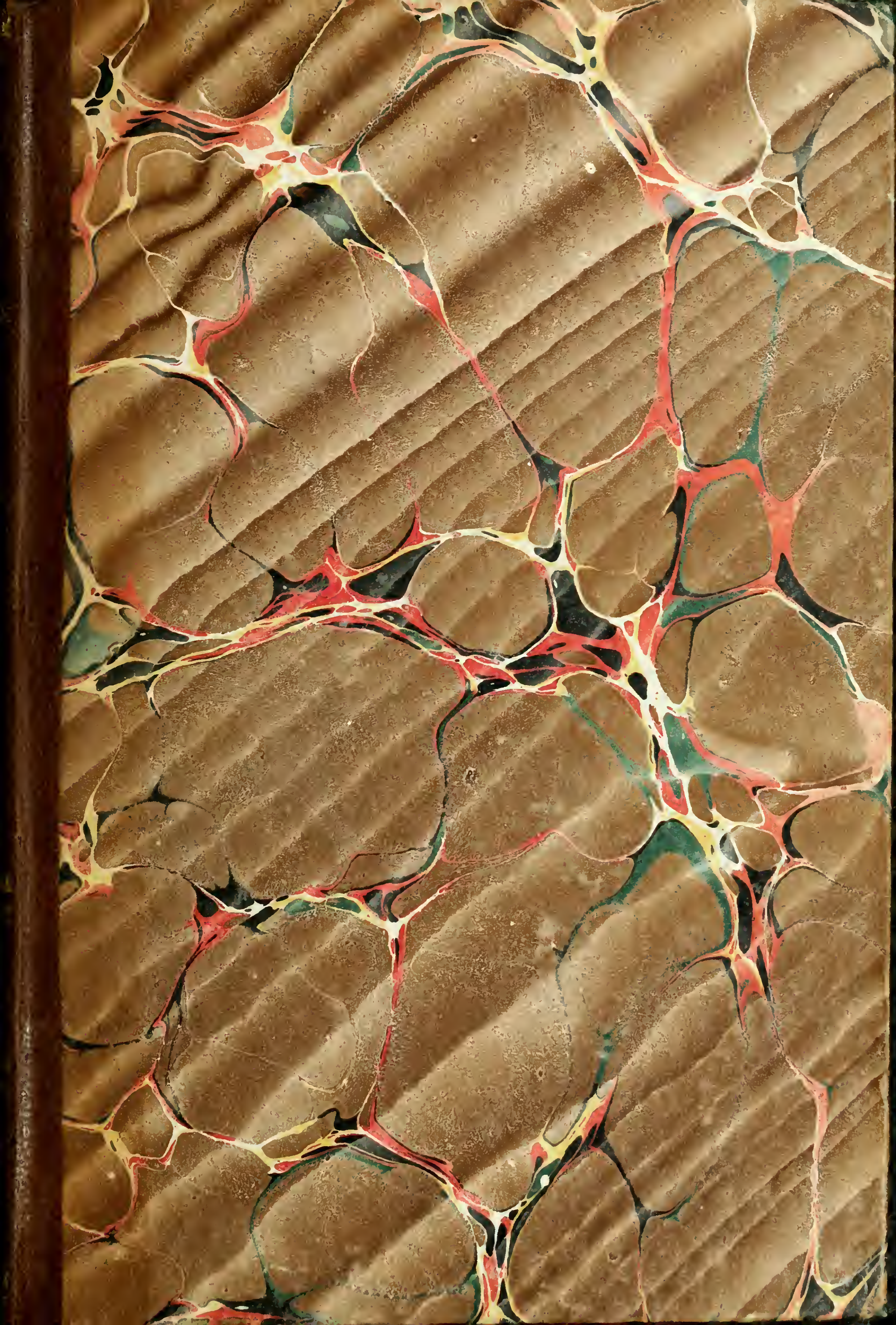

L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE,

RECUEIL RELIGIEUX,

PHILOSOPHIQUE, SCIENTIFIQUE ET LITTÉRAIRE.

L'UNIVERSITÉ
CATHOLIQUE,

RECUEIL RELIGIEUX,

PHILOSOPHIQUE, SCIENTIFIQUE ET LITTÉRAIRE.

TOME SECOND.

PARIS.

IMPRIMERIE DE E.-J. BAILLY ET Cie,

PLACE SORBONNE, N° 2.

M DCCC XXXVI.

L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE.

SCIENCES RELIGIEUSES ET PHILOSOPHIQUES

COURS D'INTRODUCTION A L'ÉTUDE DES VÉRITÉS CHRÉTIENNES.

SEPTIÈME LEÇON.

Pour bien comprendre les richesses morales dont le christianisme a doté l'humanité, il serait bon que nous pussions les regarder un moment avec les yeux d'un sage de l'antiquité païenne, et ressentir quelque chose de l'admiration qu'il éprouverait, si, revenu tout d'un coup en ce monde, il voyait se déployer les merveilleuses créations que la parole du Verbe a enfantées.

Nous ne pouvons nous occuper ici que d'une seule institution chrétienne, la confession. Mais, pour rendre plus sensible le jour sous lequel elle nous apparaît, qu'on nous permette de supposer Platon et Fénelon s'entretenant ensemble, et l'évêque chrétien répondant aux doutes, aux problèmes, aux pressentimens que le sublime disciple de Socrate portait dans son âme.

PLATON.

Divin vieillard des temps nouveaux, pourrez-vous répondre à une question qui m'a souvent préoccupé? J'ai demandé la réponse à la sagesse de Memphis, et, sur le seuil de ses temples, les sphinx sont demeurés muets. J'ai interrogé la Grèce raisonneuse, et elle ne m'a rien dit. J'ai cherché, dans les idées éternelles, le rayon de lumière dont j'avais besoin : mais la portion de la divine essence qui pouvait éclairer ma pensée est restée voilée pour moi. Peut-être pourrez-vous m'apprendre ce que j'ignore, si quelque envoyé du ciel a parlé aux hommes.

FÉNELON.

Quelle est cette question, ô merveilleux génie, vénérable à tous les siècles! quelle est-elle?

PLATON.

Dites-moi, si vous le savez : pourquoi les hommes sont-ils restés sauvages?

FÉNELON.

Je ne vous comprends pas, Platon.

PLATON.

Ecoutez-moi : nos traditions racontent qu'Orphée, quel que soit le sage que l'antiquité a nommé ainsi, eut pitié des ancêtres des Grecs, qui traînaient dans les bois une vie grossière, triste, dépourvue de rectitude et de beauté. Il les trouva dans un état bien misérable, car ils n'avaient ni lois, ni tribunaux pour régler et terminer leurs querelles. Mais quand il les eut initiés à une vie nouvelle, le

changement qui s'opéra dans les relations de ces hommes entre eux, comment le concevez-vous?

FÉNELON.

L'individu se vengeait, la société jugea: le procès remplaça la guerre.

PLATON.

Votre réponse renferme un grand sens en peu de mots, et je l'approuve beaucoup. Mais voilà justement pourquoi je vous demande comment il se fait que les hommes soient encore, sous un rapport très important, dans l'état sauvage.

FÉNELON.

Mon étonnement redouble, ô Platon! car vous ne pouvez ignorer que les tribunaux et les lois n'ont pas été établis seulement chez les Grecs, mais encore chez beaucoup d'autres peuples que vous appelez barbares, et vous savez aussi que plusieurs de ceux-ci ont possédé ces institutions avant les Grecs. A mesure que les choses humaines se sont perfectionnées, le nombre des cas où le procès a remplacé la guerre, où le jugement de la société s'est substitué à la vengeance fougueuse des individus, a été en augmentant. La civilisation a fait reculer ses limites, et l'état sauvage, relégué aux confins du monde, n'est aujourd'hui qu'une zone étroite qui entoure l'humanité, comme une ceinture de rochers borde quelquefois une île spacieuse et fertilisée. Ignorez-vous ces choses, ô Platon! oracle des Grecs?

PLATON.

Je ne réponds pas en ce moment à votre question, et vous verrez bientôt que cela serait inutile. Mais suivez-moi encore, quoique vous ne voyiez pas encore le terme de la route que ma pensée suit en ce moment. Ne vous semble-t-il pas que ce monde, où nous apparaissons pour peu de temps, est comme un théâtre divin, et que les hommes qui y sont placés par le Dieu suprême, ressemblent à des acteurs qui viennent remplir un rôle sur une scène convenablement disposée, et qui seront couronnés dans les jeux olympiques, s'ils ont observé ce qui leur était prescrit.

FÉNELON.

Oui.

PLATON.

Et si des acteurs s'acquittent mal de leur rôle en présence de la foule; s'ils méprisent les lois sacrées du rhythme, faisant de faux pas ou des gestes inconvenans; si leur masque est difforme, si leur voix est mal accentuée, ils sont ensuite réprimandés et punis sévèrement par le chef du chœur. En cela ils sont soumis à une discipline, et ne sont pas, comme acteurs, dans l'état sauvage.

FÉNELON.

Sans aucun doute.

PLATON.

Et quand les hommes commettent des actions mauvaises, qui troublent la société et que la société a vues, les magistrats, assis sur leurs tribunaux, prononcent aussi contre eux des peines sages et terribles. Les magistrats ne sont-ils pas les chefs de ces chœurs qu'on appelle nations, et jusqu'ici la similitude n'est-elle pas exacte?

FÉNELON.

Parfaitement exacte.

PLATON.

Mais si les acteurs, avant de paraître sur la scène, n'étaient pas examinés, instruits, corrigés dans leurs défauts par des hommes habiles dans l'art du beau et voués à la conservation de ses règles; si ces hommes ne réprimaient pas, loin des yeux du public, les fautes secrètes des acteurs contre ces règles merveilleuses, ces fautes qui sont la source de toutes celles qu'ils peuvent commettre devant la foule assemblée, ne devrions-nous pas dire que ces acteurs sont disciplinés et indisciplinés tout à la fois; qu'ils sont disciplinés extérieurement, mais intérieurement indisciplinés ou sauvages?

FÉNELON.

Il faudrait le dire.

PLATON.

Et puisque les hommes sont soumis à des tribunaux quand ils ont violé l'ordre à la face du soleil et du monde, et qu'il

n'y a point de tribunaux pour les crimes cachés, et surtout pour les dispositions vicieuses de l'âme, d'où sortent tous les crimes, ne devrons-nous pas dire des hommes ce que nous venons de dire des acteurs que nous avons supposés ? Nous dirons donc aussi que les hommes sont civilisés dans ce qui tient aux actions extérieures et publiques que leurs corps accomplissent, mais que les âmes, à quelques égards, restent dans une espèce d'état sauvage ? Me comprenez-vous maintenant ? ô Fénelon !

FÉNELON.

Vos discours ressemblent à ces sentiers qui conduisent, par des détours mystérieux, à un temple situé au milieu d'une forêt épaisse. En suivant leurs circuits, on croit quelquefois ne pas avancer, on craint de ne pas arriver au but. Mais tout-à-coup l'auguste édifice apparaît, et l'on y entre, lorsqu'on le croyait loin encore. Je vois sortir, des longs replis de vos questions, une vérité grande et sainte, que Dieu a mise dans votre esprit, ô Platon ! et ce Dieu va mettre sur mes lèvres la réponse que vous cherchez. Souvenez-vous que vous avez dit, dans votre *Alcibiade*, que pour connaître le culte dû à Dieu, il fallait attendre qu'un envoyé divin le révélât aux hommes. Celui que vous attendiez est venu, et il a régénéré et exhaussé toutes choses. Les législateurs des peuples, en arrachant les hommes à la vie sauvage, ont établi des tribunaux pour les corps, mais le Christ a chassé la vie sauvage de l'intérieur de l'homme même : il a *établi le tribunal des âmes*.

PLATON.

Daignez m'expliquer, mon ami, cette jurisprudence divine. Dans toute cause criminelle, il y a l'examen, l'accusation, le jugement, la peine. Quel est ici l'examinateur ?

FÉNELON.

C'est le coupable, assisté du repentir et de l'espérance.

PLATON.

Et l'accusateur ?

FÉNELON.

C'est encore lui. Le même individu se divise en quelque sorte en deux *moi :* l'un est accusé, l'autre accuse. Dans ce dédoublement mystérieux, la volonté pure se dégage de la volonté corrompue qui l'enlaçait dans ses nœuds tortueux, et qui s'en détache et tombe comme un serpent qui expire.

PLATON.

Et que font alors les juges ?

FÉNELON.

Ceux à qui le Christ de Dieu a confié le pouvoir de remettre les péchés, font le contraire de ce que font les juges humains. Dans les tribunaux ordinaires, le juge pousse à l'accusation et le coupable à l'excuse ; dans le tribunal surnaturel des âmes, plus le coupable s'accuse, plus le juge cherche dans la charité toutes les excuses que la vérité permet ; et s'il prononce une sentence, c'est toujours une sentence de grâce, car la peine qui l'accompagne est miséricordieuse et guérissante ; quelques privations pour les sens, des aumônes et des prières.

PLATON.

Pourquoi ces trois choses ?

FÉNELON.

Le petit livre qui contient les élémens de la doctrine chrétienne, enseigne au savant comme à l'ignorant que ces trois choses composent la pénitence. Tous le croient, mais tous n'en conçoivent pas la raison, et celui qui s'applique à méditer les choses divines découvre, dans les plus vulgaires enseignemens du catéchisme, des harmonies cachées. La maladie morale de l'homme dérive, ô Platon, de deux désordres principaux, l'orgueil et la volupté ; ces deux désordres, en se mélangeant, en produisent un troisième, l'égoïsme de la richesse, qui tient de l'un et de l'autre. Les privations imposées aux sens ont une efficacité spéciale contre la volupté ; la prière, qui humilie l'homme dans le sentiment de sa faiblesse, guérit l'enflure de l'orgueil, et l'aumône éteint l'égoïsme avare ; l'aumône, qui se répand comme une rosée terrestre sur celui qui reçoit, pour retomber comme une rosée du ciel sur celui qui donne.

PLATON.

Je vous rends grâces, Fénelon, de ce que vous m'avez révélé les merveilles du tribunal des âmes; mais dites-moi, tous les hommes sont-ils admis à participer à cette civilisation des consciences?

FÉNELON.

Tous les âges, tous les rangs, toutes les distinctions se confondent sous ce commun niveau d'humilité et de perfectionnement. Le roi s'agenouille à ce tribunal, et le mendiant s'y relève; l'enfant, à peine né à la raison, y apprend à bégayer la langue qui purifie; et quand les derniers soupirs d'un mourant se transforment en humbles aveux, sa poitrine oppressée pèse moins à son âme plus légère. Souvent, tandis qu'à un des côtés de ce trône de planches où siége le ministre de Dieu, un grand coupable s'apprête à déchirer, comme un voile, la longue nuit de tout une vie de forfaits, de l'autre côté l'innocence, ignorante d'elle-même, se révèle en croyant s'accuser. Et cela se passe dans tous les lieux que le soleil et le christianisme éclairent : il n'y a point de langue parlée par un peuple qui n'ait été purifiée par la confession chrétienne. Je ne connais pas de signe plus frappant de l'excellence de notre nature. On a vu dans le suicide une horrible preuve d'une des plus nobles vérités, la distinction de l'âme et du corps. Si en effet nous n'étions que matière, nous obéirions machinalement, comme tous les êtres matériels, à une insurmontable tendance vers notre conservation : pour que notre organisation puisse réagir contre elle-même jusqu'à se détruire, il faut qu'il y ait en elle un principe supérieur qui veuille ce qu'elle ne peut vouloir, qui commande aux forces vitales d'être les exécutrices de la mort. Eh bien! je crois aussi que si nous n'étions que sensation, c'est-à-dire orgueil et égoïsme, l'accusation volontaire, ce suicide de l'orgueil, ne serait pas possible non plus; l'instinct, qui porte l'homme à cet acte, qui lui en fait souvent un besoin, n'aurait aucune racine en nous. Cet instinct contre nature, si toute notre nature consiste à éprouver des sensations passagères, se réfère évidemment à des destinées plus hautes: l'homme se confesse, donc le ciel existe. On a dit avec raison que la prière est un signe caractéristique de l'espèce humaine; mais, quoique l'animal ne prie pas Dieu, le concert des oiseaux, par exemple, au lever de l'astre du jour, semble être une image de nos hymnes montant vers Dieu : les poètes l'entendent ainsi. Mais l'accusation spontanée de l'homme par lui-même est si éminemment le sceau distinctif de notre nature, qu'on ne trouve à cet égard, dans les êtres sentans inférieurs à nous, pas même l'ombre d'une analogie matérielle quelconque, à laquelle la poésie puisse emprunter une métaphore. Si la philosophie ancienne a pu définir l'homme un animal qui prie, la philosophie chrétienne, sans effacer l'antique définition, peut la couronner en ajoutant : l'homme est un ange tombé qui s'accuse. Par quel quel vertige a-t-on pu méconnaître les puissantes affinités qui lient cette institution religieuse à la nature de l'homme? Dans un de ces orages qui agitent de temps en temps l'esprit humain, la tête a tourné à quelques sociétés chrétiennes; elles ont aboli la confession, sans savoir ce qu'elles faisaient, mais elles commencent à la regretter. Quant à ces hommes qui ne savent que s'en moquer avec un infernal sourire, qui la haïssent en elle-même et pour elle-même, le sentiment des choses divines n'a jamais été en eux, et le véritable instinct social n'y est plus; ils ne comprennent rien, pour me servir de votre expression, à la civilisation des consciences : espèce de sauvages moraux qui préfèrent que l'homme erre et s'enfonce dans la solitude de son âme, à travers les tempêtes et les abîmes des passions, et qui bien souvent n'y apprennent eux-mêmes qu'à marcher aveuglément vers la mort, dans une ignorance infinie de ses suites.

PLATON.

Je me rappelle avoir vu autrefois comme un emblême frappant des hommes dont vous parlez : je me promenais sur les bords de la mer, dans un endroit écarté, non loin du cap Sunium; c'était au soleil couchant. Une figure d'homme était accroupie sur la pointe d'un rocher

battu par les vagues. A ses vêtemens souillés, à sa physionomie à la fois égarée et fixe, je me persuadai que c'était un de ces hommes poursuivis intérieurement par les furies, et qui errent loin des cités, parmi des ruines et des tombeaux. Quand il m'aperçut, il se dressa sur son roc, et il parlait tout seul. Je ne distinguais pas bien ce qu'il disait, mais je crus entendre qu'il maudissait le soleil, et les juges vengeurs des crimes, et l'espérance. Puis il se mit à maudire aussi la pierre étroite et glissante qu'il avait prise pour dernier asile, et la repoussant du pied, il se précipita dans la mer, sombre et profonde comme la justice de Dieu.

Fénelon.

Que j'aurais de choses à vous dire, Platon, sur les mystères d'orgueil qui conduisent de proche en proche certains hommes à ne voir dans la mort qu'un *saut dans l'ombre !* Mais je veux, en vous quittant, laisser votre âme se reposer sur d'autres images. La mort du chrétien est le chef-d'œuvre de la parole de vie; et comme la confession, qui purifie l'homme, le prépare à recevoir tous les dons divins, elle a sa part, sa grande part dans la création des saintes morts. C'est alors surtout, c'est sur le seuil de l'éternité que l'âme de l'humble chrétien apparaît dans ses magnifiques proportions, et, si je puis le dire, avec cette haute stature morale, qui dépasse celle des plus sublimes mourans de votre ancien monde. Socrate, votre maître, Socrate, dissertant en face de la mort, pour prouver qu'elle n'est pas un mal, était-il aussi grand, dites-moi, était-il aussi beau que ce philosophe chrétien qui résumait toute sa sagesse en ce dernier trait de lumière : *Je ne croyais pas qu'il fût si doux de mourir ?* Si vous aviez à faire le portrait de ces deux têtes, pour laquelle réserveriez-vous l'expression la plus inspirée ? L'un pardonnait à la mort, l'autre l'embrassa. Pourquoi pleurez-vous ? Est-ce donc un péché que de mourir ? disait un jeune villageois expirant à sa famille agenouillée autour de lui. De pareils mots nous sont vulgaires. O vous, qui avez écrit le Phédon, vous, le peintre à jamais admiré d'une immortelle agonie, que ne vous est-il donné d'être le témoin de ce que nous voyons de nos yeux, de ce que nous entendons de nos oreilles, de ce que nous saisissons de tous les sens intimes de l'âme, lorsque, par un concours de circonstances que Dieu a faites, par une complication rare de joie et de douleurs, la mort chrétienne, se révélant sous un demi-jour nouveau, ressemble à ces soirées extraordinaires, dont le crépuscule a des teintes inconnues et sans nom ! Quels tableaux alors! Quelles apparitions! Vous en citerai-je une, ô Platon ? Oui, au nom du ciel, je vous la dirai. Je l'ai vue il y a quelques jours; mais dans cent ans, je dirais encore qu'il n'y a que quelques jours que je l'ai vue. Vous ne comprendrez pas tout ce que je vais vous dire : je ne peux vous parler de ces choses que dans la langue nouvelle que le Christianisme a faite; mais vous en comprendrez toujours assez. Sachez donc que de deux âmes qui s'étaient attendues sur la terre, et qui s'y étaient rencontrées, et que Dieu avait unies par le nom d'époux et d'épouse, en ouvrant devant elles une longue perspective de ce qu'on appelle bonheur; que de ces deux âmes, l'une arrivait, par une volonté pure, à la vraie foi, au moment où l'autre arrivait, par une sainte mort, à la vraie vie; l'une sortait des ombres de l'erreur, comme l'autre était près de sortir des ombres de la terre; l'une se disposait à participer, pour la première fois, au plus auguste mystère du Christ, lorsque l'autre allait le recevoir comme une transition dernière à la communion éternelle. Or, c'était une chose sainte, consolante, désirée des anges et des hommes, que ces deux âmes pussent accomplir chacune sa communion, ou plutôt cette communion une et double dans le même lieu, à la même heure, à côté l'une de l'autre, comme à la veille d'un voyage qui sépare, on prend en commun un dernier repas de famille. Il était juste aussi, pour celui qui allait partir, et qui avait demandé avec tant d'instance la foi pour celle qui restait, il était juste qu'il vît, de ses derniers regards, descendre en elle le Dieu qu'il allait rejoindre, afin qu'il pût dire dans toute l'étendue de son cœur : *Maintenant, Seigneur, laissez aller votre*

serviteur en paix, puisque mes yeux ont vu votre salut, qui n'est ni le mien, ni le sien, mais le nôtre, ô mon Dieu! Et comme le pauvre malade ne pouvait aller à l'église assister au saint sacrifice, le sacrifice vint à lui; et par une dispense miséricordieuse, sa chambre, presque funèbre, fut transformée en sanctuaire. En face de ce lit, qui était déjà comme une espèce d'autel, où l'ami mourant du Christ offrait à Dieu sa propre mort, on éleva un crucifix et un autel, où le mystère du Christ mourant allait se renouveler. Elle y suspendit des ornemens et des fleurs, car une première communion est toujours une fête. Mais les broderies que sa main attacha au devant de l'autel, rappelaient une autre fête, elles avaient été portées dans une autre cérémonie, dans un autre jour que le jour de la séparation; et après avoir été depuis lors mises à l'écart, elles sortaient de nouveau, elles reparaissaient là comme pour nous dire que la joie de ce monde n'est qu'un tissu à jour, bien frêle, et que nos espérances ne sont guère qu'une parure qui se déchire. Tout-à-coup cette chambre, sombre jusqu'alors, s'éclaira de la lumière qui jaillissait des flambeaux de l'autel, comme la mort, la ténébreuse s'illumine, pour le juste, des rayons que Dieu tient en réserve pour ses derniers regards. Le sacrifice commença, et il était minuit. Pourquoi fut-il célébré à cette heure? Je vous en dirais bien une raison que les hommes savent; mais je crois que les anges de Dieu en savent d'autres encore, parce qu'ils connaissent toutes les mystérieuses concordances des momens, des heures et des nombres sacrés. C'était l'heure de la naissance du Christ, consommateur de notre foi, auteur de notre ciel; et il y avait là aussi, je vous l'ai dit, entre ce lit de mort et cet autel, une double naissance, l'une au ciel, l'autre à la foi: réunion rare et privilégiée. Je crois à ces harmonies des heures en faveur de certaines âmes; je crois que le temps, si fantasque, si souvent rebelle à nos arrangemens profanes, est, sous la main de Dieu, un rhythme souple et docile, qui obéit, mieux que nous ne le pensons, aux convenances des élus. Le sacrifice donc commença à minuit. Tout une famille y assistait, et avec elle un ami fidèle à toutes les douleurs. De vous dire quelles pensées, quelles émotions passèrent alors dans toutes ces âmes, je ne l'essaierai pas; nulle d'entre elles ne sait elle-même tout ce que Dieu lui a fait sentir. Comme en un jour où le ciel est moitié sombre, moitié serein, un éclair n'en traverse pas moins en un instant tout l'espace d'un pôle à l'autre; ainsi en était-il du sentiment et de la prière, au milieu de cette admirable scène. Ces éclairs de l'âme étaient en quelque sorte présens à la fois sur tous les points de l'étendue que Dieu a donnée au cœur de l'homme, depuis les pensées les plus douces jusqu'aux plus déchirantes; car tous les contrastes étaient réunis dans cette chambre sacrée, ils y étaient représentés, sensibles, vivans: cet autel paré, qui semblait adossé à un cercueil; ces fleurs qui prédisaient, parmi les glaces de la mort, l'approche de l'éternel et invisible printemps; cette garde-malade au sombre habit, qui se tenait, comme une mort voilée, en face de l'aube et de l'étole du prêtre, symbole d'immortalité; ces vêtemens blancs de la première communiante, de l'épouse de Dieu, qui allaient se changer en la robe noire de la veuve de l'homme; cette première et cette dernière communion mêlées ensemble; ces sanglots et ces actions de grâces qui se confondaient dans chaque âme; cette hostie, partagée entre l'époux et l'épouse, double viatique, pour lui de la mort, pour elle de la douleur; toute cette famille ensevelie dans un pieux silence, où l'on n'entendait que des larmes qui tombaient sur les livres de prières, et au milieu de ce prosternement général, la tête seule du mourant soulevée sur sa couche, dominant, calme et sereine, toutes ces têtes inclinées par la douleur! Et si ce divin spectacle, si expressif, si parlant, n'était lui-même qu'un voile qui couvrait d'autres merveilles saintes, si je vous disais que celle qui restait avait demandé la foi au lieu du bonheur, et que celui qui partait avait, jeune et heureux, offert sa vie pour lui obtenir la foi; si, lorsqu'il vit cette grâce descendre enfin du ciel, mais comme une flamme qui venait, en consumant sa vie, accomplir l'holocauste qu'il avait

préparé ; si, dis-je, à cette vue, recueillant ses forces défaillantes, il avait tracé en quelques lignes, et sous la forme d'une élévation vers Dieu, un des plus sublimes testamens de résignation tendre et d'héroïque amour que l'âme d'un chrétien ait jamais inspiré au cœur d'un époux ; si, portant tour-à-tour ses pensées vers les anges du ciel, et ses regards sur les êtres chéris qui entouraient son lit de mort, ces deux apparitions se confondaient parfois dans son esprit, de telle sorte qu'il semblait prendre les unes pour les autres, Dieu permettant cette douce méprise pour que la transition de ce monde à l'autre lui fût plus unie et plus simple ; si, au moment où il venait de quitter la terre, son image, peinte sous des traits déjà si beaux dans tous les cœurs qui le connaissaient intimement, commença néanmoins à y grandir encore, à s'y transfigurer, parce qu'ils découvrirent tout-à-coup, dans de modestes papiers qu'il avait cachés, des traces, des reflets de son âme jusqu'alors inconnus, semblables à ces sillons de lumière que laisse après elle une apparition qui s'évanouit ! Non, je ne puis vous dire ce que j'ai vu et senti. J'ai lu autrefois les méditations des sages sur le monde futur, je les ai interrogés sur les secrets de la mort et de la vie ; mais les clartés que j'en ai reçues sont bien ternes près des révélations qui ont éclairé cette sainte et grande nuit ! Jamais je n'ai senti si vivement, en deçà de la tombe, la présence de ce qui est au delà ; jamais le voile qui s'étend entre les deux mondes ne m'a paru si transparent ; jamais je n'ai eu une pareille intuition de notre immortalité ! Je prie Dieu de me réserver ce souvenir pour l'instant de ma mort ; car, s'il me réapparaît alors, il me semble que mon dernier rêve de la terre ira se joindre, par une gradation presque insensible, à la première vision qui suit le grand réveil !

L'ABBÉ PH. GERBET.

SCIENCES SOCIALES.

COURS DE PHILOSOPHIE DU DROIT.

SECONDE LEÇON.

Des bases de la philosophie du droit considéré selon la révélation.

Nous avons reconnu que le but de la philosophie étant de considérer et de comprendre toutes choses selon leur unité, et cette unité de toutes choses reposant en Dieu, dont la sagesse les ordonne, comme sa volonté les crée, c'est de la connaissance de Dieu et de sa volonté qu'il faut partir pour arriver à une solution satisfaisante des différens problèmes de la philosophie. Cette vérité, si elle est incontestable pour toutes les branches de la science philosophique, s'applique cependant d'une manière toute particulière à la philosophie du droit. Le droit, dans l'acception la plus vaste du mot, n'est autre chose que la loi d'existence et d'action propre à l'homme. Or la loi selon laquelle les êtres créés existent et agissent se détermine nécessairement par la fin pour laquelle ils sont créés et les moyens qu'ils ont pour arriver à cette fin. C'est donc à la fin pour laquelle l'homme est créé, et aux moyens qui lui sont donnés pour y arriver, qu'il faut avoir égard avant tout pour comprendre et expliquer ce que nous appelons le droit. Mais la fin suprême de tous les êtres ne pouvant être autre que Dieu, la source commune de leur existence et le centre de leur unité, il est évident que c'est

dans les rapports qu'il peut avoir avec Dieu, et la place qu'il doit prendre dans l'ensemble des êtres, dans leur tendance commune vers leur fin suprême, que consiste la fin particulière de chaque être. C'est là ce qui forme la nature propre de chacun, et, de même que c'est à connaître cette nature et ces rapports que consiste la science suprême, de même aussi est-ce à remplir ces fins que consiste toute justice. La justice pour l'homme, et en même temps son état naturel, c'est donc d'exister et d'agir conformément aux rapports qu'il lui est accordé d'avoir avec Dieu, et à la place qu'il doit prendre dans l'ensemble des êtres, dans leur tendance commune vers Dieu, leur fin dernière. Or la volonté de Dieu devant nécessairement être conforme à son essence, et cette essence déterminant par conséquent et la nature de tous les êtres, et leurs rapports fondamentaux tant avec Dieu qu'entre eux-mêmes, voici les questions fondamentales sur la solution desquelles doit se baser la philosophie du droit :

1. Quel est Dieu, la fin suprême de tous les êtres ?
2. Qu'est-ce que le monde ou l'ensemble des êtres ?
3. Qu'est-ce que l'homme et quelle est sa fin, selon sa nature et sa position dans le monde ?

La solution de ces questions c'est à la théologie, ou, pour mieux dire, c'est à l'Eglise, l'organe et l'interprète de la révélation, qu'il faut la demander ; et l'Eglise nous répond :

Dieu est le créateur du ciel et de la terre ; Dieu est esprit, une unité de trois personnes.

Le monde est le produit de sa libre volonté, c'est par amour qu'il l'a tiré du néant.

L'homme est l'image de Dieu, destiné à régner sur la terre et à exercer librement sa volonté dans la création ; il est créé immortel et appelé à la vie éternelle.

Approfondissons ces courtes réponses et voyons ce qu'il en résultera pour l'objet particulier de nos recherches ; les difficultés que nous y rencontrerons, loin de nous rebuter, ne doivent servir qu'à exciter notre ardeur : nos efforts seront amplement récompensés.

Dieu est esprit, c'est-à-dire intelligence, ayant conscience de lui-même ; telle est la notion que nous attachons au mot esprit, et que Jésus-Christ voulut par conséquent nous donner de Dieu, lorsqu'il nous dit que Dieu est esprit.

La créature d'ailleurs est aussi bien le produit de l'intelligence divine que de la divine volonté. Il faut donc avant tout que Dieu ait connaissance de lui-même, autrement il ne pourrait connaître la créature ni la produire sciemment. Ce n'est point dans la créature qu'il peut puiser cette connaissance de lui-même, car la créature n'est pas l'égale de lui-même, l'effet n'est point identique avec la cause ; donc Dieu, par la connaissance qu'il a de la créature, n'a point la connaissance de lui-même ; Dieu, au contraire, ne peut se voir et se connaître qu'en Dieu même, et Dieu, comme esprit et intelligence, étant un être personnel, il faut qu'il y ait une seconde personne en Dieu, par laquelle la première personne de Dieu puisse se connaître ; car pour se connaître, il faut que Dieu, l'être unique et par excellence, s'objective à ses propres yeux en un autre lui-même. Cet autre ne peut être que Dieu, sans quoi ce ne serait point *Dieu* qui se reconnaîtrait en lui, et il faut qu'il soit personne lui-même, sans quoi ce ne serait point comme être personnel que Dieu se reconnaîtrait en lui. Dieu, en se connaissant, se nomme ; il se connaît en se nommant, et en se nommant il se connaît ; il nomme cette autre personne dans laquelle il s'est reconnu. Cette autre personne est donc la Parole qu'il dit, et c'est là la Parole qui, au commencement, était avec Dieu, selon l'évangile de saint Jean.

Mais Dieu, tout en contemplant cet autre lui-même, ne se connaîtrait pourtant pas s'il n'avait conscience de lui-même, en même temps comme étant celui qui contemple et celui qui est contemplé ; car celui qui regarderait ne saurait se retrouver lui-même dans l'objet de sa contemplation, s'il ne se voyait comme étant celui qui contemple et celui en même temps qui est contemplé ; et c'est donc en qualité de tiers que Dieu

doit se reconnaître comme l'objet de sa propre contemplation ; et ce tiers est Dieu, car c'est lui qui se reconnaît comme l'auteur et l'objet de sa propre intuition, et ce tiers est lui-même une troisième personne en Dieu, car sans cela les deux autres personnes ne sauraient par lui se reconnaître comme telles. Cette troisième personne est l'Esprit de Dieu, puisque c'est par la conscience qu'il a de lui-même comme être personnel que Dieu est esprit.

L'idée de la Trinité d'après cela est essentiellement liée à l'idée de Dieu.

Adorons la divine miséricorde qui nous a révélé même les mystères de l'Être divin, pour nous éclairer dans les ténèbres de notre existence déchue, et poursuivons humblement et avec une sainte terreur les recherches auxquelles tant de bénignité semble nous provoquer.

Dieu ne se reconnaît point sans se réjouir de sa connaissance. Le Père se réjouit du Fils, le Fils se réjouit du Père, et se connaître et s'aimer n'est pour eux qu'un seul et même acte. C'est pour cela que l'esprit de Dieu, lui dans lequel le Père et le Fils se reconnaissent, et par lequel ils ont la conscience de leur unité, est en même temps l'amour de Dieu. Voilà pourquoi aussi toute connaissance est un acte d'amour, de même que l'amour est toujours un désir ou un acte de connaissance. C'est ce qui fait que l'homme dont le cœur est perverti, ne peut véritablement connaître Dieu, de même que le développement de notre intelligence en général dans toutes les directions, dépend de l'intérêt que nous portons aux divers objets de nos connaissances [1].

De cet amour et de cette félicité de Dieu en lui-même résulte la création — non comme une production nécessaire, soit par nécessité logique ou par une émanation de substance — mais librement, ainsi que celui qui aime célèbre librement l'objet de son amour, en épanchant devant soi l'expression de ses sentimens, en multipliant et répétant partout l'image de la personne aimée et les symboles de leur union, et ne pouvant se lasser de chercher des témoins de son bonheur, à qui il puisse faire part de sa joie, qu'il puisse faire participer à sa félicité.

Toute création est par conséquent une image de Dieu, du Père, du Fils, du Saint-Esprit ; et c'est cette similitude qui est la réalité, la véritable essence des êtres créés, ce qu'ils ont de Dieu qui est l'être par excellence ; car créer signifie avant tout se manifester, se faire connaître, se communiquer ; se manifester c'est se produire, poser quelque chose en dehors de soi qui soit l'expression de celui qui veut se manifester ; et se faire connaître n'est chose possible qu'autant qu'il existe quelqu'un à qui l'on se communique. Dieu, qui est un en lui-même, devait dès lors, pour manifester son Être tout entier, c'est-à-dire son bonheur, sa félicité, créer des images de cet être et produire ceux à qui il put se communiquer.

La création n'est qu'une manifestation, une image de l'Être divin. C'est Dieu qui se nomme, qui dans ce nom manifeste les rapports du Père, du Fils et du Saint-Esprit, et qui, en nommant la créature, détermine en même temps les rapports de cette créature à lui, au Père, au Fils et au Saint-Esprit. Ce nom que la créature reçoit d'après ses rapports avec Dieu, forme pour ainsi dire sa seconde essence, et c'est là le moment où, par l'effet de la liberté de la créature, la création primitivement la plus magnifique peut passer à l'état le plus affreux.

Cependant si Dieu le Père ne se voit que dans le Fils, ne se connaît que par lui, ce ne sera que par lui aussi qu'il pourra se manifester, qu'il pourra créer. De là les paroles de saint Jean sur le Verbe : « Toutes choses ont été faites par « lui, et sans lui rien de ce qui a été fait « n'a été fait. » Le Fils sert donc à la manifestation du Père, afin qu'il se fasse connaître aux créatures, qu'il produise des êtres participans à sa félicité. Le Saint-Esprit est la connaissance et la charité en même temps, dans laquelle s'opère la création, et par laquelle elle est sollicitée.

C'est ainsi que nous voyons en Dieu le

[1] Il est à remarquer ici que l'Écriture sainte, pour signifier l'union de celui qui aime avec la personne aimée, emploie toujours le mot *connaître*.

Père, pour ainsi dire, le principe, l'essence spirituelle; en Dieu le Fils, l'expansion, le développement ou l'explication; en Dieu le Saint-Esprit, la perfection, l'accord accompli et la volonté de l'Être divin.

Tels sont aussi les différens momens de la création, c'est ainsi qu'elle nous représente l'image de la Divinité.

Le monde spirituel, le monde des intelligences et de la contemplation, est pour ainsi dire l'image du Père; la nature, en servant à la manifestation de l'esprit, et accomplissant en cela toute la loi de son existence, nous représente l'image du Fils, et l'homme qui est l'union de l'esprit et de la nature, cet être libre qui est la fin et la perfection de la création par lequel l'esprit acquiert la puissance sur la nature, en qui la nature participe à la vie de l'esprit, et dans lequel l'un et l'autre sont élevés à l'unité parfaite de la conscience; l'homme, dans ses rapports avec les deux autres élémens de la création, nous offre l'image du Saint-Esprit.

Mais la création elle-même dans son entier, le monde dans son ensemble, en servant à la manifestation de Dieu, nous représente dans ses rapports avec lui l'image du Fils, indissolublement uni et adhérent au Père par le lien de sa sainte volonté.

Telles sont les vérités qui me semblent découler de la doctrine de l'Église sur Dieu et la création du monde. Vous verrez bientôt que ce n'est point sans motif ni par une frivole et criminelle curiosité que je vous ai fait entrer dans un examen si étranger au premier coup d'œil à la doctrine du droit dont nous devons nous occuper.

Passons à l'examen de la réponse à notre troisième question sur l'homme. L'homme, disions-nous tout-à-l'heure, dans ses rapports avec les deux autres élémens de la création, le monde des intelligences et le monde physique, nous offre l'image du Saint-Esprit; mais, en représentant l'unité des trois momens qui correspondent aux trois personnes de la Divinité, il est en même temps l'image complète du Dieu trois fois saint, du Dieu trinaire, et comme tel il est à tous égards le point d'accomplissement, le point de perfection de la création qui en lui a atteint sa similitude complète avec son auteur. C'est cette similitude, produite par l'union des trois élémens de la création, qui forme l'essence et la nature primitive de l'homme; comme image du Saint-Esprit il est un des membres de la création, une des parties de la totalité; comme image de Dieu, il est le maître de la création, ayant pouvoir sur tout ce qui est en dehors de lui. C'est ainsi que nous le représentent dans le principe les saintes Écritures.

La première fin de l'homme a été de corroborer, par l'effet de sa liberté, et cette similitude et ce pouvoir, de s'en saisir par sa propre volonté, afin qu'il fût par lui-même ce qu'il n'était encore qu'en puissance, l'image de Dieu, et qu'à l'instar du créateur il fût, en ce sens, l'auteur de sa propre félicité.

Créé à l'image de Dieu, cette similitude dont il était doué ne lui était point et ne pouvait lui être donnée comme une empreinte inaltérable, comme une qualité inaliénable; mais au contraire, Dieu étant libre et manifestant activement l'unité de son être, il fallait nécessairement que l'homme aussi, puisqu'il devait être l'image de Dieu, maintînt librement et manifestât dans ses actions cette union et cette harmonie des élémens de son être, par laquelle il se trouvait être semblable à Dieu. Il avait à cet égard en Dieu son modèle et sa loi, et de même que toute image n'est juste et vraie qu'autant qu'elle est fidèle, ce n'était qu'en se conformant à Dieu, en se dirigeant d'après lui, que l'homme pouvait confirmer et fixer en lui sa similitude avec son auteur. C'est là la tâche qui était imposée à sa volonté. L'âme humaine, image du Saint Esprit, devait se conformer à la volonté divine, c'est-à-dire précisément au Saint-Esprit, pour pouvoir accomplir dans la création la mission qu'elle avait d'être l'image et le lieutenant de Dieu.

L'homme ne le voulut point, et la conséquence nécessaire de son infidélité fut qu'il perdit l'unité de son être, par conséquent la ressemblance avec Dieu et le pouvoir sur la créature, et qu'il ne fut plus à même de remplir la fonction de puissance unitrice et conciliatrice dont

il était chargé comme image du Saint-Esprit. Cependant c'est là la loi de son être; le non-accomplissement de la loi divine, est ce qui constitue le péché, et le péché, dans la plus rigoureuse acception du mot, lorsqu'il s'agit d'un acte de la volonté; c'est ainsi que le péché, la non-conformité de la volonté humaine avec la volonté divine, devint inhérent à la nature humaine, ce que nous appelons le péché originel. Le rapport de l'homme à Dieu devint celui du pécheur, et c'est le nom qu'il reçut et qui passa de père en fils [1].

L'homme se trouva donc enchaîné au péché et énervé par sa faute : privé de la force de volonté qui avait été le privilége de son état intégral, il se vit livré en aveugle au jeu des puissances destinées d'abord à le servir; il trouva dans les forces qui devaient lui obéir autant d'entraves qui embarrassèrent sa marche et l'entraînèrent de plus en plus loin de son but. Telle était la position de l'homme déchu; un abîme sans fond était ouvert devant lui, une force invincible l'attirait dans le gouffre; la main miséricordieuse de Dieu l'arrêta au milieu de sa chute. Dieu lui donna une loi qui posa un terme à sa dégradation, qui lui sauva un reste de pouvoir et de liberté, et lui assura même la possibilité de reconquérir ce qu'il avait perdu, sa liberté tout entière, et outre cela une gloire plus grande que celle à laquelle il avait été appelé d'abord.

Ernest de Moy,
Professeur de droit à l'Université de Wurzbourg.

[1] En prenant la narration de la Genèse à la lettre, comme nous croyons qu'on le doit, on se trouve conduit au raisonnement suivant. Tout être créé et créé libre a nécessairement à choisir entre deux directions, ou de se tourner vers son auteur, ou de se détourner de lui. Ces deux directions, représentées dans la nature par la force centripète et la force centrifuge, ont dû être représentées aussi dans le Paradis, et il est permis de supposer que l'arbre de vie était le représentant de la première qui, dans l'homme, correspond à la prépondérance de l'esprit ou de la force d'ascension sur la matière, tandis que l'arbre de la connaissance était le représentant de la seconde qui, dans l'homme, correspond à la prépondérance de la matière ou de la force tombante sur l'esprit. Or, dans le moment de la tentation, voilà ce qui se passa : L'esprit, affecté par le doute, se sépara de Dieu et s'abstint pour ainsi dire de voter; la nature à qui le champ était abandonné fit un pas en avant, et la force centrifuge étant augmentée par la manducation du fruit défendu, dès lors la prépondérance de la matière fut décidée, l'harmonie de l'être perdue dans l'homme, et de même que de deux corps marchant d'une vitesse égale, celui qui a pris les devans s'éloigne toujours de l'autre de plus en plus par progression géométrique, de même aussi la matière, en se séparant de l'esprit, devait prendre de plus en plus le dessus, jusqu'à ce que la mort s'ensuivît; tandis que l'esprit, ne pouvant ressaisir le pouvoir qu'il avait laissé échapper, ni rétablir l'harmonie détruite, se vit livré à toutes sortes d'erreurs dans les vaines tentatives que nécessairement il devait faire à cet effet. Depuis lors le cœur humain n'a cessé de flotter incertain et inconstant entre les orgueilleuses erreurs de l'esprit et les indomptables vices de la nature, et soit qu'il se fît l'allié de l'un ou de l'autre, dans leurs combats mutuels il ne cessait de conspirer sa propre ruine. C'en était fait de l'homme, si Dieu ne l'eût arrêté dès le principe dans sa chute, et ne l'eût tenu pour ainsi dire suspendu sur l'abîme où il se précipitait.

COURS SUR L'HISTOIRE DE L'ÉCONOMIE POLITIQUE.

CINQUIÈME LEÇON. — SUITE ET FIN.

Économie politique des Athéniens.

En abordant la partie théorique de l'économie politique des Athéniens, nous commencerons à faire remarquer, avec M. de Sismondi : « Que les Anciens avaient considéré la richesse comme un fait, et ne s'étaient jamais souciés de rechercher sa nature et ses causes. Ils l'avaient entièrement abandonnée aux efforts individuels de ceux qui s'occupaient à la créer, et lorsque le législateur était appelé de quelque manière à la limiter,

il croyait encore n'avoir affaire qu'à des intérêts individuels, et il ne fixait jamais son attention sur l'intérêt pécuniaire de la généralité. Les sciences qui avaient pour objet chacune des branches de la richesse territoriale, ne se rapportaient point à un centre commun; elles n'étaient point autant de corollaires d'une science générale; elles étaient traitées isolément et comme si toutes avaient en elles-mêmes leurs propres principes. »

Il était, en effet, difficile qu'il en fût autrement. D'un côté, les peuples anciens étaient habitués à recevoir de l'autorité législatrice la direction de leur vie politique et sociale. Les rapports réciproques des divers états étaient restreints par des rivalités et des guerres fréquentes et cruelles; le travail était l'apanage des esclaves. Il était par conséquent difficile aux esprits, même les plus élevés, d'apercevoir les principes généraux qui forment la science. D'un autre côté, les philosophes grecs, préoccupés des hautes vérités qu'ils avaient à introduire, et frappés de la cupidité qui envahissait tous les cœurs, n'avaient garde d'appeler l'étude et l'attention de leurs disciples sur les moyens de créer des richesses qu'ils regardaient, sinon comme nuisibles, du moins comme inutiles au bonheur et à la vertu. Ils attachaient bien plus d'importance à inspirer l'esprit de modération, de désintéressement et de sacrifice, qu'à rechercher les lois par lesquelles les gouvernemens favorisent, ralentissent ou arrêtent l'accroissement de la richesse nationale.

En outre, ils considéraient la science de la politique ou du gouvernement comme comprenant toutes les branches de l'ordre social : ils voulaient former des républiques fortes et heureuses par la vertu plutôt que riches par l'industrie; et c'est ainsi que l'esprit philosophique, tout en se proposant d'atteindre à toutes les sciences humaines, avait aperçu, sans doute, mais n'avait point traité abstractivement la portion de la science qui se rapporte à la production et à la distribution des talens utiles.

A différentes époques, Pythagore et Epicure avaient essayé d'offrir à la Grèce le modèle d'une organisation sociale conforme à leurs systèmes philosophiques. Nous donnerons quelques détails sur les célèbres instituts dont ils furent les fondateurs.

On croit que Pythagore avait puisé la pensée de cette création dans les castes sacerdotales des Egyptiens et dans leurs initiations mystérieuses.

Son institut n'était pas seulement une académie destinée à recevoir et à conserver le dépôt des doctrines scientifiques, il était aussi une école pratique dans laquelle les élèves étaient appelés à recevoir le bienfait d'une grande éducation morale, et qui avait quelque analogie avec les ordres monastiques, nés plus tard au sein du Christianisme. C'était encore une association politique, mais dont le but et les moyens avaient un caractère moral comme son principe. Le premier, dans l'antiquité, Pythagore avait compris toute la puissance de l'esprit d'association développé dans les lois d'une organisation forte et régulière.

Persuadé, avec la plupart des sages de l'antiquité, que la vérité, pour porter ses fruits, ne doit tomber que sur un terrain convenablement préparé; que la fausse science, produit inévitable d'une instruction superficielle, est plus funeste encore que l'ignorance; il institua, par un exemple que suivirent après lui Platon et Aristote, la distinction du double enseignement, dont l'un s'adressait à l'universalité des auditeurs, leur offrait des leçons à leur portée et les disposait à en recevoir de plus élevées; dont l'autre était réservé à un petit nombre d'élèves choisis. Il soumettait ceux-ci à de longues épreuves; il les faisait passer par plusieurs degrés successifs, toujours proportionnés non seulement au développement de leur intelligence, mais encore à leurs progrès dans la vertu. Les épreuves embrassaient à la fois le régime diététique, les vêtemens, le sommeil et les exercices gymnastiques. Tout y tendait à fortifier l'âme en la purifiant, à dompter les sens, à faire supporter les privations et vaincre la douleur, à façonner l'esprit aux habitudes de la méditation.

Tous les disciples mettaient leur bien en commun, avec la faculté laissée cependant à chacun de le reprendre s'il lui convenait de se retirer de la société.

Ils habitaient tous ensemble, avec leurs familles, dans un vaste édifice appelé *Omachoion* ou *Auditoire commun*. Ils y suivaient, pendant toute la journée, une règle dont l'austérité était tempérée par la promenade, le chant, la musique instrumentale, la danse, la lecture des poètes. La frugalité de leurs repas n'admettait ni la viande, ni le poisson; le vin était interdit aux *contemplatifs*. Tous étaient revêtus d'une tunique blanche d'une extrême propreté. Les femmes étaient admises dans cette vaste communauté.

On comprend que cet institut, par la force et l'esprit de sa constitution, devait exercer sur l'état social une action puissante et salutaire. La grande Grèce en recueillit quelque temps de nombreux bienfaits; mais exposé à diverses préventions, aux violences des émeutes populaires et aux attaques d'hommes puissans, cet institut succomba. Ses membres séparés, dispersés, conservèrent long-temps les traditions du fondateur. « La vie d'un pythagoricien, dit Platon dans sa République, est devenue le synonyme d'une vie exemplaire. » Les derniers restes de cette brillante école disparurent vers l'époque des conquêtes d'Alexandre.

Epicure, à son tour, fonda à Athènes une école dont les disciples, suivant l'exemple des pythagoriciens, formaient une espèce de communauté. Il ne voulut pas, cependant, que les biens fussent mis en commun, parce qu'il craignait d'exciter la méfiance; mais chacun payait une partie de la dépense : elle était peu considérable, car chacun se contentait des alimens les plus simples. L'union la plus parfaite régnait entre eux; elle subsista même long-temps après la mort de leur maître.

Ces institutions, non plus que la communauté des repas prescrite à Lacédémone par Lycurgue, ne purent se perpétuer et s'étendre, sans doute parce qu'elles étaient contre la nature des choses et contre les idées religieuses reçues. Il n'appartenait qu'à une religion fondée sur l'égalité morale, sur l'esprit de sacrifice et le renoncement au monde, de créer, mais en dehors du siècle, des institutions de célibataires fondées sur l'esprit de charité et par conséquent perpétuelles.

Pythagore et Epicure n'ont rien écrit. Les ouvrages des autres philosophes qui ont traité de l'économie politique se réduisent à ce qui nous est parvenu de Xénophon, de Platon et d'Aristote. Nous les examinerons succinctement.

Xénophon, dans ses *Economiques*, après avoir défini l'économie, *l'art d'améliorer la maison*, déclare qu'il entend par *maison* toutes nos possessions et tout ce que nous tournons à notre avantage. Mais après avoir ainsi agrandi le cercle de la science, il la considère beaucoup plus en philosophe qu'en législateur, et s'attache au résultat moral bien plus qu'au résultat économique. C'est ainsi que comparant les carrières qui peuvent conduire à la fortune, il fait une peinture charmante de l'agriculture, source de bonheur pour les familles qui s'en occupent, et dont il montre l'intime alliance avec la force du corps, le courage, l'hospitalité et toutes les vertus. Les arts mécaniques, pour lesquels il a le premier indiqué les effets de la division du travail, lui paraissent au contraire justifier le mépris universel dont ils étaient alors l'objet, parce qu'ils débilitent le corps, altèrent la santé, abrutissent l'âme et énervent le courage. « *Les arts sordides*, dit-il, *sont infâmes*. »

Xénophon semble avoir pressenti le besoin de notre juridiction consulaire. Il voulait qu'on donnât des récompenses aux préfets du commerce qui expédient le plus vite les procès.

« Athènes, dit-il, a l'empire de la mer. Mais comme l'Attique tient à la terre, les ennemis la ravagent tandis qu'elle fait ses expéditions au loin. Les principaux laissent détruire leurs terres et mettent tous leurs biens en sûreté dans quelque île. La populace, qui n'a point de terres, vit sans aucune inquiétude. Mais si les Athéniens habitaient une île et avaient en outre l'empire de la mer, ils auraient le pouvoir de nuire aux autres sans qu'on pût leur nuire. » Vous diriez, fait observer Montesquieu à ce sujet, que Xénophon a voulu parler de l'Angleterre.

Du reste, dans tout le cours de son ouvrage, Xénophon développe un amour

du beau et de l'honnête, une douce philosophie et une piété sincère et tendre, qui en rendent la lecture très attachante et font aimer l'illustre philosophe guerrier. On regrette seulement, qu'à l'exemple de presque tous les philosophes du Paganisme, il ait payé son tribut d'approbation aux cruelles maximes du droit de la guerre. Il fait dire à Cyrus, parlant à ses soldats : « *Gardez-vous de retenir le bien d'autrui ; mais il existe un droit naturel sur la terre : c'est que les villes et les hommes pris à la guerre deviennent la propriété légitime du plus fort ; soyez victorieux et tout vous appartiendra ; votre seule humanité pourra faire don de quelque chose aux vaincus.* » Nous verrons plus tard Aristote fonder le droit de la guerre sur ce principe : « *Que la victoire est le résultat nécessaire de la vertu.* » Et Cicéron déclarer : « *Que le désir de commander pouvait être le légitime objet d'une guerre.* »

Sous le rapport moral et philosophique, Platon est, comme Xénophon, de l'école de Socrate, et se montre, ainsi que lui, illustre disciple d'un maître illustre ; mais il embrasse un ordre d'idées bien plus vaste dans son système d'économie politique.

Après avoir établi que les lois ne doivent avoir d'autres principes que ceux qui résultent des notions de la justice ; après avoir démontré qu'il existe une justice éternelle, ancienne et immuable comme Dieu dont elle émane, supérieure à la volonté et indépendante des conventions des hommes, Platon indique les institutions qu'il faut créer pour fonder un empire solide et durable, les soins qu'il faut donner à l'éducation des jeunes gens pour en faire des citoyens utiles et vertueux, l'attention que l'on doit apporter au choix des magistrats, les précautions qu'il faut prendre pour éviter les inconvéniens attachés à la forme de chaque gouvernement, enfin les vices qui conduisent les états à leur ruine ou les dégradent sous la tyrannie.

« Quel est, dit-il, le but d'un homme chargé de gouverner une république ? Ce n'est pas d'accroître ses richesses et son luxe, de reculer, par des conquêtes, les limites de ses provinces, d'effrayer les mers sous l'appareil menaçant de ses flottes, d'inspirer la terreur aux nations voisines par le nombre et la puissance de ses armées. Il se propose quelque chose de plus grand et de plus solide, c'est de travailler à son bonheur en la rendant vertueuse, et elle ne peut être vertueuse que par une piété sincère et une obéissance parfaite envers les Dieux.

« Il en est d'une ville, d'un état comme du corps humain. Les membres qui le composent ne sont pas tous également nobles, également apparens, également nécessaires ; cependant, ils servent tous, par un concours admirable, à la beauté, à la force, à la santé du corps.

« De même il existe entre tous les habitans d'un empire un rapport mutuel de secours qui forme une admirable harmonie. Le prince qui commande, les magistrats, les ministres, les généraux qui exécutent ses ordres, sont la tête, les bras et les organes les plus nobles du corps social ; mais que deviendraient-ils si, dans un ordre inférieur, il n'y avait d'autres membres destinés à fournir à leurs besoins ? Les soins de la Providence y ont pourvu d'une manière éclatante en établissant diverses conditions. Si tous étaient riches, il n'y aurait ni laboureurs, ni ouvriers ; si tous étaient pauvres, il n'y aurait ni princes, ni magistrats, ni généraux capables de gouverner l'état et de veiller à sa défense. C'est cette dépendance mutuelle qui a formé les villes, qui a renfermé dans l'enceinte des mêmes murs des hommes de professions, d'états et de conditions différentes ; tous également nécessaires, tous également recommandables, également dignes des soins et de l'attention de ceux qui gouvernent. De cette multiplicité de conditions, de professions, de talens resserrés par les mêmes nœuds, réunis par les mêmes besoins, naissent et résultent une harmonie et un concert qui forment la sûreté et la gloire des républiques. Ainsi, le législateur veillera sur cette chaîne harmonique que l'auteur de l'univers a établie entre tous ses ouvrages. »

Platon décrit avec une admirable profondeur la naissance et la cause des révolutions, la nature et la forme des gouvernemens, l'origine, les progrès et la décadence des états. Le tableau qu'il

offre des transitions et des moyens par lesquels une liberté exclusive dégénère nécessairement en une extrême servitude, est frappant de vérité et de ressemblance avec ce que nous avons vu dans des temps assez proches de nous.

Lorsqu'il expose, dans le livre II de la République, l'origine de la cité ou de la société humaine, il développe son système économique avec une clarté et une précision, qu'au jugement de M. de Sismondi, un disciple d'Adam Smith ne pourrait guère surpasser.

« L'intérêt réciproque, dit Platon, rapproche les hommes les uns des autres, et les oblige à réunir leurs efforts. » Il montre ensuite comment ce principe doit amener la division des métiers, comment chacun fit mieux la chose qu'il fit exclusivement, et comment tous produisirent ainsi davantage. Il est probable qu'il avait puisé cette observation dans l'organisation sociale des Egyptiens, où nous avons vu que la division du travail était érigée en principe. Le commerce est aux yeux de Platon le résultat des progrès de l'agriculture et des manufactures, et le premier encouragement qu'il demande pour lui c'est *la liberté*.

Il remarque que dans une ville où il n'y a pas de commerce, il y a la moitié moins de lois civiles. Montesquieu a confirmé la vérité de cette observation. « Le commerce, dit-il, introduit dans le même pays un grand nombre de conventions, d'espèces de biens et de manières d'acquérir. » Il faut donc plus de réglemens et de lois.

Platon distingue d'avec le commerce actif et entreprenant la routine sédentaire du boutiquier, qui se borne à débiter les biens que le marchand rassemble.

Du progrès seul de la société, Platon fait résulter l'opulence de quelques uns de ses membres qui se livrent à l'oisiveté, aux plaisirs de l'étude, justement *parce que les autres travaillent*. L'inégalité des biens, l'altération de la santé, celle de la justice et les besoins croissans des cités rivales, lui font conclure enfin qu'il doit exister une *population gardienne*, maintenue aux dépens du reste du peuple et par une participation au produit de son travail.

La pensée dominante de Platon, dans sa République, est de tout soumettre aux lois de la morale et de la justice.

« L'homme, dit-il, n'a pas été placé dans le monde pour ses seuls intérêts. Tous les hommes sont nés les uns pour les autres, afin de s'aimer et de s'aider par des services réciproques. On doit de la bienveillance et des secours, non seulement à ses parens, à ses amis, à ses concitoyens, mais encore aux étrangers; car il existe entre tous les hommes des liens sacrés établis par le ciel même, et qu'on ne peut rompre sans détruire de fond en comble la bienfaisance, la générosité, la bonté, la justice et la piété envers les dieux immortels. Ce sont eux qui ont fondé la société du genre humain, dont le lien le plus fort est de croire qu'il vaut mieux s'exposer aux maux de la vie que de faire tort à son semblable.

« Dans un temps de disette, un marchand de blé, suivi de plusieurs autres, arrive le premier dans un port, doit-il déclarer que d'autres marchands arriveront bientôt? ou peut-il n'en point parler pour mieux vendre son blé?—La décision est qu'il doit le déclarer, parce que le bien de la société humaine pour lequel il est né le demande. — Un homme a reçu un paiement en fausse monnaie, peut-il la donner à d'autres comme bonne la connaissant fausse? — Il ne le peut s'il est homme de bien. — Un autre vend un lingot d'or qu'il prend pour du cuivre. — Celui qui le marchande est-il obligé d'avertir le vendeur que c'est de l'or et peut-il n'acheter qu'un écu ce qui en vaut peut-être mille? — Il ne le peut en conscience. »

Dans une république fondée sur la vertu, Platon ne veut pas que l'on puisse *prêter à usure*. Il ne perd jamais de vue que la richesse n'a de prix qu'autant qu'elle peut contribuer au bonheur général de la société; il ne la considère point abstractivement, d'accord en cela avec tous les autres philosophes, et c'est pour ce motif, comme le fait remarquer M. de Sismondi, que leur point de vue est plus juste que le nôtre.

Quoi qu'il en soit, on est surpris, après un magnifique exposé de doctrines pures et vertueuses, et après une analyse lumineuse de l'origine de la société et de la formation des conditions diver-

ses, de voir le divin Platon établir dans sa République la communauté des biens et même celle des femmes, tout au moins pour *la population gardienne ;* on est affligé de le voir approuver l'esclavage et conseiller l'infanticide pour échapper à un excès de population. Ici, surtout, se manifeste ce reste d'erreur qui voilait encore les yeux des plus grands philosophes spiritualistes de la Grèce, et qui ne pouvait se dissiper qu'aux rayons de la lumière véritable.

Aristote s'est plus avancé que Platon dans la considération abstraite de la science, bien qu'il soit comme lui fidèle aux doctrines morales qui forment la base de leur philosophie.

Il donne à l'économie politique un nom plus propre à la désigner que celui adopté par les modernes. *Chrématistique* (χρηματιστική) *la science des richesses.*

Il définit les richesses : « *L'abondance des choses ouvrées, domestiques et publiques.* »

Il classe ainsi les principaux objets de la science du gouvernement : 1° *Les finances ;* 2° *la paix et la guerre ;* 3° *la sûreté du pays ;* 4° *l'importation et l'exportation ;* 5° enfin *la législation.* Mais il considère l'importation et l'exportation comme de la plus haute importance.

« Pour régler ce qui concerne cet objet, dit-il, il faut savoir de combien de subsistances le pays a besoin, ce qu'il produit, ce qu'il faut y introduire, quels accords et quels traités on doit conclure avec ceux à qui l'on est obligé de recourir ; car, envisagé sous ce point de vue, le commerce appartient à la science politique, et doit donner lieu, suivant les circonstances, à beaucoup de restrictions et d'encouragemens. »

On voit déjà, dans ces premières notions, que le grand philosophe avait embrassé de son regard universel non seulement les hautes questions d'économie politique que cherchent à résoudre les écrivains modernes, mais encore la science de *la statistique*, qui reçoit aujourd'hui des applications plus ou moins heureuses, et dont le perfectionnement peut devenir un puissant auxiliaire à toutes les sciences sociales et économiques.

Voici quelques uns des principes d'économie politique tracés par Aristote [1].

1° Il ne faut pas confondre l'espèce de science *du maître et de l'esclave* avec l'art d'acquérir. Celui-ci est un art véritable, qui a ses principes comme la chasse et la guerre.

2° *La spéculation naturelle* diffère de l'économie. La première fournit les objets de consommation et la seconde les emploie en dépense. A qui appartient-il de disposer des biens de la maison ? A la seule économie.

Ici, Aristote considère les besoins naturels des hommes (que la nature a faits à la fois carnivores et frugivores), comme établissant les diverses professions de pasteurs, de chasseurs et d'agriculteurs. « Ainsi, dit-il, éducation des troupeaux, agriculture, *brigandage*, chasse, pêche : voilà les moyens naturels à l'homme pour se procurer la subsistance ; je dis *naturels*, parce que le courtage et le commerce sont *factices.* » La guerre est un moyen d'acquisition *naturelle*, car la chasse est une partie de cet art. Ainsi, la guerre est une espèce de chasse aux bêtes et *aux hommes nés pour obéir et qui se refusent à l'esclavage : il semble que la nature a imprimé le sceau de la justice à de pareilles hostilités.* La chasse est une profession excellement noble, et qui a obtenu les honneurs divins à ceux qui s'y sont illustrés, tels qu'Hercule, Thésée et autres demi-dieux.

3° Il y a une espèce de richesse conforme à la nature, qui tient à la fois à l'économie politique et à l'économie privée. Il y a une autre espèce de biens qu'on appelle plus communément richesses ; l'art de les acquérir mérite plus particulièrement le nom de spéculation : ce sont ces produits artificiels que l'avarice accumule sans mesure et sans frein ; on confond quelquefois ces deux espèces de spéculation, à cause de leur affinité. Il est vrai qu'elles se touchent, mais leurs caractères ne sont pas les mêmes. La première est fondée sur la nature, la deuxième n'est que le résultat de l'industrie et de l'adresse ; c'est de celle-ci que nous allons traiter.

4° Tout objet de propriété a deux usages, usage *naturel*, usage *artificiel.* Le

[1] Politique, liv. I.

commerce d'échange des objets utiles à la consommation est naturel ; il a donné lieu au commerce artificiel.

5° La monnaie n'est pas par elle-même richesse et abondance ; la fable de Midas en est une preuve. Le besoin la fit inventer, lorsque les hommes s'éloignant progressivement, il leur devint difficile de s'aider, d'importer le nécessaire et d'exporter le superflu.

6° L'art *factice* est ce commerce de courtage, qui procure la richesse uniquement par le trafic, et dont la monnaie paraît l'agent naturel. Cet art factice d'amasser des richesses n'a pas de fin déterminée. Il est dans la nature de l'économie que toute espèce de richesse ait sa limite ; mais ce qui se passe sous nos yeux est l'opposé de ce principe. Tous ceux qui emploient l'argent comme moyen de spéculation, acquièrent, entassent sans mesure. Pourquoi ? Parce que les deux espèces de spéculation se touchent. L'une s'arrête à sa fin, l'autre tend à accroître la richesse dans une progression indéfinie. D'où vient ce renversement de principe ? De ce qu'on ne pense qu'à vivre, sans s'inquiéter de bien vivre. Le désir de la vie est infini. On veut posséder à l'infini les moyens de vivre. Ceux qui aspirent à la gloire de bien vivre ne laissent pas de rechercher les plaisirs du corps ; mais ce sont les richesses qui procurent ces jouissances. Voilà ce qui a donné lieu à l'espèce de spéculation factice, qui ne s'occupe que de l'argent. Il y a donc une spéculation hors de la nature, qui n'a ni *but fixe*, ni *mesure*.

7° La spéculation *naturelle*, essentielle à nos besoins, est un art noble et honorable ; la spéculation *artificielle* est justement méprisée, parce qu'elle n'est pas dans la nature, et qu'elle n'existe que par l'avarice des hommes qui l'ont créée.

L'art de la spéculation *naturelle* embrasse plusieurs branches de première nécessité, entre autres l'agriculture et presque toutes les parties de l'histoire naturelle.

La spéculation *artificielle* embrasse plusieurs branches, dont voici les principales : 1° Le commerce. 2° Les opérations d'argent qui produisent intérêt. 3° Les salaires du travail. 4° L'art d'exploiter les productions renfermées dans le sein de la terre.

8° Dans le système d'Aristote, la spéculation ou *chrématistique* diffère de l'économie, en ce que la première consiste à chercher et à augmenter, et la seconde à se servir.

« Les richesses, dit-il, ne doivent point être multipliées à l'infini. Qu'on donne à un homme toutes les richesses qu'il désire, et tous les hommes seront indigens et pauvres. Solon s'est trompé lorsqu'il a dit qu'il n'y avait point de limites aux richesses, à moins qu'il n'ait voulu parler de celles qui sont purement humaines et artificielles, telles que celles produites par le commerce et les échanges. De celles-là on peut dire qu'il n'y a aucune limite aux désirs des richesses formés par les tristes mortels ; mais de telles richesses, par cela même qu'elles sont de l'argent, ne sont pas de véritables richesses. » « L'avarice et la cupidité datent de l'invention de l'argent monnoyé. —Le numéraire doit être en petite quantité dans les états et suffire seulement aux échanges. — Trop souvent il est destiné à l'usure et aux gains illicites. — L'usure est odieuse et contre nature. »

9° Outre la chrématistique *naturelle* et *artificielle*, Aristote en indique une troisième mixte, qu'il croit pouvoir appeler *métallique*, parce qu'elle se compose des produits du bois, des métaux, du feu et de l'industrie.

10° Aristote distingue les travaux des hommes, 1° en *très artificiels* (*artificiosissimas*), dans lesquels la valeur de la chose n'est rien que par l'intelligence de plusieurs. — 2° Où les corps sont souillés (*sordidissimas*). — 3° Les *serviles*, où le travail matériel est tout et l'intelligence nulle. Enfin, les *très ignobles*, parce qu'ils n'ont besoin d'aucune vertu. Ainsi, plus un métier demande d'art et de combinaison, plus il est *honnête* ; plus il déforme et abâtardit le corps, plus il est *avilissant* ; plus il exige exclusivement de forces physiques, plus il est *servile* ; enfin, moins la main d'œuvre a de vertu, plus la profession est *ignoble*.

11° Aristote place le *monopole* au rang des moyens d'acquérir la richesse, mais il le considère comme très préjudiciable à la société.

Telles sont les principales idées d'Aristote en économie politique. On voit combien son esprit, riche en définitions et en distinctions, a su classer avec méthode les différentes manières d'acquérir, par l'agriculture, par les arts mécaniques et par l'intérêt des capitaux, et il est facile d'apprécier à quel point étaient justes, nettes et précises ses notions sur la nature et le but de la science. Sous de nombreux rapports, on doit vivement regretter que ses écrits spéciaux sur la chrématistique proprement dite (car il ne s'en est occupé qu'accessoirement dans son *Traité de la République*), ne nous aient pas été conservés. Le texte grec de la plus grande partie de ses deux livres sur *les Economiques* a péri, et l'ouvrage ne repose plus que sur la foi douteuse d'une traduction latine de Léonard Bruni d'Arezzo, dit l'Arétin, et d'une autre traduction latine que Cyriaque Strozzi prétend avoir faite sur un manuscrit arabe, et d'après laquelle il a cherché à compléter les idées d'Aristote sur *la Politique*. On s'aperçoit aisément que ces nouveaux livres ne peuvent appartenir à l'illustre philosophe. — Le second ne se compose guère que d'une énumération bizarre de tous les expédiens employés par des tyrans, des gouvernemens ou des villes libres, pour lever de l'argent dans des momens de détresse. Toutes les inventions modernes de l'esprit fiscal trouveraient là des modèles et des exemples. Ils sont rapportés, bons ou mauvais, jusqu'aux plus violens et aux plus extravagans, pêle-mêle, sans ordre, sans blâme et aussi sans approbation, comme des recettes que les hommes d'état peuvent consulter et employer au besoin. Cette seule énonciation suffit pour écarter le nom d'Aristote de cette publication pseudonyme.

Ainsi que nous l'avons fait remarquer, les écrits de Xénophon, de Platon et d'Aristote sont les seuls qui nous restent sur *l'Economie politique* des Grecs. Stobée a donné des fragmens d'auteurs qui avaient traité de *l'Economie domestique*, tels que Hiéroclès, Byson et Callicratidès; mais il ne paraît pas qu'ils eussent étendu leurs vues au delà du gouvernement de la maison et de la famille.

A Xénophon, à Platon et surtout à Aristote appartient donc l'honneur d'avoir les premiers créé la science de l'économie politique. Quoique Aristote ait souvent critiqué le système de son maître, il est d'accord avec lui sur le but principal. L'un et l'autre regardaient la politique comme le complément et l'auxiliaire de la morale, et l'ordre social dans sa perfection comme le moyen le plus sûr d'arriver au bonheur par la vertu. « La morale, dit Aristote, c'est la *justice*, la justice est l'ordre de la société, et le gouvernement c'est l'organisation de l'ordre social: c'est donc aux gouvernemens surtout que la morale doit être appliquée. »

Platon est parti du même principe. Aristote en déduit une conséquence grande et vraie, *c'est que les gouvernemens doivent avoir pour base la vertu.*

Toutefois, et malgré la sublimité de ces principes, on voit les deux philosophes soutenir les droits les plus révoltans de la force, le droit de la guerre et de l'esclavage, et consacrer la loi de la nécessité. La science du *maître*, suivant Aristote, se réduit à *savoir user de son esclave.* « La violence, dit-il ailleurs, est le résultat nécessaire de la vertu. » Platon recommande d'ordonner avec justice aux esclaves, mais il refuse à ceux-ci *le droit de défense naturelle.* Cependant, Solon avait cherché à adoucir le sort des esclaves à Athènes, en leur donnant le droit de citer leurs maîtres en justice pour mauvais traitemens.

Nous le répétons, il n'avait été donné à ces deux plus beaux génies de l'antiquité que d'entrevoir la vérité morale. La perfection ne devait et ne pouvait appartenir qu'à une philosophie révélée par Dieu même.

Au reste, la philosophie de Platon et celle d'Aristote, modifiée selon les principes du Christianisme et appliquée aux sciences politiques et sociales, a régné en quelque sorte en souveraine dans les théories des gouvernemens catholiques jusqu'au dix-huitième siècle, époque où la philosophie anglaise, importée par Voltaire et les fondateurs de l'Encyclopédie, fit irruption en France et en Europe; et en rapprochant les écrits des deux philosophes grecs, non seulement des doctrines de Quesnay et de ses disciples,

mais de celles des écrivains qui ont exercé la plus haute influence dans la législation et dans l'économie politique (Montesquieu et Adam Smith), on s'apercevra combien ceux-ci ont emprunté aux ouvrages de Platon et d'Aristote. Adam Smith, surtout, y a puisé ses principales théories sur la division du travail et sur les sources de la richesse. En admirant le rare talent avec lequel il a complété, développé et appliqué à l'époque actuelle les systèmes des deux grands philosophes, et sans vouloir rien enlever à son mérite et à sa renommée, il peut être permis de rendre aujourd'hui à la sagesse de l'antiquité cet hommage de vérité et de justice.

Le vicomte ALBAN DE VILLENEUVE-BARGEMONT.

LETTRES ET ARTS.

COURS D'ÉTUDES SUR L'ART ANTIQUE.

PRÉLIMINAIRES.

I. De l'Esthétique et de son rôle.
II. Origine de l'art dans le monde primitif.

I.

De l'Esthétique et des Théories dans l'art.

Le premier écrivain qui ait porté sur les monumens antiques le regard d'une critique profonde est Winkelmann; il embrassa dans ses recherches les trois arts du dessin, jugea avec une grande force tout ce qui se trouve placé en dehors du Christianisme, et créa une critique positive, où jamais la théorie ne perd de vue la réalité. Mais bientôt Lessing, dans son *Laocoon*, tâcha de préciser davantage l'idée du beau, d'après les anciens. Il étudia l'art par sa pensée au lieu de l'étudier par ses yeux, et l'esthétique parut.

Timide encore, elle se tient cachée dans la philosophie jusqu'à ce qu'enfin Baumgarten la tire de ses ténèbres, la sépare de l'exégèse qu'il rend comme en dédommagement à la philosophie; et ces deux sciences, en quelque sorte créées par lui, envahissent pour un demi-siècle la littérature allemande.

Solger, Sulzer, Heyne, Bodmer, Gottsched, Breitinger, Ramler, se débattent dans leurs ouvrages pour arriver à des conclusions invariables sur le beau. Jean Paul lui-même lutte comme un géant de lumière au milieu de ce chaos, et finit par désespérer de cette science. Bouterweck, Ficker, Heydenreich, Pœster, Kœnig, Tœlken, Griepenkel, Schlegel, etc, n'en continuent pas moins leurs travaux d'esthétique, mais en la jetant de plus en plus dans le domaine de l'histoire, et s'éloignant des régions où Baumgarten s'est perdu. Ce puissant dialecticien avait défini d'abord l'esthétique : *ars cognitionis sensitivæ*; mais nous n'avons nulle connaissance abstraite du beau, il ne nous est connu comme forme que d'une manière concrète, c'est-à-dire par les ouvrages de la nature. C'était donc se placer dans le vague. Baumgarten, pour s'en tirer, explique sa première définition par cette seconde : *ars pulchrè cogitandi*. Or, l'esthétique, en suivant cette nouvelle voie, s'envola dans les régions de l'idéal et perdit la terre de vue. C'est qu'en effet il est aussi impossible de fixer les lois irrévocables du beau par rapport à l'homme qu'il le serait d'immobiliser l'esprit humain. Des théories *à priori* sur l'art, qui est une chose essentiellement expérimentale et progressive, ne peuvent être que fausses.

La révélation précède tout culte qui renferme en lui un principe quelconque de vie. Pour l'art, l'inspiration intime précède de même toute exécution, elle

travaille sans système; les yeux en apparence bandés, et la foi à sa propre activité est son seul guide. Prétendre fixer les règles, par lesquelles il faut qu'elle procède, serait envahir sur la liberté du génie; ce serait comme si une académie voulait créer une religion.

Aussi les théories sur l'art ne viennent-elles que long-temps après la période créatrice, formuler les principes imposés par les monumens déjà existans; elles n'ont d'autre droit que de les juger d'après les motifs qu'ils ont eux-mêmes choisis, et de discerner quels faits dans ces motifs troublent ou produisent l'harmonie : mais nul ne peut fixer comment le beau s'engendre; il est un fait divin, comme le vrai. Le protestantisme seul pouvait en venir jusqu'à espérer de créer l'esthétique dans le sens radical du mot, c'est-à-dire élevée au dessus de la critique historique. Aujourd'hui cette guerre gigantesque s'est assoupie; le génie des théories s'éteint de plus en plus, même dans sa chère patrie allemande. On reconnaît que la pierre de touche pour la théorie de chaque art est sa propre histoire. Ainsi l'on retourne de toutes parts à la tradition, c'est-à-dire en définitive au catholicisme.

Mais cet esprit critique ou *conservateur* ne vient également que quand l'arbre planté, à l'insu de l'homme, par le Verbe d'en haut, a grandi sous l'œil du père commun, et que son souffle a passé pour abattre en quelque sorte les fruits mûrs. Alors chargé de préparer une moisson nouvelle, paraît l'âge qu'on appelle *critique;* il émonde les branches luxuriantes, afin de prévenir l'épuisement de l'arbre sacré, et d'empêcher qu'il ne se dessèche. Or, aussi bien que l'art lui-même, la critique est subordonnée à la croyance religieuse. C'est pourquoi les principes qui dirigeaient l'art grec et ceux qui président à l'art moderne ne peuvent avoir entre eux plus de rapports que n'en ont le Paganisme et le Christianisme. Même dans ces deux grandes époques du monde il est clair que l'Orient et la Grèce, le moyen âge et les temps nouveaux travaillèrent dans des principes différens qui, bien que déduits logiquement les uns des autres, ne se ressemblent pas plus que les prémisses d'un syllogisme ne ressemblent à la conclusion.

Chaque époque organique a donc eu son style et sa théorie spéciale, plus ou moins claire et mathématique, plus ou moins poétique et inspirée, c'est-à-dire, plus ou moins remplie de la parole de vérité.

L'art oriental, enfant dans les langes, captif d'une imagination ténébreuse, n'a pu atteindre qu'une personnalité muette et sans caractère, une forme conventionnelle, symbolique. Rarement cet art se propose l'imitation de la nature, mais seulement l'hiéroglyphe ou écriture de l'idée. L'artiste n'est encore qu'un ouvrier, un scribe national ou privé, répétant les traits qu'il apprit à tracer. Les Grecs libres viennent enfin, et mettent le beau idéal ou la caractéristique à la place de l'hiéroglyphe. C'est une théorie toute nouvelle, par laquelle l'artiste est, pour la première fois, livré en partie à sa propre inspiration. Le symbolisme touche à sa fin. Mais cette caractéristique de chacune des forces ou des qualités de l'être, objet de l'idéal hellénique, ne saisit encore que l'ensemble moral de l'individu, de même que l'ensemble de sa forme. Il prend dans le portrait naturel ce qui est essentiel, et, pour le mieux faire ressortir, laisse le reste; comme Homère qui, afin de grandir ses héros, les présente surmontant de toute la tête les simples guerriers, qui roulent, ainsi que des flots obscurs, autour d'orgueilleux rochers.

La personnalité humaine et la ressemblance du portrait ne deviennent complètes que par le Christianisme. C'est lui qui rend enfin à l'homme réhabilité sa domination sur la nature, dont il ressaisit toutes les branches. L'art ne se propose plus le beau seulement, mais le vrai; tout ce qui a vie est appelé à jouer son rôle dans le grand drame chrétien. Il n'y a plus d'idéal, plus de style préfixé et inviolable; à leur place règne la liberté. Les types historiques seuls restent obligatoires, parce qu'ils sont vrais. Ainsi l'esprit humain a centuplé de puissance dans les arts d'imitation.

La même marche se dévoile dans l'architecture, bien que cet art semble devoir conserver à jamais son principe d'i-

mitation abstraite et non réelle de la nature : car chaque fois qu'il s'est absorbé dans elle, il n'a donné pour résultat que l'inertie : témoins ces montagnes creusées de l'Indostan, immenses et informes blocs architectoniques. Il semblait que l'architecture primitive fût comme un de ces arbres du Gange, qui, retombant incessamment sur eux-mêmes, transforment leurs branches en racines, et prolongent en tous sens autour de leurs troncs des labyrinthes de berceaux irréguliers; il fallait que les Grecs vinssent soumettre toute cette végétation grandiose, mais bizarre, à l'exactitude du compas, et créer l'harmonie par la rigueur logique. A cette architecture en quelque sorte mutilée, mais mélodieuse, d'Athènes, les chrétiens viennent rendre la liberté, l'imagination, le domaine entier de la nature, sans pour cela lui ôter l'harmonie. La théorie du beau architectural comme du beau dans la sculpture, subit par les Grecs une seconde transformation, puis une troisième par le Christianisme. Il n'y a donc de théories possibles que celles que l'histoire impose.

Aucune nationalité complète dans l'histoire n'a manqué d'art pas plus que de poésie. Le beau idéal existe partout où une pensée quelconque, belle et grande, arrive à l'âme par l'intermédiaire d'une forme. Car le beau idéal est ce qui fait frissonner d'amour et de respect, en nous révélant dans un objet visible la présence et le contact du divin. Ainsi la religion est la source première et le culte la forme la plus générale du beau. La vie profane ou extérieure n'atteint le beau, qu'en tant qu'elle devient le reflet libre et mobile de l'éternel repos divin. La symbolique religieuse, ou l'ensemble des formules plastiques de la croyance d'un peuple est donc la première base de ses arts. Après elle vient la poésie; Calidasa, les Hermès d'Egypte, Homère, Virgile, le Dante ont inspiré, chacun sur un point du globe, des milliers de monumens de peinture et de statuaire. Le Dante a créé plus de merveilles qu'Homère lui-même; il a inspiré tout l'art italique du moyen âge. Mais la poésie de l'image pensée, si l'on nous permet cette expression, et la poésie de l'image sentie par les yeux, sont deux choses bien différentes. L'une possède toute la force du Verbe, et vole à l'âme directement, l'autre est muette (*muta poesis*), et faute d'ailes est obligée de rester sur la terre.

La troisième base de l'art est l'histoire universelle et nationale. Ceci est déjà pour les besoins nouveaux de la personnalité moderne, et de l'art chrétien, beaucoup plus profondément entré dans l'humanité que l'art antique. On cite, il est vrai, les Athéniens qui avaient déjà fait peindre sur les murs du portique, leurs combats et leurs triomphes, comme firent plus tard les papes au Vatican, les Vénitiens et les Génois au palais de leurs doges, les Padouans, les Florentins, et toutes les républiques des temps féodaux dans leurs hôtels-de-ville. Mais l'entreprise des Athéniens resta une exception contre laquelle protestent les faits généraux de l'humanité antique. Elle tenait encore trop aux symboles, pour trouver du charme à l'histoire pure, sans mélange de mythologie.

Par cette raison aussi la peinture, art beaucoup plus réaliste que la statuaire, n'atteignit point un large développement ni une grande puissance d'effets populaires. La sculpture, moins vivante, est plus appropriée à l'expression des symboles religieux; elle tend à immobiliser la pensée, à fixer l'homme dans ce qui est accompli; aussi fut-elle de tout temps appelée de préférence à décorer les monumens des morts. La statue tient davantage du repos des décédés; le portrait peint rappelle au contraire l'activité de l'homme vivant. C'est pourquoi les grands événemens du présent et de l'histoire trouvent sous le pinceau leur expression la plus naturelle; il est le véhicule des désirs et des pensées qui germent pour l'avenir; il est dans l'art l'organe rénovateur.

Mais le Christianisme, qui est la rénovation complète, pourra seul dégager la peinture de l'esclavage du symbole où la retenait le Paganisme, et la séparer de la sculpture dont elle n'était qu'une branche chez les Grecs, ainsi que, dans le monde oriental, la statuaire elle-même n'avait été qu'une dépendance, et comme une excroissance informe de l'architecture.

Ce cours se partagera donc naturellement en deux grandes parties : l'art oriental et l'art grec-romain. Nous n'avons point la prétention d'offrir ici une *histoire* proprement dite de l'art chez les anciens ; trop de choses nous manquent encore pour oser embrasser un aussi vaste cadre. Nous nous bornerons à mêler nos observations propres en petit nombre aux analyses critiques des grands ouvrages italiens, anglais et allemands sur ces matières, qui n'ont pas encore été traduits dans notre langue, et que la majorité du public français ne connaît pas. Ainsi, dans tous les cas, ce sera rendre un service à notre littérature. Nous citerons constamment nos autorités.

II.

Origine de l'Art antique.

C'est évidemment dans les hiéroglyphes qu'il faut aller chercher l'origine de l'art ; car l'hiéroglyphe lui-même, comme les peintures et les statues, n'est à son origine qu'une imitation grossière de la nature. Toute la science humaine découle de cette écriture mystérieuse du monde primitif. Son étude est donc bien importante, et l'on ne peut raisonnablement espérer d'arriver à une véritable philosophie de l'histoire, que quand les hiéroglyphes auront été déchiffrés. Trois grands peuples se sont disputé l'honneur d'avoir trouvé les premiers la clef pour les lire. A Champollion, dont s'enorgueillissait la France, les Anglais opposaient le docteur Young, auteur du travail intitulé : *Account of some recent discoveries in hierogl. litter.* (Londres, 1823). De leur côté, les Allemands présentent le célèbre Spohn, qui, dans ses précieux Mémoires, avait déjà posé des principes solides pour expliquer ces énigmes ; puis son savant élève Seyffarth, actuellement professeur à Leipzig, qui, dans son grand ouvrage *Rudimenta hieroglyphices* (Lips., 1826), a atteint des résultats nouveaux, plus avancés sur certains points que ceux de Champollion. Et enfin, M. Kopp, dont la vaste érudition dans ses *Schriften der vorzeit* (Mannheim, 1819), embrasse l'universalité des hiéroglyphes primitifs. Nous nous appuierons surtout de ces deux derniers auteurs moins connus du public français. Mais avant tout, caractérisons, d'après l'écrivain à qui l'on ne conteste plus la gloire d'avoir ouvert ce champ immense de recherches, caractérisons, dis-je, d'après M. Champollion, cette première écriture du genre humain.

« Les textes hiéroglyphiques offrent l'image de toutes les classes d'êtres que renferme la création. On y reconnaît la représentation des divers corps célestes, le soleil, la lune, les étoiles, le ciel, l'homme à tout âge, de tout sexe, de tout rang, dans toutes les positions que son corps est susceptible de prendre, soit dans l'action, soit dans le repos ; ailleurs, les divers membres qui le composent isolément reproduits ; les quadrupèdes, soit domestiques, tels que le bœuf, la vache, le veau, le bélier, le cheval, le porc, le chameau ; soit sauvages, tels que le lion, la panthère, le chacal, le rhinocéros... le lièvre... Une foule d'oiseaux... de reptiles... de poissons... d'insectes... de végétaux, de fleurs, de fruits... d'instrumens... armes... chaussures, coiffures, meubles, ustensiles... Outre cela, un nombre assez considérable de formes géométriques est admis parmi les élémens de l'écriture sacrée. Les lignes droites, courbes ou brisées, des angles, des triangles, des quadrilatères, des parallélogrammes, des cercles, des sphères ; des polygones y sont fréquemment reproduits... L'imagination vient à son tour créer des êtres fantastiques, des corps humains unis aux têtes de divers animaux, des serpens, des vases même montés sur des jambes d'homme... Tous ces signes se trouvent constamment mêlés ensemble, et une inscription hiéroglyphique présente l'aspect d'un véritable chaos. Rien n'est à sa place ; tout manque de rapports. Les objets les plus opposés dans la nature se trouvent en contact immédiat, et produisent des alliances monstrueuses. Cependant, des règles invariables, des combinaisons méditées ; une marche systématique dirige... ces tableaux si désordonnés... »

Le père Kircher dans son *Œdipus*, ouvrage colossal pour le temps, malgré les erreurs dont il est plein, avait le pre-

mier tenté de lire les hiéroglyphes des obélisques de Rome. Le mauvais succès de ses efforts avait dégoûté les savans ; l'Europe renonçait presque à jamais rien savoir sur ces littératures et ces arts antéhistoriques, lorsque les Français de l'expédition d'Egypte découvrirent, sur la fameuse pierre de Rosette, un texte hiéroglyphique, accompagné de sa traduction grecque. On put alors s'élever du connu à l'inconnu. Il en résulta le premier ouvrage de Champollion, ou *l'Egypte sous les Pharaons ;* puis, sa *Lettre à M. Dacier*, *relative à l'Alphabet des hiéroglyphes phonétiques*, qui constata l'existence d'une classe nombreuse de signes graphiques primitifs, destinés à rendre les sons humains (φονοι), et qui ne sont nullement idéographiques ou symboliques, mais absolument arbitraires. Et enfin parut son grand travail : *Précis du Système hiéroglyphique*, et qui fut la première grammaire des hiéroglyphes. Ce livre distingue, comme avait déjà fait saint Clément d'Alexandrie, trois genres d'écriture : la démotique ou épistolographique, écriture du peuple, usitée pour les besoins communs de la vie ; l'hiératique, écriture sacerdotale, usitée dans les livres ou papyrus ; et l'hiéroglyphique, écriture monumentale, ou sculptée sur les frises et les façades des temples, et dont les deux premières ne sont que le reflet et l'abrégé en quelque sorte tachygraphique. Ces hiéroglyphes, proprement dits, exécutés en plein dessin, et nécessitant pour être écrits une main habile et spéciale, celle des artistes scribes, chargés de sculpter les monumens publics, ne pouvaient être pour le peuple un langage secret, puisqu'ils étaient la source d'où il tirait sa propre écriture cursive ou démotique. Cependant, on a cru distinguer dans cette dernière des tournures et des formes qui témoigneraient d'une origine primitivement distincte de l'hiéroglyphe sacerdotal et dominant. D'où il suivrait que la caste du peuple et celle des prêtres auraient été deux races d'hommes primitivement séparées, et dont l'une plus civilisée aurait subjugué l'autre, triste histoire qui se répète sans aucune exception au berceau de toutes les nations, et dont le Christianisme seul peut par sa lente action éteindre les conséquences.

Mais ces trois écritures, purement symboliques, auraient éternellement tourné dans un cercle vicieux, sans pouvoir atteindre à l'expression de la pensée pure, si l'écriture phonétique ou des sons n'était venue à leur secours, et ne leur avait apporté un alphabet déjà tout formé. Presque dans chaque symbole le signe phonétique descend comme l'âme dans son corps. Comment put s'accomplir ce grand hymen ? L'histoire n'en a point gardé le souvenir. Seulement, loin que l'esprit humain ait procédé de l'image à la parole, des sens à l'esprit, de l'abrutissement à la philosophie et à la religion, ces monumens prouvent, suivant Champollion, que l'alphabet phonétique ou des sons et des lettres est le germe de l'écriture hiéroglyphique ; et Seyffarth, allant plus loin, établit que les Egyptiens durent avoir les lettres avant d'inventer leurs symboles hiératiques ; et ce n'est, dit-il, que quand ils voulurent écrire cet alphabet plus élégamment et d'une manière qui frappât les sens, qu'ils arrivèrent peu à peu à l'hiéroglyphe, pure calligraphie hiéro-grammatique. Les hiéroglyphes seraient donc des symboles, non pas déduits, mais déviés, d'une écriture alphabétique antérieure, contemporaine d'une religion primitive ou révélée, qui aurait été refoulée par les faux prophètes, fondateurs des cultes idolâtriques, avides de satisfaire les sens de l'homme afin de mieux l'asservir, et dont l'acte le plus décisif dut être de retirer l'alphabet de l'usage populaire, pour y substituer des milliers d'images ou symboles muets, qui, ne parlant qu'aux yeux, firent rentrer dans les ténèbres de l'initiation la science universelle.

Un signe, pure image de la chose signifiée, devenant tout-à-coup l'écriture même de son nom, ou un hiéroglyphe passant à l'état phonétique, serait une chose impossible, si l'alphabet des sons n'avait précédé et appris à écrire le nom des choses. C'est ce qui a fait dire à Champollion, dans son *Précis du système des hiéroglyphes :* « On a cru que l'écriture alphabétique a pu naître de l'écriture représentative pure. Mais, comment concevoir qu'une écriture qui n'a

aucune sorte de rapport direct avec la langue, qui peint les objets et non les mots, ait pu produire un système de peinture des sons? Toute écriture seulement représentative, quelque parfaite qu'on la suppose, n'exprimera jamais analytiquement la proposition la plus simple; elle ne saurait l'exprimer qu'en masse. Elle n'est point susceptible de suggérer l'idée d'un système de signes propres à noter les uns après les autres les élémens de chacun des mots. »

Il est clair que l'alphabet primitif, disparu peut-être lors de la dispersion des peuples et des premières émigrations militaires ou conquérantes, avait dû précéder ces informes essais. Les signes phonétiques, image d'objets matériels, ne furent que la transformation de signes préexistans ou de lettres déjà formulées. Aussi l'Egypte attribue-t-elle au révélateur divin de toutes ses sciences, à Thoth ou à Hermès, l'invention des seize lettres primitives de l'alphabet, découvertes, suivant les Grecs, par Cadmus.

Ces seize caractères, a, b, g, d, e, i, k, l, m, n, o, p, r, s, t, u, les seuls dont on ne puisse attribuer l'origine à aucun personnage historique, renferment tellement tous les sons articulables par la bouche humaine, que les huit autres lettres adjointes à ces premières par Simonide et Palamède en Grèce, et toutes les variantes innombrables des alphabets des autres peuples n'en sont que des nuances, des émanations, ainsi que le prouve M. Letronne.

Il n'y a qu'une inspiration divine illuminant l'esprit humain, sans qu'on puisse en rien l'expliquer par les lois naturelles de l'intelligence, qui ait pu produire dès l'origine une aussi profonde synthèse. C'est donc à tort qu'un des plus grands orientalistes allemands, M. Kopp, a lancé contre ceux qui prétendent que l'alphabet ne peut sortir de l'hiéroglyphe, son beau mémoire: l'*Ecriture issue des images* (Schrist ans bild). On ne peut nier, après l'avoir lu, que tous les alphabets actuellement existans, grec, hébraïque, phénicien, syriaque, chaldéen, arabe, tunique, ne soient sortis par une lente corruption des images et des symboles. Mais ces derniers n'étaient eux-mêmes que le débris d'un grand naufrage de science anté-diluvienne, dont ils avaient su retirer l'alphabet. On conçoit que ce fondement de l'esprit humain, une fois perdu par la chute de l'homme dans la sensualité ou l'oubli de l'intelligence, ce fut aux arts à le reconquérir, en spiritualisant de plus en plus leurs formules; et chaque pas qu'on leur voit faire dans cette nouvelle route, doit être considéré comme un progrès, jusqu'à ce que l'écriture soit recouvrée. Ainsi, toute littérature se dégage de l'art hiéroglyphique, premier essai de reconstruction de la pyramide écroulée de la science.

Avant Kopp, Champollion avait déjà trouvé de très grands rapports entre l'alphabet figuratif des Egyptiens et l'alphabet hébreu. Poursuivant cette idée, un savant prussien, Sickler, a fait sur cette question un précieux travail, qui mériterait d'être plus connu chez nous. Son livre, en deux parties, est intitulé: *Die heilige priester sprache der Egyptier alsein dem semitischen sprachstamme nahrerwandter dialekt, ans historischen monumenten erwiesen*. 1822 et 24.

Nous donnerons ici quelques exemples de ces symboles employés, par corruption, comme lettres alphabétiques:

L'aigle ou l'ibis d'Hermès, révélateur des seize caractères primitifs, ou bien un bras étendu, figure l'A.

Un œil avec son sourcil l'E.

Deux plumes ou feuilles l'I.

Une chouette (nycticorax) l'U.

Un vase ou cassolette le B.

Une flûte le C.

Une hache ou un triangle le K.

Un lion couché la lettre L.

Une ligne brisée l'N.

Un carré le P.

Une bouche ouverte l'R.

Une ligne droite, recourbée par en haut, l'S.

Une main le T.

Sur ces diverses interprétations, les orientalistes paraissent maintenant d'accord. En outre, chaque dieu avait son emblème ou son nom, rendu par une figure d'animal, qui devenait ainsi phonétique. Le scarabée signifiait le soleil; le bœuf, le bouc, le serpent, etc., étaient autant de noms de divinités particulières. Cette première déviation servait de passage à une autre série d'hié-

roglyphes, composés de groupes à la manière chinoise, et où chaque forme complète exprimait une idée entière. L'épervier était l'âme humaine, l'idée d'un espace fixe ou d'un lieu étroit rendu par une chouette, celle de mère par un vautour, celle de fils par une oie ou par une ligne perpendiculaire, tandis que l'idée de roi s'exprime souvent par un aspic ou serpent qui s'alonge en ligne horizontale. Mais beaucoup d'autres signes avaient évidemment leur origine hors de l'image : c'est ce dont on se convainc pleinement par l'examen des tables, où M. Seyffarth compare les lettres phéniciennes, c'est-à-dire, l'alphabet déjà presque tout rationnel, attribué à Cadmus, avec les lettres démotiques, hiératiques, hiéroglyphiques, et enfin avec les anaglyphes, qui sont l'image la plus développée, la plus naturelle de l'objet. Un grand nombre de caractères y sont clairement isolés, et ne peuvent se déduire du symbole ou figure de la chose signifiée ; et ils se répètent si souvent, qu'on peut, sans manquer à l'esprit critique, les regarder comme point de départ, comme fondement des hiéroglyphes primitifs chez ces peuples.

Il est vrai que le système hiéroglyphique égyptien semble déjà bien plus parfait que celui des Chinois. Quoique cette écriture ne soit pas encore syllabique, les diverses inflexions du signe en changent déjà le sens et expriment les modifications de la parole. La main fait successivement, d'après Champollion, *t* seul dans Trajanos, *tô* dans Autocrator, *ti* dans Tiberios. Le carré fait *p* seul dans Ptolémée, *pi* et *phi* dans Philippe. Le vase à parfums fait *n* dans Antoneinos, *ne* dans Néron, *no* dans Trajanos. La bouche ouverte, signe de l'*r* simple, signifie *ra* dans Autocrator, *rio* dans Tiberios, *ro* dans Kaisaros, *re* dans Bérénice.

Ces lettres en même temps figuratives et phonétiques ou expressives du son, varient donc dans le cours du texte, sous forme de déclinaison.

Bien différente se déroule l'écriture chinoise, composée de caractères primitifs et de caractères dérivés ; les uns, images simples et grossières des objets physiques ; les autres combinés pour former des images complexes, expression d'une nouvelle élaboration d'idées.

Au contraire, les caractères simples ne se combinent point entre eux chez les Egyptiens ; ils restent eux-mêmes, mais se déclinent en quelque sorte, et varient leur position comme un verbe en se conjuguant varie ses finales, pour rendre les différens modes de l'être. Aussi Champollion n'a-t-il trouvé en Egypte que 864 signes élémentaires ou radicalement différens. Remusat nous en montre un bien plus grand nombre en Chine.

Les mots de la langue chinoise sont « très courts, dit ce dernier, ou même monosyllabiques, commençant par une articulation et finissant par des voyelles ou des diphthongues pures ou nasales... Cette langue se compose de 450 syllabes, qui sont portées à 1203 par la variation des accens, et servent de prononciation à plusieurs milliers de caractères. »

Ainsi, les quelques centaines de mots élémentaires ou syllabes dont se compose cette langue, ayant été fixés par des signes symboliques, les Chinois firent abstraction de leur signification réelle, pour les marier ensemble comme simples signes phonétiques, et en faire sortir des caractères mixtes, expression d'idées nouvelles et de mots nouveaux dont cette *écriture syllabique* indiquait par elle-même la prononciation. « Ces caractères mixtes, dit l'auteur que nous venons de citer, dans ses *Elémens de grammaire chinoise*, sont moitié représentatifs et moitié syllabiques. L'une de leurs parties, qui est l'image, détermine le sens et fixe le genre ; l'autre, qui est un groupe de traits devenus insignifians, indique le son et caractérise l'espèce.... » « Ces caractères font au moins la moitié de la langue chinoise écrite. »

La langue d'Egypte, au contraire, quoique également monosyllabique à son origine, ne finissait point ses mots par des voyelles et diphthongues pures ou nasales. « Leurs monosyllabes primitifs, dit Champollion, étant infiniment plus nombreux que les syllabes chinoises, les Egyptiens ne purent songer à inventer un signe phonétique particulier pour chacun de leurs mots monosyllabiques : il dut leur être plus facile d'en analyser

les articulations et les voyelles, et de créer par là, avec le temps, une écriture phonétique alphabétique, d'où il suit qu'ils ont beaucoup moins d'hiéroglyphes purement matériels que les Chinois. »

Mais dans l'un et l'autre empire on voit ce vaste système, exprimant à la fois, par un même signe, l'idée, l'image et le son, envelopper inexorablement de son réseau toute la science humaine comme tous les arts d'imitation. « La sculpture et la peinture, dit M. Letronne dans ses considérations historiques sur l'état des arts d'Egypte, ne furent plus qu'un langage, dont la grammaire et le dictionnaire furent fixés sans retour. De là vient que certains bas-reliefs paraissent n'être que des hiéroglyphes en grand. »... « L'énorme colosse, ajoute Champollion, comme la plus petite amulette, étaient les signes fixes d'une idée... L'art ne fut qu'un moyen de peindre la pensée. Le plus mince ornement de l'architecture égyptienne se rapporte directement à l'idée qui motiva la construction de l'édifice entier. Dessin, sculpture, peinture... venaient se confondre dans un seul art... celui de l'écriture. Les temples, comme leur nom égyptien l'indique, n'étaient que de grands et magnifiques *caractères*, représentatifs des demeures célestes. »

Les hiéroglyphes de Thèbes et de Memphis se présentent le plus souvent écrits en creux avec un instrument aigu sur les marbres sacrés; quelquefois les entailles sont remplies de mastic ou d'émail colorié. Cette sculpture anaglyphique semble avoir dû être partout la sculpture primitive, car elle est la plus facile et la plus simple; et par un curieux rapprochement, c'est aussi celle que les premiers Chrétiens employaient aux catacombes, pour figurer leurs idées, dont une partie également avec des hiéroglyphes: ayant à créer un nouveau monde, on les voit en tout procéder comme les premiers hommes.

Mais il faut bien distinguer les anaglyphes ou bas-reliefs historico-religieux, gravés en creux sur les murs égyptiens, et les légendes ou inscriptions hiéroglyphiques qui les surmontent presque toujours, deux choses qu'on avait confondues long-temps. De cette manière, l'écriture se dégageait peu à peu de l'art avec lequel elle n'avait fait d'abord qu'une seule et même chose. Mais pour que l'esprit humain sorte de l'enfance, il faut nécessairement que ces deux branches de la science deviennent distinctes. La conquête de l'art, en tant que séparé de l'écriture, fut donc le dernier progrès du monde primitif ou anté-historique. En effet, fût-elle dessinée par Raphaël et coloriée par Rembrandt, une peinture ne dira jamais les noms des héros qu'elle célèbre, l'époque ou la durée de l'action: il fallait néanmoins en venir à savoir dire ces choses par le pinceau, puisqu'il était encore la seule plume. L'art fut donc dénaturé par les Egyptiens, et la moitié de sa puissance d'expression s'absorba dans l'écriture. Cependant, les tableaux séparés du texte prouvent qu'ils cherchaient à l'en tirer. Les peintures mexicaines sont bien différentes: on voit que ces peuples n'ont pas même encore atteint l'écriture hiéroglyphique, mais ils y aspirent de toutes leurs forces; et quelque grossiers que leurs essais nous paraissent, il est certain qu'ils sont déjà, non comme exécution, mais comme langage, beaucoup plus que de simples tableaux. Les essais correspondans de l'*écriture peinte* des Egyptiens ont disparu. Leurs hiéroglyphes sont mûrs; ils ne se développent plus. Le 19e siècle avant l'ère chrétienne nous les montre déjà comme séparés de la peinture et de la sculpture proprement dites, avec lesquelles ils restent confondus chez les peuples tout-à-fait enfans.

Mais peindre et écrire n'en demeurent pas moins synonymes. La sculpture ne pouvait rendre qu'un cercle borné de sentimens. Au secours de son indigence était appelé le pinceau, dont la suprématie sur tous les arts se déclarait déjà, au point qu'il désignait l'art par excellence, l'écriture. Cependant, ce fait même prouvait que chez ce peuple l'art véritable n'était pas encore né, car il ne commence dans l'histoire des nations qu'au moment où l'individualité humaine se trouve assez forte pour agir par elle-même, c'est-à-dire, au point où l'ordre de conception et de liberté peut se détacher sans péril de l'ordre de foi. Alors,

l'écriture demeure la forme sainte de la pensée, et l'art qui s'en sépare s'élance mobile vers toutes les variétés du beau. Mais plus sa liberté continue à rester gênée dans cette action, moins l'art se développe, plus il reste asservi à l'hiéroglyphe : c'est ce que nous prouvera l'art oriental. Néanmoins, tant que l'humanité ne sera pas chrétienne, c'est-à-dire, affranchie de l'esclavage des sens ou des idoles, l'ordre général, et non l'individualisme, demeure le fondement social ; de même dans l'art le principe du progrès reste l'obéissance au canon et à la règle, hors desquelles le génie individuel trop faible ne peut rencontrer que le faux.

CYPRIEN ROBERT.

COURS SUR LA MUSIQUE

RELIGIEUSE ET PROFANE.

SUITE DE L'INTRODUCTION.

Depuis quelques années l'on parle et l'on écrit beaucoup sur la musique. Que l'étourderie, l'irréflexion, la légèreté dont on fait preuve chaque jour en traitant des questions d'une importance plus réelle et plus directe, se fassent sentir dans ce que l'on publie généralement sur un art dont très peu de personnes connaissent les principes, dont un plus petit nombre encore sait l'histoire, et dont la théorie, autant que l'expression vague, est le résultat de lois mystérieuses qui se dérobent aux investigations des plus habiles; c'est ce qui ne doit point surprendre à une époque où l'on pense, pour ainsi dire, tout haut ; où la presse semble n'avoir d'autre destination que de reproduire instantanément le besoin du jour et du moment, et n'a guère plus de consistance que les sons de la voix qui se perdent aussitôt après leur émission. Mais ce que l'on ne peut s'empêcher de remarquer, c'est qu'au milieu de tant de jugemens partiels et contradictoires, d'opinions isolées et dissidentes, un sentiment commun, universel, se fait jour et grandit constamment, en groupant et attirant à lui les avis les plus divergens. Tous les esprits s'accordent aujourd'hui à considérer la musique, non plus comme un art de simple agrément, de distraction et de délassement, borné au cercle étroit de la vie individuelle, mais comme réclamé par les besoins du siècle pour être au service d'une pensée religieuse et sociale, et devant se mettre en harmonie avec les lois générales de l'humanité.

« Un fait ne doit avoir d'importance « réelle aux yeux de l'observateur qu'au« tant qu'il est revêtu ou qu'il tend à se « revêtir d'un certain caractère d'uni« versalité. Or, il est constant que l'idée « ancienne qui faisait de l'art musical « un élément civilisateur et moralisa« teur, et l'un des premiers objets de la « législation, domine aujourd'hui une « foule d'esprits et pénètre dans les « masses. Nous pourrions citer, en té« moignage de cette nouvelle et heu« reuse tendance, divers articles des « journaux quotidiens, témoignage éma« né d'écrivains qui, la plupart, n'ont « pas la prétention de traiter de la mu« sique en hommes spéciaux, et, partant, « témoignage d'un grand prix à nos yeux. « L'idée dont nous parlons se retrouve « dans le plus grand nombre des feuille« tons sur la musique écrits par des litté« rateurs... *L'époque de l'influence de la « musique sur la civilisation nous presse, « et on ne saurait trop tôt l'appeler.* C'est « M. A. Delrieu qui a écrit ces paroles [1], « et nous croyons qu'elles répondent, « ainsi que tout ce que son article ren« ferme de vrai, à un besoin générale« ment senti. D'ailleurs, de grandes ten« tatives sont là, fécondes pour l'avenir, « quand bien même elles ne pourraient « se réaliser dans le présent, qui prou« vent bien que notre musique ne pos« sède pas moins que l'ancienne cette « vertu et cette puissance à raison des« quelles les législateurs en avaient fait « le lien de l'unité sociale. Ainsi en « juge maintenant l'instinct des po« pulations, et, à une époque où l'asso« ciation est une des premières néces-

[1] Voir le feuilleton du *Temps* du 3 décembre 1835.

« sités politiques, les nations com-
« prendront bien vite le parti qu'elles
« pourraient tirer d'institutions de chant
« fondées pour les ouvriers de toutes les
« classes, les femmes et les enfans. C'est
« alors que nous dirions avec M. Delrieu
« que *l'émeute ne serait plus qu'un con-*
« *cert*[1]. »

Cette vertu et cette puissance de la musique ont conduit plusieurs esprits sérieux à la recherche de théories qui, appliquées à des corporations, à des communautés, aux garnisons militaires, etc., tendraient à présenter cet art comme un moyen de prosélytisme et pouvant exercer une vaste action morale. Choron, si habile à justifier par la pratique ce qu'il ne pouvait d'abord faire admettre à l'état de théorie, avait montré que cette pensée pouvait être féconde en résultats; et, quoi qu'il en soit, on peut affirmer qu'elle se réalisera tôt ou tard. Eh bien! c'est là précisément l'idée chrétienne, l'idée de saint Paul: *Docentes et commonentes vosmetipsos in psalmis et in hymnis et canticis spiritualibus*[2]? Dégagez cette maxime de son sens spirituel et fondamental, la signification des expressions *docentes et commonentes* reste toujours vraie par rapport à la musique: « Instruisez-vous et exhortez-vous mu-
« tuellement par vos concerts. »

« Mais, continue l'auteur de l'article
« cité plus haut, il est encore un autre ob-
« jet vers lequel l'opinion se dirige non
« moins unanimement, c'est la réforma-
« tion de la musique religieuse actuelle,
« ou, pour mieux dire, le retour au vé-
« ritable style sacré de l'école romaine,
« à la tête de laquelle brille Palestrina.
« En rendant compte de la cérémonie
« funèbre qui eut lieu aux Invalides pour
« les obsèques de Bellini, et à l'occasion
« desquelles on exécuta plusieurs mor-
« ceaux des opéras de ce compositeur
« arrangés sur des paroles sacrées, le
« *Journal de Paris* disait: *Il faudra re-*
« *venir à cette musique* (la musique d'é-
« glise), *et peut-être le temps n'est-il pas*
« *éloigné où elle retrouvera sa gloire et*
« *sa puissance*[3]. »

[1] *Gazette Musicale* du 20 décembre 1835.
[2] *Ad Coloss.* 3.
[3] *Journal de Paris* du 2 ou 3 octobre 1835; et *Gazette Musicale* du 20 décembre 1835.

Mais sait-on ce qui a surtout déterminé ce retour de l'opinion vers le style *alla capella?* le voici: c'est la morgue et le pédantisme avec lesquels les professeurs et les conservatoires se sont obstinés pendant quinze et vingt ans à présenter au public les messes de plusieurs compositeurs, et notamment celles de M. Chérubini, comme les chefs-d'œuvre, le *nec plus ultrà* de l'inspiration religieuse. Le bon sens et le jugement des masses ont fini par faire justice de ce mensonge, et la réaction est trop générale aujourd'hui pour que l'on puisse la combattre avec quelque chance de succès. Il y a plus, les professeurs eux-mêmes ont subi l'influence du sentiment général, et ceux, au dire desquels les messes de M. Chérubini étaient une *transformation entière de la musique religieuse, et la seule musique sacrée conforme aux besoins actuels des esprits*, déclarent aujourd'hui de la manière la plus absolue que « Pa-
« lestrina avait mieux compris qu'aucun
« autre le style convenable pour l'Église,
« et l'avait porté à sa perfection; qu'a-
« près lui, on a fait de belles choses d'un
« autre genre, mais où il y a moins de
« solennité, de dévotion et de conve-
« nance[1]; » et qu'enfin, « *quoi qu'on*
« *fasse, on ne donnera jamais un carac-*
« *tère véritablement religieux à la mu-*
« *sique, sans la tonalité austère et sans*
« *l'harmonie consonnante du plain-*
« *chant*[2]. »

Nous savons bien que les messes et les motets de Haydn; les messes, les motets, le *Requiem* et l'*Ave verum* de Mozart; les messes de Beethoven et le fameux *Stabat* de Pergolèse sont écrits dans le même système. Mais la plupart de ces ouvrages, quoique dignes de leurs auteurs, sous le rapport du style et de la composition, sont loin de produire le même effet que leurs autres productions. Quant au *Stabat* de Pergolèse, ce morceau que l'on considère généralement comme le type consacré de toute musique d'église, voici ce qu'en dit un savant homme, dont les partisans les plus ardens des doctrines scholastiques, ne récuse-

[1] *Résumé philos. de l'hist. de la musique*, p. CCXX.
[2] *Ibid.* p. LIII.

ront pas le témoignage : « En comparant, « dit le père Martini, cette composition « de Pergolèse avec l'intermède du même « auteur, intitulé *la Servante Maîtresse*, « on découvre qu'elle lui est tout-à-fait « semblable, et, qu'à l'exception d'un « petit nombre de passages, le même ca- « ractère se fait remarquer dans les deux « œuvres. Dans l'une et l'autre, ce sont le « même style, les mêmes formules, les « mêmes nuances délicates, la même « grâce d'expression. Et comment une « musique, comme celle de *la Servante* « *Maîtresse*, qui ne peut convenir qu'à « la peinture des côtés plaisans ou ridi- « cules de la vie humaine, pourra-t-elle « se prêter à l'expression convenable des « sentimens de piété, de dévotion et de « componction? Ces sentimens sont trop « opposés entre eux pour que la même « sorte de musique puisse les exprimer « indifféremment [1]. »

La même remarque s'applique au *Requiem* et à l'*Ave verum* de Mozart. Qu'on les confronte avec *Don Juan* ou *les Noces de Figaro*, et l'on verra que c'est le même genre d'expression et d'accent. Nous ne reculons, du reste, devant aucune conséquence de nos principes : il est évident pour nous que ce système, qui a produit de si déplorables résultats et de si scandaleux chefs-d'œuvre, a son germe dans l'école de la fin du seizième siècle. Nous nous prosternons devant tout ce qu'il y a de puissant, de pompeux et de sublime dans les grandes compositions de cette école ; mais nous disons que l'art, à cette époque, a été précipité dans une voie fausse. Ce n'est point ici le lieu de discuter cette question et d'examiner les causes auxquelles on doit attribuer cette déviation de la musique religieuse. Quoi qu'il en soit, le fait dominant est là ; nous sommes encore sous son empire, et nous en voyons chaque jour les tristes conséquences. Or, c'est précisément contre ces conséquences, c'est-à-dire, contre les abus qui résultent de l'introduction de la musique mondaine et dramatique dans les temples, que l'opinion se soulève aujourd'hui avec autant d'énergie que d'unanimité. Elle se prononce de la manière la moins équivoque pour la substitution du style grégorien, de la tonalité ecclésiastique à l'art théâtral moderne, c'est-à-dire, qu'elle arrive instinctivement, mais directement et sans détour, à la question vitale et fondamentale de l'art musical actuel, telle du moins qu'elle est posée par les théoriciens et les critiques.

De même que l'opinion a été transportée sur ce terrain, en vertu de l'impulsion qu'elle a reçue des productions musicales dont nous avons fait connaître plus haut le caractère, de même aussi les théoriciens et les critiques y ont été entraînés à la suite de l'opinion. Nous devons nous borner ici à constater les progrès et l'état de la discussion à laquelle ce mouvement a donné lieu.

Après avoir recueilli les divers témoignages de la presse en faveur de la tendance des esprits vers la musique d'église, l'auteur de l'article déjà cité reprend ainsi : « Nous croyons avoir saisi « la véritable question qui est au fond « de tous ces vœux, question que per- « sonne n'a formulée pour en faire l'ap- « plication à l'état actuel de l'art. Cette « question n'est autre que celle de la « distinction fondamentale et des rap- « ports de la musique sacrée et de la « musique mondaine, à l'égard desquel- « les on peut établir les mêmes rapports « et la même distinction qui existent, « dans l'ordre social, entre la puissance « spirituelle et la puissance temporelle. « La distinction dont nous parlons a été « reconnue par les théoriciens et les « historiens de la musique ; mais ils se « sont bornés à la constater en fait, « historiquement, et nul n'a songé à « l'établir en droit. De la position nette « de cette question, dont tout le monde « comprend l'importance, découleront, « nous le pensons, l'appréciation exacte « de la situation présente de la musique « et celle des moyens à mettre en œuvre « pour favoriser le travail régénérateur « qui se fait en elle :

« 1° La distinction qui existe entre ce « que nous appelons la musique spiri- « tuelle et la musique temporelle, n'est- « elle pas fondée, en fait, sur ce que « chacun de ces deux genres de musique « est régi par un système de tonalité ou

[1] *Saggio fondamentale practico di contrapunto soprà il canto fermo*; Prefaz. p. VIII.

« de modalité qui lui est propre ? — 2° « L'un de ces systèmes n'a-t-il pas été « l'objet d'une constitution ecclésiasti- « que , et l'autre n'a-t-il pas été , au « dehors , le fruit spontané de la liberté « de conception ? — 3° Existe-t-il ou non « pour les deux systèmes et les deux « genres une limite tellement précise et « invariable , que l'on puisse fixer en « toute certitude le point au-delà duquel « l'un des deux systèmes ou des deux « genres absorberait l'autre ? Dans tous « les cas , ces deux systèmes peuvent-ils « jamais se confondre en un seul ? — 4° « N'existe-t-il pas enfin un genre mixte , « un style intermédiaire , qui , affecté « spécialement à un grand instrument , « un et collectif tout ensemble , servi- « rait à maintenir l'équilibre , et ferait , « pour ainsi dire , les fonctions de régu- « lateur entre la musique spirituelle et la « musique temporelle ? »

Tels sont les points difficiles et graves sur lesquels l'écrivain appelait l'attention des théoriciens et des critiques ; et, quant à l'opportunité de cette discussion , elle ne pouvait, ajoutait-il, être douteuse, l'opinion publique l'ayant provoquée elle-même.

Cet appel fut entendu. Peu de temps après l'apparition de l'opéra des *Huguenots*, ouvrage très propre, ainsi que nous l'avons montré , à jeter du jour sur un pareil sujet, un autre écrivain de la *Gazette musicale de Paris* formula dans les termes suivans le programme de ce qu'il appelait une *critique rétrospective* : « La « musique religieuse existe-t-elle encore? « — Peut-elle exister hors des conditions « dans lesquelles les anciens l'avaient « placée ? — L'adjonction des instru- « mens aux voix a-t-elle déterminé ses « progrès ou sa décadence ? — Y a-t-il « une musique d'ÉGLISE et une musique « RELIGIEUSE ?...... — En quoi consiste la « différence de l'art protestant et de l'art « catholique ? — N'y a-t-il pas en musi- « que un style à la fois protestant , « catholique , moderne et antique , et « celui - là est-il le seul véritable ? [1] » Or, ces diverses questions sur lesquelles, à en croire la *Gazette musicale*, *l'opinion générale est encore aujourd'hui sans bases fixes* , nous semblent justifier pleinement la distinction que nous avons établie précédemment de la musique sacrée , de la musique mondaine et de la musique d'un style mixte et intermédiaire.

Un autre critique du même journal répondit à ce second appel. Bien qu'il ne parût tenir aucun compte de l'existence des deux tonalités déterminées par les deux modes d'expression de la musique, et qu'il confondît l'expression du sentiment religieux et du sentiment humain dans la seule tonalité moderne , son article n'en était pas moins très remarquable en ce qu'il y aborda franchement et hardiment la question de la musique religieuse dans ses rapports directs avec la situation actuelle de la religion. Il ne se dissimula pas que cette question pouvait et devait être diversement jugée selon les diverses opinions relatives aux futures destinées du catholicisme ; mais il fit sentir combien il serait absurde d'admettre , d'un côté , la possibilité d'une musique chrétienne, tandis que de l'autre on nierait la possibilité de la religion , c'est-à-dire, l'ensemble des vérités que la musique chrétienne doit représenter. Il rappela ainsi aux artistes, qui l'oublient trop souvent , cette règle fondamentale de la nécessité de croire à ce que l'on veut exprimer, puisque l'expression de l'art ne saurait être vraie et complète qu'autant que l'esprit adhère pleinement à l'ordre d'idées auquel elle se rapporte. La foi est la première condition de vérité.

Nous ne donnons pas ici l'opinion de M. Stéphen de la Madelaine comme l'expression pure de la théorie catholique en fait d'art ; mais une simple thèse de musique appuyée sur des considérations telles que les suivantes, nous paraît un fait digne de remarque , dans un journal spécialement consacré aux musiciens.

« Il nous est impossible , dit-il , d'éta- « blir la nécessité d'une musique reli- « gieuse , sans examiner préalablement « les conditions dans lesquelles se trouve « la religion elle-même, dont ce genre « de musique est en quelque sorte l'or- « gane. Les adeptes de l'école voltai- « rienne , école d'athéisme et d'indiffé-

[1] *Gazette Musicale* du 3 avril 1836.

« rence en matière de religion, ne man-« queraient point de déclarer ici que la « musique religieuse étant l'expression « de sentimens éteints, la formule d'une « croyance usée, il en résulte que les « conditions de son existence lui man-« quent, et qu'elle ne peut plus vivre « dorénavant que par ses reliques et dans « nos souvenirs..... Le catholicisme, dit « l'école voltairienne, tombe de vétusté; « nous soutenons, nous, que le catholi-« cisme est encore dans son enfance, ou « que du moins sa morale n'est point « encore en pleine sève. Les peuples « n'ont pas encore achevé de comprendre « ce vaste principe d'affranchissement; « ils regardent encore comme des chaî-« nes ces liens qui unissent l'homme à « l'homme, et le mortel à Dieu lui-« même. Ils menaçaient naguère les « églises au nom de la liberté, les in-« sensés! ils ne comprenaient pas que « leurs simulacres de libertés humaines « ne font que rendre les hommes égaux « en droit, tandis que la religion du « Christ en fait des frères. Ils ne voient « pas que leurs lois ne veulent que la « justice de chacun à chacun, tandis que « le catholicisme veut la charité, c'est-« à-dire le dévouement complet de l'hom-« me pour l'homme. Ils ne sentent pas « que ce grand principe de la confes-« sion, qui met le cœur à découvert, en « chasse l'égoïsme, cette lèpre inguéris-« sable par des moyens humains, et « qui rend aujourd'hui toute république « impossible. Ils ne devinent pas, enfin, « que cette loi générale, qui fait des « peuples une même famille, peut seule « extirper tout germe de guerres et de « désastres.

« Mais si toutes ces grandes vérités « sont encore obscures pour les masses, « les temps sont arrivés où leur raison-« nement y portera ses propres lumières. « Le siècle marche, et le bien-être des « peuples progresse tous les jours avec « son instruction. Les prévisions [1] du « Christ se réaliseront, et son œuvre, « en achevant de s'accomplir, achèvera « aussi la régénération de l'univers. « Telles sont du moins nos croyances et « celles de bien d'autres. Il n'est donc « pas vrai de dire que la religion chré-« tienne s'éteint ou que ses principes ten-« dent à s'effacer et à disparaître entiè-« rement. Or, si le catholicisme, écrasé « pendant quarante ans, survit aux coups « que lui a portés l'athéisme, et surgit « aujourd'hui plus glorieux qu'il ne l'é-« tait avant ses mauvais jours, *la mu-« sique religieuse, qui est l'expression « de ses sentimens, se trouve encore, « sous ce rapport du moins, dans les « conditions où nos pères l'avaient pla-« cée* [1]. »

[1] *Lisez :* promesses.

Nous avons donc raison de dire que, 1° les compositeurs, ainsi que l'attestent les œuvres musicales contemporaines; 2° le sentiment des populations qui se produit par la presse; et, 3° l'opinion des théoriciens et des critiques, convergent aujourd'hui vers le même but, et tendent unanimement à replacer la musique dans ses rapports naturels avec l'humanité, en la liant à la loi primitive et fondamentale de ces rapports, la religion. C'est ce qu'aura démontré, nous le pensons, l'analyse précédente, en même temps qu'elle aura mis à découvert les conditions sur lesquelles repose l'existence de l'art actuel. — Ajoutons encore quelques rapides considérations.

Tandis que les autres arts, la sculpture, l'architecture, la peinture, s'amoindrissent sans cesse, se détachent de plus en plus de l'ensemble social pour se retrancher dans la vie individuelle, et se traînent, sans élan et sans vie, sur les traces serviles d'écoles qui n'ont plus d'avenir, la musique subissant l'impulsion du mouvement général, la musique seule progresse et suit, d'un pas libre, le cours des idées dominantes. Et ce n'est pas seulement sur les deux tonalités ecclésiastique et mondaine que roule la question musicale. Le moment n'est pas loin où elle va se compliquer encore par l'introduction d'élémens bien différens. L'Orient, qui se rapproche insensiblement de nous; l'Orient qui, à différentes reprises, a tant influé sur la musique et les arts de l'Europe; l'Orient nous envoie déjà quelques rudimens de sa tonalité étrange dans des airs et des chants nationaux pleins

[1] *Gazette Musicale* du 17 avril 1836.

de charme et de physionomie que notre musique s'approprie. A mesure que se dévoilent les traditions des peuples naguère les plus ignorés, leurs chants populaires nous arrivent, et ce sont des mélodies qui nous enseignent leurs annales. Tous les systèmes de musique tendent à l'unité, et ce résultat avait été prévu il y a long temps [1]. De plus, d'immenses travaux s'exécutent et se préparent sur l'histoire, la philosophie, la théorie de la musique. Les lois de l'harmonie sont soumises chaque jour à des méthodes plus claires, plus rationnelles, plus complètes. Il n'est pas jusqu'aux premiers principes, aux premières notions de l'art qui ne se simplifient et s'épurent en se dégageant peu à peu des définitions vicieuses, obscures, et des fausses notions auxquelles ils avaient été liés [2]. Plus une pareille tâche est aride et ingrate en elle-même, plus elle doit être encouragée et ennoblie, son but immédiat étant de faciliter dans l'esprit des masses l'intelligence de la nature et des effets d'un art énigmatique dans ses règles, vague dans son expression. Aussi, la routine, réfugiée dans l'enseignement officiel de la musique comme dans une forteresse, excite-t-elle au dehors haine et défiance, tandis qu'elle est devenue un objet de mépris dans l'enseignement libre. Tout, en un mot, concourt à la même fin. Que les musiciens, que les compositeurs se préoccupent donc, dans leur propre intérêt, des destinées générales de l'art; qu'ils sentent la nécessité de se mettre en rapport avec le grand mouvement qui les sollicite par un développement de science et des études appropriées à la nature des besoins sociaux; car, s'il est des choses que le génie devine, il en est d'autres qui ne se révèlent qu'à l'intelligence. Et quant à ces praticiens adorateurs des vieilles formules et contempteurs de tout ce qui ne tient pas à la partie technique de l'art, voyons-les sans irritation poursuivre leur œuvre individuelle, et sachons contempler en eux le spectacle d'un talent qui obéit, à son insu, à des lois méconnues par leur raison, ou celui d'un talent qui se perd faute de direction et de lumière.

Pour ce qui est du second objet de cette introduction, savoir : l'exposition du plan que nous avons adopté dans notre cours, nous ne nous dissimulons pas qu'il peut y avoir quelque inconvénient à le formuler rigoureusement d'avance. L'espace nous manquant, nous allons en donner une idée en peu de mots. Nous ne suivrons point un ordre chronologique; cette méthode ne peut convenir à la forme synthétique que nous avons choisie de préférence. Ayant reconnu que la constitution de l'art musical repose sur trois choses : la tonalité religieuse, la tonalité mondaine et le style mixte et intermédiaire, et que ces trois ordres d'idées viennent se résumer dans un grand instrument, dans l'orgue, dont les fonctions, sous le double point de vue de l'esthétique et de la théorie, se rapportent alternativement à ces trois objets, nous considérerons l'orgue comme le pivot sur lequel roulent toutes les phases et toutes les révolutions de la musique; c'est pourquoi nous avons pris son histoire pour notre point d'appui. Ainsi, viendront se grouper autour de l'orgue, et dans un ordre philosophique, toutes les questions relatives à la musique : celle de son origine et de sa destination; celle de l'influence qu'elle a exercée sur la civilisation des peuples, en tant qu'objet de législation; celle de ses rapports intimes avec les autres arts; celle de la mélodie et de l'harmonie, de la pensée et de la forme, de l'instrumentation, et une foule d'autres dont il est impossible de fixer ici le rang et de faire apprécier l'importance.

Joseph d'Ortigue.

[1] Voir la *Revue Musicale*, tom. 3, p. 470, et la *Musique considérée en elle-même*, etc., par Chabanon, édit. de 1785, p. 96. Nous citerons ces deux passages en leur lieu.

[2] Voir la *Musique simplifiée* par M. Busset.

REVUE.

CHOIX D'OUVRAGES MYSTIQUES,

TRADUITS DU LATIN EN FRANÇAIS [1],

(*Saint Augustin*, — *Boèce*, — *Saint Bernard*, *Gersen*, — *le cardinal Bona*, — *Tauler*, — *Louis de Blois*),

PUBLIÉS PAR LE PANTHÉON LITTÉRAIRE.

PREMIER ARTICLE.

La philosophie païenne et la philosophie moderne son héritière, sont impuissantes à connaître l'homme et à le guider. — Le christianisme seul peut donner la lumière qui leur manque. — On la trouve dans les écrits dont on vient de lire les titres, et dans les autres du même genre qu'il a inspirés. — De celui de S. Bernard *sur la considération*.

La philosophie irréligieuse accuse le Christianisme de trop présumer de la volonté humaine dans la rigueur exagérée de ses prescriptions, et, en même temps, elle lui reproche de méconnaître la force de désintéressement dont cette volonté est douée, de l'humilier par une promesse inutile de récompenses célestes, de l'énerver, de l'étouffer même dans l'égoïsme de l'espérance. Cette inculpation contradictoire nous frappe moins comme témoignage parfait d'une déraison inhérente à l'incrédulité que comme une des preuves les plus sérieuses, les plus métaphysiques qui attestent la vérité du dogme de la chute par l'orgueil; ce dogme, à son tour, nous éclairant sur l'incapacité fatale de l'orgueil humain à accepter la vérité de la déchéance, et par suite sur l'exhérédation volontaire des mérites de la Rédemption. Qu'est-ce, en effet, que cette philosophie, sinon, avant le Christianisme, l'orgueil tombé si bas qu'il s'ignore, et depuis, l'orgueil qui se sait, mais qui proteste et se révolte, mais dont le dernier ravalement est encore l'irréparable ignorance de soi-même, la perte de la vue?

[1] Paris, chez Desrez, libraire-éditeur, rue Saint-Georges, 11.

Ses divers systèmes ne se résument-ils pas définitivement, sous le rapport moral, dans les formules plus précises données par Zénon et Epicure, tous deux consacrant la recherche du *bien*, qu'ils font consister, l'un dans la *vertu*, l'autre dans le *bonheur*, et tous deux, *par divers moyens, arrivant à pareille fin*, suspension de l'activité humaine, rupture des liens domestiques, dissolution de toute société?

« Le sage, dit le stoïcien [1], n'attend que de lui seul son bien et son mal... Le mal n'est pas dans les objets de notre indignation, de nos plaintes, mais dans notre indignation, dans nos plaintes elles-mêmes... Le véritable mal est de croire à la réalité du mal [2]. Ce que la mort a de mal n'est que l'horreur qu'on en conçoit; ce ne sont pas les choses qui troublent les hommes, c'est ce qu'ils en pensent. L'affront ne vient pas de celui qui t'injurie ou qui te frappe, mais de l'opinion que tu as de ces actes comme étant injurieux. Il vaut mieux mourir de faim, sans chagrin et sans crainte, que de vivre troublé dans l'opulence; *il vaut mieux aussi que ton esclave soit méchant que toi malheureux*....... Si tu embrasses ton fils ou ta femme, songe à te dire : *J'embrasse un être mortel;* s'il meurt, tu ne seras pas troublé [3]. La compassion est le vice d'un cœur faible, et qui fléchit à l'apparence des maux d'autrui; elle est fami-

[1] Enchirid. passim.

[2] Tamen tu indignaris aliquid aut quereris, et non intelligis, nihil esse in istis mali, nisi hoc unum quod indignaris et quereris?... Nihil puto viro miserum, nisi aliquid esse in rerum naturâ miserum putet. — (*Senec. Epist.* XCVI.)

[3] Enchirid., 10, 27, 16, 8.

lière aux plus dépravés.... [1]. La compassion est un trouble de l'âme. Or rien ne saurait altérer la sérénité du sage [2]. Les plus grands malheurs sont des décrets et non des accidens. *Sa conduite envers Dieu n'est pas obéissance, mais adhésion... il a même une supériorité sur Dieu; Dieu doit à sa nature d'être exempt de trouble, le sage ne le doit qu'à lui-même* [3]. »

« Je ne puis comprendre le souverain bien, répond Epicure, abstraction faite des voluptés des sens. Tout être, dès sa naissance, recherche le plaisir comme souverain bien, fuit la douleur comme souverain mal; ce sentiment est la voix même de la nature [4]. » Mais, comme il ne dépend pas toujours de l'homme de jouir ou de ne point souffrir, il doit à tout événement se faire une loi de modération qui le préserve des excès ordinairement suivis de la douleur, et c'est en ce sens que ce philosophe recommande la pratique de la vertu; car, s'il conseille jamais de faire effort sur soi-même, ce n'est que pour distraire l'esprit des maux que l'on endure, lui rappeler la mémoire des plaisirs précédemment éprouvés, ou diriger sa prévoyance sur ceux que l'on espère [5]. Il va plus loin; son optimisme croît en raison de l'intensité de la souffrance : « Si le sage est livré aux tortures, aux flammes, vous attendez peut-être, dit Cicéron, qu'Epicure va répondre : Le sage saura souffrir, résister; il ne succombera pas.» Non, non! écoutez-le, l'homme austère, l'homme rigide; enfermé dans le taureau de Phalaris, le sage s'écriera : « Que m'importe!... que je suis heureux [1]!... » Et lui-même, cet étrange panégyriste de la volupté, expirant dans les tourmens de la pierre : « Mon bonheur est au comble! ce dernier jour de ma vie en est le plus fortuné [2]! »

Qu'est-ce donc, d'une part, que cette recherche d'une perfection idéale, solitaire, aride, inhumaine, insouciante de la moralité d'autrui, négative de toute expansion généreuse, sinon une témérité sacrilége, une désolante paralysie du cœur, une morne pétrification de l'être humain érigé comme une idole sur je ne sais quel insolent piédestal; et toutes ces monstrueuses sublimités, ces préceptes de renoncement impossible n'allant en définitive qu'à fonder l'égoïste impassibilité du sage, c'est-à-dire la résolution de toute activité en un immobile *épicuréisme d'âme?*

Et d'autre part, qu'est-ce que cette invitation contradictoire de poursuivre le bonheur comme un objet en dehors de nous, et de le rechercher en nous-même comme une conception volontaire de notre intelligence, comme un hôte de la conscience : sagesse dérisoire qui, faute de le trouver dans les réalités extérieures, le fait impérieusement consister dans le jugement de l'esprit rebelle aux plus légitimes témoignages des sens; qui, plutôt que de se nier, nie la douleur, étouffe les gémissemens de la nature, et pour arriver à ce bonheur, qui n'est, suivant elle, qu'un plaisir, qu'un *bien-être*, proclame la loi du plus impraticable *stoïcisme sensuel?*

[1] Miseratio est vitium pusilli animi ad speciem alienorum malorum succidentis : itaque pessimo cuique familiarissima est. (*Senec. de Clem.* Lib. I. Cap. 5.)

[2] Misericordia est ægritudo animi.... Ægritudo autem in sapientem virum non cadit. Serena ejus mens est; nec quidquam incidere potest quod illam obducat. (*Id. Ibid.*)

[3] Decernuntur ista, non accidunt... Non pareo Deo, sed assentior. (*Id. Epist.* XCVI.) — Est aliquid quo sapiens antecedat Deum. Ille naturæ beneficio non timet, suo sapiens. (*Id. Epist.* LIII.)

[4] Omne animal simul atque natum sit voluptatem appetere, eâque gaudere, ut summo bono; dolorem aspernari est summum malum... idque facere, nondùm depravatum. (*Tull. de finib.* I.)

[5] Vetat igitur ratio intueri molestias, abstrahit ab acerbis cogitationibus hebetem aciem ad miserias contemplandas, à quibus, cùm recinit receptui, impellit rursùm ad conspiciendas, totâque mente contrectandas varias voluptates, quibus ille et præteritarum memoriâ et spe consequentium sapientis vitam refertam putat. (*Tull. Tusculan.* III.)

[1] In Phalaridis tauro si erit dicet : Quàm suave est hoc! Quàm hoc non curo! (*Id. Ibid.* II.)

[2] Atqui hæc vox in ipsâ officinâ voluptatis est audita : *Beatissimum hunc et ultimum diem ago,* etc... (*Senec. Epist.* XCII.)

C'est néanmoins une chose bien digne de remarque que cet accord des deux systèmes concourant, par une symétrique harmonie de dissemblances, au même but, la satisfaction de l'*égoïsme ;* reconnaissant comme bien souverain, l'un, l'*impassibilité* (ἀταραξία), l'autre, l'*indolence* ou la *non dolence* (ἀναλγησία), dans la crainte du *trouble* (πάθος, *ægritudo*), c'est-à-dire du *mal moral*. La philosophie de ces deux écoles n'a guère envisagé le bien et le mal que dans leur relation avec la vie des sens, le présent, le *moi,* en dehors de tout dogme de tradition et de révélation. Elle ne reconnut d'autres épreuves que celles qui naissent dans l'ordre actuel de nos rapports sensibles avec les agens ou les objets extérieurs. Ce trouble de l'âme, ce mal moral qu'elle craignait si fort, et qui la possédait à son insu, elle n'en savait plus le nom, tant l'œil intérieur était matérialisé. C'est que la lumière qui nous a rendu le sens de nous-mêmes n'avait pas encore pénétré la conscience obscurcie, c'est qu'aux yeux de toute intelligence étrangère au dogme de la prévarication, le mal souverain, l'*orgueil,* échappe inévitablement; il fuit, et d'une fuite éternelle, le regard impuissant de la philosophie rationaliste, qui n'est jusqu'en nos jours qu'une vaine transaction entre Epicure et Zénon ; car cette philosophie mitoyenne relève de l'optimisme épicurien, lorsqu'elle affirme que le bien succédant au mal, le plaisir à la peine, aux larmes le sourire, etc., etc., la balance de notre destinée se maintient dans un juste équilibre, oubliant sans doute que la plupart de nos joies, uniquement formées de désirs ou de regrets, ne vivent par là même que des tristes témoignages de notre viagère fragilité ; oubliant de comparer la *légitimité du plaisir* avec la *légitimité de la douleur,* ou se refusant à voir que c'est le bien qui est imparfait et incomplet sur cette terre, puisque ces allégresses si clairsemées, si fugitives, sont encore, et trop souvent, tristes pour le prochain, tristes pour nous-mêmes dans l'avenir, plus mauvaises, plus terribles, plus expiatrices que des peines (*mala mentis gaudia,* dit saintement la muse païenne), tandis que le mal domine dans le temps, et a son complément dans la mort. Elle se jette pareillement dans les prescriptions arbitraires d'un stoïcisme bâtard, lors que, considérant la vie, non pas comme une expiation, mais comme une épreuve *par hypothèse,* comme un concours vers un but inconnu, elle impose sans mission des sacrifices sans nécessité, des devoirs sans raison, des vertus sans espérance; se gardant bien d'expliquer pourquoi les hommes appelés à ce concours, où il s'en va nécessairement de la vie à venir, n'apportent néanmoins qu'une dose inégale de facultés et de volonté, ni comment il arrive que chaque génération, ou plutôt chaque succession collective d'individus, ne se lève pas tout d'un coup, libre de tous liens avec la précédente, et pour ainsi dire comme un homme fait, afin que nul ne puisse hériter de ses pères des avantages ou des infériorités nécessaires qui excluent l'idée de concours. Pour que toute créature trouve équitablement sa place devant Dieu, ne faut-il pas rigoureusement admettre la vanité de l'élévation qui périt par l'orgueil, la puissance de la faiblesse qui s'exalte par l'humilité. Ce n'est que par ce tempérament admirable entre les hérédités fatales, preuves invincibles d'un désordre primitif, et les bonnes volontés méritantes, irrécusables instincts de réintégration, que tout se balance, se répare et s'harmonise. On a dit, ce me semble, qu'une société ne peut vivre sans une croyance qui lui révèle quelque chose de l'origine et de la fin. Aussi la philosophie, cette omniscience, si particulièrement ignorante de l'homme qu'elle exagère, qu'elle ravale tour à tour, n'a-t-elle jamais rien constitué, rien *édifié.* Loin de là, les philosophes n'apparaissent volontiers qu'aux jours de décadence pour précipiter les décompositions sociales. La sagesse humaine n'eut jamais qu'une puissance d'*isolation;* partant, elle ne saurait être qu'un dissolvant énergique. La mission qui lui avait été donnée de tuer l'erreur par le doute, expira le jour où fut promulguée la loi de vérité qui dit anathème à la chair, anathème à l'esprit, qui flétrit l'orgueil, cette volupté intellectuelle; qui flétrit la volupté, cet orgueil sensuel, qui dit à l'homme de se renoncer tout entier, de mourir à sa propre volonté dégradée, de

mourir à tout lui-même, parce que tout en lui appartenait à la mort; de briser l'égoïsme de la science et l'égoïsme des passions, de connaître et de vouloir hors de soi, c'est-à-dire de croire et d'aimer.

Les voilà ces deux commandemens suprêmes qui n'appartiennent qu'à la philosophie crucifiée, et qui renferment tout le secret de sa forte sociabilité. Méditez-les dans ces admirables *livres mystiques*, dont une inspiration élevée, un généreux discernement ont fait une actualité édifiante et sainte : méditez-les dans ces solennelles *Confessions* de saint Augustin, sublime testament d'humilité, de componction et d'amour; dans ces mâles *consolations* d'un sage selon la foi, dans cette pénétrante métaphysique de saint Bernard, dans cet immortel chef-d'œuvre de la *considération*; dans ces *Principes de la Vie chrétienne*, dans cet itinéraire spirituel du cardinal Bona; dans ces pages du *Directeur des Ames religieuses*, qui exhalent un parfum de piété douce et de tendre compatissance : méditez-les surtout dans les *Institutions* de frère Tauler, humble religieux du quatorzième siècle, l'un des plus purs mystiques, l'un des plus aimans, des mieux initiés aux mystères de l'âme, et l'un des plus ignorés (nous ne parlons pas de l'*Imitation*, ce divin livre dont la popularité est une gloire pour nous-mêmes); méditez-les donc ces prodigieux ouvrages, et vous pénétrerez dans l'ineffable intelligence d'une doctrine qui se montre en même temps plus austère et plus modérée qu'aucune philosophie, parce qu'elle sait la vérité et qu'elle la sait toute. Ces sublimes génies, ces âmes à l'épreuve ne vont pas à proscrire, comme le Portique, les purs mouvemens et les joies légitimes : ils se gardent bien de nier la commisération, de nier les larmes, de nier l'injure; ils nient la sagesse qui exclut, et les vertus qui méprisent; ils ne trouvent pas, comme l'épicurien, la volupté dans la douleur; ils ne mettent pas la patience au service des plus honteux enseignemens; ils rangent de pair la sainteté de la vie et la sublimité des doctrines; ils disent avec saint Bernard[1] : « Je ne suis qu'un homme, un être de chair..... vendu sous le péché..... adjugé à la mort....... la mort dont j'ai horreur.... » Ils disent avec l'humble solitaire[1] : « Il n'est pas selon l'homme de porter la croix, d'aimer la croix, de châtier le corps, de le réduire en servitude, de fuir les honneurs, de souffrir volontiers les outrages, de se mépriser et de souhaiter le mépris, de supporter les afflictions et les pertes, et de ne désirer aucune prospérité dans le monde.» Mais ces mêmes hommes, dont le *pusillanime* aveu d'*humanité* ferait sourire un *sage*, auraient au besoin leur sang tout prêt à couler pour témoigner de leur foi; ils subiraient encore les lâches mépris des prétendus forts, qui, dans leur jalouse incapacité de dévouement, traitaient les Galiléens d'*insensés*, d'*esclaves de la coutume*[2]. Aux jours meilleurs, alors que l'Eglise respire, à défaut des persécutions et du martyre, l'inépuisable héroïsme de leur humilité n'offre-t-il pas à Dieu, pour le salut de leurs frères, l'holocauste d'un éternel sacrifice intérieur! Ils expliquent, humilient, et consolent l'homme tout ensemble : ils font une loi du renoncement à soi-même et du dévouement au prochain en vue de Dieu, parce qu'ils savent que la source de tout amour est en Dieu, et que la chute ou l'égoïsme n'a été qu'une lamentable rupture avec l'amour; ils n'imposent pas gratuitement les austérités, l'abstinence, le jeûne, etc.; ils en font une nécessité, comme réparation; un mérite, comme violence aux tyranniques délicatesses de la nature; une espérance, comme voies de retour vers l'alliance céleste. La double prévarication des sens et de la volonté a perdu l'homme. Ils décernent la couronne au double martyre des sens et de la volonté. Et c'est ici qu'il faut admirer leur excellence : ils rendent compte à la foi de ce qu'ils ordonnent; pas de dévouement qui n'ait un sens; pas d'abnégation qui n'ait un prix; pas de prière qui n'ait une efficacité; nul précepte ar-

[1] ... Nam ego carnalis sum, venumdatus sub peccato, addictus morti... Mortem horreo meam, et meorum. (*S. Bern. op.* Ed. Mabillon. t. I.)

[1] Imit. lib. II. c. 12.

[2] Epict. in Arr. lib. 7.

bitraire; nulle pratique dont il soit loisible de s'affranchir impunément; c'est que le Verbe qui les nourrit, ce Verbe fait homme, était la *lumière qui luit dans les ténèbres*, et *que les ténèbres ne comprenaient point.* Voyez, en effet, comme tout ce qui était vrai avant lui (avant l'humilité de son incarnation), revient à lui comme principe et fin suprême. Il a rappelé à lui ces rayons épars pour les concentrer en un foyer vivifiant. Ces vérités originaires, obscurcies, brisées, gisantes dans un alliage impur, dans un monstrueux accouplement avec le sophisme et l'erreur, qui, déchues d'un faux éclat, sommeillaient, pour ainsi dire, réduites à l'état de cadavres, le Christ a fait pour elles ce qu'il a fait pour les paralytiques, pour les possédés, pour les morts: il les a guéries, il les a délivrées, il les a ressuscitées.

Entre ces maximes d'ordre supérieur ranimées au souffle de l'Esprit saint, et merveilleusement transfigurées par la parole de vie, il faut distinguer celles qui recommandaient au sage « la *connaissance de soi-même* et la *fuite de tout excès.* » Or, cette notion préliminaire consacrée par la foi chrétienne, n'étant plus le résultat hasardé ou timide d'une psychologie individuelle, mais la certitude révélée de tout l'homme (individu et humanité), la règle morale n'est plus que le corollaire de cette science divine de sa destinée. Cette connaissance de l'homme, en tant que volontairement faible et déchu, impliquant, pour la fin de sa réintégration, la nécessité du mépris et du dépouillement de soi-même, il s'établit une corrélation rigoureuse entre le principe d'*abnégation*, qui semble accabler sa faiblesse, et le principe de *modération*, qui paraît l'étayer. Or ces deux principes se concilient parfaitement, et se résolvent même dans l'unité de leur cause, de leur nature et de leur objet: car autant le renoncement coûte à la volonté, organe de notre réhabilitation, qui le fut de notre perte, qui l'est encore de nos déchéances journalières, autant lui est pénible la modération à garder dans ces mêmes efforts, pour n'y pas perdre haleine et afin de persévérer au rude labeur. Le péché d'Adam étant, par suite du développement illégitime de la volonté, l'altération violente de l'harmonie primitive, tous nos efforts doivent, par une réaction soutenue contre nous-mêmes, tendre au rétablissement de cette harmonie. Mais pourrait-il s'opérer jamais si l'âme, négligeant de se régler elle-même et de maintenir cette balance difficile entre l'inégalité capricieuse de ses forces et la constante intensité de ses désirs, laissait rentrer en elle l'ennemi vigilant et subtil par l'exagération énervante des pratiques qui servent à le bannir. La modération, cette forte et durable économie des fonctions spirituelles, est singulièrement recommandée par tous les écrivains ascétiques; elle est la pensée dominante du traité de la *Considération* de saint Bernard.

Qu'est-ce donc que la considération? « C'est une pensée ou une application de l'esprit qui cherche la vérité: » en d'autres termes, la considération est la recherche de la vérité. Or, rechercher la vérité, c'est se rechercher soi-même, c'est rechercher le prochain, c'est rechercher Dieu, ou, comme parle saint Bernard, soi, ce qui est à l'entour de soi, ce qui est au dessus de soi. Il ne s'agit donc rien moins que d'une juste appréciation de la nature humaine, de notre propre nature et de notre condition particulière dans la hiérarchie religieuse ou sociale, qui prévienne ou répare toute dissonance entre notre destination et nos penchans, notre caractère et notre vie, notre mission et nos œuvres, d'où il suit que par la *considération* ou connaissance exacte de nos devoirs envers Dieu, comme Père et Seigneur, envers le prochain, comme frère, envers nous-même, comme créature rachetée au prix du sang de Jésus-Christ, nous pouvons ramener l'équilibre entre nos facultés inégalement altérées et l'harmonie au sein de notre âme faussée et convulsive. Rappelez-vous, dit le Saint au pape Eugène, son disciple, rappelez-vous *ce que vous êtes*, *qui vous êtes* et *quel vous êtes*; ce précepte est d'une application générale:

« *Ce que vous êtes*: — Dissipez par les re-
« gards de votre considération la gloire vaine
« qui vous environne, vous ne trouverez plus
« qu'un homme tout nu, pauvre, misérable,

« et digne de compassion; un homme qui « se plaint d'être homme, qui rougit d'être « nu, qui pleure d'être né, qui murmure de « ce qu'il est au monde ; un homme né pour « le travail et non pour l'honneur; un homme « né de la femme » et partant né dans le crime, « qui « a peu de temps à vivre » et partant « toujours dans la crainte; qui est « rempli « d'une infinité de misères » et par consé- « quent toujours dans les larmes et les san- « glots. »

« *Qui vous êtes :* — « Considérez à quel « dessein vous avez été élevé. Ce n'est pas pour « avoir la domination sur les autres, puisque « le prophète ayant été élevé de la même façon, « entendit ces paroles : « C'est afin que tu ar- « raches et que tu détruises, que tu ruines et « que tu dissipes, que tu bâtisses et que tu « plantes. » Qu'y a-t-il en cela qui ressente le « faste et la pompe ? On s'est ici voulu servir « expressément de l'exemple d'un paysan qui « travaille à la sueur de son front, afin de « mieux exprimer l'exercice du travail spiri- « tuel, et partant, pour avoir un juste senti- « ment de cet état d'élévation, il faut penser « que c'est une obligation de *servir* les autres « qui vous a été imposée, plutôt qu'un droit « d'empire et de domination qui vous ait été « donné.... » Et il poursuit : « C'est une chose « monstrueuse qu'une suprême dignité et un « esprit bas; un premier siége et une dernière « conduite ; une langue magnifique et une main « inutile; un discours éloquent et point de « fruit; un visage grave et des actions légères; « une autorité souveraine et une résolution « chancelante... Considérez que la sainte Eglise « romaine de laquelle Dieu vous a établi le « chef, est la mère et non la dame de toutes « les églises, et que vous, en votre particulier, « n'êtes point le seigneur des évêques, mais « l'un d'entre eux;... que vous devez être la « règle de la justice, le miroir de la sainteté, « le soutien de la vérité, le défenseur de la « foi, le docteur des nations, l'ami de l'E- « poux ,... le pasteur des peuples, le précep- « teur des ignorans, le refuge des opprimés, « l'avocat des pauvres, le tuteur des orphelins, « le juge des veuves, l'œil des aveugles, la « langue des muets, le bâton des vieillards, la « gloire des bons, la verge des puissans, le « fléau des tyrans, le père des rois, le modé- « rateur des lois, le sel de la terre, la lumière « du monde, le prêtre du Très-Haut, le vi- « caire de Jésus-Christ.... »

« *Quel vous êtes :* » — « N'auriez-vous pas « sujet de rougir de vous voir petit dans la « grandeur, après avoir été grand dans la peti- « tesse ?... » Rappelez-vous cette parole du « psalmiste : « L'homme ayant été élevé dans « l'honneur, n'a pas compris. »

Ici nous croyons apercevoir que saint Bernard n'a pas explicitement achevé sa pensée; car il sort de cette dernière instruction un nouveau point de vue qui l'éclaire et l'achève; à savoir, qu'il ne suffit pas de se mettre d'accord avec la fatalité de la vie telle que l'homme se l'est faite ; d'accord avec le rang où la Providence nous a placés sur la terre et la mission que nous y devons remplir, mais encore que pour atteindre ce but, il faut se maintenir en harmonie, en bonne intelligence avec soi-même. C'est la juste connaissance de notre mesure qui peut seule nous préserver de ces désirs immodérés, de ces luttes intestines entre nos propres facultés, de ces déréglemens d'esprit et de cœur, nés de surexcitations présomptueuses, suivis d'abâtardissement et d'atonie. Le trouble n'existe jamais en nous que par l'ignorance où nous sommes de ce que nous pouvons impunément accorder aux sollicitations de l'une de nos *puissances* spirituelles, et la moindre connivence avec une intention illégitime, cette adhésion irréfléchie à ses usurpations qu'elle sait nous surprendre, suffit pour rompre l'union vitale, l'équilibre si chèrement établi entre notre raison et nos vouloirs. C'est ainsi que toute passion est une souffrance; car toute passion est l'exagération d'une idée, l'exubérance d'un désir, la prédominance anormale d'une de nos facultés à qui nous avons une fois permis de prévaloir sur les autres ; c'est tout ensemble en nous-mêmes une tyrannie violente et une gémissante servitude, une dictature impérieuse et une protestation éternelle, en sorte même que les plus purs, les plus irréprochables élans ne sauraient faire bien souvent qu'ils ne s'appuient sur une vibration douloureuse. L'œuvre de notre réhabilitation serait entièrement consommée, nous aurions cessé de relever du temps et du fini, de la mort et du péché, s'il nous était permis de dilater notre âme en ces sublimes expansions, sans qu'il en coûtât aucun effort, aucun murmure, aucun soupir à notre paix. Aussi la loi de notre destinée présente est-elle de veiller sur nous pour ne jamais trop

présumer de nous; de nous comporter, pour ainsi dire, avec la conscience de nos vertus, comme avec la conscience de nos vices, également libres de l'orgueil du désespoir et de l'orgueil de la confiance; pratiquant, au sens de saint Paul, la tempérance de la justice, la sobriété de la sagesse; car, encore une fois, la vertu, la fuite de tout excès, c'est l'abstinence ou la modération; la modération est la pratique persévérante de l'humilité; l'humilité c'est la science du bien et du mal. Pour suivre sans dévier cette heureuse ligne de vertu qui ne se recherche pas, et de science qui s'ignore, n'exagérons rien, n'outrepassons rien : « *Nequid ni-« mis*, s'écrie le grand docteur de Clair-« vaux, ... le milieu est toujours le lieu « le plus assuré; ce milieu est le siége de « la médiocrité..... Le sage tient pour « exil toute demeure qui est hors de la « médiocrité. Il ne veut demeurer ni au « loin qui est au delà de la médiocrité, « ni au large qui est au dehors, ni en « haut, ni en bas, l'un au dessus, l'autre « au dessous..... Il arrive ordinairement « que la longueur passe les bornes, que « la largeur trouve de la division, que « la hauteur est proche de la ruine, et « la profondeur de l'abîme.....» Gardons-nous de penser que ces paroles de saint Bernard puissent servir de raison ou d'excuse à cette honteuse pusillanimité d'âme qui se retranche, se concentre, s'étiole dans l'abdication de toute activité légitime, s'apauvrit dans une abstinence purement négative, et fait à l'égoïsme de la crainte ce sacrifice intérieur faussement offert à la divinité, qui ne le reçut jamais que de la discrétion dévouée de l'amour; car c'est là, selon la forte parole de Montaigne, « aucunement mourir, pour fuir la peine de bien vivre. » Mais cette médiocrité, ce *medium* dont parle le grand docteur, est moins à ses yeux la vertu même qu'une méthode spirituelle qui en assure le sobre et constant exercice [1]. Or, l'inégalité morale qui existe parmi les hommes implique nécessairement une inégalité analogue dans leur discrétion. Ce qui n'était que simple pratique de la médiocrité pour saint Bernard, eût été présomption téméraire pour une âme plus faible, pour un génie moins sublime et un cœur moins dévoué : c'est que dans sa vie si magnifiquement, si *vraiment* exaltée, ce grand homme, ce grand saint, était de concert avec tout lui-même; l'humble profondeur de ses austérités, la hauteur de ses conseils, n'exagéraient rien de lui, et il tenait pour juste tempérance les merveilles de sa charité et de son génie. Qui n'admirerait cet ineffable accord entre ce principe de sage réserve et cette sainte exubérance d'œuvres vives. L'apôtre de l'obscurité modeste est en même temps l'arbitre des peuples et des princes [1], le flambeau de l'Eglise, le libre conseiller du Saint-Siége, le père de soixante-dix-sept monastères, l'ardent propagateur des plus héroïques, des plus populaires et des plus saints enthousiasmes; le mouvement, la lumière et la vie de son siècle. Il recommande la médiocrité dans le renoncement, et il soumet son corps exténué aux constantes mortifications du jeûne et de la veille; il prie debout, jour et nuit, jusqu'au moment où ses genoux affaiblis et ses pieds enflés par la fatigue, refusent de le soutenir [2]; il porte l'abstinence au point d'anéantir en lui le sens du goût : « Ame heureuse, s'écrie une voix contemporaine, âme heureuse que soulève déjà vers le ciel la grâce infinie de ses mérites! *Felix anima quam sic levabant excelsa suorum privilegia meritorum!* Quelle merveille que cette sobre intempérance, cette juste retenue qui s'élance en débordemens d'amour, ce volontaire abaissement d'esprit qui s'aime pauvre, et qui règne en éclairs d'intelligence! car ce puissant génie ne déroge en rien à

[1] Non tam virtus, quam quædam moderatrix virtutum, ordinatrix affectuum et doctrix morum. (S. Bern., *in Cantic.*)

[1] Si populis certamen erat, discordia regnis,
Bernardus pacator erat, legatus ad urbes
Ibat et ad reges, odium fracturus et iram...
Omnia regna tuo nutu, Bernarde, regebas.
S. Bern., *Op. edit. Mabillon.*

[2] ... Majora moliebatur... corpus suum variis infirmitatibus per se attenuatum jejuniis insuper et vigiliis sine intermissione atterendo.... Orabat stans, die noctuque, donec genua ejus infirmata a jejunio et pedes ejus a labore inflati corpus sustinere non possent..... (*Ibid., S. Bern., vita, auctore* Guillelm., c. IX.)

sa loi de mesure, lorsqu'il ravit sa considération aux sublimités de l'ordre spirituel : Dieu, l'éternité, le jugement :

« [1] Qu'est-ce que Dieu ? Il est la peine des « méchans aussi bien que la gloire des hum- « bles..... Il est une règle d'équité inflexible « et immuable qui atteint partout, et contre « laquelle il faut nécessairement que toute ini- « quité se brise et se confonde..... Malheur à « tout ce qui se rencontre opposé à cette rec- « titude, parce qu'étant la force même, elle ne « saurait jamais céder ! Quoi de plus contraire « et de plus fâcheux aux volontés des méchans « que de faire toujours de vains efforts et de « résister toujours inutilement ! Malheur aux « volontés qui s'opposent à l'équité, puis- « qu'elles ne remportent jamais d'autre avan- « tage que la peine de leur résistance ! Eh ! « quel plus grand supplice que de vouloir tou- « jours ce qui ne sera jamais !.... Dieu est en- « core le supplice des impudiques, par la rai- « son qu'il est la lumière. Or, il n'est rien de « plus odieux aux âmes impures et criminelles. « Quiconque fait le mal hait la lumière : mais « ne pourront-elles point l'éviter ? Nullement. « Cette lumière luit partout... elle voit les té- « nèbres, parce que ce lui est une même chose « de voir et de luire ; mais les ténèbres ne la « voient point réciproquement, parce que les « ténèbres ne la comprennent pas. Ainsi on les « voit, afin qu'ils en aient la confusion, et ils « ne voient pas, afin qu'ils n'en reçoivent pas « de consolation. Mais ils ne sont pas vus seu- « lement par la lumière et dans la lumière. « De qui donc sont-ils vus encore ? de tous « ceux qui peuvent voir, afin qu'ils en aient la « confusion plus grande par le plus grand nom- « bre de tous ceux qui voient....... Cepen- « dant, parmi une si grande multitude de « spectateurs, il n'y a point d'œil si insuppor- « table à l'impudique que le sien propre ; il « n'y a point de regard, soit au ciel, soit sur « la terre, qu'une conscience remplie de ténè- « bres souhaite davantage et puisse moins évi- « ter que le sien. Les ténèbres ne sont point « cachées à elles-mêmes, elles se voient, quoi- « qu'elles ne voient point autre chose. Les « œuvres des ténèbres les suivent partout, et « il n'est point de lieu où elles se puissent ca- « cher d'elles-mêmes, non pas même dans les « ténèbres. Voilà ce ver qui ne meurt jamais. « Le souvenir des crimes passés, lequel étant « une fois entré, ou pour mieux dire engendré « par le péché, s'est si fortement attaché à l'âme, « qu'il ne peut plus en être détaché. Il ne « cesse point de ronger la conscience, et se « repaissant de cette nourriture qui ne se con- « sumera jamais, il perpétue sa vie éternelle- « ment. Ah ! que j'ai horreur de ce ver ron- « geur, et de cette mort toujours vivante ! que « j'ai horreur de tomber entre les mains de « cette mort vivante et de cette vie toujours « mourante ! C'est là cette seconde mort qui « ne tue jamais tout-à-fait, quoiqu'elle tue « toujours. Qui leur fera la grâce de les faire « mourir une fois, afin qu'ils ne meurent point « éternellement ? Ceux qui disent aux monta- « gnes, « tombez sur nous ; et aux collines, « couvrez-nous, » que prétendent-ils, sinon de « finir ou d'éviter la mort par le moyen de la « mort même, et saint Jean dit qu'ils invo- « queront la mort, et qu'elle ne viendra pas... « Il est constant que l'âme est immortelle, et « qu'elle ne vivra pas un seul moment sans sa « mémoire, de peur qu'elle ne cesse un mo- « ment d'être ce qu'elle est, de sorte que tan- « dis que l'âme subsiste, la mémoire subsiste « aussi. Mais, ô Dieu ! dans quel état ? tout « infectée de péchés, horrible par ses crimes, « enflée de vanité, hideuse par le mépris et la « négligence. Les choses qui ont précédé sont « passées et ne le sont pas ; elles sont passées « de la main, mais elles ne le sont pas de l'es- « prit. Ce qui a été fait ne peut qu'il ne soit « fait ; ainsi, quoique faire ait été dans le « temps, avoir été fait demeurera éternellement. « Ce qui a passé le temps ne passe point avec « le temps, et par conséquent il est d'une né- « cessité inévitable que vous soyez éternelle- « ment tourmenté de ce que éternellement « vous vous souvenez avoir mal fait. Ce sera là « éprouver la vérité de cette parole : Je t'ac- « cuserai, et te ferai paraître toi-même devant « tes yeux. C'est le Seigneur qui parle de la « sorte, et il est nécessaire que tout ce qui « lui est contraire soit aussi contraire à soi- « même, de sorte qu'il n'est plus temps de se « plaindre avec Job. O le conservateur des hom- « mes, pourquoi m'avez-vous fait contraire à « vous, et que par ce moyen je sois devenu « insupportable à moi-même..... Alors il n'est « plus temps que la raison dissimule la vérité, « ni que l'âme étant détachée de ses membres « corporels et toute recueillie en elle-même « puisse éviter la lumière... Et comment le « pourrait-elle alors, ses sens étant ensevelis « dans la mort, par lesquels elle avait coutume « de satisfaire sa curiosité, de sortir hors d'elle- « même et de courir après la vanité de ce monde « qui ne fait que passer !.... »

Aux jours de Bossuet et de Pascal, la dialectique est-elle plus nerveuse, et

[1] V[e] livre de la *Considération*, chap. XII.

l'éloquence plus terrible ?.... C'est que la VÉRITÉ qui ne fait qu'un médiocre état des évolutions inférieures de la civilisation, n'admet guère de supériorités par le temps, et les grands hommes qu'elle enfante se trouvent tous de taille égale pour se donner la main par dessus la tête des siècles dont le lointain ne peut aucune réduction sur leur prodigieuse stature.

L. MOREAU.

THÉORIE CATHOLIQUE DES SCIENCES,

PAR M. LAURENTIE,
Ancien inspecteur-général de l'Université,

SERVANT D'INTRODUCTION A L'ENCYCLOPÉDIE DU XIXe SIÈCLE [1].

PREMIER ARTICLE.

Un lien secret unit la religion et la science, et ce lien ne se rompt que lorsque l'une ou l'autre de ces deux puissances s'égare dans ses voies. Toute l'antiquité atteste que la science eut le sanctuaire pour berceau, et qu'elle demeura long-temps sous la tutelle des prêtres, ses pères, ses gardiens, ses dispensateurs; mais elle atteste aussi qu'un jour la science se révolta, parce qu'ayant voulu regarder sa mère, elle trouva à la place un monstre, affreux mélange de superstition et d'infamie; dès lors la religion et la science furent séparées, et le philosophe se moqua du prêtre.

Le prêtre demeura muet, dit Lactance [2], *comment aurait-il rendu raison de sa religion, qui était sans raison?* Et cependant la philosophie ne put venir à bout de cette religion fausse et vile, *car les philosophes n'étaient pas destinés de Dieu pour convertir les peuples et les faire passer de la superstition des idoles, de cette folie universelle du monde, au vrai culte du vrai Dieu : Socrate adorait les idoles avec tout le peuple* [1]. « Personne n'a eu foi à Socrate au point de « mourir pour sa doctrine, remarque « saint Justin; mais le Christ convertit « à lui, non seulement des poètes et des « philosophes, mais encore de simples « ouvriers, des gens sans lettres et sans « art, et il leur donne la force de mépriser l'opinion, les tourmens et la « mort [2] » afin que l'on reconnaisse, » poursuit saint Augustin, « la différence qu'il « y a entre les conjectures superbes d'un « petit nombre de philosophes et la publication d'une doctrine qui guérit les « âmes et réforme les erreurs de toutes « les nations [3]. »

Cette séparation de la religion et de la science païennes, cette impuissance de la religion contre la science, de la science contre la religion, ces complaisances qu'elles eurent toujours l'une pour l'autre, tout cela était aux yeux des premiers chrétiens une preuve éclatante de la fausseté du paganisme; *de ce que la philosophie et la religion des dieux sont divisées et tout-à-fait séparées l'une de l'autre, il suit,* disaient-ils, *que cette philosophie n'est pas la vraie sagesse, que cette religion n'est pas la vraie religion* [4].

« L'erreur de ces peuples, qui ont « mieux aimé adorer plusieurs divinités « que le seul Dieu véritable et maître « souverain de toutes les créatures, paraît principalement en ce que les sages « d'entre eux, qu'ils appellent philosophes, ayant des opinions particulières « et différentes dans leurs écoles, avaient « néanmoins les mêmes temples que tout « le reste des hommes; car les peuples « et les prêtres n'ignoraient pas la diversité de leurs sentimens, touchant « la nature des dieux; puisque chacun « publiait hautement son opinion sur « cette matière, et s'efforçait même de « la persuader à tout le monde; et néanmoins ils se trouvaient tous ensemble « avec leurs sectateurs aux sacrifices pu-

[1] Paris, au bureau de l'Encyclopédie du dix-neuvième siècle, rue de Seine Saint-Germain, 16.

[2] Divinarum institutionum, lib. 4, c. 3. — Nec potuit religio deorum, rationum sui, qua caret, reddere. *Ibid.*

[1] Saint Augustin, de la vraie religion, ch. 2.

[2] Œuvres de saint Justin, p. 48.

[3] De la vraie religion, ch. 4.

[4] Quoniam.... philosophia et religio deorum, disjuncta sunt, longèque discreta.... Apparet nec illam esse veram sapientiam, nec hanc religionem. — Lactant. Divinarum institutionum, liber 4, c. 3.

« blics, sans que personne les en empê« chât, quoiqu'ils fussent partagés en « tant de sectes différentes et même con« traires [1]. »

On ne pourra jamais, quoi qu'il arrive, opposer à l'Église de semblables argumens; jamais le prêtre catholique ne restera interdit et sans réponse devant le philosophe. Si sa religion n'est pas purement, comme fut toujours la philosophie, comme sont aujourd'hui les sectes filles du protestantisme, un vain système d'opinions plus ou moins liées, mais sans force obligatoire, sans réalisation extérieure et pratique, si elle n'est pas une âme sans corps, elle n'est pas non plus un corps sans âme, et elle ne consiste pas comme le paganisme dans un absurde assemblage de cérémonies plus ou moins poétiques, mais sans force intérieure, sans raison intime et profonde, sans signification. Votre religion, disaient les Pères aux païens, est tout entière *dans la main et les doigts, et non comme la nôtre, qui est la véritable, dans le cœur et la langue* [2]; vos philosophes ne pratiquent pas leur sagesse, vos prêtres ne peuvent dire ce que signifient leurs pratiques; mais nous, chrétiens, nous devons à la fois savoir ce que nous faisons et faire ce que nous savons: *et in colendo sapere debemus*, *et in sapiendo colere* [3].

En second lieu, et après cette première réponse: nous possédons une science véritable, une science que nous garderons toujours, la science des choses divines, source et lumière de toutes les autres, qui suffit après tout pour vaincre et pour confondre la fausse science; le prêtre catholique a encore ceci à dire: la fausse science ne pourra jamais entamer l'Eglise et la corrompre, car l'Eglise ne la tolère pas et n'entre pas avec elle en accommodement; nous n'accueillons pas comme les prêtres païens, dans nos temples, cette sagesse prétendue qui, dans son orgueil, fait profession de mépriser notre foi, nous la chassons, dit saint Augustin, et « ne « recevant point à la communion de nos « mystères ceux dont nous condamnons « la doctrine, nous enseignons et nous « persuadons cette vérité, que la philo« sophie ne diffère point de la religion, « ce qui est le fondement du salut des « âmes [1]. »

L'union de la religion et de la science fut donc proclamée de nouveau par le Christianisme: et toutefois, sous son règne, la science ne devait pas être, comme dans les anciennes théocraties de l'Orient, le domaine exclusif du corps sacerdotal; en abolissant l'hérédité du sacerdoce, le Christ mit fin à l'initiation antique; cependant ses prêtres furent long-temps les dépositaires uniques de la science, et seule d'abord leur parole eut assez de puissance pour persuader à l'homme d'arroser de sa sueur cette plante céleste. L'histoire raconte ce bienfait, et nos langues en rendent encore témoignage. « Il serait inutile de rappeler « ce que nous devons aux moines; mille « plumes ont épuisé ce sujet. Le mot « clerc signifia et signifie même encore « quelquefois, dans notre langue, un sa« vant, et celui de clergie désignait la « science. Dans l'ancienne Italie, un « ignorant fut nommé un laïque [2]. » D'ailleurs et indépendamment de son action immédiate, en conservant la science divine, la vraie théologie, le clergé conservait avec elle le germe qui devait éclore et se développer tôt ou tard de toute science humaine, « car plus la « théologie est parfaite dans un pays, « plus il est fécond en véritable science. « Voilà pourquoi les nations chrétiennes « ont surpassé toutes les autres dans les « sciences, et pourquoi les Indiens et « les Chinois, avec leur science *tant* et « *trop* vantée, ne nous atteindront ja« mais tant que nous demeurerons res« pectivement ce que nous sommes. Co« pernic, Kepler, Descartes, Newton, « les Bernouilli, sont des productions « de l'Évangile [3]. » Nos pères avaient compris ces grandes vérités; aussi, dit M. Laurentie, *la science, dans tout le cours du moyen âge, eut pour unique*

[1] Saint Augustin, de la vraie religion, ch. 1.
[2] Lact. lib. 4, c. 3. Ritus ejus in manu et digitis est, non in corde aut linguâ sicut nostra quæ vera est.
[3] *Ibid.*

[1] De la véritable religion, c. 5.
[2] De Maistre, Examen de la philosophie de Bacon, t. 2.
[3] *Ibid.*

base et pour unique inspiration le catholicisme.

Mais la réforme éclata, et de son sein sortirent des philosophes qui, les premiers, attaquèrent la légitimité de cette union si long-temps incontestée. Un Anglican, Bacon, peut à bon droit revendiquer l'honneur d'avoir donné le signal: *il est plein de discours sur l'hiver moral et les cœurs glacés de son siècle, en qui la religion avait dévoré le génie.* Dans son ardeur contre *l'union de la théologie et de la philosophie*, qu'il appelait *un mauvais mariage*, il va jusqu'à reprocher aux philosophes de l'antiquité d'avoir tourné *leurs études en grande partie vers la morale, qui était comme une théologie païenne*, et il en vient à se plaindre à peu près ouvertement *du tort que le Christianisme a fait aux sciences*[1]. Et pourtant ce même homme avait dit: *La religion est l'aromate qui empêche la science de se corrompre;* ses premiers admirateurs le suivirent dans ces contradictions, et long-temps les systèmes nouveaux ne donnèrent lieu qu'à des controverses en apparence sans péril, *parce que le respect de la religion était écrit dans toutes les opinions, même alors que le dogme chrétien n'en était pas l'inspiration logique et fondamentale*[2].

A la distance où nous voici des écrivains fameux que la philosophie a depuis proclamé ses pères, nous sommes assez naturellement portés à les croire semblables à leurs successeurs, et ainsi qu'eux, impies, moqueurs effrontés, contempteurs haineux de l'autorité religieuse; rien de plus faux cependant: tout en s'efforçant d'affranchir, pour parler leur langage, la philosophie du joug de la théologie, ils se montraient fort occupés de prouver que leurs théories ne blessaient en rien le dogme chrétien, et ils eussent mal accueilli le penseur assez hardi pour l'attaquer directement. Cette remarque ne nous semble pas puérile, on ferait du bien à certaines gens en leur disant, par exemple: Gassendi, que le peuple appelait le *saint prêtre*, cherchait de la meilleure foi du monde à concilier Epicure avec l'Evangile; Bacon, Locke, etc., dont les écrits ne vous sont connus que par les éditions de Voltaire, de d'Alembert ou de leurs amis, ont consacré des ouvrages entiers à défendre les vérités fondamentales de la religion.

C'est qu'à cette époque la société était précisément dans l'état intellectuel et moral inverse de celui où aujourd'hui elle se trouve: on aimait, on vénérait l'Eglise; dans la pratique on se soumettait à ses lois, elle dominait encore les volontés et restait maîtresse de la vie des hommes; mais l'esprit de révolte et d'orgueil s'insinuant lentement dans les intelligences, et les envahissant une à une, l'erreur déposait en leur sein ces germes funestes, dont le développement amena et devait amener inévitablement la corruption des peuples et le bouleversement des sociétés. Cependant, les maîtres pressentant les calamités cachées au fond des doctrines, et s'épouvantant parfois de leurs propres œuvres, cherchaient à retenir ce qu'ils appelaient l'emportement des disciples; mais dans le chemin de l'erreur l'esprit humain ne s'arrête pas, rien ne put empêcher l'arbre planté et arrosé par ces aveugles de donner son fruit, et la logique, plus forte que les hommes, faisant sortir des principes qu'ils avaient posés toutes leurs conséquences, entraîna impitoyablement la philosophie aux abîmes profonds du matérialisme et de l'impiété.

L'erreur établit ainsi son empire.

Cet empire ne fut pas universel; loin de là; au temps de sa plus grande puissance, aux lieux même de son triomphe, dans notre patrie, qui semblait s'être donné la mission de propager les ténèbres, une portion immense de la nation sut toujours lui résister et demeurer chrétienne. Et maintenant, celle qui avait cessé de l'être, ne commence-t-elle pas à ouvrir les yeux? Sans doute elle n'a pas encore rompu ses chaînes; elle aime, elle fait le mal: « Elle n'a pu, jusqu'à ce « moment, que passer d'essais en essais, « de théories en théories, bouleversant « ses lois comme ses sciences, créant des « philosophies d'un jour, multipliant « des systèmes sans lendemain, infidèle

[1] *Ibid.*

[2] Théorie catholique des sciences, p. 4. — Tous les passages soulignés ou mis entre guillemets dans la suite de cet article, sans autre indication, sont extraits de l'ouvrage que nous analysons.

« à toutes ses adorations, infidèle à ses « propres œuvres, se prenant de folle « passion pour des arts qu'ensuite elle « jette à terre, se faisant une poésie neu- « ve qu'ensuite elle livre au rire des mo- « queurs ; incertaine de toutes choses ; « incertaine de ses goûts, de ses plaisirs, « de sa gloire même..... Et toutefois, un « spiritualisme nouveau s'est fait jour « parmi les nuages du scepticisme ; spi- « ritualisme vague et indécis encore, « mais suffisant cependant pour indiquer « le besoin qu'elle éprouve de se réfugier « vers une lumière plus haute et moins « douteuse que celle de ses propres dé- « couvertes. »

Je ne sais quel désir de croire la tourmente : elle a faim et soif du vrai, du bon, du beau ; ses grands hommes proclament à chaque instant, sans s'en douter peut-être, de grandes vérités religieuses, qui, s'emparant ainsi peu à peu des intelligences, finiront par les transformer. Ils ne sont pas chrétiens, mais ils se laissent gagner par le Christianisme, comme les philosophes précurseurs du 18e siècle se laissaient gagner par l'incrédulité sans être incrédules, car c'est chose difficile à l'homme, si grand qu'il soit, d'échapper à l'inconséquence de voir dans les doctrines dont il se fait l'apôtre tout ce qu'elles contiennent, et de mettre constamment en harmonie avec elles sa parole et sa vie : *magna res est unum hominem agere*, dit Sénèque. Il n'en est pas ainsi de la société ; sa logique inflexible réalise tôt ou tard les principes posés, et ce n'est jamais en vain qu'elle accueille une semence régénératrice ou mortelle :

On sait tout le mal produit par l'Encyclopédie ; cependant, « il est très remarquable que les auteurs « de cet ouvrage n'y mirent pas de prime abord un « cachet anti-chrétien... Et il nous est permis de « soupçonner que l'hypocrisie ne fut propre qu'à « quelques uns, et que dans la plupart des autres, la « modération fut de la timidité, soit que la société « qui gardait encore sa foi déconcertât leur har- « diesse, soit qu'eux-mêmes eussent peine à s'af- « franchir de toutes les croyances dans lesquelles « leur intelligence s'était fécondée.... On peut voir « cette réserve encore timide, dans l'introduction de « d'Alembert ; travail d'analyse très distingué, où « la raison de d'Alembert, épuisée de labeur, laisse « souvent échapper un cri d'impuissance et appelle « à son secours la révélation.

« ...Ainsi l'Encyclopédie fut désastreuse, non pas « tant par l'énormité apparente, que par la ten- « dance secrète de ses doctrines.... Or, de même « qu'elle exprima la force de destruction qui sourde- « ment agissait au sein de la société ancienne ; de « même, l'Encyclopédie présente sera l'expression « de la force d'unité qui réagit sur les débris épars « de la société nouvelle. »

Indiquer comment l'Encyclopédie du dix-neuvième siècle entend rétablir cette grande unité des sciences par l'inspiration chrétienne, tel est le but de la *Théorie catholique des sciences.*

Pour cet objet, toute classification généalogique des sciences était inutile. « L'unité que nous cher- « chons n'est point une unité purement scientifique... « c'est une unité morale ou philosophique, dont la « formule ne s'aurait s'écrire comme la formule « d'une équation d'algèbre, mais qui n'en a pas « moins de réalité... Au lieu de chercher la formule « mystérieuse de cette unité, nous pouvons en indi- « quer le principe, qui est Dieu.

« Nous pouvons aussi marquer l'action de ce prin- « cipe sur chacune des sciences isolées que nous « étudions, quelque douteuse que pût paraître la « classification qui en serait faite.

« D'ailleurs, à un ouvrage comme doit être une « encyclopédie, il serait superflu d'apporter cette « prétention d'unité systématique à laquelle ne sau- « rait se conformer la pensée de beaucoup d'écri- « vains et de savans, préoccupés sans doute de leurs « propres idées sur l'harmonie des sciences. Mais ce « qui lui convient, c'est la consécration même des « sciences par l'intervention de la pensée religieuse « qui les féconde.

« Telle est l'unité de l'Encyclopédie du dix-neu- « vième siècle. Et c'est pourquoi nous exposerons « ici librement la classification des sciences princi- « pales sur lesquelles devra toujours se manifester « l'action puissante et intime de la religion.

« Nous les distinguons ainsi qu'il suit. *Premier* « *ordre :* Sciences morales, — sciences sociales, — « sciences historiques. — *Deuxième ordre :* Sciences « physiologiques, — sciences naturelles, — sciences « physico-mathématiques, — sciences d'applica- « tion et d'utilité, — sciences littéraires, — sciences « d'imagination.....

« Dans la science humaine, il y a deux objets très « distincts, les réalités intimes des êtres, et leurs « natures visibles ou extérieures....

« Il s'ensuit que la science arrive à l'homme par « deux voies, par la voie d'autorité et par la voie de « recherche ou d'examen.

« Mais elle lui arrive d'abord par la première.

« C'est lorsque l'homme est formé par l'enseigne- « ment ou la révélation des réalités qui constituent « la science proprement dite, qu'il applique son in- « telligence à la découverte des choses qui sont en « dehors de cette connaissance.

« Et, chose très remarquable, afin que l'homme

« ne puisse jamais douter que l'autorité ne soit le « fondement de la science humaine, Dieu a voulu « qu'il fût contraint d'accepter, sans examen, tous « les premiers principes des connaissances même « qui ont pour objet les choses sensibles, jusqu'aux « axiômes qu'il appelle évidens pour se complaire, « mais qu'enfin il n'a pas trouvés et qui sont placés « en dehors de ses démonstrations, de ses expé- « riences ou de ses théories....

« Il y a des sciences où l'autorité est plus mani- « feste; il y en a d'autres où la réflexion est plus « libre; mais en toutes l'autorité commence, et en « toutes la réflexion achève le travail par lequel la « connaissance arrive à sa plénitude....

« Dans le premier ordre de sciences, dans celles « qui ont pour objet l'homme, la société, l'humanité, « la transmission traditionnelle des idées est plus « sensible.... Dans le deuxième ordre au contraire, « il semble que la réflexion a comme une puissance « de création qui fait la science humaine. »

Cette primauté accordée aux sciences d'autorité sur les sciences de réflexion ne choquera personne; on commence à comprendre maintenant que la nature, si grande qu'elle soit, est moins grande que l'homme, et que l'homme est moins grand que Dieu. Sauf quelques vieux restes de l'école sensualiste, qui disparaissent chaque jour, tout le monde est aujourd'hui de l'avis de de Maistre : « Il « faut que les sciences naturelles soient « tenues à leur place, qui est la seconde, « la préséance appartenant de droit à la « théologie, à la morale, à la politique. « Toute nation où cet ordre n'est pas « observé, est dans un état de dégra- « dation [1]. »

Mais à l'exemple de Bossuet, M. Laurentie n'a pas fait entrer dans sa classification *la théologie, qui est la science des sciences*, et il exclut pareillement *la philosophie, qui en est la raison*. C'est pourquoi il ne dit que quelques mots de l'une et de l'autre, se contentant de remarquer en passant « que c'est le « Christianisme ou la théologie réelle, « c'est-à-dire, la révélation qui a apporté « aux hommes ce vague et profond besoin « de poursuivre sans relâche la dernière « raison des sciences. Ainsi, lorsque des « incrédules ont multiplié leurs efforts « pour arriver à cette unité scientifique « par une métaphysique souvent ingé- « nieuse et subtile, ils n'ont fait que « mettre en action une puissance de phi- « losopher qui ne s'était jamais rencon- « trée dans les plus magnifiques génies « de la société païenne. »

Reprenons en peu de mots tout ce qui précède : Unir la science à la religion, voilà l'idée-mère, l'idée fondamentale de la *Théorie catholique des sciences;* M. Laurentie a consulté l'histoire, et l'histoire lui a dit que la science et la religion ne se font la guerre qu'aux époques ou de fausse religion ou de fausse science; il a étudié le siècle, et il a vu que les fausses religions s'éteignant, la fausse science commençant à douter d'elle-même, le temps était venu de travailler à rétablir entre ces deux filles du ciel l'harmonie primitive. Nous savons comment il entend cette harmonie et quelle est l'unité qu'il cherche; nous savons quels sont les objets de la science et par quelles voies l'homme y peut arriver; nous savons aussi dans quel ordre l'auteur range les diverses branches de nos connaissances; il ne nous reste donc qu'à le suivre dans ce qu'il dit de chacune d'elles : avec lui, « nous aurons à nous arrêter davantage « à celles qui ont pour objet l'ensemble « de la société; les autres s'éclaireront « d'elles-mêmes au rayon de lumière que « nous aurons vu tomber du ciel sur « l'humanité.

« Les sciences morales ont pour objet « de montrer d'abord le rapport de l'hom- « me avec Dieu, et de ce rapport découle « la notion précise des rapports de tous « les êtres intelligens.

« Et comme l'homme eût été éternelle- « ment impuissant à saisir de lui-même « des lois aussi mystérieuses, si elles ne « lui eussent été montrées, il s'en suit « que les sciences morales reposent sur « un principe qui blesse, nous le savons, « la vanité de la philosophie, mais qui « est pourtant toute sa lumière sur le « principe de l'autorité. »

Et de là il suit aussi que « la science « morale de l'homme est une science « complète par elle-même, car elle est « la science des rapports nécessaires qui « existent entre les êtres.

« Si l'homme pouvait faire cette science « comme il fait toutes les autres, elle « serait graduelle et successive, et il s'en « suivrait que les lois de l'intelligence ne

[1] Examen de la Philosophie de Bacon, t. 2.

« seraient connues de l'humanité que « selon la progression des découvertes.

« Mais Dieu a voulu que dans la science « fondamentale de l'homme, tout fût « complet dès le commencement; et si « l'observation des lois de l'humanité « donne lieu à des combinaisons d'esprit, « à des recherches ingénieuses, à des « découvertes même sur la nature des « êtres intelligens, cette partie des scien- « ces morales, très digne assurément de « la philosophie, n'est pourtant pas la « science même. La science, proprement « dite, est une science faite antérieure- « ment aux expériences et aux études « humaines, et c'est ce qui constitue son « caractère de révélation d'une part et de « loi obligatoire de l'autre. »

Il est encore aujourd'hui des hommes qui reprochent dédaigneusement au catholicisme de ne s'être jamais contredit, d'être toujours demeuré lui-même, de rester même à présent *dans son ornière*, *de regarder la vérité comme immobile et les textes une fois vrais comme toujours vrais*[1]; habitués à embrasser chaque jour des opinions nouvelles, ces puissans penseurs désireraient que l'Eternel fût comme eux, changeant et mobile, et ils s'écrient d'un ton naïvement impératif: *que l'Eglise épure ses croyances et les rapproche des progrès de la vérité*[2]! Ces messieurs ne veulent pas de cette vérité vieille de six mille ans, que le Seigneur offre aux hommes toujours la même, de cette vérité que le Créateur donne pareille à tous ses enfans, aux plus petits comme aux plus grands esprits; ils ne seront contens que si Dieu daigne enfin faire une vérité toute neuve pour le dix-neuvième siècle, et encore une vérité spéciale pour les philosophes, pour *l'aristocratie des intelligences;* car ils trouvent la *règle de l'Eglise trop uniforme;* cette règle *peut être appliquée par les insuffisans comme par les habiles*, disent-ils [3]; l'Eglise devrait pour leur plaire inventer quelque règle nouvelle que les habiles seuls pussent appliquer. Or, comme nous venons de le voir, la *Théorie catholique des sciences* consacre précisément cette règle qui leur pèse; elle proclame cette immutabilité de la vérité, contre laquelle ils s'élèvent avec tant de chaleur; ils devaient donc l'attaquer aussi, et accuser son auteur comme ils accusent tous les défenseurs de l'Eglise de se *traîner péniblement dans l'ornière du passé*, d'être *l'ennemi du progrès*.

Je trouve ce mot progrès vraiment fort commode: partagez-vous mon opinion? vous êtes du progrès; la croyez-vous fausse? vous êtes contre le progrès; progrès répond à tout, faits et traditions, preuves et raisonnemens, miracles même et prophéties, science et foi, raison et autorité; tous les efforts, tous les flots de l'esprit humain expireront impuissans contre cette parole: *cela est contraire au progrès*. Heureusement, cette règle aussi est *uniforme, et peut être appliquée par les insuffisans comme par les habiles*, pour employer ici la belle expression des philosophes très suffisans que nous citions tout à l'heure.

En attendant qu'on nous révèle quel sens a ce grand mot dans leur dictionnaire, remarquons simplement que pour nous, sous le rapport intellectuel et moral, il signifie: amélioration des intelligences, des volontés imparfaites, ou en d'autres termes, mouvement de ces intelligences, de ces volontés vers la vérité absolue, vers le souverain bien. Mais comment pourrons-nous avancer vers ce but suprême, si nos yeux le voient se déplacer sans cesse? Comment, sur ce vaste Océan où il est jeté, notre pauvre vaisseau trouvera-t-il sa route, si cette étoile polaire des esprits occupe et quitte tour à tour tous les points du ciel? Il nous semble donc que cette étoile est immobile, que Dieu ne peut tromper les hommes, qu'il ne leur dira jamais: mes enfans, je me moquais de vous! Ce que j'assurais être la vérité n'est pas du tout la vérité, voici la vérité véritable;..... ne vous y fiez pas cependant, je puis changer d'avis demain. Non, le Seigneur ne se joue pas ainsi de ses créatures; sa *loi est éternelle*, dit saint Justin, *et faite pour toute la race humaine* αἰώνιον καὶ παντὶ γένει ἁρμόζον; voilà pourquoi nous croyons que l'Eglise, notre mère, dépositaire incorruptible de cette loi, ne peut

[1] Lettres à un Berlinois, par M. Lerminier.
[2] *Ibid.*
[3] *Ibid.*

pas donnerà ses enfans des enseignemens contradictoires; nous savons qu'elle possède la vérité, qu'elle ne peut ni nous tromper, ni se tromper; nous savons qu'elle est parfaite et nous lui disons avec l'époux des saints cantiques: *Vous êtes toute belle, ô notre bien aimée! et il n'y a pas de tache en vous!* Comment pourrions-nous supposer qu'elle a besoin de se dépouiller de certaines erreurs, de se corriger de certains défauts, qu'elle doit faire des progrès?

Faire des progrès! Cela se dit des enfans, des écoliers; et puisque ce qu'on nomme la philosophie est vraiment dans un état d'enfance, nous voulons bien espérer, quoique son naturel nous donne beaucoup d'inquiétudes, qu'elle grandira et se corrigera; si mauvaise qu'elle soit, elle peut changer et devenir bonne! aussi l'Eglise ne se décourage pas et travaille avec persévérance depuis bien longtemps à l'instruire, à lui inspirer de bons sentimens, à lui faire *faire des progrès.* Mais l'Eglise elle-même serait-elle semblable à la philosophie? aurait-elle besoin d'apprendre ce que Dieu l'a chargée d'enseigner aux hommes? ne connaîtrait-elle pas le chemin où elle doit nous conduire. Non, Dieu n'a pas confié l'éducation du genre humain à un maître ignorant; il n'a pas donné à sa créature un guide aveugle. Toutefois, de ce que l'Eglise est élevée au dessus de cette sphère des progrès et des changemens, il ne suit pas que le progrès soit impossible à l'humanité au sein de l'Eglise; loin de là, il faut en conclure que ce progrès est nécessaire, puisque l'Eglise n'existe que pour éclairer les intelligences et purifier les cœurs, et qu'il y aurait blasphème à accuser d'impuissance son action régénératrice: le Sauveur apparut, et l'humanité, qui était avant son avénement dans un état de décadence et de ruine, commença à se relever, à renaître; l'Eglise s'établit et le monde fut transformé; les mœurs monstrueuses des nations païennes disparurent et firent place aux mœurs chrétiennes, les ténèbres de l'idolâtrie se dissipèrent à la lumière de la révélation de Jésus-Christ; tout cela sans doute était un progrès?

Seule l'Eglise a la puissance d'opérer de tels prodiges, seule elle peut retirer de l'idolâtrie et de l'état sauvage les races déchues: cette vertu n'a pas même été donnée aux sectes rétrogrades, qui, depuis les premiers disciples de Simon le magicien jusqu'aux derniers successeurs de Luther, s'efforcèrent et s'efforcent encore d'altérer la foi catholique, et de ramener les hommes les uns au judaïsme, les autres aux sources impures de la philosophie païenne ou des extravagantes religions de l'Orient.—Où donc en effet l'hérésie puiserait-elle la force convertissante et civilisatrice? Comment les aveugles qui suivent cette aveugle éviteraient-ils la fosse dans laquelle on l'a vue tomber? Quelle doctrine donneraient aux autres ceux qui n'ont plus de doctrine arrêtée et commune? Ne parlons ici que des temps présens: qu'on nous dise si depuis la révolte du moine de Wittemberg les enfans séparés de l'Eglise ne sont pas en proie à la division; si le flot de l'anarchie a cessé un seul instant de monter, et ne leur enlève pas encore chaque jour quelqu'un de ces débris des croyances chrétiennes qui leur étaient restés? Rejetant tour à tour tous les dogmes, ils ont vu se briser l'un après l'autre les liens qui unissent les cœurs aux cœurs, les âmes aux âmes; ils ne forment plus qu'un cadavre de société religieuse, et n'ont pas même un symbole auquel ils puissent se reconnaître. Le progrès serait-il possible au sein de ce chaos? — Mais la philosophie ne divise-t-elle pas plus profondément encore et d'une manière plus irrémédiable les intelligences? N'est-elle pas aujourd'hui comme au temps de saint Justin *une hydre aux mille têtes?* Ne peut-on pas toujours dire de ses enfans avec ce saint docteur: « On ne trouve chez eux qu'opinions « confuses, désordonnées, discordantes; « leur jugement ne semble droit et digne « d'éloges que lorsqu'ils s'efforcent de se « prouver mutuellement qu'ils sont dans « l'erreur [1]. »

Ce mot progrès suppose un premier terme d'où l'on part, un dernier terme vers lequel on se dirige, et une route tracée de l'un à l'autre: or, d'où vient le rationalisme, où va-t-il et quelle est sa voie? Philosophes! montrez donc le che-

[1] Saint Justin, Première Apologie.

min à tous ces pauvres égarés qui le demandent. — Si vous saviez le bon chemin chercheriez-vous encore des sentiers nouveaux ? La voie catholique n'est pas comme la vôtre, une voie cachée, mystérieuse, réservée à un petit nombre d'hommes ; mais, ouverte à tous, chacun y peut voir aisément s'il avance ou recule, car le but qu'il s'agit d'atteindre est clairement indiqué, et mille bornes sur les bords mesurent la distance, et mille guides à chaque instant rappellent quiconque commencerait à s'égarer.

Ce mot progrès suppose une règle de conduite et une règle de foi : si on ne sait pas avec certitude ce que c'est qu'être bon, peut-on raisonnablement avoir la prétention de devenir meilleur ? Si on ne sait pas avec certitude où est la vérité, peut-on raisonnablement avoir la prétention d'en acquérir l'intelligence plus complète et plus pleine ? La philosophie sait-elle avec certitude ce que c'est qu'être bon, où est la vérité ? alors, que ne daigne-t-elle enfin le révéler au monde, et pourquoi ses docteurs nous fatiguent-ils du spectacle éternel de leurs contradictions ? Mais tandis *qu'ils nous donnent par leurs dissensions*, s'écrie saint Justin, *une preuve suffisante de leur ignorance*, les ministres de l'Eglise n'apprenant rien d'après leurs propres pensées, nous enseignent la doctrine qu'elle a reçue de Dieu. « Libres de tout sentiment d'envie, de « tout esprit de dispute, ajoute le même « Père, et ne cherchant point à se con« vaincre d'erreur les uns les autres, « leurs paroles sur Dieu, sur la création « du monde, l'origine de l'homme, l'im« mortalité de son âme, le jugement qui « l'attend après la mort, enfin sur tout « ce qu'il importe de savoir, semblent « sortir d'une seule et même bouche, et « leurs enseignemens sont toujours en « harmonie, quoique donnés en divers « temps et en divers lieux [1]. » Aussi les peuples catholiques peuvent devenir et deviennent en effet meilleurs et plus éclairés ; car ils connaissent la loi à laquelle il faut se conformer pour être bon, la doctrine qu'il faut croire pour posséder certainement la vérité et en avoir l'intelligence.

[1] Saint Justin, Discours aux Grecs.

Semblables à de petits enfans sous les yeux de leur mère, de jour en jour ils observent mieux ce qu'elle prescrit ; ils comprennent mieux ce qu'elle enseigne ; *ils font des progrès* : mais les enfans perdus de la philosophie n'ayant pas de mère qui les reprenne ou qui les enseigne, comment deviendraient-ils bons et qu'apprendraient-ils ? N'est-il pas évident que, hors de l'Eglise, privés de ses enseignemens immortels, de ses lois immuables, et passant successivement par des transformations fondamentales, de telle sorte que ce qui leur paraissait vrai hier peut leur paraître faux demain, puis vrai de nouveau, puis faux encore ; loin de faire aucun progrès, c'est-à-dire, loin de mieux comprendre la vérité, de mieux pratiquer la justice, ils ne peuvent croire raisonnablement ni à la justice, ni à la vérité, qui sont pour eux perpétuellement mobiles et par conséquent perpétuellement incertaines ?

Donc, jusqu'à ce que le rationalisme nous ait indiqué la route invariablement tracée à tout philosophe, jusqu'à ce qu'il nous ait appris ce que tout philosophe est tenu de croire et de pratiquer, nous nierons hardiment qu'il puisse quelque chose pour les progrès de la race humaine ; à moins cependant qu'on n'appelle du nom de progrès tout mouvement désordonné des intelligences dans les déserts de l'incertitude; auquel cas, il faudra bien confesser la puissance *progressive* de la philosophie incroyante et reconnaître humblement que l'Eglise demeure étrangère à toute cette *agitation* sans principe, sans règle et sans but.

Mais, quant au progrès véritable, il n'est possible qu'au sein de l'Eglise, ainsi que nous l'avons vu et que l'histoire entière l'atteste, « car il y a une démarca« tion profondément empreinte dans l'hu« manité ; d'un côté la liberté, de l'autre « la servitude ; d'un côté la science, de « l'autre la barbarie. Quelques exceptions « ne font rien à cette loi. Touchez-vous à « une terre inculte et sauvage, le Chris« tianisme n'est pas là ; touchez-vous à « une terre ornée et féconde, levez les « yeux, quelque dôme vous montrera la « croix, et prenez garde que la croix se « déplace de temps à autre, et qu'alors « la science se déplace à son tour. Allez

« visiter le sol africain, et demandez-lui « quelque souvenir de son vieux génie. « Tout est muet, et la mémoire même a « péri sur cette terre désolée. »

Ainsi, tout nous ramène à cette conclusion : « Le Christianisme, par son « caractère de vérité immuable, domine « tous les changemens...... Et cependant « il s'élève des voix qui disent : le Chris« tianisme est une ruine, et des voix qui « disent : il va revivre sous une autre « forme. On dirait des voyageurs égarés, « qui se précipitent vers un rayon de « lumière qui perce la nue ! La nuit les « trouble ; ils aspirent après le soleil ; « ils le nomment dans leur douleur. « Heureux si, le soleil venant à leur « apparaître, ils le saluent avec recon« naissance et avec amour. » Mais non, l'astre qui éclaire le monde depuis la création est trop vieux; il leur en faut un autre. Ils demandent à l'avenir je ne sais quelle nouvelle religion, car, disent-ils, le Christianisme lui-même fut marqué à l'origine de ce caractère de nouveauté que ses enfans prennent aujourd'hui pour le signe de l'erreur; quand il apparut pour la première fois parmi les hommes, n'était-il pas nouveau? — Nouveau!... il l'était certes pour la foule des peuples qui croupissaient depuis tant de siècles dans le cloaque impur du paganisme; mais ne serait-il pas encore aujourd'hui quelque chose de nouveau pour tant de nations modernes que l'erreur enivre de son vin, que le vice nourrit de sa pâture immonde? — Nouveau! mais le Christ n'était-il pas *le désiré des nations, le Rédempteur promis à nos premiers pères, le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob?* mais loin d'étouffer la loi naturelle, *la lumière qui éclaire tout homme venant en ce monde*, ne venait-il pas au contraire l'affermir et la consacrer, lui rendre sa pureté et son éclat? mais loin de donner un démenti aux traditions antiques, rayons altérés des révélations primitives, ne venait-il pas au contraire les dégager de tout alliage impur, et remplir la longue et douloureuse attente de l'univers? mais loin de détruire la loi de Moïse, ne venait-il pas au contraire la développer et l'*accomplir* par sa loi de grâce et d'amour? enfin les chrétiens n'ont-ils pas toujours pu s'écrier comme Bossuet, « Quelle consolation aux enfans « de Dieu, mais quelle conviction de la « vérité quand ils voient que, du pontife « qui remplit aujourd'hui si dignement le « premier siége de l'Eglise, on remonte « sans interruption jusqu'à saint Pierre, « établi par Jésus-Christ prince des apô« tres, d'où, en reprenant les pontifes « qui ont servi sous la loi, on va jusqu'à « Aaron et jusqu'à Moïse; de là jusqu'aux « patriarches, et jusqu'à l'origine du « monde. Quelle suite! quelle tradition! « quel enchaînement merveilleux! Si « notre esprit, naturellement incertain, « et devenu par ses incertitudes le jouet « de ses propres raisonnemens, a besoin, « dans les questions où il y va du salut, « d'être fixé et déterminé par quelque « autorité certaine, quelle plus grande « autorité que celle de l'Eglise catho« lique, qui réunit en elle même toute « l'autorité des siècles passés, et les an« ciennes traditions du genre humain « jusqu'à sa première origine [1]. »

Le Christianisme naissant eut trois ennemis à combattre, le paganisme, le philosophisme, le judaïsme. Que disaient ses apologistes?—Aux païens : l'idolâtrie, l'Ecriture nous l'apprend [2], ne fut pas au commencement, elle est un fruit de la perversité humaine [3]; l'âme est naturellement chrétienne, et laissée à elle-même elle rend témoignage au Christianisme en tout temps, en tout lieu [4]. —Aux philosophes : Votre prétendue sagesse est une invention de l'esprit humain [5], qui ne peut par lui-même et sans le secours de Dieu, parvenir à la vérité [6]; le Christianisme est

[1] Histoire universelle, 2e partie, c. 31.

[2] Liber Sapientiæ, c. 14, v. 12 et seq.

[3] Manifestum est, dit Lactance, à la fin de son livre *de falsâ religione*, ante annos non amplius quam MDCCC natum esse Saturnum, qui et sator omnium deorum fuit. Non ergo isti glorientur sacrorum vetustate, etc. Saint Justin remarque en commençant son *Traité de l'Unité de Dieu*, que au commencement, l'homme connaissait la vérité et que l'oubli de la doctrine catholique (*καθολικῆς δόξης*) naquit des cérémonies célébrées en l'honneur des personnages remarquables, etc.

[4] Tertull. de testimonio animæ. — Apol. c. 17. — Adversus Marcionem. — De resurrectione carnis. — Minutius in octavio. — D. Cip. li. quod idola non sint dii. — Lactant. t. 2. c. 21.

[5] Lactant. de falsâ sapientiâ.

[6] *Ibid.* — Scientiam veri quam nemo cogitando

la sagesse véritable, celle que Dieu donna aux premiers hommes, et dont toutes les traditions attestent la divinité [1]. — Aux Juifs : Jésus est le Messie promis à vos pères ; lisez les prophètes [2].

On le voit donc, le Christianisme ne s'annonça pas comme une religion nouvelle, mais comme l'accomplissement, la réalisation, le développement prédit de la seule religion véritable, de tout ce qu'il y avait au monde avant lui de justice et de vérité. Il ne dit pas à l'humanité : Ce qui était vrai est faux, ce qui était faux est vrai ; il lui dit : Ce que Dieu te manifesta au commencement est la vérité même, ce que ta corruption a mêlé à ses enseignemens divins n'est qu'erreur et mensonge ; *reviens au Seigneur ton Dieu, ta victime et ton Sauveur* [3], crois aux prophéties dont tu vois l'accomplissement, aux miracles dont mes innombrables martyrs t'attestent la réalité.

Les apôtres de la doctrine nouvelle auront-ils aussi la puissance des miracles ? leurs disciples courront-ils au martyre ? — Sans doute, on y compte ; qui pourrait empêcher la crédulité de placer dans l'avenir ce qu'elle y désire ? Mais le passé est moins facile, et c'est dans le passé qu'il faut trouver des prophètes : connaissez-vous ceux qui ont annoncé la religion des temps futurs ? — Et que sera cette religion ? Ses fabricateurs auront-ils l'attention de la faire conforme à la loi naturelle, c'est-à-dire à la loi chrétienne, qui seule peut lui conserver sa pureté, lui donner sa perfection, lui assurer sa puissance sur le cœur des hommes ? aux traditions primitives, c'est-à-dire à la tradition catholique, qui les résume, les purifie, les explique et les complète toutes ? à la révélation de Jésus-Christ, c'est-à-dire à l'enseignement de l'Eglise que le Sauveur en a déclaré l'interprète infaillible jusqu'à la fin des temps ? Non, assurément, elle n'aura rien de semblable, il nous faut du grand et du neuf : au fait, si dans le fond tout restait de même, serait-ce la peine de changer ?

Vous vous trompez, réplique-t-on, car si vos raisonnemens prouvent que le Christianisme n'a pas été la destruction, la négation de tout ce qui le précéda, ils prouvent aussi qu'il a tellement développé, complété, perfectionné ce que le monde possédait avant lui de vérité et de justice, qu'il en est résulté un changement radical dans l'état de l'humanité, ou, en d'autres termes, un progrès immense. Or pourquoi ne verrait-on pas encore ce qu'on a vu il y a dix-huit siècles ? pourquoi n'y aurait-il pas un développement de la loi chrétienne, comme il y a eu un développement de la loi de Moïse ? pourquoi Dieu ne pourrait-il pas établir aujourd'hui une société religieuse qui serait à l'Eglise précisément ce que l'Eglise fut à la synagogue ?

C'est à peu près comme si l'on disait : tel homme a grandi pendant vingt ou vingt-cinq années, nous le verrons donc grandir encore ? Pourquoi ne peut-il plus grandir ? — parce qu'il est homme : or, les peuples chrétiens aussi ont atteint l'âge viril, Jésus-Christ les a tirés de l'état d'enfance, et la philosophie les outrage quand elle les suppose encore au berceau : « Le genre humain parcourt ses « âges comme un seul homme, remarque « saint Augustin, et il était convenable « que le Maître divin qui devait, par « son exemple, le former à la perfection « des mœurs, ne se présentât à lui que « lorsqu'il serait arrivé à l'âge de la jeu- « nesse [1]. » « La justice, dit Tertullien, « a été d'abord dans l'état rudimentaire, « sous la crainte naturelle de Dieu ; puis,

aut disputando esse qui potest, etc. — Saint Justin : quelle cause assigner aux contradictions des philosophes, si ce n'est que ne voulant pas recevoir les enseignemens de ceux qui savent, ils croient pouvoir connaître clairement les choses du ciel par la force de leur intelligence humaine τῇ ἀνθρωπίνῃ αὐτων περινοίᾳ.

[1] Lactant. Divin. inst. lib. 1. — Saint Justin, *Traité de l'Unité de Dieu*. — Tertullien, *de testimonio animæ* : Nonnulli commemorantes et contestificantes in suggilationem, et originem, et traditionem, et sententiarum argumenta, per quæ recognosci possit, nihil nos aut novum aut portentosum suscepisse, etc. On trouve une traduction de cet écrit de Tertullien dans les *Annales de philosophie chrétienne*, t. 4, p. 459.

[2] Lactant., de verâ sapientiâ. — Tertull. adversus Judæos. — Saint Justin, *Dialogue avec Tryphon*.

[3] Revertere, revertere ad Dominum Deum tuum. Victima tua et redemptor tuus.

[1] Saint Augustin, liv. de quatre-vingt-trois questions.

« par la loi et les prophéties, elle s'est « trouvée dans l'état d'enfance ; à l'Evan- « gile appartient sa brillante jeunesse. » « Le Christ, ajoute saint Jérôme, le « Christ est venu lorsque le genre hu- « main avait atteint un âge correspon- « dant à celui où, suivant les lois civiles, « l'adolescent devient homme. » C'est ainsi que les défenseurs de l'Eglise expliquent les différences qui existent entre le régime divin auquel le genre humain a été soumis avant la venue du Sauveur, et le régime divin qui sera sa loi jusqu'à la consommation des temps; car jamais ils n'imaginèrent qu'une fois sorti de l'enfance et devenu homme, il pût cesser d'être soumis à la loi nouvelle établie par le Christ?

Comment auraient-ils pu le supposer? le Christ n'avait-il pas assuré lui-même à ses apôtres que cette loi devait être éternelle! Et l'on dit cependant: voici venir une autre loi; *elle sera à l'Eglise ce que l'Eglise fut à la synagogue.* — Mais la synagogue annonçait l'Église, l'Église annonce-t-elle aussi la religion future? — Un Juif, appelé Tryphon, ayant un jour demandé à S. Justin pour quelle raison il osait bien préférer à la loi de Moïse une loi nouvelle, l'apologiste du Christianisme encore naissant lui répondit : « C'est à « cause de la dureté de votre cœur; pour « vous rappeler le souvenir de Dieu, pour « vous préserver de l'idolâtrie, et aussi « afin qu'il y eût un signe auquel pût vous « reconnaître l'univers, lorsque la malé- « diction d'en haut serait tombée sur « vous en punition de vos crimes, que le « Seigneur vous a donné la circoncision, « la loi et le temple; autrement, il fau- « drait soutenir l'une de ces deux absur- « dités, ou qu'Hénoch et tous ceux qui « vécurent avant la loi servaient un autre « Dieu que le Dieu de Moïse, ou que Dieu « n'a pas toujours imposé à la race hu- « maine une même loi. Aussi ai-je lu dans « les saintes Ecritures, ô Tryphon! que « la loi ancienne, promulguée sur le mont « Oreb, était pour vous seuls, mais « qu'elle devait être remplacée par une « loi nouvelle qui serait pour tous; par « un testament plus puissant que tout « autre, et qui est celui que doivent gar- « der maintenant tous ceux d'entre les « hommes qui aspirent à l'héritage du « Seigneur. Une loi promulguée après « une autre loi abolit celle qui la précède, « et pareillement un testament nouveau « casse tous les testamens antérieurs. Or, « le Christ nous a donné la loi suprême « et dernière; la loi éternelle, le vrai tes- « tament après lequel il n'y aura plus ni « testament, ni loi, ni commandement [1]. »

Loin de méconnaitre cette vérité, les Juifs la proclamaient en tous lieux; partout ils annonçaient le règne de la loi future, l'avénement prochain du Messie; ce qu'ils contestaient aux chrétiens, ce n'était pas la réalité des prophéties, mais seulement l'application qui en était faite *au crucifié*; ce n'était pas la possibilité d'un tel changement, d'un tel *progrès*, mais seulement sa réalisation par le Christianisme. Or, nous demandons si l'Eglise s'est jamais posée comme quelque chose de provisoire? si elle a jamais dit que sa loi n'était bonne que pour certains peuples et pour certains siècles? si elle a jamais prophétisé la venue d'un nouveau révélateur? N'est-il pas manifeste, au contraire, qu'elle s'est toujours proclamée universelle et éternelle, et qu'elle n'attend d'autre avénement que celui du Christ au jour du jugement suprême?

Puis nous voudrions qu'on nous indiquât les points sur lesquels pourraient porter les développemens, les perfectionnemens nouveaux que devra recevoir le Christianisme. Avant Jésus-Christ, l'esprit humain pouvait concevoir, par exemple, qu'une Eglise catholique serait plus parfaite que les Eglises nationales qui se partageaient le monde; on pouvait encore soupçonner, je pense, ce qu'il y avait de défectueux et d'incomplet dans la morale des peuples alors les moins corrompus. Mais conçoit-on bien aujourd'hui ce qu'il y a à ajouter à la morale chrétienne? En fait d'Eglise, de société religieuse, conçoit-on ce qu'il y a au dessus de la société universelle; enfin, voit-on clairement qu'il manque au catholicisme autre chose que l'obéissance de ceux qui l'accusent? Aussi,

[1] Dialogues avec Tryphon, OEuvres de saint Justin, p. 228, etc. Le saint docteur prouve ce qu'on vient de lire par une foule de passages tirés de l'Écriture. Voyez aussi le livre de Lactance *de verâ sapientiâ*, et celui de Tertullien, *adversus Judæos.*

les hommes qui ont entrepris de le réformer, de le compléter, de le développer, se sont vus toujours condamnés ou à rajeunir quelqu'une des vieilles erreurs qui traînent dans le monde depuis trois mille ans, ou à reproduire, en les défigurant, quelques versets de l'Évangile. Mais à quoi bon tant de raisonnemens? N'est-il pas évident, à l'œil de la conscience, que c'est une pensée impie de regarder comme imparfaite et transitoire, la loi apportée par l'Homme-Dieu et scellée de son sang; de croire que les générations futures auront besoin pour être sauvées d'un autre nom que le nom de Jésus; de supposer que la rançon payée sur le Calvaire ne suffit pas pour la rédemption de l'humanité; de s'imaginer que Dieu sera obligé un jour d'envoyer quelqu'un (et qui donc?) pour achever l'œuvre de son Fils, pour faire ce que le Verbe éternel, ce que la souveraine sagesse n'a pas su faire?

Une religion nouvelle véritable serait donc un démenti donné par Dieu à Dieu même, et la condamnation éclatante de tout ce que l'humanité a pris jusqu'à cette heure pour la vérité et pour la justice; elle ôterait aux hommes toute raison de croire et anéantirait parmi eux tout principe de foi, tout principe religieux et social; ainsi il n'y a pas de milieu, ou il faut dire que la vérité, que la justice n'existent pas pour nous, ou il faut s'écrier avec M. Laurentie: « Le Christianisme « sera éternellement vrai, éternellement « le même; il verra passer et repasser les « révolutions et il restera debout sur les « ruines. »

Les principes posés dans *la Théorie catholique des sciences* sont donc inattaquables, et la théorie philosophique du progrès ne saurait prévaloir contre eux. Oui, cela est certain, les sciences morales n'ont aucune valeur si on ne leur donne un fondement immuable, et ce fondement ne peut se trouver que dans une religion immuable aussi; car, « la religion a seule le « secret de l'homme; seule elle lui expli- « que son origine, sa nature et ses rapports « nécessaires avec les autres êtres intel- « ligens. Seule elle fait dériver de ces « rapports la notion précise des devoirs.» Hors de son sein, ou si elle est elle-même mobile et changeante, que deviennent les sciences dont nous parlons? « elles « sont peut-être une collection des faits « de l'humanité, mais encore de faits le « plus souvent incertains, et dépouillés « de toute raison obligatoire pour la pen- « sée et la conscience. »

La discussion à laquelle nous venons de nous livrer pour la défense de ces grandes vérités nous a paru nécessaire, car, d'une part, un assez grand nombre d'hommes parmi ceux qui se décorent du titre de philosophes les méconnaissent aujourd'hui, et d'autre part elles sont comme la base sur laquelle repose tout entière l'œuvre dont nous nous occupons. Dans un prochain article, après avoir dit quelle application M. Laurentie fait de ses principes aux sciences sociales, aux sciences historiques et aux sciences de réfléxion ou du deuxième ordre, nous essaierons d'apprécier dans son ensemble, et pour le fonds et pour la forme, la *Théorie catholique des sciences.* — S'il nous est impossible de l'exposer d'une manière complète, nous espérons en donner du moins une idée assez juste pour inspirer à nos lecteurs le désir de la connaître par eux-mêmes.—Mais nous en avons déjà cité de nombreux fragmens, ce but n'est-il pas atteint?

du Lac de Montvert.

LA RAISON DU CHRISTIANISME,

ou

PREUVES DE LA VÉRITÉ DE LA RELIGION,

Tirées

Des plus grands écrivains de la France, de l'Allemagne, de l'Angleterre, etc.;

OUVRAGE PUBLIÉ PAR M. DE GENOUDE [1].

C'est une pensée éminemment utile, que celle qui a présidé à la composition de cet ouvrage. Je ne connais point, en effet, de livre nouveau qui soit mieux

[1] La première édition de cet ouvrage est entièrement épuisée. La seconde, en 3 vol. grand in-8°, va paraître dans quelques jours chez Sapia, rue du Doyenné, 12.

adapté à la disposition et au développement actuels des esprits ; je n'en connais point qui soit plus propre à dissiper ce qui peut rester encore parmi nous, des prestiges de la philosophie menteuse du 18e siècle ; point qui offre une instruction plus solide, plus profonde, plus complète, sur les preuves du Christianisme et sur les vérités qu'il enseigne.

Elle nous disait, cette philosophie impie, que la foi était l'attribut de l'ignorance et de la faiblesse d'esprit. Il fut un temps où elle avait changé les mots et les idées au point que, dans un langage qu'elle avait rendu usuel, *esprit fort* était synonyme d'*incrédule*. Eh bien ! lisez *la Raison du Christianisme ;* vous y verrez la foi chrétienne non seulement professée, mais défendue de toutes les forces du raisonnement par cent soixante-seize écrivains qui appartiennent à quatre siècles, y compris celui-ci, et qui tous, bien qu'avec des mérites différens, ont reçu de leurs contemporains et de la postérité les titres de savans et de penseurs. Certes, Bacon, Descartes, Newton, Leibnitz, Clarke, Pascal, Bossuet, Fénelon n'étaient ni des ignorans, ni des esprits faibles. Ils ont cru, ces grands hommes, ils ont cru les plus incompréhensibles mystères de la religion ; ils les ont crus avec une fermeté inébranlable ; et les sciences naturelles, loin d'affaiblir leur foi, leur ont fourni de nouveaux argumens pour la fortifier. Donc, la foi n'est point un cachet d'ignorance ou de faiblesse d'esprit.

Eh quoi ! direz-vous, de ce qu'ils ont cru la religion, s'ensuit-il qu'elle soit vraie ? Non, sans doute, car les grands génies peuvent se tromper aussi, et ils se trompent quelquefois ; mais, d'un côté, l'autorité de leur nom prouve qu'on peut croire ce qu'ils ont cru sans passer pour ignorant ou pour esprit faible ; et de l'autre, les motifs sur lesquels ils ont appuyé leur croyance, prouvent qu'ils ne se sont pas trompés et qu'on n'a pas à craindre de se tromper avec eux, car ces motifs sont de nature à porter la conviction dans tous les esprits qui cherchent sincèrement et de bonne foi la vérité comme ils l'ont cherchée.

Tel est le plan de M. de Genoude, plan si heureusement et si précisément exprimé par ces mots : LA RAISON DU CHRISTIANISME. Son livre nous donne donc la raison de toutes les croyances chrétiennes : il nous montre donc la raison toujours d'accord avec la foi, même dans les choses les plus inaccessibles à l'intelligence humaine. Et voilà pourquoi je dis qu'il est parfaitement approprié à l'époque où nous sommes. On est las aujourd'hui de scepticisme et d'incrédulité. Les sarcasmes et les momeries de Voltaire n'excitent plus que le dégoût, depuis qu'il est reconnu que le mensonge en est la base, et que la religion n'y est tournée en ridicule, que parce qu'elle y est travestie et défigurée par des calomnies. On est disposé à croire, on en sent le besoin, mais on demande des preuves qui soient en rapport avec le progrès des lumières, et que l'esprit d'examen et de raisonnement, devenu si général de nos jours, ne puisse contredire sans se coutredire lui-même, sans manquer aux lois de sa propre nature.

Ces preuves, vous les trouverez dans LA RAISON DU CHRISTIANISME ; vous trouverez dans les fragmens des cent soixante-seize écrivains qu'on y cite un ensemble qui n'existe point ailleurs. Partout la science et la foi s'y prêtent un mutuel appui ; partout la raison, s'unissant à la foi, y démontre qu'il faut croire tout ce que la foi nous enseigne, bien qu'elle nous enseigne des choses que nous ne comprenons pas.

Croire ce qu'on ne comprend pas est indigne d'un être intelligent, ont dit les sophistes du dix-huitième siècle. La raison prouve, dans ce livre, que nous sommes, de toutes parts, environnés de mystères à la fois incompréhensibles et incontestables ; qu'il faut de toute nécessité ou les croire ou ne rien croire, et par conséquent que ce qui est indigne d'un être intelligent c'est de rejeter ce qu'il ne comprend pas, sur le motif qu'il ne le comprend pas.

Comprenons-nous un être éternel, existant par lui, ayant dans son essence le principe de son existence ? Non, assurément ; mais la raison démontre dans ce livre qu'il n'y a point de milieu possible entre la croyance d'un être éternel et l'absurdité du doute universel, du doute même de notre propre existence ; car,

s'il n'y avait pas d'être éternel, tous les êtres, sans exception, auraient été dans le néant. Or, si tous les êtres, sans exception, avaient été dans le néant, ils y seraient tous et ils y seraient éternellement. On ne peut sortir du néant ni par soi puisqu'on n'est rien, ni par hasard puisque le hasard n'est qu'un mot vide de sens. Donc, puisqu'il y a des êtres, il y a un être éternel.

Comprenons-nous l'être éternel donnant l'être à ce qui n'est pas, faisant sortir du néant le ciel et la terre et tout ce qu'ils renferment? Non, assurément. La création, acte infini d'une puissance et d'une raison infinie, quel mystère pour notre raison bornée! Néanmoins, cette raison, toute bornée qu'elle est, vient à l'appui de la foi, en démontrant dans ce livre, par des argumens irrésistibles, tous empruntés à nos sciences métaphysiques, physiques, astronomiques, physiologiques, historiques, que rien de ce que nous voyons n'a toujours été et que tout ce qui est porte la marque du néant dont il est sorti et le sceau de la main toute puissante qui l'en a fait sortir. Il y a dans la nature visible une variété infinie de forme et de mouvement; elle n'a donc aucune forme ni aucun mouvement qui lui appartienne par essence. Elle est régie par des lois qui ne viennent pas d'elle et qui lui sont imposées; elle a donc tout reçu de celui qui est la source de tout.

Comprenons-nous en particulier la création de l'homme, ce roi de la nature, qui, par son intelligence, est au dessus de tous les êtres matériels qu'il connaît et qui ne se connaissent pas? au dessus du soleil, des étoiles et des astres qu'il mesure et qui ne se mesurent pas? Non, assurément. Cependant, nous sommes témoins tous les jours de la naissance et de la mort des hommes : ce qui naît et meurt n'est pas éternel. C'est l'espèce, direz-vous, qui est éternelle. L'espèce éternelle! Est-ce qu'elle n'a pas commencé quand les individus ont commencé? Est-ce qu'elle ne mourrait pas si tous les individus mouraient? Nous naissons tous d'un père et d'une mère qui sont nés aussi d'un père et d'une mère. Faites remonter par la pensée cette chaîne de succession aussi haut que vous voudrez, vous arriverez nécessairement à un premier homme et à une première femme. De qui sont-ils venus? De Dieu ou de la terre? De la terre! Quelle extravagance! Est-ce que la terre a jamais produit un homme et une femme? Est-ce qu'elle n'en produirait pas encore quelquefois s'il lui était possible d'en produire?

Comprenons-nous cette âme humaine, dont la nature est si différente de celle du corps auquel elle est unie? Non, assurément... Qu'est-ce qu'un esprit? qui peut le définir? personne. Mais la raison vient encore à l'appui de la foi, en donnant dans ce livre des démonstrations complètes de la spiritualité de l'âme, en prouvant que le moi qui, en nous, pense, raisonne et veut, est un et indivisible; que ce qui est un et indivisible ne peut être l'attribut d'un être multiple et divisible, et qu'ainsi il implique contradiction dans les termes de dire que le corps pense, raisonne et veut; que nos facultés morales diffèrent essentiellement de nos facultés physiques, et que jamais, quoi qu'on fasse, on ne déduira de nos fonctions matérielles un principe de vertu; que la mémoire, qui est la vue des choses passées, ne peut pas être l'effet de la vue corporelle, qui est bornée aux objets présens; que les désirs infinis de l'homme ne peuvent pas être produits par les mouvemens toujours bornés du corps, par la raison que l'effet ne peut pas être plus grand que sa cause; que par la même raison, nos besoins moraux, que rien ne satisfait sur la terre, ne peuvent pas être l'effet de nos besoins physiques, qui sont faciles à satisfaire; enfin, que si l'âme dépend habituellement du corps pour l'exercice de ses facultés intellectuelles, elle a aussi une volonté plus forte que le corps, une volonté capable, pour accomplir un devoir dont elle est bien pénétrée, de livrer le corps à toutes les tortures de la tyrannie, ainsi qu'ont fait les martyrs chrétiens.

Comprenons-nous dans l'homme l'union de deux substances si opposées entre elles et si intimement liées l'une à l'autre? Non, assurément, il faut pourtant bien reconnaître ce mystère qui nous frappe à tout moment. Dira t-on que cette union existe par la nature des choses? Cela est impossible. Est-ce que nous ne la voyons

pas sans cesse se dissoudre par la mort? Elle est donc un des merveilleux ouvrages du Dieu infini qui peut tout ce qu'il veut.

La foi nous enseigne qu'outre les sentimens de bienveillance naturelle, de commisération, de justice et de sociabilité gravés dans tous les cœurs, Dieu a révélé à l'homme, dès le commencement, ce qu'il doit croire et faire pour lui être agréable. La raison, d'accord avec la foi, démontre dans ce livre la vérité d'une révélation primitive, non seulement par une tradition qui est aussi ancienne que le monde, mais aussi par un fait de tous les jours, et qui frappe tous les yeux. Ce fait est la transmission de la parole de génération en génération. Il est certain que la parole n'est pas d'invention humaine, car nous ne parlons tous que parce que nos pères nous ont appris à parler; eux-mêmes ils n'ont parlé que parce que leurs pères le leur avaient appris, en sorte qu'il faut nécessairement remonter au premier homme parlant et communiquant la parole à sa postérité. Sans cela tout le genre humain aurait été et serait muet. Le premier homme n'a pas créé la parole, pas plus que nous ne la créons. Il l'a donc reçue de Dieu; mais la nature de la parole est d'exprimer des idées. Donc Dieu, en donnant la parole à l'homme, lui a fait connaître ses pensées, ses volontés. Voilà la révélation primitive prouvée.

Comprenons-nous l'imputation et la transmission du péché commis par notre premier père et dont tous ses descendans sont entachés à leur naissance? Non, assurément. Mais la foi nous enseigne que nous naissons *enfans de colère et de perdition*, et la raison fixée par la foi sur ce grand mystère, en découvre la preuve dans la dégradation universelle de notre nature.

Non, l'homme n'est pas tel qu'il est sorti des mains de son créateur. La sagesse n'a pas pu mettre le désordre dans son ouvrage, et le désordre est inné dans l'homme. D'après les règles de notre propre sagesse, d'ailleurs si imparfaite et si courte, il faut que dans tout ouvrage la partie supérieure domine et gouverne la partie inférieure. C'est tout le contraire dans l'homme; nous naissons avec une intelligence enchaînée et asservie par les sens, nous sommes à peine distingués des petits des animaux, et, comme eux, nous ne vivons que d'une vie matérielle; adultes, notre raison se développe à la vérité, mais elle suit continuellement cette pente qui l'entraîne vers les sens, sans elle et souvent malgré elle, et ce n'est qu'avec effort, qu'avec travail, que nous nous élevons aux choses spirituelles. Est-ce là cette âme supérieure au corps auquel elle est unie et qui devrait en maîtriser et régler les mouvemens. Est-ce là l'homme fait à l'image de Dieu?

Non, c'est l'homme déchu de sa dignité primitive. Comment en est-il déchu? Ce ne peut être que par un péché. Nous naissons dans les souffrances et les larmes, en proie aux maladies et à la mort. Cet état ne peut être que la peine d'un péché, car, dit saint Augustin, sous un Dieu souverainement juste et souverainement bon, personne ne peut être malheureux, s'il ne mérite pas de l'être, *sub Deo summe justo et summe bono, nemo miser, nisi mereatur, esse potest.*

Ainsi le péché originel est un mystère qui, tout à la fois, confond la raison et lui donne l'intelligence des misères de l'homme.

Enfin, comprenons-nous les autres grands mystères du Christianisme? Non, assurément, un seul Dieu en trois personnes, le Père, le Fils et le Saint-Esprit, le Père qui a créé le ciel et la terre et toutes les choses visibles et invisibles; le Fils, par qui tout a été créé, Jésus-Christ, fils unique de Dieu, né du Père avant tous les siècles, consubstantiel au Père, Dieu de Dieu, lumière de lumière, Dieu vrai du Dieu vrai, qui, pour sauver les hommes, s'est fait homme, a souffert et sacrifié jusqu'à sa vie, qui renouvelle tous les jours son sacrifice sur les autels, où il descend dans le même corps né de la vierge Marie, et immolé sur la croix, où il nous donne pour nourriture et pour breuvage sa chair et son sang adorables; le Saint-Esprit qui procède du Père et du Fils, qui est adoré et glorifié conjointement avec le Père et le Fils, qui a parlé par les prophètes, par qui le Verbe s'est incarné et les âmes sont sanctifiées : ces hautes et ineffables vérités ont, de tout temps, troublé et

révolté des esprits superbes qui, pour se dispenser de croire sur la parole de Dieu des choses qu'ils ne conçoivent pas, se dispensent eux-mêmes d'examiner les titres de notre croyance.

Lisez dans le silence des passions la *Raison du Christianisme*, vous y trouverez de nombreuses et invincibles raisons de croire ce qui est au dessus de votre raison.

On y prouve que les mystères du Christianisme n'ont pu être inventés par aucun homme, parce qu'ils sont hors de la sphère de toutes les idées humaines; que si la religion était sans mystères, elle ne serait pas digne de Dieu, qui, étant infini, ne peut se faire connaître à sa créature sans lui révéler des choses infinies; que du sein de ces impénétrables obscurités, il sort de vives lumières qui ne peuvent venir que de l'éternelle et souveraine lumière. Aurions-nous une idée et de l'offense faite à Dieu par le péché et de la réparation due à la majesté divine offensée et de l'amour de Dieu pour les hommes, si la religion ne nous apprenait qu'il a fallu que le fils unique de Dieu se fît homme et mourût sur la croix pour satisfaire en notre place à la justice de son père, nous racheter par une rançon d'un prix infini et nous mériter la vie éternelle?

On y prouve la vérité de la foi chrétienne par tous les monumens historiques qui attestent qu'elle est la parole de Dieu, par l'authenticité des livres qui la renferment et par les marques d'inspiration divine qu'ils portent en eux, par les prophéties de l'ancien et du nouveau Testament, si visiblement et si littéralement accomplies, par les miracles de Jésus-Christ dans les trois années de sa prédication, et en particulier par ceux de sa passion, de sa mort et de sa résurrection; par la descente visible du Saint-Esprit sur les apôtres, et par le don des langues qu'ils reçurent immédiatement en présence d'une foule rassemblée, qui, témoin d'un si grand prodige, se convertit à l'instant et se fit baptiser; par les miracles innombrables des mêmes apôtres, de leurs disciples et des disciples de leurs disciples, miracles qui se renouvelèrent sans interruption pendant trois siècles entiers.

Par l'héroïsme des martyrs de tout âge et de toute condition, qui, durant trois siècles, montrèrent dans les supplices une patience au dessus des forces humaines et faisaient dire aux païens qu'une vertu toute divine était dans les chrétiens; par la conversion de l'univers idolâtre qui fut attiré à la croix par la sublimité du courage des martyrs autant que par l'éclat des miracles; par la dispersion des Juifs, qui, en punition de leur déicide, errent sur la terre depuis 1800 ans, sans chef, sans temple, sans autel, sans patrie et sans se mêler aux nations au milieu desquelles ils vivent; enfin, par la perpétuité de l'Eglise catholique que les sectes ne cessent de combattre depuis 1800 ans et qui ne cesse de les vaincre, appuyée qu'elle est sur la parole de celui qui a promis d'être avec elle *tous les jours jusqu'à la fin du monde*.

Telles sont les matières traitées dans LA RAISON DU CHRISTIANISME. Je n'ai pu que les indiquer sommairement; mais j'aurai atteint mon but, si j'en ai dit assez pour inspirer le désir de lire et de méditer cet ouvrage, à ceux qui ne le connaissent pas encore.

EXAMEN CRITIQUE ET HISTORIQUE DU DICTIONNAIRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

(6e édition.)

PRÉFACE DE M. VILLEMAIN.

Premier article.

L'examen d'un ouvrage sérieux ne peut point se séparer de son histoire ni de la biographie de son auteur et du rôle qu'il a joué dans l'accomplissement d'une grande œuvre. L'étudier sous ces divers points de vue c'est renouer en quelque sorte tous les fils de son existence et le rattacher par autant de liens à son principe naturel, à son véritable terme de comparaison. Comment donc apprécierons-nous le Dictionnaire de l'Académie

française? Quel sera notre point de départ? Comment nous guider dans le labyrinthe des questions qu'il soulève? Et d'abord aucun ouvrage que je sache, ne mérite un examen plus approfondi. Je ne parle pas de sa dernière édition, ni des précédentes, mais bien de toutes réunies. Il a, par leur ensemble, cet avantage unique d'avoir commencé à l'époque précisément où notre langue se fixait dans sa véritable route et d'en avoir accompagné tous les développemens jusqu'à nos jours. Il l'a suivie dans la glorieuse carrière qu'elle parcourt depuis deux siècles, et s'est fait le témoin irrécusable de toutes ses variations, de tous les beaux caractères qu'elle a successivement revêtus. Chacune de ses éditions nous donne ainsi la statistique des richesses de notre langue à une époque déterminée; et à lui seul cet ouvrage renferme dans son ensemble l'histoire moderne de nos mots, c'est-à-dire de nos idées, c'est-à-dire encore la partie la plus fugitive, mais la plus philosophique de notre civilisation. Aucun peuple, aucun siècle n'a possédé un pareil dictionnaire; car celui de la *Crusca*, malgré les services qu'il a rendus à l'idiome italien, ne peut être comparé au nôtre. Aussi les langues de l'Europe sont-elles privées de leur histoire; elles ne pourraient la reconstruire qu'en rassemblant des matériaux épars et disséminés dans mille ouvrages, par le dépouillement long et pénible de tous leurs mots fait de trente en trente années, comme les éditions de notre dictionnaire. Qu'il serait à désirer que la littérature du moyen âge nous en eût transmis un pareil! L'Académie qui nous promet un dictionnaire étymologique, en aurait les matériaux tout réunis comme elle rassemble elle-même ceux qui serviront un jour aux travaux de nos successeurs.

Un ouvrage aussi remarquable par sa valeur historique et que les nations voisines ont droit de nous envier ne doit pas être uniquement considéré dans ses rapports avec la philologie. Il ne peut appartenir exclusivement au domaine de la science; car il se rattache à une grande réalité sociale, à une des gloires de la France, à tout ce dont elle devrait se montrer le plus jalouse. En effet depuis deux siècles que le Dictionnaire de l'Académie existe, au moins en principe, depuis qu'il a passé par six éditions successives, une œuvre va toujours s'agrandissant sous nos yeux qui mérite de fixer l'attention du philosophe et du politique. C'est la propagation de notre langue à l'intérieur et à l'extérieur, et non seulement en Europe mais partout le monde civilisé; c'est son universalité reconnue à la fois par les amis et par les ennemis qui rendent un égal hommage à sa clarté et à sa précision, à sa supériorité sur toutes les langues modernes. La France, en paix et en alliance avec l'Europe, ne voit ses relations interrompues qu'avec le roi de Hollande; on connaît la devise de tous les Guillaumes, *sævis immotus in undis*. Eh bien, en dépit de son immobilité et de sa courageuse obstination, le descendant actuel des Stathouders n'en suit pas moins l'impulsion qui lui arrive de la France, n'en contribue pas moins à généraliser parmi ses sujets l'usage de notre idiome qu'il proscrivait, il y a quelques années, des actes publics de Bruxelles. La Belgique, qui voulait parler notre langue, la parle aujourd'hui librement. Elle s'approprie nos mots et en même temps nos idées. Nos principes la pénètrent par tous les pores. De par les lois de la philologie, la Belgique nous appartient: son avenir est assuré. Mais que fait le roi de Hollande pour qu'il en soit ici question? Il fait preuve de bon sens et de sagesse. Il naturalise chez lui ce beau mouvement que M. Guizot a su communiquer aux sciences historiques. Il publie dans notre langue, c'est-à-dire au service de notre civilisation, les documens les plus secrets des archives de sa famille: documens, nous nous plaisons à le reconnaître avec leur savant éditeur, M. Groen van Prinsterer, *d'un intérêt universel*, et à ce titre bien dignes d'être publiés dans la langue qui sert aujourd'hui de lien commun à tous les peuples, d'instrument général à leurs communications. Cet hommage, tout récemment obtenu par la supériorité de notre idiome, n'est point suspect de flatterie, n'est certainement pas le fruit d'une manie d'imitation. Nous devions donc le signaler comme un résultat qui en promet de plus grands, et comme point d'arrivée actuel de cette prodi-

gieuse fortune de la langue française que Rome n'obtint pour la sienne que par la conquête, mais que la nôtre ne doit qu'à l'influence morale, au seul empire de la persuasion. Tandis qu'elle s'étend partout sur les continens et les mers, et qu'on la parle à St.-Pétersbourg comme à Paris, tandis qu'on l'écrit au Caire et à Constantinople dans les journaux de Méhémet-Ali et dans le *Moniteur ottoman* du sultan Mahmoud, qu'elle pénètre avec le brave général Allard à la cour du roi de Lahore (1), et s'élève avec la civilisation chrétienne comme un flot sans reflux; essayons de nous rendre compte de ses destinées envahissantes, et de mettre en rapport avec elles le sujet qui nous occupe.

Notre intention n'est pas d'interroger toutes les causes de l'universalité de notre idiome national. Mais il en est une qu'on ne pourra méconnaître, dont on ne pourra nier la part d'influence, quelque petite qu'on la fasse. C'est le principe d'une institution destinée à servir de centre régulateur à cette vaste diffusion de mots français qui s'opère de par le monde. Il en est une autre encore qui n'est que la conséquence de la première : c'est l'existence d'un ouvrage où ont été consignées toutes les décisions législatives du langage, recueil d'arrêts en dernier ressort émanés d'une autorité souveraine qui a bien pu faillir à sa mission, mais qui ne l'a point désertée et a su du moins la conserver intacte. L'Académie française et son dictionnaire; voilà parmi les causes externes de l'universalité de notre idiome, celles qui ont le plus contribué à l'asseoir sur un roc inébranlable, sur l'unité, seule garantie d'avenir, nécessaire au maintien et au développement d'une langue comme à celui d'un empire ou d'une religion.

Pour mieux comprendre cette vérité, rappelons-nous les destinées de la langue française au moyen âge. Aux douzième et treizième siècles elle était presque aussi répandue que de nos jours. Portée par la conquête et par le génie de ses écrivains voyageurs, dans toutes les contrées de l'Europe au delà des mers, et dans la Terre Sainte, dont elle fit une petite France, elle régnait comme langue du monde politique et littéraire depuis l'Irlande jusqu'à l'Arabie. Mais vint un retour de fortune, et on la vit replier son beau manteau de poésie qu'elle avait étendu sur tout l'Occident. Chassée de Constantinople et de la Grèce, oubliée en Italie, en Espagne et en Allemagne, elle se vit proscrite des actes publics de l'Angleterre qui lui devait sa civilisation, et la guerre lui reprit ce que lui avait donné la guerre. L'étude comparative de ces destinées avec celles dont nous sommes les témoins serait du plus haut intérêt; mais il suffira d'indiquer leur différence essentielle.

La langue française du moyen âge, que ses divers dialectes enrichissaient d'une végétation exubérante dont il est impossible de ne pas regretter bien des rameaux, s'était répandue encore plus que constituée. Elle avait obtenu la même diffusion que la nôtre, mais non son unité. Celle-ci lui manquait dans le fond et dans la forme. Comment aurait-elle pu naître au milieu d'un inconcevable désordre de richesses? Les mots comme les idées débordaient alors de toutes parts. Livré à tous les courans de l'imagination populaire, l'idiôme national ne trouvait point de fonds stable pour se reposer. Il ne pouvait former un noyau solide, capable de s'accroître successivement et de s'enrichir par alluvion des dépouilles de trente dialectes qui circulaient autour de lui. Privé de force d'attraction, il ne pouvait les attirer ni les fixer dans sa sphère. Vainement la cour de Philippe-Auguste et de saint Louis exerça-t-elle une grande influence littéraire dans les provinces du Nord. Son action fut passagère; elle n'eut ni le pouvoir ni la prétention de régulariser leurs dialectes, de leur imposer ses formes de langage. Et pour ceux du Midi, quel est celui d'entre eux qui aurait consenti à se faire vassal du *parler* de la terre de France, à lui sacrifier ses idiotismes, à se coordonner à lui, à se laisser pénétrer de son génie? Aussi indépendans que les provinces qui les parlaient, dernier refuge de leur liberté perdue qui se retrouvait dans la parole, rien n'aurait pu les soumettre à l'action absorbante de la langue du Nord. Ils récusaient toute

(1) Voir dans les Débats du 19 juin l'article de M. C. Fl. sur le général Allard.

autorité, toute juridiction commune. Comment donc établir par des règles uniformément reconnues cet emploi méthodique des mots, cet ordre grammatical qui maintient l'unité du langage? Celle-ci, aussi bien que l'unité nationale, existait sans doute en germe à la cour de nos rois. L'action de leur pouvoir tendait à développer l'une et l'autre comme il arriva plus tard au dix-septième siècle; mais il manquait alors l'institution qui n'est guère moins nécessaire à une langue qu'à une nationalité, celle qui promulgue et sanctionne les lois.

Ce pouvoir législatif existe au contraire dans notre langue moderne. Il est né lorsque le temps est venu pour elle de se constituer par l'unité et de se rendre universelle. C'est là peut-être la différence la plus essentielle et la plus caractéristique de son état présent, et de ce qu'elle fut au moyen âge.

Quand donc en 1783 l'Académie de Berlin proposa ce sujet :

« Qu'est-ce qui a rendu la langue française universelle?

« Pourquoi mérite-t-elle cette prérogative?

« Est-il à présumer qu'elle la conserve? »

Les concurrens auraient dû songer, en traitant le dernier membre de la question, que notre langue avait obtenu à deux reprises la gloire de l'universalité, qu'elle l'avait une fois perdue, et que pour décider de sa fortune à venir, il fallait en trouver la raison dans la comparaison de ses deux périodes de développement, dans leurs analogies et leurs différences. Alors le fait d'une institution dépositaire des destinées de notre idiome actuel, et chargée, à mesure qu'il se répand et s'enrichit, de veiller à sa sûreté, de surveiller ses acquisitions, de les consigner, de les coordonner dans ses archives; d'une institution créée dans le but spécial de lui assurer une supériorité incontestable sur toutes les langues; ce fait, dis-je, eût pesé de quelque poids dans l'examen de l'avenir de la langue française et de la durée de son universalité. Mais les deux lauréats du concours de Berlin, Rivarol et Schwab, trouvèrent plus commode de ne point s'en occuper.

Il importe toutefois de bien peser la valeur de cette institution littéraire, si l'on veut se faire une idée complète des progrès modernes de notre idiome. La naissance de l'Académie française, la pensée de ses premiers travaux, celle qui dicta son dictionnaire, ne peuvent pas plus se séparer de l'histoire de notre langue que de l'examen de ce dernier ouvrage. On a surtout trop oublié les vues profondes et sérieuses de leur fondateur. Ce n'était certes point pour de vaines déclamations de rhéteur ni de frivoles exercices de gymnastique littéraire, que Richelieu institua l'Académie. Il attendait d'elle quelque chose de plus grand et de plus solide, lorsqu'en 1635 il s'en nomma, par lettres patentes de Louis XIII, le chef et le protecteur. Non seulement il voulait faire fleurir les sciences et les arts, et mettre les lettres en honneur aussi bien que les armes « puisqu'elles sont, disait-il, un des principaux instrumens de la vertu ; » il avait un autre but plus spécial et qui caractérise bien mieux son génie, c'était de faire sortir le français de l'état de ces langues *vulgaires* où il avait été réduit jusqu'alors, et qu'on nommait ainsi par opposition à la langue latine qui était encore celle de l'Europe savante, du droit des gens et de la civilisation. Ecrivain et orateur politique, il avait trop bien manié notre idiome pour n'en pas sentir la puissance et tous les avantages qu'on pouvait ajouter à ceux qu'il possédait déjà. « Fixer un usage certain des mots, s'appliquer à la critique des belles-lettres, purger la langue de tout ce qu'elle avait contracté d'impur dans la bouche du peuple ou sous la plume des méchans écrivains dans les mauvais usages de la cour ou les obscurités de la chicane, dans le langage des hommes de loi et des courtisans ignorans, » deux races d'hommes particulièrement incompatibles à Richelieu, telle était la mission de la nouvelle académie. C'est vers les grands résultats qu'il s'en promettait, que le fondateur ne cessa de diriger les efforts et d'exciter le dévouement des écrivains qui la composaient. « Aussi se plaignit-il vivement et à plusieurs reprises dès qu'il vit ses protégés négliger les pensées sérieuses de leurs réunions, et ne rien faire pour

le public. Il menaça même de les abandonner [1]. » C'est alors qu'il leur donna pour programme la composition du dictionnaire de notre langue. Il avait aussi été question de la grammaire, de la rhétorique et de la poétique. Mais impatient de recueillir les fruits de la littérature avant d'en avoir vu s'épanouir les fleurs, Richelieu ne songeait point que des ouvrages d'enseignement et d'étude ne venaient jamais qu'après les beautés et les modèles des grands siècles littéraires, et que les lois de l'éloquence et de la poésie, comme toute théorie résultant de l'analyse et de l'observation des faits, n'étaient jamais promulguées qu'après les chefs-d'œuvre des orateurs et des poètes.

Aussi fut-il impossible de satisfaire à cette impérieuse précipitation qui voulait tout mûrir en un moment; et laissant agir le temps, cet élément fécond du progrès qui devait amener le règne de Louis XIV après celui de Richelieu, l'Académie ne publia son dictionnaire qu'à la fin du dix-septième siècle. A cette époque la langue avait pris de la consistance sous les puissantes mains qui l'avaient pétrie et façonnée; et les formes vivantes et durables [2] que lui avaient imprimées des hommes de génie avaient pu donner une base à la composition de son vocabulaire; tandis qu'auparavant, sous le ministre protecteur, malgré la fermeté, l'économie du style et les corrections grammaticales que Malherbe avait déjà introduites dans la poésie, et que Descartes, Balzac et Patru apportaient avec le même succès dans la prose, la langue, terrain encore mouvant et sablonneux, échappait à des constructions trop solides; elle continuait de se modifier au gré des besoins et des idées de chaque jour, incertaine et flottante, avançant pourtant à la suite d'une direction commune, et comme la société dont elle était l'expression, se hâtant à grands pas vers une constitution une et nationale. Or, dans ce premier travail d'organisation, entre les locutions de la veille et celles du lendemain, on ne savait où la prendre où la saisir, ni dans les monumens du seizième siècle déjà si confus et si désordonnés pour le bon sens pratique et la méthode qui commençaient à caractériser les écrits du dix-septième, ni dans ces derniers, menacés eux-mêmes de l'oubli par l'apparition d'œuvres plus parfaites. Ces progrès se soutinrent encore après la fondation de l'Académie, et telles étaient les variations qu'ils faisaient subir à notre idiome, que vers 1650 Pélisson disait en propres termes: « nos auteurs les plus élégans et les plus polis deviennent barbares en peu d'années [1]. »

Cette inconstance, cette mutabilité de notre langue bien propre à décourager l'inexpérience de nos académiciens, arrêta l'exécution immédiate de la pensée de Richelieu. Mais celle-ci, pour être encore impossible à réaliser, n'en eut alors pas moins de grandeur, et plus tard moins d'heureux résultats; elle tendait à régler la marche de notre idiome, à le constituer par la réforme de ses usages et la découverte de ses véritables lois; « à le tirer du nombre des langues barbares, et à lui assurer une supériorité qui le ferait bientôt adopter de tous les peuples voisins, si nos conquêtes, disait l'interprète du fondateur, continuaient comme elles avaient commencé [2]. »

C'est ainsi que Richelieu jetait les fondemens de la toute-puissance que notre langue devait exercer sur la civilisation moderne; il fit plus, car il y avait alors du génie à lui prédire « que plus parfaite déjà que pas une des autres langues vivantes, elle pourrait bien enfin succéder à la latine comme la latine à la grecque, si on prenait plus de soin qu'on n'avait fait jusqu'ici de l'élocution. »

C'était la prophétie claire et précise de son universalité. Ces nobles prévisions, que les événemens ont si bien justifiées, et qui suffiraient à la renommée d'un autre, délassaient alors le grand ministre au milieu des tempêtes qu'il maîtrisait ou soulevait de tous côtés; et tandis qu'écrasant du pied les factions intérieures, et tenant ferme au gouvernail de l'état, il s'alliait avec la Hollande

[1] Pélisson, *Hist. de l'Académie Franç.*, pag. 153. Edit. 1672.

[2] Voir la préface de M. Villemain, pag. 1 et suiv.

[1] Préface de M. Villemain, p. VIII.

[2] Pélisson, *Hist. de l'Académie.*

pour le partage des Pays-Bas espagnols, avec Venise et les princes d'Italie pour l'envahissement du Milanais, avec le duc de Saxe-Weimar pour hériter des victoires de Gustave-Adolphe, alimenter la terrible guerre de trente ans, et frapper au cœur la maison d'Autriche; tandis qu'il préparait ailleurs l'indépendance du Portugal, la révolte de la Catalogne, et cette révolution d'Angleterre qui devait faire payer si cher aux Stuarts une alliance précaire avec l'Espagne. Avec tout ce présent sur les bras et cet avenir dans la tête, le grand homme, auquel il n'eût rien manqué s'il eût aussi porté ses pensées dans son cœur, trouvait encore le loisir de sacrifier à la poésie, d'honorer le jeune Corneille de sa rivalité, de commander, de reviser le véritable chef-d'œuvre de la critique contemporaine, *les sentimens de l'Académie sur le Cid.* C'est ainsi qu'il dota notre littérature d'un premier essai d'esthétique et de philologie, digne avant-coureur de la grammaire de Port-Royal et de l'Art poétique de Boileau.

Gardons-nous d'attribuer un pareil exposé de motifs sur une œuvre admirable de nouveautés et de génie à la seule jalousie du ministre contre le poète. Richelieu, trop positif pour s'abandonner exclusivement à sa vanité d'auteur, voulait établir avant tout la juridiction de l'Académie et faire reconnaître celle-ci comme la sentinelle du bon goût et la législatrice du langage. Inflexible réformateur, il osa davantage. L'usage avait réglé jusqu'alors la fortune des mots; lui, voulut la soumettre à l'empire de la raison promulguée par son académie. Il ignorait qu'une langue est une démocratie vivante, éternelle, ce qu'il y a de plus insaisissable au pouvoir de l'homme, et qu'on ne fait pas la loi aux mots, c'est-à dire aux idées comme aux choses. Il n'en persista pas moins à vouloir leur donner une législation écrite, mais le tribunal suprême chargé de l'appliquer ne les soumit jamais qu'à l'empire de l'usage. Il craignit l'arbitraire et recula devant l'impossible ou plutôt devant le bien par le despotisme du génie. Ses décisions sans contrôle, ses arrêts en dernier ressort imposèrent pourtant silence aux prétentions rivales de trente patois de province, et hâtèrent leur absorption par le dialecte qui, depuis long-temps les dominait tous, et avait enfin le droit de régner seul. Ainsi fut posé le centre régulateur qui, par l'attrait des belles-lettres, devait concourir au développement général uniforme, irrésistible des pensées nationales.

—La fondation de l'Académie devint donc pour Richelieu le complément des travaux d'organisation qu'il avait introduits violemment, mais pour la plus grande gloire de la France, dans les institutions politiques. Principe nouveau de centralisation, elle devait constituer pour nos diverses provinces cette unité de langage seule capable de les réunir en un corps de nation et d'en faire un tout indivisible, à la place d'un assemblage de parties mal jointes et juxtaposées, sujettes aux fréquens retours de faiblesse et d'anarchie des gouvernemens fédératifs. Car, une langue n'est pas seulement pour un peuple l'instrument ou le moyen d'exprimer sa pensée; elle est encore un élément interne, essentiel de sa nationalité, une cause incessamment active de force et d'harmonie pour toute société, et qui fait que les citoyens s'inspirent d'une même pensée, parlent et s'entendent au même instant, se lèvent comme un seul homme et marchent avec la précision de l'unité d'un même pas au même but. Travailler donc à l'unité de notre langue, sur le plan de Richelieu et comme l'a fait, à certains égards, l'Académie, c'était jeter dans un creuset tous les élémens sans cohésion de l'ancienne France meurtrie et déchirée par les guerres civiles. C'était les couler dans un même moule, les modeler sur un même type pour en faire sortir un jour cette statue d'or aux pieds d'airain, qu'on appelle la grande nation.

Voici donc, il importait de la bien constater, la double mission de l'Académie telle qu'elle lui fut confiée par le ministre « qui eut l'intention de tout ce qu'il fit, ce qui n'arrive pas toujours aux grands hommes [1]. » Il s'agissait pour elle de prendre part à la formation de l'unité nationale, en opérant sur un de ses élé-

[1] Expression de M. Mignet : *Introduction aux documens historiques de la succession d'Espa-*

mens constitutifs, sur notre langue qu'il fallait rendre commune à toutes les provinces; il s'agissait encore de rendre celle-ci de plus en plus parfaite et facile à étudier, afin de l'offrir aux peuples modernes, comme l'instrument le plus sûr et le plus commode de leur rapprochement et de leurs communications : vaste enseignement qui devait détrôner la langue latine, lui enlever à la fois la politique et la civilisation, et la reléguer dans le domaine des spéculations et des sciences : œuvre immense qui, sous des mots nouveaux cachait aussi des idées nouvelles, et portait dans son sein les principes d'une nouvelle ère sociale. L'instrument principal du rôle que devait y jouer l'Académie nous l'avons déjà nommé. C'était le dictionnaire de notre langue; car on l'a dit bien souvent d'un tel ouvrage : c'est le premierlivre d'une nation, à la fois le plus utile et le plus philosophique. L'universalité des objets qu'il embrasse, dont la plupart sont indispensables à connaître, en fait le manuel, le livre *omnibus* par excellence : mais quelle sera la forme du dictionnaire? La question n'est point oiseuse : car ici la forme emporte le fonds. Puisqu'il s'agit d'apprendre à parler avant d'enseigner la théorie de la parole, nul doute que la composition de l'ouvrage ne doive être réglée pour la commodité du lecteur et la plus grande facilité de ses recherches, c'est-à-dire d'après la méthode alphabétique. — Or, c'est précisément celle que l'Académie, trop exclusivement préoccupée de la partie spéculative de son œuvre, avait rejetée de la première édition de son dictionnaire en 1694. Dans l'inexpérience de sa mission elle n'avait point prévu combien la commodité de son ouvrage, qui devait être un livre de tous les jours et de tous les instans entre les mains des étrangers et de tous ceux qu'il fallait instruire, importait à la rapide propagation de notre langue. Aussi ne crut-elle alors mieux faire que de le composer, à l'imitation des lexicographes du seizième siècle, sur le modèle des trésors des langues grecque et latine de Robert et Henri Etienne [1]; oubliant que leurs ouvrages de profonde érudition, si utiles aux savans, ne convenaient nullement au plus grand nombre, elle organisa le sien sur un plan analogue, y classifia tous les mots de notre idiome d'après leurs racines et leurs étymologies, dans l'ordre de leur filiation et de leur parenté, en groupant les dérivés d'abord, et puis les composés sous leur radical ou mot primitif, *chef de famille :* de sorte que ces groupes divers, basés sur des rapports naturels, formaient comme autant d'arbres généalogiques où l'on pouvait lire la naissance, la formation, le développement, les ramifications de chaque mot, et il faudrait dire aussi de chaque idée, si pareil ouvrage était bien composé et si celui de l'Académie avait pu l'être à son époque.

Les avantages de cette méthode parlent d'eux-mêmes; et l'on conçoit toutes les jouissances du savant, de celui qui l'est déjà beaucoup; à consulter un pareil dictionnaire étymologique. Mais la foule, mais tous ceux qui bégaient la langue et qui veulent apprendre à la parler et l'écrire, évidemment ils ne se reconnaîtront jamais dans un ouvrage dont les mille généalogies de mots seront pour eux autant de labyrinthes. Car ce qu'ils cherchent d'abord, c'est l'expression dont ils ont besoin, s'inquiétant peu de ses origines, pourvu qu'elle serve à revêtir leur pensée. Il leur faut donc un dictionnaire qui les conduise directement à chaque mot, au lieu de n'indiquer que le groupe dans lequel ils peuvent le découvrir. Aussi, plus tard, l'Académie, appréciant mieux les avantages de cette seconde méthode, par les inconvéniens de la première, abandonna-t-elle celle-ci, dont la science sans à propos entravait de mille difficultés la rapide propagation de notre langue. Elle changea donc la forme de son instrument. Elle refondit son ouvrage dans une seconde édition où elle substitua l'ordre alpha-

gne, publiés sous les auspices de M. Guizot. — Nous rendrons compte prochainement de cette importante publication.

[1] Jean Nicot, autre érudit de la même époque, à qui nous devons la *nicotiane* ou *tabac*, avait composé dans l'ordre alphabétique *le Trésor de la langue française tant ancienne que moderne :* statistique précieuse de notre langue au 16e siècle, publiée après la mort de l'auteur. Paris, 1606.

bétique à la classification par racines. Et par une conséquence nécessaire elle en supprima les étymologies, dont la science n'est complète et ne donne une idée satisfaisante de la génération des mots qu'à la condition de les grouper dans un ordre généalogique. Ce fut en 1718 que parut le nouveau dictionnaire de l'Académie, désormais accessible à tous, aux habitans de nos provinces, qui n'étaient encore français qu'à demi par l'ignorance de la langue nationale, et aux étrangers qu'il importait de convier par l'attrait d'une étude facile à l'intelligence de notre idiome et de notre civilisation.

Nous avons résolu, ce nous semble, sous le point de vue rationnel et historique la question fondamentale de la forme du dictionnaire. Que répondre à présent aux critiques dont la sixième édition a été l'objet pour avoir omis les étymologies de notre langue [1] ? Il suffit de poser la question : Leur science est-elle compatible avec la forme alphabétique? Evidemment non, puisqu'elle implique, comme on l'a déjà dit, l'arrangement des mots par familles.

Or, la sixième édition, aussi bien que les quatre précédentes, obligée par sa destination de préférer l'ordre alphabétique à celui des généalogies, devait, en excluant de son plan cette dernière forme, si incommode à la masse des lecteurs, supprimer aussi la science des étymologies, qui en était le principe. La conséquence était rigoureuse, puisque la pensée du dictionnaire impliquait le mode particulier d'application que l'Académie lui donna dès la seconde édition. La critique que nous avons signalée porte donc à faux. Elle s'est posée *à priori* en dehors de la question dont elle n'a occupé que les alentours ; elle ne s'est point demandé d'abord la mission de l'Académie et la destination de son ouvrage ; elle n'a point vu que celui-ci n'était qu'un moyen d'atteindre un but déterminé, la conservation et la propagation de notre langue. Si donc on regrette ses étymologies, c'est-à-dire, la science généalogique des mots qui la composent, comme on désire sans doute autre chose qu'une racine grecque, latine, etc., jetée au hasard entre deux parenthèses à la suite de chaque expression pour en indiquer vaguement l'origine, il faut les demander non au dictionnaire actuel qui ne pouvait et ne devait pas les donner, mais à un nouveau dictionnaire indépendant du premier par sa nature, par sa forme et par sa destination. Celui-ci appartiendra exclusivement aux savans, et intéressera la curiosité des philologues et des érudits. Il offrira à leurs études spéculatives, non les formes vivantes et usuelles du langage, mais les élémens primitifs qui l'avaient constitué : restes fossiles retrouvés de divers idiomes, monumens contemporains des origines de notre histoire, témoins irrécusables, qui attesteront les révolutions de notre langue comme les ossemens d'animaux attestent les révolutions du globe. Le classement méthodique de ces vieux débris, qui fondera la philologie française, doit former une science à part, essentiellement distincte du perfectionnement pratique d'une langue universelle. Leur recueil nous donnera la numismatique de notre idiome, comme le dictionnaire actuel de l'Académie nous en donne la monnaie courante. Et tandis que ce dernier, dans ses éditions successives, continuera de vérifier le titre des mots en circulation et signalera ceux qui ne sont

[1] On nous pardonnera de faire connaître une réflexion qui ambitionnait au moins la demi-publicité et qu'une plume anonyme, nous n'osons dire celle d'un académicien, a écrite à la marge de la première édition du dictionnaire (volume de la bibliothèque de l'Institut), en réponse à l'accusation capitale que nous venons de signaler. « Ceci est remarquable, dit-elle en parlant de la première composition du dictionnaire. On a forcé l'Académie de gâter son ouvrage en exigeant que tous les mots fussent distribués, non plus sous leurs racines, mais suivant l'ordre prétendu qu'on nomme alphabétique, et aujourd'hui on fait un crime à l'Académie de ne pas donner l'origine et l'histoire des mots. C'est ce qu'elle avait exécuté en 1694, et ce que le public ignorant et superficiel a trouvé incommode. » — Public ignorant et superficiel tant qu'on voudra. Double motif pour l'instruire et lui apprendre sa langue, avant d'offrir aux savans « une lecture plus agréable que celle des autres dictionnaires qui n'ont pas suivi l'ordre par racine. (Préface de la 1re édition.) »

plus de cours, le Dictionnaire étymologique exhumera de l'oubli, où l'ignorance les délaisse, tous les vieux mots, médailles précieuses de notre idiome, où nous pourrons lire la partie la plus intime et la moins connue de nos vieilles idées. Cet ouvrage, dont on ne saurait trop tôt commencer l'exécution, et que nous appelons de tous nos vœux, ouvrira une route nouvelle à l'historien et au philosophe, et les conduira, par les fils les plus déliés, mais les plus sûrs, dans le labyrinthe des secrets primitifs de notre civilisation. Nous aurons alors deux Vocabulaires qui n'en formeront qu'un seul pour notre langue; l'un éminemment utile, qui nous donnera son histoire ancienne, sa connaissance purement théorique; l'autre indispensable à la pratique et à l'intelligence de ses usages qui nous signalera ses variations contemporaines et sera la statistique progressive de son histoire moderne.

(*La suite au prochain numéro.*)

RAIMOND THOMASSY.

BULLETINS BIBLIOGRAPHIQUES.

DE LA CHARITÉ LÉGALE, DE SES EFFETS, DE SES CAUSES;

PAR F. M. L. NAVILLE,
Ministre du Saint Evangile à Genève [1].

Le protestantisme eut, dans la plupart des pays où il vint à régner, deux résultats d'autant plus funestes qu'ils s'unissaient et se multipliaient l'un par l'autre pour conduire les peuples au paupérisme; je veux dire, d'un côté, l'affaiblissement de l'esprit de charité, de l'autre, l'augmentation du nombre des pauvres.

Il est impossible de mettre ce dernier résultat sur le compte des guerres suscitées par les querelles religieuses et des dévastations qui en furent la suite. À ne prendre que l'Angleterre, depuis trois siècles, la taxe des pauvres va croissant avec leur nombre, et ni la paix, ni le commerce, ni l'industrie, rien de ce que l'homme appelle la prospérité matérielle des nations, n'arrête le fléau. Et d'ailleurs, à qui la faute, si les disputes de religion ont jeté chrétiens contre chrétiens sur les champs de bataille?

Que l'esprit de charité ait été affaibli, pour ne pas dire détruit, par le protestantisme, c'est ce qui ne doit étonner ni choquer personne, car la réforme, qui s'emportait contre des abus passagers, ne se proposa jamais de ranimer dans les cœurs ces célestes inspirations et ces dévouemens sublimes qui ont rendu les saints de l'Eglise catholique illustres entre tous les fils des hommes. Et qu'avaient en effet besoin de réforme, la foi et la charité qui allaient mettre au monde les Borromée, les Jean de la Croix, les Thérèse d'Avila, les Vincent de Paul? L'auteur du *Dogme générateur de la Piété catholique* a montré admirablement cette impuissance radicale du protestantisme, non pas à aimer d'amour ou de pitié, mais, si je puis parler ainsi, à aimer de charité. Aussi, en fait, lorsque, dans cette Grande-Bretagne déjà citée, les évêques et les seigneurs réformés se furent emparés des biens de l'ancien clergé, et que se trouvèrent concentrées entre leurs mains toutes les ressources des pauvres d'alors, on ne vit pas ces mains s'ouvrir pour verser, aussi abondans qu'autrefois, les secours et les consolations dans la demeure de l'indigent. Les âmes s'étaient fermées; elles s'étaient retranchées dans cet usage des richesses, exclusif plutôt qu'avare, qui a fait d'un grand nombre d'Anglais le type de l'égoïste prodigalité. Et n'entendons-nous pas répéter sans cesse aujourd'hui que les hauts dignitaires de l'église d'Irlande, par exemple, se défrayent à Londres avec les revenus de leurs immenses propriétés, tandis que, sur le sol natal, le paysan catholique meurt de faim?

Ce fut par suite de ce mouvement de contraction des cœurs que les pauvres délaissés tombèrent à la charge des gouvernemens. Ceux-

[1] 2 vol. in-8, à Paris, chez Dufart, quai Malaquai, 7.

ci se virent obligés de subvenir aux besoins de leurs administrés par un aumône forcée, c'est-à-dire, par le produit d'un impôt spécial. De là la nécessité d'une taxe, peu importe sous quelle forme, de là la création d'une administration chargée de répartir les secours, de là, en un mot, la charité légale, contre laquelle s'élève avec toute la force de la raison et des faits l'auteur de l'ouvrage que nous nous proposons de faire connaître à nos lecteurs.

Si quelques personnes, en dépit de toutes les lois de l'induction et des enseignemens de l'histoire contemporaine, se refusaient à croire que la réforme a été la mère de la charité légale, je les conjure instamment de lire le livre de M. Naville. Il est impossible d'accuser le protestantisme d'une manière plus directe et plus accablante que ne le fait cet écrit d'un ministre protestant. Je dis l'écrit, car l'auteur assurément ne s'attend guère à une pareille conclusion. C'est avec une admirable candeur qu'il expose comment « la charité légale existe, non seulement en Angleterre, mais dans la Norwège, la Suède, le Danemarck, la Livonie, les Pays-Bas, l'Allemagne, dans une grande partie de l'Ecosse, de la Suisse et des États-Unis [1], » c'est-à-dire dans tous les pays protestans et seulement dans ceux-là. Puis, avec une patience non moins admirable que sa bonne foi, il rassemble une foule de documens curieux et importans sur les effets de la charité légale partout où elle est établie. Après avoir signalé ces effets comme désastreux, il étudie spécialement trois institutions qu'il flétrit; le domicile de secours, les maisons de travail, la proscription de la mendicité. De là, remontant aux causes, il examine les motifs qui firent établir la charité légale, et les mesures qui y conduisent inévitablement. Donnant ensuite un aperçu des devoirs des gouvernemens sous le rapport de la bienfaisance, il termine par une esquisse des moyens qui lui semblent les plus propres à soulager la misère et à diminuer le paupérisme.

Et que résulte-t-il de tout cela? La preuve irréfragable que partout, à côté de la réforme, subsiste, comme un corollaire fatal et accusateur, la charité légale avec tous ses vices. Quelques pays catholiques, tels que la Belgique et la Bavière même, qui ont subi l'influence du protestantisme, se trouvent infestés de cette peste inévitable qu'il apporte avec lui. Mais il y a dans ces contrées une lutte merveilleuse entre le cœur des hommes et l'esprit des institutions, en sorte que cette exception, qui semblerait devoir affaiblir la vérité de nos paroles, ne fait que confirmer ce que nous affirmons, que la réforme est véritablement la mère de la charité légale [1].

[1] V. tome I, page 61.

Passons à l'analyse du livre de M. Naville. L'importance et l'intérêt du sujet nous ont fait donner à cette analyse un développement que mérite d'ailleurs le travail étendu et consciencieux de l'auteur. Nous nous faisons un devoir d'exposer fidèlement et sans commentaire les idées et les faits, nous réservant de les apprécier ensuite et dans leur ensemble.

On peut considérer comme étant sous le régime de la charité légale tous les pays où la lo consacre au soulagement de l'indigence des deniers levés par l'imposition d'une taxe en argent ou en denrées, prise directement pour cet objet, ou par prélèvement sur le produit d'autres impôts. Cette taxe est *incomplète* quand on se propose de donner, par son moyen, un simple secours sans prétendre le proportionner avec les besoins des pauvres. Elle est *complète* quand on veut assurer à ceux-ci la portion de leur subsistance qu'ils ne peuvent se procurer eux-mêmes. Dans les pays où la taxe est *complète*, les effets de la charité légale se font sentir dans toute leur force. C'est donc là que nous les étudierons [2]. Et comme l'Angleterre tient le premier rang parmi eux, il importe de fixer les regards particulièrement sur elle.

La taxe des pauvres, en Angleterre, comprend la masse des impôts levés pour les dépenses paroissiales, et dont les six septièmes sont appliqués au soulagement des indigens. Elle se perçoit et s'administre généralement par paroisse. Il faut habiter celle-ci et remplir certaines conditions pour y avoir *le domicile de secours*, c'est-à-dire le droit de participer à l'aumône légale.

La taxe se présente sous diverses formes :

1° Sous forme d'impôt en argent. Cet impôt est payé à Liverpool et à Manchester par tous les propriétaires de maisons et de terrains d'une certaine valeur. A Stokport, quiconque possède un morceau de terre paye la taxe, de telle sorte que souvent un individu secouru voit prélever, sur ce qu'on lui accorde, sa quote-part

[1] V. tome I, page 101. Les efforts que le gouvernement fait en Bavière pour améliorer les lois concernant les pauvres ne semblent pas à l'auteur devoir obtenir de résultats plus avantageux que ceux déjà tentés en 1816. L'esprit de la charité légale triomphe des meilleures intentions.

[2] L'auteur range sous le régime de la taxe complète tous les pays cités plus haut, auxquels il joint la partie de l'Italie soumise à l'Autriche, la Russie et la Grèce. — Sous le régime de la taxe incomplète, sont l'Espagne, la France, l'Irlande, une partie de l'Italie et de la Suisse.

dans la taxe, pour les quelques pieds de terrain qui peuvent lui appartenir.

2° Sous forme de ronde. La paroisse place l'indigent chez les contribuables. Ceux-ci doivent l'entretenir, soit à vie, soit pendant un certain nombre de jours ou de semaines, à tour de rôle.

3° Sous forme de supplément de salaire. Ceci a lieu pour les indigens valides, qui ne peuvent cependant travailler assez pour se nourrir. Les laboureurs ou les industriels doivent les faire travailler à un taux fixé par la paroisse et qui dépend, non de leurs services, mais de leurs besoins. Souvent les pauvres sont répartis entre leurs maîtres par la voie du sort.

4° Sous forme de prestation en nature. On distribue aux pauvres, de la fleur de farine, du pain, des vêtemens, etc. Dans plusieurs pays, on passe des marchés avec des entrepreneurs qui se chargent de nourrir les indigens. Ces marchés ont lieu soit à l'amiable, soit à l'enchère et au rabais.

L'administration des pauvres a été confiée, par l'acte du 14 août 1834, qui a beaucoup apporté de modifications en cette matière, à des *select vestry*, à des juges de paix, à trois commissaires royaux. Les *select vestry* sont des conseils dont les membres sont élus par les propriétaires qui paient la taxe. Ils veillent à l'administration des secours et prennent des mesures que les juges de paix font exécuter. Les commissaires royaux ont une sorte de juridiction supérieure qui s'étend à tout le royaume.

Telle est, en peu de mots, l'organisation de la charité légale en Angleterre. Si l'on examine ses effets, on reconnaît qu'elle est fatale :

I. Dans son influence directe sur les pauvres.
II. Dans son mode d'application.
III. Dans les mesures coërcitives qu'elle oblige de prendre.
IV. Dans son influence sur les contribuables eux-mêmes.

I. Il est remarquable que partout où la taxe est établie, le pauvre s'imagine avoir un droit positif à être assisté. Aussi devient-il exigeant outre mesure : souvent il menace, il insulte même et il raille. La reconnaissance lui est inconnue ; à l'ingratitude il joint l'imprévoyance, la paresse et la dissipation. A quoi bon accepter le travail qu'on nous offre, à quoi bon faire des économies, disent les pauvres, la paroisse n'est-elle pas obligée de nous nourrir? On ne peut obtenir d'eux quelque ouvrage qu'en multipliant les surveillans. Il en faut au moins un pour six ouvriers, et quand on confie cet office à des indigens, il faut faire inspecter les inspecteurs. Un laboureur qui n'a pas de droit aux secours et travaille à la tâche, fait quatre ou cinq fois plus d'ouvrage que celui qui a part à l'assistance. Aussi, à Royston, dans le comté de Cambridge, on préfère entretenir dans l'oisiveté, aux frais du public, les indigens du lieu, et tous les travaux des champs se font par des étrangers que l'on a soin de renvoyer avant qu'ils ne puissent acquérir le domicile de secours.

L'assistance légale finit par éteindre tout sentiment d'honneur chez ceux qui la reçoivent. Ils cherchent tous les moyens de recevoir des secours plus abondans, et de se débarrasser des charges que leur imposent des devoirs sacrés. Des parens laissent leurs enfans croître dans la malpropreté, les maladies, l'ignorance, afin d'attirer la compassion : puis ils finissent par les abandonner entièrement aux soins de la commune. Les enfans, à leur tour, délaissent leurs ascendans âgés et infirmes.

On voit des pauvres, bons ouvriers, vivre plus à l'aise, du produit de leur travail pendant l'été, que beaucoup de ceux qu'ils rançonnent. Puis l'hiver, ils retombent à la charge du public, parce qu'ils ont consommé tout ce qu'ils avaient gagné. C'est ainsi qu'on assiste, en hiver, des charpentiers et des maçons qui, pendant toute la belle saison, ont gagné 26 francs par semaine, et des mariniers qui gagnaient jusqu'à 50 et 60 francs.

Le nombre des crimes ayant augmenté dans une proportion effrayante pendant les vingt dernières années, le lord chancelier, M. Brougham, a signalé à la chambre haute, dans sa séance du 20 juin 1834, les lois anglaises sur les pauvres comme la cause la plus puissante de la détérioration morale de la population.

II. Aucun discernement n'est mis dans le choix des personnes secourues. On ne distingue pas entre le pauvre honnête et l'indigent coupable et indigne. La loi ne saurait descendre à ces détails, et les agens qui l'exécutent n'osent prendre sur eux de s'en écarter. Les fonctionnaires de Calne, comté de Witt, ont avoué devant les commissaires du parlement, que les ivrognes, les blasphémateurs, les voleurs de leur paroisse, étaient assistés d'après les mêmes règles et la même mesure que les individus les plus recommandables. Cet état de choses tourne à l'avantage des plus audacieux et des plus bruyans, qui en imposent sur leur situation. Souvent la peur engage les inspecteurs à assister certaines gens en proportion de ce qu'ils sont plus mauvais sujets. L'astuce des indigens triomphe d'ailleurs des réglemens les mieux faits. On a découvert dans Londres un individu qui recevait des secours de quatorze paroisses, Pour obvier à cet abus, il faut des dépenses

considérables de surveillance, d'énormes frais de bureaux.

Comment d'ailleurs assister, par voie administrative, le grand nombre de pauvres qui existent, chacun comme il conviendrait? Il faudrait visiter chaque famille avec un soin particulier, tenir compte de l'âge, du sexe, de la situation, de la moralité de leurs membres. Aussi s'occupe-t-on beaucoup plus de mettre en ordre les comptes et de balancer les recettes et les dépenses, que de savoir si tel pauvre enfant est convenablement placé sous le rapport physique et moral, si telle veuve ou tel vieillard n'est pas traité outrageusement par ceux qui s'en sont chargés.

Le placement chez les particuliers peut être excellent quand on l'emploie pour des pauvres isolés et avec les sollicitudes d'une véritable bienfaisance; mais employé au hasard et forcément, il est funeste d'autant plus que souvent les maîtres sont obligés de renvoyer des serviteurs honnêtes et actifs pour les remplacer par ceux que la paroisse impose, ce qui ne les dispose pas en faveur de ces derniers. Et que dire de la mise aux enchères et de l'adjudication des pauvres, soit un à un, soit en masse? A Hartland dans le Devonshire, les vingt-quatre *anciens*, après un dîner qu'ils font chaque mois avec leurs amis, aux dépens de la paroisse, président à l'enchère des assistés qu'on leur amène successivement. On voit de pauvres enfans arrachés à leur patron qu'ils aimaient, pour être livrés à l'inconnu qui a pu les miser à un plus bas prix et qui se propose de les exploiter. L'adjudication en masse est en usage au nord et à l'est de Carlisle, dans le comté de Cumberland [1].

III. Les mesures que prend la charité légale afin que le nombre de ses administrés n'augmente pas sont, entre autres, les entraves mises au mariage, la publicité donnée à l'indigence afin qu'on puisse la surveiller, le refus de secours à quiconque possède quelque chose en propre.

Les entraves au mariage, qui existent surtout en Suisse, multiplient prodigieusement le nombre des enfans illégitimes. A Fribourg en Brisgaw, on voit des familles qui comptent trois générations sans mariage. A Furth, à Erlangen, à Schwabach, les enfans naturels sont presque égaux en nombre aux enfans légitimes.

A Minchinampton, dans le comté de Glocester, toute personne qui voit un pauvre ne travaillant pas ou buvant dans un lieu public, doit en avertir les autorités. Les aubergistes sont punis s'ils laissent lacérer la liste des indigens qu'on affiche dans leur cuisine. Dans plusieurs villes du comté de Lancastre, on imprime cette liste et on la publie annuellement; à Liverpool on l'affiche dans les rues. Comment voudrait-on que cette publicité révoltante, donnée à la misère que tout chrétien doit couvrir de son manteau, ne dégradât pas ceux qu'elle atteint et qui la supportent?

En quelques endroits on refuse des secours à un ouvrier dès qu'il possède, outre l'absolu nécessaire, le plus petit avoir : il arrive alors que cet ouvrier n'économise jamais, afin de ne pas perdre son droit à l'assistance.

IV. A l'autorité de la conscience qui commande la charité, aux inspirations de la bienveillance et de la pitié, la charité légale substitue l'emploi révoltant de la force. On a vu à Londres, en 1830, cinquante chefs de famille, appartenant à la même paroisse, assignés devant la justice pour n'avoir pas satisfait à la taxe. Quelques uns avaient déjà été réduits à engager tout leur mobilier, et jusqu'à leur lit, pour en payer une partie, et ils se voyaient menacés de prise de corps parce qu'ils n'étaient pas en état d'acquitter le reste.

Lorsque les pauvres sont placés chez les contribuables, lorsque la *ronde* pèse, comme en Norwège, d'un poids accablant sur toutes les classes de la population, on voit des malheureux obligés de prélever, sur le morceau de pain destiné à leur famille, la part de l'indigent qui leur est imposé. Des propriétaires sont obligés de loger et de nourrir quarante pauvres à la fois. Heureux encore le père de famille si quelqu'un de ces étrangers ne laisse pas après lui, dans la corruption des enfans et des domestiques, des traces hideuses et déplorables de son passage!

L'affaiblissement de l'esprit de bienfaisance résulte naturellement de ces vexations. Les aumônes volontaires diminuent en proportion de l'accroissement de la taxe, et les fermiers anglais sont stigmatisés comme les plus durs des hommes. A cet échange d'affection et de reconnaissance que la bienfaisance volontaire établit entre le riche et le pauvre, la charité légale substitue des plaintes et un mécontentement réciproques, des contestations sans nombre. Il ne faut pas s'étonner ensuite que la charge d'administrateur des pauvres soit peu ambitionnée, et qu'on ait condamné plusieurs fois,

[1] Ces formes sont usitées, la première à Donaueschingen, dans le grand duché de Bade; en Suisse, dans les cantons de Berne et de Vaud : la seconde, dans quelques parties du canton d'Appenzel (Suisse); dans le Massachusetts (Amérique du Nord). Les indigens de Framingham (États-Unis) ont, en peu d'années, été exploités par trois miseurs qui s'en sont chargés successivement au prix de 1000, 750 et 525 dollars (5330, 3997 et 1752 francs).

en Angleterre, à une amende ceux qui la refusaient.

Outre ces effets généraux, la charité légale a produit des institutions qui méritent un examen particulier.

Les paroisses s'efforçant de n'avoir pas à assister d'autres pauvres que ceux qui ont acquis sur leur territoire le *domicile de secours*, il en résulte des abus sans nombre : — Et d'abord une grande inégalité dans les charges des paroisses, suivant le nombre de leurs indigens. Ainsi, dans le comté de Sussex, une ferme de 1,000 l. st. (fr. 24,750) de revenu, appartenant à la paroisse de Seaford, paie 577 l. st. (fr. 14,281) de taxe, tandis que dans la paroisse voisine de Bishop-tone, une ferme de même étendue et de même valeur ne paie que 160 l. st. (fr. 3,960). — Ensuite, l'émigration des personnes riches, que le poids excessif de la taxe en un pays engage à changer de domicile. — Des contestations innombrables entre les paroisses. Les administrateurs du bien des pauvres n'épargnent aucune dépense, en Angleterre, lorsqu'il est question de contester un domicile. Une cour trimestrielle d'assises a été dans le cas de juger 4,700 appels dans le cours d'une année. Les frais de justice, pour déterminer le domicile d'un individu du comté de Norfolk, montèrent à 71 l. st. 2 s. 4 d. (fr. 1,760,15). — De véritables persécutions et des ruses incroyables contre ceux qu'on craint de voir acquérir le domicile de secours. En Angleterre, où l'opinion s'oppose aux entraves légales pour le mariage, les inspecteurs achètent les cabanes des nouveaux époux pauvres pour renverser *ces nids*, comme ils le disent, *à marmots de mendians*. Un particulier qui possède une paroisse presque entière dans le comté de Cambridge, a loué une ferme dans un district voisin, et il y envoie successivement travailler les pauvres qui sont à sa charge, en sorte qu'ils y gagnent le droit à l'assistance légale et qu'il en est délivré. — La création d'une classe de malheureux, sans patrie, sans droit de cité, qui n'ont nulle part de domicile de secours, et qu'on désigne sous le nom d'*heimathlos*. L'auteur trace un portrait déplorable de cette classe d'hommes, presque tous victimes de l'institution de la charité légale [1].

Mais, ne pourrait-on pas faire disparaître une grande partie des inconvéniens du domicile de secours, par la création d'une administration générale qui répartirait mieux les deniers de la taxe et en surveillerait l'emploi ? Cette mesure semble à l'auteur ne devoir pas produire de meilleurs résultats, mille difficultés d'un autre ordre surgissant aussitôt. Comment apprécier les besoins de chaque localité ? quel nombre immense d'employés ! que de réclamations de la part des communes riches, qui se plaindraient qu'on leur fait pourvoir en d'autres lieux à une misère causée par le désordre et l'égoïsme des habitans !

L'institution des *maisons de travail* et des *colonies agricoles* est ensuite l'objet des critiques de M. Naville. A cette institution se rattachent les lois de la proscription de la mendicité, qui ne sont pas soutenables en effet, si les gouvernemens qui font ainsi défense au pauvre de demander son pain, ne lui offrent pas d'autres moyens de le gagner. L'auteur regarde les maisons de travail créées sous l'influence de la charité légale, comme des repaires d'oisiveté, de disputes, de vices et de la plus hideuse immoralité. Il leur assimile, jusqu'à un certain degré, les colonies agricoles; différant en cela d'opinion avec la plupart des écrivains qui ont traité cette question [1]. Nous ne nous arrêterons pas sur cette matière qui, plus tard, nous fournira l'objet d'un travail spécial. Nous extrayons seulement des renseignemens statistiques donnés par M. Naville à ce sujet, les tableaux suivans, qui donneront une idée des résultats matériels obtenus jusqu'à présent dans divers établissemens par le travail des indigens. Il suffira pour cela de mettre en regard la dépense moyenne de chaque indigent et le produit de son travail par jour.

[1] Il ne faut pas confondre ces infortunés avec les vagabonds que leur propre faute a précipités dans une vie errante et misérable. Ainsi, le Jutland est parcouru par une population étrangère et nomade, que l'on désigne par le nom d'*hommes de nuit*, et qui exerce les métiers d'ouvriers en cuivre, de vitriers, d'écorcheurs, etc.; chez ces vagabonds, les deux sexes vivent ensemble, sans être unis par les liens du mariage ; leurs enfans tombent à la charge des communes dans lesquelles ils sont nés. — Le pays où l'on rencontre les *heimathlos* en plus grand nombre est la Suisse.

[1] Voyez notamment M. de Villeneuve-Bargemont, Économie politique chrétienne, t. III, liv. 7.

I. ÉTABLISSEMENS INDUSTRIELS.

NOMS DES LIEUX.	NATURE DE L'INSTITUTION et date des résultats.	COUT de l'individu par jour.	PRODUIT du travail de l'individu par jour.
		fr. c.	fr. c.
Angleterre	Maisons de travail, moyenne totale vers 1817	1 23	» 9
Londres, paroisse de St.-Mary-le-Bone	*Id.*, 1823	2 5	» 16
Nacton près Ipswich (Suffolk)	*Id.*, vers 1790	» 68	» 11
Kendal (Cumberland)	*Id.*, 1831	» 50	» 15
Écosse, Edimbourg	*Id.*, vers 1790	» 42	» 4
Pays-Bas	Dépôts de mendicité, 1821	» 30	» 7
Idem	*Id.*, 1828	» 36	» 2
Manheim	Travail à domicile et dans des salles, moyenne de 1807 à 1833	» 12	» 6
Venise	Maisons de travail, 1830 et 1833	» 35	» 3
Florence	*Id.*, 1835	» 81	» 5
Mennedorf (canton de Zürich)	*Id.*, moyenne de 1819 à 1832	» 23	» 15
Stæfa (*id.*)	*Id.*, 1832	» 31	» 4
Espagne, Grenade	*Id.*, 1786	» 14	» 8
Id., Barcelone	*Id.*, de 1783 à 1785, moyenne	» 24	» 14
France, Bordeaux	Maison de refuge et de travail, moyenne de 1827 à 1834	» 59	» 2
Id., Strasbourg	*Id.*, de 1831 à 1833, moyenne	» 36	» 11
Etat de New-York	Dépôts de mendicité, en partie agricoles, 1830	» 21	» 1
Boston (Massachusetts)	Maison de travail mi-agricole, 1832	» 55	» 6

A Amsterdam, à Brandenbourg (Bavière), à Breslaw (Silésie), et dans la généralité de la France, le coût de chaque individu par jour a dépassé le produit ainsi qu'il suit :

	Coût de l'individu par jour, déduction faite du produit de son travail.
Amsterdam. Maison de travail vers 1825	0 fr. 74 c.
Brandenbourg. — — 1833	0 47
Breslau. *Id.*, moyenne de 1825 à 1827	0 29
France. Dépôts de mendicité, moyenne de 1810 à 1816	0 69

II. ÉTABLISSEMENS AGRICOLES.

NOMS DES LIEUX.	ÉTENDUE DU TERRAIN et date des résultats.	COUT de l'individu par jour.	PRODUIT du travail de l'individu par jour.
		fr. c.	fr. c
Summiswald (canton de Berne)	Ferme de 44,70 hectares, moyenne de 1819 à 1822	» 28	» 14
Langnau (*id.*)	*Id.*, 15,47	» 24	» 9
Wortel (Belgique)	Colonies libres, 1830	» 60	» 25
Merxplas (*id.*)	Colonies forcées, parties agricoles, 1830	» 48	» 13
Belgique	Colonies agricoles, tant libres que forcées, 1,048 hectares, moyenne de 1825 à 1831	» 68	» 29
Hollande	Colonies agricoles, moyenne de 1828 à 1832	1 5	» 76

Ainsi la charité légale est funeste dans ses résultats, aussi bien à ceux qui l'appliquent qu'à ceux qui l'éprouvent. Elle aurait anéanti complétement, si cela était possible, les rapports de charité entre le riche et l'indigent. Elle parque le pauvre, à qui la terre n'a pas moins été donnée qu'à tout autre, dans un domicile infranchissable. Elle fait de lui un *esclave qu'elle emprisonne dans ses cachots philantropiques :* elle intervertit les lois les plus saintes de la nature, et par là pervertit les mœurs.

Mais du moins, au prix de tant de sacrifices, met-elle une barrière aux envahissemens du paupérisme? Nullement ; loin de détruire les causes de la misère, elle les étend et les fait grandir. Ses propres annales nous offriront sur son compte des résultats effrayans. Ouvrons-les :

Copenhague. Taxe en 1825 : 243,600 fr. — En 1829 : 473, 200 fr.

Berlin. Supplémens aux établissemens de charité alloués par l'Etat en 1821 : 358,318. — En 1832, 1,078,269.

Augsbourg. La quotité des assistances a plus que doublé depuis 7 ou 8 ans.

Hambourg. Subsides accordés aux établissemens de bienfaisance en 1815 : 77,973 fr. — En 1832 : 225,600 fr.

Pays-Bas. Indigens en 1822 : 682,185. — En 1825 : 800,000.

Allemagne. En 1834, il est arrivé 31,000 émigrans d'Allemagne dans les sept ports principaux des Etats-Unis.

Suisse. La taxe a doublé en 1832 à Lauperswill, triplé à Langnau, décuplé en 20 ans à Eggiwill, à Rothenbach en 13 ans.

Glascow *en Écosse*. Taxe en 1803 : 74,250 fr. — 1813 ; 297,000 fr.

Angleterre. Dépense pour les pauvres en 1680 : 16 millions; 17 millions en 1750, 43 en 1780, 95 en 1800, 160 en 1812. De 1812 à 1823, les dépenses sont restées stationnaires et formant la moitié des dépenses totales de la nation anglaise, déduction faite des intérêts de la dette publique. Le chiffre de la taxe des pauvres en 1831, a été 174,164,958 fr.

États-Unis. — *New-York :* taxe en 1815 : 1,300,000 fr. En 1831 : 3,731,000 fr. — *Etat de New-Hampshire :* en 1800 : 90,600 fr. En 1820 : 426,400 fr. — *Philadelphie :* en 1821 : 218,000 fr. En 1832 : 346,000 fr. — *Massachusetts :* Augmentation des dépenses des pauvres de 1800 à 1820, dans le rapport de 2 à 5.

Après cet exposé sommaire des faits, dont le détail remplit le premier volume de M. Naville et une partie du second, il nous reste à examiner les réflexions qu'ils suggèrent à l'écrivain, et à apprécier la portée de ces réflexions elles-mêmes. F. L.

LA SYMBOLIQUE.

Exposition des contrariétés dogmatiques entre les catholiques et les protestans, d'après leurs confessions de foi publiques. Par J. A. Moehler, *professeur à la faculté de théologie de Munich. Traduit sur la quatrième édition allemande. Par* J. F. Lachat [1].

« Il est trois ouvrages, a dit S. M. le roi de Prusse, « dont je suis prêt à récompenser dignement une « bonne réfutation. Le premier, c'est la *Symbolique* « de Mœhler. »

Ce livre, déjà classique en Allemagne, adopté comme tel dans plusieurs universités, parvenu à sa quatrième édition en moins de deux années, traduit dès son apparition en latin et en italien, notamment par le nonce de Sa Sainteté en Suisse, n'en est pas moins encore presque inconnu en deçà du Rhin. Rien ne pouvait servir plus efficacement la cause de l'Eglise qu'une traduction française de cet ouvrage capital.

Le but de la *Symbolique* est de confronter en quelque sorte les symboles ou confessions de foi des diverses communions chrétiennes, d'en faire ressortir l'antagonisme, de mettre comme en relief la cohésion, l'harmonie intérieure du dogme catholique, sa conformité rigoureuse avec l'évangile et avec la raison, tout en démontrant combien les autres doctrines sont en flagrante contradiction, soit entre elles, soit avec la révélation et la raison elle-même.

Ce qui fait surtout l'originalité du travail de Mœhler, c'est, d'une part, qu'il réduit toute sa polémique à une simple comparaison des documens pour ainsi dire officiels de cette controverse, ôtant ainsi à l'hétérodoxie tout refuge en lui enlevant la ressource de rejeter la monstruosité de ses enseignemens sur tel ou tel théologien qu'elle s'empresserait de désavouer. C'est, d'autre part, et surtout, qu'au lieu de voir dans chaque proposition hétérodoxe une erreur accidentelle et isolée, née du caprice de l'hérésiarque à qui elle est due, il la présente dans son enchaînement avec d'autres erreurs, établissant ainsi la filiation et la connexité philosophiques des fausses doctrines dont chaque hérésie se compose.

On est étonné, par exemple, que, dans ses emportemens les plus inouis, Luther lui-même soit resté assujéti à je ne sais quelle logique intérieure; de sorte que ses erreurs les plus disparates en apparence, se tiennent par un lien secret, et que tout ce qu'il y a de faux dans ses écrits peut être ramené à une première et fondamentale erreur sur l'état

[1] Besançon, Outhenin-Chalandre, imprimeur de Mgr l'Archevêque; 2 vol. in-8°. Prix 9 fr.

primitif de l'homme, erreur qui ne lui permettait plus d'apprécier exactement ni la véritable notion de la chute originelle, ni les suites réelles de cette chute, ni par conséquent les moyens de réhabilitation que Dieu nous a offerts.

Cette première aberration est la clef philosophique de tout le protestantisme. Calvin, comme Luther, s'explique tout entier par une autre erreur non moins radicale sur la condition primordiale de l'humanité.

Là se présentent naturellement les questions les plus culminantes de la philosophie : l'origine du mal, la liberté de l'homme, l'action de la grâce, problèmes insolubles pour la sagesse humaine, qui ont tourmenté les plus puissantes intelligences, depuis Platon jusqu'à nous, et dont le catholicisme seul, à l'exclusion des sectes séparées de l'unité romaine, a donné une solution vraiment supérieure.

Viennent ensuite la question du purgatoire, celle des sacremens et celle de l'Eglise, non moins profondes, non moins vastes, non moins fécondes ; et l'ouvrage se termine par une revue complète de toutes les déviations du protestantisme jusqu'aux swedenborgistes et aux méthodistes, que Bossuet n'a pu voir. Sous ce rapport, la *Symbolique* est donc comme un complément indispensable à l'immortelle *Histoire des variations.*

L'Allemagne, si morcelée sous le point de vue géographique, si divisée quant aux doctrines ; l'Allemagne, où l'opinion n'est pas centralisée dans une seule ville, mais où l'engouement de Vienne est sévèrement contrôlé par les critiques de Gœttingue, de Munich ou de Berlin ; l'Allemagne n'a eu qu'une voix pour exalter le mérite de la *Symbolique* de Mœhler.

La traduction de M. Lachat, faite sous les yeux mêmes de l'auteur, et revue en France par un ecclésiastique d'une grande instruction théologique et d'une orthodoxie rigide, offre des garanties d'exactitude qui doivent désarmer les plus sévères.

Nous ne croyons pouvoir mieux la faire connaître qu'en détachant du second volume quelques pages sur la notion catholique de l'Eglise. On voudra bien ne pas oublier que c'est un Allemand qui parle, et qu'on ne saurait exiger de Mœhler la méthode et la précision de l'exposition française. A cela près, ce fragment nous semble fort remarquable, et il est curieux de rapprocher les vues de l'auteur sur la permanence de l'Incarnation de J. C. dans l'Eglise avec celles qui ont été consignées dans notre livraison de mai par M. l'abbé Gerbet.

Notion catholique de l'Église.

Comment le divin et l'humain se pénètrent en elle. Visibilité. — Infaillibilité.

L'Église, sur la terre, est la société des fidèles fondée par Jésus-Christ; société où, par le ministère d'un apostolat perpétuel, dirigé par son Esprit, toutes les œuvres du Sauveur, durant sa vie mortelle, sont continuées jusqu'à la fin du monde, et où tous les peuples, dans la suite des temps, sont ramenés à Dieu.

C'est donc à une société humaine, visible, tombant sous les sens, qu'a été confiée cette mission sublime. Bien plus, la dernière raison de la visibilité de l'Eglise se trouve dans l'incarnation du Verbe divin.

En effet, si le Fils du Très-Haut fût descendu dans le cœur de l'homme sans prendre la figure de l'esclave, sans paraître sous une forme corporelle, on conçoit qu'il eût fondé une église invisible, purement intérieure. Mais le Verbe s'étant fait chair, parla à ses disciples un langage extérieur et sensible : pour regagner l'homme au royaume des cieux, il voulut souffrir et agir comme l'homme.

Ainsi le moyen par lui choisi pour dissiper les ténèbres, répond parfaitement à la méthode d'enseignement que réclament nos besoins et la dualité de notre nature. Enlevé aux regards des hommes, le Sauveur dut encore agir dans le monde et pour le monde. Sa doctrine devait continuer de prendre une forme visible; il fallait qu'elle fût confiée à des envoyés parlant et enseignant d'une manière ordinaire; l'homme enfin devait parler à l'homme pour lui apporter la parole de Dieu.

Et comme, dans ce monde, tout ce qui se produit de grand n'éclot et ne se développe que dans l'association, Jésus-Christ posa les fondemens d'une société; puis sa divine parole et l'amour incessant qui en découle unissant ses fidèles, un secret penchant excité dans leurs cœurs correspondit à l'établissement fondé par le Seigneur. Ainsi se forma parmi les siens une alliance intime et vivante; ainsi l'on put dire : là sont les disciples du Sauveur, là son Église, où il continue de vivre, où son esprit agit éternellement, où retentit à jamais la parole qu'il a prononcée.

Considérée sous ce point de vue, l'Église est donc Jésus-Christ se renouvelant sans cesse, reparaissant continuellement sous une forme humaine; *c'est l'incarnation permanente du Fils de Dieu*[1].

Il suit de là que l'Église, pour être composée d'hommes, n'est pas une institution purement humaine. Comme, en Jésus-Christ, la divinité et l'humanité, bien que distinctes entre elles, n'en sont pas moins étroitement unies; de même, dans son Église, *le Sauveur est continué selon tout ce qu'il est.* L'Église, sa manifestation permanente, est divine et humaine tout à la fois; elle est l'unité de ces deux attributs. C'est le Médiateur qui, caché sous des formes humaines, continue d'agir en elle; donc elle a nécessairement un côté divin et un côté humain. Unies par des liens intimes, ces deux natures, si ce mot peut nous être permis, se pénètrent l'une l'autre, et se communiquent respectivement leurs prérogatives. Sans doute c'est le divin,

[1] Aussi, dans l'Écriture, les fidèles sont-ils appelés le corps de Jésus-Christ. (Ephes. I. 23.)

c'est l'Esprit du Christ qui est infaillible, qui est la vérité éternelle; mais l'homme est aussi infaillible, l'homme aussi est vérité; car ici le divin n'existe point pour nous sans l'humain. Toutefois l'homme n'est pas infaillible par lui-même; il l'est seulement comme organe, comme moyen de manifestation de la vérité. C'est de la sorte que nous comprenons comment une missiou si grande a pu être confiée à l'homme.

Nous pouvons donc dire de l'Église qu'elle est *la religion chrétienne devenue objective*, qu'elle en est la représentation vivante. Dès que la parole du Christ (nous prenons ce mot dans le sens le plus étendu) a été reçue par un certain nombre d'hommes, dès lors elle a pris sang et chair, elle s'est revêtue d'une forme extérieure, et cette forme, c'est l'Église. Et puisque le Sauveur a fondé une société dans laquelle il a rendu vivante sa parole divine, c'est donc à cette société qu'il a confié cette même parole. Il l'a déposée en elle, afin que toujours la même, elle fructifiât et s'étendît au loin, incessamment ravivée par une nouvelle vertu. Sa parole est à jamais inséparable de son Église, comme son Église de sa parole.

Ainsi comment cette parole est-elle conservée et transmise dans la société fondée par Jésus-Christ? comment le fidèle est-il mis en possession de la vérité chrétienne? Telle est la première et la principale question que nous avons à examiner. D'un autre côté le Seigneur a rattaché la communauté de ses disciples à l'apostolat: nous parlerons donc de celui-ci en second lieu.

Mais d'abord montrons de plus près encore la base sur laquelle repose tout l'édifice. Puis remontons jusqu'aux motifs de la haute vénération que le catholique a pour l'Église.

§ XXXVII.

Exposition plus détaillée de la doctrine catholique sur l'Église.

Les temps étant accomplis, l'Esprit saint se communiqua aux apôtres et aux autres disciples du Sauveur. Lorsque le Paraclet descendit sur eux, ils n'étaient point dispersés, mais réunis dans un même lieu et ne formant qu'un même cœur (ὁμοθυμαδὸν); il leur avait même été formellement ordonné d'attendre le Saint-Esprit à Jérusalem.

De plus, l'Esprit divin prit une forme extérieure, la forme de langues de feu; symbole de sa vertu qui purifie les cœurs de toute malice, et les réunit dans l'amour. Il ne voulut point venir d'une manière seulement intérieure, comme pour affermir une société invisible; mais de même que le Verbe s'était fait chair, l'Esprit vint à son tour d'une manière accessible aux sens, accompagné d'un grand bruit, semblable à un vent impétueux.

Ainsi, d'une part, chaque disciple ne fut rempli de la vertu d'en haut que parce que les disciples réunis formaient tous ensemble une unité morale; d'autre part, la consécration par l'Esprit n'eut lieu que sous des formes sensibles.

Or, de même, selon les institutions du Christ, l'union de l'homme avec Dieu ne peut se consommer que sous des conditions extérieures et dans la société des fidèles. Et d'abord *sous des conditions extérieures:* car que sont les sacremens, sinon des signes sensibles des dons qui y sont attachés? Puis *dans la société des fidèles*, puisque nul ne peut se baptiser lui-même, et que tous sont renvoyés à ceux qui sont déjà membres de l'Église. Mais, une fois consommée, l'alliance avec les enfans de Dieu doit durer jusqu'au trépas. Le baptême est la porte de l'Église, l'admission dans la société des fidèles: il confère le droit, bien plus, il impose l'obligation de prendre part à toutes leurs joies, à toutes leurs douleurs. D'un autre côté, l'administration des sacremens, aussi bien que celle de la parole, a été identifiée par le Seigneur à l'apostolat; et, encore à cet égard, les fidèles sont à jamais attachés à la communauté, unis à elle d'une manière indissoluble. Ainsi donc l'union avec Jésus-Christ implique union avec son Église. Les liens qui rattachent à Jésus-Christ, enchaînent à l'Église: tous deux sont inséparables; il est en elle, et elle en lui (Ephes. v. 29—32).

Par ces raisons mêmes, l'Église ne peut manquer à la partie de sa tâche qui est de conserver pure la parole de Dieu; elle n'est point sujette à l'erreur. Comme chaque adorateur du Christ est incorporé à l'Église par des liens indissolubles; comme c'est elle qui le conduit au Sauveur, et qu'il ne reste en Jésus-Christ qu'autant qu'il demeure en elle, c'est l'Église aussi qui forme son cœur et son intelligence. Il ne peut donc lui refuser sa confiance; dès lors il faut que cette confiance soit méritée. Il ne faut point que le fidèle qui s'abandonne à l'Église puisse être induit en erreur: l'Église par conséquent ne peut défaillir de la vraie doctrine.

Néanmoins l'infaillibilité n'appartient à aucun individu considéré comme tel. Membre d'un tout organique, ce n'est qu'en pensant et voulant dans l'esprit et le cœur de tous qu'il est mis à l'abri du mensonge. Si l'Église concevait autrement le rapport du fidèle avec tout le corps, l'idée de communauté serait mise au néant: car la seule raison de la *nécessité* d'une communauté, c'est que l'isolement est la mort de la vraie foi et de la solide piété.

Aussi le catholique a-t-il pour l'Église un respect profond, un amour, une soumission sans bornes. La pensée de lui résister, de se révolter contre elle, tout ce qu'il y a de plus intime en lui la réprouve, tout son être la repousse. Opérer un schisme, rompre l'unité, c'est un crime qui le remplit d'épouvante, qui le fait frémir d'horreur. — L'idée de communauté, au contraire, ravit le cœur, satisfait la raison, répond admirablement à toutes nos facultés religieuses et morales.

1. Certes rien ne réjouit l'âme, rien ne sourit à l'imagination comme l'idée de mouvemens harmoniques d'intelligences sans nombre, qui par toute la

terre, libres de prendre des directions opposées, forment néanmoins, et tout en conservant leur individualité propre, une grande société de frères, pour s'édifier les uns les autres. Et cette société représente une idée d'amour, l'idée de la rédemption; car si les hommes sont unis entre eux, c'est qu'ils sont réconciliés avec Dieu. Si la société politique est déjà un ouvrage si merveilleux que les anciens le jugèrent digne des honneurs suprêmes, et qu'ils regardèrent presque partout les devoirs du citoyen comme ce qu'il y a de plus sacré; si, pour nous, l'Etat est déjà une institution si sainte, si divine, que nous frémissons à la pensée des forfaits que commet contre la chose publique une main sacrilége, quel objet d'admiration ne doit pas être l'Église qui, par les seuls liens de la persuasion et de l'amour, réunit des élémens si divers, si opposés? Franchissant les fleuves, les montagnes, les déserts, les mers, elle embrasse et *unifie*, qu'on nous passe le terme, les peuples les plus divergens de langage, de mœurs, de préjugés; obstacles invincibles contre lesquels vient expirer la puissance des conquérans. La paix qu'elle apporte du ciel pénètre plus avant dans les cœurs que toutes les discordes de la terre. De tant de peuples si souvent divisés d'intérêts et de passions, elle édifie la maison de Dieu, dans laquelle tous se rassemblent pour chanter les mêmes louanges, comme dans l'humble temple de village amis et ennemis se réunissent au pied du même sanctuaire. Et de même qu'au hameau la paix de Dieu apporte et doit apporter avec elle les biens terrestres, de même elle les apporte aussi dans la société universelle.

Qui donc s'étonnera que le catholique tressaille de joie, qu'il soit transporté d'admiration, à la vue de ce ravissant édifice, de cette immense association dont il est membre? Les philosophes de l'art ne nous disent-ils pas que le beau, c'est la vérité se manifestant, se revêtant d'un corps [1]? Eh bien! c'est le Fils de Dieu qui a construit l'Église: transformée en amour infini, la Vérité absolue a pris chair, elle demeure vivante dans la société des fidèles. A une société ainsi constituée la beauté du premier ordre peut-elle donc manquer?

C'est de ce point de vue que s'explique la joie ineffable qui a ravi l'Église, toutes les fois que la discorde a cessé de déchirer son sein. Ici se présente à la mémoire la fin du schisme des novatiens, de celui des mélétiens, et dans des temps moins reculés, la réunion à Florence de l'Église d'Orient à l'Église d'Occident. Voici comment Eugène IV exprime les saints transports qui alors inondaient tous les cœurs: « Que les cieux se réjouissent, que la terre tressaille d'allégresse! Le mur « qui séparait l'Église d'Orient de l'Église d'Occident est détruit, et la paix et la concorde sont « revenues; car Jésus-Christ, la pierre angulaire, « a ramené l'unité. Par les liens les plus forts de « paix et d'amour, Jésus-Christ a uni les deux « murs; il a cimenté entre eux une alliance éternelle. Après des douleurs infinies, après de longues, de noires, d'épaisses ténèbres, le jour « serein, le jour désiré de tous a brillé. Et que notre « mère la sainte Église se réjouisse! Ses enfans « divisés jusqu'à ce moment, elle les voit ramenés « à la paix et à l'unité! Après avoir versé des larmes amères pendant leur séparation, que transportée d'une joie indicible à la vue de leur accord, « elle rende grâces à Dieu tout-puissant! Que tous « les fidèles, par toute la terre, la félicitent! Que « tous ceux qui portent le nom de chrétiens se réjouissent avec elle [1]! »

II. Mais si la notion catholique de l'Église ravit le cœur de ses enfans, d'un autre côté elle ne satisfait pas moins la raison: car, seule, elle répond à l'idée de l'Église chrétienne et au but intime de la révélation.

Et d'abord *elle répond à l'idée de l'Église chrétienne*. Car la vérité est une, immuable, éternelle. De même le Fils de Dieu, notre Sauveur, est un: il est ce qu'il est et non autre; il reste éternellement semblable à lui-même. Les saintes Ecritures rattachent tout au Médiateur; il nous importe donc infiniment de le connaître tel qu'il est. — En effet toute erreur sur sa personne divine exerce une influence plus ou moins pernicieuse, tandis que la vraie connaissance de ce qu'il est, devient le plus solide fondement de la vie chrétienne.

Il en est de même de la vraie notion de son ouvrage. Elle porte dans les cœurs les fruits les plus riches, les plus abondans, comme aussi toute fausse conception à cet égard entraîne les plus grands obstacles à la piété.

Ainsi donc, comme Jésus-Christ est *un*, de même l'Église, qui est son ouvrage. Comme il n'y a qu'une vérité, Jésus-Christ n'a pu vouloir qu'une Eglise *une*, puisqu'elle repose sur la foi en lui et qu'elle doit le représenter toujours. D'un autre côté, partout l'esprit humain est le même: il a été créé pour la vérité, et pour la vérité une. Aussi, dans tous les temps, dans tous les lieux, malgré les différences d'éducation, l'intelligence a-t-elle éprouvé les mêmes besoins essentiels. Hélas! nous sommes tous pécheurs, tous nous avons besoin de la grâce, et la foi que le simple et l'enfant reçoivent avec docilité n'est point au-dessous du plus vaste génie, réunît-il toute la science et toute la sagesse humaine. Ainsi est justifiée la doctrine de l'unité de l'Église, par cela seul que l'esprit humain est un comme la vérité.

Mais en même temps se justifie le principe de la visibilité de cette même Église, en ce que la parole est la seule nourriture des intelligences.

Le *but de la révélation chrétienne* implique aussi

[1] *Pulchrum splendor veri* (Platon.). *(Note du trad.)*

[1] Hard. *Acta Concil.* tom. IX. fol 985. C'est dans les mêmes transports qu'Eugène IV annonça cette réconciliation aux universités et aux princes chrétiens (loc. cit. fol. 1000.); c'est avec la même joie que l'Église vit les arméniens et les jacobites rentrer dans son sein (Ibid. fol. 1015 — 1025).

une Eglise telle que la conçoit le catholique, c'est-à-dire une et visible tout ensemble. Comme l'homme ne pouvait atteindre par ses propres efforts à la connaissance certaine ni de Dieu, ni de lui-même; comme d'ailleurs les traditions antiques étaient obscurcies et altérées, l'Incarnation du Verbe eut aussi pour but d'apporter la certitude sur la terre et de faire rayonner les vérités religieuses d'une vive lumière. Or, nous l'avons dit, la vérité ne saisit vivement l'homme pour l'élever aux choses du ciel, qu'autant qu'elle a trouvé dans sa raison un point d'appui, d'où elle peut déployer son activité. Les paroles d'Archimède *δός μοι πού στῶ* [1], sont applicables ici et surtout ici. Il fallait donc que la vérité s'incarnât dans Jésus-Christ, qu'elle parût sous une forme extérieure et vivante, pour qu'elle devînt une autorité décisive. Alors, mais seulement alors elle pouvait saisir profondément tout l'homme, et par là dissiper les ténèbres et les incertitudes que le péché avait jetées dans les intelligences.

Mais ce but de la révélation chrétienne n'eût point été atteint, ou toutefois il ne l'eût été que d'une manière bien imparfaite, si l'Incarnation de la vérité n'eût duré qu'un moment. La manifestation du Verbe devait être assez forte pour rendre sa parole toute-puissante, et lui donner ainsi la vertu de créer une société immortelle qui représentât perpétuellement Jésus-Christ vivant et enseignant. Tel est le sens que les catholiques donnent à ces paroles du Sauveur : *Comme mon Père m'a envoyé, ainsi je vous envoie; Celui qui vous écoute m'écoute; Je suis avec vous jusqu'à la fin du monde; Je vous enverrai l'Esprit de vérité qui vous enseignera toute vérité.*

Courbé vers la terre, subjugué par les objets sensibles, l'homme ne peut embrasser le monde intérieur, le monde des idées, s'il ne lui est présenté sous un symbole. Bien plus, il faut que ce symbole soit permanent, toujours présent à l'esprit humain, afin de lui rappeler sans cesse la chose figurée. Le Sauveur fit des miracles (et toute sa vie ne fut qu'un miracle continuel) non seulement pour confirmer sa doctrine, mais encore pour figurer les plus hautes vérités, telles que la toute-puissance, la sagesse, la justice infinies, l'immortalité de l'âme, etc. Les miracles de Jésus-Christ, non plus que sa manifestation dans la chair, ne peuvent être conçus sans la visibilité de l'Eglise ; car que sont-ils autre chose que des preuves *extérieures* d'autorité et des figures *sensibles* d'idées éternelles ? Aussi, par une conséquence nécessaire, les miracles sont-ils repoussés partout où l'on n'admet qu'une église invisible. Et qui n'en voit la raison ? C'est que dans une telle église le fidèle ne doit avoir besoin, pour parvenir à la certitude, que de preuves purement intérieures. L'autorité de l'Eglise, au contraire, transmet l'autorité du Christ et tout ce qui repose sur cette autorité, c'est-à-dire, la religion chrétienne tout entière. Une autorité extérieure, comme celle de Jésus-Christ, ne peut être continuée d'une manière purement spirituelle : autrement il faudrait dire que sa venue même n'avait pas besoin d'être attestée par un fait extérieur et parlant. Or, comme le Fils de Dieu voulait être autorité pour tous les temps, il dut créer et il créa quelque chose de semblable à son autorité, quelque chose qui, le représentant et lui rendant témoignage, est destiné à le rapprocher de l'homme dans tous les siècles. Il fonda un établissement digne de foi pour rendre possible la foi en lui. Ecoulement de sa parole et de son divin Esprit, cette institution montre par le fait de son existence ce qu'il a été sur la terre. Durant sa vie mortelle, il a rendu les plus hautes vérités accessibles aux sens, si nous osons le dire. Or ainsi fait l'Eglise, puisqu'elle est le produit immédiat de la foi en ces mêmes vérités. Jésus-Christ a comme rendu visible le monde supérieur. L'Eglise en est l'image et la figure, car ce qu'il a voulu représenter a passé à l'état de fait en elle et par elle (*in eâ et per eam*). Niez-vous que l'Eglise soit l'autorité qui remplace Jésus-Christ, à l'instant tout s'écroule, tout disparaît; dès lors le doute, l'incroyance, la superstition s'emparent des fidèles; dès lors en un mot la révélation manque son but et nous échappe.

Au reste la vérité que nous défendons repose sur de grands faits historiques et sur une loi constante de l'ordre moral. La force de la société dans laquelle vit l'homme est si grande, que toujours elle imprime son cachet à quiconque vit dans son sein. Marche-t-elle à la conquête de la vérité ou à celle de l'erreur; poursuit-elle les plus hautes destinées, ou s'est-elle fourvoyée dans sa route, comme par enchantement elle entraîne ses membres dans sa propre direction. Aussi, quand le doute a une fois envahi la société, n'est-ce que par des efforts infinis que l'individu parvient à briser les rets que le scepticisme général a jetés autour de lui. Au contraire, la société qui offre la grande image d'une union indissoluble avec Jésus-Christ, la société dont la foi au Sauveur (et par conséquent le Sauveur lui-même) est devenue la vie impérissable, cette société saisit l'homme et le fixe irrévocablement.

Mais si l'homme religieux vit dans une corporation qui n'est pas affermie dans la vérité par des preuves à la fois visibles et intérieures, il sera de toute nécessité en proie au doute le plus déchirant; sa foi sera toujours chancelante, si même elle ne disparaît bientôt sans retour.

Considérons encore les miracles du Sauveur sous un autre point de vue. Nous ne saurions trop le redire, que l'erreur se soit enracinée, qu'elle soit devenue vivante chez un ou plusieurs peuples, aussitôt elle enchaîne l'homme avec une telle puissance qu'il ne peut en être affranchi que par une force extérieure et venant du ciel. Si Jésus-Christ n'avait point fait de miracles, si la prédication des Apôtres n'avait été accompagnée de signes prodigieux, si enfin leurs disciples n'avaient hérité de la vertu d'en haut, jamais l'Evangile ne se fût assis à la place du paganisme. Reléguée loin du monde, la vérité ne pouvait reconquérir ses droits, qu'entourée de signes

[1] Donne-moi un point d'appui.

extérieurs extraordinaires, et ces signes devaient durer jusqu'à ce qu'elle se fût affermie au milieu d'une grande société. Dans la vie du Fils de Dieu, ces témoignages apparaissent nombreux et éclatans; car alors il fallait briser tout d'un coup la puissance du monde ancien, il fallait arracher les hommes à sa force magique pour les regagner au royaume de Dieu. A mesure que l'Eglise s'établit au loin, que par le miracle même de son établissement et de sa propagation, l'idée de la rédemption s'offrit sous une forme chaque jour plus puissante, les miracles proprement dits allèrent diminuant jusqu'à ce qu'ils eussent achevé de fonder une autre autorité. Mais puisque cette autorité est leur ouvrage, en elle et par elle ils continuent de rendre un témoignage immortel.

C'est pourquoi l'autorité de l'Eglise ne peut être conçue sans les miracles; et de là vient, pour le répéter, que ces deux choses sont toujours rejetées par les mêmes hommes. Saint Paul lui-même établissait un rapport si intime entre sa foi et la résurrection du Sauveur, qu'il ne faisait nulle difficulté de dire : *Si le Seigneur n'est pas ressuscité, notre foi n'est rien.* En effet, dans la religion chrétienne (religion divine positive), l'idéal et le réel, la doctrine et les faits sont inséparables. Si les idéalistes du jour rejettent les miracles, c'est qu'ils croient en eux-mêmes et non point en Jésus-Christ. Comment alors faire intervenir la divinité pour confirmer une semblable foi, une foi faite par l'homme? N'est-ce pas également tomber dans un faux spiritualisme que de séparer l'autorité de Jésus-Christ de l'autorité de l'Eglise?

Ainsi se justifie devant la raison le respect que le catholique porte à l'Eglise. Comme dans le commencement les faits et la doctrine, la vérité intérieure et la vérité extérieure étaient étroitement unies, de même la Religion et l'Eglise sont inséparables, et cela parce que Jésus-Christ s'est fait homme. Si les portes de l'enfer prévalaient contre l'Eglise, le Sauveur serait vaincu.

III. Et non seulement la notion catholique de l'Eglise ne satisfait pas moins la raison que le cœur, mais encore elle ennoblit tout l'homme, elle développe et perfectionne toutes ses facultés.

Déjà nous avons vu comment l'Eglise visible, apportant la certitude à l'homme, imprime à toute sa volonté la plus forte impulsion. Voyons maintenant quelle influence exerce sur lui l'Eglise comme société religieuse universelle.

Ce n'est pas sans raison qu'un ancien philosophe a défini l'homme un animal sociable. Bien que cette définition soit incomplète (car elle ne détermine pas quelle est la sociabilité de l'homme) elle exprime avec justesse sous quelle condition l'homme peut atteindre sa fin comme être moral.

Gémissant sous le poids d'une grande malédiction, les tribus sauvages seules s'isolent au milieu des peuples; seules elles se relèguent en elles-mêmes, seules elles n'éprouvent nul besoin du commerce avec les étrangers. Aussi voulez-vous que cet être incomplet (le sauvage), communique aux autres ses idées? il n'en a plus; elles se sont toutes éteintes. Qu'il les fasse participer aux progrès de son industrie? les arts ont fui la terre qu'il habite. Expression vivante de l'intelligence de leurs auteurs, les produits des arts se répandent chez les nations étrangères comme enveloppés dans le génie du lieu qui les a vus naître; puis traversant d'autres contrées, ils s'imprègnent incessamment de pensées nouvelles, en sorte qu'ils arrivent toujours au lieu de leur destination finale avec une richesse d'un ordre beaucoup plus élevé que celle qu'ils ont en eux-mêmes. Le sauvage se soustrait à tous ces écoulemens qui portent avec eux la civilisation. Aussi lorsque *étranger* était encore synonyme d'*ennemi;* lorsque tout ce qui était national (*Iran*) était le bien exclusif, et tout ce qui était d'un autre peuple (*Turan*) mauvais par cela même; lorsque les dieux par tout l'univers, les dieux de la Colchide, de l'Egypte, de la Crète agréaient encore le sang des étrangers, oh! qu'elle doit avoir été barbare et féroce la vie des peuples dans cet isolement réciproque! Car si les dieux alors se repaissaient de sang humain, n'en doutons pas, c'est que l'homme leur prêtait ses affections et ses mœurs.

Le commerce avec les étrangers, les liens, les rapports de dépendance qui en découlent, voilà donc la condition nécessaire de toute civilisation. Plus cette société, cette dépendance s'élargissent, c'est-à-dire plus l'idée de l'étranger disparaît, plus le genre humain s'avance vers ses destinées d'ordre et de perfection.

Mais à côté de ces relations générales, de cette dépendance universelle, marche d'un pas égal le développement de la dépendance intérieure. Plus un peuple est humain, civilisé, plus aussi ce peuple est étroitement lié par de saintes lois, par de sages institutions, par des coutumes et des usages vénérables qui affermissent les devoirs et les droits. Ainsi, plus un peuple se civilise, plus ses liens intérieurs vont se multipliant; et, de même, plus l'indépendance extérieure se fortifie, plus la barbarie est grande.

Or de tout cela quelle est la conséquence, sinon que l'individu, par une loi mystérieuse, est enlacé dans tout le genre humain? Si la dépendance extérieure, en humanisant l'homme, lui procure dans l'Etat la liberté civile, la religion seule, et ceci est reconnu par tous, la religion seule lui donne la liberté morale, la vraie liberté. Or de même que le véritable perfectionnement de l'homme ne peut éclore que dans la société, de même la vie religieuse ne pousse de profondes racines que dans l'Eglise.

Toutes les feuilles chrétiennes ont recommandé la *Bibliothèque universelle de la Jeunesse.* Elles en ont parlé comme d'un projet utile pour la religion. Ce projet se réalise aujourd'hui; une grande partie du fonds social est assurée,

les premiers volumes sont sur le point de paraître. C'est un nouveau et précieux service que M. D'EXAUVILLEZ, si connu par ses nombreuses et chrétiennes publications, rend à son pays.

La *Bibliothèque universelle* s'engage à publier chaque année 500 feuilles d'impression dans tous les formats, qui feront un nombre plus ou moins considérable de volumes in-8°, in-12, in-18 et même in-32, selon la nature et l'importance des ouvrages. La série des volumes qui seront livrés aux souscripteurs dans la 1re année, est fixée; le choix est tout-à-fait heureux et promet utilité et agrément. Les auteurs sont M. l'abbé Desgenettes, M. l'abbé Haumet, tous deux curés à Paris; M. d'Exauvillez, M. Guiraud, M. Walsh, M. Poujoulat, M. Laurentie, M. Théodore Muret, M. Emile Deschamps, M. Raoul-Rochette, M. Daniélo, et plusieurs autres dont le talent et les sentimens ne sont pas moins recommandables.

Le prix de souscription n'est que de 50 francs par an.

Il reste à placer quelques actions de 250 francs; les amis des publications bonnes et agréables, s'empresseront de prendre ces actions, afin qu'il soit donné le plus grand développement possible à l'œuvre conçue par M. d'Exauvillez. Outre le prix moral de l'entreprise, il y a de véritables avantages pécuniaires attachés aux actions. — S'adresser, pour souscrire et prendre des actions, à M. d'Exauvillez, rue Saint-Antoine, n° 76, à Paris.

PANTHÉON LITTÉRAIRE[1]. 100 Volumes grand in-8°, à deux colonnes, renfermant la matière de plus de 800 vol. in-8° ordinaires, c'est-à-dire une bibliothèque complète, qui embrasse dans son ensemble tous les grands monumens de la littérature ancienne, étrangère et nationale. Voilà ce que promettent les éditeurs du Panthéon littéraire. Pour 1000 fr., ils donneront une masse de livres, qui, aux prix ordinaires de la librairie, coûteraient 7000 fr. On comprend que l'*Université Catholique* ne peut pas consacrer l'apothéose de tous les dieux admis dans ce Panthéon; mais après avoir fait à cet égard nos réserves, nous croyons devoir, dans l'intérêt de nos abonnés, appeler leur attention sur cette entreprise gigantesque, qui est une de celles qui nous paraît avoir le mieux résolu le problème de la librairie actuelle, le bon marché. Les diverses parties de cette immense collection se vendent séparément; à quelques exceptions près, les ouvrages déjà publiés ou annoncés par les éditeurs du *Panthéon littéraire* sont ceux dont se compose une bibliothèque choisie.

Cette entreprise se recommande encore par une combinaison financière aussi ingénieuse que séduisante, et qui consiste à faire jouir les mille premiers souscripteurs, sans aucun versement de fonds, sans aucune chance de pertes, des bénéfices résultant de l'exploitation de ses clichés, sorte de mine féconde et inepuisable qui chaque année fournira à peu de frais le nombre de volumes nécessaires à la consommation intérieure et à l'exploitation étrangère.

C'est un mode de paiement tellement sûr que les maisons de banque qui disposent le plus éminemment à Paris du crédit et de la confiance publique, n'ont pas hésité à accorder leur appui à cette vaste entreprise.

Les actions, dont les deux tiers sont aujourd'hui souscrites, se délivrent par les soins de

MM. ANDRÉ et COTTIER, rue des Petites-Écuries, 4;
OPPERMANN, rue Saint-Georges;
ROUGEMONT DE LOWEMBERG, rue Bergèr , 7.

(Voir l'EXPOSÉ DES MOTIFS DE L'ACTE DE SOCIÉTÉ et l'ACTE DE SOCIÉTÉ, qui sont imprimés, et envoyés à tous ceux qui en font la demande affranchie à M. A. DESREZ, rue Saint-George , 11.)

[1] Par suite des traités faits sur l'échelle de nombres considérables, M. Desrez se chargera de faire relier élégamment les livres du *Panthéon* au prix de 2 fr. 50 c.

On annonce, pour le mois d'août prochain, la publication d'une *Théorie de l'âme* ou *Classement complet des facultés de l'esprit*, par M. Docteur, membre de la Société royale des sciences, lettres et arts de Nancy. Ce titre n'a rien de séduisant: rien ne paraît aujourd'hui plus inutile et plus usé *qu'une théorie de l'âme;* mais nous sommes assez heureux pour pouvoir assurer à nos lecteurs que l'ouvrage de M. Docteur donnera beaucoup plus que le titre ne semble promettre et qu'il renferme des choses neuves qui doivent plaire aux chrétiens surtout, car elles se trouvent être des preuves de plus de la révélation. La *Théorie de l'âme* se publie par souscription. 3 fr. 50 c. et 4 fr. par la poste; un vol. in-8°, chez Debécourt, rue des Saints-Pères, 69.

L'UNIVERSITÉ

CATHOLIQUE.

SCIENCES RELIGIEUSES ET PHILOSOPHIQUES.

COURS D'INTRODUCTION
A
L'ÉTUDE DES VÉRITÉS CHRÉTIENNES.

HUITIÈME LEÇON.

L'établissement du *Tribunal des âmes* eut des résultats fondamentaux pour l'ordre social.

Dans l'antiquité, les peines infligées par la société furent conçues comme une partie du culte. L'état considérait le patient comme un de ses membres qu'il fallait offrir aux dieux, pour détourner leur colère de la tête de tous les autres, pour absorber dans les souffrances de quelques hommes la vengeance divine. Cette idée domina principalement dans les pays et les époques soumises à un gouvernement théocratique, fondé sur la confusion du pouvoir spirituel et du pouvoir temporel. Tout condamné était *dévoué, devotus ;* et dans cette religion des supplices, la peine de mort, qui la couronnait, revêtait le caractère d'un holocauste.

Le christianisme vint détruire ce premier fondement des législations pénales de l'antiquité, en proclamant que le seul sacrifice expiatoire était le sacrifice volontaire de l'Homme-Dieu.

Les peines avaient encore un autre fondement dans les idées antiques; elles étaient une vengeance. Lorsqu'un individu est attaqué par un autre, son premier mouvement, si son âme n'est pas habituée à régler ses émotions, est la haine de son ennemi. Il ne se borne pas à pourvoir à sa défense, à repousser *l'acte* qui le menace, il veut faire souffrir la *personne* d'où cet acte procède. Ce penchant instinctif se remarque particulièrement dans l'enfant, chez qui les manifestations de l'homme intérieur sont toujours plus naïves. Or, il en était ainsi des nations anciennes. Chez ces enfans robustes, en qui l'égoïsme national était porté à un si haut degré, les crimes, qui troublaient la sécurité publique, excitaient un violent ressentiment, qui s'armait du glaive de la loi pour s'assouvir. C'est spécialement aux époques où le principe théocratique a fléchi pour faire place à une espèce de morale civile, que ce caractère haineux devient plus sensible dans les législations. La vengeance de l'homme s'y substituait à la vengeance des dieux. On a vu, de notre temps, ce démon de la vengeance rentrer dans le corps des lois, lorsqu'en des jours de païenne et sinistre mémoire, le bourreau anobli reçut le nom de vengeur.

Sous ce second rapport, le christianisme exorcisa encore, qu'on me passe cette expression, les législations anciennes. L'esprit de vengeance fut inter-

dit à l'état comme à l'individu, et la miséricorde sociale naquit.

Des fondemens sur lesquels reposait le code des peines, un seul subsista sous la loi chrétienne. Ce fondement légitime, c'est que les peines sont un secours contre les crimes; mais elles peuvent être employées ainsi dans deux buts distincts : elles peuvent avoir, pour objet immédiat et fondamental, ou de détacher du crime le coupable qu'elles atteignent, ou de détourner les autres du crime par l'attente du châtiment; elles sont, en un mot, dans ce qui forme leur principal caractère, ou médicinales ou exemplaires. Ces deux branches de la pénalité, qui partent d'un tronc commun ou de la nécessité de combattre le crime, appartiennent spécialement, l'une à la législation de la société spirituelle, l'autre à la législation temporelle. Le but direct des peines spirituelles est l'amélioration morale des individus à qui elles sont imposées. L'influence qu'elles exercent sur l'esprit de ceux qui en sont témoins, n'est que leur but secondaire. L'ordre inverse existe pour les peines instituées par le pouvoir temporel. La répression des crimes, par la menace ou l'exemple du châtiment, voilà leur intention prédominante, à laquelle la correction morale des coupables est nécessairement subordonnée.

Pour l'observer en passant, ceci nous offre une loi remarquable du monde social. La société peut être conçue comme un cercle, dont l'unité de foi et de conscience est le centre, et dont les individus forment la circonférence. La puissance spirituelle part de l'unité morale, pour appliquer aux individus coupables des peines volontaires qui les guérissent. La puissance temporelle part des peines infligées par la force aux individus coupables, pour affermir dans la masse l'unité morale. L'une va en quelque sorte du centre à la circonférence, l'autre de la circonférence au centre.

Dès l'origine, l'Eglise posa en principe que les peines imposées par elle aux pécheurs étaient médicinales; elle établit, à proprement parler, le système pénitentiaire dans la plus profonde acception de ce mot. Ce code miséricordieux en face du code terroriste proclamé par le despotisme persécuteur des empereurs romains, présente un beau contraste.

Les plus grandes rigueurs de la pénitence publique étaient réservées à trois espèces de crimes, l'apostasie, l'adultère, le meurtre. Des raisons profondes ont présidé à cette redoutable catégorie. La loi de charité ou d'union étant la loi universelle et fondamentale, tout péché est une division, un déchirement de l'unité. Or, il y a trois espèces d'union, celle de l'âme et du corps, base de l'unité individuelle; celle de l'homme et de la femme dans le mariage, base de l'unité sociale terrestre; enfin, l'union de l'âme avec Dieu, base de l'unité complète de la société éternelle qui commence ici-bas : *unum sint sicut et nos sumus*. La première de ces unions est directectement attaquée par le meurtre, la seconde par l'adultère et les désordres analogues. Ces deux crimes brisent déjà, dans l'âme qui s'en rend coupable, l'union avec Dieu; mais cette union est attaquée immédiatement et dans son principe même par le troisième crime, l'apostasie. Celle-ci résume en elle, mais à un plus haut degré, le vice des deux autres; car elle est d'une part un meurtre qui tue dans l'âme la foi, laquelle engendre l'homme à la vraie vie, un attentat parricide contre la vérité, mère des intelligences, et elle est d'autre part l'adultère de l'âme avec de coupables erreurs, filles de l'orgueil et mères stériles de la mort. Pour l'apostasie, l'expiation se prolongeait, suivant certains canons, jusqu'à la mort.

Du système pénitentiaire établi par l'Eglise, il résulte que dans son sein, non seulement tout criminel peut être réhabilité intérieurement aux yeux de Dieu, mais encore que, par l'action des moyens de correction et de réforme dont elle dispose, on peut obtenir une telle garantie d'un sincère et durable repentir, que le coupable soit aussi réhabilité extérieurement aux yeux des hommes.

Ce principe une fois proclamé, a dû nécessairement exercer de l'influence sur la législation temporelle, lorsque l'empire fut devenu chrétien. On vit alors se produire des adoucissemens dans l'exercice du terrible droit de punir : les prisons, soumises à l'action d'une puissance

morale et régénératrice qui leur était inconnue auparavant, purent être moins impitoyables : les esclaves du crime reprirent, aux yeux de la loi, le caractère d'homme, que le christianisme rendait aussi à d'autres esclaves, qui étaient comme les prisonniers du travail. Le changement qui s'opéra est parfaitement représenté par ce mot d'un empereur de cette époque à un de ses magistrats : Allez, conduisez-vous non en juge, mais en évêque.

Le caractère des barbares du Nord, de ces conquérans de l'empire subjugué par le christanisme, contraria le mouvement dont nous venons de parler. Un code pénal terrible dut être opposé à ces mœurs farouches, que la religion ne pouvait assouplir que graduellement. Mais, dans les plus épouvantables supplices du moyen âge, le principe chrétien fut représenté jusque sur l'échafaud. On vit le bourreau obligé, par la loi, d'interrompre les tortures pour s'humilier devant le patient et lui demander pardon : je ne connais pas de symbole plus expressif de la lutte des deux principes, l'un chrétien, l'autre barbare, qui constitue le moyen âge, que cette barre de fer qui brisait les membres du condamné, suspendant ses coups pour demander grâce pour elle-même à la croix du souverain juge.

Les prisons de cette époque durent se ressentir, sous le rapport matériel, de l'imperfection des arts relatifs à la vie physique. Comment aurait-on pu songer à établir ce qu'on appelle des prisons commodes, lorsqu'on était généralement si peu avancé dans la science des commodités de la vie? Il y a telles manières de détention d'aujourd'hui qui eussent été des palais pour les condamnés d'alors, et qui ne sont cependant qu'une dégoûtante demeure, au sein du luxe qui roule autour d'elles. La grandeur de la plupart des maux résulte d'une comparaison, et tout est proportion en ce monde.

A part ce qui tient au perfectionnement matériel, fruit des travaux modernes, le christianisme veillait aux besoins physiques des prisonniers. Les monumens de la législation ecclésiastique en fournissent de nombreux témoignages : nous ne citerons ici que ce décret d'un concile du sixième siècle : « Dans des « vues de miséricorde, nous avons trouvé « juste qu'on observe ce qui suit, savoir : que ceux qui sont détenus dans « les prisons pour quelques fautes que « ce puisse être, soient inspectés chaque « dimanche, ainsi que tous les autres « indigens, par l'archidiacre ou le pré- « posé de l'Eglise, afin que les nécessités « des prisonniers soient miséricordieu- « sement soulagées suivant le précepte « divin, et qu'une personne fidèle et di- « ligente étant instituée par le pontife « à l'effet de pourvoir à leurs besoins, « une nourriture convenable leur soit « fournie aux dépens de l'Eglise [1]. »

Sous le rapport spirituel surtout, le christianisme était perpétuellement présent au sein des prisons, pour faire concourir les peines civiles à l'amélioration morale. C'était une suite nécessaire de l'établissement du *tribunal des âmes :* la confession traînait avec elle inséparablement un cortége de prescriptions, d'instructions, d'exercices, destinés à préparer ou à consolider ses résultats. Il ne faut pas juger de l'influence que la religion avait alors sur l'âme des prisonniers par ce qui se passe aujourd'hui. On voit par les réponses que les directeurs des maisons centrales de détention ont faites cette année aux questions qui leur avaient été adressées par le ministre de l'intérieur, on voit, dis-je, que plusieurs signalent le peu de succès obtenu par les ministres de la religion. Mais, comme l'observe M. Bérenger dans le remarquable rapport qu'il vient de lire à l'Académie des sciences morales et politiques, il faudrait, pour agir puissamment sur le cœur des condamnés, le *concours* de tous les efforts ; il faudrait que *les employés de la prison secondassent les aumôniers.* Dans le moyen âge, ce concours existait ; une prison était

[1] Id miserationis intuitu æquum duximus custodiri, ut qui pro quibuscumque culpis in carceribus deputantur, cum cæteris egentibus ab archidiacono seu à præposito ecclesiæ singulis diebus Dominicis requirantur ; ut necessitas vinctorum secundùm præceptum divinum misericorditer sublevetur, atque à pontifice institutà fideli et diligenti personà quæ necessaria eis provideat, competens victus de domo ecclesiæ tribuatur. *Conc. Aurelianense quintum*, anno 549, c. 20.

une société, une personne morale, qui favorisait par l'influence combinée de ses divers agens, l'action du christianisme sur les détenus, dans l'âme desquels il restait d'ailleurs presque toujours au moins un débris de foi, qui servait de point d'appui au levier moral; et c'est précisément à raison des grands effets produits par le mobile religieux, que l'on songeait moins alors aux procédés artificiels imaginés depuis, de même que, dans les climats où le sol est aisément fécondé par la charrue, on est moins pressé de perfectionner les instrumens d'agriculture. Ce perfectionnement du mécanisme administratif des prisons, sous le point de vue moral, est né lui-même sous l'inspiration catholique : la première maison pénitentiaire a été établie à Rome par un pape au commencement du dix-huitième siècle.

Le régime pénitentiaire peut être considéré sous deux rapports : soit dans l'idée qui lui sert de base, soit dans ses moyens d'exécution. L'idée qui lui sert de base, c'est l'idée catholique de l'efficacité morale des pratiques de pénitence, idée incorporée en quelque sorte dans le réglement d'une prison. Les moyens d'exécution, que sont-ils au fond? Le silence, l'isolement, le travail, l'abstinence, appartiennent depuis long-temps au régime des couvens austères. Les réglemens matériels des maisons de pénitence *volontaire*, que l'Eglise ouvre au repentir, transportés dans les maisons de pénitence *forcée*, dont l'Etat ferme les portes sur les criminels, voilà le régime pénitentiaire : sous ce régime un détenu est un trappiste, moins l'onction de la grâce.

Résumons. Depuis dix-huit siècles de christianisme, l'efficacité morale de la pénitence est devenue une idée habituelle, dominante, une préoccupation continuelle des sociétés chrétiennes, parce que le *tribunal des âmes* ou la confession la rendait incessamment présente et active dans l'esprit des masses. Or, lorsqu'une vérité puissante a reçu la vie dans une grande institution, elle devient un type, mais un type fécond qui provoque et crée autour de lui des copies, des images de lui-même. Les efforts faits pour la correction morale des *citoyens coupables*, sont un rayonnement des efforts de l'Eglise pour la conversion des hommes pécheurs. L'idée catholique, en se projetant de l'Eglise dans l'Etat, se trouva avoir agi de deux manières : d'une manière positive chez les peuples soumis à l'Eglise, d'une manière seulement négative chez les peuples protestans qui ont été conduits par l'absence des institutions catholiques à y chercher un supplément, emprunté lui-même, dans ce qui le constitue essentiellement, aux règles catholiques de la pénitence. Le régime pénitentiaire, soustrait à l'action de l'Eglise, est un rejeton séparé du tronc qui peut seul lui communiquer avec abondance la sève et la vie. L'affinité qui existe entre eux est mieux appréciée de jour en jour. Rien de plus remarquable à cet égard que la conclusion à laquelle est arrivé M. Bérenger dans son Mémoire sur le régime pénitentiaire dont nous avons parlé tout à l'heure. « Il a terminé en émettant le « vœu que la direction morale des pri- « sons puisse être confiée à des congré- « gations religieuses. Cela serait surtout « nécessaire pour les maisons de femmes « et de jeunes détenus. M. Bérenger a « cité l'exemple de ce qui se passe main- « tenant à Lyon. Il y a des prisons diri- « gées par des frères qui remplissent « toutes les fonctions, qui sont à la fois « chefs d'ateliers, porte-clefs, institu- « teurs, aumôniers. Ils sont animés de « l'esprit le plus remarquable de charité « et de bienveillance. Leur zèle excite la « reconnaissance des condamnés, qui « s'associent presque tous à leurs senti- « mens religieux. Une pareille institu- « tion réalise le double avantage du zèle « et de l'économie. Il n'y a point ici de « spéculation intéressée; les frères, ani- « més du véritable esprit de leur voca- « tion, n'agissent pas en vue du salaire « que leur donnent les hommes; les « croyances du catholicisme leur assu- « rent une récompense venant de plus « haut [1]. »

L'ABBÉ PH. GERBET.

[1] *La Paix*, numéro du 2 août : ce journal a donné l'analyse de ce mémoire.

SCIENCES SOCIALES.

COURS SUR L'HISTOIRE DE L'ÉCONOMIE POLITIQUE.

SIXIÈME LEÇON.

Économie politique des Romains.

Malgré les voiles qui couvrent encore la véritable origine du peuple romain, il est cependant facile de reconnaître, dans la politique de leurs premiers rois et dans le caractère de leurs institutions civiles et religieuses, l'empreinte de la Grèce, de l'Egypte et de l'Asie.

Lors même que les notions historiques ne s'accorderaient pas sur ce point avec les antiques traditions, les lois et les réglemens donnés aux habitans de Rome par Romulus et ses successeurs révéleraient une sagesse et une maturité qui ne sauraient être empruntées qu'à des peuples avancés en civilisation et dans la science du gouvernement.

En effet, dès l'an 752 avant l'ère chrétienne, au moment où les archontes gouvernaient encore Athènes, et que l'Egypte était soumise à Bocchoris, on voit Romulus, ou le chef connu sous ce nom, appliquer aux habitans des chétives cabanes, berceau de la ville éternelle, une forme de gouvernement que les temps actuels regardent encore comme la plus parfaite. La division du pouvoir entre le roi, un sénat et le peuple, est devenue en quelque sorte un principe de la politique moderne. L'institution du patronage et de la clientelle (ce moyen admirable de conserver l'harmonie entre les forts et les faibles, entre les pauvres et les riches), a été long-temps la base de l'organisation sociale de l'Europe, et régit encore quelques états. Assurément le législateur qui sut ainsi fonder le gouvernement de Rome, devrait passer pour un prodigieux phénomène de science et de sagesse, s'il n'était pas plus naturel de penser qu'il introduisit seulement, dans cette contrée encore barbare, les lois et l'expérience de peuples déjà anciens dans une vie sociale et policée.

Les institutions de Numa, l'importance qu'il attachait aux cérémonies, au silence, à un culte dégagé de toute représentation matérielle de la divinité, et plusieurs autres conformités de son système philosophique avec les idées de Pythagore, peuvent faire présumer qu'il avait puisé aux mêmes sources que cet illustre philosophe. Sous son règne, plusieurs colonies grecques se répandirent dans la grande Grèce; c'était, à la vérité, plus d'un siècle avant que Pythagore y vînt transporter ses doctrines; mais l'Égérie de Numa ne serait-elle pas le symbole d'une initiation mystérieuse dans les dogmes philosophiques et les sciences politiques de l'Egypte et de la Grèce?

Les actes attribués à Numa sont du plus haut intérêt pour l'histoire de la science sociale. Au milieu d'une agrégation d'hommes réunis par l'espoir du butin et des conquêtes, il cherche à tempérer la férocité des mœurs, à substituer des offrandes pacifiques aux sacrifices sanglans, et à rendre majestueuse et inviolable la sainteté du serment; il protège l'agriculture, et convaincu que les soins de la vie rurale adouciraient les cœurs sans trop amollir les bras et les courages, il ordonne que les terres réservées par Romulus pour le domaine public seront partagées entre les plus pauvres citoyens. Plusieurs institutions, les saturnales même, témoignent de sa commisération pour les esclaves. Il modifie la loi de Romulus, qui autorisait les pères à vendre leurs enfans; il divise le peuple romain en corps de métiers, pour effacer les rivalités qui s'élevaient entre les diverses tribus successivement agrégées à la population. Enfin il fait

de la religion la base principale de toutes ses conceptions politiques, et consacre son ouvrage en élevant un temple à la *Bonne Foi.* Grâces à ses efforts, des habitudes hospitalières, des relations de commerce et d'amitié avec les contrées voisines remplacèrent l'avidité du butin et les excursions hostiles. En contemplant une telle législation, on peut donc, sans trop de hardiesse, présumer que son auteur n'était pas étranger aux traditions des vérités révélées. Un des successeurs de Numa [1] établit cette belle discipline militaire qui devait un jour rendre Rome la maîtresse de l'univers. Un autre[2] fait creuser des salines, distribue le produit au peuple, et fonde ces libéralités périodiques connues sous le nom de *Congiaria.* Tarquin l'ancien, auquel on attribue une origine corinthienne, fait entrer les divinités grecques dans la religion des Romains et les propose à l'adoration sous des formes nobles, gracieuses ou formidables. Servius, Tullius son successeur et son élève, qui vivait au temps des Thalès et des Solon, est, ainsi que lui, nourri dans les lettres grecques; il promet l'égalité devant la loi à ses nouveaux sujets, il ordonne des recensemens de la population [3]; il établit le dénombrement, *cens* ou *lustre,* d'après lequel le peuple se trouvait divisé de manière à attribuer la supériorité dans les suffrages, non à la multitude, mais aux principaux citoyens; il fait admettre les affranchis au rang des citoyens, réprime l'usure, règle par des lois la forme et les obligations des contrats, supprime la contrainte par corps pour dettes, et inflige aux délits une législation pénale. Sous son règne et pour la première fois, la monnaie romaine est marquée d'un coin particulier. Nous le répétons, on ne saurait apercevoir dans ces mesures si sages et si habiles les rudimens d'une science naissante; elles appartiennent à des théories politiques déjà formées, et dont la connaissance était arrivée, par des moyens dont l'histoire n'a pas conservé la tradition, aux premiers chefs de Rome au berceau.

Sous ces rois, dont le règne comprend 245 ans, les mœurs sauvages des premiers habitans de Rome s'étaient successivement adoucies, et le goût du luxe et des jouissances d'une vie civilisée avait fait des progrès rapides. L'exemple et les actes tyranniques de Tarquin le Superbe avaient surtout contribué à corrompre la morale publique, et avec elle les forces guerrières d'une nation encore peu nombreuse et resserrée dans d'étroites limites. L'expulsion des rois laissa Rome entourée d'ennemis puissans et réduite à la culture de quelques terres peu étendues; mais le génie puissant et farouche des fondateurs de la république opposa à ces dangers l'amour de la liberté et la soif insatiable des conquêtes: et pour faire mouvoir ce double levier qui devait ébranler le monde, ils cherchèrent à rétablir des mœurs austères et frugales, et à donner le plus grand développement possible à l'esprit guerrier. Dès le moment où Rome adopta le gouvernement républicain, toute son existence et toute son économie politique se résument dans un seul mot, *la guerre.* Les Romains, en effet, n'ont vécu que pour combattre, asservir tous les peuples et s'enrichir des dépouilles de l'univers. On peut dire même, que depuis l'époque où Romulus et ses successeurs étaient en guerre avec leurs voisins pour avoir des citoyens, des femmes et des terres, jusqu'à celle où Rome, devenue la capitale du monde, domina sur l'Europe, sur l'Afrique et sur l'Asie, l'agrandissement, la conquête et le butin furent le principe de toutes les institutions, le mobile de toutes les entreprises, le but de toutes les pensées. L'art de la guerre, seule science dès lors nécessaire et utile, fut donc exclusivement *l'art de s'enrichir.* Ce n'est pas que la politique, la législation, l'éloquence et beaucoup d'autres sciences n'aient fait de grands progrès au milieu même de ce système d'envahissement. Avec les richesses matérielles, la guerre amenait les conquêtes de l'intelligence, et les Romains ne dédaignaient point celles-ci. On sait qu'ils envoyèrent des députés à Athènes

[1] Tullus Hostilius.

[2] Ancus Martius.

[3] Ce dénombrement donnait à Rome 80,00 habitans en état de porter les armes. On croit que les historiens en ont exagéré le résultat. Il est, en effet, peu probable que Rome fût arrivée, à cette époque, à une population aussi considérable.

pour étudier la législation de la Grèce [1], et que les lois des douze tables, fondement de la jurisprudence romaine, furent calquées sur celles des Athéniens. La philosophie grecque s'introduisit pareillement à Rome, mais les études philosophiques, les lettres et les arts de la paix qui avaient quelquefois su dompter l'imagination brillante des Grecs, ne pouvaient modifier le mouvement impétueux imprimé à la population conquérante de Rome. Aussi, ce qui caractérise surtout l'histoire de cette nation, c'est l'unité dans l'action principale, qui est la conquête du monde; c'est la marche constante vers ce but unique, c'est le développement suivi de ce grand système que rien ne peut interrompre, pas même la perpétuelle guerre intestine de la démocratie contre l'aristocratie. En considérant sous ce point de vue le grand spectacle que présentent les annales du peuple roi, on s'explique le peu d'influence des théories de la philosophie spiritualiste sur les mœurs et les institutions de Rome, et les progrès rapides des doctrines épicuriennes dans l'esprit de la multitude.

Les systèmes philosophiques de la Grèce pénétrèrent à la vérité assez tard à Rome, et trouvèrent d'abord dans l'austérité républicaine une répulsion sévère. Lorsque les Athéniens, soumis à un tribut de 500 talens, pour avoir pillé la ville d'Orope, voulurent obtenir du sénat et du peuple romain la remise ou la réduction de cette somme, ils envoyèrent comme ambassadeurs les philosophes Carnéades, Diogène et Critolaüs. Leur éloquence charma la jeunesse romaine; mais le vieux Caton s'alarma de la présence de ces habiles parleurs, qui venaient faire germer avant le temps, au sein d'une nation encore jeune et sincère, la philosophie d'un peuple vieilli et dégradé. « *Donnons-leur réponse au plus tôt,* dit-il, *et les renvoyons chez eux; ce sont des gens qui persuadent tout ce qu'ils veulent, et l'on ne saurait démêler la vérité à travers leurs argumens.* »

Panœtius [2], disciple de ces mêmes philosophes, fut le premier qui transporta à Rome les doctrines de l'école de Zénon, à laquelle il appartenait. A l'époque où il parut dans cette ville, le goût des lettres s'était déjà répandu depuis les conquêtes de Paul Emile. Rome, jalouse d'Athènes, aspirait à lui ravir le sceptre des arts comme elle lui avait enlevé celui de la puissance. Les grands cultivaient ou protégeaient les sciences; les Romains avaient besoin du secours des Grecs pour faire des progrès dans une carrière qui leur était inconnue. L'arrivée de Panœtius à Rome produisit une espèce de révolution. Les jeunes gens les plus distingués s'empressèrent d'assister à ses leçons : on se disputait le plaisir et l'honneur de l'entendre. Il compta parmi ses disciples les Lélius et les Scipions; enfin, tout ce que Rome avait de plus illustre se livra, avec une généreuse émulation, à l'étude de la philosophie. Dans le même temps, un des Ptolémées ayant banni d'Alexandrie les philosophes que ses prédécesseurs y avaient appelés, Athènes vit arriver dans son sein une foule d'exilés, dont le concours ranima le goût des lettres et l'étude de la sagesse. Attirée par le bruit de leur réputation, la jeunesse la plus florissante de Rome vint s'instruire auprès d'eux, et reporta ensuite dans l'Italie les connaissances qu'elle avait acquises. Bientôt toutes les sectes de la philosophie y furent connues; mais plus ou moins répandues, elles disparurent presque toutes après la bataille d'Actium, et se fondirent dans les sectes épicurienne et stoïcienne.

Après la chute de la république, la fierté romaine alla se réfugier dans le stoïcisme comme dans son dernier asile, et les dogmes d'Epicure régnèrent à peu près sans partage. « La secte d'Epicure, dit Montesquieu, qui s'introduisit à Rome sous la république, contribua beaucoup à gâter le cœur et l'esprit des Romains. Les Grecs en avaient été infatués avant eux, aussi avaient-ils été plus tôt corrompus [1]. » La philosophie des Grecs, introduite à Rome, ébranla le culte national sans lui substituer les vérités incomplètes renfermées dans le système de Platon et de Zénon.

[1] En l'an 454 avant J.-C., et 304 de la fondation de Rome.

[2] Né à Rhodes l'an 190 avant J.-C.

[1] Grandeur et décadence des Romains.

Le poète Lucile, l'ami de Scipion (dit M. de Châteaubriand) [1], s'était moqué des dieux de Numa, et Lucrèce essaya de les remplacer par le voluptueux néant d'Epicure. César avait déclaré en plein sénat *qu'après la mort rien n'était ;* et Cicéron, qui cherchait la cause de la supériorité de Rome, ne la trouvant que dans sa piété, disait contradictoirement *qu'à la tombe finit tout l'homme.* Le vertueux Epictète, lui-même, n'admettait pas le dogme de l'immortalité de l'âme.

Les philosophes stoïques romains, à l'exemple de ceux de la Grèce, recommandaient l'austérité des mœurs, le désintéressement, le mépris des richesses, l'économie, la prééminence de l'agriculture ; mais on sait combien la plupart d'entre eux s'écartaient de leurs maximes dans la pratique. Après Epictète, l'accord de la vertu et de la philosophie ne se manifesta hautement que sur le trône de Marc-Aurèle, le dernier sage de l'antiquité. Le siècle où vécut ce philosophe-roi fut aussi celui de Trajan, d'Adrien et d'Antonin, qui furent les délices et l'honneur de l'univers païen. Mais il faut remarquer que depuis plus d'un siècle déjà, la croix avait apparu au monde, et que la grande régénération sociale commençait dès lors à s'accomplir.

Les philosophes romains ont peu reculé les bornes des sciences grecques ; ils n'ont rien inventé, et leur esprit ne s'est guère exercé que sur les ouvrages de leurs prédécesseurs. Quelques écrivains romains ont traité de l'agriculture, de l'histoire naturelle et des arts qui se rattachent à la vie sociale. On peut citer Caton, Varron, Virgile, Pline et Columelle ; mais aucun d'eux n'a entrepris de considérer abstractivement la *chrématistique* indiquée par Aristote. Pour les Romains, la seule science théorique et pratique des richesses, nous l'avons dit, fut la science de la conquête. Dans ce qui nous reste des VI livres de la République de Cicéron, découverts il y a peu d'années par un savant romain [2], nous ne voyons point la pensée d'un traité théorique de cette partie de la science sociale. Le but de Cicéron se rapporte spécialement au principe et à la meilleure forme des gouvernemens : il embrasse les principaux élémens de la constitution des peuples, l'organisation de la famille, l'éducation publique, la justice et la religion ; mais ce n'est guère que par occasion qu'il touche à des questions économiques : il place la prospérité de l'agriculture au premier rang des causes et des plus indispensables appuis de la grandeur romaine. Les lois fiscales, les taxes sur les produits que le commerce étranger apporte à Rome ne lui paraissent pas un moyen honorable de remplir le trésor de la république, enrichi par la dépouille des rois. « Je ne veux pas, disait Scipion (dans un passage du IV^e^ livre de la République de Cicéron, conservé par le grammairien Nonius), je ne veux pas que le même peuple soit à la fois le roi et le *douanier* de l'univers, et j'estime que pour les états comme pour les particuliers, le meilleur moyen c'est l'économie [1] ; » mais ces maximes et ces applications sont rares. Il est probable que dans l'ensemble de l'ouvrage qui excitait visiblement sa prédilection d'auteur, Cicéron avait donné un plus grand développement à ses théories d'économie politique. Nous devons regretter d'autant plus vivement les portions qui ont péri, que les lettres de Cicéron à Atticus et beaucoup de passages de ses autres écrits prouvent combien diverses branches de l'administration et de l'économie pratique étaient familières à ce grand homme. C'est même dans cette correspondance si intéressante, autant que dans les notions conservées par les historiens de Rome, que nous puiserons un aperçu de l'économie politique des Romains.

Auparavant nous devons indiquer deux parties bien distinctes dans la vie économique de ce peuple si célèbre, dont l'histoire est celle de toutes les nations, car les peuples anciens viennent s'y fondre,

[1] Études historiques.

[2] M. Angelo Maï, bibliothécaire du Vatican. M. Villemain, de l'Académie française, a traduit ce précieux manuscrit et l'a enrichi d'une préface et de notes du plus haut intérêt.

[1] Une telle maxime, fait judicieusement remarquer M. Villemain, suffirait pour indiquer la prodigieuse différence qui sépare les temps anciens et les temps modernes, où l'on trouverait peut-être que le peuple roi est précisément celui qui est le facteur et le douanier de l'univers.

et les peuples modernes en découlent.

La première renferme l'espace compris depuis la fondation de la république jusqu'à la ruine de Carthage; la seconde est celle qui, de cette époque, vient aboutir au plus grand développement de la grandeur romaine, c'est-à-dire sous les premiers empereurs.

La première période est caractérisée par l'amour de la liberté. On voit le peuple proscrire les rois, diminuer l'autorité du consulat, et nommer des tribuns qui s'érigent en tuteurs des lois et en surveillans du sénat et de la noblesse.

La conservation de la liberté étant devenue le principe du gouvernement républicain, les Romains, par une conséquence naturelle, considérèrent l'égalité des conditions comme un but auquel il fallait constamment tendre, et la pauvreté des citoyens comme la plus puissante garantie de la liberté. Ils s'attachèrent donc à rendre la pauvreté honorable, afin de l'opposer comme une barrière, au luxe, à l'ambition et au despotisme.

Le détachement des richesses, à l'égard des particuliers, se tourna donc en maxime de gouvernement. Un Romain mettait sa gloire à conserver sa pauvreté en même temps qu'il exposait tous les jours sa vie pour enrichir le trésor public. Chacun se croyait assez riche des richesses de l'État, et les généraux, comme les simples soldats, n'attendaient leur subsistance que du petit héritage, fier d'*être cultivé par des mains glorieuses* [1]. Les premiers Romains étaient tous laboureurs. Leur habillement était grossier, la nourriture simple et frugale, le travail assidu. Ils élevaient leurs enfans dans cette vie dure, afin de les rendre plus robustes et plus capables de soutenir les fatigues de la guerre. Mais sous des habits rustiques on trouvait de mâles et héroïques courages. On dit que les premiers Romains ne méprisaient les richesses que parce qu'ils en ignoraient le prix et les agrémens. Cependant dans le temps même que la république était maîtresse de toute l'Italie et d'une partie de la Sicile, de l'Espagne, des Gaules et même de l'Afrique, on tirait encore les généraux de la charrue.

A cette époque, des lois somptuaires, sans distinction pour la naissance, les biens de la fortune ou les dignités, réglaient la dépense de tous les citoyens. Tout avait été fixé pour les vêtemens, la table, les festins, et frais des funérailles.

Les travaux mécaniques, regardés comme *sordides et vils*, étaient exclusivement exécutés par les esclaves. Le commerce se bornait en quelque sorte à l'approvisionnement de Rome en grains et en objets propres à la guerre, que la guerre se chargeait le plus souvent de procurer.

Après la chute de l'orgueilleuse rivale de Rome, les Romains invincibles au dehors commencèrent à fléchir en quelque sorte sous le poids de leur propre grandeur.

L'amour des richesses et celui du luxe entrèrent à Rome avec les trésors des provinces conquises; alors cette pauvreté et cette sévérité de mœurs qui avaient formé tant de grands hommes tombèrent dans le mépris, et ce qui est le plus surprenant, c'est (dit Velleius Paterculus) que ce ne fut pas même par degrés, mais tout-à-coup, que se fit un si grand changement, et que les Romains se précipitèrent dans le luxe et dans la mollesse. Les voluptés prirent la place de la tempérance : l'oisiveté succéda au travail, et l'intérêt particulier éteignit le zèle et l'ardeur dont leurs ancêtres avaient brûlé pour l'intérêt public.

Dans le principe, le pillage des peuples vaincus, but de la conquête, était pour ainsi dire régularisé. Une sorte d'équité religieuse présidait à la distribution des fruits de la victoire. Soldats et citoyens en recevaient leur part. Une partie des terres confisquées sur la nation soumise était distribuée aux pauvres citoyens, à la charge d'une redevance annuelle en faveur de la république. L'éclat du triomphe décerné au général victorieux était mesuré à l'opulence des dépouilles apportées à Rome; mais celles-ci partagées entre tous les habitans (après avoir prélevé ce qui était nécessaire aux dépenses publiques), ne pouvaient enrichir personne. Ces antiques coutumes disparurent promptement en présence des richesses introduites à Rome, avec le luxe et tous les besoins factices qu'il

[1] *Gaudebat tellus vomere laureato*, Pline.

amène à sa suite. Une corruption générale envahit tous les ordres de l'état. La justice se vendit ostensiblement dans les tribunaux. On consignait, sur la place publique, le prix des suffrages du peuple; et les consuls, après avoir acquis cette haute dignité par leurs brigues ou à prix d'argent, n'allaient plus à la guerre que pour s'enrichir des dépouilles des nations et ruiner eux-mêmes les provinces qu'ils eussent dû conserver et défendre.

De là vinrent les richesses immenses de quelques généraux, entre autres de Crassus qui posséda plus de 7000 talens (37,380,000 fr.) de bien, de Lucullus qui vivait avec une magnificence rivale de celle des rois de Perse, de Jules César qui consacra des sommes énormes à se créer des partisans et à s'emparer du pouvoir suprême. La plupart des généraux romains, sous prétexte de faire subsister les troupes et de nourrir la guerre par la guerre, s'emparaient des revenus de la république, et l'état s'affaiblissait à proportion que les particuliers devenaient puissans.

Outre les tributs ordinaires, les commandans exigeaient tous les jours de nouvelles sommes, ou à titre de présens à leur entrée dans la province, ou par forme d'emprunt. Souvent même on ne cherchait plus de prétexte. Il suffisait, pour exiger de nouveaux impôts, de leur donner de nouveaux noms. Ce qui aggravait encore le fardeau des peuples vaincus, c'est que pour avoir de l'argent comptant on remettait la levée de ces tributs extraordinaires à des *publicains* qui, sous prétexte d'avoir avancé leurs deniers, doublaient les dettes des provinces et absorbaient, par des usures énormes, les revenus de l'année suivante. Toutes ces richesses venaient s'engloutir à Rome. Des fleuves d'or, ou pour mieux dire le plus pur sang des peuples, y coulaient de toutes les provinces et y portaient un luxe désordonné. On voyait s'élever tout-à-coup et comme par enchantement de superbes palais dont les murailles, les plafonds et les voûtes étaient dorés. Ce n'était pas assez que les lits et les tables fussent d'argent, il fallait encore que ce riche métal fût gravé ou orné de bas-reliefs, de la main des plus excellens ouvriers [1]. Il est curieux de lire, dans les écrits de Sénèque, le tableau de ce changement survenu dans les mœurs de l'antique Rome, et surtout de lui voir déplorer avec une éloquence admirable la disparition des vertus simples et frugales, et regretter l'amour de la pauvreté et le mépris des richesses. Sénèque était riche lui-même de sept millions d'or (près de cinquante-neuf millions de francs), amassés en quatre ans de faveur. On le voyait dans Rome épier les testamens, circonvenir les vieillards et dévorer l'Italie et les provinces par une insatiable usure. En déclamant contre le luxe, il avait cinq cents tables de bois de cèdre montées d'ivoire, toutes pareilles, où il prenait de délicieux repas. L'excès de cette dépense peut faire juger de ses autres déréglemens [2].

Tout l'argent de l'Etat était entre les mains de quelques grands, des publicains et de certains affranchis plus riches que leurs patrons. Pallas, affranchi, était riche comme Sénèque de sept millions d'or. Il est impossible d'imaginer et de décrire la magnificence et le luxe des riches Romains, dans leurs bâtimens, leurs habits, leurs pierreries, leurs statues, le nombre prodigieux de leurs esclaves, affranchis ou cliens, surtout la profusion et la dépense de leurs tables. Aucun peuple connu n'est allé jusque-là. Cet état de choses explique la profonde corruption morale de ces hommes qui, blasés sur toutes les voluptés, ne trouvèrent plus d'émotions et de jouissances que dans les combats de gladiateurs et dans la vue du sang et des palpitations des victimes condamnées aux bêtes féroces. Un tel luxe, se communiquant de proche en proche à toutes les classes de l'ordre social, produisit des désordres infinis. Pour suffire à des dépenses exorbitantes, les principaux citoyens, après avoir vendu leurs maisons et leurs terres, vendirent par d'indignes adoptions et par des alliances honteuses, le sang illustre de leurs ancêtres; et lorsqu'on n'eut plus rien à vendre, on trafiqua de sa liberté. Le magistrat, le citoyen,

[1] Vertot.

[2] Sicilius, Dion Cassius, Tacite, etc.

l'officier et le soldat, portèrent leur servitude où ils crurent trouver leurs intérêts. Les légions de la république devinrent les légions des grands et des chefs de parti; et pour attacher le soldat à leur fortune, ils dissimulèrent son brigandage et négligèrent la discipline militaire à laquelle la république avait dû sa gloire et ses conquêtes. Le luxe et la mollesse étaient passés de la ville jusque dans les camps. Il ne faut donc pas s'étonner si des hommes qui recherchaient des voluptés au milieu même des périls, et qui ne s'exposaient aux périls que pour obtenir de nouvelles jouissances, aient vu s'ensevelir leur liberté dans les champs de Pharsale [1]. Plus tard, la volonté d'un empereur devint l'unique source de la faveur et de la fortune. Rome fut aux pieds des Césars; ce fut à qui lutterait de servilité et d'infamie. Quant au petit peuple (*plebs*), du pain et les jeux du cirque (*panem et circenses*) étaient son unique ambition, et la prudence de ses maîtres s'attacha constamment à les lui assurer.

Ces diverses causes de la grandeur et de la décadence des Romains, que d'illustres écrivains ont si admirablement exposées, se rattachaient trop à notre sujet, pour que nous ayons dû les passer sous silence. Toutefois il est temps de revenir à l'objet spécial de nos études.

Nous avons dit déjà que l'agriculture était, surtout dans les premiers temps de Rome, la principale et la plus honorable occupation des citoyens. Le partage égal des terres avait été la base de l'organisation guerrière de la république romaine. Mais quand les lois ne furent plus observées, les choses revinrent au point où nous les voyons chez la plupart des peuples modernes. L'inégalité des conditions fut naturellement rétablie; les fonds de terre se réunirent en peu de mains; les revenus destinés auparavant à l'entretien des soldats laboureurs, furent employés à celui des esclaves ou des artisans, instrumens du luxe des riches propriétaires.

Toutes les fois qu'on avait voulu rajeunir et fortifier le principe de la république pure, on avait cherché à remettre en vigueur le système du partage des terres. Dites-moi, disait Tiberius Gracchus aux patriciens: « Lequel vaut mieux, un citoyen ou un esclave perpétuel, un soldat ou un homme inutile à la guerre? Voulez-vous avoir quelques arpens de plus que les autres citoyens, renoncer à l'espérance de la conquête du reste du monde, ou vous voir enlever par les ennemis ces terres que vous nous refusez? »

On sait par quelles nobles mains l'agriculture fut pratiquée, et par quels génies elle fut enseignée et célébrée. Cincinnatus, Fabius, Caton, Pompée, Varron, Columelle et Virgile, ont à jamais illustré ce premier de tous les arts utiles. Mais les conquêtes des Romains ne cessant de s'étendre et le luxe s'étendant avec elles, l'Italie, devenue en quelque sorte le jardin de plaisance des riches citoyens de Rome, ne produisit plus suffisamment pour sa propre subsistance. La Sicile, l'Egypte et l'Afrique devinrent les greniers de l'empire romain. Tacite regrette le temps où l'Italie portait du blé dans les provinces reculées. « Nous cultivons plutôt l'Egypte et l'Afrique, dit-il, et nous aimons mieux exposer aux accidens la vie du peuple romain [1]. » L'approvisionnement de Rome, objet de police plutôt que matière aux spéculations du commerce, était d'une haute importance pour le gouvernement. On a vu qu'il en était de même en Egypte, à la Chine et à Athènes. Des édiles étaient préposés à cet approvisionnement; ils faisaient remplir tous les ans les greniers de Rome pour la subsistance du peuple. Les consuls rendirent un décret pour accorder, pendant six ans, à Pompée, la surintendance du commerce et du transport des blés. Il paraît que le gouvernement romain n'approuvait pas que l'on fît des distributions de blé à d'autres qu'aux citoyens de Rome. Cicéron écrit à Atticus: « Mais dites-moi un peu, vous avez donc fait distribuer du blé au peuple d'Athènes? croyez-vous que cela soit permis? ce n'est pas ce que je condamne dans mes livres de la République: car il y a bien de la différence entre une libé-

[1] Vertot.

[1] Annales.

ralité à des étrangers ou des largesses à ses concitoyens [1] »

Les Romains n'avaient guère songé à honorer et à encourager le commerce dont en réalité ils n'avaient nul besoin. Leur principe d'agrandissement et de conquête se prêtait mal, d'ailleurs, à des relations fondées sur la bonne foi, la loyauté, la paix et le respect du droit des gens. Ils savaient s'enrichir sans commerce par le butin et les tributs des provinces soumises. Ils avaient érigé en droit l'usage de faire esclaves les peuples avec lesquels ils n'avaient ni amitié, ni hospitalité, ni alliance, bien qu'ils ne fussent pas ennemis, et ceux-ci étaient dans les mêmes termes à leur égard. La politique des Romains était donc de se séparer de toutes les nations qui n'avaient pas été assujéties. Aussi firent-ils des lois pour empêcher tout commerce avec les barbares. Leur seul commerce considérable s'opéra plus tard avec les Indes. Ils y envoyaient chaque année environ cinquante millions de sesterces (8,375,000 francs). Les marchandises qu'on en rapportait se vendaient le centuple à Rome où le luxe était devenu excessif. « Il fallait bien, dit Montesquieu, qu'une ville qui attirait à elle toutes les richesses de l'univers les rendît par son luxe. »

Romulus n'avait permis que deux sortes d'exercices aux gens libres, l'agriculture et la guerre. Les marchands, les ouvriers, les cabaretiers, ceux qui tenaient une maison à louage n'étaient pas citoyens [2]. Suivant les anciennes institutions, renouvelées depuis par Constantin, les femmes qui avaient une boutique de marchandises étaient confondues avec les esclaves et les personnes les plus viles. Le citoyen romain regardant le commerce et les arts même comme des occupations d'esclaves, ne les exerçait point. S'il y eut des exceptions, ce ne fut que de la part de quelques affranchis qui continuaient leur première industrie. A l'exemple d'Aristote, Cicéron appelle *sordides et illibérales* les professions qui trafiquent de leur travail et de leur art. Il voit dans leur bénéfice *un accroissement de servitude* [1]. « *Les marchands*, ajoute-t-il, *ne font aucun profit s'ils ne mentent.* »

Dans les premiers âges de Rome, le travail était en honneur chez les femmes, au sein du foyer domestique et même dans les palais. On montra long-temps dans le temple de la Fortune la robe de Servius Tullius tissée par Tanaquillia. A la célébration d'un mariage on portait devant l'épouse la navette et l'aiguille que devaient employer ses mains délicates. Auguste ne voulait porter que des habits faits par sa femme et ses filles. Mais peu à peu toutes les professions industrielles nécessaires à la subsistance et surtout au luxe des Romains, devinrent la condition exclusive des esclaves. Aussi l'affluence de ceux-ci devint-elle prodigieuse à Rome. A mesure que les citoyens étendaient leurs richesses, ils s'efforçaient d'augmenter proportionnellement le nombre de leurs esclaves et en achetaient de toutes parts. Lorsque leur nombre, excédant les besoins ou la fortune des maîtres, excita des troubles ou donna des inquiétude, on vit de fréquens affranchissemens où le calcul et l'avarice eurent plus de part que la générosité; car un grand nombre de maîtres prélevaient sur leurs affranchis une portion de blé que la république distribuait aux pauvres citoyens. Bientôt ce petit peuple, composé d'affranchis ou de leurs fils, étant devenu très nombreux, on en fit des colonies au moyen desquelles Rome s'assurait de la fidélité des provinces. « C'était, dit Montesquieu, une circulation d'hommes de tout l'univers. Rome les recevait esclaves et les renvoyait romains. »

Mais quelque fût le nombre des affranchis, celui des esclaves n'en demeura pas moins énorme, car il n'eut jamais d'autres limites que celles de la fortune, des spéculations et des caprices des dominateurs de l'univers. De plus, à part quelques rares exceptions, rien n'était plus misérable que la condition de ces êtres infortunés.

« Dans une société où moins de dix

[1] Lettre CCLXXVI, août 725 de la fondation de Rome.

[2] Denys d'Halicarnasse.

[1] « Illiberales et sordidi quæstus mercenariorum omnium quorum operæ, non quorum artes, emuntur : est enim illis ipsa merces auctoramentum servitutis ». De offic., liv. I, chap. XLII.

millions d'hommes disposaient de la liberté de plus de cent vingt millions de leurs semblables, on conçoit, dit M. de Châteaubriand, la facilité que les diverses cupidités avaient à se satisfaire. L'esclavage était une source inépuisable de corruption. La seule définition légale de l'esclave, disait tout : « *non tam vilis quam nullus :* moins vil que nul. » Le maître avait le droit de vie et de mort sur l'esclave, et l'esclave ne pouvait acquérir qu'au profit du maître. Vous lisez au XXI[e] livre du titre 1[er] de l'*Edit des Ediles*, au sujet de la vente des esclaves : « Ceux qui vendent des esclaves doivent déclarer aux acheteurs leurs maladies et leurs défauts, s'ils sont sujets à la fuite et au vagabondage, s'ils n'ont point commis quelques délits ou dommages.

« Si depuis la vente l'esclave a perdu sa valeur, si au contraire il a acquis quelque chose, comme une femme qui aurait eu un enfant... Si l'esclave s'est rendu coupable d'un crime qui mérite la peine capitale, s'il a voulu se donner la mort. S'il a été employé à combattre contre les bêtes dans l'arène, etc.

« Immédiatement après cela vient un article sur la vente des chevaux et autre bétail, commençant de la même manière que celui sur la vente des esclaves. « Ceux qui vendent des chevaux doivent déclarer leurs défauts, leurs maladies, leurs vices, etc... » Toutes les misères humaines sont renfermées dans ces textes que les légistes romains énonçaient sans se douter de l'abomination d'un tel ordre social.

« Les cruautés exercées contre les esclaves font frémir. Un vase était-il brisé, ordre aussitôt de jeter dans les viviers le serviteur maladroit dont le corps allait engraisser les murènes favorites ornées d'anneaux et de colliers ; les esclaves malades étaient abandonnés ou assommés.

« Le possesseur d'un serf le pouvait condamner aux bêtes, le vendre aux gladiateurs, le forcer à des actions infâmes. Si un esclave tuait son maître, on faisait périr avec le coupable tous ses compagnons innocens. Avant de mettre un esclave à la question, l'accusateur en déposait le prix. Le gouvernement confisquait les esclaves qui survivaient, lorsqu'ils avaient déposé contre leurs maîtres.

« Les Romaines livraient aux traitemens les plus cruels, pour la faute la plus légère, les femmes attachées à leur personne.

« Les esclaves laboureurs passaient la nuit enchaînés dans des souterrains. On leur distribuait un peu de sel et ils ne prenaient de l'air que par une petite lucarne [1]. »

Il y avait à la porte de chaque maison romaine une borne à laquelle un esclave était attaché par le pied, comme nous enchaînons un dogue dans une basse-cour [2]. Les esclaves appelés *artistes* ou *artisans* étaient enchaînés dans leurs ateliers [3]. Les esclaves qui travaillaient aux champs l'étaient par les pieds et les mains, et marqués d'un fer chaud : « *Vincti pedes, impeditæ manus, inscripti vultus* [4] ». Il y avait une classe de forgerons spécialement chargés de ferrer les esclaves [5]. Ces malheureux étaient entièrement nus [6]. On voyait la plupart le nez et les oreilles mutilés, les lèvres dentelées, les joues et le front tatoués par le fer et par le feu.

Il suffisait de trouver un homme marqué sur le front pour le supposer un esclave fugitif et le mettre à mort sans autre forme de procès.

Il existait dans les palais ou *villa* des riches romains, des galeries d'environ cent cinquante pieds de long et larges de trois au plus, sur quatre pieds de hauteur. Six portes basses s'ouvraient latéralement sur cette galerie, elles aboutissaient à un pareil nombre de cachots ayant quarante pieds de profondeur sur quinze de large et cinq pieds cinq pouces de hauteur. Au dessus de la porte de chaque cabanon, la voûte était percée d'une fente longue de quatre pieds, large seulement de quelques pouces, destinée à donner un peu d'air et de lumière, à servir au besoin de

[1] Études historiques.

[2] Vitruve.

[3] Columelle.

[4] Sénèque, liv. XVIII, chap. 3.

[5] Tite-Live.

[6] Un personnage d'une comédie d'Ennius se félicite de ce que sa maîtresse ne manque jamais d'arriver au logis au moment où les esclaves arrivent tout nus de leurs travaux.

meurtrières contre les prisonniers, et à recevoir le grillage qui tombait sur la porte à peu près comme celui qui se baisse et se lève sur la fosse aux ours du Jardin-des-Plantes. C'était la demeure des esclaves pendant la nuit [1]. Sans ces précautions un maître n'aurait osé dormir tranquille, et on le comprend lorsqu'on songe qu'un riche citoyen romain possédait jusqu'à trois mille, quatre mille et cinq mille esclaves [2]. Et que plusieurs de ceux-ci n'avaient d'autre soin que de compter les autres. Ils en parlaient comme d'un troupeau. Ces obstacles matériels n'étaient pas la seule garantie des maîtres. La solidarité des esclaves obligeait ceux-ci à faire leur police eux-mêmes. Ledanus Secundus ayant été assassiné dans sa maison, ses quatre cents esclaves furent mis à mort pour le crime d'un seul [3]. Lorsqu'un esclave devenait vieux et inutile, on l'envoyait mourir de faim dans une île du Tibre. Caton, lui-même, se débarrassait ainsi de ses vieux serviteurs.....

La loi Petronia, l'Édit de l'empereur Claude et plus tard les efforts d'Antonin le pieux, d'Adrien et de Constantin, furent sans succès pour remédier à des abus que le développement du christianisme pouvait seul avoir la force d'adoucir et de faire disparaître.

Le grand nombre des esclaves avait fondé à Rome le principe de l'industrie manufacturière par la division du travail, source féconde de la multiplication des produits. Les propriétaires d'esclaves spéculaient sur leurs travaux pour augmenter leurs richesses. Crassus possédait cinq cents maçons et menuisiers qu'il louait moyennant une certaine somme par jour. On achetait les esclaves aux criées, et on les échangeait suivant leurs facultés; on donnait quelquefois deux cuisiniers pour un bibliothécaire, et dans d'autres temps deux bibliothécaires pour un cuisinier.

[1] Il existe aux environs de Rome des restes de ces constructions, appelées *cento camere*. Au reste, les soldats romains n'étaient pas mieux traités pendant la nuit que les esclaves, si l'on en juge par le prétoire de Pompéia.

[2] Claudius Isidorius avait 4116 esclaves, et Caius 3000.

[3] Tacite, Ann., liv. XIV.

Un esclave de cette dernière profession fut d'abord vendu assez bon marché à Rome; il valait moins qu'un musicien et qu'un mathématicien; mais le prix s'éleva bientôt au delà de ceux-ci. Un grammairien valait moins qu'un eunuque; on n'en cite qu'un seul, nommé *Daphnis*, qui fut vendu très cher. On troquait souvent les esclaves contre des bêtes de somme, des armes, des pièces de terre; on les donnait en gage; on leur mettait quelquefois un collier sur lequel était leur nom, avec prière de les ramener à leur maître. Ces malheureux représentaient assez ce que sont aujourd'hui les machines, portant comme elles le nom de la chose à laquelle ils servaient; *hortulanii*, *cubicularii*, *ostiarii*, etc., et valant de même en raison de leur durée ou de leur adresse. Les Romains avaient poussé plus loin encore que les Grecs la science du *maître de l'esclave*; Xénophon, ce philosophe plein d'humanité cependant, leur avait ouvert la carrière lorsque, préconisant le travail d'esclaves *marqués sur le dos du sceau de l'Etat*, il disait aux Athéniens : « Avec le travail de quinze cents esclaves nous gagnerons de quoi en acheter six mille autres. »

La condition des esclaves ne s'améliora guère que sur les derniers temps de l'empire Romain. A mesure que le christianisme se propageait, l'industrie se perfectionnait elle-même, et il se forma des corporations d'ouvriers, *Collegia artificorum*, qui donnèrent aux diverses professions une considération dont elles n'avaient pas joui jusque-là. On oublia la loi *flaminia*, qui excluait toute famille noble et même tout homme libre du commerce. L'art de la fabrication se perfectionna au point que sous le règne de Théodose, la plus grande partie des étoffes de l'Inde et de l'Egypte s'imitaient à Rome et y étaient devenues communes.

Les Romains, à l'exemple des anciens peuples, faisaient creuser les mines par les malfaiteurs. On arrachait ainsi, dit Pline, le *travail au désespoir* [1]. Trajan autorisa une sorte de société d'actionnaires, sous le nom de *Collegium aurariorum* pour exploiter les mines de la

[1] *Quidquid fit a desperantibus*. Hist. natur.

Dacie. Xénophon avait de son temps proposé la même association ; car, disait-il, une entreprise particulière serait trop hasardée. Au reste, cette société avait peut-être le droit d'employer les malfaiteurs.

Le même empereur refusa d'accorder à la ville de Nicomédie la formation d'un corps de charpentiers, *Collegium fabrorum*, pour parer aux incendies, de peur de donner lieu à des troubles et à des rassemblemens séditieux. Auguste avait réformé plusieurs de ces corporations. D'après un passage de Tite-Live [1], et un autre de Suétone [2], on pourrait penser que les Romains connaissaient le mode des compagnies d'assurances; mais ces institutions étaient sans doute bien imparfaites.

Quant aux associations de bienfaisance et de secours mutuel il en existait dans les derniers temps de la république sous le nom de *Sodalitates*. Elles avaient une caisse commune où chacun contribuait par mois, à peu près comme dans certaines villes du nord de la France [1]. Les premières, dit Cicéron, furent composées d'hommes distingués et graves, et produisirent beaucoup de bien ; mais bientôt elles dégénérèrent en rassemblemens déréglés qui vendaient leurs suffrages dans les comices, et le gouvernement fut obligé de les réformer.

(*La suite au prochain numéro.*)

Le vicomte ALBAN de VILLENEUVE-BARGEMONT.

[1] Liv. XXIII, chap. 25.
[2] In Claud. 19.

[1] Entre autres à Lille, département du Nord.

LETTRES ET ARTS.

COURS SUR L'HISTOIRE GÉNÉRALE DE LA LITTÉRATURE.

TROISIÈME LEÇON.

Littérature hébraïque.

En examinant les littératures les plus riches et les plus originales de l'antiquité, on est frappé de la diversité des élémens dont elles se composent, et aussi d'une certaine marche presque toujours la même, suivant laquelle ces élémens se sont agglomérés. Ainsi l'on trouve ordinairement d'abord des cosmogonies et des liturgies, puis des récits épiques, plus tard des poèmes lyriques et didactiques, plus tard encore la poésie dramatique : la prose, langue de l'histoire et de la philosophie, vient la dernière. A ces phases diverses correspondent divers états de société et de civilisation, la prédominance de certaines races, de certaines castes, de certaines croyances qui triomphent et succombent tour à tour avant de former de leurs débris ce qui nous apparaît à distance comme une unité, mais ce qui n'est au fond que l'assemblage de matériaux hétérogènes ou même ennemis, lesquels ne se sont réellement combinés que peu avant de se dissoudre. Ainsi, dans l'Inde antique, le culte de Brahma, celui de Vichnou, celui de Siva ont chacun leur domaine séparé en religion comme en poésie : ils ne se rapprochent pour former une sorte de trinité qu'assez tard et assez mal [1] ; car à l'origine, rien

[1] « Il est indubitable que l'alliance mythologique « de Brahma, de Vichnou et de Siva, en qualité de « créateur, de conservateur et de destructeur, com- « posant une seule *Trimourti*,... il est indubitable, « dis-je, que cette alliance a résulté d'un arrange- « ment, qui n'a pu avoir lieu qu'après les guerres « acharnées dont ces trois sectes rivales furent vic- « times... Le paganisme nous offre souvent le même « phénomène. La mythologie populaire y sert fré- « quemment d'expression à un traité de paix conclu

de plus dissemblable que le génie des Brahmanes, celui des castes guerrières et celui des castes sivaites : et c'est la cause des différences fondamentales qui se trouvent dans le caractère et la couleur des grands monumens de la littérature indienne. La Grèce primitive nous présente une lutte analogue entre des religions et des races ennemies : lors même que la race hellénique a définitivement prévalu, il reste toujours de notables dissemblances entre les branches de cette famille : ces dissemblances se manifestent dans la poésie par la séparation bien tranchée de la poésie des Doriens et de celle des nations ioniennes.

La littérature, comme la société hébraïque, présentent un tout autre caractère. Dans Israël, il n'y a qu'un seul Dieu, un seul culte, une seule loi, une seule race : tout y est marqué au coin de l'unité. Lisez l'ancien Testament depuis la Genèse jusqu'au livre des Machabées, cette unité vous frappera avec une irrésistible évidence. C'est que le peuple élu, une fois façonné par Moïse, a toujours gardé l'empreinte de cette main puissante. La *Thorah* [1] est le fondement sur lequel tout s'appuie, la source d'où tout découle : il n'y a rien dans les prophètes qui ne s'y trouve en germe : leurs écrits n'en sont que la continuation, le commentaire, le développement naturel.

Il y a là une preuve interne très importante de la mission divine de Moïse, qu'il ne nous appartient point d'exposer ici ; nous ferons toutefois remarquer que cette merveilleuse harmonie dans un livre auquel tant de mains ont travaillé pendant une si longue suite de siècles, est un phénomène sans exemple dans l'histoire de l'esprit humain, et qu'il est assez difficile d'expliquer l'accord de tous ces ouvriers sans l'existence d'un plan antérieur et l'assistance d'un architecte toujours présent. Que si on nie cette harmonie à cause de quelques dissonances plus apparentes que réelles, si on s'obstine, comme certains critiques allemands qui, à force de s'acharner à prendre des développemens pour des altérations et des explications pour des changemens, nous demanderons qu'au lieu de s'enfermer dans l'ancien Testament pour y glaner à grand'peine la matière de quelques paradoxes, on veuille bien le juger par comparaison. Qu'on prenne une littérature antique quelconque, la littérature grecque, par exemple, où tout dérive d'Homère, ainsi qu'on l'a si souvent répété ; qu'on suppose un livre unique, une *Bible* formée de ses principaux monumens mis à la suite les uns des autres, qu'on adjoigne à l'auteur de l'Iliade Hésiode et Archiloque, Pindare et Anacréon, Eschyle et Sapho, Théognis et Aristophane ; qu'on ajoute, outre les historiens, toute la philosophie comprise entre Platon et Epicure, qu'on place cette collection en regard des livres saints, et qu'on parle encore, si l'on ose, des contradictions et des variations des écrivains hébreux !

Que cette unité en vertu de laquelle toutes les parties se rapportent à l'ensemble, soit à elle seule une beauté du premier ordre, c'est ce qui n'échappera à aucun esprit réfléchi : mais il est plus facile de la sentir que de l'exprimer, car *elle vient de l'intérieur* [1], comme la gloire de la fille du roi, dans le Psalmiste, et elle est d'une tout

« entre les sectes différentes, naguère rivales et « ennemies acharnées. La poésie, venant tout recou- « vrir de couleurs vives et fantastiques, finit par « effacer les derniers souvenirs de ces dissensions et « de l'accommodement qui les a terminées ». *Le Catholique*, par M. le baron d'Eckstein, t. XIII, p. 182.

[1] Le nom de *thorah*, loi, doctrine par excellence, ne s'applique qu'aux cinq livres de Moïse. Les juifs divisent leurs livres canoniques en trois parties, la *Thorah*, les *Nebum* ou prophètes, et les *Khetubim*, ou écrits, nom générique qui comprend les autres livres sacrés. Selon la doctrine des rabbins, « il n'y « a rien de positivement nouveau en Israël hors de « la Thorah : tous les écrits sacrés qui ont paru de- « puis n'ont fait que développer en partie l'hiéro- « glyphe primitif qui y est caché. Aussi, dans un « certain sens, ces écrits n'appartiennent qu'à la « tradition orale. Le Thalmud donne à tout ce qui « n'est pas la Thorah, même aux livres prophétiques, « le nom commun de paroles de tradition, *dibrê* « *caballah* ». Molitor, *Philosophie der Geschichte*, t. I, p. 52. Nous ne saurions trop recommander à ceux de nos lecteurs qui savent l'allemand, ce savant et profond ouvrage, où ils trouveront les détails les plus neufs et les plus importans sur la tradition de la synagogue. Le second volume a paru en 1834, à Munster, chez Theissing.

[1] *Omnis gloria filiæ regis ab intùs.* Ps. XLIV.

autre nature que cette agréable symétrie, cette régularité de proportions qui frappe dans les productions du génie élégant de la Grèce. Chez les Grecs, la poésie se divise successivement en trois branches bien distinctes, épique, lyrique et dramatique[1], et l'on voit éclore dans ces divers genres une foule de chefs-d'œuvre. Il n'est presque pas un de ces chefs-d'œuvre qui ne forme à lui seul un édifice poétique complet dont l'esprit saisit en un instant la claire et gracieuse ordonnance; mais s'ils se ressemblent tous par la manière, ils ne font pourtant pas partie d'un système unique et ne sont unis entre eux par aucun lien nécessaire. Dans la littérature hébraïque, au contraire, il n'y a ni genres, ni classifications distinctes: l'épopée, le drame n'y existent pas à l'état de compositions séparées, bien que les morceaux véritablement épiques ou dramatiques n'y soient pas rares: l'ode y abonde parce qu'elle se dérobe par sa nature même à tout ce qui est règle et combinaison artificielle. Dans l'Ancien Testament, tout semble mêlé et confondu; tout y va par sauts et par bonds: on y passe brusquement de la narration la plus simple et la plus humble à un cantique plus que pindarique, d'une sèche généalogie à une prière pleine d'onction, d'une longue et minutieuse prescription législative à un chant prophétique; mais une fois familiarisé avec ces vives allures, on a le sentiment d'un ordre caché, d'une unité bien plus réelle, bien plus profonde que celle qui résulte de la symétrie extérieure, on est emporté par je ne sais quel souffle vivant, dans des régions où les inventions les plus brillantes de l'imagination et les combinaisons les plus heureuses de l'art humain ne sauraient atteindre. Enfin, pour achever le parallèle, la littérature des Hellènes est assez bien représentée par ces jolis temples semés dans les villes, sur les montagnes, sur les promontoires de la Grèce, avec leurs colonnades et leurs portiques de marbre blanc, leurs bas-reliefs représentant les aventures des dieux ou les exploits des héros, leurs statues de Jupiter ou d'Apollon, de Minerve ou de Vénus, leurs autels élégans où des victimes aux cornes dorées tombent sous le couteau d'un prêtre couronné de fleurs, entre les chants des jeunes guerriers et les danses des jeunes filles, édifices sveltes et gracieux, où tout satisfait et repose l'œil par une sorte de sérénité joyeuse et de riante simplicité: tandis que la poésie hébraïque rappelle le temple unique de Salomon, avec ses proportions colossales, sa mer d'airain portée sur douze taureaux, ses chérubins dont les ailes étendues servent de voile à l'arche sainte, et les mystères de ce sanctuaire redoutable, au fond duquel la gloire divine repose dans une nuée ténébreuse[1]; ou mieux encore, et nous ne croyons pas trop dire en cela, la poésie sacrée ressemble à la création elle-même, qui ne présente pas cette symétrie subalterne, cette régularité saisissable au premier coup d'œil, cachet des œuvres de l'homme, qui même ne montre d'abord au regard inattentif qu'un vaste pêle-mêle, plein de désordre et de lacunes, mais qui, à mesure qu'on l'étudie, laisse apercevoir un ordre si magnifique sous cette confusion apparente, des lois si simples et si précises sous tout ce luxe de phénomènes, que l'admiration s'accroît en raison de la science, et que là même où la raison s'arrête déconcertée devant quelque énigme impénétrable, elle n'est jamais tentée de douter de cette sagesse éternelle qui a *préparé les cieux, creusé les abîmes, suspendu dans l'espace les fondemens de la terre,* et dont il a été dit qu'elle *aime à se jouer dans l'univers*[2].

Le docteur Lowth, écrivant sur ce vaste sujet et voulant mettre de l'ordre dans son travail, n'a rien trouvé de mieux que de diviser son livre en trois parties: la première traite des mètres des hébreux; la seconde du style des livres saints, ce qui le mène à parler tour à tour du genre figuré, des images poétiques et de leur source, de l'allégorie, de la comparaison, de la prosopopée; la troisième partie

[1] Il est remarquable que chaque genre de poésie est attribué exclusivement à une race et parle son dialecte particulier: l'épopée est le partage des Ioniens de l'Asie mineure, la poésie lyrique celui des Doriens, la poésie dramatique celui des Athéniens.

[1] Dominus pollicitus est ut habitaret in caligine. Paralip. VI, I.

[2] Proverb. VIII, 27, 29, 31.

traite des divers espèces de poèmes hébreux : il cherche ce que contient l'Ancien Testament en fait d'élégies, d'odes, d'idylles, de poèmes dramatiques, etc. Toutes ces classifications empruntées à l'école et qui peuvent s'appliquer passablement aux littératures grecque ou latine ne nous semblent pas convenir à la Bible, qu'on rapetisse par trop en la faisant ainsi entrer par morceaux dans les petits cadres des rhéteurs et des grammairiens. Ceci soit dit sans vouloir faire tort au bon évêque anglican et à son estimable traité, qui vaudrait mieux sans doute s'il eût été conçu plus grandement, mais qui n'en est pas moins un bon ouvrage, plein d'érudition et de goût, et où respire un véritable enthousiasme pour la poésie sacrée. Nous ne voulons pas tomber dans le défaut que nous reprochons à Lowth, et le meilleur moyen d'éviter les classifications arbitraires et artificielles nous semble être de parcourir l'Ancien Testament, livre à livre, suivant l'ordre établi dans les Septante et dans la Vulgate. Ainsi ferons-nous, essayant de saisir autant que possible les traits caractéristiques de chacun des écrits sacrés, ne nous dissimulant pas combien nous serons forcément superficiels et incomplets, mais ne désirant à vrai dire qu'une chose, de contribuer selon la mesure de nos forces à faire aimer, goûter, lire et relire sans cesse un volume « qui contient plus d'éloquence, plus de vérités historiques, plus de morale, plus de richesses poétiques, en un mot plus de beautés de tous les genres qu'on n'en pourrait recueillir dans tous les autres livres ensemble, dans quelque siècle et dans quelque langue qu'ils aient été composés [1]. »

Le Pentateuque ou la Thorah forme, ainsi que nous l'avons dit, un tout unique et indivisible chez les Juifs : ce que nous appelons Genèse, Exode, Lévitique, Nombres, Deutéronome, n'est désigné chez eux que par les premiers mots de chacune de ces grandes sections : *Bereschit, in principio; Veelle semoth, et hoc nomina; Vaicra, vocavit autem*, etc. Les noms grecs donnés par les Septante n'en ont pas moins été généralement adoptés, comme étant très justes et très bien appropriés. Le premier livre, c'est la Genèse, la *génération*, l'*origine;* et en effet toutes les origines sont là, celle du monde, celle de l'homme, celle du mal sur la terre, celle du peuple élu destiné à conserver le germe du salut, celle même des autres nations au chapitre X, que nulles recherches ethnographiques ne peuvent laisser de côté. Nous n'avons point à nous étendre ici sur ces grands et inépuisables sujets, mais seulement à faire remarquer avec quelle merveilleuse convenance Moïse les a traités. Pour ne parler d'abord que de sa cosmogonie, qu'on la compare avec toutes celles que nous présentent les religions et les philosophies antiques, et on sera frappé de son immense supériorité. Ecoutez tour à tour les Chinois, les Indiens, les Phéniciens, les Grecs, les Scandinaves : que de confusion dans les idées, que d'incertitude dans les affirmations, quel mélange de contes puérils et de vaines subtilités ! Qu'on étudie sous ce rapport surtout les cosmogonies indiennes, où se trouvent à la fois peut-être, avec le plus d'éclairs de vérité, le plus de bizarres commentaires et de longues explications embarrassées. Dans la Genèse, il n'y a que quelques mots, mais précis, posant bien nettement le dogme essentiel, celui d'un Dieu créateur, source de toutes les existences : le reste n'est qu'indiqué en peu de paroles toutes mystérieuses, la terre informe, invisible (tohou bohou), les ténèbres sur la face de l'abîme, l'esprit de Dieu ou un vent impétueux [1] porté sur les eaux et les couvant pour ainsi dire. Puis tout-à-coup le fameux verset : « Dieu dit : que la lumière soit, et la lumière fut, » qui arrachait des cris d'admiration au rhéteur païen Longin ; puis l'autre verset, non moins surprenant : « Dieu vit que la lumière était

[1] Ainsi s'exprimait, dans une note écrite sur la Bible et publiée après sa mort, l'illustre sir William Jones, le fondateur de la société de Calcutta, le traducteur des lois de Manou et de Sacountala, l'un des hommes qui ont le plus étudié et le mieux connu toutes les littératures de l'Orient.

[1] *Rouakh Elohim* a ces deux sens : « *Et l'esprit de Dieu*, le saint esprit en figure, selon la première signification de la lettre, un vent, un air que Dieu agitait, *était porté sur les eaux*, ou posait sur elles. » Bossuet, *Élévations sur les mystères*, 3e semaine, 2e élévation.

bonne, et il sépara la lumière des ténèbres »; et ce récit si simple, si calme, si imposant par le peu d'étonnement qui s'y montre du travail des six jours et du repos du septième. Vient ensuite la création de l'homme et de la femme, leur péché, leur punition et la promesse obscure encore de réintégration qui leur est faite : merveilleuse histoire, qui seule explique l'humanité et qui sert de base même aux fausses religions, toutes fondées sur cette croyance que l'homme a quelque chose à expier envers Dieu, bien que l'histoire du crime primitif se soit singulièrement altérée et obscurcie hors d'Israël. Ne commentons pas ce récit si plein de profondeur dans sa simplicité, et renvoyons ceux qui veulent se faire une idée de tout ce que la méditation peut en tirer, aux belles paraphrases qu'en a données Bossuet, dans ses *Elévations sur les mystères* et dans son *Traité de la concupiscence.*

L'histoire du genre humain, depuis la chute d'Adam jusqu'à la vocation d'Abraham, est racontée en huit courts chapitres, qui contrastent singulièrement par leur laconisme, leur gravité, leur simplicité rapide, avec cet amas de contes, de fables mythologiques, de longues histoires de dieux et de déesses, qu'on trouve en tête des traditions de tous les autres peuples. Quelques savans, frappés de la couleur particulière de tout le commencement de la Genèse, ont pensé que Moïse n'avait fait qu'employer des matériaux plus anciens, en conservant non seulement le fond, mais encore la forme, comme sembleraient le prouver la présence de certains mots qui ne se trouvent pas ailleurs, et quelques versets d'un ton et d'un rhythme poétique [1], qui ont l'air de citations si l'on ose se servir de ce terme. Rien n'empêche d'adopter cette opinion, qui peut s'appuyer encore sur le style monumental et pour ainsi dire lapidaire de ces chapitres, sur le respect de l'antiquité pour la lettre des traditions des aïeux, et même au besoin sur ce que rapporte Josèphe des descendans de Seth, lesquels avertis du déluge futur par la prophétie d'Adam, écrivirent sur deux colonnes plusieurs choses dont ils voulaient faire profiter ceux qui survivraient à la grande catastrophe. Quoi qu'il en soit de cette conjecture, on est étonné d'abord, en lisant cette histoire des premiers temps, de trouver si peu de détails et d'explications sur d'aussi grands faits que le premier meurtre, la séparation des deux races de Caïn et de Seth, leur mélange et leurs prévarications, le déluge universel, la dispersion des peuples et la confusion des langues : puis en y réfléchissant, on comprend que l'historien sacré n'a pas eu pour but de satisfaire la curiosité de ses lecteurs sur beaucoup de choses qu'il serait inutile, peut-être même dangereux de savoir; mais qu'il a voulu seulement établir la descendance du genre humain d'un seul homme, et par suite la solidarité et l'unité des destinées humaines : de là le soin avec lequel il a constaté la filiation d'Adam à Noé, et de celui-ci à Abraham; il a voulu encore et par dessus tout rendre témoignage à Dieu, à sa providence toujours présente, toujours agissante, pour qui c'est un jeu de créer le monde et un jeu de le détruire, dont l'œil vigilant est continuellement ouvert sur les actions des hommes, qui n'ignore aucun crime et n'en laisse aucun impuni, pas plus celui de Cham que celui de Caïn, pas plus l'entreprise de Babel que les forfaits inconnus de ces temps où *toute chair avait corrompu sa voie*, mais en qui la justice est toujours tempérée par une bonté paternelle, qui regarde favorablement les présens d'Abel, qui enlève mystérieusement Henoch, devant qui Noé trouve grâce, qui, après le déluge, touchée de compassion pour la faiblesse humaine, promet de ne plus frapper la terre à cause de l'homme, *parce que les passions de son cœur le portent au mal dès sa jeunesse.* Sous ce rapport, rien de plus instructif, rien de plus empreint d'une moralité sublime que ces récits d'ailleurs si concis et si énigmatiques.

Avec la vocation d'Abraham commencent les véritables traditions de famille du peuple israélite. Arrivé à ce point, le style de l'historien se dilate, pour ainsi dire, dans la peinture de la vie pastorale des patriarches. Ses narrations sont plus longues et plus circonstanciées:

[1] Voyez par exemple les paroles de Lamech à ses femmes, IV, 23, 24; et la malédiction de Chanaan, IX, 25, 26, 27.

il fait bien mieux connaître les personnages, les lieux et les mœurs. Rien n'égale les tableaux qui se succèdent depuis l'entrée d'Abraham dans la terre de Chanaan jusqu'à la fin de la Genèse ; ils surpassent, de l'aveu des meilleurs juges, tout ce que l'antiquité profane nous a laissé de plus beau dans le même genre [1]. Il suffit de citer la fuite d'Agar dans le désert, le sacrifice d'Abraham, la rencontre d'Eliezer et de Rébecca, l'amour de Jacob et de Rachel, la reconnaissance de Joseph et de ses frères, scènes incomparables par le charme des mœurs antiques, la simplicité attendrissante et je ne sais quelle naïveté grave qu'on chercherait vainement ailleurs. Grâce à Dieu, ces sortes de beautés ne sont plus méconnues dans notre siècle, et les ricanemens de Voltaire sur la Bible ne trouvent plus d'écho dans les générations actuelles. Aussi ne nous arrêterons-nous pas plus long-temps à une partie de l'Ecriture sainte sur laquelle tout a été dit, et dont tous les gens de goût savent par cœur les plus beaux endroits.

Les quatre livres qui suivent, l'Exode, le Lévitique, les Nombres et le Deutéronome contiennent tous les actes de la mission de Moïse, chargé par Dieu de tirer son peuple de l'Egypte, de lui donner des lois et de lui former lentement, au milieu des épreuves et des privations du désert, ce tempérament robuste qui devait défier les hommes et les siècles. Nous ne prétendons ici ni exposer le plan divin et en faire ressortir la grandeur, ni analyser la législation mosaïque, et la considérer soit par son côté temporel et local, soit par son côté éternel et universel. Il faudrait pour cela des volumes, et nous avons à peine quelques pages à notre disposition. Puissions-nous, par ce peu de mots auxquels nous sommes forcés de nous borner, augmenter dans l'âme de nos lecteurs le respect et l'admiration pour l'incomparable législateur des Hébreux et le zèle à méditer ses écrits, dont l'étude, si pleine de fruits pour quiconque s'y livre avec une préparation suffisante, est trop négligée des chrétiens de nos jours !

[1] Voyez dans le *Génie du Christianisme* de M. de Chateaubriand, le livre intitulé : *La Bible et Homère*.

La couleur de l'Exode contraste singulièrement avec celle de la Genèse. Ce ne sont plus les scènes riantes de Chanaan et les fraîches peintures de la vie patriarcale ; c'est l'Egypte, maison de servitude pour la race d'Abraham ; puis les déserts de l'Arabie, avec leurs sables et leurs rochers arides. Cette famille, tant aimée du Seigneur, est devenue un peuple d'esclaves grossiers, sensuels, bornés et opiniâtres. Tout devient plus sombre et plus triste. Dieu lui-même voile à moitié cette bonté affectueuse si fréquemment témoignée aux patriarches, et se montre souvent à leurs descendans comme un juge sévère et un maître jaloux. Entre ce peuple et lui il faut un intermédiaire, et pour cela il a choisi un faible enfant sauvé des eaux où vont s'engloutir tous les nouveau-nés de sa race, comme Jésus, dont il est la figure, le sera plus tard du fer des sicaires d'Hérode. Moïse, recueilli sur le Nil par la fille de Pharaon, sera élevé et préparé pour ainsi dire par les oppresseurs dont il doit briser la savante tyrannie ; puis son zèle ardent pour les maux de ses frères le fera fuir au pays de Madian. Ce n'est qu'après ce double noviciat de quatre-vingts ans, partagés entre la cour des Pharaons et le désert, que le Seigneur, trouvant la mesure des maux d'Israël comblée, l'appelle du sein du buisson ardent. Nous ne connaissons rien de plus beau que cette scène du mont Horeb, où Moïse se montre si timide, si défiant, si peu disposé à entreprendre ce qui lui est demandé, et où Dieu répond à ses objections avec tant de patience et multiplie les prodiges avec une bonté si ingénieuse pour le rassurer et l'encourager. Moïse est déjà vieux : il s'exprime difficilement, et ne se juge pas propre à porter la parole devant Pharaon : « Seigneur, dit-il, je vous prie « de considérer que je n'ai jamais eu de « facilité à parler, et depuis que vous « avez parlé à votre serviteur, j'ai la « langue moins libre et plus empêchée. « Et le Seigneur lui dit : Qui a fait la « bouche de l'homme ? Qui a fait le muet « et le sourd, celui qui voit et celui qui « est aveugle ? N'est-ce pas moi ? Va « donc, je serai dans ta bouche et je « t'enseignerai ce que tu dois dire. »

(Exod. IV, 10, 11, 12.) Puis Moïse insistant toujours, Dieu consent à lui donner pour aide son frère Aaron, qui est plus éloquent que lui. « Je t'ai constitué « le Dieu de Pharaon, et Aaron sera ton « prophète. » Ce sont là de ces traits que l'imagination humaine n'invente pas et qu'on chercherait vainement ailleurs. Que dire des tableaux grandioses qui suivent, de la lutte de Moïse et des magiciens, de la peinture des plaies d'Egypte, si terrible dans sa concision, du passage de la mer Rouge et de ce magnifique chant de triomphe digne des prodiges qu'il célèbre; puis, du premier combat contre Amalec et de cette grande figure du chef d'Israël sur la montagne, levant vers le ciel ses mains fatiguées que soutiennent Aaron et Hur? Mais le moment approche où la loi sera donnée sur le Sinaï, au milieu des foudres, des éclairs et du bruit des trompettes célestes. Voyez comme elle s'annonce : « Moïse monta « vers Dieu. Le Seigneur l'appela de la « montagne et lui dit : Voici ce que tu « diras à la maison de Jacob, ce que tu « annonceras aux enfans d'Israël : Vous « avez vu ce que j'ai fait aux Egyptiens, « comment je vous ai portés ainsi que « l'aigle porte ses aiglons sur ses ailes, « et comment je vous ai pris pour être à « moi. Si vous écoutez ma voix, si vous « gardez mon alliance, vous serez le seul « peuple que je posséderai comme mon « bien propre, car toute la terre est à « moi; vous serez mon royaume sacer« dotal et la nation sainte. Telles sont « les paroles que tu diras aux enfans « d'Israël. Moïse vint, et ayant convoqué « les anciens du peuple, il leur exposa « les paroles du Seigneur, et tout le « peuple répondit à la fois : Nous ferons « tout ce qu'a dit le Seigneur. » (XIX, 3-8). Qui ne sait l'entrevue du Sinaï et ce Décalogue, code surprenant, fait pour tous les temps, pour tous les lieux, pour tous les peuples; qui contient en dix lignes toutes les règles de la vie humaine? Qui ne sait l'indocilité incorrigible du peuple d'Israël, qui, pendant que Moïse reçoit sur la montagne « les deux tables de « pierre du témoignage, écrites de la « main du Seigneur » (XXXI, 18), demande à Aaron des dieux qui marchent devant lui, et sacrifie devant l'image d'un animal stupide, au milieu des chants, des danses et des jeux? Il faudrait tout citer si l'on se laissait aller à l'admiration qu'inspirent tous ces récits, où le sublime et l'extraordinaire des événemens frappent d'autant plus que le style a plus de naturel et de simplicité. L'Exode se termine par la construction du tabernacle, temple portatif, « où les enfans d'Israël « présentaient leurs vœux au Dieu qui « avait fait le ciel et la terre, et qui ne « dédaignait pas de voyager pour ainsi « dire avec eux et de les conduire [1]. »

Le Lévitique est le livre des prêtres: c'est là qu'on peut étudier non seulement les règles du culte et les lois des sacrifices, mais encore la constitution du sacerdoce israélite. Ce sacerdoce est héréditaire dans une tribu, mais bien différent de celui de la plupart des nations païennes, il ne possède pas le monopole du dogme; il n'a point de mystères, point de fraude savante à transmettre: dépositaire des livres saints, il doit en donner la connaissance à tous les croyans, car *Israël est un peuple de prêtres*. La tribu de Lévi n'a aucune part directe dans le gouvernement; une existence viagère honorable lui est assurée au moyen des dîmes, mais elle n'a point comme les autres tribus la propriété d'une province; ses membres n'ont que des habitations sans domaine et ils doivent être dispersés dans tout le pays; par là sont prévenus tous les abus qu'a pu produire ailleurs l'hérédité du sacerdoce dans une caste. Il suffit du reste de lire l'Histoire sainte avec quelque attention pour se convaincre que la théocratie chez les Juifs n'est nullement ce que les modernes entendent par ce nom, c'est-à-dire le gouvernement des prêtres : ici ce mot ne signifie que le gouvernement de Dieu lui-même, véritable monarque d'Israël, auteur de toutes les lois civiles et religieuses, et suscitant dans les temps difficiles des guerriers ou des prophètes animés de son esprit et revêtus de pouvoirs extraordinaires. Le Lévitique, avec ses innombrables prescriptions pour un culte qui doit cesser lorsque sera venu le temps du *sacrifice éternel*, semble avoir moins d'intérêt pour nous que les autres livres du Pen-

[1] Bossuet.

tateuque; toutefois il mérite d'être étudié à cause du sens profond de la plupart de ces observances, lesquelles sont presque toujours symboliques et figuratives. On peut se faire une idée de tout ce que cette étude a d'instructif en lisant le commentaire du rituel des expiations qui a été donné dans ce recueil même par M. l'abbé Gerbet [1].

Le livre des Nombres, ainsi appelé à cause du dénombrement des tribus qui en remplit une partie, se rapporte aux trente-neuf années que les Israélites passèrent dans le désert, conduits de station en station par la colonne de nuée qui marchait devant eux; temps d'épreuves, de souffrances, de murmures, de révoltes suivies de terribles punitions. L'historien sacré ne raconte en détail que quelques épisodes principaux de ce long et fatigant pélerinage auquel fut condamnée, pour son incrédulité, toute cette génération née dans la maison de servitude, que la vue de tant de miracles faits pour elle n'avait pu rendre fidèle et obéissante. Ce ne sont que plaintes continuelles, que demandes de retourner en Egypte, que résistances et séditions, auxquelles la patience de Moïse a peine à résister. « Il « dit au Seigneur : Pourquoi avez-vous « affligé votre serviteur? Pourquoi n'ai-je « pas trouvé grâce devant vous, et pour-« quoi m'avez-vous chargé du fardeau de « tout ce peuple? Est-ce moi qui ai conçu « ou engendré toute cette multitude pour « que vous me disiez : Porte-les dans ton « sein, comme une nourrice porte un « petit enfant, jusque dans la terre pour « laquelle tu as fait serment à leurs « pères. Où trouverai-je de la viande « pour une si grande multitude? Ils pleu-« rent contre moi, disant : Donne-nous « de la viande à manger. Je ne puis por-« ter seul tout ce peuple parce qu'il « m'est à charge. Que si ce n'est pas « votre volonté, je vous supplie de me « faire mourir, et que je trouve grâce « devant vos yeux pour n'être point ac-« cablé de tant de maux (Numer. XI). » Et cependant ce peuple, il l'aime tendrement; et quand le Seigneur menace d'exterminer Israël par la peste, et promet à Moïse de le mettre à la tête d'une nation plus courageuse (XIV, 12), il intercède pour ses frères dans les termes les plus touchans, et le Seigneur s'apaise à sa prière. L'une des parties les plus curieuses du livre des Nombres, est celle où se trouve l'histoire de Balaam; la bénédiction qu'il est obligé de prononcer sur Israël est un morceau lyrique de la plus grande beauté.

Le Deutéronome contient les dernières instructions données par Moïse aux Israélites : c'est comme le Testament de ce grand homme. Après avoir rappelé en peu de mots les bienfaits de Dieu, les prodiges qu'il a opérés en faveur de son peuple, il résume tout l'ensemble de la loi en y ajoutant quelques prescriptions nouvelles; puis ayant montré à ses frères l'avenir qui les attend suivant qu'ils seront fidèles ou désobéissans, il renouvelle solennellement en leur nom l'alliance faite avec le Seigneur, et s'en va mourir sur le mont Nabo en face de la terre promise. On ne saurait exprimer tout ce qu'il y a de magnificence dans les promesses, d'énergie terrible dans les menaces, de tendresse éloquente dans les exaltations. Quoi de plus sublime que ce long morceau prophétique (c. XXVIII) où la bénédiction et la malédiction sont mises devant les yeux d'Israël pour qu'il choisisse; quoi de plus touchant que cette espèce de péroraison qui commence par ces mots : « Les préceptes qui te sont « donnés ne sont pas au dessus toi, ni « loin de toi..... mais tout à côté, dans « ta bouche et dans ton cœur, afin que « tu puisses les accomplir (c. XXX). » Puis la voix du prophète, avant de se taire pour jamais, devient plus sublime, plus retentissante encore, et fait entendre l'admirable cantique : « Cieux, écoutez ma « voix : que la terre prête l'oreille aux « paroles de ma bouche. » C'est le chant du cygne de cet homme divin, l'un des plus nobles instrumens dont Dieu se soit jamais servi, le plus doux et le plus fort des hommes, et dont l'histoire se termine dignement par ce peu de mots que son successeur a ajoutés : « Et il ne se leva « plus dans Israël de prophète comme « Moïse, que Jehovah connut face à face.»

E. DE CAZALÈS.

[2] *Université catholique*, avril 1836.

COURS SUR LA MUSIQUE

RELIGIEUSE ET PROFANE.

PREMIÈRE LEÇON.

Sommaire : De l'origine de la musique. — La musique et ses diverses tonalités comparées à la parole et aux diverses langues. — Dogmes de la révélation et du péché originel, considérés comme faits explicatifs de ces différentes tonalités et de leur double tendance. — Système de l'école matérialiste. — Transmission des deux caractères. — Deux définitions de la musique correspondant à ces deux caractères. — Véritable définition de cet art.

La parole est un don fait à l'humanité tout entière.

L'humanité était primitivement destinée à ne former qu'un seul corps de société. Si l'homme n'eût apporté aucun obstacle à l'accomplissement de cette destination, il est probable que le langage donné au premier père eût suffi pour exprimer tous les rapports établis directement entre l'humanité et le Créateur, et ceux établis entre les membres de la grande famille. L'unité de celle-ci eût déterminé l'unité de la langue [1].

Mais, par suite de la faute du premier homme, le lien de la famille fut brisé, car il est dans la nature du désordre de désunir ce qui est uni. L'humanité se divisa en plusieurs branches ou nations, ayant chacune des besoins distincts, des intérêts séparés. Dès lors, le langage primitif ne put convenir à toutes ces sociétés différentes : il subit diverses altérations ou transformations ; il cessa d'exister dans sa constitution primordiale, et il se modifia en autant de langues qu'il y eut d'agrégations d'individus isolées les unes des autres.

Ces diverses langues, comme celles qui en sont dérivées et que l'on parle sur les différens points du globe, doivent présenter entre elles des ressemblances générales et des dissemblances individuelles

[1] « Dans l'intervalle des années qui s'écoulèrent « depuis le déluge jusqu'à la dispersion des peuples, « la terre n'eut, suivant l'expression de la Bible, « qu'*un seul langage et une seule lèvre.* » (*Université catholique*, 1re liv., p. 77.)

analogues à celles que l'on peut remarquer entre les diverses peuplades et les races d'hommes ; et, comme ces dernières, elles remontent par autant de fils à une même origine, à une source commune [1]. Mais, de même que l'humanité se transmet constamment, de peuple à peuple et d'individu à individu, les deux conditions qu'elle tient tant de la noblesse de son origine et de sa destination, que de la dégradation immédiate de sa nature ; de même aussi chaque langue conserve, gravée dans sa constitution intime, la trace de cette guerre perpétuelle de la chair et de l'esprit, de ce dualisme effrayant entre la grâce et la nature corrompue. « Les mots empruntés « au langage humain, et surtout aux langues terrestres, dit à ce sujet un écrivain de ce recueil, participent des imperfections de notre nature [2]. » « Dans « la littérature, ajoute à son tour un « autre collaborateur de l'*Université*, « comme dans la société, comme dans « l'individu, la chair et l'esprit, le bien « et le mal, le ciel et l'enfer se livrent « un combat qui ne finira qu'avec le « monde [3]. »

Or, le fait du péché originel ne serait-il pas aussi le point de départ et la base de toute étude ayant pour but d'expliquer la nature de la musique et de ses effets, de telle sorte que, ce mystère étant rejeté, il serait impossible de se rendre raison de ce qu'il y a de plus intime et de plus mystérieux dans cet art, ainsi que de cette double tendance qui est dans tous les systèmes de musique comme dans les langues, comme dans toute autre manifestation de la pensée humaine ? C'est ce que nous croyons pouvoir démontrer.

Et d'abord, comme la parole, la musique est un don fait à l'humanité tout entière.

Il est à présumer que le mode ou langage musical dans lequel le premier homme chanta son cantique d'actions de grâces et de reconnaissance, était le mode le plus propre à exprimer cette communication de sentimens qui, dans le Paradis

[1] Voir le *Parallèle des langues de l'Europe et de l'Inde*, par M. F. G. Eichhoff, membre de la Société asiatique.

[2] *Université catholique*, 1re liv., p. 200.

[3] *Ibid*, 1re liv., p. 119.

terrestre, existait directement entre la créature et le Créateur, et que ce chant primitif, donné à l'homme avec la parole, n'eût subi aucune altération dans sa constitution fondamentale, si l'humanité avait toujours formé une seule société et une seule et grande famille. Mais par suite de la séparation du genre humain et de la dispersion des peuples, la constitution primordiale du langage musical se modifia en divers idiomes ou dialectes musicaux, c'est-à-dire, en tonalités distinctes entre elles, mais toutes dérivées du mode originel, ayant chacune leur alphabet particulier ou leur *gamme*, leur syntaxe propre ou leur constitution, fondée sur la nature de la gamme elle-même et sur les lois résultant des relations des intervalles dont la gamme se compose.

Cette similitude de la musique et de la parole, établie sur la similitude de leurs rapports avec l'âme humaine dont elles sont l'une et l'autre deux puissantes expressions, donne lieu à d'autres analogies non moins frappantes; et, de cette première assimilation découlent de nouveaux sujets de comparaison dans le cours de leurs destinées particulières. En effet, ainsi que la langue, la musique de chaque nation présente deux élémens distincts, correspondant à ce qui, dans le langage des théologiens, est appelé *l'œil de la chair* et *l'œil de la contemplation* [1]; deux élémens, l'un desquels prédomine selon que la tradition du péché originel s'est plus ou moins conservée dans cette même nation. Pour ce qui est du langage, si nous prenons pour exemple la langue hébraïque, que la plupart des savans considèrent comme la fille aînée de la langue-mère, nous verrons, par l'analyse des élémens intimes de ses parties du discours, qu'elle se prête merveilleusement à l'expression du sentiment contemplatif et à l'idée de l'éternité. Nos lecteurs n'ont pas besoin que nous leur apprenions que l'élément le plus fondamental du langage, « le verbe, n'a pas, chez les Hébreux, de temps pour exprimer le présent; que leurs deux temps uniques sont de véritables *aoristes* ou temps indéterminés, flottant sans cesse entre le passé, le présent et le futur: cela étant parfaitement en harmonie avec le caractère d'une poésie tout inspirée, où tout est prophétique, où tout se rattache à l'éternité; que l'on voit souvent dans les passages poétiques, surtout chez les prophètes, alterner les deux temps de la conjugaison hébraïque, de manière que, dans le même verset, le premier hémistiche raconte au passé ce que le second exprime au futur; ainsi, que ce qui est d'abord présenté comme fait accompli, se trouve ensuite prolongé en quelque sorte et embrasse la durée tout entière; langage surprenant, mais qui convient aux interprètes de celui devant lequel le passé et l'avenir se confondent dans un présent éternel [1]. » Quant aux formes de la langue hébraïque, le *proverbe*, qui est l'expression la plus simple et le plus souvent figurée d'une pensée vivante, parole de Dieu même; la *vision*, qui représente l'âme dans un état d'impassibilité, d'extase et de soumission parfaite à l'influence divine; la *parabole*, espèce d'enseignement indulgent et paternel; *l'allégorie*, qui est une signification typique, symbolique, prophétique d'un ordre de choses futur; et le *parallélisme*, loi suivant laquelle les pensées, les sentimens, les figures, les expressions se succèdent dans un mouvement de rhythme et de libre symétrie, se lèvent et retombent en grandes strophes et anti-strophes, comme les vagues de la mer dans leur flux et reflux; quant à toutes ces formes, elles concourent, avec l'aspiration, qui est l'élément divin de l'esprit [2], à rendre la langue hébraïque et gé-

[1] *Université catholique*, 2e liv., p. 215.

[1] *Université catholique*, 3e liv., p. 237. — Frédéric Schlegel dit à ce sujet: « Tout leur sentiment et « toute leur existence (des Hébreux) se rattachaient « moins au présent qu'au passé, qu'à l'avenir sur- « tout; et le passé des Hébreux n'était point, comme « celui des autres peuples, de simples traditions, « des souvenirs poétiques, mais le grave sanctuaire « de leur divine constitution et de l'alliance éter- « nelle. L'idée de l'éternité n'était point séparée chez « eux de la vie active et de ses rapports, comme « dans la philosophie isolée des Grecs, méditant so- « litairement; au contraire, elle était étroitement « liée à la vie, au passé merveilleux du peuple élu, « et aux pompes plus magnifiques encore de son « mystérieux avenir. » (*Hist. de la littérature*, t. I, p. 192, traduction de M. W. Duckett.)

[2] « L'usage particulier de fondre la liaison au

néralement les langues sémitiques, propres, dans leur ton, leur esprit et leur caractère, à l'expression de la révélation sacrée, de la prophétie divine et de la contemplation de l'unité infinie. Et c'est ce qui fait dire à Herder que la langue hébraïque *est pleine de l'haleine de l'âme; qu'elle ne résonne pas comme la langue grecque, mais qu'elle respire, qu'elle vit; que c'était l'esprit de Dieu qui parlait en elle, le souffle du Tout-Puissant qui l'animait* [1]. Elle se prête peu à exprimer les modifications de la durée et de l'espace : c'est pourquoi, en premier lieu, elle ne mesure pas les syllabes comme le grec et le latin; elle ne les compte pas comme les langues modernes : c'est pourquoi, en second lieu, riche en verbes et en substantifs dérivés des verbes, elle est très pauvre en adjectifs qui correspondent aux qualités et propriétés des êtres [2]. Enfin, selon la remarque de F. Schlegel, de toutes les formes d'art terrestre, on ne trouve guère dans les saintes écritures de l'Ancien Testament que celles qui peuvent exister dans un ordre de choses purement spirituel. On ne saurait y découvrir d'exposition dramatique, ni d'images épiques particulières, pas plus que des exercices d'art oratoire ou des combinaisons scientifiques; car, ajoute le même auteur, les formes grammaticales d'une langue et toute sa structure artificielle sont l'ouvrage de la raison. Au contraire, les figures et les tropes sont les élémens de l'imagination; or, ces formes, très propres à peindre l'état d'illumination céleste, appartiennent spécialement à la langue des hébreux [3].

Ainsi donc, permanence, expression illimitée, infinie, symbolique, aspiration vers Dieu, accent spirituel, enthousiasme, parole triomphante, etc., etc., tel est le caractère dominant, le *ton*, le *mode* particulier de la poésie et du langage de la Bible. Maintenant, comparez à cette langue certaine langue du Nord, par exemple, dans laquelle le caractère opposé se sera développé aux dépens de celui que nous venons de signaler; langue presque impuissante à exprimer par le verbe la plénitude de l'être, de la vie, de la puissance et de l'action, mais très propre, par la multiplicité des temps des verbes, par l'abondance des substantifs, par la richesse des synonymes, à représenter toutes les modifications de l'espace et de la durée; langue qui se prête bien plus à la lutte des sentimens, aux conflits des passions qui sont du domaine du drame, qu'aux sublimes élévations, aux élans divins de l'ode; chez laquelle l'aspiration, l'élément spirituel seront remplacés par une structure tout artificielle, par l'accent terrestre et sensuel, et par cette foule d'images voluptueuses qui peignent avec les couleurs les plus vives les nuances les plus délicates, tous les accidens et toutes les vicissitudes de la vie positive, au cercle de laquelle elle semble exclusivement bornée; comparez, disons-nous, à la langue hébraïque une langue d'un semblable caractère, et vous comprendrez aisément que le peuple qui a parlé la première a dû retenir, dans un ensemble à peu près complet, les traditions touchant l'ordre de la révélation, de la grâce et de la réhabilitation, tandis que celui qui parle la seconde doit vivre dans l'oubli de la noblesse originaire et de la haute destination de l'homme, sous l'empire de ses penchans et livré à toutes les jouissances du sensualisme.

Il en est de même des divers systèmes de musique, des différentes tonalités que nous avons nommés idiomes ou dialectes musicaux : les uns sont au point de vue de la contemplation, les autres au point de vue de la chair. Les premiers, par leurs élémens constitutifs, se prêtent merveilleusement à l'expression des sentimens divins; les seconds se rapportent de la même manière, et presque exclusivement, à l'expression des passions terrestres. Il y a donc une certaine affinité entre les élémens constitutifs des diverses tonalités et des diverses langues, et les notions morales propres au peuple auquel ces langues et ces tonalités sont familières? Cette affinité est aussi réelle

« moyen de l'article ou la conjonction dans les *pré-* « *fixes*, et le rapport personnel dans les *suffixes* avec « le mot principal, concorde encore avec le principe « et le caractère aspirable. » *Ibid.*, p. 216. — V. l'*Université catholique*, loc. cit., p. 286.

[1] *Université catholique*, 5e liv., p. 287.

[2] *Université catholique*, 5e liv., p. 287.

[3] V. l'*Histoire de la littérature* de F. Schlegel, t. I, p. 180—221.

et aussi certaine que l'union de l'âme et du corps. Mais, dans l'un et l'autre cas, en quoi consistent ces rapports? quelle en est la loi, la raison? C'est là un mystère que la science humaine ne saurait pénétrer. Quelle relation nécessaire existe-t-il, en effet, entre cet élément matériel du langage appelé *verbe*, considéré isolément et abstraction faite de la signification qu'il reçoit, et l'idée de l'éternité, l'idée de l'Être envisagé dans l'acte permanent et illimité de sa puissance? aucune assurément; de même qu'il n'y a aucune relation nécessaire entre l'âme, élément immatériel, et le corps considéré comme masse organique. On conçoit que Dieu eût pu placer nos âmes dans des corps tout différens des nôtres, comme aussi, si nous rentrons dans la sphère de l'art, l'idée et le sentiment dont nous venons de parler eussent pu s'incorporer dans telle ou telle autre forme d'expression. Par la même raison, pour ce qui concerne la musique, l'affinité que l'on peut remarquer entre tel ou tel ordre d'idées, de sentimens, de sensations, et tels ou tels *modes* ou élémens de tonalités, ne saurait avoir sa source dans une sympathie, et, pour ainsi dire, une attraction mutuelle qui porterait, l'une vers l'autre, la pensée et l'élément matériel qui lui sert d'expression; elle vient seulement de ce que la pensée, principe actif, principe de vie, se reflète et rayonne dans l'expression, principe passif, et s'incarne en elle.

Lors donc que l'école matérialiste en musique a espéré trouver la raison de cette affinité, elle a trop présumé de ses forces et des forces humaines. Toute incorporation est un mystère. M. Fétis a très bien dit : « C'est une erreur trop « long-temps prolongée que celle qui « fait dépendre du calcul la théorie de « la musique; les divers élémens de cet « art, de cette science même, se rattachent bien plus entre eux par des con« sidérations morales et métaphysiques, « que par les mathématiques; c'est ce « qui les rend difficiles à démontrer et à « entendre. Les travaux des géomètres « sur les rapports des sons n'intéressent « donc pas directement les musiciens; « aussi n'est-ce pas sur ces matières que « je désire qu'on écrive désormais. » Mais le même écrivain ajoute aussitôt : « Il n'en est pas de même des rapports « métaphysiques : tout est à faire dans « ce genre, et l'on ne pourra donner de « règles satisfaisantes de tonalité, de « modulation et de mille autres choses, « que lorsqu'on aura découvert les rai« sons morales de l'affinité des sons, eu « égard à notre organisation. On sent « qu'un pareil travail, s'il est fait par un « homme supérieur, entraînera la ré« forme du langage des écoles, dont on « reconnaît généralement les défectuo« sités [1]. » Malheureusement, on ne peut guère espérer de pareils résultats par de semblables moyens. Observons d'abord que *les raisons morales de l'affinité des sons* et les *rapports métaphysiques* étant précisément ce qui constitue les tonalités ou langues musicales, il s'ensuit que ce que dit M. Fétis se réduit à ceci : *L'on ne pourra donner des règles satisfaisantes de tonalité et de modulation, que lorsqu'on aura découvert les règles satisfaisantes de la modulation et de la tonalité. Ces raisons morales de l'affinité des sons* existent, ainsi qu'on l'avoue; le tort est de vouloir les *découvrir* et les expliquer; elles existent, cela suffit; et, par cela même, elles déterminent les *règles* les plus *satisfaisantes de tonalité et de modulation*, comme l'union de l'âme et du corps détermine par elle-même les lois d'où dépendent l'harmonie et l'accord de tous les deux. En second lieu, nous avons besoin qu'on nous explique ce que l'on entend par ces mots : *Les raisons morales de l'affinité des sons, eu égard à notre organisation.* Il ne peut y avoir *raisons morales* d'affinité entre deux principes matériels, deux *données* physiques, comme les sons, d'une part, et, de l'autre, l'organisation, considérés indépendamment de tout principe intelligent et actif. L'organisation de l'homme, toujours et partout fondamentalement la même, est subordonnée à un principe de cette nature, et c'est précisément pour cela qu'elle varie et se modifie suivant que les idées, les croyances, les circonstances,

[1] *Curiosités historiques de la musique*, p. 151 et 152, 1830.

la civilisation, en un mot, le *milieu* dans lequel l'homme se trouve placé, modifient à leur tour les expressions de la pensée et du sentiment. Il n'y a donc pas relation nécessaire entre telle ou telle tonalité et notre organisation. Qui dit organisation, dit un composé, un ensemble d'organes; qui dit organes, dit moyens d'exprimer une pensée quelconque, par conséquent moyen de se mettre en rapport avec elle. L'organisation est donc ici un être matériel et passif. Il est évident qu'en prenant pour base le système de la nature et niant par conséquent en principe tout ordre de grâce et de révélation, l'école musicale matérialiste est conduite inévitablement, comme nous ne tarderons pas à le voir, aux conséquences suivantes :

1° Que, puisque la musique existe, il faut admettre que l'homme l'a inventée ainsi que la parole [1].

2° Que l'organisation de l'homme étant invariable comme celle de toutes les espèces de brutes, et ne pouvant être modifiée par aucune circonstance morale (la grâce et la révélation étant encore une fois rejetées), les diverses tonalités ou idiomes musicaux ne sont plus que des faits isolés, énigmatiques, autant de jeux du hasard, formant autant d'*arts différens* [2], n'ayant *ni le même principe, ni la même destination* [3].

3° Qu'il est dès lors impossible de *donner des règles satisfaisantes de tonalité et de modulation*, puisque, en premier lieu, *les raisons morales de l'affinité des sons* ne sauraient exister dans un système où l'homme est considéré seulement comme être organique; et que, en second lieu, l'homme n'ayant d'autres points de comparaison que la tonalité qui lui est propre et son organisation particulière, pour découvrir les rapports de l'organisation humaine avec la tonalité et la modulation, il ne pourra admettre qu'une seule tonalité; qu'ainsi chaque homme se croira en droit de faire une tonalité en rapport avec son organisation, ce qui conduit à la négation de l'art tout entier.

4° Enfin, que si, malgré tout cela, tous les peuples se sont accordés à proclamer l'origine divine de la musique; il ne faudra voir dans ce témoignage unanime qu'un *système* [1], une convention, comme s'ils s'étaient tous donné le mot pour *mettre du merveilleux dans l'origine de cet art* [2].

Telles sont, avec une foule d'autres que nous signalerons en leur lieu, les conséquences de cette doctrine, qui envisage l'homme comme un produit de la matière, et qui place l'art dans la sensation. Ces conséquences, M. Fétis les a explicitement déduites de ses principes, et il est juste de reconnaître que c'est beaucoup moins la faute personnelle de cet auteur que la faute de la doctrine, du *milieu*, à l'influence duquel les circonstances de son éducation l'ont soumis. Mais il y a dans M. Fétis deux hommes qu'il faut bien distinguer, l'historien et le philosophe : dans son analyse historique, lorsqu'il se trouve en présence de certains faits, il les accuse avec tant de franchise que, sans s'en apercevoir, il réfute ce que, d'un autre côté, il établit dogmatiquement; ainsi, ce qu'il renverse d'une main, il l'édifie de l'autre : ce qu'il pose en droit il le détruit en fait. Il est pénible sans doute de voir un esprit aussi distingué tomber dans de semblables contradictions; néanmoins ces contradictions sont une nouvelle preuve de la force de la vérité. Et si nous n'en continuons pas moins, dans la suite de notre cours, à signaler les dangers d'une doctrine que l'on n'ose plus appliquer aux sciences plus élevées par leur objet et leur utilité, ce ne sera certes pas pour nous donner la triste et vaine satisfaction de combattre un homme par ses propres armes, surtout lorsque nous rendrons les premiers, hommage à son talent, en profitant des patientes recherches et des découvertes précieuses par lesquelles il a imprimé à la science musicale un mouvement de progrès incontestable.

[1] *La musique mise à la portée de tout le monde*, par M. Fétis, 1830, p. 4 et 5. — On peut demander pourquoi les animaux, les oiseaux surtout n'en font pas autant.

[2] *Résumé philosophique de l'histoire de la musique*, p. XLVII.

[3] *Ibid.*, p. XXXVIII.

[1] *Ibid*, p. LI.

[2] *Ibid*, p. LIII.

Avec le dogme de la révélation primitive et de la déchéance originelle, tout, au contraire, s'explique et s'éclaircit. La doctrine basée sur ce dogme nous enseigne que l'homme, après être sorti des mains du Créateur, vécut dans la jouissance la plus complète qui peut l'être sur la terre, de la vérité, de la liberté et du bonheur, en communication directe avec Dieu, jusqu'au moment de sa désobéissance; qu'après s'être rendu coupable d'avoir voulu toucher à l'arbre de vie et de mort, possédant la science du bien et du mal, il garda le souvenir de la parole divine; qu'il transmit à toute sa postérité ce double héritage, l'esprit de chair et de concupiscence et l'esprit de contemplation, en guerre l'un contre l'autre; que les diverses races et les diverses nations se partagèrent, pour le transmettre aux autres, cet héritage, de telle sorte pourtant que les unes, comme la race maudite de Cham, défigurant peu à peu toutes les notions de révélation et de grâce divine qu'elles avaient reçues, finirent par s'affaisser sous le joug des sens et des passions les plus dégradantes; que les secondes, comme la race de Japhet, retinrent avec les élémens de cette tradition initiale les germes de corruption de la nature humaine; que les autres enfin, comme la race choisie de Sem, conserva dans son entier le dépôt des premières vérités touchant l'origine divine de l'homme, et les promesses ultérieures de sa réhabilitation. Or, si les caractères de ces deux principes, objet de cette double et constante transmission, se perpétuent et se développent dans chaque langue au degré correspondant où ces principes prédominent dans la vie morale de chaque peuple, ces mêmes caractères se perpétuent aussi dans les diverses langues musicales ou tonalités. De plus, comme ces langues et ces tonalités résultent nécessairement des conditions morales et physiques de la vie des peuples, comme elles sont l'expression la plus complète de l'ensemble des rapports de leur civilisation, il s'ensuit que partout, malgré leurs différences particulières, elles s'harmonisent et se mettent en affinité avec l'organisation de l'homme.

Ainsi, chez certains peuples, la constitution de la musique est purement mélodique et ne saurait comporter l'harmonie, tandis que dans les tonalités de certains autres l'harmonie est une nécessité, et forme avec la mélodie un tout indivisible. Le premier de ces caractères appartient en commun à tous les systèmes de musique des peuples de l'antiquité et des peuples modernes orientaux [1]; le second appartient presque exclusivement à la tonalité des nations européennes qui ont reçu le bienfait du Christianisme. Parmi les tonalités de la première catégorie, les unes placent les sons à des distances égales et d'une facile perception par leur étendue; il en est d'autres dans lesquelles ces distances sont irrationnelles et excessivement rapprochées [2]; celles-ci sont soumises à une infinité de *modes*, celles-là n'en ont qu'un petit nombre, et c'est pour cela qu'on les appelle *monotones*, c'est-à-dire *d'un seul ton* [3]. Chez certains peuples, comme les Grecs et les Romains, le rhythme musical est le produit de la langue; chez certains autres, comme les Européens, il est le résultat de la constitution de la musique [4], de telle sorte que, chez les Grecs, le rhythme poétique absorbait le sentiment de la mesure purement musicale, et qu'au contraire, dans la musique européenne actuelle, la mesure musicale absorbe le sentiment du rhythme poétique [5]. Mais il est des tonalités, une surtout, chez laquelle l'harmonie repose sur l'élément *consonnant*, c'est-à-dire un élément complet, *parfait*; cette harmonie procède par *consonnances*. Or, la consonnance étant un accord qui ne se résout sur aucun autre, qui n'est point, pour nous servir d'une expression consacrée, *appellatif* d'un autre accord, mais qui ne laisse rien à désirer dans la plénitude de son repos, elle peut être comparée à cet élément qui, dans le langage, et particulièrement dans la langue hébraïque, exprime l'être dans la plénitude de sa puissance illimitée, dans sa

[1] Néanmoins, les anciens Chinois paraissent avoir connu quelques rudimens de l'harmonie.

[2] *Résumé philosophique de l'histoire de la musique*, par M. Fétis, p. XXXVIII.

[3] *Ibid.*

[4] *Ibid.*, p. XXXIX.

[5] *Ibid.*, p. CXIX.

permanence, dans sa stabilité, dans son infini, le *verbe*. La *dissonance* et la modulation, au contraire, expriment la division, la variété, et, comme le dit l'école, la *transition*[1]. Celles-ci se prêtent donc à l'expression de toutes les modifications de l'âme humaine, à l'agitation, au trouble, à ce conflit de sentimens et de passions qui produisent l'action dramatique; et cela est si vrai, que l'invention du drame musical dans les temps modernes date de la création de l'harmonie dissonante naturelle[2], c'est-à-dire de la tonalité moderne. Mais qui ne sent que, dans une langue musicale ainsi constituée, la modulation, cet élément qui exprime toutes les modifications de l'âme humaine, ne peut pas être séparée de la mesure et d'un rhythme régulier[3], qui expriment les rapports de la modification de la durée[4] indépendamment de toute condition de quantité poétique[5]; des images de l'instrumentation, c'est-à-dire des effets et des contrastes de sonorité qui expriment les modifications de l'espace, et de l'accent, des nuances, de la modification du son qui fortifient l'expression de la modulation? Aussi M. Fétis observe-t-il avec beaucoup de justesse qu'un peuple dont la musique serait dépourvue de rhythme serait un peuple *sans passions*[6]. Le genre que nous venons de caractériser est la musique *mesurée*, la musique profane, dramatique, la musique au point de vue des sens et de la chair, celle qui repose sur l'élément humain, sur la *dissonance*. Quant à celle qui repose sur l'élément *consonnant* ou divin, elle ne connaît ni modulation, ni rhythme, ni mesure, ni artifice d'instrumentation, ni nuances d'exécution matérielle. Dans cette musique, le temps ne se divise et ne s'apprécie que d'une manière égale, abstraite et absolue[1]. C'est le symbole, l'aspiration, l'intuition, la contemplation, la vision, le verbe, c'est-à-dire l'harmonie parfaite, la consonnance qui embrasse la durée et l'espace tout entiers; c'est, en un mot, la musique *plane*, le *plain-chant*. Cette musique, ou celle composée d'après la tonalité des modes ecclésiastiques, se rapporte à un ordre surnaturel, à un monde supérieur. C'est ainsi que les Italiens appellent la musique de Palestrina : *Musica dell' altro mondo*, par opposition à la musique humaine.

Ces deux élémens si distincts, le principe divin ou la consonnance, le principe terrestre et sensuel, la dissonance et l'accent, prédominent plus ou moins dans les tonalités des divers peuples de l'antiquité, selon qu'ils ont plus ou moins conservé quelques rayons de la révélation primitive, ou qu'ils en ont plus ou moins altéré et matérialisé les notions divines. Et ceci, pour le dire en passant, donne lieu à de belles et remarquables analogies : la consonnance ou accord consonnant et parfait, est composée de trois notes, la *tonique* ou fondamentale, la *médiante* et la *dominante*; celle-ci est le lien en quelque sorte des deux autres : cet accord peut être comparé à la figure du triangle, figure symbolique et mystérieuse, dont on fait l'emblême de la Trinité. L'accord dissonant, au contraire, formé de quatre notes, se rapporte à la figure du carré, qui représente ce qu'il y a de plus matériel dans la nature. Dans la peinture, la consonnance c'est la lumière, le rayonnement, car la lumière c'est l'élément divin, c'est la vérité; la dissonance, c'est le clair-obscur, l'ombre, la pénombre, c'est l'élément matériel. Dans l'architecture, il y a symbolisme, élan, aspiration, élancement vers le ciel, et en même temps calme, tranquillité, consonnance dans toutes les parties de cette masse qui semble suspendue entre la terre et le ciel; d'un autre côté, il y a dans cet art lourdeur, affaissement, idée de la matière; c'est l'architecture chrétienne et l'architecture païenne.

[1] Le docteur Lowth a très bien remarqué, dans son livre sur la *Poésie des Hébreux*, que la racine d'où sont dérivés « les termes qui désignent un *re-* « *jeton*, la *pousse d'une plante*, la *serpe du vigneron*, « veut dire encore : *il a chanté*, *il a modulé*, et s'ap- « plique aux modulations que l'art *coupe* et *divise* « suivant certaines lois constantes », t. I, p. 56. Lyon, 1810, Ballanche.

[2] Voir *Résumé*, p. CCXVII — CCXXII.

[3] *Ibid.*, p. CCXXV.

[4] *Ibid.*, p. CLXXVI.

[5] *Ibid.*, p. CLXXIX.

[6] *Ibid.*, p. CLXXIII.

[1] *Résumé*, p. CLXXVI.

L'analyse des élémens intimes des tonalités des anciens Indiens et des anciens Chinois, des Hébreux et des Egyptiens, des Grecs et des Romains, des Arabes et des peuples septentrionaux, montrerait que ces tonalités reflètent au même degré que les langues, l'état des connaissances morales, les progrès et les transformations de tous ces peuples. Nous verrons qu'elles présentent des caractères distinctifs, selon qu'elles appartiennent à des peuples sacerdotaux, héroïques ou trafiquans. Enfin, les deux élémens dont nous venons de parler ont déployé, sous l'influence du Christianisme, une telle puissance d'expression, qu'il est permis de croire que rien dans la musique des anciens ne peut approcher des chefs-d'œuvre qu'ils ont inspirés. D'une part, le plain-chant et la musique fondée sur la tonalité ecclésiastique, se sont élevés à une expression de calme, de majesté, de grandeur, de sérénité, d'onction et de simplicité, parfaitement en rapport avec l'éclat et la pureté de la doctrine qui rejaillit incessamment de l'enseignement de l'Eglise; il y a dans cette expression un élan de l'âme d'autant plus grand qu'il y semble plus dégagé des lourds accessoires des organes et des corps; il s'y joint comme une action de grâces de la rédemption, un cri de liberté à la vue de la réhabilitation, et l'intuition de la béatitude éternelle et céleste. D'autre part, la musique mondaine, fondée sur la tonalité moderne, s'est développée d'une manière analogue au développement de la liberté et de l'individualité humaines, mues par l'esprit du catholicisme.

Tous les historiens de la musique ont reconnu que les tonalités des peuples sacerdotaux étaient graves, austères, comme le caractère de leurs langues, comme leurs lois et leurs mœurs; ils ont reconnu aussi que ces tonalités se modifiaient lorsqu'une cause quelconque venait porter la perturbation dans leurs coutumes et leur langage. On sait combien fut sévère la législation des Chinois touchant la musique : « Ceux, disaient-ils, « qui veulent jouer du *ché* doivent avoir « *les passions mortifiées* et l'amour de « la vertu gravé au fond du cœur; sans « cela ils n'en tireront que des sons stériles et qui ne nous toucheront pas [1]. » « Veut-on savoir, continuaient-ils, si un « royaume est bien gouverné, si les « mœurs de ceux qui l'habitent sont « bonnes ou mauvaises? qu'on examine « la musique qui y a cours [2]. » A ce sujet, citons une page remarquable de M. Fétis:

« Platon, ainsi que les philosophes les « plus célèbres de la Chine, considérait « la simplicité des mœurs et le calme des « passions comme le fondement le plus « solide du maintien de la constitution « et de la tranquillité d'un royaume ou « d'une république. Or, il est de certains « systèmes de tonalité dans la musique « qui ont un caractère calme et religieux, « et qui donnent naissance à des mélodies douces et dépouillées de passion, « comme il en est qui ont pour résultat « nécessaire l'expression vive et passionnée. A l'audition de la musique d'un « peuple, il est donc facile de juger de « son état moral, de ses passions, de « ses dispositions à un état tranquille ou « révolutionnaire, et enfin de la pureté « de ses mœurs ou de ses penchans à la « mollesse. Quoi qu'on fasse, on ne donnera jamais un caractère véritablement « religieux à la musique sans la tonalité « austère et sans l'harmonie consonnante « du plain-chant : il n'y aura d'expression passionnée et dramatique possible « qu'avec une tonalité susceptible de « beaucoup de modulations, comme celle « de la musique moderne; enfin, il n'y « aura d'accens langoureux, tendres, « mous, efféminés, qu'avec une échelle « divisée en petits intervalles, comme « les gammes des habitans de la Perse et « de l'Arabie...... L'inspection de la musique d'un peuple peut donc donner « une idée assez juste de son état moral, « et Platon et les philosophes chinois « n'ont pas été à cet égard dans une « erreur aussi grande qu'on pourrait le « croire [3]. »

Nous avons parlé de l'influence de l'esprit du christianisme sur la musique. Nous croyons qu'on doit attribuer à cette influence la différence la plus fondamen-

[1] *Résumé*, p. LIX.

[2] *Description générale de la Chine*, par l'abbé Grozier, chap. 8, liv. 4.

[3] *Résumé*, p. LIII.

tale qui existe entre les anciennes tonalités et les modernes. Nous ne ferons qu'indiquer ici ce point qui n'a aucun analogue dans les langues. Le principe mélodique existe seul, comme nous l'avons vu, dans les tonalités anciennes et orientales ; la fusion des deux principes mélodique et harmonique en un seul, n'existe que dans les tonalités de l'Europe chrétienne. Or, la mélodie est l'élément de l'individualité en musique, et l'harmonie est l'élément de l'accord, le lien, l'union. L'une exprime une idée de succession, l'autre une idée d'assemblage. Par la première, l'expression musicale se développe dans le temps ; par la seconde, elle se développe dans l'espace. Ces deux caractères semblent se rapporter aux conditions de la société, telles qu'elles existaient dans les temps anciens et dans les temps modernes. En effet, avant que la loi de fraternité, de sociabilité par excellence, fût promulguée parmi les hommes, il y avait prédominance de l'individualité. Mais alors même, le pressentiment de cette fraternité vivait dans les intelligences. Aussi, dans les tonalités mélodiques anciennes, on connaissait le *chant à l'octave* ou l'antiphonie, élément qui fait déjà pressentir l'harmonie, et qu'il faut considérer, selon le docteur Bulby, comme l'auxiliaire de l'harmonie et de la mélodie, et le lien de l'une et de l'autre [1]. Par la même raison, on peut regarder comme plus avancées dans la science sociale les nations qui, comme la Chine et d'autres, peut-être, paraissent avoir eu quelques notions de l'harmonie.

D'après tout ce qui vient d'être dit sur les rapports des tonalités et des langues, considérées les unes et les autres au double point de vue, soit de la tradition primitive et de la grâce, soit de la déchéance originelle, nous pensons qu'il est possible de donner une définition de la musique plus complète et plus satisfaisante que celles déjà formulées dans les traités et les théories. Cependant il importe de remarquer que toutes ces définitions correspondent à l'un des deux ordres et des deux caractères dont la transmission n'a jamais été interrompue. Les unes, conçues dans un vague spiritualisme, proclament la musique : un langage divin destiné à célébrer les louanges de Dieu ; les autres, purement matérielles, l'appellent : *l'art d'émouvoir au moyen des combinaisons des sons.*

Peut-être aurons-nous réussi à donner une définition de la musique, concordante avec ce que la tradition nous enseigne sur son origine, et également vraie, également exacte, quel que soit l'élément, divin ou humain, qui détermine le mode de sa tonalité et de son expression. Ainsi, nous appuyant sur cette croyance répandue chez les Chinois, que l'invention de la musique devait être attribuée à Sereswati, *déesse de la parole* [1] ; sur cette belle expression de M. de Montlosier, expression que l'auteur de ce travail a fait connaître il y a plusieurs années : *la musique est la parole de l'âme sensible, comme la parole est le langage de l'âme intellectuelle ;* sur cette définition d'un de nos collaborateurs : *la musique est une transformation du langage ;* sur cette autre définition du plus récent de nos théoriciens : *la musique est la langue des sons* [2] ; enfin, sur toutes les considérations ci-dessus, nous disons que *la musique est un langage donné à l'homme comme auxiliaire de la parole, pour exprimer, au moyen de la succession et de la combinaison des sons, certains ordres d'idées, de sentimens et de sensations que la parole ne saurait rendre complétement.*

JOSEPH D'ORTIGUE.

[1] *Mercure de France*, avril 1836.

[1] *Résumé*, p. XLI.

[2] Voir *La musique simplifiée*, par M. Busset.

REVUE.

TABLEAU HISTORIQUE

DU

PREMIER SIÈCLE DE L'ÉGLISE.

Quand le Christianisme commença, Rome vivait sous les empereurs. Pendant six siècles, sous ses rois et sous ses consuls, elle avait travaillé à étendre sa puissance, et tout avait concouru à lui livrer l'empire du monde : sa constitution, sa politique, ses institutions et jusqu'à ses dissensions intestines qui la forçaient de porter la guerre au dehors pour ne pas l'avoir au dedans. Elle ne se reposa que lorsqu'elle ne trouva plus aucune résistance à ses projets d'agrandissement. Obligée alors de se replier sur elle-même, elle succomba sous sa propre grandeur. Dieu, dans les desseins de sa sagesse infinie, préparait ainsi les voies miraculeuses du Christianisme. Il fallait que toutes les nations devinssent comme un seul peuple, afin que des communications fussent ouvertes entre toutes les parties de la terre, et tel a été le résultat de la domination d'un seul, domination qui commença sous Jules-César. César périt par le poignard de Brutus, et Octave, son neveu, qui n'avait point ses vertus guerrières, mais qui possédait tous les talens de la paix, parvint, après la bataille d'Actium, à réunir sous son empire la Gaule et l'Espagne, l'Euphrate, l'Atlas, l'Euxin et le Danube. Par lui, la république romaine finit avec les dissensions civiles et les guerres de nation à nation. Quatre cent mille hommes armés continrent cent vingt millions de sujets et quatre millions de citoyens romains. Tribun, souverain pontife, empereur, consul à Rome, proconsul dans les provinces, Octave fut reconnu pour chef par la maîtresse du monde, sous le nom d'Auguste. Le Danube, la Mœsie, la Pannonie avaient accepté ses lois, le Nil devint tributaire du Tibre, la Sicile et la Sardaigne étaient conquises, l'Italie pacifiée. Ainsi, Auguste donna au monde cette paix que la république avait sans cesse troublée, et l'univers put être attentif au grand événement qui se préparait, à la création d'un monde nouveau. C'est dans la vingt-huitième année d'Auguste, au milieu de la paix générale, que naquit, dans une crèche, Jésus-Christ, le Rédempteur et le Sauveur des hommes, celui qui devait établir sur la terre le royaume spirituel et rappeler toutes les institutions politiques et civiles à la justice et à la vérité. « Une ancienne et constante opinion [1], dit Suétone, était répandue dans l'Orient, qu'un homme s'élèverait dans la Judée et obtiendrait l'empire universel. » « La plupart des Juifs, dit Tacite, étaient convaincus, d'après un oracle conservé par les anciens livres de leurs prêtres, que dans ce temps-là l'Orient prévaudrait, et que quelqu'un sorti de la Judée règnerait sur l'univers. » Les temps étaient accomplis, et le libérateur vint avec tous les caractères auxquels il devait être reconnu.

Tibère, successeur d'Auguste, dissipa la dernière illusion que ce prince avait produite, et prouva que le bonheur de tous ne peut naître du règne d'un seul, quand ce règne n'est pas fondé sur la religion et sur la justice. Sous Tibère finit aussi l'apparence même de la république, car il se fit décerner l'empire par le sénat et le peuple, seule autorité légitime qui pût le donner alors, et il devint le maître du monde. C'est sous ce tyran cruel qui remplissait Rome d'effroi, c'est dans la quinzième année de son règne que Jésus-Christ, sorti de l'atelier *d'un faiseur de jougs et de charrues*, commença sa mission; c'est à cette époque qu'il entraînait après lui toutes les populations de la Judée attentives à sa parole et à ses miracles. Ainsi, quand on voit Jésus-Christ habitant la ville la plus ignorante de la Judée, étranger aux lettres humaines, enseigner et pratiquer le pardon des injures, l'amour des ennemis, la pureté, l'indulgence, le culte de la foi, de l'espérance et de l'amour, on comprend pour-

[1] Percrebuerat Oriente toto vetus et constans opinio esse in fatis ut eo tempore Judæa profecti rerum potirentur.

quoi il a été bon que cette haute raison et cette sublime vertu fussent mises en regard des infamies de Rome et des turpitudes de Caprée, car le temps de la vie de Tibère, ce monstre couronné, était le temps de la vie mortelle d'un Dieu. C'est le fils d'un artisan, né dans une crèche, caché trente ans dans l'obscurité, mort sur une croix, après avoir parlé aux hommes, pendant trois ans, qui a changé l'univers maintenant rempli de son nom. Il a été mis dans un tombeau, et ses disciples sont morts pour attester sa résurrection, et ses ennemis n'ont jamais pu montrer son corps. « Du sein du plus furieux fanatisme, dit un philosophe moderne, la plus haute sagesse se fit entendre, et la simplicité des plus héroïques vertus honora le plus vil des peuples. Où Jésus avait-il pris chez les siens cette morale élevée et pure dont lui seul a donné l'exemple? » Jésus-Christ, après avoir appris aux Juifs l'unité et la trinité de l'essence divine, et leur avoir déclaré qu'il était une des trois personnes de la Divinité, descendue sur la terre pour arracher les hommes à la corruption et à la mort, et pour leur donner une félicité éternelle, scella de son sang son amour pour l'humanité, et remplaça par son sacrifice ineffable tous les sacrifices sanglans. Il avait annoncé qu'il serait livré aux princes des prêtres, condamné à mort, moqué, flagellé, crucifié, et qu'il ressusciterait le troisième jour. Avant de monter au ciel il promit à ses apôtres la conquête de l'univers, et il annonça le châtiment terrible qui allait tomber sur les Juifs devenus le peuple déicide.

« Dans toutes les hypothèses imaginables, dit un écrivain moderne, on trouve toujours que Jésus-Christ a prévenu la destruction de la société; car en supposant qu'il n'eût point paru sur la terre, le monde romain était menacé d'une dissolution épouvantable! Les lumières n'avançaient plus, elles reculaient; les arts tombaient en décadence. La philosophie ne servait qu'à répandre une sorte d'impiété qui, sans conduire à la destruction des idoles, produisait les crimes et les malheurs de l'athéisme dans les grands, en laissant aux petits ceux de la superstition. Jésus-Christ peut donc, en toute vérité, être appelé, dans le sens matériel, le Sauveur du monde, comme il l'est dans le sens spirituel. Son passage sur la terre est, humainement parlant, le plus grand événement qui soit jamais arrivé parmi les hommes, puisque c'est à partir de la prédication de l'Évangile que la face de la terre a été renouvelée. »

Nous renvoyons nos lecteurs aux livres saints pour lire l'histoire de l'Homme-Dieu. C'est là qu'il faut la chercher. Comment oser en effet raconter autrement que les écrivains inspirés, tout ce qui se rapporte au Sauveur du monde?

Jésus-Christ ne voulut pas se présenter lui-même aux nations, il ne sortit pas de la Judée, et pour mieux marquer l'action divine sur toute son œuvre, c'est Pierre, à qui il avait dit sur le lac de Génésareth : « Tu es pêcheur de poissons et je te ferai pêcheur d'hommes, » qu'il envoya fonder à Rome cette Eglise qui dure depuis dix-huit siècles et qui durera jusqu'à la fin des temps.

Nous ne reproduirons pas non plus ce qu'on trouve dans les Actes des Apôtres.

C'est dans ce livre précieux de l'antiquité chrétienne qu'il faut chercher tout ce qui précéda l'arrivée des apôtres à Rome, les prédications de Pierre au milieu de la Judée, et de Paul au milieu des nations. Les Actes des Apôtres, qui commencent au moment où Jésus-Christ quitta la terre, renferment le récit des principaux faits de l'histoire des premiers prédicateurs de l'Evangile : la descente du Saint-Esprit, les premières conversions opérées par saint Pierre, le martyre du diacre Etienne, la vocation de Saül, qui prit plus tard le nom de Paul, le premier concile de Jérusalem, l'entrée de saint Paul à Athènes au milieu de l'Aréopage, et ils finissent à l'arrivée de saint Pierre et de saint Paul dans la capitale du monde que ces deux apôtres venaient soumettre à Jésus-Christ et arracher aux empereurs.

Rien, certes, n'est plus propre à frapper les esprits éclairés que de voir cette Rome, la capitale du monde civilisé, plongée dans les plus profondes ténèbres de l'idolâtrie, tandis qu'un batelier de Jérusalem et un disciple de secte juive, Pierre et Paul, venaient lui apporter les idées les plus pures sur la Divinité, et ravir au culte de ses dieux et au pouvoir de ses empereurs la domination de l'univers. Toute la mission de ces deux hommes était dans ces mots de Jésus-Christ : « *Comme Dieu m'a envoyé, je vous envoie; toute puissance m'a été donnée. Allez donc, enseignez toutes les nations.* » Les autres apôtres s'étaient répandus dans les diverses provinces de l'empire romain. Avant de se séparer, tous avaient composé la profession de foi du genre humain, le symbole connu sous leur nom. Saint Jacques-le-Majeur, frère de saint Jean, et saint Jacques-le-Mineur, proche parent de Jésus-Christ, reçurent tous les deux la palme du martyre à Jérusalem; saint André passa chez les Scythes, saint Philippe subit la mort à Hiéraple en Phrygie; saint Thomas alla prêcher dans l'Inde; saint Barthélemy dans la grande Arménie; saint Matthieu dans l'Ethiopie; saint Jude dans l'Arabie; saint Barnabé en Perse; saint Mathias en Egypte et en Abyssinie. On sait que saint Barnabé fut le compagnon

de saint Paul; saint Jean avait suivi la sainte Vierge à Ephèse.

On croit que c'est en l'année 36 de Jésus-Christ, trois ans après sa mort et sa résurrection, arrivées l'an 4037 du monde et l'an 787 de Rome, que des pêcheurs du bord du lac de Génésareth, de simples artisans, devenus apôtres de Jésus-Christ, se partagèrent l'univers. Leurs premiers pas ont laissé de profondes traces dans le monde, et cependant Pierre et Paul, destinés à conquérir la capitale de l'empire romain, sont presque les seuls dont la vie ne soit pas ensevelie dans l'obscurité et dont on connaisse autre chose que les œuvres. Profond sujet de méditation, le Christianisme seul faisait alors des héros qui n'ont pas voulu le paraître, et c'était le temps de l'orgueil des stoïciens et de la volupté des disciples d'Epicure!

Dans le partage que les disciples firent entre eux des diverses nations, Pierre avait choisi Rome pour le théâtre principal de ses travaux apostoliques. Il avait compris qu'en attaquant l'idolâtrie dans son centre, il s'ouvrirait un chemin plus facile à la conquête de l'univers.

Tibère, à qui Pilate envoya les actes de la mort de Jésus-Christ, défendit que l'on persécutât les chrétiens, Tibère que Tacite nous peint également ennemi du courage et de la bassesse, bourreau de sa famille, de ses sujets, aussi redoutable par ses favoris que par lui-même. Son neveu Caligula, le fils de Germanicus, avait donné la couronne de Judée à Agrippa fils d'Aristobule, et petit-fils du vieil Hérode, et il avait exilé dans les Gaules Hérode-Antipas, le meurtrier de saint Jean-Baptiste, celui qui avait traité Jésus-Christ avec dérision. Hérode et Pilate périrent misérablement la même année, l'un à Lyon, l'autre à Vienne. L'empereur Caligula se fit adorer, et sous le règne de ce monstre on vit se propager cette effrayante dégradation morale commencée sous Tibère et qui se perpétua sous Claude et sous Néron.

Ce fut dans la deuxième année du règne de Claude que Pierre vint d'Antioche à Rome. Né à Bethsaïda, bourg de la Galilée, sur les bords du lac de Génésareth, long-temps occupé de la pêche avec son frère André, il habitait avec lui une maison de Capharnaüm, ville de Galilée, près du lieu où le Jourdain se jette dans le lac de Tibériade; tous deux avaient quitté leurs filets et leur demeure.

Pierre entra dans Rome pour accomplir la promesse qu'il avait faite à Jérusalem d'établir dans la capitale de l'univers la domination de son maître crucifié. Un peu plus tard, l'apôtre des Gentils, Paul, qui s'était d'abord présenté à Athènes, cette autre capitale du monde civilisé, vint le rejoindre dans la ville des Césars.

Dieu montrait ainsi que toutes les Eglises fondées par les autres apôtres devaient vivre de la vie de l'Eglise principale, et voilà pourquoi les deux grands apôtres se rencontraient à Rome, tandis que Jean, l'apôtre de l'amour, était chargé de la mère de Jésus-Christ. « Jean était plus tendre, dit saint Chrysostôme, Jésus-Christ lui avait donné sa mère; Pierre était plus fervent, Jésus-Christ lui donna son Eglise. »

Pierre arrivait d'Antioche, où il avait donné un nom nouveau, celui de chrétiens, à des juifs qui l'avaient entendu prêcher Jésus-Christ mort et ressuscité. Il n'était point resté à Jérusalem, parce qu'il devait être le chef non d'une ville particulière, mais de l'univers. Il venait d'annoncer Jésus-Christ aux Juifs du Pont, de la Galatie, de la Bithynie et de la Cappadoce.

Claude, second fils de Crassus [1], petit-neveu d'Auguste, neveu de Tibère et oncle de Caligula, régnait alors. Un soldat qui l'avait aperçu derrière une porte où il s'était caché pendant qu'on assassinait Caligula, l'avait salué empereur, le sénat cédait aux soldats à qui Claude avait promis de l'or, et la populace le voyant passer et croyant qu'on le conduisait à la mort, suppliait qu'on épargnât la vie du frère de Germanicus qu'on traînait à l'empire. Pendant cette scène, la femme de Caligula, assise près du cadavre de son mari, sa fille dans ses bras, tendait son cou au bourreau, et la tête de sa fille était brisée contre la muraille.

Les armes romaines venaient de rendre la Comagène au roi Antiochus, le Bosphore Cimmérien à Mithridate, et le roi de Judée Agrippa recevait les ornemens de consul, et Hérode ceux de préteur. La Bretagne soumise donnait au fils de Claude le nom de Britannicus; les Cates et les Maures étaient vaincus. La Mauritanie était une province romaine, et les aigles de l'empire avaient dépassé le mont Athos. Les Frisons avaient été domptés par Corbulon, qui fit revivre un moment la discipline et la gloire de l'ancienne Rome.

Qu'on juge des mœurs de cette époque! Les combats de gladiateurs avaient pris un caractère de férocité jusqu'alors inconnu, et les supplices étaient devenus si multipliés, qu'on avait enlevé les statues d'Auguste, placées au lieu des exécutions, pour ne pas être obligé de les voiler sans cesse ou de les rendre témoins de tant de meurtres. Les femmes même et jusqu'aux vestales se plaisaient à ces spectacles de crime

[1] Second fils de Drusus et d'Antonia : il était né à Lyon, le 1er août de l'an de Rome 742.

et de mort. Quarante-cinq hommes et quatre-vingt-cinq femmes venaient d'être punis pour crime d'empoisonnement. Claude, lorsqu'il était sorti de l'état d'ivresse qui lui était presque habituel, envoyait inviter à sa table des gens qu'il avait fait périr la veille. On ne savait ce qui devait le plus étonner de la stupidité de ce prince ou des dissolutions de Messaline, sa femme. Sur un des rêves prétendus de l'impératrice, Claude avait ordonné le supplice du gouverneur de l'Espagne, de Silanus. Tout était à l'encan, et dans l'espace de cinq années du règne de ce prince on compte plus de parricides à Rome qu'on n'en avait vu dans tous les siècles précédens.

On sait quelle était alors la condition des femmes et des esclaves. Les maîtres exposaient dans l'île d'Esculape leurs esclaves malades pour s'épargner de les soigner et de les nourrir. Claude voulut en vain abolir les sacrifices humains dans les Gaules. Auguste s'était contenté de les interdire aux citoyens romains. On attenta à la vie de Claude, il vint pleurer au sénat le malheur de sa condition. Scribonianus se révolta contre lui, et lui écrivit pour lui ordonner d'abdiquer l'empire : Claude délibéra s'il n'obéirait pas à ses ordres. Narcisse et Messaline mirent dans la conspiration tous ceux dont ils voulurent avoir les biens. Claude jugeait les prévenus, ses affranchis assis à côté de lui [1]. Messaline récompensait les maris dont les femmes se livraient comme elle à la débauche. Elle fournissait elle-même des concubines à Claude, et se faisait ordonner par lui les adultères qu'elle voulait commettre. Elle épousa Silius au vu et au su de toute la ville de Rome, avec toutes les cérémonies accoutumées. On dit que le contrat de mariage avait été signé par Claude lui-même. Plus tard, ce prince la redemanda après l'avoir fait mourir.

Pendant que tous les vices étaient ainsi sur le trône, le désordre régnait dans les temples où tous les crimes étaient divinisés. Rome avait adopté les dieux des nations qu'elle avait vaincues, et ces dieux, création honteuse des passions humaines, avaient des prêtres, des sacrifices et des fêtes. L'idolâtrie régnait partout avec ses augures, ses aruspices, ses devins, ses présages.

La philosophie, indignée de tant de bassesse et d'abrutissement, combattait le polythéisme en affaiblissant la crainte des dieux, mais elle passait toutes les bornes de la morale et de la vertu; et tandis que les disciples de Zénon niaient que la douleur fût un mal, les disciples d'Epicure niaient que le plaisir en pût être un. Le courage le plus admiré était de se donner la mort, et la rage forcenée d'Orria, qui se brisa la tête contre un mur, paraît sublime à Pline. Le suicide, qu'on a si bien défini le dernier acte du culte de soi, parce qu'il est le sacrifice de tout l'homme à lui-même, était alors en honneur. Tacite, dans son livre sur les mœurs des Germains, regarde comme extraordinaire qu'ils ne fissent périr aucun de leurs enfans. Dans l'ouvrage d'Apulée, un homme partant pour un voyage, ordonne à sa femme de tuer l'enfant qu'elle porte dans son sein si c'est une fille. « Presque toutes les familles, dit Plutarque, présentent de nombreux exemples de meurtres d'enfans, de mères ainsi que de femmes, et quant aux meurtres des frères, ils sont commis sans aucun scrupule; car, c'est une maxime de gouvernement regardée comme aussi certaine qu'un principe de géométrie, qu'un roi pour sa propre sûreté ne peut se dispenser de tuer son frère. »

Il faut s'arrêter ici, et remarquer à quel degré de corruption la nature humaine était alors descendue. La dégradation des mœurs publiques sous l'empire était telle que la peinture qu'en ont laissée les historiens et les poètes, a fait dire avec raison que nos contemporains les plus vicieux pourraient presque se croire d'honnêtes gens en comparaison des Romains.

C'est au milieu de cette profonde corruption et de ces épaisses ténèbres que Pierre et Paul étaient arrivés à Rome pour fonder dans cette ville une société d'hommes qu'on appela du nom d'Eglise, annonçant le Dieu créateur du ciel et de la terre, des choses visibles et invisibles, le Dieu qui conserve le monde par une sagesse toujours présente à tous les événemens; la création de l'homme dans un état d'innocence et d'immortalité, sa chute par l'abus de sa liberté, la transmission de cette faute originelle à toute la race humaine, et enfin la rédemption de l'univers par la venue du Fils de Dieu qui s'est fait homme pour élever l'homme jusqu'à la Divinité. Cette Eglise avait vu toutes les merveilles du fils de Dieu qu'elle enseignait au monde, et les chrétiens mouraient pour témoigner leur foi, et leur morale était aussi sublime que leur vie. Aussi peut-on appliquer à l'Eglise de Rome ce que les Actes disent de l'Eglise de Jérusalem :

« Tous ceux qui composaient cette Eglise persévéraient dans la doctrine des apôtres, dans la communion de la fraction du pain et

[1] Vitellius fut nommé consul à cause de ses honteuses adulations envers Messaline et les affranchis. Il portait toujours sur lui, entre sa toge et sa tunique, un soulier de Messaline qu'il baisait de temps en temps, et il avait parmi ses dieux domestiques des images en or de Narcisse et de Pallas. C'est le père de celui qui fut empereur.

dans la prière. Unis ensemble par la foi, ce qu'ils avaient était possédé en commun. Ils vendaient leurs biens et ils les distribuaient à tous suivant le besoin de chacun. Ils rompaient le pain dans les maisons, ils prenaient leur nourriture avec joie et simplicité de cœur, louant Dieu et se faisant aimer de tout le peuple. Toute la multitude de ceux qui croyaient n'était qu'un cœur et qu'une âme; aucun d'eux ne s'appropriait rien de ce qu'il possédait, mais ils mettaient tout en commun. Il n'y avait point de pauvres parmi eux, parce que tous ceux qui avaient des terres et des maisons les vendaient et en apportaient le prix; ils le mettaient aux pieds des apôtres, et on le distribuait à chacun. Il se faisait alors beaucoup de miracles et de prodiges parmi le peuple, par les mains des apôtres, et le peuple leur donnait de grandes louanges. Il arrivait de là que le nombre de ceux qui croyaient au Seigneur, hommes et femmes, s'augmentait tous les jours de plus en plus. » Quel tableau, quand on le rapproche de celui que nous avons tracé du monde païen! Rousseau a bien eu raison de dire : *L'histoire de ces premiers temps est un prodige continuel.* « Quand on réfléchit, dit l'auteur de l'*Essai sur l'Indifférence*, à ce qu'était alors la société païenne, à l'esprit d'incrédulité, et à toutes les erreurs introduites par une philosophie qui avait érigé en système l'impiété, le doute et le vice même, et qu'à ce désordre de l'intelligence, à cette profonde corruption du cœur, on voit succéder tout-à-coup une foi docile et simple, les mœurs les plus sévères, les plus pures vertus, on conçoit clairement que cette étonnante régénération de la nature humaine n'a pu être l'ouvrage de l'homme, puisque tous les efforts de sa raison dans les siècles les plus éclairés, toute sa science, ses découvertes, ses arts, ses institutions, ses lois n'avaient servi qu'à le plonger dans une dépravation sans exemple. Il a fallu qu'il fût tout ensemble aidé et instruit surnaturellement pour sortir de cet abîme de désolation et de misère. Et afin qu'il ne pût, en aucun sens, s'attribuer son propre salut, Dieu voulait que ses apôtres, les instrumens de sa miséricorde, dénués de tout ce qui contribue au succès des desseins de l'homme, fussent par cela même les ministres d'une puissance au dessus de l'homme. »

C'est sous Néron, fils d'Agrippine et seconde femme de Claude, qui, pour lui plaire, déshérita son fils Britannicus, que commencèrent les premières persécutions des chrétiens. Agrippine avait empoisonné Claude pour faire régner son fils, et elle fut tuée par les ordres de ce fils à qui elle avait tout sacrifié. Néron monta sur le trône à l'âge de dix-sept ans. Son nom, l'exécration du genre humain, suffit pour montrer à quels hommes était alors livré l'empire du monde. Il semble que Dieu, en même temps qu'il punissait les Romains des crimes commis dans la conquête de l'univers, voulût manifester, par le plus étonnant contraste, la vertu des premiers chrétiens. Néron avait fait venir à Rome Simon le magicien, qui s'était donné le nom de *vertu de Dieu*, et qui se vantait d'opérer des miracles. Mais quand Pierre et Paul l'eurent confondu, Néron, qui avait été séduit par les prestiges de Simon, en conserva un ressentiment profond contre les chrétiens. Quatre ans avant le martyre de saint Pierre et de saint Paul, ce prince avait mis le feu à Rome, et le feu avait duré six jours. Il voulut repaître lui-même ses yeux du spectacle d'un bel incendie, rebâtir Rome, et lui donner son nom. Pendant que la ville était en proie aux flammes, il se revêtit d'un habit de théâtre, d'un lieu élevé il contempla ce spectacle en chantant la prise de Troie, puis il accusa les chrétiens de cet incendie. On sait comment Tacite et Suétone ont parlé de cet horrible événement. « Ni les ordres donnés par les magistrats chargés de veiller à la sûreté de la ville, dit Tacite, ni l'argent que le prince fit distribuer au peuple, ni les sacrifices qu'on offrit aux dieux, n'empêchèrent de croire que Néron était le seul auteur des désastres qui venaient d'arriver. Mais pour faire cesser ce bruit, il produisit des accusés, et fit périr dans les plus cruels supplices des hommes détestés à cause de leur infamie, vulgairement appelés chrétiens. Christ, d'où vient leur nom, avait été puni de mort sous Tibère par l'intendant Ponce-Pilate. *Cette pernicieuse superstition*, réprimée pour un temps, reprenait vigueur, non seulement dans la Judée, source du mal, mais à Rome, où vient aboutir et se multiplier tout ce que les passions inventent ailleurs *d'infâme et de cruel*. On arrêta d'abord des gens qui s'avouaient coupables; et sur leur déposition, *une multitude de chrétiens* que l'on convainquit, moins d'avoir brûlé Rome que de haïr le genre humain. On joignit les insultes aux supplices; les uns enveloppés de peaux de bêtes féroces, furent dévorés par des chiens, d'autres attachés en croix, plusieurs brûlés vifs. On allumait leurs corps sur le déclin du jour, pour servir de flambeaux. Néron prêtait ses jardins pour ce spectacle auquel il ajouta les jeux du cirque, et dans ces jeux on le voyait parmi le peuple, vêtu en cocher, ou conduisant lui-même un char. Mais quoique les chrétiens fussent des *scélérats dignes des plus rigoureux châtimens*, on ne pouvait s'empêcher de les plaindre, parce qu'ils étaient immolés, non pour l'utilité publique, mais pour assouvir la

cruauté d'un seul. » Ainsi, Tacite reconnaît qu'il y avait déjà sous Néron une multitude de chrétiens qui périrent après l'incendie de Rome. On peut juger par là de la propagation rapide de la foi de Jésus-Christ, propagation due au zèle des deux grands apôtres. L'Asie, l'Afrique et l'Europe avaient entendu leurs voix, la Syrie, la Cilicie, la Pisidie, la Cappadoce, le Pont, la Macédoine, l'Achaïe, l'Illyrie, les régions maritimes et les îles les avaient vus fondant des églises, et faisant tomber partout les idoles. Saint Paul a adressé aux Romains une de ses plus belles épîtres. Alors l'Eglise comptait déjà des disciples avoués jusque dans le palais des maîtres du monde.

Toute l'histoire de la première partie du premier siècle de l'Eglise est remplie par saint Pierre et saint Paul.

Saint Pierre a été vingt-cinq ans pontife de Rome. On croit dans cette ville, d'après une ancienne tradition, que la maison de Pudens, sénateur romain, fut changée par ce grand apôtre en une église, et que c'est celle qui porte aujourd'hui le nom de Saint-Pierre-aux-Liens. Saint Pierre avait annoncé l'Évangile dans toute l'Italie.

On lit dans saint Athanase que saint Pierre et saint Paul prirent la fuite durant la première persécution de Néron, mais que quatre ans après ils allèrent au devant de la mort, lorsqu'ils eurent été avertis par une lumière supérieure que le moment de leur martyre était enfin arrivé. Jésus-Christ, après sa résurrection, prédit à saint Pierre qu'il le glorifierait par le sacrifice de la vie, et même qu'il le suivrait dans sa mort jusqu'à la croix. Il lui révéla depuis, d'une manière spéciale, le temps de sa mort. Les fidèles, dit saint Ambroise, considérant la grandeur du danger que courait saint Pierre, le conjurèrent de prendre la fuite. Il refusa d'abord de le faire; mais à la fin il se rendit à leurs importunités et se sauva pendant la nuit. Lorsqu'il était sur le point de sortir de la porte de la ville, Jésus-Christ lui apparut. Seigneur, où allez-vous, s'écria saint Pierre? Je viens à Rome, lui répondit le Sauveur, pour être crucifié de nouveau. Pierre comprit le sens de ces paroles, et retourna aussitôt à Rome, où il fut arrêté et mis avec saint Paul dans la prison Mammertine.

Quand saint Paul arriva dans Rome, il était accompagné de saint Luc et d'Aristarque; on lui permit de demeurer avec le soldat qui le gardait et qui le suivait toujours attaché à lui par une chaîne. C'est ainsi que les Romains faisaient garder ceux qui n'étaient pas enfermés dans une prison.

Saint Paul assembla les juifs qui vinrent en foule au lieu où il demeurait, il en convertit quelques uns, les autres restèrent dans l'endurcissement. Il leur déclara que, sur leur refus, les gentils recevraient la loi de grâce. Il demeura deux ans entiers à Rome, dans un logement qu'il avait loué, où il recevait tous ceux qui le venaient trouver, enseignant la doctrine de Jésus-Christ en toute liberté et sans obstacle. Saint Luc, son disciple, prêcha l'Evangile en Dalmatie, en Gaule, en Italie, en Macédoine. Il garda le célibat, vécut jusqu'à quatre-vingt-quatre ans et mourut à Patras en Achaïe, où André avait été crucifié.

Quand on lit les lettres de saint Paul aux Romains, et qu'on se rappelle la corruption de Rome, on comprend la grandeur de tout ce qui se faisait alors, et l'on voit la main de Dieu changeant le monde, miracle au dessus de tous les miracles. A Corinthe, dans une des villes les plus dissolues de l'univers, où il y avait un temple élevé à Vénus, et plus de mille esclaves prostituées que les Corinthiens vouaient à la déesse, saint Paul parvint à établir la perfection la plus haute, et l'épître de saint Clément, qui nous reste, en est un magnifique témoignage. Dans la Galatie, à Thessalonique, à Ephèse, ce grand apôtre opéra les mêmes merveilles. Il est impossible de ne pas remarquer, dans l'épître de saint Paul à Philémon, le principe de l'abolition de l'esclavage [1]. Pendant que saint Paul était à Rome, Onésime, esclave qui appartenait à Philémon de la ville de Colosses et disciple de saint Paul, vint trouver l'apôtre, il s'était enfui; saint Paul le convertit, et ensuite il le renvoya à son maître avec une lettre que nous avons encore. Philémon pardonna à Onésime et le mit en liberté, et Onésime fit de tels progrès dans la vertu, qu'il devint évêque d'Ephèse, après Timothée. A la fin de son épître à Timothée, saint Paul annonce sa mort prochaine. « On prépare déjà mon sacrifice, dit-il, et le temps de ma délivrance est proche.» Il presse Timothée de venir le trouver avant l'hiver, et il ajoute : « Prenez Marc et me l'amenez avec vous, car il m'est utile pour le ministère. Apportez avec vous le manteau que j'ai laissé à Troade chez Carpus, et les livres, principalement les parchemins. « C'était, à ce que l'on croit, l'Ecriture-Sainte suivant l'usage des juifs. On peut remarquer aussi quelle était la pauvreté de saint Paul qui se faisait apporter

[1] En 1167, le pape Alexandre III déclara, au nom d'un concile, que tous les chrétiens devaient être exempts de la servitude. Cette loi seule, dit Voltaire, doit rendre sa mémoire chère à tous les peuples. *Essai sur l'Histoire générale*, chap. LIX, t. 2, p. 188, édit. 1756.

un manteau d'Ephèse à Rome. « Demas m'a abandonné, ajoute-t-il, emporté de l'amour du siècle ; il s'en est allé à Thessalonique, Crescent en Galatie, Titus en Dalmatie. J'ai envoyé Tychique à Ephèse, j'ai laissé Trophime malade à Milet, Eraste est demeuré à Corinthe, Luc est seul avec moi. Tous m'ont abandonné, mais le Seigneur m'a soutenu, et j'ai été délivré de la gueule du lion (allusion à Néron). » Il prie pour Onésiphore qui était mort, et dit : « Dieu lui fasse la grâce de trouver miséricorde au jour du jugement. » Il salue Timothée de la part de tous les frères qui étaient à Rome, entre lesquels il nomme Eubule, Pudus, Lin et Claudia. On croit que ce Pudus est le sénateur, père de Pudentienne et de Praxède. Lin est celui qui succéda à saint Pierre dans le siége de Rome.

Ce fut vers la fin de l'année soixante-sixième que saint Pierre et saint Paul composèrent leurs dernières épîtres. Saint Pierre écrit aux fidèles de l'Asie, peu de temps avant sa mort, car il dit : « Je suis assuré que je quitterai bientôt ma vie toute terrestre, ainsi que Notre-Seigneur me l'a déclaré ; » il leur répète qu'ils doivent le croire, car il est un témoin oculaire de la gloire de Jésus-Christ, ayant entendu sur le Thabor le témoignage que lui rendit le Père éternel.

L'emprisonnement de saint Paul doit avoir duré au moins un an, puisque dans sa seconde épître à Timothée il lui demande de venir d'Ephèse à Rome avant l'hiver. Mais il ne souffrit la mort que l'année suivante. On croit que les deux apôtres furent fouettés avant que d'être exécutés. C'est une ancienne tradition qu'ils furent conduits ensemble hors de la ville par la porte d'Ostie.

Néron était absent de Rome lorsque saint Pierre et saint Paul furent condamnés à mort. On place leur martyre au 29 juin, l'an 67 de Jésus-Christ, dans la 13e année de Néron. Saint Paul eut la tête tranchée, comme citoyen romain. Saint Pierre, comme juif, fut attaché à une croix. Lorsque saint Pierre fut arrivé au lieu du supplice, il demanda, par respect pour son maître, qu'on le crucifiât la tête en bas, et les bourreaux se rendirent à sa prière.

Saint Pierre et saint Paul, condamnés tous deux sur la déposition des Juifs, leur annoncèrent de nouveau leur ruine prochaine. L'antiquité chrétienne nous a conservé cette prédiction : « Jérusalem, dirent les deux apôtres, va être renversée de fond en comble ; les Juifs périront de faim et de désespoir, et seront bannis à jamais de la terre de leurs pères et envoyés en captivité dans tout l'univers ; le terme n'est pas loin, et tous ces maux leur arriveront pour avoir insulté avec tant de cruelles railleries au bien-aimé Fils de Dieu, qui s'était déclaré à eux par tant de miracles. » Saint Pierre avait fait beaucoup d'autres prédictions, et Phlégon, auteur païen, a écrit que tout ce que cet apôtre avait annoncé s'est accompli de point en point.

On dit que saint Paul convertit trois soldats qui le conduisaient au supplice. Il fut exécuté à trois milles de Rome, aux eaux Salviennes, et une dame romaine l'ensevelit dans sa terre, sur le chemin d'Ostie. Saint Pierre fut conduit au delà du Tibre, au quartier des Juifs, et crucifié au haut du mont Janicule ; son corps fut enseveli dans la voie Aurélia, au Vatican. Les fidèles avaient conservé plus de 250 ans après les portraits des deux apôtres. Saint Paul était petit et chauve. La femme de saint Pierre souffrit le martyre avant lui. « Souviens-toi du Seigneur, » lui dit saint Pierre pendant qu'on la menait au supplice. Il l'exhorta, la consola, disent les martyrologes, et se réjouit de ce qu'elle retournait à la patrie. Il eut une fille nommée Pétronille, qui vécut vierge et mourut saintement à Rome.

Saint Clément, pape, après avoir parlé de la mort de saint Pierre et de saint Paul, ajoute : « Ces hommes divins ont été suivis par une multitude d'élus qui ont souffert les outrages et les tourmens pour nous donner l'exemple. »

C'est à cette époque que parut à Rome Apollonius de Tyane, dont Philostrate a écrit la vie, cent vingt ans après sa mort. C'était un philosophe qui se donnait comme prophète. Voici un exemple de ses prédictions. Il y eut une éclipse de soleil et il tonna en même temps. Apollonius dit, regardant le ciel : Quelque chose de grand arrivera et n'arrivera pas. Trois jours après la foudre tomba sur la table où Néron mangeait, et fit tomber la coupe qu'il tenait près de sa bouche. On prétendit qu'Apollonius avait voulu dire qu'il s'en faudrait de peu que l'empereur ne fût frappé. A la mort d'Apollonius tous les disciples qui l'avaient suivi pendant sa vie, se dispersèrent. Voilà l'homme que la philosophie du dernier siècle voulait opposer à Jésus-Christ !

Après la mort de saint Pierre et de saint Paul, la punition de Néron ne se fit pas attendre. Un an était à peine écoulé, tandis que ce prince était à Naples, le jour même où il avait fait tuer sa mère quelques années auparavant, la Gaule et l'Espagne se soulevèrent contre lui. Il n'avait que trente-deux ans, et régnait depuis treize. Sa lâcheté ne peut se comparer qu'à sa cruauté. Quand il sut ce qui se passait, il perdit la voix et le mouvement, et ce ne fut qu'à grand'peine qu'il se décida à venir à

Rome, où il fut abandonné par ses propres gardes. Déclaré ennemi de l'Etat par les sénateurs, il s'enfuit honteusement, et il se tua dans la maison d'un de ses affranchis à quatre milles de cette ville. Le cœur lui manqua plusieurs fois, il fut obligé d'emprunter le secours de quatre de ses affranchis qu'il avait emmenés avec lui, et il ne se décida à se frapper que lorsqu'il entendit les cavaliers qui le cherchaient pour le conduire au supplice. Il mourut le jour même où il avait fait mourir un an auparavant sa femme Octavia, fille de l'empereur Claude. Peu de jours après, Néron eut des temples comme un Dieu. Tant, à cette époque, la nature humaine était dégradée, et le sentiment du bien et du mal, pour ainsi dire, éteint! Néron avait paru deux fois à la tribune romaine pour faire l'éloge de Claude et celui de Poppée sa femme, qu'il avait tuée dans un mouvement de colère, et qu'il pleura ensuite amèrement.

En ces jours déplorables où le pouvoir était dans les mains des plus méchans des hommes, les chrétiens, à qui Jésus-Christ avait dit : *Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu*, restaient soumis aux maîtres légitimes de l'empire, mais en même temps ils prêchaient la vérité qu'il leur avait été ordonné de répandre. Tout en se soumettant au pouvoir temporel de Claude, parce que ce pouvoir était légitime, saint Pierre ne reconnaissait pas le sacerdoce dont Claude était revêtu. Aussi c'est à l'apparition des chrétiens qu'il faut rapporter l'existence de la liberté véritable sur la terre, la liberté des enfans de Dieu. On a dit : Il n'est personne qui ne puisse être gouverné, parce qu'il n'y a personne qui ne soit accessible à la crainte ou à l'espérance; la religion de Jésus-Christ a créé des hommes inaccessibles à la crainte et à l'espérance terrestres, des hommes à qui les rois et les magistrats ne sauraient rien commander contre la conscience, mais qui obéissent, par principe de conscience, à la puissance temporelle dans tout ce qu'elle ordonne de conforme à la loi de Dieu. C'est ainsi que se fonda ce royaume spirituel, création étonnante de la religion chrétienne, et qui n'a pas cessé de subsister depuis dix-huit siècles, au milieu de toutes les vicissitudes des empires et des temps.

Pierre fut à la lettre le fondement sur lequel l'Eglise fut bâtie, car toutes les Eglises se formèrent sur le plan des Eglises de Jérusalem, d'Antioche et de Rome, fondées par lui. L'Orient et l'Occident reçurent ainsi l'impulsion de celui que Jésus-Christ avait établi le prince des apôtres. Ce qui se faisait à Rome, à Antioche et à Jérusalem, se fit partout.

L'évêque ou le plus ancien des prêtres présidait l'assemblée. On faisait la prière en commun, ensuite on lisait tout haut un passage de la Bible, après quoi l'évêque adressait aux fidèles un discours sur le dogme et la morale, puis venait la fraction du pain ou l'Eucharistie qui se terminait par un repas frugal, imitation de la Cène. Tout finissait par la prière. Les diacres portaient l'Eucharistie aux absens et aux malades.

Les exercices se prolongeaient quelquefois fort avant dans la nuit; on s'assemblait dans les maisons particulières. C'est encore là, comme on peut le voir, ce que l'Eglise pratique aujourd'hui après deux cent cinquante-huit papes qui se sont succédé d'une manière merveilleuse au milieu des changemens des temps et de la ruine des empires.

La prière commune, le chant des psaumes, la lecture des prophéties, de l'Evangile et des écrits des Pères, l'instruction ou homélie, l'oblation et la consécration de l'hostie, la communion du célébrant, du clergé et du peuple, voilà les pratiques de la primitive Eglise, ce sont encore celles de l'Eglise actuelle.

Les apôtres prêchaient, séparaient de la multitude, sous le nom de fidèles, ceux qui les écoutaient, et ils en faisaient une société; ils administraient les sacremens, se donnaient des successeurs, faisaient des lois, censuraient les erreurs, excommuniaient les rebelles et les scandaleux, et imposaient des pénitences publiques aux pécheurs. On reconnaît dans tout ce que nous venons de rappeler, la liturgie, la hiérarchie et la discipline de l'Eglise catholique. Chaque maison de chrétien était alors une véritable église. Le peuple fidèle présentait aux évêques les sujets qu'on jugeait propres aux diverses fonctions de l'ordre ecclésiastique, ou il agréait par son consentement ceux que le clergé avait choisis. La vie des Chrétiens était austère et pure. « Il ne faut jamais oublier, dit un des historiens de ces premiers siècles, que les fidèles de cette heureuse époque vivaient tous dans la retraite, la modestie, la prière, le jeûne, la mortification des sens, le renoncement aux plaisirs du monde et même aux amusemens permis : le travail, la privation de toutes les superfluités, et la pratique de toutes les vertus non seulement prescrites, mais encore conseillées par l'Evangile. La plupart étaient mariés, quoique plusieurs aspirassent à un état plus parfait, et, fortifiés par une grâce particulière, se fussent consacrés à la pénitence. Ils observaient une exacte régularité dans leur maison, s'appliquaient à instruire leurs enfans, à les élever dans la crainte de Dieu, à leur faire estimer, plus que tous les avantages du siècle, le bonheur de connaître la vérité, d'avoir Jésus-Christ pour chef, pour

maître et pour modèle, les préparant à verser leur sang, quand il le faudrait, pour attester sa divinité, et donnant l'exemple de toutes les vertus dont ils tâchaient de leur inspirer l'amour. »

Après Néron, l'empire fut extrêmement troublé; la dignité impériale, depuis Tibère, y était transmise par le droit de succession, et en vertu de la volonté du sénat et du peuple romain : l'élection passa bientôt aux légions, et plus tard, aux Barbares.

Galba qui commandait en Espagne, et qui avait été proclamé par des soldats, fut tué par eux après avoir été empereur pendant sept mois. Il fut massacré sur la place publique. « Frappez, dit-il aux séditieux, si cela est utile au peuple romain. » Othon, élu par l'armée, se vit disputer le pouvoir par Vitellius et se tua trois mois après avoir été proclamé empereur. Vaincu, il se coucha, dormit et se frappa à son réveil d'un coup de poignard. Vespasien, qui marchait contre Jérusalem, s'arrêta, lorsqu'il apprit la mort de Néron, et fut à son tour proclamé empereur par l'armée romaine. Il vint attaquer Vitellius qui avait porté le titre d'empereur huit mois. On s'égorgea dans Rome. Vitellius fut trouvé dans la loge d'un portier, les mains liées derrière le dos, dit Suétone, la corde au cou, les vêtemens déchirés. On lui jeta des ordures, on lui mit une épée sur la poitrine pour le contraindre à lever la tête, dit Tacite; enfin, on jeta son corps dans le Tibre, et sa tête fut mise au haut d'une pique. Vitellius fut traîné le long de la voie sacrée, on l'appela incendiaire et ivrogne. Voilà ce qu'était alors le pouvoir chez les païens!

Pendant ce temps la religion de Jésus-Christ s'étendait partout, dissipant les ténèbres de l'erreur et détruisant la corruption païenne; les nations accouraient en foule au pied de la croix, ainsi que le divin maître l'avait prédit par ces mots : « Quand je serai élevé sur la croix, j'attirerai tout le monde à moi, » et par ceux-ci adressés à saint Pierre : *Je te ferai pêcheur d'hommes*; et la punition éclatante, prédite contre les Juifs, tombait enfin sur le peuple déicide. Comme cet événement appartient au premier siècle, et qu'annoncé par Jésus-Christ et par les apôtres saint Pierre et saint Paul, il contribua puissamment à la propagation du Christianisme, il est nécessaire d'en présenter ici les traits principaux. Ville, temple, gouvernement, tout périt à la fois. La réprobation des Juifs et la vocation des gentils, prédites d'une manière aussi formelle que l'envoi du Messie, devaient dès lors agir puissamment sur les esprits et ne laisser aucun nuage sur la divinité du Christianisme; Dieu intervenait visiblement pour accomplir toutes les paroles de son Fils. On va voir en effet s'il est possible de ne pas avouer que ce qui s'est passé à Jérusalem est l'effet de la colère du souverain maître des événemens.

Les Juifs, après avoir crucifié Jésus-Christ, persécutèrent ses disciples avec un acharnement incroyable. Ce sont eux qui les dénoncèrent partout aux magistrats romains. Les Actes des apôtres sont remplis du récit de leur conduite odieuse envers les Chrétiens.

On sait comment ils firent périr saint Jacques-le-Mineur qu'on appelait le Juste et qu'ils précipitèrent du haut de la terrasse du temple, parce qu'il confessait Jésus-Christ. Saint Jacques, surnommé le Mineur, était évêque de Jérusalem, aimé de tous les fidèles et vénéré par les Juifs à cause de sa grande sainteté. Il ne buvait ni vin ni liqueur, ne portait pas de chaussures et n'avait qu'un simple manteau d'une étoffe grossière et une seule tunique. A force de prier, ses genoux s'étaient endurcis comme la peau d'un chameau. Ananus, grand-prêtre, voulant arrêter les progrès du Christianisme, le fit monter sur la terrasse du temple pour qu'il pût être interrogé par la multitude au sujet de Jésus-Christ. Dès qu'il y fut arrivé, les Pharisiens lui crièrent : Homme juste, que nous devons tous croire, puisque le peuple s'égare en suivant Jésus crucifié, dites-nous ce que nous devons en penser. Jacques répondit à haute voix : Jésus, le Fils de l'Homme, dont vous parlez, est maintenant assis à la droite de la majesté souveraine comme le fils de Dieu, et il doit venir sur les nuées du ciel pour juger tout l'univers. La rage des Pharisiens ne put supporter un pareil témoignage. Mais la justice de Dieu ne tardera pas à les atteindre. Les malédictions du psaume 108 vont se faire sentir, et la prédiction de Jésus-Christ, renouvelée par saint Pierre et saint Paul, s'accomplira à la lettre. Il faut faire d'autant plus d'attention à cet événement que plus tard les Romains, qui servent ici à la vengeance de Dieu sur les Juifs, devenus à leur tour les persécuteurs des Chrétiens, seront livrés à d'autres peuples mis en réserve pour les vengeances divines.

Dès l'an 40 de Jésus-Christ, des signes non équivoques de la colère du ciel sur les Juifs, se manifestèrent à Ptolémaïs, à Alexandrie, à Babylone. Caligula voulut placer la statue de Jupiter dans le temple de Jérusalem; dans toutes les synagogues les païens introduisirent leurs idoles. Vingt mille personnes périrent au milieu d'une révolte qui eut lieu à cette occasion à Jérusalem. Des imposteurs se dirent le Messie et entraînèrent le peuple que les gou-

verneurs romains poursuivirent et massacrèrent. Voici un fait étrange et qui mérite d'être rapporté. Quatre ans avant le commencement de la guerre, un nommé Jésus, fils d'Ananus, vint à la fête des tabernacles et cria dans le temple : « Voix de l'Orient, voix de l'Occident, voix des quatre vents, voix contre Jérusalem et contre le temple, voix contre tout ce peuple ! » Battu de verges, il n'en continua pas moins à crier, et il disait souvent : « Ah ! ah ! Jérusalem ! » Pendant sept ans et cinq mois il fit entendre ses lamentations sur la ville. Pendant le siége, il courait autour des murailles, criant : « Malheur à la ville, au temple et au peuple ! » Enfin il ajouta : « Malheur à moi ! » Et il mourut frappé d'une pierre lancée par une machine. Ainsi la vengeance de Dieu devint pour ainsi dire visible en cet homme qui rappelait à tous les esprits ces mots de Jésus-Christ : « Ne pleurez pas sur moi, mais pleurez sur vous, filles de Jérusalem. »

On peut lire dans Josèphe tous les présages qu'il raconte et qui furent regardés comme des signes de malheur pour Jérusalem : la lumière qui parut dans la nuit autour de l'autel du temple, la porte orientale qui était d'airain et très pesante, et qui s'ouvrit d'elle-même, la voix entendue par les sacrificateurs, et qui disait *sortons d'ici;* enfin les chariots et les troupes armées qu'on vit dans la ville et dans tout le pays.

Les Juifs s'étant révoltés contre les Romains, et ayant tué la garnison de Jérusalem, les massacres furent partout ordonnés contre les individus de cette malheureuse nation. A Ascalon, à Tyr, à Ptolémaïs, à Alexandrie, à Césarée, on les tua par milliers, et Cestius Gallus, gouverneur de Syrie, vint enfin mettre le siége devant Jérusalem ; mais il fut battu par les Juifs, et quand cette nouvelle arriva à Damas, les habitans enfermèrent tous les Juifs de leur ville dans le gymnase, au nombre de dix mille, et les égorgèrent.

Les Chrétiens, se souvenant des prédictions de Jésus-Christ, renouvelées par saint Pierre et saint Paul, sortirent alors de Jérusalem et se réfugièrent dans la petite ville de Pella. Vespasien et son fils Titus, qui avaient reçu de Néron l'ordre de marcher contre les Juifs, arrivèrent en Galilée avec soixante mille hommes de troupes. Vespasien assiégea Jotapal, défendu par l'historien Josèphe, et la prit malgré la résistance de celui-ci ; quarante mille Juifs furent tués. Josèphe fut trouvé dans une caverne, et Vespasien le garda prisonnier. On ne peut se figurer les horribles divisions auxquelles était livrée Jérusalem. C'est dans Josèphe qu'il faut lire le récit de l'agonie de cette nation, car il n'y a pas d'autre nom pour cette lamentable histoire. Ceux qu'on appelait les zélateurs égorgèrent les plus considérables d'entre les Juifs ; ils voulurent nommer les pontifes par le sort, et revêtirent des habits sacrés Pharias, homme rustique et ignorant. Poursuivis, pressés dans le temple, ils appelèrent à leur secours les Iduméens, au nombre de vingt mille, et les introduisirent dans la ville et dans le temple. Ils massacrèrent tout ce qu'il y avait de plus considérable dans Jérusalem, et en particulier Ananus qui avait donné un soufflet à saint Paul. Les zélateurs se divisèrent à leur tour et se tuèrent les uns les autres, et le temple fut rempli de sang et de cadavres.

Pour réduire ce peuple, Titus fut obligé de faire construire une muraille autour de la ville, avec treize forts ; les maisons de Jérusalem étaient pleines de femmes et d'enfans morts ; plusieurs mouraient en enterrant les autres ; d'autres se mettaient dans leurs sépulcres pour y attendre la mort. Une femme mangea son enfant. On ne voyait plus de larmes, on n'entendait plus de cris, toute la ville était dans un morne silence. Au commencement les Juifs firent enterrer les morts aux dépens du trésor public, ensuite n'y pouvant suffire, ils les jetaient des murailles dans les fossés. Titus, à la vue de tant d'horreurs, prit Dieu à témoin que ce n'était pas là son ouvrage.

Ainsi s'accomplissait la prédiction de Jésus-Christ sur les femmes de Jérusalem, qu'un jour viendrait où l'on estimerait heureuses les femmes stériles et les mamelles qui n'avaient point allaité.

Titus ayant poussé les travaux jusqu'à la seconde enceinte du temple, voulait le conserver ; mais ce fut en vain, un soldat romain jeta un tison dans une des fenêtres dorées des cabinets qui tenaient au temple du côté du septentrion, et malgré tout ce que fit Titus pour l'empêcher, le feu pénétra dans l'intérieur du temple et le consuma entièrement, selon la prophétie de Jésus-Christ, qu'il n'en resterait pas pierre sur pierre. Les Romains plantèrent leurs enseignes devant la porte orientale du temple et y sacrifièrent à leurs idoles : *l'abomination de la désolation* fut dans le temple ; onze cent mille Juifs moururent pendant ce siége et quatre-vingt-dix-sept mille furent vendus.

« Toutes les cruautés, dit Josèphe, qu'on peut exercer en crucifiant des criminels, et tous les outrages qui peuvent accompagner cet affreux supplice, furent mis en usage par les soldats à qui la colère et la haine inspiraient encore le désir d'insulter à ces misérables. »

Josèphe resté juif, malgré l'éclatant hommage qu'il rend à Jésus-Christ, ajoute que Dieu, qui

avait condamné ce malheureux peuple à périr, avait converti tout ce qui aurait dû le sauver en de nouveaux périls et de nouveaux supplices pour lui.

Titus acheva de faire abattre les restes du temple et de la ville, et y fit passer la charrue. Trois tours seulement furent réservées à l'occident, pour que leur beauté fît comprendre quelle avait été la splendeur de Jérusalem; et quand Titus triompha avec Vespasien, son père, on porta devant lui la table, le chandelier d'or à sept branches, les vaisseaux sacrés, le livre de la loi et les rideaux de pourpre du sanctuaire, et plus tard ce furent les prisonniers de la nation juive qui bâtirent de leurs mains le Colysée où devaient périr les Chrétiens : singulière destinée de ce peuple, qui préparait tous les triomphes du Christianisme en se faisant bourreau du Christ et des Chrétiens !

Vespasien régna dix ans, et Titus qui lui succéda, deux ans seulement. On appliqua à ces princes les prophéties qui annonçaient le Messie. Mais le Messie devait être le prince de la paix, et ces deux empereurs achevèrent la guerre d'extermination de la Judée. Le prince appelé les délices du genre humain, fit périr par la guerre des millions d'hommes, et condamna les prisonniers juifs à s'entr'égorger dans l'arène pour rassasier de sang les regards des Romains, avides de ces spectacles. Sous son règne, il y eut à Rome un incendie qui dura trois jours, et une grande peste. Domitien, son frère, proclamé empereur après lui, fut un monstre à face humaine. Le Capitole ayant été incendié, c'est ce prince qui le rétablit et qui employa soixante millions à la seule dorure de cet édifice.

Rome, l'instrument dont Dieu s'était servi pour venger sur les Juifs la mort de Jésus-Christ, sera punie à son tour un peu plus tard des persécutions qu'elle fait souffrir aux Chrétiens.

C'est sous Domitien qu'apparaissent déjà les peuples du Nord que Dieu destinait à venger les Chrétiens. Refoulés par les Goths, ils commencèrent à s'agiter aux confins de l'empire. Domitien se fit élever des statues, et ce fut lui qui le premier acheta la paix aux Daces par une redevance annuelle, et qui rendit contre les Chrétiens les édits les plus cruels. Le sang des martyrs allait devenir, selon la belle expression de Tertullien, la semence des Chrétiens. Tout s'ébranlait à la voix des apôtres et de leurs disciples, et le paganisme sentit qu'il fallait faire les derniers efforts pour ne pas mourir.

Néron avait laissé vivre un des plus grands apôtres, saint Jean, que Jésus-Christ avait conservé pour qu'il n'abandonnât pas sa mère. Domitien trouva Jean délivré de ce glorieux soin par la mort de la sainte Vierge; il le fit enlever, amener à Rome et plonger dans une cuve d'huile bouillante, près de la porte Latine, et de là exiler à Pathmos, l'une des Sporades. Laissons parler un de ses panégyristes :

« Saint Jean fut le disciple bien-aimé, celui qui se reposa sur le sein de Jésus-Christ; aussi a-t-il été comblé de toutes les grâces; car Jésus-Christ a fait des apôtres, des évangélistes, des docteurs, des prophètes, des vierges, des martyrs; mais Jean a eu toutes ces faveurs ensemble. Apôtre dans sa mission par toute l'Asie et jusqu'aux Parthes; évangéliste dans le recueil des merveilles du Fils de Dieu échappées aux autres historiens; prophète, non pas pour un siècle, mais jusqu'à la consommation des siècles; docteur de la charité; martyr, non pas une fois, ni par une espèce de supplice, mais par le feu, par le poison et par l'exil; vierge enfin, non pas simplement zélateur de la virginité, mais gardien de la reine des vierges.

« Saint Jean l'évangéliste est le seul qui nous ait bien dépeint le caractère du cœur de Jésus. L'amour avait tellement gravé toutes ces merveilles dans sa mémoire, et encore plus fidèlement ses paroles et ses sentimens, qu'à l'âge de quatre-vingt-dix ans, soixante-cinq ans après la mort de son maître, il avait encore tous les faits de l'histoire de son maître assez vivement présens pour les écrire. Rien ne peut égaler l'onction répandue dans ses épîtres. Elles ne respirent qu'amour et charité.

« Il fonda sept églises dans l'Asie, qui furent les modèles de toutes celles de l'Orient. Il étendit ses soins jusque dans la Perse, où les Parthes dominaient alors; et ce fut à eux qu'il écrivit cette merveilleuse épître, qui est la première entre les trois. Il établit enfin si fortement la divinité du Sauveur, qui est le fondement de la religion chrétienne, que quoiqu'il n'ait prêché que dans une partie de l'Orient, et qu'Ephèse ait été sa demeure la plus ordinaire, saint Chrysostôme n'a pas hésité à l'appeler la colonne de toutes les Eglises qui sont dans tout l'univers. *Columna omnium quæ in orbe sunt ecclesiarum.* »

Cérinthe, Ebion, Nicolas, compagnons de saint Etienne au diaconat, corrompant la foi de leur baptême, entreprirent de combattre la divinité de Jésus-Christ et de le faire passer pour une simple créature. Saint Jean fit entendre alors ces belles paroles qui terrassèrent toutes les hérésies naissantes. *In principio erat Verbum, et Verbum erat apud Deum, et Deus erat Verbum.* Paroles si élevées, si pleines de force et de grandeur, que les païens même en

ressentirent l'impression, et que les philosophes platoniciens ne purent, dit saint Augustin, leur refuser leur admiration et leurs louanges! Aussi saint Chrysostôme a remarqué que l'apostolat de saint Jean fut exprès fixé dans l'Asie, où toutes les sectes des philosophes régnaient avec pleine autorité, afin que son évangile triomphât avec plus d'éclat des forces de l'idolâtrie, et que la lumière de la vérité sortît de la même source d'où les ténèbres du mensonge s'étaient répandues de toutes parts.

« On voyait alors, dit l'auteur du *Dictionnaire des hérésies*, des Juifs et des Samaritains qui s'efforcaient d'imiter les miracles des apôtres, et qui prétendaient tantôt être le Messie, tantôt une intelligence à qui Dieu avait remis toute sa puissance; d'autres fois, un génie bienfaisant descendu sur la terre pour procurer aux hommes une immortalité bienheureuse, non après sa mort, mais dans cette vie même: tels étaient Dasithée, Simon, Ménandre.

« Tous furent condamnés par les apôtres, et séparés de l'Eglise comme des corrupteurs de la foi.

« On vit donc alors non seulement différentes sectes qui prenaient le nom de chrétiennes, mais encore de faux évangiles, des lettres et des livres supposés et attribués aux apôtres, aux hommes célèbres de l'antiquité, aux patriarches. »

Toutes ces sectes s'éteignirent bientôt ou tombèrent dans l'oubli.

Saint Pierre, désirant connaître la destinée de saint Jean, avait demandé à Jésus-Christ ce que deviendrait ce disciple. Que vous importe? avait dit Jésus-Christ, si je veux qu'il demeure ainsi jusqu'à ce que je vienne. *Si eum volo manere donec veniam; quid ad te?* Saint Jean vit passer en effet devant lui tous les apôtres condamnés à divers supplices, et il était encore sans couronne à l'âge de près de cent ans.

Saint Pierre et saint Paul avaient péri à Rome, saint André à Patras, saint Jacques le Mineur à Jérusalem, saint Jacques, frère de Jean, le premier parmi les apôtres, était mort, frappé par ordre d'Agrippa avant la première arrestation de Pierre; saint Philippe avait été martyrisé; saint Barthélemi périt dans la ville des Albanes en la grande Arménie; saint Mathieu fut consumé par le feu, saint Thomas percé d'une lance au pied d'une croix dans les Indes. Saint Simon surnommé le Zélé, avait été crucifié comme son maître; saint Jude, tué à coups de flèches; saint Mathias, lapidé par ordre d'Ananus. Barnabé mourut de la même mort. Enfin, saint Jean eut son tour, et Domitien, comme nous l'avons dit, le fit jeter dans l'huile bouillante.

« Evénement prodigieux! Non seulement le martyre, mais la mort fuit devant lui. Plus d'un siècle s'est écoulé depuis qu'il a vu le jour. Douze empereurs ont tenu le trône de Rome, et ont passé sur la terre comme des flots. Rome et Jérusalem ont été réduites en cendres, et ces temples fameux, ouvrages de tant de mains, le Capitole et le temple de Salomon, n'ont pu résister à la loi du temps, ni à la fureur des hommes. Le disciple inébranlable résiste aux hommes et au temps. Son corps et son esprit ont toujours la même force. »

C'est ainsi que s'exprime le panégyriste de saint Jean, que nous avons déjà cité.

Ce fut à Pathmos que saint Jean écrivit son Apocalypse, c'est-à-dire la révélation de Jésus-Christ, fils de Dieu. « Tout, dit Bossuet, répond à un si beau titre. Malgré les profondeurs de ce divin livre, on y ressent, en le lisant, une impression si douce, et tout semble si rempli de la majesté de Dieu; il y paraît des idées si hautes du mystère de Jésus-Christ, une si vive reconnaissance du peuple qu'il a racheté par son sang; de si nobles images de ses victoires et de son règne, avec des chants si merveilleux pour en célébrer les grandeurs, qu'il y a de quoi ravir le ciel et la terre. »

La chute des idoles et la conversion du monde, et enfin la destinée de Rome et de son empire, étaient de trop prochains objets pour être cachés au prophète de la nouvelle alliance. Aussi l'Eglise persécutée fut-elle attentive à ce que ce livre divin lui prédisait de ses souffrances, et saint Denys d'Alexandrie, dans une de ses lettres, dit qu'il regarde l'Apocalypse comme un livre plein de secrets divins, où Dieu avait renfermé une intelligence admirable, mais très cachée, de ce qui arrivait tous les jours en particulier. Un événement paraît marqué dans l'Apocalypse avec une entière évidence, cet événement c'est la chute de Rome et le démembrement de l'empire sous Alaric. C'est la ville aux sept montagnes et la grande ville qui commande à tous les rois de la terre. Saint Irenée avec les disciples des apôtres déclare que *saint Jean a marqué manifestement le démembrement de l'empire qui est aujourd'hui, lorsqu'il a dit que dix rois ravageront Babylone.* Paul Orose, disciple de saint Augustin, a fait le parallèle de Rome et de Babylone, et il a fait observer qu'après 1160 ans de domination et de gloire, elles avaient été toutes deux pillées dans des circonstances presque semblables. Nous lisons dans l'histoire Lauriaque, que sainte Mélanie quitta Rome, et persuada à plusieurs sénateurs de la quitter, par un secret pressentiment de sa ruine prochaine, et qu'après qu'ils s'en furent retirés, la tem-

pête causée par les barbares, et prédite par les prophètes, tomba sur cette grande ville.

Ainsi, pendant que Domitien persécutait les Chrétiens, saint Jean prophétisait la ruine de Rome, comme saint Paul et saint Pierre avaient prophétisé celle de Jérusalem. Placé entre le premier et le second siècle, il était chargé de faire entrevoir aux Chrétiens toutes les destinées de l'Eglise catholique. La persécution continuait toujours. Domitien mit à mort son cousin-germain, Flavius Clément, dont il avait adopté les fils, à qui il avait donné les noms de Domitien et de Vespasien. Domitille, femme de Flavius, fut exilée dans une île. Une nièce du consul Clément subit le même sort, et l'on voyait encore la cellule où elle logeait dans l'île Portia, trois cents ans après. L'empereur voulut voir les petits-fils de saint Jude, proche parent de Jésus-Christ. Il leur demanda ce que c'était que ce royaume de Jésus-Christ qui l'inquiétait; ils répondirent que ce royaume n'était pas de ce monde, que Jésus-Christ paraîtrait à la fin des temps et qu'il viendrait juger les vivans et les morts. Domitien les renvoya et fit cesser la persécution, du moins en Judée; mais un peu après il fut assassiné par un intendant de Domitille, qui voulut venger la mort du consul Clément. Cet intendant avait caché une épée dans une canne creuse, il présenta à l'empereur un mémoire où il lui révélait une conjuration, et il le tua pendant qu'il lisait.

Néron avait été loué par Lucain qui, dans sa Pharsale, l'avait placé au rang des dieux, et Quintilien, le grave auteur des Institutions oratoires, donne le titre de censeur très saint et de divinité favorable, à Domitien, sous qui le nom même de la vertu fut proscrit, et qui empoisonna peut-être Titus son frère. Stace et Martial prodiguent les mêmes éloges à ce prince, et Stace le place dans le ciel. L'esprit de vertige semblait répandu alors sur les plus grands esprits du paganisme, Plutarque, Tacite, Quintilien.

Nerva qui arriva à l'empire, rappela les exilés et adoucit le sort des Chrétiens. Saint Jean revint à Ephèse, et de là il gouverna toutes les Eglises d'Asie. Il resta dans cette ville jusqu'au règne de Trajan, et c'est là qu'il mourut, à la fin du premier siècle, en l'an 100, la même année que saint Clément, pape, qui avait succédé à saint Clet ou Anaclet, lequel avait remplacé saint Lin, chargé par saint Pierre et saint Paul de gouverner l'Eglise romaine.

La grande réputation de saint Clément lui a fait attribuer tous les écrits que l'on estimait les plus anciens, comme les canons des apôtres et les constitutions apostoliques; mais nous renvoyons à la notice qui précède son épître aux Corinthiens, tout ce que nous avons à dire sur cet illustre martyr, successeur de saint Pierre.

Il nous reste à parler de la sainte Vierge, cet exemple admirable d'humilité, de constance et de sainteté; jamais elle ne parut dans les assemblées des Chrétiens : elle fut le modèle des femmes comme son fils avait été le modèle de tous les hommes, et la réparatrice de la faute d'Eve, comme Notre Seigneur fut le réparateur de la faute d'Adam.

Lorsque Jésus-Christ fut monté au ciel, sa mère resta à Jérusalem, persévérant dans la prière avec les disciples, jusqu'à ce qu'elle eût reçu le Saint-Esprit, en même temps qu'eux. Saint Jean l'évangéliste, auquel le Sauveur l'avait recommandée sur la croix, se chargea du soin de pourvoir à sa subsistance.

Les Pères du concile général tenu à Ephèse en 403, déclarèrent que cette ville tire son principal lustre de saint Jean l'évangéliste, et de la sainte Vierge. « Là, disent-ils, Jean le « théologien, et la vierge Marie, mère de Dieu, « étaient honorés dans des églises pour les- « quelles on a une vénération spéciale. » Quelques savans conjecturent de ce passage, que la sainte Vierge mourut à Ephèse; d'autres, au contraire, pensent que ce fut à Jérusalem, où des auteurs modernes disent que l'on voyait anciennement son tombeau creusé dans un roc à Gethsémani. Mais tous conviennent qu'elle parvint à un âge avancé, après avoir donné les plus grands exemples de toutes les vertus.

C'est une pieuse tradition que la sainte Vierge ressuscita immédiatement après sa mort, et que, par un privilége spécial, son corps, réuni à son âme, fut reçu dans le ciel. André de Crète et saint Grégoire de Tours, sont témoins que cette tradition était suivie en Orient au septième, et en Occident au sixième siècle. C'est aujourd'hui l'opinion générale de l'Eglise, qui célèbre cet événement par une grande fête, la fête de l'Assomption.

Thucydide a dit que la femme la plus vertueuse était celle dont on parlait le moins. Ce jugement de la part d'un citoyen d'Athènes, cette ville où les courtisanes décidaient de la guerre et de la paix, et où elles avaient des statues d'or entre les statues des rois, et des tombeaux plus magnifiques que Miltiade ou Périclès, prouve que les idées justes n'ont jamais été bannies de la terre. Valère Maxime, qui vécut sous Tibère, a loué en plusieurs endroits les dames romaines; mais quels sont les objets de son admiration! Porcie, fille de Caton, et femme de Brutus, qui conspira comme eux, et comme eux se donna la mort; Julia,

femme de Pompée, qui mourut de frayeur d'avoir vu une robe de son mari teinte de sang; la jeune romaine qui, dans la prison, nourrit sa mère de son lait; la fille d'Hortensius, qui plaida devant le barreau de Rome; Pauline, femme de Sénèque, qui s'ouvrit les veines avec lui; Arria qui, voyant son mari hésiter à mourir, se perça le sein et lui remit le poignard. La tribune romaine venait de retentir des éloges de Junie, sœur de Brutus, et femme de Cassius, républicaine ardente et passionnée; de Livie, femme d'Auguste, ambitieuse et intrigante, et d'Octavie, femme d'Antoine, rivale de Cléopâtre, intéressante par sa beauté et ses malheurs. Voilà ce qu'étaient les femmes au moment où la nouvelle Eve parut sur la terre. On ne voit dans ce tableau des mœurs des femmes païennes, ni la grâce, ni la douceur, ni l'humilité, ni le calme, ni la résignation, ni la pudeur, ni le dévoûment secret à tous les devoirs, ni la satisfaction intérieure, ni la modestie. Cet ensemble de vertus qui formait les attributs de Marie, est devenu maintenant le modèle de toutes les femmes chrétiennes.

Le plus bel éloge de Marie est dans ces mots du premier évangéliste, de saint Matthieu : *Marie de qui est né Jésus, qui est appelé le Christ.* Sa vie a été un long sacrifice qui n'a fini que par sa mort. C'est ainsi que la fille de David, la descendante des rois, des prêtres de Juda et des grands capitaines qui avaient préservé Israël, devenue l'épouse d'un charpentier, a mérité d'être appelée bienheureuse par toutes les générations, et d'être le germe de toute bénédiction et de toute grâce; car la mort est entrée dans le monde par Ève et la vie par Marie; en sorte que Marie est la mère des vivans comme Ève la mère des morts. Considérez Marie, dit saint Ambroise, il n'y a rien dans sa conduite qui ne nous instruise. Après Jésus-Christ, l'exemple de Marie est le plus excellent que les Chrétiens puissent se proposer pour la conduite de leur vie.

Arrêtons-nous ici pour jeter un dernier coup d'œil sur ce siècle.

D'un côté nous voyons le mélange des vices les plus odieux : la férocité froide et sombre dans Tibère, la férocité ardente dans Caligula, la férocité imbécille dans Claude, la férocité sans frein comme sans honte dans Néron, la férocité hypocrite et timide dans Domitien, les crimes de la domination et ceux de l'esclavage, la fierté qui sert d'un côté pour commander, de l'autre, la corruption tranquille et lente et la corruption impétueuse et hardie; le caractère et l'esprit des révolutions, les vues opposées des chefs, l'instinct féroce et vide du soldat romain, l'instinct tumultueux et faible de la multitude, et dans Rome la stupidité d'un grand peuple à qui le vaincu, le vainqueur sont également indifférens, et qui, sans choix, sans regret, sans désir, assis aux spectacles, attend froidement qu'on lui annonce son maître, prêt à battre des mains au hasard à celui qui viendra, et qu'il aurait foulé aux pieds si un autre eût vaincu. Ce résumé de l'histoire de Tacite, consul sous Nerva, présenté par Thomas, montre mieux que toutes les réflexions de quel abîme de corruption et de misère le Christianisme a tiré l'univers païen!

D'un autre côté nous voyons le caractère auguste de Jésus-Christ, la sagesse de ses leçons, la sublimité de sa doctrine, la sainteté de sa morale, l'héroïsme de ses vertus, l'éclat de ses miracles, la prédication des apôtres, leurs qualités personnelles, la certitude de leur témoignage, la continuité de leurs succès, la mort qu'ils ont subie pour confirmer la vérité des faits qu'ils annonçaient, les dogmes sublimes du Christianisme, sa morale sainte, son culte majestueux et pur, sa morale sévère; et tout cet ensemble était nécessaire pour la régénération d'un monde qui succombait sous le poids de ses vices et de ses erreurs.

Nos lecteurs ont maintenant sous leurs yeux le tableau entier de ce siècle qui a tout créé, tout fondé, tout régénéré, et qu'on peut appeler à juste titre le premier anneau des siècles de vérité. Là se trouvent assemblées plus de preuves que n'en a jamais exigé aucun événement historique : preuves par les hommes, par les témoins, par les écrits, par les faits. Là vivent, parlent, agissent, écrivent ceux qui ont vu la vie, la mort et la résurrection du Fils de Dieu, qui ont entendu sa parole, et qui ont été transformés en hommes nouveaux pour aller annoncer sa doctrine à tout l'univers.

Ce siècle est donc le principe et la source de la foi chrétienne. Ce point de départ du Christianisme une fois bien établi, tout devient clair et facile, tout est aplani dans la carrière que nous avons à parcourir. L'autorité, l'infaillibilité de l'Eglise, son éternité, son unité, sa mission apostolique commencée par saint Pierre, son invariabilité, sa spiritualité découlent d'un ensemble de faits et d'idées dont les prémisses sont établies avec la plus grande authenticité.

Dans ce témoignage irrécusable du premier siècle de l'ère chrétienne, rien ne se prouve par induction, tout est écrit par des témoins dispersés à de grandes distances, et qui, sans s'être communiqués, rapportent les mêmes faits. Les quatre évangélistes et tous les apôtres sont dans une concordance parfaite. Puis viennent les disciples des disciples, témoignages secon-

daires, mais directs; témoins des témoins qui déposent afin que la vérité ait une force et un éclat irrésistibles.

C'est ainsi que Dieu a voulu agir par rapport à la nature libre et intelligente de l'homme. Il pouvait contraindre par sa puissance, il a voulu éclairer par sa sagesse et conduire par son amour, par son Verbe et par son Esprit. C'est ainsi que s'accomplit pour l'esprit et le cœur, pour l'entendement et la logique, cette belle parole de saint Paul : *Que votre obéissance soit raisonnable. Obsequium tuum sit rationabile* [1].

L'Abbé DE GENOUDE.

HISTOIRE DES LETTRES

AVANT LE CHRISTIANISME,

Cours de Littérature, par Amédée Duquesnel [2].

Les esprits les plus disposés à croire aux destinées glorieuses de l'humanité en ce bas monde sont en général convaincus que le seul espoir du salut des peuples est dans les races nouvelles, et par conséquent le seul moyen de régénération durable, dans l'éducation de l'enfance. De là sans doute tant d'essais pour améliorer les diverses parties de l'enseignement; tant de louables efforts entre lesquels il faut apprécier surtout ceux qui tendent à redonner à l'éducation une impulsion vraiment religieuse. N'est-il pas en effet manifeste que la jeunesse a été et est malheureusement encore, sauf de rares exceptions, élevée et instruite d'après des systèmes directement opposés à une civilisation chrétienne? Ne dirait-on pas une conspiration ourdie par les maîtres contre leurs disciples, pour les tenir, huit à dix ans, en contemplation permanente devant les siècles idolâtres? Leur histoire, leur philosophie, leur poésie, leurs législations sont si longuement développées, si exclusivement préconisées, que de jeunes chrétiens quittant l'école, paraissent en droit de considérer le paganisme comme la plus belle période de l'histoire du genre humain, sans se douter à peine qu'il y ait aussi quelques beautés et quelques vertus sous l'empire de la vraie religion. — Pour ne parler que des études littéraires dont nous avons à nous occuper plus spécialement, peut-on disconvenir qu'elles n'aient été, depuis plusieurs siècles, dirigées dans un sens païen? Le Cours dit d'*Humanités*, n'est-il point, sous plusieurs rapports, un cours de *Polythéisme?* .... Rome et la Grèce. Hors de là plus rien; la littérature moderne elle-même, née vers la fin du seizième siècle, selon les registres académiques, ne comptant et ne pouvant guère compter que comme pâle imitation de l'antiquité païenne.

Nous sommes loin de prétendre restreindre l'admiration due aux chefs-d'œuvre des langues grecque et latine. Ce que nous blâmons seulement, c'est qu'on n'admirât qu'eux, et qu'exalté par un aveugle enthousiasme, on admirât en eux, à l'égal de leurs plus sublimes beautés, des embellissemens locaux et transitoires, des procédés purement conventionnels, souvent même de véritables défectuosités. C'est ainsi qu'on vint jusqu'à se persuader qu'une condition essentielle de la poésie était l'emploi des formes mythologiques; que l'Epopée, par exemple, c'est-à-dire, ce que nous pouvons concevoir de plus grand dans le domaine poétique, était irréalisable sans l'intervention des divinités fabuleuses; que si l'on n'en repeuplait le monde, au moins par hypothèse, le spectacle de la nature *n'offre rien que de plat* [1].

Ces principes étant clairement établis par un homme justement qualifié du nom de législateur du *Parnasse*, il ne faut point s'étonner qu'il y ait eu scission définitive entre le christianisme et la poésie. Ces deux sublimes choses, qui nous semblent si bien convenir entre elles, devaient s'exclure réciproquement; la poésie ne pouvant pas plus de-

[1] Ce morceau appartient à la collection des Pères publiée sous la direction de M. de Genoude, et dont le premier volume paraîtra à la fin d'octobre.

[2] 2 vol. in-8°, chez Eugène Renduel, rue des Grands-Augustins, 22. Prix, 15 fr.

[1] Des roses et des lis le plus superbe éclat
Sans la fable en nos vers n'offre rien que de plat...
Qu'ont la terre et la mer, si l'on n'ose décrire
Ce qu'il faut de tritons à pousser un navire?...
CORNEILLE.

venir chrétienne que le christianisme ne pouvait prétendre à être considéré comme source du beau idéal.

Car Boileau l'avait prononcé :

De la foi des chrétiens les mystères terribles
D'ornemens *égayés* ne sont pas susceptibles.
L'Évangile à l'esprit n'offre de tous côtés
Que pénitence à faire et tourmens mérités.

De ces quatre lignes il suit, qu'à une époque très renommée par les lettres et aussi par l'éclat de la religion, un littérateur d'*une raison* passée en proverbe, et chrétien enfin quoique Janséniste, n'avait vu dans la loi évangélique qu'un *Code de délits et de peines*, et dans la poésie, non une occupation sérieuse, mais un passe-temps destiné à *plaire* et à *égayer*. Il était au reste difficile d'y voir autre chose, lorsque les mots de poésie et de fable étaient indifféremment pris l'un pour l'autre. — Il fallut donc, sous peine de n'avoir plus de poètes, s'occuper avec soin de la liturgie idolâtrique. Les générations des Dieux, leurs rites devinrent l'objet d'une longue étude, étude toute superficielle qui n'allait point au delà d'une sèche nomenclature et de quelques détails fort scandaleux pour la plupart. Des hommes infiniment respectables d'ailleurs, mirent leur temps à composer sur la théogonie grecque de petits formulaires faits tout exprès, ce semble, pour des colléges de flamines ou de corybantes. Combien de colléges chrétiens où l'*Appendix de Diis* fut mieux appris que la Bible et peut-être même que le catéchisme!

Outre les funestes effets d'une semblable méthode dans l'ordre moral, elle avait encore deux graves défauts : comme en retard de dix-huit siècles sur la marche de l'esprit humain et comme très incomplète. Car enfin les époques de Périclès et d'Auguste, même avec l'adjonction de celle de Louis XIV, toutes grandes et belles qu'elles soient, ne composent néanmoins que trois siècles de la vie du genre humain ; ce sont trois magnifiques provinces, mais trois provinces seulement d'un empire immense.

Toutefois ces considérations pourraient nous mener trop loin. Qu'il suffise de remarquer que l'application de l'idée catholique à l'enseignement détruit radicalement les vices que nous venons de signaler; puisque l'un de ses effets naturels est d'agrandir, de compléter, d'universaliser, selon sa signification propre, les divers ordres d'idées dans lesquels elle est introduite, et que d'autre part, loin de s'opposer au mouvement progressif des intelligences, elle tend au contraire à accroître leurs forces isolées, en les unissant et les régularisant.

Aussi, telle est notre conviction : point de milieu pour l'art littéraire, ou il ira se perdre dans la barbarie, ou il deviendra chrétien. Cette assertion, fondée en raison, reçoit des faits contemporains une preuve frappante. Voyez ce qui se passe. Le monde des lettres est divisé en deux camps. Le premier s'est flétri lui-même du nom de *genre facile*, il marche rapidement à la destruction de tout art véritable, il est à cette heure beaucoup moins un art qu'une spéculation d'argent ; le second, qui comprend les auteurs graves, se subdivise encore : une part tout-à-fait chrétienne ; l'autre d'abord constituée en état d'hostilité flagrante contre le christianisme, mais modérant chaque jour son opposition, et se rapprochant même, quoiqu'à divers degrés, de ses doctrines : ainsi qu'on peut le remarquer dans tout une classe d'écrivains distingués, depuis M. Buchez jusqu'à M. Lherminier, si toutefois les œuvres de ce dernier peuvent passer pour des productions sérieuses.

La restauration de la littérature par le christianisme est sans doute loin d'être accomplie : nous savons tout ce qu'il faudra de temps, de recherches, de tentatives persévérantes, de tâtonnemens avant de réaliser une telle entreprise. Mais en attendant les résultats futurs dont la grandeur est déjà prévue, il y a un travail préparatoire qui peut et doit déjà être fait dans l'état actuel de la science, afin de servir d'introduction à des études plus approfondies. Ce travail nous apparaît comme un inventaire général des richesses possédées à ce moment, comme un tableau synoptique des productions littéraires les plus importantes de tous les temps et de tous les lieux, dans lequel on s'attacherait surtout à mettre en relief les grands traits caractéristiques de chaque époque, le génie des

peuples, les influences morales et physiques, en un mot toutes les circonstances propres à jeter du jour sur l'origine et la filiation des diverses littératures, à rendre raison soit de la pensée primitive, soit de la forme adoptée. On peut discuter sur les élémens et sur le détail d'une pareille composition, mais l'essentiel serait, outre l'impartialité, la bonne foi, le regard droit et perçant de l'écrivain, qu'il se plaçât assez haut pour embrasser à la fois et voir se se toucher sur tous les points d'une vaste circonférence l'horizon de la terre et l'horizon du ciel. C'est assez désigner le point de vue le plus élevé et le plus étendu qui puisse être ici-bas, le point de vue *catholique*. On pourra juger dans peu, jusqu'à quel point ces conditions auront été remplies par celui des rédacteurs de l'*Université* qui s'est chargé du *Cours sur l'histoire générale de la Littérature*. Un autre jeune écrivain que nous nous honorons de compter au nombre de nos amis religieux et littéraires, M. Amédée Duquesnel, nom bien retenu des lecteurs de l'ancienne *Revue Européenne*, a publié, il y a plusieurs mois, une *Histoire des Lettres avant le christianisme* dont nous avons trop tardé à parler. Il est temps de réparer cet oubli.

La littérature étant considérée comme l'ensemble des monumens de la pensée écrite, la division de son histoire s'offre naturellement. 1° Antiquité.—Siècles antérieurs au christianisme, lesquels renferment d'abord l'Orient, où nos livres sacrés tiennent à tous égards la première et incomparablement la plus grande place ; puis la Grèce et Rome. 2° Littérature chrétienne qui s'étend jusqu'à l'époque dite de la renaissance. 3° Littérature moderne, inférieure aux deux premières autant par sa durée que par les proportions et l'importance de ses œuvres, mais digne d'une attention toute spéciale. — Telle est la division adoptée par M. Duquesnel et c'est la première partie de cette immense revue qu'il donne aujourd'hui, bien résolu à remplir sa tâche jusqu'au bout. Laissons-le s'expliquer lui-même sur l'inspiration première et sur le dessein de son ouvrage :

« La pensée dominante de ce livre est de contribuer à l'éducation religieuse de la génération nouvelle, de suivre dans les livres la trace de Dieu depuis Moïse jusqu'à nos jours, de ramener la poésie et les arts à leur véritable destination, au sacerdoce dont l'erreur les a dépouillés. Étudiant en toute liberté les nombreux monumens de la pensée humaine, nous la verrons s'affaiblir et se corrompre dès qu'elle s'éloigne de Dieu, se relever grande et forte dès qu'elle s'en rapproche. Enfin nous chercherons à substituer au triste enseignement littéraire de nos jours, un enseignement grave et religieux qui forme plus encore le cœur que l'esprit.

« Nous n'avons marché qu'en tremblant à travers cette première partie consacrée aux livres saints. Lorsqu'on mesure avec foi ces colosses sacrés, on est saisi de je ne sais quelle crainte inconnue; on tombe le front dans la poussière en reconnaissant cette sublime voix de Dieu qui nous pénètre et nous effraie, et l'on n'oserait en parler si l'on ne rencontrait des appuis tels que les Augustin et les Bossuet.

« Nous allons donc errer d'abord sur ces montagnes de Syrie, toutes sillonnées de foudres, empreintes encore des pas de Dieu et baignées de son sang. Nous allons écouter cette haute parole qui épouvantait les peuples, ces chants divins qui les consolaient, ces prophéties qui annonçaient un Sauveur au monde — Moïse — David — Isaïe. Nous allons puiser à cette grande source d'inspirations qui ne sera jamais tarie. Avec la loi divine la Bible a révélé aux hommes la poésie tout entière. Nous suivrons la marche de cette poésie à travers les siècles, et nous la verrons féconder le génie depuis Moïse jusqu'à nos jours.

« La science moderne commence à pénétrer les mystères du vieux monde oriental. Elle nous a montré de magnifiques inspirations dans les écrivains de l'Inde et de la Chine ; mais il est évident que le temps de leur histoire littéraire n'est pas venu. Ne voulant pas marcher dans les ténèbres, nous avons été forcés de remettre cette partie de nos recherches à des jours éloignés peut-être.

« Homère sera le phare qui éclairera toute la seconde partie de ce travail ;

Homère le poète de la nature et de l'homme primitif, Homère, cette figure unique, qui, ainsi que l'a exprimé le captif de Sainte-Hélène, est à elle seule toute son époque. — Poésie, mythologie, géographie, histoire, morale, tout enfin. Cette seconde partie comprendra depuis l'Iliade jusqu'à l'Évangile. La pensée d'Homère vivifiera seule toute cette brillante famille grecque : Eschyle, plus lyrique que Pindare, religieux comme un prophète ; Sophocle, grand et noble, qui prie les Dieux le front sur le pavé des temples; Euripide le poète de la douleur, celui qui a exprimé toutes les douleurs du cœur humain ; Aristophane, le poète populaire, dont la comédie jouait à Athènes le rôle de la chanson en France. Nous examinerons l'histoire et la philosophie dans leurs rapports avec l'art ; cette philosophie grecque si magnifiquement représentée par Aristote, l'esprit encyclopédique de ce peuple, et par Platon le grand spiritualiste qui a pressenti les divins mystères du christianisme. Puis la Grèce mourra, et nous verrons sa poésie féconder le génie romain, qui ne serait qu'un reflet de l'Hellénie sans cette immense figure de Rome qui domine toutes ses œuvres. Virgile nous apparaîtra avec sa tristesse douce et rêveuse, comme le poète élégiaque du polythéisme, dont Homère a été le poète épique. L'Énéide est un chant de regrets et d'adieu à ce culte brillant du sensualisme qui tomba devant la Croix. Nous étudierons surtout ce qu'il y a de plus romain à Rome, Horace et Tacite, ce roi de l'histoire.

« Ici s'arrêtent les deux volumes que nous publions aujourd'hui. Qu'il nous soit permis de jeter un regard sur les travaux que nous préparons pour l'avenir. »

Nous sommes fâchés de ne pouvoir suivre l'auteur dans l'exposition des deux dernières parties de l'Histoire des Lettres, brillant sommaire des deux futurs ouvrages que nous promet M. Duquesnel. Pour en venir à sa publication actuelle, nous le louerons d'abord d'avoir consacré à une suite de considérations générales sur l'histoire et sur l'art quelques chapitres préliminaires qui reproduisent les idées les plus avancées de la critique moderne. Il est bon que ces idées soient répandues, examinées par beaucoup d'esprits, afin qu'on puisse les apprécier à leur juste valeur. Inutile d'ajouter que M. Duquesnel a constamment repoussé ce qu'il y a dans plusieurs de ces théories de choquant par l'exagération de la pensée ou par l'ambitieuse obscurité de l'expression, et surtout ce que certaines d'entre elles renferment d'immoral. C'est ainsi qu'il a vivement combattu un système d'après lequel l'art serait à lui-même sa raison et son but, système qui, en confondant la fin avec le moyen, ou plutôt en supprimant l'idée de finalité dans tout un domaine de l'intelligence, viole les lois les plus générales de la science, non moins que les plus saints devoirs de la dignité humaine. M. Duquesnel a hautement protesté contre cette doctrine avilissante dans un chapitre sur la *Mission religieuse de la poésie* dont nous nous plaisons à rapporter la conclusion.

« La poésie est un sacerdoce, le poète est un prêtre. Il est l'interprète de Dieu et de la loi morale. S'il est infidèle à cette mission, qu'il soit maudit comme ayant abusé d'une chose sainte, comme s'étant servi pour empoisonner, du génie que Dieu lui avait donné pour guérir. Mais s'il a fait germer dans vos cœurs l'amour de Dieu et de l'humanité, si ses vers prient et pleurent sur les maux de ses frères, s'ils ont adouci quelquefois l'amertume de l'exil en élevant vers le ciel les regards de l'homme abattu et désespéré, oh! alors, honorez-le comme un des bienfaiteurs du genre humain. »

Après avoir jeté un coup d'œil sur l'Orient, son histoire et quelque fragmens de ses œuvres gigantesques, l'auteur aborde nos saintes Écritures.—C'est avec joie que nous avons vu la Bible tenir enfin une place convenable entre les magnificences de la pensée et du langage, surtout dans un livre destiné à la jeunesse. M. Duquesnel lui a consacré un volume presque entier (la moitié de son ouvrage) ; et loin de trouver cette part trop large, nous avouons franchement qu'il faut se souvenir qu'on lit un traité élémentaire, pour ne point se plaindre plutôt de ce qui manque, de ce qui n'est qu'indiqué, de tout ce que l'auteur a

certainement effacé de peur d'outrepasser les bornes. Comment en effet traiter en quelques pages, de ce livre dont l'étude et l'admiration ont absorbé, pendant toute leur vie, des génies de la force d'Origène, de saint Jérôme et de tant d'autres? comment effleurer dignement cette littérature céleste de laquelle sont nés les Pères, Dante, Michel-Ange, Milton, Bossuet, et qui brille toujours aussi jeune et aussi féconde que le jour où elle sortit de la bouche de Dieu? M. Duquesnel réduit à tracer une rapide analyse des livres saints, a dû se borner à marquer leur ordonnance générale, le genre de beauté spécial qui distingue chacun d'eux, et il l'a fait avec un vif sentiment du beau, une vraie chaleur d'âme et surtout avec le respectueux amour d'un chrétien plein de foi.

Nous lui adresserons pourtant une observation peu d'accord ce semble avec quelques unes de nos phrases précédentes. Parmi tant d'adorables pages trop pressées, feuilletées trop vite, il en est un petit nombre sur lesquelles nous trouvons que l'auteur s'est un peu trop arrêté. Nous voulons parler du livre le plus mystérieux de l'Ancien Testament, du *Cantique des Cantiques*. Cet hymne échappe, selon nous, à tout développement purement esthétique, c'est une extase, une ivresse faite pour le cœur et non un travail de l'esprit. Ceci a besoin de quelque explication. Nous n'entendons point qu'il y ait des parties de l'Ecriture Sainte où l'on puisse découvrir le travail de l'esprit humain; ce serait un blasphème; nous regarderions même comme signe d'une intelligence étroite et fausse d'admirer la forme extérieure, indépendamment du sens divin, de diviser en deux les beautés bibliques, et de tenir seulement compte, sous prétexte d'*art*, de celles de l'ordre inférieur. Mais on peut dire, parlant du plus grand nombre des livres inspirés, des psaumes même et des prophètes, qu'il y a dans l'exposition un plan, une suite, dans l'expression un choix, susceptibles d'analyse et de développement. Voilà ce qui est éminemment du ressort d'un *Cours de Littérature*. Or nous ne savons apercevoir rien de semblable dans le *Cantique des Cantiques*, nous n'y voyons qu'une chose, l'amour, l'amour dans le délire du ciel.

L'Écriture offre d'ailleurs assez d'autres nourritures exquises pour que nous laissions cette liqueur ardente à de plus fortes poitrines; à un saint François d'Assise, à une sainte Thérèse, à un saint Jean-de-la-Croix, à un saint Bernard. Lorsque saint Bernard entreprit de paraphraser ce chant mystique à ses disciples, il crut devoir leur rendre raison et se justifier d'un semblable dessein. — « Il vous faut dire, mes frères, d'autres choses qu'aux gens du siècle..... à eux, il faut du lait et non de la viande, selon la parole de l'Apôtre..... à vous des mets plus substantiels..... préparez-vous donc, vous qui depuis si long-temps vous occupez à l'étude toute céleste de la vérité et méditez jour et nuit la loi de Dieu, préparez-vous à être nourris, non de lait mais de pain. Il y a dans Salomon un pain très blanc et très délicieux, le *Cantique des Cantiques;* ainsi nommé à cause de son excellence, comme celui en l'honneur de qui il a été fait est nommé le *Roi des Rois* et le *Dominateur des Dominateurs*... Il y a un cantique qui surpasse tous ceux dont nous avons parlé et quelque autre que se puisse être...... c'est la seule onction de la grâce, et la seule expérience qui l'enseigne....... Ce n'est pas un bruit qui sort de la bouche, mais une allégresse qui naît du cœur; un son des lèvres, mais un mouvement de joie; un concert de voix, mais de volontés. On ne l'entend point au dehors. Celle-là seule qui le chante l'entend, avec celui en l'honneur de qui elle le chante, c'est-à-dire, l'époux et l'épouse. Car c'est un chant nuptial qui exprime de chastes et doux embrassemens d'esprits, une union parfaite de volontés, une liaison très étroite d'affections et d'inclinations. Au reste, il n'appartient pas de le chanter ou de l'entendre à une âme qui est encore dans l'enfance de la vertu et nouvellement sortie du siècle, mais à celle qui est avancée et déjà savante, etc. [1]. » Après avoir ainsi préparé son pieux auditoire, le saint laissa aller son âme et répandit les discours dont elle était

[1] S. Bern. 1er serm. sur le Cant. des cant.

pleine. Des paroles tendres, harmonieuses, brûlantes, coulèrent avec ses larmes, comme d'une source intarissable; et quand il eut prononcé quatre-vingt-six sermons sur le Cantique des Cantiques, il se trouva n'avoir expliqué que les deux premiers chapitres. — Pour nous, baissons les yeux devant ce joyau trop éblouissant. Craignons de soulever *les tentes de Salomon* desquelles le même saint Bernard disait: « Je ne sais ce que je sens de sublime et de sacré enveloppé dans ces tentes, et je n'oserais y toucher sans le bon plaisir de celui qui y a caché et scellé ses mystères: car j'ai lu que *celui qui veut sonder la majesté de Dieu sera opprimé par sa gloire.* »

Mieux valait, dirons-nous à M. Duquesnel, donner plus de place aux autres livres sapientiaux, aux *Proverbes*, par exemple. Les *Proverbes*, dont le titre semblerait exclure les grandes peintures et les mouvemens passionnés, renferment d'inestimables trésors en ce genre. On peut citer les éloges de la sagesse et de la science, le tableau de l'oisiveté, l'invective contre l'ivrognerie, les fragmens sur la femme forte et sur la femme impudique, tout le chapitre XXX où l'auteur inspiré semble s'être complu à saisir à la fois les diverses facultés de l'âme, par l'énergie de l'expression, par une profusion d'admirables, de sublimes images autant que par la profondeur du sens. Ce livre devrait être journellement entre les mains de la jeunesse. Rien ne serait plus propre à lui inspirer et à faire passer jusque dans son langage cette douce et mâle vertu, cette humble fermeté qui nous apparaît comme la qualité la plus nécessaire aux générations nouvelles. Un autre grand avantage, c'est que les jeunes gens y trouveraient de puissans préservatifs contre les dangers les plus à craindre à l'âge des séductions. Disons ici toute notre pensée; cela ne saurait être un tort, quand on la soumet sans réserve aux hommes d'expérience et de capacité, seuls juges compétens en cette matière.

Les instituteurs même religieux ont quelquefois à se reprocher de ne point préparer convenablement leurs disciples aux épreuves qui les attendent au dehors. Le zèle dont ils sont pleins pour la plupart, pourrait peut-être suivre une meilleure direction; ce n'est point le dévouement qui manque, mais le régime qui est défectueux. S'ils parlent du monde et des passions, ils le font en général en termes vagues et effrayans, avec une exagération plutôt nuisible que profitable. Le jeune homme lancé dans l'arène regarde autour de lui, il cherche les monstres que vous lui avez signalés et voit que tout rit à ses côtés. Au lieu de précipices ouverts, il n'aperçoit qu'une pente douce à laquelle il s'abandonne trop souvent en se moquant de vos prédications. Et ce n'est qu'au fond de l'abîme qu'il trouve les serpens, les fosses étroites, l'absynthe, les doubles glaives. Et il dit: *On m'a entraîné et je ne l'ai point connu; on m'a percé et je ne l'ai point senti.* Mettez sous ses yeux avec le discernement convenable quelques uns des chapitres des *Proverbes* où le vice est représenté accompagné de toutes ses séductions et suivi de tout son châtiment, où la nature humaine semble palpiter et saigner sous le glaive du Seigneur, et ces peintures une fois imprimées dans les âmes, s'infiltreront si avant que rien ne saurait les effacer. Car la parole divine a, indépendamment de sa vigueur apparente, une vertu qui pénètre *jusqu'à la division de l'âme et de l'esprit, des jointures et des moelles, des pensées et des intentions du cœur.*

L'Ecclésiaste encore est un livre que tout jeune chrétien devrait connaître. Ces douze chapitres, M. Duquesnel l'a très bien remarqué, sont parfaitement appropriés à l'état maladif d'un grand nombres d'esprits, aux vagues désirs, aux découragemens, aux dégoûts de la vie. Nulle part, dans les Écritures, cette plaie secrète n'est plus profondément sondée. C'est un utile spectacle, de voir Salomon, *le plus sage et le plus puissant des hommes*, soumis à la peine de la satiété, poursuivre d'une implacable ironie les jouissances des sens, de l'esprit et du cœur, se troubler en quelque sorte dans ses pensées..... Il est bon de le suivre jusqu'aux bords du matérialisme [1]

[1] Eccles. c. III, v. 19. — *Nihil habet homo jumento ampliùs : cuncta subjacent vanitati.* — 20. *Et omnia pergunt ad unum locum : de terrâ facta sunt et in terram pariter revertun-*

et du scepticisme[1]..... Mais après avoir long-temps broyé l'orgueil humain, voyez comme il redresse l'intelligence éperdue, comme il vous aiguillonne, jeune homme, à combattre jusqu'à la fin, à vivre..... Pourquoi? la raison est simple, — parce que *Dieu vous attend au jugement.* Alors il ne craindra plus de vous montrer en d'incroyables figures, là, sur vos pas, la vieillesse chauve, aveugle, édentée, et bientôt *la poussière revenant à la terre, l'esprit à Dieu*; et sans cesse, à la fin de tout, *Dieu appelant au jugement tout ce qui a été fait, le bien comme le mal.*

L'Ecclésiaste peut être considéré comme une introduction à la philosophie et à la poésie des psaumes. Ce que Salomon a dit en sentences brèves et sévères a été chanté par David en hymnes, en prières, en lamentations, en accens de douleur et de triomphe. — On déplore les ravages d'une certaine littérature contemporaine. Nous croyons que ces ravages trop réels pourraient être diminués, que de grands malheurs et de grands crimes seraient prévenus, si, avant que les imaginations impressionnables de l'adolescence eussent le loisir de s'exalter à la lecture de René ou d'Obermann, aux tableaux de Goëthe et de Byron, on les habituait au commerce de David; si on leur expliquait que tout ce que des têtes ardentes et surtout orgueilleuses prétendent souffrir de maux inconnus, d'angoisses inouïes, n'est que la vieille maladie du genre humain, bien plus rudement soufferte et plus énergiquement décrite par David, il y a trois mille ans; que seulement, d'un côté c'est l'homme tombé et délaissé après sa chute; de l'autre, l'homme tombé aussi, mais relevé et merveilleusement régénéré par la vertu de la Rédemption. — Si on leur disait: « Ces créations étranges, quelque talent qu'elles aient exigé, pèchent contre la première condition du beau, puisqu'elles ne sont pas vraies. Il y a sans doute des beautés de détail qui tiennent aux élémens de vérité et de bonté coexistans au sein de toute œuvre mauvaise et sans lesquelles le mal, immense négation, serait absolument insaisissable. Mais au fond ces images sont fausses, incomplètes; elles ne représentent l'humanité que du côté le plus mauvais. Ce qu'on vous donne pour des types humains sont de pauvres malades, de vrais impotens: celui-là est un fiévreux, celui-ci un rachitique, celui-ci un cataleptique..... Voulez-vous voir l'homme, l'homme dans toute la vérité de sa nature, dans sa force et son infirmité, capable de tout mal par lui-même, de tout bien par la grâce d'en haut? Ouvrez le livre des psaumes, lisez ces lignes, les premières offertes; et, qui que vous soyez, n'êtes-vous pas là tout entier? Votre cœur a-t-il pu être disséqué de la sorte par une autre main que celle qui l'a pétri? Ne vous reconnaissez-vous pas à chaque mot, à ces joies, à ces tristesses, à ces passages involontaires de l'espoir à la crainte, de l'allégresse à l'affliction, de l'abattement au courage?....... et s'il vous faut l'explication de ces éternelles vicissitudes, le roi prophète ne refusera point de vous initier aux secrets desseins de la Providence sur le gouvernement des âmes, de vous montrer Dieu lui-même tantôt *faisant sécher et maigrir les âmes, comme les araignées*[1], tantôt *les remplissant comme d'embonpoint et de fraîcheur*[2].

Nous n'indiquons que ces seuls points entre les mille aspects sous lesquels les psaumes peuvent être présentés. Les directeurs d'institutions chrétiennes trou-

tur. — 21. *Quis novit si spiritus filiorum Adam descendat sursùm, et si spiritus jumentorum descendat deorsùm?*

[1] Eccles. c. VIII, v. 17. — *Et intellexi quod omnium operum Dei nullam possit homo invenire rationem.... et quandò plus laboraverit ad quœrendum, tantò minus inveniat....* — La sagesse renferme un passage où l'auteur sacré semble faire allusion aux systèmes panthéistes qui regardent l'âme humaine comme partie d'une substance unique dans laquelle elle ira se perdre et se dissoudre après la mort: — *Cinis erit corpus nostrum, et spiritus diffundetur tanquam mollis aer.... et sicut nebula dissolvetur.* c. II, v. 3. — Ainsi tous les grands systèmes d'erreur que la philosophie orgueilleuse a pu imaginer, ont été prévus, sondés, foudroyés, bien avant la naissance de cette philosophie.

[1] *Tabescere fuisti sicut araneam animam ejus.*

[2] *Sicut adipe et pinguedine*, etc.

veront dans l'ouvrage de M. Duquesnel d'excellens modèles d'analyse et de traduction. N'est-il pas en effet inexplicable (on ne saurait trop le redire), qu'entre les huit à dix années passées sur les bancs, on ne puisse trouver le temps d'introduire les enfans chrétiens à la connaissance de leurs livres sacrés, de leur en donner au moins quelques notions générales, un avant goût qui leur fasse désirer de les mieux connaître par la suite? Pour cela, il faut évidemment un choix et une prudente réserve, mais serait-il indigne d'un homme habile et expérimenté de faire une répartition des richesses qu'offre la sainte Écriture, de les distribuer dans le plan général des études, selon les âges et les capacités?... Ce serait là, croyons-nous, un moyen de plus de montrer à tous que nous seuls, enfans de l'Église, sommes aussi les fils de l'alliance antique, que nous seuls, en recueillant le fruit des promesses, en avons conservé l'intelligence. Car un des signes les plus merveilleux de ce livre divin est de n'être compris et profondément senti, même sous le rapport du beau, que dans le sein de la véritable Église. Il a été scellé pour les Juifs le jour de leur réprobation. L'hérésie, avec ses innombrables traductions, en a non seulement altéré la signification, mais encore anéanti toute la beauté extérieure: ce ne sont point des traductions, mais plutôt des travestissemens qu'elle colporte à grands frais jusqu'aux bouts du monde. La Vulgate seule, cette langue à part, qu'aucun peuple n'a parlée et que tous entendent, a conservé un reflet éblouissant du langage primitif.

M. Duquesnel voudra bien nous pardonner d'avoir tant insisté sur des choses que nous croyons utiles. Nous sommes loin de nous être acquittés envers lui: il resterait à parler de son second volume consacré aux littératures grecque et romaine. Nous dirons, pour être justes, que l'auteur a porté partout cette hauteur de vues et cette critique grave qui, sans dédaigner la forme, donne plutôt la supériorité à l'inspiration. La littérature grecque, traitée beaucoup trop superficiellement par les critiques français et surtout par Laharpe, a été replacée au rang qui lui appartient comme mère de toute la littérature profane. Les portraits d'Aristophane, de Théocrite, des tragiques chez les Grecs; chez les Latins, ceux de Tacite, de César, de Salluste doivent être signalés comme pleins d'aperçus neufs et vrais.

On se tromperait si on ne voyait dans l'*Histoire des Lettres avant le christianisme*, qu'un livre élémentaire destiné à l'obscure utilité des colléges; il convient surtout aux jeunes gens qui sentent le besoin de compléter ou de corriger l'enseignement classique, de mettre en ordre des notions littéraires trop souvent confuses. Tous ceux qui attendent la restauration de la science par le christianisme liront ce livre avec intérêt et profit. Nous ne pouvons qu'encourager M. Amédée Duquesnel à poursuivre sa vaste entreprise, à achever sa tâche, non pas avec cet empressement qui fait avorter les meilleures conceptions, mais avec cette conscience et cette maturité dont les deux premiers volumes nous sont un gage assuré.

Alexis Combeguille.

LES DERNIERS BRETONS;

PAR E. SOUVESTRE [1].

PREMIER ARTICLE.

Voici une de ces productions, bien rares aujourd'hui, qui se recommandent tout d'abord par l'intérêt du sujet qu'elles traitent. Français et Breton, l'auteur pouvait-il mieux faire que d'offrir à la France le *portrait en pied*, comme il dit, de la terre fidèle où se sont conservées pures les vieilles traditions de l'antique honneur et de l'antique foi, de la terre héroïque dont les enfans surent résister à la tyrannie et à l'impiété toutes puissantes, avec les seules armes que leur mirent en main l'inspiration d'un grand courage, la générosité d'un dévouement

[1] 4 vol. in-8, chez Charpentier, rue de Seine, 31.

chevaleresque et la justice d'une sainte cause? Mais lorsqu'on prétend faire connaître ce peuple fort qui, malgré l'infériorité du nombre, ne put être asservi par les conquérans de l'Europe, et qu'on vit se dresser devant eux comme un géant superbe, leur jetant le sang pour le sang, sans que jamais la mort qui décimait ses fils pût l'atteindre au cœur, lorsqu'on prétend faire connaître ce peuple sublime qui ne combattit pas seulement pour une idée humaine, pour un principe dans le temps, mais pour sa foi dans l'éternité, il ne suffit pas d'avoir vécu chez lui; et, enfant dégénéré, d'avoir étudié ses usages, ses goûts, ses penchans, parcouru ses sillons et ses grèves, fouillé dans ses ruines, les débris épars, souvenirs d'un passé illustre; il ne suffit pas d'*avoir tâché d'écarter ses préoccupations libérales, d'avoir retourné sa cocarde pour s'identifier à ces chaudes imaginations de croyans;* il ne suffit pas *de le juger, non en homme politique, mais en poète,* il faut encore comprendre les sentimens qui firent sa force et sa grandeur; en admettant sur lui l'action et la puissance de la pensée religieuse, il faut pénétrer cette pensée dans ce qu'elle a d'intime et de profond, il faut oser être logique avec elle. Or M. Souvestre n'ose pas, il ne sait pas, il ne comprend pas; aussi ses tableaux, où l'on trouve d'ailleurs des détails heureux, des groupes charmans, manquent-ils d'unité, de vie, de lumière, et surtout de cette majesté dont resplendit la grande figure qu'il a voulu peindre. Ces reproches lui paraîtront sans doute d'une injuste sévérité, c'est par les contradictions dont son œuvre abonde que nous allons essayer de les justifier.

Ne le croirait-on pas chrétien, lorsque à propos de la croix de saint Michel qui s'élève sur la grève, au pays de Tréguier, il nous dit: « J'appris qu'aussi long-temps « que cette croix apparaissait, la fuite « était encore facile et que l'espoir ne « mourait qu'au moment où son sommet « s'était englouti sous les vagues; idée « vraiment chrétienne que d'avoir fait « ainsi du signe de la rédemption le « symbole de la vie, comme pour avertir « le voyageur par une image matérielle « et immuable qu'où la croix a disparu « Dieu est absent, et que l'homme n'a « plus à compter sur lui. » Mais plus bas, et comme pour effacer cet hommage rendu au culte du Christ, M. Souvestre ajoute: « Nous autres apôtres du progrès « que passionne si vivement la religion « de l'avenir, nous devons comprendre « mieux que personne la religion du « passé: nous devons sentir que chez ces « hommes comme chez nous, il y eut « croyance, amour et dévouement. Ils « avaient foi en leurs pères comme nous « avons foi en nos enfans; la différence « entre leurs attachemens et les nôtres « fut dans les objets et non dans les sen- « timens; ils combattaient pour défendre « une tombe, et nous combattons pour « protéger un berceau. »

Les réflexions sur cette déclaration de foi sont sans doute inutiles; mais en attendant cette religion de l'avenir qui n'est pas encore éclose, enregistrons l'aveu du bien produit par cette religion du passé, qui, quoique morte et perdue, est toujours aussi belle et aussi féconde que si la vie et la jeunesse lui étaient restées. Voici comment M. Souvestre s'exprime sur les prêtres bretons: « Leur pouvoir tout moral et qui s'a- « dresse à l'âme, a quelque chose d'in- « time, de consolateur et de passionné; « il est du moins plus doux que l'auto- « rité d'un garde-champêtre, et il vaut « bien l'omnipotence athée d'un maire « ou d'un sous-préfet, ces deux ministres « suprêmes d'une société transformée en « administration publique. Oui, je ne « crains pas de le dire, dans l'état actuel « des choses, la perte de ses croyances « serait pour le paysan breton un mal- « heur sans compensation. D'ici que nos « philosophes et nos politiques aient « préparé au prolétaire un lit plus doux « dans la vie réelle, il est bon que le pau- « vre conserve près de son grabat le prê- « tre qui l'encourage et le console en lui « parlant d'un monde meilleur. »

C'est sans doute en écrivant ces lignes que l'auteur a *tâché d'écarter ses préoccupations libérales.* Malheureusement elles reparaissent bientôt, *naturam expellas furcâ, tamen usque recurret.* Après avoir apprécié d'une manière si juste la douce influence de la pensée religieuse dans les consolations qu'elle

donne, après avoir nombré, dans un autre endroit, les vertus dont elle est la source chez ce peuple hospitalier, après avoir parlé de sa résignation sublime dans les maux de la vie, M. Souvestre, prenant le masque trompeur d'une impartialité sévère, s'amuse à faire frissonner ses lecteurs par des récits tragiques d'actions insensées que peut seul avoir inspirées un fanatisme stupide ou une superstition grossière, et qu'il attribue, lui, à cette même influence proclamée tout à l'heure si salutaire et si consolante.

Ailleurs, cherchant le secret de ce qu'il appelle l'*exaltation fanatique de nos prêtres*, c'est-à-dire de *ce dévouement* qui porte *ces jeunes gens une fois cousus dans la soutane noire à se livrer avec enthousiasme et ferveur à leur nouvelle mission*, et par exemple à *aller de nuit et pendant la tempête porter les sacremens aux mourans à travers les fondrières et les marais débordés*, notre auteur le trouve dans *leur énergie repoussée des affections terrestres*, dans *les cultes et les amours du monde qui leur sont interdits*, et il explique cela en des termes d'une inconvenance telle que nous ne croyons pas pouvoir nous permettre de les rapporter. Selon lui, le prêtre, messager du ciel sur la terre, n'est en Bretagne qu'un faible jeune homme qui puise dans l'impuissance de satisfaire de mesquines passions l'*éloquence du langage* et *le rude dévouement de la vie*. Mais, dirons-nous, à M. Souvestre : une si grande chose peut-elle se produire par de si bas et de si faibles moyens?.. Les eaux pures et fécondes qui donnent à la terre sa parure et sa fertilité, peuvent-elles sortir d'une source empoisonnée et infecte?.... Comment un homme faible et débile trouverait-il dans cette faiblesse de sa nature la puissance d'un sacrifice que chaque jour ramène et qui se soutient chaque jour?.. Non ! ce n'est pas là ce qui fait le prêtre, il ne vient pas de là ce souffle brûlant qui le dévore et le pousse au pied des autels; un amour plus fort a pris possession de son cœur, et le ferme à tous les amours comme à toutes les joies de la terre; d'autres ardeurs le préservent de ces passions mauvaises ou insensées, de ces tristesses vaines ou coupables qui bouleversent vos âmes débiles. Le jeune lévite dont ces ardeurs sont la vie, s'appuie sur l'Église sans ride et sans tache, il *ne veut pas d'autre épouse*: le monde, voilà le *berceau qu'il veut remuer de sa main*; l'homme, voilà l'*enfant* dont il voudrait endormir les douleurs aux chants sacrés de la céleste espérance. C'est parce qu'il a entendu la voix de son Dieu qui l'appelle, *qu'il se livre avec enthousiasme et ferveur à sa nouvelle mission*, c'est parce que les flammes divines de la charité le consument d'amour pour ses frères, *qu'il a revêtu la noire soutane;* son énergie d'homme est contenue et dépassée par son énergie de chrétien, *les cultes et les amours de la terre* sont désormais trop petits pour son cœur.

On peut sans doute, en Bretagne comme partout, rencontrer quelquefois dans le sanctuaire des hommes qui y ont été conduits par une voie détournée; mais ce sont là des exceptions dont il ne fallait pas faire un type. Cette fausse appréciation des inspirations religieuses chez le clergé se reproduit également dans l'expression de leur influence sur les masses, où M. Souvestre les dépeint noyées dans une foule de superstitions absurdes qui le disputent en ridicule aux contes dont on amuse les enfans, et qui sont en Bretagne, je pense, de même valeur. Quant à d'autres plus innocentes, telles que le *saut des neuf feux de saint Jean*, et qui se retrouvent partout, n'existant guère que comme joie et souvenir, elles doivent être sans influence sur le caractère particulier des Bretons. En tout cas, c'est à d'autres causes qu'il faut attribuer les qualités héroïques qui distinguent cette forte race; la superstition peut bien enfanter la cruauté et la peur, elle n'a jamais produit le courage du dévouement.

M. Souvestre veut encore nous donner le change sur les motifs qui décidèrent l'immortelle résistance de sa patrie aux tyrans de la France; il nous dit à la page 58 du deuxième volume : *L'insurrection des campagnes en 93 et 1815 fut moins au fond un élan politique ou religieux que le résultat d'une colère amassée depuis long-temps contre les priviléges et la supériorité des villes; les chouans étaient des révolutionnaires à leur manière, ils*

auraient voulu imposer à tous le grand chapeau et l'habit de toile, et ce but ils tâchèrent de l'atteindre, comme les terroristes, par le meurtre et par le pillage. Cette assertion, que l'on retrouve plusieurs fois dans son livre, n'empêche pas l'auteur de nous dire, quelques pages plus loin : *Si le Morbihan est demeuré tranquille en* 1830, *c'est que les prêtres à qui l'on avait conservé leur position n'ont pas cru nécessaire de rompre avec le gouvernement, et que les nobles seuls ayant tenté ce soulèvement, ils ne se sont pas trouvés avoir assez d'action sur les campagnes;* comme cela ne l'a pas empêché de nous parler ailleurs de ce qu'il trouve bon d'appeler *l'insolence brutale avec laquelle les campagnes du Morbihan, et surtout les écoles, se réunirent sous leurs vieux chefs de bande pour recevoir la duchesse d'Angoulême lors de son pélerinage à Sainte-Anne d'Aurai.* Nous rencontrerons au reste des preuves palpables de la fausseté de cette explication dans les poésies bretonnes, dont l'auteur reconnaît la puissante influence, et qu'il se plaît à rapporter, ne prenant pas garde sans doute qu'elles détruisent complétement l'échafaudage hasardé de ses paradoxes. Son livre, d'ailleurs bien écrit, quoique l'on pût y remarquer souvent un peu trop d'afféterie dans le style, eût sans doute beaucoup gagné à ce que, content de redire ces poésies naïves et de peindre les mœurs et les coutumes de sa patrie, il se fût abstenu de ces jugemens que lui dictent ses opinions *philosophiques* ou *politiques*, et qui donnent de perpétuels démentis à tout ce qu'il raconte. Mais tel qu'il est, et malgré l'étrange confusion d'idées incertaines et de sympathies généreuses, de doute et de religiosité vague qui le caractérise, nous le croyons intéressant et curieux à parcourir ; c'est pourquoi, après nous être attaché dans ce qui précède à apprécier l'esprit qui y règne, nous allons essayer d'en faire connaître l'ensemble et les principaux détails.

M. Souvestre ne prétend nous donner ni une statistique, ni un mémoire, encore moins un roman ou un voyage, mais seulement *un document d'histoire métaphysique. Les savans, les économistes, les littérateurs,* dit-il, pourront après lui parler de la Bretagne, mais *il a tâché qu'il ne restât rien à faire aux historiens moralistes.* Son œuvre se divise en trois parties : la dernière montre le peuple armoricain dans ses rapports avec la vie matérielle, et l'influence de sa morale sur son industrie; la seconde contient les poésies populaires des Bretons : dans la première, la seule dont nous puissions nous occuper aujourd'hui, l'auteur fait voir la Bretagne sous son aspect topographique, et y encadrant le peuple qui l'habite avec ses mœurs, ses usages et ses croyances, il s'efforce de reproduire ses traditions religieuses. La Bretagne dont il parle ne comprend pas toute l'ancienne province autrefois connue sous ce nom ; elle se borne aux trois départemens du *Finistère*, du *Morbihan* et des *Côtes-du-Nord*, dans lesquels la langue celtique et les vieux usages s'étant conservés sans trop d'altération, une nature originale reste encore à étudier. M. Souvestre laisse de côté la *Loire inférieure* et l'*Ille-et-Vilaine*, où, dit-il, *la transformation des races s'est définitivement accomplie, et où le sillon du passé a disparu sous le macadamisage constitutionnel. La Bretagne et les Bretons* sont donc consacrés à faire connaître le pays compris autrefois dans les quatre évêchés (Saint-Pol-de-Léon, Cornouaille, Tréguier et Vannes), qui forment encore aujourd'hui quatre contrées différentes, aux coutumes, aux physionomies, aux populations fort distinctes. M. Souvestre donne à chacune d'elles un chapitre, mais ce qu'il dit de l'une peut souvent se rapporter aux autres; il a soin seulement de rattacher chaque usage à la localité où il s'est le plus généralement conservé, et où il semble le plus en harmonie avec le caractère des habitans.

Le Léonais comprend, à peu d'exceptions près, tout le territoire renfermé dans les arrondissemens de Morlaix et de Brest, et forme la plus riche partie du Finistère ; les aspects de ses belles campagnes, moins sauvages que ceux de la Cornouaille, moins arcadiens que ceux du pays de Tréguier, et moins arides que les landes de Vannes, participent à la fois de ces trois natures; tout dans cette contrée exhale je ne sais quelle enchan

teresse et paisible fertilité : il semble, dit M. Souvestre, que, *couverte d'églises, de croix, de chapelles, elle soit fécondée par la présence de tant d'objets sacrés.* Ses villes même, Morlaix, Saint-Pol-de-Léon, Lesneven, Landernau, Roscoff, conservent ce caractère de sainte et charmante aisance. A part Brest, colonie maritime qui n'a de breton que le nom, il n'est point de hameau dans le Léonais qui ne reflète plus ou moins ce calme et pieux bien-être. On ne peut croire, lorsqu'on ne l'a point parcouru, à l'innombrable quantité de ses monumens religieux. Lorsque, sous la restauration, on songea à relever les croix abattues en 1793, on trouva qu'il ne faudrait pas moins de 1,500,000 fr. pour rétablir toutes celles qui existaient à cette époque dans le Finistère, et dans cette somme le Léonais comptait pour les deux tiers.

Le Léonard est resté profondément croyant ; pour lui point d'action importante sans que la religion y intervienne. La maison qu'il vient de faire construire, l'aire nouveau, le champ auquel il demande sa moisson, appellent également les cérémonies pieuses ; mais c'est surtout à l'heure de sa mort qu'on découvre toute sa nature de chrétien.

« Le prêtre vient et lui confère les derniers sacremens, le mourant les reçoit généralement avec calme : retiré au fond de lui-même et en présence de son Dieu, il meurt au bruit des prières, soutenu par la pensée que son entrée dans l'autre monde sera éclatante, et qu'il trouvera à la porte du ciel l'auréole d'étoiles. Les regrets de la famille sont graves et saints, mais elle ne fera rien pour écarter la triste image de sa perte. Le Léonard est dur à sa pauvre âme comme à son corps..... il ne quittera point la chambre où dort le cadavre; il verra allumer les cierges, coudre le suaire, clouer la châsse, et quand les fossoyeurs viendront, il se lèvera pour les suivre; il ira, cheveux épars, à la suite du corps; il entendra la terre tomber lentement sur le cercueil et ne se retirera que lorsque tout sera terminé, lorsque le prêtre aura dit : *la paix soit avec vous.* Il n'y a rien sous le ciel de plus déchirant que cette courageuse tendresse d'un pauvre abandonné, conduisant jusqu'à la fosse le cadavre de celui qu'il aima. Ce luxe de douleur a quelque chose qui saisit le cœur et le brise..... Et ne croyez pas que les honneurs rendus à ses morts par le Léonard, finissent aussitôt le tombeau fermé; non, des messes seront dites encore long-temps pour le repos de l'âme de celui qu'il pleure. Chaque dimanche il viendra prier sur sa tombe... Qui manquerait à ce devoir sacré serait montré au doigt comme un méchant et un impie. »

Le Léonard est plus grand que les autres Bretons ; sa démarche est lente et solennelle ; grave, concentré, il montre peu d'empressement dans ses communications avec le monde extérieur ; sa vie est tout entière repliée au dedans. Ses habits sont larges, flottans et de couleur noire ; une ceinture rouge ou bleue en égaie seule la tristesse. Le costume des femmes est composé de blanc et de noir, et son ampleur, sa forme pudique et fermée rappellent assez l'habillement des religieuses de nos hôpitaux. Leurs vêtemens de deuil sont les seuls qui soient moins sombres ; *ils sont bleus comme le ciel, terme de leurs espérances.*

Lorsque deux pauvres jeunes gens du pays de Léon se marient, ils vont ensemble inviter à leur fête de noces les familles des environs, qui viennent toutes, et apportent aux fiancés quelques produits de leurs champs, du lin, du miel, du blé, de l'argent même.

« Trois cents convives se réunissent ainsi quelquefois. Leurs présens forment le commencement du ménage des jeunes époux, qui retirent habituellement plusieurs centaines de francs de ces dons volontaires....

« Mille autres usages, aussi étrangers à nos mœurs, ont été conservés dans le Léonais. Quand une femme devient mère, du pain blanc et du vin chaud sont envoyés de sa part à toutes les femmes enceintes du voisinage..... La naissance est un événement religieux et solennel. L'accouchée a autour d'elle toutes les jeunes mères des environs ; chacune sollicite comme une grâce la faveur de présenter la première son sein au nouveau-né ; car à leurs yeux l'enfant qui vient de voir le jour est un ange qui arrive du ciel... Si par malheur la mort lui enlève sa mère, le recteur de la paroisse vient près de son berceau, et choisissant parmi les mères qui sont là celle qui lui paraît la plus digne de ce dépôt précieux : — Tenez, lui dit-il, voilà un fils que Dieu vous donne..... L'enfance est entourée d'une espèce de vénération et de respect : nul ne passera près d'une femme tenant un nourrisson sur ses genoux, sans lui dire avec une inclination de tête amicale : — Dieu vous bénisse.

« On conçoit facilement, d'après tout ce que nous venons de dire, combien la charité et les vertus chrétiennes qui s'y rapportent doivent être communes dans le Léonais. Quiconque a été saisi par le froid ou par la faim, au milieu de cette population hospitalière, peut s'approcher sans crainte de la première habitation qui frappera ses yeux. Il

« peut laisser son bâton de voyageur à la porte « de la chaumière et aller s'asseoir à la table de « la famille léonarde. Les pauvres sont *les hôtes de « Dieu.* »

La Cornouaille présente deux aspects entièrement opposés : rien de sauvage comme son côté nord, rien de suave comme certains cantons du midi.... Vers Quimperlé est l'Arcadie de la Basse-Bretagne, la terre aux douces campagnes, aux fraîches ombrées, aux noms sonores et aux visages sourians.... Le Kernewotte, espèce de Lazzarone Bas-Breton, chanteur, paresseux, rieur, épendant tous ses sentimens au dehors en larmes ou en cris joyeux, sans rien de cette majesté grave qu'affecte l'homme du Léonais, est pourtant sérieux dans sa haine et facile à pousser à la révolte.... Méfiez-vous de son apathie sournoise, de sa timidité niaise et de l'humilité courtisanesque avec laquelle il vous tire son petit chapeau. La ceinture de sa braie gauloise sait au besoin cacher un couteau.

Les mœurs de la Cornouaille ne sont ni moins variées, ni moins bizarres que ses aspects. Comme dans le reste de la Bretagne, la teinte religieuse s'y fait sentir, mais elle se nuance pourtant d'une gaîté légère et rieuse. Le deuil va mal à la taille du Kernewotte et le chagrin à son visage : il n'est lui que là où rit la fête, où coulent l'eau de feu [1] et le vin bleuâtre..... Il semble que le Léonard et lui se soient partagé la vie ; à l'un les jeux et les fêtes, à l'autre les tristesses et les tombeaux.

C'est donc à ses fiançailles qu'il faut voir l'habitant des *Montagnes noires* pour le bien connaître. *Les derniers Bretons* nous donnent sur elles de curieux détails que nous voudrions pouvoir reproduire. Redisons du moins une partie du dialogue en vers qui précède les cérémonies du mariage, et que M. Souvestre a traduit du bas-breton.

« *Le demandeur.* —... Je viens ici remplir une « mission digne d'un chrétien, car il est dit dans « l'Ecriture qu'autrefois un honnête homme nommé « Éliezer fit ce que je fais aujourd'hui, et l'histoire « dit aussi qu'Éliezer fut reçu avec honneur et qu'on « ne le laissa pas hors le seuil. » — Le *répondeur* réplique par l'éloge de la jeune fille, mais depuis long-temps, dit-il, elle a quitté la maison de son père, et le demandeur insistant, il entre dans la maison et en amène une vieille femme : *Est-ce là la rose que vous cherchez?* Il présente ainsi tour à tour une jeune veuve, une fille de dix ans, etc.; enfin il amène la fiancée : « Voici la jeune fille « que vous avez choisie ; — vos mains, enfans ; — « homme, tu as maintenant une femme à défendre « et à rendre heureuse ! fais qu'on ne la voie jamais « pleurer à la porte de ta maison comme une étran- « gère, car Dieu venge ceux qui sont faibles et qui « pleurent. »

Les deux familles se mêlent et entrent ensemble dans la maison de la fiancée; le demandeur les suit, et s'arrête à quelques pas du foyer : « Salut « à cette maison et à ceux qui y dorment chaque soir « sous la main de Dieu !... Ici sont deux êtres qui « s'aiment et qui veulent s'unir. (Il se met à genoux) « O Christ ! source de toute science et de toute « parole, inspire-moi dans ce que je vais leur dire ! « (Il se relève.) Allons, jeune fille, courbez vos deux « genoux et baissez votre front sous les mains bé- « nissantes de votre père. — Vous pleurez ? — Oh ! « regardez votre père et votre pauvre mère !... eux « ils pleurent aussi, mais combien leurs larmes sont « plus amères que les vôtres !... Ils vont se séparer « de la fille qu'ils ont bercée et fait danser dans « leurs bras ! — Qui ne sentirait son cœur se briser « à la vue d'une pareille douleur ?

« Et pourtant il faut que ces pleurs tarissent ! — « Père tendre, ta fille est là, regarde ! à genoux, « les bras tendus !... pauvre mère, avance tes « mains !... une prière et une bénédiction pour l'en- « fant qui va partir.....

« .....Je prie les parrains et les marraines, qui se « sont engagés sur les fonts de baptême pour ces « deux jeunes gens, d'approuver leur union et d'as- « sister à leur mariage. J'invite enfin tous ceux qui « sont ici présens. (Il se découvre.) Quant à ceux « qui sont morts et qui nous étaient unis par le sang, « je ne les inviterai pas ; car leurs noms prononcés « ici meurtriraient trop de cœurs, mais que chacun « se découvre comme moi et demande pour eux le « salut de l'Église et le repos de leurs âmes : *De « profundis clamavi*, etc. » (Tous les assistans murmurent à demi-voix ce psaume, que le demandeur répète tout haut).

Le Kernewotte associe tout ce qui l'environne à sa joie ou à sa douleur. S'il meurt quelqu'un dans sa maison, les ruches d'abeilles sont entourées de banderolles noires en signe de deuil ; il les entoure, au contraire, d'une étoffe rouge, lorsqu'arrive quelque bonheur. L'absence de ces formalités ferait fuir les abeilles ; ce serait les exclure de la famille qu'elles ont adoptée et qu'elles enrichissent. La veille de Noël, les bestiaux

[1] *Quin ardent*, le *vin de feu*, c'est le nom donné par les Bretons à l'eau-de-vie.

sont soumis à un jeûne rigoureux. Pendant cette nuit, tous les animaux, si on en croit le Kernewotte, sont plongés dans un profond sommeil, sauf l'homme qui attend son Messie, et le crapaud, symbole immonde de l'esprit du mal.

Lorsqu'un premier né est conduit à l'église pour être baptisé, la mère lui attache au cou un morceau de pain noir. « Les mauvais esprits verront que ce n'est pas un heureux, dit-elle, et ils ne lui jetteront pas un mauvais sort. »

La résignation des habitans de la Cornouaille dans les plus grands malheurs est vraiment sublime. En 1816, une horrible disette les ayant forcés à quitter les chaînes de l'Arés pour se répandre dans les fécondes plaines du Léonais, on voyait souvent une douzaine d'hommes mourant de faim et le *penbas* [1] à la main passer devant une maison isolée, que gardait une vieille ou un enfant, s'avancer timidement sur le seuil, et demander un *morceau de pain pour l'amour de Dieu.* S'ils essuyaient un refus, ils continuaient leur route sans murmures, sans menaces, et pourtant les refus étaient fréquens, surtout dans les villes.

Le pays de Tréguier répond au département actuel des *Côtes du Nord*, et comprend non seulement l'ancien évêché de son nom, mais encore celui de Saint-Brieuc et une petite partie de celui de Dol. L'atmosphère y est plus clémente que dans la Cornouaille, l'air moins brumeux, le paysage plus doux à l'œil et le caractère des habitans en harmonie avec la nature.

« Une poétique douceur de cloître y domine, dit « M. Souvestre, et c'est à peine si quelque chose de « la triste empreinte des vieux Celtes y est resté. « Non que le ressort manque à ces hommes ; peut-« être y a-t-il au contraire en eux une élasticité « particulière qui les rend plus impressionables que « tenaces. Leurs âmes faciles et désarticulées se plient « à toutes les situations sans trop de souffrances. « Véritable allemand de la basse Bretagne, le Tre-« gorrois est aisément content ; cette espèce de so-« ciabilité tient beaucoup à ce que les aspérités « primitives de son caractère armoricain ont été « long-temps laminées entre un clergé poli et une « noblesse parlementaire. C'est une contrée que « l'épidémie de la civilisation va prendre au premier « jour. Sans que l'on puisse dire précisément que « les croyances y sont ébranlées, quelques esprits s'y « laissent déjà aller à une sorte de camaraderie « avec les choses saintes, et l'on y entend parfois « quelques contes à demi rabelaisiens. »

[1] Bâton à tête.

L'auteur cite à l'appui de ces assertions l'histoire de *Moustache*, *qui trouva le moyen d'escamoter à saint Pierre l'entrée du Paradis*, histoire qui lui a été racontée dans un cabaret de village près de Pontrieux, par le maître d'école de l'endroit. Il avoue cependant que toutes les *fêtes sont encore célébrées avec une grande piété*, et il nous donne la traduction de quelques cantiques chantés tous les ans aux approches de Noël, par des troupes séparées de jeunes gens et de jeunes filles, au pied des croix de carrefour, lorsque l'ombre descend sur les vallées; cantiques qui, à notre avis, compensent largement l'histoire de Moustache, et dont nous ne pouvons nous empêcher de rapporter quelques strophes.

« Qu'y a-t-il de nouveau sur la terre, pour que « tant de monde soit par les routes? Pourquoi le « peuple va-t-il par bandes vers les églises pendant « la nuit? Pourquoi, pendant le jour, cette foule qui « prie Dieu?

« C'est aujourd'hui qu'est né le Messie ; c'est au-« jourd'hui qu'il faut adorer le Sauveur.

« Cette nuit renouvelle la trame de la vie, cette « nuit refait le fils d'Adam, cette nuit charge nos « cœurs de joie et efface le péché d'Eve ; cette nuit « nous donne un Sauveur plein de douceur et de cha-« rité ; chantons, puisque c'est sa fête, chantons de « cœur : Noël! Noël!.....

« .....Voici le maître céleste qui vient nous don-« ner des leçons. C'est un docteur qui arrive du « pays des anges ; venez, qu'il vous enseigne com-« ment nuit et jour il faut chercher le chemin du « paradis ! »

Un double cachet, celtique et féodal, marque profondément le pays de Vannes. Ni les grands noms, ni les souvenirs glorieux, ni les ruines gothiques ne manquent à cette Ecosse armoricaine. Elle a les sombres châteaux de Plessis et de Rochefort ; celui de Josselin, bâti par Clisson ; Sucinio, où l'on avait fait des étangs avec la mer, le vieux chêne de Mivoie et le combat des Trente ; la tour d'Elven, où l'on peut encore regarder la fenêtre à laquelle s'accouda prisonnier un roi d'Angleterre [1] ; puis, dans la ville de Vannes, la tour du connétable et les

[1] Le comte de Richemont, plus tard Henri VII.

halles où Pierre II fut couronné duc; près de Brech, la fontaine où la levrette de Charles de Blois l'abandonna pour suivre Montfort au moment de la bataille; à Ploërmel, les tombeaux de Jean II et de Jean III, et à Concoret, la forêt de Brocéliande. Mais les *cormlec'hs*, les *licavens*, les *peulvans*, les *grottes aux fées* ne lui manquent pas non plus [1]. Les descendans des Venètes peuvent montrer à l'étranger et la lande immense de Lanvaux avec ses cent vingt pierres druidiques, et Tréhorentenc avec ses *barrows* [2] innombrables, que les habitans du pays appellent le *Jardin des tombes*, et Carnac, où sur onze lignes parallèles s'élèvent onze files de *peulvans*, d'inégales grandeurs, qui se prolongent jusqu'à l'horizon à plus de deux lieues; ils ont été plantés la pointe en bas, de manière à paraître portés sur des pivots; il en est qui s'élèvent à vingt pieds dans le ciel, et dont le poids suffirait pour charger un navire : ils sont d'ailleurs tous formés d'un seul bloc, bruts, et tels qu'on les tira de la carrière.

Ce qui domine dans le caractère du paysan morbihannais, c'est la ténacité énergique, l'inclination guerrière; il la révèle jusqu'au milieu des solennités les plus pacifiques. Les pardons, partout ailleurs fêtes pieuses et tranquilles, sont chez lui entremêlés de cérémonies et de souvenirs militaires. Ecoutez l'hymne que chantent à la procession d'Aurai les hommes d'Arzon, descendans de ceux qui, avec la protection de sainte Anne, défirent les flottes de Ruyter.

« Sainte Anne, que Dieu bénit, vos vertus, votre « puissance ont éloigné de nos têtes la mort et tous « les dangers!

« Nous courons à votre maison sainte pour offrir « des actions de grâces; car vous nous avez préser- « vés dans les dangers du combat.

« Sainte Anne, etc.

[1] *Cormlec'hs*, cercles druidiques formés de pierres plantées verticalement en terre. Les *licavens* sont composés de deux pierres verticales recouvertes d'une troisième, en forme de linteau de porte. Les *peulvans* sont, comme les *menhirs*, des pierres verticales fichées en terre. Les *grottes aux fées* sont des carrés longs formés de pierres verticales et contiguës, sur lesquelles sont placées transversalement des tables de pierre en forme de toit.

[2] Les *barrows* sont des monticules de pierres mêlées de terre.

« Une troupe d'Arzonnais était partie pour l'armée : « ils étaient plus de quarante et soumis aux ordres « du roi!

« Sainte Anne, etc.

« Pleins de foi, pleins de confiance, nous tous « paroissiens d'Arzon, nous vînmes ici vous im- « plorer le saint jour de la Pentecôte!

« Sainte Anne, etc.

« Nous voilà voguant dans la Manche, avec celui « qui nous commande, cherchant combat et ven- « geance contre les vaisseaux hollandais!

« Sainte Anne, etc.

« Coups de canons nous arrivent plus pressés que « la grêle : oh! non, jamais, jamais nous ne fûmes « en pareil danger! »

« Sainte Anne, etc.

« De chaque flanc du vaisseau, des tonnerres de « bordées fracassent et font tomber câbles, voiles, « mâts et cordages!

« Sainte Anne, etc.

« O véritable miracle! aucun des enfans d'Arzon « ne reçut la moindre offense de boulet ni d'arque- « buse!

« Sainte Anne, etc.

« Là, près de nous, un boulet frappe un pauvre « matelot, et la moelle de sa tête jaillit sur un en- « fant d'Arzon!

« Sainte Anne, etc.

« Nous vous prions de bon cœur, sainte Anne « que Dieu bénit : conservez-nous en grâce mainte- « nant et toujours! »

Ici finit *la Bretagne et les Bretons*. On peut, ce nous semble, deviner par cette rapide et incomplète analyse, de combien de détails curieux et intéressans est remplie cette première partie du livre de M. Souvestre. En la lisant, nous nous sommes sentis pénétrés de reconnaissance pour celui à qui nous les devons, mais en même temps d'un amer regret de ce que ce n'est pas un catholique qui s'est imposé la tâche de nous les révéler. Les *Poésies de la Bretagne* (seconde partie des *derniers Bretons*, qui sera l'objet d'un prochain article) n'ont fait qu'accroître en nous ces deux sentimens. S'il est doux de jouir de ces trésors de poésie chrétienne jusqu'ici cachés et enfouis, il est triste de se dire que nous les tenons d'une main étrangère à notre foi, et de voir que cette absence de foi l'empêche souvent d'en voir et d'en montrer toute la richesse, d'en comprendre et d'en manifester toute la beauté.

LÉOPOLD DE MONTVERT.

BEAUX-ARTS.

Caractère et tendances de notre école moderne. — Théorie esthétique de M. de Maistre. — Trois grandes écoles dans l'histoire des arts, école symbolique ou religieuse, école philosophique ou idéale, école naturaliste. — De la révolution qui s'est opérée dans la manière de Raphaël. — Du mouvement des arts en Allemagne et en France.

DEUXIÈME ET DERNIÈRE PARTIE [1].

En traçant le tableau de la décadence de notre école contemporaine, je suis arrivé à trois de nos artistes, MM. Paul Delaroche, Ary Scheffer, Decamps, qui sont aujourd'hui en possession de la vogue et dont le talent n'a pas encore donné ce signe fatal de décroissance que j'ai retrouvé dans nos principaux peintres et statuaires. Une rare conscience, du travail, de la patience dans l'exécution, de la pureté et de l'élégance dans le dessin, un coloris vif et harmonieux, un goût exquis dans l'ordonnance des personnages, dans tous les détails de la composition, une intelligence toujours habile à choisir les sujets les plus capables de fixer l'attention, telles sont les qualités qui distinguent l'auteur de la *mort d'Elisabeth*, d'*Edouard en Ecosse*, des *Enfans d'Edouard*, de *Richelieu*, de *Mazarin*, de *Cromwell*, de *Jane Gray*, de l'*Assassinat du duc de Guise*. M. Scheffer aîné se fait remarquer par le caractère de tristesse romantique de ses compositions; Byron, Goëthe, Schiller, Dante, voilà quels sont les poètes auxquels il emprunte de prédilection l'idée de ses ouvrages. Son dessin n'a pas ces irrégularités quelquefois choquantes qui se rencontrent dans M. Delacroix, mais il n'est pas assez ferme, assez accusé; le modelé de ses chairs manque de relief et de vie; son coloris est souvent d'une pâte dure et sèche qui paraît systématique chez M. Scheffer. Quant à M. Decamps, il serait difficile d'attribuer un caractère quelconque à sa peinture; la fantaisie, les souvenirs de voyage, le premier objet qui s'offre à sa vue, des ânes, des chiens, des Turcs, des singes, des enfans, peu lui importe, tout est bon pour son pinceau paresseux, insouciant des règles de l'art, s'abandonnant au caprice, aussi bien pour l'exécution que pour le choix des sujets, et déployant, au milieu de cette négligence, de l'originalité, de la verve, de l'esprit, une observation fidèle de la nature, des trésors de coloris riche et chaud, de lumière ardente, pénétrante, épandue avec une merveilleuse habileté dans ses intérieurs et ses paysages.

Avec les dons précieux qui ont valu à MM. Delaroche, Scheffer aîné et Decamps une place éminente dans notre école, que leur manque-t-il donc pour la relever et la féconder; pour lui apporter une impulsion qui la dirige dans la voie des grandes écoles des quinzième et seizième siècles? Il leur manque l'intelligence supérieure de la mission départie aux arts dans l'ensemble des œuvres humaines. Par une définition aussi juste que magnifique, Kant a formulé le seul but légitime des arts : *le beau*, a-t-il dit, *le beau est le symbole de la moralité;* il ajoute : « et « c'est par cette raison seulement qu'il « peut prétendre à une satisfaction géné- « rale; l'esprit se sent ennobli et élevé « au dessus du plaisir qui résulte des im- « pressions sensibles; dans celui que fait « éprouver la moralité, nous avons de « l'estime pour nous et pour les autres. » Suivant notre école, telle qu'elle est représentée par MM. Delaroche, Scheffer et Decamps, le beau est indépendant de la vie morale, l'art n'a nullement besoin d'obéir à une conviction, de créer pour faire œuvre de foi, pour exalter dans l'intelligence et le cœur de l'homme les pensées et les passions qui le dégagent de sa nature corrompue, pour faire briller sur la terre un reflet de la face divine. Ainsi donc, au point de vue de l'art actuel, Dieu n'existe pas; le bien et le mal, le vrai et le faux n'existent pas; l'artiste ne doit contempler que des formes incessamment variées et changeantes; le triomphe de l'art c'est de les observer, de les surprendre et de les imiter par un calque fidèle, de manière à vous le faire prendre pour la réalité elle-même; le trompe-l'œil, voilà le but de cet art tout mécanique. Voyez les chefs-d'œuvre de M. Delaroche, *Cromwell*, *Jane Gray*, *le*

[1] V. la 5e livraison, t. I, p. 481.

duc de Guise, le peintre n'a cherché à reproduire, dans l'ensemble comme dans les détails, que le fait matériel de ses drames. Il faut que cette tendance soit bien profondément enracinée dans notre école, car elle cherche toujours les sujets les plus pathétiques, et c'est pour se préoccuper exclusivement de la pose, du geste, du costume des personnages, de l'ameublement de l'intérieur, de la mise en scène en un mot. Si M. Delaroche obtient, à tous les salons, les honneurs de la vogue, c'est que nul autre ne possède mieux ce secret de la mise en scène, l'art d'émouvoir la foule par le prestige de la réalité d'un acte sanglant ; on se presse, on se coudoie pour admirer comme cette tête de Charles Ier est bien séparée du tronc ; comme les mains de Jane Gray tremblent, en se baissant vers le billot ; comme ce grand corps du duc de Guise est raide et à l'état de cadavre ; les détails du lieu de la scène, les costumes, les meubles, les tapisseries, tout porte un tel cachet de *couleur locale*, qu'il n'y a pas à s'y tromper ; l'action est là, vivante, sous vos yeux. Certes, cette scrupuleuse imitation des effets extérieurs du drame ou de la nature est une partie essentielle de l'art, mais elle n'est que très secondaire, et même vulgaire et stérile, si le sentiment moral ne domine pas l'œuvre de l'artiste, ne l'a pas inspirée. *Le beau est le symbole de la moralité ;* or, sans elle, vous pourrez exécuter une composition remarquable par l'emploi des ressources pratiques, par les ingénieuses et patientes combinaisons des procédés du métier ; ce sera, si vous voulez, de l'art comme il y en a dans une machine, dans un ouvrage de marqueterie, d'ébénisterie, mais ce ne sera pas le *beau*.

En présence des chefs-d'œuvre des écoles de Sienne, de Florence, de Rome, de Cologne, de Bruges, (quatorzième, quinzième et première moitié du seizième siècle), l'inspiration de l'artiste vous saisit tout d'abord ; par je ne sais quelle assimilation magnétique, votre pensée s'associe à sa pensée, vous croyez, vous aimez, vous adorez avec lui et comme lui ; la piété du chrétien est exaltée en votre âme par le sentiment religieux qui anime ces madones, ces crucifiemens, ces ascensions, ces martyrs ; votre premier cri d'admiration est un acte de foi. Puis, la critique vient ; il vous faut de la réflexion et du sang-froid pour examiner le côté pratique de l'art, apprécier la pureté et l'exactitude des lignes, la vérité du modelé, de la perspective, la perfection du coloris. Tout le contraire arrive en face des ouvrages des écoles où l'inspiration et la croyance ont manqué, qui ne sont que le produit d'une exécution technique, souvent très distinguée ; en les contemplant, vous commencez par la critique ; vous signalez la vivacité du coloris, le naturel des poses, la vérité des chairs, etc., tout le mérite du *faire* de l'artiste ; il ne vous viendra pas d'autre pensée à la vue de la plus grande partie des compositions des écoles flamande, hollandaise et française. Dans les premières, l'art n'est que le symbole de la foi, le moule destiné à donner la forme plastique à la pensée divine, le voile qui doit recevoir l'empreinte ineffable de la face du Seigneur. Dans les secondes, l'art est tout ; l'art n'a pas d'autre objet que sa propre reproduction, que la combinaison infinie de ses procédés ; la religion, l'histoire, la philosophie ne servent pas à l'inspirer, elles lui servent d'instrumens ; il en peut faire ce qu'il veut, elles posent devant lui comme des modèles qu'il habille et retourne suivant ses caprices ; il ne les respecte pas plus que ces prostituées dont il copie les formes souillées pour représenter des vierges et des saintes.

Dans l'histoire de la peinture et de la statuaire vous remarquez que plus les artistes se sont éloignés d'une sincère et naïve interprétation religieuse, plus ils sont tombés dans ce culte exclusif de l'art qui n'est plus que du fétichisme, un panthéisme naturaliste grossier ; avec la dégradation morale des artistes dont les ateliers n'ont été, le plus souvent, que des lieux de débauche, est venue la dégradation de l'art lui-même, qui n'a plus été consacré qu'à reproduire des détails vulgaires de la nature, des scènes bourgeoises de la vie, des compositions religieuses sans caractère religieux, ou bien des imitations factices de l'antiquité, comme les écoles flamande, hollandaise, anglaise et française, développées sous l'influence fatale du protestantisme et

de l'impiété. Par son caractère matérialiste et sensualiste, l'école vénitienne du *Titien*, de *Giorgione*, du *Bassan*, du *Tintoret*, de *Paul Véronèse*, malgré ses magnifiques qualités de coloris ; par son scepticisme et son maniérisme, l'école lombarde du Corrége, des Carraches, du Guide, malgré la douceur de son coloris, la suavité de son modelé, l'expression vive de ses têtes, sont bien inférieures aux écoles florentines et romaines de *Taddeo Gaddi*, *Masaccio*, *Fra Angelico*, *Perugino*, *Raphaël*.

Un homme qui a mis le sceau de son génie à toutes les grandes questions qu'il a soulevées, M. de Maistre, a rencontré celle de l'union des arts et de la religion, et il l'a traitée avec cette supériorité de pensée et de langage qu'il a portée dans les problèmes les plus ardus de la science religieuse et philosophique. C'est dans l'ouvrage posthume consacré à *l'examen de la philosophie de Bacon*, que j'ai eu le bonheur de trouver ces belles pages qui confirment d'une si puissante autorité les idées que je viens d'émettre. Comme cette œuvre jusqu'à présent inédite de M. de Maistre n'est sans doute pas encore connue de la majorité de nos lecteurs, je demande la permission de citer le passage suivant :

« Les premiers essais et les plus grands efforts de la peinture et de la sculpture représentèrent jadis les héros et les dieux. A la renaissance des arts le Christ et ses *héros* s'offrirent à l'imagination des artistes, et lui demandèrent des chefs-d'œuvre d'un ordre supérieur. L'art antique avait senti et rendu le *beau idéal*, le christianisme exigea un *beau céleste*, et il en fournit des modèles dans tous les genres. Ses vieillards, ses jeunes gens, ses enfans, ses femmes, ses vierges sont des êtres nouveaux qui semblent défier le génie. S. Pierre recevant les clefs, S. Paul parlant devant l'aréopage, S. Jean écoutant les trompettes, ne laissent rien à désirer à l'imagination tout à la fois la plus brillante et la plus sage. La beauté mâle dans sa fleur respire sur la figure des anges ; en eux se réunit la grâce sans mollesse et la vigueur sans rudesse ; ils n'ont pas les deux sexes comme le dégoûtant hermaphrodite ; ils ont la beauté des deux sexes, et cependant ils n'ont point de sexe. Le goût même se croirait coupable s'il y pensait. Une éternelle adolescence brille sur ces visages célestes ; jamais ils n'ont été enfans, jamais ils ne seront vieillards ; en les contemplant, nous avons une idée de ce que nous serons, lorsque nos corps se relèveront de la poussière pour n'y plus rentrer.

« L'enfance surnaturelle se montre déjà dans ces inimitables chérubins que Raphaël a placés au dessous de la reine des anges, dans l'un de ses plus beaux tableaux. (La Vierge de Dresde ou de Saint Sixte). Ces têtes sont pleines d'intelligence, d'amour et d'admiration. C'est la grâce des amours fondue dans l'innocence et la sainteté. Mais tous ces efforts de l'art ne sont que des préparations, et comme des degrés qui doivent élever l'artiste jusqu'à la figure de l'*enfant-Dieu*. Le voyez-vous sur les genoux de sa mère ? elle embrasse son créateur, qui lui demande du lait. *La parole éternelle* balbutie, elle joue, elle dort ; mais le *Verbe*, qui se rapetisse pour nous, en voilant sa grandeur n'a pas voulu l'éclipser. Le nuage qui couvre l'astre épargne l'œil sans le tromper, et jusque dans les moindres traits de l'enfance mortelle on sent le Dieu.

« Bientôt nous le verrons dans le temple étonner les docteurs. Ensuite il commandera aux élémens ; il ressuscitera les morts ; il instruira, il consolera, il menacera les hommes ; il parlera, il agira pendant trois ans *comme ayant la puissance*[1] ; il se livrera enfin volontairement aux tourmens d'un supplice affreux ; il montera sur la croix ; il y parlera sept fois, et toujours d'une manière extraordinaire, sa voix se renforçant à mesure que la mort s'approche pour lui obéir ; sa dernière parole sera plus haute, et *libre entre les mourans* comme il sera bientôt *libre entre les morts*[2] ; il mourra quand il voudra, en trompant ses bourreaux étonnés, qui n'avaient pu calculer que sur des hommes la durée possible du supplice.

« L'art antique a su nous montrer dans le Laocoon le plus haut degré de souf-

[1] Sicut potestatem habens. (Matth.) (Dante, *Parad.*, XXXIII, v. 1 et suiv.)

[2] Inter mortuos liber. (*Ps.*, LXXXVII, 6.)

france physique et morale, sans contorsion et sans difformité. C'était déjà un grand effort de talent que celui de nous représenter la douleur à la fois belle et reconnaissable. Cependant, il ne nous suffit plus pour peindre le Christ sur la croix. Qui pourra nous montrer le i eu humainement tourmenté et l'homme souffrant divinement ? C'est un chef-d'œuvre idéal dont il paraît qu'on peut seulement approcher. Je ne crois pas que parmi les plus grands artistes un seul ait jamais pu contenter ni lui-même, ni le véritable connaisseur. Cependant, le modèle, même *inarrivable*, ne laisse pas que d'élever et de perfectionner l'artiste. Le talent, fatigué par ses efforts, pouvait se délasser en s'exerçant sur la figure des martyrs. C'était encore de superbes modèles que ces *témoins* sublimes, qui pouvaient sauver leur vie en disant *non*, et qui la jetaient en disant *oui*. Sur le visage de ces victimes volontaires, l'artiste doit nous faire voir non seulement la douleur *belle*, mais la douleur *acceptée*, mêlée dans leurs traits à la foi, à l'espérance, à l'amour.

« La beauté ayant été donnée à la femme, la femme devait être le modèle de choix pour les deux premiers arts d'imitation. L'antiquité, chez qui le vice était une religion, pouvait se donner carrière sur ce point ; mais le Christianisme, qui n'admet rien de ce qui peut altérer la morale, a prononcé à cet égard une loi bien simple. Cette loi proscrit toute représentation dont l'original offenserait dans le monde l'œil même de la sagesse humaine. Comment la femme ne rougirait-elle pas d'être représentée aux yeux d'une manière qui la ferait chasser d'une assemblée comme une folle dégoûtante si elle osait s'y montrer ainsi ? Et pourquoi l'homme, plus hardi que la femme, oserait-il cependant demander à l'art la copie d'une réalité qu'il aurait accablée de ses sarcasmes ? On n'a pas manqué d'observer que cette réserve nuit à l'art ; mais c'est une erreur qui repose sur une fausse idée du beau que le vice définit à sa manière. Il me souvient que dans un journal français très répandu, on demandait au célèbre auteur du *Génie du Christianisme*, *si une nymphe n'était pas un peu plus belle qu'une religieuse*. En les supposant représentées par le même talent ou par deux talens égaux (condition sans laquelle la demande n'aurait point de sens), il n'est point douteux que la religieuse serait plus *belle*. L'erreur la plus faite pour éteindre le véritable sentiment du beau est celle qui confond ce qui plaît aux sens et ce qui plaît à l'intelligence. Quel spectateur de notre sexe ne se trouve pas plus ému par la Vénus du Titien que par la plus belle Vierge de Raphaël ? Et cependant, quelle différence de mérite et de prix ! Le *beau* dans tous les genres imaginables est *ce qui plaît à la vertu éclairée*. Toute autre définition est fausse ou insuffisante. Pourquoi donc la religieuse serait-elle moins belle que la nymphe ? Parce qu'elle est vêtue, peut-être ? Mais par quel aveuglement immoral veut-on donc encore juger la représentation autrement que la réalité ? Qui ne sait que la beauté devinée est plus séduisante que la beauté visible ? Quel homme n'a remarqué, et dix mille fois, que la femme qui se détermine à satisfaire l'œil plus que l'imagination, manque de goût encore plus que de sagesse ? Le vice même récompense la modestie en s'exagérant le charme de ce qu'elle voile. Comment donc la loi changerait-elle de nature en changeant de place ? Evidente, incontestable dans la réalité, comment serait-elle fausse sur la toile ? Ces maximes pernicieuses ne sont propagées que par la médiocrité qui se met à la solde du vice pour s'enrichir. Le beau religieux est au dessus du beau idéal, puisqu'il est l'idéal de l'idéal ; mais peu de gens peuvent s'élever à cette hauteur ; l'artiste vulgaire quitte ce qui est beau pour ce qui plaît. Ecrasé par le talent qui produit la *Transfiguration* et la Vierge *della Seggiola*, il s'adresse aux sens pour être sûr de la foule. Il sait bien que le vice *s'appelle Légion*. La foule accourt donc en battant des mains, et bientôt le peintre pourra s'écrier au milieu des applaudissemens : *Ingenio victi, re vincimus ipsa.*

« Une loi sévère qui se mêle à toutes les pensées de l'art, lui rend le plus grand service en s'opposant à la corruption, qui détruit à la fois le beau dans toutes les classes comme un ulcère malin qui ronge la vie.

« La femme chrétienne est donc un modèle surnaturel comme l'ange. *Elle est plus belle encore que la beauté*, soit que pour confesser sa foi elle marche au supplice avec les grâces sévères de son sexe et le courage du nôtre, soit qu'auprès d'un lit de douleurs elle vienne servir et consoler la pauvreté malade et souffrante, ou qu'au pied d'un autel elle présente sa main à l'homme qu'elle aimera seul jusqu'au tombeau. Dans toutes ces têtes d'un caractère si différent, il y a cependant toujours un trait général qui les fait remonter au même principe de beauté :

. . . . Facies non omnibus una,
Nec diversa tamen, qualem decet esse sororem.

« A l'aspect de ces figures, quelque belles qu'on puisse les imaginer, aucune pensée profane n'oserait s'élever dans le cœur d'un homme de goût. On leur doit une certaine admiration intellectuelle, pure comme leurs modèles. Jusque dans leurs vêtemens, il y a quelque chose qui n'est pas terrestre. On doit y voir l'élégance sans richesse, la pauvreté sans laideur, et si le sujet l'ordonne, la pompe sans le faste. ELLES SONT BELLES COMME DES TEMPLES [1].

« Et comme de la réunion d'une foule de traits empruntés à différentes beautés, on vit naître jadis un modèle fameux dans l'antiquité, tous les traits de la beauté sainte se réunissent de même, comme dans un foyer, pour enfanter la figure de MARIE, le désespoir et cependant l'objet le plus chéri de l'art moderne dans toute sa vigueur. Il semble que l'empire du sexe pénètre jusque dans ce cercle religieux, et que les hommes saisissent avec empressement l'idée de la femme divinisée. La fabuleuse *Isis*, ayant aussi un enfant mystérieux sur ses genoux, obtenait déjà je ne sais quelle préférence de la part des imaginations antiques. Chacun voulant en posséder l'image, un poète a dit :

Par Isis, comme on sait, les peintres sont nourris [2].

« Dans l'ordre de la vérité et de la sainteté, Marie peut faire naître une observation semblable. *Toujours la même et toujours nouvelle*, nulle figure n'a plus exercé le talent imitatif. Le pinceau des plus grands maîtres semble en avoir fait un objet d'engagement et d'émulation. Sur ce sujet mille et mille fois répété, tantôt ils surpassaient leurs rivaux, et tantôt ils se surpassaient eux-mêmes. Il n'y a pas un cabinet distingué en Europe qui ne renferme quelque chef-d'œuvre de ce genre ; et tandis que l'amateur s'extasie devant eux, le missionnaire, armé de la même figure, quoique faiblement exécutée, commence efficacement l'œuvre de la régénération humaine [1]. »

Il ne faut jamais croire avoir résolu une question sans avoir entendu Platon, a dit M. de Maistre. Le même éloge peut être adressé à notre grand écrivain. Je ne crois pas avoir lu nulle part une plus belle théorie de l'art catholique. Combien elle condamne notre école, qui, elle, *confond ce qui plaît* et *ce qui est beau, ce qui plaît aux sens* et *ce qui plaît à l'intelligence*, et pour laquelle un corps nu révèle plus de *beauté* qu'un corps voilé. Vous rappelez-vous avoir vu, au salon de l'année dernière, un tableau de M. Ary Scheffer, qui obtint la vogue. Il représentait *Francesca di Rimini et Paulo aux enfers*, visités par le Dante et Virgile. Tout le charme exquis de ce touchant épisode de la *Divina Comedia* consiste dans un ineffable mélange de pudeur et de séduction. Eh bien ! notre peintre n'a compris l'inspiration du poète qu'en nous montrant *Francesca* dans une position inconvenante et dans un état de nudité plus digne d'une prostituée que de cette Françoise dont le poète a fait pardonner la faute à force de chasteté, de malheur et de repentir. *Pourquoi l'homme, plus hardi que la femme, a t-il osé demander à l'art la copie d'une réalité qu'il aurait accablée de sarcasmes ?* Relisez les observations si vraies et si délicates de M. de Maistre sur la beauté de la femme.

Ce matérialisme naturaliste n'est pas un signe de décadence particulier à notre école ; il se retrouve dans toutes les écoles de l'histoire de l'art, et partout et toujours il s'est développé sous la même influence, la prédominance exclusive de

[1] *Ps.*, CXLIII, 13.
[2] Juvénal.

[1] *Examen de la Philosophie de Bacon*, t. II, p. 89 et suiv.

l'imitation technique. En Grèce, après l'époque du style symbolique, après cet art soumis aux traditions religieuses, aux types sacrés imposés par le culte pour les têtes et le costume des divinités, est venue l'époque du style philosophique ou idéal, celle de Périclès et de Phidias. S'affranchissant des formes arrêtées et convenues du symbole, l'art ne considère plus les croyances religieuses et l'imitation du naturel que comme des accessoires destinés à faire ressortir d'une manière plus saillante ce qu'il y a de *beau* dans les formes du corps humain, ce qu'elles laissent apercevoir de divin dans notre enveloppe mortelle. Ce qui caractérise essentiellement cette phase de l'art, c'est l'usage systématique de représenter les dieux et les héros *nus*, et de les revêtir de la plus haute beauté. Avant Phidias, on couvrait encore les statues de vêtemens et d'armures, et les personnages féminins étaient voilés. L'art était encore enchaîné par les lois de la décence, parce qu'il était essentiellement religieux. M. Delécluze a très ingénieusement démontré que ce second développement de la statuaire grecque se rattachait à la philosophie de Socrate; l'homme et le beau immatériels étaient le but des recherches des philosophes, comme le beau et l'homme physiques étaient l'objet constant de l'étude des artistes. Tandis que les uns, ingénieux à surprendre toutes les combinaisons les plus délicates de la forme, perfectionnaient en quelque sorte le corps humain, en ramenant toujours son apparence vers un type régulateur, les autres analysant les facultés de l'âme, s'efforçaient d'en faire sortir les lois de la morale. Le meilleur commentaire de Platon est dans les belles statues antiques du siècle de Phidias, la famille de Niobé, le Jupiter olympien, l'Apollon, les Minerves avec l'égide, les Vénus Uranies.

Mais en quittant le style divin pour adopter le style du beau abstrait, idéal, l'art grec fut entraîné vers un troisième style, qui marqua sa décadence. Ayant rejeté l'inspiration religieuse, il ne pouvait long-temps se tenir avec succès dans cette sphère où l'avait élevé le génie de Platon. Les artistes et le public se lassèrent de voir sans cesse reproduire les mêmes types; ils sentirent le besoin d'en rompre la monotonie, en apportant plus de précision, de fini, de minutie dans l'imitation des détails. La statue du Laocoon, celle du Gladiateur combattant, et toutes celles enfin qui représentent l'homme plutôt dans un état voisin de la faiblesse que pourvu des qualités et des formes héroïques qui distinguent les colosses du Monte-Cavallo et de la famille des Niobé, peuvent être citées comme les chefs-d'œuvre de cette troisième époque. Mais la recherche excessive dans l'imitation du vrai et du naturel ne tarda pas à précipiter la décadence de l'art. Bientôt, non seulement on ne voulut plus de statues symboliques, comme rappelant une époque de barbarie; le style même de Phidias, celui qui exprimait la beauté, parut trop sévère. Or, ce fut après la mort de Socrate, et lorsque son école se divisa en sectes, que les grandes doctrines de l'art furent également négligées. Dans la statuaire, comme en philosophie, le goût, la fantaisie et les opinions de chaque individu ne possédant plus ni inspiration religieuse, ni type régulateur, artistes et amateurs s'abandonnèrent à leur intérêt, à leur caprice; l'art ne devint plus qu'un objet de luxe, de distraction et de commerce. N'est-ce pas ce que nous voyons aujourd'hui au milieu de nous?

L'excellent livre que M. Rio vient de publier sur l'art chrétien en Italie, nous montre le retour des trois phases que nous avons signalées dans l'art grec. Le style symbolique et mystique est représenté par les écoles bysantine, siennoise, les commencemens de l'école florentine et par l'école ombrienne. A l'une appartiennent principalement les peintres verriers et les enlumineurs de manuscrits; à l'autre, Guido, les frères Lorenzo et surtout Simon Memmi; à la troisième, Cimabué, Giotto, Taddeo Gaddi, Orgagna; à la quatrième, Fra Angelico de Fiesole, Francia, Pérugin, la première moitié de la carrière de Raphaël. On peut lire dans l'ouvrage de M. Rio comment, à mesure que le sentiment religieux a cessé d'être l'inspiration pure et désintéressée des artistes, l'imitation matérielle, le style naturaliste, la reproduction de formes mondaines, vulgaires ou voluptueuses ont de plus en plus caractérisé les

œuvres d'art. Mais c'est dans l'étude des transformations de Raphaël que cette observation devient curieuse et importante, et que l'on acquiert la certitude de l'influence fatale exercée dans l'art par la désertion des traditions religieuses. Pour l'histoire de l'art et le sujet qui nous occupe ici, c'est une question du plus haut intérêt que l'examen de cette révolution qui s'est opérée dans l'esprit et la manière de Raphaël. Elle n'a pas encore été sérieusement traitée en France ; elle est donc neuve pour nous. Comme l'on pourrait soupçonner mon impartialité, je préfère laisser parler un écrivain que j'ai déjà nommé, et qui a donné dans ses critiques d'art plus de preuves d'érudition et de goût que de conviction religieuse. En 1832, dans un recueil littéraire, intitulé *le Siècle*, et qui a vécu moins d'une année, M. Delécluze a publié cinq lettres très remarquables sur les peintures du Vatican; la dernière était consacrée à l'examen de la question de l'immense transformation qui s'opéra dans le génie de Raphaël. Voici comment elle est expliquée par M. Delécluze [1].

« Il est certain qu'il s'est fait une grande révolution dans l'esprit de Raphaël pendant qu'il était occupé à faire les peintures de la chambre *alla Segnatura*. Les historiens en parlent, et il n'y a pas un spectateur passablement attentif qui ne s'en aperçoive en parcourant successivement ces peintures coordonnées dont je vous ai déjà donné la description. La vue des monumens antiques de tous genres dont Rome était déjà dépositaire, la splendeur de la cour des papes, et cette foule d'écrivains et de beaux esprits venus dans cette ville de toutes les parties de l'Italie, durent singulièrement agrandir les idées de ce jeune et intelligent Raphaël, qui avait déjà donné plus d'extension à son talent en étudiant à Florence les œuvres de Léonard de Vinci, et à Rome la voûte de la Sixtine peinte par Michel-Ange. Ce qu'il importe pour l'art d'observer dans le changement de cet artiste, est que, pendant ou immédiatement après l'exécution des peintures de la chambre *alla Segnatura*, il rejeta *la Théologie philosophique*, née à Florence, exposée dans les poésies du Dante et de Pétrarque, et mise en œuvre par les artistes toscans. Jusque-là, fidèle disciple du Pérugin, ainsi que des maîtres qui ont travaillé au Cimetière de Pise, tout en perfectionnant l'art qu'il avait appris d'eux, il en avait conservé et transmis scrupuleusement le principe poétique. Dans tous ses tableaux, jusques et compris ceux de la salle *alla Segnatura*, il traite des sujets purement religieux. Il fit des compositions subordonnées à cette philosophie religieuse et contemplative, qui, en Italie, servit de base à toutes les compositions, de règle à tous les esprits, depuis le douzième siècle jusqu'au commencement du seizième.

« L'exaltation de Léon X au trône pontifical, et l'abandon subit que fit Raphaël du principe poétique *Dantesque*, sont deux événemens dont les écrivains qui ont traité des arts en Italie n'ont jamais fait le rapprochement. Il est cependant important de ne pas les séparer, car si la variété des goûts littéraires, si l'amour du luxe, le désir de profiter de toutes les connaissances nouvelles et de toutes les découvertes dues à cette foule de savans, d'écrivains et de voyageurs qui parurent à cette époque, ont puissamment influé sur les opinions et les goûts du pape Léon, il est facile de comprendre que le jeune Raphaël, qui vivait à sa cour, dût céder facilement à toutes les idées nouvelles qui y étaient introduites, et qu'il cherchât même à plaire au pontife, qui eut pour lui une prédilection que justifiaient ses talens et son caractère.

« Tant que Raphaël travailla pour achever la chambre *alla Segnatura*, il resta fidèle à l'ensemble de la composition *Dantesque*, à laquelle toutes les parties de son ouvrage devaient se rapporter. Cependant, vers la fin de ce grand travail, il s'écarta de sa conception toute florentine, si je puis m'exprimer ainsi, comme pour préluder par un essai à l'exécution des nouvelles idées qui lui étaient venues après avoir vu la voûte de

[1] Pour comprendre ce qui va suivre, il faut se rappeler que c'est dans la salle du Vatican dite *alla segnatura*, que Raphaël a peint deux de ses plus magnifiques compositions, *la dispute du Saint-Sacrement* et *l'École d'Athènes*.

Michel-Ange, les monumens antiques de Rome, la cour de Jules II et de Léon X. En effet, on y trouve la représentation de Grégoire IX sous les traits de Jules II ; mais c'est en passant de la chambre *della Segnatura* dans celle qu'il décora ensuite, qu'on serait tenté de croire que les peintures qui ornent cette dernière ne sont pas du même homme. Ce qui frappe d'abord, c'est quelque chose de plus viril dans l'exécution. La dimension des figures est plus grande, les formes en sont plus fortement caractérisées, et les effets de lumière et d'ombre exprimés avec plus de hardiesse. L'esprit du spectateur qui, par l'ordonnance régulière et coordonnée des compositions de la première chambre, s'était accoutumé à suivre le développement d'une grande idée poétique, cherche vainement à en retrouver une analogue dans la seconde. Son admiration n'est excitée que par la beauté de chacun des quatre grands tableaux qui s'offrent isolément à ses yeux et à son esprit. Sur l'une des grandes travées on voit Héliodore chassé du temple de Jérusalem à la prière du grand-prêtre Onias. En face est Attila venant pour saccager Rome, et arrêté dans sa marche par la présence du pape saint Léon-le-Grand. A l'une des extrémités de la chambre est représenté le miracle de Bolsène, et en face la délivrance de saint Pierre. Ces quatre sujets n'ont guère de rapports entre eux que par la nature des personnages qui appartiennent à l'histoire sacrée ou à celle des papes. Mais ces sujets mêmes sont loin d'être traités avec la fidélité historique ; on y trouve, au contraire, non pas des écarts, mais des complaisances d'imagination qui prouvent, comme je l'ai dit, que le séjour de Raphaël à la cour de Rome ne fut pas sans influence sur le fond de ses idées.

« Dans le tableau d'Héliodore chassé du temple, le grand-prêtre Onias est agenouillé et en prière devant un autel rejeté vers le plan le plus éloigné. Sur le devant, Héliodore, renversé, est poursuivi par des anges qui le frappent ; tandis que sur la gauche on aperçoit le pape Jules II porté sur une litière, du haut de laquelle il semble foudroyer de son regard l'impie qui souille sa présence. Le fougueux successeur de saint Pierre, avec les gens qui le portent, couvre un tiers du tableau.

« En se retournant, on aperçoit, sur le mur opposé, Attila suivi de ses guerriers, et derrière eux des villages en flamme. A gauche, dans le lointain, apparaît la ville de Rome. Sur le devant, et du même côté, le peintre a substitué à Léon-le-Grand le pape Léon X, entouré de ses cardinaux et du personnel de sa cour, tous montés sur des chevaux. Au dessus de ce groupe immense, apparaissent, dans l'air, saint Pierre et saint Paul, menaçant Attila qui met sa main sur son visage, et semble exprimer un sentiment mêlé de respect et de crainte.

« Le miracle de Bolsène est représenté avec beaucoup d'art : il n'offre de particulier, à ce qui m'occupe en ce moment, que la présence de Jules II qui assiste à la messe, tandis que l'officiant incrédule sur la présence réelle dans l'hostie, aperçoit le corporal ensanglanté. Ce miracle a eu lieu dans le 12e siècle.

« Enfin, le quatrième tableau, l'évasion de saint Pierre, sujet qui n'offre à l'œil du spectateur aucune allusion sensible, quand il n'est pas prévenu, fut choisi cependant pour rappeler la délivrance de Léon X, lorsque, n'étant encore que cardinal-légat, il s'échappa après avoir été fait prisonnier à la bataille de Ravennes.

« Parmi les dessins de la collection du musée royal, à Paris, il y en a un de la main de Raphaël, où le sujet d'Attila est tout autrement composé que ne l'est la fresque du Vatican. Les soldats d'Attila garnissent presque toute la partie antérieure du tableau, les apôtres saint Pierre et saint Paul jouent un plus grand rôle par l'espace qu'ils occupent, et ce n'est que dans un lointain vague que l'on aperçoit le pape saint Léon-le-Grand sortant d'une des portes de Rome, pour assister en quelque sorte au miracle opéré par les deux apôtres. Léon X exigea ou souffrit qu'on le substituât à Léon-le-Grand, et de plus qu'on le plaçât, lui et toute sa cour, sur la moitié la plus apparente du tableau. Dans la composition *Dantesque* des peintures de la chambre *della Segnatura*, il y a quelque chose d'idéal, de fantastique, qui donne du

mérite et du prix aux anachronismes qui s'y trouvent. Je dirai plus, ces anachronismes en font le caractère particulier; ainsi, le peintre voulant symboliser la théologie, on n'est pas étonné de voir autour de l'hostie sainte saint Grégoire, saint Augustin, le pape Anaclet, mêlés avec Scot, le Dante et Savonarole. L'esprit se prête également à la fiction de ce gymnase central, où l'on voit un duc de Mantoue, protecteur des sciences, placé non loin de Pythagore et de Zoroastre; mais il est évident que, quand Raphaël faisait assister Jules II au châtiment d'Héliodore, et Léon X à la retraite d'Attila, il n'y avait dans cette conception ni philosophie, ni idées religieuses, mais seulement des habitudes de courtisan et d'homme du monde.

« Ceux qui prétendent que Raphaël a fait prendre un mauvais biais à l'art de la peinture en abandonnant le système qu'il avait suivi jusqu'au moment où il décora la chambre *della Segnatura*, ont quelques bonnes raisons pour soutenir leur opinion. L'art, proprement dit, ne pouvait perdre entre des mains aussi habiles que celles de ce grand artiste; mais l'essence poétique de cet art n'y gagna rien de bon, et perdit quelques avantages. C'est ainsi que depuis cette époque, non seulement on n'eut plus recours à l'appareil poétique consacré par les écrits du Dante, mais on traita moins souvent les sujets religieux; on perdit le souvenir des types traditionnels de certains personnages, et l'on vit paraître dans les ouvrages d'art un mélange de mythologie païenne, d'histoire réelle et de fantaisies mystiques, auquel aucune idée grande et générale ne donnait plus d'unité ni de force. Depuis 1514, année où fut terminée la chambre d'Héliodore, jusqu'en 1520 où Raphaël mourut, cet homme extraordinaire peignit, outre les autres chambres du Vatican, les sibylles de l'église de la Paix, ouvrage où il a joint tout le grandiose qui distingue Michel-Ange, à cette grâce qui lui est particulière. Un noble Siennois, Augustin Gighi, qui avait fait faire ces sibylles à Raphaël, le chargea encore de décorer un palais qu'il venait de faire bâtir à Rome sur les bords du Tibre. Le jeune peintre, dont l'imagination avait été frappée par la découverte d'un grand nombre de statues et de peintures antiques trouvées dans les bains de Titus, saisit cette occasion pour donner à son talent, à l'aide de ces modèles, un aspect tout nouveau. Ce fut alors qu'il composa et exécuta, en partie, l'histoire de Psyché que l'on voit encore avec plaisir, malgré les retouches, dans le palais Gighi, aujourd'hui la Farnesina. En regardant ces peintures, on sent que l'artiste avait changé la lecture du Dante pour celle d'Homère. Je dis Homère, et non pas Apulée, car l'ouvrage de Raphaël a une grandeur qui tient bien plus du poëte grec que de la gentillesse du romancier latin. L'histoire de Psyché, peinte par Raphaël, est peut-être ce qui peut le mieux faire comprendre ce qu'a été la peinture chez les anciens Grecs, lorsqu'elle était traitée par des hommes de génie. C'est encore dans ce palais où se trouve la Galathée, ouvrage dont la délicatesse demande un œil exercé pour être sentie. Pendant que le premier peintre de l'école moderne traitait avec tant de bonheur des sujets mythologiques, il achevait ces tableaux de Vierges qui firent distinguer les *Vierges* de Raphaël de celles que jusque là on avait toujours rapportées au type traditionnel. Il y avait quelque chose de circonscrit dans la poétique chrétienne du Dante, qui ne convenait pas au génie libre, varié et même inconstant de Raphaël. Le paganisme lui était plus favorable, aussi s'en empara-t-il avec ardeur dès que le nombre des statues, bas-reliefs et camées antiques, trouvés journellement à Rome, lui eurent fait connaître distinctement cette manière d'envisager la nature. Si les Vierges de Raphaël sont divines, en ce sens qu'elles sont pleines de grâces et parfaitement bien peintes, je me range de cet avis; mais si l'on prétend qu'elles donnent une idée plus exacte *de la Vierge immaculée* que ne le font les représentations modifiées d'après le type traditionnel du moyen âge, je suis d'un sentiment contraire. A une idée religieuse on a substitué un sentiment fort doux, fort agréable, qui fait même naître la pensée du beau comme le comprenaient les anciens, c'est-à-dire pour faire briller l'homme même aux dépens de la

divinité. Mais quant au grand principe chrétien, quant à l'idée fondamentale de la morale moderne si puissamment caractérisée dans les écrits du Dante, que la beauté est en Dieu, et que ce n'est que par une faveur spéciale qu'elle vient s'empreindre imparfaitement sur les formes corporelles, je ne les retrouve que rarement dans les ouvrages que Raphaël a faits depuis *la dispute du Saint-Sacrement* et *l'Ecole d'Athènes*. Il est remarquable que depuis ce moment toute la vigueur de son talent a été employée à exprimer avec force, grâce et vérité, les sentimens et les passions de l'âme. L'Héliodore, l'Evasion de saint Pierre, l'Incendie du Bourg, les grands cartons qu'il fit pour être exécutés en tapisserie, et enfin ses tableaux de chevalet et sa Transfiguration indiquent la disposition toujours croissante qu'il eut à représenter ce qui est réel, ce qui remue les passions. »

En Italie, après l'*Héliodore* et l'*Attila*, comme en Grèce après le *Laocoon* et le *Gladiateur*, le style naturaliste finit par envahir de plus en plus les arts; nous avons vu qu'il fut le principal caractère des écoles vénitienne, lombarde, bolonaise, flamande et hollandaise des seizième et dix-septième siècles.

Le génie artiste de la France étant très secondaire par rapport à son génie social, le développement des trois phases de l'art a été très incomplet; la première a été la plus originale, la plus féconde en chefs-d'œuvre. L'architecture, la statuaire, les bas-reliefs du neuvième au quatorzième siècle, les peintures sur verre, les manuscrits enluminés du onzième au quatorzième siècle, tels sont les monumens du style symbolique [1]. L'influence des croisades et de la *Renaissance* vint dénaturer ce style religieux, grave, naïf, pour le remplacer par un autre, capricieux, fantastique, élégant, dans lequel l'unité et l'expression étaient sacrifiées au détail, au luxe de l'ornementation. Pendant les seizième et dix-septième siècles, l'imitation de l'antique fut toute l'inspiration des artistes, de Jean Goujon, de Germain Pilon, de Jean de Boulogne, de Jacques Sarrazin, du Puget, pour les sculpteurs; les deux plus grands peintres qu'ait produits la France, Nicolas Poussin et Lesueur, sont de l'école philosophique ou idéale, par la nature de leur esprit, par leur passion pour l'art grec; même dans leurs compositions religieuses, ce n'est pas la foi spontanée, ce n'est pas l'exaltation de l'amour divin qui les dirige, ce sont les principes de l'école de la Renaissance, c'est l'érudition, c'est la recherche du *beau idéal* et non pas du *beau religieux*; et, comme le dit M. de Maistre, celui-ci est bien au dessus de l'autre, puisqu'il est l'idéal de l'idéal. J'excepte de ce jugement le premier ouvrage de Lesueur, les vingt-deux tableaux de la vie de saint Bruno, dans lesquels le sentiment religieux a plus de vérité et de naïveté. Au dix-huitième siècle, les Vanloo, Watteau, Boucher, nous montrent à des degrés différens tous les excès du naturalisme, l'élégance molle et fade, la grâce affectée et bizarre, la volupté ignoble. L'école de David a voulu relever la peinture française en la ramenant à l'idéal antique; elle a produit l'art du consulat, de l'empire et des premières années de la restauration; l'art des Gros, Gérard, Girodet, Guérin, Hersent, Regnault, Prudhon, etc. En 1819, l'exposition du *Radeau de la Méduse*, par Géricault, donna le signal de la réaction contre l'école classique; on parla de revenir au vrai, à la couleur locale, aux sujets nationaux; mais si l'art se passionna pour le moyen âge, pour le gothique, on ne voulut pas comprendre que la religion seule avait inspiré les merveilles que l'on prétendait imiter, et que la religion seule pouvait encore enfanter l'art nouveau. Le catholicisme était le dernier souci de nos artistes, l'art était leur seule divinité; aussi sommes-nous retombés dans le culte fétichiste de la forme, et au lieu du naturalisme païen, mythologique de l'école de Vanloo, de Watteau et de Boucher, nous avons eu et nous possédons encore un naturalisme romantique, gothique, fantastique. Le résumé que j'ai présenté dans le premier article des travaux de

[1] Voyez surtout pour les peintures des manuscrits du moyen âge de très intéressantes notices publiées par M. Ferdinand Denis dans le *Manuel du Peintre et du Sculpteur*, par M. Arsenne.

notre nouvelle école, depuis son apparition jusqu'à nos jours, nous a prouvé par la décadence de ses principaux représentans, que l'art moderne n'était pas appelé à se régénérer par les principes qui l'ont dirigé.

Aujourd'hui, dans le monde civilisé il n'y a que deux peuples où les arts soient cultivés avec prédilection et succès, c'est la France et l'Allemagne. En Italie, depuis la mort de Canova, le génie des arts a déserté cette terre qui fut, pendant tant de siècles, sa patrie bien aimée; à cette heure, c'est le pays où il se fait la plus mauvaise peinture et sculpture, la plus mauvaise musique. En Espagne où fleurirent Navarette, Moralès, Ribera, Velasquez, Murillo, depuis longtemps l'imagination créatrice s'est éteinte avec sa civilisation; je ne parle pas de l'Angleterre qui n'a jamais pu produire un bon peintre de tableaux religieux, et qui ne compte parmi ses artistes originaux qu'un faiseur de caricatures, Hogarth, un peintre de la vie bourgeoise, Wilkie, un paysagiste, Turner, un peintre de portraits, Thomas Lawrence, dont la vogue aristocratique ne peut excuser la mollesse des contours, les qualités peu solides de son coloris, la monotonie de ses airs de tête; les grandes fabriques fantastiques de Martin sont plutôt du Diorama que de la peinture.

Ainsi donc, entre la France et l'Allemagne se partage l'honneur de représenter l'art du dix-neuvième siècle. Mais de quel côté rencontrons-nous les plus beaux talens, de quel côté est le progrès, la meilleure direction? Le principal centre de l'art allemand de notre époque, c'est Munich; or, que fait-on à Munich? de l'art grec, de l'art bysantin, de l'art gothique, de l'art italien; dans la Glyptothèque, le Musée des antiques, M. Cornélius a peint l'Iliade; dans deux salles de la Résidence, M. Schwantaler a peint le poème d'Hésiode et l'expédition des Argonautes. M. Hess a peint, dans le goût du Cimabué et des Bysantins, les plafonds de l'église bysantine; ils représentent l'Ancien et le Nouveau Testament. Dans les salles d'en-bas de la résidence, M. Schnorr a peint les *Niebelungen*. Dans ses cartons de l'*Adoration des Mages*, du *Crucifiement* et du *Jugement dernier*, qu'il vient de terminer récemment à Rome, M. Cornélius a imité le style sévère de l'école florentine du Dante et de Michel-Ange. « Partout, a « écrit M. Saint-Marc Girardin [1], dans « les travaux de l'école de Munich on « reconnaît l'inspiration de la science, « partout on voit les traces d'une imita- « tion, mais cette imitation est toujours « libre, hardie, ingénieuse. » Ce qui distingue encore éminemment cette école, c'est qu'elle ne vit pas comme la nôtre, isolée du mouvement intellectuel de l'époque, ignorante des recherches et des découvertes de l'archéologie, de l'histoire, de la littérature, insouciante des convictions religieuses qui s'emparent des âmes.

Un des meilleurs peintres de l'Allemagne, aussi distingué par son talent que par sa piété, Overbeck, achève en ce moment à Rome un tableau qui me paraît un symbole exact et poétique de l'école de Munich. Cette composition représente *les arts du moyen âge et de la Renaissance, sous l'inspiration de la Vierge*. Le tableau est divisé en deux parties, le ciel et la terre; dans le ciel, la Vierge trône sur les nuages, entourée des anges et des saints de l'Ancien et du Nouveau Testament qui se sont occupés d'art, tels que Moïse, l'architecte du tabernacle, David, le poète, saint Luc le peintre, sainte Cécile, etc. Au milieu de la région terrestre est une fontaine à deux bassins superposés, un jet d'eau s'élance du bassin supérieur vers le ciel; cette fontaine, c'est l'inspiration plus ou moins élevée; Cimabué, Giotto, Masaccio, L. de Vinci, Raphaël, Dante, etc., regardent le bassin supérieur, tandis que les peintres coloristes, Titien, Paul Véronèse, Tintoret, examinent dans le bassin inférieur les effets prismatiques de la lumière; seul, assis sur les marches de la fontaine, on voit Michel-Ange absorbé en lui-même et s'inspirant de son propre génie. Sur le devant du tableau est Charlemagne, tenant en main un modèle d'église gothique, saint Grégoire, inventeur du chant grégorien, des artistes qui déterrent des bas-reliefs anti-

[1] Voyez *Notices politiques et littéraires sur l'Allemagne*

ques et les étudient; un architecte du moyen âge donnant une leçon à de jeunes élèves dont la nationalité se reconnaît au costume; ils sont tous assis, à l'exception du Français; celui-ci, impatient de savoir, se lève et examine le plan du maître.

Ne voyez-vous pas dans cette composition d'Overbeck la réunion de toutes les écoles grecque, bysantine, gothique, italienne, imitées par les artistes de Munich, mais imitées sous le patronage de la religion, sous l'influence de la philosophie catholique des Gœrres, Baader.

Les deux parties du tableau, le ciel et la terre, représentent aussi les deux ordres différens d'inspiration qui distinguent aujourd'hui les deux écoles allemande et française; l'une, contemplant le ciel, plus recueillie, plus spiritualiste, exaltée par la foi et par la science, l'autre regardant la terre, plus préoccupée des effets matériels de l'art, de la forme, du jeu de la lumière, de la combinaison des couleurs. De ces deux tendances si diverses, et que nous avons reconnues dans toute l'histoire de l'art, il résulte pour les écoles allemande et française de notre époque des qualités et des imperfections également opposées, et pouvant se compléter et se modifier l'une par l'autre. Si les compositions des artistes allemands manifestent plus d'inspiration religieuse, plus d'intelligence historique et poétique, plus de variété, d'originalité et de richesse d'invention; d'un autre côté, leur pratique est très incorrecte. Pour ne nous arrêter, par exemple, qu'aux deux plus célèbres maîtres, Cornélius et Overbeck, le premier manque de vérité dans la forme, son dessin est irrégulier, son coloris lourd et froid, son modelé sec; le second, sous le rapport de l'exécution, est encore plus imparfait; par un mysticisme ascétique dont l'intention est très honorable, mais dont les conséquences sont déplorables pour l'art, Overbeck,dans ces derniers temps, s'est condamné à ne faire que des ébauches, à ne pas accuser les formes, à ne réaliser que de simples traits, sans couleur et sans modelé; ses figures sont ravissantes de piété, de naïveté, de grâce, mais ce sont plutôt des ombres que des êtres vivans.

Dans les compositions des artistes français, au contraire, vous admirez plus d'habileté de pratique, plus de soin d'exécution, une étude plus scrupuleuse de la nature, une véritable passion pour la couleur, pour toutes les combinaisons matérielles de leur art, un souci extrême à rendre les effets de détail, les ornemens, les costumes; mais ne leur demandez ni inspiration religieuse, ni intelligence historique et poétique, ni originalité d'invention, ils ne créent que pour les yeux, pour les sens, ils ne savent rien dire au cœur ni à l'esprit. L'école allemande est une âme sans corps, l'école française est un corps sans âme.

Combien, pour le perfectionnement des deux seules écoles qui existent en Europe, il serait à désirer que l'on vît s'établir entre elles d'utiles échanges, des communications fréquentes et intimes, de saintes fiançailles, destinées à les unir, à les compléter, et à enfanter l'art nouveau du dix-neuvième siècle.

Alex. de Saint-Cheron.

L'attention d'un journal catholique doit se fixer d'une manière toute spéciale sur l'éducation de la jeunesse, d'où sortira l'avenir de la société. Plusieurs des fondateurs de l'*Université catholique* consacrent, depuis plusieurs années, leurs soins à des établissemens où l'on s'efforce d'approprier l'éducation aux besoins particuliers de l'époque actuelle. Ils ont promis, et ils tiendront parole, de consigner dans ce recueil les résultats de leurs réflexions et de leur expérience, éclairées à la fois et confirmées, nous en avons plus que l'espérance, par les observations que leur ont fait ou que leur feront encore parvenir les maisons d'éducation qui sont demeurées chrétiennes. Sous ce rapport, l'*Université catholique* pourrait leur servir de lien. Ce concert, cet échange de lumière, que nous savons être réclamé depuis longtemps par plusieurs d'entre eux, contribuerait, sans aucun doute, au perfectionnement graduel de toutes les branches de l'éducation, et en particulier des méthodes d'enseignement. En attendant que nous puissions donner les travaux que nous préparons, on nous saura gré, croyons-nous, de reproduire dans nos colonnes ce qui sera publié de plus remarquable sur cette matière, et en particulier tout ce qui pourra faire connaître les divers établissemens religieux qui restent à la France, et dont elle a la consolation de voir chaque jour augmenter le nombre. L'article

suivant de la *Gazette de France*, consacré au collége de Juilly, nous a semblé réunir ces deux titres à l'attention de nos lecteurs.

ÉDUCATION. — COLLÉGE DE JUILLY.

Tous les bons esprits ont reconnu depuis long-temps que l'avenir d'une société repose sur l'éducation de la jeunesse. Mais lorsque les discussions s'établirent, il y a quelques années, sur cette importante matière, deux doctrines se trouvèrent en présence. Les défenseurs des principes religieux et des maximes d'ordre proclamèrent qu'on ne devait pas confondre l'instruction avec l'éducation, et que la première, prise isolément, était fort loin de constituer la seconde. L'éducation s'adresse à l'homme tout entier; l'instruction ne correspond qu'à une de ses facultés, la faculté intellectuelle. L'une forme le père de famille et le citoyen; l'autre prépare seulement le littérateur, le physicien ou l'artiste. L'une apprend à l'homme à subordonner ses penchans égoïstes à la loi du devoir et du dévouement; l'autre, si elle est seule, ne fournit à l'ambition et au désir des jouissances qu'un instrument employé dans un but purement individuel, et par là même très souvent désorganisateur.

Ces vérités scandalisèrent le libéralisme; elles devaient être reléguées, selon lui, parmi les préjugés gothiques dont il devait définitivement affranchir la raison des peuples. L'instruction était tout, suffisait à tout : morale, vertus, subordination, liberté sage, tout devait sortir de l'enseignement scientifique et littéraire. Cette doctrine, scrutée dans ses bases, aboutit nécessairement à ce principe, entre autres, que l'intelligence et la volonté sont une seule et même chose; que celle-là gouverne irrésistiblement celle-ci : d'où il résulte que les grands prédicateurs de liberté bâtissent leurs théories sur un fondement destructif de toute liberté, sur le fatalisme.

Mais dans ce siècle où les vérités mûrissent avec la même rapidité que les erreurs se dissolvent, la nécessité de distinguer l'éducation et l'instruction s'est fait sentir de jour en jour avec plus de force. Cette vérité a tellement grandi, elle a acquis une telle puissance, qu'elle a retenti avec éclat, cette année, à la tribune législative, par l'organe même du rapporteur de la commission chargée de l'examen du budget de l'instruction publique. Avec une franchise fort louable, malgré ses réserves, l'honorable M. Dubois a établi que si l'instruction a fait des progrès dans les écoles, l'éducation au contraire est en retard, et que l'échafaudage du système d'enseignement recouvre un vide profond, un déficit alarmant dans ce qui se rapporte le plus essentiellement à la formation de l'homme moral et social. On sent le prix d'un pareil aveu dans la bouche d'un ancien rédacteur du *Globe* et d'un fonctionnaire éminent de l'université même.

Mais, si la morale est le fondement de l'éducation, et que la morale soit radicalement inséparable de la religion, d'après la loi elle-même qui prescrit l'instruction *morale et religieuse*, nous voilà donc ramenés dans cette question comme dans toutes les autres, à ce qui est le commencement et la fin, l'alpha et l'oméga de tout, la religion. Nous ne voulons pas démontrer ici l'incontestable supériorité du catholicisme pour l'éducation de l'individu comme pour celle des sociétés. Nous voulons seulement conclure que, puisque la religion catholique est, aux yeux même de ses adversaires, la seule grande puissance religieuse existant en France, c'est en elle qu'il faut chercher, pour l'immense majorité des Français, un principe qui soit à la fois organisateur de l'éducation et régulateur de l'instruction.

Malgré les ravages des mauvaises doctrines, il existe toujours en France des établissemens qui reposent complétement sur la base catholique. C'est là qu'on peut observer la puissante influence de la religion, non seulement sur le cœur des élèves, mais encore sur le développement de leur jeune raison, dans les divers ordres de connaissances auxquelles l'éducation doit les initier. Parmi ces établissemens, nous choisirons aujourd'hui le collége de Juilly, pour fixer sur lui l'attention publique. Quelques détails sur ce précieux asile ouvert à la jeunesse chrétienne nous semblent un service rendu aux pères de famille qui cherchent pour leurs enfans des colléges où une instruc-

tion solide et variée soit inséparablement unie à l'action profonde et continue de la religion, et qui, au milieu des tempêtes sociales dont notre siècle est agité, s'écrient avec une douleur malheureusement trop légitime :

Apparent rari nantes in gurgite vasto.

Nous ne dirons que quelques mots des souvenirs qui se rattachent à cet établissement. Remarquons toutefois, en passant, qu'il n'y a guère que les institutions consacrées par la religion qui aient *une longue vie* sur la terre, et qui soient riches à la fois de leur passé et de leur avenir. Juilly fut donné par Louis XIII au cardinal de Bérulle, fondateur de l'oratoire, pour être un collége de cette congrégation. Bossuet, Thomassin, Houbigan, Malebranche ont laissé dans cette maison comme un de ces reflets de gloire qui se perpétuent dans tous les lieux où des grands hommes ont séjourné. La révolution avait détruit cet établissement; et lorsque des temps plus calmes revinrent, quelques anciens membres de l'oratoire se réunirent pour relever les ruines de Juilly, dont les vastes bâtimens et le magnifique parc avaient été, du reste, heureusement préservés des fureurs du vandalisme philosophique. Ce collége qui, avant la révolution, avait compté parmi ses élèves le plus grand philosophe chrétien de notre époque, M. de Bonald, a eu, depuis, la gloire de fournir à la France M. Berryer, le plus grand de ses orateurs politiques. Mais la direction de cette maison était devenue un fardeau bien pesant pour les vieillards respectables qui en avaient commencé la restauration : ils songèrent à remettre ce dépôt en d'autres mains. M. l'abbé de Scorbiac, aumônier de l'université, M. l'abbé de Salinis, aumônier du collége royal de Henri IV, quittèrent leurs honorables et utiles fonctions pour se charger de la direction d'un collége qui leur promettait un plus grand bien à faire. C'était en 1828 : plusieurs maisons chrétiennes d'éducation venaient d'être frappées par des ordonnances; cette circonstance donnant un nouveau motif à leur dévouement, y ajouta aussi un nouveau prix.

Depuis cette époque, le collége de Juilly est organisé d'après un plan qui se recommande à l'attention de tous les hommes de bien, soit sous le rapport de l'éducation religieuse et morale, soit sous celui de l'instruction scientifique et littéraire.

L'éducation religieuse, pour être réellement puissante sur l'esprit et sur le cœur des jeunes gens, exige le concours simultané de trois moyens d'action qui correspondent aux diverses facultés de l'homme, l'imagination, le sentiment, la raison. Il ne suffit pas de parler à l'imagination des élèves par l'éclat et la pompe des cérémonies religieuses; il ne suffit pas non plus de développer dans leur cœur des sentimens de piété; il faut, et surtout dans un siècle comme le nôtre, donner à la religion un fondement solide dans leur intelligence. Lorsque des jeunes gens élevés chrétiennement se trouvent, au sortir du collége, abandonnés en quelque sorte à eux-mêmes, soit à Paris, soit dans d'autres grandes villes où ils vont se livrer à des études supérieures, quel est le plus redoutable danger qui les menace ?

Si la foi demeure vivante dans leurs âmes, ils se préservent presque toujours des habitudes de désordre auxquelles succombent tant d'autres jeunes gens. Mais c'est précisément leur foi qui est attaquée d'abord; les mauvaises doctrines multipliées journellement sous tant de formes diverses, cernent pour ainsi dire de tous côtés leur âme droite et pure. Comment résisteront-ils à cette espèce de siége infernal, s'ils ne sont munis d'avance d'une provision d'idées saines sur les questions qui seront remuées autour d'eux, s'ils ne portent dans leur intelligence comme une réfutation anticipée des erreurs qui viendront l'assaillir ? Tel doit être le but, le grand but de l'enseignement religieux dans les colléges; tel est celui auquel la méthode suivie à Juilly est parfaitement coordonnée. Après avoir reçu dans leurs plus jeunes années l'enseignement religieux élémentaire; après avoir assisté ensuite dans l'intervalle qui comprend les classes de cinquième, quatrième et troisième, à des instructions plus développées qui comprennent particulièrement l'histoire de la religion, les élèves, arrivés en seconde, rhétorique et philosophie, suivent régulièrement des

conférences religieuses, qui correspondent aux principaux besoins de leur intelligence. Là, leur sont développées les preuves de la religion ; là, leur sont signalées les erreurs, au milieu desquelles ils auront à vivre lorsqu'ils seront entrés dans le monde ; là, leur sont fournies les armes dont ils auront besoin pour les repousser victorieusement. Un résultat aussi certain que consolant, prouve, de la manière la plus incontestable, l'efficacité de l'instruction religieuse donnée à Juilly. Un grand nombre d'élèves, après avoir terminé leurs études dans le collége, ont eu à séjourner pendant trois ou quatre ans à Paris. Eh bien ! tous, à quelques exceptions près, sont demeurés solidement chrétiens parmi les dangers de la capitale.

L'enseignement religieux, si propre par lui-même à féconder l'intelligence, se lie à Juilly, sous un rapport particulier, à l'instruction littéraire. Les élèves sont astreints à rédiger les instructions qu'ils ont entendues ; de là résultent deux avantages : d'abord, ils sont habitués dès leur bas âge à se rendre compte de leurs idées, à les exprimer par écrit ; en second lieu, ces rédactions fournissent aux élèves des hautes classes un excellent exercice de style. Les sublimes enseignemens de la religion, qui ont inspiré nos plus grands écrivains, parlent aussi avec une merveilleuse puissance à l'âme des jeunes gens; en écrivant sur de pareils sujets, ils s'accoutument à joindre la forme au fond, le style aux idées ; ce qui n'a pas toujours lieu dans ce qu'on appelle les amplifications de rhétorique, qui ne sont quelquefois qu'un stérile effort de mots, dépourvu de tout sentiment vrai et de toute idée sérieuse.

On a su éviter à Juilly les inconvéniens qui sont attachés à l'étude des chefs-d'œuvre de l'antiquité grecque et romaine, mais sans perdre les avantages de cette branche importante de l'instruction classique. En faisant admirer aux élèves les beautés qu'ils renferment, on a soin de leur faire remarquer aussi les idées fausses qui y sont mêlées; on leur apprend que ces écrits sont l'expression d'une civilisation bien imparfaite, bien vicieuse, en comparaison de celle à laquelle ont été appelés les peuples chrétiens. On les prémunit contre cet engoûment irréfléchi pour les idées républicaines que cette lecture inspire à la jeunesse, lorsque ses études sont mal dirigées, et qui a porté, dans ces derniers temps, de si déplorables fruits. On s'attache, surtout, en les familiarisant avec les chefs-d'œuvre de la littérature chrétienne, à leur faire sentir à quelle hauteur le christianisme a élevé le génie de l'homme, sous le rapport du beau comme sous celui du vrai.

Pour donner une idée plus complète du plan d'études suivi à Juilly, nous ne croyons pouvoir mieux faire que de consigner ici quelques indications que nous empruntons à un discours publié par M. l'abbé de Salinis, indications dont nous connaissons nous-mêmes toute l'exactitude.

« Dans la marche que nous avons tracée à notre enseignement, l'enfant reçoit dès la première période de son éducation les premiers germes de toutes les connaissances que doit embrasser son instruction classique : toutes les parties de l'enseignement marchent de front, s'avançant graduellement, de ce qu'elles ont de plus élémentaire à ce qu'elles présentent de plus élevé, suivant les développemens naturels de l'intelligence.

« Ainsi les élèves sont initiés à l'étude des langues vivantes presque en même temps qu'à l'étude des langues mortes, afin que le monde ancien et le monde moderne s'ouvrent, pour ainsi dire, à la fois devant eux, et qu'ils puissent de bonne heure saisir les rapports qui rapprochent des peuples au premier coup d'œil, si étrangers les uns aux autres.

« Les langues ne sont qu'un instrument que nous nous hâtons d'appliquer au but auquel il doit servir. Dès que les progrès des élèves dans l'intelligence des langues mortes, progrès rendus très prompts par l'effet d'un méthode dont nous dirons un mot tout à l'heure, leur permettent de communiquer avec les génies classiques qui illustrèrent Rome et la Grèce, nous mettons dans leurs mains, nous leur faisons lire, étudier tous les grands monumens de la littérature païenne, non par lambeaux, mais dans leur ensemble. Nous encourageons par des prix particuliers ces travaux, qui présentent le double avantage de faire pénétrer

les élèves beaucoup plus avant que le travail ordinaire des classes, dans les secrets des langues et le génie des auteurs de l'antiquité, et de rassembler dans leur esprit tous les faits nécessaires pour suivre avec fruit un cours sur l'histoire comparée de la littérature des peuples anciens et des peuples modernes, qui formera le complément de leurs études littéraires.

« Ce que nous venons de dire de l'étude des langues et de la littérature, indique la marche uniforme que nous suivons dans les autres branches des études. Toutes sont conduites beaucoup plus loin, parce qu'elles commencent beaucoup plus tôt que dans les plans ordinaires de l'instruction classique.

« Ainsi, dans les classes les plus inférieures, quelques heures sont consacrées chaque semaine à la géographie et à l'histoire; ce ne sont d'abord que de simples récits par lesquels les professeurs éveillent la curiosité de l'enfant sans imposer encore à la mémoire aucune tâche réglée; puis des leçons plus méthodiques que l'on se contente de faire répéter de vive voix, et dont on exige plus tard une rédaction écrite; et ainsi, sans fatigue, sans effort, l'élève se trouve posséder, lorsqu'il arrive à la dernière période de son éducation, tous les faits essentiels, tout le squelette de l'histoire, si j'ose ainsi parler; il ne s'agit plus que d'animer ce corps, que de bâtir avec ces matériaux l'édifice de la science la plus importante pour l'homme, après la science de la religion, et c'est le travail auquel est occupée l'intelligence des élèves dans les classes supérieures, où une suite de leçons très développées sur la philosophie de l'histoire exercent leur raison sur le vaste ensemble de faits qu'un enseignement élémentaire de six années avait rassemblés dans leur mémoire.

« Les élèves, familiarisés, d'après la même méthode, dès la première période de leurs études, avec les faits les plus simples, les notions accessibles à leur jeune intelligence, qu'offrent les mathématiques et les sciences physiques et naturelles, arrivés au terme de leur éducation, auront acquis une idée complète de la marche de l'esprit humain dans cet ordre de connaissances auquel il n'est point permis de rester étranger de nos jours, sous peine d'être étranger en partie au mouvement de la société; ils auront de plus appliqué l'instrument mathématique aux problèmes les plus intéressans de l'industrie, des arts, de l'économie domestique et politique. »

L'instruction classique est couronnée par une institution qui n'a pas d'analogues dans beaucoup d'autres établissemens : elle porte le nom de *Conférence de hautes études*. Tous les élèves des classes supérieures peuvent assister à ses séances comme auditeurs; mais on ne peut en être membre qu'après avoir présenté un travail qui promette un collaborateur utile.

Les membres de cette conférence y traitent divers sujets de religion, de philosophie, de morale, de littérature, d'art et de sciences physiques. Ces compositions ne peuvent être assimilées aux rédactions que les élèves font pour leurs classes, et qui, beaucoup plus courtes, ne demandent d'ordinaire que quelques heures.

Les travaux destinés à la conférence de hautes études, ont à la fois une dimension et une importance beaucoup plus grande. Ils exigent du temps, des réflexions, des recherches souvent très variées. Chaque travail est examiné par une commission prise dans le sein de la conférence, et à la suite du rapport de cette commission, des discussions s'établissent. Les jeunes gens apprennent ainsi, non seulement à travailler avec soin des sujets de quelque étendue, mais encore à s'exprimer, à improviser en public. Cette institution est un merveilleux noviciat pour les jeunes talens, et depuis qu'elle est établie elle a exercé sous la sage direction des chefs de l'établissement la plus heureuse influence sur le progrès des études.

On voit par cette courte exposition, que l'enseignement de Juilly évite deux écueils opposés. Il est aussi éloigné des innovations imprudentes, que de la routine ennemie des améliorations, dont les besoins de notre temps ont fait sentir la nécessité. Pour apprécier le résultat des études de Juilly, il faut d'ailleurs tenir compte des avantages d'un collége situé

à la campagne. Cette retraite favorise éminemment l'esprit de travail, si fréquemment troublé à Paris par les sorties, qui, sans parler d'inconvéniens plus graves, mettent les élèves en contact avec la vie dissipée de Paris, et entretiennent en eux des distractions permanentes. Sous un rapport moins important la situation isolée de Juilly permet de donner de plus grands dévéloppemens à tout ce qui concerne ce qu'on pourrait appeler l'éducation physique, à l'équitation, la gymnastique, la natation, à tous ces arts, en un mot, qui sont l'accessoire matériel de l'éducation morale.

Tout cet ensemble de moyens est dirigé et vérifié par le régime le plus paternel et le plus affectueux qui se puisse voir. Dans les maisons d'éducation, où la foi et la piété n'ont qu'un faible empire, où la religion n'est même présente que pour la forme, on est contraint de chercher dans le rigorisme pour ainsi dire mécanique d'une discipline de fer, un supplément quelconque à l'esprit d'ordre et de subordination. Il n'en est pas ainsi dans les colléges veritablement religieux. A Juilly, où tous les élèves appartiennent à des familles chrétiennes, où tous les germes de bien, qu'ils apportent avec eux, se développent sous l'impression perpétuellement active de la religion, l'ordre repose bien plus sur une base morale que sur des combinaisons matérielles; la direction de ce collége n'a pas besoin de s'armer de la sévérité menaçante, nécessaire ailleurs. Dans beaucoup d'autres colléges, les chefs de l'établissement ne sont guères que des administrateurs; à Juilly, ils sont des péres. Ces liens de respect et d'affection ne se brisent pas lorsque les élèves ont quitté le collége. Presque tous, du moins parmi ceux qui séjournent dans la capitale, aiment à y revenir plusieurs fois chaque année; ce collége est pour eux comme une seconde famille.

Nous ne craignons pas de le dire, Juilly est un établissement d'éducation que la religion et la science peuvent présenter à leurs amis et à leurs ennemis. L'avenir de la société serait assuré si les générations nouvelles n'étaient élevées que dans des écoles semblables. Mais moins elles sont nombreuses, plus elles doivent être entourées de la sympathie de tous ceux qui ont à cœur la conversation des grands principes, sur lesquels l'ordre social repose. Cette sympathie déjà acquise au collége de Juilly, et si bien méritée déjà, ira croissant, nous n'en doutons pas : les dignes chefs de cet établissement obtiendront ainsi la plus belle récompense terrestre de leurs nobles et persévérans efforts.

BULLETINS BIBLIOGRAPHIQUES.

Histoire de sainte Élisabeth de Hongrie, duchesse de Thuringe (1207-1231), *par le comte de* MONTALEMBERT, *pair de France* [1].

Nos lecteurs connaissent déjà d'assez longs fragmens de cette histoire, pour qu'il ne soit pas nécessaire de leur dire dans quel esprit elle est faite et avec quel talent; toutefois, ce qu'ils en ont vu ne suffit pas pour leur donner une idée des laborieuses recherches dont elle est le fruit, ou pour leur faire deviner quel charme a cette admirable vie de sainte, étudiée et racontée par notre collaborateur avec un pieux amour. Nous leur devons donc un compte-rendu détaillé de tout l'ouvrage, nous le donnerons dans une de nos prochaines livraisons. Aujourd'hui, nous voulons seulement annoncer qu'il a paru. Ce qu'il contient aurait aisément rempli quatre ou cinq in-8, tels qu'on les fait maintenant, mais l'auteur a mieux aimé nous donner un seul et magnifique volume, orné de fort belles gravures, et vrai chef-d'œuvre de typographie par la grandeur du format et de la *justification*, la beauté du papier et du *caractère*, etc; ce livre est donc sous tous

[1] Un beau volume de 600 pages, grand in-8, prix : 12 fr. pour Paris, et 15 fr. par la poste, chez Debécourt; et à Lyon, chez Sauvignet, 55, rue Mercière.

les rapports un monument élevé à la gloire de sainte Élisabeth. En attendant que nous puissions y revenir, ouvrons-le au hasard et citons quelqu'une de ces paroles de foi que l'on y trouve à toutes les pages; nous rencontrons, à la fin du chapitre où est racontée la canonisation de la sainte, celles que voici :

« Oui, nous le disons sans crainte, saints et saintes de Dieu, quelle gloire est semblable à la vôtre? quel souvenir humain est chéri, conservé, consacré comme votre souvenir? quelle popularité y a-t-il qui puisse se comparer à la vôtre dans le cœur des peuples chrétiens! N'eussiez-vous cherché que cette gloire humaine, dont le mépris est votre plus beau titre, jamais vos plus ardens efforts n'auraient pu vous élever à celle que vous avez acquise en la foulant aux pieds! les conquérans, les législateurs, les génies s'oublient ou ne brillent qu'à d'incertains intervalles dans la vacillante mémoire des hommes : pour l'immense majorité, ils demeurent à jamais indifférens et inconnus. Vous, au contraire, ô bienheureux enfans de la terre que vous glorifiez, et du ciel que vous peuplez, vous êtes connus et aimés de tout chrétien; car tout chrétien a au moins l'un d'entre vous pour son ami, son patron, le confident de ses plus douces pensées, le dépositaire de ses timides espérances, le protecteur de son bonheur, le consolateur de ses tristesses. Associés à l'éternelle durée de l'Église, vous êtes, comme elle, impassibles et inébranlables dans votre gloire. Chaque année une fois au moins, le soleil se lève sous votre invocation; et sur tous les points de la terre, des milliers de chrétiens se saluent et se félicitent, seulement parce qu'ils ont le bonheur d'être nommés comme vous : et ce nom sacré est célébré, chanté, proclamé dans tous les sanctuaires de la foi, par des milliers de voix innocentes et pures, voix de vierges sans tache, voix d'héroïnes de la charité, voix de lévites et de prêtres, enfin par toute la hiérarchie sacerdotale, depuis le pontife suprême jusqu'à l'humble religieux dans sa cellule, qui répondent ainsi tous ensemble par le plus bel écho qui soit sur la terre, aux concerts des anges dans les cieux. Encore une fois, saints et saintes de Dieu, quelle gloire est comparable à votre gloire! »

DEUX CHANCELIERS D'ANGLETERRE, *Bacon de Vérulam et saint Thomas de Cantorbéry*[1].

Tel est le titre d'un livre fort distingué qui a paru ces jours-ci, et dont nous reparlerons. En étudiant l'histoire de Bacon, l'auteur a vu ce philosophe revêtu des plus augustes fonctions politiques et chancelier d'Angleterre, déshonorer sa simarre par d'incroyables faiblesses; alors, se souvenant que la même simarre avait été portée par Thomas Becket, archevêque de Cantorbéry, lui aussi doué d'un beau génie, mais en même temps d'une invincible vertu, il a mesuré le philosophe et le saint, pour savoir dans lequel des deux la nature humaine s'élève le plus haut et se couronne de plus de gloire. Ce parallèle n'est point inique : Bacon n'est pas le moindre d'entre les sages de la terre, et il est dans l'Église des têtes ceintes de plus brillantes auréoles que celle de saint Thomas. Il n'est point arbitraire : saint Thomas et Bacon ont porté les sceaux du même empire; ils ont vécu sur la même terre. Au temps du premier, cette terre était dite l'île des saints; au temps du second, elle avait mieux aimé se dire la terre des libres penseurs; il est naturel de chercher si l'échange a été bon. Ceux de nos lecteurs qui lisaient la *Revue européenne*, se rappelleront y avoir vu deux articles qui étaient comme le fond et l'ébauche de cet ouvrage; indépendamment des corrections et des additions par lesquelles l'auteur a rectifié et complété son travail, et qui en font quelque chose de tout nouveau, il l'a enrichi de notes et de pièces justificatives du plus haut intérêt, telles, par exemple, que l'acte d'accusation dressé contre Bacon, son arbre généalogique des sciences, etc., etc.; et, relativement à saint Thomas, des légendes pleines de charme et de poésie, dont nous ne croyons pas qu'on trouve ailleurs la traduction. Quant au mérite philosophique et littéraire, nous savons bien que ce livre, rempli d'aperçus ingénieux et de vues profondes sur la vie et les œuvres des deux hommes qu'il compare, est fait et surtout écrit avec un grand talent, mais nous ne savons pas s'il convient de le dire ici; nous le devons à un de nos collaborateurs, M. Ozanam; or a-t-on le droit de rendre justice à un collaborateur?

[1] Un vol. in-8, prix, 5 fr., chez Debécourt; et chez Perisse frères, rue du Pot-de-fer, n. 8; à Lyon, grande rue Mercière, 33.

Du Spiritualisme au XIX^e siècle, ou examen de la doctrine de Maine de Biran, par L. A. GRUYER. Ne se vend pas.

M. L. A. Gruyer est un des derniers champions de cette doctrine sensualiste de Locke et de Condillac qui a vu depuis trente ans s'éclaircir beaucoup les rangs de ses défenseurs. C'est peut-être même la seule chose en elle qui se soit éclaircie. Du moins la brochure que nous avons sous les yeux ne nous semble guère propre à jeter la lumière sur les graves problèmes qu'elle soulève. L'auteur nous apprend qu'il croit volontiers à la spiritualité de l'âme, mais qu'il est loin d'en avoir la conviction parfaite; il nous apprend que l'existence de Dieu se peut concilier avec l'existence d'atomes éternels; il refuse à la cause suprême la puissance de créer, et lui livre le chaos, pour qu'elle y jette l'ordre et l'harmonie, comme on donne à un artisan vulgaire les matériaux qu'il doit façonner.

Ce qu'il y a de plus intéressant dans cette brochure, qui du reste ne manque pas d'un certain mérite, ce sont les derniers mots du titre. *Ceci ne se vend pas* : c'est un prospectus distribué gratuitement pour vous donner une idée de la manière de l'auteur, et vous engager par le

charme de cette trop courte lecture à acheter les quatre volumes de ses Essais philosophiques.

La Religion méditée, à l'usage des personnes qui cherchent Dieu dans la simplicité de leur cœur, en particulier de celles qui se dévouent à l'éducation des enfans, par l'abbé Rohrbacher, du séminaire de Nancy [1].

Saint Pierre, dans le dernier chapitre de sa dernière Epître, donne certains avis aux fidèles pour les prémunir contre les périls des derniers temps. C'est de se rappeler assidûment les paroles des prophètes, les commandemens du Seigneur, la doctrine de ses apôtres, ainsi que l'attente du jugement à venir. M. l'abbé Rohrbacher a eu l'intention d'accomplir ces avis de saint Pierre, en méditant la religion dans tout son ensemble : depuis le premier dimanche de l'Avent jusqu'à Noël, les principaux faits et les principaux personnages de l'Ancien Testament, qui prédisent ou qui figurent Jésus-Christ; depuis la naissance du Sauveur jusqu'à son ascension, les principales instructions que nous offrent sa vie et sa mort; après l'Ascension, les principales promesses qu'il a faites à son Eglise, promesses qui ont leur accomplissement le jour de la Pentecôte; le principal sacrement qu'il lui laisse pour la soutenir en ce monde; ensuite les principaux saints de chaque siècle; enfin, pour la dernière semaine après la Pentecôte, le jugement dernier et ce qui s'y rattache. Ces méditations ont été écrites originairement pour les frères de l'instruction chrétienne en Bretagne; mais l'auteur a cru, et nous croyons comme lui, qu'elles pouvaient convenir à tout le monde.

Regrets, espérances et consolations d'une âme chrétienne, par Victor d'Anglars [2].

Nous ne pouvons faire un plus bel éloge de cet excellent livre, né d'un cœur qui a beaucoup aimé, beaucoup souffert, beaucoup pleuré dans cette vie, que de citer ces paroles de l'éminente approbation dont il est revêtu : « Les prières ou méditations que ce livre renferme sous une forme heureuse et variée, et dans un langage approprié aux hommes du monde, reproduisent tous les sentimens de l'âme chrétienne sortant des égaremens de la vie pour se donner entièrement à Dieu. Il y a tant de sincérité dans ces *regrets*, tant de bonheur dans ces *espérances*, tant de vérité dans ces *consolations*, que la lecture nous en a semblé aussi utile que pleine de charmes. »

[1] 2 vol. in-12, Paris, chez Gaume, rue du Pot-de-Fer, 5; et à Nancy, chez Vidart, libraire.

[2] Lagny frères, rue de Seine-Saint-Germain, n. 16; prix, 2 fr.

Qu'il nous soit permis d'ajouter à ces témoignages de haute distinction, la citation suivante, que nous empruntons à la paraphrase du *Dies iræ :*

> Quærens me sedisti lassus;
> Redemisti crucem passus;
> Tantus labor non sit cassus.

« Saint-Augustin a dit en un mot, ô mon Dieu, tout ce qu'il était possible de dire à l'avantage du chrétien, en l'appelant : *Fils du Calvaire*... Oui, Seigneur, c'est le Calvaire qui est notre véritable patrie et le lieu de notre origine; c'est là que vous nous avez enfantés; c'est là que votre mort nous a donné la vie; c'est là que par vos plaies, nous sommes parvenus à la lumière de la grâce. C'est sur le Calvaire, mon Dieu, que vous nous donnâtes réellement cette grande loi de votre amour : — « Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de toute ton âme.» C'est là que vous nous demandâtes une application totale de notre cœur, de nos facultés, et une humiliation profonde. Les grandes choses que vous aviez révélées déjà, les œuvres merveilleuses que vous aviez faites pour nous... Qu'était-ce en comparaison du sacrifice du Calvaire!

« Oh! que vous connaissiez bien le cœur de l'homme, mon Dieu, vous qui ne vous proposâtes à son affection que pour contenter ses insatiables désirs! Comme vous sûtes bien reconnaître que, dans son immense capacité, il absorbe, sans être satisfait, toutes les grandeurs de l'ambition, toutes les richesses de l'avarice, tous les plaisirs de la volupté; que les fausses divinités qu'il encense avec le plus de délire, deviennent pour lui son plus cruel supplice; et que, toujours avide, toujours inquiet et jaloux, il se tourmente jusqu'à ce qu'il se repose et se rassasie en vous seul... — Ah! je pénètre vos intentions, adorable Sauveur, en « parlant par votre croix et par votre passion, » vous voulûtes nous ôter désormais toute possibilité d'éluder votre loi, et en mettant l'exemple à côté du précepte, vous voulûtes nous prouver que la meilleure manière de montrer son amour, c'est de souffrir pour ce qu'on aime!

«.....Rien de plus aisé, Seigneur, que de vous dire : « Je vous aime, » quand vous comblez de bienfaits, quand vous faites tomber la rosée céleste, qui tire de nos yeux de si douces et de si saintes larmes! Mais quand, nous humiliant sous le bras qui nous frappe, quand, vous rendant des actions de grâces pour nos maux, nous vous servons fidèlement « malgré la sévérité de votre visage », n'est-ce pas que nous sommes mieux venus à vous dire : « Seigneur, vous connaissez, à cette heure, que je vous aime; ne me repoussez pas loin de vous! — Quand vous épanchiez sur moi vos faveurs spirituelles et temporelles, et que dans les transports de ma reconnaissance, je vous appelais le bien-aimé de mon cœur, vous pouviez douter de ma sincérité; mais maintenant que vous me frappez, et que, malgré tout, je vous reste étroitement uni, dites, grand Dieu, douteriez-vous de ma tendresse? »... Oh! frappez-moi, Seigneur, frappez-moi sans relâche, afin que je puisse rendre

un éclatant témoignage à l'amour que vos bontés ont allumé dans mon âme! »

Joies et larmes poétiques, *par* F. GIRAULT [1].

Nous sommes bien vivement frappés du contraste qui existe entre l'esprit actuel de la poésie et celui du roman. Ce dernier s'est porté héritier du dernier siècle. Il glane çà et là avec une merveilleuse constance, ce que la moisson philosophique a pu laisser encore sur ses plaines arides de froides plaisanteries, de tristes enseignemens épars; il essaie le rire de Voltaire; il contrefait la voix de Jean-Jacques; il singe l'impressionabilité forcée et le cynisme artistique de Diderot, fort maussade assurément, et mêle à tout cela je ne sais quelle menteuse habitude d'éclectisme équitable, d'impartialité pédante, parfois même de vagues et niaises sympathies pour des réalités qu'il exhume et qu'il ensevelit tour-à-tour en imagination, avec la dernière et la plus ridicule impertinence. Il n'en est pas de même de la poésie. Il semble qu'elle ait voulu, par un éclatant divorce avec le siècle destructeur, s'absoudre de sa complicité avec l'*Arioste de Ferney*. Elle est assurément possédée de la conscience d'une solennelle réparation à accomplir. Elle renie la scandaleuse gloire de son passé; autant elle fut railleuse, impudique, sacrilége, autant elle est grave, recueillie, pieuse et fervente. Elle sait le mal qu'elle a fait; elle l'a beaucoup pleuré; elle n'a plus qu'à lutter contre certaines innovations de douleur et de repentir, avec l'assistance et sous le regard de Dieu. C'est ce sentiment qu'exprime en fort beaux vers l'auteur des *Joies et larmes poétiques*, lorsque s'encourageant à la culture de la *plante divine*, il s'écrie :

A nous de défricher le terrain qui la porte,
Nous jeunes ouvriers dans le champ du Seigneur!
Le travail presse; allons, notre poitrine est forte;
A l'œuvre en attendant les jours du moissonneur!
Courage et volonté! ne demandons pas même
Si nos larges sueurs produiront quelque fruit :
Penché sur son sillon, le laboureur qui sème
Jette son blé, s'endort, et Dieu seul le mûrit.
Et si quelqu'un avant la fin du grand ouvrage,
Tombe de lassitude et vient à défaillir,
A ses frères laissant la part de l'héritage
Que féconda son bras sans pouvoir le cueillir;
La mort n'étendra point sur lui ses sombres ailes;
Son beau nom posera devant l'humanité :
Elle a pour ses amis des douleurs solennelles,
Et le regret du peuple est l'immortalité.

C'est bien; nos jeunes poètes sont à la source de toute inspiration; mais il leur faut encore du travail, de l'effort, pour que leur poésie devienne une expérience plus vive, plus originale de leur foi. Mais que pourrions-nous leur dire à cet égard? n'ont-ils pas pris pour devise : *Courage et volonté!*

[1] Au Mans, chez madame Dupuy, libraire-éditeur. — Paris, *Delaunay, Dentu*, libraires, Palais-Royal. *Hivert*, quai des Augustins. *Gaume* frères, libraires, rue du Pot-de-Fer, 5.

Il vient de paraître sur les traditions du moyen âge, un ouvrage intéressant intitulé : *Le livre des légendes* [1], par M. Leroux de Lincy. Ce sera toujours avec une véritable satisfaction que nous signalerons tous les travaux de ce genre, qui en facilitant pour nous l'accès des trésors de la littérature et de la science des générations vraiment chrétiennes, ramèneront peu à peu dans les esprits le sentiment de la vraie beauté, si profondément altéré en même temps que la vérité elle-même, par l'envahissement des idées païennes et classiques. Sous le titre modeste qu'il a choisi, M. Leroux, déjà connu par la publication du célèbre roman du *Brut*, donne l'introduction d'un vaste travail qui ne serait, s'il vient à bout de l'achever, qu'un recueil complet des traditions *religieuses*, *historiques* et *merveilleuses* des peuples chrétiens. Nous ne pouvons qu'exhorter M. Leroux de Lincy à persévérer dans la route qu'il vient de s'ouvrir. Nous rappellerons à ce propos que notre collaborateur, M. le comte de Montalembert, a aussi annoncé une série de travaux sur ce même sujet, dans le programme de son cours sur l'*Histoire sociale et littéraire des siècles catholiques*, que d'autres travaux l'ont empêché de nous donner jusqu'à présent. Il a aussi recueilli, notamment en Allemagne, des matériaux précieux sur cette vitalité si abondante et si admirable de la légende : son point de vue n'est peut-être pas le même que celui de M. Leroux; en tout cas, il y a place pour tout le monde sur ce vaste et beau terrain.

Nous nous proposions de rendre compte, dans cette livraison, de l'ouvrage posthume de M. de Maistre sur les œuvres de Bacon, et de la traduction du Paradis perdu, précédée d'un essai sur la littérature anglaise, de M. de Chateaubriand. Mais ceux de nos collaborateurs qui s'étaient chargés de le faire, en ont été empêchés par des circonstances imprévues et indépendantes de leur volonté. Nous espérons pouvoir donner prochainement ces deux articles à nos lecteurs, mais nous pouvons déjà leur assurer que les ouvrages auxquels ils seront consacrés sont dignes chacun, et c'est tout dire, du grand écrivain dont il porte le nom. L'*Examen de la philosophie de Bacon* se trouve chez Poussielgue-Rusand, rue Hautefeuille, n. 9, 2 vol. in-8, prix : 12 fr. 50, et 14 fr. par la poste. La *Traduction du Paradis perdu*, chez Gosselin, 4 vol. in-8, prix : 30 fr.

[1] Chez Silvestre, libraire.

L'UNIVERSITÉ
CATHOLIQUE.

SCIENCES SOCIALES.

COURS D'ÉCONOMIE SOCIALE.

QUATRIÈME LEÇON.

Nous avons déjà vu qu'il n'est au pouvoir d'aucun homme de se subordonner, soit aux chimériques abstractions du beau et du juste, soit à des êtres finis, ses égaux, et à ce titre dépouillés de tout droit à une préférence trop rarement accordée au Créateur lui-même, mais que lui seul peut obtenir. En établissant cette vérité fondamentale, nous n'avons point nié la réalité d'une multitude d'actes que l'esprit de sacrifice semble avoir dictés, et qui cependant n'ont rien de commun avec l'amour de Dieu. Seulement nous avons reconnu qu'ils ont aussi leur dernier terme et leur premier principe dans l'amour du *moi*, en sorte que, si celui qui fait ces actes se trouvait dans une autre position, s'aimait d'une autre manière, cessait de se complaire dans la gloire de la patrie, dans la félicité des siens, s'il séparait, en un mot, son bonheur de celui de ses amis, de ses semblables, il imprimerait une direction toute différente à ses vouloirs, lesquels deviendraient aussitôt et radicalement insociables. D'accord en ce point avec l'école *utilitaire*, nous avons donc posé en fait que l'intérêt personnel est la puissance dirigeante de la volonté, parce que, sauf des exceptions toujours peu nombreuses et nécessairement inconnues ailleurs qu'au sein de l'Eglise catholique, l'homme rapporte tout à lui et ne se décide qu'en vue de son bien-être tel qu'il le conçoit. Dès lors, la question de l'origine de la sociabilité a été nettement posée et nous n'avons plus eu à nous occuper que des conditions auxquelles l'amour du *moi*, cet amour si divers dans ses manifestations et néanmoins si uniforme dans ses tendances, devient sociable et obéit sans se contredire aux plus sublimes inspirations de l'esprit de sacrifice.

Alors notre tâche s'est divisée en deux parties distinctes, parce que l'existence de l'homme se partageant elle-même en deux grandes fractions, la vie présente et la vie future, l'amour du *moi* est obligé de chercher sa fin, le souverain bien du *moi*, dans l'une ou dans l'autre. S'il la demande à la première, il s'identifie avec cet intérêt actuel, passager, terrestre, que nous avons appelé *temporel*; et s'il la demande à la seconde, il devient cet autre intérêt éloigné, permanent, céleste, auquel nous avons donné le nom d'*éternel*. Comme il ne peut prendre aucune autre forme, il est nécessairement sociable ou insociable, selon la nature de celui de ces intérêts auquel il s'assimile, et par conséquent, pour résoudre le problème de la civilisation, nous n'avons plus besoin que d'une consciencieuse étude des rapports nécessaires, en premier lieu de l'intérêt temporel, et en second lieu de l'intérêt éternel, avec les lois génératrices de toute association durable. Afin d'arriver à une appréciation

plus exacte de ces rapports, nous avons accepté l'hypothèse si folle d'un état primitif de nature, et nous avons consenti à supposer que l'espèce humaine avait commencé par vivre à la façon des animaux, sans Dieu, sans propriété et sans famille. Procédant d'après cette donnée, nous avons déjà prouvé que l'intérêt temporel, lorsqu'il est seul connu ou seul respecté, exclut fatalement toute pensée sociale, et cela par deux raisons principales. D'abord les hommes dont il gouverne la volonté n'ont aucun motif concevable de dévouement soit à la société elle-même, soit à une partie de ses membres, puisque nos sacrifices, lorsque nous limitons leurs résultats à notre existence présente, n'impliquent la certitude d'aucun dédommagement et ne sont même pas la condition des sacrifices faits à notre profit. Ensuite, chaque membre de la grande famille humaine étant doué d'une cupidité sans bornes, ses désirs ne peuvent se concentrer dans le fini sans y apporter une ambition insatiable, ambition qui se dilatera à mesure qu'il acquerra davantage. L'ardeur indomptable de ses convoitises le constituera donc en un état de guerre perpétuelle avec tous ses semblables, décidés comme lui à prendre ce qu'ils peuvent et à n'accorder que ce qu'ils ne peuvent pas refuser. Aussi les philosophes qui rejettent nos mystères n'ont-ils pu se soustraire entièrement à l'évidence, et ils avancent eux-mêmes, ainsi que nous l'avons vu, que le genre humain n'est devenu sociable qu'après l'*invention* d'une divinité quelconque. Mais ils se gardent bien d'examiner comment et pourquoi cette merveilleuse découverte a tout-à-coup transformé nos sauvages aïeux en êtres intelligens et sociaux, et cependant la question est à la fois assez grave et assez curieuse pour valoir la peine que des *philosophes* s'en occupent. Cette peine, nous allons la prendre et nous ne tarderons pas à reconnaître que la croyance en un Dieu vengeur et rémunérateur est non seulement un élément indispensable de toute société, mais encore qu'il y a nécessairement société partout où cet élément existe.

Nous disons la croyance en un Dieu vengeur et rémunérateur, car la foi en un Dieu qui ne punit ni ne récompense ne saurait modifier la nature de nos actes. En effet, socialement parlant, il n'y a aucune différence entre la négation absolue d'un être suprême et l'affirmation d'une déité indifférente à ses créatures ou les broyant sous le poids d'une règle qu'elles ne peuvent changer ni par leur soumission ni par leur désobéissance. Qu'importe à l'intérêt personnel l'insouciante grandeur d'une divinité qui l'abandonne à lui-même, qui ne lui demande rien, qui n'établit aucune solidarité entre la vie présente et la vie future? S'il admet cette doctrine, s'il relègue le Créateur au delà de la sphère où se meut l'humanité, si, à force de respect, il le place en dehors des besoins de l'homme, il cherchera évidemment le bonheur dans la seule région où ses efforts puissent avoir quelque succès en ce monde et il ne sera plus qu'un intérêt exclusivement temporel et destructeur de toute société, de toute sécurité, de tout travail et de toute richesse.

Le Dieu qui civilise, le Dieu qui engendre la sociabilité a nécessairement un autre caractère. Au lieu de s'endormir dans les profondeurs de sa toute-puissance, il suit d'un œil infatigable chacune de ses créatures dans la tâche qu'il lui a assignée, et pareil à l'homme qu'il a fait à son image, il s'irrite et il s'apaise, il aime et il hait. L'univers n'est pas une œuvre qu'il a rejetée de son sein comme un fardeau dont il était, en quelque sorte, surchargé; il ne ressemble pas au volcan fatigué de sa lave et rentrant dans son repos après l'éruption qui l'en a délivré. C'est le suprême architecte produisant au dehors l'immortel monument de sa sagesse infinie et s'occupant de l'édifice sorti de ses mains, avec la jalouse attention du maître qui veille sur sa propriété. Mais dans ce merveilleux édifice où circule la vie, il est, si nous osons ainsi le dire, des pierres libres, intelligentes et douées du pouvoir de troubler, dans une mesure quelconque, l'harmonie générale. Celui qui a coordonné le grand tout, qui l'a enfanté d'un souffle de sa bouche, les ramène sans cesse à l'unité de son plan primitif par des promesses ou des menaces. Car il veut la réalisation de ce plan, et au même

titre qu'il se complaît dans la docilité de ses créatures, il a des supplices pour celles qui osent opposer à ses desseins une vaine résistance. L'homme possède donc la terrible faculté de lui plaire ou de l'offenser, et par conséquent le premier, le plus grand intérêt de l'homme est de faire l'un et de ne pas faire l'autre.

Au milieu des brillantes clartés du christianisme, ainsi qu'au sein des plus épaisses ténèbres du polythéisme, on retrouve, rectifiée et développée ou affaiblie et défigurée, cette notion de la nature divine. Il n'est aucun culte qui ne lui attribue des volontés nettement énoncées et ne fasse dépendre notre souverain bien de leur accomplissement. Aussi les religions les plus fausses renferment-elles un principe de vie sociable, faible sans doute mais réel, parce que toujours elles font un appel direct à l'intérêt personnel et le façonnent à quelque degré aux besoins et aux habitudes d'une existence collective. Enlevez aux préceptes imparfaits de leur morale la sanction de la pénalité, dépouillez l'évangile lui-même de son ciel et de son enfer, et vous n'aurez plus qu'une lettre impuissante. L'antiquaire l'exploitera peut-être pour l'amusement de ses loisirs, mais l'amour du *moi* réduit aux insociables proportions de l'intérêt temporel la flétrira de ses amères moqueries.

Nous aurions moins insisté sur des vérités aussi palpables si une autre vérité, également importante et moins souvent invoquée, n'en était le rigoureux corollaire. Bien que les hommes soient éminemment faillibles, ils ne sont cependant capables que de certaines aberrations. Il est des erreurs qui leur répugnent invinciblement, et nous avons le droit de considérer celles-là comme impossibles. En général l'on peut dire que notre raison, si facile à abuser lorsqu'il s'agit de théories abstraites ou des merveilles d'un autre monde, ne s'égare guère quant aux inductions pratiques qui découlent des principes vrais ou faux qu'elle a acceptés. Le plus ignorant des hommes peut nier l'existence de Dieu ou se retrancher dans la croyance en un Dieu indifférent à nos actes, mais dans ces deux hypothèses la règle de sa conduite ne variera point, et il cherchera son *bien* jusque dans le *mal* de ses semblables. Que si, pour le rendre sociable, on entreprend de lui inspirer une crainte salutaire des vengeances divines, il exigera plus que la parole d'un simple mortel, législateur ou philosophe, il voudra celle du prêtre, de l'homme inspiré, de l'interprète de la volonté céleste. L'imposture ne parviendra sans doute que trop aisément à le tromper en mettant une révélation fausse à la place de la révélation véritable; mais son intelligence, si débile qu'elle soit, ne consentira jamais à croire en un Dieu vengeur et rémunérateur qui abandonne à notre faiblesse le soin de distinguer ce qu'il défend de ce qu'il ordonne.

En effet, si nous consultons la raison la moins éclairée, elle nous dira que le fini peut seulement réagir sur l'infini par son obéissance ou sa désobéissance; car il y aurait absurdité à supposer que nous pouvons d'une autre manière, par une agression directe ou un service immédiat, mériter les bontés ou exciter la colère du Tout-Puissant. Si donc il punit ou récompense certains actes, c'est que d'une part ces actes sont conformes ou contraires à sa volonté, et que de l'autre notre soumission constitue un *bien* qui lui est cher à ce point que sa fureur s'allume contre quiconque le lui refuse. Dès lors il est *intéressé*, qu'on nous passe une aussi étrange expression, à rendre manifestes ses commandemens, puisque l'homme ne peut se conformer à des lois qu'il ne connaît pas. Les tyrans de Rome idolâtre affichaient leurs édits en des lieux tellement élevés que l'œil des citoyens ne pouvait y atteindre; mais les Domitien et les Caligula voulaient être désobéis. Le théisme antichrétien a pu tomber assez bas pour assimiler le Dieu vivant et éternel à ces êtres infâmes, mais la volonté humaine s'indigne d'un pareil sophisme, et quand elle nie l'existence d'un Dieu révélateur, elle agit toujours comme si ce Dieu muet ne savait ni punir, ni récompenser.

Ainsi la croyance en un Dieu vengeur et rémunérateur, par cela seul qu'elle suppose un Dieu qui veut être servi par les hommes, implique invinciblement la croyance en une révélation quelconque.

Mais la révélation comporte deux formes distinctes; la volonté céleste peut se manifester d'une manière intérieure à chaque individu, avant qu'il n'ait fait usage de sa raison, sans l'intervention d'aucun de ses semblables, et ce sera alors ce que les théistes entendent par *loi naturelle.* Elle peut encore se communiquer extérieurement, à l'aide des sens, par le ministère d'une créature inspirée ou du sommet d'un autre Sinaï, et ce sera alors la révélation proprement dite. Sous ces deux formes, la révélation est évidemment incomplète, à moins qu'elle n'énonce nettement et avec une impérieuse clarté, les trois élémens de toute législation, la puissance du législateur, la loi elle-même et la pénalité qui en est la sanction. En effet, si un seul de ces élémens lui manque, ou seulement demeure enveloppé des nuages du doute, tout motif d'obéissance s'évanouit. Que fera l'intérêt personnel d'un code inintelligible, d'un code auquel aucun législateur ne prête sa force, ou enfin d'un code dont l'infraction ne sera suivie d'aucun châtiment. Or la loi naturelle, dans le sens qu'y attache la philosophie moderne, ne saurait avoir de puissance civilisatrice, parce que du moment où on lui refuse la garantie d'une révélation extérieure et collatérale, elle n'est plus une règle à suivre, mais un problème à résoudre.

A cet égard les preuves surabondent. Pour que cette loi, dont nous sommes loin de contester l'existence, pût suffire aux besoins de la sociabilité, il faudrait qu'elle possédât une évidence intime et inaltérable, et dès lors l'erreur serait impuissante contre elle. En effet, pendant la suite des générations humaines, il n'y aurait pas un seul berceau qui ne protestât hautement contre toute tentative faite afin d'obscurcir une révélation qui, par cela même qu'elle serait innée, se renouvellerait sans cesse dans toute sa pureté et toute son intégrité. Dès lors le genre humain aurait partout et toujours une croyance uniforme quant à la nature de ses devoirs, à celui qui les impose et à l'*utilité* de leur accomplissement. Si le mensonge pouvait y ajouter quelque chose, du moins il n'en retrancherait rien, et les interpolations encore possibles ne le demeureraient qu'à la condition de ne point défigurer des vérités indépendantes à la fois et de la tradition et du raisonnement. Qui oserait reconnaître à ces traits la loi naturelle? Le sauvage qui tue ses vieux parens, l'Indien qui dévore ses prisonniers, le chrétien qui pardonne à ses ennemis, le musulman polygame, la Thibétaine polyandre, l'athée et le fétichiste, ont-ils une même notion du juste, de l'injuste et de leurs résultats futurs? Que sera-ce donc si nous passons de la diversité des doctrines religieuses à la discordance des opinions philosophiques? Et l'on voudrait que l'intérêt personnel, égaré dans ce dédale et n'y rencontrant que des contradictions et des incertitudes, sacrifiât les biens de la vie présente au sable mouvant d'un avenir si vaguement formulé! L'expérience ne prouve que trop combien il est incapable de renoncer à un avantage immédiat et visible, s'il n'y est déterminé par la certitude d'un dédommagement. Cette certitude, il ne saurait la tenir de la loi naturelle lorsqu'il l'isole de toute autre révélation, et par conséquent la loi naturelle ainsi restreinte et définie ne peut rien pour la société.

L'Eglise comprend cette loi d'une autre manière. Abandonnant à ses enfans le droit de croire ou de ne pas croire à une révélation innée, elle ne permet cependant aux fidèles d'y voir que l'écho imparfait d'une révélation extérieure dont le souvenir a été perpétué et purifié par d'autres révélations également extérieures, lesquelles se sont succédé jusqu'au jour où la grande voix du Calvaire devait enfin et à jamais se faire entendre. Ainsi, dans le système catholique, la loi naturelle n'est que la tradition confuse ou le retentissement de l'éternelle vérité; elle n'est claire, elle n'est intelligible qu'en vertu d'une loi différente, en sorte que l'une serait frappée de nullité si l'autre était fausse. Cette doctrine est tellement en harmonie avec le sens commun, elle est si bien *la loi naturelle* de notre intelligence qu'on la retrouve dans tous les autres cultes. Il n'en est aucun qui ose n'invoquer à l'appui de ses préceptes que la révélation innée, aucun qui ne pré-

tende les faire remonter à la parole *entendue* de la Divinité, ou du moins à des ministres en rapport direct avec elle. C'est que la foi qui modifie nos actes par les craintes et les espérances d'une autre vie ne peut se passer du témoignage d'un être également incapable de tromper et de se tromper, c'est-à-dire d'un être qui connaît cette vie et la domine. Nous savons du reste que ce témoignage a été bien souvent invoqué par le mensonge, mais du moins ceux qui se laissaient abuser par des inspirations supposées ne se trompaient que dans les limites de la crédulité humaine. Elle est assurément fort capable de prendre Mahomet pour un prophète véritable; mais que Mahomet renonce à ce titre, qu'il se pose l'interprète des notions instinctives de l'humanité, au lieu de se poser l'apôtre de Dieu, et aussitôt l'Alcoran est dépouillé de toute action morale. En effet, lorsqu'un homme s'attribue une mission céleste, et parvient à faire croire qu'il l'a reçue, ce qu'il dit est nécessairement réputé vrai, et les ordres qu'il donne trouvent un instrument docile dans l'intérêt personnel abusé, si l'on veut, mais d'accord avec lui-même et usant avec une rigueur toute logique des prémisses qu'il a acceptées. Au contraire si celui qui aspire à un pareil pouvoir sur ses semblables leur offre seulement la garantie de son opinion privée, l'intérêt personnel sera peu ému d'une doctrine dont le seul gage est la parole d'un être qui s'avoue lui-même incompétent, puisqu'il déclare ne savoir d'un Dieu vengeur et rémunérateur que ce que chacun de nous peut apprendre en descendant au fond de sa propre conscience. Voilà ce qui donne une si prodigieuse autorité même aux prêtres des faux dieux, et ce qui paralysera toujours l'influence sociale de toutes les théories purement philosophiques.

Ainsi la croyance en une divinité quelconque ne modifie l'intérêt personnel au point de lui faire chercher ses motifs d'action en dehors des besoins de la terre, qu'autant qu'elle remplit plusieurs conditions. Le Dieu qu'elle proclame doit prendre un assez grand intérêt à nos actes pour s'irriter de notre désobéissance et se complaire dans notre soumission. Il doit donc préférer celle-ci à celle-là, et comme toutes les deux sont également impossibles, si nous n'avons pas une idée nette et précise de sa volonté, il doit encore nous la faire connaître, soit en parlant face à face à plusieurs d'entre nous, soit en se choisissant des interprètes qu'il assiste d'une lumière surnaturelle. Enfin, et toujours en vertu de la faculté que nous avons de le servir et de l'offenser, il doit punir ceux qui violent sa loi, et combler de ses dons ceux qui l'observent. Quelle que soit la mesure des erreurs qui souillent une doctrine ainsi conçue, ainsi développée, elles n'empêcheront pas l'intérêt éternel de surgir dans la conscience des hommes qui la reçoivent avec foi; car le croyant serait frappé d'un véritable idiotisme si, reconnaissant que son bonheur est à la *merci* d'un être surhumain dont il ne peut tromper la vigilance, il ne comprenait pas que son intérêt suprême est de mériter la protection de cet être par le fidèle accomplissement des obligations qu'il lui a prescrites. Tout autre besoin pâlit auprès de celui-là, du moins aux yeux de la raison, en sorte que partout où la foi n'est point morte, le péché, c'est-à-dire la violation de la loi divine, est inévitablement accompagné de cet horrible malaise appelé remords; car, sans parler du christianisme, seul culte où le repentir ait quelque chose de commun avec l'amour de Dieu, le *pécheur* ressemble, mais dans des proportions infinies, à l'imprudent qui compromet, au profit d'une folle passion, tout son avenir terrestre. Si le spéculateur éprouve un cuisant regret de la faute volontaire à laquelle il doit sa ruine, combien davantage le croyant ne maudira-t-il pas la fatale faiblesse qui l'expose aux traits d'une vengeance irrésistible?

Il suit de ce qui précède que la foi en un Dieu vengeur et rémunérateur crée un *bien* et un *mal* indépendans des conséquences humaines de nos actes, et propres à celui qui agit. Du désir de posséder l'un et d'échapper à l'autre naît l'intérêt éternel, intérêt auquel nous conserverons ce nom sans oublier cependant que plusieurs cultes promettent dès ce monde la réalisation en quel-

que sorte anticipée des promesses et des menaces célestes. Mais l'on ne peut évidemment admettre que l'intérêt éternel de l'homme puisse jamais être de faire en tout point ce que lui dicte son intérêt temporel, et cela dans la forme où il conçoit celui-ci, avec ses caprices et ses fantaisies; car alors notre soumission à la volonté divine n'aurait aucun degré concevable de mérite. Aussi la raison humaine est-elle également incapable de croire soit à un Dieu qui punit et récompense sans une manifestation préalable et explicite de sa volonté, soit à un Dieu dont les commandemens empruntés à Sardanapale ne sont qu'un indigne larcin fait à l'épitaphe du plus vil des mortels. Au même titre que la pénalité divine implique une loi *révélée*, toute loi révélée implique donc, au moins dans une certaine mesure, l'existence d'un véritable antagonisme entre l'intérêt éternel et l'intérêt temporel du croyant. Or cet antagonisme contient toute la puissance civilisatrice du premier de ces deux intérêts, lequel serait aussi radicalement insociable que le second, s'il se confondait avec lui.

Comme le caractère propre de toute loi divine, ou réputée telle, est de prescrire au croyant certains actes en opposition directe avec son intérêt présent ou terrestre, elle peut par conséquent lui imposer des actes conformes à l'intérêt temporel de ses semblables, et au degré où elle le fera, elle sera nécessairement sociable. Alors le croyant se trouvera placé entre deux besoins contraires, et lorsque, dans l'usage de sa liberté, il donnera la préférence à celui qui le touche de plus près et qui en même temps est le plus faible, ce sera par une exception que sa conscience lui reprochera sans cesse, et qui ne se présentera guère, si ce n'est dans le sommeil de sa foi ou dans le délire de ses passions. Habituellement, et nous n'avons à nous occuper ici que du cours ordinaire des choses, il obéira au besoin le plus durable, il cherchera son plus grand bien, il fuira son plus grand mal, ou en d'autres termes, il écoutera les conseils de son intérêt personnel, et se soumettra sans murmurer à tous les sacrifices exigés par la puisance dont il redoute la colère ou implore le secours. Ces sacrifices n'auront leur motif ni dans le désir de mériter la reconnaissance des autres humains, ni dans l'espoir de leur donner un utile exemple, ni dans la pensée d'aucune éventualité terrestre. Ils ne dépendront nullement de la conduite d'autrui, car le croyant les fera pour lui seul, à son propre profit, en vue d'un dédommagement que les hommes ne peuvent pas plus lui donner que lui ravir. Que si l'idée de l'infini lui est révélée par son culte, si cette idée, le dernier effort de notre intelligence, pénètre dans son esprit, elle n'y allumera plus une haine furieuse contre le reste de son espèce, elle n'y réveillera plus la flamme d'une cupidité éternellement insatiable; car son Dieu est cet infini qu'il convoite, et comme l'infini ne s'amoindrit pas en se partageant, nous pouvons tous le posséder sans qu'aucun de nous s'appauvrisse de la richesse des autres. Ainsi, l'intérêt éternel en déplaçant le souverain bien, en le transportant au delà du tombeau, détruit jusqu'à la possibilité de cette effroyable concurrence, de ces jalousies atroces qui sont inhérentes à la nature même de son rival. Celui-ci, relégué à la seconde place dans les affections du *moi*, ne lui inspirera plus qu'une émulation salutaire, laquelle ne s'agitera avec quelque violence qu'en dedans du cercle tracé par le culte.

Toutefois, et nous avons à peine besoin de le dire, la sociabilité du croyant a sa limite dans celle de la religion qui a conquis sa foi. D'une part, dans tous les cas où elle n'intervient pas, il obéit nécessairement à son intérêt temporel, et de l'autre, lorsqu'elle lui assigne des devoirs nuisibles à ses semblables, il les remplit en vertu de ce désir de bonheur qui explique les plus sublimes dévouemens. Mais partout où nous découvrons le plus léger vestige de civilisation, partout où l'homme se reconnait l'ombre d'un devoir envers les hommes, nous avons la certitude qu'il y a là un culte qui n'est pas insociable dans tous les préceptes dont procède ce devoir, qui identifie dans une de ses parties avec le mal éternel du croyant le mal temporel de ceux sur lesquels il agit. La croyance qui proclame, comme le faisait celle des in-

digènes des îles Mariannes, l'innocence du vol, ne comporte aucune sécurité pour la propriété; mais si elle défend le meurtre et l'adultère, la famille naîtra et les personnes seront en sûreté. Que si elle protège ces choses et permet la polygamie, que si elle ratifie l'esclavage, défend tout contact avec les étrangers, ou établit le système des castes, la société formée sous son influence en souffrira nécessairement. Supposez, au lieu des religions qui s'opposent au progrès et non à la naissance de la civilisation humaine, une religion qui, dans tous ses commandemens, ne se préoccupera que de l'intérêt général, qui obligera chacun de ceux qui la professent à chercher leur *bien* véritable et suprême dans le bien terrestre de l'humanité, et comment celle-ci, avec du temps et de la foi, ne finirait-elle point par parvenir au dernier terme de sa perfection mortelle?

Nous pouvons maintenant affirmer que les premiers hommes ne seraient jamais sortis de cet état de nature auquel croit le savant que nous avons déjà cité, M. Bory de Saint-Vincent, s'ils n'avaient eu pour s'en délivrer que la notion abstraite de la Divinité. En vain la foudre grondant sur leurs têtes eût dévoré tous les arbres de leurs forêts natives, en vain ils eussent aperçu à la lueur des éclairs qui déchiraient la nue le Dieu vivant et véritable. A ce que l'athée appelle une erreur, il fallait joindre ce que le déiste appelle une imposture, la voix de ce Dieu ployant sa volonté aux besoins d'un nouveau mode d'existence, et la manifestant entourée de menaces et de promesses. Cherchez cette parole au haut des cieux, ou ne consentez à y voir qu'un sublime mensonge, et vous serez également obligé de reconnaître que la *sociabilité* n'a pu commencer sans elle, et que la sociabilité a nécessairement commencé avec elle. La doctrine du déiste n'est pas moins ennemie du genre humain que celle de l'athée. Toutes les deux lui sont également mortelles, puisque si l'une détruit autant qu'elle le peut le Dieu qui civilise, l'autre en niant la révélation le bannit de la terre. Oh! la magnifique tromperie que celle du premier homme en communication directe avec l'Eternel! nous lui devons la société, la sécurité, le travail, la richesse, tous les biens matériels, en un mot, qui embellissent la vie présente. Philosophes, une seule fois jouez-vous ainsi de notre crédulité, et si votre puissance d'erreur ne va pas jusque là, renoncez à répandre sur la *nôtre* une criminelle *lumière*, ou du moins avouez que vos inutiles efforts ne prouvent qu'une chose, c'est que vous êtes las et de la société, et de la sécurité, et du travail et de la richesse.

Jetez parmi les bipèdes vagabonds et farouches dont M. Bory de Saint-Vincent a si bien décrit la misère, l'intérêt éternel avec ses conditions, un Dieu, une loi révélée, un ciel, un enfer, et aussitôt vous verrez surgir du sein de leur barbarie une société qui sera la nôtre dans sa partie vitale, une société spirituelle. En effet, le sauvage fermement convaincu qu'un châtiment inévitable protège contre ses atteintes, la chose, la personne, la femme d'autrui, qui ne se demande point ce que ses semblables feront à son égard et s'occupe seulement de ce que fera la Divinité, a déjà une règle, une loi. Il se défendra sans doute, s'il est attaqué, mais ce sera dans la mesure permise par sa foi. S'il est seul à croire, il sera seul sociable; mais au moment où plusieurs croyans seront ensemble, la règle, la loi de chacun deviendra la règle commune. Ils distingueront le bien du mal, et le bien et le mal qui sont l'empire exclusif de l'intérêt temporel, changeant de forme avec les besoins si flatteurs de l'individu, prendront un caractère net et immuable. Car leur *bien* et leur *mal* seront ce que veut et ce que ne veut pas un être assez puissant pour faire de l'obéissance leur souverain bien et de la révolte leur mal suprême. Avec une pareille croyance ils auront foi dans les sacrifices qu'ils se demandent réciproquement, parce que chacun d'eux n'y voyant qu'un acte d'intérêt personnel bien entendu, se sentira capable d'un pareil dévouement. Ce sera une théocratie parfaite, sans magistrats terrestres, sans loi humaine, sans pénalité créée par les hommes, mais ce sera aussi une société, société fatalement issue de la révélation à laquelle ils ont cru, et se façonnant sur elle.

Dans notre prochaine leçon nous déterminerons les lois du développement, de la durée et de l'affaiblissement des sociétés spirituelles, de ces sociétés qui sont aux sociétés temporelles ce qu'est l'esprit au corps, et qui constituent, en les rendant possibles et en se les assimilant, la société véritable.

C. de Coux.

COURS SUR L'HISTOIRE DE L'ÉCONOMIE POLITIQUE.

SUITE DE LA SIXIÈME LEÇON.

Économie politique des Romains.

Plusieurs causes donnaient chez les Romains un grand développement au principe de la population. Un dénombrement fait sous Servius Tullius porte, dit-on, à quatre-vingt mille le nombre, probablement exagéré, des citoyens en état de porter les armes. Celui qui fut fait quelque temps après l'expulsion des rois, donna pour résultat à peu près le même nombre d'habitans que le recensement effectué à Athènes par Démétrius de Phalère, vers l'an 316 avant Jésus-Christ. Rome comptait 440,000 habitans, Athènes 431,000; mais il y avait à Rome à peu près le quart de ses habitans en état de se défendre, et à Athènes un peu moins du vingtième. Rome alors était dans la force de son institution, tandis qu'Athènes était déjà corrompue. Montesquieu fait remarquer que la puissance de Rome était à celle d'Athènes, dans ces divers temps, à peu près comme $\frac{1}{4} : \frac{1}{2}$, c'est-à-dire qu'elle était cinq fois plus grande.

La proportion des soldats au reste du peuple, qui est aujourd'hui en général comme de 1 à 100 en Europe, pouvait aisément être portée de 1 à 8 dans l'ancienne république romaine. Ces rapports se modifièrent en raison de l'affaiblissement du principe républicain et de l'agrandissement du territoire.

L'empire romain, qui avait commencé par une surface de quelques lieues carrées, atteignit une superficie de 1,600,000 lieues carrées. Il s'étendait de l'Océan à l'Euphrate et du mont Antonin au mont Atlas [1]. Arrivé à son apogée, c'est-à-dire sous les premiers empereurs, il comptait environ cent vingt millions d'habitans, ce qui forme l'association la plus nombreuse qui ait jamais été réunie sous le même système de gouvernement, si l'on excepte l'empire chinois.

On présume que les armées romaines, au temps des plus grandes conquêtes, n'ont guère dépassé le nombre de cinq à six cent mille soldats. Au temps des Antonins, l'empire romain en comptait 450,000 et deux flottes toujours équipées.

Dans l'organisation primitive de Rome, toutes les institutions tendirent à rendre les citoyens laboureurs et soldats, vigoureux et attachés également à leur profession et à la défense de la patrie. C'est dans ce but que les terres avaient été partagées entre les citoyens, et que dans les beaux temps de la république, les capitaines, comme les soldats, employaient leurs instans de loisir à cultiver leur modeste champ. C'était pour fortifier à la fois les corps et les courages, occuper les citoyens [2], et exécuter de glorieux travaux d'utilité publique, que les Romains employèrent les soldats à la construction de ces routes et de ces entreprises gigantesques qui nous frappent encore aujourd'hui d'étonnement et d'admiration. Ces magnifiques voies romaines, ces ponts, ces camps, ces canaux qui portent l'empreinte du peuple-roi, ne furent pas le travail exclusif des esclaves. Des mains libres et victorieuses en élevèrent la plus grande partie; Jules César et Auguste n'avaient pas dédaigné de prendre l'administration supérieure des routes, auxquelles on donnait en général le nom de leur fondateur. Le peuple, qui détestait le luxe particulier, aimait avec passion la magnificence publique [3], et applaudissait aux consuls et aux empereurs qui ajoutaient à la gloire

[1] L'empire romain comprenait neuf provinces : la Bretagne, la Gaule, l'Italie, l'Espagne, l'Illyrie, l'Asie mineure, la Syrie, l'Égypte et l'Afrique.

[2] *Ne plebs esset otiosa.*

[3] Cicéron (Orat. pro Murena).

romaine par de somptueux monumens.

Les revenus de l'Etat, chez les Romains, se composèrent toujours, pour la plus grande partie, des richesses enlevées aux ennemis et des tributs imposés aux nations conquises. Après avoir détruit les armes d'un prince ennemi, ou dont ils avaient convoité la conquête, ils ruinaient ses finances par des taxes ou des tributs excessifs, sous prétexte de lui faire payer les frais de la guerre; ainsi ils le forçaient d'opprimer ses sujets, lui faisaient perdre leur affection et préparaient la réunion du pays aux provinces romaines.

Comme on jugeait de la gloire d'un général par la quantité d'or et d'argent qu'on portait à son triomphe, il ne laissait rien à l'ennemi vaincu. Rome s'enrichissait donc chaque jour, et, dans son système, la guerre nourrissant la guerre [1], chaque conquête la mettait à même d'en entreprendre une nouvelle. Les peuples amis ou alliés achetaient ses faveurs par d'immenses présens. Les Romains, maîtres de l'univers, s'en attribuèrent ainsi tous les trésors; ravisseurs moins injustes comme conquérans, dit Montesquieu, que comme législateurs. Ayant su que Ptolémée, roi de Chypre, avait de grandes richesses, ils firent une loi, sur la proposition d'un tribun, par laquelle ils se donnèrent l'hérédité d'un homme vivant, et la confiscation d'un prince allié.

Bientôt la cupidité des particuliers acheva d'enlever ce qui avait échappé à l'avarice publique; les droits légitimes ou usurpés ne se soutenant que par l'argent, les princes, pour en avoir, dépouillaient les temples et confisquaient les biens des plus riches citoyens. On commettait mille crimes pour donner aux Romains tout l'or et tout l'argent du monde.

Lorsque Auguste eut conquis l'Egypte, il apporta à Rome le trésor des Ptolémées. « Cela fit, dit Montesquieu, la même révolution que la découverte des Indes a faite depuis en Europe, et que de certains systèmes de crédit ont fait dans des temps plus modernes. Les fonds doublèrent de prix à Rome, et comme Rome continua d'attirer à elle les richesses d'Alexandrie, qui recevait de même celles de l'Afrique et de l'Orient, l'or et l'argent devinrent très communs en Europe, ce qui mit les peuples en état de payer des impôts très considérables en espèces. »

On évalue à environ 450 millions de francs la totalité des tributs fournis par les diverses provinces de l'empire et qui entraient au trésor; mais il n'existe à cet égard que des conjectures plus ou moins fondées, car on n'a point conservé les registres dans lesquels les empereurs, et particulièrement Auguste, présentaient au sénat le compte balancé des recettes et des dépenses de l'Etat.

A Rome, les revenus publics se composaient de taxes de diverses natures.

La *capitation* était un impôt qui se levait sur chaque citoyen, à raison de son rang, de sa charge, de son industrie et de son travail. Cette espèce d'imposition, fort ancienne à Rome, ne paraît pas y avoir été aussi odieuse qu'à Athènes. Les Latins l'appelaient *capita*, *capitales*, ou *tributum capitis*, ou *capitulare*, ce qui distinguait les taxes des personnes, des taxes sur les marchandises qu'on nommait *vectigalia*.

Les taxes personnelles, mobilières et foncières, étaient fixées d'après le cens, c'est-à-dire une déclaration authentique que les citoyens faisaient de leurs noms, biens, résidences, etc., par devant les *censeurs*, magistrats préposés à cette fonction à Rome, et qu'on nommait censitaires dans les provinces. La déclaration du *cens* était accompagnée d'une énumération par écrit de tous les biens, terres [1], héritages, etc., qu'on possédait, de leur situation, étendue, quantité, qualité : des femmes, enfans, métayers, domestiques, esclaves, bestiaux, etc.

Par un dénombrement si exact, l'Etat pouvait connaître exactement ses forces et ses ressources. Ce fut dans cette vue que le roi Servius Hostilius institua cette première application de la statistique à l'administration des finances, où elle se

[1] Ce fut le système de la plupart des conquérans, et de nos jours celui de l'empereur Napoléon.

[1] Les terres partagées entre les citoyens étaient assujéties à une redevance.

perpétua sous le gouvernement républicain ; on l'a vue également établie à Athènes. On renouvelait tous les cinq ans, à Rome, ce recensement censitaire qui embrassait tous les ordres de l'état sous des noms différens. Pour le sénat, *lectio* ou *recollectio ;* pour les chevaliers, *recensio* ou *recognitio* ; pour le peuple, *census* ou *lustrum ,* parce qu'on terminait ce dénombrement par un sacrifice appelé *lustrum.* On appelait *prolétaires , proletarii*[1], la classe des plus pauvres citoyens, dont les biens ne montaient pas à plus de 1500 pièces d'argent ; on les distinguait par ce nom de ceux qui n'avaient pour ainsi dire rien, et qu'on appelait *capite censi.*

Pour aider aux dépenses de l'état, les Romains avaient imposé un tribut général sur toutes les marchandises arrivées dans les ports de la république, et que l'on transportait ensuite d'un lieu à un autre. Ce droit s'appelait *portorium* (à portu), ce qui revient à nos péages ou plutôt à nos douanes. On ignore dans quel temps les Romains ont commencé d'exiger les droits sur les marchandises passant sur leurs terres, parce qu'ils ont été long-temps sans commerce ni liaisons avec leurs voisins. On ne sait point encore si *Ancus-Martius ,* qui a ouvert le premier le port d'*Ostie ,* y établit un droit sur les importations étrangères. Il est probable cependant que les péages remontent à l'époque des premiers rois, car Plutarque, Denys d'Halicarnasse et Tite-Live ont remarqué que Publicola abolit ces droits ainsi que plusieurs autres charges dont le peuple était opprimé. Les besoins de la république les firent établir de nouveau, jusqu'à l'époque où le préteur Métellus en affranchit le peuple. Enfin, Jules César renouvela tous ces subsides, qu'Auguste ne manqua pas de confirmer. Tacite assure que Néron, dans le désir d'accroître sa popularité, eut l'intention d'abolir le tribut appelé *portorium.* Mais on lui représenta que s'il abolissait ce droit de douanes, le peuple demanderait la suppression de tous les autres, et il se rendit à cet argument.

Il est assez remarquable que le *monopole* de certaines branches de commerce ou d'industrie, au lieu d'avoir été mis au rang des revenus publics chez les Romains, fut considéré comme un crime, et puni par la confiscation de tous les biens et par un exil perpétuel. Le nom même était odieux au peuple.

Dans chaque marché conclu pour acheter un esclave, l'acquéreur payait un vingtième du prix à l'état : il en était de même pour l'affranchissement. Alors, le droit était payé par le maître. On conservait le produit de ce droit, au trésor, dans un caveau séparé, et l'on ne pouvait y toucher que dans des cas urgens.

Parmi les terres de la république, il y en avait de tellement négligées, qu'on en avait abandonné la propriété à des citoyens, moyennant la redevance du dixième des grains recueillis, le cinquième des bois vendus et une légère rétribution pour les bestiaux. Ces terres furent ensuite affranchies de ces droits.

Les censeurs affermaient tous les cinq ans les revenus de la république. Il n'était pas permis aux sénateurs de prendre ces fermes, et elles étaient en général tenues par des membres de l'ordre des chevaliers, ce qui avait rendu ce corps très riche et très puissant. On donnait communément aux personnes qui affermaient les revenus de l'état, le nom de *publicains.* Ce nom fut ensuite étendu à tout fermier et receveur de deniers publics, à tout homme attaché à la douane ou à la recette de certains droits odieux au peuple.

Chez les Romains, il y avait deux sortes de fermiers. Les uns étaient des fermiers généraux, qui, dans chaque province, avaient des commis et des sous-fermiers qui levaient les tributs, les revenus du domaine et les autres droits de l'empire, et rendaient compte à l'empereur. Ces fermiers du premier rang étaient fort considérés dans la république. Cicéron, dans son oraison pour *Plancius ,* dit qu'on trouvait parmi eux la fleur des chevaliers romains, l'ornement de la ville de Rome et la force de la république. Son ami Atticus était au nombre de ces publicains. Mais les sous-fermiers,

[1] Ce nom venait de ce qu'ils étaient considérés comme utiles à augmenter la population (ad generandam prolem), et qu'ils avaient un grand nombre d'enfans.

les commis, les publicains d'un moindre rang, étaient regardés comme des sangsues publiques. On demandait à Théocrite quelle était la plus terrible de toutes les bêtes; il répondit : « l'ours et le lion entre les animaux des montagnes, les *publicains* et les parasites entre ceux des villes. » Parmi les Juifs, le nom et la profession de publicain étaient en horreur plus qu'en tout autre lieu du monde. Cette nation se piquait surtout de liberté. *Nemini servivimus unquàm,* disaient-ils [1]. » Ils ne pouvaient voir qu'avec une extrême répugnance, dans leur patrie, les publicains qui exigeaient avec rigueur les droits et les impôts ordonnés par les Romains. Les Galiléens surtout ou les Hérodiens (disciples de Judas le Gautonite) souffraient impatiemment cette servitude, et leur demande captieuse à J.-C. : « *licetne dare censum Cæsari, an non?* » prouve aussi qu'ils révoquaient en doute qu'il fût permis de payer des tributs à une puissance étrangère. En général, les Juifs regardaient ceux qui entraient dans ces sortes d'emplois comme des païens [2]. On dit même qu'ils ne leur donnaient point entrée dans leur temple ni dans leurs synagogues, et ne les admettaient point à la participation de leurs prières, dans leurs charges de judicature, ni à rendre témoignage en justice. Enfin on assure que leurs présens, assimilés au prix de la prostitution et d'autres choses infâmes et odieuses, n'étaient point reçus au temple.

Il est certain, par l'Evangile, qu'il y avait plusieurs publicains dans la Judée, du temps de notre Sauveur. Zachée était apparemment un des principaux fermiers, puisqu'il est appelé *prince des publicains;* mais saint Mathieu était un simple commis ou publicain. On sait que les Juifs reprochaient à N. S. qu'il était l'ami des publicains et qu'il mangeait avec eux; ce qui prouve combien cette condition était odieuse aux Israélites. Cicéron parle de la compagnie des publicains comme d'une probité si bien reconnue, qu'on les choisissait pour mettre en dépôt les deniers des familles; mais Tite-Live et Plutarque ne les signalent pas aussi avantageusement; le dernier, surtout, rapporte dans la vie de Lucullus, qu'ils avaient commis en Asie d'étranges abus et des actions criantes, auxquelles ce général remédia par des réglemens : mais il n'osa pas chasser les publicains, de peur d'ôter à l'état les ressources assurées qu'ils lui fournissaient. Sous Sylla, les villes d'Asie avaient recours aux capitalistes romains pour se procurer les contributions énormes dont on les frappait. Les publicains payaient pour les villes des sommes fixes et déterminées, et dont ils opéraient ensuite la rentrée avec bénéfice : ils faisaient ces prêts à très gros intérêts. On trouve des passages curieux sur les publicains et sur divers objets relatifs à l'administration des finances dans les lettres de Cicéron à son frère [1] et à son ami Atticus. On nous saura gré d'en placer quelques uns sous les yeux de nos lecteurs.

« Votre province, écrit-il à son frère, est composée, premièrement, de l'espèce d'alliés la plus douce et la plus sociable dans toute l'espèce même des hommes. En second lieu, d'une espèce de citoyens qui, si vous les considérez en qualité de publicains, ont une étroite liaison avec nous, et qui, si vous les regardez comme de riches négocians, seraient redevables de la conservation de leur fortune à l'administration de mon consulat. »

« On applaudit à la diligence de vos soins : on approuve que vous n'ayiez pas laissé contracter de nouvelles dettes aux villes; que vous en ayiez délivré plusieurs du fardeau de leurs anciennes dettes qui étaient considérables. On vous doit l'obligation d'avoir délivré l'Asie du poids des présens qu'elle faisait aux édiles. Un de nos nobles se plaint que vous lui ayiez enlevé 200,000 liv., en ordonnant, par votre édit, qu'on ne fournira plus d'argent pour les jeux [2]..... »

« Je me figure que les publicains ne sont pas un petit obstacle à vos louables intentions. Prendre parti contre eux, c'est aliéner de la république et de nous un corps à qui nous avons des obligations considérables et que nous avons attaché

[1] Saint Jean, chap. VIII, v. 33.
[2] Saint Mathieu; chap. XVIII, v. 17.

[1] Quintus, gouverneur en Asie.
[2] Lettre XXIX, an de Rome 693.

au gouvernement ; leur lâcher la bride aussi, c'est condescendre à la ruine de ceux dont nous devons assurer le salut et garantir les intérêts. Je juge des mortifications que nos alliés reçoivent des publicains par les derniers mouvemens de nos concitoyens qui, lorsqu'il était question d'abolir les péages d'Italie, se plaignirent moins des péages même que des divers outrages des péagers. Après avoir entendu les plaintes des citoyens en Italie, je ne puis ignorer de quelle manière on traite nos alliés à l'extrémité de l'empire. Il semble ici que pour satisfaire tout à la fois les publicains, surtout dans un bail qui leur est si avantageux, et pour empêcher la ruine des alliés, il ne faut pas moins qu'une vertu divine. »

Ici Cicéron indique à son frère les motifs qu'il peut offrir aux Grecs pour calmer leurs plaintes et adoucir leurs murmures.

« Premièrement, dit-il, les Grecs ne doivent pas supporter les impôts avec autant d'impatience qu'ils en font paraître, puisque avant leur dépendance de l'Empire romain l'usage en était établi parmi eux ; il ne faut pas non plus que le nom de publicain leur paraisse si méprisable ; car auraient-ils pu, sans le ministère d'un publicain, payer le tribut que Sylla leur avait imposé [1], quoique la répartition en fût égale ? Il paraît même que les Grecs ne lèvent pas les impôts avec plus de ménagemens que nos publicains, puisque les Cauniens et tous les habitans des îles que Sylla avait renfermées dans le département de Rhodes, eurent recours au sénat pour obtenir que le paiement se fît directement à nous, plutôt qu'aux Rhodiens. Ainsi ce n'est point à ceux qui ont toujours été chargés d'impôts à marquer tant d'horreur pour le nom de publicains, ni à ceux qui n'ont pu se passer des secours des publicains, à les mépriser, ni à ceux enfin qui en ont volontairement demandé au sénat, à les refuser. »

« Dès que les Grecs souffriront sans peine le nom de publicain et la nature de cet office, votre prudence et vos ménagemens leur rendront le reste plus supportable. Il est à propos de leur représenter quelle est la dignité des publicains, et combien nous avons d'obligations à cet ordre (les chevaliers). »

Il paraît que les conseils de Cicéron furent suivis de succès, car il dit avoir reçu des remerciemens à ce sujet de la part *d'honnêtes* et nombreuses compagnies de publicains.

Dans une lettre à Atticus [1], il l'entretient d'une difficulté survenue entre les publicains et Quintus son frère, au sujet du droit de péage sur le simple transport des marchandises. Les publicains réclamaient ce droit que contestait Quintus. Cicéron pense que ce droit n'est pas dû aux fermiers. « Si les fermiers de la république, dit-il, ne veulent pas entendre raison, tant pis. J'aime mieux contenter toute l'Asie et en particulier tous les négocians de cette province qui y sont intéressés. »

La surveillance des revenus et du trésor public était confiée à vingt officiers appelés *questeurs*. Deux résidaient à Rome (*Urbani* ou *Ærarii*) ; les autres (*Provinciales*) étaient attachés aux diverses provinces et adjoints, par la voie du sort, aux gouverneurs. Les questeurs des provinces étaient chargés d'accompagner les consuls et les préteurs, afin de fournir des vivres et de l'argent aux troupes : ils devaient faire payer la capitation et les autres impôts ; ils avaient soin du recouvrement des blés dus à la république et de faire vendre les dépouilles des ennemis ; ils examinaient aussi s'il n'était rien dû à l'état ; enfin, ils gardaient en dépôt, auprès des enseignes, l'argent des soldats. Le questeur était le second magistrat de la province, et lorsque le gouverneur était changé, il en remplissait les fonctions jusqu'à l'arrivée d'un successeur. Les comptes des questeurs, après avoir été vérifiés et arrêtés par les gouverneurs, étaient mis en dépôt aux archives des provinces, et

[1] Sylla avait frappé les Grecs d'une contribution extraordinaire, en punition de leur attachement à la cause de Mithridate, et avait mis beaucoup de rigueur à la faire rentrer. Selon Plutarque, la somme ne s'élevait pas à moins de vingt mille talens (environ cent millions de francs). Les publicains de Rome en ayant fait l'avance à de gros intérêts, cela donna lieu dans la suite à une foule de contestations entre les Grecs d'Asie et leurs créanciers.

[1] Lettre XLII, mai 694.

une troisième expédition était remise au trésor public à Rome.

Cicéron, dans une lettre à Rufus [1], qui avait été son questeur pendant qu'il était gouverneur de l'Asie mineure, nous apprend que les comptes de sa gestion, après vérification et réglement, avaient été mis en dépôt dans les archives de Laodicée et d'Apamée, les deux principales villes de la Cilicie, et qu'il avait envoyé la troisième copie au trésor dès qu'il fut arrivé aux portes de Rome. Il avait aussi déposé à Ephèse, entre les mains des publicains, tout l'argent qu'il avait amassé légalement, et qui se montait à 2,200,000 sesterces (550,000 fr.), dont Pompée s'empara plus tard.

Il paraît que l'exactitude empressée de Cicéron n'aurait pas été suivie par le questeur Rufus, qui devait déposer, de son côté, au trésor, ses comptes particuliers. Rufus aurait désiré pouvoir opérer des rectifications dans ses comptes; mais le dépôt officiel, fait par Cicéron, ne permettait plus d'y rien changer, et Rufus lui avait écrit pour se plaindre de sa précipitation.

Les questeurs de la ville (*Urbani* et *Ærarii*) présidaient au recouvrement des impôts de toute nature, et avaient la surveillance et la garde du trésor et de la comptabilité. Ils avaient sous leurs ordres divers greffiers et employés.

Dans le principe, on les avait chargés de réprimer les malversations des publicains et des autres agens des finances. Cette attribution fut donnée ensuite aux triumvirs. Le butin pris sur les ennemis et les biens des citoyens condamnés leur étaient remis pour les faire vendre à l'encan. Ils avaient aussi sous leur responsabilité le dépôt des lois et les sénatus-consultes.

Le trésor de la république, conservé dans le temple de Saturne, situé sur la pente du mont Capitolin, était divisé en trois compartimens. Dans l'une de ces divisions étaient déposés les revenus de l'état qui servaient à couvrir les dépenses ordinaires. Dans la seconde [2] était versé le *vingtième* que percevait la république dans la succession de tous les affranchis,

[1] Janvier 704.

[2] *Aurum vicesimarium.*

sur tous les legs, sur la vente des esclaves et sur leur affranchissement. Dans la troisième, enfin, on plaçait l'or monnoyé ou non monnoyé, qui, depuis la prise de Rome par les Gaulois [1], avait été rapporté par les généraux romains et surtout par les triomphateurs. On appelait *sanctius ærarium* ces deux dernières divisions; c'était le trésor secret. Il était défendu d'y toucher, excepté dans le cas d'absolue nécessité. On sait que César ne se fit point scrupule de faire briser les portes du temple de Saturne, et, malgré les efforts de Métellus, de prendre tout l'argent déposé dans le trésor qu'il destinait à d'immenses largesses politiques. En s'en emparant, il disait: « *Il est inutile de le réserver davantage, puisque j'ai mis pour jamais Rome à l'abri des attaques des Gaulois.* » Le trésor particulier d'Auguste se nommait *ficus*. Il établit aussi un trésor pour la guerre (*ærarium militare*). Les pontifes avaient également leur trésor (*arca.*)

Le nom *ærarium* donné au Trésor, venait de ce que la première monnaie des Romains était de cuivre (*æs*) [2].

Il y avait à Rome trois officiers des monnaies, appelés *triumviri monetarii*, qui présidaient à la fabrication des monnaies; ces officiers faisaient partie *des centumvirs* et étaient tirés du corps des chevaliers: cette qualité leur fut conservée jusqu'au règne de Constantin qui, après avoir supprimé les triumvirs monétaires, créa un intendant des finances ayant l'intendance des monnaies, auquel on donna le nom de *comes sacrarum largitionum*.

Lors de la première guerre punique, les Romains réduisirent toutes les monnaies d'or, d'argent et de cuivre des cinq sixièmes de leur poids, en leur conservant la même valeur. Ils augmentèrent ainsi leur trésor dans une proportion égale. Dans la seconde guerre de ce nom, la république se trouvant hors d'état d'acquitter ses dettes, fit une double opé-

[1] Il ne s'y trouva à cette époque que mille livres d'or.

[2] Les Romains comptaient par sesterces, mines d'Italie (ou livres romaines) et talens; 4 sesterces faisaient le denier (67 centimes); la livre romaine, 96 deniers (74 fr. 18 c.); le talent, 72 livres romaines (5340 fr. 17 c.).

ration sur les monnaies, d'après laquelle les créanciers de la république perdirent *moitié*, et les créanciers des particuliers un *cinquième* seulement. Sous les empereurs, quand on voulut se créer des ressources de cette espèce, on procéda par voie d'*alliage*.

On échangeait, à l'Hôtel des Monnaies de Rome, de l'argent monnoyé pour de l'argent en lingot ou sous d'autres formes, ou l'on en recevait moyennant d'autres valeurs. Probablement le directeur ou entrepreneur était publicain et autorisé à faire ainsi une sorte de banque. Il paraît qu'il y avait de l'avantage à recevoir de la monnaie d'Asie. On voit que Cicéron remet de l'argent à Atticus, et reçoit de Philogène, son correspondant, des espèces du pays; il demande à Atticus « si les questeurs font des difficultés sur les monnaies d'Asie. »

Les publicains faisaient leurs prêts aux villes et aux particuliers à un intérêt fort élevé. L'obligation que les habitans de Salamine avaient faite à Scaptius, portait quatre pour cent par mois (48 pour 100 par an). Cicéron, dans l'étendue de son gouvernement, avait fixé l'intérêt à un pour cent par mois, en ajoutant au bout de l'année l'intérêt au principal.

Lorsqu'un créancier ne voulait pas recevoir son argent, on plaçait les fonds à titre de dépôt dans un temple; c'était là une sorte de caisse de dépôts et de consignations, destinée à faire cesser des intérêts usuraires. On comprend que des publicains avides ne fussent pas empressés de recevoir leur remboursement; aussi Atticus, fort exigeant d'ailleurs sous le rapport pécuniaire, se faisait un mérite de ne point accorder de terme à ses débiteurs; il prétendait que sa rigueur avait pour but de ne pas aggraver leur condition. Quintus, frère de Cicéron, se plaint de son âpreté à exiger de lui le paiement d'une dette assez modique.

Les premiers Romains n'eurent point de lois pour régler le taux de l'intérêt ou de l'usure (car ces mots avaient la même valeur à Rome). Dans les démêlés qui eurent lieu à ce sujet entre les plébéiens et les patriciens, dans la sédition même du Mont Sacré, on n'allégua d'un côté que la bonne foi, et de l'autre que la durée des contrats: on suivait donc les conventions particulières, et les plus ordinaires étaient, comme à Athènes, de douze pour cent par an. On appelait l'intérêt à six pour cent la moitié de l'usure, et l'intérêt à trois pour cent le quart de l'usure. Dans la suite, des lois sévères avaient réduit l'intérêt à un pour cent par an, mais elles furent constamment éludées. Avant même la destruction de Carthage, les sénateurs se livraient sans honte et avec impunité à l'usure la plus odieuse; de malheureux plébéiens, couverts de cicatrices, leurs débiteurs, finissaient par se voir réduits à l'esclavage faute de pouvoir s'acquitter. Aussi le vieux Caton, lorsqu'on lui demandait: « Qu'est-ce que prêter à intérêt? répondait: Qu'est-ce qu'égorger un homme [1]? » Cet illustre censeur avait lui-même interdit l'usure et permis seulement de prêter à un taux fixe et modéré.

L'intérêt de l'argent était nécessairement soumis à de fréquentes variations. Lorsque les affaires étaient embarrassées et que l'on procédait par voie d'emprunt, l'intérêt de l'argent se portait au double. « Le 15 juillet, dit Cicéron [2], l'argent est monté tout-à-coup du denier 24 au denier 12; une autre fois 8 au lieu de 4.

Il paraît qu'il fut question quelquefois, et notamment sous Jules-César, de réduire le taux de l'intérêt de la dette publique. Cicéron lui reprocha de vouloir détruire, par une banqueroute, la foi de la société aux engagemens de l'état, ce qui suppose des notions distinctes d'un système de crédit public.

On voit par ce rapide exposé que l'économie politique des Romains se rapprochait en beaucoup de points de celle des peuples qu'ils avaient soumis. On sait qu'ils s'empressaient d'adopter et de s'approprier les institutions et les usages des autres lorsqu'ils les croyaient utiles ou plus parfaits, et cette conduite habile et judicieuse ne contribua pas peu à assurer la durée de leur puissance.

Du reste, sans chercher à établir un parallèle qui nous entraînerait trop loin,

[1] Quid est fœnori dare pecuniam? — Quid est hominem occidere?

[2] XLII^e lettre à Atticus, mai 694.

nous nous bornons à résumer ici les traits les plus caractéristiques de l'organisation économique des Romains.

La fortune et la grandeur de la république, fondées sur la guerre et la conquête, l'agriculture regardée comme la principale base morale et matérielle de la puissance de la république, les grands travaux d'utilité publique exécutés par les soldats, le commerce peu considéré et peu protégé, des arts mécaniques et industriels abandonnés aux esclaves, et la division du travail établie parmi ces derniers; la colonisation des esclaves affranchis; l'exposition, l'infanticide, l'abandon des esclaves vieux et infirmes, employés comme remèdes à l'excès de la population; un système financier plaçant le pillage, le butin, les tributs du peuple vaincu, la confiscation et les douanes au premier rang des ressources publiques; les revenus de l'état affermés à des compagnies de publicains; l'état recourant, dans les crises financières, à des emprunts, et quelquefois à des altérations dans les monnaies; l'usure exercée malgré les lois; les capitaux et l'esprit d'association commençant à entrer comme agens dans l'organisation économique de l'empire; la comptabilité assujétie à des formes savantes et régulières; des budgets de recettes et dépenses présentés annuellement au sénat; un cadastre et des opérations statistiques périodiquement ordonnées: tels sont en substance les élémens de l'économie pratique d'un peuple qui a laissé partout des traces profondes et encore vivantes de son passage et de sa domination sur toutes les nations modernes.

Quant à la théorie, nous avons vu qu'elle se bornait à peu près aux préceptes d'économie, de frugalité et de détachement des richesses donnés par quelques philosophes dont la plupart nageaient dans l'or et le luxe. De toutes les idées émises par Xénophon, Platon et Aristote, sur l'économie politique, les Romains avaient adopté seulement celles qui plaçaient le brigandage et l'esclavage au rang des moyens légitimes avoués par la *chrématistique*. Sauf la prééminence accordée à l'agriculture, on n'aperçoit plus chez les Romains de la république et de l'empire aucune trace des traditions patriarchales.

Nul peuple n'offre au même degré que les Romains une application plus cruelle des principes adoptés par le paganisme sur l'esclavage et le droit de la guerre. Bien plus que les Grecs, ils poussèrent au dernier terme l'avidité, l'inhumanité, l'égoïsme, l'amour insatiable des richesses et de toutes les jouissances d'un luxe désordonné; ils avaient reçu l'influence contagieuse de la corruption des peuples vaincus; à leur tour, ils réagirent sur tout l'univers dont ils étaient les maîtres, et changèrent ou ébranlèrent toutes les croyances, parce qu'ils n'en avaient plus eux-mêmes.

A l'époque du plus grand développement de la puissance romaine, l'univers civilisé gémissait sous l'oppression la plus tyrannique dont jamais les annales du monde aient fait mention; la vertu n'apparaissait plus que comme un vain nom; les dieux du paganisme s'en allaient, entraînant avec eux la crainte salutaire de la Divinité.

Aussi l'ordre social formé si violemment par la force brutale, commençait à craquer de toutes parts, faute d'appui dans les mœurs et dans les croyances religieuses. Les cœurs élevés et les intelligences supérieures, vaguement avertis, se tournaient vers le *Dieu inconnu*, et appelaient une grande transformation sociale. L'époque était donc arrivée où la terre ne pouvait plus se passer d'une seconde révélation. Le moment était venu de rendre à toutes les vérités, de restituer à toutes les sciences leur pur et antique éclat, et de remplacer par la loi nouvelle l'ancienne loi, qui n'avait rien conduit à la perfection. Alors le Rédempteur promis à Adam, à Noé, à Moïse, à David, aux prophètes, aux sibylles; le Rédempteur, entrevu par Platon et célébré par Virgile, se fit homme pour accomplir la loi d'amour; et l'ère de l'affranchissement de la race humaine commença à l'instant où une voix sublime et touchante exhala, du haut de la croix, ces paroles ineffables: TOUT EST CONSOMMÉ.

Le vicomte ALBAN de VILLENEUVE-BARGEMONT.

SCIENCES PHYSIOLOGIQUES, PHYSIQUES ET MATHÉMATIQUES.

COURS DE GÉOLOGIE.

TROISIÈME LEÇON.

Des agens naturels qui influent sur la terre et concourent à son évolution.

Quand nous considérons les phénomènes de l'ordre naturel, nous pouvons toujours y distinguer la puissance et la résistance, l'action et l'inertie, l'actif et le passif : c'est au fond la distinction métaphysique de l'esprit et de la matière transportée dans cet ordre. Cette double notion peut être conçue au point de vue de la quantité et au point de vue de la qualité : au point de vue de la quantité, on a les forces et les masses ; au point de vue de la qualité, on a les agens et les élémens. Ainsi la force est la quantité de la puissance ou de l'action, exprimée en nombres ou en lignes, de quelque manière que cette action s'exerce d'ailleurs ; la masse est la quantité de la résistance ou de l'inertie, exprimée pareillement en nombres ou en lignes [1]. Dans l'agent, on considère la qualité de la puissance, le mode constant, régulier, caractéristique, suivant lequel elle s'exerce, quelle qu'en soit d'ailleurs la quantité ; dans l'élément, on considère la qualité de la résistance, la manière dont l'action est modifiée, neutralisée ou absorbée par elle. Or, la quantité est essentiellement composée, tandis que la qualité est simple ; ce qui achève de caractériser les agens et les élémens par rapport aux forces et aux masses. A la limite inférieure de la quantité, qui est l'infiniment petit, la force et la masse deviennent la virtuelle et la molécule : la virtuelle est la différentielle de la force, et la molécule est la différentielle de la masse. Si l'on combine ensemble cette notion de la molécule avec celle de l'élément, on forme la notion de l'*atome*, qui est la vraie base de toute spéculation sur la matière, quand on ne l'envisage que sous le rapport de sa structure et de sa composition [1]. Les forces et les masses sont l'objet de la mécanique. Les agens et les élémens sont l'objet de la physique générale : mais la physique proprement dite considère plus particulièrement les agens, tandis que la chimie considère surtout les élémens. Pour celle-ci, les différens corps sont des mixtes ou des simples ; pour celle-là, ce sont des milieux ou des récipiens.

Les agens et les élémens, comme les forces et les masses, se balancent, se pondèrent réciproquement, et sont dans une réaction continuelle. Entre la puissance et la résistance, il n'y a jamais un équilibre durable et parfait : toujours l'une excède l'autre, et elles se surmontent tour à tour, car le repos n'est pas possible en ce monde, et la lutte ne cesse pas un seul instant. Mais le principe conservateur qui veille sur cet univers tempère ces oscillations et les maintient en de certaines limites qu'elles ne sauraient dépasser. C'est à cette réaction continuelle et mesurée des agens et des

[1] C'est abusivement que l'on a appelé cette quantité *force d'inertie*; les deux mots force et inertie s'excluent mutuellement.

[1] L'atome ainsi conçu ne doit pas être confondu avec les corpuscules étendus et résistans, imaginés par Leucippe ou Moschus, et qu'on retrouve encore dans le système chimique actuel.

élémens qu'est dû le mouvement intestin qui travaille incessamment les créatures, et opère leur destruction en même temps que leur réparation.

Il y a quatre agens principaux qui influent sur la terre et concourent à son évolution : la lumière, l'électricité, le magnétisme et la chaleur.

L'air et l'eau ne sont point des agens, ce sont des milieux qui transmettent l'action.

La pesanteur n'est point un agent, ou plutôt c'est un agent négatif, un *contre-agent*. Pour s'en convaincre, il suffit de considérer que si toutes les puissances qui actionnent cet univers venaient à être suspendues, à l'exception de la seule pesanteur, il subirait dans toutes ses parties une contraction générale, et bientôt à la souplesse et au rhythme qui caractérisent la vie dans toutes ses formes, succéderait la rigide immobilité de la mort [1].

La pesanteur est l'obstacle permanent qui limite et circonscrit toutes les créatures, et que celles-ci tendent sans cesse à surmonter ; mais aussi elle fournit à chacune son lest, et détermine son port et sa station. Pour parvenir à la bien étudier, il ne faut pas perdre de vue que si elle est la cause de toute chute, elle est en même temps le principe de toute stabilité sur terre, et que sans elle rien ne serait en ordre ni en place.

La lumière est dans l'ordre naturel ce que la parole est dans l'ordre intellectuel : elle éveille les germes, brise leur enveloppe, les élève au dessus de terre, et dirige leur évolution vers le ciel. C'est par elle que tous les êtres vivans sont orientés, c'est d'elle qu'ils tirent leurs vertus, leurs odeurs, leurs signatures, et elle préside avec la chaleur à toutes les fonctions qui se rapportent à l'engendrement. Elle paraît au contraire n'exercer aucune action sur les corps bruts : qu'elle se réfléchisse à leur surface, qu'elle les traverse librement ou qu'elle s'y absorbe, elle n'apporte dans leur structure ou dans leur forme aucun changement apparent ; elle se borne à produire en eux les phénomènes variés de la coloration, de la transparence ou de l'opacité ; et loin qu'elle agisse sur eux, c'est elle qui est modifiée par eux, puisqu'il lui arrive souvent dans son immersion d'être infléchie, brisée, polarisée ou dispersée [1]. Cet agent étant donc spécialement affecté aux êtres vivans, étant en quelque sorte le ministre de la vie dans l'ordre naturel, l'étude de son action sur la terre appartient évidemment à la physiologie générale et à l'histoire naturelle, et nous n'avons point à nous en occuper ici ; nous y reviendrons cependant à la fin de ce cours, quand nous étudierons les rapports de l'homme avec la terre et avec le soleil. Remarquons seulement que la terre, opaque et ténébreuse par elle-même, ne reçoit d'autre lumière que celle qui lui vient du ciel [2], que, soumise aux alternatives du jour et de la nuit, elle ne la reçoit que d'une manière intermittente et graduée, accommodée à ses fonctions et à ses besoins, bien que cette lumière ne cesse pas un seul instant de jaillir de sa source. Remarquons encore qu'il n'est pas une substance minérale, si opaque qu'elle soit, que l'homme en la dissolvant ou en la vitrifiant, ne puisse rendre perméable à la lumière ; tout au contraire des êtres vivans qui sont toujours voilés et impénétrables, quelque régime qu'on leur impose.

Le soleil, en s'élevant au dessus de l'horizon et répandant ses feux d'orient en occident, dégage à la surface du globe et dans l'atmosphère une certaine quantité d'électricité qui dépend pour un même lieu de l'heure et de la latitude.

[1] Cela n'empêche pas que la pesanteur ne puisse être employée au service de l'homme, et qu'elle ne lui fournisse d'utiles moteurs dans la plupart de ses travaux matériels ; car l'obstacle peut être opposé à lui-même avec avantage ; et on sait que dans la mécanique industrielle, il n'y a pas un effet utile qui ne puisse être mesuré par un certain poids élevé à une certaine hauteur.

[1] Il paraît toutefois que la lumière n'est pas sans influence sur la formation des cristaux dans leur eau-mère, mais nous ignorons encore en quoi elle consiste.

[2] La terre produit une multitude de phosphores, surtout dans le règne animal ; mais il ne faut pas confondre la lumière avec la phosphorescence. Celle-ci n'est qu'une pâle et passagère imitation de la lumière, incapable de la suppléer. Voici au reste le signe auquel on peut les distinguer : la lumière éclaire, la phosphorescence éblouit.

C'est dans la zone torride que ce dégagement est le plus considérable : mais le fluide tendant à se mettre en équilibre, l'excédant se répand vers les pôles à travers les régions tempérées. Ce dégagement et ce flux suivent les mêmes vicissitudes que l'échauffement de la terre et de l'air. Quand le soleil est descendu au dessous de l'horizon, une certaine quantité de fluide abandonne l'atmosphère et rentre dans le sol ; le refroidissement étant plus rapide à la zone torride, le fluide y est bientôt en défaut, tandis que les régions polaires sont relativement surchargées ; c'est pourquoi, en vertu de sa tendance à l'équilibre, il reflue des pôles vers l'équateur, en traversant de nouveau les régions tempérées. Cette retraite et ce reflux suivent les mêmes vicissitudes que le refroidissement de la terre et de l'air. Ainsi l'électricité atmosphérique subit un flux diurne et un reflux nocturne, dont l'ensemble constitue une circulation continuelle autour du globe et d'un pôle à l'autre. L'évaporation des eaux de la mer et des fleuves introduit aussi dans l'air une grande quantité d'électricité, mais cette évaporation dépendant elle-même de l'élévation du soleil au dessus de l'horizon, elle concourt avec la chaleur qui émane de cet astre à la production du flux et reflux électrique sans altérer sa régularité. On conçoit seulement que cette circonstance doit faire varier considérablement d'un climat à l'autre les vicissitudes de ce flux et reflux, et qu'en général, pour un même climat, elles doivent dépendre secondairement de la forme et de l'étendue des mers et des continens. Quant à la qualité du fluide, il est constamment positif pendant le jour et pendant la nuit, au soleil et à la pluie, en hiver et en été, excepté cependant aux approches de l'orage ou quand la tranquillité de l'atmosphère est troublée. Par suite du flux et reflux, la tension de l'électricité atmosphérique éprouve, dans un même lieu, des variations régulières et périodiques. Dans nos climats, elle est à son minimum quelques heures avant le lever du soleil ; elle s'accroît alors par degrés et parvient à son maximum quelques heures après que cet astre s'est élevé au dessus de l'horizon. Elle commence alors à décroître graduellement, et atteint son minimum quelques heures avant le coucher ; puis elle augmente de nouveau, et parvient encore à son plus haut point quelques heures après le coucher, après quoi elle recommence à diminuer par degrés jusque vers les approches de l'aurore.

L'électricité, comme la lumière, influe principalement sur les êtres organisés ; l'air humide est le véhicule qui la déverse et la distribue partout où la vie la réclame. Quand elle est à son maximum d'intensité, les cimes des arbres, les pointes des feuilles, les barbes des épis, se dirigent vers elle, l'attirent, s'en imprègnent et l'absorbent. C'est elle qui donne aux végétaux leurs saveurs, leurs qualités nutritives, leurs vertus médicinales. Les plantes qui croissent sur les pics élevés, sur les rocs nus et escarpés, sont plus savoureuses, plus actives que celles du même genre qui croissent dans les plaines. Cet agent stimule encore les organes, excite la transpiration à la peau, favorise la circulation du sang, la respiration, la sécrétion des humeurs, et en général toutes les fonctions qui se rapportent à la nutrition. Mais l'air n'a pas toujours les qualités nécessaires pour lui servir de véhicule ; à un certain degré de sécheresse, il cesse de le conduire et l'isole. Dans nos climats, certains vents d'est venant de l'intérieur des terres, en chassant les nuages et les vapeurs, amènent souvent ce degré de sécheresse ; alors le fluide ne peut plus se répandre à la surface du sol et rentrer dans le réservoir commun ; il s'accumule indéfiniment par l'afflux continuel du nouveau fluide qui arrive du sud, et de celui qui s'élève du sol, et il fait effort pour surmonter les obstacles qui s'opposent à son écoulement. Ordinairement les vents d'ouest, en ramenant les vapeurs et rendant à l'air sa conductricité, mettent un terme à ce conflit naissant ; le flux électrique reprend son cours vers le nord, et l'équilibre est bientôt rétabli. Si au contraire la sécheresse persiste dans l'air, en même temps qu'un accroissement dans sa température augmente encore le dégagement et l'accumulation du fluide, celui-ci acquiert une tension extraordinaire ;

l'économie de l'atmosphère est troublée; tous les êtres vivans sont en souffrance; privés de ressort, ils languissent accablés sous le poids de l'air, en attendant avec anxiété la solution de la crise. Or, comme il arrive toujours dans l'économie naturelle, à l'image de ce qui se passe dans une économie supérieure, l'excès du mal amène le remède, et le désordre lui-même fournit les moyens de la réparation. Les deux tensions électriques opposées devenant de plus en plus énergiques, les deux fluides s'unissent violemment et avec fracas, et cette union qui les neutralise l'un par l'autre rétablit peu à peu l'équilibre. A chaque explosion, les nuages se résolvent en eau; l'air recouvre peu à peu sa conductricité; l'excédant du fluide accumulé, cause du désastre, s'écoule de toutes parts et rentre dans le sol; la tranquillité se rétablit dans l'atmosphère; les plantes et les animaux recouvrent leur première vigueur, et cette convulsion violente qui semblait devoir bouleverser la nature n'a d'autre effet que de lui donner une vie nouvelle et de la faire briller d'un plus vif éclat. Les phénomènes, quels qu'ils soient, qui amènent ou accompagnent le rétablissement des conditions normales de l'atmosphère sont les *météores*. Il y a les météores ignés, qui sont le tonnerre, les aurores boréales, les étoiles tombantes, les bolides, les aérolithes ou pierres météoriques; il y a les météores aqueux, comme la pluie, la neige, la grêle, le brouillard, la rosée; et il y a aussi les météores aériens, qui sont les vents, les tourbillons, les trombes, etc. Tous ont pour agent principal et immédiat l'électricité [1]. Les vents et les pluies sont les plus fréquens, et ce sont aussi les plus importans à cause du rôle qu'ils jouent dans l'économie atmosphérique, qu'ils conservent et réparent: les pluies, en rétablissant dans l'air l'humidité conductrice qui distribue aux êtres organiques et restitue à la terre le fluide électrique; les vents, en dispersant et détruisant les unes par les autres les exhalaisons mortelles que dégagent incessamment les animaux, les végétaux, et l'immense amas des débris organiques en décomposition; car il n'est que trop vrai que le jeu régulier de la vie naturelle dépose sans cesse dans l'air des principes de mort dont tous les êtres vivans seraient bientôt la victime, si, en vertu de la loi de conservation qui plane sur cet univers, ces principes de mort ne se transformaient par leur propre réaction en des principes de vie. De tous les météores, le plus remarquable par sa violence, ses circonstances et ses effets, par le spectacle majestueux et terrible qu'il déploie, c'est sans contredit le tonnerre; presque tous les autres phénomènes atmosphériques forment son cortége ordinaire, il est accompagné de vents impétueux, d'abondantes averses, et quelquefois de grêles désastreuses; toutefois, son action sur le sol est à peine sensible.

La foudre frappe souvent la cime des hautes montagnes, et y laisse des traces de déchirement ou de fusion [1]. C'est aussi elle qui perce dans le sol ces tubes vitreux qu'on a observés dans plusieurs contrées, particulièrement dans les plaines sablonneuses de la Silésie et de la Prusse orientale, et dans les sables mouvans des landes de Paderborn. Ces tubes sont presque toujours creux; l'intérieur est parfaitement vitrifié, tandis que la surface extérieure est rugueuse et couverte d'aspérités; à une certaine profondeur, ils se divisent souvent en plusieurs branches [2]. C'est à quoi se réduit l'action de la foudre sur le sol, avec toute sa furie, tandis que les eaux qui agissent lentement et d'une manière imperceptible finissent à la longue par apporter de notables changemens à la forme des continens, comme nous le verrons plus tard quand nous étudierons

[1] La chaleur solaire et l'évaporation des eaux marines produisent sans doute certains vents réguliers et périodiques; mais tous les vents irréguliers et intermittens qui balayent la terre et agitent l'atmosphère en tous sens, n'ont pas d'autre cause que l'électricité. Développer et motiver cette assertion nous entraînerait trop loin.

[1] Au mont Blanc, Saussure a observé des effets de ce genre dans l'amphibole schisteux. M. de Humboldt en a observé de semblables sur la sommité du volcan de Toluca.

[2] On est parvenu à former des tubes semblables, en faisant passer la décharge d'une forte batterie électrique à travers du verre poli; ce qui ne laiss aucun doute sur l'origine des tubes vitreux naturels.

les différens chronomètres naturels qui fonctionnent à la surface de la terre.

Quant aux aérolithes ou pierres météoriques, dont la recherche appartient évidemment à la géographie physique, on ignore encore leur origine et les circonstances de leur formation. On voit paraître tout-à-coup dans l'atmosphère un globe lumineux, qui se meut avec une extrême rapidité, et dont la grandeur apparente approche souvent de celle de la lune; dans son mouvement, ce globe lance des étincelles et traîne après lui une queue brillante, qui semble une flamme rejetée en arrière par la résistance de l'air; la vive clarté qu'il répand se soutient pendant quelques instans, puis elle disparaît subitement en laissant un petit nuage blanchâtre, pareil à de la fumée, qui se dissipe bientôt. Alors on entend une ou plusieurs détonations comparables à celles d'un canon; un fort roulement leur succède, qui se prolonge durant quelques minutes dans la même direction que suivait le globe; partout où il passe, des pierres tombent rapidement en faisant siffler l'air, et frappent avec force le sol dans lequel elles s'enfoncent plus ou moins. Ces pierres, très variables de grosseur, répandent une odeur de soufre; elles sont chaudes, et portent les traces évidentes d'une combustion récente : ce sont les aérolithes. Ils consistent en une pâte pierreuse, homogène, granuleuse, ca sante, noirâtre à la surface, grisâtre dans la cassure, renfermant des grains de fer à l'état métallique et très malléable; la surface, vitrifiée çà et là, présente des angles arrondis, des arêtes émoussées, comme celles d'un corps qui a éprouvé un commencement de fusion. Ces caractères sont communs à tous les aérolithes. Ils contiennent en général de la silice, de la magnésie, de l'alumine, de la chaux, du fer, du nickel, du chrôme, du soufre, et quelquefois du carbone; le fer y entre toujours dans une forte proportion. Ces corps, à la fois pierreux et métalliques, diffèrent par leurs caractères extérieurs et par leur composition, de toutes les substances minérales qu'on a rencontrées jusqu'ici dans l'écorce du globe terrestre. Toutefois, leur composition n'est pas aussi nettement déterminée qu'on l'avait cru d'abord. Tantôt c'est l'alumine qui manque, et tantôt la magnésie; d'autres fois c'est la chaux. Quand la partie pierreuse contient de l'alumine, elle se rapproche de l'orthose, de l'albite ou de la pierre de Labrador; si elle contient de la magnésie, elle tient le milieu entre le péridot et les différens pyroxènes; quelquefois les pyroxènes et les feldspaths dominent ensemble, alors elle ressemble à certaines variétés de volérites. Il arrive aussi que cette partie pierreuse manque entièrement, et que l'aérolithe est presque entièrement formé de fer uni à quelques centièmes de nickel et de chrôme.

Il est difficile de concevoir comment ces masses météoriques pourraient se former dans l'air sans que le fer, le nickel et le chrôme fussent oxidés, sans que le soufre et le carbone fussent complétement brûlés; aussi tous les physiciens se sont-ils accordés à chercher leur origine en dehors de notre planète. Les uns, s'appuyant sur les observations de Herschell, ont pensé que les aérolithes étaient lancés par les volcans de la lune, et on avait rendu cette opinion plausible en prouvant que la force de projection suffisante pour les porter au delà du point d'indifférence où se balancent les deux attractions de la terre et de la lune, n'excédait pas le quintuple de celle qui chasse le boulet hors d'une pièce de gros calibre; mais on sait aujourd'hui que les prétendus phénomènes volcaniques de la lune sont de simples apparences lumineuses, et cette explication n'a plus aucun fondement. D'autres regardent les bolides, d'où proviennent les pierres météoriques, comme de petites planètes ou fragmens de planètes, circulant irrégulièrement dans l'espace, et qui, pénétrant dans notre atmosphère, s'y enflamment et se brisent en éclats. Quand la direction du bolide s'approche suffisamment de la normale, elle se réfracte dans l'air, et les débris tombent à la surface de la terre; c'est le cas des pierres météoriques. Quand, au contraire, cette direction fait un angle assez considérable avec la normale (lequel angle est une fonction de la vitesse), elle se réfléchit, les débris du bolide enflammé sortent de

l'atmosphère et vont continuer dans l'espace leur course irrégulière ; c'est le cas des étoiles tombantes ou filantes.

Venons maintenant au magnétisme.

Toutes les observations qui ont été faites sur le magnétisme terrestre nous enseignent que le globe se comporte comme un aimant, ayant ses pôles et son équateur, et qu'il n'est aucune de ses parties qui ne soit elle-même magnétique. De même que la lumière oriente tous les êtres vivans, en dirigeant leur évolution vers le ciel, que l'électricité, productrice des météores, conserve et répare l'économie atmosphérique, le magnétisme terrestre est l'agent qui préside à la distribution des masses minérales dans le sein de la terre. Comme l'électricité, il porte les deux signes, et il est par rapport à ces masses, ce que les affinités positive et négative sont pour les atomes, ce que les forces attractive et centrifuge sont pour les planètes. Les masses minérales ont des affinités spécifiques, selon lesquelles elles se disposent et se coordonnent entre elles. Ces affinités molaires sont les résultantes ou les intégrales des affinités moléculaires ; les forces magnétiques du globe sont les résultantes des affinités molaires. C'est ainsi que le magnétisme a déterminé la structure de la terre. On comprend que la structure d'un corps ou plus généralement la disposition intérieure d'un système matériel, doit dépendre uniquement des conditions de l'équilibre entre les divers agens spécifiques qui sollicitent les élémens du système ; tandis que la forme du corps ou la disposition extérieure du système dépend seulement des conditions de l'équilibre entre les forces générales qui sollicitent indistinctement toutes les parties du système. Cette vertu distributive du magnétisme peut être rendue sensible par une simple expérience. Si dans un tube de verre recourbé en siphon, on verse du mercure sans remplir entièrement la courbure, de manière à conserver la communication entre les deux branches, qu'on remplisse le tube avec une solution médiocrement concentrée de nitrate d'argent, et qu'on le dispose ensuite selon la direction du méridien magnétique : on voit après quelques instans l'argent commencer à se précipiter dans les deux branches ; mais l'arbre de Diane se développe avec plus de force, s'élève plus haut et brille d'un plus vif éclat dans la branche boréale que dans la branche australe, et dans celle-ci, le sel mercuriel qui se forme est plus abondant. Si, au contraire, on dispose le tube dans la direction de l'est à l'ouest, la réaction du sel d'argent et du mercure ne commence qu'après plusieurs heures ; l'argent se montre également dans les deux branches et avec un faible éclat, et on y trouve à peu près la même quantité de sel mercuriel. Dans les environs de Kœnigsberg, il existe de l'argent natif, dont les rameaux sont toujours dirigés du nord au sud, et la présence de ce métal est toujours annoncée par une certaine quantité de pyrites et de blendes. Nul doute que cette observation ne s'étende par la suite à un grand nombre de gisemens métalliques.

Le magnétisme peut aussi produire des actions purement chimiques ou moléculaires, à la manière des courans électriques ; mais alors cet agent se transforme ou plutôt se différentie. Nous verrons bientôt que les quatre agens que nous considérons ici, la lumière, l'électricité, le magnétisme et la chaleur, peuvent, sous certaines conditions, se transformer les uns dans les autres ; en sorte qu'il conviendrait peut-être de les considérer comme autant de fonctions distinctes d'un seul et même agent. C'est surtout entre le magnétisme et l'électricité qu'existe ce rapport de transformation mutuelle, c'est-à-dire, que la fonction magnétique peut se changer facilement en une fonction électrique, et réciproquement. La théorie électro-magnétique, qui est l'expression analytique de ce rapport, et qui constitue la partie la plus importante de la physique moderne, est due presque tout entière aux travaux d'Ampère, dont les sciences déploreront long-temps la perte.

Toute masse minérale est magnétique, mais ce magnétisme est très faible ; il ne se manifeste pas dans les circonstances ordinaires, et ne peut être constaté qu'au moyen d'expériences délicates. Le fer, avec quelques uns de ses minerais, le nickel et le cobalt, sont à peu près les seules substances naturelles qui manifes-

tent spontanément et sensiblement cette propriété. On sait que le frottement, la percussion, et surtout un mouvement de rotation rapide, ou encore l'influence prolongée d'un aimant, font passer la substance magnétique à l'état d'aimant, c'est-à-dire, qu'ils polarisent et déterminent le magnétisme diffus en elle. Tant que l'une de ces conditions subsiste, l'aimantation persiste ; et quand cette nouvelle distribution de la vertu magnétique est stable, ou, comme le disent les physiciens, malgré l'éloignement qu'ils professent pour les qualités occultes, quand la *force coërcitive* est assez considérable, la substance magnétique est devenue définitivement un aimant. Il en est ainsi de la terre.

Les affinités réciproques, positives et négatives, que les masses minérales exercent entre elles, et d'où résulte leur disposition respective, expliquent comment le magnétisme est une puissance dans le globe terrestre : mais pour le déterminer, le polariser, le convertir en acte, il faut une condition de plus; il faut que les affinités molaires de signe contraire se dégageant, que celles de même signe se composant, toutes se réduisent en définitive à un petit nombre pair, de résultantes égales et directement opposées. Cette condition est remplie par le mouvement de rotation de la terre. C'est en vertu de ce mouvement que le globe est polarisé, et que toutes ses forces magnétiques sont réduites ou du moins tendent à se réduire à deux, l'une australe, l'autre boréale. Effectivement, malgré l'influence énergique et incessante de ce mouvement, le globe ne paraît pas encore parvenu à l'état d'aimant simple, et il se présente à nous comme un aimant composé ou un assemblage d'aimans simples, dont la situation respective n'est pas bien connue. Toujours est-il qu'il y a au moins deux pôles dans l'hémisphère boréal et deux autres dans l'hémisphère austral ; que l'équateur magnétique est une courbe à double courbure fort compliquée et encore mal déterminée ; que l'intensité des forces magnétiques est variable sur une même ligne d'égale inclinaison ; que les nœuds magnétiques ou points d'intersection de l'équateur avec la ligne équinoxiale sont doués d'un mouvement progressif de l'est à l'ouest, qui fait varier en même temps la latitude magnétique et l'inclinaison de l'aiguille aimantée. La surface du globe présente même des masses plus ou moins considérables, aimantées comme lui d'une manière complexe. Le Heideberg, près de Zell, qui s'élève au milieu d'un vaste plateau à la pente N. O. du Fichtelgebirge, et dont la direction est du S. O. au N. E., agit sur l'aiguille aimantée à vingt pieds de distance de son axe longitudinal. Cette montagne est formée de serpentines enclavées dans des schistes chloriteux et amphiboliques, contenant des parcelles de fer oxidulé, et dont les strates sont parallèles à l'axe. Les pôles nord sont tous situés à la pente sud-est, et les pôles sud à la pente nord-ouest. Les axes magnétiques sont parallèles et perpendiculaires à la direction de la montagne. Les points d'indifférence sont placés aux extrémités. Il est remarquable que le magnétisme polaire de ces roches qui ne renferment que des parcelles de fer oxidulé, est souvent plus puissant que le magnétisme polaire des masses considérables de fer oxidulé qui se trouvent en couches dans les montagnes primitives, plus ou moins enfouies dans la profondeur du globe. Entre Almaguer et Pasto, près de Voisaco, à mille quarante-cinq toises au dessus de la mer, il existe une roche de porphyre trachitique, qui présente, sur une moindre échelle, les mêmes phénomènes que la montagne aimantée de Franconie. Sur la pente orientale du Chimborazo, on trouve un groupe de porphyre trachitique en colonnes pentagonales, dont le magnétisme polaire agit à trois pieds de distance. Tous ces faits prouvent que le magnétisme terrestre n'est pas encore polarisé ou résolu d'une manière définitive.

Si la rotation aimante les sphères, il est bien probable que la lune et le soleil, les planètes et les étoiles, sont autant d'aimans dont la terre subit l'inégale influence. Les physiciens ont jusqu'à présent négligé d'étudier cette influence; c'est pourtant là qu'il faudra chercher l'explication des variations périodiques de l'aiguille aimantée. Il y a des variations diurnes qui dépendent de la révolution diurne de la terre. Il y a lieu de rechercher si la lune ne produit pas des

variations mensuelles. Le soleil amène bien certainement des variations annuelles. Il y a aussi des variations séculaires, qui dépendent sans doute des inégalités séculaires du système planétaire. Quant à l'action du milieu stellaire, c'est évidemment une constante, les dimensions de l'orbite terrestre pouvant être regardées comme infiniment petites par rapport à lui.

Outre le magnétisme minéral, il y a le magnétisme végétal, qui détermine la distribution des plantes dans une même région ou sur une même ligne isotherme. Il y a aussi le magnétisme animal, en vertu duquel les animaux s'unissent, se groupent et s'associent; en vertu duquel chaque animal attire à lui toutes les productions qui lui sont nécessaires pour sa conservation et sa propagation. Les divers instincts, les sympathies et les antipathies sont autant de formes de ce magnétisme. Dans tout individu les organes, dans toute société les individus sont coordonnés entre eux et subordonnés à leur chef naturel par un magnétisme analogue et spécial, d'où résultent l'harmonie des fonctions et le concours de tous les efforts vers un but unique; c'est la condition de tout organisme. Quand cela n'a pas lieu, il y a maladie dans le corps social aussi bien que dans l'individu. Enfin, il y a un magnétisme artificiel et anormal, qui tend à pervertir les rapports naturels des êtres, en les isolant du centre universel et vivifiant, pour les rattacher à des centres individuels et mortifians. Heureusement la puissance magnétique de l'homme s'est affaiblie à proportion de l'abus qu'il en a fait. Nous nous bornons à indiquer ces choses qui ne sont pas de notre sujet; nous voulons seulement arriver à une notion générale du magnétisme. Or, en élargissant le sens du mot de manière à y comprendre ces diverses acceptions particulières, on voit que le magnétisme est l'agent de toute hiérarchie, de toute coordination, de toute construction.

Il nous reste à parler de la chaleur, cet agent universel qui participe également à la production des trois règnes; qui concourt, avec le magnétisme, à la formation des roches, des terrains, de toute l'écorce minérale du globe; avec l'électricité, à l'accomplissement des fonctions organiques qui ont pour objet la conservation de l'individu par la nutrition; avec la lumière, à l'accomplissement des fonctions qui ont pour objet la conservation de l'espèce par l'engendrement.

(*La suite au prochain numéro.*)

MARGERIN.

LETTRES ET ARTS.

COURS SUR LA MUSIQUE RELIGIEUSE ET PROFANE.

SECONDE LEÇON.

Opinion de la prééminence de la musique sur les autres arts, fondée sur ce que la musique est un langage. — De l'invention humaine de la musique. — Résurrection du système de Locke et de Condillac par l'école musicale matérialiste. — Cette doctrine est en opposition avec l'histoire et la tradition.

La musique est le seul, parmi les arts, dont on ait osé dire qu'il est le plus noble de tous. Nous sommes loin de vouloir faire de cette proposition un de ces sujets de disputes, lesquelles ne prouvent, en dernière analyse, que l'impuissance de l'homme, être nécessairement incomplet, qui ne saurait apprécier, pour ainsi dire, à leur valeur individuelle, tous les dons du Créateur, ni les embrasser dans leur ensemble, comme l'atteste souvent son goût pour un seul et son indifférence pour les autres. Nous voulons seulement faire remarquer que cette prééminence accordée de tout temps à la musique, s'explique par le sentiment

universellement répandu de cette vérité dont nous nous sommes entretenus dans notre première leçon ; savoir : que la musique est un véritable langage, une *transformation de la parole*, comme on l'a dit avant nous. S'il fallait aujourd'hui ajouter quelque chose à la démonstration de cette vérité, nous dirions que la musique est le seul art dont l'expression se transmette à notre âme par le sens de *l'ouïe*, qui est le sens par excellence, celui par le moyen duquel nous viennent, avec la parole, l'intelligence et la foi, et dont le nom se confond, selon l'observation profonde de M. de Bonald, avec le nom de la plus noble faculté de notre être, *l'entendement*. « Il semble », dit à ce sujet l'écrivain sur la musique, le plus grave et le plus élevé de notre époque, et qui, sous plus d'un rapport, peut être comparé à l'illustre philosophe que je viens de nommer ; « il semble que l'ouïe « est à l'égard des autres sens ce que « l'homme est à l'égard des animaux, « c'est-à-dire, que l'homme ne paraît « avoir été dénué en naissant de tout ce « qui protège les animaux et les met en « état de se défendre des injures de l'air « et de pourvoir par eux-mêmes à leur « propre conservation, que parce qu'é« tant destiné par son intelligence à s'é« lever à une plus grande perfection, il « avait aussi besoin d'exercer sa raison « et d'acquérir cette expérience qui lui « est nécessaire pour jouir de la puis« sance et des droits qui lui ont été don« nés sur tous les autres êtres ; de même « l'ouïe ne semble avoir été privée des « moyens qui aident les autres sens [1], « ainsi que du secours de ceux-ci dans « bien des cas, que parce qu'étant par« ticulièrement destinée à transmettre « l'expression des sentimens qui sont ma« nifestés par la voix, elle avait besoin « d'acquérir aussi, par un exercice fré« quent, un tact beaucoup plus délicat « et plus subtil, pour pouvoir saisir faci« lement toutes les modifications infinies « des sons, et les transmettre fidèlement « à l'âme [1]. »

Mais si l'ouïe est le moyen de transmission par lequel le langage musical pénètre jusqu'à notre âme, la musique a la voix pour organe. La voix, cet élément divin, où brille un rayon de l'essence immatérielle ; la voix, cet instrument de la parole, est aussi le premier instrument de musique, et ce principe subsiste jusque dans la musique instrumentale, puisque les corps sonores qu'elle emploie, les instrumens à vent surtout, et, parmi ceux-ci, particulièrement, le plus grand et le plus majestueux, l'orgue, ne peuvent être comptés au nombre des instrumens de musique, qu'à la condition d'être faits à l'imitation de la voix humaine. Voilà, à n'en pas douter, la raison pour laquelle la musique est réputée le premier et le plus noble des arts après la parole, et pour laquelle « *chez tous les peuples cet art est le seul qui ait une origine céleste* [2]. »

Toutefois, comme la plupart des théoriciens modernes n'ont pas vu que la question de l'origine, de l'essence, de la musique, et celle de ses divers systèmes ainsi que de leurs progrès, se liaient étroitement à la question de l'origine et de l'essence du langage, et à celle de la formation et de la filiation des langues, ils n'ont pas aperçu que les tonalités n'étaient autre chose que des espèces de langues musicales, distinctes entre elles, mais toutes remontant à une souche commune, en un mot, des modifications différentes d'une tonalité primitive, d'un mode initial. En conséquence, chaque tonalité leur est apparue non comme un système d'art différent, mais comme un art isolé, essentiellement *autre*. En outre, par l'effet de la séparation de la notion de la musique et de la notion du langage, ils ont dû rapporter la musique à un principe tout matériel, puisque l'on ne peut lui reconnaître un principe moral d'expression qu'autant qu'on assimile sa

[1] L'auteur, dans le paragraphe précédent, vient de remarquer avec le docteur Roger de Montpellier (voir son *Traité de l'effet de la musique sur le corps humain*, 1re part., chap. 5), que l'ouïe doit en quelque sorte faire sa propre éducation sans le secours des autres sens, tandis que ceux-ci se rectifient les uns par les autres : la vue par l'ouïe, par le toucher, etc.

[1] *Recherches sur l'analogie de la musique avec les arts qui ont pour objet l'imitation du langage* ; préf. p. LIV. Paris, imprim. royale, 1807, 2 vol. in-8°, par G. A. Villoteau.

[2] *Résumé philosoph. de l'hist. de la musique*, par M. Fétis, p. LXIV.

nature à celle de la parole. En conséquence, ils ont vu la musique non dans la musique elle-même, mais dans les données matérielles que fournit la nature et les élémens physiques, lesquels, en quelque sorte, servent d'agens à cet art, je veux dire, les sons et leurs combinaisons diverses; c'est ainsi qu'ils sont arrivés à confondre l'origine de la musique avec l'origine du son et du bruit, et que, voulant définir cet art, ils n'ont trouvé rien de mieux à dire que les paroles déjà citées dans la leçon précédente : « *La musique est l'art d'émouvoir par la com-« binaison des sons* [1]. »

Ayant à discuter aujourd'hui le mérite de cette définition et de celle que nous lui avons opposée, comme aussi les conséquences que la première entraîne dans la doctrine, l'enseignement, la théorie et la pratique de l'art, il importe de remarquer d'abord que cette définition ne tient aucun compte de l'élément spirituel que nous avons distingué dans la musique ainsi que dans le langage, et qui, en musique, réside dans la *consonnance;* elle ne reconnaît que l'élément humain, passionné, dramatique, lequel, comme nous l'avons vu, se produit dans la *dissonnance*. Ce n'est pas, nous nous hâtons de le dire, que la théorie actuelle ne fasse aucune mention de la *consonnance;* au contraire, elle la distingue soigneusement, mais en se bornant à l'envisager, comme la *dissonnance*, en tant qu'élément purement matériel, arbitraire en soi, abstraction faite de toute pensée, de tout ordre d'idées préexistant, dont l'un ou l'autre de ces élémens peut être l'expression, la personnification ou le symbole. Nous l'avons déjà dit : selon que les nations sont éclairées par la lumière de la grâce et de la révélation, ou qu'après avoir défiguré les premières notions de l'enseignement divin, elles vivent accroupies dans l'esclavage des sens et le désordre des passions, leur musique et leur langue portent dans leur constitution l'empreinte de caractères analogues. Pour ce qui est de la musique, elle exprime, par l'élément consonnant qui représente la lumière, la plénitude de l'être, l'aspiration, le calme; elle exprime, disons-nous, l'accord de l'esprit et de la chair, dirigés vers Dieu; et, par l'élément dissonnant, la contradiction perpétuelle qui est dans l'homme, le combat que se livrent l'âme et le corps et la dégradation de l'un et de l'autre en révolte contre le Créateur. Certes, c'est là un grand fait, un fait immense, fait que nous n'avons pas inventé, et qui a été historiquement et solennellement consigné par ceux-là même à qui nous le rappelons [1]. Eh bien! encore que la théorie musicale ne doive pas se surcharger d'une théorie métaphysique, c'était là un fait, et il y en a plusieurs autres de même nature, qui aurait dû déterminer une distinction fondamentale dans la théorie comme dans les monumens de l'art; établir une division radicale entre deux systèmes, le système religieux et le système mondain, bien que ces deux systèmes se rapprochent et se pénètrent quelquefois l'un l'autre; enfin, c'était là un fait qui devait laisser des traces profondes dans toutes les parties de la science et rayonner dans tout l'ensemble. Point du tout. Veut-on savoir quelle est la seule et unique différence que la théorie établit entre l'accord consonnant et l'accord dissonnant? « On donne le nom de *consonnant* « aux intervalles agréables, et celui de « *dissonnant* aux autres », c'est-à-dire, aux intervalles moins agréables [2]. Ouvrez toutes les méthodes, tous les codes musicaux, vous ne trouverez pas une explication plus satisfaisante de ces deux élémens fondamentaux. Après avoir lu de telles paroles, à peine a-t-on la force de remarquer la nullité et la pauvreté de cette distinction, puisque, au point de vue de l'art mondain, il est de fait que la dissonnance n'est pas moins *agréable* que la consonnance.

Ab uno disce omnes. Voilà pourtant à quel point les savans, les professeurs, les théoriciens ont conduit la théorie, à force de technique, de matérialisme; à force, qu'on nous permette l'expression, de couper l'art en deux, de lui arracher

[1] *La musique à la portée de tout le monde*, par M. Fétis, chap. 1, p. 1.

[1] Voir la page LIII et la précédente du *Résumé philos. de l'hist. de la musique*, par M. Fétis. Nous avons cité la page LIII dans notre première leçon.

[2] *La musique mise à la portée de tout le monde*, par M. Fétis, p. 82, 1re édit.

violemment la vie, l'âme, de le réduire à son squelette, et, comme l'a dit Villoteau, *à la pratique des sons.* Aussi, cet écrivain, sentant la nécessité de rappeler la musique à ses premières et saines notions, et d'innover pour reconstituer, prend-il soin d'avertir qu'il « rétablit, « chaque fois que l'occasion s'en présente « *et qu'il le peut,* la première acception « de plusieurs termes techniques qui ont « évidemment appartenu à cet art avant « qu'il eût été réduit *à la pratique des* « *sons,* et il prouve que ce n'est que par « l'ignorance des principes et l'abus des « règles qu'on a détourné ces mots de « leur premier usage et qu'on les a em- « ployés dans un sens différent de celui « qui leur était propre; enfin, qu'ils ont « cessé de rappeler les idées auxquelles « ils avaient d'abord été attachés [1]. » M. Fétis veut bien reconnaître aussi que *le langage des écoles est plein de défectuosités.* Pour opérer un pareil bouleversement dans les élémens de la science et de ses principes, il n'a fallu rien moins que corrompre l'art dans son essence, le détourner de son origine et de son but, de telle sorte qu'à l'inspection de notre théorie, il est impossible de comprendre que les deux tonalités qui nous sont familières puissent avoir entre elles le moindre rapport, et que les règles de la langue musicale que nous parlons puissent présenter quelque analogie avec celles qui forment la syntaxe universelle de l'art.

La définition de la musique que nous opposons à celle de l'école matérialiste [2], par cela même qu'elle implique la notion du langage, restitue à l'art tout ce que l'autre définition lui enlève dans la sphère morale de son expression; elle a de plus, même pour la pratique, l'avantage immense de montrer au premier coup d'œil que les mystères et la théorie de la musique ne sont pas, au fond, d'une autre nature que ceux de la parole elle-même, et, de cette sorte, elle ouvre à l'esprit, dès les premiers pas, une voie lumineuse, celle de l'analogie. Ainsi la musique, langage de l'homme sensible, assimilée à la parole, langage de l'homme intellectuel, ne peut pas avoir une origine autre que celle de la parole. L'invention humaine ne peut pas plus être supposée pour la première que pour la seconde, et à moins de soutenir que le langage musical consiste dans *l'articulation de la voix,* les *sons* et les *cris,* si au contraire on le regarde comme *le mode céleste de l'expression de la pensée* ou du sentiment, on peut appliquer à la musique ce qu'on a appliqué à la parole, et dire que la musique est nécessaire pour inventer la musique. Les théoriciens ont toujours admis de fait, et aujourd'hui ils commencent à admettre dogmatiquement, que les élémens fondamentaux de la musique, la loi, par exemple, qui unit les intervalles, ne sont pas d'invention humaine [1]; mais alors ces élémens, cette loi, ne sauraient être que l'expression d'une pensée préexistante, de même que la création tout entière est la manifestation extérieure et visible d'une pensée qui existe en Dieu. Nul d'entre eux n'a tiré cette conséquence, il est vrai, mais il suffit qu'ils aient reconnu en principe que l'invention des premières données de l'art n'est pas au pouvoir de l'homme. Toutefois, par une contradiction inconcevable, lorsque la question de l'origine de la musique s'est présentée à leur esprit, ils l'ont résolue dans un sens opposé au principe qui fait la base de leur enseignement.

Nous avons observé tout à l'heure que les théoriciens n'ont pas vu les rapports de la musique et du langage, quant à leur essence, ni ceux des tonalités et des langues, quant à leur filiation et leurs affinités morales; mais il faut leur rendre la justice de reconnaître que quand il s'est agi de traiter, *ex professo,* la question de l'origine de la musique, frappés qu'ils étaient sans doute de la beauté et de la profondeur des théories de Locke, de l'abbé de Condillac, de Cabanis et de Lamétrie, sur la formation de l'homme, sur l'invention du langage, ils n'ont pu résister à la séduction de calquer leur système sur celui de ces philosophes. Il est instructif et curieux à la fois de voir à quel point ils ont réussi à faire, en plein dix-neuvième siècle, et sans être

[1] *Loc. cit.*, p. LXXXII.

[2] Voir cette définition dans notre première leçon.

[1] Voir la *Musique simplifiée,* par M. Busset, préf. p. IX, et *passim* dans l'ouvrage.

déconcertés le moins du monde par la tendance générale vers le spiritualisme, la contre-partie des théories du dix-huitième.

Leurs travaux à ce sujet ont eu pour premier but, ainsi que le disent leurs auteurs, d'expliquer par des moyens naturels ce que le genre humain s'était contenté de regarder jusqu'à présent comme l'effet de la révélation ; nous entendons par *révélation* le moyen, quel qu'il soit, par lequel l'humanité s'est trouvée en possession d'un élément préexistant et divin de son essence. L'abbé de Condillac qui, lui aussi, comme il en convient, avait voulu se rendre compte de l'origine de la musique, par des moyens conformes à sa raison, avait dit : « Dans l'ori- « gine des langues, la prosodie étant fort « variée, toutes les inflexions de la voix « lui étaient naturelles. Le *hasard* ne « pouvait donc manquer d'y amener quel- « quefois des passages dont l'oreille était « flattée. On les remarqua, et l'on se fit « une habitude de les répéter : telle est « la première idée que l'on eut de l'har- « monie [1]. » Ainsi voilà une philosophie basée sur le *hasard*.

Maintenant écoutons M. Fétis : « Mal- « gré sa capacité relative, l'esprit hu- « main a des bornes telles que l'idée de « l'infini n'y entre *qu'avec effort*. On veut « trouver un commencement à toutes « choses, et, *dans les idées vulgaires*, « la musique doit avoir une origine « comme toutes nos connaissances. La « Genèse ni les poètes de l'antiquité « profane ne parlent pas des inventeurs « de cet art, seulement on y voit les « noms de ceux qui ont fait les premiers « instrumens : Jubal, Mercure, Apollon « et d'autres. *On pense bien que c'est la « Genèse que je crois sur cet objet comme « sur d'autres plus importans ;* mais ce « n'est pas de cela qu'il s'agit. » Nous ne nous arrêterons pas sur ce singulier passage, nous ferons seulement remarquer en passant, à propos de Jubal, que plusieurs anciens écrivains sur la musique, en parlant de lui comme du créateur de la musique instrumentale [2], ne manquent pas de noter qu'il était *de la race de Caïn ; ex perditâ Caini stirpe*, dit Gerbert [1]. C'est là une observation importante sur laquelle nous reviendrons lorsque nous examinerons dans l'application le style de la musique mondaine et les moyens qu'elle met en œuvre. Poursuivons :

« Quant à l'origine de la musique, *cha- « cun l'a arrangée à sa fantaisie ;* tou- « tefois, l'opinion qui la place dans le « chant des oiseaux a prévalu. Il faut « avouer que c'est là une idée bizarre, « et *que c'est avoir une opinion bien sin- « gulière de l'homme* que de lui faire « trouver l'une de ses plus vives jouis- « sances dans l'imitation du langage de « certains animaux. Non, non, il n'en « est point ainsi. » Et pourquoi pas, je vous le demande, puisque l'homme, dans ce système, n'est ni plus ni moins qu'un animal? Mais ce qui frappe surtout ici, c'est que tandis que le plus magnifique accord règne parmi ceux qui attribuent l'origine de la musique à des causes surnaturelles, les philosophes et les musiciens ne cessent de se quereller entre eux sur la meilleure manière d'expliquer cette origine par des moyens naturels et conformes à la raison : *chacun l'a arrangée à sa fantaisie*. Voyons donc quel est sur ce point la *fantaisie* de M. Fétis : « L'homme chante comme il parle..... » Jusqu'ici tout est bien : l'homme a *reçu* le chant comme il a reçu la parole, et la parole avec le chant. Mais malheureusement M. Fétis parle ici de l'homme sauvage. Remarquez bien : « L'homme chante, comme il parle, « *comme il se meut, comme il dort, par « suite de la conformation de ses or- « ganes et de la disposition de son âme.* « Cela est si vrai, que les peuples les « plus sauvages et les plus isolés de « toute communication avaient une mu- « sique *quelconque* quand on les a dé- « couverts, lors même que la rigueur du « climat ne permettait point aux oiseaux « de vivre dans le pays ou d'y chanter. « *La musique n'est, dans son origine, « composée que de cris de joie ou de gé- « missemens douloureux ; à mesure que « les hommes se civilisent, leur chant*

[1] *Essai*, t. 1er, 2e part., 2e sect., p. 317, édition de 1798.

[2] *Pater canentium citharâ et organo.* Genes. IV, 21.

[1] *De cantu et musicâ sacr.*, tom. I, chap. I, p. 2.

« *se perfectionne* ; et ce qui, d'abord, « n'était qu'un accent passionné, finit « par devenir le résultat de l'art. Il y a « loin, sans doute, des sons *mal articu-* « *lés* qui sortent du gosier d'une femme « de la Nouvelle-Zemble, *aux fioritures* « *de mesdames Malibran et Sontag*, « *mais il n'est pas moins vrai que le* « *chant mélodieux de celles-ci a pour* « *premier rudiment l'espèce de croasse-* « *ment de celle-là*. » Prenons haleine avant de revenir sur ces propositions :

L'homme chante comme il parle ; mais s'il ne parle pas, comment chante-t-il? *Il chante comme il se meut et comme il dort* ; premièrement, *par suite de la conformation de ses organes*; secondement, *par suite de la disposition de son âme*. (Remarquez en passant que c'est *par suite de la disposition de son âme* que l'homme *dort*.) Ainsi, *la conformation des organes* de l'homme produit d'abord le chant, et comme M. Fétis pense que le chant a une expression et même une expression *morale*, il est clair que, dans son système, l'organisation, c'est-à-dire la matière, engendre la pensée et le sentiment. L'auteur dit dans un autre endroit, en parlant des échelles tonales ou des gammes : « L'une *engendre* nécessairement la musique calme et religieuse [1] ; » et, dans sa définition de la musique, il établit que les combinaisons de sons engendrent l'émotion. C'est toujours la matière prise pour principe, et nous voilà embourbés dans la fange de la philosophie de la nature. Nous passons sur quelques observations que les lecteurs feront d'eux-mêmes, et nous prions M. Fétis de vouloir bien nous apprendre par quels perfectionnemens graduels, par quels procédés logiques, en un mot, par quels moyens naturels on est arrivé des *sons mal articulés et du croassement qui sortent du gosier d'une femme de la Nouvelle-Zemble*, lesquels sont une *musique quelconque*, suivant lui, *au chant mélodieux et aux fioritures de mesdames Sontag et Malibran*. A cela il répond : *A mesure que l'homme se civilise, le chant se perfectionne*. Il est impossible de franchir un abîme plus lestement que ne le fait M. Fétis d'un trait de plume. Hâtons-nous d'arriver à la conclusion de tout ceci. La conclusion? vous ne vous y attendez pas. « Au reste, il importe peu « de savoir quelle a été l'origine de la « musique, etc., etc. [1]. » Ainsi, pour Condillac, tout se réduit à ce seul mot : *le hasard* ; pour M. Fétis, à celui-ci : *qu'importe ?*

A vrai dire, il *importe peu* que M. Fétis se livre à toutes les *fantaisies* de son imagination, si, l'histoire en main, il vient les détruire lui-même, et établir solennellement l'origine divine de la musique. Ouvrez son *Résumé* : « Chez tous les peu- « ples, s'écrie-t-il, ce sont les dieux qui « ont fait don de la musique aux hu- « mains, et cet art est le seul qui ait une « origine céleste. » Et le voilà qui nous montre le *miracle* de la musique chez les Hindous, chez les Chinois, chez les Arabes, chez les Grecs [2] ! Néanmoins, M. Fétis s'obstine tellement dans son système, qu'il persiste à ne voir qu'un *système* dans ce témoignage unanime, cette tradition constante. Citons encore : « On « voit que c'est partout le même système, « partout l'art est représenté comme « ayant opéré des prodiges dans l'anti- « quité. » Et ailleurs : « Le merveilleux « ne manque jamais dans l'histoire des « arts chez les peuples anciens ; les Chi- « nois *en ont mis* dans l'origine de leur « système de musique [3]. » Ne dirait-on pas vraiment que les peuples anciens se sont donné le mot sur ce point ; que l'origine de leur musique est *divine*, parce qu'il leur a plu de décider cela ainsi, *à priori*, après mûre délibération? Et puis admirez cette expression : *Les Chinois ont mis du merveilleux !* Si nous ne craignions de faire une plaisanterie trop *vulgaire* pour M. Fétis, nous renverrions ses Chinois à un vers de Boileau. Passe encore que Laborde ait débité des niaiseries sur l'origine de la musique et ses *effets merveilleux* ; il avait du moins pour excuse l'entraînement des idées de son siècle. Oh ! que nous regrettons que M. Fétis, à la science de qui nous ren-

[1] *Résumé*, p. XXXVIII.

[1] *La musique mise à la portée de tout le monde*, p. 4 et 5.

[2] *Résumé*, p. LXIV, XC, XLI *et suiv.*, LI, LIII, LXXVII, LXXXV *et suiv.*

[3] *Ibid.*, p. LI, LIII.

drons toujours hommage, n'ait pas nourri son esprit de cette autre philosophie qui a dit, par la bouche d'un de ses plus nobles organes : « La fable, bien plus vraie « que l'histoire pour des yeux préparés, « vient encore renforcer la démonstra- « tion. C'est toujours un oracle qui fonde « les cités, c'est toujours un oracle qui « annonce la protection divine et les « succès du héros fondateur [1]. » Toute l'histoire de la musique dans l'antiquité est dans ces quelques lignes.

Comme tout se lie dans le système d'un auteur, et quelquefois malgré l'auteur lui-même, M. Fétis repousse toute identité de nature et de principes entre les divers systèmes de musique des anciens peuples, et cela est tout simple : refusant de remonter, pour ce qui est de la musique en général, à une seule et même origine, il a été forcé de voir autant de musiques particulières, autant *d'arts* radicalement *différens* qu'il y a de tonalités. C'est ce que prouve la partie dogmatique de son livre tout entière.

Aussi conclut-il par ces paroles : « Il « n'y a point d'art absolu *résultant d'une* « *base unique, universelle ; cette base est* « *variable* comme les phénomènes de la « sensibilité..... Je reviens souvent sur « cette doctrine parce qu'elle est *nou-* « *velle* et qu'elle est vraisemblablement « destinée à éprouver bien des *contradic-* « *tions.* L'éclectisme en matière d'art est « plus difficile à établir qu'en toute autre « chose [2]. » Assurément cette doctrine est *nouvelle,* mais de la part de qui éprouve-t-elle les premières contradictions? de la part de M. Fétis qui, ici encore, vient démentir, l'histoire en main, ce qu'il avance dogmatiquement. Nous ne reproduirons pas toutes les analogies de fait entre tous les systèmes musicaux que l'auteur a accumulés dans son livre, et notamment au chapitre qui traite de la musique des peuples septentrionaux. Nous dirons seulement que, dans la Préface du même ouvrage, il se félicite *du bonheur qu'il a eu de découvrir la base éternelle, non seulement de la musique qui est à notre usage, mais de toute musique possible* [1]. Lequel faut-il croire ici? de M. Fétis disant dans le *Résumé* que la *base* de la musique est *variable,* ou de M. Fétis disant dans la préface que la musique repose sur une *base éternelle?* Oui, il y a divers systèmes de musique, des tonalités différentes, issues d'une première tonalité, mais il n'y a qu'une musique, et Chabanon l'a dit excellemment : « Serait-il vrai que le chant fût *un* par « toute la terre ; que, résultant des pro- « portions harmoniques qui sont une loi « invariable de la nature, sa principale « constitution fût invariable aussi? Nous « le pensons, et ce fait étant reconnu « vrai, il existe pour tous les hommes, « de tous les temps, de tous les climats, « une langue commune, et dont les dif- « férences d'un pays à un autre, n'em- « pêchent pas qu'elle ne soit partout in- « telligible [2]. »

Partant d'une *base variable* et négative, marchant au hasard dans son aveuglement *éclectique,* et ne s'apercevant pas qu'il renverse d'une main ce qu'il édifie de l'autre, M. Fétis, comme nous le verrons par la suite, est contraint d'articuler une négation sur chacun des points dont la réunion forme la doctrine universelle relative à la musique. Lorsqu'il se laisse guider par l'histoire, la logique des faits le conduit à la vérité philosophique ; mais à son approche, les tendances de son esprit se réveillent et l'entraînent dans la voie opposée.

Par tout ce qui précède, l'on voit que la définition de la musique donnée par l'école matérialiste se rapporte parfaitement à l'ensemble de son système. *C'est un art de sensation,* comme dit Framery ; *peu importe* de savoir son origine. « Ce qui intéresse, continue M. Fétis, « c'est de savoir ce qu'elle est (la mu- « sique), dès qu'elle mérite le nom « d'art [3]. » Mais encore une fois, que l'on dise à quelle époque et de quelle manière elle s'est élevée au rang des arts ! *Peu importe* encore, et l'auteur se met aussitôt en devoir de formuler sa

[1] *Principe générateur,* par le comte de Maistre, p. 515.

[2] *Résumé,* p. CXXXII, CXXXIII.

[1] *Ibid.*, p. XXIX.

[2] *De la musique considérée en elle-même et dans ses rapports avec la parole, les langues, la poésie et le théâtre.* Paris, 1775, *Disc. prélim.*, p. 5.

[3] *La musique à la portée de tout le monde,* p. 6.

théorie, se disposant à *lever tous les doutes, à tout expliquer* [1]. Tout expliquer! oui vraiment, il commence bien.

Mais voyons jusqu'à quel point M. Fétis a le droit *d'expliquer et de lever les doutes*. Et d'abord, a-t-il celui de définir la musique? Ce droit? Mais M. Fétis se l'enlève à lui-même : « Que la musique « nous émeuve, dit-il, et c'est assez. — « Mais sur quel sujet? — *Peu m'importe*. « — Par quels moyens? — *Je l'ignore*; « *je dis plus, je ne m'en inquiète guère* [2]. » Toujours le même argument : *Peu m'importe!* Ainsi M. Fétis *ne s'inquiète guère* de savoir quelle est la nature et l'essence de la musique. Alors, comment ose-t-il la définir?

Venons à la théorie. Qu'est-ce que la théorie? C'est le résultat de toutes les observations faites sur un art et sur ses moyens d'action, consacrées par l'expérience et érigées en corps de doctrine. Comment M. Fétis peut-il nous présenter une théorie de la musique, lui qui fait si bon marché de toutes les observations sanctionnées par l'expérience? Supposons qu'un élève se présente à M. Fétis pour lui demander des leçons d'harmonie :

— Qu'est-ce que la musique, lui dira l'élève? quelle est son origine, son essence, son but?

— *Le professeur*. Le but de la musique est de nous procurer des *impressions de plaisir* [3] et de nous *émouvoir*; quant à son origine, à son essence, *je ne m'en inquiète guère*.

— *L'élève*. L'histoire ne fait-elle pas connaître l'inventeur de cet art?

— *Le professeur*. L'histoire dit qu'elle a été révélée aux hommes par la Divinité, mais c'est là une absurdité, un *système*. Au reste, *ce n'est pas de cela qu'il s'agit*; je suis venu pour vous enseigner les règles de l'harmonie.

— *L'élève*. Vous venez donc m'apprendre les *principes* d'une chose dont vous ignorez vous-même le *principe*, d'une chose arbitraire en elle-même?

— *Le professeur*. Parfaitement arbitraire en elle-même, mais non pas arbitraire en tant *qu'art*.

— *L'élève*. Je ne vous comprends pas. Quelle différence y a-t-il entre la musique en elle-même et la musique en tant qu'art?

— *Le professeur*. La musique en elle-même, c'est un *son mal articulé*, c'est le *croassement* du sauvage; c'est là le *rudiment* de l'art; mais l'art repose sur des bases fixes, des principes établis par l'usage et reconnus par la généralité des musiciens.

— *L'élève*. Mais veuillez bien m'expliquer de quelle manière on est arrivé du *croassement* à l'art, au *chant mélodieux*.

— *Le professeur*. *A mesure que l'homme se civilise, l'art se perfectionne*.

— *L'élève*. Je ne vous comprends pas davantage; mais dites-moi, je vous prie; ces règles, ces principes dont vous venez de me parler, pourquoi sont-ils fixes, invariables, si la musique repose sur une *base variable?*

— *Le professeur*. Parce que ces règles sont fondées sur la nature.

— *L'élève*. Comment! les règles de la musique sont invariables parce qu'elles sont fondées sur la nature, et la musique elle-même repose sur une *base variable!* Permettez-moi de vous faire observer qu'une chose qui devient l'objet de principes fixes, certains, universels, ne saurait être arbitraire et variable dans son essence.

— *Le professeur*. Encore une fois, tout cela *m'importe peu* et *je ne m'en inquiète guère*.

— *L'élève*. En ce cas, vous n'avez rien à m'apprendre, puisque je puis, moi aussi bien qu'un autre, inventer une musique, des systèmes, des tonalités, des théories, aussi inattaquables que la doctrine que vous prétendez m'enseigner.

On pourrait pousser beaucoup plus loin ce dialogue, et si nous avons déjà tant insisté sur de pareilles questions, c'est que nous n'avons pas à combattre une opinion individuelle. La majorité des musiciens et des personnes qui cultivent cet art, n'ont pas pénétré plus avant dans la connaissance de la nature, et c'est là, il n'en faut pas douter, une des principales causes du discrédit où

[1] *Ibid.*, p. 7.

[2] *Ibid.*, p. 553.

[3] *Ibid.*, p. 5.

cet art est tombé dans l'esprit de certains hommes graves.

Il est temps de finir : aussi bien, après une semblable discussion, éprouvons-nous le besoin de relever notre âme par la contemplation des pures clartés de la doctrine au nom de laquelle nous avons repoussé tant d'extravagantes erreurs, si tristement exhumées de la poussière du matérialisme.

Et quant à la définition qu'à notre tour nous avons donnée de la musique, nous en abandonnons la défense tant à la réfutation qui précède, qu'aux citations qui vont suivre. Redisons donc avec Plutarque : « Quant à moi, je n'estime point « que c'ait esté un homme qui ait inventé « tant de biens que nous apporte la musique, ains cuide que c'ait esté de « Dieu qui est orné de toutes vertus [1] ; »

Avec Plutarque, Platon et Pindare : « Que la musique a esté *donnée* aux hom« mes, *non pas pour delices ny pour « volupté, ny un chastouillement d'oreille,* « mais pour que la musique survenant « à grande confusion et désordre ès ac« cords et consonnances de l'âme, les « rameine et les remet derechef tout « doulcement en leur ordre et en leur « lieu ; »

Avec Hippocrate: « Je ne doute pas que « les arts ne soient primitivement des « grâces accordées aux hommes par les « dieux ; »

Avec le Li-ki : « La musique est l'ex« pression et l'image de l'union de la « terre avec le ciel [2] ; »

Avec Quintilien, que « la musique se lie à « la connaissance des choses divines [3] ; »

Avec Platon, toute l'antiquité païenne, l'antiquité chrétienne, Zarlino et tous les théoriciens jusqu'au dix-neuvième siècle : qu'elle est divine dans son essence, son origine et sa destination;

Avec le P. Mersenne : que la *musique est en Dieu ;*

Avec le docteur Gall : « La musique et le chant ne sont pas des inventions de l'homme ; le Créateur les lui a révélées à l'aide d'une organisation particulière ; »

Avec le cardinal Bona : « Que le premier homme reçut de Dieu le bienfait de la musique avec une instruction universelle ; »

Avec le Père Martini et Rameau, « que la musique n'est faite que pour chanter les louanges de Dieu ; »

Avec Méhul : « Je crois que cet art a un but plus noble que celui de chatouiller l'oreille, et qu'il n'est pas condamné à n'être jamais qu'aimable [1] ; »

Avec un écrivain que les lecteurs de ce recueil reconnaîtront aisément : « C'est « sous la forme de la musique que la reli« gion nous représente l'état supérieur « de la parole dans le monde futur [2]. Le « chant est le commencement de la régé« nération, de la transfiguration de la « parole terrestre ; c'est l'élan de la voix « humaine vers le mode céleste de l'ex« pression de la pensée. »

On ferait des volumes de textes de ce genre. Nous finirons par une citation empruntée à un musicien théoricien, et que nous recommandons aux théoriciens et aux musiciens de nos jours. Nous sommes heureux, en terminant cette leçon, de nous reposer sur d'aussi belles paroles que les suivantes. Elles furent écrites en 1807, époque où le retour aux idées saines et élevées était beaucoup moins marqué qu'il ne l'est aujourd'hui :

« La musique ne fut point *inventée* par « les hommes, dans le sens que nous « donnons ordinairement au mot *in« venter ;* elle ne fut que *découverte* par « eux. Cet art nous vient réellement de « Dieu ; c'est lui qui l'a inspiré aux hom« mes ; c'est lui qui en a établi les prin« cipes et les règles dans les accens de « nos besoins ; c'est lui qui en a noté « tous les sons dans notre cœur ; c'est là « qu'il a déposé tous les secrets de la « science musicale, de cet art de peindre le « sentiment par la voix, et d'en imiter les « accens par les sons. C'est pourquoi aussi « les anciens reconnaissaient à l'étude « de la musique un double objet, applica« ble à tous les arts qui étaient du ressort « de la voix, celui de la morale et celui « de l'éloquence. C'était par l'étude de la

[1] Plutarque, *Traité de la musique,* trad. d'Amyot.

[2] *Mémoires sur les Chinois*, tom. 1, p. 257.

[3] *Cum rerum cognitione esse conjunctam, Quint. Inst.,* lib. 2, cap. 16.

[1] Préface de l'*Irato.*

[2] Voir à ce sujet un beau passage de Zarlino, *Instit. harmon.,* 1762, cap. 2, p. 6.

« musique qu'on apprenait à distinguer « l'expression des sentimens louables et « vertueux, d'avec l'expression des sen- « timens méprisables et criminels. C'é- « tait par l'étude de cette science qu'on « apprenait à célébrer dignement les « louanges des dieux et les bienfaits des « héros; c'était enfin par les effets puis- « sans de la musique que l'on parvenait « à graver dans l'esprit et dans le cœur « des peuples les lois religieuses et poli- « tiques sur lesquelles reposait l'ordre « social[1]. »

JOSEPH D'ORTIGUE.

[1] *De l'analogie de la musique avec le langage*, par Villoteau, tom. 2, p. 127.

SCIENCES HISTORIQUES.

COURS D'HISTOIRE DE FRANCE.

QUATRIÈME LEÇON.

Constitution de l'Église; première partie : Dogme et Discipline, sources de la vie spirituelle.

Je me suis occupé jusqu'ici de reconnaître et de constater la grande différence qui distingue le monde nouveau ou chrétien de l'ancien monde ou païen; j'ai montré les progrès de la civilisation païenne, et ses tristes résultats chez les Romains, la nation la plus fortement constituée qui fut jamais. Ma troisième leçon, qui contient cette dernière partie, se rangeait déjà sous la presse, lorsque l'orateur de Notre-Dame développait une neuve et importante observation, savoir: que les *six Ecritures*, appelées *sacrées*, chacune par les peuples qui l'ont conservée, sont exclusivement *constituantes;* il a cité en preuve dans l'ancien monde, avec les Juifs, les Chinois, les Indiens et la secte des Parsis, reste des Perses, qui tous subsistent encore avec le même nom et le même caractère, malgré tous les bouleversemens de l'Asie, tandis que les Grecs et les Romains, les deux nations des arts, de l'éloquence et de la science, ont disparu pour toujours. Ceci, à la première vue, semblerait détruire mes remarques sur la constitution romaine, que j'ai représentée comme le plus grand effort de l'esprit humain. J'aurai donc aujourd'hui à contredire M. Lacordaire ou à rectifier mes idées. Or, pour un chrétien, aucune de ces deux choses ne serait difficile; rien de plus simple que de céder surtout à une telle supériorité: s'il fallait lui résister, je n'éprouverais pas plus d'embarras, car je sais que la vérité est au dessus du génie, qu'elle ne lui est point promise par privilége, et qu'elle éclaire les esprits les plus ordinaires; *et intellectum dat parvulis.* Je sais que notre admirable orateur en est lui-même très convaincu et que je puis répéter en son nom comme au mien la protestation du psalmiste : *Mandata tua super aurum et topazion*[1]. Je sais enfin que si mes éloges sont bien peu de chose pour un si beau talent, son entière soumission et son filial dévouement à l'Eglise, notre mère commune, mettront quelque prix à ce témoignage de l'amitié.

Mais je ne suis obligé ni d'abandonner mes remarques, ni de combattre celles de M. Lacordaire. Il est incontestable que les quatre peuples anciens, qui ont eu seuls des traditions écrites sur l'origine du monde, sont les seuls aussi qui subsistent, et qu'ils subsistent par leur attachement à ces traditions, et en proportion de ce qu'ils y ont reçu ou gardé de vérité. De même il est évident que, dans les temps modernes, deux seules dominations se disputent l'univers, l'une qui a complété, l'autre qui a prétendu

[1] Ps. 118.

achever la tradition écrite, c'est-à-dire le christianisme et le mahométisme, qui n'est au fond qu'une secte sortie du christianisme. En effet, tant que ces souvenirs originels n'ont point péri entièrement à travers les longues déviations des races, tant que l'impulsion de la source n'est point interrompue, l'activité, la vie continuent, les eaux sont courantes; au lieu qu'il y a stagnation, et tout périt quand le mouvement primitif ne se communique plus. Ainsi un peuple ne meurt point, tant qu'il tient par ses traditions à la première origine de toutes choses, et en ce sens on peut dire que ces *Ecritures* sont *constituantes;* mais elles ne *constituent* point dans le sens vulgaire du mot; l'organisation ni la destinée politique des peuples n'en dépendent point absolument. Les Juifs avaient une *constitution* essentiellement unie à leur religion, à leur tradition; ils ont perdu depuis long-temps leur forme sociale, leur gouvernement propre, ils ne sont plus *constitués* même religieusement, puisqu'ils n'ont plus de sacrifice ni de sacerdoce, et ils vivent néanmoins indestructibles, parce qu'ils possèdent une véritable *Ecriture Sainte*, l'écriture de la préparation évangélique. Voltaire, pour diminuer le prodige de la durée des Juifs, mettait en parallèle les Parsis : l'argument est doublement faux, d'abord parce que le parallèle n'existe pas comme il l'entendait; on n'avait qu'à lui répondre : Avez-vous vu des Parsis? Et quel autre en a jamais vu hors des limites obscures de leur ancienne patrie! Tandis que vous avez vu souvent à côté de vous des Juifs, et qu'il n'y a pas de contrée habitée où il ne vous soit possible d'en rencontrer. Quelle comparaison à faire entre une race transplantée partout, partout perpétuellement distincte, entre ces exilés universels et quelques misérables familles qui végètent dans un coin de la terre, cachées aux regards des nations? Ensuite, le seul point de ressemblance qui existe entre les deux races renverse précisément la conclusion de Voltaire; car si peu qu'il soit demeuré de conforme à la vérité dans le *Zend-avesta*, c'est ce peu de vérité qui fait la durée des Parsis; et ce peuple qu'on voudrait opposer à l'authenticité de la tradition primitive, est encore, dans son genre, un témoin de cette tradition, qui l'a préservé jusqu'à présent d'un entier anéantissement.

Les Romains, au contraire des Juifs, n'ont rien su des grandes origines de l'homme, ils n'ont point eu d'*Ecriture sacrée*, et par les seuls moyens naturels ils ont fondé la plus habile organisation politique. Ils semblaient donc, à en juger par les vues païennes, se promettre avec raison une immense et éternelle prospérité. C'est d'ailleurs l'invariable instinct, et jusqu'à un certain point légitime, du cœur humain; c'est ce qui fait l'esprit de famille et l'esprit national. Tout ce que l'homme conçoit de la vie, c'est-à-dire la force, le plaisir, la gloire, la durée, idée vraie s'il ne l'attache point à la terre, où il la voit s'évanouir chaque jour, il veut du moins la réaliser dans sa patrie. Il se dédommage ainsi de sa brièveté, et croit en quelque sorte se perpétuer lui-même; il aime à penser que sa postérité et sa nation ne s'éteindront pas. Mais tout le succès comme le principe de la civilisation des Romains étant matériel, leur superbe volonté a tourné contre eux, ils ont succombé à la fin de despotisme, de misère et d'infamie, avec leur constitution qui fut le chef-d'œuvre et le fléau du vieux monde. Cette grande et terrible épreuve n'était point encore achevée, la civilisation païenne n'avait point encore fourni tous ses résultats désastreux, quand la société chrétienne, qui devait tout réparer, fut établie à son tour : à elle était réservé d'accomplir la tradition et les saintes Ecritures, à elle appartenaient aussi la force et la perpétuité.

Lorsque Dieu voulut rendre visible l'ouvrage de la création, il dit : Que la lumière soit, et la lumière fut; lorsqu'il voulut rendre visible sur la terre l'ouvrage de la rédemption, deux paroles lui suffirent aussi; il dit aux Apôtres : Enseignez, baptisez les nations; et la vie spirituelle fut fondée. De même il dit à Simon, fils de Jean : Tu es Pierre.... je te donne les clefs du royaume des cieux; et l'Eglise, la société spirituelle fut *constituée*. Les législateurs humains ne parviennent jamais qu'à force de gloire, de talens, de puissance, d'éloquence et

d'adresse, à disposer les esprits et les circonstances, à formuler, à publier et mettre en action un ordre social. Ils écrivent des codes, ils instituent des magistratures; plus tard ce seront des assemblées qui prétendront se concerter en discutant des chartes. Le céleste Législateur agit autrement; toutes les ressources qui sont de l'homme et indispensables à l'homme, il les écarte, il les méprise. Après avoir passé ses trente premières années artisan pauvre, dans la pratique des devoirs domestiques, il ne s'est montré au milieu des mortels que pour accomplir encore les devoirs d'un simple mortel avec des œuvres divines. Il refusa d'être roi, il paya le tribut à César, il ne siégea point au conseil de l'Etat, il n'exerça aucune autorité temporelle; il avait inspiré à ses prophètes la plus magnifique poésie et le plus sublime langage qui ait été parlé sur la terre, mais il en a un autre qui n'est qu'à lui, qui ne cherche ni l'admiration ni l'entraînement; on n'y remarque pas un seul trait d'esprit, pas un de ces mouvemens d'élévation, de vivacité ou de passion qui plaisent tant à notre faible intelligence, et que nous appelons du génie. Soit qu'il s'indignât contre l'hypocrisie des Pharisiens ou contre les vendeurs dans le Temple, soit qu'il déplorât l'ingratitude et le châtiment prochain de Jérusalem, soit qu'il évangélisât les pauvres et les petits, sa parole toujours simple pénètre doucement et profondément l'âme, l'éclaire en la calmant loin de remuer les passions. Il priait, il faisait le bien, il délivrait l'homme de la corruption de la mort et du péché; il donnait des préceptes et des secours pour la vertu; et comme il avait créé l'homme à son image, il le réparait à son imitation, se proposant pour notre modèle tout Dieu qu'il était et parce qu'il était Dieu. Il n'écrivit rien: une seule loi avait été autrefois promulguée à la terre par sa souveraine justice, la charte du Sinaï, la charte constitutionnelle des âmes; toute sa vie et tous ses enseignemens n'en furent que l'application et le commentaire: il ne fit pas autre chose, et quand il remonta au ciel, l'Eglise, la société spirituelle à peine commencée était déjà établie ici bas jusqu'à la consommation des siècles inébranlablement. Elle était une, sainte, perpétuelle, universelle par sa constitution, car elle avait reçu de celui dont toutes les paroles étaient *esprit et vie*, non seulement un *gouvernement*, mais une *discipline* et une *doctrine*, trois conditions nécessaires à constituer une société.

Qu'est-ce en effet qu'une société, sinon une réunion d'idées, un accord de volontés, une tendance de divers sentimens vers un même but? Entre les choses matérielles il y a coordonnance, classification, mélange, on ne dira jamais qu'il y ait société. Si nous en voyons une image chez certaines espèces d'animaux qui vivent en commun, nous y reconnaissons aussi une cause particulière, un instinct indéfinissable pour nous, extrêmement borné dans ses plus étonnans effets, incomparablement inférieur à la raison humaine, mais qui n'est pourtant pas matière; c'est cet instinct qui produit entre eux un ordre extérieur, une industrie qui paraît ingénieuse, une sorte d'association; mais les intelligences seules sont réellement sociables. L'homme à la vérité n'est point une pure intelligence, il a une âme et un corps, il est à la fois esprit et matière, et le corps influe sur l'âme, qui n'agit pas de son côté sans grande difficulté sur ses sens. Il n'est personne qui ne sente en soi ce combat intérieur dont saint Paul se plaint, mais avec tant de courage, et le poète païen si lâchement.

Depuis la chute originelle, l'âme est comme un captif saisi par des ennemis dans un pays qu'ils ne connaissent point; ne pouvant avancer sans lui, ils l'obligent à leur servir de guide; contraint ou séduit, ils le suivent, mais ils le tiennent. Au rebours de la méthode proclamée de notre temps pour l'administration des états, où le chef doit régner et non gouverner, l'âme gouverne et ne règne pas. D'où il résulte un prodige qui serait incroyable, si nous n'en portions continuellement en nous la preuve, c'est que l'âme affaiblie et comme prisonnière, gouvernant toujours, mais au gré des sens, s'oublie elle-même, se matérialise pour ainsi dire, et participe de la corruption

de la matière. Quand ce mal est général, la société tout entière et sa civilisation se matérialisent aussi nécessairement. Il y a toujours société, parce qu'il y a intelligence, mais non société spirituelle, parce que l'intelligence ne vit que de passions terrestres.

Pour que l'âme reprenne sa libre supériorité, il faut qu'elle soit remise en union avec Dieu, c'est-à-dire qu'elle connaisse Dieu, qu'elle se connaisse elle-même, son origine, sa nature, sa destinée, ses rapports avec les autres intelligences; il faut que des enseignemens divins lui révèlent de nouveau la vérité qu'elle a perdue, le langage de la céleste patrie où elle est rappelée, la part et la communion de bonheur qui lui est rendue. Et plus elle sera unie à son créateur, son principe et sa fin, unité parfaite, lien unique de toutes choses, plus elle sera sociable; plus elle aimera Dieu, plus elle aimera tout ce qui est appelé à Dieu comme elle. C'est pourquoi *le Verbe s'est fait chair et il a habité parmi nous;* c'est pourquoi il a dit à son Père, en priant pour ses disciples : *Qu'ils soient un comme nous sommes un.* En un mot, il faut à l'homme la *doctrine* ou le *dogme;* le dogme est la condition essentielle de la vie spirituelle ou morale, et la vie spirituelle est la condition essentielle d'une société véritable. Toujours la morale d'un homme et d'un peuple a été et sera plus pure en proportion de la pureté et de l'intégrité de sa doctrine. Ce n'est donc point chose si indifférente qu'on le pense communément, que la vérité, l'exactitude du dogme; le salut des états comme celui des individus en dépend. « Craignez de vous tromper, on ne se moque pas de Dieu : *Nolite errare, Deus non irridetur*[1]. »

Avec la doctrine, l'homme a besoin encore d'une règle de conduite, d'une *discipline;* la doctrine regarde l'âme, la discipline regarde l'âme et le corps. Toute notre carrière mortelle se composant d'actes extérieurs la plupart, un culte extérieur est indispensable pour assujétir le corps à l'âme, pour ne pas laisser distraire l'âme de la doctrine, et pour la ramener sans cesse des objets sensibles au culte intérieur, à l'union avec Dieu. Telle est la raison et telle est la puissance de ce qu'on appelle les pratiques catholiques, toutes profondément liées au dogme, toutes fournissant des secours efficaces pour pratiquer la vie spirituelle ou la vertu. Et, sous ce point de vue, on doit comprendre dans la discipline les sacremens, *signes sensibles institués pour nous sanctifier,* quoiqu'ils fassent d'ailleurs par leur nature une partie essentielle du dogme.

Il était du moins resté de la tradition primitive aux peuples païens, un sentiment confus de cette double nécessité. Il ne s'en trouve aucun qui n'ait fondé sa forme sociale sur une religion. Tous prétendaient donc avoir un dogme et une discipline, mais le dogme était partout faux et incertain quand il n'était pas extravagant, et le culte conséquemment vain et vicieux. Lorsque les législateurs et les philosophes parurent, ce fut pour s'égarer davantage par les progrès même de la science humaine; toutefois, les uns et les autres n'ont pas moins tourné continuellement autour de ces deux idées sociales. Presque toute la législation de Lycurgue est disciplinaire, et c'est celle qui a duré le plus long-temps avec le moins de variation; mais outre qu'elle était impraticable hors de Sparte, elle a montré par la férocité et la mauvaise foi des Spartiates, ce que peuvent produire les plus austères réglemens, sans doctrine, sans vérité, sans autre mobile qu'une passion. Quant aux philosophes, ils se sont constamment occupés de la doctrine; Pythagore, et quelques autres à son exemple, ont essayé d'établir certaines observances, une espèce de discipline; on sait ce que tout cela est devenu. La philosophie, depuis ce temps, discute toujours, elle reconnaît même aujourd'hui qu'elle n'a encore rien trouvé; n'importe, c'est sa folie de vouloir éclairer le monde sans savoir avec quoi. Toutefois, par ses efforts obstinés à inventer une doctrine, elle servira perpétuellement de preuve à cette vérité, que l'homme et la société ne peuvent vivre sans doctrine, et que l'homme, trop faible pour se relever lui-même, ne peut être relevé par une invention de l'homme.

[1] Saint Paul, aux Galates, c. 6.

Si tout ce que l'on vient de dire est exact, c'est donc une erreur fondamentale, quoique dominante maintenant, que la civilisation et le bonheur d'un peuple consistent dans un pacte politique, dans une combinaison où les trois pouvoirs, administratif, législatif et judiciaire soient habilement balancés, où les droits civils de chacun soient nettement posés et garantis, où les arts, les sciences, le commerce et l'industrie, c'est-à-dire toutes les jouissances intellectuelles et sensuelles, soient largement favorisés ; tout cela ne fait pas une société ; les fondemens n'y sont pas. Je suis bien loin de nier l'importance, souvent la nécessité d'un pacte politique, ni le droit que peut avoir une population d'établir des conventions sociales. Dieu a voulu même confier aux hommes l'arrangement temporel, l'ordre extérieur de la vie commune; mais sous la condition d'accorder cet arrangement des intérêts temporels avec les intérêts spirituels : sans quoi les plus habiles systèmes, qui se sépareront du dogme et de la discipline, n'auront que de funestes résultats. L'empire romain l'a montré; mais si nous voulons nous rendre compte de cette expérience et entrer dans le fond des choses, nous verrons qu'il en doit être ainsi. Le principe reconnu, quelques déductions en sortiront aisément, et les nouvelles expériences que le dix-huitième siècle a commencées pour le monde civilisé les vérifient déjà. La science moderne éblouie d'elle-même, comme l'ange rebelle, se vante de conduire toute seule le genre humain et de faire des sociétés ; mais dès l'abord, sans y prendre garde, elle proclame son impuissance. La société n'existant point sans la vie spirituelle, sans dogme, ni discipline, sans religion, le premier soin d'une constitution devrait être, ce semble, d'accepter ou de choisir une religion ; or on convient, en général, qu'il faut une *morale ;* quant à la religion, on ne l'exclut pas, on l'admet seulement comme facultative. C'est là ce qu'on appelle la liberté de *conscience ,* que la civilisation moderne regarde comme un des plus sages et des plus heureux progrès. Aveu formel que la conscience et la religion sont tout un, et que l'homme n'a pas le pouvoir de faire ni d'imposer une religion. Et comme il y a toujours un côté vrai dans les erreurs humaines, c'est là le sens réel, c'est la vérité de cette maxime législative qui fait de la liberté de conscience une des premières libertés. Certes l'homme n'a pas le droit de commander à la conscience de l'homme ; rien n'est plus essentiellement libre que la conscience ; elle ne cède qu'à la persuasion, jamais à la force; cela est, cela doit être ; il n'y a pas de certitude plus intime et plus invincible. D'un autre côté, je demanderai qui est juge de la morale, sinon la conscience ? et si la conscience est libre, comment la morale ne le sera-t-elle pas ? si la morale ne tient pas à la doctrine, où est-elle ? qui l'a définie ? qui la définira ? Si on veut une morale, pour qu'elle soit quelque chose, il faudra au moins qu'elle accepte la croyance en Dieu et en la vie à venir : si vous exigez cela des citoyens, vous ne laissez plus la liberté de conscience; et si vous ne l'exigez pas, comme cela est, la liberté de conscience n'est évidemment que la liberté de n'en pas avoir. Alors à quoi bon parler de morale ? voilà la grande difficulté à résoudre aux législateurs et aux philosophes. Pour nous catholiques, nous pensons que, quand une population en est venue à ce point de vouloir de la morale sans religion ou sans conscience, nul pouvoir humain ne doit chercher à la contraindre; ce serait une tyrannie inutile et tout au moins une maladresse ; la seule chose à faire alors est de remontrer sans cesse, infatigablement, qu'en renonçant à la religion, l'on renonce à la conscience, à la morale, au principe même de la société ; que si la conscience est bien indépendante de l'homme, elle n'est pas indépendante de Dieu. Mais la science moderne a juré de tenir la gageure, de construire et de gouverner une société avec un ordre extérieur, avec des constitutions et des législations. La grande et perpétuelle difficulté de concilier l'intérêt public et l'intérêt individuel ne l'embarrasse pas. Un ordre public est évidemment indispensable ; suivant un sentiment naturel et le plus impérieux de l'homme, celui de son bien être propre, l'amour de soi-même, elle décide que le bonheur général se compose du bonheur des individus. Elle éta-

blit, en conséquence, certaines fonctions qu'elle distribue et qu'elle désigne sous le nom collectif de *pouvoirs*, voilà pour l'ordre public ou l'intérêt général. En même temps, elle constate les droits de chacun, voilà pour l'intérêt privé. Les *pouvoirs* n'auront plus qu'à se diriger simultanément à l'avantage des individus ; et si surtout, par un perfectionnement de combinaison progressive, elle peut parvenir à ce que le plus grand nombre d'individus puisse participer à l'administration ou au choix des administrateurs, le problème sera résolu. Pour bien faire, ce semble, tous y devraient concourir ; mais cela est trop évidemment impossible ; cet inconvénient tout seul serait déjà assez considérable, et de plus l'essai de la participation du grand nombre ou le *gouvernement par lui-même*, en usage au delà de l'Océan, a déjà beaucoup baissé dans l'admiration cismarine, depuis plusieurs années. Je n'insiste pas néanmoins sur cette objection préjudicielle. Si l'on suit les premières conséquences du système moderne, on y découvrira bientôt un autre défaut radical, c'est l'esprit d'égoïsme. En ne parlant à l'homme que de ses intérêts temporels, de ses droits personnels, de sa liberté, on l'accoutume à ne considérer que lui, à ne s'occuper que de lui ; de son indépendance on fait un isolement. On multipliera bien, par le développement de l'industrie et par la plus grande popularité de l'instruction, les points de contact entre lui et ses semblables, on n'augmentera pas ses liaisons, on ne l'attachera point à eux ; on multipliera ses jouissances, et c'est là uniquement ce qu'il cherchera dans la fréquentation. En vain dira-t-on que l'ardeur du bien être propre rapprochera sans cesse des concitoyens ; ce ne sera qu'une activité factice, qui animera momentanément les intelligences ; chacun n'y sera toujours que pour soi, n'y fera que des échanges d'utilité et d'agrément, à peu près comme dans une foire on achète et on vend, puis on s'en va. L'intérêt personnel l'emportera partout et sans cesse, et loin d'unir les cœurs, ruinera même peu à peu cette communauté apparente de talens et d'avantages. Ceci arrivera infailliblement, et plus l'individualisme dominera plus ce résultat sera rapide. Car il ne faut pas s'y tromper, ce mot de *droits*, que la science moderne fait retentir avec tant de complaisance et de succès, renferme une grande illusion. Nous autres catholiques, nous parlons aussi de nos droits, mais de droits spirituels, de nos droits à l'héritage céleste, et surtout nous ne prétendons pas les posséder de nous-mêmes, nous aimons, au contraire, à les recevoir comme un don gratuit de Dieu, de celui qui seul possède des droits, parce que seul il a l'être par lui-même. Au lieu que les constitutions politiques ne peuvent rien concéder, puisque ce sont des hommes qui les font. Ce sont des hommes qui proclament leurs propres droits, qui se les donnent, comme s'ils pouvaient se donner quelque chose : et « quel est celui qui avec tous ses efforts « peut ajouter à sa taille la hauteur d'une « coudée ?» Plus follement encore, êtres finis et faibles, proclamerons-nous notre indépendance et nos attributions, nous retomberons toujours dans les bornes de notre nature. Il en est du droit comme du territoire, nous aurons beau l'étendre, nous aurons toujours des voisins. A plus forte raison, quand il s'agira de le partager, ce qui est le but spécial des constitutions. Plus vous divisez le territoire, plus vous multipliez les limites ; plus vous égalez le droit individuel, plus vous morcelez le droit commun ; d'où ce qui paraît se faire pour tous se fait réellement contre chacun. Tous les droits enclavés les uns dans les autres seront dans un état de gêne et d'hostilité permanent ; chacun, voyant toujours beaucoup mieux ce qui est à prétendre pour lui que ce qui est à céder, connaîtra fort bien ses *droits* et fort peu ses devoirs. On parle de devoirs, il est vrai, ou du moins on sent qu'il en faut parler ; mais les constitutions et les législations modernes en parlent-elles ? Je l'accorderai, si l'on veut : je n'ai pas le loisir de faire cet examen ; j'ajouterai même qu'il n'y en a pas une qui ne suppose des devoirs, parce qu'il est impossible de sortir de cette nécessité, et de nier la conscience. Mais obligées, tout en l'invoquant ou en s'y référant tacitement, de la laisser libre, quel moyen leur restera-t-il ? Voyez comment elles procèdent ; unique-

ment par prohibition; autre conséquence du droit individuel posé en principe, autre cause certaine de ruine. En effet, selon les législations modernes, les devoirs de chacun sont dans les droits d'autrui ; elles vous diront de les respecter, voilà tout ; devoirs purement négatifs. Elles empêchent, elles contraignent, elles n'agissent point, elles n'impriment point le mouvement. Sancho dans son île de Barataria rencontre la nuit un jeune homme qui chante, il l'envoie dormir en prison : je vous en défie bien, répond le chanteur ; vous me mettrez en prison, mais me faire dormir, si je ne veux pas, cela vous est impossible. Voilà l'image exacte de tout pouvoir humain ; il prohibe, il ne fait rien davantage. Il ne connaît que les faits saisissables, les actes extérieurs. Les plus grands crimes n'existent devant les lois que quand elles peuvent les traduire à leur barre. On est donc venu fort logiquement jusqu'à ce point que le dessein criminel le mieux prouvé, s'il n'a pas eu commencement d'exécution, reste comme nul. La législation humaine, il est vrai, punit l'intention dans l'homicide, mais il faut pour cela que l'homicide ait été commis, que le meurtrier ait manifesté, pour ainsi dire, matériellement son intention. En Angleterre elle ne punit pas même les délits qui ne sont point écrits à la lettre dans son texte, et l'on admire ce respect de la loi pour le citoyen, qui se moque d'elle. La loi ne pénètre jamais jusqu'à la vie intérieure du citoyen; c'est un axiome moderne que la vie intérieure doit être murée. Tout le mal qu'on y peut faire aux autres, il n'est pas permis à la loi de le voir, bien moins encore le mal qu'on peut se faire à soi-même; car votre droit individuel, de son aveu, est d'user et d'abuser, pourvu qu'il n'y ait point dommage extérieur pour un autre que vous. Elle sévit contre le banqueroutier, elle ne sévit point contre le joueur, ni le dissolu. De là vient que les lois somptuaires ont toujours été inexécutables et sans résultat. De là vient que jamais les lois n'ont réformé les mœurs. La censure romaine a prohibé le luxe et la débauche, le luxe et la débauche ont étouffé la censure romaine dans l'infamie.

Si la législation humaine est impuissante à prévenir le mal, combien plus à produire le bien ! Ici sa nullité est plus évidente encore. Dieu seul peut commander à la volonté ; il peut défendre et ordonner tout ensemble, et la loi catholique seule, dans ses défenses et ses ordres, a parlé pour la volonté. Elle ne dit pas seulement : tu ne prendras pas le bien d'autrui ; elle ajoute : tu ne *désireras* rien qui soit à autrui. Bien plus, elle commence par cette injonction merveilleuse : tu aimeras Dieu de tout ton cœur, de tout ton esprit, de toutes tes forces. Et le divin Rédempteur, « qui n'est pas venu « abroger la loi mais l'accomplir, » l'a résumée divinement en deux commandemens, l'amour de Dieu et l'amour du prochain. Toutes ses instructions, tous ses exemples s'y rapportent. Ce n'est plus *œil pour œil* et *dent pour dent*, mais : « *vous pardonnerez* à votre frère jusqu'à « sept fois et jusqu'à septante fois sept « fois. — Celui qui regarde une femme « avec convoitise est déjà adultère dans « son cœur.—Soyez parfaits comme votre « père céleste est parfait. » — Tout est compris dans ses préceptes et ses conseils, l'abstinence du mal et de tout ce qui peut porter au mal. C'est là, pour le dire en passant, le secret de ces abstinences légales imposées par l'Eglise : discipline d'une si haute sagesse, et dont le mépris et la risée ne prouvent autre chose dans ceux qui méprisent et qui raillent, que la prédominance des idées sensuelles et un profond enfoncement de l'esprit dans la matière. L'abstinence du mal est donc prescrite comme une préparation au bien ; le bien, surtout, est ordonné, inspiré, encouragé ; car il n'y a pas de plus sûr moyen d'éviter le mal que de pratiquer le bien, et enfin le bien est poussé jusqu'à la perfection. La constitution de l'Eglise ne demande pas seulement l'équité, la probité, la bienveillance, elle commande et elle inspire le dévouement, le sacrifice, en un mot la charité. C'est qu'encore une fois la loi ne *justifie pas*, et que des prohibitions ne produisent point la vertu. *Quoniam in lege nemo justificatur apud Deum, manifestum est quia justus ex fide vivit... Quid igitur lex? Propter transgressiones posita est donec veniret semen...* [1].

[1] Saint Paul, aux Galates. Ce passage semble s'ap-

Aussi, l'on ne peut trop admirer la confiance que les hommes ont prise dans ce siècle de récompenser la vertu ici-bas et de la payer en argent. Les païens, avec un peu plus de bon sens, avaient imaginé de récompenser le courage, les talens, l'adresse, la vigueur, et ils décernaient des couronnes de feuillage. Un objet si chétif, loin d'abaisser le mérite, le présentait au contraire comme inappréciable. Le véritable et assez digne prix de semblables mérites était dans d'immenses acclamations, dans la renommée. Mais quoi de plus ridicule que de donner des prix à la vertu? Vous avez sauvé la vie à l'un de vos frères, vous avez adouci les maux de la vieillesse, soutenu de votre travail une existence délaissée, réjouissez-vous; si on peut le savoir, on vous donnera de l'argent. Singulière récompense, qui, si elle était capable d'exciter l'émulation, finirait par faire de la générosité un calcul, une intrigue, corrompre le désintéressement en orgueil et décourager le dévouement inconnu; sans compter qu'elle déshonore, en prétendant les évaluer matériellement, les plus nobles affections. Tarifez donc aussi la fidélité conjugale, la piété filiale, le pardon des injures, les services rendus à un ennemi; et quel prix trouverez-vous pour celui qui se sacrifie tout entier, qui se dévoue à la conservation de ceux qu'il ne connaît pas, et qui meurt pour sauver les autres d'une contagion funeste? Vincent de Paul, Jean de la Croix, François-Xavier et tous ceux qui ont voulu faire du bien aux hommes, ont commencé par embrasser la pauvreté, l'abnégation, et vous, vous donnez de l'argent : il faut tendre la main devant vous! Il ne reste plus au lauréat que de s'assurer si le compte y est; ce qu'il ne faut pas désespérer de voir, si cela n'est pas arrivé déjà.

Cependant, tout n'est pas fait pour l'homme quand on l'a détourné du mal et porté au bien; il a besoin de secours contre les souffrances, les chagrins, les ennuis, contre lui-même : que par des accidens imprévus, que par la faute d'autrui ou par la sienne, il soit affligé dans sa fortune, dans sa santé, dans ses vœux, dans ses affections les plus chères, dans ses prétentions les plus légitimes, qui le consolera? qui l'affermira? Qu'un indigne concurrent l'emporte sur lui; qu'un procès le ruine; qu'un fils déshonore sa vieillesse; qu'une épouse, une fille chérie lui soient enlevées par la mort; que ses imprudences ou ses excès dissipent ses possessions ou ses forces, que lui feront alors ses droits civils et politiques et toutes les prospérités publiques, sinon d'aigrir ses douleurs? Le système administratif établira des dépôts de mendicité, des taxes pour la misère, mais que peut-il pour le cœur souffrant? Est-ce avec des souscriptions, des sociétés sanitaires en commandite qu'on réparera la trahison d'un ami, l'ingratitude d'un fils ou le dégoût de la vie? Condorcet, dit-on, espérait qu'à force de perfectibilité on parviendrait à ne point mourir, et nous avons vu de nos jours une folie de ce genre qui a essayé de faire secte; mais quelle découverte scientifique sera capable de guérir le dépit d'une ambition déçue, le ressentiment d'une offense, l'amertume d'une séparation éternelle? Qui n'a pas entendu, au moment de l'affliction, les consolations banales de la philosophie? — C'est une nécessité du destin; le mal est sans remède; on doit se consoler de tout; il faut s'armer de courage. — Qu'on lise Cicéron, Sénèque, Epictète, Marc-Aurèle, et l'on verra quelles plaintes pitoyables et quelle puérilité de raisonnement on a su jusqu'à présent appeler au secours contre la souffrance et le chagrin.

C'est à cela surtout que l'homme n'entend rien; Dieu seul connaît les endroits les plus sensibles de ce cœur comme les secrets de cette conscience qu'il a formés. Ecoutons encore le céleste réparateur des âmes; quelle sublime nouveauté! « Heu-« reux, dit-il, les pauvres en esprit; « heureux ceux qui pleurent; heureux « ceux qui sont doux; heureux ceux qui « souffrent persécution pour la justice! « Que sert de gagner le monde entier, si « l'on perd son âme? » Lisez l'Evangile, lisez-le tout entier sans en rien passer; car tout y est dit, tout ce qui est nécessaire à l'homme. Cette législation a tra-

pliquer si bien à ma pensée, que j'ai cru pouvoir m'en appuyer, sans prétendre nullement donner ici le sens théologique.

versé dix-huit siècles sans altération; elle est une, sainte, universelle. Nulle part et en aucun temps il n'est de condition qui n'y ait puisé sa dignité, sa perfection, sa consolation; là, pas un danger qui ne trouve son rempart, pas un malheur son remède, pas un mérite son espérance, pas une douleur son baume, pas une vertu son appui, son progrès. « Pas un cheveu de nos têtes qui ne « soit compté; un verre d'eau donné a « sa récompense. »

Comment concevoir après cela qu'on ait pu dire sérieusement et avec un ton de sensibilité notable, que « ce fut la faiblesse comme la grandeur du catholicisme de vouloir répondre à tous les besoins de l'homme [1] ? » On lui sait gré de l'intention, mais « les hérésies ont bien « plus de vigueur. » Pour moi, je n'avais pas cru cela jusqu'à présent, et je n'ai pas encore vu, dans aucune hérésie, une aussi grande force de résistance et de persuasion que dans l'Eglise catholique. Celle-ci « traîne après elle le bagage des « tièdes et des timides : » cela est vrai, cela même est bien dit; mais qu'on en fasse une preuve de faiblesse, c'est ce qui étonne bien davantage. Comme s'il n'y avait pas partout des tièdes et des timides! Avec cette différence qu'ils sont partout délaissés ou opprimés, au lieu que l'Eglise ne retranche jamais que ses ennemis déclarés. Quant aux faibles, elle les supporte : elle relève même avec tendresse les *tombés*, comme une mère qui conduit devant elle et à ses côtés ses enfans déjà grands; mais elle tient par la main et elle porte dans ses bras ceux qui ne peuvent aller seuls, ceux qui ne peuvent marcher; elle ne consentira jamais à les abandonner sur le chemin. Appelez cela de la faiblesse si vous voulez; à mes yeux c'est une grandeur de plus. Ce reproche, au reste, qu'on reproduit presque aussitôt sous une autre forme, en comparant l'Eglise catholique à l'Océan qui reçoit toutes les souillures, est renouvelé de Julien l'apostat [2], qui lui-même ne l'a pas inventé. Long-temps avant lui, les Pharisiens censuraient déjà notre divin maître de sa bonté pour les pécheurs et les publicains, et notre divin maître répondait par la céleste parabole de l'Enfant prodigue. Julien avait été *lecteur* dans l'Eglise de Nicomédie, et il avait certainement lu cela dans l'Evangile, mais il ne l'a jamais compris. Je croyais le dix-neuvième siècle plus avancé.

Ainsi, les constitutions les plus habiles, les législations les plus savantes, toujours nulles pour le bien et presque autant contre le mal, n'ayant que des droits à constater et des prohibitions à faire, laisseront toujours l'homme à lui-même, sans devoirs certains, sans consolations et avec des droits illusoires; dans une indépendance égoïste, et cernée de tous côtés par d'autres indépendances aussi certaines, qui le gêneront plus ou moins. Par cette disposition, une nation se fractionne elle-même sans le savoir, trompée par cette parité de sentimens et cette activité simultanée d'ambitions particulières qu'elle prend pour unanimité. On verra beaucoup d'entreprises d'industrie et de bénéfice, jamais de corporations; et plus elle gagnera en égalité politique, plus l'illusion sera grande. Mais comme chacun a besoin de tous, et que tous réclament le niveau pour chacun, la difficulté restant toujours de concilier l'intérêt ou le droit public avec l'intérêt ou le droit individuel, alors ou la législation sera plus forte ou l'administration. Si c'est la législation, les lois, incapables de tout prévoir, seront sans cesse changées, éludées, transgressées; les fonctions salariées et sans cesse renouvelées, afin que nul ne soit exclu de la participation au pouvoir : l'administration ira toujours s'affaiblissant; la démocratie excédera pour se dissoudre en anarchie et tomber sous le despotisme d'un seul. Si, au contraire, c'est l'administration qui l'emporte, comme elle n'a plus affaire qu'à des individus, qui veulent aussi ne traiter qu'avec elle, il faut qu'elle s'établisse dans une résidence fixe, d'où tout parte et où tout revienne; qu'elle multiplie son action à l'infini pour correspondre avec tous; que pour ne rien laisser languir ni échapper, elle étende et ramifie, jusqu'aux dernières extrémités, une filière de légalités fiscales, judiciaires et coërcitives. La cen-

[1] M. Michelet, préface des *Mémoires de Luther*.

[2] Julien, *Dialogue des Césars*.

tralisation, qui est sa nécessité et sa force, achève le morcellement individuel. Il n'y a plus de provinces, seulement des villes; plus de groupes, seulement des citoyens, et chaque citoyen se trouve seul en face du pouvoir, comme les municipes et les colonies, qui n'avaient de rapports directs qu'avec Rome. Il en résulte plusieurs inconvéniens irréparables. D'abord, du siége de l'administration dépend l'existence de tous. Sans doute l'organisation sociale présentera une grande régularité, mais une régularité toute mécanique, celle d'une armée ou d'un atelier : le soldat est à son rang, l'ouvrier à son métier; ils vont uniformément non ensemble, juxtaposés non unis; l'un et l'autre marche ou remue sans s'inquiéter de son voisin. La moindre tentative de désordre est plus promptement arrêtée; mais le centre troublé, tout demeure en suspens; le centre pris, tout est perdu; l'organisation sociale est remise en question. Secondement, la centralisation prenant une partie des citoyens à son service, elle les sépare entièrement des autres, et divise la nation en salariés et administrés. Ceux-ci restent inférieurs et jaloux, les autres responsables sans influence, car ils ne feront jamais une aristocratie; ce sera une cause perpétuelle de dissentions intestines. Enfin, ce sentiment de l'égalité, quelque naturel et juste qu'il soit au fond, ne détruit jamais la vanité; l'esprit d'égalité même, poussé jusqu'à un certain point, n'est plus que de l'orgueil. Or, l'égalité sociale ne laissant plus de distinction extérieure que le luxe et la jouissance, inspirera une émulation de richesse et de cupidité qui pourra bien exciter et entretenir long-temps l'industrie, mais qui tournera infailliblement à la ruine des mœurs, du patriotisme, de l'énergie et du caractère national.

Voilà les inévitables résultats de toute société purement politique, qui n'aura point la vie spirituelle, laquelle n'existe que dans l'Eglise catholique. Là, l'homme connaît ses véritables droits, ses devoirs, ses besoins; il sait ce qu'il faut ne pas faire, ce qu'il faut faire et comment il le faut faire. En lui donnant des espérances plus hautes que cette terre, l'Eglise lui donne l'esprit de charité, l'esprit d'union, avec la résignation et le courage. Singulier contraste! La législation humaine ne considère l'homme que comme sociétaire, et elle le rend individuel, égoïste; la législation divine le considère avant tout comme homme, et elle le rend social. La civilisation moderne en flattant l'homme, en lui parlant surtout de ses droits, paraît ne chercher que le bonheur des peuples, et elle aboutit à la même fin que la civilisation antique, le despotisme et la barbarie. La civilisation catholique ou spirituelle révèle à l'homme des droits plus précieux, insiste sur les devoirs par lesquels il les faut acquérir, établit une égalité réelle en compensant les supériorités sociales par des obligations plus redoutables, et elle rend par là le pouvoir plus solide et plus humain, les peuples plus libres et plus heureux.

La leçon prochaine exposera la constitution de l'Eglise dans son gouvernement et dans son action sur la société politique.

ÉDOUARD DUMONT,
Professeur d'histoire au collége Saint-Louis.

REVUE.

ROME CHRÉTIENNE.

Ier SIÈCLE.

Salve, magna parens frugum....
Magna virum.

Salut, terre féconde, mère de grands hommes!

VIRGILE.

Squallet Capitolium.

Le Capitole est souillé.

S. JÉRÔME.

Si l'impression que cause la vue de Rome est si puissante sur toutes les âmes, sur celle du vieillard et de l'antiquaire refroidie par les années et les systèmes, comme sur celle du jeune homme au cœur chaud et à l'ardente imagination, que ne doit-elle donc pas être pour le chrétien qui voit toujours dans la grande ville la capitale du monde, *caput orbis;* car n'est-elle pas le siége de cette Eglise indéfectible qui *a couvert les nations de la gloire de Dieu comme l'eau de la mer recouvre les abîmes* [1]; et qui, autrement puissante que la vieille république, maintient depuis dix-huit siècles l'empire qu'elle s'est acquis sur l'univers! Pour celui-là les sentimens qu'il éprouve en approchant de Rome, s'épanchent comme la prière en *gémissemens inénarrables* [2]. Vous marchez dans une plaine déserte où le soleil brûle à plaisir l'herbe et les chardons; point de maisons, point d'arbres, mais çà et là des troupeaux de buffles et de cavales; à l'horizon, un grand cercle de montagnes vaporeuses; et devant vous la plaine, la vaste plaine dans une étendue que l'œil ne peut embrasser. Vous allez lentement, car la chaleur pèse, accable; un immense ennui vous domine, lorsque tout-à-coup du milieu des herbes flétries surgit un globe lumineux, c'est la boule de saint Pierre! Cette première apparition a quelque chose de magique, vous avancez; vous avez hâte de toucher à la ville des grands souvenirs : durant plusieurs heures elle semble fuir devant vous, mais cependant à mesure que la distance diminue, les formes élancées de la coupole se dessinent avec majesté sur le bleu azuré du ciel : une multitude de dômes et d'aiguilles se jouent à l'entour avec les hautes tours carrées du Bas-Empire : vous apercevez déjà les frontons des temples, les splendides corniches des palais; c'est comme une vision qui réaliserait pour vous une de ces villes mystérieuses qui apparaissent à l'œil fasciné du voyageur comme de séduisantes oasis dans les solitudes. La route passe quelquefois au pied de tombeaux antiques, dont l'un se nomme encore le tombeau de Néron : deux ou trois torrens la traversent, mais sans le bruit de leurs eaux sur les cailloux, à peine prendriez-vous garde à leur cours sinueux qui se dérobe sous des buissons de lauriers-nains et de bruyères : puis enfin vient le Tibre; il roule ses flots jaunâtres sous les arches d'un pont demi-antique : c'est là que Cicéron arrêta les émissaires de Catilina; c'est près de là, à droite, si l'on en croit la tradition, au dessus de cette petite église dont la coupole paraît à peine à travers les pins de la villa Mellini, que se traça dans le ciel cette croix lumineuse qui disait — *In hoc signo vinces.*—

[1] Isaïe.

[2] S. Paul, *ad Rom.* c. VIII, v. 26.— *Ipse spiritus postulat pro nobis gemitis inenarrabilibus.*

Au lieu même où vous marchez, luttèrent acharnées et terribles, les armées de Constantin et de Maxence, dans cette sanglante bataille qu'ont immortalisée l'imagination de Raphaël et le pinceau brûlant de Jules Romain.

Lorsque vous mettez le pied dans la ville éternelle; la pensée vous échappe, étourdi que vous êtes par le bruit des eaux jaillissantes [1], et le roulement précipité des *caretelles* promenant au *Corso* ou traînant à *Ponte-malle* l'ouvrier content de son travail et la bourgeoise vêtue de soie qui tient à occuper son rang entre l'équipage du cardinal et celui du patrice : mais partout ce sont des églises, des statues, d'élégantes fontaines. Oui, Rome est une ville de chefs-d'œuvre, de contrastes, de merveilles apportées de tous pays; où le buffle rumine pesamment couché au pied des colonnes du temple de la *Fortune virile* [2], où l'obélisque égyptien s'élance gracieux et svelte devant les temples du Christ, entre les ouvrages de Phidias et de Praxitèle, et où les ruines gigantesques de l'amphithéâtre de Vespasien n'entendent plus, au lieu des vieilles clameurs des *Chrétiens aux bêtes!* que les prières de quelques moines et de paysans à genoux invoquant la miséricorde divine pour les persécutés et les persécuteurs, *pro afflictis et persequentibus eos* [3].

Que d'autres s'efforcent maintenant de déterrer Rome païenne de dessous les débris que le temps a amoncelés sur ses ruines; qu'ils se perdent en conjectures sur les lieux où l'on fit voler l'encens en l'honneur de *Volupia* ou de *Ridiculus*, qu'ils cherchent à restituer à Jupiter, à César, à Vénus, quelque peu des prestiges de leur culte; pour nous, laissons dormir leur sommeil à ces divinités d'un jour; elles ont moins vécu que le grand cloaque de Tarquin.

Celui qui voit autre chose dans le passé que l'agencement artistique de quelques pierres, qui n'estime les monumens d'autrefois qu'autant qu'ils se rattachent à l'histoire de la civilisation et du perfectionnement de l'humanité; celui qui ne voit dans la puissance romaine qu'un colosse écrasant le monde de son poids, sans jamais lui tendre une main secourable pour l'élever jusqu'à lui; celui-là jettera un regard de pitié sur le *Forum*, et s'écriera avec le Tasse : — «O Rome! ce ne sont pas les colonnes, les arcs de triomphe, les thermes que je recherche en toi, mais le sang répandu pour le Christ et les os dispersés dans cette terre maintenant consacrée. Bien qu'une autre terre l'enveloppe et la recouvre de partout, oh! puissé-je lui donner autant de baisers et de larmes que je puis faire de pas en traînant mes membres infirmes!»

Oui, c'est Rome chrétienne, c'est elle seule qui est admirable aux yeux du philosophe. La Rome des Brutus et des Césars fut puissante par le glaive, mais elle corrompit, elle humilia, elle abrutit l'humanité : Rome chrétienne n'eut aucune force apparente et elle consola, elle éleva, elle agrandit l'humanité : à elle se rattachent tous les prodiges de la civilisation moderne; à elle donc, à ses monumens sacrés, à ses saintes reliques, notre respectueuse vénération et nos hommages!

C'est assez la coutume parmi ceux qui se disputent les lambeaux des rideaux de Voltaire à Ferney, qui contemplent avec un pieux recueillement le mouchoir sale de Jean-Jacques à l'Ermitage, ou qui chargent leurs poches de débris de marbre arrachés à quelque temple païen, de se moquer de la bonhomie chrétienne s'agenouillant devant des ossemens, devant quelques parcelles de bois richement enchassées dans l'or. Ils souriront en voyant les pélerins prier à Sainte-Marie-Majeure au pied du berceau du fils de la Vierge; à Saint-Jean de Latran, devant la table sur laquelle il célébra la cène; monter à deux genoux les degrés que monta Jésus-Christ durant sa passion; ou bien s'humilier à Sainte-Praxède, devant la colonne, à Sainte-Croix, devant

[1] Je ne crois pas qu'il y ait un seul endroit de Rome, si l'on en excepte les quartiers presque inhabités tels que le mont Cœlius et Saint-Jean-de-Latran, d'où l'on n'entende une ou plusieurs fontaines.

[2] Ces contrastes sont communs à Rome : le quartier-général des bœufs est l'ancien *Forum*, et celui des buffles est dans l'espace qui s'étend du temple de *Vesta* au temple de *la Fortune virile*.

[3] On a établi un chemin de la Croix au Colysée.

le bois auguste, à Sainte-Marie *in campo santo*, devant la terre qui fut arrosée de son sang : Pitié ! folie ! disent-ils. Eh ! pauvres gens, ne voyez-vous donc pas que ce berceau si modeste, si nu, mais resplendissant des feux de mille bougies brûlant dans des cassolettes d'or, que ce meuble de l'indigent entouré de pierres précieuses, c'est la réhabilitation, l'anoblissement du pauvre ! Qu'était le pauvre dans ce monde antique dont vous scrutez avec admiration les vestiges ? esclave, gladiateur, il servait, il mourait pour le plaisir du riche, voilà toute sa vie ! Or donc, où étiez-vous, vous et les vôtres, quand un bras d'en haut a rompu ses chaînes ? où étaient vos systèmes et vos élucubrations philosophiques sur l'égalité, la liberté, lorsque ce malheureux, ce paria a été invité à la table commune pour y manger le pain des forts ! Allez, jamais votre morale ne sera éloquente, jamais elle ne parlera au peuple comme le berceau de Sainte-Marie-Majeure.

Que si maintenant vous attachez quelque prix aux idées d'affection, de dévouement ; que si vous admettez une providence quelconque pour expliquer la répartition inégale des biens et des peines sur la terre, où en trouvez-vous de plus touchans symboles que cette table à laquelle s'est assis un Dieu et où il s'est distribué lui-même à ses disciples ; que cette colonne, cette croix où il a souffert pour ceux qu'il aimait et souffert jusqu'à la mort ; que cette glorification enfin des instrumens de son supplice, que cet éclat, cette pompe, ce respect dont on les environne, haute et solennelle réparation, heureux présage pour celui qui gémit et qui pleure, car ce sont autant de voix pour lui dire que ses larmes sont comptées, et qu'il n'est pas une de ses souffrances qui ne lui devienne un jour comme un trésor ! Pour Dieu, agenouillez-vous ; car si à de tels souvenirs, à de telles pensées, vous ne savez répondre que par un dédain amer ; si votre âme ne palpite pas à des émotions qui font vibrer des millions de poitrines, si ce qu'il y a de plus saint au monde vous touche peu, vous n'avez de l'homme que le mouvement ; mais votre âme est aussi froide qu'un cadavre.

La loi de Jésus-Christ fut annoncée pour la première fois à Rome par saint Pierre, en l'an 42 [1]. Suivant la tradition, le saint apôtre se serait logé au pied de l'Esquilin, près de la voie *Suburra*, dans la maison d'un citoyen dont les deux filles, Praxède et Pudentienne, furent les premières à abjurer le culte des idoles. C'est à la place de cette maison que depuis a été édifiée la petite église de Sainte-Pudentienne avec son haut clocher bysantin. La prédication de saint Pierre eut les mêmes succès dans la capitale du monde qu'à Jérusalem et à Antioche, et le nombre des fidèles s'élevait déjà à plusieurs milliers, lorsqu'une persécution dirigée contre les Juifs obligea le chef du troupeau à quitter l'Italie [2]. La garde de l'Eglise naissante fut alors confiée à Andronic, à Urbain et à quelques autres enfans chéris des apôtres [3]. Or, cette Eglise croissait de jour en jour dans le silence ; *sa foi retentissait déjà partout le monde*, et saint Paul brûlait du désir de venir répandre sur elle ces *trésors de la grâce*, dont Dieu l'avait fait le dispensateur et le ministre [4]. C'est vers l'an 58 qu'il adressa aux Romains son épître dogmatique, et dès lors il leur parle comme à de vieux convertis. Au peuple le plus vain de sa raison, il proclame la faiblesse et l'insuffisance de la raison, il lui dit que ses philosophes *se sont évanouis dans leurs pensées*, et *qu'en proclamant leur sagesse, ils sont devenus comme des stupides* : il leur rappelle leurs crimes, leurs vices sans nombre, leurs penchans contre nature, leur orgueil, leur perfidie ; et s'élevant haut et ferme sur les débris souillés du monde antique, il lui prêche l'humilité, la docilité aux enseignemens, car

[1] La venue de saint Pierre à Rome a été niée par des protestans ; mais toute leur dialectique est impuissante contre les témoignages de saint Jérôme, *Catalogus scriptorum ecclesiasticorum*, — *in Petro*, — de Tertullien, *de prescriptionibus*, c. 36, — et d'Eusèbe, *Historia ecclesiastica*, L. 2, cap. 24.

[2] Il est question de cette persécution aux Actes des apôtres, cap. XVIII, v. 2.

[3] Saint Paul, *ad Rom.* cap. XVI.

[4] *Fides vestra annuntiatur in universo mundo.... Desidero videre vos, ut aliquid impertiar vobis gratia spiritualis, ad confirmandos vos.* — *Ad Rom.* cap. I.

il n'y a de salut que dans la foi en J-C., et la foi ne se trouve pas, elle s'apprend, *fides ex auditu*.

Saint Paul se rendait alors à Jérusalem : on sait comment, emprisonné, menacé de mort dans cette ville, il vit le Christ soutenant son courage et lui disant : — Sois constant et fort, car il faut que tu rendes témoignage à Rome comme tu viens de me le rendre ici. — Peu de temps après en effet, saint Paul est dirigé vers Rome sous la garde d'un soldat. Débarqué à Puteoli (Pouzzole), il y rencontre des chrétiens qui le retiennent pendant sept jours, puis il se remet en route : les fidèles de Rome étaient venus au devant de lui jusqu'au *Forum d'Appius* et aux *trois tavernes*, aujourd'hui *Casarillo di santa Maria* et *Cisterna*. Saint Paul bénit Dieu en les voyant et fit son entrée avec eux dans la ville éternelle [1]. Bientôt il y fut délivré de ses chaines et y ayant été rejoint par saint Pierre, les deux apôtres se logèrent, suivant la tradition, au lieu où s'élève l'église de *Santa Maria in via lata*, en face du Capitole. C'est de là que Paul écrivait à Philémon, à Tite, aux Ephésiens, aux Galates; c'est là qu'il prêchait la folie *de la Croix* avec cette fougue ardente, cette éloquence abrupte, qui s'échauffait dans la lutte et que l'inspiration rendait sublime.

Il y avait plus de douceur dans la voix de Pierre, plus d'onction peut-être : on conçoit que les âmes souffrantes, oppressées par le malaise moral des superstitions païennes, et qui soupiraient après une loi plus pure, après un bien qu'elles pussent posséder avec amour, on conçoit que les Praxède, les Pudentienne, les Prisca, les Basilisse, les Anastasie se laissassent facilement entraîner par la bénignité de sa parole.

Paul s'adressait surtout à la science pour la confondre, à la raison pour l'humilier. N'avait-il pas déjà converti le proconsul Sergius Paulus et Denys l'aréopagite? A Rome, il commande, il domine avec le même ascendant qu'autrefois; quelques uns peuvent bien se boucher les oreilles, mais un grand nombre est subjugué; des courtisans même

[1] Voir Actes des apôtres, *cap.* XXVIII.

de Néron, de ses parens, Flavius Clemens entre autres et Domitille son épouse s'humilient devant la puissance de Dieu qui se révèle dans chacun des enseignemens de son ministre [1]. — Au bout de deux années, Paul s'éloigne de Rome pour visiter l'Italie, puis il retourne en Asie, à Ephèse, en Crète, et ne revient à Rome que vers l'an 64. Les progrès de l'Evangile commençaient alors à troubler le sommeil des augures : Simon le magicien, cet ennemi acharné des Apôtres, avait cherché à lutter avec eux dans la capitale même de l'empire. On prétend que voulant simuler une résurrection, il était parvenu à faire remuer la tête d'un mort, mais que saint Pierre ayant ordonné d'isoler le lit sur lequel gisait le cadavre, avait bientôt mis à néant sa supercherie, et rendu le mouvement lui-même à cette masse froide et inanimée. Simon se flatta alors de pouvoir se soutenir en l'air par l'effet de ses enchantemens : il s'éleva en effet du haut du Capitole, mais Pierre et Paul prièrent, et Simon tomba rudement à terre.

Ces prodiges, l'influence chaque jour croissante de la nouvelle loi, l'éloquence séductrice de ceux qui en développaient les préceptes avaient mis en mouvement toutes les mauvaises passions qui fermentaient dans le vieux levain du Paganisme; on pressentait une persécution; saint Pierre le disait lui-même : — « Je suis certain qu'approche rapidement la destruction de ma demeure [2]. » — Aussi est-ce peut-être alors que le prince des Apôtres songea à fuir de Rome. Il partit, raconte une tradition sainte [3], suivit la voie Appienne, mais à peine était-il arrivé au lieu où s'élève aujourd'hui une petite chapelle ronde [4], qu'il rencontra Jésus chargé de sa croix. — Seigneur, où

[1] C'est bien vers cette époque que se convertit Flavius Clemens, mais il n'est pas aussi certain que ce soit saint Paul qui l'ait converti. — C'est une tradition.

[2] *Sancti Petri epistola secunda. Cap.* 1, v. 14.

[3] Voir les Bollandistes au 29 juin.

[4] Cette petite chapelle porte le nom de *Domine quò vadis*. Elle est peu éloignée de l'église Saint-Sébastien. On conserve dans cette dernière église une pierre sur laquelle on prétend que J.-C. imprima ses pieds, lorsqu'il rencontra l'apôtre.

allez-vous? s'écria Pierre. — Je retourne au Calvaire me faire crucifier de nouveau, répondit le Fils de l'homme; — et saint Pierre confus, comme chez Caïphe, revint partager les dangers de ses frères. Peut-être alors se rappela-t-il les paroles que lui avait adressées son divin maître, peu de jours avant sa passion : « En vérité, en vérité, je te le dis, lorsque tu étais jeune, tu allais où tu voulais, mais lorsque tu auras vieilli, tu tendras la main et un autre..... *te conduira où tu ne voudras pas aller* [1].»

C'est vers cette époque que Rome fut dévorée par un affreux incendie, dont la vue si pleine d'angoisses fit étinceler de joie les yeux caves de Néron : il fut pour lui comme la révélation d'une nouvelle sorte de volupté : le monstre s'était habitué au goût du sang comme une bête carnassière, et il ne lui était plus possible de s'en passer. Il advint donc que les chrétiens furent arrêtés comme auteurs de l'incendie, et l'empereur se fit de leur supplice un jeu cruel et barbare. On emmenait les malheureux dans les jardins de Néron, lesquels s'étendaient du Tibre à la place actuelle de Saint-Pierre ; on les entassait dans le cirque qui comprenait l'espace occupé aujourd'hui par l'église du Vatican ; et là, tantôt on les couvrait de peaux de bêtes, pour les faire déchirer par des chiens, tantôt on les brûlait, on les crucifiait, et le soir, enduits de poix enflammée, ils devaient éclairer les plaisirs du prince [2].

Peu de temps après ces horribles scènes, Pierre et Paul furent enchaînés dans la prison Mamertine. — La prison Mamertine, aujourd'hui *San Pietro in carcere*, avait été construite par Ancus Martius et Tullus Hostilius *au milieu de la ville, au dessus du Forum* [3]. Elle se composait de nombreux cachots et de souterrains profonds qui seuls existent encore : il y avait un précipice dans ces souterrains où l'on jetait quelquefois les criminels ; d'autres fois, ils étaient étouffés dans la prison, et leurs cadavres étaient abandonnés sur l'escalier qui conduisait à ces sombres cavernes ; cet escalier s'appelait *les Gémonies*.

Les souffrances qui attendaient les Apôtres dans cet odieux repaire ne pouvaient pas plus diminuer leur foi que ralentir leur zèle. Pierre prêchait toujours, et à sa voix, les geoliers Processus et Martinianus et quarante-sept captifs embrassaient la loi du Christ ; une source jaillissante s'élançait de terre pour servir au baptême des néophytes. — Paul, l'ardent apôtre, soutenait les droits de la conscience et la justice de Dieu en face de Néron, ou bien il épanchait avec bonheur ses dernières paroles dans le sein de Timothée, son enfant, son disciple. — « Dieu ne nous a pas donné l'esprit de crainte, mais de courage, lui disait-il.... ne rougis donc point de rendre témoignage à notre Dieu..... c'est pourquoi je souffre, mais je ne suis pas confondu parce que je sais en qui j'ai foi.... Je t'adjure au nom du Seigneur et de Jésus-Christ qui doit juger les vivans et les morts.... Prêche la parole sainte, insiste au temps propice ou même avec importunité, discute, supplie, reproche en toute patience et toute vérité de doctrine.... veille avec soin, travaille pour tous, remplis l'œuvre d'un évangéliste, accomplis ton ministère, sois sobre.... Pour moi, j'ai combattu un bon combat, j'ai consommé ma course, j'ai gardé ma foi [1].»

Le jour approchait où le saint apôtre devait recevoir *la couronne de justice* qui lui était réservée. Pierre et Paul furent extraits des prisons le 29 juin 66 ; ils marchèrent ensemble jusqu'à ce lieu, sur la route d'Ostie, où s'élève aujourd'hui une petite chapelle sous leur invocation [2]. Là,

[1] *Ev. sec. Joan.* Cap. XXI, v. 18.

[2] *Et pereuntibus addita ludibria, in ferarum tergis contexti laniatu canum interiunt, aut crucibus affixi aut flamandi, atque ubi defecisset dies in usum nocturni luminis urerentur. Hortus suos in spectaculo Nero obtulerat et circense ludibrium edebat, habitu auriga permixtus plebi, vel curriculo insistens.* (Tacite, *Ann.* L. XV.)

[3] *Carcer ad terrorem excrescentis audaciæ, mediâ urbe, imminens Foro, ædificatur.* (Tite-Live.)

[1] *Secunda ad Timoth.*, cap. I et IV.

[2] Cette chapelle est désignée sous le nom de *SS. Pietro e Paolo qui separati*. — Si cette tradition est exacte, il faut en conclure que les apôtres avaient changé de prison ; car la route d'Ostie est loin de la direction qu'on eût dû

au dire de la tradition, les gardes les séparèrent; et Pierre fut conduit au sommet du Janicule qui était le quartier des Juifs, ou peut-être aux jardins de Néron, déjà consacrés par le sang de dix mille martyrs [1]. Avant d'arriver au lieu de son supplice, il détacha de sa jambe la bande qui couvrait les plaies que lui avaient faites les chaînes, et la jeta à l'endroit où depuis a été érigée la petite église de la Bande (*della Fasciola*) [2]. Or, une croix avait été préparée pour sa mort comme pour celle de son maître; mais le disciple voulut y être attaché la tête en bas, par respect pour celui qui avait sanctifié cet instrument de souffrances. C'est ainsi qu'il mourut louant et bénissant Dieu, au milieu de ses bourreaux et des saintes femmes qui étaient venues en cachette s'édifier à son martyre et chercher à dérober son corps. Deux d'entre elles, Basilisse et Anastasie furent saisies à l'instant où elles recueillaient le sang du saint apôtre et eurent la tête tranchée aussitôt.

Saint Paul avait suivi la route d'Ostie. Ayant rencontré une dame, nommée Plautille, au lieu consacré aujourd'hui par l'église de *San Salvatore*, il la pria de lui donner un linge pour se couvrir les yeux, lui promettant de le lui rendre. Plautille lui donna le linge, et la nuit suivante le saint lui apparut et le lui restitua. Ses gardes le menaient aux *Eaux Salviennes*, vallon riant et frais, à trois milles de Rome. Là il fut attaché à une colonne de marbre, et décapité: sa tête, assure-t-on, bondit trois fois sur la terre, et à chacun des bonds jaillit une fontaine.

Le corps de saint Pierre fut déposé au Vatican, lieu que devait rendre à jamais célèbre l'église érigée à sa mémoire; et celui de saint Paul fut enterré par Lucine, dame romaine, dans un terrain qui lui appartenait, à peu de distance des *Eaux Salviennes*, et sur lequel s'éleva, au quatrième siècle, la basilique placée sous son invocation.

Aujourd'hui des temples magnifiques ont été édifiés en tous les lieux sanctifiés par la présence des deux martyrs. Dès le premier siècle, saint Anaclet, troisième évêque de Rome, creusa un oratoire souterrain au Vatican, pour y recevoir les reliques de saint Pierre. Au quatrième, le sommet du Janicule, qui, suivant quelques opinions, avait été le théâtre du crucifiement de l'apôtre, se couronna de la belle église de *Saint-Pierre-in-Montorio*. Au cinquième, l'impératrice Eudoxie fit construire l'admirable basilique de *Saint-Pierre-ès-Liens*, derrière les thermes de Titus, pour y conserver et y exposer au respect des fidèles la chaîne qui avait attaché l'apôtre à Jérusalem, et qui fut rompue par un ange. La prison Mamertine devint à son tour un oratoire et un lieu de saint pélerinage. La table sur laquelle le premier vicaire de Jésus-Christ avait coutume de consacrer le pain et le vin devint un autel à Saint-Jean-de-Latran, sur lequel la messe ne put être célébrée que par le souverain pontife ou par un cardinal muni d'un bref spécial de sa sainteté. Enfin les *Eaux Salviennes* furent consacrées par une chapelle où l'on vénère encore la colonne de marbre blanc sur laquelle Paul fut décapité, et les trois fontaines, muets souvenirs de son supplice. Mais ce n'était pas assez de ces pieux hommages de la foi chrétienne envers les glorieux prédicateurs de la loi du Christ, ce n'était pas assez de ces temples, de ces tableaux, de ces chefs-d'œuvre des arts chrétiens de la civilisation moderne envers ceux qui implantèrent au sol de Rome le germe de ces arts et de cette civilisation; il fallait que les monumens du paganisme s'humiliassent à leur tour devant ceux que le paganisme avait humiliés, opprimés, martyrisés; il fallait qu'ils devinssent comme autant de marche-pieds pour élever plus haut le souvenir de leur triomphe! Aussi, est-ce une grande chose de voir aujourd'hui, à la place des statues décrépites des empe-

suivre pour aller du Capitole, soit aux jardins de Néron, soit au Janicule.

[1] La fête de ces martyrs se célèbre le 22 juin dans l'Église romaine. Les auteurs qui pensent que saint Pierre a été crucifié au Janicule, sont le cardinal Baronius, Veguis, Octave Pancirole, Martinelli et Porzio. Ceux qui pensent qu'il l'a été au Vatican, sont Mallio, Comestore, Biondo, Affarano, Panvinio, Anastase-le-Bibliothécaire, etc.

[2] Cette église est au pied du mont Cœlius, devant les thermes de Caracalla.

reurs, s'élever nobles et pures celles du pêcheur de Tibériade et du fabricant de tentes de la Cilicie [1]; au dessus de deux des plus beaux ouvrages de l'art antique, les colonnes de Trajan et d'Antonin! [2].

Les successeurs de saint Pierre au gouvernement de l'Église furent, dans le premier siècle, saint Lin, saint Anaclet et saint Clément. Ce dernier avait été compagnon des apôtres, et avait prêché avec eux l'Évangile [3]. Or, en dépit des persécutions, le nombre des disciples se multipliait. On se retirait dans quelque maison solitaire pour prier; là, les prêtres, les évêques, vêtus comme le reste des fidèles, s'asseyaient au haut bout de la table; ils lisaient les prophètes, consacraient et distribuaient l'Eucharistie; puis on prenait un repas en commun, lequel était encore sanctifié par la prière. On choisissait surtout pour les réunions pieuses les lieux qu'avaient habités les martyrs. Ainsi la maison de sainte Prisca au mont Cœlius, celle de sainte Pudentienne au pied de l'Esquilin, et plus tard celle de saint Valentin, près du cirque de Flaminius; celle de saint Clément, au dessus de l'amphithéâtre de Vespasien; celle de sainte Sabine, sur l'Aventin; celle de saint Pancrace, sur la voie Aurélienne, étaient transformées en chapelles où tout ce qui avait appartenu au saint était religieusement conservé, comme rappelant de nobles vertus et un grand courage. Lorsqu'on pouvait se rassembler près du tombeau des martyrs, on le faisait avec bonheur. J'ai parlé de l'oratoire creusé au Vatican par saint Anaclet; mais il fallait un profond mystère, car la surveillance était minutieuse dans tous les lieux de supplice pour empêcher les chrétiens d'en approcher. Alors il arrivait que de saintes femmes se dévouaient pour enlever les reliques des saints et les cacher dans quelque caverne, dans quelque puits autour duquel on pût prier. Ainsi, dans l'église actuelle de Sainte-Praxède se trouve un puits où la sainte patronne amoncelait les ossemens des martyrs qu'elle parvenait à arracher aux bourreaux. Cette paisible intrépidité de la femme est remarquable. Nous avons vu sainte Lucine ensevelissant saint Paul, sainte Basilisse et sainte Anastasie mises à mort pour avoir voulu recueillir le sang de saint Pierre. Ne sont-ce pas des femmes qui se montrèrent le plus attachées, le plus fidèles à Jésus-Christ durant sa passion, qui apportèrent des parfums à son tombeau, sans craindre les gardes, lorsque les apôtres semblaient déjà l'oublier? Avec moins d'élan que l'homme peut-être, la femme se laisse moins rebuter par les obstacles; sa force d'âme n'est peut-être pas si brillante, mais elle n'en est que plus admirable, parce qu'elle est plus de sang-froid. La femme entend mieux cette voix du cœur qui parle toujours, et fait accomplir des prodiges pour ce qu'on aime. Si le catholicisme était un inappréciable bienfait pour toutes les positions sociales, corrompues, avilies par le paganisme, il l'était surtout pour la femme; il répondait enfin à ce besoin d'affections pures, nobles, élevées, généreuses, qui la distingue, et que comprimait violemment le paganisme avec ses dissolutions hideuses, et cette servitude domestique dont la raideur prévenait tout abandon dans l'intimité et toute confiance dans les épanchemens. Aussi voyez comme, aux premières prédications de cette loi sainte, elles abjurent tous les préjugés de l'éducation, elles renoncent avec joie à tous les avantages du rang et de la fortune. Sainte Prisca était fille d'un consul; sainte Domitille était de la famille impériale, et ses enfans avaient dû succéder à Domitien. Visiter les prisonniers, consoler les malades, soigner les plaies des confesseurs, recueillir les ossemens des martyrs, telles étaient les fonctions de ces anges chez qui tout était devenu amour et sacrifice, du moment qu'elles avaient trouvé des frères, une famille, un Dieu, pour répondre aux battemens de leur cœur.

Lorsque l'assemblée chrétienne pouvait se réunir près du tombeau de quelque saint, c'était sur ce tombeau qu'on offrait le sacrifice, et cet autel alors s'appelait la *Confession*. C'est ainsi que

[1] Les Actes des apôtres disent en parlant de saint Paul et d'Aquila, *erant scunofactorice certis*.

[2] Ces statues ont été placées là par Sixte-Quint.

[3] *Ad Philipp.*, *cap.* IV, v. 2.

les tombeaux placés sur les autels des grandes basiliques romaines ne sont encore nommés que la *Confession de saint Pierre, la Confession de saint Laurent, la Confession de saint Sébastien,* etc. Là, en effet, étaient les dépouilles mortelles de ceux qui avaient *confessé* Jésus-Christ par leur mort comme par toutes les actions de leur vie. Dans les momens de persécution, on priait avec une ferveur nouvelle, mais sans crainte, car on se souvenait des paroles de saint Paul : *Si Dieu est avec nous, qui est contre nous? Si Deus pro nobis, quis contra nos?*

La persécution, après avoir été si violente sous Néron, cessa d'être publique et ouverte avec son règne. On sait comment Néron, gorgé de sang et de débauches, se tua misérablement dans la maison d'un de ses affranchis, en apprenant la révolte de ses gardes. Il fut enterré près de la voie Flaminienne, le malheureux, en attendant que ses cendres fussent jetées au vent pour faire place à une église de cette religion qu'il avait cru pouvoir étouffer, et qui devait grandir par les supplices. C'est cette église de *Sainte-Marie-du-Peuple*, la première que l'on aperçoit en entrant à Rome, avec ses peintures de Pinturicchio, ses bas-reliefs de Contucci, ses marbres, ses riches cénotaphes et son nom si doux, symbole de ce règne de paix et de justice qui prend soin des plus petits, et a détrôné à jamais la tyrannie antique.

Sous Vespasien et sous Titus s'accomplissent les anathèmes des prophètes contre cette nation *perfide* et *lourde d'iniquités* [1], qui n'avait pas craint de faire retomber sur elle le sang du juste. Jérusalem est emportée d'assaut; le temple est détruit sans qu'il y reste pierre sur pierre, et les Juifs, traînés à la suite des cohortes romaines, doivent bâtir un arc de triomphe à leur vainqueur sur la *voie sacrée* (l'arc de Titus), et élever un immense amphithéâtre pour le martyre des disciples du Christ (le Colysée). Il fallait en effet un monument égal à la lutte; il fallait que ce monument, le plus gigantesque de l'antiquité païenne, fût un éternel témoin de la vérité de cette foi, qui condamnait les Juifs à la dispersion et à l'esclavage, et que des milliers de bêtes féroces ne purent éteindre dans le sang dont elles firent tant de fois ruisseler son arène!

Dans les dernières années du règne de Domitien, la persécution redevint terrible et ardente. Flavius Clemens, cousin de l'empereur, subit le premier la colère du despote; Domitille, son épouse, cette exilée de Rome, et ses eunuques, Nérée et Achillée, après avoir enduré de cruels tourmens, ne tardent pas à recevoir, eux aussi, la couronne du martyre. Leurs corps furent ensevelis par le diacre Césarée, et dans la suite une église fut construite, sous leur invocation, sur un terrain qui avait appartenu à sainte Lucine. On la voit encore au devant des thermes de Caracalla. Rebâtie par le cardinal Baronius, en 1597, elle a conservé du moins sa forme antique et sa disposition primitive, qui nous reporte encore aujourd'hui aux premiers temps du christianisme.

Vers cette époque (95), saint Jean fut amené à Rome, d'Éphèse, où il s'était retiré avec la sainte Vierge depuis la dispersion des apôtres, et d'où il gouvernait les églises d'Asie. On se rappelle que saint Jean était le disciple *que Jésus aimait*, homme d'une tendresse vive, d'une onction touchante, qui, dans ses vieilles années, ne répétait plus qu'un seul mot : « Mes petits enfans, aimez-vous les uns les autres! » et dont l'Évangile est tout entier comme une émanation de l'amour divin. Il faisait donc ombrage, lui aussi, ce prêtre si peu offensif, cet homme de paix qui n'avait que des paroles de charité et de bénédiction sur les lèvres; il faisait ombrage à la politique haineuse et craintive de Domitien. N'était-ce pas un crime de prêcher une doctrine qui captivait les populations, et dominait le pouvoir des dieux comme celui des proconsuls? n'était-ce pas un crime d'attaquer les vices auxquels l'empereur se plaisait à sacrifier? Saint Jean fut donc condamné à d'affreux supplices. On le mena sur le mont Cœlius, près de la route du Latium. Là, ses cheveux furent coupés, et on le plongea dans de l'huile bouillante; mais vainement le feu était-il attisé par

[1] *Gens perfida,* Evang. — *Populo gravi iniquitate.* Isaïe.

les bourreaux; vainement l'huile bouillonnait-elle dans la chaudière, Jean demeurait intact. La patience des bourreaux se lassa avant la patience de Dieu; le confesseur sortit sain et sauf de l'épreuve, et il fut relégué dans l'île de Pathmos. Les cheveux du saint et les instrumens de son supplice furent soigneusement conservés par les fidèles. Dans la suite, une chapelle, sous le titre de *San Giovanni in Oleo*, fut érigée au lieu sanctifié par le miracle, et ces reliques en devinrent le plus précieux trésor. Cette chapelle est aujourd'hui contiguë à Saint-Jean *in Portâ latinâ*, et elle a été reconstruite au dix-septième siècle avec une magnificence toute italienne.

Ainsi finissait le siècle qui avait commencé avec la naissance du Fils de l'Homme dans la crèche de Bethléem. Que d'événemens, quelles révolutions dans cette période! Les païens n'en voyaient rien encore; ils juraient toujours par Hercule, battaient des mains aux combats de gladiateurs, s'abandonnaient à de hideux plaisirs en l'honneur de la déesse Flore, et s'imaginaient que les disciples de la Croix n'étaient qu'une poignée de fanatiques dont on aurait toujours aisément raison en les faisant passer par les verges comme des esclaves. Mais les chrétiens étaient déjà partout. Invisibles comme l'âme, ils commençaient à se répandre, comme elle, dans toutes les parties du corps social et à en modifier l'action. Chaque excès, chaque violence nouvelle du paganisme épuisait le monde vieilli; c'était un corps étiolé avant l'âge, heureux au moins qu'un sang nouveau vînt tout-à-coup réchauffer ses veines, et lui rendre sa vigueur qu'il avait usée, sa jeunesse qu'il avait flétrie.

Eugène DE LA GOURNERIE.

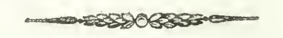

FLAVIEN,

OU DE ROME AU DÉSERT.

DEUXIÈME ARTICLE [1].

Pour compléter l'esquisse de la société païenne à l'époque décrite par l'auteur de *Flavien*, au troisième siècle de notre ère, il nous reste à jeter un coup d'œil sur les doctrines philosophiques qui partageaient les esprits cultivés. Depuis long-temps déjà, près de trois siècles avant la venue du Christ, le platonisme et le péripatétisme avaient été remplacés sur la scène de la philosophie grecque par le stoïcisme et l'épicuréisme, qui passèrent en Italie et y prévalurent jusqu'au triomphe définitif de la sagesse révélée. Le stoïcisme et l'épicuréisme, peu enclins aux spéculations métaphysiques dans lesquelles leurs devanciers avaient laborieusement promené l'esprit humain, s'occupaient plus spécialement de formuler les règles de la vie pratique, les préceptes de l'hygiène morale.

Suivant Epicure, le monde, composé d'atomes qui possèdent en eux-mêmes le mouvement et les lois de leurs combinaisons, s'explique sans moteur premier et sans Providence conservatrice. Il ne s'occupe des dieux que pour les reléguer dans une oisive et béate indifférence, et quant aux rapports que tous les peuples ont cru néanmoins exister entre l'homme et les êtres surnaturels, il les attribue à l'intervention de je ne sais quels équivoques fantômes, ni purs esprits, ni matière, par lesquels l'âme serait impressionnée à peu près comme nous le sommes dans le rêve. Pour rendre raison des fonctions psychologiques dont la délicatesse veut une autre cause que la sensation vulgaire, il met en jeu un principe subtil, analogue peut-être aux *esprits animaux* du dix-septième siècle ou au *fluide nerveux* du dix-huitième, mais qui périt lui-même et se dissout quand cesse la combinaison atomistique qui constitue la vie. Tout se réduisant donc en réalité à l'existence terrestre et à la sensation plus ou moins fine, la volupté devient le but suprême de l'homme. Seulement,

[1] Voir la livraison de mai, t. I, p. 461.

Épicure la fait consister dans la quiétude de l'âme et des organes : le sage sera celui qui, au lieu de se livrer inconsidérément aux ardentes provocations de la passion, à la fièvre des sens, à l'ivresse de la prospérité, si souvent suivies d'amers retours, s'enveloppera dans sa modération comme dans un manteau, afin d'amortir les coups du sort et d'éviter l'aiguillon de la douleur, que recèle tout plaisir excessif, que stimule toute émotion violente. Cette doctrine n'est au fond que le code savant de l'égoïsme. Les âmes énergiques des Romains la poussèrent à ses extrêmes conséquences ; déjà Cicéron se plaignait de la contagion que répandaient dans la cité les discours et les exemples des troupes d'épicuriens ; qu'eût-il dit s'il avait été témoin des ignominies de l'époque impériale ?

Le stoïcisme ne fut, à proprement parler, qu'une factice exaltation de la volonté humaine ; il érigeait en loi, mais en loi dépourvue de sanction, les résistances d'un mâle orgueil aux séductions ou aux atteintes hostiles du monde extérieur. Proclamant que la raison est le fond de l'humanité, de la nature, de Dieu même, les stoïciens s'obstinaient à ne point avouer d'autre mal que la non conformité de nos actions à cette raison. La douleur et le plaisir ne lui étant intrinséquement ni conformes, ni contraires, ils leur refusaient toute réalité. L'homme qui vivait conformément à la raison, ils le disaient pourvu de tout ce qui constitue le bonheur, libre, riche, beau, fût-il, comme Epictète, esclave, indigent, infirme. Le stoïcisme ne niait pas Dieu, il s'en passait, fièrement appuyé sur la conscience de sa force. Toute ruine néanmoins ne le trouva pas inébranlable. Caton, cherchant un asile dans la paix du tombeau, démentait la constance surhumaine prêtée par le poète à son sage idéal, et son exemple fut reproduit, comme on sait, par plus d'un illustre imitateur. Lorsqu'en effet l'homme désespérait de faire triompher la cause de la justice parmi ses semblables, et que lui-même se sentait troublé dans le sanctuaire de sa raison par le déchaînement et la mêlée orageuse des passions qui bouleversaient la société, le stoïcisme ne lui interdisait pas de mettre la tombe entre lui et un monde corrompu, de protester une dernière fois par sa retraite contre le règne des méchans et l'excès des iniquités contemporaines. Bien plus, si les infirmités de la vieillesse, une infortune extrême, des douleurs qui arrachaient un cri d'angoisse à la nature, avertissaient le stoïcien que la dignité de son âme était en péril, la mort s'offrait encore à lui comme un moyen licite de mettre fin à la lutte et de se retirer avec les honneurs de la guerre. Le philosophe Démonax avait vécu d'une manière irréprochable, au point que le satirique Lucien s'inclina devant sa vertu ; il avait coutume de se servir seul, ne voulant ni se souiller par le contact d'esclaves, ni rien devoir à l'obligeance volontaire d'hommes qu'il méprisait et fuyait. Quand ses membres lui refusèrent tout service, et que la vieillesse, trahissant sa volonté, menaça son indépendance morale, il se laissa mourir de faim. C'est bien le cas de dire avec Montaigne : « Cela mène à quoy en général la philosophie consent, cette dernière recette qu'elle adonne à toutes sortes de nécessités, qui est de mettre fin à la vie que nous ne pouvons supporter. Qu'est-ce autre chose qu'une confession de son impuissance, et un renvoi non seulement à l'ignorance pour y estre à couvert, mais la stupidité même, au non sentir, au non estre. » (Essais, *l.* 2, *c.* 12.)

Dans l'isolement austère et inconsolé auquel le stoïcisme réduisait l'homme, les vérités les plus essentielles échappaient à son intelligence assombrie. Sénèque ne voyait dans la croyance à l'immortalité de l'âme, qu'un beau songe dont il assurait s'être éveillé depuis longtemps. La notion d'une Providence juste, intelligente, flexible aux prières de l'homme et laissant une part légitime à son activité dans le cours des événemens, fut obscurcie par un fatalisme dont on retrouve la teinte jusque chez le sage Marc-Aurèle. Verus lui ayant dénoncé les projets ambitieux d'Avidius Cassius, Marc-Aurèle lui répondit : « J'ai reçu votre lettre pleine de défiance, au delà de ce qui convient au rang que nous occupons et à un gouvernement tel que le nôtre. Si les dieux destinent à l'empire

celui contre lequel vous m'exhortez à me tenir en garde, nous ne pouvons pas nous en défaire, quand nous le voudrions; car vous savez le mot de notre aïeul Adrien : *Personne n'a tué son successeur.* Si au contraire Avidius Cassius combat l'ordre des destins, lui-même trouvera sa perte, sans qu'on inculpe notre clémence. » Le comte de Maistre a admiré les deux maximes des stoïciens : *abstine et contine ;* M. Cousin observe avec justesse qu'elles paralysaient chez l'homme du paganisme toute activité, toute expansion, ne lui laissant qu'une raideur passive et inféconde : il leur manquait le tempérament divin de l'humilité et de la charité. Le titre le plus méritoire du stoïcisme est d'avoir défendu la jurisprudence romaine, patrimoine commun des nations, contre la pernicieuse influence et la mollesse délétère des doctrines épicuriennes. Du reste, il fut essentiellement solitaire, et les quelques hommes distingués qu'il produisit, les quelques actes de vertu outrée qu'il inspira, n'exercèrent aucune action morale sur les masses.

La philosophie grecque s'était rencontrée avec des idées provenant d'autres sources, dans la docte et riche cité d'Alexandrie, où nous avons laissé Flavien qui venait y demander à la sagesse païenne son dernier mot. Lien commercial et intellectuel de l'Orient et de l'Occident, Alexandrie voyait affluer leurs vaisseaux dans son port, leurs doctrines dans ses écoles. Platon, Pythagore, Aristote, Zénon ; les enseignemens cosmogoniques des prêtres de Memphis et de Thèbes ; Moïse et les prophètes, révélés par la traduction des Septante, popularisés par la fréquentation des Juifs qui occupaient tout un quartier de la ville ; la parole chrétienne que saint Marc l'Évangéliste avait apportée sur ces rivages, et qui, à l'époque qui nous occupe, retentissait par la bouche d'Origène ; tous ces élémens disparates, amalgamés par les Alexandrins, formèrent une Babel philosophique au sein de laquelle l'érudition moderne a essayé de faire pénétrer des clartés qui peut-être ne satisfont nos habitudes méthodiques qu'au d[illegible]iment [illegible]e la vérité. Les dénominations appliquées aux philosophes d'Alexandrie, que l'on a appelés tantôt *néo-platoniciens*, tantôt *néo-pythagoriciens*, d'autrefois simplement *éclectiques alexandrins*, sont vagues et confuses comme le chaos qu'elles désignent. Le résultat le plus clair et le plus saillant de ce dernier travail de l'esprit humain, fut un double mouvement qui aboutissait à confesser l'impuissance du rationalisme. D'une part le scepticisme, qui avait surgi sous Arcésilas du sein même de l'académie, fut reconstitué à Alexandrie par une secte de physiciens et de médecins empiriques, qui concluaient à la suspension de tout jugement, à l'*ataraxie.* D'un autre côté, un idéalisme mystique essaya de s'élancer par la force de l'intuition à la source même de la vérité et de la lumière, et de développer chez l'homme, en spiritualisant sa nature, des facultés nouvelles, une sorte de seconde vue qui le mît en relation avec le monde supérieur. Cette tendance au supernaturalisme, personnifiée avec éclat chez Plotin, est le trait caractéristique des alexandrins. Afin d'atténuer les liens qui retiennent l'âme captive dans la région des corps et alourdissent son vol, Plotin, à l'imitation de Pythagore, interdisait à ses disciples la chair des animaux ; il pratiquait l'abstinence et la continence. Comme les stoïciens, il niait la réalité du plaisir et de la douleur, et n'avait que des mépris pour les mortels aveugles qui pleurent leur fortune ruinée ou la perte d'un ami. Au milieu d'une foule désolée qui se lamentait sur les désastres d'un incendie, Flavien entendit les déclamations du philosophe :

« Quel dommage réel avez-vous ressenti de toutes ces pertes? En quoi votre essence en est-elle moins pure, moins céleste, moins calme, si elle le veut? Et les génies bienfaisans qui nous visitent demandent-ils des lits somptueux et des lambris d'ivoire, eux qui ne cherchent sur cette terre que notre âme qui n'en est pas?

« Vos proches, vos amis, qui ont été délivrés dans cette nuit dernière, et qui maintenant, réunis au grand Être, remplissent les espaces qui vous environnent, animent l'air que vous respirez,

sont incorporés de nouveau à cette nature, à cette âme universelle d'où ils étaient émanés : les plaindriez-vous d'avoir perdu des palais, eux qui maintenant prennent en pitié tous les vôtres; de n'avoir plus de familles, eux qui sont rentrés dans la grande famille humaine qui peuple tous les soleils; de ne plus respirer votre air et vos parfums, eux qui nagent dans une atmosphère plus douce, et respirent déjà peut-être, dans un séjour plus haut, toutes les émanations des cieux?

« C'est vous qu'il faut plaindre, vous qui n'appartenez qu'à la terre, et qui n'avez pas assez épuré le fond de vos âmes, pour qu'un de ces génies qui volent dans l'espace ne dédaigne pas d'y apparaître. Une seule de ces révélations intimes que favorisent ou l'obscurité silencieuse des nuits, ou une solitude éclatante de lumière, vous en apprendrait sur tout cela plus que tous mes discours, etc., etc. »

Sans nous arrêter à faire remarquer l'affinité dangereuse qu'offrent avec le panthéisme mystique de l'Inde, ce grand Être duquel tout émane, auquel tout retourne, ces épurations successives des âmes qui finissent par s'abîmer dans l'harmonie de l'âme universelle, signalons un écueil contre lequel allait se perdre un idéalisme que ne contenait aucune autorité régulatrice, et qui était *le coup de désespoir de la raison*. Il dégénérait fatalement en rêveries folles et en amour déréglé du merveilleux. Aussi trouvons-nous chez les écrivains de cette école l'*extase* décrite avec tous les détails d'une observation minutieuse. Porphyre, disciple de Plotin, affirme que son maître a été une fois honoré de la vue de Dieu. Quand l'école décline, quand on arrive à Jamblique, on la voit s'adonner aux folies de la divination, à une théurgie extravagante. L'idée d'une influence exercée par les astres sur les destinées de l'homme y reproduit le fatalisme, et la liberté, qui avait renié si énergiquement l'empire des sens, subit sous une autre forme la tyrannie de la matière.

L'impuissance de la philosophie alexandrine à sortir du cercle scholastique et à se constituer socialement, fait éclater l'inanité de ses conceptions et la rabaisse au niveau de toutes les œuvres purement humaines. Pour réorganiser le paganisme en y faisant pénétrer ses principes, elle eut à sa disposition le génie, le zèle, le pouvoir, l'autorité d'un grand nom, tout cela dans Julien. « Julien, dit M. Cousin, ce n'est autre chose qu'un écolier d'Alexandrie devenu empereur; c'est l'école d'Alexandrie sur le trône. » Que fit elle?

Ses derniers jours reçurent quelque lustre des écrits de Probus; elle-même sembla dire adieu au monde dans les hymnes mystiques et si profondément mélancoliques que nous a laissés cet écrivain. Ce qui lui restait de sectateurs, contraints par la persécution de chercher un asile à la cour de Cosroès, revinrent ensuite s'éteindre sans bruit dans les déserts d'Egypte, où priaient et chantaient, autour de la croix, d'autres solitaires radieux de foi et d'espérance.

Dans cette exposition sommaire, nous n'avons indiqué que les noms et les choses graves. Que serait-ce si nous scrutions la vie privée de tous ces diseurs de sentences, si rudement flagellés par Lucien, et dont l'immense majorité donnait par ses actes un perpétuel et scandaleux démenti à ses paroles; si nous écoutions Diogène-Laërce, révélant avec une naïveté malicieuse les secrets honteux de ses confrères? A Rome, un philosophe était devenu chose amusante comme un bateleur, comme le *fou* qui égayait les convives des princes durant le moyen âge. Tout riche devait avoir le sien, et il était coté sur le budget de ses menus plaisirs à une immense distance au dessous du cuisinier, immédiatement après la courtisane : *à un cuisinier dix mines, à un flatteur cinq talens, un talent à une courtisane, à un philosophe trois oboles.* (Cratès in Diogène-Laërce. Lib. VI.) La face railleuse et déhontée du cynique, cette caricature populaire de la philosophie ancienne, s'adaptait parfaitement au tableau. Passons sur ces misères.

En résultat dernier, les efforts de l'esprit humain avaient abouti à l'abjection des doctrines épicuriennes, à la stricte et inféconde individualité du stoïcisme ou aux rêves des mystiques alexandrins. Certes, le sentiment d'une faiblesse con-

statée par tant de siècles d'épreuves, devait disposer à accueillir la religion révélée les *hommes de désir*, chez lesquels le doute n'était que l'humble aveu d'une indigence qui aspirait après la parole de vie. Est-ce à dire pour cela que les étonnans progrès du Christianisme trouvent une explication suffisante dans le scepticisme qui régnait à l'époque de son établissement ? Est-ce à dire que les intelligences étaient livrées d'avance à la doctrine nouvelle, de même qu'un conquérant n'a qu'à dresser son étendard en face d'une ville démantelée et affamée pour s'en faire ouvrir les portes ? Assertion familière à ces hommes qui saluent dans l'avénement du Christianisme un grand progrès social, et se mettent volontiers à genoux devant la religion de Jésus-Christ, mais à condition que *l'humanité* remplacera *Dieu*, et que les grâces et les œuvres merveilleuses de la Providence deviendront le résultat nécessaire des lois qui régissent l'esprit humain, la conséquence purement naturelle de ses besoins et de ses facultés.

C'est une singulière façon de raisonner, ce nous semble, que de prétendre infirmer le prodige de l'établissement du Christianisme, par cela même que toute autre doctrine mourait à la peine en essayant ce qu'il réalisa, la conquête d'esprits incrédules et de cœurs corrompus. Que si la religion de l'empire croulait, quoique étayée par tant de souvenirs, d'intérêts et par une autorité formidable ; si les religions nouvelles et les systèmes des philosophes qui pullulaient à Rome essayaient envain de s'y implanter solidement ; où le Christianisme puisa-t-il donc cette vertu privilégiée de fleurir dans le vide et de jeter si promptement des racines vivaces et profondes dans un sol dénué de consistance ? Par quelle étrange interversion du cours ordinaire des événemens, la doctrine qui combattait le plus directement les penchans, les habitudes, les traditions de la société ; qui avait contre elle toutes ces choses, et pour elle, à son origine, rien qu'un symbole ignominieux et d'obscurs sectateurs, se fit-elle, seule, accepter de ce monde hostile? Et que parle-t-on des lois naturelles de l'humanité, quand tout se passe en sens inverse des probabilités humaines?

Ne nous faisons point non plus illusion sur la *foi* des anciens républicains de la Grèce et de Rome, sur ces antiques croyances dont la chute laissait, dit-on, place libre et facile victoire aux novateurs. D'abord, quant aux philosophes qui n'ont jamais rien fondé, qui ne fonderont jamais rien, minorité superbe, qui marche en dehors et au dessus du peuple, et se fait gloire de sa solitude, nous avons remarqué déjà que le scepticisme s'était développé, dans le cercle restreint où elle s'agitait, dès les plus beaux jours du rationalisme grec, dès l'origine de l'académie. La morgue du dogmatisme philosophique était moindre assurément chez Socrate que chez les sophistes de l'empire. Les stoïciens, au fur et à mesure que les institutions et les mœurs s'en allaient en ruine autour d'eux, se concentraient avec une fermeté plus obstinée dans l'étroit et sombre asile de leur doctrine. Le plus grand philosophe de l'antiquité, Platon, avait confessé que la vérité ne se dévoilerait pleinement aux hommes, que s un envoyé divin daignait lui-même les instruire. Il est regrettable que ces doutes modestes et si bienséans au génie n'aient point amolli l'airain du stoïcisme chez les Marc-Aurèle et les Antonin. *L'envoyé divin* les aurait comptés parmi ses disciples, à côté des Athénagore et des Clément d'Alexandrie, au lieu de les rencontrer dans les rangs de ses adversaires.

S'agit-il de la religion, de la foi populaire ? Accoutumés que nous sommes à trouver dans les dogmes chrétiens la solution de tous les grands problèmes qui concernent les destinées supérieures de l'homme et ses rapports avec Dieu ; dans le sacerdoce chrétien, le ministère de la prédication uni aux fonctions du culte, nous commettrions une grave erreur en attribuant un caractère analogue aux rites et aux prêtres du paganisme. La religion de la Grèce et de Rome ne fut guère autre chose qu'une formule sacrée de l'histoire, du droit, du génie de chaque nation. Elle glorifiait les origines nationales par l'intervention des dieux et l'apothéose des héros ; consacrait, par la présence de statues-dieux, la cité, le foyer domestique, les limites des héritages, les terrains funéraires ; prêtait ses

symboles à tous les actes solennels de l'état et de la famille ; s'identifiait, en un mot, avec les institutions politiques, les droits privés, tous les besoins et toutes les pratiques de la vie sociale : mais ses prescriptions n'étaient guère relatives qu'à cet ordre borné d'intérêts. Les quelques débris de vérités primitives qu'elle recélait, disparaissaient sous le voile épais de l'allégorie et sous un amas de grossières erreurs. Si elle parlait de la vie future, c'était encore pour y transporter une image de l'organisation civile ; reléguant sur les rives ténébreuses du Styx les esclaves, les enfans, cette multitude d'êtres faibles et méprisés, dont la société antique ne tenait aucun compte ; et n'ouvrant les Champs-Elysées qu'aux héros et aux personnages insignes. Le prêtre païen demeurait complétement étranger à l'enseignement de la morale ; mais l'exemple des dieux parlait assez haut, et leurs leçons étaient telles que la piété consistait à les oublier. La religion, dans les plus beaux temps des républiques grecque et romaine, fut donc beaucoup plutôt un devoir et une habitude du *citoyen* qu'une croyance et une règle de *l'homme.* Lorsque l'aréopage condamna à l'exil cet Athénien qui, ayant vu la statue de Minerve sortir de l'atelier du sculpteur pour prendre place dans le temple, s'obstinait à ne pas confondre la déesse avec le bloc de marbre façonné par son voisin, apparemment les juges savaient aussi bien que le coupable à quoi s'en tenir sur cette identité fictive, sur cette divinité légale ; mais ils avaient foi au génie d'Athènes, qui s'admirait elle-même dans ses grands hommes et ses dieux, en sa fortune, que les traditions populaires plaçaient sous l'égide de Minerve, en sa gloire que rehaussaient les pompes du culte, et ils ne voulaient pas qu'on infirmât les coutumes des ancêtres par un examen téméraire. Or, cette *foi civique,* par laquelle le paganisme avait eu vigueur, ne lui manqua point à Rome dans ses luttes contre la religion chrétienne.

Rome, en propageant ses conquêtes, avait, il est vrai, multiplié ses dieux ; et assurément un quirite de ce patriciat primitif, qui avait possédé autrefois le monopole des choses sacrées, auquel était attaché celui des droits civils, aurait eu peine à reconnaître sa patrie dans la ville des Césars, encombrée d'affranchis, de barbares et de divinités étrangères. Mais les grands dieux de la cité continuaient néanmoins de recevoir tous les honneurs du culte officiel. Les antiques oracles, qui établissaient une sorte de solidarité entre leurs autels et les destinées de la ville éternelle, les recommandaient vivement à la vanité nationale. Si les Romains avaient accueilli dans leurs murs les dieux des nations vaincues, c'est qu'ils voyaient en eux autant de trophées de leur puissance, autant de vassaux qui rendaient hommage à Jupiter Capitolin et confirmaient la suprématie de son peuple. Seul, le Dieu des Chrétiens fut exclu du bénéfice de la tolérance commune, et ne participa point au droit de bourgeoisie. Rome comprit en effet que cet humble Dieu, dont les adorateurs mouraient sur les chaises ardentes ou sous la dent des lions plutôt que de brûler un grain d'encens devant les idoles, ne se contenterait pas d'un rôle secondaire et d'adorations partagées. Elle comprit que, si tous les prêtres et tous les bourreaux de l'empire ne se liguaient contre lui, c'en était fait des anciens temples ; des autels de la Fortune et de la Victoire, au pied desquels le sénat recevait les hommages des nations tributaires ; des rites consacrés par la mémoire des aïeux et dernier étai d'une nationalité qui ne pouvait consentir à abdiquer ses illusions superbes. Cela explique l'acharnement qu'elle déploya contre la *sédition chrétienne.* L'instinct de la multitude repoussait une religion qui anathématisait ses passions et ses plaisirs, et se présentait à son ignorance sous les couleurs odieuses et méprisées du judaïsme. Chez les hommes d'un rang plus élevé, l'orgueil romain, un patriotisme aveugle se soulevaient contre le Galiléen mort du supplice des esclaves. On sait que les empereurs philosophes n'épargnèrent pas ses disciples ; on sait aussi quels ménagemens Constantin et les premiers empereurs chrétiens furent contraints de garder envers le sénat de Rome, dont la majeure partie se cramponnait encore avec obstination aux symboles vénérés de l'ancien culte. Ainsi,

cette mollesse des opinions, ces fluctuations des consciences que l'on présente comme facilement malléables et presque bienveillantes aux enseignemens du Christianisme, se changeaient contre lui, contre lui seul, en opposition violente. Faire honneur de ses succès au scepticisme, c'est oublier volontairement Julien, Libanius, Symmaque et nombre d'autres personnages renommés qui défendirent le paganisme à outrance; c'est rayer de l'histoire ces longues persécutions qui protestèrent avec une si cruelle énergie contre les envahissemens de la religion nouvelle. D'ailleurs, l'universalité de ses progrès exclut toute cause purement locale; elle eut prise sur la nature vierge et abrupte des Barbares, aussi bien que sur la civilisation savante, efféminée et sceptique. Les Celtes, cette race dure et aux croyances fortement trempées, se laissèrent pénétrer par elle, presque sans effusion de sang, et les premiers monastères chrétiens dans l'Armorique furent d'anciens colléges de Druides. Au sein même du paganisme philosophique, l'Eglise fit de brillantes conquêtes dans cette fraction de l'école d'Alexandrie, qui dogmatisait avec tant de hardiesse, et qui portait jusque dans ses illusions le cachet de la grandeur et de la bonne foi; elle y recruta saint Panthène, Athénagore, saint Clément d'Alexandrie, Tatien, etc. A l'époque où Flavien visita la ville, on voyait se presser autour d'Origène une foule d'auditeurs que la vertu de sa parole gagnait à Jésus-Christ ou confirmait dans la foi chrétienne. Parmi eux se distinguaient un jeune homme né païen, et que la chrétienté invoque aujourd'hui sous le nom de Grégoire-le-Thaumaturge, et Ambroise qui illustra plus tard le siége de Milan. « Admirez, dit M. Guiraud, comment les saintes doctrines vinrent jusqu'à Augustin qui devait les répandre avec une si merveilleuse profusion. Lui, les tenait d'Ambroise; Ambroise, d'Origène; Origène, de Clément Alexandrin; Clément, de Panthenus, etc. Quelle admirable succession d'hommes dignes d'un tel dépôt! » Ces savans docteurs, qui avaient professé ou étudié à fond la sagesse païenne, s'en servaient pour attirer à eux les intelligences d'élite, et les exhausser peu à peu vers les dogmes et les mystères de la religion révélée. Loin de croire qu'il fût opportun de détruire radicalement toute croyance antérieure, et de faire au préalable le vide dans les esprits, pour que la semence nouvelle y prît racine, ils y cherchaient soigneusement tous les débris de vérités, afin de les vivifier par les rayons de la lumière divine, de les dégager d'un alliage d'erreurs, de les convertir peu à peu à une foi plus haute, plus ferme et plus pure. Saint Justin, père et martyr, a été jusqu'à dire que les philosophes n'auraient presque à changer que de nom pour devenir disciples du Christ : ce qui doit s'entendre de ceux qui, imbus des idées de Platon, se trouvaient en outre initiés par Philon aux doctrines hébraïques, et préparés par conséquent au christianisme qui épure l'antiquité profane et complète l'antiquité sacrée. Si l'on peut toutefois reprendre dans ces paroles l'innocente exagération que le comte de Maistre appelle *le mensonge des honnêtes gens*, elles sont une manifestation nouvelle du désir qu'éprouvaient les docteurs chrétiens de saisir l'homme par ce qu'il avait conservé de croyances légitimes et vivaces. Une expérience qui se renouvelle chaque jour autour de nous, leur avait appris que le scepticisme vulgaire, fils de l'orgueil et de la volupté, paralyse tous les efforts de la foi et de la charité évangélique, bien loin d'en aider le triomphe.

Ce fut entre les mains d'Origène que Flavien déposa le fardeau de ses erreurs et de ses fautes passées. La parole d'Origène acheva ce qu'avaient commencé l'expérience des douleurs de la vie, contre lesquelles le paganisme n'avait que la négation menteuse des stoïciens; l'expérience plus amère encore de ses joies, qui avaient arraché à un empereur, au milieu des délices de Caprée, un cri de si profonde angoisse[1]; l'exemple, l'ineffable charité, le courage surhumain des disciples du Christ; Néodémie, type ravissant de grâce et de candeur, qui représente parfaitement dans l'ouvrage de M. Guiraud l'influence et la dignité morale dont le christianisme investissait la femme; par dessus tout enfin, l'autorité des miracles, ces magnifiques lettres

[1] Tibère, dans sa fameuse lettre au sénat.

de créance que Dieu donnait à ses envoyés et sans lesquels le triomphe de la *folie de la croix* serait lui-même, comme on l'a dit souvent, le plus inexplicable des prodiges. Lorsque le martyre de Néodémie a rompu le dernier lien qui attachait Flavien au monde, et que la doctrine régénératrice a pris possession de son cœur, il n'hésite plus, c'est au ciel qu'il marche. « Allez, lui dit Origène, et dites à Antoine que je vous envoie à lui afin qu'il vous bénisse et vous enseigne la pénitence et le paradis. »

Qu'on nous permette une dernière citation.

« La Thébaïde !.... Comme ce nom retentit dans l'âme chrétienne ! que de hautes leçons il fait passer sous les yeux ! que de saints exemples il retrace !

« C'est un merveilleux spectacle à contempler, de notre époque même, que cette lutte terrible, continue, commencée au désert contre la chair toute puissante, lutte plus pénible peut-être que celle des amphithéâtres, et qui partage avec elle la gloire d'un triomphe si miraculeusement, si irrévocablement obtenu.

« C'est la Thébaïde qui a expié Carthage, Antioche, Rome, Parthénope et Alexandrie. C'est au désert que le christianisme, religion de pénitence et de miséricorde, s'est définitivement constitué, formulé ; c'est là qu'avait commencé Jean le Précurseur, là que le Christ avait envisagé le Calvaire, là enfin que le monde romain, qui n'était que chair et mensonge, alla se transformer en esprit et en vérité.

« Il restait au désert quelque chose de l'Eden primitif : l'homme pénitent y renouvelait presque l'homme d'avant le péché, et si Dieu ne venait pas y converser avec lui, ses anges du moins y descendirent sans crainte de souillure, et le solitaire les retrouvait près de lui à toutes les défaillances de l'âme, à tous les appels qu'il élevait vers les cieux.

« Que les hommes de nos jours n'aient donc que des rires ou des mépris pour ces hommes primitifs de Scété, de Nistrie ou de la Thébaïde ! à eux permis ; mais qu'ils ne s'applaudissent pas alors et ne s'enorgueillissent pas devant nous de ce qu'ils appellent le progrès social ! car ce progrès tout chrétien, si on veut l'appeler de son vrai nom, ce sont les austérités de l'Egypte qui l'ont secondé, qui lui ont donné toute sa force, qui lui ont valu ses merveilleux résultats. C'est la chair, c'est la matière domptée au désert qui a ouvert les voies à l'intelligence ; là seulement, on peut le dire, a commencé avec quelque puissance le mouvement spiritualiste qui a soulevé la société moderne, et qui l'emporte encore en ce moment vers un avenir de gloire et de liberté. La liberté ! la plus belle prérogative de l'homme, celle qui lui permet de se faire une place à sa guise dans toute l'échelle des êtres, depuis le démon jusqu'à l'ange. La liberté ! qui, lorsque l'homme en aura chrétiennement conçu tous les priviléges, le servira si efficacement pour remonter à Dieu.

« Ce sont les leçons, ce sont les exemples du désert, qui, pénétrant dans les villes et les bourgades, sous les colonnes des palais et jusqu'au fond des gynécées, y parlaient avec autorité à la chair en révolte, et la contraignaient du moins à rougir de ses emportemens, si ce n'était de se soumettre à leurs exigences : aussi voyez comme, durant tout le quatrième siècle, ce monde romain, que les récits merveilleux de ces saintes vies étonnent, vient successivement traverser le désert pour s'y dépouiller en passant de la saleté qui le couvre, et, après s'être épuré dans cette atmosphère de pénitence, s'avancer d'un pas plus ferme sur le chemin de la croix. »

L'ouvrage de M. Guiraud offre quelques rapports avec les *Martyrs*, par l'époque même qu'il retrace, laquelle n'est guère antérieure que d'un demi-siècle à celle qu'avait choisie M. de Chateaubriand ; par le mélange du drame et de la doctrine ; par la similitude des élémens qui se disputaient l'empire du monde, et dont la lutte est le pivot sur lequel roulent les deux actions. Toutefois, outre le soin que l'auteur de *Flavien* a pris d'éviter des rapprochemens que lui-même se plaît à reconnaître dangereux, des différences profondes font de son livre une œuvre à part. Le but spécial des *Martyrs* était de réha-

biliter la *poésie* du christianisme. De là cette magnificence de la forme, cet emploi des ressorts épiques, ces hardiesses d'imagination qui ne se contentent pas du *merveilleux* que fournissait l'histoire, mais entr'ouvrent les cieux eux-mêmes, et sondent les abîmes de l'enfer, comme avaient fait Dante et Milton; de là aussi cette teinte homérique que prête au paganisme usé et décrépit la plume de M. de Chateaubriand, plus généreuse peut-être que vraie. Le triomphe du christianisme par la satisfaction donnée aux besoins du cœur et à ceux de l'intelligence, telle est la pensée dominante de *Flavien*, pensée plus modeste à la fois et plus philosophique, et que M. Guiraud a mise en action avec un rare bonheur. Il excelle surtout dans l'analyse de ces transformations qui se font peu à peu au fond d'une âme ballottée entre le doute et la vérité, entre ses réminiscences et ses pressentimens, entre le souvenir de joies coupables qui la troublent et les attraits austères de la vertu qui la sollicite. *Flavien* est riche de science, fécond en aperçus d'une haute portée, remarquable comme œuvre d'art; un des principaux personnages, le gladiateur, est une création vraiment admirable et qui suffirait seule pour imprimer au livre un cachet d'énergique originalité.

P. L.

OEUVRES D'ÉDOUARD TURQUETY,

BELLE ÉDITION,

Grand in-8°, sur papier vélin satiné [1].

«..... En outre de la grandeur ou de la « perfection de son œuvre, le poète a « son principe naturel, son caractère; « et, selon qu'il remue la lie que l'on a « dans le cœur, ou qu'il la précipite pour « n'amener au soleil que des eaux pures « et transparentes; selon que par lui la « corruption fermente, l'envie moqueuse « insulte, la haine vibre et détruit, « l'égoïsme resserre et stérilise. ou bien « qu'il inspire l'amour qui vivifie, le « dévouement qui sauve, la force qui « porte le fardeau des épreuves. l'esprit « dégagé qui s'élève vers sa source, la « charité *qui déborde de toutes parts;* « selon sa tendance et sa mission, il a « bien mérité ou démérité de l'huma- « nité. » Tous ceux qui ont lu les poésies de M. Turquety, savent auquel de ces deux feuillets appartient son nom; c'est parce qu'elles sont profondément empreintes d'un *caractère* chrétien; c'est parceque leur *tendance* est non seulement spiritualiste et vaguement religieuse, mais encore et surtout positivement catholique, qu'elles ont pu grandir et se faire jour dans ce siècle si peu préoccupé de poésie, et que tant de cœurs les ont accueillies tout d'abord avec reconnaissance et avec amour, car « le caractère, « bien plus encore que le talent, éveille « les sympathies » ajoute celui de nos amis auquel nous avons emprunté nos premières paroles : « C'est par le carac- « tère qu'on attire, qu'on amène, qu'on « pénètre, qu'on assimile. Le poète sur- « tout! plus puissant sur la société qu'on « ne croit, quand on regarde la rigueur « logique des idées gravement assises « sur les faits comme la sève unique de « l'esprit humain. Dans une sphère supé- « rieure, les hommes de doctrine et les « hommes de poésie réagissent les uns « sur les autres plus qu'ils ne peuvent le « voir ou qu'ils ne veulent l'avouer. Au « dessous d'eux, on obéit autant aux « allures imprimées à l'âme qu'aux idées « introduites de gré ou de force dans « l'intelligence; davantage, peut-être! « Celui qui atteint le cœur est à la « source vive des actions! Et comme il « n'y a qu'un homme dans chaque hom- « me, on ne saurait dire quelle maîtresse « influence ont les inspirations sur les « efforts rationnels de l'esprit, leur di- « rection et leur résultat.

[1] *Poésie Catholique*, 1 vol., 7 fr. 50. — *Amour et Foi*, 2e édit., augmentée de quatre pièces nouvelles, 1 vol., 7 fr. 50. — Sous presse : *Esquisses*, 2e édit., augmentée, 1 vol. Ce livre, premier ouvrage de l'auteur, fut publié en 1829, et ne se trouve plus depuis long-temps. Les trois volumes réunis forment la collection complète des poésies de M. Turquety. Chez Debécourt, rue des Saints-Pères, n° 69, et à Rennes, chez Molliex, libraire-éditeur.

« Plus on y songe et plus on trouve « que les gens *positifs* sont plaisans dans « leur dédain pour le poète ! Ne sau- « raient-ils comprendre que les raison- « nemens les plus irréfragables, le ba- « gage scientifique le plus riche, n'auront « point sur l'humanité l'action *positive* « d'un chant de vingt vers, écrit dans le « cœur et dans la mémoire d'un million « d'hommes par la main du génie. Axiome « bien venu, dont leurs sentimens relè- « vent, dont leur vie se colore, dont « l'impression encourage ou décourage « les volontés, qui échappe au qui vive in- « quiet et vaniteux du jugement ! Comme « ce n'est pas l'orgueil de l'esprit qui « s'impose à l'orgueil de l'esprit, il est « reçu sans l'aigre défiance. L'âme s'é- « chauffe au contact de l'âme : l'antiquité « le savait, et disait avec un respect « plein de signification et de profondeur : « *mens divinior*. »

Mais, si telle est la puissance de la poésie, ne devons-nous pas quelque reconnaissance à ceux qui, comme M. Turquety, usent de cette puissance pour le bien ; et qui, au lieu de consacrer leur talent, ainsi que la foule des poètes, à la peinture et au développement des passions mauvaises, ne font jamais entendre que des cantiques de louange et d'action de grâces, des chants de foi et de pur amour ?

Les *Esquisses*, premier ouvrage de l'auteur, parurent en 1829, et elles portent l'empreinte de cette époque. On y trouve des pièces dédiées à M. Nodier, à M. Hugo, à M. de Vigny, à M. Emile Deschamps, etc., et l'on y reconnaît la trace de tous ces rois aujourd'hui déchus de la littérature d'alors. Toutefois, et pour un esprit attentif, M. Turquety s'en séparait déjà. Quant à la forme, il n'adopta jamais le vers brisé et disloqué de l'école romantique ; quant au fond, on ne rencontre jamais dans les pièces qui composent ce volume un mot qui puisse effaroucher l'oreille chaste, et quoique le poète ne parût aspirer qu'à redire

Les doux rêves de l'âme, et les bois et les fleurs,

bon nombre d'entre elles sont saintement sérieuses et vraiment chrétiennes. Nous pourrions citer, par exemple, *la Mendiante*, *l'Absence*, *Exaltation*, *Un Ange*, *Mon Ame*. Tantôt c'est l'amour filial qui inspire le poète,

J'étais à mon foyer, je revoyais ma mère,
Et, pour remercier Dieu qui me protégea,
Mon père au pied du Christ s'agenouillait déjà ;
Puis il me demandait, penché pour mieux m'entendre,
Si ce grand Paris laisse un souvenir bien tendre ;
Si mon cœur, ébloui par son faste royal,
Se tournait quelquefois vers l'asile natal ;
Et dans le vaste bruit quelle était ma pensée
En voyant cette foule autour de moi pressée ;
Et surtout si j'avais, dans mon orgueil breton,
Contemplé le grand cygne, émule de Milton.
Et moi, le cœur joyeux de leur présence aimée,
Je prolongeais encor la veille accoutumée ;
Ma voix était plus lente,

Et j'avais oublié
Qu'il était loin, bien loin, ce moment envié ;
Que ce bruyant Paris, dont je rêvais l'absence,
M'environnait encor de son murmure immense ;
Et qu'un bonheur si doux ne m'était pas permis ;
Et que j'étais là, seul, sans mère et sans amis.

Tantôt dans sa douleur il s'écrie :

Dépouillée ici-bas de sa grandeur première,
Mon âme qui s'agite et cherche la lumière,
Mon âme souffre et pleure, orpheline du Ciel.

Puis se tournant vers Dieu :

Seigneur, je crois en vous, Seigneur, Dieu de mes pères,
Voyez ce cœur brisé, faites mes jours prospères ;
Seigneur, je crois en votre amour :
Courbé, mais sans remords, je pleure et vous réclame,
Car l'ennui qui déchire a posé sur mon âme
Ses grandes ailes de vautour.

S'adressant enfin à son âme :

Regarde autour de toi : tout ce qui t'environne,
Ces grands bois dont l'hiver a noirci la couronne,
Ces collines, cette onde où l'aquilon bruit,
Voilà les lieux aimés qui t'inspiraient naguère,
Et c'est là que ton luth, dans un repos vulgaire,
S'endort immobile et sans bruit.
Viens sous l'arbre attristé qui frémit et s'incline,
Viens chercher les rayons du soleil qui décline,
Et, quand leur douce fuite à tes yeux va s'offrir,
Des flammes du couchant si l'onde caressée
Ne réveille pas ta pensée,
Prends ton vol, ô mon âme, il est temps de mourir.

Adieu, lumière fugitive,
Vallons dont l'aspect n'est plus doux :
Adieu, mon âme inattentive
Ne chantera plus devant vous.
Ma lyre, désormais glacée,
Dormira comme ma pensée
Sous le voile obscur de la mort ;
Je chercherai mon lit de pierre,

Et j'y fermerai ma paupière
Comme un voyageur dans le port.

Bois déserts, je vous abandonne,
Je rentre dans le vaste bruit :
Déjà la cité m'environne
De son murmure et de sa nuit.
En côtoyant chaque demeure,
Hélas! je m'arrête et je pleure :
Dans ces demeures que je vois
Il n'est pas d'âme qui comprenne
Et puisse consoler la mienne,
Pas de voix qui cherche ma voix.

Mais quels bruits!... Dans l'église où la fête commence
J'entends la rumeur sainte et l'hymne de clémence
Que le cœur ne peut oublier;
Et j'entre, et dans la nef où le chant sacré passe,
A l'endroit le plus sombre en tremblant je me place...
O mon âme, je veux prier!

Oh! murmure long-temps sous la voûte profonde,
Orgue mystérieux dont la voix tremble et gronde;
Orgue immense aux sourdes rumeurs,
Murmure; que ta voix tonnante et sépulcrale
Parcoure lentement la vieille cathédrale,
Et descende au fond de nos cœurs!

Que les mille clartés de l'église enflammée,
Que l'encens qui voltige, odorante fumée,
Accompagnent tes saints concerts.
Orgue, moteur de l'âme, inspirateur sublime,
Roule de voûte en voûte et d'abîme en abîme,
Comme la voix des grandes mers.

Oh! toujours prisonnière et toujours élancée
Vers ce monde idéal qu'invoque sa pensée,
L'âme ici plane sur les temps;
Et, quand l'orgue a gémi, de sa plainte divine
Mon regard s'épouvante et ma tête s'incline,
Je sens que Dieu passe et j'attends.

Du nom de Jéhovah l'étendue est remplie :
Ce grand nom roule et meurt avec mélancolie
Comme un mystère inachevé.
Silence, fils de l'homme! ici-bas qui peut dire
Et l'étrange bonheur que la prière inspire,
Et tout ce que l'âme a rêvé?...

Voici que sur l'autel, voici que sur nos têtes
A descendu d'en haut le souffle des prophètes,
Et l'orgue répond à leur voix;
Et je frémis au fond de mon cœur solitaire,
Car les hymnes du ciel et les chants de la terre
Viennent m'accabler à la fois...

Mais souvent du milieu de la prière immense
S'élève tout-à-coup la voix de l'espérance
Qui répète : Gloire au Seigneur!
Gloire à lui!... sa puissance égale sa justice;
Mais il fait plus, sa main forte et dominatrice
Abat les orages du cœur.

Cette dernière pièce, intitulée *le Retour*, est comme l'anneau qui rattache *les Esquisses* au second ouvrage de M. Turquety, à celui qui lui a fait un nom, qui lui a donné un rang parmi nos premiers poètes, et où l'on admire éclos et fleuris tous les germes de grandeur et de beauté devinés par les yeux amis dans le livre écrit, quand il pouvait encore dire :

De ma vingtième année
La jeune fleur pourtant s'est à peine fanée.

Au milieu du cortége de douleurs et d'angoisses, de désespoirs et de tortures, de doutes et de blasphèmes dont s'environnait la littérature de ce temps, *Amour et Foi* fut accueilli comme une consolation; amis et ennemis lui rendirent justice. « Après les *Méditations* et les *Harmonies*, disait la *Revue Européenne*, rien « n'a paru dans notre langue d'aussi noblement pensé, d'aussi purement écrit, « d'aussi harmonieusement chanté que « cet ouvrage, qui réunit à la fois grâce, « fraîcheur, harmonie, et porte le germe « d'un grand avenir [1]. « Entre tous les « jeunes poètes qu'a produits la noble « école religieuse de M. de Lamartine, « ajoutait M. Charles Nodier, je n'en connais point qui l'emporte sur M. Turquety, par l'élévation de la pensée et « par la magnificence de l'expression. « C'est le digne Elisée du prophète, et « on reconnaît la double inspiration de « son maître à la grandeur des sentimens comme à la constante élégance « de la parole. Ce qui le distingue surtout, et pour s'exprimer comme on le « fait aujourd'hui, ce qui le *spécialise* « entre tous ses émules, c'est que sa poésie est animée par une foi pure et une « conviction profonde; ce n'est plus « l'élan indéfini d'un spiritualisme admiratif qui honore Dieu dans ses œuvres, mais sans savoir précisément à « quel Dieu inconnu il doit rapporter « ses hommages; c'est l'hymne exhalé aux « autels du christianisme, et tel qu'il a « été recueilli par Klopstock dans les « concerts mêmes des anges. Nos muses « modernes sont déistes, et c'est un immense progrès après un long siècle de « scepticisme absurde qui annonçait la

[1] *Revue Européenne*, n° d'octobre 1833, p. 233.

« fin des temps. Celle de M. Turquety « est catholique, et ses chants peuvent « se marier aux concerts des vierges et « des prêtres ; or c'est là une réelle et « incontestable originalité. Il nous sem- « ble qu'une haute destinée est réservée « au jeune talent qui a marqué ainsi son « point de départ et est allé prendre la « lyre aux murailles du sanctuaire......»

Une seconde édition, une contrefaçon belge, etc., vinrent confirmer ces éloges.

Les titres seuls des pièces contenues dans *Amour et Foi* (*Credo*, *Destruction des Croix*, *le Catholicisme*, *l'Eglise*, *Consummatum est*, *Aux catholiques*, *Rosa mystica*), prouvent combien était juste cette remarque du critique : « *La muse de M. Turquety est catholique, et ses chants peuvent se marier aux concerts des vierges et des prêtres.* » Ici il jette au monde sa profession de foi.

Je crois. — Le siècle en vain, dans sa pénible route,
Livre son vaisseau frêle à l'océan du doute
Et sillonne d'obscurs détroits :
Je me lève ; j'échappe au courant qui l'emporte :
Et le regard aux cieux, d'une voix libre et forte,
Je le dirai tout haut : Je crois.

O Christ ! je crois toujours. — Le siècle à l'agonie
M'entoure vainement de sa lueur ternie
Qu'il proclame un soleil plus beau !
Je crois toujours. — Viens donc au sein de la tempête,
Viens affermir mon pas, jusqu'à ce qu'il s'arrête
Et trébuche au seuil du tombeau.

Là il fait honte au siècle de ses débordemens, il lui reproche ses erreurs ; il le montre aveugle se dressant sur des ruines, tandis qu'au milieu des décombres qu'il amoncèle, l'Eglise continue sa marche à travers les siècles ; une et indivisible, malgré la succession des temps et les changemens qui se font autour d'elle ; pure, malgré la corruption et la dégénération des hommes ; ferme dans la tempête, inexpugnable aux attaques et aux persécutions :

Vaisseau majestueux, nef solide et profonde,
O toi dont l'étendard s'élève sur le monde
Malgré la brume et l'ouragan !
O toi qui, déployant ta voile toujours prête,
Supportes, sans fléchir, l'assaut de la tempête
Et la houle de l'Océan !...

. . . .

Que redouterais-tu ? le Christ est ton pilote ;
Le Christ abat ces flots sans frein :
Aussi rien n'aura fait vieillir tes destinées !
La vague des temps passe, et ses deux mille années
N'ont pu rouiller tes flancs d'airain.

Ailleurs il peint des couleurs les plus vives la foule ignorante et trompée de ces hommes qui n'ont d'autre courage que celui de résister à Dieu et d'insulter à sa gloire, d'autre désir que celui des choses dont les vers et le tombeau font leur proie :

Caliban, c'est le siècle enivré de blasphème,
Dont le rire stupide atteint la vertu même,
Qui se vautre au soleil sans pensée et sans vœu :
C'est le siècle à genoux vers quelque idole infâme,
Le siècle accoutumant ce qui lui reste d'âme
A renier son Dieu ;

C'est le vice hideux dans sa vérité crue
Qui court tremper sa lèvre à l'égoût de la rue,
Qui marche renversant tout ce qu'on éleva ;
C'est l'homme dégradé, que sa bassesse accable,
L'esprit devenu chair, l'emblème misérable
D'un monde qui s'en va.......

Puis le poète s'abandonne à une douce et pieuse tristesse ; les maux de ses frères désolent son cœur, il voudrait se dévouer et appeler sur lui, s'il était possible, toutes ces souffrances, toutes ces douleurs ; il voudrait arracher le monde à la fatale destinée qu'il s'est faite, et s'il est impuissant à cette œuvre, s'il ne peut sauver le monde, il voudrait du moins sauver une âme :

Une âme ! que j'arrache une âme
A ces ténèbres de la mort !

Mais ce n'est pas seulement vers l'incrédule et l'impie, ces pauvres du monde moral, ces indigens qui ont dissipé tous leurs trésors de vérité et de vertu, que son ardente charité l'entraîne. Ecoutez avec quel accent doux et pénétrant il demande au riche son aumône pour le pauvre :

Oh ! vous ne savez pas ce qu'on souffre à toute heure
Sous ces toits indigens, frêle et triste demeure,
Où l'aquilon pénètre, et que rien ne défend.
Non, vous ne savez pas ce que souffre une mère,
Qui, glacée elle-même au fond de sa chaumière,
Ne peut réchauffer son enfant !

Non, vous n'avez pas vu ces fantômes livides
Sous vos balcons dorés tendre des mains avides :
Le bruit des instrumens vous dérobe à moitié
Ce cri que j'entendais au pied de vos murailles,

Ce cri de désespoir qui va jusqu'aux entrailles....
Oh! pitié! donnez par pitié!.....

Pitié pour le vieillard dont la tête s'incline!
Pitié pour l'humble enfant! pitié pour l'orpheline
Qu'un peu d'or ou de pain sauve du déshonneur!
Ils sont là : leur voix triste essaie une prière.
Dites : resterez-vous aussi froid que la pierre
Où s'agenouille la douleur?

Je le demande au nom de tout ce qui vous aime,
Je le demande au nom de votre bonheur même,
Par les plus doux penchans et par les plus saints nœuds;
Et si ces mots sacrés n'ont pu toucher votre âme,
S'il faut un nom plus grand, chrétiens, je le réclame,
Au nom du Christ, pauvre comme eux.

. . . Donnez : ce plaisir pur, ineffable, céleste,
Est le plus beau de tous, le seul dont il nous reste
Un charme consolant que rien ne doit flétrir;
L'âme trouve en lui seul la paix et l'espérance.
Donnez : il est si doux de rêver en silence
Aux larmes qu'on a pu tarir!

Donnez : et quand viendra cette heure où la pensée
Sous le vent de la mort languit tout oppressée,
Le frisson de vos cœurs sera moins douloureux;
Et quand vous paraîtrez devant le juge austère,
Vous direz : J'ai connu la pitié sur la terre,
Je puis la demander aux cieux!

Nous l'avons dit, c'est une tristesse sainte et chrétienne qui domine dans *Amour et Foi*; cependant on y trouve trop souvent encore ce laisser-aller, ces découragemens excessifs, cette lassitude de la vie, ce dédain, cet oubli de tout ce qu'elle peut avoir de bon, maladie contagieuse que tant d'écrivains de ce siècle ont à se reprocher d'avoir communiquée à leurs lecteurs; puis il y est trop question aussi de l'amour chaste et malheureux du poète pour sa *jeune fiancée*,

(Laissez-moi! — Je n'ai plus ma jeune fiancée,
Et rien n'arrachera cette pierre glacée
Qui pèse sur mon cœur),

de cet amour qui semble avoir été la pensée de toute sa vie, la souffrance habituelle de son âme, de cet amour qu'il chante si harmonieusement. Qu'il nous soit permis de répéter à ce sujet ce que nous disions, en décembre 1833, dans les *Annales de philosophie chrétienne* : « Je voulais demander à M. Turquety s'il n'eût pas mieux valu laisser dans l'ombre et cacher soigneusement à tous les yeux cette flamme ardente, ce pauvre amour? Je voulais lui dire que peut-être il lui fait perdre quelque chose de sa pureté, de son innocence, en l'exposant ainsi à tous les regards; qu'il risque d'être méconnu, outragé, souillé; qu'il est des hommes dont l'esprit grossier, charnel et terrestre, est capable de ne jamais comprendre comment deux âmes saintes peuvent s'aimer sous les yeux du Christ; qu'enfin il est peut-être inutile d'offrir au monde le tableau de sa passion, si pleine qu'elle soit de chasteté et d'innocence; que c'est peut-être dangereux; qu'il est des âmes si tournées vers le ciel, si liées à Dieu, qu'elles ne comprennent pas ces attachemens de la terre, dont le nom seul les trouble et les fait rougir, et qu'on ne saurait avoir pour elles trop d'attention et de respect : *Isaac et Rebecca cachaient leurs jeux innocens et les témoignages mutuels de leurs pudiques tendresses*[1]. Mais qui aurait le courage de parler ainsi au pauvre poète qui chante avec tant d'abandon ce qu'il a dans le cœur? »

Cet amour qui remplit les *Esquisses* et qui occupe une si grande place dans *Amour et Foi*, n'apparaît même pas dans le dernier ouvrage de M. Turquety, et on n'y rencontre pas non plus cette mélancolie sombre et inconsolée que nous lui reprochions tout-à-l'heure; en un mot ce livre est, dans toutes ses parties, en harmonie avec son titre.

Les premiers nés nuisent à leurs frères, on se passionne pour le livre qui nous a révélé un talent nouveau, et l'on ne veut plus admirer que lui; c'est ainsi que les *Premières méditations* ont long-temps fait tort aux *Secondes méditations* et aux *Harmonies*, et qu'aujourd'hui beaucoup de personnes mettent *Amour et Foi* au dessus de *Poésie catholique*. Nous ne saurions partager cet avis, et d'abord ce qui précède suffit, croyons-nous, pour faire voir que le nouveau recueil se distingue de l'autre par l'unité et la force des idées qui en sont le fonds; et quant à la forme, s'il a quelque chose de plus mâle et de plus sévère, s'il a beaucoup

[1] Bossuet, *Maximes et Réflexions sur la Comédie*, t. XII, p. 516.

moins de ces grâces faciles qui, dans *Amour et Foi*, tenaient souvent à la nature du sujet, et qui plaisent tant à certaines âmes, il n'est assurément ni moins riche de poésie, ni moins fécond en véritables beautés.

Dans les *Esquisses*, et tout en s'en distinguant par quelque chose de plus doux, M. Turquety avait ressenti l'influence de MM. Nodier, de Vigny, Victor Hugo, etc.; dans *Amour et Foi*, et tout en s'en distinguant par quelque chose de plus fort, il n'avait pu se soustraire à celle de M. de Lamartine, si bien que tous les critiques et nous-mêmes, à cette époque, l'en avons proclamé disciple. Dans *Poésie catholique*, il est lui-même, et personne n'a été tenté de chercher de quel père sa nouvelle muse est issue.

Ce qui a nui peut-être à ce recueil de poésies auprès de certains esprits, et ce qui, il faut l'avouer, nous semble un de ses mérites, c'est qu'au lieu de s'assujétir comme l'ont fait jusqu'ici la plupart de nos poètes lyriques à un rhythme constant, et d'enchaîner sa pensée dans chaque pièce à une mesure toujours identique, l'auteur la varie et la change au gré de cette pensée même ; en un mot, c'est qu'il l'exprime en vers libres, au lieu de le faire en strophes régulières. Au premier coup d'œil il semble que le poète, en brisant ainsi ses entraves, doit perdre de sa force et de sa puissance ; mais c'est tout le contraire, un peu de réflexion et surtout la lecture du livre qui nous occupe le prouvent surabondamment, comme le montre fort bien un critique distingué, bon juge en cette matière. « Nous devons, dit-il, féliciter « M. Turquety d'approprier aussi librement qu'il le fait le rhythme et la mesure aux besoins incessamment variables et capricieux de la pensée, que « l'expression ne saurait atteindre dans « ses modifications imprévues, ses fuites « soudaines, ses ironiques retours, ses « innombrables métaphores, si elle ne « s'étudiait à se modeler exactement sur « elle, à se plier à ses fantaisies, la suivant pas à pas, sans la perdre de vue « un seul instant, l'importunant de l'assiduité de sa présence, prévoyant jusqu'aux transformations qu'elle médite « pour s'y prêter, pour les subir avec « une égale célérité, et lui faire perdre « l'espérance d'échapper à la faveur de « ses subtils déguisemens, à cette habile « et infatigable poursuite [1]. »

Appuyons ce jugement de quelques citations; voici comment le poète nous peint le déluge :

L'Océan pousse un cri,
Se dresse, et comme un roi qui court à ses conquêtes,
Il marche en secouant ses vagues toutes prêtes.
. . . .
. . . .
Les vagues et les pluies
Se heurtent dans son sein, gonflé de toutes parts ;
Il fouille et fait jaillir les ossemens épars
Des cités enfouies.

Les peuples de la terre éperdus, vagabonds,
Se cramponnent envain sur la croupe des monts;
L'Océan qui s'élève,
L'Océan les enlève,
Les brise en quelques bonds.

Les voilà balayés, broyés par la tempête :
Un homme, un homme seul redresse encor la tête,
Raidit encor les bras, lutte et parvient au faîte
D'un pic large et puissant;
Mais l'onde en rugissant
Le suit de crête en crête :

Elle arrive, elle atteint jusque sur la hauteur
Cette chair froide et pâle :
Il tombe; un dernier flot étouffe un dernier râle,
Et l'humanité meurt.
. . . .
. . . .

L'Océan va toujours d'un pas terrible et sûr;
Il monte au sein de l'éther pur,
Comme si les grands cieux étaient son lit futur :
On n'entend plus la voix de la terre qui souffre,
On n'entend que le bruit de ce flot qui s'engouffre
Dans le céleste azur.

Où va-t-il ? où va-t-il ? Son cri rauque et sauvage
Émeut le firmament;
Le soleil effrayé remonte brusquement
De nuage en nuage.
Il s'éloigne, il retourne aux confins de l'éther,
Comme un guerrier vaincu que l'on force à la fuite
Il se hâte, il a peur d'entraîner à sa suite
La gigantesque mer.

Ailleurs l'auteur, retraçant la course homicide de la mort, lui prête ces paroles :

Voici l'heure où mon bras peut enserrer sa proie,
L'homme vient de cacher son œil à peine clos,
Et la puissante nuit laisse pendre avec joie
Sa chevelure sur les flots.

[1] *Univers religieux*, du 9 juin 1836.

A l'œuvre! aucun bruit ne s'élance,
Le sol est semé de silence,
On dirait que le monde attend;
Le sommeil a pris dans ses voiles
La terre comme les étoiles.
A l'œuvre! il faut saisir l'instant.

Le jour, quand je fais choir une tête courbée,
Ce n'est pas franchement, c'est à la dérobée,
Car l'homme que j'atteins n'est presque jamais seul:
Mais la nuit, oh! la nuit, je frappe en souveraine,
Pas de regard jaloux qui m'offusque et me gêne,
Quand j'étends sur un front les plis de mon linceul.

. . . .
. . . .
. . . .

Me voilà, vous que j'effraie,
Vous qui tremblez tour-à-tour
Au murmure de l'orfraie,
Au cri du vent dans la tour,
Vous qui vivez dans la crainte,
Vous qui subissez sans plainte
L'épouvante de ma loi,
Regardez, ô mes esclaves,
Ce front morne, ces yeux caves,
Regardez, est-ce enfin moi?

Me voilà, vous qui dans l'ombre
Semblez rugir de bonheur,
Vils amans de la nuit sombre
Où l'on se vautre à plein cœur,
Me voilà, tourbe imprudente;
Et toi, créature ardente,
Qu'un siècle effréné souilla,
Toi qu'a rongé jusqu'à l'âme
Je ne sais quel ver infâme,
Adultère, me voilà!

. . . .
. . . .

Tu m'appartiens, terre orgueilleuse,
Je suis ta reine, il faut m'obéir, tu le dois:
Eh! qui contesterait mes droits?
N'ai-je pas une main toujours victorieuse?
Dites, quand ploya-t-elle?... hors une seule fois.

C'était un homme étrange et plus grand que la foule...
. . . .
. . . .
Son cadavre à la fin se trouvait sur ma voie,
Je m'élançai, je pris ce corps, et dans ma joie,
J'accompagnai le fossoyeur.
Ce n'est pas tout; craignant qu'on n'enlevât sa cendre,
Je demeurai pour la défendre.
J'étais là radieuse, et pesant d'un bras lourd
Sur le cercueil muet, quand, le troisième jour,
A je ne sais quel signe imposant et suprême,
La pierre du tombeau se leva d'elle-même;
Je voulus l'arrêter, mais je tombai d'effroi,
Car je sentis dans l'ombre un bras plus fort que moi...

Je fus vaincue, oh, oui! mais l'heure en est passée,
Je n'en suis que plus ferme à présent sur le sol,
Et ma cavale hérissée
Ne craint plus qu'on bride son vol.

Étoiles qui flottez là haut dans cette voûte,
Étoiles dont je hais l'invariable essor,
Vous qui semblez aussi détourner vos yeux d'or,
Vous qui me méprisez sans doute,
Étoiles, prenez garde! oh! j'apprendrai la route
De la sphère infinie où vous régnez encor.
Oh! quand pourrai-je, sur leur trace,
Me jeter hardiment par des sentiers pareils?
Quand pourrai-je à la fin poser mon doigt de glace
Sur le dernier rayon du dernier des soleils!

Certes, c'est là peindre en grand maître, c'est s'inspirer dignement des magnificences bibliques. Quelques critiques frappés de ces sublimes tableaux ont méconnu un autre côté du talent de M. Turquety: l'ange de la justice et des vengeances divines ne l'inspire pas toujours, sa muse dit encore les saintes consolations, les effusions aimantes, les douces prières qui rafraîchissent l'âme. Elle a souvent des soupirs au cœur, des larmes dans la voix. Nous devons même avouer que nous nous sentons pour ces pieuses et tendres inspirations une sorte de prédilection, et que dans ce livre bien aimé nous cherchons moins souvent, par exemple, la *Chute de Satan*, l'*Athée*, le *Moine de Wittemberg*, *Judas*, etc., que le *Psaume*, *Amour*, une *Pensée*, *Sancta Maria*, la *Fosse aux lions*, l'*Etoile*, et surtout *Priez pour nous*, *Regret*, *Dernière larme*, et *Effusion* que nous ne pouvons nous défendre de citer tout entière:

Heureuse, oh! bien heureuse entre toutes ses sœurs,
Est l'âme solitaire,
L'âme qui, méprisant le monde et ses splendeurs,
Ne voit qu'avec dédain la coupe des erreurs
Où s'enivre la terre;
L'âme qui toute à Dieu rêve un autre séjour
Que ce globe imprégné d'amertume et de vase,
Et s'endort dans l'extase
D'un indicible amour!

Heureuse l'âme pure, heureuse l'âme douce,
Étrangère ici-bas,
Qu'un siècle dégradé méconnaît et repousse,
Et qui ne s'en plaint pas;
Qui demande à souffrir, pourvu que Dieu la voie;
Qui refuse la joie
Dont la source est ailleurs;
Et les yeux vers le ciel, suivant son humble route,
Y sème goutte à goutte
L'offrande de ses pleurs!

Ces pleurs, Dieu les reçoit, ces pleurs, Dieu les aspire :
Dieu n'est-il pas soleil?
Au fond de cet espace éclatant et vermeil
Où résonne sans fin une éternelle lyre,
Chaque larme attirée au seuil du firmament,
Se durcit, se colore, et devient diamant.
Le créateur de tout les enchâsse lui-même
Sur un trône de jaspe ineffable en beauté;
C'est le trône futur de cette âme qu'il aime,
Et ces pleurs réunis comme un joyau suprême,
Forment le diadème
De son éternité.

Oh! vous ne savez pas, vous tous qui dans l'arène
Avez sali vos cœurs,
Non, vous ne savez pas, plèbe orgueilleuse et vaine,
La puissance des pleurs :
Non, vous ne savez pas, à travers vos orages,
Ce qu'un souffle inspiré peut briser de nuages;
Non, vous ne savez pas qu'à l'ombre du saint lieu
Sa force est infinie,
Et qu'un cri de douleur monte plus vite à Dieu
Que l'élan du génie.

La douleur, la douleur, voilà le grand secret;
C'est l'échelon sublime,
Le seul qui mène aux cieux du fond de cet abîme,
Où l'homme se perdrait.
Fuis donc, ô tourbe obscure!
Fuyez, fuyez, vous tous si fiers d'un corps si vain,
Vous qui sacrifiez l'intérieur divin
A l'enveloppe impure,
Vous qui, ne vous réglant que sur le vil désir
De la matière infâme,
L'idolâtrez sans honte et marchez à plaisir
Les deux pieds sur votre âme.

Heureuse, oh! plus heureuse entre toutes ses sœurs,
Est l'âme solitaire,
L'âme qui, méprisant le monde et ses splendeurs,
Ne voit qu'avec dédain la coupe des erreurs
Où s'enivre la terre;
L'âme qui, toute à Dieu, rêve un autre séjour
Que ce globe imprégné d'amertume et de vase,
Et s'endort dans l'extase
D'un indicible amour!

On a dit à M. Turquety que ces sortes de poésies étaient inutiles, parce que, a-t-on ajouté, les âmes tristes et souffrantes trouvaient aux pieds des autels d'autres consolations qui ont à la fois plus de douceur et de vertu. Ce reproche prouve une grande ignorance du cœur humain; sans doute la poésie ne suffit pas, mais elle aide à consoler l'homme; il nous faut des chants pour nos douleurs comme pour nos joies, et celui qui ne peut chanter, qui ne peut faire vibrer au dehors les cordes d'où s'échappent les mélodies du cœur, aime du moins à se laisser attendrir aux chants d'un frère, à pleurer de ce qui fait couler ses larmes, à se sentir joyeux de ce qui fait sa joie. La voix du poète lui est douce; il le voit au pied de la croix, et leurs âmes s'unissent dans l'amour; dans l'amour descendu du ciel sur *la vallée des larmes;* soleil voilé qui attire et unit déjà, en son sein immense, les parfums des fleurs dont il n'a pas encore rapproché les tiges.

Le livre de M. Turquety a été exposé à des critiques plus amères, nous n'en dirons rien, sinon qu'il n'y a rien à dire d'hommes assez courageux pour faire un crime, aujourd'hui, au jeune poète, non pas précisément de se proclamer catholique, mais surtout de l'être en réalité, de cœur et d'action. Qu'il se console donc de leurs attaques, car pendant que ces voix haineuses le poursuivaient, il abordait à une terre dont tous les échos répètent ses chants : des frères l'ont entendu qui n'oublieront jamais le son de sa lyre.

La poésie est ce qu'il y a de plus pur, de plus suave dans la parole humaine, elle doit donc être philosophique et catholique; car qu'est-ce que la philosophie, sinon l'amour de la sagesse; qu'est-ce que la religion, sinon la sagesse même; et que chantera la parole de l'homme, si elle ne chante pas la sagesse et l'amour. L'amour est conçu par le cœur, c'est le cœur qui aime, qui s'attache par l'amour à la vérité et à la beauté; pourquoi voudrait-on que le catholique, dans le sein duquel l'amour est élevé à sa plus haute puissance, parce que c'est la vérité, c'est la beauté suprême qui l'inspire, pourquoi voudrait-on que, semblable au sourd-muet, il fût sans oreilles pour entendre les harmonies du ciel, sans voix pour redire les émotions de son âme? Il y a toujours, il y aura toujours de la poésie catholique, et les auteurs impies ont eux-mêmes puisé à cette source divine leurs plus belles inspirations.

La poésie est un langage qui n'est pas connu de tous; beaucoup sont par rapport à elle comme les enfans qui ne savent pas encore la manière de produire leurs pensées au dehors. Bien des âmes souffrent et pleurent de toutes ces choses ineffables, intimes, qui demeurent au cœur parce qu'il ne sait pas sa langue. La poésie est cette langue du cœur, et le poète la

parle, et voilà pourquoi ses chants trouvent tant d'échos ; voilà pourquoi aussi les chants de M. Turquety, non seulement l'ont fait aimer de ses frères, de ceux dont il redit si bien la foi et l'amour, mais encore ont eu la puissance de réveiller les âmes engourdies dans l'incrédulité ou dans l'indifférence ; il a voulu chanter pour les enfans de Dieu, pour les vivans comme parle l'Écriture, et voilà que les morts eux-mêmes se lèvent et veulent l'entendre.

M. Turquety s'est surtout inspiré des livres saints ; il le déclare dans sa préface, et d'ailleurs ses vers en témoignent assez haut : il a aussi puisé quelquefois dans les écrits admirables que nous ont laissés les serviteurs de Dieu. C'est ainsi que l'une de ses plus belles odes, *sainte Thérèse*, est imitée de la célèbre glose de cette aimable et grande sainte. Nous espérons que notre poète s'abreuvera désormais encore plus souvent à ces sources inconnues. Les catholiques ne savent pas toutes leurs richesses. Nos pères nous ont légué d'innombrables trésors de science et de poésie, qui demeurent ensevelis et ignorés, attendant qu'une main pieuse et reconnaissante vienne les tirer de terre, frotter leur rouille et les faire luire de nouveau au soleil de la gloire. Mieux qu'un autre, M. Turquety peut creuser dans le passé et en extraire avec abondance cet or enfoui : il a redit quelque chose des chants de sainte Thérèse ; qu'il nous redise aussi ceux de son ami saint Jean-de-la-Croix, ou bien encore ceux du séraphin d'Assises [1].

Et puisque nous avons prononcé ces noms glorieux, nous voulons avant de terminer cet article offrir à nos lecteurs une de ces fleurs de poésie aimées de nos pères et délaissées par nous, que ces héros de l'Eglise, en quittant la terre, laissaient à leurs frères pour les consoler. Nous choisissons parmi les ineffables cantiques de saint Jean-de-la-Croix les deux qui suivent. Notre seul but est de faire naître au cœur de ceux qui nous liront, et qui ne les connaissent pas encore, le désir d'étudier eux-mêmes dans le texte espagnol tous ceux qui nous sont restés ; car nous sentons à merveille combien notre traduction les défigure, et tout ce qu'elle leur ravit de douce harmonie et de grâce divine.

L'amour divin.

A la poursuite d'un trait d'amour,
Et plein d'espérance,
Je volais si haut, si haut,
Que je l'atteignis à la course.

Pour l'atteindre,
Ce trait divin,
Il fallut voler si long-temps
Que je ne me voyais plus moi-même,
Et avec cela en cette extrémité,
Dans mon vol le souffle me manqua ;
Mais l'amour fut si fort
Que je l'atteignis à la course.

A mesure qu'il s'élevait dans les cieux
Mes yeux étaient éblouis,
Et mes plus grands efforts
Avaient lieu dans la nuit ;
Mais c'était le trait d'amour !
D'un bond aveugle et insaisissable
J'allai si haut, si haut,
Que je l'atteignis à la course.

Plus je m'approchais
De ce trait sublime,
Plus, vil et esclave,
Et méprisable je me trouvais,
Et je dis : qui pourra le joindre.
Mais je m'abaissai si bien
Que je l'atteignis à la course.

D'une manière étrange
Je franchis d'un vol l'espace de mille vols !
C'est que l'espérance qui vient du ciel
Atteint tout ce qu'elle poursuit :
Je n'eus d'espoir qu'en ce trait d'amour,
Et cet espoir ne fut pas trompé
Puisque j'allai si haut, si haut,
Que je l'atteignis à la course.

L'âme se réjouit de connaître Dieu par la foi.

Oh ! que je connais bien la source où la manne coule,
Quoiqu'il soit nuit.

Cette source éternelle qui demeure cachée,
Oh ! que je sais bien le lieu où elle est située,
Quoiqu'il soit nuit.

Je sais qu'il ne peut exister rien d'aussi beau
Et que les cieux et la terre boivent de ses eaux,
Quoiqu'il soit nuit.

[1] M. Gœrres a consacré dans le catalogue de Spire, en 1826, un travail étendu aux poésies de saint François d'Assises ; travail dont la *Revue Européenne* donna la traduction dans ses livraisons de septembre et de novembre 1835, t. VII, p. 65 et 323.

Je sais qu'on ne peut lui trouver de fonds
Et que personne ne l'a encore atteint,
Quoiqu'il soit nuit.

Sa clarté n'est jamais obscurcie
Et je sais que toute lumière est venue d'elle,
Quoiqu'il soit nuit.

Je sais que les courans de ses eaux ont tant d'abondance
Qu'ils arrosent les enfers, les cieux et les nations,
Quoiqu'il soit nuit.

Le courant qui sort de cette source,
Je sais qu'il est fort et tout-puissant,
Quoiqu'il soit nuit.

Le courant qui procède de tous deux,
Je sais qu'aucun d'eux ne le précède,
Quoiqu'il soit nuit.

Cette source éternelle demeure cachée
Dans ce pain vivant, pour nous donner la vie,
Quoiqu'il soit nuit.

Là elle demeure appelant les créatures,
Et elles s'enivrent de cette eau malgré les ténèbres,
Car il est nuit.

Cette source vivante objet de mes désirs,
Sous ce pain de vie je la vois,
Quoiqu'il soit nuit.

D. DE M.

EXAMEN CRITIQUE ET HISTORIQUE DU DICTIONNAIRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

(6e édition.)

PRÉFACE DE M. VILLEMAIN.

Deuxième article [1].

La question de la forme du Dictionnaire de l'Académie et les attaques dont la sixième édition a été l'objet, nous ont naturellement conduit à l'examen de cette dernière. Comme celle-ci n'est que l'accessoire et l'occasion de nos recherches, nous n'insisterons pas sur les questions qui lui sont particulières, ni sur les reproches légitimes qu'on a pu lui adresser; notre but est d'apprécier avant tout l'ensemble de l'ouvrage et son influence générale sans nous arrêter à sa réforme actuelle, qui réclamera bientôt de nouvelles améliorations. Nous en signalerons toutefois quelques unes, celles que la dernière édition laisse le plus à désirer. Pourquoi, d'abord, n'a-t-elle donné plus de science dans la définition des mots? Combien parmi les siennes sont incomplètes ou fautives? Rien sans doute n'est plus difficile que l'art de définir et de décrire; il est même souvent impossible de rendre plus clair et plus sensible ce qui l'est déjà par lui-même, les idées simples et évidentes par leur nature, mais la définition n'en est pas moins le principe vital d'un dictionnaire. *Fit definitio per genus et differentiam.* Les ressemblances et les différences sont les deux grands instrumens qu'elle met en œuvre, et il est toujours permis de s'en servir. Nous pourrions demander encore à la sixième édition comment, dans le choix un peu désordonné des locutions qu'elle propose pour exemples, elle a compris le passage du style propre au style figuré; et pourquoi les idiotismes de notre langue, qui en forment la richesse la plus précieuse, s'y trouvent confondus pêle-mêle avec les phrases les plus usuelles? Quant aux règles grammaticales, elles jouent un si petit rôle dans le dictionnaire, qu'on les en supposerait systématiquement exclues. Chacune d'elles pourtant aurait dû se retrouver, comme une théorie nécessaire à l'intelligence de la pratique, dans les articles du Dictionnaire correspondans à ses principales applications, de telle sorte que ces notions grammaticales posant sous les yeux des lecteurs la loi qui régit les rapports des mots, auraient coordonné dans leur pensée des locutions que le hasard des lettres initiales dispose confusément dans l'ordre alphabétique. Il en serait résulté pour le vocabulaire un ensemble beaucoup plus méthodique des richesses de notre idiome, et surtout des recherches plus fructueuses sans cesser d'être moins promptes ni moins faciles; l'ouvrage, malgré la confusion des mots, serait alors devenu dans les mains de ceux qui étudient et veulent reconstruire l'édifice de la langue française, non comme on l'a dit, ce qu'un tas de matériaux est à une

[1] Voir, pour le premier article, la 7e livraison, p. 60.

maison, mais bien ce que des marbres ou des ossemens, numérotés d'après leur position respective, sont au système du corps humain, ou d'un temple qu'on peut restituer à volonté.

Tel est, ce nous semble, le plan véritable d'un dictionnaire alphabétique, dont le but est de propager l'étude de notre idiome en maintenant son unité. Instructif et à la portée de tous, voilà ses conditions essentielles; il lui faut de la science avec mesure, mais le trop peu lui serait encore plus nuisible que le savoir approfondi des dictionnaires par racines, car tandis que ceux-ci repousseraient la multitude des intelligences pour être exclusivement la propriété des forts et de quelques uns, l'autre deviendrait un champ stérile pour tous.

En voilà bien assez pour prouver que notre intention n'était pas de mettre la sixième édition à l'abri de toute critique. Quant aux mauvaises chicanes, rien ne serait plus facile que de lui en adresser [1], mais nous laissons à d'autres ce travail moins sérieux. Ce qu'il importe, en ce moment, c'est de ne pas oublier que le dictionnaire en question a toujours eu chez les étrangers l'autorité d'un code de lois, qu'il y résout toutes les difficultés de notre langue, termine toutes les disputes, et que, grâce à lui, l'unité de notre idiome se maintient à Saint-Pétersbourg comme à Paris. Aujourd'hui donc que la sixième édition de cet ouvrage national nous est donnée, si nous ne voulons être justes envers l'Académie, soyons-le du moins envers nous-mêmes; ne rabaissons pas en France l'ouvrage qui est un grand bien au dehors, où l'on est à certains égards mieux à même de l'apprécier que nous, et consolons-nous de ses imperfections en songeant qu'il va faciliter encore l'étude de nos mots et de nos idées chez tous les peuples jaloux de prendre part à notre civilisation.

Mais ce que l'amour-propre du lecteur français lui accordera plus difficilement, c'est la prétention d'être aussi fait pour son instruction particulière. Aussi la critique a-t-elle aiguisé toutes ses armes à l'apparition de la nouvelle édition. Plusieurs traits sans doute ont porté juste, et nous ne reviendrons pas sur les reproches légitimes qu'on peut lui faire; mais d'un autre côté, certaines récriminations dirigées bien plus contre l'Académie que contre son ouvrage, nous ont paru aussi ridicules que surannées, et nous ont involontairement rappelé la vieille opposition des parlemens contre l'œuvre de Richelieu. On sait leur refus d'enregistrer les lettres patentes de Louis XIII, qui devaient inaugurer la nouvelle association littéraire parmi les institutions nationales : les esprits aveugles s'obstinaient à ne voir en elle qu'un instrument du despotisme du Cardinal; on allait jusqu'à se figurer que sa critique passerait bientôt des orateurs et des poètes aux hommes de lois, et que sous prétexte de réformer la langue elle viendrait infailliblement empiéter sur les grimoires du palais. Déjà même des procureurs formaient toutes protestations et oppositions de fait et de droit, lorsque le ministre menaçant de se passer de la formalité de l'enregistrement, écrivit au premier président, pour « lui assurer que les académiciens avaient un dessein tout autre que celui qu'on leur supposait. »

Si l'on songeait à cette vieille opposi-

[1] C'est ainsi qu'elle nous a paru admettre ou exclure certains mots techniques, sans qu'on en sache toujours la raison. Elle explique très bien, par exemple, ce terme des eaux et forêts, *bois de grume*, mais pourquoi ne rien dire du *bois de fonteneau* (*id.* terme des eaux et forêts)? L'Académie ne peut ignorer que lors de la première édition de son ouvrage, au milieu de ses débats avec Furetière, une vive discussion, sans résultat, s'était élevée sur les nuances caractéristiques de ces deux synonymes. A quelque temps de là Furetière, qui ne manqua jamais d'ennemis, fit une expérience qui aurait dû résoudre les difficultés de synonymie. On sait qu'il fut accosté dans un coin des rues de Paris par de nobles personnages armés de bâtons, et qui, pour me servir de l'expression de La Fontaine, frappèrent sur son dos

Comme sur une enclume.
Était-ce bois de grume
Ou bois de Fonteneau ?

Demanda le malicieux bonhomme à son ami Furetière. Ce dernier garda le silence et le secret d'une distinction trop subtile sans doute, puisque nous l'attendons encore des travaux de l'Académie.

tion ridicule et malveillante, provinciale et parlementaire, on serait moins surpris de voir l'Académie française en butte aux attaques de ceux qui n'ont jamais voulu comprendre sa mission ni la pensée de son fondateur, et l'on se hâterait de rendre enfin justice au principe de cette institution littéraire essentiellement nationale, et jusqu'ici sans rivale en Europe. Quant à la sixième édition de son œuvre favorite, bien qu'elle laisse beaucoup à désirer, on ne lui refusera pas dans notre disette de bons dictionnaires un certain mérite d'à-propos et de nécessité, et on lui reconnaîtra sans peine quelque supériorité sur tous les ouvrages de même genre que nous possédons; je n'en sache guère qu'un seul qu'on eût pu lui opposer pour la méthode de composition, c'est celui que promettait à la fin du dernier siècle le lauréat de l'Académie de Berlin, dont nous avons déjà parlé, Rivarol, l'appréciateur le plus fin et le plus délicat de son époque, l'écrivain le plus capable de nous donner un bon recueil des formes du langage; mais il mourut laissant inaccomplie son œuvre, qui n'était d'ailleurs qu'une amélioration de celle de l'Académie; et nous n'avons de son projet qu'une préface, avant-goût d'un excellent travail qu'elle fera toujours regretter, titre réel pour son auteur, et qui rendra témoignage de sa rare habileté à manier notre idiome.

L'Académie aussi nous a donné sa préface, et celle-ci n'a pas été non plus la formule oiseuse et polie d'en venir au fait avec le lecteur, mais bien une préparation naturelle et indispensable, quoique dificile, de l'initier à des travaux sérieux dont il fallait lui inspirer l'intelligence et le goût : rapprochement tardif sans doute vers un public plus insouciant que rebelle, dont on est sûr d'obtenir la bienveillance, pourvu qu'on réveille son attention. Mais du moins heureuse occasion de ressaisir cette ancienne influence dont il est temps que l'Académie se montre enfin jalouse, et que, pour l'honneur des lettres et de la France, nous voudrions lui voir conquérir par une noble initiative. Dans l'attente d'un rôle plus actif qu'elle semble nous promettre et de jour en jour nous assurer davantage [1], il est heureux du moins qu'elle ait choisi pour initiateur de son œuvre l'écrivain qui sait le mieux ennoblir une pensée et la rendre accessible à tous, son secrétaire perpétuel, M. Villemain, l'émule de Rivarol, pour sa finesse de critique et sa facilité d'esprit, comme son maître par l'incomparable supériorité que donnent de nos jours le savoir et le génie de l'historien. L'interprète de l'Académie n'a point exagéré le mérite de la sixième édition, et il ne serait certainement pas éloigné de passer condamnation sur plusieurs critiques, car il ne faut pas croire que dans sa préface M. Villemain ait pu

[1] Depuis la publication du Dictionnaire, chaque séance publique de l'Académie nous a révélé quelque symptôme de progrès nouveau. La dernière séance surtout (11 août), nous a confirmé dans nos espérances. On se rappelle les récits touchans de M. Nodier sur les actes qui ont mérité le prix de vertu, et le discours de M. Villemain rendant compte de l'ouvrage déjà célèbre *De la démocratie aux Etats-Unis*, par M. de Tocqueville. En accordant le grand prix Montyon à son auteur, l'Académie semblait couronner Montesquieu au XIX^e siècle. En même temps elle proposait l'éloge du chancelier Gerson.

« L'Académie, a dit M. Villemain, ne craint pas de revenir encore à cette forme des *Eloges*, dont le talent a parfois abusé, mais à laquelle il est facile de rendre un caractère historique et vrai. Elle a choisi un nom plutôt respecté que célèbre, celui de Gerson, chancelier de l'Université de Paris, personnage qui eut grande autorité sur son siècle et qui n'est pas indigne d'être étudié par le nôtre. Placé dans une époque décisive pour l'esprit humain, entre la fin du moyen âge et l'essor de la renaissance, philosophe succédant aux scholastiques, réformateur orthodoxe de l'Eglise, lui refusant le droit du glaive et lui conseillant la science et la vertu, intrépide contradicteur des puissances injustes et des préjugés funestes, se servant de l'opinion du temps, c'est-à-dire de l'opinion religieuse, pour flétrir devant le peuple et dans les conciles la doctrine, tour-à-tour impie ou fanatique, de l'assassinat politique; tantôt ambassadeur du roi de France, tantôt pauvre pélerin cachant la fin de sa vie dans une école de faubourg, où il instruit les enfans du peuple et leur répète en mourant : Priez pour l'âme du pauvre Gerson. Voilà l'homme dont une biographie éloquente et caractérisée retrouverait les vertus, le génie, l'influence, et ferait partout respecter le nom. »

abdiquer entièrement le rôle qui lui appartient plus qu'à tout autre, celui de juger sainement et d'apprécier à sa valeur une œuvre littéraire, un travail sur notre langue, quel que soit son auteur. Aussi devine-t-on toute sa pensée au soin qu'il met à défendre le nouveau dictionnaire, à prévoir et à résoudre certaines objections; on sent les embarras intérieurs de sa position et les ménagemens dus à un ouvrage qu'il est personnellement chargé d'offrir au public, et qui semble mis un peu sous la protection de son talent. Il en fait du moins les honneurs avec cet art des ressources qui lui est si familier, comme il sait les faire toutes les fois qu'il s'agit de représenter dignement l'Académie et lorsqu'il faut donner à ses séances publiques, cet aspect solennel qui n'exclut jamais le charme du laisser-aller, et comporte avec une égale mesure l'ordre et la liberté d'esprit, des saillies piquantes et des convenances parfaites. Si donc vous cherchez dans la préface les secrets de la sixième édition, son histoire et en quelque sorte son portrait, n'oubliez point que l'artiste habile qui l'a dessiné possède au plus haut degré l'art de donner du relief à tous les avantages du modèle, et celui d'en dissimuler les défauts sans rien ôter à la ressemblance. C'est en ce sens que vous y trouverez l'exposition fidèle des principes du nouveau dictionnaire et des difficultés de sa composition. Cette introduction vous permettra d'étudier l'ensemble et les détails de l'ouvrage, et vous pourrez y suivre pas à pas toutes les questions qu'il soulève. Si M. Villemain ne s'est pas livré à leur discussion approfondie, s'il ne leur a point arraché leur dernière réponse, il n'a pas laissé du moins de les aborder de front, de les attaquer franchement, et de s'en rendre maître pour les présenter sous leur véritable jour, décrire leur circonférence, fixer leurs véritables limites; il pose alors ces questions avec tant d'aisance, de précision et de clarté, qu'on les croirait volontiers définitivement résolues. Il en sort en effet une lumière intérieure si vive et si naturelle, avec une intelligence si facile des choses, que le lecteur, séduit à son insu par l'attrait de la réflexion, croit trouver lui-même l'évidence qui vient à sa rencontre, et par une illusion flatteuse pour celui qui la produit, est presque tenté de s'attribuer les solutions de l'auteur et le mérite de ses découvertes. De là l'intérêt de cette préface croissant avec l'instruction qu'on en retire, et le charme indéfinissable qui nous attache à une lecture aussi profitable à la pensée que séduisante à l'imagination et au goût.

Toutefois, dans cette œuvre préliminaire, l'écrivain se reconnaîtra plus volontiers que le savant; celui-ci était entravé par les conditions même de l'ouvrage qui n'était pas le sien, et qu'il ne pouvait faire meilleur qu'il n'était; mais l'autre était libre et maître de lui-même comme de ses inspirations; car en matière d'art et de goût, les sentimens les plus délicats dominent tous les autres, les entraînent à leur suite vers le culte du beau, les attachent par une chaîne d'or à l'autel de l'imagination. Dans ce domaine où la commune sympathie réunit ce qu'ailleurs la science divise, une nature privilégiée peut régner sans contrôle et rien n'arrête son essor, si ce n'est la crainte d'une mission honorable et périlleuse.

M. Villemain a su la remplir avec autant de bonheur que de dignité. La vue du danger et l'habitude du succès, que fallait-il de plus pour aiguiser la verve d'un écrivain éminemment impressionnable, toujours actif et maître de lui-même, produisant tout ce qu'il veut et rien que ce qu'il faut, saisissant ses pensées au sortir de la fournaise et les jetant brûlantes dans leur moule, où il sait arrêter toutes leurs formes avec une élégante netteté.

La préface du dictionnaire, écrite d'inspiration, a reçu de l'art l'empreinte la plus heureuse. Dieu nous garde donc d'essayer l'analyse de ces pages brillantes, dont la lecture réveille si vivement le sentiment du beau! Si je cherchais un terme de comparaison, ce ne serait certes pas une statue grecque, mais une beauté vivante et en mouvement, mais une création aussi pure et belle de corps que d'esprit: telle m'a paru l'œuvre de M. Villemain par l'élégance et la souplesse du style, la distribution et l'harmonie des pensées, la justesse et la vivacité des images. Ajoutez-y

un choix sans prétention de détails biographiques où la nature est toujours prise sur le fait, quelques anecdotes piquantes qui viennent se jouer comme les étoiles du discours à travers les appréciations du critique et les considérations du philologue, et vous aurez une idée de ce remarquable travail. Je ne sache pas de préface qui m'eût expliqué plus agréablement les *pourquoi* et les *comment* d'un ouvrage, qui en eût mieux dénoué les difficultés et l'eût mis à la portée d'un plus grand nombre de lecteurs instruits.

Nous y reviendrons dans un prochain et dernier article, où nous essaierons de mettre le dictionnaire en rapport avec la propagation intérieure et extérieure de notre langue, avec son unité et son universalité moderne.

(La suite au prochain numéro.)

RAIMOND THOMASSY.

LA VIE ET LE PONTIFICAT DE GRÉGOIRE VII,

Publié par sir R. GRESLEY, baronnet. — Londres, 1832. 1 vol. in-8°.

DEUXIÈME ET DERNIER ARTICLE [1].

L'union intime et nécessaire de l'Eglise et de l'Etat, qui, suivant l'observation d'Eichorn, formait la base de tout le système féodal en Europe, et qui, dégénérant en ces temps mauvais, aurait abouti à mettre l'Eglise dans l'esclavage et sous la dépendance de la puissance temporelle ; cette union, disons-nous, avait donné naissance à deux grands abus dont le développement tendait à détruire et la religion et la société ; le mariage, ou, pour mieux dire, le concubinage des clercs, et la simonie, ou trafic des bénéfices ecclésiastiques. Ces deux abus avaient fini par lier tellement les intérêts des membres du clergé à ceux des laïques, que les premiers se voyaient entièrement dépouillés de leur puissance bienfaisante, et que les deux ordres se trouvant mêlés de manière à ce que tous leurs rapports, tous leurs devoirs fussent confondus, l'autorité ecclésiastique était tout-à-fait subordonnée à l'autorité civile. Un prêtre chargé de famille devait penser aux moyens de la soutenir ; il n'en trouvait pas de meilleur que celui d'acheter un bénéfice, comme c'était déjà la coutume ; ces deux désordres s'appuyant l'un l'autre, auraient fini par entraîner la ruine totale de la liberté ecclésiastique, et l'anéantissement de la véritable religion.

Voici donc la grande pensée d'Hildebrand : il résolut de délivrer l'Eglise de la servitude temporelle ; et puisque l'auteur que je réfute prétend que tel ne fut pas le dessein de ce pontife, mais qu'il n'avait d'autre but que la domination universelle, je citerai pour le confondre les paroles d'un écrivain moderne, que je me propose de rappeler souvent à l'attention de mes lecteurs, Voigt, professeur à Halle en Saxe, auquel nous devons sur ce pape une biographie savante, entièrement puisée à des sources originales, et publiée en 1815. Quelques corrections suffiraient pour rendre cet écrit tout-à-fait digne d'être traduit dans les autres langues de l'Europe ; écoutons comment son auteur s'exprime, quoique protestant, sur le sujet qui nous occupe :

« Il est impossible de porter sur Grégoire VII un jugement qui, paraissant à chacun parfait en soi, obtienne l'approbation de tous. Le grand, l'unique but de ce pape, l'objet de toutes ses pensées, de tous ses efforts, de tout ce qu'il y avait de désir en son cœur, fut la liberté de l'Eglise ; ce désir, dont l'univers sent encore les effets, l'a seul inspiré ; miroir ardent où viennent se concentrer, comme autant de rayons lumineux, chacune de ses actions, chacune de ses paroles, en lui se résume la vie entière du pontife ; il lui consacra tous ses jours, c'est son âme, l'âme de tout ce qu'il a fait. De même que la puissance politique de l'état s'efforce de former un tout en soi et pour soi, de même il voulut exalter la puissance de l'Eglise, de sorte qu'elle pût jouir désormais d'une liberté parfaite,

[1] Voir la livraison de février, t. I, p. 250.

et s'élever au dessus de tout autre pouvoir [1]. » Telles sont les paroles de cet écrivain.

Mais il faut que le plus célèbre et le plus accrédité des historiens protestans de l'Allemagne moderne, il faut que Henri Luden, surnommé le Père de l'histoire allemande, vienne mettre dans tout leur jour et la fatale influence pour la liberté de l'Église des désordres signalés plus haut, et la nécessité d'y porter remède à tout prix, et la conduite héroïque de Grégoire, et les motifs purs, sublimes, qui animaient son cœur. Nous trouvons ce qui suit au huitième volume de son *Histoire du peuple allemand*, publiée en 1833 :

« Le cœur et la raison le portaient à maintenir de tout son pouvoir la loi du célibat ecclésiastique; le cœur, car il croyait fermement que, selon la volonté de Dieu, l'Eglise de Jésus-Christ devait être libre et dominer le monde; la raison, car il était convaincu que l'Église ne pouvait être libre et dominer le monde tant que ses serviteurs, c'est-à-dire les prêtres, demeureraient par les liens du mariage attachés aux intérêts du monde, et sous la dépendance des grands de la terre. Cette loi, il la croyait juste, et il la regardait comme nécessaire; s'inquiétant peu du présent, et tenant ses regards fixés sur l'avenir, il ne doutait pas de la victoire, une défaite lui semblait impossible. Si terrible qu'ait été la lutte, si indécise qu'en soit long-temps demeurée l'issue, l'événement a prononcé en faveur de Grégoire, et a fait voir que ce pontife n'avait rien demandé que de conforme à la situation de son époque, dont sa parole sut exprimer les besoins et vivifier l'esprit. On ne doit donc pas le juger d'après les opinions, les mœurs, les rapports nouveaux des siècles postérieurs. Lorsque le célibat ecclésiastique fut converti en loi obligatoire [2], il occasiona sans doute de grands malheurs parmi des milliers d'hommes; il put encore entraîner divers membres du clergé à pécher grièvement et à commettre même des délits plus graves; mais les générations qui eurent à supporter ces douleurs ont disparu de la terre avec leurs souffrances, la vertu est venue après le péché, le vice a fait place à l'esprit de sacrifice, et si l'un est digne d'exécration, l'autre mérite toutes nos louanges. En tout et pour tout c'est le célibat ecclésiastique qui nous a valu ce que nous avons, ce que nous sommes, l'intelligence, la culture de l'esprit, les progrès du genre humain; il a essentiellement contribué à assurer à l'Eglise l'unité, et par l'unité la force nécessaire pour résister à la puissance brutale du glaive, et pour adoucir l'oppression inhumaine que le système féodal avait introduite dans la vie sociale: peut-être encore est-ce au célibat ecclésiastique que le monde germanique est redevable de n'avoir pas eu un sacerdoce héréditaire.

« Nous devons aux travaux et aux longs efforts de Grégoire VII, et ces conséquences et une foule d'autres; il a rendu à l'esprit humain des services encore plus grands que ceux qu'il se proposait: tout occupé de la liberté et de la prééminence de l'Eglise, et descendant avec un courage indomptable sur le champ de bataille, il accepta les luttes les plus sanglantes pour assurer cette liberté, cette prééminence, et par elles la paix du monde.

« Il n'avait pas encore vu si l'incendie produit par son décret relatif au concubinage des prêtres, était éteint, qu'il mit de nouveau le feu à l'Europe en s'élevant contre la simonie, mais d'une manière toute nouvelle. Nous l'avons dit, il avait déjà porté la main à cette plaie, en menaçant d'une égale condamnation et les acheteurs et les vendeurs d'offices et de bénéfices ecclésiastiques; mais il était temps de porter la hache à la racine de l'arbre. On ne peut nier que les décrets en vigueur ne fussent suffisans pour détruire la simonie pratiquée entre ecclésiastiques par le haut et le bas clergé, mais la simonie entre ecclésiastiques et séculiers comment l'abolir tant qu'il serait réputé nécessaire de voir les ecclé-

[1] Hildebrand und sein Zeitalter.

[2] Remarquez que l'auteur de ce passage est protestant; de là vient qu'il donne dans cette erreur de croire que le célibat ecclésiastique a commencé à être obligatoire au siècle d'Hildebrand; tandis que des témoignages irrécusables d'écrivains de la primitive Eglise, démontrent que cette loi a été imposée au clergé dès l'origine du Christianisme.

siastiques recevoir l'investiture des mains séculières ? »

Ainsi s'exprime Luden, protestant allemand, et par conséquent naturellement imbu de préjugés contre notre pontife [1].

De tout ce qui précède et des aveux des historiens modernes acatholiques, il résulte clairement :

1° Que l'autorité des souverains pontifes, comme chefs de la république chrétienne, était nécessaire, légitime, et par conséquent indépendante de toute collation ou concession.

2° Que les désordres introduits au sein de cette république étaient à cette époque d'une telle nature, qu'il n'était possible d'y porter remède que par une intervention énergique et puissante, et, si l'on veut, que par l'exercice de la dictature que Grégoire tenait de son haut et souverain pouvoir.

Un seul point reste à discuter, et la réfutation du biographe anglais sera complète ; nous voulons parler de la manière dont Grégoire exerça sa puissance. Le courage invincible qu'il déploya contre tant et de si puissans monarques, l'inflexible rigueur par laquelle il vint à bout de l'opiniâtre entêtement de l'empereur Henri IV, les variations de sa politique dans ses traités avec les Normands et les potentats du septentrion, l'alliance si étroitement conclue et si fidèlement maintenue avec l'impératrice Agnès et les comtesses Béatrix et Mathilde, les honteuses et dégoûtantes injures du Bennone et de ses autres ennemis, ont encouragé notre anonyme romain et son éditeur à attribuer à notre Saint le caractère le plus odieux. C'était, suivant eux, un monstre d'ambition, d'orgueil, d'hypocrisie et d'impudicité ; et même ils semblent ajouter foi à ces infâmes accusations de magie, d'athéisme et d'empoisonnement, que vomirent contre lui ses premiers calomniateurs.

Pour faire tomber du même coup toutes ces attaques, il nous suffira de citer ce que disent les écrivains protestans les plus récens, du caractère et de la vie de ce saint héroïque.

[1] Geschichte des deutschen Volkes. 8ter Band ; Gotha 1833, Ss. 565, Segg.

J'invoquerai d'abord le témoignage de Jean Voigt, dont j'ai rapporté en commençant quelques paroles, et qui termine son histoire de Grégoire VII, en retraçant ainsi les principaux traits de cette grande figure :

« Le pape Grégoire vécut vraiment en pape et d'une manière tout-à-fait conforme à une si haute dignité ; sa conduite fut magnanime et pleinement admirable ; on ne peut juger ses actes avec quelque équité qu'en les considérant comme actes d'un pape pour la papauté et dans l'ordre de la papauté. A la vérité, l'Allemand, en tant qu'Allemand, s'enflamme d'indignation lorsqu'il voit son empereur dans l'humiliation et l'abaissement aux portes de Canossa ; alors il parle du pape comme d'un tyran cruel, implacable, plein d'orgueil ; le Français, en tant que Français, se répand aussi en imprécations à l'aspect des blessures saignantes de sa patrie et de son roi, qui les reçurent de ce même pontife. Mais l'historien s'efforce de regarder la vie de Grégoire sous un point de vue historique et universel, et de ce terrain plus élevé que l'Allemagne ou la France, il ne peut s'empêcher d'approuver ce que censurent l'Allemand ou le Français. » Ailleurs le même auteur s'exprime ainsi : « On dira peut-être : mais, est-on bien assuré de trouver en lui cette bonne foi, cette inappréciable conviction de la justice de sa cause, de la sincérité de ses motifs et de ses prétentions ? ne s'est-il pas peut-être épuisé en mensonges et en fourberies ? n'a-t-il pas cherché à édifier la grande monarchie sur des événemens inventés, sur des conclusions sophistiques, sur de fausses interprétations de la sainte Ecriture ? L'opinion soutenue par lui comme une chose certaine, que le pouvoir qu'il s'attribuait réside dans le pape, ne mérite-t-elle pas plutôt d'être flétrie de ce nom : Hérésie d'Hildebrand ? n'est-il pas de fait hérétique, hypocrite, fourbe ? — A ces questions nous répondrons simplement : Ou Grégoire est l'homme le plus abominable, le plus vil scélérat qu'ait jamais vu le soleil, ou il est tel que le font apparaître ses paroles et ses actions. Ses lettres nous donnent des preuves surabondantes de la plus vive ardeur, du plus intime

amour, de la foi la plus ferme dans la divinité de sa religion; elles témoignent de la fidélité la plus scrupuleuse dans son administration et l'exercice de sa charge, ainsi que d'une sainte et inébranlable confiance dans la justice et dans la vérité de ses actes et de ses décisions; elles nous font entrevoir la ferme persuasion où il était que les actions des hommes seront un jour récompensées ou punies, et surtout elles respirent le sentiment de la sainteté, de la dignité, de la divinité de ce qui était l'objet de ses sollicitudes; on y trouve toujours le pur langage d'une conscience pieuse, et une sainte disposition à se sacrifier soi-même à ses nobles desseins. » Voigt termine ainsi :

« Si, pour venir à bout de ses projets, Grégoire avait mal choisi ses moyens, s'il n'avait ni pesé les circonstances ni tenu compte des temps, s'il s'était laissé emporter en ceci ou en cela, au delà des justes bornes, on pourrait peut-être lui refuser la prudence, le génie, mais il faudrait encore respecter son cœur; or, c'est précisément l'innocence de son cœur que l'on conteste, tout le reste on le lui accorde. Son intelligence embrassait le monde chrétien, et il n'en pouvait être autrement, puisque son idée de la liberté de l'Eglise était universelle. Ses actes devaient nécessairement être arbitraires relativement au siècle où il agissait; sa foi, sa conviction étaient nécessairement telles qu'il les manifestait, elles ne pouvaient être différentes, puisque le cours même de sa vie les avait naturellement créées et mises dans son âme [1]. »

Luden ne s'exprime pas autrement sur les desseins et le caractère de notre pontife. « Quoi qu'il en soit, dit-il, la pensée d'Hildebrand semble être née des sentimens les plus nobles qui aient jamais inspiré l'esprit humain. On voit qu'une tendre pitié des malheurs des hommes et un ardent désir d'y porter remède l'ont engendrée, et qu'elle a été nourrie par un génie puissant. Cette pensée ne fut autre chose qu'une tentative pour améliorer la vie humaine, et l'ennoblir en la parant du manteau de la pure religion chrétienne. On ne saurait sans injustice contester son amour pour les hommes, ou révoquer en doute sa piété; il est bien plus probable que sa pensée est née en lui de la religion et de la charité; quelles passions, quels motifs humains l'eussent jamais élevé à cette hauteur? Le désir des plaisirs des sens peut-être? — Mais Grégoire était déjà chargé d'années; il avait renoncé aux voluptés charnelles, et le dessein qu'il avait conçu, qu'il voulut réaliser, au lieu de plaisirs et de voluptés, ne lui promettait que d'éternels travaux, des fatigues infinies, la haine et les persécutions.—Ce furent donc l'ambition et la vaine gloire qui le poussèrent?—Mais pouvait-il avoir la certitude de se voir enfin possesseur du pouvoir suprême, et lors même qu'une promesse infaillible lui en eût été faite, vieux tronc desséché, solitaire ici-bas, pouvait-il avoir l'espérance de fonder une dynastie, ses jours n'étaient-ils pas comptés? D'ailleurs, son élévation était déjà assez grande et ses actions assez belles, pour lui assurer dans les annales de l'humanité une large part de gloire [1].»

Le même écrivain avait déjà, dans un autre ouvrage, fait de notre héros l'éloge que voici : « Il parut toujours environné de la gloire de sa sublime dignité, et toujours aussi, libre de tout orgueil terrestre et de cette vanité ténébreuse qu'inspirent si souvent à l'homme ses propres mérites : du reste, il fut toujours simple dans sa vie et de mœurs irréprochables [2]. » Ici vient se placer fort à propos une observation du *Journal littéraire de Halle* (novembre 1822). Après avoir remarqué que l'opinion du professeur Luden ne sera pas reçue de tous, le critique ajoute : « Luden n'a pas à s'inquiéter beaucoup de pareilles dissidences. Nous espérons bien que, lorsque les véritables historiens entreront en campagne et chasseront les *amateurs* du champ de l'histoire, l'étude des sources originales, qui de nos jours commence à naître, dissipera tous ces préjugés répandus parmi le vulgaire, et à l'aide du flambeau

[1] Hildebrand und sein Zeitalter.

[1] Geschichte des deutschen Volkes, 8ter Band; Gotha 1833, Ss. 471, Segg.

[2] *Histoire universelle des peuples et des états.* Jéna, 1821.

de l'investigation allemande et du véritable esprit philosophique, fera disparaître une foule d'opinions qui semblent maintenant enracinées dans les esprits. »

Le professeur Eichorn, dans son Histoire de l'Allemagne, nous peint ainsi Grégoire VII : « A la plus intime, à la plus religieuse conviction de la nécessité de la papauté et de l'Eglise, ainsi que de leur indépendance de tout pouvoir temporel, à la persuasion inébranlable de la mission divine qui fait au vicaire de Jésus-Christ un devoir rigoureux de s'opposer à l'orgueil et à l'injustice des princes, cet homme joignit la prudence la plus parfaite et un courage indomptable ; il choisit heureusement ses moyens d'action et sut réaliser cette réforme de l'Eglise qu'on avait bien conçue, mais qui n'avait jamais encore été mise en action. »

M. Leo, professeur à l'Université de Halle (dans son *Introduction à l'histoire du moyen âge*, 1830), parle en ces termes de l'abaissement de l'empereur Henri IV à Canossa : « Lorsqu'on étudie le spectacle donné à Canossa, il faut faire céder l'intérêt national à l'intérêt intellectuel : cet événement est un triomphe obtenu par cette puissance souveraine de l'âme, qui crée les forces extérieures lorsqu'elles n'existent pas encore, sur un tyran efféminé qui savait retenir cependant la force matérielle dont il était armé. »

Le philosophe Henri Steffens, dans son livre intitulé *le Siècle actuel* (Berlin, 1817), ne porte pas un jugement moins favorable ; c'est lui qui dit : « Il n'est certes pas permis de révoquer en doute la droiture de ses intentions ou son pouvoir gigantesque. Ce moine de Cluny, qui osa s'attaquer au pape élu par l'empereur, et le punir d'avoir méconnu les droits divins de l'Eglise, en recevant des mains des laïques la puissance que l'Eglise seule peut conférer ; ce conseiller puissant des souverains pontifes qui, durant tant d'années, dédaigna l'éclat extérieur de la papauté ; ce pape qui humilia l'empereur, mais qui jamais ne voulut combattre qu'avec les armes de la puissance spirituelle ; ce pape qui, abandonné de la fortune et chassé de sa patrie, resta ferme et inébranlable dans ses principes, se sacrifiant ainsi à la grande idée, soutien de sa vie et de son héroïque persévérance ; enfin ce moribond, auquel il fut donné à sa dernière heure de voir avec certitude que ses desseins reposaient bien réellement sur la vérité et sur la justice, ce que peu d'esprits devinaient alors : ce grand homme ne fut-il pas, nous le demandons, la conscience même, l'âme de son siècle ? »

Le docteur Schmidt, premier professeur de théologie à Fiessen, dans son *Manuel d'histoire ecclésiastique chrétienne* (1828), prouve qu'il fallut faire violence à Grégoire pour l'obliger à accepter la dignité papale, et qu'il professait dès lors les sentimens dans lesquels il persévéra jusqu'à sa mort, sans hypocrisie comme sans crainte.

Enfin, pour ne pas ennuyer mes lecteurs, je vais clore cette série de témoignages protestans par ces courtes mais fortes paroles de Jean de Müller : « Grégoire eut le courage d'un héros, la prudence d'un sénateur, le zèle d'un prophète ; il fut de mœurs pures et austères. »

Voilà donc le but que je m'étais proposé atteint, voilà le caractère du saint pontife Grégoire VII montré sous son vrai jour, et son nom mis dans la gloire par les écrivains protestans les plus récens. Nous avons prouvé par leurs propres paroles que ce pape fit toujours son devoir, soit que l'on considère les moyens dont il se servit, soit que l'on ait égard à la manière dont il en usa. Comme souverain pontife et chef reconnu de la république chrétienne, il s'arma du pouvoir qui lui appartenait et qui, étant à cette époque un élément nécessaire de cette république, ne lui venait pas des hommes, mais de Dieu ; mais il ne s'arma de ce pouvoir que pour sauver les droits de la principale partie de toute société chrétienne, pour arracher des mains des usurpateurs les prérogatives essentielles de la religion, pour purger l'Eglise de ces souillures qui l'empêchaient d'exercer sur la société sa bienfaisante influence, et d'y rétablir l'ordre, l'harmonie, la vertu. En résumé, nous avons entendu les protestans proclamer Grégoire un grand génie, un héros, un saint.

Quiconque aime à comparer les di-

verses époques de l'Eglise, et à chercher dans l'étude du passé des présages pour l'avenir, ne pourra certainement étudier l'histoire du siècle de Grégoire VII sans être frappé des analogies qu'il offre avec tout ce qui se passe autour de nous. La question du célibat ecclésiastique est aussi de nos jours agitée avec chaleur et obstination dans plusieurs parties du monde catholique. Des droits respectifs de l'Eglise et de l'état naissent aussi en ce temps de continuels dissentimens; l'autorité civile n'est-elle pas, en certains pays, occupée tout entière à circonscrire, autant qu'il est en elle, l'influence et la puissance du clergé? Mais voici un autre trait de ressemblance qui peut à la fois consoler l'Eglise affligée et exciter son courage : le grand nom, qui une première fois l'affranchit de tous ses maux, lui annonce encore sa délivrance, et la bannière qu'il déploie est comme alors la bannière du grand patriarche Benoît. Qui pourrait donc douter de la victoire?

Annali delle scienze religiose, vol. I, num. 3, novembre e decembre 1835.

N. Wiseman,

BULLETINS BIBLIOGRAPHIQUES.

Fragmens philosophiques, *par* H. Gibon, *professeur ordinaire à la faculté de philosophie et lettres de l'université de Liége*[1].

Ces fragmens, publiés il y a déjà quelques mois, s'adressent particulièrement à la Belgique. S'étant vu disputer par l'esprit de parti la chaire qu'il avait acceptée du gouvernement belge à l'université de Liége, M. Gibon a voulu rétablir devant le public les principes de son enseignement, défigurés de la manière la plus étrange par quelques journaux; il n'avait pas seulement à se justifier comme philosophe, mais aussi comme professeur.

Si ce volume, sous la forme qui lui a été donnée par les circonstances, a excité en Belgique un grand intérêt, il n'en sera pas non plus dépourvu pour les lecteurs français. Il est vrai que l'auteur assure *n'avoir pas eu la prétention de faire un livre* et qu'il ne le donne *que comme une série de pièces justificatives*; mais il est vrai aussi qu'à côté des questions de personnes, il agite les questions philosophiques les plus importantes et qu'il les traite avec science et avec talent. C'est ainsi que nous trouvons dès les premières pages une brillante et solide réfutation du sensualisme; pour l'apprécier, il faudrait la lire en entier; ce n'est donc que pour donner une idée du style et de la manière de M. Gibon, que nous citons le passage suivant :

« Ce que le sensualisme de Condillac avait encore « de vague, d'indécis, de contenu, ce qui lui restait « d'heureuse inconséquence et de louable pudeur, « quelques fermes disciples l'eurent bientôt fait disparaître. Sous la plume élégante et facile d'Helvétius, le système de Condillac se convertit en « un matérialisme et en un égoïsme formel; sous « celle des consciencieux auteurs du *Système de la « nature* en un formel athéisme. En vain les maîtres « désavouent et prétendent châtier ces imprudens « écoliers; en vain Voltaire réfute le *Système de la « nature*, en vain Rousseau s'indigne contre le livre « de l'*Esprit*; qu'avait-il fait lui-même? n'avait-il « pas traduit cette philosophie, à son propre insu « sans doute, en la théorie politique purement matérialiste du *Contrat social*? Evidemment la philosophie régnante, au lieu d'avoir fait fausse route, « venait au contraire d'acquérir la conscience la « plus nette d'elle-même.....

« Notez bien, je vous prie, quelle fut la coopération précise du sensualisme dans l'œuvre de destruction qui se consomma bientôt.

« Avec son esprit d'analyse, n'acceptant d'autre « réalité que celle du monde sensible, il fit évanouir « toute la réalité intellectuelle et morale : Dieu, la « spiritualité de l'âme, et les idées qui vont de Dieu « à l'âme humaine.

« Avec le dogme de la souveraineté des sens, il « mit la corruption là où il avait anéanti toute « croyance.

« Avec le dogme de la *souveraineté matérielle du « peuple, de la souveraineté de la force*, il emporta « comme un torrent ce qu'il avait corrompu.

« Ce serait calomnier, au reste, le sensualisme, « que de le considérer comme ne pouvant convenir

[1] Un vol. in-8°, chez Hachette, rue Pierre-Sarrazin, n. 12. Prix : 5 fr.

« qu'aux époques de dissolution et d'anarchie. « N'étant dans sa dernière essence que le règne des « forces matérielles et brutales, s'il sanctionne l'a- « narchie, il n'est pas moins commode et cher au « despotisme. En général, le sensualisme a toujours « accompagné dans l'humanité l'oubli de sa dignité « morale. Pour ne pas sortir de l'histoire moderne, « aux temps mauvais de la réforme en Angleterre, « il se faisait dans la personne de Hobbes, conseiller « du règne du bon plaisir auprès de l'infortuné « Charles I^er ; et lorsque ce prince eut mieux aimé « livrer sa tête à la hache du bourreau, que d'en- « tendre un semblable conseiller, Hobbes ne de- « mandait pas mieux alors que de passer au dicta- « teur Cromwell, qui réalisait à ses yeux le type du « vrai souverain.

« Ainsi, de nos jours encore, lorsqu'après l'a- « narchie révolutionnaire, Bonaparte eut confisqué « la souveraineté du peuple à son profit, le sensua- « lisme eut l'honneur de se voir érigé en philoso- « phie officielle de l'empire, et il lui fut donné d'être « constitué en permanence, par ce passage de l'a- « narchie au despotisme. »

Cette leçon sur le sensualisme est suivie d'un mémoire fort intéressant sur l'*enseignement de la philosophie en Belgique dans les universités de l'état* et d'une dissertation sur l'*enseignement de la logique*, dans laquelle l'auteur combat le scepticisme d'une manière fort remarquable. Des pièces justificatives terminent le volume ; parmi elles il faut distinguer deux dissertations de MM. Dulamon et Huet, élèves de M. Gibon, qui obtinrent le prix d'honneur au concours général : le premier, en 1833 ; le second, en 1834.

Les éloges que nous avons cru devoir à M. Gibon sont d'autant plus désintéressés, que nous ne partageons en aucune manière l'opinion philosophique à laquelle il se *croit* dévoué et au nom de laquelle il proteste de toutes ses forces contre ce qu'il appelle l'*envahissement de l'élément catholique*. M. Gibon a peur de voir la *science au service de la religion ;* il ne demande pas davantage, il est vrai, que la *science soit exploitée au profit de l'esprit novateur ;* ce qu'il veut, c'est la *science amie de la religion et de la liberté, et tout à la fois indépendante de l'une et de l'autre; la science hautement impartiale et tolérante; en moins de mots, la science pour la science.*

On comprend que ce n'est pas ici le lieu de discuter incidemment cette haute question de l'union de la science et de la foi. M. Gibon nous annonce un livre dans lequel il se propose d'exposer son opinion et de la défendre; il convient d'attendre pour la combattre qu'il ait expliqué plus nettement sa manière de voir à ce sujet, et aussi qu'il nous ait fait connaître les preuves sur lesquelles il s'appuie. Contentons-nous de remarquer aujourd'hui que ce philosophe est sincèrement catholique, et que, quoi qu'il en soit de ses théories, elles ne nuisent en rien dans son cœur ni dans son esprit à sa foi religieuse. Soupçonnant lui-même dans quel sens mauvais certains passages de son ouvrage pouvaient être pris, il a eu soin de prévenir toute interprétation téméraire par une haute et claire profession de foi.

Au surplus, et nous devons aussi le dire, nous ne croyons pas du tout que M. Gibon soit en philosophie ce qu'il prétend, ce qu'il voudrait être ; nous sommes convaincus au contraire qu'il ne lui est pas possible de se couper en deux, donnant une moitié de lui-même à la religion et l'autre moitié on ne sait à quelle philosophie sans nom et sans caractère ; nous trouverions au besoin des preuves de ceci dans le livre même qui nous occupe. L'auteur ne dit-il pas par exemple : « Il est incontestable que la phi- « losophie en tant que conscience nette de notre « intelligence finie et bornée n'est pas hostile à la « foi religieuse, et même qu'elle y prépare indi- « rectement, vu qu'il n'est pas ordinaire que nous « trouvions dans la philosophie cette possession « calme de la vérité à laquelle aspire l'amour infini « que nous avons pour elle. Sous ce point de vue, « au lieu de repousser la religion, la philosophie « l'appelle, au contraire, comme son soutien et son « complément, pour sauver l'action dans le do- « maine de la volonté du funeste contre-coup de « notre raison faible et vacillante. »

Nous n'ajouterons plus que deux mots : M. Gibon est catholique, ceux qui le connaissent le savaient et ceux qui ont lu son livre le savent aussi ; lui est-il possible, nous le demandons, de tellement distinguer le philosophe du chrétien, qu'il oublie en philosophant tout ce que l'Eglise apprend à ses enfans sur les questions qui sont précisément l'objet de la philosophie ? Je n'ai pas l'honneur d'être philosophe ; mais si je l'étais, il me semble que la philosophie serait pour moi quelque chose de sérieux, que j'aurais pour but non pas seulement d'amuser mon esprit, mais encore de connaître de plus en plus la vérité et de m'unir à elle. Or, n'est-il pas évident que si tel est le but du philosophe, il doit, au lieu de rejeter les lumières que lui fournit la religion pour connaître la vérité, s'empresser de les accepter et s'en emparer avec reconnaissance. En second lieu, M. Gibon est professeur ; dans ces jours de doute et de lutte intellectuelle, lui, chrétien, n'est sans doute pas indifférent à l'avenir intellectuel et moral de ses élèves ; le but de son enseignement doit donc être surtout de conserver dans la foi les âmes croyantes, de reconquérir celles qui sont égarées. En ce cas encore, n'est-il pas clair qu'il fait de la science pour la religion, et non pas comme il le prétend *de la science pour la science.*

Et quel philosophe digne de ce nom a jamais fait de la science pour la science ? Descartes, que M. Gibon proclame son maître, n'avait d'autre but, en publiant ses *méditations*, que de ramener les hommes à la vraie foi, et ses plus illustres disciples le regardaient comme suscité de Dieu pour arrêter les progrès de l'irréligion [1]. Ce grand esprit ne faisait pas non plus abstraction des lumières divines,

[1] On doit regarder comme un effet singulier de la providence de Dieu ce qu'a écrit M. Descartes sur le sujet de notre âme pour arrêter la pente effroyable que beaucoup de personnes dans ces derniers temps

lui qui avant de se mettre à philosopher entreprit un pélerinage à Notre-Dame de Lorette, afin, disait-il, que la sainte Vierge lui obtînt de Dieu la grâce de découvrir la vérité; lui qui lisait sans cesse la Bible et la Somme de saint Thomas; lui qui puisa dans les écrits des pères ou des docteurs de l'Eglise ses idées les plus belles et les plus fécondes. Tout le monde sait qu'il doit à saint Anselme sa fameuse preuve de l'existence réelle de Dieu, par la seule conception d'un idéal de grandeur et de perfection absolue, sur lequel nous mesurons toutes les perfections et les grandeurs relatives; et l'on sait aussi que son *doute méthodique* n'est autre chose qu'une objection de saint Augustin contre le scepticisme, transformée en méthode générale [1].

Quelles que soient ses prétentions à l'indépendance, M. Gibon n'agit pas autrement que Descartes : il a comme lui demandé à Dieu la grâce de connaître la vérité; il a étudié les monumens élevés par les saints docteurs; il n'a effacé ni de son esprit ni de son cœur les enseignemens de la religion, et son but est de conserver ou de ramener les âmes à l'Eglise. Ce qu'il fait n'est donc autre chose, ne lui en déplaise, que de la *philosophie catholique*.

Pourquoi n'en pas convenir? Pourquoi s'obstiner à établir entre la science et la foi un *dualisme nominal* que la jeunesse peut prendre au sérieux et changer en un dualisme véritable; pourquoi proclamer si fièrement l'indépendance absolue et la souveraineté de la science, quand d'autre part on reconnaît que la science doit toujours s'incliner devant la religion et lui rendre hommage? Pour notre compte nous n'aimons pas ces fictions et nous les croyons dangereuses.

semblent avoir à l'irréligion et au libertinage, par un moyen proportionné à leur disposition (*Arnaud*).

[1] Que si vous ne comprenez pas encore ce que je dis, et que vous doutiez de la vérité de mes paroles, considérez au moins si vous ne doutez point que vous n'en doutiez, et si vous reconnaissez certainement que vous en doutez, cherchez d'où vient cette certitude. Sans doute que la lumière de ce soleil visible ne se présentera point à vous dans cette recherche; mais cette *lumière véritable qui éclaire tout homme venant en ce monde*, qui ne se peut voir par les yeux corporels ni par ceux de l'imagination, par lesquels on se représente ces fantômes qui, passant par les yeux corporels, font impression dans l'âme; mais qui se voit par les yeux par lesquels on dit à ces fantômes mêmes : Vous n'êtes pas ce que je cherche, et vous n'êtes pas la règle par laquelle je vous règle vous-même et par laquelle je condamne ce que je trouve de difforme en vous et approuve ce que j'y trouve de beau, puisque le modèle selon lequel j'improuve et approuve ce qui est en vous est plus beau que vous : ce qui me porte à l'estimer davantage et à le préférer non seulement à vous, mais aussi à tous les corps dont je vous ai tirés par les organes des sens. — Après que vous aurez formé cette règle dans votre esprit, exprimez-la en ces termes : Quiconque connaît qu'il est en doute de quelque chose, connaît une vérité, et sait certainement qu'il a ce doute. Il sait donc certainement une vérité, et ainsi quiconque doute s'il y a une vérité, a dans lui-même une chose vraie de laquelle il ne doute point. Or, il n'y a rien de vrai qui ne soit vrai par la vérité; et ainsi par conséquent, quiconque peut douter de quelque chose ne peut douter qu'il n'y ait une vérité.—S. Augustin, *De la vraie religion*, c. 39.

Élémens de géologie, mis à la portée de tout le monde, et offrant la concordance des faits géologiques avec les faits historiques tels qu'ils se trouvent dans la Bible, les traditions égyptiennes et les fables de la Grèce; par L. A. CHAUBARD [1].

Chaque science a ses moyens propres d'investigation : la physique procède autrement que la physiologie, la géologie a une autre allure que l'astronomie. Chacune a son caractère particulier, et en quelque sorte sa physionomie; mais ces moyens propres étant nécessairement bornés et ordinairement insuffisans, il est souvent indispensable de les réunir pour les fortifier l'un par l'autre, et il est des questions difficiles qui réclament le concours de plusieurs sciences à la fois. En d'autres termes : les procédés de l'investigation scientifique ressortent du rapport compréhensif qui s'établit entre l'intelligence humaine et son objet; et il est évident qu'ils impliquent toujours une constante fournie par l'intelligence, et une variable qui dépend de l'objet. La variable objective sert à fonder la spécialité de chaque science et à lui donner son caractère distinctif, en même temps que la constante objective fait surgir les généralités qui les rassemblent et les unissent toutes. De là deux points de vue également fondés en raison : l'un analytique qui tend à établir une subdivision indéfinie dans les sciences, l'autre synthétique qui tend à les ramener toutes à l'unité. Il est de fait que la plupart des savans actuels, et notamment les physiciens, sont exclusivement engagés dans le point de vue analytique, et qu'ils négligent entièrement le point de vue synthétique. L'auteur que nous annonçons présente sous ce rapport une exception remarquable. Il a pensé que la géologie ne pouvait marcher d'un pas assuré qu'en s'appuyant sur les traditions, et qu'il est une foule de faits géologiques dont les conséquences ne peuvent être déduites avec quelque certitude, si l'on n'a recours aux faits historiques qui s'y rapportent, qu'il est même plusieurs questions capitales qui ne sauraient obtenir une solution sans ce secours. Aussi, comme il le dit lui-même, son ouvrage ne ressemble en rien à ceux qui l'ont précédé; il n'a rien de commun avec eux, si ce n'est les faits géologiques; essayons d'esquisser le plan qu'il a suivi.

L'auteur conserve l'ancienne division des terrains,

[1] Chez l'auteur, rue Neuve-de-Seine-Saint-Germain, 68; et chez Risler, libraire, rue de l'Oratoire, 6.

en primitifs, intermédiaires, secondaires et tertiaires. Seulement il déplace un peu leurs limites : il comprend parmi les terrains intermédiaires le dépôt houillier avec les trachytes, les amphotides, les porphyres, le sel gemme qui les surmontent souvent; au lieu de terminer les terrains secondaires à la craie, il y englobe avec l'argile plastique le calcaire grossier de Paris, le gypse à ossemens, la pierre meulière, en un mot tout le système des terrains tertiaires ordinaires; il réserve cette dernière dénomination pour les brèches osseuses, les faluns, les sables, les moëllons, et toutes les alluvions modernes. Il considère ces quatre grandes classes de terrains ainsi définies, comme autant de formations qu'il essaie d'expliquer par le récit de Moïse. L'histoire nous offre quatre grandes époques ou cataclysmes, durant lesquels la surface de la terre a dû être totalement changée ou considérablement modifiée. Le premier de ces cataclysmes, antérieur à l'existence des animaux, est celui où la Genèse nous représente la terre sortant du chaos dans la plus grande confusion, comprimée par l'immense masse d'eau qui la recouvre de toutes parts. C'est pendant ce premier cataclysme général que les terrains primitifs se sont formés. Le second, postérieur à l'existence des êtres organisés, est celui où la tradition de tous les peuples nous représente la terre bouleversée par le déluge universel, et où la Genèse nous la dépeint couverte par les eaux durant cinq mois. C'est pendant ce second cataclysme, fort analogue au premier quant à la cause agissante et aux effets produits, que les terrains de transition se sont formés, et ont enveloppé de toutes parts les ondulations des terrains primitifs. Le troisième est celui où les eaux du déluge universel, après avoir ainsi recouvert la terre, l'abandonnent, non peu à peu ni tout-à-coup, mais par un mouvement particulier de retraites et d'invasions alternatives, qui tour-à-tour, durant sept mois, la laissent à nu et la recouvrent. Pendant ce troisième cataclysme, suite et dépendance immédiate du second, a été formée la série alternative des dépôts secondaires proprement dits. Le quatrième est le déluge de Deucalion ou d'Ogygès, déluge partiel, qui remonte aux temps où les Israélites, sortant de l'Égypte, allèrent s'établir dans la terre de Chanaan, et que les Grecs, alors sans lettres, ont mal à propos confondu avec le déluge universel. A ce cataclysme partiel sont dus les terrains meubles qui, sur les bords de la mer Glaciale, recèlent les grands mammifères des contrées voisines de l'équateur, les brèches osseuses des côtes de la Méditerranée, les brèches coquillières que l'on trouve sur les côtes occidentales et orientales du vieux et du nouveau continent, et de la Nouvelle-Hollande. L'auteur fait dépendre ce déluge partiel de la suspension du mouvement de rotation de la terre autour de son axe, et à cette occasion il explique chemin faisant le miracle de Josué jusque dans ses moindres circonstances.

Tout l'ouvrage n'est que le développement de cette donnée. Malgré les nombreuses difficultés qu'elle renferme, on ne peut nier que l'auteur ne l'ait exposée avec beaucoup d'habileté, et qu'il n'ait adroitement profité des endroits faibles que présente le système géologique actuel pour le battre en brèche avec succès. On trouve en outre dans cet ouvrage des explications ingénieuses sur l'origine de la houille, du sel gemme et du gypse, sur les granits porphyriques et diallagiques, et les roches de quartz qui se montrent quelquefois au dessus de chaque terme de la série primitive; sur la cause de la fréquente alternance des termes de la formation intermédiaire, et des détails instructifs sur la constitution de la vallée de la Garonne. Ce qui n'empêchera pas que l'auteur n'ait à se justifier auprès des géognostes d'avoir introduit dans la science des considérations qui lui sont étrangères : et peut-être aussi devra-t-il se défendre devant les théologiens d'avoir interprété arbitrairement le texte sacré, au lieu d'imiter la sage réserve de saint Augustin. Les théologiens l'absoudront facilement sans doute en faveur de son louable et pieux motif; nous désirons beaucoup qu'il trouve la même indulgence auprès des géognostes.

Amertumes et Consolations, *par* LEGER NOEL [1].

Amertumes et *consolations* me paraissent les deux parties nécessaires du drame de l'âme. Est-il sur la terre un cœur qui n'ait ses jours de défaillance et d'aridité; une intelligence, ses heures d'éclipse, de torpeur, d'angoisses; une destinée, ses phases de trouble et d'émotion ? Mais dans cette lutte élémentaire, où le ciel de la vie humaine rayonne et s'obscurcit tour-à-tour, chaque esprit reçoit les premières et les plus vives influences de l'état que présentait l'atmosphère sociale au moment où il s'est levé, et d'une certaine disposition, volontaire ou innée, qui le prédestine, en quelque façon, à refléter la joie ou la tristesse. Est-il un homme, est-il un juste même à qui il ait été donné de vivre et de mourir en réfléchissant un ciel d'azur dans l'inaltérable pureté de l'âme ? En est-il un seul dont on puisse dire à la lettre : *Rien ne trouble sa fin ; c'est la fin d'un beau jour*. Pour les uns c'est la joie, c'est le calme qui précède l'amertume, et il faut les plaindre, ceux qui de l'*horizon de leur riant matin*, abordent aux désolations d'une soirée orageuse. Pour les autres, c'est la tristesse au début, l'inquiétude, le découragement, puis la *consolation* qui se suggère; et l'espérance affermie et sereine à leur déclin. Heureux ceux qui, par la constance de leurs généreux désirs, ont pu faire naître en eux ce souffle bienfaisant, venu d'en haut, qui dissipe les lourdes vapeurs de l'âme, la rafraîchit et l'épure. M. Léger Noël a eu, bien jeune encore, ce bonheur et ce mérite, et le recueil qu'il nous donne est à la fois la confession de ces mauvaises pensées qui tuent, et la révélation de cette bonne volonté qui ressuscite : hier, il invoquait la mort, il voyait *le spectre du suicide s'asseoir à son*

[1] Paris, Amédée Saintin, libraire-éditeur, rue Saint-Jacques, 38; Delaunay, Palais-Royal; l'auteur, rue de la Harpe, 21.

chevet, il s'en prenait aux hommes, il interpellait Dieu :

Ils disaient : il est fou. — C'est que leur perfidie
De l'enfer dans mon cœur alluma l'incendie ;
Car tout mon avenir semblait empoisonné ;
Car la douleur rend fou ; car au fond de mon âme,
J'étais comme un damné qui se tord dans la flamme ;
Car je souffrais plus qu'un damné.

Car j'aurais mieux aimé l'échafaud et la roue.
— Et des larmes de feu couvraient ma pâle joue ;
Et des flots de sueur tombaient de mes cheveux,
Et de profonds sanglots disloquaient ma poitrine,
Et ma voix blasphémait la puissance divine,
Et je faisais d'horribles vœux.

Et je m'étais meurtri le front contre la pierre,
Et, sanglant, je m'étais roulé dans la poussière ;
Oh! j'étais effrayant, c'est vrai, de désespoir,
Et tous vociféraient : il est fou, — sur la claie,
Puis chacun froidement faisait saigner ma plaie,
Et nul n'eut pitié de me voir..... —

— Mais il interrompt ces farouches imprécations par un cri de pitié à celui qui console ; par un élan de prière à celui qui exauce :

.....Vous que j'oubliais, que j'oublie à toute heure ;
Vous, mon Dieu, dont j'entends la voix intérieure,
Cette voix qui s'adresse aux cœurs troublés d'effroi,
Ployez-moi quelque branche au bord du précipice
Où je vais chancelant dans l'ombre, — où mon pied glisse ;
Seigneur, pardonnez-moi.

Dites un mot, Seigneur : l'espérance sereine
Remplira nos esprits d'une lueur soudaine,
Et devant le soleil les ténèbres fuiront ;
Et les faibles auront leur force ranimée,
Le pauvre, le vieillard leur souffrance calmée,
Et tous la joie au front. —

Puis, rendant à la poésie la paix qu'a recouvrée son âme, il finit par cet hymne d'actions de grâces :

— Merci, merci, mon Dieu, dont la grâce puissante
Fait qu'un ange est venu qui m'a tendu la main ;
Et puis me ramenant par une douce pente,
M'a déposé sur l'herbe au bord du vrai chemin...
N'ai-je pas entendu cette voix solennelle
Mélodieux soupir d'un ineffable luth,
Cette voix qui d'en haut nous crie et nous appelle,
Et dit : « C'est moi, c'est moi qui suis votre salut ! »
Oui, oui, sois mon salut, ma lumière, ma vie ;
Laisse-moi dans ton sein m'épancher et pleurer ;
Enivre-moi de toi, seul bonheur que j'envie ;
Laisse-moi te sentir, te voir, te respirer !...

Il y a là un véritable intérêt dramatique : il s'agit de la destinée d'une âme humaine. On la voit en frémissant livrée à tant de cruelles péripéties : c'est une lutte engagée entre l'ange et le démon ; l'ange est vainqueur, et nous admirons, avec une joie vive, l'heureuse solennité du dénouement.

Nous ne saurions trop recommander la méthode d'oraison enseignée dans l'*Oratoire du cœur* [1]. Deux papes, Alexandre VII et Clément IX, l'ont approuvée et recommandée, et l'expérience a fait connaître les grands avantages que les âmes retirent de la contemplation de Jésus-Christ, qu'elles considèrent en esprit dans les mystères de sa vie, et particulièrement de sa passion, au fond de leur cœur. Un grand nombre de personnes, qui ne se croyaient pas ou qui n'étaient pas jugées capables de faire l'oraison mentale, ont goûté la vie dévote et intérieure en embrassant cette méthode avec simplicité. Mgr. l'archevêque a revêtu de son approbation un ouvrage aussi utile. Cette nouvelle édition a été imprimée avec soin et ornée de onze jolies gravures, représentant les sept mystères de la passion de Jésus-Christ, ceux de la sainte enfance et de l'adorable Trinité.

Recherches sur la confession auriculaire [2], *par M. l'abbé* A. Guillois, *curé de Notre-Dame du Pré, au Mans.*

De tous les dogmes catholiques, le dogme de la confession auriculaire est celui qui est le plus attaqué de nos jours. On trouvera, dans l'ouvrage que nous annonçons, la réponse aux objections des indifférens et des incrédules, et un grand nombre de témoignages et de faits qui établissent, d'une manière invincible, que la confession n'est point une invention des hommes, mais que c'est Dieu lui-même qui en est l'auteur.

Les *Recherches sur la confession* ont été examinées par un savant professeur de théologie ; voici un extrait de son rapport : « Non seulement je n'y ai rien « aperçu qui puisse en empêcher l'impression, mais « je suis persuadé que cet ouvrage sera lu avec in- « térêt par les fidèles ; les indifférens et les incré- « dules y trouveront des preuves solides du dogme « catholique, avec la réfutation des principales ob- « jections. Les prêtres eux-mêmes y trouveront des « réflexions et des faits qui les intéresseront. »

L'impression est déjà avancée, et l'ouvrage sera publié, au plus tard, le 1er octobre ; nous en rendrons alors un compte détaillé.

[1] Prix, 1 fr. ; et par la poste, 1 fr. 25. Paris, chez Poussielgue-Rusand, rue Hautefeuille, 9.

[2] Un vol. in-12, caractère cicéro neuf, interligné. Prix : 1 fr. 75 c. ; chez Fleuriot, libraire au Mans.

L'UNIVERSITÉ

CATHOLIQUE.

SCIENCES SOCIALES.

COURS SUR L'HISTOIRE

DE

L'ÉCONOMIE POLITIQUE.

SEPTIÈME LEÇON.

Avènement du Christianisme. — Son Influence sur l'état social et économique des peuples.

Il appartenait exclusivement à la science sacrée d'exposer l'étonnant mystère de la déchéance de l'homme opérée par l'orgueil et le mystère non moins prodigieux de sa réhabilitation par la charité. C'était à elle, en effet, à signaler l'harmonie parfaite, l'économie admirable, la majestueuse unité de la religion chrétienne; à prouver l'origine toute divine des livres saints, l'accomplissement si frappant et si ponctuel des prophéties et l'authenticité des miracles dont le passage du Sauveur sur la terre devait être accompagné. Certes, la théologie n'a pas manqué à sa vocation sublime. La démonstration évangélique est depuis longtemps complète aux yeux de la raison et de la foi. L'homme et sa double nature, sa grandeur et ses misères, sa destinée religieuse et sociale, tout a été expliqué par la philosophie chétienne. Elle a sondé, même, la formidable profondeur de ces mystères, « dans lesquels, selon l'énergique expression de Pascal, le nœud de notre condition prend ses retours et ses plis de telle sorte que l'homme est plus inconcevable sans ces mystères, que ces mystères ne sont inconcevables à l'homme ». En vain le philosophisme du siècle dernier avait-il entrepris, à force de railleries, de dédain et d'objections scientifiques, d'ébranler les vénérables fondemens de nos croyances. Le doute philosophique ne pouvait suffire à de nobles intelligences. Une réaction toute providentielle s'est manifestée pour la recherche du vrai et du beau : la science, la poésie et l'art, ont formé une sainte alliance dont les efforts viennent, chaque jour, offrir un nouvel hommage de foi aux antiques et puissantes bases de l'édifice chrétien.

Si la science sacrée a accompli magnifiquement sa mission suprême, il reste encore, toutefois, à la science purement humaine, des points de vue sous lesquels elle peut envisager l'avènement de la loi nouvelle et fournir à la raison et à la foi de nouveaux motifs d'admirer et de croire. Le fait seul de l'établissement du chrisianisme et de son influence sur l'ordre moral et matériel de l'univers, est une source immense de contemplation et d'études. Or, ce fait ne saurait demeurer étranger à l'histoire de l'économie politique, puisque l'avènement de Jésus-Christ, le plus grand événement du monde, dans l'ordre moral de l'humanité, dut changer nécessairement tous les principes qui présidaient alors à l'état social et économique des peuples.

Ainsi que nous l'avons fait remarquer dans nos précédentes leçons, les tradi-

tions des vérités révélées aux premiers hommes sur la science de l'utile s'étaient insensiblement altérées et perdues. Dieu avait recommandé le travail, l'agriculture, la tempérance, l'épargne, l'esprit de sacrifice, l'hospitalité et les vertus domestiques et sociales, comme les conditions les plus sûres de l'aisance et du bonheur des individus, des familles et des nations. Mais ces préceptes, conservés dans les livres sacrés des Hébreux et dans les doctrines philosophiques de l'Orient, de Égypte et de la Grèce, n'étaient guère demeurés dans la législation et dans les mœurs, que chez les Hébreux; et cependant nous avons vu que ce peuple privilégié plaçait au rang des moyens d'acquérir les richesses, les conquêtes, le butin, les tributs imposés aux peuples vaincus, et enfin l'esclavage des étrangers. A la vérité, le luxe des Hébreux s'appliquait presque exclusivement au culte du vrai Dieu; et s'il avait quelquefois perverti les rois, il ne paraît pas du moins qu'il eût corrompu les mœurs publiques. On ne connaissait point, dans le royaume d'Israël, l'aristocratie des richesses; mais l'aisance et le bien-être étaient répandus dans toutes les classes de la population. La religion, qui préparait ce résultat, était d'accord avec la loi civile, ou plutôt la religion était la loi elle-même. Sous une telle forme de gouvernement les mœurs devaient se façonner par la philosophie.

Mais il en était autrement des peuples livrés à l'idolâtrie et au polythéisme; chez eux le culte des sens, la divinisation des passions, les institutions elles-mêmes, excitaient le goût et le besoin de toutes les jouissances et entraînaient nécessairement tous les cœurs vers le luxe, la vanité, la cupidité et l'égoïsme. En vain la philosophie spiritualiste s'efforçait-elle de combattre des penchans favorisés et préparés par la religion et par les lois: elle-même, par l'organe des plus grands génies de l'antiquité païenne, Xénophon, Platon et Aristote, mettait le brigandage, le pillage, l'esclavage, au nombre des voies naturelles et légitimes de produire la richesse. Ces illustres philosophes parlaient admirablement, sans doute, de la divinité et de la vertu. Mais comment concilier leur spiritualisme avec leur science du *maître* et de l'*esclave*, avec leurs principes sur le droit de la guerre? Sénèque, à son tour, fut prodigue d'éloquence sur le désintéressement, et les avantages de la médiocrité. Mais quelle impression pouvait résulter de ses écrits, sinon le mépris pour une hypocrisie si peu déguisée? Évidemment, sous le règne du paganisme, toutes les notions du juste, du vrai et de l'utile, étaient confondues, et dans un tel état de choses il était inévitable que les doctrines fatales des épicuriens l'emportassent sur les préceptes sévères du stoïcisme. Aussi tous les désordres qui peuvent troubler l'état social arrivèrent-ils à leur comble sous l'empire romain, époque où les traces de toutes les traditions primitives se trouvèrent complétement effacées. L'inégalité des conditions poussée à son dernier terme, la dignité de l'homme totalement méconnue, les liens fraternels qui unissent la grande famille humaine, brisés et ensanglantés, toutes ces conséquences cruelles de la domination romaine étaient non seulement un profond outrage à l'humanité, mais elles épuisaient en même temps les sources de la richesse générale. Les travaux de plus de cent millions d'hommes, employés à satisfaire l'orgueil et l'insatiable cupidité des vainqueurs du monde, étaient le produit, non de l'industrie libre et intelligente, mais de la servitude la plus oppressive et la plus dure qui fut jamais.

L'homme déchu ne pouvait arriver à une dégradation plus complète; le signe divin, imprimé jadis sur le front du Roi de la création, allait disparaître: il fallait donc que le genre humain pérît, ou que les promesses célestes s'accomplissent à l'heure indiquée par l'Esprit saint. Tout retard eût frappé de doute et de stupeur les cœurs droits et les génies inspirés, qui attendaient et proclamaient une délivrance. Mais le Dieu Rédempteur fut fidèle à ce qu'avaient annoncé les Écritures sacrées. Il se fit homme au moment révélé par les prophéties, et sa charité céleste vint purifier l'atmosphère corrompue où la race humaine agonisante se débattait contre la mort. Certes d'éclatans prodiges ont marqué la naissance, la vie et la mort du Sau-

veur : ils furent sans doute nécessaires à la manifestation glorieuse de sa divinité : mais le langage ineffable du Verbe était lui-même le plus étonnant de tous les miracles. En effet, qu'on se reporte par la pensée à ces temps d'oppression et d'esclavage, où le sceptre du monde était remis à un Tibère : que l'on considère l'orgueil et la cupidité remplissant le cœur des hommes libres, et la terreur celui des esclaves; les plus beaux génies célébrant les passions et la volupté ; les plus illustres philosophes se réfugiant dans le doute de la vie immortelle, dans le suicide et dans la négation de la vertu : que l'on se représente l'univers (ce qu'il était, hélas!) un vaste théâtre de vices, de souffrances, d'erreurs et de crimes, d'où s'élevaient mille clameurs funèbres et confuses, comme d'un immense combat de gladiateurs, dernier terme des voluptés romaines.

C'est alors qu'une voix toute céleste s'élève et laisse tomber ces paroles inconnues à la terre : « Bienheureux ceux qui pleurent et qui sont affligés en ce monde, parce qu'ils seront consolés en l'autre ! »

« Bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice, parce que le royaume du ciel est à eux ! »

« Bienheureux ceux qui sont affamés et altérés de la justice, parce qu'ils en seront rassasiés ! »

« Bienheureux les pauvres d'esprit (1), parce que le royaume des cieux est à eux ! »

« Donnez à celui qui vous demande et ne rejetez point celui qui veut emprunter de vous. »

« Gardez-vous de l'avarice, et ne vous faites pas des trésors dans la terre où les vers les consument et où les voleurs les déterrent et les dérobent. Mais distribuant vos biens aux pauvres et les employant en bonnes œuvres, faites-vous des trésors dans le ciel où ni la rouille ni les vers ne les consument et où il n'y a point de voleurs qui les dérobent. Si vous mettez votre trésor dans le ciel, votre cœur y sera aussi, car où est votre trésor, là est aussi votre cœur. — Nul ne peut servir deux maîtres à la fois, car ou il haïra l'un et aimera l'autre, ou il s'attachera à l'un et méprisera l'autre. Vous ne pouvez servir Dieu et l'argent. — Ne vous inquiétez donc point, en disant : Que mangerons-nous ? ou que boirons-nous et de quoi nous vêtirons-nous ? comme font les païens qui recherchent toutes ces choses ; car votre père sait que vous en avez besoin. — Celui qui travaille mérite qu'on le nourrisse. — Cherchez donc premièrement le royaume de Dieu et sa justice, et tout le reste vous sera donné par surcroît. — C'est pourquoi ne vous inquiétez point pour le lendemain, car le lendemain aura soin de lui-même. A chaque jour suffit son mal. — Demandez et on vous donnera. — Cherchez et vous trouverez. — Frappez et on vous ouvrira... »

Cette voix disait encore : « Aimez vos ennemis. — Faites du bien à ceux qui vous haïssent et priez Dieu pour ceux qui vous persécutent et vous calomnient, afin que vous soyez les enfans de votre père qui est au ciel, qui fait lever son soleil sur les bons et les méchans et qui fait pleuvoir sur les justes et les injustes. Car si vous n'aimez que ceux qui vous aiment, que faites-vous en cela de plus que les autres ? Les païens ne le font-ils pas aussi ? Soyez donc parfaits comme votre père céleste est parfait. »

« Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu. »

« Vous aimerez le Seigneur Dieu de tout votre cœur, de toute votre âme et de tout votre esprit : c'est là le premier et le plus grand commandement. »

« Et voici le second qui est semblable à celui-là : Vous aimerez votre prochain comme vous-même. »

« Toutes les lois et les prophètes sont

[1] C'est-à-dire *ceux qui sont dégagés de toute affection pour les biens de la terre*. C'est ainsi que l'Église a toujours interprété ce passage que le philosophisme considérait comme l'apologie de l'ignorance et de l'imbécillité. Au sujet de cette parole du Sauveur, saint François de Sales s'écrie : « Malheureux donc les riches d'esprit, car la misère d'enfer est pour eux. Celui est riche d'esprit, qui a les richesses dedans son esprit ou son esprit dedans les richesses. — Tenez votre cœur exempt de leur affection : qu'il tienne toujours le dessus, et qu'emmi les richesses il soit sans richesses ou maître des richesses. Ne mettez pas cet esprit céleste dedans les biens terrestres : faites qu'il soit toujours supérieur sur eux, non pas en eux. » *Introduction à la Vie dévote*, chap. XIV.

renfermés dans ces deux commandemens. »

N'est-ce pas, nous le répétons, un étonnant prodige, que de telles paroles, prononcées dans un pareil moment? ne devaient-elles pas briller comme la lumière qui vient éclairer soudainement les profondeurs d'un sombre et lamentable abîme? Car ce divin langage s'adressait à tous les hommes sans exception, et surtout aux malheureux : à tous il révélait une destinée nouvelle, des devoirs inconnus et des consolations inespérées. Sans doute il plaçait le bonheur suprême dans une autre vie : mais il en laissait du moins l'image sur la terre en indiquant comment la rigueur de l'expiation terrestre pouvait être adoucie par le travail, l'espérance et la charité.

Dans ses enseignemens sublimes, Jésus-Christ ordonne aux forts, aux puissans, aux maîtres, la commisération, la justice, l'humilité. Aux faibles, aux malheureux, aux pauvres, aux esclaves, il prêche le travail et enseigne la soumission, la résignation et la dignité de leur être. Aux riches, il prescrit le désintéressement, l'aumône, la charité. Aux sujets, l'obéissance. Aux époux, l'union et la fidélité. Aux justes, la modestie et la tolérance. Aux pécheurs, le repentir. Aux offensés, le pardon des injures. A tous les hommes, la pureté de cœur, l'amour de Dieu et du prochain.

Comme emblème de l'esprit de pureté et de sacrifice et peut-être dans la prévoyance des dangers d'une trop grande population, Jésus-Christ laisse entrevoir que le célibat est un état plus parfait que le mariage, mais seulement pour les hommes appelés à cette vocation par le ciel.

Avant de quitter la terre qu'il a ainsi purifiée et consolée, Jésus indique les œuvres de charité exercées envers les pauvres comme le gage de récompenses ineffables et éternelles. Il laisse aux hommes une forme sublime d'invocation à Dieu pour exposer nos besoins et implorer ses grâces. Enfin il établit l'autorité, la puissance et la perpétuité du sacerdoce chrétien.

Nous avons entendu les paroles de l'homme-Dieu par lesquelles devait s'accomplir la grande rénovation sociale. Voyons maintenant quel fut le langage de ses disciples pris, pour la plupart, dans les rangs d'une populace ignorante et grossière, mais auxquels le divin maître avait dit : « Allez, enseignez toutes les nations. »

Écoutons d'abord le premier des vicaires de Jésus-Christ.

« Aimez vos frères, dit saint Pierre. — Craignez Dieu. — Honorez le Roi. »

« Serviteurs, soyez soumis à vos maîtres avec toute sorte de respects, non seulement à ceux qui sont bons et doux, mais à ceux qui sont rudes et fâcheux. — Femmes, soyez soumises à vos maris, afin que s'il y en a qui ne croient pas à la parole, ils soient gagnés par la bonne vie de leurs femmes sans la parole. Et vous de même, maris, vivez sagement avec vos femmes, les traitant avec honneur et distinction comme le sexe le plus faible, et considérant qu'elles sont avec vous héritières de la grâce qui donne la vie. »

Voici ensuite les paroles de l'apôtre que l'Église honore du nom de *grand*, et qui fut admis, avant l'heure, aux ravissemens des cieux.

« Le royaume de Dieu ne consiste pas dans le boire et le manger, mais dans la justice, dans la paix et dans la joie que donne le Saint-Esprit. »

« Il est écrit : Je détruirai la sagesse des sages et je rejetterai la science des savans : car où sont les sages, où sont les savans du siècle? Dieu n'a-t-il pas convaincu de folie la sagesse du monde? »

« Car Dieu voyant que le monde, avec la sagesse, ne l'avait point connu dans la sagesse divine, il lui a plu de sauver, par la folie de la prédication, ceux qui croiront. »

« La science enfle, et la charité édifie. Sans la charité tout est inutile pour le salut. »

« Comme vous êtes riches en toutes choses, en foi, en paroles, en science, en toutes sortes de biens, nous vous prions de l'être aussi de cette grâce de libéralité envers vos frères. Ce que je ne vous dis pas, néanmoins, pour vous imposer une loi, mais seulement pour vous porter, par l'exemple de l'ardeur des autres, à donner des preuves de votre charité. Vous n'y êtes pas seulement excités

par l'exemple des macédoniens, mais par celui de Jésus-Christ. Car vous savez quelle a été la bonté de N. S. J. C. qui étant riche, s'est rendu pauvre pour l'amour de vous, afin que vous devinssiez riches par la pauvreté. C'est donc ici un conseil que je vous donne, parce qu'il vous est utile. Achevez ce que vous avez commencé de faire dès lors, afin que, comme vous avez une prompte volonté d'assister vos frères, vous les assistiez aussi effectivement de ce que vous avez, et sans vous incommoder. Votre aumône, si elle est petite, n'en sera pas moins agréable à Dieu. Car, lorsqu'un homme a une grande volonté de donner, Dieu la reçoit, ne demandant de lui que ce qu'il peut, et non ce qu'il ne peut pas. »

« Ainsi je n'entends pas que les autres soient soulagés et que vous soyez surchargés. Mais *que pour ôter l'inégalité, votre abondance supplée en même temps à leur pauvreté temporelle, afin que votre pauvreté spirituelle soit aussi soulagée par leur abondance spirituelle, et qu'ainsi tout soit ramené à l'égalité.* »

« Que chacun de vous donne ce qu'il aura résolu de donner, non avec tristesse ni comme par force, car Dieu aime celui qui donne avec joie. »

« Revêtez-vous surtout de la charité qui est le lien de la perfection. »

« Avez-vous été appelé étant esclave ? Ne vous mettez point en peine. Mais quand même vous pourriez devenir libre, usez plutôt de votre condition d'esclave. Car celui qui étant esclave est appelé au Seigneur, devient affranchi du Seigneur ; et de même celui qui est appelé étant libre, devient esclave de Jésus-Christ. Vous avez été rachetés d'un grand prix : ne vous rendez donc pas esclave des hommes. »

« Vous, serviteurs, obéissez à ceux qui sont vos maîtres selon la chair, avec crainte et respect, dans la simplicité de votre cœur, comme à Jésus-Christ même. Servez-les avec affection, regardant en eux le Seigneur et non les hommes, sachant que chacun recevra du Seigneur la récompense du bien qu'il aura fait, soit qu'il soit esclave, soit qu'il soit libre. »

« Et vous, maîtres, témoignez de même de l'affection à vos serviteurs, ne les traitant point avec menaces, sachant que vous avez les uns et les autres un maître commun dans le ciel qui n'aura point égard à la condition des personnes. »

Saint Paul s'explique en ces termes sur le célibat :

« Je crois qu'il est avantageux (à cause des nécessités pressantes de cette vie qui se trouvent en plus grand nombre dans le mariage que dans tout autre état), je crois, dis-je, qu'il est avantageux à l'homme de ne se point marier. »

« Si néanmoins vous épousez une femme, vous ne péchez pas ; et si une fille se marie, elle ne pèche pas. Mais ces personnes souffriront dans leur chair des afflictions et des maux qui sont inséparables du mariage : or je voudrais vous les épargner et vous porter à les éviter. — Celui donc qui marie sa fille fait bien : mais celui qui ne la marie pas fait encore mieux. »

Enfin, saint Paul se montre illuminé d'une inspiration sublime, dans ces paroles sur la résurrection :

« Comme la mort, dit-il, est venue par un homme, la résurrection des morts doit venir aussi par un homme ; et comme tous meurent en Adam, tous revivront aussi en Jésus-Christ : or la mort sera le dernier ennemi qui sera détruit. »

« Comme le premier homme a été terrestre, ses enfans aussi sont terrestres ; et comme le second homme est céleste, ses enfans aussi sont célestes. »

« Comme donc nous avons porté l'image de l'homme terrestre, nous porterons aussi l'image de l'homme céleste. »

« Or je vous dis ceci, parce que la chair et le sang ne peuvent posséder le royaume de Dieu et que la corruption ne possédera point cet héritage incorruptible. Il faut que le corps corruptible soit revêtu de l'incorruptibilité et que le corps mortel soit revêtu de l'immortalité. »

« Et quand ce corps mortel aura été revêtu de l'immortalité, alors cette partie de l'Écriture sera accomplie. La mort a été absorbée par une victoire. O mort ! où est ta victoire ? ô mort ! où est ton aiguillon ? »

« Ne vous affligez donc point en présence de la mort, comme ceux qui n'ont point d'espérance, et consolez-vous les uns les autres par ces vérités. »

On demeure confondu d'étonnement et

en quelque sorte frappé d'un effroi religieux, lorsqu'on songe qu'il fut donné à quelques hommes grossiers, étrangers aux lettres et à toutes les connaissances humaines, et dont, jusqu'alors, les pensées ne s'étaient guère élevées au delà des devoirs de leurs humbles professions, de révéler des vérités si étincelantes de lumière, d'exposer une aussi haute et si pure philosophie et de s'exprimer avec une éloquence si supérieure au langage des hommes. Le souffle divin qui les inspirait ne saurait être méconnu. Qui oserait affirmer que sans les langues de feu descendues sur ces hommes, ils auraient pu penser et dire de pareilles choses ?

Tels furent les moyens, tels furent les ministres de cette rénovation religieuse, philosophique et sociale, qui devait rendre à l'homme sa dignité, sa liberté, les nobles facultés de l'intelligence, et ouvrir à l'univers les voies de la civilisation morale et matérielle la plus parfaite.

Quant aux diverses phases de l'établissement du christianisme sur la terre, elles ne sont pas moins dignes d'admiration. Ce n'était que par degrés que la loi nouvelle devait étendre son empire. La rédemption générale de la race humaine était obtenue par le plus auguste des sacrifices ; mais à des conditions expresses et formelles. La nécessité d'une expiation, pendant la vie terrestre, demeurait entière. L'homme conservant son libre arbitre, ses passions, ses infirmités et ses besoins, d'où naissent les vertus et les mérites, avait plus d'une lutte à subir avant d'obtenir sa réhabilitation glorieuse. La lumière brillait aux yeux de tous : tous étaient appelés, mais peu étaient élus. Il fallait que le sang des martyrs de la foi scellât les promesses du céleste martyr de la charité. Il fallait encore qu'une grande commotion politique, apparue comme effet de la vengeance divine, facilitât la transformation morale que le monde allait devoir à l'évangile pacificateur.

L'illustre auteur des études historiques voit, dans l'irruption des barbares sur l'empire romain, un moyen digne de la sagesse de Dieu et devenu nécessaire.

« Le monde, dit-il, était trop corrompu, trop rempli de vices, de cruautés, d'injustices, trop enchanté de ses faux dieux et de ses spectacles, pour qu'il pût être entièrement régénéré par le Christianisme. Une religion nouvelle avait besoin de peuples nouveaux. Il fallait à l'innocence de l'Evangile, l'innocence des hommes sauvages ; à une foi simple, des hommes simples comme cette foi. »

« Les barbares avaient à peine paru aux frontières de l'empire, que le Christianisme se montra dans son sein. La coïncidence de ces deux événemens, la combinaison de la force intellectuelle et de la force matérielle pour la destruction du monde païen, est un fait où se rattache l'origine, d'abord inaperçue, de l'histoire moderne. »

« Quand la poussière qui s'élevait sous les pieds de tant d'armées, qui sortait de l'écroulement de tant de monumens, fut tombée ; quand les tourbillons de fumée qui s'échappaient de tant de villes en flamme furent dissipés ; quand la mort eut fait taire les gémissemens de tant de victimes ; quand le bruit de la chute du colosse romain eut cessé, alors on aperçut une croix, et au pied de cette croix un monde nouveau. Quelques prêtres, l'Evangile en main, assis sur des ruines, ressuscitaient la société au milieu des tombeaux, comme Jésus-Christ rendit la vie aux enfans de ceux qui avaient cru en lui. »

«—Le livre de l'histoire moderne vous restera fermé, dit encore M. de Chateaubriand, si vous ne considérez le Christianisme ou comme une révolution divine laquelle a opéré une révolution sociale, ou comme un progrès naturel de l'esprit vers une grande civilisation. Système théocratique, système philosophique, ou l'un et l'autre à la fois, lui seul peut vous initier au secret de la société nouvelle. »

« Tout change avec le Christianisme (à ne le considérer toujours que comme un fait humain). L'esclavage cesse d'être le droit commun. La femme reprend son rang dans la vie civile et sociale. L'égalité, principe inconnu des anciens, est proclamée. La prostitution légale, l'exposition des enfans, le meurtre autorisé dans les jeux publics et dans la famille, l'arbitraire dans le supplice des condamnés, sont successivement extirpés des codes et des mœurs. On sort de la civili-

sation puérile, corruptrice, fausse et privée de la société antique pour entrer dans la route de la civilisation raisonnable, morale, vraie et générale, de la société moderne. *On est allé des Dieux à Dieu.*

«...... En moins de trois siècles la conquête s'achève, et le Christianisme dépasse les limites de l'empire romain. La cause efficiente de son succès rapide est celle-ci : Le Christianisme se compose de la plus haute et de la plus abstraite philosophie par rapport à la nature divine, et de la plus parfaite morale relativement à la nature humaine. Or, ces deux choses ne s'étaient jamais réunies dans la même religion. De sorte que cette religion convint aux écoles spéculatives et contemplatives, dont elle remplaçait les initiations; à la foule policée, dont elle corrigeait les mœurs; à la population barbare, dont elle charmait la simplicité et tempérait la fougue. »

« La Philosophie et le Christianisme attaquant le vieil ordre de l'univers par les deux bouts, marchant l'une vers l'autre en dissipant leurs adversaires, se rencontrèrent face à face après leur victoire. Ces deux contendans avaient pris quelque chose l'un de l'autre dans leur assaut contre l'ennemi commun : ils s'étaient cédé des hommes et des doctrines. Mais quand vers le milieu du quatrième siècle il fallut, non partager, mais assumer l'empire de l'opinion, le Christianisme, bien qu'arrivé au trône, se trouva en même temps revêtu de la force populaire. La Philosophie n'était armée que du pouvoir des tyrans. Julien lui livra le dernier combat et fut vaincu. »

« Brisant de toutes parts les barrières, les hordes des bois accoururent se faire baptiser aux amphithéâtres naguère arrosés du sang des martyrs. Le Christianisme était alors démocratique chez la foule romaine, chez les grands esprits émancipés et parmi les tribus sauvages. Le genre humain revenait à la liberté par la morale et la barbarie. »......

Nous n'avons pu nous empêcher de placer ici ces magnifiques aperçus du génie. Quelque sujet d'un ordre élevé que l'on soit appelé à traiter aujourd'hui, en philosophie, en histoire, en politique et en littérature, il est difficile de n'avoir pas été devancé par M. de Chateaubriand, et de ne pas rencontrer l'empreinte de sa main puissante. Le mieux, alors, est de citer ses paroles, et sans doute ici aucun de nos lecteurs ne sera tenté de s'en plaindre.

M. de Chateaubriand fait aussi remarquer avec une haute sagacité, « que le Christianisme sépare l'histoire du genre humain en deux parties distinctes. Depuis la naissance du monde jusqu'à Jésus-Christ, c'est la société des esclaves avec l'inégalité des hommes entre eux, et l'inégalité sociale de l'homme et de la femme. Depuis Jésus-Christ jusqu'à nous, c'est la société avec l'égalité des hommes entre eux, l'égalité sociale de l'homme et de la femme. C'est la société sans esclaves ou du moins sans le principe de l'esclavage. »

Il est facile de comprendre qu'une telle rénovation sociale devait changer radicalement toutes les bases de l'organisation économique des peuples.

Les élémens de la production des richesses peuvent se résumer dans l'agriculture, l'industrie et le commerce, ou pour tout exprimer par un seul mot, dans le *travail*.

Mais pour atteindre son développement et sa perfection, le travail a besoin d'intelligence, de liberté, de sécurité, de rémunération et d'encouragement.

Or, aucune de ces conditions n'existait pour lui dans la société païenne, et surtout sous la domination romaine. On a vu dans quelle abjection étaient tombées les professions mécaniques; à peine étaient-elles dignes d'occuper les bras des esclaves. Privés de famille, d'avenir, de lumières, de sécurité, ceux-ci n'étaient stimulés au travail que par la terreur : il n'existait à cet égard que des exceptions rares. Le principe de l'esclavage dominait toute l'organisation économique de l'univers.

A la vérité, l'agriculture était demeurée en quelque honneur. Mais pour que l'agriculture prospère, il faut que l'industrie prépare ses produits, qu'elle s'en empare, qu'elle les approprie aux divers besoins, qu'elle leur donne une valeur, et que le commerce y ajoute une valeur nouvelle par l'échange.

Or, l'industrie était paralysée, et le

commerce qui vit de liberté, de sécurité et de confiance, ne pouvait exister complétement sans la consécration du droit des gens, droit à peu près inconnu dans le monde païen.

Sans doute les richesses, le luxe et l'abondance se trouvaient à Rome. L'or et les délices coulaient pour quelques citoyens romains. Mais par l'effet de cette concentration monstrueuse, plus de cent millions d'hommes gémissaient sous le poids de la misère, des exactions et d'un ingrat et rude travail. Toutes les provinces de l'empire pouvaient s'appliquer alors l'exclamation douloureuse du poète de Mantoue :

Insere nunc, Melibœe, pyros, pone ordine vites!
Barbarus hæc sejetes!...

Dans un tel état de choses, ce fut donc un phénomène prodigieux que l'apparition d'une doctrine qui, respectant les conditions sociales et les puissances établies, proclamait l'égalité religieuse et morale des hommes, la sainteté du mariage, la compassion, la charité, le désintéressement, fondait la famille et la propriété, et considérant enfin le travail comme la condition de l'existence de l'homme sur la terre et comme un moyen d'adoucir l'épreuve de sa destinée terrestre, lui rendait ainsi un caractère religieux, noble et sacré.

Les principes de la religion nouvelle renfermaient, on ne le saurait contester, tous les germes d'une haute civilisation progressive, dont nous n'avons point encore atteint sans doute les derniers termes, mais dont nous pouvons mesurer les phases et l'avancement. Songeons que trois siècles s'écoulèrent avant que la croix remplaçât l'aigle des Césars sur le trône de l'univers, et bien davantage avant que le Christianisme pût pénétrer dans la législation et les institutions civiles. Cependant, dès la formation de l'Eglise catholique, on put trouver, dans les familles des premiers chrétiens, les modèles de la véritable perfection sociale.

Chez elles, en effet, les préjugés qui avilissaient les arts et les professions mécaniques n'existaient plus. L'esclavage était aboli. Le travail honnête, sous quelque forme qu'il se présentât, était honoré et prescrit. Les relations d'échange, de la part des chrétiens, étaient sûres et désintéressées; le droit de propriété inviolable et sacré. L'esprit d'association, borné d'abord à la prière et aux bonnes œuvres, s'appliquait à toutes les améliorations de la vie sociale. La confiance régnait dans les relations des riches et des travailleurs; car la parole était sacrée, la bonne foi inviolable, et la charité s'exerçait sous toutes les formes envers les malheureux. Indépendamment du travail de leurs mains, les chrétiens savaient augmenter leurs ressources, par l'économie, la sobriété, la tempérance. Jusqu'alors on n'avait opposé au développement trop rapide de la population que des moyens inhumains et immoraux. Dans une haute pensée de perfection chrétienne, qui devait en même temps maintenir l'accroissement des familles dans de justes proportions, on vit se former ces communautés de célibataires, de l'un et de l'autre sexe, qui se consacraient au travail, à la prière et aux œuvres de piété et de miséricorde. Plus tard, ces instituts devaient conserver, au milieu de l'irruption des barbares, les traditions des sciences et des arts, fonder d'admirables et innombrables établissemens de charité, et défricher, les premiers, les épaisses et immenses forêts de l'Europe.

L'Eglise catholique s'étant constituée dans ses diverses hiérarchies, les évêques, ces véritables pasteurs des peuples, commencèrent le grand ouvrage de la civilisation nouvelle, en répandant autour d'eux, et particulièrement sur les classes inférieures, les bienfaits de l'instruction religieuse et les conseils les plus propres à leur faire goûter le travail, l'ordre et la vertu.

Le luxe, banni des mœurs publiques, ne fut admis que pour l'embellissement des édifices sacrés et des cérémonies religieuses, noble et sainte carrière désormais ouverte au génie des arts.

Ce fut ainsi que par un retour aux antiques vérités révélées aux premiers hommes, la théorie religieuse nouvelle rétablissait les véritables principes de la science économique, et préparait, sous le rapport de la formation et de la distribution des richesses, l'organisation la plus conforme à la justice, à la sagesse

et à la politique, et par conséquent la plus favorable aux membres de la société. La charité et un poséyltisme ardent et généreux guidèrent l'intelligence catholique dans cette voie civilisatrice qu'elle devait parcourir si glorieusement.

Le vicomte ALBAN de VILLENEUVE-BARGEMONT.

COURS DE PHILOSOPHIE DU DROIT.

TROISIÈME LEÇON.

Suite du même sujet.

Le droit qui règle selon l'être divin et nos rapports avec lui la forme extérieure de notre existence et de nos actions, correspond aux prescriptions intérieures de notre être primitif qui parle par la conscience. N'étant destinée qu'à empêcher que cette nature primitive en nous ne s'obscurcisse complétement en la provoquant à se manifester, cette règle supplémentaire se tait et semble disparaître partout où la conscience, rendue à la liberté, remplit d'elle-même la loi de conformité avec Dieu. Mais n'ayant rapport qu'à la forme extérieure, elle se borne aussi aux choses extérieures; et, selon sa destination d'empêcher seulement l'obscurcissement complet de la conscience et de réveiller celle-ci en l'amenant à se manifester, elle abandonne à la liberté de l'individu les circonstances intérieures de nos actions et ne s'applique qu'au fait extérieur. Quand nous voyons donc le droit opposé à la conscience et à la morale à bien des égards, il ne faut reconnaître en cela que la conséquence de la chute qui a produit cette scission dans tous les élémens de notre existence, et a partout désharmonisé la manifestation extérieure avec le fond intérieur de l'être.

Tout ce qu'exige le droit, c'est que la similitude avec Dieu telle qu'elle nous a été conservée, du moins quant à la forme extérieure, ainsi que l'expression de notre relation avec Dieu soit respectée, maintenue, exploitée et cultivée. Les exigences du droit sont donc restreintes et bornées par la raideur de la nature extérieure, matérialisée depuis la chute, et dépendent des rapports de cette dernière avec la vie intellectuelle et morale de l'humanité en général et du degré de liberté et d'empire que l'homme a obtenu sur la nature. Les préceptes de la morale, au contraire, de la loi intérieure de conformité avec Dieu, s'adressant à l'esprit et à la volonté seule, sont infinis, et ne dépendent nullement de l'état de la nature qu'ils tendent sans cesse à combattre et à vaincre. C'est pour cela que le précepte de la morale va beaucoup plus loin que celui du droit, quoiqu'ils aient tous deux la même origine et le même but. A la fin, comme dans le principe, l'extérieur sera conforme à l'intérieur, la forme égale à l'essence; le droit et la morale, la loi extérieure et la loi intérieure coïncideront parfaitement et ne formeront qu'un. Mais aujourd'hui que l'état actuel et patent de la créature n'est point conforme à son état primitif devenu latent, la forme extérieure ne saurait être non plus égale à son essence intérieure, et a besoin absolument d'être épurée et rétablie par la force de l'évolution intérieure. Le droit ne nous présente donc que des fragmens, des débris du mode d'existence primitif de l'homme, qui protestent seulement contre toute dégradation ultérieure, laissant à la morale le soin d'opérer l'élévation et le développement de l'humanité, qui doit amener une transfiguration du droit lui-même. Le droit sert à la morale d'instrument et d'appui, pour l'empêcher de s'abîmer et de s'évanouir; mais elle en est l'âme, qui, animée par l'esprit de la religion, s'élève vers Dieu, et réunit la terre avec le ciel.

Notre droit cependant, en conservant au milieu des désastres de la chute les traits distinctifs de notre être primitif, répond par là même aux conditions essentielles de notre réhabilitation. Celle-ci dépend de trois points; savoir : que, dominés dans notre état déchu par la loi de conformité ou du moins de similitude avec Dieu, commandant à la nature et disposant d'elle librement pour la mani-

festation de notre volonté, nous opérions par cette volonté libre, mais excitée et soutenue par la grâce, notre union et celle de toute la création avec Dieu. Pour l'accomplissement de ces trois conditions, notre vie, et avec elle notre droit, se divise en autant de sphères différentes; et tout ce qui, dans chacune de ces sphères, répond à notre fin est juste, tandis que ce qui s'y oppose est injuste.

L'accomplissement de la dernière des trois conditions énoncées forme la tâche de l'Eglise, et les institutions et les lois destinées à y servir composent le droit ecclésiastique. La seconde, qui établit la liberté individuelle de l'homme dans la nature et son pouvoir sur les choses de ce monde, constitue la sphère du droit privé ou civil. La troisième, enfin, qui veut que l'homme soit dominé par la loi de similitude avec Dieu dans tous les rapports de son existence terrestre, mais surtout relativement à la communauté de la vie, qui doit subsister en même temps que la distinction des personnes et de leurs fonctions, est celle qui constitue la sphère de l'état et du droit politique.

Le droit est spécifiquement différent dans chacune de ces trois sphères; mais son caractère général, qui reste le même dans toutes les trois, c'est qu'il représente le moment extérieur, corporel ou naturel dans la vie morale des nations, lequel, joint aux mœurs et à la religion, forme véritablement leur âme, le foyer de la vie qui se manifeste dans leurs institutions et leur histoire.

Le droit, d'après ce que nous avons dit, n'est autre chose que la loi qui détermine la forme extérieure de notre existence et de nos actions. Cette forme, selon la loi générale de la création, manifeste en même temps et notre similitude et nos rapports avec le Créateur; et, quoique altérée et viciée par les effets de la chute, elle sert pourtant à nous défendre contre les envahissemens d'une dégradation ultérieure et à nous ramener à Dieu par le sentiment même de notre misère que son inexorable nécessité reproduit sans cesse à nos yeux. Comme notre vie même, le droit nous est donné d'en haut, tout en paraissant n'être que l'effet de notre propre spontanéité. Dans la vie des peuples, il représente, relativement à la religion qui en est l'esprit et à la morale qui en est l'âme, l'élément corporel, la puissance formatrice qui, par son action mystérieuse sur les élémens extérieurs de la vie, produit la forme qui convient à la nature particulière et au caractère de chaque nation dans les différentes périodes de son développement. C'est en cette qualité que le droit nous apparaît essentiellement revêtu des caractères de la force et du pouvoir. Considéré subjectivement par rapport à la personne à qui il appartient, c'est un pouvoir que l'homme a sur les choses, soit objets de la nature extérieure, soit actions d'autrui qu'il peut commander. Et si nous qualifions ici de chose l'action humaine, en tant qu'elle est commandée par le droit, c'est qu'en procédant dans la nature extérieure, cette manifestation de l'être personnel se détache de son auteur et que dans le droit elle n'est point considérée par rapport à la personne dont elle est la manifestation, mais seulement sous ce rapport qu'elle est déterminée par une volonté étrangère. Or, c'est bien là le caractère distinctif de ce que nous appelons une chose que de recevoir sa détermination purement d'une volonté en dehors d'elle même [1]. Considéré objectivement, selon les lois qu'il nous impose, le droit est encore le pouvoir, la force majeure qui nous maintient, malgré nos erreurs et nos efforts contraires, dans la forme d'existence voulue par Dieu et correspondante à notre état de déchéance arrêté et mitigé par la promesse de la rédemption. Il en est à cet égard du droit comme de la nature physique qui, en servant à la manifestation de notre être moral et nous fournissant les instrumens nécessaires à la réalisation de nos volontés, nous domine cependant et oppose une digue infranchissable aux déréglemens de nos passions, de manière à conserver, au milieu de nos

[1] Voyez Goeschel, feuilles éparses tirées des actes manuels d'un juriste. Berlin, 1832, J. I., ch. 27 svts. Sans la chute il y aurait accord spontané entre la volonté de l'homme et la nature extérieure, comme entre les volontés des hommes eux-mêmes, et l'idée de la chose, toute matérielle maintenant, n'existerait point dans le sens indiqué.

aberrations, les traits distinctifs de notre être primitif et à nous ramener dans la voie de la vertu par les douleurs et les misères mêmes qui sont la suite de nos erreurs.

Ce qu'il y a de primitif et d'originairement divin dans le droit, c'est la liberté personnelle de l'individu, le pouvoir sur la nature et la communauté d'existence et d'action entre les hommes qu'il sert à manifester et à conserver selon notre ressemblance avec Dieu dont nous devons être l'image. Ce qui tient au péché et en quoi le droit manifeste nos rapports avec Dieu comme êtres déchus, c'est que, par suite de la scission entre les volontés individuelles, la liberté ne consiste plus que dans l'isolement des individus, la communauté d'existence et d'action entre les hommes n'existe plus que par la subordination forcée des uns sous la volonté des autres, le pouvoir sur la nature ne se manifeste plus que par une possession exclusive, bornée et passagère des individus, et que le droit, devenu purement formel et matérialisé par la scission entre la forme et le fond, se trouve soumis à l'action destructive, mais aussi salutaire et vivifiante, du temps et ne saurait subsister sans l'intervention supplémentaire et corrective de la grâce et de l'équité, quoique l'une et l'autre semblent être précisément tout le contraire de lui.

Ces caractères essentiels du droit que nous venons d'indiquer se montrent surtout d'une manière frappante dans le droit de propriété et sa manifestation extérieure, la possession. La possession n'est, en effet, à l'égard des choses, comme la domination n'est à l'égard des hommes, que l'expression ou la manifestation de ce pouvoir qui forme l'essence et la nature intrinsèque du droit. Le droit considéré selon son caractère essentiel, comme pouvoir, n'existe point en dehors de son exercice ou de la possession de son objet. La possession sans le droit, ne nous représente qu'une existence factice, une ombre mensongère, dénuée de ce qui en devrait faire l'essence et la vérité. Le droit de son côté, sans la possession, est un être de raison, une idée sans réalité. L'ordre est que les droits de chacun soient identiques avec son état de possession, et la séparation du droit d'avec la possession est une lésion évidente de l'ordre. Cependant cette séparation a lieu, et nous voyons la possession, qui n'est que la forme de la propriété, se détacher comme simple fait de son essence et revendiquer une existence indépendante à tel point qu'à l'aide du temps elle peut passer elle-même en droit et exclure le droit dont elle ne devait être primitivement que la manifestation. Mais cette contradiction apparente ne fait que rendre plus évidente la véritable nature du droit, et la séparation du droit et de la possession ne sert qu'à montrer plus clairement leur union essentielle ; car la séparation n'est jamais complète. Il n'y a point de droit sans manifestation quelconque, la prétention énoncée étant déjà un commencement de prise de possession comme la revendication est un acte de propriété, et l'action intentée un acte de possession. D'un autre côté, il n'y a point de possession tout-à-fait dépourvue de droit; le fait de la possession, s'il n'est accompagné du droit de posséder, ayant toujours pour lui du moins le droit de possession qui fait que celui qui possède peut demander à être maintenu contre quiconque n'a pas un droit meilleur que le sien. C'est pour cela que l'on appelle heureux les possesseurs. *Beati possidentes*. Le caractère prépondérant du droit c'est toujours le pouvoir. Comme tel il gît tout entier dans la possession, et la possession est la base et la source de toute propriété. Elle constitue même la propriété dans l'occupation des biens vacans, et l'origine de la propriété en général ne saurait se poursuivre au delà d'un premier acte de prise de possession portant en lui-même sa légitimation ou la trouvant, pour mieux dire, dans la parole de Dieu qui a soumis la nature à la volonté de l'homme et a confirmé même cet empire de l'homme après la chute [1]. Il y a entre la possession et la propriété cela de commun, qu'elles consistent l'une et l'autre dans la volonté d'une personne (*animus*) qui s'est emparée d'une chose par un acte extérieur

[1] Voyez Goeschel, loc. cit.

(*corpus*), et la propriété n'est au fait qu'une possession parfaite. Elle diffère de la simple possession en ce qu'elle n'est point bornée ni contredite par la volonté d'une autre personne antérieurement et efficacement attachée au même objet. C'est qu'au fond le droit n'est autre chose que la puissance de la volonté libre de l'être personnel. Or, le simple possesseur jouit bien du privilége de la personnalité dans ses rapports avec la chose possédée ; mais il n'en est pas de même dans ses rapports avec les autres personnes qui refusent de le reconnaître et de l'assentiment desquelles dépend cependant essentiellement l'existence de la première condition de l'être personnel qui est la liberté et la faculté de vouloir. Le droit dépend donc essentiellement de la reconnaissance des personnes coexistantes, et en cela il nous montre d'une part dans l'existence de l'homme l'image de Dieu. qui est l'auteur et le maître de toutes choses par l'accord mutuel des trois personnes, du Père, du Fils et du Saint-Esprit, et d'autre part, il nous apprend à reconnaître la source immédiate de tout ce que nous sommes et de tout ce que nous avons dans la volonté de Dieu qui, antérieure à toutes les autres volontés de même qu'elle leur survit à toutes, détermine à elle seule ce qui nous revient, et peut ainsi transporter par sa seule décision aux cadets le patrimoine de leurs aînés.

Le temps est à cet égard comme le médiateur de la volonté divine, et il devient par là un des élémens essentiels de notre droit; car tout droit devient impuissant lorsqu'il reste long-temps sans être exercé, et la simple possession passe en droit lorsqu'elle a duré assez long-temps pour survivre à la volonté légitime qui lui était opposée. C'est ainsi que la simple possession, qui n'est que l'apparence de la propriété, finit par en produire la réalité, lorsqu'on lui en laisse le temps; car si la volonté qui avait d'abord saisi un objet, laisse ensuite par le laps du temps et tandis que le monde perd la mémoire de ce qui avait été d'abord, subsister comme la plus forte une autre volonté qui se manifeste par la possession, et qu'elle se retire ainsi sur elle-même au lieu de se faire valoir lorsqu'elle le pouvait, elle perd nécessairement sa force et finit par ne plus trouver d'élément correspondant pour sa manifestation ni de reconnaissance de la part des personnes coexistantes, parce que toute chose a son temps qui est le terme de son existence. Une possession en opposition avec laquelle il n'est point fait preuve d'une possession antérieure, est propriété par le fait même de son existence. C'est ainsi que par le privilége de la possession et du temps, lorsque celui-ci dépasse la mémoire ordinaire pour un certain ordre de choses, se forme de lui-même le droit de prescription. Mais le temps exerce cette influence sur le droit, parce qu'il s'y agit de choses matérielles auxquelles ne doit point s'attacher irrévocablement et éternellement l'esprit et la volonté de l'homme, et en second lieu parce que le nombre et la mesure représentés par le temps et l'espace sont les conditions nécessaires de toute existence, la forme essentielle de la manifestation de l'idée, et qu'un monde déchu de son idée, en subissant la loi du temps, y trouve nécessairement la preuve de sa défectuosité qui le fait flotter sans cesse entre l'être et le néant [1].

Cette défectuosité qui est l'apanage de notre monde déchu dans toutes ses formations, se manifeste dans notre droit sous bien d'autres rapports encore.

Destiné à conserver dans le mode de notre existence les traits principaux de notre ressemblance avec Dieu, malgré les aberrations de nos volontés et les dé-

[1] Le monde phénoménique repose tout entier sur ces lois du nombre ou du temps, de la mesure ou de l'espace et du poids ou de la pesanteur, qui sont eux-mêmes entre eux dans un rapport trinaire, l'espace étant la forme essentielle du temps et la pesanteur résultant de la combinaison du temps avec l'espace. Toute manifestation de l'esprit est l'introduction d'une idée dans cette forme trinaire, qui elle-même ne subsiste que comme l'expression ou l'image de l'esprit. De là résulte qu'un monde qui n'est plus adéquat à son idée, ne pouvant jamais saisir ou posséder qu'une partie ou un fragment de ces formes essentielles, ne peut produire non plus que des phénomènes incomplets, et par conséquent transitoires. Voyez Baader, sur la notion du temps et la fonction médiatrice de la forme et de la mesure. Supplément au premier volume de ses petits écrits philosophiques. Munster, 1833, p. 26.

réglemens de nos passions ; sans égard, par conséquent, à l'esprit dont nous sommes animés et à la qualité morale de nos actions, notre droit est devenu purement extérieur et formel, étranger pour ainsi dire à la morale, qui cependant en devrait être l'âme et la règle suprême ; et comme puissance d'une volonté désunie et discordante avec elle-même comme avec Dieu, il est devenu exclusif, parce que plusieurs volontés qui ne sont point d'accord entre elles, à moins d'être subordonnées, c'est-à-dire, sacrifiées les unes aux autres, ne peuvent que s'exclure réciproquement. Aussi notre droit est-il toujours insuffisant et au dessous de son idée. Voilà pourquoi nous ne voyons apparaître que de hideuses caricatures partout où il est poursuivi jusque dans ces dernières conséquences que les juges aussi bien que les législateurs ne peuvent s'empêcher de repousser. Voilà ce qu'exprime cet ancien adage : *Summum jus summa injuria.* C'est ce que nous apprennent les iniquités de la chicane, les abominations de l'avarice et la singulière expérience qui nous montre que plus l'administration de la justice est prompte, plus on défère par conséquent aux exigences du droit, plus les procès se multiplient et la paix et le bien-être fuient. C'est ce que nous apprennent enfin les institutions que la législation a été forcée d'opposer aux rigueurs du droit, telles que la cession de biens, l'abandon de biens en guise de paiement, les priviléges de certains débiteurs contre des créanciers qui leur doivent des égards, les lettres de répit ou la surséance, et la sainteté des asiles qui s'oppose à l'office du juge. Tout dans ces institutions nous rappelle les bornes du droit terrestre contre lequel l'équité vient réclamer comme provoquant à une loi plus élevée. C'est surtout dans ces cas où l'équité l'emporte sur la rigueur du droit qu'il devient bien manifeste, comme quoi le droit, qui est la puissance formatrice, le côté corporel de l'être moral, ne saurait subsister par lui-même ni avoir un principe indépendant, mais qu'il n'est destiné au contraire qu'à servir à la manifestation de la vie morale. Le droit rigoureux n'est que la puissance et l'expression d'une volonté égoïste et exclusive. L'équité qui, provenant de l'esprit de charité, vient s'opposer à ses rigueurs, ne le supprime point en tant que puissance, mais elle lui donne une autre loi et établit en droit tout le contraire de ce qu'exigait l'égoïsme individuel. Le droit est déchu de son idée et partant insuffisant et en contradiction souvent avec lui-même, parce que les rapports des êtres intelligens auxquels il sert d'organe et d'expression, devraient être, selon leur idée primitive, des rapports de communauté charitable et d'union dans la volonté de Dieu, tandis que le droit aujourd'hui, en servant d'organe à la volonté humaine, ne nous la montre plus que restreinte et limitée par la contradiction, et ne manifeste plus la liberté qui habite en lui comme actuelle ; mais seulement comme existant encore en puissance, *in potentia non in actu*, par la possibilité de choisir le bien. Chaque fois que l'équité l'emporte sur le droit, il en résulte une nouvelle preuve que ce dernier n'est ce qu'il est que par la volonté de celui qui a d'abord attribué à la volonté de l'homme une telle puissance et la lui a confirmée encore après la chute ; et c'est ici qu'il nous faut admirer la profondeur des desseins de Dieu qui a tiré du péché même et de ses suites les moyens de nous ramener à notre destination primitive et de conserver en nous, quoique altérée et viciée, son image à laquelle nous fûmes créés.

Lorsque le premier péché eut déchiré le monde jusque dans ses fondemens les plus profonds, il fallut un lien nouveau qui tînt rassemblés ses membres divisés, afin qu'ils eussent le temps de se reconnaître et de prendre les voies de leur réhabilitation [1]. Ce lien merveilleux, ce fut le droit subjectif et abstrait qui fut évoqué de l'ancienne union que l'homme

[1] C'est de la même manière que la résistance de la nature contre l'esprit, qui est la suite du péché, est transformée pour nous en un moyen de salut, attendu que, si la nature ne faisait que servir en nous à la manifestation de notre esprit et de notre volonté, elle se dissoudrait nécessairement par les contradictions et les déréglemens dans lesquels nous tombons sans cesse, tandis qu'en se maintenant malgré nous, elle nous donne le loisir de nous reconnaître et de revenir à la raison.

venait de rompre sans qu'il fût besoin de rien introduire de nouveau dans le monde [1]. Le caractère dominant de ce droit abstrait, c'est l'égoïsme exclusif, et la propriété en est la base. L'un et l'autre sont la suite et la peine du péché; mais le péché qui consiste dans l'égoïsme, dans la volonté de n'exister que pour soi, trouve, dans l'accomplissement même de cette volonté, sa punition à laquelle il ne peut échapper, et cette peine, à son tour, devient la base d'un nouvel ordre de choses, établi par Dieu pour le monde déchu. Le péché, en rompant la communauté des hommes avec Dieu, a aussi rompu la communauté des hommes entre eux; dès lors, chacun s'est trouvé être l'ennemi de tous les autres, le prétendant de l'univers entier, voulant tout avoir à lui seul, ce qui conduit droit à la guerre de tous contre tous. Mais par la réciprocité de ces prétentions, chacun trouve dans ce qu'un autre a gardé pour lui, quelque peu que ce soit, une garantie et un gage de sûreté pour ce qu'il possède lui-même, et ainsi *vice versa*. Il résulte de là, que tout est pourtant à tous, vu que ce que l'individu ne possède pas en propriété lui appartient cependant comme gage et comme garantie de ce qu'il a lui-même et comme la condition sous laquelle seule il peut conserver ce qui lui est propre. De même que chacun élève et fait valoir vis-à-vis de tous les autres des prétentions relativement à ce qu'il a comme à ce qu'il n'a pas, de même aussi tous les autres ont également les mêmes droits à faire valoir vis-à-vis de chaque individu en particulier. Cette réciprocité de droits rétablit tout-à-coup dans la possession particulière, exclusive et morcelée, le caractère de la communauté, la propriété exclusive de chacun étant engagée à tous les autres comme gage de leurs propres droits, et personne n'ayant par conséquent ses droits tout-à-fait exclusivement et à lui seul, puisqu'ils appartiennent aux autres qui en semblent exclus, au moins en qualité de gage. C'est ainsi que la propriété, la possession exclusive, dans la sphère de notre droit extérieur, se trouve d'accord avec la loi primitive, et c'est en ce sens qu'elle est établie et sanctionnée de Dieu, afin de conserver extérieurement le lien intérieurement rompu, et de préparer par la solidarité extérieure la réunion intérieure des hommes; non que le propriétaire doive se complaire dans cette possession exclusive, mais plutôt afin qu'il apprenne à mettre un frein à ses caprices et à modérer ses désirs, et que le non-propriétaire sache dompter sa cupidité et imposer silence à son envie. C'est pour cela que tout droit quelconque a toujours son but et sa fin dans l'opposé de ce qu'il comporte, la propriété dans l'aliénation, la domination dans le service pour le bien commun. Nous avons l'argent pour le dépenser, le roi a le pouvoir par rapport au peuple, le père la puissance par rapport aux enfans. C'est ainsi que du particularisme de la propriété et des droits privés est ressortie, par la réciprocité des prétentions, une apparence du moins, et non seulement une apparence, mais une véritable manifestation, une forme nouvelle de la communauté que le péché avait détruite. C'est ainsi que dans l'homme déchu nous reconnaissons encore l'image de Dieu, au point que nous nous figurons quelquefois n'être point tombés, et que la société de ce monde déchu nous offre encore un reflet du royaume de Dieu [1].

Le droit éternel auquel appartiennent et la communauté des hommes et la liberté de l'individu, resplendit de la sorte à travers notre droit temporel, il en forme le véritable contenu, et c'est par rapport à lui que ce droit temporel doit être respecté et maintenu. L'égoïsme ou le subjectivisme est devenu un moyen de conserver *en attendant* le lien extérieur, comme un état provisoire dans lequel chacun est forcé de reconnaître et de respecter les autres, afin d'être reconnu et respecté à son tour. Ce subjectivisme n'y est toléré qu'autant qu'il

[1] Ce droit subjectif et abstrait est, par rapport au droit objectif et concret, ce que la véracité et la franchise personnelle est par rapport à la vérité objective et substantielle. Celle-ci doit, par l'aveu de nos fautes et de nos défauts, nous servir à nous en délivrer, au lieu qu'en les conservant et en faisant plutôt ostentation, elle se défigure et se change en insolence et impudence.

[1] Goeschel, cit., t. 1, ch. 3.

sert à se contenir et à se dompter lui-même par la réciprocité des prétentions. C'est ainsi que le droit auquel nous obéissons, doit nous morigéner pour l'arrivée du Christ. Ce qu'il y a de vrai en lui, c'est ce qu'il a conservé de l'état normal primitif, et c'est en cela qu'il faut chercher son véritable sens. Non que nous dussions le rejeter pour rétablir le droit éternel dans sa forme primitive de liberté et de communauté ; car les suites du péché ne sauraient être abolies sans en faire disparaître aussi la cause, et tant que subsistera la corruption intérieure, ce sera en vain que nous chercherons à en effacer ou renier la marque ; mais il ne nous faut pas non plus rester pour cela stationnaires dans les formes que, par suite du péché, il a revêtu quelque part ; car il doit servir de moyen pour rétablir peu à peu, par notre retour à Dieu, les rapports primitifs entre les hommes dont il est le reflet, et, puisqu'il est l'élément extérieur et corporel de la vie des peuples, il faut bien qu'il en soit l'expression perpétuelle et qu'il se modifie extérieurement à mesure qu'elle s'épure intérieurement. Avant qu'il ne se soit opéré un changement total dans notre intérieur, il ne nous est point permis de voir la vie primitive autrement que dans la forme matérielle et égoïste que lui a imposée le péché, et c'est dans notre droit *actuel* que nous devons par conséquent cultiver et rechercher le droit primitif, de même qu'un bon père de famille, pour ne point tenter le Seigneur, doit dans ce monde qui prend et qui ne donne pas, songer à lui et à sa maison et s'accommoder de l'égoïsme du droit, afin d'avoir le loisir et la liberté de faire le bien avec les moyens qui lui sont confiés. Mais à mesure que la société se pénétrera de nouveau de l'intelligence et de la volonté dont la disparition est la cause de notre état matériel actuel, on verra aussi l'égoïsme de notre droit s'effacer pour faire place à une liberté et une communauté plus parfaites.

Le droit est donc toujours positif et ce n'est qu'au droit existant et positif, et non à tels ou tels principes d'une théorie quelconque, que nous devons respect et obéissance, précisément parce que le droit est capable de progrès et de développemens, et qu'il dépend par conséquent du temps et des circonstances relativement auxquelles l'individu doit nécessairement se conformer à la totalité dont il fait partie. Sous ce rapport, il a l'air d'être arbitraire ou de n'exister du moins que par la volonté des hommes. Mais il n'en est pas moins vrai que tout droit est institué par Dieu, soit médiatement, soit immédiatement, et non seulement pour le monde primitif, mais encore, et particulièrement pour notre monde déchu. D'abord, lors même que nous n'apercevons dans les préceptes de notre droit que de purs effets de la raison humaine qui a déterminé soit une coutume, soit la volonté d'un législateur, cette raison a toujours agi d'après des lois qui ne sont rien moins qu'arbitraires, sur une double nécessité. — L'une de la vie matérielle et de ses exigences qui séparent et divisent les hommes, et l'autre celle de la société et de la communauté entre les hommes dont l'idée se règle toujours sur la notion qu'ils ont d'une société et d'une communauté plus élevée, celle qu'il leur est accordé d'avoir avec la divinité. C'est ainsi que les hommes, en formant spontanément leur droit selon la double loi des exigences de la vie matérielle et des préceptes de la religion, remplissent à cet égard encore la tâche primitivement imposée à leur liberté qui est de devenir les médiateurs de l'union de la terre avec le ciel, de l'esprit avec la nature. Les règles d'après lesquelles leur raison opère ne sont point de leur invention, mais elles représentent les formes nécessaires de la pensée et ne sont qu'un reflet du Verbe divin, de la lumière qui éclaire tout homme venant en ce monde. Les rapports de la vie matérielle, sur lesquels portent les préceptes du droit, loin d'être soumis aux dispositions arbitraires de l'homme, lui arrachent au contraire, dans les lois mêmes par lesquelles il cherche à se conformer à leurs exigences, l'aveu de son impuissance et de sa dégradation. Et les idées de société et de communauté, par lesquelles il s'élève au dessus de ses appétits exclusifs jusqu'à la résolution du sacrifice mutuel et perpétuel de sa liberté, sans lequel il n'y a point de société possible, ces idées,

quelque obscures et défigurées que nous les trouvions quelque part, que furent-elles jamais, sinon des restes ou des reflets de la révélation qui unit les hommes par l'amour et la crainte d'un même père qu'ils doivent servir également, et par les espérances communes d'une vie meilleure pour prix de leurs privations passagères? Aussi l'opinion de la nécessité, sur laquelle repose la coutume, est-elle la source et l'âme de tout droit, et cette opinion de nécessité prouve assez qu'en formulant notre droit, nous avons la conscience de remplir une volonté autre et plus élevée que la nôtre.

En second lieu, les préceptes divers de notre droit ne sont autre chose que des développemens de l'institution primitive et immédiate de Dieu, qui a établi la propriété par l'empire de l'homme sur la terre et le précepte du travail, fondé la société par l'institution du mariage et de la famille qui présente le premier modèle et la première école de subordination, sans laquelle il n'y a point parmi nous de société possible, et ajouté aux liens du sang l'espérance du Rédempteur, commune à tous les hommes, et qui est tout ce qu'ils ont emporté du Paradis que Dieu leur avait commandé de cultiver et de surveiller. Cette espérance est le seul lien des hommes avec Dieu, et le premier précepte qui fut donné à l'homme et qui s'applique encore à elle est la base et la sanction de tous les autres, tous les rapports des hommes entre eux et avec le reste de la création ne reposant que sur nos rapports avec le Créateur. C'est ainsi que par l'institution immédiate de Dieu notre droit se partage en trois sphères différentes, dont l'une embrasse les rapports des hommes relatifs à la possession et à l'empire de la terre, l'autre les liens de la société terrestre, maintenus par l'autorité et la force matérielle, et la troisième la société spirituelle et les lois dont dépend notre union avec Dieu et la communauté de la vie éternelle. Ces trois sphères du droit, dans lesquelles se meuvent la vie et la liberté des hommes, ne sauraient pas plus se confondre que la terre, les eaux et le ciel, et les bornes prescrites aux élémens. Elles répondent, comme cela résulte des principes posés, aux conditions de notre réhabilitation, qui exigent que, dominés par la loi de similitude avec Dieu qui gît principalement dans la communauté de la vie avec distinction des personnes et des fonctions que maintient le pouvoir politique, nous soyons maîtres de la terre et en disposions librement, afin que par cette liberté, que règle et garantit le droit civil, nous opérions, selon les lois que nous prescrit l'Eglise, notre union et celle du monde entier avec le Créateur. Ces trois sphères, qui se soutiennent et se pénètrent réciproquement, nous représentent en même temps dans le mode d'existence et d'action de l'humanité l'image de Dieu, car elles se supposent l'une l'autre et n'existent point l'une sans l'autre. L'humanité, une de son essence, se présente en elles sous trois faces différentes, dont chacune est toujours la réunion et la conséquence des deux autres. Chacun de nous, quoique restant toujours le même individu, est pourtant une autre personne chaque fois, selon que nous le considérons comme membre de la société civile, de la société politique ou de l'Eglise, et ce n'est point sans raison profonde que le droit emploie le mot *personne* pour signifier, dans chacune de ces sphères, l'individu jouissant de la plénitude des droits qu'elles confèrent; enfin, le droit lui-même, un de son essence, est cependant spécifiquement différent dans chacune de ces sphères. Dans la sphère de la société civile, son caractère dominant, correspondant au pouvoir sur la terre, donné à tous les hommes sans distinction, c'est l'égalité, et par conséquent l'exclusion de l'un par l'autre; plusieurs volontés coordonnées, mais divisées entre elles, ne pouvant, comme nous l'avons déjà remarqué, que s'exclure réciproquement. Dans la sphère de la vie politique, son caractère dominant est la subordination, parce que plusieurs volontés contradictoires de leur nature ne sauraient être unies qu'en les subordonnant et les soumettant les unes aux autres. Dans la sphère de l'Eglise, enfin, son caractère dominant c'est la liberté, qui est la base et le faîte de tout l'édifice, et qui réunit admirablement l'égalité et la subordination des deux autres sphères, en les transformant en fraternité et auto-

rité. Dans les sphères de la vie civile et de la vie politique, la base essentielle de tous les droits c'est la nécessité matérielle, et ces deux sphères se soutiennent réciproquement et se pénètrent tellement, que le pouvoir de la volonté individuelle et la force du droit dans la vie privée et le droit civil reposent presque entièrement sur les institutions de l'état politique, tandis que la force publique et le pouvoir dans l'état sont à leur tour matériellement établis sur le droit civil et les rapports de la vie privée, de sorte que l'ordre dans chacune de ces sphères tire de l'autre les élémens de sa force et de sa stabilité. Ici la liberté résulte de la nécessité. Dans l'Eglise c'est tout le contraire; en elle la communauté et l'indépendance individuelle des membres se supportent et s'appuient l'une l'autre moralement et de droit, comme cela a lieu matériellement et par le fait dans les deux autres sphères, et ici ce n'est point la nécessité qui engendre la liberté, c'est au contraire la liberté seule qui produit la nécessité; car toute loi, toute règle quelconque dans l'Eglise suppose toujours la foi et le libre assentiment de ceux à qui elle s'adresse, de sorte que la contrainte même n'est qu'un appui prêté à l'esprit et à la volonté de l'individu contre la force entraînante de ses passions; c'est pour cela aussi que les lois de l'Eglise sont appelées canons ou règles.

Après avoir comparé au reste la distinction de ces trois sphères du droit avec celle des élémens de la terre, de l'eau et de l'air, il nous sera permis d'ajouter que, semblable au feu, la charité ou l'amour est l'élément qui les pénètre et les anime toutes trois, et qui cimente toutes leurs institutions; de sorte que le mariage est l'institution fondamentale sur laquelle reposent toutes les autres, et dont l'image se répète dans ce que chacune des trois sphères a de fondamental.

ERNEST DE MOŸ,
Professeur de droit à l'Université de Wurzbourg.

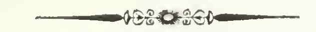

SCIENCES PHYSIOLOGIQUES, PHYSIQUES ET MATHÉMATIQUES.

COURS DE GÉOLOGIE.

SUITE DE LA TROISIÈME LEÇON.

De la Chaleur.

Indépendamment de la chaleur qu'elle reçoit du soleil, la terre a comme tous les corps sa chaleur propre, qui détermine sa structure et sa densité; et elle reçoit aussi la chaleur stellaire, qui fixe la température de l'espace dans lequel elle chemine ainsi que les autres planètes. L'état calorique du globe est évidemment une fonction de ces trois élémens. De la chaleur solaire, qui varie avec la latitude et selon le cours de l'année et du jour, dépendent les climats, les saisons, les variations diurnes; et son action ne s'étend qu'à une faible profondeur au-dessous de la surface. Des deux autres élémens, qui peuvent être regardés comme sensiblement constans, à cause de l'extrême lenteur de leurs variations, dépendent la climature générale du globe, sa température moyenne et permanente; et ils fixent présentement la puissance organique de la terre, ou l'amplitude de l'évolution des êtres organisés, en

même temps que la chaleur solaire règle périodiquement le jeu de leurs fonctions, de concert avec la lumière et l'électricité. La couche invariable qui existe par toute la terre à une faible profondeur au dessous du sol, et qui résume en elle toutes les températures moyennes de la surface, marque la limite où s'arrête la double influence calorifique du soleil et des étoiles, et où commencent à se manifester exclusivement les effets de la chaleur terrestre. Tel est l'argument que nous allons développer.

L'étude des climats actuels et de leurs diverses productions intéresse à un haut degré le géologue, en ce qu'elle lui fournit des règles pour reconstruire par la pensée les anciens climats de la terre à ses différens âges, au moyen des débris de végétaux et d'animaux enfouis dans son sein; elle forme d'ailleurs la partie la plus importante de la géographie physique. Le *climat* est entièrement défini par la température moyenne; quoiqu'il dépende principalement de la latitude, d'autres circonstances concourent encore à le déterminer, telles que l'élévation au dessus du niveau de l'Océan, la proportion relative des terres et des eaux, le voisinage des mers, et aussi l'exposition du sol par rapport aux différens points de l'horizon, les chaînes des montagnes qui détournent le cours des vents, la nature absorbante ou réfléchissante du sol[1]. C'est à raison de ces circonstances que les lignes isothermes ne sont pas régulièrement parallèles à l'équateur, et qu'elles le sont d'autant moins qu'on s'approche davantage des pôles. Les productions de la terre peuvent être très différentes pour un même climat, parce qu'elles sont liées, non seulement à la température moyenne, mais aussi aux températures extrêmes. Les fougères arborescentes qui vivent sous l'équateur à des hauteurs dont la température moyenne est à peu près égale ou même inférieure à celle de Paris, ne peuvent cependant pas se conserver dans cette ville à cause de la rigueur des hivers. Pour étudier les climats sous ce rapport, on les a partagés en *régions*. La région est définie par les températures extrêmes, et elle est surtout caractérisée par la végétation, c'est-à-dire que partout où elle s'étend, elle présente constamment la même association de végétaux. Dans la région alpine, qui est très froide, il se rencontre des arbrisseaux à grandes fleurs, mais jamais d'arbres élevés. La région des bords de la Méditerranée offre beaucoup de plantes caractéristiques qu'on ne retrouve pas ailleurs. Celle du Japon et du nord de la Chine, celle des parties élevées de l'Inde, l'Arabie et les Antilles sont aussi fort bien caractérisées. La région océanique se fait remarquer par sa pauvreté, et ses plantes ont du rapport avec celles de l'Asie. Et ainsi des autres régions. Quoique le nombre des espèces de plantes connues aujourd'hui ne s'élève pas à moins de soixante-dix mille, et qu'on en découvre encore chaque jour de nouvelles, on est cependant parvenu à trouver les lois assez simples qui président à la répartition des végétaux sur le globe. Voici quelques unes de ces lois.

En s'avançant des pôles vers l'équateur, la végétation devient de plus en plus variée, et le nombre des espèces augmente dans chaque genre: en Laponie, les genres renferment moyennement trois espèces; en Suède, ils en contiennent quatre; en France, six.

En s'avançant dans la même direction, on voit que les espèces ligneuses deviennent plus nombreuses: en Laponie, sur 100 espèces végétales, on ne trouve que 1 arbre dont la taille excède deux pieds; en France, on en trouve 1 sur 80; à la Guyane, 1 sur 5.

A mesure qu'on s'approche des pôles, on voit s'augmenter le nombre relatif des cryptogames; et c'est là une des lois les mieux constatées: en Laponie, sur 100 espèces, il y a 55 cryptogames; 51 en Suède, 50 en France, 45 aux îles Malouines, 25 à Maurice, 20 à Madère, etc.

A mesure qu'on s'approche de l'équateur, les plantes dicotylédones deviennent plus nombreuses relativement aux monocotylédones: pour 1 monocotylédone, il

[1] Les notes jointes au manuscrit de M. Margerin s'étant trouvées malheureusement égarées, nous indiquons par des chiffres la place qu'elles devaient tenir afin de les rétablir dans la prochaine livraison parmi les *errata*. L'éloignement de l'auteur ne nous permet pas de réparer plus tôt cet accident. (Le D.)

y a 2 dicotylédones en Laponie, 3 en Angleterre, 4 en France, 6 aux îles Canaries.

Dans chaque pays, le nombre et la variété des végétaux s'accroissent à mesure qu'on s'enfonce dans l'intérieur des terres; les îles renferment en général peu d'espèces.

Les fougères sont, parmi les cryptogames, une exception remarquable que nous ne pouvons passer sous silence, à cause de la fréquence des genres de cette famille parmi les végétaux fossiles. Leur proportion relative s'accroît notablement en allant du pôle à l'équateur. Dans le Labrador, il n'existe pas de fougères; en France, sur 100 cryptogames, il y a 10 fougères; il y en a 34 à Tristan-d'Acunha; 66 au Congo; 68 dans l'île Norfolk. On a remarqué aussi que dans les îles, la proportion des fougères est relativement plus grande que sur les continens. Toutefois, cette exception n'infirme pas la loi qui demeure vraie pour la masse des cryptogames [2].

La distribution des animaux à la surface du globe est soumise à des lois analogues, mais qui n'ont pas le même degré de précision et de généralité, parce que les animaux sont moins dépendans que les végétaux du sol et du climat. Nous ne nous y arrêterons pas.

La température moyenne de la surface du globe n'a pas toujours été ce qu'elle est aujourd'hui, et il est certain qu'elle a subi un abaissement considérable. Nous en donnerons plus tard des preuves multipliées, quand nous examinerons la série des êtres organisés dont les débris gisent dans le sein de la terre. Bornons-nous à dire que ces preuves se résument toutes en ceci, que les végétaux et les animaux dont nous retrouvons les débris, ne pourraient pas vivre aujourd'hui dans les mêmes contrées où ils sont enfouis et où ils ont vécu autrefois, faute d'une température moyenne assez élevée. Cependant la température extrême supérieure, ou le maximum de la température des étés, n'a pas dû varier considérablement depuis qu'il a existé des végétaux sur la terre : car les végétaux fossiles étant analogues aux végétaux actuels, et n'en différant pas plus que ceux-ci ne diffèrent entre eux, les fonctions organiques, au moins les plus importantes, devaient être analogues à ce qu'elles sont aujourd'hui, et réglées par les mêmes agens; or, le maximum de température qui aujourd'hui règle avec la lumière l'importante fonction de la génération pour tous les végétaux existans, depuis le dernier degré de l'échelle jusqu'au plus élevé, ce maximum est à peu près le même dans toutes les contrées qui ne sont pas très rapprochées des pôles, c'est-à-dire partout où il y a des végétaux; et il est raisonnable d'admettre que depuis la première apparition de ces formes organiques, il n'a pas dû varier plus que la fonction elle-même. C'est donc principalement à l'abaissement de la température hivernale, qu'on doit attribuer celui de la température moyenne, et par suite les changemens survenus dans la distribution des végétaux et des animaux de l'équateur aux pôles.

Donnons ici par anticipation une preuve de cet abaissement de la température superficielle de la terre; et pour montrer en même temps tout le parti que le géologue peut tirer de l'étude des climats actuels et de leurs productions, nous fonderons cette preuve sur la considération d'un des anciens climats qui ont existé sur la terre, par exemple du climat de nos contrées pendant la plus ancienne période tertiaire, c'est-à-dire quand l'argile plastique et le calcaire grossier se sont déposés dans le bassin de Paris.

Pendant cette période, les fougères arborescentes et les cycadées, qui précédemment avaient peuplé nos continens et dont les formes se retrouvent encore de nos jours entre les tropiques, avaient cessé d'exister sous nos latitudes, puisque les terrains tertiaires n'en présentent aucunes traces. Les rescifs madréporiques qui, durant l'époque silurienne, ou peut-être même pendant la formation des houilles, avaient peuplé les mers jusqu'au nord de l'Amérique, par 69° 1/2 de latitude, qui, durant l'époque jurassique, s'étaient étendus jusqu'à Kirkdale en Yorkshire par 54° 1/2 de latitude, avaient également cessé de figurer dans nos parages, et depuis lors, ils ne s'y sont pas rencontrés. La température des hivers de nos latitudes a donc dû s'abaisser assez, à l'époque dont il s'agit, pour que les fougères arborescentes et les cycadées ne

pussent continuer à exister dans nos contrées, pour que les espèces de polypiers qui ont la propriété de se grouper en rescifs ne pussent continuer à vivre dans nos mers

D'un autre côté, l'argile plastique et le calcaire grossier des environs de Paris, et même d'autres couches formées plus récemment sur le sol de la France et des contrées voisines, renferment de nombreux débris de palmiers, de crocodiles et de grands pachydermes. La température des hivers à l'époque du calcaire grossier, était donc encore assez élevée pour permettre à ces formes organisées de s'y développer, et même elle a pu s'abaisser encore un peu sans les faire disparaître.

En rapprochant ces deux considérations, on obtient deux limites entre lesquelles dut être comprise la température des hivers de nos contrées, à l'époque où le calcaire grossier s'y déposa. Et ces limites sont assez rapprochées, comme on peut s'en convaincre en consultant les latitudes où s'arrêtent les fougères en arbre et les cycadées d'une part, et de l'autre les palmiers, les crocodiles, les grands pachydermes. Or, la température des hivers au Caire tombe précisément entre ces deux limites. En effet, les palmiers et les crocodiles prospèrent en Egypte. On y trouve des hippopotames et d'autres grands mammifères. Et aussi, les fougères en arbre et les cycadées ne s'y montrent pas, et les rescifs de polypiers qui bordent les rivages d'une grande partie de la mer Rouge, s'arrêtent au port de Tor, en Arabie, à près de 2° latitude au sud du Caire.

Si maintenant le maximum de la température des étés ne peut avoir varié beaucoup depuis qu'il existe des végétaux sur la terre, on voit que la température des hivers et celle des étés devaient être dans le bassin de Paris, à l'époque où le calcaire grossier s'est déposé, à peu près ce qu'elles sont aujourd'hui dans la basse Egypte; ce qui détermine complétement cet ancien climat, et fixe sa température moyenne à environ 22°. Or, aujourd'hui la température moyenne du bassin de Paris est de 11 à 12°. Il y a donc eu un abaissement d'environ 10°.

Nous essayerons plus tard de reconstruire de la même manière plusieurs des anciens climats qui se sont succédé sur ce globe, et nous trouverons constamment que la température moyenne est d'autant plus élevée qu'elle appartient à une époque plus ancienne.

Jusqu'à l'avénement de l'homme sur la terre, les climats étaient donc changeans, variables, inconstans, et le sort des espèces vivantes dépendait fatalement de ces variations. Chaque latitude a vu naître et mourir plusieurs races de végétaux et d'animaux, dont la succession formait comme un assolement providentiel, qui préparait l'établissement des races actuelles. Depuis que l'homme habite sur la terre, les climats sont devenus fixes et constans. Sa présence parmi les êtres vivans, est comme une promesse envoyée par le Créateur, que l'ordre naturel ne sera plus troublé, et que chaque espèce peut désormais fleurir et se développer dans le milieu qui lui est assigné. C'est encore dans la statistique végétale que nous trouvons la preuve de cette fixité actuelle des climats. Dans la Palestine, antérieurement à Moïse et longtemps après lui, il est certain qu'il y avait une grande quantité de palmiers : les Juifs mangeaient les dattes et les préparaient comme fruits secs; ils en tiraient une sorte de miel et de liqueur fermentée; la ville de Jéricho s'appelait la ville des palmiers; les monnaies hébraïques offraient des représentations distinctes de palmiers couverts de fruits. Il n'est pas moins certain qu'à cette époque la vigne était cultivée dans la Palestine; cela est suffisamment attesté par les vins d'*Engaddi*, par la fête des tabernacles qui venait après les vendanges, et surtout par la fameuse grappe que les envoyés de Moïse cueillirent dans la terre de Chanaan. Or, le palmier ne fructifie pas, la datte ne peut mûrir quand la température moyenne est inférieure à 21°, et la vigne ne peut être cultivée en pleine terre si la température moyenne excède 22°. Sa limite méridionale est à l'île de Fer, dans les Canaries. Antérieurement à Moïse, et long-temps après lui, la température moyenne de la Palestine était donc comprise entre 21 et 22° ; ce qui est encore aujourd'hui la température moyenne. La végétation habituelle des lau-

riers et des myrtes dans l'Italie moyenne, aux environs de Rome, et le désastre qui atteignait quelquefois les lauriers, au rapport de Pline le jeune, assignent à cette contrée une température moyenne qui diffère peu de l'actuelle, près de 15° et demi. Le climat de la Toscane, qui n'admettait ni les myrtes, ni les oliviers, est encore le même aujourd'hui. La limite septentrionale, où le froid arrête les oliviers, est encore, comme du temps de Strabon, la ligne des Cévennes, dans la Gaule narbonnaise. Quand les Grecs apportèrent le dattier de Perse dans leur patrie, il n'y donna point de fruit. Cependant, dans l'île de Chypre, la datte, sans mûrir complétement, était mangeable. La petite quantité de chaleur dont ce fruit aurait aujourd'hui besoin pour arriver dans la même île à une parfaite maturité, manquait donc aussi dans les temps anciens [3]. Toutefois, cette constance des climats, depuis les temps historiques, ne doit pas être regardée comme inflexible. Toujours est-il que les températures extrêmes ont subi quelque variation dans plusieurs contrées. On a constaté qu'en France, en Allemagne, en Angleterre, la culture du froment et de la vigne a éprouvé quelques changemens depuis deux ou trois siècles; que l'époque des récoltes et des vendanges a été légèrement déplacée. En général, dans ces contrées, les saisons tendent à s'adoucir; les hivers tendent à devenir moins rudes, les étés à devenir moins chauds. Mais il ne faut l'attribuer ni à l'influence des corps célestes, ni au refroidissement de la terre, ni à l'accroissement des glaces du pôle arctique. C'est l'homme qui produit insensiblement ces modifications, dont il faut chercher la cause dans le défrichement des plaines, le déboisement des montagnes, l'encaissement des rivières, la disparition des eaux stagnantes, et en général dans la culture du globe, car l'homme fait sa région en même temps qu'il façonne la terre. Cette influence douce et bénigne de l'homme sur son milieu, se bornant à corriger l'excès des températures extrêmes, et n'affectant qu'insensiblement la température moyenne, n'empêche pas que les climats actuels ne puissent être regardés comme constans.

Considérons maintenant la chaleur propre de la terre et les phénomènes qui se passent au dessous de la couche invariable.

A la fin du dernier siècle et au commencement de celui-ci, on a fait un grand nombre d'observations sur la température du sol, au dessous de la couche invariable, lesquelles se résument toutes dans ces trois faits : 1° Au dessous de cette couche, les températures demeurent constantes à toutes les profondeurs. 2° La température s'accroît constamment, à mesure que la profondeur augmente. 3° Le rapport entre l'accroissement de la température et celui de la profondeur est assez variable, selon les diverses localités. Toutefois, on peut admettre comme résultat moyen, qu'à un accroissement de 30 mètres pour la profondeur, correspond un accroissement de 1° pour la température. On a fait bien des hypothèses pour expliquer cet accroissement de température. On a d'abord pensé qu'il était dû à une réaction chimique des substances minérales, et principalement à la décomposition des pyrites; on l'a ensuite attribué à la chaleur dégagée par la respiration des mineurs et la combustion de leurs lampes; enfin, on a cherché la cause du phénomène dans une action plus intense que le soleil aurait exercée autrefois sur notre globe. En discutant ces diverses explications, on reconnaît bientôt qu'elles sont insuffisantes ou erronées. Les deux premières, fondées à quelques égards, n'embrassent pas le phénomène dans toute sa généralité, et ne peuvent le représenter numériquement. La dernière s'accorde mal avec le système astronomique, et elle ne se prête d'ailleurs à aucune vérification. On a dû revenir à l'hypothèse du feu central, déjà ancienne parmi les opinions humaines, tour à tour reprise et abandonnée, et qui se présente dans les temps modernes avec l'autorité des grands noms de Descartes, de Leibnitz, de Buffon. Il est de fait que cette hypothèse explique suffisamment tout ce qu'il y a de général et de permanent dans le phénomène de l'accroissement de la température au dessous de la couche invariable; et quant aux variations locales, on peut les attribuer à la réaction chimique des substances minérales, aux courans d'eau souter-

rains et à l'inégale conductricité calorique de l'écorce terrestre. Nous verrons dans la suite que cette hypothèse du feu central explique en outre l'existence des eaux thermales qui se rencontrent fréquemment, non seulement parmi les volcans éteints ou en activité, mais au sein de toutes les variétés de roches et dans les contrées les plus diverses ; et l'existence des volcans eux-mêmes, qui, malgré leur dispersion à la surface du globe, présentent de tels caractères de similitude, qu'on peut les considérer comme alimentés par une seule et même source ignée ; et les tremblemens de terre, si évidemment liés aux phénomènes volcaniques. Enfin, elle s'accorde bien avec la fluidité originelle que réclame la forme ellipsoïdale de la terre, et Laplace et Fourier lui ont prêté l'appui de leurs ingénieux calculs.

Ces calculs étant généralement considérés comme un des plus beaux titres scientifiques qui honorent ce siècle, nous croyons devoir en rappeler les principaux résultats.

1° La progression croissante de la température au dessous de la couche invariable, a été anciennement beaucoup plus rapide qu'elle ne l'est aujourd'hui ; mais la raison de cette progression varie avec une extrême lenteur : il faut plus de trente mille ans pour que cette raison diminue de moitié, c'est-à-dire qu'elle ne soit plus que d'un demi-degré par trente mètres.

2° Le flux de chaleur qui vient de l'intérieur ne peut modifier que d'une quantité très faible la température moyenne de la surface, et l'ordre des températures qui s'établit suivant les saisons dans toute la partie de l'écorce terrestre supérieure à la couche invariable. La chaleur qui produit ces températures provient presque uniquement du soleil ; elle s'accumule pendant une partie de l'année, et se dissipe pendant l'autre, de manière qu'il s'établisse une exacte compensation.

3° Cette quantité très faible, dont le flux de la chaleur intérieure accroît la température moyenne de la surface, ne s'élève pas à un trentième de degré ; elle varie avec une extrême lenteur, et depuis deux mille ans elle n'a pas diminué d'un trois-centième de degré.

4° Entre l'accroissement de la température au dessous de la couche invariable, et l'accroissement de la température superficielle dû à la chaleur terrestre, il existe toujours un rapport constant.

Ces résultats ne sont contredits par aucun des faits observés, et ils concordent même d'une manière remarquable avec plusieurs. Les observations astronomiques les plus anciennes sur le mouvement de la lune, en démontrant l'invariabilité de la durée du jour sidéral, et de la longueur du rayon équatorial, ont confirmé cette extrême lenteur que Fourier assigne au refroidissement actuel de la surface de la terre ; ou plutôt, elles ont fait voir que le progrès de ce refroidissement, depuis les temps historiques, est tout-à-fait inappréciable. Aussi ce n'est pas tant sur le refroidissement de la terre que nous devrions porter notre attention, que sur l'action providentielle qui a fait concourir l'avénement de l'homme sur la terre avec l'époque où celle-ci, pacifiée, a reçu sa température définitive, et par là même des climats constans et des saisons régulières.

Un géomètre célèbre, formé à l'école de Laplace, a cru tout récemment devoir se séparer de son maître sur cette importante question. Abandonnant le feu central, il explique l'accroissement de température dans la profondeur, par les inégalités de la chaleur stellaire ; cette chaleur, sensiblement constante pour des espaces infiniment petits, relativement aux distances des étoiles, doit cependant varier pour des espaces comparables à ces distances. Or, le système solaire ayant un mouvement propre qui l'emporte avec une vitesse inconnue, mais réelle, dans l'immensité étoilée, la terre est destinée à subir à de longs intervalles ces inégalités de la chaleur stellaire, ou les variations de la température de l'espace. Cela posé, « concevons « que la terre soit restée assez long-« temps dans une partie de l'espace pour « qu'elle en ait pris la température dans « toute sa masse. Si elle passe ensuite « dans une autre région dont la tem-« pérature soit moins élevée, elle se « refroidira, et jusqu'à ce que la masse

« entière ait atteint cette nouvelle température, la sienne croîtra de la surface au centre. Le contraire aura lieu lorsqu'elle passera dans une région dont la température sera plus élevée que celle qu'elle avait prise d'abord. » Ainsi l'accroissement de la température au dessous de la couche invariable ne serait qu'un phénomène purement accidentel et transitoire, nullement inhérent à la constitution du globe.

On ne peut nier que cette explication ne soit ingénieuse, et même plausible à quelques égards : sans nous arrêter à la discuter, bornons-nous à remarquer qu'elle ne s'applique ni aux volcans, ni aux tremblemens de terre, ni aux soulèvemens, et qu'en bonne philosophie on doit préférer l'explication qui embrasse le plus grand nombre de faits.

Remarquons maintenant que le feu central, malgré toutes les raisons dont on l'appuie, demeure sur le terrain de la physique une simple hypothèse à l'usage de la science, plus ou moins ingénieuse, plus ou moins probable, mais dont la réalité reste tout entière à démontrer. La plus grande profondeur où puissent atteindre nos observations n'est pas la dix-millième partie du rayon de la terre, fraction beaucoup plus petite que celle que les chimistes se croient en droit de négliger dans leurs analyses, les physiciens dans leurs expériences, les astronomes dans leurs observations. Il paraît que c'est abuser de l'analogie que de vouloir étendre au rayon entier ce qui a été observé dans une aussi faible partie. Si un naturaliste, après avoir observé la pellicule qui enveloppe un fruit, voulait, en procédant par induction et sans autre renseignement, en conclure quelque chose touchant la pulpe ou le noyau de ce fruit, sa méthode serait certainement trouvée fautive, et on aurait peu de confiance dans ses conclusions : c'est à peu près le même procédé qu'on applique à la terre. Quant aux calculs de deux illustres géomètres dont nous avons cité les résultats, et qu'on pourrait regarder comme formant une démonstration solide de l'hypothèse en question, nous en admirons volontiers l'artifice et le génie, mais ils nous inspirent peu de confiance en ce qu'ils impliquent la même analogie vicieuse, en ce qu'ils supposent arbitrairement une relation entre le centre et la surface que rien n'autorise et ne justifie, le centre étant profondément inconnu. Nous devons dire aussi que, malgré les recherches nombreuses dont la chaleur a été l'objet depuis le commencement de ce siècle, malgré les résultats importans qu'elles ont donné, les physiciens ne paraissent pas posséder encore une connaissance exacte des véritables lois de cet agent, et par là même ils ne sont point en mesure d'exécuter d'une manière satisfaisante les calculs dont il s'agit. Cette assertion pouvant paraître grave aux yeux de quelques uns, nous allons tâcher de la motiver, quoique nous ayons déjà touché ce point dans notre introduction.

Les mathématiques, considérées dans leur objet, ne sont autre chose que les lois du temps, de l'espace et du mouvement. Tous les phénomènes de ce monde, impliquant le mouvement, se passant sous la double condition du temps et de l'espace, sont soumis à ces lois, et par là même relèvent des mathématiques. Les lois de la chaleur, celles de tous les agens en général, ne peuvent être que des lois mathématiques, dans lesquelles on introduit l'idée de qualité, afin de les appliquer à tel ou tel agent ; et ces lois mathématiques sont indépendantes de l'expérience ; c'est au contraire l'expérience qui dépend d'elles, puisque ne pouvant se produire que sous la condition du temps et de l'espace, elle en subit nécessairement les lois, qui font précisément partie des mathématiques. Or, c'est exclusivement dans la région de l'expérience que les physiciens ont cherché jusqu'ici les lois de la chaleur, aussi bien que celles de la lumière et du magnétisme : et nous avons expliqué ailleurs les causes de cette direction exclusive qu'ils ont donnée à leurs recherches : il n'est donc pas étonnant qu'ils aient constamment échoué dans leurs tentatives, et qu'ils n'aient obtenu que des connaissances empiriques et informes au lieu d'une théorie qu'ils cherchaient. Les faits ne sauraient être l'expression pure d'aucune loi ; ce sont les résultats complexes d'une multitude de lois, souvent

hétérogènes, qui, loin de les manifester clairement, les enveloppent au contraire confusément et les rendent méconnaissables, bien qu'un œil exercé puisse encore à travers ce voile en discerner l'empreinte. Il y a plus : les lois véritablement importantes, au moins pour ceux qui s'occupent de la recherche des causes, sont sans contredit celles qui président à la génération des êtres et des choses : or, ces lois sont transcendantes et impliquent nécessairement l'infini. Comment donc les demander à la région du fini, et dans cette région aux faits qui en sont la traduction incomplète et mensongère? C'est que les êtres et les choses contenus dans le temps ayant leur racine en dehors du temps, leur génération s'accomplit suivant des lois qui lui sont étrangères et supérieures. Pour prendre un exemple bien simple, l'expérience peut bien nous enseigner que le rapport de la circonférence à son rayon est plus grand que 6 et moindre que 7 ; elle peut même nous faire connaître jusqu'à un certain point la fraction qu'il convient d'ajouter à 6 pour obtenir une valeur approximative usuelle, suffisante pour les besoins des arts et de l'industrie ; mais comment pourrait-elle démontrer le caractère irrationel de ce rapport, comment surtout produirait-elle son expression transcendante, c'est-à-dire sa génération au moyen de l'infini, qui peut seule nous instruire sur sa vraie nature? Il en est de même des lois fondamentales de la chaleur et de celles de la physique en général, surtout quand ces lois impliquent les deux conditions hétérogènes de la continuité et de la discontinuité, et par là même les quantités *idéelles,* mal à propos appelées imaginaires, comme il arrive quand on considère les rapports de la chaleur avec les trois autres agens. En fait, les formules empiriques dont les physiciens se servent pour calculer la dilatation des gaz et leur force expansive, formules qu'ils décorent du nom de lois, ne sont que des fragmens des lois véritables. Ces lois renferment une fonction exponentielle, dont la base est le nombre e, et dont la puissance est l'accroissement de la température. Or l'expérience qui, de sa nature, est approximative, n'a pu donner que les deux premiers termes du développement en série de ladite fonction exponentielle [4]. Cela n'a pas d'inconvénient quand l'accroissement de température est peu considérable, quand on n'excède pas le triple de l'échelle du thermomètre centigrade ; mais pour des températures très inégales, les formules empiriques seraient inexactes, les prétendues lois seraient en défaut. L'invariabilité du rapport des capacités pour la chaleur à pression constante et à volume constant, dont on a voulu faire un principe, sur laquelle on a voulu fonder une théorie de la chaleur, cette invariabilité n'existe que dans les limites étroites de notre expérience, comme on peut le démontrer en calculant directement ce rapport ; et dans ces limites mêmes, elle n'est qu'une circonstance fortuite, une simple rencontre accidentelle, qui tient à ce que le rapport des accroissemens infiniment petits, hétérogènes, de la chaleur propre et de la chaleur libre, est lui-même à peu près constant. Il y a là un fait empirique bon à connaître, mais nullement un principe sur lequel on puisse fonder une théorie. Disons même que jusqu'ici on a toujours confondu la chaleur propre et la chaleur libre ; la chaleur propre à chaque corps, qui dépend de sa densité et de son état d'agrégation, qui lui assigne une température propre et normale, et fait en quelque sorte partie de sa construction mécanique ; et la chaleur libre que les corps se communiquent dans leur action réciproque, qui fait varier accidentellement leur température entre certaines limites, qui se répand à la manière des fluides et tend sans cesse à l'équilibre [5]. Cette chaleur libre, répandue dans l'espace ambiant de même que l'électricité, est comme un réservoir qui fournit à tous les corps des trois règnes la chaleur propre que réclame leur construction particulière, et ce réservoir s'alimente de toute la chaleur propre qui redevient libre par la destruction continuelle de ces corps : de même que les êtres vivans puisent dans l'atmosphère et lui restituent sans cesse les principes nécessaires à l'entretien de la vie. A suivre les travaux des physiciens sur la *chaleur latente*, on pouvait espérer qu'ils

seraient conduits à distinguer ces deux états de la chaleur dans l'économie naturelle, mais leur préoccupation exclusive des faits les en a détournés; et pourtant, sans cette distinction, il est impossible de rien comprendre aux phénomènes de la chaleur. Disons en passant que le magnétisme et l'électricité sont dans la même relation que la chaleur propre et la chaleur libre, en sorte qu'on peut les considérer comme deux états différens ou deux fonctions d'un même agent, attractif ou répulsif: effectivement, l'électricité qui circule, se répand, passe d'un corps à l'autre, n'est autre chose qu'un magnétisme libre et mobile; et le magnétisme n'est qu'une électricité fixe et permanente qui réside dans le corps magnétique. La lumière fournit la même distinction: il y a la lumière libre et rayonnante qui éclaire, qui traverse les corps ou s'y réfléchit sans s'unir à eux; et il y a la lumière incorporée, latente, *captive* dans la matière, qui fixe ses qualités chimiques et détermine son état élémentaire, lumière que les élémens restituent avec la chaleur propre dans leur combinaison, quand elle est vive et instantanée. Mais revenons. Il nous paraît qu'on s'est souvent fait illusion sur le véritable caractère des travaux des géomètres modernes, et nommément de Fourier et de Laplace, lorsqu'ils ont appliqué les mathématiques à la physique. Ces puissans calculateurs ne se sont jamais proposé de rechercher les lois de la physique dans le sens supérieur que nous leur avons assigné. S'attachant à un fait unique choisi parmi tous les autres, et qu'ils regardaient comme assez général pour pouvoir être converti en principe, ils employaient l'analyse mathématique à tirer de ce fait principal toutes les conséquences qu'il renferme, et ces conséquences cadraient souvent avec d'autres faits, à cause de la liaison qui existe entre eux, et que par un petit nombre de points très rapprochés on peut faire passer un grand nombre de courbes très différentes. Mais comme on ne peut trouver dans le calcul autre chose que ce qu'on y a mis, et que la conclusion ne saurait excéder les prémisses, il est clair qu'on ne pouvait obtenir ainsi que des transformations du fait principal, que le caractère relatif et contingent de ce fait devait se retrouver dans toutes ses conséquences, et par suite que le calcul ainsi employé ne pouvait atteindre plus haut que l'expérience dont il était devenu l'instrument; ce qui suffit pour faire apprécier le caractère et la portée des travaux entrepris dans cette voie. Il n'a manqué aux deux illustres géomètres pour élever sur le terrain de la physique un monument durable de leur génie, que de savoir rattacher leurs calculs à des principes vrais, au lieu de les rattacher à des faits qu'ils prenaient pour des principes.

Il faut encore le redire, les lois de la nature, selon le plan du Créateur, portent l'empreinte du nombre, de la mesure et du poids; elles ne peuvent être que des lois mathématiques dans lesquelles la quantité a reçu une détermination spéciale par l'adjonction de la qualité. L'expérience peut bien servir à vérifier ces lois, elle peut même fournir des matériaux pour leur construction, mais elle ne saurait conduire à leur découverte. Les lois mathématiques règlent non seulement les phénomènes de la durée, de l'étendue et du mouvement, mais encore les phénomènes de la chaleur et de la lumière, du magnétisme et de l'électricité. Les nombres métaphysiques e et π sont les constantes régulatrices de ces phénomènes: le nombre e qui est le type de la génération continue pour tous les nombres, et à cause de cela la base des logarithmes, règle les phénomènes dont l'intensité peut s'accroître indéfiniment sous la loi de continuité; le nombre π, base des fonctions circulaires et périodiques, règle les phénomènes qui portent ce caractère, et dont la production tourne sans cesse dans un cycle fermé [6]. Le rhythme et le module du phénomène, c'est-à-dire la forme de son développement dans le temps et dans l'espace, sont invariablement marqués par le coefficient différentiel de la fonction qui exprime la force productrice: mais ce n'est pas ici le lieu d'établir ces principes. Remarquons seulement pour notre instruction que le caractère *irrationel* de ces deux bases, c'est-à-dire l'impossibilité où nous sommes de les

réaliser dans le temps, indique assez que nous sommes privés en ce monde de la faculté de saisir le rapport ou la *raison* qui unit l'*unité* créatrice aux *nombres* par lesquels elle ordonne et conserve. Félicitons-nous toutefois que ces bases soient *irrationelles*, car il aurait pu se faire qu'elles fussent *imaginaires*, et alors nous aurions vainement cherché à nous former une notion, même approximative, de leur valeur, et leur raison eût été pour nous bien autrement voilée.

Pour en revenir au feu central, qu'il ne faut pas confondre avec la chaleur propre de la terre, laquelle est simplement moléculaire, il nous paraît que la question doit être élevée et ramenée à la métaphysique, dont elle dépend. Avant même de l'aborder, il serait peut-être bon de savoir ce que c'est que le feu en général, s'il n'y a pas plusieurs natures de feu, si la chaleur que contient la terre est la même que celle qui vient du soleil, si la chaleur émanée d'un être vivant ne diffère pas de celle qui se dégage par la combustion ou la percussion, s'il n'y a pas un feu qui consume et détruit, et un feu qui éclaire et vivifie : il serait bon, disons-nous, d'avoir examiné ces différens points ; car au cas qu'il y eût un feu central, il faudrait être en mesure de reconnaître son origine, sa nature, sa destination. Nous reviendrons sur ces intéressantes questions. Pour le moment, nous devons continuer à parcourir, selon le plan que nous nous sommes tracé, les points principaux de la physique de la terre, et, durant ce trajet, nous pourrons recueillir, si nous sommes attentifs, des matériaux qui serviront plus tard à notre instruction.

Nous avons vu que la terre reçoit l'influence de quatre agens naturels, la lumière, l'électricité, le magnétisme et la chaleur ; nous avons indiqué en quoi consiste cette influence. La lumière et l'électricité, au moins à l'état libre, agissent principalement sur les êtres organisés : la lumière préside à toutes les fonctions qui ont pour objet la génération ; l'électricité préside à celles qui ont pour objet la nutrition, et elle répare en outre l'économie de l'atmosphère incessamment viciée par tout ce qui respire. Le magnétisme est pour les masses minérales ce que l'affinité est pour les molécules, ce que l'attraction est pour les corps célestes ; c'est lui qui a déterminé l'arrangement de ces masses, et par suite la structure de l'écorce minérale du globe : en général, il est l'agent de toute coordination ou subordination parmi les productions terrestres, brutes ou organisées. La chaleur participe indistinctement à toutes ces actions : celle qui vient du soleil et des étoiles concourt avec la lumière et l'électricité ; celle qui est propre à la terre, quelle qu'en soit la source, concourt avec le magnétisme. Son action consiste surtout à détruire, à dissoudre les obstacles ; elle surmonte la rigidité de la matière, et donne à toutes ses parties la souplesse et la fluidité, sans lesquelles elles ne pourraient recevoir l'action déterminante des autres agens. C'est une loi générale, en physique comme en politique, que toute organisation ne peut naître qu'au sein de la dissolution ou de la confusion, et c'est aussi ce que nous enseigne la Genèse. Nous aurions désiré terminer cette leçon par quelques considérations sur les rapports qui existent entre ces quatre agens, sur la possibilité de les transformer les uns dans les autres sous certaines conditions, sur le double signe affecté à trois d'entre eux, sur l'invariable loi de la raison inverse du carré de la distance qui règle leur action, ce qui nous aurait fourni l'occasion de caractériser cette loi si universellement répandue ; mais nous nous sommes déjà trop étendus, et nous espérons que ces considérations pourront trouver leur place ailleurs.

H. Margerin.

LETTRES ET ARTS.

COURS D'ÉTUDES
SUR
L'ART ANTIQUE.

SECONDE LEÇON.

Des sept nations artistes de l'antiquité. — Passage de l'hiéroglyphe à l'art. — Naissance de l'architecture.

Facies non omnibus una
Nec diversa tamen qualem decet esse sororum.
(OVIDE.)

Les temps passés nous sont un livre scellé de sept sceaux ; et ce qu'on appelle l'esprit des siècles n'est que le souffle du Seigneur sur le fleuve de la création.
(GOETHE, *Faust.*)

Sept races primitives ont représenté dans l'antiquité comme sept échelons sociaux pour monter au christianisme. Ils ont été en grand ce qu'étaient dans l'ombre mystérieuse des écoles philosophiques les sept degrés d'initiation, par lesquels l'aspirant à la sagesse et au bonheur devait passer pour arriver au repos. Ces sept grands mondes distincts et pourtant en contact continuel les uns avec les autres ont provoqué autant de foyers d'art, chacun avec une théorie originale et propre. Bien que les quatre empires primitifs, l'Inde, la Chine, l'Égypte et la Perse, paraissent avoir commencé en même temps, ils ne se sont point élevés avec une égale puissance dans la civilisation, ils occupent moralement des sphères diverses, mais que la nature semble avoir unies deux par deux.

Ainsi l'Indostan tient à la Chine, et dans leur hymen ils engendrent des fils, le Japon, le Thibet, le Mexique, enfans plus confus encore que leurs pères. Puis, quoiqu'en des rapports le plus souvent hostiles, l'Égypte se tient avec la Babylonie, plus tard la Perse, qui dans son vaste sein enclave comme de petites provinces les états arabes, phéniciens, hébraïques, états moitié persiques et moitié égyptiens. De ces quatre grands soleils, qui se levèrent à l'Orient dès l'origine du monde, est venue toute lumière de philosophie, de science et d'art. Ce lumineux carré où se sont allumés tous les astres de l'histoire, est comme l'inépuisable mine de la civilisation. Sur cette base imparfaite, mais forte, de l'Orient se pose le triangle occidental composé des trois termes étrusco-pélasgique, grec et romain ; c'est un second monde succédant au premier dont il recueille les fruits.

Cependant on reconnaît chez tous ces peuples si éloignés les uns des autres des principes communs, une technique même souvent semblable, qui décèlent une origine commune, une primitive fraternité de nations : il y a donc eu un berceau unique, d'où l'art et la civilisation sont émanés ; il y a eu long-temps une grande famille humaine que de mystérieuses catastrophes ont seules pu démembrer. Cette vérité est démontrée par l'identité des plus anciens monumens d'art, sous quelque zone qu'on les prenne, aussi clairement que par la Bible et le consentement unanime des siècles. Il est inutile d'observer que ce fait s'applique seulement aux nations primitives; les peuples de seconde formation, tels que les Mexicains, les Japonais, les hordes chasseresses ou nomades, étant retombés dans la barbarie, n'en sont plus tirés que peu à peu dans le cours des âges par des voisins plus puissans, qui leur impriment leur mouvement individuel, leurs arts et leurs mœurs propres, et les ramènent ainsi lentement au principe unitaire, catholique de la civilisation.

Nous avons déjà vu que sans une révélation antérieure à l'histoire, rien ne peut s'expliquer dans l'art pas plus que dans la science. C'est ce qui nous a fait

avancer que l'écriture a dû être le fruit d'une inspiration divine, c'est-à-dire spontanée et sans cause extérieure. Sans une invisible main qui ouvrît son oreille à l'harmonie des sphères célestes et lui fît percevoir les lois fondamentales du monde, comment l'homme aurait-il trouvé les sept notes musicales, expression des sept *voix* planétaires, que les Grecs appelèrent leurs sept *voyelles*, et les deux fois huit lettres de l'alphabet de Cadmus, qui semblent deux gammes parallèles, par lesquelles l'âme s'élève à la connaissance des huit sphères actives de la création, dont la dernière surmonte et couronne les sept degrés d'ascension au dessus du néant ?

Mais une fois cette synthèse posée, on voit sur ses bases monter, par une lente et glorieuse analyse, l'alphabet hiéroglyphique. Les hiérogrammates, scribes de ces images sacrées, première conquête de l'homme, furent d'abord les seuls artistes. En Egypte et en Chine, écrire, c'était peindre ou sculpter. L'hiéroglyphe, il est vrai, n'est pas encore l'art, mais il en est le principe ; l'art naîtra au moment où le peuple, suffisamment initié dans l'écriture, se tournera enfin vers la libre imitation de la nature, dégagée de toute signification grammatique. Alors l'inspiration sort du métier, la peinture se dégage de l'écriture ; la première aube du jour de la liberté spirituelle est le signal de l'essor de l'art. Il n'est aucune branche du développement social où le progrès de l'humanité gravitant vers le christianisme, soit aussi remarquable que dans celle-ci. L'art est tout entier une conquête de notre intelligence. Du Gange et du Nil, d'où il est parti, jusqu'à Athènes et à Rome, il n'est qu'une suite d'expériences et de triomphes remportés sur la matière. Faut-il alors s'étonner que l'homme, saisi d'orgueil, ait demandé à l'art de faire sa propre apothéose?

Au reste, comment l'art peut-il déchoir de sa destination première au point de devenir la source même de l'idolâtrie, c'est ce qui n'a pas encore été bien expliqué ; peut-être même, aussi long-temps que le monothéisme, fruit de la révélation primitive, régna sur la terre, n'y eut-il pas d'autre art que celui de l'écriture ou simple expression de la pensée? La preuve en serait que l'art plastique demeura interdit aux Hébreux, la seule nation restée fidèle au primitif monothéisme. Cette défense eut-elle pour cause la sensualité naturelle aux fils de Jacob, ou n'était-ce pas plutôt que l'homme d'avant Jésus-Christ vivait encore trop dans ses sens pour pouvoir, sans faiblir, embrasser à la fois la multiplicité de la forme et l'unité de l'idée? Quoi qu'il en soit, le polythéisme et la statuaire semblent cacher leur origine l'un dans l'autre, et ils se sont peut-être mutuellement donné le jour ; car quand la sculpture eut produit plusieurs formes de *Dieu*, il fallut les désigner par leurs différences de caractères, par leurs attributs et leurs localités diverses ; l'antique unité disparut, la divinité, jusque-là indivisible, fut démembrée dans la langue humaine par plusieurs noms ; il y en eut bientôt autant que de statues. Cette première idolâtrie, une fois sortie des langes d'un matérialisme grossier, se constitua sous de faux sacerdoces, et devint, grâce à leur science, un culte astronomico-physique. Confisquant à leur profit la pensée égarée qui voulait retrouver sa route, ils l'enfermèrent captive dans le symbole sensuel ou *idole*, et firent adorer au peuple ces impurs emblèmes transformés en nouveaux hiéroglyphes, c'est-à-dire empreintes sacrées de la parole. Les sept planètes ou *cabires*, les sept forces du ciel, devinrent les mobiles de toute vie : à ces sept dieux de l'astrologie s'adjoignit comme huitième puissance, comme base ténébreuse, la terre, nuit primitive, chaos de la matière lourde qui aspire vers la sublimation et la lumière. Au dessus de ces sept génies furent placés les douze signes ou dieux du zodiaque. Ces faits et cette chute érigés en système sacerdotal sont universels, et partout à peu près semblables. Aucune nation ne leur a échappé, et par eux l'art s'est trouvé investi de cette omnipotence religieuse qu'il gardera jusqu'à la venue du Messie. C'est pourquoi toute *image* taillée est interdite à Jérusalem, c'est pourquoi la statuaire, qui fait triompher la chair de l'esprit, sera maudite par Jéhovah jusqu'à la rédemption du Calvaire.

Nous avons vu la peinture et la statuaire, dans leur état le plus informe, sortir comme hiéroglyphe du sein mystérieux de l'écriture, puis, momentanément affranchies, retomber dans un esclavage bien plus difficile à rompre, puisqu'il n'est plus celui d'une pensée incomplète, mais celui de la forme, sombre et bornée. Il nous reste maintenant à rechercher dans un autre ordre des faits analogues, ou à montrer en architecture les phénomènes correspondant à l'âge hiéroglyphique de la sculpture.

Il est clair que de même que ce dernier art, premier suppléant de la parole, naquit du besoin de léguer aux générations à venir la foi et les découvertes du passé, de même aussi l'architecture est née de la nécessité d'abriter l'homme, et d'arracher le fruit de ses travaux à une destruction prématurée. Mais cet art, le plus rationel, le plus mathématique, resta long-temps sans rapport avec le culte. L'architecture n'est que du second âge des religions. La religion primitive ou patriarchale n'avait point de temples, elle sacrifiait en plein air, élevant sur les *hauts lieux* ses autels champêtres; et même il y avait déjà des idoles dressées sous le ciel, qu'on n'érigeait point encore de sanctuaire pour les contenir; durant des siècles, le temple ne consista qu'en un autel.

Enfin avec les premières idoles s'ouvrirent les premiers temples-grottes, creusés dans le roc vif des montagnes; c'est l'époque du troglodytisme, point de départ de l'architecture chez tous les peuples, habitant à l'origine les sommités des continens non encore évacués par les eaux du déluge. Ces sommets primitifs du globe se rattachent plus ou moins à deux grandes chaînes contemporaines, le Paropamisus et le Caucase, qui ont de bonne heure partagé la race humaine en deux grandes portions, et poussé les peuples vers deux extrémités opposées, l'Asie orientale et l'Europe. Au reste, partout ces cavernes offrent le même caractère. Reineg a récemment décrit celles du Caucase où se trouve, non loin de la ville de Gori, une cité primitive dite la *Ville des Seigneurs* (Uphliszieche), et dont les remparts, les portes, les rues, les temples, sont taillés dans le roc. En Géorgie, ces monumens ne sont pas rares, on en voit près de Cuba et de Podrona, et dans le district de Badill il existe un rocher contenant plus de mille chambres. Le Paropamisus n'est pas moins riche en excavations, les unes faites pour un culte qu'on ne retrouve plus, les autres destinées aux usages domestiques. Celles de Banian sont décrites dans Hock, *Veteris Mediæ et Persiæ monumenta;* et de nos jours, Bruns, capitaine anglais, les a de nouveau visitées. Il y en a même dans les hautes montagnes de Mahu, dont les murailles sont encore ornées de couleurs parfaitement conservées; dans l'Inde et en Ethiopie, ces sanctuaires formidables sont encore plus fréquens. Ceux de la Nubie, surtout, continuèrent d'être vénérés jusque dans les derniers temps du paganisme, et tous étaient construits d'après un type sacré et des plans invariables; souvent de longues rangées de colosses tiennent lieu de piliers, et des murailles entières sont couvertes d'hiéroglyphes sculptés.

Les mêmes travaux se répètent en Grèce: la grotte du Parnasse, consacrée au dieu Pan et à la nymphe Corcyre, est célébrée par Pausanias; le fameux labyrinthe servait au culte de Jupiter. Mais le troglodytisme dura peu chez les Pélasges; entreprenans et audacieux, ils s'élevèrent vite à l'architecture cyclopéenne, ou par entassement de rochers les uns sur les autres.

Style cyclopéen; les Nuraghes.

Ce second âge de l'architecture se présente sous des formes à peu près pareilles chez les peuples les plus divers, les plus séparés par la distance; nouvelle preuve de l'unité originelle de l'art. Ces ouvrages, que leurs proportions colossales font partout attribuer à une race de géans, sont isolés, ne s'appuyant que sur eux-mêmes, construits de blocs non taillés, formant soit des tours rondes, soit des carrés oblongs, bordés de piliers unis par en haut avec de longues pierres allant de l'un à l'autre: souvent aussi ce sont des remparts avec leurs portes. Les plus anciens de ces murs polygones se trouvent en Thessalie et en Thrace. Blouet,

dans l'*Expédition scientifique de Morée*, a dessiné et décrit ceux de Pylos, de Modon, de Messène et des Iles.

D'après le voyageur Dodwell et le savant Gell qui a fait de nombreuses esquisses et une étude comparée de toutes ces ruines, on pourrait les ranger en quatre classes : la première comprend les murs bâtis de pierres de toute grandeur, plus ou moins arrondies par la nature et soutenues par d'autres petites pierres qui comblent les intervalles entre elles. La deuxième renferme ceux dont les pierres, disposées encore de la même manière au moyen d'autres plus petites, sont pourtant déjà polygones et taillées dans la carrière, quoique inégales de grosseur et de forme. Dans la troisième classe sont les murs perpendiculaires, bâtis de pierres, le plus souvent en carrés oblongs, mais inégaux et non polis, tandis que ceux de la quatrième classe sont à peu près égaux. Au reste, nulle part il n'y a trace de ciment. Les murs cyclopéens d'Italie se distinguent en ce que leurs énormes polygones sont le plus souvent posés horizontalement.

Les restes les plus curieux de ce style pélasgique sont à Mycène et à Tiryns, où les portes des remparts sont bâties de pierres longues, taillées à angles aigus, qui, s'élevant l'une sur l'autre, dessinent en triangle les contours de la porte. La plus célèbre de ce genre est celle dite *Porte des Lions*, à Mycène, formée de deux murs qui surplombent de vingt-sept pieds en se rapprochant l'un vers l'autre, et forment ainsi une ouverture pyramidale à travers un rempart épais de dix-huit pieds ; cette porte a pris son nom de deux lions qui la surmontent, appuyés sur un autel, une des plus anciennes sculptures grecques qui nous soient parvenues, et qu'on voit au centre d'un triangle. Mycène renferme encore un autre monument primitif de haute importance, c'est le tombeau d'Agamemnon, dit aussi *Chambre d'Atrée*, parce que la tradition veut qu'il y ait caché ses trésors. Son entrée est également pyramidale, avec une ouverture triangulaire au dessus de la porte, destinée sans doute à des sculptures aujourd'hui disparues. L'intérieur, salle circulaire, bâtie de parallélogrammes inégaux, a quarante-huit pieds de circonférence et plus de cinquante de hauteur ; il se termine en coupole non voûtée, mais formée par des pierres en pose horizontale, qui surplombent l'une sur l'autre, rétrécissant ainsi peu à peu l'espace intérieur, lequel monte, par des cercles de plus en plus petits, jusqu'au sommet de la coupole ; là reste une ouverture d'environ deux pieds, recouverte par une seule pierre, dont la partie inférieure taillée s'emboîte entre les autres blocs. La façade de ce sépulcre offre quelques ornemens et deux colonnes à chapiteau de chaque côté de la porte. De pareils monumens se rencontrent à Orchomène, près d'Amyclée, et autour de Sparte. M. Petit-Radel (Notice sur les Nuraghes) a retrouvé ces voûtes sépulcrales coniques, formées par diminution graduée de l'espace intérieur, jusqu'en Sardaigne, et dernièrement un écrivain espagnol, Marmora, a fait un travail curieux sur celles des îles Baléares, qu'il attribue aux Phéniciens. Partout l'emploi du triangle révèle dans ces nuraghes le premier effort de l'architecture humaine pour sortir du troglodytisme. Les Etrusques y ont recours comme les Pélasges, ainsi que le prouvent les débris de leurs monumens à Terracine, Fondi, Circei, Arpinum, Cora, Anagni, et à Norba dans le Latium, que Dodwell décrit comme la plus imposante ruine cyclopéenne de l'Italie, vu la masse de ses polygones entassés sans ciment ; mais ces murailles avaient presque toujours une destination militaire ou sépulcrale ; pour les temples ce style n'était point usité. Chez les Phéniciens le même système se retrouve, témoin l'édifice dit *des Géans*, à Gaulos, aujourd'hui Gozzo, une de leurs colonies, et que Mazzarra prend pour un temple antédiluvien. A Malte, on rencontre des essais pareils, et M. Walters en a constaté l'existence jusque chez les Cosseahs de l'Indostan.

Les dolmens, autels druidiques, et les pierres levées d'Angleterre, des Gaules, de Germanie, sont cette même architecture dans son état le plus imparfait, tandis qu'elle est déjà plus développée chez les peuples naissans de l'Amérique. Sans parler des grandes pyramides du Mexique et du Pérou, on voit dans l'état de

New-York, en Pensylvanie et sur l'Ohio, de longues lignes de murs bâtis d'énormes blocs, enfermer des enceintes carrées ou circulaires qui ont dû servir les unes pour la guerre, les autres pour des solennités politico-religieuses; elles ressemblent du reste complétement aux constructions primitives des peuples Caucasiens.

Il n'y a pas jusqu'aux collines de terre élevées sur la tombe des héros, qui n'offrent partout un type uniforme. « Dans les anciens pays pélasgiques, dit Stieglitz (*Beytrage sur gesch. der bauk.*), en Thessalie, du côté de Thessalonique, jusqu'à l'Hellespont, ces tumulus remplissent les vallées; on en rencontre également une foule aux Thermopyles, à Chéronée, dans les champs de bataille de Marathon et de Pharsale. Pausanias en décrit plusieurs. » Ritter, dans son *Vorhalle*, a traité spécialement de ces tombeaux. Le Caucase en offre des plus anciens temps, ainsi que la Colchide et la Crimée; les bords même du fleuve Hylas, le Dniester actuel, ont conservé les tumulus des princes cimmériens et de leurs ennemis, les rois scythes, qui sont venus les subjuguer. Pallas a remarqué ceux des *Eschondes* dans la Russie méridionale, et Meyer ceux des steppes Kirghises, sur les deux rives du fleuve Ablakitta; on y trouve, parmi les cendres, de petits bronzes ciselés en forme de feuillages et de fleurs, et des masques humains sculptés sur des cercueils de pierre.

« A l'exemple de tous les peuples Caucasiens, dit Stieglitz, leurs descendans, Germains et Slaves, honorèrent aussi par des tumulus la mémoire de leurs morts; on en a découvert une quantité innombrable, appartenant à ces deux races, dans les plaines qui s'étendent entre le Rhin et le Danube, et l'on en fouille encore tous les jours dans les prairies de l'Elbe et de l'Oder, où dorment les héros Teutons et Wendes.

« Le même fait se répète dans le Nouveau Monde. Un peuple primitif a dû incontestablement élever les collines funèbres de l'état de New-York, de l'Ohio, des bords du lac Ontario et de la Pensylvanie occidentale. Que ce peuple soit venu de l'Asie orientale vers le nord-ouest de l'Amérique, alors réunie au continent par un isthme qui est maintenant le détroit de Behring, c'est une opinion qui semblerait probable, si l'on considère la ressemblance parfaite de ces tumulus avec ceux de la Sibérie, et l'usage de brûler les morts, dont témoignent les cendres des urnes, usage de tout temps étranger aux Indiens indigènes du Nouveau Monde. Ces éminences de terre et de cailloux entassés se trouvent depuis la chaîne des Andes jusqu'à celle des Alleghanis, et depuis les lacs du Canada jusqu'au golfe de Mexico. Rares et petits dans le nord, ils se multiplient et grandissent à mesure qu'on s'avance vers le midi, tout en conservant la même forme.

« Si, d'un autre côté, l'on considère les urnes où sont les ossemens des morts et les autres vases funèbres, ils témoignent également d'une même origine chez tous les peuples; car, à quelque tribu que ces vases appartiennent, ils ont une conformation semblable. Ceux des Grecs surpassent sans doute tous les autres en grâce et finesse de contours, et pour la beauté des mythes qui y sont représentés, mais le fond de l'idée comme celui de la forme demeure commun à toutes les nations, qui ne varient que dans le profil de leur œuvre, dans la ligne plus ou moins saillante, plus ou moins inclinée et onduleuse; souvent cette ligne se ressemble, comme l'attestent les méandres des vases grecs qu'on retrouve sur ceux des Germains et des Wendes, et jusque sur les rivages du Pont et dans le nord asiatique qui, considérant la courbe comme symbole de l'eau, élément sacré des peuples septentrionaux, la dessine tantôt par une suite d'angles brisés, tantôt par des demi-cercles émanés les uns des autres. »

Il serait facile de démontrer la même chose pour toutes les autres formes de la nature, plus ou moins développées et belles selon le degré plus ou moins haut de civilisation, mais partout soumises aux mêmes principes invariables, dont la connaissance, fortifiée par de nombreux phénomènes, créa enfin une science, la plus ancienne de toutes celles qui ont pour objet le monde visible. Cet ensemble de lois exprimées aux sens par

des figures, et qu'on appelle géométrie, est la base de l'architecture. Or ici se dévoile dans toute sa splendeur l'unité créatrice de tout : *un* en se répétant et se connaissant produit un *second* terme parfaitement égal à lui-même, et de ces deux rayons pareils en sort un troisième qui procède de l'un et de l'autre, fruit de l'amour mutuel du Père et du Fils, et qui complète l'harmonie divine, cause active de l'univers. Ce mystère est, en architecture, le triangle, formé d'une perpendiculaire qu'une horizontale traverse de manière à former l'angle droit; et ces deux lignes étant rencontrées obliquement par une troisième qui les complète, elles produisent une harmonie parfaite, ou la triple résultante de la force, de la réaction de cette force et de leur produit commun, fruit de leur double vie, cherchant par l'amour à retourner l'une dans l'autre. Ainsi la Trinité est la première idée qui sort nécessairement, éternellement de l'unité primitive, comme en géométrie et en architecture la première combinaison de la ligne est le triangle; aussi le voit-on aux mains des plus anciennes divinités, tant de l'Inde que de l'Egypte, où il se formule comme clef du Nil, ouvrant les mystères de la vie et de toutes les sciences, dressant les plus anciennes pyramides de l'Afrique et du Gange, et imposant même son nom à la terre la plus chérie des dieux, le Delta.

Puis en plaçant deux triangles l'un sur l'autre par le côté de la diagonale, on obtient le carré ou le cube, image de la solidité du monde et fondement de l'édifice primitif. Enfin, en traçant trois courbes autour du triangle, on obtient la rotonde ou le cercle, forme de l'univers et couronne de l'architecture: avec ces trois formes elle se trouva complète, car, comme le prouve la géométrie, le triangle, le carré et le cercle sont les racines de toutes les figures, et les trois élémens de toute organisation matérielle.

Ainsi le triple rapport se trouve au fond de l'architecture comme de toute science, et il n'est aucun peuple qui l'ait nié, puisqu'il n'en est point qui n'en ait fait la base de ses constructions architecturales, et que sans cette triple unité développée du triangle l'architecture est impossible.

Dans l'article suivant, nous commencerons à considérer historiquement la marche de l'art chez les sept nations principales de l'antiquité, donnant à notre travail sur chacune d'elles quatre parties distinctes : la première sur sa symbolique religieuse et sur sa poésie, en tant qu'elles servent de clef pour expliquer les monumens; les trois autres sur l'architecture, la sculpture et la peinture.

CYPRIEN ROBERT.

REVUE.

FRAGMENT SUR LE PROMÉTHÉE D'ESCHYLE [1].

Les explorations que poursuit avec tant de succès depuis quelques années, et sur tant de points divers, la science historique, ne permettent plus maintenant à tout homme de bonne foi de contester l'identité des premières traditions chez tous les peuples du monde. La nécessité de rattacher ces traditions à une révélation divine, pour en expliquer la morale sublime et se rendre raison des respects dont toutes les religions les ont entourées, est devenue tout aussi incontestable, et c'est un point que tous les bons

[1] Nous regrettons de n'avoir pu donner plus tôt à nos lecteurs ce fragment remarquable que M. Guiraud, de l'Académie française, nous a fait l'honneur de nous communiquer.

esprits ne discutent plus. Comme l'homme n'invente pas, la vérité qui lui a été révélée se trouve au fond de toutes ses fables, et les erreurs dont il l'a défigurée ne tiennent qu'à son impuissance d'en conserver les traits primitifs sitôt qu'il a eu perdu sa primitive innocence ; car il lui a manqué dès lors cette faculté sympathique qui pouvait seule lui en faire saisir et apprécier toute la beauté. Qu'on ne soit donc pas étonné si à chaque découverte que fait l'historien moderne dans le sens moral des faits, dans l'entente mystérieuse des écrits, dans ce sanctuaire intime de la pensée antique, où si peu avaient pénétré jusqu'ici, la vérité commence à se dévoiler aux regards chrétiens qui ne cherchent qu'elle, et si nous nous empressons de proclamer, nous enfans privilégiés d'un même Dieu, ces rapports de famille qui se manifestent à nous, et qui attestent en même temps que notre fraternité universelle, sa sollicitude infinie et l'égalité absolue de ses premiers dons.

C'est une chose singulièrement digne de remarque que cette meilleure entente des premiers temps à mesure que l'on s'éloigne d'eux ; cela vaut la peine d'y réfléchir. Et ne se pourrait-il pas que cet éloignement ne fût qu'apparent, et que si on s'écarte dans la réalité, à ne consulter que les dates, on se rapproche au contraire, si ce n'est par les mœurs, du moins par l'intelligence ? La science, en effet, ramène vers la religion cette intelligence qu'elle en avait séparée, et sans pénétrer dans les secrets de ces doctrines sacrées qui imposent à notre foi ce que notre raison pourrait repousser, en ne nous occupant que de cette théologie humaine, pour ainsi dire, dont tous les philosophes ont fait l'objet de leurs méditations et sur laquelle les plus anciens ont fait refléter la lumière des sanctuaires, n'est-il pas vrai que cette science, qui a un principe traditionnel, nous apparaît maintenant plus claire, plus pure, plus harmonique avec celle que la révélation nous a transmise? Quoique Platon soit moins commenté de nos jours, ne peut-on pas avancer que sa doctrine est mieux comprise, et nous est-il interdit de croire que si les chants d'Orphée nous eussent été conservés, notre époque trouverait de magnifiques lueurs, d'inappréciables inductions là où peut-être l'antiquité elle-même n'eût trouvé qu'obscurité, bizarrerie et confusion.

C'est que la vérité évangélique est venue donner la clef de toutes les erreurs ; car l'erreur, comme on l'a très bien dit, n'est souvent qu'une vérité incomplète. Et pourtant l'investigation catholique semblait avoir négligé jusqu'ici l'usage de ce précieux moyen dont elle a pu disposer depuis si long-temps.

L'Evangile explique admirablement toutes les énigmes humaines que l'antiquité s'était plue à multiplier ; c'est la science catholique qui finira par surprendre dans les solitudes de Thèbes les secrets hiéroglyphiques, comme elle a déjà sondé les plus vieux mythes des Indiens. Quelque tronqués, quelque défigurés que soient demeurés pour nous tous ces monumens des traditions premières, quand nous les évoquons à l'aide des paroles évangéliques, on peut dire qu'ils se recomposent merveilleusement à nos yeux, et nous allons jusqu'à penser qu'il nous est donné d'en mieux saisir la forme, d'en pénétrer plus profondément les mystères, qu'il ne l'était à Cicéron et à Varron lui-même, quoique ceux-ci touchassent presque de la main à tous les vieux sanctuaires d'où les traditions étaient sorties.

Il semble, il est vrai, qu'à cet égard, les premiers Pères de l'Eglise se soient trouvés dans une position plus favorable que la nôtre, ayant en vue, comme nous, la nouvelle lumière allumée sur la montagne, et, de plus que nous, vis-à-vis d'elle, toutes ces doctrines déjà menacées, si l'on veut, mais encore debout, et présentant sur presque toutes leurs faces des blessures profondes qu'il était aisé à l'œil de sonder.

Mais ces débris étaient en possession d'une trop longue vénération populaire, trop d'importance s'attachait alors à leur destruction absolue pour qu'on se donnât le loisir de les examiner sans passion, qu'on se permît enfin de s'en servir comme de matériaux propres à élever le nouvel édifice. On eût presque considéré à cette époque comme un sacrilége une étude impartiale de toutes

ces religions dont il importait surtout de débarrasser le sol où s'établissait le Christianisme. Aussi les premiers docteurs, et entre autres Eusèbe dans sa Démonstration évangélique, s'attachèrent à faire ressortir ce que ces traditions avaient de faux et d'absurde, plutôt qu'à rechercher dans leur vénérable origine et dans la vérité des notions primitives transmises par elles, les motifs de la puissance qu'elles avaient exercée sur les peuples. Nous, pour qui ces débris ne sont plus que des restes sans vie et sans puissance active, nous pouvons leur rendre sans danger toute la puissance d'induction qui leur appartient, et c'est à nous de recomposer avec ce qui reste d'un passé utile, non seulement à prouver le présent, mais à indiquer l'avenir.

Une autre considération se présente ici, et quelque étrange qu'elle puisse paraître, je n'hésite pas à la produire telle qu'elle m'a toujours vivement frappé : c'est que l'humanité semble retourner vers le lieu d'où elle est venue; c'est qu'à la Rédemption elle a repris pour progresser la route déjà parcourue en déclinant; c'est que l'homme, placé par le Rédempteur en face de l'Eden qu'il avait perdu et que la Croix lui a reconquis, retrouve en remontant toutes les traces de son premier passage, et s'excite, à mesure qu'il les reconnaît grandes et glorieuses, à poursuivre une route dont le terme lui a été si merveilleusement marqué. Tout progrès intellectuel finit par devenir un progrès religieux; les traditions bibliques gagnent en vénération et en certitude tout ce que les traditions fabuleuses ont acquis de plus précis et de mieux constaté. Long-temps on s'est servi de l'histoire profane pour attaquer et convaincre d'erreur l'histoire inspirée; et voilà que maintenant la première mieux entendue, plus approfondie, vient en secours à celle-ci, et corrobore toutes ses assertions, confirme tous ses enseignemens. Toutes ces vieilles ombres de l'Orient qu'on avait évoquées pour venir rendre faux témoignage contre Moïse, sitôt qu'elles se sont trouvées confrontées avec lui, ont levé la main pour attester la vérité de ses écrits et confondre ceux qui les interrogeaient. Aussi, de toutes parts, les esprits les plus religieux se jettent sans péril dans toutes les voies de l'antiquité profane, certains d'être ramenés par elles en cette voie d'inspiration et de vérité d'où l'on ne s'écarte jamais absolument sans tomber dans toutes les ténèbres de l'intelligence et du cœur.

Au nombre des vestiges les plus importans et les plus négligés de l'antiquité païenne, est, sans contredit, le Prométhée d'Eschyle. Cette pièce, toute mythique, peu appréciée par la littérature ancienne et moderne, nous semble mériter cependant un examen attentif et spécial, et jeter une vive clarté sur les doctrines traditionnelles transmises aux temples antiques, et dont la plupart sont demeurées ensevelies avec eux sous un amas de ruines. L'accusation même qu'on sait avoir été portée contre Eschyle, d'avoir divulgué les mystères d'Eleusis, donne plus d'importance encore à ce poème et un intérêt plus vif à nos recherches.

La fable populaire de Prométhée, quelques variations qu'elle présente dans sa forme, demeure toujours au fond une de ces données constitutives, un de ces symboles humanitaires, dont les indications, mieux suivies aujourd'hui, deviennent de plus en plus précieuses. Soit en effet qu'on adopte le récit d'Hésiode, l'opinion d'Euphérion ou les explications d'Hérodote; qu'on mêle ou non à cette fable celle de l'Ève mythologique, Pandore, il reste toujours Prométhée, ravisseur du feu céleste, puni de son larcin, délivré enfin par Hercule. C'est le triple sujet de la trilogie d'Eschyle; c'est le mythe complet, à notre avis, de la destinée humaine.

Or, il est curieux de remarquer le peu d'attention que traducteurs et commentateurs ont fait jusqu'ici à cette œuvre primordiale, si l'on veut me passer cette qualification.

Brumoy, tout partial qu'il se montre en faveur des poètes qu'il traduit, se croit obligé de sacrifier ici Eschyle; et après avoir dit que la deuxième partie de sa trilogie de Prométhée est la seule qui nous reste, il ajoute : Le sujet et toute la suite en sont assez bizarres.

Laharpe ne s'en tient pas là en fait de mépris : il commence par traiter le sujet

de monstrueux ; et après avoir accordé douze lignes à son analyse, lui qui consacrait tout un volume à *Zaïre*, il finit par dire : Cela ne peut pas même s'appeler une tragédie.

Voilà pour les critiques.

Les savans eux-mêmes, soit anciens, soit modernes, n'ont guère fait plus d'honneur, il faut en convenir, à la fable de Prométhée, tout occupés qu'ils étaient de ne chercher au fond des mythes que leur sens physique, et à les matérialiser, en quelque sorte, par leurs vulgaires explications.

C'est ainsi que Diodore de Sicile veut que le feu dérobé par Prométhée indique l'invention du briquet d'acier avec lequel on extrait le feu des cailloux ; que Lucien ne fait du fils de Jupiter qu'un habile statuaire, et que Lactance se range de cette opinion, en lui attribuant de plus l'invention des statues d'argile.

Plus tard, il est vrai, Heinsius a expliqué Pandore et Prométhée par l'union de l'art avec la nature ; et parmi les modernes, les uns ont voulu reconnaître en lui le Magog de l'Ecriture, et d'autres, Noé lui-même. Quant à l'abbé Banier, il se contente, après avoir raconté cette fable d'une manière toute française, de faire observer agréablement par son interlocutrice Cliante, qu'il *semble y avoir là des vestiges de la tradition de la chute de nos premiers parens.* A quoi l'abbé répond, sans plus d'attention : *il y a un peu de tout cela.*

M. de Maistre est, je crois, le premier dont le regard d'aigle a aperçu de haut, mais de loin, l'importance de cette fable ; mais il n'a guère fait que l'indiquer, comme la plupart des points les plus élevés de son livre ; comme s'il se fût méfié, pour les explorer, non pas de ses forces, mais de la persévérance qui eût été nécessaire.

Après lui, et d'après lui peut-être, M. Jourdain, homme de talent et de conscience, dans la *Revue Européenne*, journal grave et plein d'intérêt, qu'on regretterait vivement si l'*Université Catholique* ne lui avait succédé, a envisagé le Prométhée d'Eschyle sous le point de vue chrétien, et a cru reconnaître en lui, non plus ni Magog, ni Noé, mais Jésus-Christ lui-même. Les souffrances du Caucase lui ont paru n'être qu'une sainte image prophétique de celles du Calvaire, et la délivrance par Hercule, le symbole de la Résurrection du Sauveur.

C'est, à notre avis, forcer trop violemment le sens du poème d'Eschyle ; et en suivant les conséquences rigoureuses d'une telle opinion, nous serions amenés à considérer ce poète, non plus comme un homme simplement versé dans la profonde connaissance des mythes antiques, mais comme un vrai prophète, précisant les détails de la Rédemption avec plus de clarté, plus d'exactitude que ne l'ont fait David et Isaïe lui-même.

Or, cela ne nous paraît pas possible. Examinons si cela est.

Comme en recherchant les rapports qu'on voulait établir entre Prométhée et Jésus-Christ, on n'a guère considéré qu'une seule partie du drame d'Eschyle, on n'a eu aussi qu'un aperçu incomplet du mythe imposant qu'il a voulu représenter. Et cependant, même à ne s'occuper que de ce poème ainsi fractionné, on est obligé, dans cet ordre d'idées, d'admettre en Eschyle un de ces hommes de grâce qu'un rayon de l'Esprit divin a illuminés à des époques marquées ; tandis qu'en embrassant les trois parties de son poème, et le réduisant aux proportions du mythe, il suffit de reconnaître à Eschyle des facultés d'homme, bien puissantes, il est vrai, mais qui ne dépassent pas les limites auxquelles la sagesse païenne pouvait les étendre.

Dans notre opinion long-temps méditée et fondée sur les données qui nous paraissent les plus certaines, la trilogie d'Eschyle représente le grand drame humanitaire, avec son exposition, son nœud et son dénouement.

Prométhée, c'est l'homme, fils de *Thémis*, créé par la sagesse et la justice suprême.

L'exposition, c'est, selon la fable, le feu du ciel, dérobé contre la volonté de Jupiter.

Selon l'histoire, c'est le fruit de l'arbre de la science du bien et du mal, dérobé aussi contre l'ordre de Dieu.

Le nœud, selon la fable, c'est le supplice de Prométhée, son cœur rongé par un vautour.

Selon l'histoire, ce sont les infirmités, les angoisses, toutes les douleurs physiques et morales que le péché a fait tomber sur l'homme.

Le dénouement enfin, c'est, selon la fable, la délivrance de Prométhée par Hercule, fils de Jupiter.

Selon l'histoire, c'est la Rédemption de l'humanité par le fils de Dieu.

Et d'abord, ce drame mythique ainsi divisé et développé est celui de toutes les histoires religieuses, à commencer par la Bible, le vrai drame humain, tel que la révélation a dû le faire voir tout entier à Adam, tel qu'il a été transmis à Noé, et répandu, après le déluge, chez tous les peuples enfans de Noé.

La faute, la peine et la réparation, voilà la grande trilogie humanitaire, cachée sous des symboles dans tous les sanctuaires, et plus ou moins dévoilée dans les enseignemens de tous les philosophes. C'est une divulgation publique qu'en a fait Eschyle.

Avant d'examiner séparément chacune des trois parties de ce drame, remarquons, comme une frappante analogie, que Prométhée a dû aider Jupiter à reconquérir son trône. Voilà donc le ciel troublé par des querelles dans lesquelles doit intervenir cet être créé par Thémis ou la Sagesse.

La révolte des anges n'est-elle pas placée aussi avant la création de l'homme? N'a-t-il pas été dit par quelques docteurs, n'est-il pas enseigné dans la grave Allemagne que l'homme semble n'avoir été créé que pour remplir le vide qu'avait laissé dans le ciel la chute des anges rebelles, et que c'est pour l'empêcher de venir en secours à Dieu dans l'entière réintégration de sa puissance sur toutes les choses créées, que le tentateur se saisit de lui presque au sortir des mains qui l'avaient formé.

Quelle importance ne donne pas à l'homme le conseil tenu par Dieu en le créant, et l'empressement du démon à le disputer à son créateur!

Mais revenons à Prométhée, et commençons notre examen par la première partie de sa trilogie, la faute.

Prométhée, fils de Thémis, est appelé dieu par Eschyle: l'homme d'avant le péché, fils aussi de la sagesse de Dieu, qui avait délibéré (faisons l'homme), était l'image de Dieu.

Quel a été le crime de tous deux? Le larcin d'une faculté réservée à Dieu, celle de la connaissance du bien et du mal, interdite aux hommes.

Prométhée, en dérobant le feu sacré à une roue du soleil, pour le communiquer à la terre, lui transmet, par ce moyen, la puissance d'inventer et de perfectionner les arts utiles; mais l'utilité de ces arts est une suite des besoins qu'a donnés à l'homme la transformation qu'a subie sa nature par la communication du feu sacré. Et c'est ainsi que dans l'Ecriture et dans la tradition conservée par Josèphe, il est dit qu'au fruit immédiat du péché, à Caïn et à ses descendans, est due la fondation des villes, l'invention du fer, du labourage, de tous ces mêmes arts dont Prométhée se vante d'avoir acquis la connaissance aux hommes. Or, toutes les inventions devenues utiles à notre nature déchue, ne sont qu'une satisfaction donnée à la chair et au sang par l'intelligence que le péché lui a soumise, le complément, en un mot, de l'état résultant de ce premier péché.

Voyez maintenant: L'homme ne commence à posséder la connaissance des choses qu'après avoir reçu le don de Prométhée.

Les yeux de l'homme ne s'ouvrent qu'après qu'il a mangé le fruit défendu.

Examinons rapidement pourquoi cette connaissance des choses a engendré tant de maux à l'homme qui l'a reçue; car, en ce point, la fable et l'Ecriture sont encore d'accord.

Ici, nous ne prétendons point imposer notre opinion; nous apportons seulement notre tribut d'éclaircissemens pour la solution d'une question non encore résolue.

Nous pensons qu'on ne saurait douter que l'homme n'ait acquis humainement par le péché une puissance de facultés qui ne lui avait pas d'abord été donnée; de même que les mauvais anges qui luttent maintenant avec Dieu même dans le cœur de l'homme, qui ont osé s'attaquer au fils de Dieu lui-même dans le désert, qui neutralisent et effacent trop souvent le sang même de la Rédemption sur les membres de la famille chrétienne

où il est tombé. Nous pensons, disons-nous, que ces anges, tout en subissant une dégradation dans la hiérarchie des êtres, ont incontestablement acquis une puissance de mal plus étendue que celle concédée pour le bien à leur innocence.

Les Pères attribuent à la même cause le péché des anges et celui de l'homme; c'est l'orgueil, le désir de *connaître* qui les a perdus. Peut-être les anges, peut-être l'homme primitif, en sortant du sein de la divine substance, n'avaient-ils reçu d'elle qu'une immense faculté de sentir et d'aimer. S'il en est ainsi, la faculté de connaître, introduite violemment dans une nature non organisée pour elle, a dû rompre nécessairement cette harmonie dans les rapports, qui constitue la perfection d'un être quelconque. Cette introduction d'un rayon de la science infinie en une intelligence servie par des organes limités ou imparfaits, a dû jeter dans le service de ces organes qui communiquent à notre double nature, un trouble et un désordre moral dont tous les autres désordres sont sortis. A cette lueur de science divine que l'homme a altérée en se l'appropriant, et qui lui a fait entrevoir une sorte de biens qui n'étaient pas pour lui, il a demandé l'indication des moyens propres à satisfaire les désirs que cette vue avait suscités dans son âme. Cette âme, excitée, tourmentée d'une espérance immodérée de ces biens, et ne pouvant obtenir satisfaction de l'intelligence, l'a sollicitée des sens, qui la lui ont accordée telle qu'ils pouvaient la donner, incomplète et passagère. De là toutes les déceptions qui l'ont désolée, tous les remords qui l'ont poursuivie, tous les appétits qu'elle a apaisés sur elle-même, toute la confusion enfin qu'elle a douloureusement apportée dans les rapports des diverses parties de son être. De là, aussi, ce vautour qui ronge, dans le poème d'Eschyle, le cœur de Prométhée après son larcin; de là, les diamans qui clouent sa poitrine au Caucase, et le châtiment qui doit se perpétuer jusqu'à la venue d'un libérateur qui brisera non seulement les entraves qui le retiennent, mais consacrant en quelque sorte son larcin, lui en assurera le fruit.

Je ne sais si je me trompe, mais je pense que cette légitimation du fruit du péché, faite en notre faveur sur le Calvaire, explique seule le *felix culpa* des Pères;

La faculté de connaître, dérobée par nous et légitimée en nous par la rédemption, justifie aussi, à mon sens, cette phrase du Psalmiste, que Dieu *a élevé l'homme un peu au dessus de l'ange.*

Passons à la deuxième partie du Prométhée, celle qui nous a été conservée; mais nous nous en sommes occupés déjà, puisque nous venons d'exposer ici le châtiment du coupable. Restent ses plaintes à examiner.

Ici nous reconnaissons justes et frappantes quelques unes des analogies que l'on a signalées entre les plaintes de Prométhée et celles de Jésus-Christ. Mais on ne s'est pas assez arrêté à cette importante considération que, dans son agonie, le Christ est plus homme que dieu, et que les gémissemens qu'il fait entendre appartiennent à sa nature humaine plus qu'à sa nature divine. Le Christ, du jardin des Olives au Calvaire, c'est le bouc d'Israël chargé de tous les péchés du peuple, et les rapports qui existent entre lui et Prométhée dans une telle situation, confirment l'opinion que nous avons émise, au lieu de la combattre. L'un et l'autre ne sont que l'humanité en état d'expiation.

Mais il s'en faut que les plaintes de Prométhée soient, comme celles du Sauveur, toujours empreintes de résignation et de douceur, et c'est ici que se fait sentir vivement toute la différence qui existe entre les doctrines altérées par l'idolâtrie, et celles que le peuple élu avait conservées et nous a transmises.

Prométhée ne peut pas comprendre comment il est puni pour avoir fait du bien aux hommes, et il reproche en termes violens son injustice à Jupiter. Il est certain qu'il était difficile à l'homme du paganisme de concevoir en quoi l'invention des arts utiles avait pu être coupable et funeste à l'humanité, lui qui ne voyait guère dans les dieux qu'il honorait que les inventeurs de ces arts. N'admettant pas comme une première faute, cette révolte de l'orgueil, cette satisfaction donnée aux sens par l'intelligence, ou, dans le langage païen, le larcin du feu sacré, il était naturel que la raison anti-

que se rangeât du côté de Prométhée contre Jupiter, et applaudît à tous ses blasphèmes. Le gentil pouvait en effet dresser sa tête contre une destinée capricieuse ou ennemie, qui punissait par un sentiment de jalousie : mais l'Hébreu baissait humblement la sienne à chaque calamité qui pesait sur son peuple ou sur lui, en souvenir et en expiation du péché de ses pères, et de là cette sublime parole de Jésus mourant : Que votre volonté se fasse et non pas la mienne !

Dans l'énumération que fait Prométhée des dons que les hommes ont reçus de lui, entrent la médecine, le talent d'expliquer les songes, l'art d'extraire de la terre les minéraux, or, fer, airain et argent, et bien d'autres consacrés tous, comme ceux-ci, à la satisfaction des besoins du corps ou des passions de l'âme. C'est cette amélioration, ce perfectionnement tout matériel que nos saines doctrines nous font envisager comme une dégradation, quand les idées païennes, dont notre monde encore a gardé tant de vicieuses traditions, n'offusquent pas notre raison de chrétiens. Prométhée donc entre en juste révolte de cœur, lorsqu'il se voit puni à cause de ces choses. Nous, au contraire, nous frappons notre poitrine à chaque mécompte qu'elles nous donnent; car les anciens supposaient que les arts avaient civilisé l'homme, et nous pensons au contraire que, jusqu'à la rédemption, ces arts, fruits de son péché, l'ont chaque jour engagé plus avant dans ses liens.

Dans le poème d'Eschyle, la nature entière, par l'organe des nymphes, des océanides, et d'Io enfin qui représente la terre, semble donner son assentiment au larcin de Prométhée, et vient par des plaintes conformes aux siennes, faire cause commune avec lui. Io métamorphosée en génisse, Io, ou la terre, bestialisée, et espérant sa délivrance de celle de Prométhée, remplit à elle seule tout le quatrième acte du récit de ses malheurs et des espérances que Prométhée lui donne. Or, l'Écriture ne nous enseigne-t-elle pas que la nature entière avec ce qu'elle renferme, et la terre surtout, ont participé en quelque sorte à la faute de l'homme, puisqu'elles ont eu leur part dans son châtiment, et que la terre a été spécialement maudite à cause de lui?

Mais, dans notre Genèse, la promesse d'un réparateur a suivi immédiatement la condamnation du péché, et cette promesse dont l'homme n'a jamais su douter; a entretenu dans l'âme de tous les justes une espérance presque prophétique ; cette espérance a surtout été communiquée par la tradition et elle est demeurée vivante au fond de tous les mythes. Aussi, lorsque cette Io maudite demande à Prométhée quand finiront ses malheurs, auxquels les siens propres lui semblent liés : Ce sera, répond-il, quand un fils de Jupiter, plus puissant que lui, viendra me délivrer.

Nous demandons qu'on pèse avec soin ces paroles : « Ce fils de Jupiter, ajoute-t-il en s'adressant toujours à la terre, naîtra de vous ; ce sera votre treizième descendant. »

N'est-ce pas là le fils de Dieu naissant d'une créature terrestre ?

Voilà certes la réparation bien annoncée : voilà l'espérance du rédempteur déposée dans le sein de l'humanité, pendant que le châtiment s'exerce sur elle.

Avec les cinq actes de cette seconde partie de la trilogie se développe et s'affermit l'endurcissement de Prométhée; et ici, le symbole devient encore plus précis. L'humanité, jusqu'à sa délivrance, a toujours été en empirant. Aucun des fléaux qui la frappaient ne l'a ni arrêtée ni éclairée; son orgueil s'est emparé de ses vices même comme d'une puissance, ou se les est dressés en trophée. En vain le châtiment a suivi chacune de ses nouvelles fautes, conséquences inévitables de la première ; elle a toujours rejeté sur ce qu'elle appelait la destinée, la responsabilité des malheurs qu'elle ne devait qu'à elle-même ; plus d'une fois Dieu l'a sollicitée, ici par ses prophètes, là par des calamités, ailleurs par les philosophes eux-mêmes, ceux du moins en l'âme desquels un rayon de son intelligence pouvait descendre sans trop se souiller ; mais toutes ces sollicitations n'ont produit que de nouvelles insultes, et c'est ainsi que le Prométhée d'Eschyle, après avoir poussé, dans le cinquième acte, ses malédictions au delà même du blasphème, répond à Mercure, qui vient l'engager à se repentir pour mériter sa

grâce, qu'il *aime mieux souffrir toujours que supplier un moment.*

C'est peu des murmures, les menaces ont leur tour, contre le trône même de Jupiter; et ici surtout, l'analogie est remarquable, car, au dernier acte historique de la deuxième partie de notre trilogie, de celle qui précéda la délivrance, l'humanité a eu aussi son temps de menaces : les dieux ont été attaqués par plus d'un système philosophique, et celui dont Lucrèce s'est fait le poétique interprète, a voulu aussi détrôner la divinité.

Nous ne pensons pas qu'on puisse trouver, entre la vérité et l'erreur, entre la fable et l'histoire, des rapports plus exacts, plus concluans que ceux que nous venons de signaler.

Quant à la troisième partie de la trilogie d'Eschyle qui est perdue, comme la première, il suffit que nous sachions qu'elle était consacrée à la délivrance de Prométhée par Hercule, pour que l'opinion que nous avons émise se trouve, jusqu'à la fin, maintenue et confirmée.

Quel est en effet ce libérateur?

Hercule... Hercule, né de Jupiter et d'Alcmène, mariée à Amphytrion, qui n'est pour rien dans cette génération.

N'est-ce pas là, autant que la saleté païenne pouvait se rapprocher de la pureté évangélique, Joseph et la vierge Marie ?

Et les serpens voulant étouffer Hercul au berceau!

Et le massacre des innocens!

Et cet Hercule qui purgea la terre d tous ses monstres, et qui, peu content de concéder sa protection à un pays et à un peuple, l'étendit (contrairement à l'esprit antique) à tous les peuples du monde qu'il traita en frères, qu'est-ce autre chose que l'image grossière mais évidente du Fils de Dieu, dont les travaux sur cette terre délivrèrent toutes les nations? Et si nous le suivons sur le mont OEta où, consumé par un horrible supplice, il meurt en accusant son père de l'abandonner, ce tableau ne nous rappellera-t-il rien des dernières angoisses du Calvaire, et les analogies que nous remarquerons entre les deux libérateurs ne rendront-elles pas plus saillantes encore celles que nous avons déjà établies entre les victimes délivrées!

Notre tâche est finie : nous croyons avoir prouvé que le mythe de Prométhée est évidemment calqué sur le récit hébreu, source commune de ce qu'il y a de vrai dans les mythes antiques, et que la faute, la peine et la réparation sont les trois grandes divisions de la trilogie humanitaire, comme de celle du poète grec.

Maintenant, toutes ces choses ne se développaient-elles pas bien clairement dans l'esprit d'Eschyle, et cette vision de la destinée humaine n'y laissait-elle aucune obscurité? nous n'avons pas intérêt à résoudre ces questions : tout ce que les anciens avaient gardé de la tradition primitive était si tronqué, si altéré, qu'ils ne pouvaient avoir, de la signification précise de toutes ces choses, qu'une idée imparfaite, et souvent même leur imagination, frappée de la hardiesse ou de la grandeur du mythe, le reproduisait, sans en chercher très profondément le vrai sens. Cela peut être vrai pour Eschyle, au sujet de son Prométhée. Cependant il est à croire que s'il n'avait entrevu une partie de la beauté mystérieuse de ce sujet, il ne l'eût pas présenté sur la scène, où, réduit à la seule valeur du drame, il eût justifié toutes les épithètes d'absurde et d'incompréhensible, que d'absurdes commentateurs lui ont appliquées. Que serait en effet ce poème, sans action dramatique durant quinze actes, sans passions, sans péripéties, restreint aux déclamations des nymphes de l'Océan, de la vache Io, et de Prométhée lui-même, si une haute pensée religieuse et morale n'eût animé ce corps informe et ne lui eût communiqué une action vive et puissante sur les spectateurs? Il me semble donc qu'il faut chercher une explication à tout cela ; et qu'il est convenable d'adopter celle que je propose, à moins cependant qu'on n'aime mieux penser avec M. Dacier et M. de Laharpe, que ce sujet est monstrueux; ou, avec le père Brumoy, que : *c'est une allégorie sur les rois, et peut-être sur Xercès ou sur Darius, chose extrêmement ragoûtante pour une république.*

A. Guiraud.

CORRESPONDANCE INÉDITE DE VOLTAIRE,

AVEC FRÉDÉRIC II, LE PRÉSIDENT DE BROSSES ET AUTRES PERSONNAGES,

Publiée d'après les lettres autographes, avec notes, par TH. FOISSET, membre du tribunal civil de Beaune [1].

PREMIER ARTICLE.

Des actes burlesques dont se compose la vie de Voltaire, longue et scandaleuse comédie que plus d'une scène effrontée ferait prendre volontiers pour une suite des *Fourberies de Scapin*, il en est deux que cette correspondance inédite expose, rétablit au grand jour : l'un, jusqu'ici assez heureusement modifié pour déguiser aux rieurs la disgrâce récréative du poète chambellan ; l'autre, à peu près inconnu, et dont une lettre isolée ne pouvait trahir l'existence. La correspondance nouvelle est à la fois un complément et une révélation ; d'une part, elle nous éclaire entièrement sur les rodomontades déjà fort suspectes du favori de Potsdam ; de l'autre, elle nous édifie d'une façon plus intime sur la conduite de sa vie privée, elle nous met dans la confidence de ces allures seigneuriales, de ces impertinences de hobereau, fort plaisantes assurément chez le coryphée des frondeurs d'abus ; elle nous dévoile ce *féodalisme* remuant, cette arrogance de parvenu tracassière et envahissante, ces honteuses habitudes de ladrerie, de *lésine*, vice familier du philosophe millionnaire, et qu'une indiscrète apologie de Marmontel nous avait déjà permis d'entrevoir. Je ne sais si l'on se rappelle un passage des Mémoires de cet encyclopédiste où il nous représente Voltaire marchandant à outrance avec un de ses plus minces fournisseurs, au sujet d'une bagatelle, dans l'unique intention, si l'on en croit l'auteur du quinzième chapitre, de fournir à son éloquence l'occasion d'un triomphe oratoire : tentative toute philosophique ! pur essai des facultés persuasives ! Mais liardante vilenie, sordide instinct d'Harpagon ! gardez-vous de le croire. J'étais converti pour ma part ; et, malheureusement, voilà qu'on exhume un acte d'accusation sur ce point minuté de la propre main de M. de Voltaire. Encore un désenchantement ! encore une déchéance !

Deux enthousiasmes contraires se sont jusqu'ici disputé le nom et la personne de Voltaire ; le fanatisme d'une admiration aveugle et l'emportement d'une haine trop légitime. A la faveur de ces luttes sérieuses engagées sur sa célébrité, il a su retraire par devers lui l'un des plus piquans caractères de sa physionomie (littérairement et biographiquement parlant), le plus original peut-être, le plus amusant à coup sûr, et qui, relevé plus tôt, eût mortellement attenté à son crédit, car on se fût pris à rire à ses dépens. L'auteur de la comédie des *Philosophes*, Palissot, a cru remarquer que la face de Voltaire participait à celle de l'aigle et à celle du singe. Quoi que l'on pense de cette observation, toujours est-il vrai que l'on s'en est pris à l'*aigle*, et que le *singe* a échappé, dérobant aux regards ses ridicules grimaces et ses mésaventures grotesques. En d'autres termes, on a beaucoup *parlé* de Voltaire, *génie aux ailes étendues*, de Voltaire moqueur et triomphant par le sourire, de Voltaire ennemi dangereux, infatigable : mais Voltaire fort souvent honni et bafoué, Voltaire flatteur et châtié, Voltaire *notre maître à tous*, disait un charlatan en place publique ; Voltaire bouffon et *bouffon malgré lui*, Voltaire passant alternativement de Mascarille à Sganarelle, de M. Jourdain à Sbrigani, et de l'avare au malade imaginaire ; Voltaire, espèce d'arlequin philosophe, qui eût assurément servi de modèle à Poquelin ; Voltaire qui dut égayer ses contemporains par les déconvenues mystifiantes dont ses impertinences le rendirent maintefois victime : voilà ce qu'il fallait dévouer aux lazzis, voilà ce qu'il fallait opposer avec verve (*vis comica*) aux apothéoses insensées, au fétichisme encyclopédique. Le vieux moqueur maniait contre les autres l'arme dont il devait précisément craindre le retour. La

[1] Paris, chez Levavasseur, libraire, place Vendôme, 26.

plaisanterie l'eût accablé d'un rire plus décisif, car ce rire eût été plus franc, plus vrai, plus légitime, plus comique, que celui dont il poursuivait ses ennemis.

C'est donc un bien mauvais service rendu à l'ex-divinité, que cette exhumation tardive, et il nous semble voir rire sous cape le spirituel éditeur de ces lettres, lorsqu'il dit : « Déifier Voltaire ou « le traîner aux gémonies serait de nos « jours un égal anachronisme.... Le mo- « ment est venu de le montrer tel qu'il « est... » Eh, mon Dieu! c'est là le dernier coup!.. Il préférerait de grand cœur les gémonies au ridicule; il n'eût pas mieux demandé que de laisser voir en lui autre chose que lui-même; et certes, il pourrait bien s'écrier quelque jour :

Par la sanbleu, Messieurs, je ne *voudrais* pas être
Si plaisant que je suis !....

Essayons donc l'esquisse de ces deux actes, dignes de *Patelin* et de Molière, développés à souhait dans la correspondance générale dont la publication nouvelle est le curieux supplément, l'appendice nécessaire. Désespérant de reproduire fidèlement toute l'impression comique qui nous est restée de cette lecture, nous en pourrons néanmoins faire ressortir les principaux traits par le choix des citations, l'à-propos du dialogue, la mise en scène opportune des interlocuteurs.

La marquise du Châtelet meurt en 1749, à Lunéville, dans le palais de Stanislas. Ce roi vient dans la chambre de Voltaire pleurer avec lui, et un roi s'offre pour le distraire et le consoler. Ce prince n'est autre que Frédéric qui l'appelait depuis long-temps à sa cour, et qui eût tout cédé pour l'avoir, *hors la Silésie*. Pressé par ses instances, attiré par l'espoir de la plus haute faveur, plus une pension de sept mille écus attachée à l'emploi extraordinaire de gentilhomme correcteur des *poëshies* du roi de Prusse, ne pouvant en conscience résister à un monarque *victorieux, poète, musicien, philosophe*, et qui faisait les frais de cette curieuse transplantation, Voltaire répondait d'une voix attendrie : « Si vous daignez m'aimer, je quitte tout, je pars, et je voudrais partir pour passer ma vie à vos pieds. — Vous serez reçu, reprend Frédéric, comme le Virgile de ce siècle, et le gentilhomme ordinaire de Louis XV cédera, s'il lui plaît, le pas au grand poète.»—Etourdi, fasciné, le grand poète s'écrie : « Sire, vous êtes l'homme de tous les temps, de tous les lieux, de tous les talens. Recevez-moi au rang de vos adorateurs..... Je compte les heures..... elles seront longues de Compiègne à Sans-Souci...»—Arrivé à Berlin, nageant dans l'ivresse de la reconnaissance, il exhale des bouffées de sentiment et de flatterie. « On est heureux par l'enthousiasme, et vous savez si vous m'en inspirez... Vous, sire, et le travail, voilà tout ce qu'il faut à un être pensant... Je me prosterne devant votre sceptre, votre lyre, votre plume, votre épée, votre imagination, votre universalité... Je me démène comme un possédé, et vous êtes tranquille comme un élu; j'appelle le génie, et il vous vient. Vous travaillez comme vous gouvernez, comme l'on dit que les dieux font mouvoir le monde sans effort. »

Mais, ô instabilité des amitiés humaines! les beaux jours s'écoulèrent rapidement; cette fièvre affectueuse dura peu. L'amour-propre et l'intérêt qui avaient réuni ces deux hommes ne tardèrent pas à les séparer. Certaines confidences fâcheuses, certains propos de *linge sale à blanchir* et d'*orange dont on jette l'écorce après en avoir exprimé le jus*, colportés de l'auteur de la *Pucelle* à l'auteur de l'*Anti-Machiavel*, et réciproquement, diminuèrent la gaîté des soupers du roi, ralentirent l'échange des communications poétiques : Voltaire avait moins à *blanchir*, moins à *raboter;* Frédéric n'attendait plus que l'instant de jeter le zeste dont il craignait l'amertume; la faveur du poète était passée dès avant la rupture. Ecoutons-le : « Tout le monde dit chez la reine que je suis dans votre disgrâce; un tel état flétrit l'âme.... Je suis bien loin d'être dans le cas d'un de vos mots, qu'*on vous demande la permission d'être malade*. J'aspire à la seule permission de vous voir et de vous entendre. Je conjure V. M. de ne pas briser le frêle roseau que vous avez fait venir de si loin.... » Les choses semblaient donc merveilleu-

sement disposées à un éclat suivi d'une séparation, quand survint la querelle décisive entre le mathématicien Kœnig, associé de l'Académie de Berlin, que Voltaire avait connu à Cirey, et le président Maupertuis, son ancien ami, dont il était jaloux. Le débat s'émut au sujet d'une question de physique-mathématique, du principe de la moindre quantité d'action dont Maupertuis revendiquait la découverte et que Kœnig voulait attribuer à Leibnitz, fondé sur une prétendue lettre de ce philosophe qu'il ne put représenter. Il fut tenu de mauvaise foi, et son exclusion de l'Académie prononcée. Voltaire ne put alors se contenir ni observer plus long-temps la neutralité qu'il avait promise; il entre en lice et se déclare contre Maupertuis. Vous pensez peut-être qu'il croit fermement à l'autorité scientifique de Kœnig? Pas le moins du monde: « Kœnig, écrit-il à Helvétius, n'a de l'imagination en aucun sens....; il jure, d'après Leibnitz, que l'étendue est composée de monades non étendues, et la matière impénétrable composée de petites monades pénétrables.... Quand on croit tout cela, on mérite de croire aux miracles de saint Pâris. » Il fait donc fort peu de cas de ce métaphysicien-géomètre, mais il chérit l'occasion de rompre en visière au *Platon de Saint-Malo*, afin de le perdre par le ridicule dans l'esprit du roi. Il lance contre lui un mémoire anonyme où il l'accuse d'erreur, de plagiat et de malignité. Le roi prend fait et cause pour le président de son académie, et ne doutant pas que ce libelle ne soit l'œuvre de Voltaire, il y répond par une *lettre au public* hostile à Kœnig. « Outre le plaisir de faire de la prose française, il y avait là, dit M. Foisset, une piquante occasion de lutter contre Voltaire, » ajoutons, et de lui faire comprendre qu'il était émancipé de ses leçons. Mais, ô fatalité! Voltaire ne reconnut pas la main qui tenait l'épée, et la réimpression de la lettre, avec l'aigle de Prusse, une couronne et un sceptre au devant du titre, l'avertit trop tard de sa méprise. « Les journalistes d'Allemagne (lisez Voltaire) qui ne se doutaient pas qu'un monarque qui a gagné des batailles fût l'auteur d'un tel ouvrage, en ont parlé librement comme de l'essai d'un écolier qui ne sait pas un mot de la question. Cependant on a réimprimé la brochure à Berlin, avec l'aigle de Prusse, la couronne et le sceptre... L'aigle, le sceptre et la couronne sont bien étonnés de se trouver là: tout le monde hausse les épaules, baisse les yeux et n'ose parler. Si la vérité est écartée du trône, c'est surtout lorsqu'un roi se fait auteur. Les coquettes, les rois, les poètes sont accoutumés à être flattés: Frédéric réunit ces trois couronnes-là. Il n'y a pas moyen que la vérité perce ce triple mur de l'amour-propre. Maupertuis n'a pu parvenir à être Platon, mais il veut que son maître soit Denys de Syracuse... Le roi a fait de la prose pour lui, comme il avait fait des vers pour d'Arnaud, pour le plaisir d'en faire; mais il y entre un plaisir bien moins philosophe, celui de me mortifier: c'est être bien auteur.... Je me trouve malheureusement auteur aussi et dans un parti contraire; je n'ai point de sceptre, mais j'ai une plume, et j'avais, je ne sais comment, taillé cette plume de façon qu'elle a tourné un peu Platon en ridicule. La raillerie est innocente, mais je ne savais pas alors que je tirais sur les plaisirs du roi... Je suis actuellement très affligé et très malade, et, pour comble, je soupe avec le roi: c'est le festin de Damoclès... » Les *journalistes d'Allemagne* songeaient dès lors à quitter la Prusse; mais quel que fût leur respect pour la griffe du lion, ils ne redoutaient pas tellement *César* qu'ils consentissent à laisser ainsi le champ de bataille à *l'abbé Cotin;* ils se préparèrent à riposter par la *diatribe du docteur Akakia,* où ils se donnaient au cœur joie et *du Platon au nez écrasé, aux visions cornues,* et de ses chimères supposées: « de bâtir une ville latine, d'aller faire des découvertes droit au pôle par mer, de percer un trou jusqu'au centre de la terre, d'aller au détroit de Magellan disséquer des cervelles de Patagons pour connaître le siége et la nature de l'âme, etc., etc. » Frédéric ayant su ce qui se préméditait, demanda le sacrifice du pamphlet et ne l'obtint pas. Voltaire profita d'une permission royale accordée à un autre ouvrage, pour livrer la diatribe à l'impression. Le roi entra en fureur. Voltaire voulut nier, sans toutefois oser

paraître devant lui ; mais l'éditeur, interrogé, avoua tout. « Votre effronterie m'étonne, écrit alors Frédéric ; après ce que vous venez de faire, et qui est clair comme le jour, vous persistez au lieu de vous avouer coupable ; ne vous imaginez pas que vous me ferez croire que le noir est blanc... Si vous poussez l'affaire à bout, je ferai tout imprimer, et l'on verra que si vos ouvrages méritent des statues, votre conduite vous mériterait des chaînes. » — « Ah, mon Dieu ! sire, crie Voltaire d'un accent d'épouvante bien digne de cette tragi-comédie, *dans l'état où je suis!..* je vous jure sur ma vie, *à laquelle je renonce sans peine*, que c'est une calomnie affreuse!...*je demande justice et la mort!...* » Il écrivait à peu près au même instant à madame Denis, avec le sang-froid le plus divertissant : « Je vous envoie les deux contrats du duc de Wirtemberg, c'est une petite fortune assurée pour votre vie ; j'y joins mon testament. Ce n'est pas que je croie à votre ancienne prédiction que le roi de Prusse me ferait mourir de chagrin. Je ne me sens pas d'humeur à mourir d'une si sotte mort... Comme je n'ai pas dans ce monde-ci 150,000 moustaches à mon service, je ne prétends point du tout faire la guerre. Je ne songe qu'à déserter honnêtement. Je vois bien qu'on a pressé l'orange, il faut penser à sauver l'écorce. Je me suis fait, pour mon instruction, un petit dictionnaire à l'usage des rois : *mon ami*, signifie *mon esclave ; mon cher ami*, veut dire, *vous m'êtes plus qu'indifférent ;* entendez par *je vous rendrai heureux, je vous souffrirai tant que j'aurai besoin de vous ; soupez avec moi ce soir*, veut dire, *je me moquerai de vous ce soir.* Le dictionnaire peut être long, c'est un article à mettre dans l'Encyclopédie... Sérieusement, cela serre le cœur! dire à un homme les choses les plus tendres, et *écrire contre lui des brochures, et quelles brochures! Arracher* un homme *à sa patrie* par les promesses les plus sacrées, et le maltraiter avec la malice la plus noire! Et c'est là l'homme qui m'écrivait tant de choses philosophiques, et *que j'ai cru philosophe, et je l'ai appelé Salomon du nord!* » Ce dernier trait est impayable, il est sublime !

Il comptait alors ne se mettre en route qu'au printemps pour *rapporter son squelette à sa patrie*, à sa famille et au chirurgien Bagieu ; mais le brusque et trop significatif dénoûment de l'affaire accéléra l'heure de la retraite. Sur ses dénégations réitérées, Frédéric s'était fait remettre les feuilles de la diatribe, et les avait brûlées lui-même au feu de sa cheminée. Tout-à-coup un exemplaire réservé, et qui s'était acheminé vers la Hollande, se transforme en une édition promptement répandue et qui fait rire l'Allemagne aux dépens du président de l'Académie : il rejaillissait une bonne part de ridicule sur *Horace-Julien-Marc-Aurèle-Salomon.* Le philosophe couronné fit alors de l'ouvrage un juridique auto-da-fé. Voltaire comprit à merveille qu'il ferait que sage de s'éloigner d'un pays où ses écrits avaient à démêler avec le bourreau. Il sollicite donc un congé pour aller prendre les eaux de Plombières, insistant sur les inquiétudes de sa famille, de ses *amis de quarante ans*, sur le délabrement de sa *malheureuse santé.* A tout ce patelinage pleurard et hypocrite, le prince ne répond rien sinon qu'il était inutile de choisir un prétexte pour demander congé. « Vous pouvez quitter *mon service* quand vous voudrez ; mais avant de partir, faites-moi remettre le contrat de votre engagement, la clef, la croix et le volume de poésies que je vous ai confiés. » Que deviennent donc en présence de ces rudes paroles, et les airs de fierté, et les nobles poses, et les mâles réponses, et les magnanimes fanfaronnades que le poète s'est attribués dans ce singulier épisode. S'il fallait même s'en rapporter à l'un des historiens de sa vie, au sortir d'une entrevue avec le roi, inspiré *subitò* par le génie des Gracches, il aurait dans l'antichambre même détaché la croix et la clef de chambellan, et dit à son domestique : « Mon ami, débarrasse-moi de ces marques honteuses de la servitude ! » S'il fallait l'en croire lui-même, il aurait, le 1er janvier 1753, « renvoyé au Salomon du nord les *grelots et la marotte* qu'il en avait reçus. » Que dis-je ? il veut insinuer que le monarque cherche à le retenir. « Le roi de Prusse m'a envoyé du quinquina pendant ma maladie : ce n'est pas cela qu'il me faut, c'est mon congé. Il voulait que je retournasse à

Potsdam; je lui ai demandé la permission d'aller à Plombières; je vous donne en cent à deviner la réponse. Il m'a fait écrire par son factotum qu'il y avait des eaux excellentes à Glatz vers la Moravie. Voilà qui est horriblement vandale, et bien peu Salomon: c'est comme si on envoyait prendre les eaux en Sibérie..... Au bout du compte, *quoique tout ceci ne soit pas de notre siècle*, les taureaux de Phalaris et les lits de fer de Busiris ne sont plus en usage, et *Salomon minor* ne voudra être ni Busiris ni Phalaris... » Fables et Contes! Mensonges et Poésie! Loin de songer à le retenir, nous savons que depuis long-temps Frédéric l'avait congédié de ses bonnes grâces, et loin de braver un roi, l'auteur du *Temple de la gloire*, le courtisan des favorites qui devait à leur crédit d'être, sans bourse délier, gentilhomme de la chambre, le philosophe dont la *destinée était de courir de roi en roi*, le sage qui, malgré les déceptions de l'expérience, écrivait dix années plus tard, *il est toujours bon d'avoir des têtes couronnées dans sa manche*, ce fier indépendant qui disait *mes vassaux*, savait trop bien ce qu'il faut de ménagemens, quoi qu'il arrive, avec les puissans amphitryons pour suspendre les hochets de cour, les insignes de servitude à la clef de leurs appartemens. Loin de là; il se fait très petit devant le prince irrité; il plie, il rampe, il borne toute sa fierté à dissimuler l'humiliant *sortez;* il n'a à cœur que de ne point paraître chassé. La vraie situation apparaît pour la première fois dans la lettre que publie M. Foisset, et qui rétablit chacun dans son personnage. Voltaire, affectant pour son honneur de ne pas entendre la brusque injonction qu'il reçoit, de la solliciter comme une grâce, et tout en s'y conformant pour sa sûreté, rappelle à certains égards la figure de Sganarelle qui, bien décidé à semoncer don Juan sur sa conduite envers son père, à l'aspect d'un front menaçant, se réfugie soudain dans la complaisance servile : « Vous avez eu tort.., oui, vous avez eu tort... de ne pas le mettre à la porte par les épaules. »

Voltaire partit donc avec l'agrément fort sincère du roi de Prusse; mais on ne tarda pas à s'apercevoir qu'il avait omis de rendre un volume de poésies, « secrètement imprimé en 1751 dans une chambre du château de Potsdam, à un très petit nombre d'exemplaires dont Frédéric n'avait gratifié que ses plus intimes favoris. » On présume que ce livre contenait le *Palladium*, licencieux pendant du poème de la *P ucelle*, où l'autocrate-rimeur s'égayait aux dépens de Louis XV et de madame de Pompadour. Frédéric, qui connaissait bien *l'échappé de Berlin*, craignit avec raison que son poème ne fût livré à la cour de Versailles qu'il était dans son intérêt de ménager. « De là l'arrestation de Francfort exploitée par la cupidité du résident et des autres agens subalternes. » Il aurait été rançonné, s'il faut ajouter foi à sa mordante narration, par deux quidams diplomatiques, le marchand Smith, et Freytag, l'homme *aux poëshies du roi, son gràcieux maître*, fripons tous deux, ayant eu maille à partir avec la justice allemande, et dont le roi de Prusse faisait néanmoins ses agens parce qu'*ils n'avaient de gages que ce qu'ils pouvaient attraper aux passans*. « Smith, dit-il, avec une insigne malice, s'était emparé de tous mes effets qui me furent rendus plus légers de moitié. On ne pouvait payer plus chèrement *l'œuvre de poëshie* du roi de Prusse. Je perdis environ la somme qu'il avait dépensée pour me faire venir chez lui et pour prendre de mes leçons. Partant nous fûmes quittes. »

C'est ainsi que se termine le fameux pélerinage à Syracuse. Dans ce drame grotesque, Voltaire joue le premier rôle, celui de ces victimes ridicules, de ces pasquins menteurs, poltrons, impudens, bas flatteurs, indiscrets, effrontés, dont l'épaule frise incessamment la fustigation et qui emploient à l'éviter toute l'industrieuse souplesse de leur génie. Il n'est pas jusqu'à certain avertissement qui ne nous rappelle, *le dos vous démange comme à votre ordinaire*, et certaine menace non équivoque achève la similitude entre cette folie réelle et la farce imaginaire du *fagotier*. Car Maupertuis revient une dernière fois sur la scène, comme une ombre vengeresse, et de ce geste tragique, arrondi, précurseur ordinaire des *volées de bois vert*, il promet au persifleur Akakia d'affubler ses épau-

les du manteau comique : « Ma santé est assez bonne pour vous trouver partout où vous serez, et pour tirer de vous la vengeance la plus complète. Rendez grâce au respect et à l'obéissance qui ont jusqu'ici retenu mon bras, et qui vous ont sauvé de la plus malheureuse aventure qui vous soit encore arrivée. » « Tremblez ! » s'écrie Voltaire, après son départ, avec un ronflement ricaneur, à peu près comme ces valets-histrions, qui, *écarquillant* les yeux et gonflant leurs joues, se vengent d'une menace par une singerie.

Cette affaire d'*Ostrogoths* et de *Vandales* étant finie, après avoir *séché ses habits mouillés du naufrage* et s'être réconforté d'une dose tonique de sentimens presque républicains, le grand homme va fixer sa résidence sur les bords du lac de Genève et du Rhône, aux célèbres *Délices*. Là, fier, à l'abri des hommes et du sort, redevenu Romain après avoir passé par *saute marquis*, l'ex-chambellan, chassé de la *domesticité* du roi de Prusse, le gentilhomme ordinaire dont le roi de France refuse les services, messire Arouet de Voltaire se drape majestueusement, prend une lyre antique, et adresse à la Liberté ce généreux dithyrambe :

Mon lac est le premier : c'est sur ses bords heureux
Qu'habite des humains la déesse éternelle,
L'âme des grands travaux, l'objet des nobles vœux,
Que tout mortel embrasse, ou désire, ou rappelle,
Qui vit dans tous les cœurs, et dont le nom sacré
Dans les cours des tyrans est tout bas adoré;
La liberté.....

Un peuple entier la suit, sa naïve allégresse
Fait à tout l'Apennin répéter ses clameurs.
Leurs fronts sont couronnés de ces fleurs que la Grèce
Aux champs de Marathon prodiguait aux vainqueurs.
C'est là leur diadème; ils en font plus de compte
Que d'un cercle à fleurons de marquis et de comte...
On ne voit point ici la grandeur insultante
Portant de l'épaule au côté
Un ruban que la vanité
A tissu de sa main brillante.

Débarrassé, bien involontairement, de son cordon, de sa croix, de sa clef, *fait-il pas mieux que de se plaindre ?* On croirait même, à lire la suite de sa correspondance avec Frédéric, qu'il a poussé jusqu'à un entier oubli l'héroïsme de l'indifférence. Que dis-je, oublier ? N'a-t-il pas daigné pardonner la majesté coupable ? Ne lui a-t-il pas rendu toute sa faveur, toute son affection philosophique ? Ne lui écrit-il pas ces touchantes paroles : « Je suis tel que j'étais lorsque vous permettiez que je passasse, à souper, des heures délicieuses à écouter le modèle des héros.... Je mourrai avec le regret de n'avoir pas achevé ma vie auprès du plus grand homme de l'Europe que j'ose aimer autant qu'admirer. Je suis à vos pieds.... Votre vieil idolâtre... » Il est vrai qu'au moment où il achevait de soupirer ces sentimentales élégies dont il adaptait fort bien le ton aux vicissitudes diverses de la fortune de *Julien-Marc-Aurèle*, il s'exprimait avec ses confidens d'une tout autre façon sur le compte de *Luc*. *Luc* dont il ne savait inspirer une trop maigre idée, *Luc* dont il épiait soigneusement les disgrâces, *Luc* dont il disait : « *Luc* est toujours *Luc*... Je n'aime point *Luc*; je ne lui pardonnerai jamais.... Je désire beaucoup sa profonde humiliation, le châtiment du pécheur; je ne sais si je désire sa damnation éternelle.... Serait-il possible qu'on eût imaginé que je m'intéresse au roi de Prusse ? J'en suis, pardieu, bien loin. *J'ai goûté la vengeance de consoler un roi qui m'avait maltraité; il n'a tenu qu'à* M. de Soubise *que je le consolasse davantage.* »

Siècle de honte et d'impudeur ! siècle qui offre tous les genres de scandales et de ravalement ! Princes dégradés, qui apostasient leur rang ! Philosophes serviles, qui prostituent leur caractère ! Les uns livrant la royauté aux risées des sophistes, et les autres la dignité humaine à la dure familiarité des tyrans !

(Dans un prochain article, nous rendrons compte des démêlés de Voltaire avec le président de Brosses, épisode ignoré jusqu'à présent, et non moins plaisant que celui de *Sans-Souci* et de *Francfort*.)

L. Moreau.

ORIGINES DE L'ÉGLISE ROMAINE,

Par les Membres
de la Communauté de Solesmes.

CHAPITRE PREMIER.

Importance des origines de l'Église romaine. — Plan de l'ouvrage.

(Suite et fin[1].)

La vénération envers le pontife romain s'est étendue dans ces dernières années jusque chez les protestans eux-mêmes. Les augustes infortunes de Pie VI et de Pie VII ont ému l'Europe et plus profondément qu'elle ne l'a senti d'abord. Comme la France se retrouva catholique en 1804, sous les pas de Pie VII, les royaumes séparés ont tressailli d'un mouvement inconnu au bruit des ineffables douleurs et de l'angélique patience de ce pontife. Déjà la glorieuse confession du clergé français avait, dans ces régions, réveillé des échos qu'on eût cru muets depuis trois siècles. De ce moment surtout, il s'est fait une révolution vérita ble qui a réagi sur les habitudes mêmes de la vie. On a pu rester incrédule, protestant, on a pu déclamer quelquefois, souvent même, sur des abus réels ou supposés; mais la personne du pontife romain est devenue de plus en plus inviolable. Nous n'entendons point dire par là qu'il n'y ait pas eu, de temps en temps, quelque brochure de mauvais ton, quelques vers dignes d'avoir été faits un siècle plus tôt, quelque article de journal rempli d'un dévergondage suranné; mais il est un genre de littérature dans lequel le progrès que nous signalons est particulièrement sensible : nous entendons parler des *Voyages en Italie.* On n'en citerait pas un, écrit depuis vingt ans, quelle que soit la croyance de son auteur, qui ne parle avec tous les égards de la personne du pape régnant. Nous nous contenterons d'en citer ici deux exemples. Qui ne connaît l'*Italie* de lady Morgan, ce livre si fatigant à dévorer, pour les déclamations furibondes dont il est rempli, si rétrograde dans ses jugemens sur les âges et les institutions catholiques? Cependant au milieu de ce lourd et injurieux *factum*, l'auteur a trouvé le moyen d'écrire quelques lignes où se peignent le respect, l'admiration, presque l'amour, et dans ces lignes il est question d'un pape!

L'autre exemple est plus récent, mais non moins digne de remarque : il s'agit de M. d'Haussez, ancien ministre de la restauration et dont le *Voyage en Italie* est un des derniers en date. Il est inutile, sans doute, de chercher dans ce livre une intelligence quelconque de l'art catholique, un respect au moins extérieur pour les institutions et les rites de notre foi, le plus léger sentiment des convenances qu'imposait à l'auteur sa communauté d'exil avec une royale famille qui ne trouve d'allégement aux rigueurs de la Providence que dans la piété de ses ancêtres; rien de tout cela ne s'y rencontre : mais quel est, par là même, l'étonnement du lecteur, lorsqu'après de grossières et fades plaisanteries sur la translation de la sainte maison de Lorette et sur la liquéfaction du sang de saint Janvier, tout cela dans un style qui eût fait envie au président Dupaty, tout-à-coup M. d'Haussez se prend à faire l'éloge le plus complet de la personne et des qualités du souverain pontife et avec un accent qui montre que l'auteur n'a pas résisté au touchant prestige qui triompha de lady Morgan! C'est qu'encore une fois la papauté, toujours chère et vénérable aux fidèles, a trouvé grâce devant ceux-là même qui l'eussent blasphémée autrefois, et que son empire moral triomphe de plus en plus des préjugés haineux d'un autre âge.

Que si quelques hommes aveugles résistent encore et persistent à ne voir dans la majesté du siége apostolique que l'auréole pâlissante d'une idole séculaire, c'est qu'ils ne se doutent pas de ce que comprennent fort bien les gouvernemens schismatiques et protestans. L'Angleterre a cédé de guerre lasse, il est vrai; mais la Russie et la Prusse emploient chaque jour tous les ressorts du plus indigne machiavélisme, pour neutraliser l'élément catholique, en gênant l'exercice de la suprématie pontificale. C'est dans le même but que le joséphisme a travaillé, depuis plus d'un demi-siècle, l'Allemagne et une partie considérable de l'Italie. Mais tous perdent leur temps, et le jour approche où ces superbes adversaires d'une autorité toute spirituelle diront à leur tour : *Voyez, nous n'y pouvons rien : voilà que le monde entier prend parti pour elle*[1].

Toujours victorieuse dans le passé, sans autres armes que le bon droit et la patience, la papauté le sera aussi dans l'avenir; et quelle garantie meilleure à présenter à nos hommes

[1] Voyez le premier volume de *l'Université Catholique*, livraison de juin, p. 559.

[1] Dixerunt ad semetipsos : Videtis quia nihil profecimus? Ecce mundus totus post eum abiit. (Joan., XII, XIX.)

positifs du présent, que les triomphes qu'elle a remportés de nos jours et sous nos yeux! Qui n'eût cru, par exemple, et nous continuons de parler ici à ceux pour qui la papauté n'est qu'un grand spectacle, qui n'eût cru, disons-nous, que c'en était fait de Rome chrétienne, lorsque le vieillard apostolique, triste *Pélerin* sur la terre que Dieu lui avait donnée, Pie VI expirait dans le cachot de Valence, au moment où, ivre de sa victoire, le philosophisme arborait son étendard sur le dôme de Saint-Pierre, les peuples se taisant profondément, et qu'il parlait si haut dans son orgueil, qu'on n'entendit pas même le dernier soupir du vieillard? Alors aussi on répéta que la puissance papale avait cessé pour jamais; mais le démenti que préparait la Providence aux hommes de ce siècle n'était pas loin. Cependant, le sacré collége des cardinaux, furtivement réuni dans les lagunes de Venise, vaquait tranquillement à l'élection de Pie VII. Le nouveau pape entra bientôt dans Rome sur les pas d'une armée hérétique à qui Dieu avait ordonné d'affranchir la cité sainte et de faire cortége au pacifique triomphateur. Peu après un homme à l'œil d'aigle, à la volonté de fer, qui vint se poser en face de l'anarchie française et la comprima bientôt de tout le poids de sa fortune, en vint à comprendre que cette papauté qui fit le saint empire romain, et qui se retrouvait encore debout mille ans après pour recommencer pareille œuvre, était bien quelque chose de grand et de fort, et il voulut l'associer à ses destinées. L'onction fut la même, il est vrai; mais, aux pieds du pontife, Charlemagne ne fut pas représenté. Bientôt une lutte du faible et du fort s'ensuivit durant cinq années, après lesquelles le grand empereur s'avoua vaincu, en remettant aux mains de son maître cette Rome que jamais nul autre que le successeur de saint Pierre ne pourra garder. Dès janvier 1814, Pie VII délivré s'acheminait vers Rome, tant la Providence avait à cœur qu'il parût affranchi par la seule puissance de la tiare, au moment où la main de l'homme s'avançait pour relever les trônes mortels dont les débris couvraient l'Europe. Ce fut donc celui-là seul qui avait tenté de l'ébranler, ce trône divin, qui déclara que la majesté apostolique pouvait seule s'y montrer assise : ainsi, l'agneau sortit intact des serres de l'*Aigle Ravissant*.

A cette lutte de la papauté contre la force matérielle, en succède bientôt une autre contre le génie de l'innovation renforcé de tous les prestiges les plus victorieux. Une époque est arrivée dans laquelle la domination de l'esprit semble avoir remplacé toute autre domination. Du philosophisme on était descendu à l'indifférence : l'indifférence a fait place aux combats de la pensée. On s'est mis à reparler foi et mysticisme, et après les sectes philosophiques il s'est retrouvé de la place pour les sectes religieuses. Soudain, deux camps impétueux se sont formés; l'un qui soutient que le catholicisme est mort, l'autre que loin d'être mort, il peut être sauvé, qu'il vivra, mais au moyen d'un homme et des idées d'un homme. S'ensuivent des systèmes brillans d'ensemble et d'unité. Une immense réforme scientifique et sociale est proposée : d'énormes abus de vérités sont commis. On se livre à des espérances, à une confiance sans bornes; car, dans la plus étrange simplicité, on identifie tout cet échafaudage d'idées humaines avec le catholicisme lui-même. Le mouvement retentit dans toute l'Europe, et un avenir aussi radieux va séduire de nombreux catholiques jusqu'au delà des mers. Enfin, le moment arrive où la papauté doit s'expliquer sur cette grande et aventureuse tentative. Un jugement du Siége apostolique intervient. Or, ce jugement était contraire : il décevait cruellement des espérances naïves et pures dans plus d'un cœur généreux : n'importe, au dix-neuvième siècle comme au quatrième, Rome a parlé, la cause est finie. Comment penser même à la résistance envers une autorité divine, préposée pour enseigner infailliblement la vérité qui est la vie à l'homme qui ne sait que l'erreur? Vous eussiez vu alors de nombreuses intelligences rentrer paisiblement dans leur orbite, pour y graviter sous l'œil de Dieu. Partout était le silence, non de la faiblesse et de la peur; car que craint-on aujourd'hui? mais du devoir et de la conviction. Ainsi a été, à la face du siècle, reconnue reine des intelligences cette papauté dont la face auguste ne connaît *ni taches ni rides* [1], dont le sein maternel *est encore fécond* [2] en fils d'amour et d'obéissance, mais qui ne recueillit jamais un plus complet triomphe.

Mais c'en est assez pour montrer à ceux qui n'ont pas d'autre point de vue, que Rome chrétienne est une grande chose et l'histoire pontificale une grande histoire. Dans ce travail d'*Origines*, notre tâche est de le faire voir spécialement pour les siècles primitifs du Christianisme : mais nous espérons que ceux qui auront considéré le germe, tel qu'il fut au sortir des mains du céleste agriculteur, n'auront pas de peine à en pressentir les futurs développemens, et que la papauté de ces premiers âges leur aidera à comprendre celle qui, plus tard, vint éblouir le monde par l'éclat d'une autorité

[1] Ephes. v. 27.
[2] Psalm. XCI. 15.

sans bornes, ou ravir son admiration par le miracle d'une patience infinie comme celle de Dieu. Maintenant, c'est aux catholiques sincères que nous nous adressons et que nous venons recommander l'importance de l'étude des *Origines de l'Eglise romaine*.

Nul, s'il n'est catholique, ne sentira jamais tout ce que Rome a de puissance sur le cœur et sur la pensée du fidèle. Pour nous, sous le rapport religieux, tout est dans le souverain pontife, et le vicaire du Christ, et le Christ lui-même, et le genre humain tout entier remontant à Dieu, au moyen de cette chaîne sublime dont les anneaux unissent la terre au ciel : « Quelle consolation aux enfans de Dieu ! « s'écrie le grand Bossuet : mais quelle conviction de la vérité, quand ils voient que d'Innocent XI, qui remplit aujourd'hui si dignement le premier siége de l'Eglise, on remonte sans interruption jusqu'à saint Pierre, établi par Jésus-Christ, prince des apôtres : d'où en reprenant les pontifes qui ont servi sous la loi, on va jusqu'à Aaron et jusqu'à Moïse ; de là, jusqu'aux patriarches et jusqu'à l'origine du monde ! Quelle suite, quelle tradition, quel enchaînement merveilleux [1] ! »

Quiconque reconnaît cette haute importance donnée à Rome dans l'économie de la réhabilitation du genre humain, n'a pas de peine alors à voir l'histoire sous son aspect divin d'unité. Il comprend la succession des anciens empires qui se remplacent tour à tour sur la scène du monde, Assyriens, Mèdes, Perses, Macédoniens, préparant ainsi les voies à cette cité reine qui a reçu seule l'investiture de l'empire universel, et à laquelle la terreur, puis l'amour doivent assujétir le monde. En vérité, quand on aperçoit, dans le lointain des âges, ces destinées inouïes, on sent que le poète n'était qu'historien religieux, quand il célébrait cette majesté d'un Dieu inconnu planant déjà sur les sept collines, avant que s'élançassent du repaire d'une louve, les deux enfans dont l'un donna son nom au colosse.

Capitolia....
Aurea nunc, olim silvestribus horrida dumis.
Jam tum relligio pavidos terrebat agrestes
Dira loci : jam tum silvam saxumque tremebant...
Quis Deus, incertum est, habitat Deus... [2].

Enfin, cet empire prédécesseur immédiat de celui du Christ est fondé ; il s'accroît et on le voit semblable à l'aigle de ses enseignes saisir l'univers dans sa serre puissante. C'est alors qu'arrachées de leurs fondemens, les nations s'étonnent de se voir réduites à la condition de cités sous cette fortunée métropole. A voir le mouvement de ces peuples enlevés de toutes parts à leur nationalité, sans assiette, sans équilibre, errant convulsivement par le monde, déracinés qu'ils étaient de leurs usages, de leurs lois et de leurs souvenirs, on eût cru assister à cette scène tragique du monde primitif, où l'on vit les fleuves et les torrens, jusqu'alors fidèles à leur cours, tourbillonner sur toute la surface du globe à travers les flots d'un océan sans limites. Mais ce déluge d'une si étrange nature était miséricordieux. Ces déchiremens étaient ceux de l'enfantement; et ce n'était plus une seule famille que Dieu allait sauver, mais la famille des nations. Encore un peu de temps et la Parole souveraine parcourra librement ce monde qu'elle créa quarante siècles auparavant. Rien ne l'arrêtera : il n'y a plus de Grecs, il n'y a plus de Gaulois, d'Africains, de Perses, d'Indiens : de toutes parts on n'aperçoit plus que des Romains, et ce nom de *Romain*, la terre ne le perdra plus; car le Christ en a fait un nom sacré.

En effet, tout ceci n'est qu'une préparation, et les destinées de Rome ne font que commencer. « Le Dieu bon, juste et tout-puissant qui n'a jamais dénié sa miséricorde au genre humain, dit encore saint Léon, et qui, par l'abondance de ses bienfaits, a fourni à tous les mortels les moyens de parvenir à la connaissance de son nom, dans les secrets conseils de son immense amour, a pris en pitié l'aveuglement volontaire des hommes et la malice qui les précipitait dans la dégradation, et il leur a envoyé son Verbe qui lui est égal et co-éternel. Or, ce Verbe s'étant fait chair, a si étroitement uni la nature divine à la nature humaine, que l'abaissement de la première jusqu'à notre abjection est devenu pour nous le principe de l'élévation la plus sublime. Mais, afin de répandre dans le monde entier les effets de cette inénarrable faveur, la divine Providence a préparé l'empire romain, et en a si loin reculé les limites qu'il embrassât dans sa vaste enceinte l'universalité des nations. C'était en effet une chose merveilleusement utile à l'accomplissement de l'œuvre divinement projeté, que les royaumes formassent la confédération d'un empire unique, afin que la prédication générale parvînt plus vite à l'oreille des peuples, rassemblés qu'ils étaient sous le régime d'une seule cité [1]. »

Mais quand toutes choses furent préparées, saint Pierre, répudiant au nom de Jéhovah

[1] *Discours sur l'hist. univ.*, IIe partie, chap. XXXI.

[2] Æneidos, lib. VIII.

[1] S. Leo, *ibid*.

l'étroite Jérusalem déshéritée des promesses qu'elle n'avait pas su comprendre, vint frapper aux portes superbes de la ville des Césars. Il ne se peut rien de plus imposant que l'entrée dans Rome de cet obscur pèlerin de Galilée, porteur de la fortune du genre humain. Eusèbe, malgré ses préjugés orientaux et son orthodoxie suspecte, la célèbre avec pompe :

« Enfin, dit-il, aux jours de Claude Auguste, « la tendre et miséricordieuse providence de « Dieu dirigea contre Rome qui était devenue « la corruptrice du genre humain, le plus fort, « le plus grand, le prince des Apôtres, Pierre « qui comme un valeureux conducteur de la « milice divine, muni des armes célestes, s'en « vint de l'Orient apporter le précieux trésor « de la lumière intellectuelle à ceux qui habi- « taient vers le couchant [1]. »

De ce jour, Rome, jusqu'alors le point central des destinées de la terre, devint la clef des desseins éternels, la boussole de l'humanité, le fanal de l'avenir. Si tous les événemens de l'ancien monde se résument dans la préparation à l'avénement du Verbe et se consomment dans son habitation et conversation avec les hommes ; si depuis l'ascension du Réparateur vers son Père et le nôtre, l'Eglise autour de laquelle se déroulent tant de vicissitudes diverses et s'accomplissent tant de révolutions, offre dans le seul fait de son existence la solution toujours plus claire du grand problème des temps ; ce point de vue prophétique est susceptible de se simplifier encore, et la raison dernière des choses humaines d'apparaître plus lucide et plus rapprochée de notre faible regard. Or voici de quelle manière : c'est que si le divin auteur et consommateur de notre foi, Jésus-Christ, est dans son Eglise, à qui il donne la lumière, la vie et même la forme, puisqu'elle est son corps ; l'Eglise elle-même, en un sens très vrai et très profond, est dans le pontife romain, centre visible et permanent d'unité et d'action, chef de l'humanité régénérée, pasteur et docteur universel suivant le concile de Florence, en un mot vicaire du Christ, comme disent les Pères de Trente. C'est pour cela que les promesses faites par le Sauveur au corps apostolique, ont aussi été faites à Pierre en particulier ; sauf la magnifique prérogative que lui seul devait recevoir, d'être lui seul le fondement à la place duquel nul autre ne pouvait être posé.

Cet ordre de vérités si fécond pour le théologien, est surtout précieux pour l'historien de l'Eglise. Qu'il suive depuis l'origine jusqu'au temps présent le fil de la papauté, il verra dans celle-ci le miroir fidèle des diverses phases du catholicisme dans les siècles. *Le pape et l'Eglise, c'est tout un*, dit saint François de Sales : cette assertion dogmatique est aussi le résumé le plus clair des annales chrétiennes. Comme l'esprit de la famille est visible dans le père, comme les membres expriment au dehors la direction qu'ils reçoivent du chef, comme le pouvoir de chaque société renferme en lui l'élément qui constitue la matière gouvernée, ainsi la physionomie de l'Eglise a toujours été principalement saisissable dans les actes, la doctrine et les mœurs de la papauté ; et on aurait toujours un immense avantage de conception à ne descendre à l'analyse qu'après s'être bien pénétré de cette lumineuse synthèse.

Ainsi, voulez-vous vous former une idée des mœurs primitives du christianisme et de sa situation dans l'empire à l'âge des persécutions ? considérez la suite des pontifes romains de Lin à Melchiade, athlètes indomptables *résistant jusqu'au sang*, comme parle l'apôtre ; portant peu de lois, mais sachant au besoin faire éclat pour la vérité et la discipline, témoin Victor, Etienne et Marcel, et vous aurez vu l'Eglise d'alors, telle qu'elle nous est visible dans le récit d'Eusèbe, dans les actes des martyrs, es épîtres de saint Cyprien, la doctrine de saint Irenée. Etes-vous arrivé aux siècles des Sylvestre, des Jules, des Sirice, des Innocent, des Célestin, des Léon, des Grégoire-le-Grand, tout l'esprit de la hiérarchie entière se reflète dans ces grands législateurs du dogme et de la discipline, à cette époque où l'Eglise, émancipée par les empereurs, jetait les bases de son droit écrit et comprimait vigoureusement les hérésies qui s'attaquaient au grand mystère de l'Homme-Dieu. Bientôt, les Grégoire II et III, les Adrien, les Léon III, les Nicolas I, mettant la main à la constitution de l'Occident, faisaient en grand ce qu'opéraient sur des milliers de points les évêques et les abbés : en sorte que tandis que les évêques faisaient les royaumes de France et d'Espagne, et les moines celui d'Angleterre, les papes faisaient l'Europe. Au dixième siècle, les désastres de l'Eglise romaine se reproduisaient lamentablement dans la société chrétienne tout entière. Durant ces tristes jours, où la majesté du siége apostolique était opprimée, l'œil d'une foi timide eût cru que l'étoile du catholicisme avait pâli, lorsque tout-à-coup l'héroïque Grégoire VII vint, en rappelant la sainteté sur le trône du Prince des apôtres, raviver la discipline et les mœurs ecclésiastiques qui s'écroulaient de toutes parts. Après lui, cette pléiade éclatante des grands papes, Urbain II, Paschal II, Alexandre III, Innocent III, Grégoire IX, Innocent IV, qui

[1] *Hist. Eccles.* lib. II, cap. XIV. Edit. Vales. p. 52.

dans des conciles fameux rendaient la vie aux églises en promulguant des canons fondés sur l'esprit de Dieu, ou des Décrétales dans lesquelles une équité surhumaine le disputait à la science du droit, en même temps qu'ils organisaient par leur influence paternelle ce moyen âge qui nous a légué de si grandes œuvres.

Plus tard, lorsque, par la permission divine, le saint siége se trouva momentanément transporté à Avignon, en même temps que la cour romaine perdait de sa dignité, le lien de la discipline se relâchait, et la simonie, le désordre des clercs, la mollesse des réguliers étaient des malheurs auxquels on ne pouvait que se résigner, tant que le pasteur suprême n'était pas remonté sur cette montagne bénie, du sommet de laquelle il a reçu ordre de surveiller tout le bercail. S'ensuivit cette éclipse, sans égale en durée, qui voila aux peuples, durant quarante années, la face du pontife sur la chaire éternelle; épreuve redoutable, terrible vision du chaos dans lequel une révolte coupable allait bientôt plonger la moitié de l'Occident. Durant ces jours de désolante mémoire, les peuples étaient errans comme des brebis sans pasteur : on criait à la *réforme de l'Eglise dans son chef et dans ses membres*; mais déjà ce cri n'était plus entièrement pur dans toutes les bouches. L'unité reparut enfin; mais *tandis que les hommes dormaient*, c'est-à-dire pendant que Léon X, successeur de ces quelques pontifes qui oublièrent de donner pour appui à leur pouvoir divin la sainte austérité de l'Evangile, tenait mollement les rênes du gouvernement ecclésiastique, *l'homme ennemi sema la zizanie dans le champ;* Dieu sauva encore son Eglise par la papauté. Convoqué par Paul III, le saint concile de Trente vint fixer le dogme ébranlé et relever avec force et douceur la discipline renversée; mais qui ne sait que cette grande tentative eût été sans résultats, si Dieu n'eût suscité cette admirable suite de pontifes intègres dans les mœurs et ardens pour la cause de Dieu, Pie IV, Paul IV, Pie V, Grégoire XIII, Sixte-Quint, Clément VIII? Plus tard, lorsque la criminelle sécularisation de la société n'avait pas encore refoulé, comme au dix-huitième siècle et aujourd'hui, la juridiction ecclésiastique bien en deçà des limites qui lui ont été assignées d'en haut, l'Eglise résista avec énergie en la personne d'Innocent XI, d'Alexandre VIII, de Benoît XIII, même de Clément XIII; tandis qu'elle renversait le honteux protée du néo-calvinisme, par Innocent X, Alexandre VII et Clément XI. Non moins purs que ceux-ci, mais prédestinés à une action toute pacifique, Innocent XII, Benoît XIV, Clément XIV, semblèrent avoir pris pour règle cette parole du Sauveur : *N'achevez pas de rompre le roseau déjà brisé, et n'éteignez pas la mèche qui fume encore.* Leur mission, comme celle de l'Eglise de leur temps, était de conserver les principes, de rendre témoignage à la vérité; mais de se retirer d'un monde dépourvu d'intelligence, de se laisser dépouiller de tout ce qu'ils estimaient moins que le salut des âmes. Mais bientôt gênée dans l'usage de ces droits intimes dont l'exercice est le même pour tous les temps, l'Eglise se verra-t-elle obligée de transformer sa longanimité en combat? Elle saura être fidèle comme autrefois, jusqu'à la mort; mais pour marquer cette époque, il faut un pape martyr. Dieu y a pourvu, et Pie VI, comme Martin I, au fond d'un cachot, rendra par sa mort cruelle le seul témoignage qui pût être alors rendu à la liberté de la parole évangélique. Depuis lors, il y a eu encore de grandes douleurs entremêlées d'ineffables consolations, mais tout cela est trop près de nous; nous dirons seulement que Rome a été mère fidèle aux églises affligées, et que celles-ci n'ont eu qu'à l'imiter pour savoir, suivant les temps, céder ou vaincre, résister ou souffrir.

Mais où nous entraîne la justification d'une assertion qu'aucun catholique ne conteste? Nous voulions seulement expliquer pourquoi nous préludons aux divers travaux que nous livrerons plus tard au public sur les diverses branches de l'histoire du catholicisme, par cette publication des *Origines de l'Eglise Romaine.* Notre intention, comme nous l'avons d'abord annoncé, a été de montrer qu'en lui-même ce sujet avait droit d'intéresser toutes les classes de lecteurs. Du reste, on sent assez, d'après notre manière d'envisager ce sujet, que nos *Origines* de la papauté n'auront rien de commun avec nombre d'histoires des papes qui ont été publiées jusqu'à ce jour, sèches et mesquines biographies dont pas une n'est restée dans l'opinion et que ne vivifie point le tableau fidèle de Rome chrétienne aux diverses époques qu'on y passe en revue. D'un autre côté, les annalistes de l'Eglise n'ont point jugé à propos de s'appesantir beaucoup non plus sur la physionomie de l'Eglise romaine. Quand ils ont rencontré l'action des papes, ils l'ont enregistrée comme un fait, à la manière dont trop long-temps on a écrit l'histoire, sans l'encadrement nécessaire des mœurs, des usages et des institutions. Baronius seul nous paraît n'avoir pas mérité ce reproche; aussi est-il le seul qui ait écrit ses annales dans cette Rome qu'il faut connaître et étudier long-temps pour être digne d'en parler. Pour nous, nous ne promettons rien, mais nous voudrions non seulement

raconter, mais peindre ; faire revivre pour un moment les siècles à mesure que nous les évoquerions, en un mot travailler en même temps pour l'artiste et le théologien, pour le publiciste et l'hagiographe.

Mais pour pénétrer ainsi dans la vitalité des mœurs de l'Eglise romaine, on sent qu'il faut un autre guide qu'Eusèbe, Socrate ou Sozomène qui n'ont noté que les noms des papes et quelques faits retentissans dépourvus de toute couleur vivante et locale ; que, pour tracer le tableau fidèle des huit premiers siècles de la papauté, il faut d'autres ressources que les passages des saints Pères qui composent la tradition sur la primauté romaine, que certains fragmens des actes des conciles généraux et particuliers, que même les épîtres officielles que nous possédons en assez grand nombre des souverains pontifes de cette période, monumens de l'existence publique du saint siége, mais tout-à-fait insuffisans pour nous initier à cette existence intime, au moyen de laquelle la première ne saurait même être comprise dans toute son étendue. Nous aurons donc recours simultanément à d'autres sources et nous étudierons Rome chrétienne dans ses traditions primitives, les actes de ses martyrs, ses catacombes, ses mosaïques, ses peintures, ses symboles, ses inscriptions sacrées, et dans les détails domestiques de son hagiographie. Les pompes antiques de sa liturgie, la fondation de ses basiliques, leurs miraculeuses et poétiques histoires, les précieuses reliques auxquelles elles servent de sanctuaire, l'inventaire des trésors dont elles se trouvèrent enrichies avant même le quatrième siècle, les gracieuses légendes qui forment parfois de si touchans épisodes à la constante majesté qui environne tant de merveilles inconnues pour nous, mais que les plus doctes Romains ont illustrées, depuis trois siècles, dans des ouvrages où la foi se justifie par la plus abondante érudition ; tout cet ensemble ignoré des lecteurs français, et qui n'a peut-être jamais rayonné dans toute sa richesse, formerait selon nous le complément de l'histoire de la papauté, la véritable explanation des *Origines de l'Église romaine.* Telle est la tâche que nous nous sommes imposée.

Mais parmi les monumens propres à nous initier à la connaissance intime de Rome chrétienne, il en est un que les amateurs de l'antiquité et de l'archéologie catholiques ont toujours placé au premier rang ; livre qui ne compte qu'une seule édition française depuis l'invention de l'imprimerie, et dont l'importance pour notre sujet est telle que, d'après notre plan que nous exposerons plus loin, il doit entrer tout entier dans notre travail, dont il formera en quelque façon la base. C'est le *Liber Pontificalis*, ouvrage faussement attribué à Anastase le Bibliothécaire, puisqu'il est de beaucoup antérieur à l'époque où florissait cet auteur. Ce livre, qu'ont publié successivement les plus savans écrivains de l'Italie, Holstenius, Schelestrate, Bianchini, Vignoli, Muratori, ce livre dont Benoît XIV atteste la grande autorité historique [1], est la source la plus féconde en documens intéressans et authentiques sur les huit premiers siècles de Rome chrétienne. Depuis plusieurs années que nous nous sommes livrés à l'étude attentive de ce monument, nous nous étonnions que personne, en ce siècle où l'on parle tant des progrès de la science historique, ne se fût encore attaché à exploiter une mine aussi riche, et nous pensions à chaque instant nous voir enlever par des mains plus habiles l'honneur de tirer de l'oubli une chronique originale et dont l'importance vaut bien celle de quantité de monumens qu'on exhume tous les jours. Personne n'a parlé : la préoccupation du moyen âge absorbe et concentre tous les efforts des auteurs, toute l'attention du public qui les lit. Pourtant, l'étude des siècles qui suivirent Charlemagne se renforcerait avec avantage de la compréhension des mœurs de l'Église romaine dans les âges précédens, et une chronique succincte, quoique incomplète, qui du premier siècle du christianisme descend jusqu'au neuvième, se teignant successivement de la couleur des temps qu'elle traverse, était une bonne fortune pour ceux qui répètent souvent que l'histoire est à refaire et que ce qui lui manque surtout c'est l'intelligence des origines catholiques. Un seul écrivain, homme de lettres plein de modestie comme de savoir, M. L. Guénebault, dans un article récemment inséré aux *Annales de philosophie chrétienne*, excellent recueil qui, depuis plus de cinq années, a mérité constamment l'estime publique, a élevé la voix en faveur du *Liber Pontificalis.* Nous le félicitons ici comme le seul homme peut-être qui se fût occupé, au moins en passant, de l'important objet auquel nous avons consacré de longues veilles : notre parole retentira moins solitaire après la sienne.

Or, voici quelle sera la forme de notre travail. En tête de la vie de chaque pape, nous placerons d'abord l'article du *Liber Pontificalis* qui lui est relatif. Cette courte notice, restituée d'après les meilleurs manuscrits, sera accom-

[1] Sive enim liber ille sit Anastasii, sive Damasi, sive fuerit à variis auctoribus collectus, juxta varias eruditorum sententias, magnæ nihilominùs est auctoritatis et magno in pretio habetur. (Bened. XIV, *De servor. Dei beatificatione et beatorum canonisatione*, lib. III, n° 2.)

pagnée de sa version française et munie de tous les secours qui peuvent en faciliter l'intelligence, en concilier les difficultés, au besoin même en rectifier les erreurs. Après ce premier travail d'éditeur, dans lequel nous étayerons nos faibles essais de l'autorité de nos illustres devanciers, nous procéderons à la mise en œuvre des matériaux que nous présenterons pour l'histoire de chaque pape, non seulement le *Liber Pontificalis* qui ne forme qu'une portion de nos richesses, mais tous les autres documens qu'aura pu conserver la tradition écrite ou monumentale. Ainsi se trouvera combiné dans une même œuvre l'édition d'un des ouvrages les plus précieux de l'antiquité et l'histoire elle-même dont il forme l'une des bases principales.

Mais, avant de placer ainsi le *Liber Pontificalis* au rang des titres les plus importans de la tradition ecclésiastique, il fallait expliquer l'origine de ce monument, faire l'histoire de ses vicissitudes, montrer comment une chronique des papes qui finit au neuvième siècle remonte pourtant à la plus haute antiquité, satisfaire sur une foule de points aux sévères exigences de la critique. On sent que cette question préalable, qui n'est autre que l'authenticité des archives de l'Eglise romaine durant les huit premiers siècles, présentait par elle-même le plus grave intérêt dans l'histoire de la papauté, quand bien même la solution n'en eût pas été impérieusement exigée par l'adoption que nous faisons du *Liber Pontificalis* dans notre travail. Ce premier volume de nos *Origines de l'Église romaine* demeure donc entièrement consacré à des prolégomènes de la plus haute importance.

Le *Liber Pontificalis*, continué successivement par les bibliothécaires du Siége Apostolique, fut composé, à ce qu'il paraît, vers le septième siècle, partie sur des titres originaux et sur des traditions monumentales, partie sur une chronique du sixième siècle que nous avons encore, composée dans le but de recueillir une foule de détails d'une incontestable certitude, et renfermant presque en entier la Chronique primitive des papes rédigée sous le pontificat de Libère au quatrième siècle, laquelle se trouve elle-même reproduire la suite des pontifes romains déjà ébauchée par Eusèbe, l'anonyme du troisième siècle, saint Hippolyte, Hégésippe et enfin saint Irenée.

Cette magnifique succession de monumens enchaînés les uns aux autres exigeait, pour être mise dans tout son jour, un corps de dissertations historiques et critiques sur les formes de l'histoire pontificale aux premiers siècles. Nous nous sommes appliqués à répandre sur cette curieuse discussion le plus de vie et d'intérêt qu'il nous a été possible, et afin de donner au lecteur une plus grande facilité de nous suivre et d'étudier par lui-même les sources du *Liber Pontificalis*, nous avons inséré, à mesure qu'ils se sont présentés dans l'ordre des temps, les divers monumens dont nous faisions l'histoire. Enfin, nous avons rejeté à la fin du volume, en manière d'appendice, un certain nombre de Catalogues des papes rédigés en des lieux et en des temps divers. Plusieurs sont assez modernes, n'ayant guère plus de six ou sept cents ans, mais ils ne laissent pas que de former une grande autorité pour la chronologie quand ils sont d'accord entre eux sur les années, les mois et les jours des pontificats. Nous complétons l'ensemble de toutes ces pièces justificatives par la suite des Fastes consulaires depuis l'ère chrétienne; monument d'un usage indispensable pour la chronologie des papes des trois premiers siècles. Tel est le travail que nous présentons au public dans ce premier volume de nos *Origines de l'Église romaine*. Quel que soit le succès de nos labeurs, nous nous flattons que les hommes de la science historique jugeront que nous nous sommes donné quelque fatigue, avant de nous hasarder à prononcer sur les graves questions que nous avons soulevées.

Nous devons dire un mot des adversaires qui peuvent se rencontrer sur notre route. Nous ne connaissons comme tels, à proprement parler, que les deux célèbres auteurs anglicans, Pearson, évêque de Chester, et Dodwell, archidiacre de Berks. Nous espérons, avec l'aide de Dieu et de sa vérité, avoir renversé leurs objections contre l'authenticité et l'autorité des anciens catalogues qui ont servi de base au *Liber Pontificalis*. Le lecteur en jugera. Parmi les catholiques, nous ne pensons pas rencontrer de contradicteurs, bien que nous ayons résolu de ne jamais sacrifier aux préjugés français du dix-septième et du dix-huitième siècle. A nos yeux, l'autorité des savans romains vaut pour le moins celle de Tillemont et de Fleury, et assez de lacunes existent déjà dans les monumens des premiers siècles, pour que nous n'allions pas de gaîté de cœur amoindrir les récits de la tradition, dans le but de satisfaire l'absurde préjugé à qui il plaît de les tenir pour suspects, par cela seul qu'ils lui semblent trop circonstanciés. Il serait par trop étrange aussi que tandis que l'intégrité de Rome chrétienne dans l'examen des faits miraculeux est avouée des protestans éclairés, il se trouvât encore des catholiques à qui il fût besoin de rappeler qu'ils peuvent, en toute sûreté, s'en rapporter à elle sur des récits qu'elle consacre et auxquels ont rendu hommage les érudits qui ont illustré ses antiquités. Dire que nous suivrons les traditions de l'Eglise romaine, c'est donc promettre assez clairement que nous

ne raconterons point des fables ; mais c'est dire aussi que nous présenterons du pontificat des premiers papes un tableau plus complet que celui qu'en ont tracé jusqu'alors les auteurs français.

La critique historique en général, et celle de l'antiquité ecclésiastique en particulier, ont été faussées par plusieurs auteurs français du dix-septième et du dix-huitième siècle. On le sent généralement aujourd'hui, on le répète volontiers, et il n'y a personne qui ne déclame à l'occasion contre les *excès* d'un Ellies Dupin, d'un Launoy, d'un Baillet ; cependant le règne de ces hommes n'est pas encore si ébranlé qu'on le pense généralement. Jamais encore leurs théories n'ont été l'objet d'une réfutation rationnelle, et la plus grande partie de leurs principes n'a pas cessé d'être mise en pratique. Il est bien une certaine limite qu'on ne veut pas franchir, une certaine hardiesse qu'on n'a pas ; mais si on reste en deçà de l'incroyance absolue, cette modération ne pourrait-elle pas quelquefois être taxée d'inconséquence ? Il y aurait des choses curieuses à raconter sur cet article, des rapprochemens piquans à signaler, des faits caractéristiques à enregistrer. Cet important travail ébauché nombre de fois, en Italie surtout, et en France par le P. Honoré de Sainte-Marie, est peut-être un des plus pressés pour l'avancement et le renouvellement de la véritable science ecclésiastique. Mais que de préjugés ne faudrait-il pas froisser, si on en voulait venir à une explication franche de l'état de la question ! Un pareil travail n'est pas mûr encore, mais de jour en jour il devient moins périlleux. Nous l'avouerons même ingénûment, nous l'avons ébauché, ce travail, et même sur des proportions assez considérables. Nous avons recherché, pour notre propre usage, la raison des principes qu'on a mis en avant de part et d'autre, dans les controverses de la critique sacrée ; nous avons cherché à sonder la question capitale et fameuse de l'*Argument négatif* ; enfin, nous avons peut-être fait assez pour notre propre conviction. Mais, nous expliquer devant le public sur des questions aussi grosses de querelles nous eût semblé par trop présomptueux. Peut-être un jour l'oserons-nous, lorsque nous en aurons acquis le droit. Jusque-là, nous dirons seulement en toute simplicité que lorsque, par le passé, certains écrivains catholiques paraissaient si fort préoccupés de la crainte de croire trop, ils s'exposaient au danger bien autrement sérieux de ne pas croire assez. *Le juste vit de la foi* : c'est une parole de Dieu dans les saints livres.

Nous allons donc commencer l'examen et la justification des titres de l'Eglise romaine, travail que nous avons entrepris et suivi *con amore*, pour confesser hautement de la tendresse de notre dévouement envers cette mère et maîtresse de toutes les églises. Puisse-t-elle avoir pour agréables ces prémices de nos travaux que nous lui offrons, heureux de marquer de son nom sacré nos premiers pas dans l'étude des *Origines catholiques !* Daigne le prince du Collége apostolique, patron de ce monastère, sur lequel il a constamment veillé depuis huit siècles entiers et qu'il a conservé avec toutes ses merveilles à travers tant de hasards, recevoir avec bonté ce tribut que nous lui offrons avec une joie filiale ! Qu'il nous maintienne dans l'esprit de notre vocation ; qu'il nous confirme de son autorité apostolique ; qu'il bénisse les efforts que nous faisons pour montrer toute la solidité de la pierre angulaire qu'il est lui-même, toujours vivant dans ses successeurs, illuminant par eux tout homme qui vient en ce monde et qui aime la vérité ; conduisant par leur ministère, vers les pâturages de l'éternité dont il tient les clefs puissantes, toutes les brebis qui le reconnaissent pour le pasteur auquel, pour prix de son amour, elles furent universellement confiées.

ARCHÉOLOGIE.

De certaines compositions bizarres qui décorent les églises du moyen âge : figures d'animaux et de monstres ; diables ; bas-reliefs grotesques ou satiriques.

Le caractère grandiose et profondément religieux que les églises du moyen âge présentent dans leur ensemble et dans leurs dispositions architecturales se concilie difficilement, ce semble, avec la bizarrerie de certains ornemens accessoires. Sur les voussures des portes et les arcades des fenêtres, aux angles des tourelles, le long des contreforts, des corniches et des galeries, on voit, mêlées aux plus augustes images, d'autres images grotesques ou monstrueuses : corps humains surmontés de têtes d'animaux et têtes d'hommes égarées sur des corps de bêtes ; cyniques satyres ; singes grimaçans qui narguent les fidèles ; dragons ailés, dont la gueule immense vomit l'eau des gouttières ; griffons, larves, salamandres ; êtres hideux et de nature équivoque, tels qu'en rêve le malade tour-

menté par le cauchemar. La présence de pareils hôtes dans le lieu saint produit, au premier aspect, un étonnement qui est presque du scandale; elle déconcerte le regard qui tout à l'heure suivait, pensif et pieux, les inscriptions des pierres tombales, ou mesurait avec admiration le jet de la pensée chrétienne dans les colonnes, les voûtes, les tours de l'édifice. On se demande s'il ne serait pas convenable d'épargner aux statues des bienheureux la société de si étranges voisins, et de les précipiter des murs du temple, sans respect pour la légitimité d'une possession séculaire.

Dès le moyen âge, ils soulevèrent des réclamations. Saint Bernard écrivait à Guillaume de Saint-Thierry : « A quoi bon tous ces monstres en peinture ou en bosse qu'on met dans les cloîtres à la vue des gens qui pleurent leurs péchés? A quoi sert cette belle difformité ou cette beauté difforme? Que signifient ces singes immondes, ces lions furieux, ces fabuleux centaures? »(Ed. Mabillon, p. 539.) Une autorité aussi imposante semble absoudre, à certains égards, les marguilliers badigeonneurs qui ont fait disparaître les fresques des murs et des voûtes de presque toutes nos vieilles églises, et n'ont pas épargné constamment les statues et les bas-reliefs, aimant mieux anéantir des trésors que de grâcier une licence. Toutefois, nous ne souscrirons pas sans réserve à la sentence du rigide abbé de Clairvaux. Peut-être est-il permis de penser que la grandeur sévère de son génie ne se prêtait pas assez indulgemment à cette humaine faiblesse qui veut être prise par l'imagination et les sens. Il condamnait aussi le luxe des marbres et des dorures que les moines prodiguaient dans la décoration de leurs chapelles [1] : Quel ami des arts ne regrette néanmoins la splendeur éclipsée des églises abbatiales?

[1] Les plaintes de saint Bernard, à cet égard, révèlent quelle était, de son temps, la magnificence intérieure des églises monastiques. Il se plaint que les murs et jusqu'au pavé de ces églises soient ornés de marqueteries, de couleurs riches et variées, de sorte que le religieux qui fixait les yeux à terre rencontrait encore, malgré cette attitude recueillie, des sujets de distraction et des vanités qui dissipaient son âme.

Lorsqu'il s'agit d'apprécier les monumens du moyen âge, deux écueils sont également à éviter : et cette critique qui rejette comme barbare tout ce qui se présente à elle sous des formes insolites; et cette ferveur d'admiration, fort à la mode aujourd'hui, qui découvre des intentions profondes et des trésors de poésie dans toute pierre remuée par les *francs-maçons et tailleurs d'imaiges*. Vainement on chercherait dans plusieurs des compositions qui nous occupent, autre chose que des jeux de la fantaisie individuelle. Ce sont de capricieuses arabesques, promenées étourdiment par le ciseau du sculpteur sur des épopées en granit; ce sont de bizarres débauches d'imagination, analogues aux *diableries* que les artistes modernes s'amusent à crayonner. Mais il en est d'autres où apparaît un but, une moralité, une pensée grave ou piquante. Si l'on réfléchit que les artistes de l'Europe barbare furent presque exclusivement, jusqu'au neuvième siècle, des évêques, des prêtres, des moines [1], et que les corporations laïques qui leur succédèrent dans la construction des édifices sacrés, continuèrent d'affecter un sens traditionnel et mystique aux dispositions architecturales, on sera porté à croire que les détails d'ornemantisme ne furent pas non plus destinés uniquement à charmer l'œil. On

[1] « Savoir manier le ciseau, peindre sur parchemin, sur verre et sur bois, savoir bien conduire le chœur, furent pendant huit siècles des vertus abbatiales. Le clergé fournissait à la fois des architectes, des statuaires, des peintres, des maîtres de chapelle à toute la chrétienté. » (M. Magnin, *Revue des Deux-Mondes*, juillet 1832.) — Les anciens historiens citent un grand nombre d'évêques et d'abbés qui donnaient le plan de leurs églises, et mettaient eux-mêmes la main à l'œuvre. Grégoire de Tours rapporte que l'évêque Léon était un habile ouvrier : « *Fuit autem Leo faber lignarius, faciens etiam turres holochryso tectas, ex quibus quædam apud nos retinentur.* » Il dit aussi qu'Agricola, évêque de Châlons-sur-Saône, bâtit une église dans cette ville : « *In civitate illa ecclesiam fabricavit, quam columnis fulcivit, variavit marmore, musivo depinxit.* » — On sait que le talent de saint Eloi pour les ouvrages d'orfévrerie contribua à sa fortune ecclésiastique. — Saint Ouen, qui vivait au sixième siècle, parle en ces termes du monastère de Solognac : « *Est autem congregatio magna diversis gratiarum floribus ornata. Habentur ibi et artifices plurimi diversarum artium periti.* »

refusera d'admettre que tant de pierres aient été laborieusement tourmentées en vue de satisfaire une curiosité puérile. Et en effet, à qui voudra les juger, non pas d'après le code étroit des lois du *bon goût*, mais en se reportant aux siècles qui les virent naître, les grotesques et les monstres de nos vieilles églises offriront plus d'une haute et belle leçon, plus d'une tradition précieuse à la foi populaire, plus d'un trait curieux de mœurs, plus d'une mordante satire qui est encore un hommage indirect à la vertu.

Dans un grand nombre il est facile de reconnaître une personnification des esprits de ténèbres. Le démon jouait un rôle immense dans les croyances de nos pères. Le redoublement de ses efforts partout où avait brillé le signe de la rédemption, la multiplicité des prestiges attribués à son influence, la fréquence des *possessions*, avaient vivement frappé l'esprit des peuples témoins de la lutte engagée entre le ciel et l'enfer. En outre, les effroyables calamités qui signalèrent la chute de l'empire et le chaos du moyen âge, grossirent dans les imaginations assombries la part d'action que Dieu peut laisser aux puissances infernales dans les malheurs et les crimes qui désolent la race humaine. Sur le fond de vérité fourni par le christianisme, s'entremêlèrent des superstitions et des rêves qui n'étaient souvent que des réminiscences confuses de l'ancien culte indigène. La nature entière apparut comme une arène où les bons et les mauvais génies continuaient leur bataille, groupés autour de l'homme, lui-même acteur dans ce combat dont son âme est le prix. Dans les chroniques et les légendes, dans les *mystères* et les jeux scéniques, le diable intervint, tour à tour malicieux et terrible; obsédant le chrétien de séductions ou de menaces; parfois s'attaquant à trop forte partie ou à plus fin que lui, et honteusement pris au piége; souvent terrassé et mis en fuite par la Reine des anges.

Or, l'église, le plus complet et le plus populaire des monumens du moyen âge, pouvait-elle ne pas reproduire des images et des scènes qui tournaient en définitive à la glorification de la foi? En regard des statues des bienheureux qui avaient milité avec et pour le Christ, et sur la tête desquels brillait l'auréole céleste, elle admit, pour la stigmatiser, l'image du tentateur. Les artistes protestèrent de leur haine contre lui, en accumulant dans sa personne tous les types de la méchanceté et de la bassesse; ils empruntèrent au règne animal les formes les plus hideuses; la nature ne leur suffit pas, ils inventèrent de monstrueuses combinaisons; ils affectèrent cette exagération que nous appelons *charge*. Chaque trait ajouté à l'opprobre du maudit, fut de leur part un acte de piété; chacune de leurs créations traduisit énergiquement le dicton chrétien: *Laid comme le péché mortel*. Voyez-les, ces monstres d'enfer, rugir enchaînés aux arcades du portail. Ils grincent des dents sous les pieds des confesseurs et des martyrs qui leur écrasent la tête. Cloués aux piliers et aux tours, comme à d'immenses piloris, leur ricanement cynique est celui du criminel qui ne connaît ni espoir ni repentir.

Rappelons-nous les cérémonies usitées dans la dédicace des églises. Tandis que la foule des fidèles se tenait aux portes de l'édifice nouveau, avant que les reliques du patron eussent été scellées sous la pierre de l'autel, et que le tabernacle eût reçu l'agneau sans tache, l'évêque et le clergé pénétraient dans l'enceinte, comme une troupe d'élite envoyée dans la cité pour débusquer l'ennemi. Le chœur, la nef, les chapelles étaient solennellement aspergées avec l'eau qui chasse les démons. L'officiant récitait les formules redoutables de l'exorcisme; il invoquait les trois personnes de la sainte Trinité, priant Dieu d'écarter les esprits de ténèbres, les bêtes de l'abîme, les malignes puissances répandues dans l'air, et de faire descendre les anges de paix pour veiller à la garde de son temple et de son peuple [1]. Ne diriez-vous pas en effet que l'asper-

[1] Voyez, pour l'explication des magnifiques cérémonies de la dédicace, Remy d'Auxerre, *Tractatus de dedic. eccles.*; Hugues de Saint-Victor, *De Myst. eccles.*; le P. Martine, *De Antiquis Ecclesiæ ritibus*, etc. Le rit de la dédicace est très long, très fatigant; aussi la plupart des églises bâties dans les derniers temps ne sont que bénies; très peu ont été consacrées. La *Revue Européenne*, t. II, p. 71, contient la relation détaillée de la dédicace de l'église cathédrale de Baltimore.

sion brûlante de l'eau bénite et le glaive de la parole divine ont atteint la troupe sinistre d'assiégeans qui se cramponnent aux murs grisâtres de la basilique? Leurs faces sont violemment contractées ; leurs muscles se tordent ; après mille ans, ils hurlent encore de douleur !

Parmi ces personnages, il en est un qui se reproduit fréquemment et qui offre tous les attributs du satyre antique : cornes de bouc, pattes velues, lubrique physionomie. Les satyres païens, les faunes et les sylvains de la Grèce, et les *drusions* des Francs ont en effet passé, sous la dénomination de démons incubes ou succubes, dans le mélange de vérités et de fables qu'on a appelé *Mythologie chrétienne*. De graves théologiens se sont occupés de cette espèce de manifestations diaboliques. Saint Augustin en parle. Le biographe de saint Bernard raconte comme quoi le bâton du saint homme donna de rudes étrivières à un diable incube qui tourmentait une femme depuis dix années. Les traditions du moyen âge font souvent mention de ces démons. L'une d'elles a fourni la donnée première de l'opéra de *Robert le Diable*.

Sur l'encadrement d'une fenêtre de la cathédrale de Worms, on voit sculptés des lions qui tiennent entre leurs griffes et rongent des crânes d'hommes. Qui ne reconnaîtrait ici le *Lion dévorant* des saintes Ecritures, rôdant sans cesse autour du bercail pour surprendre une proie, *quærens quem devoret*. La tradition biblique apparaît également dans tous ces reptiles qui rappellent le serpent d'Eden, le grand dragon de l'Apocalypse. Leur cou gonflé de venin, leur dard semblable à un fer de lance, leur gueule béante comme un abîme, la cuirasse d'écailles qui les protége, les ailes attachées à leurs flancs, réalisent l'idée d'une force mystérieuse jointe à l'envie, à la cruauté, à la rage.

Les bas-reliefs et les vitraux des églises de Rouen sont pleins d'images de ce genre, qui veulent toutefois être rapportées à une tradition locale, et offrent un sens plus précis, plus historique ; elles perpétuent le souvenir d'un miracle attribué à saint Romain, évêque de cette ville. Un dragon, vomi par l'enfer, désolait la contrée : le bon pasteur donne sa vie pour ses brebis ; Romain s'arme du signe de la croix, revêt ses ornemens épiscopaux, et, accompagné seulement d'un criminel à qui sa grâce avait été promise pour prix de la victoire, marche droit à l'antre de la bête ; il lui jette son étole autour du cou, puis la traîne, rampante et docile, jusque dans un brasier où le monstre est consumé. Le peuple, les artistes, les rois même, ont sanctionné la gloire du saint évêque. Elle éclate, avons-nous dit, dans les bas-reliefs et les peintures des églises normandes. La *gargouille*, car tel est le nom donné au monstre, y est mille fois reproduite tenue en laisse par son vainqueur. En souvenance du miracle, les ducs de Normandie et après eux les rois de France, avaient accordé au chapitre de Rouen un privilége qui a subsisté jusqu'à la révolution de 89. Chaque année, le jour de la fête de saint Romain, les chanoines tiraient de prison et grâciaient un condamné à mort, qui parcourait la ville au milieu du clergé de toutes les paroisses, et portant sur ses épaules la châsse du saint, tandis que le peuple agitait en signe de joie d'énormes gargouilles de carton ou d'osier fixées à des perches et à des fourches. Des traditions, des fêtes, des images à peu près identiques, se retrouvent dans plusieurs diocèses. La *gargouille* de Rouen, le *graouilli* de Metz, le *drac* de Tarascon, le *monstre* de la Bièvre, sont pour ainsi dire les tronçons d'un même serpent mis en pièces par l'armée des saints. A Tarascon, le jour de sainte Marthe, c'était une jeune fille qui promenait par la ville l'espèce de tortue-dragon représentant le *drac*, et le conduisait ensuite à l'église, où il était censé périr sous l'aspersion de l'eau bénite. Peut-être tous ces monstres eux-mêmes ne sont-ils en réalité que le symbole de l'ennemi primitif, enchaîné par les pasteurs que l'Eglise arme de ses pouvoirs, et foulé aux pieds par la seconde Eve.

Sur les monumens de la Renaissance, lorsque l'esprit a remplacé la foi naïve des siècles antérieurs, le dragon n'est plus évidemment qu'un emblême. Pour personnifier l'une des vertus théologales, la force d'âme, les sculpteurs lui donnaient les traits d'une femme armée du casque, comme la Minerve antique, et

saisissant d'une main victorieuse un dragon qui a le corps à moitié sorti d'une tour. L'une des statuettes en marbre qui décorent le magnifique cénotaphe de Georges d'Amboise, dans la cathédrale de Rouen, est ainsi figurée; le nom écrit au dessous, *Fortitudo*, ne laisse aucun doute sur l'intention purement allégorique de l'artiste.

Les bas-reliefs où l'on voit Satan presser entre ses griffes la main d'un homme qui fléchit le genou devant lui, font allusion à des pactes néfastes. C'est un malheureux qui se donne au diable et se déclare son vassal par un signe emprunté aux usages féodaux. Ces bas-reliefs sont communs dans les églises du quatorzième siècle. A cette époque, en effet, la misère des peuples était extrême et désespérée; des guerres désastreuses et interminables, les ravages exercés par les bandes, ruinaient le pays et forçaient ceux qui avaient de l'or à le cacher et à l'enfouir, ceux qui n'en avaient pas et que la famine menaçait, à s'en procurer par tous les moyens possibles. Les savans demandaient de l'or à l'alchimie, les rois qui avaient besoin d'or pour soudoyer les troupes mercenaires qui commençaient à remplacer les milices féodales, altéraient à chaque instant la valeur des monnaies. Ces révolutions continuelles de finances produisaient d'effroyables banqueroutes qui réduisaient le bourgeois à la dernière extrémité. Que pouvait faire ce malheureux qui, à force d'économies, avait acheté sa liberté et s'était établi dans une ville pour faire valoir son petit pécule, lorsque des édits bursaux venaient le ruiner coup sur coup? il achetait au prix de son âme le pain que lui demandaient sa femme et ses enfans; il se donnait au diable. On voit donc, dans les bas-reliefs, l'infortuné qui embrasse la griffe de Satan, de même que le vassal prêtait foi et hommage à son seigneur en lui touchant la main. D'ordinaire la scène se passe au fond d'un bois, derrière une ruine grossièrement sculptée. On voit apparaître sur le second plan une femme, qu'à son auréole on reconnaît pour la Vierge; elle vient sauver le pécheur [1].

C'est ainsi que les souvenirs confiés aux pierres de nos églises font revivre l'histoire des vieux âges; l'histoire populaire, j'entends. Non pas celle que les doctes critiques écrivent dans les livres, mais celle que racontent les fabliaux de la veillée, les traditions locales, les complaintes chantées par le pélerin; la véritable histoire, qui fait connaître une génération avec les croyances ou les préjugés qui constituaient sa vie morale.

Le tympan ogival de la porte latérale, nord, de Notre-Dame de Paris, contient, distribuée en plusieurs compartimens, la représentation d'un drame qui était un des plus applaudis du répertoire des Confrères de la Passion, et dont le sujet est aussi un pacte diabolique et une délivrance miraculeuse opérée par la vierge Marie. La légende qui le fournit fut mise en vers du temps de saint Louis, par le poète Rutebœuf qui a chanté les croisades de ce prince; elle est intitulée: *Miracle de Théophile* [2]. Dans ce *mystère*, ce n'est plus la faim qui pousse l'homme au crime, c'est l'ambition; le héros est un archidiacre qui vend son

[1] Bas-reliefs, peintures, *mystères*, légendes, toutes les manifestations de la foi populaire au moyen âge expriment avec une égale force la confiance infinie de l'homme envers la *mère de miséricorde*, envers Marie que saint Bernard appelle: *Tota ratio spei nostræ*. En 1322, on représenta à Eichnach, devant le margrave Frédéric, le mystère des vierges folles et des vierges sages. Comme dans ce jeu les cinq vierges folles ne pouvaient obtenir leur pardon malgré l'intercession de la mère du Sauveur, les spectateurs, scandalisés jusqu'à la colère, sifflèrent la pièce en s'écriant: « Qu'est-ce que la foi chrétienne si le pécheur ne peut obtenir sa grâce par les mérites et les prières de la benoiste Notre-Dame de Bon-Secours? » La fureur du margrave était telle qu'elle détermina une attaque d'apoplexie dont il mourut.

L'antagonisme de l'ennemi des hommes et de leur patronne bien-aimée se produisait sous toutes les formes. Le savant jurisconsulte Barthole, mort en 1351, a écrit une comédie intitulée: *Tractatus quæstionis institutæ coram Domino nostro Jesu Christo inter Mariam virginem ex unâ parte, et diabolum ex alterâ parte*.

[2] Nous empruntons les détails qui suivent à l'analyse, donnée par le journal de l'*Instruction publique*, du cours que M. Ch. Magnin a professé à la Sorbonne sur les origines du théâtre moderne. — Le *Miracle de Théophile* offre un intérêt particulier par ses rapports avec la légende de *Faust;* nous avons cru qu'une petite digression nous était permise en sa faveur.

âme au diable pour devenir grand dignitaire de l'Eglise. La scène commence par un monologue :

« Hélas ! hélas ! Dieu, roi de gloire, s'écrie Théophile, je vous ai eu tant en mémoire, j'ai tant donné aux pauvres et tant fait d'aumônes, qu'il ne m'en reste qu'un sac. M. l'évêque m'a dit échec et m'a fait mat : me voici sans place et sans argent ; or il faut que je meure de faim, si Dieu ne me secourt. Oui, Dieu ! il s'embarrasse bien de moi ! Eh bien ! puisque Dieu me fait la sourde oreille, et qu'il n'a cure de mes peines, moi je lui ferai la moue ; je me moque de Dieu et des miracles. Irai-je me noyer ou me pendre ? non. »

Théophile se décide à aller trouver Salatin qui parlait au diable quand il voulait. « Salatin, mon père, si tu pouvais m'indiquer un moyen pour recouvrer mes honneurs et mes biens, il n'est rien pour cela que je ne fasse. »

— *Salatin.* « Voudriez-vous renier Dieu que vous avez tant prié ? »

— *Théophile.* « Je le veux. » —*Salatin.* « Allez-vous-en en paix ; je vous ferai rendre vos honneurs ; venez demain matin. »

Or se départ Théophile de Salatin, et il se recorde que trop est grande chose que de Dieu et ses saints renier :

Que ferai las
Si je renie saint Nicolas,
Et saint Jean et saint Thomas,
Et Notre-Dame !
Que fera ma chétive d'âme ;
Elle sera arse en la flamme
D'enfer noir.

Pendant ce temps Salatin évoque le diable, qui lui promet assistance. Théophile, trop fidèle au rendez-vous, signe l'abandon de son âme sur un parchemin que Satan emporte. Bientôt il est rétabli dans toutes ses dignités, il nage dans l'or. Mais son humeur est devenue hautaine, querelleuse, vraiment *diabolique ;* on le voit maltraiter plusieurs membres du clergé. Enfin, le remords le saisit, il déplore sa faute dans une élégie de plus de deux cents vers, qui est le morceau capital de la légende. La sainte Vierge, qu'il invoque, lui promet de retirer des mains du diable le *brief* auquel il a apposé son seing, et qui le lie à l'enfer. Le poète nous montre Notre-Dame et Satan aux prises ; celui-ci est vaincu et restitue la lettre. Notre-Dame la rapporte à Théophile, et lui dit :

Va à l'évêque et plus n'attends,
De la charte fais-lui présent,
Et qu'il la lise
Devant le peuple en sainte église ;
Que bonne gent ne soit surprise
Par tel basate.

Théophile obéit, porte la lettre à l'évêque et lui fait sa confession. L'évêque, après avoir réuni les fidèles, lit la lettre en chaire, et raconte l'histoire en glorifiant Notre-Dame de Bon-Secours. Le drame se termine par le chant du *Te Deum* que tout le peuple entonne en chœur.

Dans le bas-relief où sont retracés les actes principaux de ce mystère, le magicien Salatin a le chef surmonté d'un bonnet pyramidal, emprunté comme son nom aux pays d'Orient, patrie mystérieuse des arts occultes et cabalistiques. La Vierge est armée d'un glaive, quand elle soutient son duel contre Satan.

Placez-vous devant le grand portail de la même église : le tympan de la porte centrale est un terrible sermon sur les fins dernières de l'homme ; à gauche du souverain Juge, une longue file de méchans enchaînés à la suite l'un de l'autre, comme les galériens que conduit un garde-chiourme, sont tenus en laisse par Satan qui leur fait la plus affreuse grimace qu'il soit possible d'imaginer ; ils se dirigent vers l'enfer, où déjà d'autres réprouvés subissent leur peine. Le *tailleur de pierres* s'est surpassé dans la représentation de ce lieu de supplices : on y voit des diables qui se gonflent les joues en soufflant le feu sous les chaudières, d'autres qui empalent leurs victimes avec de longues broches, qui les foulent aux pieds, les étouffent entre leurs jambes, les flagellent ou les assomment à coups de massue. Quelques uns des damnés sont emportés par des chevaux fougueux, genre de supplice fort usité sous la première race de nos rois. Le cavalier à la longue épée dont il est parlé dans l'Apocalypse, qui déchaînera toutes les fureurs de la guerre,

figure dans ce *Pandœmonium* et domine la scène ; il traîne un malheureux dont la tête laboure le sol, et dont le ventre fendu laisse échapper les entrailles.

La nécessité d'évoquer à chaque instant les tragiques terreurs de l'abîme pour dompter des âmes encore trempées de barbarie, explique le grand nombre de tableaux de ce genre qui décorent les façades des cathédrales, et l'énergie qui les caractérise [1]. Ils furent d'ailleurs multipliés, dans le cours du XI^{e} siècle et de ceux qui suivirent, par un motif analogue à celui qui multiplia les images de la Vierge après l'hérésie de Nestorius. La survivance du monde à ce terrible an 1000, que l'Europe avait cru devoir être le terme fatal, sur la fausse interprétation de divers passages de l'Apocalypse et de je ne sais quelles prophéties populaires, ébranla dans quelques esprits la crainte du jugement dernier. Des têtes folles s'imaginèrent avoir esquivé les assises de Josaphat par une erreur de date. Pour les confondre, l'Église mit en jeu l'éloquence foudroyante de ses prédicateurs, et les figures non moins dramatiques que le ciseau des artistes évoquait aux yeux de la foule.

Le jugement particulier que chaque âme subit, à la sortie du corps, est représenté d'ordinaire par une image qui rappelle le Jupiter homérique, pesant dans une balance d'or les destinées d'Hector et d'Achille, et qui a aussi ses analogues dans les dessins des vases grecs et étrusques exhumés des ruines de la grande Grèce et de la Sicile. Le Père Éternel tient une balance pour peser les mérites et les péchés de l'âme. Satan appuie sur l'un des plateaux que tire aussi un vilain petit démon armé d'un croc ; la sainte Vierge, l'archange Michel ou l'ange gardien pressent l'autre plateau.

Aux approches de la réforme, lorsque l'esprit satirique envahit les masses, les images du Jugement dernier sont peu flatteuses pour le clergé ; des moines, des nonnes, des prélats encombrent le camp des réprouvés. Telle est la fresque peinte au haut du grand escalier de l'hôtel-de-ville de Bâle. Un moine, entre autres, y est entraîné par un diable qui a une tête de coq, un corps de femme, et des pattes de crapaud.

Une observation générale s'applique à toutes ces images du démon. Dans aucune, l'ange déchu ne conserve les traces de sa majesté première, et n'essaie de revêtir le caractère grandiose que Milton lui a donné dans son poème. Pour le républicain Milton, Satan était le premier des rebelles, il le fit sublime. Sous la main des pieux artistes du moyen âge, Satan fut le type de la laideur morale ; ils le dégradèrent jusque dans sa dégradation ; ils le firent grotesque. Soit que, muni d'une espèce de cornet acoustique, il insinue de perfides conseils dans l'oreille du pécheur ; soit que, accroupi sur le pied du lit où un homme repose, il darde sur lui un œil incendiaire, et semble évoquer d'impurs fantômes ; ses traits, ses poses, ses formes sont toujours ignobles, et parfois cyniques. L'un des diables qui tourmentent les damnés dans le bas-relief de la façade de Notre-Dame de Paris, le démon de la luxure, est caractérisé par une hardiesse vraiment choquante. Nous nous souvenons d'en avoir vu, sur un vitrail, un autre que le peintre verrier représente traversé par une couleuvre dont la queue apparaît au centre ombilical du patient, tandis que la tête ressort entre ses jambes, en vomissant un torrent de flammes et de fumée. L'artiste a voulu sans doute figurer le *ver rongeur* qui déchirera éternellement les entrailles des réprouvés.

Il est certains personnages grotesques, qu'à leur attitude pénible et à leur face grimaçante, on pourrait prendre pour des diables, mais que leur tunique courte et serrée, leurs cheveux ras, et leurs formes qui n'ont rien que d'humain, font reconnaître pour des serfs. D'ordinaire, ils sont placés de chaque côté de l'arcade du portail, comme à l'abbaye de Saint-Denis ; quelquefois, comme à Notre-Dame de Paris, c'est d'un côté un serf et de l'autre un diable. « Ces petites figures de serfs qu'on voit soutenir, comme de monstrueuses cariatides, le poids du saint édifice avec de si horribles grimaces, sont de véritables types. La laideur

[1] Il est curieux de comparer la même scène du Jugement dernier, sculptée, à plus de cinq siècles de distance, sur le portail de Notre-Dame et sur le fronton de la Madeleine. Que l'œuvre moderne est froide à côté de l'œuvre grossière du moyen âge !

de ces figures était consacrée, comme celle des masques des anciennes comédies grecques. Mais on ne s'aperçoit de leur caractère typique, que quand on les a vues invariablement reproduites dans la même attitude et toujours à la même place sur les portails des abbayes des XI^e et XII^e siècles. » (M. Magnin, *Revue des Deux Mondes*, juillet 1832.) C'était peu charitable en vérité de la part des moines de vilipender ainsi le malheureux que sa position infime dans l'échelle sociale ravalait à ses propres yeux, qui était le souffre-douleur et le plastron des railleurs de son temps, qui perpétuait forcément le caractère bas et grotesque des esclaves de Plaute et de Térence. Mais patience : vienne le XV^e siècle, et le serf transformé en homme libre, en bourgeois, en artiste, se vengera par de satiriques représailles. A son tour, il sculptera le sarcasme contre les gens d'église, sur les portes, sur les murs, et jusque sur les stalles de l'église elle-même.

Les sept péchés capitaux sont reconnaissables aux animaux sculptés sur des médaillons qui couvrent leur poitrine : Le bouc, pour la luxure ; le paon, pour l'orgueil ; pour l'envie, le chien ; pour la colère, le lion ; le chameau, pour l'avarice ; pour la paresse, une écrevisse ou une tortue. Parfois chaque péché enfourche son animal symbolique en guise de monture.

Ces péchés sont d'ordinaire personnifiés par des femmes. La colère se produit néanmoins quelquefois sous les traits d'un guerrier qui frappe un religieux. Un fuyard qui jette son épée, et que poursuit un lièvre, tandis qu'une chouette, perchée sur un arbre voisin, l'effraie de ses cris, figure la lâcheté. Elle est ainsi représentée sur l'un des cartouches qui ornent la base du portail de Notre-Dame de Paris.

Pas n'est besoin de rappeler l'aigle de saint Jean, le bœuf de saint Matthieu, le lion de saint Marc. L'aigle lorsqu'il est seul, est sans doute l'aigle victorieux de l'Apocalypse, qui enlève les dépouilles après le combat ; *aquila rapax* [1].

Les piliers qui entourent le chœur de l'église abbatiale de Saint-Germain-des-Prés, la plus ancienne de toutes les églises de Paris, sont ornés de colombes distribuées deux par deux, et s'entrebecquetant. Le même symbole de tendre et pudique amour a été trouvé sur plusieurs pierres tombales des catacombes ; sur d'autres, plusieurs colombes becquetaient en commun une grappe de raisin, pour rappeler peut-être la communion eucharistique. La colombe est d'ailleurs l'oiseau privilégié des traditions chrétiennes. Ce fut elle qui rapporta l'espérance dans l'arche ; c'est à elle que le Psalmiste demande des ailes pour voler vers la montagne où l'attend le bien-aimé ; mainte légende raconte que du milieu du bûcher où avait péri un martyr de la foi, son âme s'envola vers le ciel sous la forme d'une blanche colombe. A la Pentecôte, des pigeons blancs étaient lâchés dans l'église parmi des langues de feu et au milieu d'une pluie de fleurs. Un bas-relief extérieur de la cathédrale de Reims, que l'on a fait effacer, représentait Marie tressaillant de surprise et de bonheur à la vue de son divin fils qu'elle avait perdu et qu'elle cherchait éplorée : « Douze colombes, s'envolant de son sein, portaient à Dieu l'effusion de la joie maternelle [1]. » (M. Michelet, *Histoire de France*, t. 2, p. 658.)

Sur le portail latéral, nord, de la cathédrale de Rouen, et sur un contrefort du clocher vieux de Chartres, un cochon joue du violon. A Essonne, sur un mur de l'église de Saint-Guenaud, un évêque tient une marotte. Ailleurs, ce sont des ânes portant chape, des hommes qui ont des têtes de lion, de singe, de porc, de cerf ; le tout entremêlé d'abbés avec leur crosse, de chanoines avec l'aumusse ; c'est un incroyable mélange de sacré et de profane, de folie et de sagesse. L'esprit de dérision et de sarcasme contre le clergé est manifeste dans plusieurs de ces grotesques dont nous parlerons ulté-

[1] *Aquila rapax.* C'est la devise de Pie VII, dans la liste prophétique des papes, attribuée à saint Malachie. A une glorieuse fermeté le saint pontife alliait aussi la douceur de l'agneau.

[1] On sait qu'encore aujourd'hui, à Messine, le jour de l'Assomption, la statue de la Vierge est promenée par les rues de la ville, cherchant son divin fils. Au moment où elle rentre à l'église, l'image de l'Enfant Jésus lui est présentée, et des oiseaux s'envolent de son sein en signe d'allégresse.

rieurement. Mais il en est d'autres où il ne faut voir qu'un symbole et un aveu pieux de la misère morale de l'homme, des passions qui le bestialisent, de la folie qui tourne les plus nobles têtes. L'antiquité grecque avait exprimé cette idée par la métamorphose des compagnons d'Ulysse. Elle s'était reproduite également dans les mascarades religieuses des postulans de l'initiation aux mystères de Mithra : ils faisaient des processions autour du temple, couverts du masque et imitant le cri de divers animaux, pour confesser l'abjection où les réduisaient les instincts de la nature charnelle, jusqu'à ce que les enseignemens et les prescriptions des prêtres eussent restauré en eux la dignité première de l'homme.

La *Fête des Fous*, la *Fête de l'Ane*, et autres burlesques cérémonies célébrées au moyen âge, dans l'intérieur même des églises, offraient un sens analogue [1].

Lorsqu'elles furent devenues une occasion de désordres, et que les mœurs, moins naïves, ne se prêtèrent plus sans péril à ces drames populaires, les papes, les évêques les prohibèrent formellement.

[1] La fameuse procession de la Fête-Dieu, à Aix, instituée vers le milieu du XV[e] siècle par le bon René d'Anjou, et qui a subsisté, je crois, jusqu'à la révolution de 89, conservait ce mélange de sacré et de profane. Nous ne pouvons que renvoyer les lecteurs à la description qu'en a donnée madame de Sévigné. L'auteur de la *Sainte Beaume*, M. J. d'Ortigue, l'a aussi décrite avec beaucoup de verve.

Mais les sculptures qui en retracent les épisodes sur les murs des églises, sont restées comme un monument de la tolérance du clergé, et du rôle que lui-même avait joué quelquefois dans ces fêtes.

Un vitrail d'un église de Rouen, — l'église Saint-Patrice, si mes souvenirs ne me trompent, — représente un mulet à genoux devant un prêtre qui élève une hostie. Quelque irrévérencieux que paraisse, au premier aspect, un tel rapprochement, ce n'est que la mise en scène d'une légende relative au patron du lieu. Un chef barbare refusait de croire à la présence réelle de Dieu dans l'Eucharistie; pour le convaincre saint Patrice prend en main une hostie consacrée, et s'approchant d'un mulet qui paissait près de là, lui ordonne de rendre hommage au Créateur et maître de toutes choses, pour faire rougir l'homme de son impiété. L'animal obéit et fléchit humblement les genoux de devant.

Dans les créations contemporaines de la Réforme, ou du siècle qui la précéda, l'art parle un tout autre langage; il devient frondeur, sceptique, radical.

Les bas-reliefs satiriques trouveront leur place dans un prochain article. Nous y traiterons aussi *des Danses macabres*, que l'on peignait fréquemment au XIV[e] siècle sur les murs des cloîtres et des cimetières, et dont il reste encore quelques curieux échantillons.

Paul LAMACHE.

BULLETINS BIBLIOGRAPHIQUES.

DE LA CHARITÉ LÉGALE, DE SES EFFETS, DE SES CAUSES;

PAR F. M. L. NAVILLE,
Ministre du Saint Evangile à Genève.

Nous avons vu précédemment [1] quels étaient les funestes effets de la charité légale. Il nous reste à examiner quelles sont, selon M. Naville, les causes de cette institution, les raisons pour lesquelles elle se maintient dans l'opinion publique, les moyens que pourront employer les gouvernemens et la charité privée pour arrêter plus efficacement les progrès du paupérisme.

[1] Livraison de juillet, p. 68.

Des voies qui conduisent à la charité légale, les unes sont directes, les autres indirectes. Parmi les premières on peut distinguer celles qui suivent.

1° La pitié, puissant et généreux mobile,

a porté quelquefois des populations au système de la charité légale, par suite de raisonnemens qui sont touchans, quoiqu'ils soient absurdes. « Que ceux qui veulent qu'on établisse une taxe des pauvres lèvent la main » disait, à la diète du canton d'Appenzell assemblée à Gais, le capitaine Bruderer, président. Un très petit nombre de mains seulement se levèrent. Profondément affligé de ce résultat, le capitaine s'écrie : « que ceux qui veulent que les pauvres meurent de faim lèvent la main. » Personne ne s'étant prononcé pour ce dernier avis, le premier fut considéré comme celui de la majorité.

2° De grandes calamités, des disettes, des crises commerciales ont paru nécessiter des institutions qui ne pouvaient s'établir qu'au moyen de la taxe. L'hôpital général fondé à Trieste par Marie-Thérèse, en 1769, reçut pour dotation le produit d'un octroi sur l'entrée du vin dans la ville. Après la mauvaise année de 1817, la commune de Kirchberg, dans le canton de Saint-Gall, ne sachant comment subvenir à la misère de 108 orphelins sans ressource, imposa en leur faveur une taxe sur les biens.

3° Le désir de se voir délivré des mendians qui importunent fait qu'on cherche à assurer leur subsistance d'une autre manière [1]. Les dépenses nécessaires pour arriver à ce résultat, deviennent accablantes quand des causes étrangères viennent augmenter la mendicité qu'on veut proscrire. C'est ainsi qu'en Angleterre, comme en divers autres pays, la suppression des couvens, qui distribuaient d'abondantes aumônes, a favorisé le développement de la charité légale. En Livonie, l'abolition du servage a eu le même résultat.

4° « Sans la taxe, dit-on, toutes les charges du soulagement de l'indigence seraient supportées par les personnes bienfaisantes et les accableraient, tandis que l'égoïste se refusant à acquitter sa part d'une obligation commune accumulerait des trésors. » Il n'est pas rare d'entendre ce raisonnement qui conduit directement à la taxe et à la charité légale, d'autant plus qu'on ajoute que les secours recueillis par l'autorité, seront naturellement distribués avec ordre, intelligence, sans être dilapidés par l'effet des doubles emplois et d'un défaut de centralisation.

5° Il semble juste que celui qui cultive le sol paie, en quelque sorte, à ceux de ses semblables qui sont indigens, le loyer de leur part dans ce sol que Dieu avait donné à tous également. Ceci a contribué à faire introduire et à maintenir en Angleterre la taxe pour les pauvres, et son prélèvement sur les propriétés foncières.

6° Enfin, l'intérêt de la sûreté publique, que peut compromettre la misère générale, lorsqu'elle est poussée à un certain degré, exige, de la part du gouvernement, une surveillance exacte sur les indigens et une haute direction de leur état et de leurs ressources, pour le maintien de l'ordre et la garantie des propriétés.

Les causes indirectes de la charité légale sont, le plus souvent, les mesures mêmes que prend celle-ci pour le soulagement de la misère. C'est une route dans laquelle, dès qu'on a fait le premier pas, il est impossible de s'arrêter.

1° L'établissement seul du domicile de secours mène rapidement à la taxe. En effet, à l'obligation qu'ont les habitans d'un territoire déterminé de secourir les pauvres de leur ressort, correspond le droit de ces pauvres à être assistés par eux. Ainsi, beaucoup de renseignemens manuscrits, envoyés à M. Naville, portaient : « Dans notre pays, il n'y a pas de taxe ; chaque commune y est dans l'obligation d'entretenir ses pauvres. » Mais un tel pays, où une telle obligation est proclamée, est sous le régime de la taxe, du moins en droit. On pourra être dispensé, pendant quelque temps, d'y recourir ; mais elle s'établira au premier revers de la fortune.

2° Les institutions qui ont pour but de donner du travail aux indigens, semblent, au premier abord, devoir éteindre la misère et empêcher de recourir à la taxe. Eh bien! nous avons vu que, par le fait, la dépense y surpassait de beaucoup le profit, en sorte qu'il arrive un moment où une taxe est nécessaire pour soutenir ces établissemens. Les ateliers de Strasbourg établis le 1er frimaire an X, n'existaient que depuis dix mois, et déjà l'administration sollicitait les secours du gouvernement. Le dé-

[1] « On peut faire remonter l'origne de la charité légale en Angleterre à une loi qui, en 1530, défendit aux hommes valides de mendier, et qui, en 1588 et 1530, fut renouvelée avec des clauses spéciales de plus en plus rigoureuses, et accompagnée de prescriptions relatives au domicile de secours. En 1535, la mendicité fut complétement proscrite. En 1547, il fut enjoint aux villes et villages de nourrir leurs invalides et de donner du travail aux indigens valides ; et en 1572, il fut mis, pour ce double objet, un impôt sur les maisons, les terres et les dîmes. Ainsi s'éleva en Angleterre, sur la base de la proscription de la mendicité, l'édifice de la charité légale, antérieurement au fameux acte de 1601, auquel on a coutume de l'attribuer. Cet acte ne fit que rassembler les dispositions précédentes, les coordonner, et en élaguer tout ce qu'elles avaient de barbare. Sous ce dernier rapport, ce fut une œuvre d'humanité qui mérite bien le titre qu'on lui donne, d'*acte pour le soulagement des pauvres.* » M. Naville, tome II, p. 85.

pôt de mendicité de Bordeaux s'est ouvert en 1827; et, en 1832, le conseil municipal de la ville a dû voter une somme de dix mille francs pour combler un déficit qui compromettait l'existence de ce dépôt. Cela se conçoit : au moment où l'institution s'établit, on se berce d'espérances chimériques, et beaucoup de personnes s'inscrivent pour son établissement. Mais bientôt, à la vue des résultats, le zèle diminue, l'intérêt se refroidit, et les administrateurs sont obligés de recourir aux emprunts et aux impositions forcées. C'est l'histoire de toutes les institutions de travail [1].

3° Les taxes partielles, provisoires, incomplètes, mènent à une taxe complète et permanente. Dans toutes les parties de la Suisse et de l'Allemagne qui sont sous le régime de la taxe, ce régime a été précédé par la perception de droit, en faveur des pauvres, sur les spectacles, les octrois, les ventes publiques, etc. Dix-huit communes des Pays-Bas qui, jusqu'en 1822, avaient pu se contenter de ces droits, y substituèrent alors la taxe complète. Il est probable que l'impôt établi par Frédéric II, en Silésie, afin de pourvoir aux frais d'école des enfans indigens, y amena la taxe des pauvres que nous y voyons établie vers la fin du siècle dernier.

4° La substitution des autorités civiles aux autorités ecclésiastiques, dans l'administration des aumônes, amène aussi l'établissement complet de la charité légale. Je ne puis m'empêcher de citer, sur ce point, le passage suivant de M. Naville. « L'agent de la loi est le distributeur naturel des deniers de la charité légale, l'ecclésiastique, celui des dons de la charité volontaire; ce dernier exerce, en effet, un ministère qui repose entièrement sur la confiance. Sa présence ne réveille aucune idée de contrainte dans l'esprit du riche qui donne, aucune idée de droit dans l'esprit du pauvre qui reçoit. Lui-même, d'après la nature de ses habitudes, ne doit pas être tenté de provoquer des mesures légales dans l'exercice de ses fonctions. La pratique de la charité est pour lui une obligation spéciale, un devoir de vocation : l'éducation qu'il a reçue, le souvenir des engagemens qu'il a contractés, les idées dont il est appelé à s'occuper journellement, doivent l'y rendre éminemment propre. Ses fonctions, qui l'initient dans les secrets des familles, qui lui donnent les moyens de connaître les causes qui ont fait tomber dans l'indigence les personnes qu'il est appelé à assister, d'apprécier la nature et l'étendue du secours qu'il convient de leur accorder, de découvrir des misères qu'une honorable délicatesse enveloppe pour d'autres gens du voile d'un mystère impénétrable, offrent une garantie du discernement avec lequel il répartira les aumônes dont la distribution lui est confiée. Au ministre de la religion substituez un officier civil, tous ces avantages disparaissent. Déjà, par le seul effet de l'association des idées, vous imprimez aux esprits une tendance dans le sens d'une charité légale, tendance que fortifient les formes administratives, auxquelles on sera naturellement conduit à assujétir ce dernier agent. Cette direction une fois imprimée à l'opinion, il est bien vraisemblable que l'on tombera insensiblement dans le système de la taxe. Cela est d'autant plus à craindre, qu'il faudra suppléer par la contrainte aux secours que la confiance publique n'accordera plus. Les

[1] Voici des tableaux qui montrent la diminution progressive des contributions volontaires en faveur des institutions de charité de différens pays :

MUNICH.

Dons en 1790.	82,793 fr.
1791.	73,061
1792.	71,094
1793.	68,247
1794.	67,146
1795.	65,461
1796.	64,032
1797.	60,231
1798.	58,311
1799.	45,832

BORDEAUX.

Dons en 1828.	98,100 fr.
1829.	98,667
1830.	50,714
1831.	45,328
1832.	45,358
1833.	31,507
1834.	45,164

SIENNE.

Dons en 1821.	23,385
1822.	21,431
1823.	22,336
1824.	16,980
1825.	13,820
1826.	16,346
1827.	15,231

Chiffre des souscriptions pour les colonies agricoles de la Hollande et de la Belgique.

1823,	91,233 fr.	37,143 fr.
1824,	86,439	62,819
1825,	77,655	55,970
1826,	77,987	73,985
1827,	72,127	60,340
1828,	69.401	60.484
1829,	65;656	48,690
1830,	52,749	24.261
1831,	37,297	14.177
1832,	36,236	

faits viennent à l'appui de ces raisonnemens. Presque partout l'introduction de la taxe a été accompagnée ou précédée de celle des formes de l'administration gouvernementale, et de l'emploi d'officiers civils dans l'œuvre de la distribution des aumônes. »

5° Quelques écrivains, apologistes de la taxe, l'ayant représentée comme un bienfait du christianisme qui assure ainsi des revenus réguliers aux pauvres, comme un produit direct de l'esprit de la religion chrétienne, M. Naville repousse cet éloge : « C'est profaner, s'écrie-t-il, les mots de *charité chrétienne* que de les associer à ceux de *taxe des pauvres.* Tout ce que l'on peut dire, si l'on veut saisir un lien entre ces deux choses, c'est que la seconde est la conséquence forcée de l'absence de la première. Lorsque la flamme divine de la charité est éteinte dans les cœurs, il y reste encore un fonds d'humanité dont ils ne peuvent se dépouiller, et qui, uni à la peur qu'inspire une misère toujours croissante, porte à réclamer l'assistance de la charité légale. » Ainsi l'absence de la charité chrétienne est une des principales causes de l'établissement de la taxe.

6° Une autre circonstance que M. Naville signale immédiatement après, et qui peut contribuer à amener la taxe ou en seconder les progrès, c'est, chose admirable ! l'influence du protestantisme. Il y a là deux pages qui m'avaient échappé à une première et rapide lecture. En voyant l'auteur montrer comment le développement de la charité légale dans un pays y est toujours en raison directe du nombre des protestans qui l'habitent, j'espérais trouver une réponse écrite d'avance à la conclusion que j'en avais tirée [1]; j'espérais que M. Naville se serait demandé si cette influence fatale du protestantisme ne venait pas précisément de l'absence de la charité chrétienne, absence flétrie par lui quelques lignes plus haut. Voici ce que j'ai lu : « Pourquoi donc la taxe a-t-elle été plus généralement admise, a-t-elle acquis plus de développement dans les pays réformés que dans les pays catholiques ? c'est que la réforme, comme le défaut de bienfaisance, favorise ces dispositions, et tend à provoquer des mesures qui conduisent à la charité légale. En amenant la suppression des couvens, elle a donné lieu, en quelques pays, à un débordement de mendicité dont les suites funestes ont dû provoquer l'établissement de ce système. Dans les contrées soumises au régime féodal, elle seconde l'essor de la liberté, et la destruction du servage peut conduire à la taxe, comme cela est arrivé en Livonie. Ce sont là des causes qui n'ont dû agir que partiellement. En voici qui sont plus générales, et dont l'influence a dû se faire sentir plus ou moins dans tous les pays protestans. Quand une fois l'esprit de réforme est en mouvement, il se porte inconsidérément dans toutes les directions, et le désir de perfectionner l'exercice de la bienfaisance peut facilement conduire à la charité légale. Ce mode offre au premier coup d'œil un caractère de convenance et de régularité ; et, quelles qu'en puissent être les raisons, les dispositions à l'ordre existent généralement, comme on le sait, dans les pays réformés, à un plus haut degré que dans les pays catholiques. Enfin il faut surtout tenir compte du changement que la réforme opère dans les attributions du pouvoir ecclésiastique et du pouvoir civil. Le dernier agrandit sa sphère aux dépens du premier. Son action envahissante, ou, si l'on veut, sa légitime influence, car nous voulons simplement signaler le fait et non point le caractériser, peut aisément s'étendre jusque dans le domaine de la bienfaisance. Elle y introduit alors, sous les rapports des personnes et des formes de l'administration, des changemens qui, comme vous l'avez vu, ne peuvent être que très favorables au développement de la taxe. »

Il est écrit que le protestantisme se tuera de ses propres mains. Quoi ! la *suppression des couvens a donné lieu à un débordement de mendicité !* Eh ! qu'était-ce donc alors que le zèle et la charité des premiers protestans, puisqu'ils n'ont pas su remplacer le zèle et la charité des moines qui, eux, arrêtaient ce débordement ! Ah ! ne nous parlez pas tant des désordres des couvens, de l'or et de l'argent qui s'y engloutissaient, des terres immenses qui en dépendaient, puisque, du jour où vous avez détruit ces repaires d'oisiveté et de débauche, du jour où cet or et ces terres ont été entre vos mains, à vous les vengeurs de Dieu et de l'opprimé, de ce jour-là, le paupérisme, grandi tout-à-coup, n'a pas cessé d'envahir la terre. Ne nous dites plus que nous calomnions la réforme, quand nous l'accusons d'avoir été faite, non pas dans l'intérêt des peuples et de la religion, mais dans l'intérêt de rois débauchés, de prêtres impies et de seigneurs égoïstes. — *L'essor de la liberté et la destruction du servage peuvent conduire à la taxe !* C'est que la liberté que vous donniez aux serfs n'était pas la vraie liberté : car il ne suffit pas de délier les mains d'un homme pour qu'il soit indépendant, il faut encore qu'il ait quelque chose sur quoi exercer son industrie, afin de vivre libre. Et vous, lorsque vous avez eu brisé les liens qui unissaient les serfs à leurs seigneurs, soit laïcs, soit prêtres séculiers ou réguliers, leur avez-

[1] V. le numéro de juillet.

vous partagé en même temps les dépouilles de ces seigneurs ? Quand vos pères ont fait main-basse sur ces riches abbayes qui couvraient le sol de l'Europe, pourquoi en affranchirent-ils les serfs? pour être délivrés de l'obligation de les nourrir, pour pouvoir les faire travailler au taux qu'il leur plairait de fixer, pour être débarrassés des devoirs que leur imposait le patronat. Le serf, attaché à la terre, ne pouvait pas du moins être enlevé à cette terre : il était assuré d'y vivre. Détaché d'elle, il est à la merci de ceux qui la possèdent, il est obligé de leur vendre ses bras quand ils veulent bien consentir à les acheter, et nous avons entendu dire, il y a peu de temps, à la chambre des communes d'Angleterre, que le sort des ouvriers anglais, dans les manufactures, était pire que celui des nègres esclaves. Étonnez-vous donc, après cela, que la mendicité se soit augmentée par suite de la suppression des couvens et de cette sublime liberté octroyée aux serfs. — *Quand une fois l'esprit de réforme est en mouvement, il se porte inconsidérément dans toutes les directions.* C'est précisément ce dont nous nous plaignons. Voici déjà plus de trois siècles que durent les mouvemens inconsidérés de la réforme, dans toutes les directions. Il serait temps qu'il y eût une fin. Voici plus de trois siècles que les catholiques épuisent les raisonnemens et les faits, pour faire voir à leurs frères dissidens que la réforme ne réforme rien. La charité légale, introduite par elle dans les ruines de la charité catholique, en est un exemple. On veut expliquer ce résultat, *par les dispositions à l'ordre qui existent généralement, comme on le sait, dans les pays réformés, à un plus haut degré que dans les pays catholiques.* Il n'est pas possible que M. Naville ait écrit ceci sérieusement. C'est une amère ironie dirigée contre cette anarchie des intelligences, qui est, *comme on le sait*, le caractère fondamental du protestantisme, et contre les *les dispositions à l'ordre* qui n'ont produit jusqu'à cette heure que le désordre et la désunion. Je me trompe : elles ont produit l'union du pouvoir spirituel avec le pouvoir civil, ou plutôt l'absorption de l'un par l'autre. Et voyez la contradiction ! cette union est précisément la seule chose que M. Naville semble réprouver dans la réforme : encore se contente-t-il de *signaler le fait sans vouloir le caractériser.* Allons, allons, monsieur le ministre, n'ayez pas peur! caractérisez bravement le fait! cette action envahissante que vous appelez, *si l'on veut*, une légitime influence, cette action envahissante du pouvoir civil est la plaie profonde de la réforme. Celle-ci a mis la religion aux mains de la puissance temporelle : et la charité, cette fille aînée de la religion, est devenue la fille de la puissance civile qui l'a traitée en marâtre. Vous le sentez, vous, monsieur le ministre, qui avez du cœur, vous en gémissez au fond de votre âme, mais vous n'osez pas vous en plaindre hautement, de peur qu'on ne vous reproche d'accuser la réforme, votre mère. Mais, elle ne l'est pas votre mère ! Pour vous aussi, elle n'est qu'une marâtre. L'Eglise catholique, voilà vraiment votre mère ! vous avez de son sang qui coule dans vos veines, car vos pères autrefois furent ses fils, et c'est parce qu'un reste de son amour bat dans vos entrailles, que vous vous révoltez contre la charité qu'elle n'a pas inspirée !

Telles sont les causes de la charité légale. Comment donc se fait-il qu'à la vue de leurs désastreux effets, on ne songe nulle part à les neutraliser, qu'on cherche au contraire à se faire illusion sur tout ce qui se passe, et que l'opinion publique appelle la taxe là où elle n'est pas encore, et cherche à la maintenir là où elle est ? Il y en a deux raisons principales ; on se défie des hommes chargés de l'emploi des deniers des pauvres, on s'abuse sur les résultats produits par la taxe, principalement pour ce qui regarde les maisons de travail.

1° Dans notre époque, on a, en général, peu de confiance dans le jugement et la moralité des hommes qui sont chargés des intérêts publics. Ceci se fait sentir surtout dans la sphère de la justice civile, où la loi laisse le moins possible à l'arbitraire des juges, de telle sorte que, le plus souvent, la lettre de la loi enchaîne l'équité et tue le bon droit, et que la forme emporte le fond. Dans la sphère de la bienfaisance, cette défiance porte à soumettre l'administration des aumônes à des dispositions réglementaires sans nombre ; on exige souvent une responsabilité matérielle que la véritable charité repousse, une reddition de comptes dans lesquels, à côté des sommes données, sont étalés et flétris les noms des personnes qui les ont reçues. Tout cela mène à la charité administrative, réglementaire, légale.

2° Les essais d'organisation de colonies ou de maisons de travail pour les pauvres sont beaucoup trop prônés. Il en résulte de graves égaremens dans l'opinion. Les rapports dont ces établissemens sont l'objet sont composés d'une manière si adroite, on y fait si bien valoir les moindres succès, et surtout les espérances, qu'on peut à peine y découvrir la vérité. Ceux qui les composent, s'y donnent le change à eux-mêmes et se font illusion sur leurs ressources. Et puis, il est pénible de s'avouer d[illegible] faux cal-

culs, un espoir trompé : on en rejette la cause sur des difficultés secondaires qui seront vaincues avec le temps. En beaucoup d'endroits, on conserve les maisons de travail parce qu'elles existent ; s'il s'agissait de les établir, dit-on, on ne le ferait pas. Et ces mêmes maisons sont très souvent citées ailleurs comme des modèles, parce qu'au premier moment, elles ont eu quelques succès. De là une foule de déceptions. L'exemple le plus frappant qu'on en puisse donner, c'est la réputation colossale dont jouit encore l'institut du comte de Rumford, fondé à Munich, pour recueillir et faire travailler les mendians. Écoutons là-dessus M. Naville : il y a ici des renseignemens fort curieux sur la manière dont se font certaines réputations.

« Cet institut, qui, après neuf ans et neuf mois d'existence, a succombé en septembre 1799, sous le poids des dépenses qu'il nécessitait, et qui est presque oublié dans le pays même où il exista, vit et prospère dans des écrits qui se publient journellement, et dans l'opinion générale : constamment encore, on le cite avec des éloges que ne viennent point contredire les comptes de l'institution actuelle, car elle n'en rend point ; madame Elisa de Becke en parle, dans la relation d'un voyage en Bavière fait de 1804 à 1806, comme s'il existait à cette époque ; en 1822, le *Philantrope*, journal des Pays-Bas, recommande aux voyageurs d'aller à Munich même étudier ses admirables résultats ; en 1828 la société de la morale chrétienne le place au nombre des institutions de charité qui honorent la Bavière ; la *Revue encyclopédique* copie, sans y joindre aucune réflexion, le *Journal de la morale chrétienne ;* en 1832, M. Huerne de Pommeuse le propose comme modèle. Il avertit, il est vrai, qu'il puise les détails qu'il donne dans un document publié en 1795 ; mais comme il tire une preuve, en faveur de cet établissement, de l'*ancienneté* même des faits qu'il cite, et qu'il ne dit rien d'où l'on puisse conclure qu'il a péri, et que ses succès, s'ils n'étaient pas illusoires, n'ont été que d'une bien courte durée, il est impossible de ne pas croire, en le lisant, que cet institut existe et prospère encore. Enfin le *Propagateur des connaissances utiles*, journal qui s'imprime à Genève, le propose encore, en 1835, à la philantropique émulation de ses lecteurs. Nous avons dû long-temps hésiter entre la confiance que nous inspiraient des témoignages si nombreux et si positifs, et celle que méritaient d'autre part les documens tant imprimés que manuscrits qui nous attestaient que l'institut du comte de Rumford était tombé, en ne faisant que des dettes. Ces contradictions nous ont plongés, pendant long-temps, dans une pénible perplexité : plusieurs fois, pour y mettre un terme, nous avons été sur le point d'aller à Munich même chercher la vérité ; plusieurs fois, revenant à la charge auprès des personnes qui avaient eu la bonté de nous procurer des renseignemens, nous les avons conjurées de nous en fournir de nouveaux. Au milieu de toutes les démarches qu'il nous a fallu faire dans cette partie de notre travail et dans d'autres pour nous assurer des faits, nous nous sommes quelquefois demandé, il faut l'avouer, si la presse ne fait pas payer bien cher ses avantages par la facilité qu'elle donne de propager et d'accumuler les erreurs qui obstruent le chemin de la vérité. »

F. L.

(*La suite au prochain numéro.*)

PRÉCIS DE LA FONDATION
D'UNE
ÉGLISE CATHOLIQUE A LAUSANNE [1].

Il est peu de lectures aussi attachantes pour un chrétien que celle de cette notice. Elle rappelle les lettres que les fidèles des premiers siècles s'écrivaient d'une église à l'autre, pour s'édifier mutuellement, et resserrer le lien de la charité entre les membres de la famille commune. Une simplicité vraiment évangélique et pleine de charme s'y allie à une confiance filiale en Dieu, à une foi ardente, à une grandeur de sentimens qui s'ignore elle-même. Nous en détachons les premières pages qui expliqueront à nos lecteurs le but de cette publication, et leur inspireront le désir, nous en sommes certains, de la connaître plus amplement. Ce sera d'ailleurs pour eux un moyen de s'associer à une œuvre toute chrétienne : le produit de la vente de cette brochure ajoutera quelques pierres à l'église que la minorité catholique et pauvre de Lausanne élève avec un zèle et une constance qu'aucun obstacle ne rebute.

Bien que l'auteur se soit effacé derrière le voile de l'anonyme, nous croyons reconnaître la plume d'une dame d'un grand talent, qui a su ajouter au tableau

[1] Imprimerie et librairie de Sapia, rue du Doyenné, 12, et rue de Sèvres, 16.

tracé par X. de Maistre dans le *Lépreux de la cité d'Aoste*, des traits pleins de délicatesse et de grandeur.

Je puis tout en celui qui me fortifie[1].

Jamais ces paroles du grand apôtre n'eurent d'application plus frappante que dans l'œuvre dont il s'agit ici; et l'on ne sait qu'admirer le plus, de la foi qui a osé tant espérer de la bonté divine, ou de la bonté divine qui a daigné tant accorder à la foi!

Tout est prodige dans ce qui s'opère, sur ce petit point du globe, en faveur de quelques fidèles qui ont élevé vers le Ciel et ensuite tendu vers leurs frères des mains confiantes. Il semble que chacun de leurs gémissemens soit monté au trône de l'Éternel, et qu'une légion d'anges ait été chargée de faire pénétrer la sympathie de la charité dans le cœur de tous ceux qui devaient entendre ici-bas ces mêmes gémissemens.

La manière dont s'est établi et successivement propagé l'exercice du culte catholique à Lausanne, indique une protection si spéciale de la Providence, que le détail n'en saurait être trop répandu parmi les âmes pieuses. Et si les prestiges de l'imagination osaient embellir des faits où la vérité seule doit briller, rien ne prêterait plus au merveilleux que les circonstances auxquelles le Catholicisme doit son retour sur un sol qui l'avait long-temps repoussé.

La révolution religieuse de 1536 avait proscrit à Lausanne le Catholicisme; et il en demeura banni pendant près de deux cent cinquante ans. M. Favre, prêtre catholique, né à Brétigny (canton de Vaud), revint en 1782 de la Cochinchine, où il avait fait partie de cette sublime phalange de soldats du Christ qui va répandre au loin les lumières de la foi. En passant à Lausanne, M. Favre y dit la messe trois ou quatre fois, secrètement, à voix bien basse, dans une obscure maison de la rue du Pré, qui est une des plus misérables rues de la ville. Cet hommage passager et clandestin, auquel se joignirent quelques Catholiques, fut comme une lueur rapide montant vers le ciel au milieu des ténèbres. La lueur disparut, et les Catholiques de Lausanne furent replongés dans une nuit qui ne leur laissait point entrevoir d'aurore. En 1794, une dame allemande vint s'établir dans cette ville. Elle cachait sous le nom de baronne d'Olcah le mystère d'une haute naissance; mystère qui enveloppa constamment le reste de sa vie; qui couvre encore sa mémoire; qui s'étend sur sa tombe modeste et révérée, et qui jette sur ses bienfaits comme un charme de mission céleste. La baronne d'Olcah était catholique; les autorités du canton de Vaud, qui lui témoignèrent toujours les égards les plus respectueux, accédèrent à la demande qu'elle leur adressa de faire dire la messe par son chapelain dans l'intérieur de son appartement.

[1] Philip. IV. 13.

Dès que les Catholiques répandus çà et là dans le canton de Vaud, apprirent la permission qui avait été accordée à la baronne d'Olcah, tous ceux qui habitaient Lausanne ou les environs se réunirent chaque dimanche dans la maison de prières, dont les portes demeuraient ouvertes pendant la célébration de l'office divin.

Ce fut là que, pour la première fois depuis deux siècles et demi, s'accomplit ostensiblement le divin sacrifice. Ce fut dans une chambre privée de tous les ornemens du culte, qu'à la voix d'un prêtre qui n'avait qu'un pauvre autel à offrir à la victime sacrée, le Fils de Dieu descendit. Ce fut dans cette douloureuse nudité qu'il rentra sur une terre où il avait été jadis adoré avec la pompe qui convient à la toute-puissance. Mais qu'importe l'appareil qui entoure celui dont la splendeur remplit l'univers? Qu'est-ce qui est grand sans lui, et qu'est-ce qui demeure petit en s'unissant à lui? « A la naissance de l'Évangile, dit Massillon, les « maisons des fidèles furent d'abord des églises do- « mestiques. Les premiers disciples de la foi furent « obligés de chercher des lieux obscurs et cachés « pour y célébrer les saints mystères et invoquer « le nom du Seigneur. » Ce n'était pas seulement la simplicité des lieux qui pouvait fournir un rapprochement entre ces primitifs hommages rendus au Sauveur du monde, et ceux qui lui furent offerts ici après un long exil : la piété des enfans de l'Église rappelait aussi *celle des premiers disciples de la foi.*

Peu à peu le nombre des Catholiques augmenta. La pièce qui avait été transformée en temple devint insuffisante à contenir les assistans. Bientôt la chambre voisine fut aussi remplie; puis la cuisine; et, comme le local était de plain-pied avec le jardin, les fidèles qui ne pouvaient trouver place dans la maison, s'agenouillaient au dehors et recueillaient de loin la parole de vie. C'était un touchant spectacle que de voir réunis, sans distinction de rang ni de patrie, le pauvre ouvrier et le vieux gentilhomme; le Suisse, le Savoyard, le Français, l'Italien; tous se tendant une main fraternelle, tous se sentant liés les uns aux autres, par cette sublime unité catholique, par cette profonde sympathie qu'excitent parmi les enfans de l'Église la certitude d'une même foi, l'obéissance au même chef, un commun respect pour les mêmes vérités, et *ce sentiment de famille* enfin qui ne peut éclore que sous l'aile de la même mère.

Pendant la belle saison, la pieuse assemblée *des Toises*[1] était plus que doublée par l'affluence des voyageurs et par celle des journaliers piémontais et savoyards qui, à cette époque de l'année, sont employés de ce côté-ci du lac aux travaux de la campagne ou comme maçons et plâtriers.

L'orage révolutionnaire poussait aussi bien des

[1] Nom que portait alors la maison de la baronne, aujourd'hui nommée l'*Avant-poste* (toutes les maisons situées hors de la ville ont, en Suisse, un nom particulier qui sert à les désigner).

exilés vers ces paisibles rives [1]. Madame d'Olcah exerçait envers tous une généreuse hospitalité. Le banquet divin n'était pas le seul auquel elle les conviât : sa table leur était ouverte ; des secours de tous genres soulageaient leur infortune, et les abondantes largesses de la baronne d'Olcah étaient les nobles insignes qui trahissaient en elle l'élévation du rang. Étrangère aux vanités mondaines, sans luxe et presque sans besoins, à l'exemple de son divin maître, *elle passait faisant le bien*. Mais à l'exemple aussi de ce divin maître, elle devait éprouver la pauvreté, les souffrances et le brisement du cœur.

Un fils fut enlevé à madame d'Olcah par le coup le plus cruel et le plus soudain, au moment où elle croyait toucher à une réunion ardemment désirée. Ce fils, qui sortait de l'adolescence, s'était mis en route pour Lausanne sous la conduite de son gouverneur, et la pauvre mère l'attendait comme les mères attendent....... Elle rêvait tout ce que plusieurs années écoulées avaient dû produire d'heureux changemens dans cet objet si cher, et, sentant son âme (peut-être pour la première fois) se gonfler d'orgueil, elle demandait à Dieu la plus difficile de toutes les humilités : celle qui abat la présomption maternelle. Tout occupée de se défendre contre les trop vifs mouvemens d'une espérance terrestre, elle implorait des forces contre l'excès de sa joie, lorsqu'elle apprit qu'il fallait en implorer contre l'excès de sa douleur et s'écrier avec le Roi-Prophète : « *Mon Dieu, hâtez-vous de me secourir!* » Le fils de madame d'Olcah avait trouvé la mort là où les sollicitudes les plus inquiètes n'eussent pu apercevoir un danger : il s'était noyé en passant un gué!

Celui qui a dit à l'âme fidèle : *Je serai avec vous dans toutes vos tribulations*, ne pouvait abandonner sa servante dans la dure épreuve à laquelle il la soumettait. Sans doute il lui donna alors les mêmes larmes que la sainte Vierge Marie versait doucement au pied de la croix ; sans doute il lui rappela que *si les jours d'ici-bas sont courts et mauvais* (Genèse), *il y a un jour connu du Seigneur, où la paix viendra et où il n'y aura plus de jour ni de nuit* (Zacharie) ; car ce n'est pas trop des magnifiques promesses de l'éternité pour combler l'abîme que laisse dans le cœur la perte d'un fils.

La mystérieuse destinée de la baronne d'Olcah, en la fixant dans une contrée étrangère, en l'isolant de tous liens de famille, en rompant pour elle la chaîne d'un passé déjà long, semblait la condamner à une vie aride ; car toute la sève de la vie est autour de notre berceau. Là sont les fleurs qui l'embellissent, et les riantes images, et les suaves parfums, et les premiers amis, et les ineffaçables souvenirs. Là seulement la douce ombre des jours écoulés accompagne chaque nouveau jour qui s'écoule et lie la veille au lendemain.

Mais pour l'âme profondément chrétienne, il y a deux sentimens qui, bien qu'opposés dans leurs résultats, se confondent dans un même principe : sentiment de détachement qui à peine ici-bas laisse apercevoir une patrie ; et sentiment d'amour qui, partout, fait apercevoir des concitoyens dans ceux qui aspirent à la Cité céleste. Pour l'âme profondément chrétienne, qu'importe le coin de terre sur lequel s'imprime notre trace fugitive ? qu'importe le lieu où nous aurons éprouvé quelques vaines joies ou répandu quelques vaines larmes ? qu'importe enfin sur quel terrain se sera livré notre combat ? Ce qui lui importe, c'est d'avoir vaincu, c'est d'avoir conquis, par ses pieux triomphes, la couronne immortelle promise à la foi, à la résignation, à cette patience qui nous semble si longue, et qui n'est jamais que la patience d'un moment.

La baronne d'Olcah ouvrit son sein déchiré à tous les infortunés, et devint, plus que jamais, leur mère. Pour premier bienfait, elle leur avait obtenu de pouvoir pleurer au pied de la Croix, et ce bienfait, borné d'abord à la célébration des saints mystères, s'était étendu à la célébration des vêpres tous les dimanches. Le jour du Seigneur se remplissait peu à peu de prières, et chaque heure nouvelle qu'il devenait permis d'y consacrer, portait une nouvelle joie au milieu de cette fervente société catholique. Le zèle de sa noble protectrice était admirablement secondé par M. Vivian, chapelain de la baronne, et qui avait été archi-diacre du diocèse de Lyon. Ces deux belles âmes soignaient à l'envi le troupeau que la Providence leur avait confié, et madame d'Olcah, dans le continuel exercice des vertus les plus élevées, s'était créé des jouissances qui étouffaient le sentiment de ses propres peines. Elle redevenait heureuse en faisant des heureux ; elle souriait au sourire qu'elle ramenait sur les pâles lèvres du malade et de l'indigent ; elle souriait au sourire de la fortune qui lui permettait d'apaiser tant de maux, de diminuer tant de détresses ! Mais cette consolation aussi lui fut enlevée. Pendant les années 1805, 1806 et 1807, elle subit une privation complète de ses revenus, par suite des victoires des armées françaises en Allemagne, et des lois que la dure épée de Napoléon imposa aux vaincus. Réduite à l'indigence, soumise aux étroites nécessités qu'elle avait si souvent secourues, la baronne d'Olcah se trouva dans la douloureuse impossibilité de subvenir, comme par le passé, aux dépenses qu'entraînait l'entretien du culte. M. Vivian donna tout ce qu'il avait, mais ce tout était peu, et ne pesait guère plus que le bâton blanc des Apôtres. On était aux expédiens pour faire aller le culte au jour le jour. Une fois, que l'on cherchait avec anxiété les moyens de s'assurer le lendemain, et que rien ne se présentait, M. Vivian, après avoir examiné tristement ses modestes habits, jette tout-à-coup un œil joyeux sur sa chaussure, se baisse

[1] Les trois filles de M. le duc d'Ayen, mesd. de La Fayette, de Montaigu et de Grammont, et leur neveu M. Alexis de Noailles, avaient cherché refuge à Rolle (petite ville du canton de Vaud) pendant la tourmente qui bouleversait alors la France. Malgré la distance de sept lieues de France qui sépare Rolle de Lausanne, les illustres proscrits se rendaient régulièrement à la messe de la baronne.

précipitamment, détache les boucles de ses souliers, et, les offrant en triomphe, s'écrie : « Tenez, voilà mes boucles d'argent ! » Les boucles d'argent de ce saint homme, pour être presque des reliques, n'étaient malheureusement pas des trésors, et il fallut imaginer d'autres ressources : on établit l'usage d'une quête pendant l'office divin ; et, tantôt la pièce d'or d'un opulent voyageur procurait le pain de vie, tantôt, et bien plus souvent, l'obole d'un humble fidèle attirait d'en haut d'abondantes bénédictions.

La baronne d'Olcah agenouillée devant l'autel qu'elle avait jadis élevé, le soutenait encore de ses prières, de sa sublime résignation. Dieu venait d'épuiser sur elle ses épreuves en la frappant de cécité. Mais rien ne pouvait lasser la patience d'une telle servante; elle acceptait avec douceur la place où son maître l'avait mise, car elle savait qu'il lui en réservait une à ses côtés, pour prix de quelques jours passés tristement loin de lui.

L'infirmité de la baronne d'Olcah la contraignit à emprunter le secours d'une main étrangère dans les lettres qu'elle écrivait en Allemagne. C'était mademoiselle Mercier, une respectable personne catholique de Lausanne, qu'elle chargeait le plus ordinairement de tenir la plume sous sa dictée. Mais soit que cette dépendance dans laquelle elle était tombée, lui imposât un silence absolu sur ce qui lui était personnel, soit qu'il ne lui restât plus de liens d'affection, ses lettres ne contenaient jamais que des demandes d'argent et quelques détails sur sa position pécuniaire. Toutes portaient pour suscription : *A S. A. S. Monseigneur l'Archevêque de Breslaw, Silésie.* Et sous cette première enveloppe était renfermée une autre suscription composée de trois mystérieuses lettres initiales, toujours les mêmes.

Quelle que fût l'aménité naturelle de madame d'Olcah, quelque besoin que son cœur si sensible éprouvât de s'épancher dans d'autres cœurs dont le dévouement lui était bien connu, jamais elle ne se départit de la plus exacte circonspection dans tout ce qui avait trait au secret de son sort. Elle repoussait constamment avec une gracieuse réserve et déjouait par une douce plaisanterie les questions que l'amitié osait quelquefois lui adresser. Un jour que M. Vivian se plaignait à elle de ne pas posséder toute sa confiance : « Mon nom, lui répondit-elle « en souriant, mon nom n'est point un péché. »

Les causes politiques qui influaient d'une manière si fâcheuse sur l'existence de la baronne d'Olcah ayant cessé, la baronne vit cesser en même temps des privations dont elle n'avait pas gémi pour elle, habituée qu'elle était à se contenter du strict nécessaire, mais uniquement pour ceux entre lesquels elle partageait ce superflu que les grands du monde appliquent pour la plupart à tant de faux besoins, et nomment aussi avec impudeur *le nécessaire.*

L'aumône rentra avec l'opulence dans la maison de la baronne d'Olcah. Son regard, hélas ! ne pouvait plus découvrir les infortunés, mais sa main les cherchait toujours !

La profonde vénération qu'inspiraient les vertus presque surnaturelles de cette sainte femme, contribua puissamment à obtenir du gouvernement vaudois, que le libre exercice du culte catholique fût légalement toléré à Lausanne. Cette permission date de l'année 1810.

Antérieurement à cette époque (en octobre 1802), M. Jacottet, curé d'Assens [1], avait célébré trois fois la messe dans la cathédrale de Lausanne, sur l'invitation de l'autorité locale et à raison de la présence des membres du gouvernement helvétique, dont plusieurs étaient Catholiques. Mais ce n'avait été qu'une condescendance passagère pour des hôtes, passagers aussi ; et la superbe cathédrale de Lausanne était retombée dans son silence après avoir entendu un moment retentir sous ses voûtes les chants pour lesquels elle fut jadis élevée.

Une circonstance fortuite était venue ajouter quelque intérêt pour les Catholiques à celui dont madame d'Olcah était personnellement l'objet, et donner un élan plus vif aux dispositions bienveillantes des autorités locales. Durant les années de gêne que madame d'Olcah avait subies, elle s'était vue contrainte de quitter les *Toises* et de se réduire à un logement qui ne lui permettait plus de rassembler chez elle les Catholiques pour la célébration du culte. Ceux-ci cherchèrent un autre asile ; mais, telle était encore à cette époque la force des préjugés qui existaient contre eux, que partout où ils se présentaient pour louer un emplacement, ils essuyaient des refus. Repoussés de toutes parts, et avertis par ces difficultés des ménagemens qu'ils avaient à garder, la nécessité et la prudence les obligèrent également à se contenter, pour lieu de réunion, d'un souterrain rue de la Madeleine. Là, entassés, privés d'air et de jour, leur malaise allait jusqu'à la défaillance, et il ne se passait point de dimanche que quelqu'un d'entre eux ne s'évanouît. La saison des chaleurs rendit ces souffrances si intolérables, qu'un jour de la Fête-Dieu on fut obligé d'enlever quantité de personnes hors de ce caveau et de leur porter secours dans la rue où on les avait traînées. Elles y furent bientôt entourées d'un groupe de curieux qui obstruaient le passage. Il arriva que les membres du grand conseil, se rendant à cette même heure au château [2], furent entravés dans leur marche par la multitude qui encombrait l'étroite rue de la Madeleine. Ils s'informèrent du motif de cet attroupement, et, l'ayant appris, un mouvement spontané de compassion et de justice les anima en faveur de ces fidèles qui allaient chercher Dieu avec un zèle infatigable, et qui se résignaient avec tant de patience à des choses si pénibles, pour l'amour de lui. Les membres du grand conseil entrèrent en séance sous l'impression de cette noble pitié, et elle les porta à accorder sur-le-champ aux Catholiques la faculté de louer un

[1] Assens, village mixte, à deux lieues de Lausanne.

[2] Ancien palais des évêques de Lausanne, où se tiennent aujourd'hui les séances du grand conseil.

local convenable pour la célébration de leur culte. On désigna, séance tenante, comme propre à cet objet, une chapelle tout humble, tout exiguë, mais suffisante au nombre d'enfans de l'Église que cette ville renfermait alors.

Tous les fidèles, transportés de joie à l'idée de pouvoir enfin honorer Dieu *dans son Temple*, désirèrent faire l'acquisition de la chapelle, et louèrent en attendant une salle rue de la Mercerie. Mais Monseigneur l'évêque de Lausanne n'ayant pas cru devoir adhérer aux nombreuses restrictions imposées par le gouvernement vaudois, à l'exercice public du culte catholique [1], la faveur obtenue resta, pour un temps, sans effet. L'État acheta la petite chapelle, qu'il abandonna aux divers cultes dissidens; et le troupeau catholique, douloureusement déçu dans son espérance, continua de se rassembler à la Mercerie.

Les choses demeurèrent ainsi jusqu'en 1814. A cette époque, les armées alliées entrèrent en Suisse; un détachement autrichien séjourna à Lausanne. Le commandant assista à la messe dans la salle de la Mercerie; mais sa troupe n'ayant pu être admise dans une si étroite enceinte, il requit un lieu où lui et les siens se trouvassent convenablement placés pour entendre l'office divin. Les autorités de la ville mirent à sa disposition la même chapelle qui, depuis trois ans, servait tour-à-tour aux luthériens et aux anglicans. La messe y fut célébrée pour la première fois le dimanche de Pâques de l'année 1814; et les difficultés qui avaient entravé l'accord près de se conclure quelques années auparavant entre Monseigneur l'évêque de Lausanne et le gouvernement vaudois s'étant aplanies, le service divin s'y célébra toujours depuis lors sans interuption, mais concurremment avec les cultes luthérien et anglican.

Dès l'année 1811, le chapelain de la baronne d'Olcah avait été nommé curé de Lausanne. Ce n'était plus M. Vivian : il avait cessé d'exister cette même année 1811; et le nouveau choix de la baronne était tombé sur M. Belbès, si digne de remplacer son respectable prédécesseur. M. Vincent Belbès était Français. Destiné par sa famille et par sa propre vocation à l'état ecclésiastique, ses études avaient été dirigées vers ce but, qu'il était au moment d'atteindre, lorsque la révolution l'obligea de se réfugier en Suisse. Il y passa dix-neuf années, vivant du métier de menuisier; pauvre, laborieux, satisfait, et pratiquant, dans l'obscur atelier où les vicissitudes du sort l'avaient jeté, les édifiantes vertus qui, plus tard, devaient servir de modèle et d'appui aux âmes dont la Providence lui réservait la conduite. Il venait d'être ordonné prêtre par Monseigneur l'évêque de Lausanne lorsque la mort de M. Vivian le plaça près de la baronne d'Olcah, d'où il fut ensuite appelé, comme nous l'avons dit, aux fonctions de curé de Lausanne dès l'origine de cette paroisse.

Les modestes insignes du culte furent transportés de la rue de la Mercerie à la chapelle. Presque tous rappelaient le don d'un frère : l'abbé Simon, ecclésiastique de Paris, en passant à Lausanne, avait donné dix louis pour l'achat de l'ostensoir qui servait à la bénédiction le premier dimanche de chaque mois. De retour dans ses foyers, il envoya le tabernacle. L'autel, en simple bois peint, sur lequel ce tabernacle fut placé, avait été travaillé des mains du frère Bruno, chartreux du couvent de la Part-Dieu à une lieue de Bulle [1], et M. de Férns, de Lyon, se chargea de le faire peindre et dorer à ses frais.

Il semblait que la baronne d'Olcah, courbée sous le double poids de l'âge et des infirmités, n'attendît, pour quitter la terre, que le moment où l'œuvre qu'elle avait commencée serait assez affermie pour n'avoir plus besoin de son secours. A peine les Catholiques de Lausanne eurent-ils un pasteur et un temple, que leur pieuse bienfaitrice, dont sans doute la mission était remplie, éprouva les indices d'une fin prochaine. Depuis long-temps, et lorsqu'elle jouissait encore de la vue, elle avait mis en ordre tous ses papiers : apportant, dans ses affaires humaines, une prévoyance que négligent souvent les âmes tout occupées de l'éternité, prévoyance qui tenait peut-être, chez la baronne d'Olcah, à la gravité des motifs qui la lui commandaient.

Peu de jours avant sa mort, madame d'Olcah se fit apporter par mademoiselle Mercier, une cassette qu'elle la pria d'ouvrir, et de laquelle mademoiselle Mercier tira successivement, sur la désignation de la baronne, plusieurs liasses de papiers qui furent brûlées en sa présence. Elle demanda ensuite un paquet de lettres qu'elle pressa entre ses mains tremblantes qu'elle porta à ses lèvres, tremblantes aussi, puis sur son cœur....... enfin, s'en détachant avec un peu d'effort : « Tenez, dit-elle à son amie, brû« lez encore ceci ! Quand la séparation va cesser, « ce qui était précieux pendant l'absence, ne devrait « plus avoir la même valeur. » Ces lettres étaient celles de son fils !....

Un paquet cacheté restait seul au fond de la cassette. La baronne d'Olcah le remit à mademoiselle Mercier. « A présent, lui dit-elle, j'exige de votre « affection deux engagemens : promettez-moi que « quand je ne serai plus, vous resterez à mes côtés « jusqu'au moment où l'on enlèvera mon corps; et « promettez-moi qu'aussitôt après ma mort, vous « brûlerez ce paquet cacheté, sans l'ouvrir, et en « prenant soin que rien n'échappe aux flammes. »

Cette promesse fut faite et tenue avec une religieuse exactitude. Le mystère de la destinée de madame d'Olcah, les droits qu'elle avait à une haute protection, étaient, selon toute probabilité, contenus sous l'enveloppe remise à mademoiselle Mercier. Cette conjecture peut seule expliquer la précaution

[1] Les conditions du libre exercice du culte catholique furent réglées cette même année 1810 par une loi du grand conseil, et plus tard, appliquées par un arrêté du Conseil d'état en 1812.

[1] Petite ville du canton de Fribourg.

que prit madame d'Olcah de ne point anéantir elle-même ces papiers, quelque importance qu'elle attachât à assurer leur complète destruction : elle attachait sans doute une importance égale à ce qu'ils existassent autant qu'elle.

Dans le courant de septembre 1813, la baronne d'Olcah s'éteignit au milieu des regrets universels qui étaient dus à ses immenses bienfaits, à ses vertus humbles et si actives, à toute cette vie si chrétienne, qui depuis vingt et un ans pénétrait d'admiration ceux parmi lesquels elle s'écoulait. Jamais, après elle, rien ne put aider à faire présumer ce qu'elle avait été. Pas une ligne ne fut écrite par les personnes initiées au secret de son sort ; pas un mot ne fut prononcé par aucun des Allemands de distinction qui traversent sans cesse Lausanne, et qui, plus d'une fois, y ont entendu bénir le nom de la baronne d'Olcah. Toute trace de son passage sur la terre serait effacée, si le pauvre Catholique, qui lui doit l'autel au pied duquel il vient prier, ne bénissait ici sa mémoire et n'allait verser quelques larmes dans l'humble cimetière d'Assens sur le lieu où reposent ses cendres.

Pendant cette époque de despotisme et de confusion où la France dictait ses lois à l'Europe, des ordres furent donnés à plusieurs reprises par le gouvernement français d'expulser tous les étrangers du territoire helvétique. Dans ces occasions, il avait toujours suffi à madame d'Olcah, pour être exemptée de la mesure générale, de présenter à la police de Lausanne un papier à la vertu duquel rien ne résistait. Les mots dont se composait ce talisman sont restés ignorés, et la Providence a voulu que tout fût nuage autour de cette angélique figure de madame d'Olcah, afin qu'elle ressemblât mieux encore à une apparition céleste.

Études sur l'Histoire de France et sur quelques points de l'Histoire moderne, par M. AUGUSTE TROGNON [1].

Le livre de M. Trognon est un recueil d'une vingtaine d'articles de critique historique déjà publiés une première fois dans le *Globe* et peut-être aussi la *Revue française*. Les uns sont des articles bibliographiques sur les principaux ouvrages d'histoire qui paraissaient alors. Dans les autres, l'auteur traite *ex professo*, mais toujours brièvement, certaines questions historiques. L'éditeur a pris soin de les rassembler selon l'ordre chronologique des époques, de manière à offrir un aperçu à peu près complet des vues et systèmes de la nouvelle école, telle qu'elle était il y a huit à dix ans. M. Trognon fut un des élèves les plus distingués de cette école, au jugement même de M. Guizot, qui le désigna en 1822 pour tenir sa propre chaire à la Faculté des lettres. On retrouve en lui les qualités du maître : allure calme et modérée, estime des anciens monumens, recours fréquent aux sources primitives, étude sérieuse et d'ordinaire intelligente des premiers temps de notre histoire et de tout ce moyen âge que le dix-huitième siècle s'était plu à couvrir d'un masque grotesque. Ce qu'il importe de signaler surtout, au risque de se répéter, c'est la manière dont des écrivains imbus de doctrines d'incrédulité se comportèrent envers le christianisme ; ils osèrent le regarder en face, de sang froid ; ils le traitèrent avec une sorte d'honneur ; au lieu de le railler comme un insensé, de le pourchasser comme un malfaiteur hors la loi, ils ne rougirent point de s'incliner devant lui, ainsi que devant un vieillard vénérable. Depuis long-temps nous n'étions pas habitués à tant d'égards de la part de la philosophie. Il fut possible dès lors de discuter avec nos adversaires, de parler avec eux : ce fut toujours cela de gagné. — Avec les bonnes choses de l'école, M. Trognon en a aussi les défauts, la démarche incertaine, quoique un peu dédaigneuse, les jugemens ébauchés, et jusqu'à ce reste d'amertume qui perce à travers toutes les protestations d'impartialité. Toutes choses qui, nous aimons à le reconnaître, tiennent moins à la trempe d'esprit de l'écrivain, qu'à des influences d'éducation et de position.

C'est ainsi que les historiens dont nous parlons ont mieux apprécié qu'un grand nombre de leurs prédécesseurs le grand rôle joué par le catholicisme dans la formation des sociétés nouvelles après l'invasion des Barbares. Ils ont reconnu que c'était lui qui avait créé le monde moderne par ses ministres, ses papes, ses évêques, ses missionnaires, qu'eux seuls avaient été les représentans du principe pacifique et intelligent au milieu de la barbarie armée, du principe organique au milieu de la désorganisation universelle. Mais au delà de ces généralités, leur vue commence bientôt à faiblir. D'abord, sous le rapport purement historique, ils sont loin d'avoir retracé dignement le fait le plus extraordinaire et le plus important qu'offrent les annales des peuples modernes. C'est peut-être trop exiger d'eux ; car il n'y a qu'un esprit profondément chrétien qui puisse peindre convenablement le cristianisme venant avec sa morale épurée et sa foi mystérieuse à l'encontre de ces multitudes sauvages, s'adressant à tout ce qui leur restait encore de facultés humaines, d'intelligence, d'admiration, d'amour, de crainte ; s'infiltrant par tous les pores ; enveloppant les sociétés naissantes dans d'innombrables systèmes d'organisation, diverses par la forme et les moyens, semblables par le principe et la fin, depuis les colossales fondations de saint Benoît jusqu'aux institutions villageoises de saint Médard. Pour bien sentir tout cela, l'érudition et le talent ne suffisent pas ; il faut la foi, une foi vive. Ceux qui, se bornant à considérer la religion chrétienne comme une noble et belle institution, s'abstiennent, par une réserve injurieuse, de remonter jusqu'à son origine et de prononcer sur sa divinité, baissent leur point de vue de toute la distance du ciel à la terre, et se placent gratuitement dans une position insoutenable aux yeux du sens commun le plus vulgaire. Qu'est-ce en effet que le christianisme, abstraction faite de la divinité, sinon

[1] En vente chez M. Joubert, éditeur, rue des Grès, 14.

un mensonge ridicule et une horrible idolâtrie? Point de milieu : si le Christ est Dieu, adorez comme nous; s'il ne l'est pas, osez nous appeler *idolâtres*. Dès lors notre secte doit être placée philosophiquement bien au dessous du Mahométisme et de toutes les autres, qui n'ont point transporté à la créature le culte dû au Créateur; mais il vous restera à expliquer comment une croyance dégradante autant qu'impie a pu enfanter la civilisation européenne telle que nous la possédons; question difficile pour des philosophes habitués à chercher dans les doctrines la cause et la raison des faits.

Cette insuffisance, et si j'ose dire, cette *myopie* de l'école dont nous parlons revient dans toutes les grandes questions. De bonnes directions sont tout-à-coup déviées; de bons aperçus voilés. Cela est frappant à propos de l'histoire des papes du moyen âge. Certainement Grégoire VII a été mieux apprécié par plusieurs écrivains de cette école qu'il ne l'avait été depuis long-temps de ce côté des monts. On a vu en lui le défenseur du droit et de l'ordre. Toutefois, s'il s'agit d'aborder le caractère personnel de ce pape, d'indiquer les sources où il puisait sa force, sa persévérance et ce qu'on a si long-temps appelé son *audace*, on regrette de ne plus trouver la même hauteur de vues. M. Trognon surtout est demeuré ici au dessous d'un grand nombre de ses amis. Nous ne voulons point parler de la froide impassibilité avec laquelle il tient la balance entre Grégoire VII et Henri IV; mais, par exemple, de la singulière idée qu'il a eue de reprocher à Grégoire des *fautes* contre la politique. Vraiment un tel reproche eût peu touché le saint pontife; il n'aspirait nullement à la gloire de diplomate et se souciait peu de commettre des *fautes* (style des cabinets), pourvu qu'il réprimât des vices et qu'il empêchât des crimes. M. Trognon parle encore, ce me semble, quelque part, de l'humeur *tracassière* d'Hildebrand. Le mot est curieux, historiquement parlant. Autant vaudrait dire l'*humeur intrigante de Napoléon*..... Viennent ensuite les phrases de rigueur sur l'ambition et l'orgueil de Grégoire VII, car il fallait bien, bon gré mal gré, assigner une cause à l'ascendant exercé par cet homme extraordinaire sur son siècle. Or, comment des écrivains qui se retranchent toujours dans leur raison individuelle, qui donnent tant d'importance au *moi humain*, pourraient-ils s'élever jusqu'à des idées de dévouement et de charité universelle? Comment appliquer les lois de leur logique tout égoïste? Il ne s'agit même plus ici de patriotisme, noble sentiment; mais qui, au delà de certaines limites, n'est que l'amour de soi un peu délayé..... On a donc été conséquent en se rejetant sur le grand mobile de l'intérêt propre. Grégoire VII se servit du bon droit comme tant d'autres de l'iniquité; c'est pour lui seul qu'il réforma l'Eglise, il sauva l'Europe parce qu'il fut un *tracassier*. Ce n'est point le lieu d'une longue réfutation; les monumens historiques qui s'élèvent chaque jour à la gloire des papes du moyen âge et auxquels l'Allemagne protestante a une si grande part, répondent assez haut. Impossible pourtant de ne point observer qu'on ne saurait trouver entre les personnages historiques une vie où l'intérêt propre apparaisse moins que dans celle de Grégoire VII. Nul ne représente mieux la cause sociale et humaine. Il fut le zélateur de la *justice*. Ce caractère qui ressort de tous ses actes, de ses lettres surtout, lui a été imprimé d'une manière indélébile à deux époques solennelles, au commencement et à la fin de sa carrière, par le témoignage du décret de son élection et par celui de sa propre conscience en face de la mort.

Les croisades sont bien jugées dans le livre de M. Trognon. Leurs causes et leurs effets sont indiqués avec une clarté et une assurance qui manque trop souvent aux historiens contemporains. L'un de ces principaux effets fut, comme on sait, l'élévation de la classe moyenne et la formation des communes. Ce grand événement est l'un de ceux qui ont le plus exercé la sagacité de la nouvelle école et qui lui font le plus d'honneur.

Nous ne saurions néanmoins nous empêcher de voir quelque exagération dans les idées qu'elle a émises sur ce sujet. D'après elle, la naissance de toutes les communes devrait être attribuée exclusivement à l'insurrection. Ce système est moins la vérité qu'une réaction naturelle contre l'opinion auparavant admise et qui représentait les institutions municipales comme un pur octroi du souverain. Les faits qui accompagnent l'apparition de ces établissemens sont trop divers, pour qu'on puisse les attribuer à un principe unique. Mais quelque théorie qu'on préfère, la part que prit l'Eglise à cette institution n'est pas douteuse. Or, voilà ce qui a été complétement méconnu par M. Trognon.

Les deux fragmens que renferme son livre tendent évidemment à prouver que le clergé séculier et régulier fut toujours opposé à l'ascension des classes inférieures. La réponse à cette assertion est écrite, jusqu'à un certain point, dans les lettres de M. Augustin Thierri et mieux encore dans les monumens du douzième siècle. Orderic Vital dit expressément que *la communauté populaire fut établie par les évêques*. Les villes soumises aux pairs ecclésiastiques, furent celles où la commune se développa le plus rapidement : Noyon, Beauvais, Saint-Quentin, Laon, Amiens. Dans le midi, où la résurrection du régime municipal n'amena point de troubles, les évêques se montrèrent partout, de l'aveu de M. Thierri, amis et protecteurs des libertés bourgeoises. Il n'en fut pas toujours ainsi dans les villes du nord. La féodalité y avait poussé de trop profondes racines pour que les corporations populaires pussent s'établir sans des luttes sanglantes et de véritables guerres civiles. Le haut clergé de ces provinces avait aussi beaucoup plus souffert par l'introduction irrégulière d'hommes puissans, dépourvus de toutes les vertus chrétiennes. Mais si des évêques, très indignes de ce nom, se servirent quelquefois de leur dignité au profit de leurs passions, bien plus souvent dignes pasteurs, ils furent obligés de recourir à tous les moyens pour modérer cette bourgeoisie si fière et si indépendante qui, dans l'ardeur du combat ou dans l'ivresse du triomphe, oubliait toute loi, pillait les biens, outra-

geait les personnes et se portait aux dernières violences. L'exemple de Baudri, évêque de Noyon, de saint Godefroy, évêque d'Amiens, et d'autres personnages ecclésiastiques prouve que ce n'était point le principe d'émancipation que l'Eglise combattait.

M. Trognon a peu de chose sur Innocent III. Il s'est borné à raconter un des mille traits de fermeté de ce pape pour le maintien des lois ecclésiastiques et de la sainteté des mariages. L'aventure de *Bouchard d'Avesnes* montre comment un sous-diacre qui avait été chanoine et gradué de plusieurs églises, ayant jeté le froc pour la cuirasse, parvint à obtenir la main de Marguerite de Flandre, et comment le pape Innocent força le couple à se séparer et envoya Bouchard en pélerinage à Jérusalem. M. Trognon dit cela avec calme. On sent bien qu'il prend un vif intérêt aux *deux victimes* et qu'il désirerait presque un retour de pitié dans l'âme inflexible d'Innocent. Sachons-lui gré toutefois d'avoir traité sans colère un pape dont le nom a servi si long-temps de point de mire aux outrages des historiens philosophes. Le grand grief contre Innocent III est la guerre des Albigeois. Il y a dans les *Etudes* de M. Trognon six pages sur ce sujet, dont il serait difficile de compter toutes les inexactitudes et légèretés. *Au douzième siècle*, dit-il, *la discipline de l'Eglise romaine était méconnue en plusieurs parties de l'Europe et surtout dans les provinces méridionales de la France.* Lisez que depuis les grandes hérésies des premiers siècles, jamais le christianisme, c'est-à-dire la civilisation, n'avait couru de semblables dangers ; jamais on n'avait vu un tel concours de sectaires. Ce n'étaient même point des sectaires isolés, mais une Eglise schismatique organisée, qui avait ses prêtres, ses évêques, son pape ; qui tenait ses conciles et étendait ses ramifications dans plusieurs états. Quant à leur caractère propre, ils offraient l'assemblage des qualités les plus pernicieuses des anciennes hérésies; aux abominables doctrines manichéennes, ils joignaient l'exaltation des Montanistes, la corruption des Gnostiques, la fureur des Ariens. Leurs auxiliaires étaient les Routiers et Cotereaux, *impies comme nos modernes et farouches comme les barbares*, dit M. Michelet. La guerre faite par ces hommes était effroyable, au jugement du même auteur, et l'on ne saurait la comparer qu'à l'exécrable guerre des Mercenaires contre Carthage. Voilà les gens que M. Trognon appelle *les paisibles bons-hommes*. M. Trognon n'insiste pas sur les faits de la Croisade, et c'est avec raison, car au milieu des récits divers et souvent contraires des contemporains, la vérité est difficile à démêler. Mais ce qu'il n'a point dit, quoique ceci soit établi sur des monumens irrécusables, entre autres par des lettres même d'Innocent III, c'est que ce pape modéra plusieurs fois la fougue des Croisés et se montra toujours favorable à la personne du comte de Toulouse. Parmi les résultats de la Croisade, notre historien n'en aperçoit qu'un seul, *la ruine entière de la belle civilisation du midi.* Il n'a su voir ni le salut de l'unité chrétienne, ni la compression de cet esprit destructeur qui s'était relevé avec tant d'énergie en Flandre, en Italie, en France ; ni encore l'établissement des ordres de Saint-Dominique et de Saint-François, qui allaient pourtant changer la face du monde, et d'où devaient sortir un jour saint Jean Capistran et saint Pie V, ces deux grands mobiles des Croisades modernes, ces deux grands vainqueurs de l'Islamisme aux quinzième et seizième siècles. Nous désirerions qu'il nous fût permis d'examiner un peu cette civilisation méridionale sur laquelle M. Trognon s'extasie tout-à-coup, et qu'il fait consister principalement dans le luxe des cours du midi et dans la culture de la *gaie science*. On n'ignore point que cette *gaie science* s'était surtout produite avant le treizième siècle, par la création des *cours d'amour*, un des plus honteux scandales qui ait été offert à des peuples chrétiens. Le luxe et l'amour de la dépense étaient choses très réelles, ainsi qu'on le put voir dans une cour plénière tenue à Beaucaire par le comte de Toulouse, l'an 1174, dans laquelle, entre autres prodigalités singulières, un chevalier fit semer trente mille sous dans les environs du château, labourés tout exprès. Un autre brûla par ostentation trente de ses chevaux devant l'assemblée. — Le Languedoc, au jugement de M. Trognon, fut encore privé de son commerce et replongé dans l'ignorance. — Le commerce eut si peu à souffrir, que, dès l'an 1225, on trouve une suite de traités commerciaux entre les principales villes de la province, Montpellier, Narbonne, etc., et celles de Nice, Gênes, Pise et tout le littoral de la Méditerranée, depuis Barcelonne à l'Ouest, jusqu'aux principautés chrétiennes du Levant. (Par un accord conclu en 1243 entre les princes d'Antioche, de Constantinople, de Tripoli, d'une part, et les habitans de Montpellier, ces derniers acquièrent le droit d'avoir dans ces trois villes un consul et une rue affectée à leurs concitoyens négocians.) Quant au reproche d'ignorance et de barbarie, il suffira d'observer que c'est à l'époque qui suivit la croisade que remonte l'érection des deux premières universités érigées dans les provinces de France à Toulouse et à Montpellier. Celle de Toulouse rattache d'une manière toute particulière son origine à la guerre des Albigeois ; puisque dans le traité de pacification conclu solennellement à Paris, en présence du roi, entre le légat du Saint-Siége et Raymond VII, en 1229, le comte s'oblige, par un article exprès, à payer 4000 marcs d'argent pour entretenir pendant dix ans, dans sa ville, quatre maîtres en théologie, deux en droit canonique, six maîtres ès-arts et deux régens de grammaire. L'université fut constituée quatre ans après par un décret du pape. Un autre fait non moins remarquable fut au commencement du siècle suivant la fondation, par sept bourgeois toulousains, de l'Académie des *Jeux floraux*, qui n'était autre chose que le retour de la *gaie science* au christianisme. C'est très sûrement à son esprit religieux, que cette institution littéraire, la plus ancienne peut-être qui existe en Europe, doit sa longue vie.

Il est temps de finir; mais nous ne saurions, sans injustice pour M. T., passer sous silence le jugement qu'il porte sur les guerres religieuses du seizième siècle et sur l'esprit du protestantisme. Sans doute

il faut se résoudre à endurer un certain nombre d'épigrammes contre le despotisme et l'infaillibilité de Rome ; ce sont là manies de secte et surtout phrases de l'époque. Nulle appréciation d'ailleurs de la ligue catholique, ni du caractère du premier Guise. Mais ce que nous avons à cœur de louer, c'est la raison avec laquelle M. T. attribue les progrès du protestantisme, non à des convictions religieuses, mais à des passions toutes politiques. Rien de plus vrai. Ce fut toujours le même principe d'intérêt matériel qui présida à la naissance et au développement de la réforme. Luther ne voulait rien autre chose que détruire pour s'élever, détrôner le pontife romain pour s'introniser à sa place. Les doctrines ne venaient que comme auxiliaires à ce grand but; il en changeait selon l'occurrence et allait jusqu'à menacer ses disciples récalcitrans de rétablir la messe. Les princes virent pour la plupart, dans le nouveau mouvement, un moyen d'insurrection contre le pape et l'empereur ; les nobles, une occasion de briser ce reste de chaîne féodale qui les attachait à leurs suzerains; enfin, le peuple, de confondre dans une égale destruction nobles, princes et rois. Les protestans de France ne tardèrent point à former le projet d'établir le gouvernement républicain. La nouvelle division du territoire fut tracée, l'organisation débattue et arrêtée.

Ils ne s'en cachèrent point dans les propositions qui furent faites au parti catholique, et c'est là ce qui fit manquer l'accord. La ligue voulait alors une réforme ordonnée, la conservation des institutions et surtout de la monarchie. Les Huguenots demandaient une entière subversion. Tavannes est formel sur ce sujet : « Les Huguenots, dit-il, en 1587, proposèrent par Lanoue de ne parler de religion et de prendre le prétexte de la réformation de l'état et du bien public contre les mignons du roi, promettant qu'ils se joindraient à MM. de Lorraine et se déclareraient contre le roi Henri III. M. de Guise, intelligent du pape et du roi d'Espagne, refusa leur association. Leur désir a été, comme il est encore, d'établir l'estat populaire... » — « Quel roi ? disaient-ils, au rapport de Montluc, nous sommes les rois. Celui-là dont vous nous parlez est un petit royat de m......, nous lui donnerons des verges et lui donnerons mestier pour apprendre à gaigner sa vie comme les autres (*le reste de la citation au livre de M. Trognon, p.* 281). M. Trognon et les écrivains de son opinion étaient loin, en rappelant de tels propos, de les trouver répréhensibles. Ils y voyaient au contraire, à travers quelque brusquerie de forme, le triomphe de l'esprit libéral. Or, si maintenant les hommes qui veulent aussi *établir l'estat populaire* s'avisaient de tenir un semblable langage, j'aimerais de savoir comment les recevrait M. Guizot, le chef de l'école dont nous parlons, ou bien M. Trognon, le précepteur du prince de Joinville.

Quels que soient, au reste, les défauts de cette école, personne n'est mieux disposé que nous à reconnaître les véritables services rendus par elle. Et nous ne voulons point parler seulement de son mérite scientifique, de ses beaux travaux sur la conquête des Francs, sur l'origine et la forme de la féodalité, sur la formation des communes, l'agrandissement successif du pouvoir royal. Elle a pour nous une autre gloire que celle de l'érudition. Ce qui restera plus long-temps d'elle, ce qui fixera sa place au dessus des écoles philosophiques précédentes, c'est sa scission avec les traditions du dernier siècle et son rapprochement des idées chrétiennes, qui, en lui donnant une intelligence supérieure des événemens, lui assigne, nous n'en doutons pas, la mission de préparer un grand nombre d'âmes à l'entière connaissance de la vérité.

ALEXIS COMBEGUILLE.

Cours d'histoire élémentaire, par M. LEFRANC, 2e édit. (*Voir aux annonces.*)

La modestie même du titre adopté par M. Lefranc, et les limites dans lesquelles il a resserré le développement de son sujet, indiquent assez que son Cours d'histoire est spécialement destiné à de jeunes lecteurs, et qu'il doit aider, non suppléer, l'enseignement oral. Cette série de traités élémentaires qui comprennent l'histoire du peuple de Dieu et l'histoire de l'Eglise, l'antiquité grecque et romaine, le moyen âge, l'histoire moderne et spécialement l'histoire de France, se recommande surtout par une morale élevée qui ne se laisse point traîner à la remorque des faits, mais les domine et les juge. Dans son rapide itinéraire à travers les siècles, M. Lefranc s'est souvenu du but principal de tout enseignement, qui est d'ennoblir l'âme de l'élève, de passionner son cœur pour les glorieux exemples et les mâles vertus, de lui montrer la justice de Dieu s'exerçant dans le temps sur les sociétés, parce qu'elles vivent et meurent tout entières dans le temps. « C'est aux époques de bouleversemens sociaux, dit l'auteur, que les leçons de l'histoire deviennent le plus nécessaires à la jeunesse, pour la garantir des écarts où peuvent l'entraîner son inexpérience et les flatteries intéressées des méchans. On a dit que l'histoire est l'école des rois; il faut aussi qu'elle soit l'école des peuples. Les masses ont, comme les individus, leurs devoirs à remplir, et comme eux elles sont responsables de leurs actions au tribunal de la justice divine. L'histoire doit montrer quelle a été la récompense des unes et la punition des autres, selon qu'elles ont été conformes ou contraires à l'ordre providentiel de cette justice. Telle doit être, selon moi, l'idée fondamentale de toute composition historique; mais on sent bien que j'en ai dû proportionner les applications à l'âge pour lequel j'ai travaillé. »

Lorsque l'auteur aborde l'histoire contemporaine, sa prédilection pour le principe d'ordre, sa haine contre les novateurs éclate avec tant de ferveur et de franchise qu'elle prend parfois les allures de la passion. Qu'il ne puisse pardonner à l'empire son origine révolutionnaire, et que ni le génie ni la gloire n'absolvent Napoléon à ses yeux d'avoir refusé la

rôle de Monk, soit; mais peut-être aurait-il pu se dispenser de l'appeler le *Nabuchodonosor moderne*, et d'écrire ce qui suit : « Buonaparte montra qu'il avait *du moins* le courage du crime; c'est celui de tous les usurpateurs. »

Avant de commencer l'histoire d'une nation, M. Lefranc prend soin de donner un aperçu géographique du pays qu'elle habitait, des divisions que ce pays a subies, et des différens peuples qui l'ont occupé tour-à-tour. Par là, les élèves connaissent à l'avance le terrain sur lequel ils vont être conduits, et les hommes auxquels ils auront affaire dans le récit; par là, les marches, les expéditions, les conquêtes sont mieux apprises, et par conséquent mieux retenues. L'auteur ne quitte point non plus les nations qui ont figuré sur la scène du vieux monde, et qu'il a conduites jusqu'aux confins de l'histoire ancienne, sans indiquer brièvement, dans un paragraphe supplémentaire, les diverses vicissitudes qu'elles ont subies depuis ce moment jusqu'à nos jours. Les élèves ne peuvent que prendre un vif intérêt à ces esquisses de quelques pages, qui leur font connaître ce que sont devenus ces peuples, dont la vieille histoire les a précédemment intéressés.

M. Lefranc a repris en sous-œuvre pour les jeunes lectrices les divers traités qu'il avait composés pour leurs frères. Il a reproduit chaque cours dans des dimensions encore plus abrégées, et sous des formes mieux appropriées aux goûts et aux besoins des jeunes filles: donnant plus de place aux détails de mœurs qu'aux récits des batailles et des faits politiques; interrogeant curieusement, dans chaque siècle, le foyer domestique, les habitudes de la famille, les usages et les costumes; mettant en relief les belles actions des héroïnes qui participent aux hommages de la postérité; se préoccupant davantage de la condition sociale des femmes, aux diverses époques historiques. Institutrices et élèves lui sauront gré d'avoir songé à elles.

L'*Histoire sainte* et l'*Histoire ecclésiastique* sont dues à une plume que connaissent et aiment les lecteurs chrétiens, celle de M. l'abbé Didon. Il a réuni ces deux ouvrages au *Cours élémentaire* publié par M. Lefranc.

Il vient de paraître un livre intitulé : *Le Conducteur ou Guide du voyageur et du colon de Paris à Alger et dans l'Algérie* [1]. — L'auteur, M. Armand Pignel, qui est un ancien fonctionnaire public dans l'ex-régence, et qui a fait plusieurs voyages de Paris aux Etats barbaresques, a renfermé dans un cadre étroit tout ce qu'il importe aux voyageurs et aux colons de connaître. Son livre, qui est précédé d'une carte itinéraire, indique toutes les formalités à remplir pour entreprendre le voyage en Algérie; les différentes routes pour arriver au port d'embarquement, tous les relais de postes; les moyens de faire la traversée et le prix du voyage. Il contient la description du territoire et de toutes les villes de la régence; un abrégé de l'histoire du pays fait connaître les mœurs des indigènes, leur commerce, leur industrie; l'état actuel de l'Algérie, ses besoins, ses ressources. On y trouve des observations utiles pour les colons et la colonisation. Enfin, ce livre qui est terminé par les ordonnances royales qui régissent aujourd'hui la colonie, renferme des détails curieux sur les lazarets de Marseille et Toulon, jusqu'où l'auteur ramène les voyageurs.

[1] A Paris, chez Debécourt, libraire-éditeur, rue des Saints-Pères, 69. — 1 vol. in-12. Prix 5 fr. avec carte itinéraire.

Le Conducteur de Paris à Alger et dans l'Algérie fera cesser, nous n'en doutons pas, bien des incertitudes sur la possibilité de coloniser avec succès le pays que déjà l'on nomme l'Afrique française.

M. Pignel parle peut-être de ce pays avec un peu d'enthousiasme; mais c'est assurément sans exagération, comme le prouvent les faits qu'il cite.

Dans tous les cas, son livre sera lu avec intérêt par tout le monde. Il sera utile aux voyageurs de toutes les conditions et précieux pour les colons.

Philosophie théorique et pratique de la littérature, par M. l'abbé comte de Robiano [1].

Pensant que « ce qui rend incertaines et par conséquent difficiles et embarrassées presque toutes les connaissances, que nous avons en matière de goût et d'imagination, n'est peut-être pas autant le vague et l'arbitraire, qui semblent inséparables de ce genre de conception, que le manque profondément ressenti de directions rationnelles et sûres dans la manière généralement reçue de les concevoir et de les exposer, » M. l'abbé de Robiano a voulu établir des dispositions régulatrices, dont l'autorité, fondée sur les réalités les plus intimes, ne pût être déclinée. Nous avons essayé une analyse, assurément bien imparfaite, de ce travail.

L'auteur considère la littérature : 1° en elle-même; 2° dans ses élémens constitutifs; 3° dans les formes qu'elle revêt; puis, entrant dans les détails de cette classification, il signale d'abord comme expressions générales des *qualités* de la littérature, les *espèces*, les *sources*, et le *caractère particulier*. Suivant lui, les *espèces* se partagent en *littératures nationales*, exclusives de tout élément, de toute importation intellectuelle qui altère la pureté de la physionomie nationale; en *littératures éteintes*, qu'il faut distinguer des *littératures mortes* et des *littératures historiques*, parce qu'elles vivent encore dans une assimilation latente, mais intime, avec les idées et les mœurs de la nation où elles ont fleuri, tandis qu'on doit entendre par *littérature morte* celle qui n'a plus aucun élément de sa vie subsistant, et par *littérature historique* celle qui ne

[1] Paris, A. Jeanthon, libraire-éditeur, place Saint-André-des-Arcs, 11.

vit que par une simple culture, comme exercice, comme type d'imitation et modèle de goût. — En *littératures partielles*, ou littératures qui n'ont jamais embrassé qu'une partie des élémens ou des ressources que la nature leur offrait, soit qu'elles les aient traitées isolément, soit que d'une grande et belle unité, elles aient, par les vicissitudes communes à tout ce qui vit, perdu successivement de leur plénitude et de l'ensemble qu'elles possédaient. Les *sources* de la littérature sont les *mœurs*, les *traditions*, les *croyances*, qui en déterminent le triple caractère *naturel*, *poétique*, *philosophique*. Mais que servirait d'avoir des idées exactes sur l'essence de la littérature, si l'on n'en connaissait l'application et l'emploi : il faut donc constater les *moyens* du littérateur, ses aptitudes innées, ses talens, etc. (*sensibilité*, *goût*, *expérience*); les *notions* qu'il doit avoir (*connaissance des langues*, *science du cœur humain*, *philosophie* ou *connaissance métaphysique de l'homme ; philosophie du langage*, *philosophie de l'histoire*, philosophie de la science); et l'*exercice*, ou mise en œuvre studieuse de ces facultés, de ces notions (*imitation* ou reproduction neuve de beautés originales; *analyse* ou développement du goût ; *comparaison* ou discernement des supériorités). Ici se place naturellement la détermination des *principes* qui ont pour but la *forme du travail* (lecture, étude, rédaction); la *marche de l'imagination* (sous les formes du plaisant, du tragique, du merveilleux); la *conduite du jugement* (vérité de sentimens et de pensées, unité dans leur expression, conséquence ou clarté, convenance et liaison).

La seconde partie traite de la littérature considérée dans ses *élémens constitutifs*, c'est-à-dire dans tout ce qui contribue à l'expression complète de la pensée écrite, et conséquemment elle comprend : 1° *la langue*, *l'élocution*, *la construction*, comme élémens logiques ; 2° les *images*, les *sentimens*, les *idées*, comme élémens moraux ; 3° les *tours*, les *mouvemens* et les *ressources*, comme élémens intellectuels (toutes les règles du discours, figures de pensées, figures de mots, etc., trouvent leur place dans cette philosophie de la rhétorique).

Passant en dernier lieu aux *formes* que revêt la littérature, l'auteur distingue les *formes privées*, les *formes sociales*, les *formes idéales*. Il range dans l'expression des *relations individuelles* ces mouvemens secrets, passionnés, où l'homme parle seul, à lui seul (par rapport au monde), pour lui seul ; et de là trois ordres de conceptions : 1° *Méditation ou élan vers Dieu*. 2° *Élégie*, *élan vers les choses perdues*. 3° *Ode*, *élan vers les choses éloignées*. « Les relations que nous avons avec les autres dans l'ordre domestique » donnent lieu à une autre série de conceptions, qui ne sont, pour ainsi dire, qu'une *conversation*, plus l'art, familière ou badine, passionnée ou philosophique, adulatrice ou ironique (*dialogues*, *pièces fugitives*, *etc.*, *satyres*, *etc.*); de là encore, la *causerie par correspondance*, qui comprend pareillement les *lettres familières*, les *lettres sérieuses*, les *lettres philosophiques* ou *épitres*; — Considérée dans ses formes sociales, la littérature est l'organe de la justice, de la loi, de la religion. « Nous pouvons considérer la société comme *rendant la justice à un individu* qui la réclame en son nom, au nom d'autrui, au nom de Dieu; et c'est le *discours public*, judiciaire, politique ou sacré, adressé à une partie de la société réunie au barreau, devant la tribune, au pied de la chaire ; ou *faisant justice d'une partie d'elle-même*, par la louange, la récompense, l'honneur et les contraires, dans le drame ; ou *recevant cette justice* des mains de Dieu par les châtimens et tous les grands événemens humains favorables ou terribles, effroyables ou glorieux, dans l'inexorable histoire. » Exposition des règles communes et particulières aux trois ordres d'éloquence (1° *exorde*, *corps du discours*, *péroraison ;* 2° *mémoire*, *prononciation*, *gestes ;* 3° tribune, barreau, chaire).

La littérature *idéale* considère les choses *en elles-mêmes*, et alors elle les *décrit ;* dans leur marche, et alors elle les *raconte ;* dans la manière de les traiter, et alors elle les *enseigne ;* d'où genre *descriptif*, *historique*, *didactique*. — Elle considère l'*idéal de la vie*, elle devient dramatique (marche, but, vérité du drame); elle considère l'*idéal de l'action*, et revêt les *formes héroïques*, affectées soit aux *poëmes narratifs* (légendes, fables, aventures, etc.), soit au *roman*, soit à l'*épopée*.

Pour donner une idée plus complète de ce livre, nous citerons ce passage sur le *merveilleux*, comme source d'émotion et de terreur : « Le merveilleux est l'action d'une puissance supérieure aux forces communes de la nature humaine. Il est divin, diabolique ou humain. Le merveilleux humain gît dans l'héroïsme : force prodigieuse de corps, vertu miraculeuse de l'âme, supériorité immense de lumières. C'est le souvenir de l'état d'innocence, conservé après la chute de l'homme et au milieu de la dégradation de l'homme, sous le nom de *temps héroïques ;* c'est comme un tableau confus de cette époque, courte, hélas! et pour toujours évanouie. Ces souvenirs remontant à la plus haute antiquité du monde, l'antiquité, par cela seul, a pris un caractère vénérable et divin; elle était plus près de Dieu par ses vertus, c'est-à-dire plus poétique. De là ce sentiment universel de toutes les nations, sur l'antique vertu des premiers âges du monde, déclinant sans cesse dans les âges postérieurs. De là les dieux du paganisme grec, c'est-à-dire la force du corps de l'état d'innocence, conservée pour l'imagination et le cœur, jointe aux vices de l'état de corruption, et le tout divinisé par la dissolution du cœur et des sens... Le chaos des croyances non-chrétiennes, et spécialement le chaos ordurier de la mythologie grecque... a cependant conservé quelques idées de ces puissances infernales, et ennemies nées du genre humain... Ce genre de puissance ennemie du dieu qui l'écrase, et de l'homme qui la remplace dans la gloire, est la source d'une autre espèce de merveilleux, mais surnaturel, mais infernal, mais sombre et affreux, glacial et dérisoire, imposteur et ridicule. Tantôt se

servant d'un reste de puissance que le Seigneur leur a laissé sur le corps; tantôt de sa longue expérience des choses humaines, pour les prévisions conjecturales; tantôt de son empire sur les pécheurs ses esclaves; tantôt de ses intelligences avec nos passions et notre corruption; tantôt appelant à son secours les illusions et les fascinations;... ce merveilleux, on le voit présenté ici comme le grand dieu de la nature occulte; là, comme l'un des deux principes bon et mauvais; ailleurs, comme un inflexible sort ou une rencontre de pur hasard; ailleurs enfin, comme le dispensateur des biens de cette terre; ou encore l'ennemi déclaré de tout ce qui est mal, désordre, erreur, mensonge, mort. Le troisième genre de merveilleux, le merveilleux véritable et divin vient de la marche de la sagesse divine dans les choses humaines, etc., ce sont les *miracles*; dans les événemens, la *Providence;* dans les choses célestes, etc., ce sont les *mystères*; mystères dont nos philosophes, aussi bien que les païens, ont connu mais caché une partie, lorsque, dans l'embarras de leur fausse conscience, dans l'impéritie de leurs fausses croyances, ils ont nommé le *hasard*, la *fortune*, le *sort*.

« Rangeons sous cet ordre les *rencontres*, les *coïncidences* de lieux, de dates, de noms, de ressemblance, de destinées; surtout les châtimens ou les récompenses héréditaires et nationales. Ajoutez-y les miracles dans les hommes, dans les élémens, dans les maladies... miracles opérés à la voix d'un homme faible et persécuté, méprisé des autres et de lui-même; mais faits par le Seigneur pour venger la justice, l'innocence et l'homme, ou la gloire de Dieu et sa parole sainte. »

Traité de métrologie ancienne et moderne, suivi d'un précis de chronologie et des signes numériques. Ouvrage indispensable pour la lecture de l'histoire et l'explication des auteurs, destiné à l'enseignement public, et rédigé d'après les documens les plus récens, par M. SAIGEY [1].

Cet ouvrage embrasse tout ce qui se rapporte directement à la science des mesures. Il se divise en trois parties, savoir : *Métrologie*, ou science des mesures proprement dites; *Chronologie*, ayant pour objet la mesure du temps; *Signes numériques*, ou système de numération écrite.

Dans la métrologie, l'auteur étudie d'abord les anciennes mesures des Égyptiens et des Hébreux; puis les modifications que les Grecs, les Romains, les Arabes et d'autres peuples ont fait subir à ce système primitif. Ces systèmes composent la métrologie ancienne, où l'on retrouve presque tous les élémens de la métrologie moderne.

Dans la chronologie, il donne des notions générales sur la mesure du temps, l'explication des calendriers de tous les peuples, l'indication des ères et une table des principaux événemens de l'histoire.

Quant aux signes numériques, il fait connaître ceux des Égyptiens, des Hébreux, des Grecs, des Romains, des Arabes, des Chinois et des Hindous; il termine par l'explication des notes mensurales et pondérales des Grecs, des Romains et des pharmaciens de nos jours.

La méthode adoptée dans cet ouvrage est très simple; l'auteur suit en tout l'ordre chronologique; et, dans chaque système de mesures, il met en tête celles qui servent à former les autres.

En général, il cite les noms grecs et latins qui se présentent en métrologie et en chronologie. Quant aux noms tirés des autres langues, il leur donne l'orthographe convenue, et il écrit au singulier d'une manière invariable ceux qui n'ont pas encore passé dans la nôtre. L'auteur destinant son livre à l'enseignement public, a cru devoir en bannir tout ce qui sentait par trop l'érudition; il est sobre de citations et s'abstient toujours des notes explicatives.

Au moyen de ce traité on peut se passer des dictionnaires, dont les explications sont le plus souvent fautives ou incomplètes. L'auteur voudrait, et nous nous associons à ce vœu, que l'on consacrât, dans les maisons d'éducation, quelques leçons à exposer les anciens systèmes de métrologie, en particulier ceux des Grecs et des Romains. On donnerait ainsi aux jeunes gens des connaissances positives sur un sujet trop peu connu, et qui cependant doit l'être, pour expliquer d'une manière satisfaisante les auteurs anciens et apprécier convenablement certains faits historiques.

Mémoires du prince A. DE HOHENLOHE, *abbé et chanoine de Grandvardin* [1].

Nous sommes en retard avec les *Mémoires* du prince de Hohenlohe; livre excellent, rempli de vues aussi justes que profondes et élevées, d'élans charitables, d'expériences précieuses du monde et du cœur de l'homme; de merveilleux témoignages rendus à la puissance de la prière; œuvre éminente qui révèle dans le noble prêtre cette faculté d'observation intérieure, cette sagacité pénétrante qui distingue les esprits ascétiques, en même temps qu'elle témoigne d'une admirable habitude de détachement, d'humilité, d'amour. La haute origine du pieux auteur de ces mémoires, en le douant de ce sens exquis des hommes et des choses qui ne se rencontre volontiers et ne se développe souvent qu'à certaines régions sociales, n'a sans doute pas médiocrement contribué, grâce à l'excellence d'une éducation chrétienne et d'une sainte vocation, à lui faire embrasser et saisir d'un coup d'œil ferme et sûr, toutes les idées,

[1] Paris, librairie classique et élémentaire de L. Hachette, rue Pierre-Sarrasin, 12.

[1] Chez Belin-Mandar. Prix : 7 fr.

tous les sentimens, toutes les erreurs ou préjugés, les attachemens ou les antipathies, les vertus ou les prévarications habituelles communes à toutes les conditions de la vie et de la société; ou plus particulièrement affectées à l'une d'elles, en sorte que ce livre peut offrir à tout homme, un exemple, une leçon, un aliment, appropriés à sa situation, à son âge, à son intelligence. Cette tendance toute pratique de l'ouvrage rend sa popularité aussi facile qu'elle est précieuse, et les citations que nous allons extraire signaleront éloquemment à l'intérêt de toute âme fidèle, ce manuel d'édification spirituelle et de saintes expériences.

Maximes sur le commerce qu'il faut entretenir avec Dieu.

« .... O mon âme, reconnais ton Créateur et tu vivras tranquillement sous sa providence paternelle, et la mort sera pleine de consolation, ce qui est le comble du bonheur.

« Elève ton cœur dans les sentimens d'un amour filial, lorsqu'il ne t'est pas possible de pénétrer les desseins de la sagesse : *Jamais l'œuvre du maître ne saurait préfinir les desseins et l'existence de son auteur ; c'est au maître de préfinir le dessein et l'existence de son œuvre.*

« Où les espérances humaines cessent, attache-toi fermement à Dieu; car jamais l'homme n'est plus près de sa chute, que lorsque son espérance en Dieu déchoit. Ne te nourris jamais d'espérance qui ne saurait se réaliser; cela ne servirait qu'à te troubler. Si, à la chute dans quelque faute grave, ton espérance vient à chanceler, ne désespère point, mais relève-toi et sois une autre fois plus forte dans la tentation, et tu vaincras avec la grâce de Dieu.—Ta vie et ta mort seront destituées de la véritable espérance chrétienne, si, pendant la première, par présomption, tu espères trop, et que, dans la dernière, par méfiance, tu espères trop peu.

« Aime Dieu avec un cœur pur....Ne méprise nul don, quelque petit qu'il soit, qui vient de la main paternelle de Dieu: car nul don de Dieu n'est petit, et celui qui méprise ce qui lui semble de peu de valeur se rend par là indigne de recevoir des grâces plus considérables. — Considère souvent la mesure des grâces que Dieu t'a données; car c'est d'après cette mesure que tu seras jugée. Ne perds jamais Dieu de vue dans la prospérité: les heures sont variables et la prospérité l'est de même. — Sauvée du danger, rends grâces à Dieu; attache-toi à lui, et songe qu'il punit l'ingratitude....

« Crains Dieu par amour, car tu es son enfant et lui est ton père. — Crains-le par respect, car tu es sa servante, et lui est ton bon maître. Crains-le à cause de sa justice, car tu es le coupable, et lui sera ton juge. — Crains le Seigneur, quand l'occasion te provoque au péché, et tu n'auras pas lieu de te repentir. — Ecoute la voix de la conscience : car c'est Dieu même qui te parle par son organe; dirige toutes tes actions d'après sa loi, et tu jouiras d'une paix inaltérable.... »

De mes visites chez les malades.

« Un soir d'hiver, étant assis avec la famille du prince L.... autour de la cheminée, et causant familièrement avec eux, je fus appelé, comme cela m'arrivait souvent, chez un malade qui m'était tout-à-fait inconnu. Je m'y rendis aussitôt et je fus reçus dans le premier appartement de la maison par une femme qui pouvait avoir une trentaine d'années, et qui me pria de vouloir d'abord parler avec elle avant d'entrer dans la chambre de son mari malade. Je condescendis à sa demande, et alors elle me déclara que son mari se trouvait très mal, qu'il voulait me faire une question pour s'amuser de mon embarras. Je lui demandai quel était son âge et son état. Elle me répondit qu'il était avocat. Après cette réponse, je demandai à la femme quelques momens pour me recueillir : puis ayant adressé une courte prière au père des lumières pour m'éclairer, je me fis conduire dans la chambre du malade.

« Après la salutation ordinaire, il me dit d'un ton creux et brusque (première marque distinctive des approches de la mort dans les maladies pulmoniques): Mon prince, dans ma situation qui me paraît assez périlleuse, j'ai à vous faire une question que je désirerais bien voir résolue par un personnage d'une si grande renommée; savoir s'il y a une éternité.

« D'abord faisant semblant de n'avoir pas bien compris la question, je priai le malade de vouloir bien me la répéter, ce qu'il fit toujours du même ton. Alors après l'avoir regardé quelques secondes avec une gravité pleine de douceur, je tirai ma montre, et en la lui présentant, j'indiquai du doigt l'aiguille, et lui dis : Quand cette aiguille aura fait le tour de quelques heures, alors, mon cher monsieur, vous attesterez vous-même qu'il y a une éternité, et qui plus est une éternité de justice ! Cette réponse courte et précise l'irrita, et ne pouvant prendre sur lui de me cacher son aversion, il me dit de le quitter aussitôt, à quoi je fis semblant de me disposer.

« Je n'étais pas encore à la porte, qu'il me rappela et me pria de rester, disant qu'il se repentait de la parole inconsidérée qui lui était échappée. Sur cette déclaration, je m'approchai de nouveau de son lit, et tirant mon crucifix

de ma poche, je le mis sur son lit, en lui disant : S'il en est ainsi, et que vous vouliez que je reste, il faut que je vous mette devant les yeux l'image de celui qui est l'avocat de nous tous devant son Père éternel, afin que le regard de sa croix réveille dans votre âme cette grande idée : Ainsi mourut celui qui nous a fait connaître le Père céleste, et qui, par son sacrifice volontaire et sa résurrection glorieuse, a imprimé, comme jamais homme n'a pu le faire, la doctrine de Dieu et de l'éternité dans le cœur de ceux qu'il a sauvés au prix de son sang.

« Après un moment de silence, je poursuivis : Vous-même, mon cher monsieur, vous êtes dans ce moment-ci pour moi une preuve évidente de la clémence et de la miséricorde de Dieu qui pénètre partout. D'abord c'était déjà une œuvre de la grâce divine que vous m'ayez fait appeler, moi que vous ne connaissiez que de réputation ; que vous ayez fait venir, dis-je, pour vous assister dans votre dernière maladie, un homme tout inconnu, que probablement on vous a dépeint comme une tête exaltée. Peut-être que la providence miséricordieuse de Dieu m'a choisi, tout misérable pécheur que je suis, comme un instrument de salut pour rendre à votre cœur, qui a besoin de consolation, par les paroles onctueuses de mon divin maître, la paix qui vraisemblablement vous a abandonné depuis long-temps. Votre patience à me souffrir encore auprès de votre lit après une réponse assez brusque, est la continuation d'une grâce dont je reconnais dans ce moment le triomphe par les larmes de vos yeux ; larmes comme vous n'en avez peut-être pas versé dans votre vie ; larmes véritablement précieuses et dont les anges du ciel se réjouissent.

« Mon cher frère, continuai-je, permettez-moi de vous faire une demande.... Il faut que vous ayez fait dans votre vie quelque action très généreuse qui ait été agréable aux yeux de Dieu.... Le bon malade avait autrefois soutenu à ses frais et gagné au tribunal des appels, un procès qui avait décidé de l'existence d'un pauvre père de famille.... Mais, mon prince, ajouta-t-il, pourquoi me demandez-vous cela ? — Voilà, lui dis-je, l'accomplissement de la promesse du Seigneur qui a dit qu'un verre d'eau donné par charité ne resterait pas sans récompense ! C'est lui qui à présent récompense cette action généreuse par la grâce finale, en cas que le souverain maître de la vie comme de la mort eût résolu de vous appeler à lui ! Hélas ! j'ai tout lieu de craindre que votre jeunesse ne date de la triste époque où l'enseignement de la religion ne fut traité que comme une affaire d'esprit.... C'est ainsi que la sainte religion de J.-C. n'ayant jamais pris racine dans votre cœur, il en arriva que ce que vous n'en aviez appris que faiblement, s'évanouit peu à peu dans le commerce du monde, et qu'à mesure que la fortune vous favorisait, vous vous en éloignâtes, ne fréquentant ni églises, ni sacremens, etc.

« Il sera aisé d'entendre votre confession, parce que, après ce qui vient de se passer, le prêtre ne comptera pas vos péchés, mais il aura la consolation de pouvoir vous en absoudre. Reconnaissez donc, mon cher monsieur, la grâce de Notre Seigneur J.-C. qui ne veut pas la mort du pécheur ! Oh ! que le bon Dieu était proche de vous dans toutes les situations de votre vie ! Il ne vous a pas oublié ; car il n'oublie aucun de ses enfans. Il est surtout maintenant bien près de vous avec sa grâce et son amour, et il vous fait dire par moi : « Ayez confiance, mon fils, vos péchés vous seront remis ! »

« Nous eûmes ensuite une conversation qui dura bien une heure, après quoi on appela l'ecclésiastique de la paroisse pour entendre sa confession, parce que je n'étais pas approuvé dans l'archidiocèse de V... Il reçut ensuite le Saint-Viatique et l'extrême-onction. Après cette sainte action, on vit renaître sur son visage la paix de J.-C. Il me remercia en me serrant la main. Je compris parfaitement ce que ce serrement signifiait, et je le lui rendis avec un amour fraternel. Bientôt après il décéda avec mon assistance dans l'amour du Seigneur. Qu'il repose en paix ! .. Mon sommeil, le reste de cette nuit-là jusqu'au matin, fut bien doux. »

Quelle scène ! quel drame ! et comme les esprits les plus forts, selon le monde, sont trop heureux de tomber, au dernier moment, en une salutaire faiblesse, comme aussi les plus faibles, selon le monde, l'étonnent par leur impassible sérénité devant la mort, témoin l'admirable récit de la *Religieuse mourante*, que nous regrettons de ne pouvoir citer.

Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur une publication doublement recommandable, et par la gravité de son objet et par la vaste érudition qui s'y déploie. Il s'agit de l'*Histoire des progrès de la civilisation en Europe*, par M. Roux-Ferrand, dont les trois premiers volumes sont en vente à la librairie de L. Hachette, rue Pierre-Sarrasin, n. 12. L'ouvrage complet formera six volumes. L'auteur, dans les trois volumes déjà parus, prend la civilisation européenne à son véritable berceau, c'est-à-dire à la naissance du christianisme, et la conduit à travers les ruines de l'empire romain, les inondations des barbares et l'établissement des institutions féodales, jusqu'à l'époque où commença à fermenter cette héroïque indignation qui produisit les croisades. La forme de

l'ouvrage est la même que celle adoptée par M. de Chateaubriand dans ses *Études historiques;* nous manquerions à nos devoirs, soit envers le public soit envers l'auteur, si nous nous contentions de signaler par une briève annonce l'apparition d'un ouvrage sérieux et étendu. Aussi nous prions nos lecteurs de ne considérer ces lignes que comme une pierre d'attente. L'ouvrage de M. Roux-Ferrand sera prochainement dans nos colonnes l'objet d'un examen attentif et détaillé.

Le Consolateur des affligés et des malades, ou Recueil de méditations propres à élever l'âme au dessus des chagrins et des souffrances de cette vie; par M. l'abbé Martin de Noirlieu[1].

Laissons l'auteur raconter lui-même, dans la préface de son livre, comment il a été amené à le composer :

« Je fus appelé il y a trois mois près du lit de mort d'un jeune homme attaqué d'une maladie de poitrine. Les soins les plus assidus lui étaient prodigués par une sœur chérie; c'est elle qui m'avait ménagé une première entrevue avec son malheureux frère, qui depuis plusieurs années avait entièrement oublié ses devoirs religieux. Ce pauvre malade souffrait cruellement et sans aucune consolation; car, sous le poids de la douleur et en présence de la mort, la religion seule peut venir à notre secours et nous soulager.

« Que pouvais-je faire en pareille circonstance? mon ministère était repoussé, non pas brutalement, il est vrai; mais le jeune homme prétendait qu'il n'avait pas la foi chrétienne, et il ne pouvait être question par conséquent de le préparer à recevoir les sacremens de l'Église. Comme je savais par sa sœur qu'il avait été pieux à l'époque de sa première communion, je lui rappelai le bonheur qu'il goûtait alors au service de Dieu. Il en convint, et me témoigna le regret d'avoir perdu ces croyances qui répandaient une si grande paix dans son âme.

« — Votre foi peut se ranimer, lui dis-je; il suffit que vous en ayez le désir sincère, et que vous le demandiez à Dieu. Promettez-moi de faire dès aujourd'hui cette courte prière : *Mon Dieu, je désire vous connaître et vous aimer. Guérissez mon incrédulité, et faites luire dans mon esprit la lumière de votre vérité.*

« Il me le promit, et tint parole.

« Je n'oublierai jamais combien je fus touché de la sollicitude de son excellente sœur pour le salut de son âme. Dès que les soins qu'elle lui rendait le lui permettaient, elle allait à l'Église se prosterner aux pied des autels qu'elle arrosait de ses larmes. Elle eût fait à Dieu bien volontiers le sacrifice de sa vie pour obtenir la conversion de son frère. Je l'encourageai à persévérer en lui rappelant les paroles d'un saint évêque à la mère d'Augustin : *Consolez-vous, le fils de tant de larmes ne pèrira pas.* Dieu, dans son infinie miséricorde, exauça bientôt des vœux qui lui étaient adressés avec une foi si vive et si touchante, le malade désira me voir plus souvent pour s'instruire des vérités de notre sainte religion, et puiser des consolations dans nos entretiens. Ce fut alors que j'eus l'idée d'écrire quelques méditations courtes, analogues à son état de souffrance. Hélas! je n'eus pas le temps de lui faire lire toutes celles que je dédie aujourd'hui aux affligés et aux malades!

« Un jour enfin, il dit à sa sœur : « Je vais te « rendre bien heureuse aujourd'hui, ma bonne M...: « je suis décidé à me confesser. »

« Il se confessa en effet avec de grands sentimens de componction et reçut avec ferveur la sainte communion deux jours avant sa mort. Que Dieu daigne l'admettre dans le séjour de l'éternelle félicité!

« Puissent tous ceux qui, comme lui, se sont écartés de leurs devoirs religieux et que Dieu rappelle par la souffrance, imiter son exemple! Puissent-ils aussi avoir une mère ou une sœur chrétienne qui prie pour eux! »

Ceux qui savent par expérience tout ce qu'il y a d'onction chrétienne, de mansuétude et de grâce vivifiante dans la parole de M. l'abbé Martin de Noirlieu, comprendront combien le sujet qu'il a entrepris de traiter est heureusement adapté à la nature de son talent et n'hésiteront pas à promettre au *Consolateur* un grand nombre de succès aussi désirables que celui qu'il a déjà obtenu.

Nous ne saurions recommander trop vivement ce modeste mais excellent ouvrage, dont la lecture convient d'une manière spéciale aux âmes encore captives de l'erreur ou des passions, et que néanmoins les leçons de l'adversité et les tristes loisirs de la maladie portent à faire un retour sérieux sur elles-mêmes. « Les croyances religieuses, a dit Benjamin Constant, se tiennent en embuscade dans le cœur de l'homme, pour le surprendre aux heures de l'infortune. » Le *Consolateur* est éminemment propre à favoriser ces salutaires réminiscences, ce besoin de foi, cette aspiration vers un monde meilleur. C'est un de ces livres que le bon pasteur prend soin de placer dans son arsenal de charité, et qui secondent l'effet de sa parole près des âmes qu'il s'efforce de ramener à Dieu.

L'ouvrage se divise en trois parties : méditations pour les personnes affligées; méditations pour les malades; méditations pour les vieillards. Chaque méditation est précédée d'un texte des livres sacrés ou de l'Imitation, dont elle est le développement, et suivie d'aspirations vers Dieu et de résolutions appropriées à la lecture qui vient d'être faite. Les litanies de la Providence, les litanies pour la bonne mort, des versets choisis de l'Écriture sainte, propres à occuper saintement l'esprit des malades, et leur inspirer des sentimens de pénitence, de résignation et d'amour, complètent la série des méditations.

---

[1] Vol. in-12. Paris, Gaume frères, rue du Pot-de-Fer, 5.

L'UNIVERSITÉ
CATHOLIQUE.

SCIENCES SOCIALES.

COURS SUR L'HISTOIRE

DE

L'ÉCONOMIE POLITIQUE.

HUITIÈME LEÇON.

Coup d'œil sur l'économie politique de l'Europe durant le moyen âge.

Le christianisme avait rendu au genre humain la lumière éternelle qui devait désormais le guider dans les voies d'une civilisation digne des hautes destinées morales de l'homme ; mais dégager des liens de l'esclavage et de l'ignorance des populations dégradées par une longue et dure oppression, les faire arriver insensiblement à l'industrie intelligente, à la liberté et à la propriété, et, pour cela, amener les classes dominatrices à se dessaisir de leurs droits, ou plutôt de leur puissance, au profit de l'égalité, de l'humanité et de la justice, était une œuvre immense. Pour s'effectuer, une telle entreprise n'exigeait pas moins que la triple alliance de l'autorité suprême, de la religion et d'un long avenir de paix. Or la religion, qui devait donner l'impulsion à cette grande réformation sociale, se trouva, dès l'abord, en présence d'obstacles formidables.

Luttant contre la persécution pendant les premiers siècles de son existence, ce fut beaucoup sans doute de voir Constantin placer la croix sur ses victorieux étendards ; mais à peine avait-elle obtenu ce triomphe, si tôt troublé par l'apostasie de Julien, que l'invasion de peuplades barbares, précipitées sur l'antique civilisation, vint mettre à la place, des ruines, un culte inhumain et des institutions sauvages. Ni Rome, ni Byzance, ni le paganisme mourant, ni le christianisme à son aurore, ne furent épargnés. Les Goths, les Huns, les Vandales dévastèrent tour à tour les Gaules, les deux Thraces, l'Espagne, la Grande-Bretagne, l'Afrique et enfin l'Italie. Par une réaction vengeresse, dont la durée fut presque égale à celle de l'oppression, les dépouilles de l'empire romain passèrent aux Barbares[1].

[1] « Les barques des Saxons et des Vandales étaient chargées de tout ce que les arts de la Grèce et le luxe de Rome avaient accumulé pendant des siècles. On déménageait le monde comme une maison que l'on quitte. Genseric ordonna aux citoyens de Carthage de lui livrer, sous peine de mort, les richesses dont ils étaient en possession. Il partagea les terres de la province proconsulaire entre ses compagnons : il garda pour lui-même le territoire de Byzance et des terres fertiles en Numidie et en Gétulie. Ce même prince dépouilla Rome et le Capitole, dans la guerre que Sidoine appelle la quatrième guerre punique. Il composa d'une masse de cuivre, d'airain, d'or et d'argent, une somme qui s'élevait à plusieurs millions de talens.

« Le trésor des Goths était célèbre. Il consistait dans les cent bassins remplis d'or, de perles et de diamans, offerts par Ataulphe à Placidie, dans soixante calices, quinze patènes et vingt coffres précieux pour renfermer l'Evangile. Le *missorium*, partie de ces richesses, était un plat d'or de cinq cents livres de

La domination de ces vainqueurs fut ce qu'on pouvait attendre d'hommes féroces, ne connaissant d'autres droits que la force et d'autres moyens de s'enrichir que la conquête et le pillage.

Maîtres et esclaves, faibles et puissans, tous durent courber la tête sous un niveau de terreur, les uns donnant leurs richesses, les autres leur servitude. Seul debout au milieu de ce fléau de Dieu, le prêtre chrétien accomplissait son ministère d'humanité et de courage, sauvait les débris de la civilisation, et préparait avec persévérance cette œuvre de lumière, de charité et de progrès, qui, selon les promesses de l'homme-Dieu, ne devait jamais périr [1].

Peu à peu les flots de Barbares qui avaient inondé les deux empires d'Occident et d'Orient se retirèrent, disparurent ou demeurèrent confondus avec les populations par eux envahies. Il ne resta de tous ces conquérans farouches que les Francks et les Angles, auxquels il était réservé d'occuper une si grande place dans l'histoire moderne, et de se trouver ensemble à la tête de la civilisation de l'univers.

Alors le christianisme commença à se développer plus librement, mais diverses circonstances arrêtaient son influence et ses bienfaits. L'irruption des Barbares avait laissé aux peuples qui se formaient en société, d'une part, des mœurs guerrières, de l'autre, des souvenirs de terreur qui commandaient un système complet de défense. Les nouveaux princes, imposés ou élus, distribuèrent le commandement du pays à leurs compagnons les plus vaillans et des plus aimés; des forteresses furent construites pour défendre, protéger et dominer; les populations esclaves avaient suivi la terre dans le partage des propriétés. Ainsi se consacrait de nouveau le principe de la servitude.

D'un autre côté, l'Orient vit surgir, à la voix d'un imposteur ambitieux, une religion nouvelle qui, s'appuyant à la fois sur la charité, fondement du christianisme, et sur la fatalité et le sensualisme païens, ne pouvait manquer de faire de nombreux prosélytes parmi les hommes, encore si nombreux alors, qui admiraient les doctrines sociales de l'Evangile, mais redoutaient l'austérité de la vie chrétienne; assez éclairés pour reconnaître l'absurdité du polythéisme, mais trop esclaves des sens et trop corrompus pour se soumettre à la pureté spiritualiste des disciples de Jésus-Christ.

On a attribué à Mahomet la pensée d'avoir voulu seulement réformer la religion de sa patrie; il est plus raisonnable de croire que son ambition fut d'asservir l'Arabie et de fonder un empire; pour lui la religion fut le moyen et non le but.

Les relations commerciales avec la Syrie, la Palestine et l'Egypte lui avaient fourni l'occasion de s'instruire de la religion chrétienne [1] et de la loi de Moïse, observée par un assez grand nombre d'Arabes, bien qu'à cette époque la plupart des tribus diverses de ce peuple fussent plongées dans l'idolâtrie la plus grossière. Les chrétiens orientaux étaient divisés en une infinité de sectes qui se persécutaient avec fureur. La cour de Constantinople s'occupait de vaines querelles théologiques, tandis que l'empire d'Orient, ébranlé par de sanglantes persécutions, était livré sans défense aux attaques des Persans. La Perse elle-même se trouvait également épuisée par de longues guerres civiles et par les con-

poids, élégamment ciselé. Un roi goth, Sisenand, l'engagea à Dagobert pour un secours de troupes. Le Goth le fit voler sur la route, puis il apaisa le Franck pour une somme de deux cent mille sols d'or, prix jugé fort inférieur à la valeur du plat. Mais la plus grande merveille de ce trésor était une table formée d'une seule émeraude : trois rangs de perles l'entouraient. Elle se soutenait sur soixante pieds d'or massif, incrustés de pierreries. On l'estimait cinq cent mille pièces d'or. Elle passa des Visigoths aux Arabes, conquête digne de leur imagination. » (M. de Chateaubriand, *Etudes historiques.*)

[1] « L'histoire, en nous faisant la peinture générale des désastres de l'espèce humaine à cette époque, a laissé dans l'oubli les calamités particulières, impuissante qu'elle était à redire tant de malheurs. Nous apprenons seulement par les apôtres chrétiens quelque chose des larmes qu'ils essuyaient en secret. La société bouleversée dans ses fondemens ôta même à la chaumière l'inviolabilité de son indigence. Elle ne fut pas plus à l'abri que le palais. A cette époque, chaque tombeau renferma un misérable. » (M. de Chateaubriand, *Etudes historiques.*)

[1] Mahomet naquit à la Mecque, le 10 novembre 570.

quêtes de son souverain. Tout concourait donc à favoriser les desseins de Mahomet : il réussit à se donner comme inspiré de Dieu, comme prophète, comme apôtre, et à fonder une religion et un empire sur la double puissance de la violence et de la séduction. Il réunit à ses doctrines les païens, les juifs et les moins éclairés des chrétiens ; aux uns il offrait, avec un culte plus raisonnable, l'attrait des voluptés sensuelles ; aux autres, une partie des dogmes de l'ancienne loi ; et enfin, aux derniers, quelques unes des vérités saintes de la religion chrétienne [1]. Dans cette bizarre alliance de vérités et d'erreurs dominaient la fatalité et la prédestination, si favorables au despotisme, et l'on vit des préceptes sublimes de charité et de morale aboutir, dans la pratique, à l'esclavage et à la polygamie. Ces traits suffisent pour caractériser une religion contraire à tout principe de civilisation morale et de progrès social.

Néanmoins l'impulsion donnée par Mahomet aux peuples ralliés sous sa bannière fut rapide et puissante. Les Sarrasins (ce fut le nom donné aux tribus arabes réunies par le conquérant législateur) parvinrent presque en un instant, sous la conduite des califes, ses vicaires et ses successeurs, à la conquête d'un pays immense ; ils soumirent, d'un côté, la Perse, la Syrie, et pénétrèrent jusqu'aux portes de Constantinople, tandis que de l'autre, traversant l'Egypte, inondant l'Afrique, les îles de la Méditerranée et l'Espagne, ils débordèrent jusqu'en France, d'où le vaillant Charles

[1] L'Alcoran (*Lecture par excellence*) reconnaît la déchéance du premier homme, la tradition des principaux patriarches, Noé, Abraham, Joseph, Moïse, la prédication de saint Jean, etc. Il présente J.-C. comme conçu sans corruption dans le sein d'une vierge, créé du souffle de Dieu, animé de son esprit, et envoyé pour établir l'Evangile, jusqu'à ce que Mahomet l'eût confirmé. L'Alcoran appelle J.-C. *le verbe, la vertu, l'âme et la force de Dieu*. Il nie cependant sa génération éternelle et sa divinité, mêlant les fables les plus extravagantes aux plus admirables préceptes. Il admet un purgatoire et un enfer, mais dont les peines sont temporaires. Il propose pour récompense une vie éternelle où l'âme sera enivrée de tous les plaisirs spirituels et où le corps, ressuscité avec les sens, goûtera par les sens même, toutes les voluptés qui lui sont propres.

Martel les refoula en Espagne [1]. « Le nom seul (et on pouvait ajouter un nom proscrit), dit le savant et judicieux auteur de l'*Atlas historique*, est tout ce qui nous reste aujourd'hui de cette nation célèbre, qui a donné des lois à une grande partie de la terre. Cependant les Sarrasins de Bagdad, du temps de leur calife Haroun-al-Raschid [2] ont mérité mieux par l'éclat momentané dont ils ont fait briller les sciences et les lettres. »

Le christianisme, désormais borné et harcelé à l'Orient par les demi-barbares campés encore aujourd'hui en Europe, trouvait à l'Occident des élémens réfractaires à son zèle civilisateur.

La grande mission sociale du clergé était sans doute l'émancipation des classes esclaves : or, si depuis la rénovation de l'univers elles n'avaient plus à souffrir les traitemens barbares dont elles étaient l'objet sous les Grecs et sous les Romains, leur sort n'était pas moins digne de pitié. Dans l'organisation civile qui précéda et qui suivit la féodalité, l'homme enchaîné à la glèbe n'avait aucune loi qui le protégeât contre l'oppression ; le produit de son travail ne lui appartenait point, il était lui-même une propriété qu'on réclamait partout, lorsqu'il venait à fuir son domicile ; il ne pouvait ni faire un contrat pendant sa vie, ni un testament à l'heure de sa mort ; sa dernière volonté n'était pas reconnue par la loi, elle mourait avec lui ; le malheureux n'avait d'autre consolation et d'autre espérance que celles, à la vérité sublimes, données par la religion du Christ.

Toutefois, aucune autre place n'ayant pu être faite à cette population d'esclaves léguée par l'ancien monde à l'Evangile, il eût été dangereux de provoquer prématurément à des affranchissemens par masse. Le clergé alors, seul dispensateur ou conseiller de l'action civilisatrice, sut unir la prudence à la

[1] Ils y fondèrent, sur les débris des Visigoths, une domination qui a duré sept cent quatre-vingts ans avec plus ou moins de lustre, jusqu'à ce qu'ils aient été entièrement chassés par Ferdinand et Isabelle, qui s'emparèrent de Grenade, leur dernier asile, en 1492. Les Sarrasins d'Asie avaient été détruits par les Tartares en 1248.

[2] Contemporain de Charlemagne.

charité : acceptant la part qui lui était faite comme à l'un des ordres éminens de l'état, de la terre et des serfs, il se réserva d'améliorer graduellement le sort de ces hommes qui, sous la domination plus douce et enviée de l'Eglise, se considéraient comme appartenant à Jésus-Christ. Il s'étudia surtout à leur préparer une carrière d'utilité et de bien-être, par le défrichement des forêts qui couvraient les plus belles contrées de l'Europe. Lorsque ces défrichemens étaient opérés, les abbayes de moines remettaient aux esclaves agriculteurs une portion de terre suffisante pour les nourrir avec leur famille et payer une redevance annuelle. C'est ce que l'on appelait une *manse*. Cette espèce de bail, fait du maître à l'esclave, se prolongeait plus ou moins, selon l'activité et la probité du nouveau colon. On le faisait pour dix, vingt, trente ans; pour une génération, pour deux, quelquefois pour trois. Lorsque le colon avait ramassé un pécule suffisant et si déjà il n'avait été affranchi complétement, il pouvait se racheter ainsi que sa famille. Il est facile d'apercevoir combien ce système tendait à constituer, au sein de cette classe jusqu'alors si infortunée, la famille, la propriété, l'intelligence, l'industrie et enfin la liberté.

Les affranchis, dont le principe chrétien tendait sans cesse à augmenter le nombre, ne pouvaient tous être employés par l'agriculture. La nécessité les appelait aux professions industrielles. Leur place naturelle fut dans les cités où, moyennant des redevances en nature, ils trouvaient des maisons et les instrumens nécessaires à leur industrie.

Mais beaucoup de ces hommes arrivaient à la liberté sans intermédiaire et surtout sans moyens d'existence. Dans les temps de disette, que les guerres civiles rendaient si fréquens, pendant les maladies et l'interruption du travail, la mendicité devenait leur seule ressource. Il fallut pourvoir aux besoins religieux et physiques de ces citoyens, trop tôt éclos peut-être aux rayons de la liberté. C'est dans ce but que le clergé multiplia les établissemens hospitaliers et charitables, les écoles, les asiles de toute espèce, et assura des secours à tous les genres d'infortune et de misère. Le sacerdoce chrétien donnait ainsi de grands exemples. Mais ses généreuses intentions ne furent pas toujours comprises. Les institutions et les mœurs ne s'y prêtaient point suffisamment encore. La servitude paraissait une des nécessités de l'ordre social ; et comme la sûreté du pays reposait sur les hommes d'armes, la profession guerrière était honorée et considérée exclusivement. De là, comme chez les Romains, comme chez tous les peuples dont le principe conservateur reposera sur l'armée, un mépris plus ou moins profond pour les professions mécaniques, regardées comme viles et serviles, et devant être l'unique partage des esclaves, des serfs et des vilains. De là ces distinctions de classes et de professions dont les siècles à peine ont pu adoucir la trace primitive.

Pour comprendre comment le clergé pouvait subvenir à l'établissement de ses nombreuses institutions de charité et de piété, il suffit de remarquer qu'il était à la tête de la civilisation et des lumières : ayant le premier appliqué l'intelligence et le travail à l'exploitation des terres immenses dont il avait été doté, il en résulta pour lui des richesses qui s'augmentaient dans une progression rapide et que les dons des rois, des grands et des fidèles de toutes les classes, accroissaient incessamment. Mais alors cette opulence, ces libéralités, ces richesses, tout était regardé comme le patrimoine des pauvres, comme des aumônes dont les prêtres étaient les économes, les dispensateurs et non les propriétaires. D'après les conciles, les revenus de l'Église et les oblations des fidèles devaient se diviser en trois parts, l'une pour les pauvres, l'autre pour l'entretien des églises et le service divin, la troisième pour l'entretien des membres du clergé. C'était là la règle, et toutes les fois que l'on s'en est écarté, c'est par des abus que l'on ne saurait attribuer à la religion, mais seulement à la faiblesse inhérente à la nature humaine. Quoi qu'il en soit, les résultats des efforts constans du clergé pour l'amélioration sociale des peuples furent progressifs mais lents, jusqu'à l'apparition en Europe d'un grand homme et d'un grand règne. Il était réservé à Charlemagne de faire faire un pas gigan-

tesque à la civilisation. A sa voix puissante, l'empire d'Occident se reconstitua sur le principe monarchique et chrétien, toutes les parties éparses de l'ordre social gravitèrent vers l'unité, et la chrétienté, déjà sauvée par Charles Martel, le noble aïeul de Charlemagne, vit poser des barrières que du moins les anciens barbares du Nord et du Midi ne devaient plus franchir [1].

Charlemagne ne borna point à ses exploits guerriers une gloire malheureusement trop souillée de sang et de carnage. Son mâle et vaste génie comprit que les lois, les sciences, les lettres et les bonnes mœurs, affermissent plus encore qu'elles n'embellissent une couronne. Il fut donc à la fois législateur, protecteur des savans, promoteur de l'enseignement public et administrateur économe des revenus de l'état comme de ses propres domaines.

Les traces de l'inhumanité romaine étaient encore toutes vivantes dans les codes et les usages de l'empire. Les capitulaires de Charlemagne font foi que du temps de ce prince des cargaisons d'esclaves étaient envoyées d'Occident en Orient, et vendues aux Sarrasins. Bien que proscrits par des conciles et par des édits de Justinien, de Constantin, de Théodose et de leurs successeurs, l'exposition des enfans, l'infanticide et d'autres coutumes non moins barbares subsistaient encore. Charlemagne s'attacha à les réformer. Les premières lois contre la vente des esclaves datent de son règne. Ses soins s'étendirent à toutes les parties de la législation et de l'administration publique : il régla le luxe et la dépense des particuliers, et le premier introduisit la manière de compter par livres, sous et deniers, telle qu'on l'a pratiquée jusqu'à nos jours, avec la différence que cette livre était réelle et de poids, au lieu que parmi nous elle était numéraire.

On connaît les innombrables constructions d'églises, de monastères et de palais entreprises et terminées par Charlemagne, elles auraient suffi à l'illustration de plusieurs règnes. Mais ces monumens n'occupaient pas seuls ses pacifiques loisirs ; il voulut avoir une marine, et le port de Boulogne acquit une haute importance. Portant plus loin ses desseins, Charlemagne conçut la pensée d'effectuer la communication de l'Océan et du Pont-Euxin, en joignant le Rhin au Danube. Et par une rare aptitude à embrasser les plus vastes objets comme les plus petits détails, la même main qui traçait de si colossales entreprises, ordonnait, avec la prévoyance d'un simple fermier, l'économie de ses domaines rustiques [1].

On peut sans doute attribuer à l'esprit d'ordre sévère, qui accompagne ordinairement le génie des grands capitaines, les réglemens où respire une si touchante

[1] « Ce prince, qui était allé chercher les Barbares jusque chez eux pour en épuiser la source, vit les premières voiles des Normands : ils s'éloignèrent en toute hâte de la côte que l'empereur protégeait de sa présence. Charlemagne se leva de table, se mit à une fenêtre qui regardait l'Orient et y demeura longtemps immobile ; des larmes coulaient le long de ses joues ; personne n'osait l'interroger. « Mes fidèles, dit-il aux grands qui l'environnaient, savez-vous pourquoi je pleure ? Je ne crains pas pour moi ces pirates, mais je m'afflige que moi vivant ils aient osé insulter ce rivage. Je prévois les maux qu'ils feront souffrir à mes descendans et à leurs peuples. » (M. de Chateaubriand, *Etudes historiques.*)

[1] « Le capitulaire de *Villis fisci*, se compose de soixante-dix articles, vraisemblablement recueillis de plusieurs autres capitulaires.

« Les intendans du domaine sont tenus d'amener au palais où Charlemagne se trouvera le jour de la Saint-Martin, tous les poulains de quelque âge qu'ils soient, afin que l'empereur, après avoir entendu la messe, les passe en revue. — On doit au moins élever dans les basses-cours des principales métairies cent poules et trente oies. — Il y aura toujours dans les métairies des moutons et des cochons gras pour être conduits, si besoin est, au palais. Les intendans feront saler le lard. Ils veilleront à la confection des cervelas, des andouilles, du vin, du vinaigre, du sirop de mûres, de la moutarde, du fromage, du beurre, de la bière, de l'hydromel, du miel et de la cire. — Il faut, pour la dignité des maisons royales, que les intendans y élèvent des laies, des paons, des faisans, des sarcelles, des pigeons, des perdrix et des tourterelles. — Les colons des métairies fourniront aux manufactures de l'empereur du lin et de la laine, du pastel, de la garance, du vermillon, des instrumens à carder, de l'huile et du savon. — Les intendans défendront de fouler la vendange avec les pieds. — Charlemagne et la reine, qui commande également tous ces détails, veulent que la vendange soit très propre. — Il est ordonné, par les articles 36 et 65, de vendre au marché, au profit de l'empereur, les œufs surabondans des métairies, et les poissons des viviers, etc., etc. » *Idem.*

simplicité de mœurs; mais on doit les considérer encore comme des exemples offerts aux grands et aux peuples par un prince éclairé sur les sources des véritables richesses. Ils devaient hâter le retour des esprits vers les principes sociaux régénérés par le christianisme, et vers une économie politique fondée sur l'agriculture, l'ordre et l'économie.

Sous Charlemagne, l'influence du clergé, contenue sous le rapport politique, s'étendit d'une manière remarquable au profit de la civilisation. Les richesses déjà si considérables de ce corps éminent, n'avaient cessé de s'accroître et de s'appliquer à la fondation d'innombrables établissemens pieux et charitables, à la création d'écoles publiques et même à la construction de villes entières [1], où l'industrie prospéra à l'aide du principe de la division du travail.

Mais l'ouvrage de Charlemagne périt en quelque sorte avec lui. Ses faibles successeurs, incapables de soutenir et de soulever le sceptre et l'épée de ce géant couronné, laissèrent démembrer le vaste empire qu'il avait créé. Les officiers royaux usurpèrent la propriété et l'hérédité de leurs fonctions. Chaque seigneur se rendit à peu près indépendant de l'autorité royale, et le système féodal remplaça l'unité du pouvoir souverain.

Cette organisation sociale, dont assurément nous ne chercherons pas à défendre les abus odieux, bien qu'ils aient été exagérés, ne fut pas toujours et par-

[1] « Le monastère de Saint-Martin d'Autun, possédait, sous les Mérovingiens, cent mille manses; l'abbaye de Saint-Riquier (en Picardie), plus riche encore, nous montre ce que c'était qu'une ville de France au neuvième siècle.

« Héric, en 831, présenta à Hlovigh-le-Débonnaire l'état des biens de la susdite abbaye. Dans la ville de Saint-Riquier, propriété des moines, il y avait deux mille cinq cents manses de séculiers : chaque manse payait douze deniers, trois setiers de froment, d'avoine et de fèves, quatre poulets et trente œufs. Quatre moulins devaient six cents muids de grain mêlé, huit porcs et quatre vaches. Le marché, chaque semaine, fournissait quarante sols d'or, et le péage vingt sols d'or. Treize fours produisaient chacun, par an, dix sols d'or, trois cents pains et trente gâteaux dans le temps des litanies. La cure de Saint-Michel donnait un revenu de cinq cents sols d'or distribué en aumônes par les frères de l'abbaye. Le casuel des enterremens des pauvres et des étrangers était évalué, année courante, à cent sols d'or, également distribués en aumônes. L'abbé partageait chaque jour aux mendians cinq sols d'or. Il nourrissait trois cents pauvres, cent cinquante veuves et soixante clercs. Les mariages rapportaient annuellement vingt livres d'argent pesant, et le jugement des procès soixante-huit livres.

« La rue des Marchands (dans la ville de Saint-Riquier) devait à l'abbaye, chaque année, une pièce de tapisserie de la valeur de cent sols d'or, et la rue des Ouvriers en fer tout le ferrement nécessaire à l'abbaye. La rue des Fabricans de boucliers était chargée de fournir les couvertures de livres; elle reliait les livres et les cousait, ce qu'on estimait trente sols d'or. La rue des Selliers procurait des selles à l'abbé et aux frères. La rue des Boulangers délivrait cent pains hebdomadaires. La rue des Ecuyers était exemptée de toute charge (*Vicus servientium per omnia liber est*). La rue des Cordonniers munissait de souliers les valets et les cuisiniers de l'abbaye. La rue des Bouchers était taxée chaque année à quinze setiers de graisse. La rue des Foulons confectionnait les sommiers de laine pour les moines, et la rue des Pelletiers les peaux qui leur étaient nécessaires. La rue des Vignerons donnait par semaine seize setiers de vin et un d'huile. La rue des Cabaretiers trente setiers de cervoise (bière) par jour. La rue des Cent-dix-Milites (chevaliers) devait entretenir, pour chacun d'eux, un cheval, un bouclier, une épée, une lance et les autres armes.

« La chapelle des nobles octroyait chaque année douze livres d'encens et de parfum. Les quatre chapelles du commun peuple (*populi vulgaris*) payaient cent livres de cire et trois d'encens. Les oblations présentées au sépulcre de saint Riquier, valaient par semaine deux cents marcs ou trois cents livres d'argent.

« Suit le bordereau des vases d'or et d'argent des trois églises de Saint-Riquier, et le catalogue des livres de la bibliothèque. Vient la liste des villages de Saint-Riquier, au nombre de vingt. — Dans ces villages se trouvaient quelques vassaux de Saint-Riquier, qui possédaient des terres à titre de bénéfices militaires. On voit plus de treize autres villages sans mélange de fief; et ces villages, dit la notice, sont moins des villages que des villes et des cités.

« Le dénombrement des églises, des villes, villages et terres dépendans de Saint-Riquier, présente le nom de cent chevaliers attachés au monastère, lesquels chevaliers composent à l'abbé, aux fêtes de Noël, de Pâques et de la Pentecôte, une cour presque royale. En résumé, le monastère possédait la ville de Saint-Riquier, treize autres villes, trente villages, un nombre infini de métairies, ce qui produisait un revenu immense. Les offrandes en argent, faites au tombeau de saint Riquier, s'élevaient seules, par an, à quinze mille six cents livres de poids, près de deux millions numériques de la monnaie d'aujourd'hui. » (M. de Chateaubriand, *Etudes historiques*.)

tout exclusivement oppressive et tyrannique ; elle eut du moins pour résultat de faire naître l'esprit et les institutions de la chevalerie, éternel honneur du moyen âge, et de substituer graduellement le vasselage au servage, comme celui-ci avait été une heureuse modification de l'esclavage primitif.

Dans cette situation nouvelle, le clergé, qui se trouvait moralement le premier ordre de l'état, fut admis au même rang dans la société politique. Les évêques et les abbés devinrent seigneurs suzerains et investis des droits exercés et des devoirs remplis auparavant par les délégués de l'autorité royale. Si quelques prélats virent dans cette élévation un moyen d'acquérir de la puissance et de satisfaire des passions déréglées, l'Eglise ne l'accepta que comme devant l'aider à protéger plus efficacement les classes malheureuses. Par ses dignités, le clergé appartenait à l'ordre aristocratique ; mais il était dans ses principes et dans sa mission de demeurer attaché à la cause populaire.

« Ce corps, dit M. de Chateaubriand, était constitué de manière à favoriser le mouvement progresseur. La loi romaine, qu'il opposait aux coutumes absurdes et arbitraires, les affranchissemens qu'il ne cessait de commander, les immunités dont ses vassaux jouissaient, les excommunications locales dont il frappait certains usages et certains tyrans, étaient en harmonie avec les besoins de la foule. Peut-être les prêtres avaient-ils pour objet principal l'augmentation de leur puissance ; mais cette puissance était elle-même plébéienne. Ces libertés, réclamées au nom des peuples, ne leur étaient pas incessamment données ; mais elles répandaient dans la société des idées qui devaient s'y développer et tourner au profit de l'espèce humaine. »

« Le clergé régulier était encore plus démocratique que le clergé séculier. Les ordres mendians avaient des relations de sympathie et de famille avec les classes inférieures. En chaire, ils exaltaient les petits devant les grands et rabaissaient les grands vers les petits. Il était impossible que ces vérités de la nature, déposées dans l'Evangile, ne descendissent pas de l'ordre religieux dans l'ordre politique. » « La vocation religieuse donnait l'affranchissement. Le capuchon affranchissait plus vite que le heaume, et la liberté rentrait dans la société par des voies inattendues. A cette époque, le peuple se fit prêtre, et c'est sous ce déguisement qu'il faut le chercher. »

« On s'est élevé avec raison contre les richesses de l'Eglise, qui possédait la moitié des propriétés de la France ; mais pour rester dans la vérité historique, il eût été juste de remarquer que les deux tiers, au moins, de ces immenses richesses, étaient entre les mains de la partie plébéienne du clergé. » « L'esprit d'égalité et de liberté de la république chrétienne, avait passé dans la monarchie de l'Eglise, monarchie élective, et à laquelle arrivaient très souvent des hommes sortis de la dernière classe de la société. La papauté marchait alors à la tête de la civilisation, et s'avançait vers le but de la société générale. Sa puissance extraordinaire s'explique par les effets énergiques de la souveraineté populaire. Les papes sont demeurés maîtres de tout, tant qu'ils sont demeurés guelfes ou démocrates. Leur puissance s'est affaiblie lorsqu'ils sont devenus gibelins ou aristocrates. L'ambition des Médicis fut cause de cette révolution. Pour obtenir la tiare, ils favorisèrent en Italie les armes impériales et trahirent le parti populaire. Dès ce moment, l'autorité papale déclina, parce qu'elle avait menti à sa propre nature, abandonné son principe de vie. » « La cour théocratique (dit ailleurs l'illustre écrivain que nous nous plaisons toujours à citer), donnait le mouvement à la société universelle ; de même que les fidèles étaient partout, l'Eglise était en tous lieux. Sa hiérarchie, qui commençait à l'évêque et remontait au souverain pontife, descendait au dernier clerc de paroisse à travers le prêtre, le diacre, le sous-diacre, le curé et le vicaire. En dehors du clergé séculier, était le clergé régulier, milice immense, qui, par ses constitutions, embrassait tous les accidens et tous les besoins de la société laïque. Il y avait des ecclésiastiques et des moines pour toutes les espèces d'enseignemens ou de souffrances. Le prêtre célibataire de l'unité catholique ne se refusa point, comme le

ministre marié, séparé de cette communion, aux calamités populaires : il devait mourir, dans un temps de guerre, en défendant les villes et en montant à cheval, malgré l'interdiction canonique ; il devait mourir pour le rachat des captifs ; il devait mourir en se portant aux incendies. A lui étaient confiés le berceau et la tombe. L'enfant qu'il élevait ne pouvait, lorsqu'il était devenu homme, prendre une épouse que de sa main. Les communautés de femmes remplissaient envers les femmes les mêmes devoirs. Puis venait la solitude des cloîtres pour les grandes études et les grandes passions. On conçoit qu'un système religieux, ainsi lié à l'humanité, devait être l'ordre social même [1]. »

L'action civilisatrice du clergé, en développant incessamment l'intelligence, le bien-être et l'indépendance des classes inférieures, ne pouvait manquer d'aboutir à quelque nouvelle ère de la vie des peuples. Nous devons signaler sous ce rapport la formation et l'affranchissement des communes, opérés vers le commencement du dixième siècle, sous Louis-le-Gros.

Les populations des villes successivement transformées en vassaux et en bourgeois, étaient devenues importantes par leur nombre et par leur force, et souvent inquiétantes par leurs besoins. Eclairées sur leurs droits et sur leurs intérêts, étrangères à la noblesse féodale qui ne les protégeait plus, elles voulurent se soustraire à un régime qu'elles regardaient comme l'ennemi de leur repos et de leur prospérité, et elles trouvèrent le pouvoir monarchique disposé à accueillir des vœux dont l'accomplissement ne pouvait manquer de tourner, tôt ou tard, au profit de l'autorité royale [2].

Dans le principe, l'établissement des communes ne fut autre chose que la réunion approuvée des bourgeois pour la défense de leurs droits et de leurs intérêts. La commune était un pacte d'amitié, de paix, de concorde, par lequel les habitans des villes juraient de se secourir et de s'aider entre eux comme des frères. Plus tard, chaque commune réclama des priviléges ou des garanties, selon la nature de ses besoins ou selon les craintes qu'elle pouvait concevoir. Ainsi, le droit de maintenir l'ordre et la police dans la cité, celui d'être jugés par leurs pairs ou associés aux fonctions de la justice seigneuriale, pour ce qui regardait la commune, d'alléger la charge des tributs ou d'être imposés d'après un mode régulièrement établi, furent tour à tour l'objet de concessions diverses, qui ne s'opérèrent point sans désordres et même sans de grands attentats partiels. Toutefois, leur résultat devait être éminemment favorable à l'industrie. Dans les contrats d'association, des dispositions formelles mettaient toujours les marchands étrangers à l'abri des persécutions et des brigandages. On invoquait aussi la rigueur des lois contre la fraude et la mauvaise foi dans les marchés. Ainsi, les chartes des communes étaient d'utiles réglemens, qui purent suppléer, sous beaucoup de rapports, à ce qui manquait à la législation de ces temps encore em-

[1] M. de Chateaubriand, *Etudes historiques*.

[2] « Un siècle après Louis VI (dit le savant et spirituel auteur de l'*Histoire des Croisades*), une opinion générale s'était établie que tout ce qui échappait au joug féodal, tombait, ou plutôt rentrait dans le domaine de la royauté ; d'après une maxime qui s'accrédita en même temps, tout ce qui ne dépendait que du roi, était libre. Il résulta de la première de ces opinions que les monarques prétendirent avoir et exercèrent en effet réellement un droit de souveraineté immédiate sur toutes les communes. Il résulta de la seconde que les communes, en se rapprochant du pouvoir royal, s'éloignaient de tout esprit républicain qui aurait morcelé le territoire, divisé la société et brisé l'unité politique si nécessaire à la gloire et à la grandeur de la France. Cette division des esprits suffisait seule pour détruire la féodalité. Il est probable toutefois que personne, dans le royaume, ni les rois, ni les seigneurs, ni les communes, ne comprenait la révolution qui s'opérait, et c'est peut-être parce qu'ils ne la comprenaient pas qu'elle allait si vite. »

« A la renaissance de la civilisation on voit les deux forces les plus agissantes de la société, la royauté et la liberté marchant sans cesse l'une vers l'autre, se demandant réciproquement un appui, renversant toutes les barrières qui les séparaient, détruisant tout ce qui se trouvait sur leur passage ; enfin, après plusieurs siècles d'efforts, arrivant à se rencontrer face à face sur les débris accumulés autour d'elles, se prenant au premier aspect pour des ennemis, se déclarant la guerre et tombant sur le même champ de bataille. » (M. Michaud, *Histoire des Croisades.*)

preints d'un reste de barbarie. Mais les communes, obligées de pourvoir aux dépenses municipales, créèrent des taxes, des priviléges, des monopoles, des barrières, des douanes, comme l'avaient fait les rois et les seigneurs, et ces entraves durent nécessairement ralentir le mouvement commercial et industriel.

Il est probable que l'exemple de quelques villes libres de la Méditerranée et de la Baltique, depuis long temps florissantes par l'industrie, le commerce et la navigation, ne fut pas sans influence sur le mouvement moral qui amena l'affranchissement des communes. L'esprit d'association, déjà développé par les institutions des confréries d'arts et métiers, aida aussi à cette impulsion. Ce qui avait été ainsi commencé pour l'émancipation des classes industrielles, fut bientôt fortifié et complété par un des plus grands et des plus célèbres événemens du moyen âge. Nous voulons parler de cet entraînement religieux et politique qui porta presque tous les peuples de l'Europe en Orient, pour la conquête du tombeau de Jésus-Christ et la délivrance des chrétiens esclaves.

Ce n'est point ici le lieu d'exposer les divers jugemens historiques portés sur les croisades, que l'époque actuelle semble apprécier équitablement. Sans doute les guerres saintes ont été accompagnées de grands et inévitables malheurs. Plus d'une fois dans leur cours des passions mauvaises ont triomphé des sentimens les plus généreux. Mais l'on peut affirmer aujourd'hui que les conséquences générales de ces pieuses entreprises ont été éminemment utiles à la paix et à la sécurité de l'Europe et aux progrès de la civilisation.

L'histoire des croisades a été écrite d'une manière si profonde, si complète et si attachante par un de nos plus habiles et plus estimables écrivains, qu'en renvoyant nos lecteurs à ce bel ouvrage, nous nous bornerons à résumer sommairement les principaux résultats des croisades pour l'amélioration de l'état social des peuples de la chrétienté.

L'Europe mise à l'abri des Sarrasins d'Afrique et d'Asie, toujours prêts à fondre sur elle; une longue paix obtenue sous le nom de *Trève de Dieu;* la création des ordres hospitaliers et militaires, protecteurs des mers du Levant; l'affranchissement complet des serfs et des communes, favorisé par l'esprit religieux et conseillé à la prudence des rois et des princes qui s'éloignaient pour long-temps de leurs états; les mêmes motifs commandant des institutions protectrices des pauvres et des faibles: l'enrôlement, dans les armées des croisés, des serfs artisans, qui, non seulement devenaient libres, mais rapportaient en Europe les arts et l'industrie plus avancée des contrées orientales; l'agriculture, recevant des croisés le mûrier, le maïs, la canne à sucre et diverses espèces de fruits et de légumes précieux; les manufactures enrichies de la fabrication des étoffes de soie, des verreries et des glaces; la géographie prenant les dimensions et la forme d'une véritable science; les progrès rapides de la navigation et de l'architecture navale: l'usage plus méthodique et plus étendu de la boussole; les relations plus multipliées des peuples chrétiens entre eux, sous les auspices de la religion, du droit des gens et des intérêts réciproques; enfin, le grand essor donné à l'intelligence humaine, manifesté bientôt par le goût des études philosophiques et la création des universités: tels sont les résultats plus ou moins directs des croisades, et il n'en est aucun qui n'ait réagi comme un bienfait sur les destinées de la race humaine.

Lorsque l'ébranlement donné à l'Europe par les guerres saintes fut apaisé, la société se trouva naturellement classée d'une manière plus conforme au principe civilisateur du christianisme. Les institutions et l'esprit de la chevalerie avaient tempéré et modifié les mœurs féodales. La noblesse avait gagné en illustration et en popularité ce qu'elle avait perdu en domination et en richesse. Les rois, en France surtout, reprenaient l'autorité usurpée par les grands vassaux de la couronne. Les classes inférieures, successivement affranchies du servage, quelquefois contre leur gré [1] (ce qui prouve que le joug

[1] « Un grand nombre de possesseurs de fiefs se laissèrent entraîner au mouvement général. Les lumières et la marche des esprits, qui étaient comme le signal de la liberté des communes, n'avaient pas commencé par les serfs, mais par les premières clas-

était fort adouci), commencèrent à jouir de quelque bien-être, les uns dans le système de colonisation agricole, les autres dans le nouveau régime de la cité, qui leur permettait d'aspirer aux lumières, à la fortune, à la considération et à la noblesse même.

Le règne de Louis IX, si saint sur le trône et si grand dans les fers, eut une grande part aux améliorations remarquées en France et dans le reste de l'Europe, qui admirait dans ce monarque le type le plus touchant et le plus élevé de la perfection chrétienne. Les réglemens qu'il fit réunir peu de temps après sa première croisade, et que l'on connaît sous le nom d'Etablissemens de saint Louis, marquèrent une époque de progrès pour la législation. Avons-nous besoin de rappeler les institutions mémorables de charité et d'instruction, dues au fondateur des Quinze-Vingts, de l'Hôtel-Dieu de Paris, de la Sorbonne, etc.? Quel chrétien ignore que de son temps des envoyés royaux parcouraient les provinces pour rendre la justice aux laboureurs, tandis que le monarque la rendait lui-même à tous ses sujets, à l'ombre du chêne de Vincennes? Ce fut plus spécialement sous le règne de saint Louis que les artisans des villes furent classés en divers corps et communautés, mesure d'abord favorable au principe de la division du travail, mais devenue depuis contraire à la liberté de l'industrie par l'institution des jurandes et des maîtrises.

A cette époque, les confréries d'ouvriers tailleurs de pierre prirent surtout une grande extension. C'est à ces associations, formées par la piété et dirigées par des architectes animés de l'esprit catholique, que l'on doit ces basiliques si étonnantes par leur grandeur et leur légèreté, si favorables au recueillement et à la prière.

Dans la dernière période du moyen âge, on voit se succéder des découvertes d'une haute importance pour l'économie politique.

Et d'abord, nous mentionnerons l'invention de la boussole, dont plusieurs peuples, et particulièrement les Chinois, se disputent la priorité, mais qui paraît avoir été connue en France dès le XII^e siècle [1], et très probablement inventée ou du moins perfectionnée par les Français. De tous les temps une fleur de lys a décoré ce précieux instrument; ce qui semble le cachet de son origine.

L'humanité ne saurait s'applaudir également de la découverte de la poudre à canon, qui eut lieu en 1387, et par laquelle fut changé le système entier de la guerre.—Il est plus doux de constater deux nobles conquêtes de l'intelligence, l'imprimerie (en 1440) et un monde nouveau (1492.)

L'une vint donner l'essor le plus irrésistible et le plus durable à la communication de la pensée et à la propagation des lumières. Destinée à reproduire, à conserver, et pour ainsi dire à éterniser la parole, elle assurait aux siècles à

ses de la société. Il y avait alors un besoin général d'amélioration, auquel les seigneurs n'étaient pas étrangers, et ce besoin d'amélioration tendait partout à adoucir les rigueurs de la servitude. On trouvait même dans plusieurs pays si peu de différence entre l'état des serfs et l'indépendance dont on pouvait jouir que plusieurs bourgs dédaignaient les priviléges qu'on leur offrait. Il nous reste des chartes dans lesquelles les seigneurs féodaux invitaient eux-mêmes leurs vassaux à jouir de la liberté, tantôt en leur parlant des avantages de l'industrie et du commerce, tantôt en leur vantant l'aspect et la fertilité du territoire. L'histoire nous offre l'exemple de plusieurs communes résistant au bienfait qu'on voulait leur imposer et plaidant contre leurs seigneurs pour rester telles qu'elles étaient. » (M. Michaud, *Histoire des Croisades.*)

[1] Les Chinois prétendent avoir l'usage de la boussole de toute ancienneté; mais il est probable qu'elle leur fut apportée par des Vénitiens (et entre autres Marco Paulo) qui, allant aux Indes et à la Chine par la mer Rouge, leur ont fait connaître cette expérience si importante. Les Napolitains prétendent que la boussole fut découverte au treizième siècle par Flavio de Gioja, leur compatriote. Cependant Guyot de Provins, vieux poète du douzième siècle, apprend dans le roman de la *Rose*, que de son temps les marins français faisaient usage d'une aiguille aimantée, appelée *marinette*, qui réglait les pilotes dans les temps nébuleux. Ce poète, en annonçant l'usage que les marins faisaient de la boussole pour la navigation, indique ainsi la propriété qu'a l'aimant d'attirer le fer.

« Icelle étoile ne se muet
Un art ont qui mentir ne puet
Par vertu de la marinette
Une pierre laide, noirette,
Où li fer volontiers se joint, etc. »

venir l'héritage intellectuel des siècles passés, mais recélait dans son sein les élémens d'une puissance à la fois bienfaisante et terrible.

L'autre produisit une révolution immense dans le système commercial de l'univers. « L'effet de la découverte de l'Amérique, dit Montesquieu, fut de lier à l'Europe l'Asie et l'Afrique. L'Amérique fournit à l'Europe la matière de son commerce avec cette vaste partie de l'Asie qu'on appelle Indes-Occidentales. L'argent, ce métal si utile au commerce comme signe, fut encore la base du plus grand commerce de l'univers comme marchandise. Enfin, la navigation d'Afrique devint nécessaire; elle fournissait des hommes pour le travail des mines et des terres de l'Amérique. L'Espagne tira de l'Amérique une si prodigieuse quantité d'or, que ce que l'on avait vu jusqu'alors ne pouvait lui être comparé. Mais, ce qu'on n'aurait jamais soupçonné, la misère fit échouer l'Espagne presque partout. On connaît la célèbre banqueroute de Philippe II. Depuis ce temps, la monarchie espagnole déclina sans cesse. C'est qu'il y avait un vice intérieur et physique dans la nature de ces richesses, qui les rendait vaines, et ce vice augmenta chaque jour. En effet, lors de la conquête du Mexique et du Pérou, les Espagnols abandonnèrent les richesses naturelles pour avoir des richesses de signe qui s'avilissaient par elles-mêmes. L'argent doubla en Europe, ce qui parut en ce que le prix de tout ce qui s'acheta fut environ du double. » « L'or et l'argent sont une richesse de fiction ou de signe. Les signes sont très durables et se détruisent peu, comme il convient à leur nature. Plus ils se multiplient, plus ils perdent de leur prix, parce qu'ils représentent moins de choses.

« Si l'on suit la chose de doublement en doublement, on trouvera la progression de la cause de l'impuissance des richesses en Espagne.

« Les compagnies et les banques, que plusieurs nations établirent, achevèrent d'avilir l'or et l'argent dans leur qualité de signe; car, par de nouvelles fictions, ils multiplièrent tellement les signes des denrées, que l'or et l'argent ne firent plus cet office qu'en partie, et en devinrent moins précieux [1]. »

Les institutions dont parle Montesquieu et qui devinrent les élémens de ce que l'économie politique appelle *le crédit public*, eurent pour première origine l'invention de la lettre de change, qui remonte à plus d'un siècle avant la découverte du nouveau monde. La persécution la fit naître, et les circonstances singulières qui s'y rattachent méritent quelques détails.

Malgré les principes de douceur, de mansuétude et de tolérance proclamés par l'Evangile, les peuples chrétiens, dans tout le cours du moyen âge, ne voyaient les Juifs qu'avec horreur. Ce peuple, souillé d'un *déicide*, leur semblait anathématisé, maudit, dévoué à l'exécration, et condamné à une sorte d'extranéité universelle et perpétuelle. Ne pouvant trouver place dans la société nouvelle qui les repoussait, leur refusait le droit de cité et de propriété, et les tenait en état de servage, les Juifs, dispersés en tous lieux au gré des caprices de la fortune, s'étaient rejetés vers les professions les plus avilies dans l'opinion des autres hommes. Ainsi, ils devinrent les agens des plus honteux trafics; ils se livraient surtout à l'usure, moyen dangereux, mais facile de faire produire abondamment un argent qu'ils n'osaient livrer à des spéculations ostensibles. Or, d'une part, l'usure était sévèrement défendue par les lois religieuses et civiles; de l'autre, les Juifs s'enrichissaient démesurément par ces odieuses exactions. Ils furent donc naturellement l'objet de poursuites actives, souvent barbares, et presque toujours intéressées de la part des rois, des seigneurs et des officiers de justice.

« Ce qui se passa en Angleterre, dit Montesquieu, donnera une idée de ce qu'on fit dans les autres pays. Le roi Jean (1216), ayant fait emprisonner les Juifs pour avoir leur bien, il y en eut peu qui n'eussent au moins un œil crevé. Ce roi faisait ainsi la chambre de justice: un d'eux, à qui on arracha sept dents, une chaque jour, donna dix mille marcs d'argent à la huitième. Henri III (1273),

[1] *Esprit des lois.*

tira d'Aaron, Juif d'York, quatorze mille marcs d'argent et dix mille pour la reine. Ces rois, ne pouvant fouiller dans la bourse de leurs sujets, à cause de leurs priviléges, mettaient à la torture les Juifs qu'on ne regardait pas comme citoyens.

« Enfin, il s'introduisit une coutume étrange, celle de confisquer les biens des Juifs qui se faisaient chrétiens. On la connaît par la loi qui l'abroge (édit donné à Basville, le 4 avril 1392.) On a dit qu'on voulait les éprouver, et faire qu'il ne restât rien de l'esclavage du démon. Mais il est visible que cette confiscation était une espèce de droit d'amortissement pour les princes et les seigneurs, des taxes qu'ils levaient sur les Juifs, et dont la conversion de ceux-ci les frustrait [1]. Les Juifs, proscrits tour à tour de chaque pays, trouvèrent le moyen de sauver leurs effets. Par là, ils rendirent pour jamais leurs retraites fixes; car, tel prince qui voudrait bien se défaire d'eux, ne serait pas pour cela d'humeur à se défaire de leur argent. Ils inventèrent la *lettre de change*, et par ce moyen le commerce put éluder la violence et se maintenir partout, le négociant le plus riche n'ayant que des biens invisibles, qui pouvaient être envoyés partout et ne laissaient de traces nulle part. »

Ce fut sous Philippe-Auguste et sous Philippe-le-Long [2], que les Juifs, chassés de France, se réfugièrent en Lombardie. Il paraît qu'alors, pour la première fois, ils donnèrent aux négocians étrangers et aux voyageurs des lettres secrètes sur ceux à qui ils avaient confié leur argent et leurs effets en France, qui furent acquittées. Ce moyen ingénieux de recouvrer la valeur de leurs biens, fut ensuite connu, régularisé et adopté par toutes les nations commerçantes. Une autre opinion historique accorde la découverte de la lettre de change aux Guelfes, bannis de Florence et réfugiés sur le sol français. Les Gibelins, à leur tour, chassés de Florence par les Guelfes, se retirèrent à Amsterdam, et se servirent, à l'imitation de leurs adversaires, de la lettre de change, pour faire rentrer les valeurs qu'ils avaient en Italie. Ils établirent à Amsterdam le commerce des lettres de change, qui fut nommé *Pollizza di Cambio* : ils imaginèrent ensuite le *rechange*, quand les lettres qui leur étaient fournies leur revenaient à protêt, prenant ce droit par forme de dommages et intérêts. La place des marchands est encore appelée à Amsterdam place Lombarde. Les négocians de cette ville répandirent ensuite dans toute l'Europe, et particulièrement en France, par le moyen de leurs correspondans, l'usage de ce papier commercial. On peut choisir entre ces deux versions; mais il nous paraît très vraisemblable que les Juifs réfugiés en Italie ont, les premiers, trouvé et employé cet expédient adroit et com-

[1] « En 1315, Louis X (Hutin), qui avait rappelé les Juifs dans son royaume depuis douze ans, leur permit d'acheter des *rotures*. Quand le Juif se faisait chrétien, ses biens étaient confisqués, sous prétexte que sa liberté dépouillait son seigneur de la propriété de la personne du Juif, qu'il avait auparavant. Ces Juifs convertis, mais dénués de tout et réduits à la mendicité, retournaient au judaïsme. Cet usage fut abrogé par une déclaration de Charles VI en 1381.» (Le président Hénault.)

[2] Quelques auteurs, tels que Giovan Villani, dans l'*Histoire universelle*, et Savary, dans son *Parfait négociant*, attribuent en effet l'invention des lettres de change aux Juifs qui furent bannis du royaume sous le règne de Dagobert en 640, sous celui de Philippe Auguste en 1181 et sous Philippe-le-Long en 1316. Ils affirment que ces Juifs s'étant retirés en Lombardie, et désirant y toucher l'argent qu'ils avaient déposé en France, se servirent de l'entremise de voyageurs et de marchands auxquels ils donnaient des lettres en style concis à l'effet de toucher ces deniers. — C'est aussi l'opinion de Montesquieu. Elle est cependant réfutée par Dupuy de la Serra (*Traité de l'art des lettres de change*), d'abord parce qu'on laisse une incertitude de 600 ans entre les époques où la lettre de change a dû être employée, et en second lieu parce que les ordonnances de bannissement défendant toute communication et toute assistance envers les Juifs expulsés à cause de leurs malversations et de leurs rapines, il n'est pas vraisemblable que personne eût voulu se charger de leur argent en dépôt ni s'exposer à de fortes punitions en leur faisant passer leurs fonds.—De la Serra, d'accord avec Derubys, historien de la ville de Lyon, attribue la création des lettres de change aux Florentins Guelfes, chassés de la ville par les Gibelins, et refugiés en France où ils auraient commencé le commerce par lettres de change pour tirer de leur pays, soit le principal, soit le revenu de leurs biens. La ville de Lyon, l'une des places importantes du commerce les plus rapprochées d'Italie, fut le siége de ces nouvelles relations. L'emplacement où les marchands s'assemblaient s'appelle Place de Change.

mode de sauver leurs richesses, et qu'ensuite les Italiens et les négocians d'Amsterdam en ont régularisé et multiplié l'usage dans leurs relations de commerce. Quant à la France, dès le commencement du treizième siècle les Génois et les Florentins fréquentaient les foires de Champagne et de Lyon, et sans doute ils se servaient de lettres de change, puisque Philippe-le-Bel fit en 1294, avec le capitaine et les corps de ces marchands et *changeurs* italiens, une convention d'après laquelle ils devaient payer au roi un droit pour tous les intérêts du *change*. Toutefois, la plus ancienne ordonnance qui fasse mention formelle des lettres de change en France, est l'édit du roi Louis XI, du mois de mars 1462, portant confirmation des foires de Lyon. L'article 7 ordonne que, comme dans les foires les marchands ont accoutumé d'user de *changes, arrière-changes et intérêts*, toutes personnes, de quelque état, nation ou condition qu'elles soient, puissent donner, prendre et remettre leur argent en *lettres de change*, en quelque pays que ce soit, touchant le fait de la marchandise, excepté la nation d'Angleterre. Il était défendu aux ecclésiastiques de se mêler de ce commerce. A la même époque, les lettres de change, tirées de place en place, étaient en usage non seulement à Lyon, mais à Pézénas, Montignac, Bourges, Genève, etc. La juridiction consulaire de Toulouse, établie en 1545, celle de Paris, créée en 1563, par le chancelier de Lhospital, et les autres qui l'ont été depuis dans les autres villes du royaume, ont entre autres objets la mission de connaître du fait des lettres de change entre marchands. L'ordonnance de Colbert, de 1673, pour le commerce, est la première qui ait établi des règles fixes et invariables pour l'usage des lettres de change. La plupart de ses dispositions ont servi de base au Code de commerce rédigé sous l'empereur Napoléon.

Dans les diverses phases du moyen âge, l'action monarchique et aristocratique avait marché avec l'influence civilisatrice du clergé, mais à pas lents et inégaux, et dans une ligne qui, le plus souvent, n'était plus parallèle. Les rois, les grands et les peuples se disputant le rang et la place qu'ils devaient garder dans la chrétienté, furent long-temps absorbés par des guerres, des troubles civils et des luttes intérieures. Les divers principes constitutifs des états et des sociétés, faisant effort de tous côtés pour se développer librement, rencontraient de vives résistances, et ne pouvaient fréquemment se faire jour qu'au travers des décombres et des ruines. Dans ce grand travail d'organisation politique, le pouvoir civil ne put former aucun plan régulier d'améliorations. Le système des impôts publics, celui qui touche toujours de plus près au bien-être des peuples, ne fut qu'une imitation bizarre et informe des taxes diverses en usage chez les Grecs et chez les Romains; des droits multipliés et arbitraires sur les personnes et sur les choses; des traitans et des collecteurs avides; des abus et des exactions de toute espèce, que favorisait l'absence de tout contrôle et de toute comptabilité régulière; la fréquente altération des monnaies; la confiscation; le monopole; des priviléges sans nombre; le régime des substitutions et de la mainmorte; des douanes; des péages à l'entrée de chaque province, de chaque ville, et par conséquent des entraves de toute espèce apportées au commerce intérieur : voilà à peu près le tableau abrégé de l'économie politique-pratique, dans la plus grande partie du moyen âge. — Quant à la partie théorique, quelques rares lueurs apparaissent dans les capitulaires de Charlemagne, dans les ordonnances des rois de France, dans les chartes données aux communes, et dans les réglemens commerciaux des villes libres de l'Italie et de la Baltique. En 1420, Thomas Mocenigo, doge de Venise, prononce devant le sénat de la république, un discours analogue aux comptes rendus que l'on fit annuellement aux parlemens de France et d'Angleterre, et dans lequel on remarque l'application de la statistique à la science de l'administration; mais rien encore n'annonce l'aurore de la science économique.

Quoi qu'il en soit, si l'on remonte au point de départ du christianisme, on sera frappé des immenses progrès obtenus, grâces à cet élément civilisateur introduit au sein de la société humaine.

En effet, l'esclavage, à la fin du moyen âge, se trouvait insensiblement ramené à un patronage tutélaire. De grands principes de liberté morale étaient consacrés par la religion et par la royauté. Le droit des gens était proclamé dans l'Europe chrétienne, et les relations des peuples devenaient plus fréquentes à mesure qu'elles devenaient plus sûres. L'agriculture et les produits qui en dérivent, étaient considérés comme la véritable source de la richesse nationale. L'épargne et la sobriété étaient recommandées au nom de la religion et des lois. Successivement, la navigation, l'hydrographie, la géographie, avaient fait des progrès remarquables. Toutes les autres sciences, ainsi que les lettres et les arts exilés de l'Orient, commençaient à poindre, et plusieurs étaient l'objet d'un fécond enseignement public. Combien cet ordre de choses paraîtra admirable et surprenant, rapproché de l'état de l'univers social, sous la domination romaine et après l'invasion des Barbares ! Et certes, si l'on veut être juste et vrai, on en fera le principal hommage au génie du catholicisme.

C'est ainsi que par degrés se trouvait préparé le siècle célèbre auquel un pontife, magnifique ami des arts, devait donner son nom, et qui rayonnera éternellement de la gloire de Raphaël et de Michel-Ange, et de tant d'autres hommes de génie. Mais ce grand siècle, l'une des époques les plus remarquables dans l'histoire de la civilisation matérielle, fut aussi marqué par une des plus funestes réactions morales que la vie des peuples puisse présenter. Malheureusement, il faut bien le dire, on peut en faire le reproche à ceux-là même d'où l'exemple de la vertu et des mœurs doit arriver toujours aux peuples. — Les souverains temporels, le suprême pontife lui-même, le haut clergé séculier, les abbayes et les monastères, les seigneurs, les chevaliers, la bourgeoisie riche et éclairée, tous se trouvèrent plus ou moins amollis et corrompus par l'excès de la richesse et du luxe, plus ou moins aveuglés par l'éclat des chefs-d'œuvre des arts de l'ancienne Grèce, de Rome et de Byzance, sauvés des mains des Musulmans; tous étourdis du mouvement intellectuel provoqué par la découverte de l'imprimerie et d'un nouveau monde; tous, enfin, semblèrent avoir oublié les principes immuables sur lesquels le christianisme avait placé le bonheur et la gloire des peuples et des rois. Heureuse l'Europe catholique, si les Borgia et les Rovère n'avaient pas existé, et si Léon X, alliant la simplicité et la sévérité des mœurs chrétiennes aux idées de grandeur qui lui firent élever des monumens immortels, avait réprimé dans leur source des abus qui devinrent le prétexte d'une atteinte à jamais déplorable, portée à la majestueuse unité de l'Eglise catholique ! On ne le sait que trop. L'Europe divisée dans ses croyances et en proie à des guerres atroces; l'esprit de nationalité substitué à l'esprit d'universalité; la civilisation arrêtée dans sa marche progressive; l'orgueil de la raison humaine désormais sans frein et sans limites : tels furent les premiers et principaux résultats de la réaction connue sous le nom de réforme, qui sema d'erreurs, de doute et de désespoir la carrière dans laquelle l'intelligence humaine s'était élancée jadis pleine de foi et d'espérance.

Le vicomte Alban de Villeneuve-Bargemont.

LETTRES ET ARTS.

COURS SUR LA MUSIQUE
RELIGIEUSE ET PROFANE.

TROISIÈME LEÇON.

Les notions développées dans nos précédentes leçons sur l'origine et l'essence de la musique, ainsi que sur les deux élémens principaux qui assimilent cet art à la parole, seraient susceptibles, sans doute, de recevoir une certaine extension. Néanmoins, nous devons abandonner, pour le moment, le terrain des généralités pour nous hâter d'entrer dans la voie des faits. Deux motifs d'ailleurs nous déterminent à nous renfermer, dès aujourd'hui, dans ce qui constitue le cadre spécial de notre cours. D'un côté, l'ensemble des travaux qui forment la partie universitaire de ce recueil, nous dispense de nous appesantir sur des principes communs à tous nos collaborateurs, et dont l'application à la musique est, par cela même, rendue sensible pour l'esprit de chacun; d'un autre côté, l'analyse des faits qui se dérouleront successivement dans le plan que nous nous sommes tracé, amènera d'elle-même la discussion des questions qui, traitées isolément et *à priori*, ne pourraient guère être considérées que comme des questions préjudicielles tandis qu'apparaissant en leur lieu et naissant de l'appréciation des faits, elles ne se verront plus dépourvues de leur caractère fondamental et dénuées de leur intérêt historique.

L'étude que nous avons faite des anciennes tonalités et des divers systèmes musicaux connus chez les peuples de l'antiquité, nous ayant convaincu que tous ces systèmes et toutes ces tonalités sont venus aboutir, d'une part, à ce qu'on appelle le chant grégorien ou le plain-chant, et, d'autre part, à notre système de musique moderne; observant, du reste, que les destinées de la musique dans les âges passés, ne peuvent véritablement nous intéresser que par rapport aux destinées actuelles de cet art et à celles que nous nous plaisons à lui attribuer dans l'avenir; nous choisissons au sein de l'art du christianisme un centre vers lequel gravitent tous les systèmes de la musique ancienne, un pivot sur lequel, pour ainsi dire, jouent tous les ressorts de l'art musical. Nous verrons tout à l'heure quel est ce pivot et ce centre. La méthode adoptée par nous est donc, à certains égards, une méthode rétrospective; car, comment se faire une idée de ce que certains élémens furent à l'état de puissance, si on ne les considère d'abord dans ce qu'ils ont été dans leur complète réalisation ?

Nous avons vu quelle est la tradition constante relativement à l'origine divine de la musique. Si donc, à raison de ce caractère incommunicable et de cette consécration originelle, les anciens législateurs avaient mis la musique au rang des premiers élémens civilisateurs, et l'avaient même confondue avec la religion et les lois, une pareille institution était destinée à recevoir une sanction éclatante du christianisme, réservé désormais à tenir seul le sceptre du monde social. Fidèle à sa loi de régénération, en vertu de laquelle *il est venu non pour abolir mais pour accomplir*, le christianisme, en recueillant les antiques notions sur la musique, créa le *chant grégorien* et l'identifia à son culte. Mais ce n'est pas tout; il est de l'essence du christianisme de donner à toute institution fécondée par son esprit, une constitution extérieure, une organisation analogue à la sienne propre. Et de même que le catholicisme, science religieuse et sociale, c'est-à-dire, universelle, à la fois source et règle de tout ce qui est vrai et beau en tout genre, se manifesta dans une puissance visible, perpétuelle, in-

faillible, appelée l'Eglise, pour maintenir et promulguer sa doctrine dans la durée des siècles; de même aussi, l'Eglise, en identifiant la musique au culte chrétien, semble avoir *marqué*, au sein même de son art d'adoption, un élément dont elle fit plus tard le type extérieur, l'emblême, le symbole de la constitution du chant ecclésiastique; elle le revêtit de certains caractères de souveraineté, de royauté, de perpétuité, qui sont de sa propre essence; elle en fit un centre d'unité, vers lequel convergent tous les rayons de la science, et, en même temps, une source féconde d'inspirations, d'où découlent les progrès et les transformations de l'art; et lui assurant, d'une part, une destination particulière dans l'ordre religieux et de foi; de l'autre, lui confiant une mission illimitée dans l'ordre purement humain des conceptions musicales, elle le fit concourir, pour une part réelle, à l'accomplissement de ses destinées sur la terre. C'est encore en s'emparant de diverses notions éparses chez les peuples orientaux et dans les contrées du nord, comme aussi de certains débris matériels enfouis dans les décombres des siècles, que le christianisme créa ce type, ce symbole, cet organe appelé l'ORGUE, ce *roi des instrumens*, cet instrument multiple, voix et orchestre tout ensemble, instrument sacerdotal, architectural, monumental, qui résume en lui l'art tout entier, l'art passé et l'art futur.

Or, si nous examinons la destination de l'orgue :

1° Dans son origine ;

2° Dans sa structure ;

3° Dans sa forme extérieure ;

4° Dans l'influence qu'il a exercée sur les progrès et les transformations de l'art moderne,

L'histoire et la destination de la musique elle-même se présenteront sous plusieurs points de vue qui n'ont peut-être jamais été remarqués. Bornons-nous aujourd'hui à la première de ces quatre questions.

Rien ne prouve mieux que l'origine de l'orgue la vérité de l'axiome du comte de Maistre : « *Rien de grand n'a de grand « commencement*. On ne trouvera pas, « ajoute le profond écrivain, dans l'histoire de tous les siècles, une seule « exception à cette loi. *Crescit occulto « velut arbor ævo ;* c'est la devise éter- « nelle de toute grande institution. » Que l'orgue remonte à une haute antiquité; que son origine soit obscure, petite et ignorée, c'est ce qui nous paraît incontestable. Plusieurs auteurs, parmi lesquels il faut citer Héron le mécanicien et Athénée, attribuent l'invention du *clepsydre* ou *hydraule*, c'est-à-dire, de l'orgue hydraulique, à Ctésibius, célèbre mathématicien d'Alexandrie, qui vivait sous le roi Ptolomée Physcon, environ 120 ans avant Jésus-Christ. Mais quelles que soient les conjectures de ces écrivains à cet égard, il est certain que le type de l'orgue existait avant Ctésibius, et que l'invention de celui-ci étant admise, elle ne peut être, d'après de graves autorités, qu'un perfectionnement ou une transformation. Or, ce type, quel est-il? Laissons parler ceux qui ont recueilli les traditions sur ce point.

« L'origine de l'orgue, suivant le D. « Lichtenthal, remonte à l'antiquité la « plus reculée, et doit être cherchée « dans l'instrument le plus ancien, dans le « *simple chalumeau* (*el simplice zufolo.*) « D'un registre, sur lequel plusieurs « tuyaux étaient joints ensemble, sortit « une espèce d'orgue. Pan en réunissait « déjà quelques uns avec de la cire :

> Pan primus calamos cerâ conjungere plures
> Instituit......
>
> (VIRG., *Eglog.*)

« Et il enseignait à en tirer des sons « avec la bouche :

> Nam te calamos inflare labello
> Pan docuit......
>
> (*Calphurinus*, *apud Barthol.*)

« Le nombre des tuyaux n'était pas « déterminé. Virgile parle d'un instru- « ment pastoral qui avait sept tuyaux « inégaux, et Théocrite fait mention « d'un instrument qui en avait neuf. » Le nom seul du dieu *Pan* indique assez qu'on a attribué à ce petit instrument une origine surnaturelle, comme à tout ce qui se rapporte à la musique, et ce point est admis sans difficulté par les historiens. Plus le fait principal que nous nous proposons de mettre en lumière

semble être obscur et de peu de valeur en lui-même, plus nous devons l'entourer des preuves que les recherches des érudits ont mises à notre disposition. Il est maintenant démontré, grâce aux soins de M. F. Danjou, que, du temps de Pindare, un instrument parfaitement conforme à un orgue portatif, était adapté à la *syrinx* ou flûte de Pan. Cette flûte, destinée à produire une multitude de voix et à imiter les cris plaintifs poussés par la Gorgone, était composée de plusieurs tuyaux, dont quelques uns étaient de métal, puisque, suivant le texte du poète grec, *les sons s'en échappaient à travers un mince airain et des roseaux qui croissent près de la ville des Grâces et sur les bords ombragés du Céphise.* Voilà pourquoi elle était appelée l'*instrument à plusieurs têtes.* Il faut noter aussi que, quelques siècles après Pindare, l'orgue, au rapport de Pollux, ressemblait à une syrinx renversée.

Enfin, sans parler de dom Calmet, qui se contente de dire « que les anciennes flûtes ont produit l'orgue, le plus grand et le plus harmonieux des instrumens, » il n'est pas jusqu'à Laborde qui n'ait aperçu, lui aussi, dans les temps reculés, le véritable type de notre orgue. Il affirme que « l'*orgue ancien* était composé « de petits chalumeaux faits de roseaux « d'égales grosseurs et de différentes « longueurs, réunis avec de la cire[1]. » Le chalumeau, le *sifflet de Pan* ou *flûte des paysans* n'est donc autre chose que l'orgue ancien, le générateur de l'orgue moderne. C'est là un fait historique, établi sans contestation; et quand il ne serait pas appuyé sur des preuves péremptoires, une foule de présomptions et de témoignages indirects rendraient, sur ce point, la contradiction très difficile. Tel est pourtant l'instrument dont Homère parle presque avec mépris. Si, dans l'*Iliade*, le poète veut peindre une fête nuptiale, ce sont la flûte et la cythare qui accompagnent les chants. Quand il s'agit des danses qui avaient lieu à l'époque des vendanges, la cythare seule guide la voix des chanteurs; mais lorsqu'il est simplement question des bergers qui conduisent leurs troupeaux, alors il n'est plus fait mention que de la syrinx, du petit instrument pastoral qui joue un si grand rôle dans la fable de *Daphnis et Chloé*[1]. Voilà l'état d'abjection dans lequel cet instrument traîne son existence, ainsi que l'attestent encore le nom dont on le désigne et l'usage auquel on l'emploie aujourd'hui dans tout le midi de la France, ainsi que l'analogie frappante que présente, avec ce nom et cet usage, un des signes hiéroglyphiques sous lesquels les anciens Chinois figuraient une flûte de même nature, laquelle n'était pas non plus sans rapport avec l'orgue.

Mais il ne suffit pas d'établir que l'origine de l'orgue est vulgaire, puérile même, comme on l'a dit: il faut encore remarquer dans le chétif instrument dont l'orgue est le développement, deux autres caractères qui contrastent singulièrement avec cette même origine. En effet, Lichtenthal observe très bien que le chalumeau, toujours en usage chez nous, a été trouvé dans les contrées méridionales les plus récemment découvertes. — Il est de fait que la flûte de Pan, la syrinx, le *sifflet*, en un mot, est connu depuis un temps immémorial en Arcadie, en Béotie, en Chine où il existe toujours; il est chanté par des poètes et des poètes tels qu'Homère, Pindare, Théocrite, Virgile, Lucrèce; chez les Arabes, c'est le *Qalam*, le *kalamos* chez les Grecs, le *calamus* chez les Romains, en France le *chalumeau.* Il n'est aucune région du globe où il ne se montre dans sa constante et grossière simplicité; il ne subit nulle part aucun changement, aucune modification, malgré cette loi générale en vertu de laquelle tout produit des arts tend à un perfectionnement quelconque; et, à moins qu'on ne veuille se prévaloir du rôle qu'on lui attribue dans les cérémonies et les danses sacrées des Hébreux, et de son introduction fort incertaine dans l'Église au sixième siècle, il se perpétue sans utilité réelle ou appréciable. Quelle peut être la raison de cette propagation, de

[1] « Le *Hagub*, l'ancien orgue, n'était pas autre « chose que ce qu'on appelle aujourd'hui la *flûte de* « *Pan*, puisqu'il était composé de roseaux d'inégale « longueur attachés ensemble. » (*Histoire de la mus.*, trad. de l'anglais de Stafford, p. 12.)

[1] V. *Métamorph. d'Ovide*, l'Histoire de la nymphe Syringe.

cette durée? comment expliquer la destinée de cet instrument mystérieux, soit qu'il se présente sous sa forme brute et primitive, soit qu'il apparaisse sous la forme majestueuse de l'orgue? Ici, c'est un instrument, le premier quant à l'ancienneté, le dernier quant à l'importance, qui, à cause de sa petitesse, de sa trivialité, des limites étroites dans lesquelles son diapason est resserré, n'a pas même un rang dans la hiérarchie des instrumens de musique et ne peut exercer aucune fonction dans l'art même le plus banal; là, c'est un instrument grandiose, colossal, imposant, que le langage humain proclame souverain dans l'ordre instrumental; que la théorie reconnaît également comme souverain dans l'ordre des découvertes et des progrès scientifiques; que l'histoire, d'accord avec la théorie et le langage, nous montre comme le pivot sur lequel roulent toutes les périodes de l'art. L'un, stationnaire dans sa forme et pendant sa durée, ou plutôt son éternité terrestre; l'autre progressif, marchant de pair avec l'architecture et les autres arts du moyen âge, appelant successivement à lui tous les procédés, toutes les connaissances mécaniques, toutes les industries, tous les métiers, qui, tous, se sont pour ainsi dire donné rendez-vous à cette merveille des perfections humaines. Celui-ci, forçant l'écho des montagnes à répéter imperturbablement le sifflement perçant et monotone du pâtre, ou la *chanson du chevrier*, comme dit Longus, et peut-être aussi servant aux emplois les plus ignobles; celui-là, organe de la parole divine, tandis qu'il est en même temps et l'interprète de la voix du peuple et le lien de l'une et de l'autre, est préposé aux fonctions les plus sublimes et semble l'image de cette harmonie qui unit le ciel et la terre. L'un et l'autre enfin, premier et dernier anneau de la chaîne musicale, indiquent les limites du domaine de l'art: au sommet, l'orgue; à l'extrémité la plus reculée, le chalumeau. Tous les deux néanmoins sont populaires; ce dernier, dans la signification littérale et vulgaire du mot, parce qu'il est en tous lieux cultivé par le peuple des campagnes, des paysans, des mains duquel il n'est jamais sorti; le premier est populaire, selon l'acception la plus élevée, parce qu'il exprime le chant de la multitude rassemblée dans le temple et cette communion spirituelle et mystique des fidèles; ce qui fait que l'on pourrait appliquer à l'orgue ce proverbe si connu: *Vox populi, vox Dei.* Tous les deux enfin se partagent en commun le double caractère de perpétuité et d'universalité: perpétuité de l'un, qui, errant et vagabond, se propage dans son état d'isolement prolongé, comme pour rendre à la fois témoignage à l'origine obscure et humble, à la mission splendide et relevée de l'autre; universalité de ce dernier, manifestée par le rôle qu'il est appelé à remplir dans le culte chrétien, et par la domination et l'influence illimitée que sa prééminence sur tous les instrumens lui confère dans le cercle des conceptions et des développemens de l'art.

Qu'on ne vienne pas maintenant soulever cette éternelle et pitoyable question: « Quel est l'inventeur de l'orgue? » Autant vaudrait demander le nom de l'inventeur de l'architecture du moyen âge. Les arts ne s'inventent pas; ils sont l'expression du cœur humain et de la nature. Ils font partie du fonds social de l'humanité, et ce fonds n'est pas plus l'ouvrage de l'esprit de l'homme, que la lumière, l'eau, le feu, les fruits de la terre ne sont l'ouvrage de ses mains. Les arts sont préexistans à l'homme, ainsi que la création tout entière. L'homme ne fait que découvrir certains élémens; en ce sens, l'invention est humaine. Mais l'invention, c'est chose secondaire, c'est une simple circonstance, souvent indépendante de notre volonté; le plus souvent, la circonstance, c'est l'homme même: et quand, dans notre orgueil, nous nous glorifions aux yeux de nos semblables d'avoir produit une chose inconnue, le langage se charge d'humilier notre vanité en nous faisant dire qu'en *inventant* nous n'avons fait que *trouver*.

Donc, si un art a été marqué, dès son origine, d'un sceau plus particulièrement *divin*; si plus tard il a reçu, conformément à sa nature primitive, une destination spéciale d'une grande institution, divine aussi dans son principe; le symbole extérieur, visible, dans lequel se manifestent tous les signes de cette même

destination, sera-t-il regardé comme l'œuvre des hommes? Oui, matériellement; non, moralement. Non, l'orgue n'est pas une création humaine, parce que les hommes n'ont pas su ce qu'ils faisaient en l'*exécutant;* loin d'avoir eu une connaissance précise de l'ouvrage et la conscience de sa portée, ils ont obéi passivement à un principe actif inconnu. En un mot, en travaillant à cet instrument, eux-mêmes ont été, suivant le mot de Plutarque, des *instrumens.*

L'origine de l'orgue bien constatée maintenant et ses développemens lents et successifs, attestent que ce n'est pas une invention individuelle, due au hasard ou à la patience d'un mécanicien; ce n'est pas davantage la réalisation d'une pensée soudainement éclose dans le cerveau d'un homme de génie. Comme l'architecture chrétienne, l'instrument chrétien est une invention anonyme et collective, et ce n'est pas là le seul rapport que l'orgue et l'architecture ont entre eux. L'orgue est l'œuvre du *Temps*, et ici Temps est synonyme de Dieu. C'est la manifestation d'une pensée catholique, le produit social d'une époque et d'une civilisation tout entière, l'expression d'une inspiration nouvelle, la personnification d'un nouveau type d'art; et M. de Chateaubriand n'a pas été seulement poète, il a été encore historien quand il a écrit ce mot: « Le christianisme a inventé l'orgue. » Voilà pourquoi le mot *organum* lui est resté et l'a, pour ainsi dire, consacré. Nous croyons en avoir assez dit pour que ce mot *organum* ne soit plus une énigme: il signifie *organe*, organe de cette pensée essentiellement religieuse qui l'a créé. Sur ce point, l'étymologie se trouve d'accord avec les faits et le sentiment général. Nous n'avons pas besoin de rappeler l'identité du mot grec, du mot latin et du mot allemand. L'*Encyclopédie* reconnaît cette identité quant aux deux premiers. Que l'on prenne le mot *organe* au sens propre ou au sens figuré; que l'orgue soit, dans l'ordre d'idées qui s'y rapporte, l'interprète de la pensée chrétienne, ou qu'il soit considéré, dans le temple avec lequel il fait corps, en tant qu'organe physique de la parole, peu importe: l'idée est toujours la même. Parmi un grand nombre d'ouvrages sur l'orgue dans ses rapports avec le culte chrétien, cités dans la Bibliographie de Lichtenthal, il est un discours du curé George Godefroy Richter dont le titre est bien remarquable; voici ce titre: VIVUM DEI ORGANUM. La même idée se retrouve au fond d'une foule de sermons prononcés à l'occasion de la dédicace ou de la consécration des orgues dans les temples catholiques ou protestans, et Caraccioli a exprimé la pensée du curé Richter quand il a dit que « l'orgue et les cloches sont les *interprètes* « *de la vérité même,* à qui elles sont « spécialement consacrées. »

Remarquez, en outre, que si les hommes avaient inventé l'orgue, ils l'auraient *nommé*; ils l'auraient désigné par un nom magnifique, en rapport avec sa beauté et les fonctions pour lesquelles ils l'auraient créé. Mais, comment auraient-ils pu le *nommer,* puisque, alors même qu'il existait déjà, il n'était pas *connu*, c'est-à-dire, que les hommes en ignoraient la destination? Aussi faut-il bien observer que le mot *organum* a été pendant très long-temps un nom générique et collectif, qui s'appliquait à tous les instrumens en général. De là vient qu'on rencontre ce mot à chaque page de l'Ecriture, des *Paralipomènes* surtout. De là, également, les erreurs et la confusion d'idées et de faits dans lesquelles sont tombés ceux qui, guidés par un sentiment vague de la vérité, cherchant l'origine et l'existence de l'orgue dans les temps les plus reculés, ont cru le découvrir chaque fois que le mot *organum* s'est présenté à leurs yeux.

Pour revenir au nom de la *flûte de Pan,* il ne faut pas oublier que Pan était pour les anciens un mythe, un symbole qui représentait toute la nature. Les Egyptiens adorèrent l'univers sous l'idée de cette divinité, et c'est ce que justifie le nom même du dieu Pan, qui signifie *tout.* De là vient que la flûte de Pan, malgré sa destination bien connue, était regardée comme l'emblème de l'harmonie des mondes. Longus donne à entendre que la nymphe Echo, que plusieurs ont cru être l'épouse de Pan, avait été l'objet d'un culte semblable. Quoi qu'il en soit de cette fable, le père Mersenne a très bien aperçu les inductions que l'on pou-

vait tirer de ce mythe du dieu Pan en faveur de la commune origine de la musique et de l'orgue dont la flûte de Pan est le principe. Suivant lui, « le Verbe « éternel est le *grand organiste* et le « parfait musicien, qui touche l'instru- « ment harmonique de l'univers et pro- « duit l'harmonie qui conserve le monde, « et qui a été entendue sous le nom et « la figure de Pan. » Puis, montrant par la description de cette figure que tout en elle se rapportait au symbole de l'univers, il ajoute : « La flûte à sept chalu- « meaux représentait la musique, qui est « faite par le mouvement des planètes. » Ceci n'est pas un jeu de l'imagination. Pour se convaincre que c'est la tradition ancienne, on n'a qu'à parcourir les pierres gravées dans le recueil de Gory; on y verra une médaille représentant le dieu Pan, avec des pieds de bouc, figuré entre les sept planètes, et jouant de la flûte à sept tuyaux.

Or, si la flûte de Pan était l'emblême de la musique dans l'antiquité, nous pouvons regarder l'orgue, issu de la flûte de Pan, comme l'emblême de la musique dans l'antiquité et dans les temps modernes, c'est-à-dire dans tous les temps, et cela avec d'autant plus de raison, que le caractère symbolique de l'une s'est reproduit dans l'autre, sous des formes grandioses, sous des idées élevées et pures en rapport avec la dignité et la majesté de l'instrument chrétien, dont la destination et la mission éclatent dans son origine, ses fonctions et son influence sur les progrès de l'art.

JOSEPH D'ORTIGUE.

COURS D'ÉTUDES

SUR

L'ART ANTIQUE.

TROISIÈME LEÇON.

De l'Art hindou. — Ses Symboles, ses Monumens.

Vous annoncez, vous autres Grecs, que l'Océan est le père des dieux et des hommes. L'Inde, cet incommensurable Océan de dogmes et de doctrines mériterait bien mieux une telle désignation....

Dans les royaumes de l'Inde, les idées du temps successif sont méconnues; le temps y a des proportions telles qu'il est pour ainsi dire l'éternité elle-même.... Là rien ne commence, rien ne finit, rien n'est. La naissance, la vie, la mort sont des apparences également indifférentes. L'espèce humaine n'existe point, car elle est silencieuse, passivement contemplative, sans volonté. Tout est absorbé dans l'être universel, absolu, et l'esprit de l'homme n'est qu'une goutte d'eau perdue au sein d'un abîme sans bornes.

BALLANCHE (*Orphée*, liv. VIII.)

La science profane, après avoir disserté long-temps, a été obligée d'en revenir à la Genèse, et de faire partir du Caucase, dont l'Ararat de Noé n'est que le sommet, les premières migrations de peuples, sorties des tentes de Cham, Sem et Japhet. On s'accorde donc maintenant à croire que les montagnes de l'Inde et de la Perse ont été la première partie habitée du globe. « De même que les montagnes donnent à la terre les eaux, de même elles lui donnent les villes, a dit *Herder*...... Car notre planète est une montagne qui s'élève du fond des mers, et autour de laquelle se sont formés peu à peu les continens par la retraite successive des flots. » C'est pourquoi il n'y a pas d'île ou de contrée renfermant quelque chaîne de rochers, qui n'offre aussi des restes d'une nation plus ancienne que celle de la plaine et redevenue barbare.

En effet, à mesure que par la descente graduée des eaux, les chaudes haleines que développe la mer baissaient avec

elle, abandonnant les hauts sommets, à mesure aussi les crêtes des monts se couvraient de neige, et devenaient le foyer de la grêle, des vents, de tous les orages de l'atmosphère. La fertilité dut y cesser bientôt : les pluies, presque continuelles, en précipitèrent l'humus, qui, en roulant, combla les vallées et étendit la plaine de plus en plus. Dans cette plaine récemment formée, s'élevèrent Babylone et Ninive, sous les yeux de *Nemrod*, le *fort chasseur*, enfant de *Chus* et petit-fils de *Cham*, et père de cette race coushite, que les Grecs nommaient race éthiopienne, qui fut la première à s'enfermer dans les villes fortifiées, afin de pouvoir de là attaquer les tribus de pasteurs et aller à la chasse des hommes comme des bêtes. Il se forma rapidement de vastes empires, que le glaive eut soin de tenir séparés et de laisser communiquer le moins possible entre eux. Mais en dépit de la conquête, après que l'humanité eut cessé de faire une seule famille, le besoin de tout rapporter à une unité primitive survécut. Chez les peuples les plus éloignés les uns des autres, règnent, à l'origine, des principes semblables dans l'art comme dans les symboles religieux.

En outre, chacun de ces grands empires considéra son pays comme la *terre du milieu*, la terre du bonheur et de la lumière, autour de laquelle s'épaississaient les ténèbres physiques et morales, suivant la mesure où l'on s'en éloignait. De là le mépris pour tout ce qui n'était pas membre de cette nation privilégiée, et les noms figuratifs insultans de singes, de faunes, de satyres, d'amazones, de centaures, de mirmidons, donnés par les Indiens et les Grecs aux peuples étrangers. Il n'y avait de vrais hommes que ceux qui jouissaient des droits de la cité. Souvent ils poussèrent le besoin de tout symboliser, jusqu'à se donner à eux-mêmes un nom allégorique ; ainsi les Romains furent les descendans de la louve, et les lettrés chinois s'appellent encore *peuple de dragons*, à cause du mystérieux dragon de Fo-Hi, premier révélateur de la science. Ce symbolisme est tellement le point de départ de l'humanité, que l'image et la parole, la peinture et l'écriture, comme on l'a précédemment démontré, ne sont pas distinctes.

En effet, dans l'état d'enfance des peuples comme des individus, l'imagination domine nécessairement, et mêle une foule de figures à la révélation primitive; la religion même court risque de s'engloutir sous un amas d'allégories. A ce degré imparfait de société, l'idée et la prière mentale ne peuvent encore se faire jour dans le culte dont la plus grande partie doit consister en pratiques des sens, le règne de l'esprit ou le christianisme ne pouvant être que le couronnement suprême d'une longue série de progrès dans la civilisation.

Le symbolisme, avec toutes les légendes merveilleuses qui en découlent, siége donc au berceau de tous les peuples, et tend à les entraîner tous dans le culte exclusif de la forme, lorsque Dieu ne les favorise pas, ainsi que les *Hébreux*, d'une illumination plus haute, qui leur sert comme de seconde vue. Car ces premiers mythes cosmogoniques, d'abord assez simples, se compliquent peu à peu et se fondent en poésie ou en spéculations philosophiques. Les savans, qui sont les magiciens, autrement dits les physiciens et astronomes de ces sociétés naissantes, exploitent le mythe à leur profit et le dégradent. Alors s'élèvent les sacerdoces païens, qui, confisquant pour eux la science, ne la communiquent plus que par initiation, et poussent toujours plus profondément le peuple, objet de leurs mépris, dans l'ignorance et la matière, fournissant des dieux à chacune de ses passions.

Or, le symbolisme, considéré comme base de l'art antique, présente deux formes ou époques bien distinctes, celle du zoomorphisme et celle de l'anthropomorphisme ; la première commune à tous les peuples orientaux, la seconde plus spécialement développée par les Grecs et les Romains. L'une, cachant sa faiblesse sous une exécution grandiose et bizarre, figure les attributs des génies sous toutes sortes d'images d'animaux, de plantes, de monstres imaginaires ; l'autre, fière de son initiation, délivrée des terreurs de la nature, revêt décidément la Divinité et ses anges de la figure humaine : elle donne aux arts ce noble

simulacre pour type du beau idéal, qui acquiert par là son dernier degré de perfectionnement possible avant Jésus-Christ.

Mais il fut donné à bien peu de nations d'atteindre l'anthropomorphisme : celles d'Asie ne le connurent jamais complétement. De là cette armée de bizarres idoles, qui remplissent les pagodes de l'Inde, ainsi les Géans aux mille bras, la déesse Nature toute chargée de mamelles, emblême de sa fécondité, Brahma aux quatre têtes, Siva avec ses trois yeux, Ganesa avec sa tête d'éléphant sur un corps d'homme, la déesse Kâli ou la Force destructrice du monde, qui, parée d'un diadême de têtes sanglantes et d'un collier de crânes humains, foule aux pieds le dernier des Géans vaincus. La plupart des dieux indiens, chinois, japonais et tartares, vêtus de riches étoffes étincelantes de diamans, qui figurent la magnificence des esprits de la nature, sont assis ou couchés sur des lits de parade, symbolisant ainsi le repos majestueux du Créateur, occupé toute l'éternité à se réfléchir lui-même.

Tout dans le culte fut symbolique : le bouc, fécond et générateur, fut la victime expiatoire, immolée par le pasteur pour le salut du troupeau ; la vache nourricière fut l'image de la terre ; le taureau, le cheval, nobles compagnons des travaux de l'homme, furent les animaux du sacrifice. Le ciel tout entier se peupla de symboles : Jupiter reçut d'Homère une chaîne d'or, à laquelle il tient tous les dieux suspendus dans les airs, les enlevant par sa seule force ; Briarée lutta contre lui avec ses cent bras, Janus avec ses deux têtes regarda le passé et l'avenir ; Uranus et Saturne continuèrent de dévorer leurs enfans, les Danaïdes de rouler leur tonneau éternellement vide, les trois Parques de filer nos jours.

Enfin, le symbole se transforma en récits poétiques et populaires, et l'on eut les épopées primitives de l'Inde et de la Grèce, fruits d'hymnes cosmogoniques des premiers prêtres. Les travaux héroïques de Vishnou, de Crishna, d'Hercule, de Thésée, des Argonautes, engendrèrent des théomythies ou théophanies, cycles d'histoires, rapsodies religieuses, où un homme Sauveur, considéré comme Incarnation divine, reçoit son apothéose. Ici est la limite du symbole et le commencement de l'histoire. La plupart de ces demi-dieux sont des personnages qui ont réellement existé : ainsi Rama, Bouddha, Bacchus, Achille, sont passés peu à peu de la réalité dans la mythologie. D'où il suit que Newton et Bacon se sont trompés, le premier en réduisant toutes les sources du mythe à l'histoire dénaturée par le temps, le second en n'y voyant que des allégories cosmogoniques et physiques. Ces deux causes doivent évidemment se combiner dans la plupart des cycles théophaniques.

Mais avant de créer ces brillantes épopées, l'esprit religieux du monde primitif s'était manifesté par des théogonies obscures, dont l'art s'est nourri jusqu'à la venue du Messie, et qui sont encore aujourd'hui vivantes aux bords du Gange. Commençons donc par examiner la théogonie des Brahmanes, ces fils aînés de la race caucasienne, descendus de l'Himalaya.

Brahm, l'être éternel, nécessaire, se révèle par trois personnes égales en puissance, Brahma, Vishnou et Siva. *Lui* et *elle*, disent les Védas, la Puissance et l'Amour sont unis par un troisième être Swadha ou Vishnou, qui est le Verbe, et renferme en lui le ventre d'or où est contenu l'œuf de l'univers. La *Trimourti* ou Trinité est à la fois mâle et femelle, c'est-à-dire que chaque personne est hermaphrodite, ou même a une épouse séparée du principe mâle, qui préside avec lui à l'une des trois régions, ciel, terre, enfers, et à l'un des trois degrés de l'être, création, conservation, destruction. Brahma, le vieux père en cheveux blancs, produit le monde ; Vishnou, le fils brillant de jeunesse, le conserve ; Siva, le tendre et mélancolique dieu de l'amour, est la source de tous les plaisirs, en même temps que le génie destructeur, le dieu de la vengeance et des supplices, le juge rémunérateur qui distribue aux âmes les récompenses et les peines.

La Trimourti est rendue par trois lettres, *oum*, mot que le pieux indien murmure sans cesse comme l'Egyptien disait *ôn*, mot qu'on croit avoir désigné le

soleil[1]. Quant à la particule *oum*, réduite à *ôm*, elle exprime la résignation de l'Indien, et équivaut au mot *amen*, avec lequel elle a peut-être une racine commune. Quoi qu'il en soit, on la trouve partout écrite sur les monumens du brahmanisme.

Ainsi que dans la Genèse de Moïse, on voit les trois personnes occupées à créer le monde dans les Védas. « Ecoutez! dit Manou, au commencement de ses lois; le monde n'existait qu'au fond de la pensée divine, d'une manière imperceptible, indéfinissable..., comme enveloppé d'ombres et plongé dans le sommeil. Alors la puissance existante par elle-même créa les choses visibles avec les cinq élémens, étendit son idée et dissipa les ténèbres. Celui que l'esprit seul peut apercevoir, celui qui n'a pas de parties, l'âme de tout ce qui vit, enfin *lui*, tout resplendissant de lumière..., créa les eaux, et y déposa un germe productif et lumineux; ce germe devint l'œuf d'or. Les eaux ou *mer de lait* furent appelées *Nara*, parce qu'elles étaient produites par *Nara*, l'esprit de Dieu; et comme elles furent aussi la matière sur laquelle eut lieu le premier *Ayana* ou mouvement du Créateur, elles reçurent ensuite le nom de *Narayana*, mouvement sur les eaux... La grande puissance créatrice resta inactive, enfermée dans l'œuf pendant tout une année. Au bout de ce temps, l'œuf s'ouvrit de lui-même. La moitié supérieure forma le ciel, l'autre la terre; l'air eut sa place au milieu. »

Ailleurs cet œuf, d'où le monde visible éclot, triple comme son auteur, flotte dans la mer de lait ou les eaux primitives, jusqu'à ce que la voix divine, *vatch*, éclate et le brise. Alors Brahma, sous la forme d'un enfant, flotte sur la mer, couché dans la fleur du lotos, et tenant son orteil dans sa bouche; puis tout-à-coup, devenu immense, il s'écrie: « *Qui est-ce qui conservera tout ce que j'ai créé? Aussitôt un esprit de couleur bleue sort de sa bouche en disant: Ce sera moi! Et Brahma donna le nom de Vishnou, Providence, à son Verbe,* » qui venait de se révéler sous cette forme, dit un des Pouranas, ou commentaires des Védas.

Périodiquement brisé et détruit, cet œuf reparaît toujours, reproduit par l'inépuisable fécondité de Dieu. *A la fin du dernier calpa* ou durée d'un monde, dit le Pourana-Courma, au milieu des débris de l'univers, le principe conservateur, *Vishnou, repose sur les eaux de l'inondation; un lys aquatique sort de son nombril, et de la corolle de cette fleur s'élance Brahma, le Dieu créateur et organisateur.* C'est bien clairement exprimer la première époque de la nature, celle du développement du règne végétal qui suit les ravages du déluge.

Or, chaque durée du monde se compose de quatre yougas ou périodes, pendant lesquelles le souffle créateur va constamment en s'éloignant de son énergie primitive. Tout, suivant les Brahmanes, et jusqu'à la stature de l'homme, diminue progressivement pendant les quatre yougas, et à la fin du dernier, qui est l'âge actuel, les hommes, devenus plus petits que des nains, *n'auront plus la force d'arracher de la terre la moindre plante sans le secours d'un instrument crochu*[1].

Pour diriger le monde, Brahma, dès l'origine, a prononcé quatre paroles, qui sont les Védas; dans ces quatre livres, la sagesse inspirée des patriarches est encore presque entièrement exempte d'idolâtrie. Mais viennent ensuite les dix-huit Pouranas ou commentaires plus ou moins arbitraires des Védas: là se trouvent confondues parmi de sublimes beautés les plus absurdes bizarreries et les superstitions les plus terribles. Aussi le vrai Brahmane ne jure-t-il que par les quatre Védas, car seuls ils découlent de l'*arbre de vie*, le *lignum vitæ* de la Bible, placé sur le sommet d'or du Mérou. A ces quatre fleuves de la parole correspondent, dans le monde visible, les quatre plus grands fleuves de la terre, l'Indus, le Gange, le Brahmapoutre et le Gomâti, qui s'épanchent du mont sacré par la bouche des quatre principaux animaux, le chameau, le cerf, le cheval et le bœuf. Au dessus de leur source, le Mérou, porté sur quatre atlas, ou piliers d'or, d'argent, de cuivre et de fer, élève ses quatre

[1] *Recherches asiatiques*, t. I.

[1] Marlès, *Hist. génér. de l'Inde.*

flancs que teignent autant de couleurs, lesquelles sont comme les étendards des quatre principales castes déployés aux quatre vents : le blanc des Brahmanes ou prêtres, le rouge des kshatryas ou guerriers, le jaune des vaisyas ou agriculteurs, le noir des soudras ou serviteurs [1].

Toutes les mythologies orientales, même encore celle d'Homère, s'accordent à représenter notre globe comme un grand disque, borné de tous côtés par un océan inconnu, sur les bords duquel on plaçait des peuples fantastiques de géans, de pygmées, de monstres, des palais enchantés, des jardins aux pommes d'or. Chaque peuple se croyant le centre du disque, avait sa montagne sainte autour de laquelle il faisait tourner comme sur un pivot la machine de l'univers. C'étaient l'ancien paradis terrestre, le séjour des dieux et des âmes, le Sinaï, l'Olympe des Grecs, l'Albordi des Perses, le Mérou de l'Inde; cônes carrés à leur sommet, pour répondre aux quatre points cardinaux, ces monts, dans la langue figurée des premiers âges, étaient appelés le nombril sacré de la terre. La mer de lait l'entourait sept fois de ses replis, comme le Styx fait pour l'Élysée grec.

En outre le ciel était figuré comme une voûte ou rotonde, portée par des génies en cariatides gigantesques, qui présidaient aux douze signes de l'année. Quant au monde sublunaire, il était soutenu par la tortue ou lyre organisatrice d'Hermès, symbole du Verbe, que foulaient quatre ou huit éléphans, lesquels, en se relayant pour porter le globe, produisaient les tremblemens de terre.

Mais la plus importante source de l'art et du culte brahmaniques, après le dogme de la Trimourti, est celui des avatars ou incarnations divines, successives, et de plus en plus remplies de Dieu, jusqu'à la dixième et dernière, qui ne s'accomplira qu'à la fin des temps, et qui sera la divinité tout entière. Celle-là doit venir vengeresse et consumante, quand le cheval blanc de la mort et de l'initiation complète, posant son quatrième pied sur le monde, donnera le signal de sa fin. Nous ne donnerons que deux de ces incarnations, remarquables par les rapports qu'elles offrent, l'une avec le symbole du poisson sauveur chez les Juifs, les Grecs et les premiers chrétiens, l'autre, avec le dogme de la communion universelle des âmes au sein de leur céleste époux. « Le troisième avatar eut lieu, dit le Pourana Matsya, vers la fin du dernier calpa, lors de la destruction générale de l'univers, occasionée par le sommeil de Brahma....; car tandis qu'il dormait, le démon Haya-Griva s'approchant, lui déroba les Védas qui sortaient de sa bouche. Alors le conservateur du monde, Heri (ou Vishnou), qui s'en aperçut, prit la forme d'un poisson énorme... et apparaissant au pieux roi Satyourata: Dans sept jours, lui dit-il, les trois mondes périront submergés; mais du milieu des ondes dévorantes sortira un vaisseau que je conduirai moi-même, et qui s'arrêtera devant toi; tu y mettras de toutes les plantes, de toutes les graines; tu y feras entrer un couple de tous les animaux, puis tu y entreras toi-même.... Quand tu sentiras le vaisseau agité par le vent, attache-le à la corne que j'ai sur la tête, car je serai près de toi jusqu'à ce que la nuit de Brahma finisse...» Tout eut lieu comme Vishnou l'avait dit, et les eaux du déluge s'étant retirées, les Védas furent retrouvés dans le corps mort du géant Haya-Griva, tué par Vishnou; ils furent donnés à Satyourata, qui devint pour les hommes nouveaux le septième Manou, ou prophète législateur, sous le nom de Vaivassouata. C'est lui qui, encore vivant, règne aujourd'hui du haut des cieux sur le globe qu'il dirige, ainsi qu'un vieux pilote, du haut de sa poupe, regarderait voguer son vaisseau.

Mais bien plus resplendissante que toutes celles qui l'ont précédée est la neuvième incarnation, celle de Crishna, soleil mystique, sacrificateur et victime, époux de toutes les âmes pures auxquelles il se donne et qui se donnent à lui, formant ainsi la communion universelle de tous les bons avec Dieu. Suivant le Bhagavat-Pourana, Crishna est né sous forme humaine dans les prairies sacrées du Gange, où pasteur, la flûte à la main, il conduit le chœur des innocentes bergères qui l'aiment toutes d'un ardent amour, et croient toutes posséder leur

[1] *Rech. asiat. passim.*

amant tout entier. Crishna est le dieu de la poésie et de la musique, l'Apollon de l'Inde ; il règle le culte au son de sa flûte, comme le soleil organisateur du monde matériel, conduit la danse céleste des astres, qui roulent d'après une loi invariable d'harmonie.

On doute si ces idées sont nées dans l'Inde ; quelques uns prétendent qu'elles y ont été importées par des Brahmanes de la Bactriane, appelés *magas* ou mages. Dans ce culte solaire, Crishna ne serait plus que le Mithra des livres Zends. Au reste, il est bien remarquable que *mitra* est un mot sanskrit, signifiant soleil et ami. Une foule d'autres mots que les deux idiomes sacrés des Perses et des Indiens possèdent en commun, prouvent assez clairement l'identité primitive des deux peuples.

Il est vrai que le culte du soleil, considéré comme trône de la Divinité au milieu de la création, paraît avoir été, à une certaine époque, universel en Asie ; on croit même que les Brahmanes ont eu, dans leurs pagodes, une espèce de feu sacré dont ils se servaient durant le sacrifice pour brûler les victimes, et qu'ils allumaient par le frottement de deux morceaux de bois tournant rapidement l'un contre l'autre [1]. Le Bhagavat introduit Crishna, disant à son cher Aryoun : « *Dieu réside spécialement dans le feu de l'autel, et ceux qui font leurs offrandes au feu les font à Dieu.* » Ici il est évidemment question du dieu *Agni*, dont les Latins ont fait *Ignis* et peut-être *Agnus*.

Encore aujourd'hui, chaque matin, les prêtres du Gange se tournent, au lever de l'aurore, vers l'Orient, et prenant de l'eau bénite dans leurs mains, ils commencent leur prière à Agni.

Malheureusement, les rapports entre le Zend-Avesta et les Védas n'ont pas été jusqu'ici approfondis.

En retour les Orientalistes se sont plu à nous montrer, de mille manières une primitive parenté entre les dieux de l'Inde, de la Grèce et de l'Italie [2]. Comme Jupiter, Neptune et Pluton, les trois personnes de la Trimourti gouvernent séparément le ciel, la terre et les enfers. Brahma, l'être mystérieux retiré au fond du ciel, agit extérieurement par son verbe, Vishnou ; ce dernier, surnommé Narayana, ou le dieu qui marche sur les eaux, chevauche en même temps dans les airs, monté sur l'aigle Garouda à tête humaine, qui comme l'aigle de Jupiter, est soigné par un Ganymède ou jeune page ; tandis qu'à cheval sur son taureau blanc, Siva, surnommé Maha-Deo (Magnus Deus), Siva, le dieu destructeur et régénérateur, est, comme Neptune, armé du trident.

Les trois épouses-filles de la Trimourti ont aussi de grands rapports avec Minerve, Cérès et Vénus. Saraswati, l'épouse de Brahma, est la déesse de l'éloquence et de l'harmonie. Srî ou Lakchmi, c'est-à-dire la Belle, compagne de Vishnou, est déesse de l'agriculture ; ainsi que Cérès, elle enseigne l'art de semer le blé, et ses mamelles remplies de lait annoncent le génie de l'abondance : c'est pourquoi elle est aussi appelée la *Grand' Mère*, comme Cybèle, et en tant que la déesse de tout engendrement, elle tient dans sa main le lotos fleuri, ou porte sur son front le signe sacré du Lingam ; elle est produite par l'eau battue de la mer de lait, comme Vénus par l'écume, et procède de Maya ou Prakriti, la nature, qui, enceinte du dieu Siva, porte comme l'Isis égyptienne son Horus sous le nom de Cama. Cet enfant sauveur, ou l'amour, que Maya tient dans ses bras et nourrit du lait de son sein, devient peu à peu le Cupidon grec, est comme lui porté sur un lion, avec son arc à la main, et sur l'épaule son carquois aux cinq flèches, emblême des cinq sens [1] ; et la Vénus hindoue, sa mère, le suit, entourée de fleurs et de fruits, et portée sur un perroquet, comme celle des Grecs est traînée par une colombe.

Manou et Minos sont deux législateurs humains, et deux juges dans les enfers, dont le sombre monarque Pidroubadi, seigneur des morts, tient à la main droite une fourche, et dans la gauche un miroir où se réfléchissent toutes les actions des créatures ; devant lui on voit les âmes torturées, jetées dans des chaudières, rôties

[1] Marlès, *Hist. génér. de l'Inde.*

[2] *Asiat. resear.*, t. 1 et suiv.

[1] Guigniaud, trad. de la *Symbolique* de Kreuzer.

à la broche, pendant que d'autres sont récompensées.

La semaine des Hindous, comme celle des Perses, des Egyptiens, des Grecs et des Etrusques, se compose de sept jours, appelés du nom des sept planètes divinisées. Le dieu soleil, le Phœbus de l'Inde, désigné par le nom de Sourya, les conduit, traîné dans son char de feu par sept coursiers verts, que dirige son cocher Arouna, ou l'Aurore. Ce dieu s'est incarné nombre de fois, et a laissé sur la terre ses enfans, les héros de la race du soleil, qui ont remplacé sur les trônes de l'Inde, après de longs combats, les dynasties des enfans de la lune.

Sourya est invoqué dans une litanie de douze épithètes, répondant à chacun des douze mois; or, les douze génies zodiacaux des Grecs, Vénus, Apollon, Mercure, Jupiter, Cérès, Proserpine, Mars, Diane, Vulcain, Junon, Neptune, Minerve, que l'on honorait chacun dans son mois, Vénus en avril, Apollon en mai, et ainsi jusqu'à Minerve, que l'on fêtait en mars, se retrouvent aussi dans l'Inde sous des noms différens, mais avec des attributs absolument semblables : ce sont Lakchmi ou Srî qui répond à Vénus, Indra, Bouddha l'avatar, Brahma, Pithivi ou Gondopi, Maya, Siva, Bhavani, Ganesa, Indrani, Vishnou, Saraswati : ces douze grands dieux ou adityas ont pour emblêmes les douze signes lumineux de la *roue céleste* (Rasi-tchakra), formant pour chaque signe trente degrés, ce qui fait trois cent soixante pour le zodiaque entier [1]; assis sur les créneaux célestes du Mérou, ils boivent à longs traits comme les dieux de l'Olympe le *nectar* ou amrita, breuvage d'immortalité.. Le maître des comptes, appelé aussi le *chef des nombres*, Ganesa [2], Janus indien, tenant dans ses mains le nombre 365, garde la porte du ciel, et assis sur un coussin semé d'étoiles, tourne sa tête d'éléphant vers le solstice, et ses quatre bras vers les quatre saisons.

Un autre Dieu également très populaire, Indra, le génie des vents, de l'air et de la foudre, préside aux cieux inférieurs, tandis que le soleil dirige le ciel supérieur et les planètes. Sourya est chaste et divin, Indra est lascif et terrestre, le coq est son emblême; il tient sa cour sur les flancs du Mérou, sans pouvoir s'élever plus haut.

Parmi les dieux subalternes, on trouverait peut-être plus de rapports avec ceux des mythes grecs. Le fameux conquérant Rama semble absolument le même que Bromius, le Bacchus indien ou Dyonisos, que les Hellènes font naître dans l'Hindostan, sur le mont *Mêros*, mot qui en grec signifie cuisse, parce qu'en effet le Mérou est le Lingam de la terre. Rama, dans sa guerre de *Lanka* (Ceylan), est aidé par Hanounam, roi des singes, fils de Pavan, roi des vents, qu'il entraîne à sa suite : or, Pavan n'est-il pas le même que Pan, roi des satyres qui suivent vers l'occident le char triomphal de Bacchus?

Quant à Bouddha, c'est un personnage double, dont l'un, incarnation de Vishnou, naquit comme Mercure d'une femme nommée Maya, et dont l'autre, personnage historique, représente le Zoroastre de l'Inde; et son rôle est tellement complexe, qu'on n'a pu réussir encore à le débrouiller complétement. Un Bouddha vint réformer le brahmanisme aux approches de l'ère chrétienne, et laissa des enseignemens sublimes qui, sous le nom de bouddhismes, ont subjugué presque la moitié de l'Asie; mais ce nouveau culte, dégénéré peu à peu, n'est plus maintenant qu'une stupide idolâtrie.

C'est ainsi, disent les Brahmanes, qu'à travers les douze mille ans dont se compose la durée de chaque monde, la révélation ou les quatre paroles de Vishnou vont se corrompant sous le souffle de Mahassour ou Lucifer, le grand seigneur des anges de lumière, déchus par leur rébellion. Sept manous ou législateurs viennent sept fois rendre les Védas perdus, et faire passer le monde qui leur est confié par sept degrés successifs d'épreuves expiatoires; après quoi Vishnou vient chercher les âmes pures, juger l'univers, et abattre le vieil arbre dont il a cueilli les fruits. Comme une comète à longue queue, le grand dragon, symbole de l'éternité, s'approche,

[1] Williams Jones, *Asiat. resear.*, t. I.

[2] Guigniaud, *Religions de l'antiq.*, notes.

dévore la terre et le temps, réduit l'océan en une vapeur légère, et recevant sur son dos le dieu conservateur, qui vient cacher dans son sein les restes purs de l'univers, il darde au dessus de la tête de Vishnou ses mille langues de feu, comme pour lui servir de dais et le défendre pendant son sommeil; car, dans ces cosmogonies orientales toutes d'imagination, il y a les nuits comme les jours de Dieu, chacun composé, ainsi que les nôtres, de douze heures, qui sont des milliers d'ans; et durant cette longue nuit toute vie est suspendue, tous les mondes, tous les êtres disparaissent comme un vain songe, jusqu'à ce que Brahma à son réveil crée une nouvelle série de dieux et d'univers. Telle est la triste métempsychose de l'Orient, philosophie grandiose, mais désolante, que l'enthousiasme des indianistes s'efforce en vain de nous faire admirer. Passons maintenant à l'examen des monumens qu'elle a produits.

Architecture hindoue.

Tendant par sa nature au colossal, l'art des Hindous s'est surtout essayé en architecture. Tout l'Hindoustan est semé de temples, qui ne le cèdent à ceux de l'Egypte ni par l'âge, ni pour les proportions, et l'emportent sur ceux-ci pour le fini du travail. « L'étendue de ces édifices, dit M. Rio, la grandeur du plan, la richesse des ornemens qui couvrent les murs, le temps qu'il a fallu pour creuser tout cela dans le roc vif, disent assez que c'est l'ouvrage d'une patience séculaire et de plusieurs générations. Assurément c'est une imagination bien hardie que celle qui a osé se fier à ce point sur l'avenir [1]. » Malheureusement on n'a point encore essayé de réduire cet art en système, et d'en montrer le symbolisme et les invariables lois; car il doit y en avoir eu, bien qu'on les ignore. Le plus important des dix-huit Pouranas, celui appelé Matsya-Pourana, *qui, d'après son titre, mène à la vertu, à la félicité et à la science,* et dans lequel Vishnou, sous forme de poisson, initie Manou à la connaissance des choses, contient deux chapitres de liturgie artistique, le 26e et le 27e; là il est traité des règles de l'architecture et de la sculpture dans leurs rapports avec les formes célestes et les cérémonies du culte, de l'autel des sacrifices, de la cella destinée à contenir les statues des dieux, et des oracles en quelque sorte sibylliques sur les rois qui viendront dans les siècles futurs [1]; mais ces livres ne nous sont point encore connus, et l'on est forcé de se borner à une pure description topographique des gigantesques produits de cette architecture.

Sa première époque paraît avoir été celle des temples-grottes. Descendue peu à peu des sommets de granit de l'Himalaya et du Cachemire, la race hindoue avait appris d'abord à tailler la pierre sans la changer de place, et à creuser le roc intérieurement: cette première classe de temples est si abondante, surtout aux frontières de la Perse, dans le haut Hindoustan et les montagnes du Cachemire, berceau des Brahmanes, qu'Aboul-Fazil, qui a souvent parcouru ces contrées avec l'empereur conquérant Akbar, a compté jusqu'à douze mille de ces temples souterrains, remplis de sculptures, ayant tous, selon lui, dans leur enceinte trois divinités colossales, un homme, une femme et leur enfant, la famille éternelle et divine de la trinité, type de la famille humaine; monumens que les naturels du pays croient être l'œuvre des génies et des géans, comme disent aussi les Egyptiens pour leurs pyramides [2]; car chez toutes les nations il y a le souvenir d'un âge antérieur, d'un grand monde plus puissant que le nôtre, et dont l'actuel est une dégénération; et plus un peuple est plongé dans la barbarie, plus cette réminiscence est vive.

On pourrait présenter comme point de départ de l'art hindou les nombreuses petites chapelles taillées dans le roc à Kénéri et à Monpesar; c'est encore une architecture en quelque sorte élémentaire, ne procédant que par la ligne droite et le triangle; ce sont les tentatives d'un peuple enfant.

Mais bien plus célèbre est le rocher

[1] *Hist. de l'Esprit humain.*

[1] *Asiat. rescar.*, t. I.

[2] Marlès, *Hist., gén. de l'Inde.*

de Mavalipuram ou des Sept Pagodes, près de Sadras, à quatorze lieues de Pondichéry, où se trouvent entassés une telle quantité de colosses sculptés, de petits temples et de palais en ruines, que leur réunion fait naître l'idée d'une ville pétrifiée. Le P. Paulin de Saint-Barthélemy les décrit en ces termes, dans son *Viaggio alle Indie Orientale* : « Ce sont sept temples sous une montagne couverte de terre végétale et d'arbres.... ; l'entrée se trouve du côté de la mer, à travers un rocher creusé.... ; ce vestibule peut avoir vingt palmes romaines de large sur quinze de profondeur ; les murs latéraux sont ornés de divers animaux sculptés dans le roc même : on y remarque l'éléphant, consacré aux dieux Râma et Ganesa ; la tortue, emblême de la stabilité de la terre, et consacrée à Vishnou ; le singe, symbole des âmes, dédié à Râma ; le cygne, forme sous laquelle Vishnou s'incarna ; la vache, emblême de la déesse Parvadi ou de la lune et du monde sublunaire ; le poisson, le serpent et d'autres animaux que je ne me rappelle plus, tous de grandeur naturelle.... Ce canal souterrain aboutit à une petite place circulaire creusée dans le même rocher, laquelle précède les temples, où conduisent à droite et à gauche des escaliers de pierre et deux chemins ou corridors, hauts de douze palmes, larges de sept, creusés aussi dans le roc. Enfin on arrive aux temples qui sont contigus les uns aux autres, et cependant détachés, de manière à former plusieurs grottes ou caves voûtées, séparées par un mur, dans chacun desquels est taillée une porte qui laisse passer d'un temple à l'autre ; les piliers et les colonnes sont taillés sur place, ainsi que les nombreux colosses de dieux hindous qui sortent en relief des murs dont ils font partie. Ce sont Brahma, Vishnou, Siva, Rama, Crishna, Dêvendra, Kârtiguea, Ganesa, Lakchmi, Saraswati, Parvadi, et les neuf avatars ou incarnations de Vishnou. »

Daniel qui a dessiné ces ruines dans les superbes planches de son ouvrage, *Antiquities of India*, nous offre quelquefois plusieurs sanctuaires l'un sur l'autre ; il décrit l'un d'eux en ces termes : « Le rocher dans lequel on l'a creusé est d'un granit dur et compacte : cette excavation consiste en un vaste appartement de forme oblongue, avec un petit temple annexé à la partie qui fait face à l'entrée ; le plafond est soutenu d'un double rang de colonnes formées par le roc même, et qui ne sont pourtant pas dépourvues d'une certaine élégance. Les colonnes de la partie extérieure sont composées d'un lion assis sur une double plinthe, et d'un fût octogone qui s'élève en diminuant, et dont le sommet effilé se termine par un chapiteau qui consiste en trois cavaliers soutenant la corniche. Au dessus de cette corniche, on a sculpté pour ornemens de petits temples en bas-relief. A la droite de cette excavation, les rochers sont couverts d'une grande variété de figures mythologiques ; plusieurs sont parfaitement bien exécutées. »

Les Brahmanes racontent sur Mahâbalipour ou la ville des Sept-Pagodes, qu'elle fut bâtie par les Géans, maîtres primitifs de la terre. L'un d'eux, Banâtcheren, qui avait mille mains, fut assiégé par Crishna dans cette capitale que défendait Siva, mais qui n'en fut pas moins prise d'assaut ; et le vainqueur, coupant au monarque toutes ses mains, sans doute emblêmes de ses provinces, ne lui en laissa que deux, avec lesquelles il l'obligea de lui rendre foi et hommage ; dès lors cette dynastie adora Crishna. Mais l'un de ses successeurs étant devenu l'amant heureux d'une nymphe céleste, fut conduit par cette autre Egérie dans des bosquets enchantés, et de là élevé en vision jusque dans les cieux, que nul n'avait encore vus. De retour sur la terre, le nouveau Prométhée, riche des secrets d'art et de science qu'il avait dérobés, organisa sa ville sur le même plan que celle des dieux, et la remplit de palais aux toits d'or et d'argent. Enfin il la fit si belle, que tout le ciel d'Indra en fut jaloux, et ordonna au dieu de la mer de l'engloutir ; ce qu'il fit : c'est pourquoi par la marée basse on en voit encore, dit-on, les restes au fond des eaux. Quoi qu'il en soit, des inscriptions çà et là, en caractères étrangers au sanskrit actuel, prouvent la haute antiquité de ces Sept Pagodes, qui ressort d'ailleurs du style même de leurs voûtes, où l'arcade naissante, composée de deux

segmens de cercle qui se rencontrent au sommet presque triangulairement, n'est encore ni le plein cintre, ni l'ogive.

Une architecture bien plus développée frappe le voyageur dans les grottes d'Eléphanta. Cette île sacrée, près de Bombay, non loin des bouches de l'Indus, et qui est en quelque sorte comme le vestibule du brahmanisme pour les navigateurs arrivant d'Afrique ou d'Europe, doit sans doute son nom au rocher sculpté en éléphant, qui dominait son port, et que les Portugais virent encore intact, mais qui à présent n'est qu'un débris. Un peu moins grand que nature, il portait sur son dos un autre animal long de quatre pieds, qu'on soupçonne, à ses griffes, avoir été un jeune tigre, et qui symbolisait peut-être la souplesse domptant la force, l'habileté et l'esprit subjuguant la puissance et la brute. Puis on s'enfonce dans une vallée, et on aboutit à la grande catacombe d'Eléphanta [1]. Comme la plupart des temples-grottes, elle est taillée sous une montagne conique, parfaitement isolée. Elle forme un carré qui a cent trente pieds anglais de long du nord au sud, et cent trente-trois de largeur de l'est à l'ouest. On y entre par les quatre côtés, mais la principale entrée est au sud; et tandis que dans les autres temples le sanctuaire et l'autel sont d'ordinaire au centre du carré, ici ils sont au fond de la grotte, à l'extrémité septentrionale. Déjà les sept nefs symboliques courent parallèlement pour y aboutir, « portées, dit Langlès, sur vingt-six piliers et seize pilastres », nombre probablement erroné, d'autant plus que Diego de Couto en compte cinquante; ce qui se rapprocherait plus du nombre rationel de quarante-huit, car le plan en est régulier. « On compte, ajoute Langlès, huit piliers et pilastres sur chaque ligne de l'entrée septentrionale à l'extrémité méridionale, et le même nombre de l'entrée orientale à l'occidentale..... Ces files sont coupées à angle droit par d'autres files » de piliers, tous placés à une distance de quinze pieds les uns des autres [2]. Fort massives, différant toutes entre elles pour la forme et les ornemens, ces colonnes ne manquent pourtant pas d'une certaine grâce. Le piédestal carré, surmonté d'une large plate-bande couronnée par un bel astragale circulaire et deux filets polygones, occupe près de la moitié de leur hauteur, et porte le fût, toujours cannelé et rond, qui n'a pas plus de six pieds huit pouces d'élévation, et se courbe comme un cou de bouteille vers son sommet entouré d'un filet de perles, destiné à retenir un ornement pareil aux pétales d'une fleur pendante ou renversée. Mais ce n'est pas encore là le chapiteau qui, en forme de grossier coussin rond et aplati, également cannelé, est séparé par une plate-bande étroite de ces fleurs qu'il écrase en les surmontant; puis lui-même porte une plinthe carrée sur laquelle pose l'architrave. Il est remarquable que la voûte plate de ces nefs, du reste très basse, est taillée de manière à figurer des poutres et des solives de rochers, soutenues en apparence par ces colonnes; ce qui semblerait indiquer un modèle antérieur, construit en pierre de taille ou en bois. La plupart des piédestaux ont à leurs quatre coins une tête de Ganesa ou de quelque autre dieu pénate; et aux chapiteaux sont des têtes de lions, d'éléphans, de chevaux en relief, travaillées avec un certain goût. L'un d'eux offre sur ses quatre faces autant d'éléphans, qui tiennent quatre enfans nus sous leur trompe. Au dessous se renflent les disgracieux coussins, expression du sommeil de l'art.

Diego de Couto, qui visita et décrivit ce temple quelques années après l'arrivée des Portugais dans l'Inde, lui donne « cinquante colonnes disposées de manière qu'il en résulte sept nefs. » Il y avait *une très belle porte en mosaïque*, des idoles assises avec des chapelets en main sous des dais de pierre très bien ciselés et qui rappellent nos dais gothiques, et tout l'intérieur « vernissé de chaux et de bitume fondus avec des couleurs d'un éclat étonnant, de sorte qu'on n'aurait pu exécuter rien de plus parfait ni en argent, ni en or. » (*De Asiá*, tom. IV, décade VII^e, liv. III, ch. XI.)

Outre ce curieux passage, important

[1] Décrite dans le *Voyage d'Anquetil*, et dessinée dans le tome II du *Voyage de Niebuhr*.

[2] *Scieglitz. gesch. der bauk. der alten.*

pour l'histoire de la technique primitive, d'autres voyageurs indiquent que la voûte avait été peinte, et représentait les cosmogonies brahmaniques et les génies du ciel, en adoration, chacun à son poste [1]. Les grandes nefs étaient entourées d'une foule de chapelles remplies de sculptures, chacune avec une grande idole de douze à vingt pieds, avec deux, trois, quatre ou cinq têtes couronnées de tiares en pierreries; quatre, huit ou douze bras tenant des lotus, ou le poignard de Siva, ou le caducée entortillé d'un serpent, et tout au tour de ce dieu-monstre s'étageaient des rangs de bas reliefs ou des niches d'idoles secondaires et de moines ascètes, à demi consumés par le feu de Siva; ils remplissaient les quatre côtés de ces chapelles toujours carrées, dont les portes basses semblaient gardées par des portiers gigantesques, debout, vêtus en guerriers ou en prêtres. Souvent l'infâme Lingam, dans sa forme naturelle, y était exposé sur l'autel. Siva, homme et femme, avec une seule mamelle comme les Amazones, s'y appuyait sur son bœuf blanc. Enfin parmi ces chapelles, dont plusieurs avaient quatre portes, une pour chaque côté du carré, Diego en décrit une où il remarqua, dit-il, « l'histoire de la reine Pasiphaé avec le taureau, et l'Ange avec l'épée chassant de dessous un marbre deux belles figures d'homme et de femme nues, comme la sainte Ecriture peint nos premiers parens. » Il est à déplorer que la plupart de ces chapelles aient disparu depuis sous des éboulemens. Il en reste encore deux, mais complétement séparées du grand temple, avec lequel elles ne communiquent que par d'étroits et longs corridors. Quant aux sept nefs dont on a parlé d'après le plan de Niebuhr, et celui plus récent levé par le docteur Daw [2], elles ne présentent qu'une seule irrégularité, causée par une excavation mystérieuse, qui occupe l'espace de quatre piliers, et servait peut-être pour des cérémonies occultes. Du reste, elles se coordonnent toutes par rapport à la nef centrale, au fond de laquelle est le sanctuaire d'où s'élance le buste de la Trimourti, avec ses trois têtes hautes de dix-sept pieds, larges de vingt-deux. On voit encore à l'entrée de l'étroite cella les trous des gonds et les rainures de la porte qui s'abaissait pour cacher la face du dieu aux profanes dans les jours non solennels. Une longue et double rangée de colosses adossés aux pilastres, avec des bonnets phrygiens ou coniques sur la tête, semblent deux haies de satellites géans, qui veillent sous les parvis sacrés. Quelque chose d'éthiopien se trahit dans cet ensemble; c'est pourquoi plusieurs sont allés jusqu'à nier l'origine brahmanique de ces temples, comme si d'aussi vastes travaux pouvaient s'exécuter par des mains étrangères et s'inspirer d'une autre source que de l'enthousiasme national.

Les grottes d'Amboli, dans l'île de Salsette, ne sont pas moins curieuses. C'est une longue suite de salles souterraines, de corridors et de nefs qui toutes aboutissent au centre d'une montagne conique. Çà et là, en avant des salles, s'élèvent des porches entourés de monstres, les uns vomissant des flammes de leur gueule, d'autres ayant une tête d'éléphant avec une queue de poisson et des ailes de dragon, suivant Langlès. Plusieurs chapelles offrent des voûtes dont l'arcade à sa base s'échappe bizarrement de la gueule béante de deux animaux où quelquefois deux hommes sont à cheval; et au fond de ce sanctuaire, une divinité dont chaque épaule porte sept bras, soutient une voûte formée par des pierres, saillant par degrés les unes au dessus des autres, à angle droit, jusqu'à la dernière qui les couronne, et sert de piédestal à une cour céleste de dieux. Cet Atlas hindou, soutien du monde sublunaire, sous lequel son corps semble fléchir, est entouré de nains bizarres, espèces de cabires, dont l'un a une tête d'âne ou de porc, tandis qu'un autre porte, appliqué sur son ventre, un masque humain, et qui jouent de divers instrumens. Ailleurs, un Siva en guerrier, le glaive d'une main, de l'autre tenant par le pied un enfant suspendu qu'il va partager en deux, et dont des figures à genoux semblent implorer la grâce, a été pris par des missionnaires pour un jugement de Salomon. Une foule

[1] Marlès, *op. c.*

[2] Adelung, *Mithridates*, t. I.

d'escaliers étroits montent et descendent dans ces grottes, dont l'ensemble, composé de divers compartimens, forme un carré souterrain au centre duquel est la cella, entourée de colonnes aux chapiteaux exactement semblables à ceux d'Eléphanta.

Mais le plus étonnant des monumens de l'Inde est sans contredit la vaste catacombe d'Ellora, près d'Aurengabad, dans le Décan. Ces ouvrages « sont, dit Langlès, au dessus de ce que la plume peut décrire. Les exagérations d'une imagination gigantesque sont encore loin de la réalité. » C'est tout une montagne longue de plus de deux lieues, entièrement percée et remplie de sculptures. Les temples les plus riches, creusés dans un granit rouge, dur comme du marbre, s'y étagent en amphithéâtre, quelquefois au nombre de trois les uns sur les autres. C'est un Panthéon immense où se développe dans le sein de la terre tout ce que l'art sait d'ailleurs étaler à sa surface de magnificences et d'effets. Des obélisques, des ponts, des chapelles, des salles, des cellules, des colosses, des portiques, des avenues sans fin de colonnes surgissant du roc. Chacune des nombreuses divinités de l'Inde y a un sanctuaire, souvent plusieurs. Ainsi le dieu Siva y a vingt temples pour lui seul. Tous les murs sont couverts de bas-reliefs, à sujets tirés des Védas. Sir Mallet y a compté quinze places distinctives, toutes entourées de chambres, et il n'est pas allé jusqu'au bout. Mais cette profusion de travaux est de différens âges ; il y en a même qui semblent indiquer l'influence hellénique, car on y voit des chapiteaux corinthiens renversés, et jusqu'à des statues de style complétement grec. Plusieurs façades même portent l'empreinte incontestable des artistes mauresques du moyen âge, bien qu'il ne s'ensuive nullement que le fond de ces travaux ne soit de la plus haute antiquité.

Le plus beau de ces nombreux temples, dit le Doumar-Leyna, offre en quelque sorte le dernier développement de l'architecture primitive, se dégageant du carré où elle avait été jusqu'ici prisonnière ; au lieu de pousser, comme à l'ordinaire, dans le rocher ses quatre angles monotones, le carré cette fois se multiplie par lui-même, sort de son enveloppe en jetant quatre fois hors de lui son image, et produit ainsi la croix grecque aux quatre branches égales, premier germe encore informe, il est vrai, des basiliques chrétiennes de Byzance.

Mais nulle part, dans cette innombrable quantité d'ouvrages souterrains, la voûte ne se montre systématiquement employée. Les arcs que des monstres vomissent ne sont qu'un rare caprice, une idée sans conscience d'elle-même. La seule voûte en usage est celle par superposition des pierres saillantes à angle droit et s'élevant ainsi jusqu'à un dernier bloc énorme qui la couronne et la ferme dans un plan rectiligne et nullement circulaire.

Telle fut l'architecture hindoue à son premier âge. Au fond de ces sombres labyrinthes vivaient les anciens Brahmanes, invisibles aux profanes, s'absorbant dans leurs rêves et dans l'étude, faisant passer leurs néophytes à travers une série d'initiations solennelles, rendues encore plus formidables par ces ténèbres souterraines.

L'Hindoustan se rattache de toutes parts à l'Egypte ; mais ce qu'il y a de plus singulier, c'est que plusieurs de ses catacombes ressemblent exactement aux hypogées étrusques : mêmes plans symboliques, mêmes portes carrées et basses, mêmes dessins cosmogoniques aux plafonds, mêmes niches pour les idoles, mêmes bancs de rocher taillés à l'entour des salles.

L'article suivant démontrera plus clairement par la description des pagodes comment l'architecture contient toute une théologie monumentale. On espère même arriver à prouver que LES PREMIÈRES VILLES NE FURENT QUE DES TEMPLES ; principe inaperçu, fécond en conséquences de plus d'un genre. La religion a tout fait ici bas ; arts et sciences, tout est le reflet des dogmes.

CYPRIEN ROBERT.

REVUE.

CORRESPONDANCE INÉDITE DE VOLTAIRE,

AVEC FRÉDÉRIC II, LE PRÉSIDENT DE BROSSES ET AUTRES PERSONNAGES,

Publiée d'après les lettres autographes, avec notes, par Th. Foisset, membre du tribunal civil de Beaune [1].

DEUXIÈME ARTICLE.

Nous sommes en l'année 1758. *L'éternel malade* s'est fait entre la France et la Suisse *un assez joli tombeau.* Il prétend qu'il vit en paix, s'en tenant à être laboureur, maçon, jardinier. Il oublie, dans son ermitage, *les rois, les cours, les sottises des hommes ;* il mène enfin une *vie patriarcale*, soigne sa santé et *se traîne en carrosse auprès de ses charrues.* « Tout cela ne fait point d'ennemis ; les poëmes épiques, les tragédies, les livres philosophiques rendent trop malheureux. » Mais ces velléités de repos, ces lubies pacifiques passent comme l'onde ; la discorde est sa vie, quoiqu'il dise ; le trouble, son élément ; quand la guerre se retire de lui, c'est lui qui la rappelle et qui la va chercher ; une querelle même ne lui suffit pas ; il lui en faut deux, trois à conduire de front, comme Figaro mène les intrigues. C'est peu d'avoir ordinairement sur les bras la Baumelle, Fréron, Pompignan, les ministres de Genève : c'est là le pain quotidien de ses inimitiés. L'ennui commence à le gagner : de nouvelles hostilités pour le faire vivre ! un nouvel ennemi pour ragaillardir le mourant ! cette guerre, c'est l'affaire des quatorze moules de bois ; cet ennemi, c'est le président de Brosses.

Il a pris fantaisie à Voltaire d'étendre ses domaines, d'arrondir son petit royaume, et pour ce, il convoite la terre de Tourney, appartenant au magistrat, auteur des *Navigations aux terres australes*, d'un *Traité de la formation méchanique des langues,* d'un *Traité sur le culte des dieux fétiches*, d'une *Histoire du VII^e^ siècle de la république romaine.* Pour qui ne connaît pas le solitaire de Ferney, l'ouverture gracieuse des négociations entre le président et lui ne laisserait pas deviner si soudaine la transformation de ces rapports amiables en aigreur, en hostilités, en rancunes vindicatives. Voltaire prend la parole, il débute d'un ton flatteur et insinuant ; jaloux d'amener le président à son désir, il s'adresse à l'amour-propre avant de parler à l'intérêt : « J'ai lu avec un extrême plaisir ce que vous avez écrit sur les *terres australes ;* mais serait-il permis de vous faire une proposition qui concerne le continent? Vous n'êtes pas homme à faire valoir votre terre de Tourney... voulez-vous me la vendre à vie ? Je suis vieux et malade. Je sais bien que je fais un mauvais marché, mais ce marché vous sera utile et me sera agréable... Je m'engage à faire bâtir un joli pavillon des matériaux de votre très vilain château, et je compte y mettre vingt-cinq mille livres. Je vous paierai comptant vingt-cinq autres mille livres... Si je meurs avant d'avoir achevé le bâtiment, vous aurez par devers vous vingt-cinq mille livres et vous achèverez le bâtiment si vous voulez. Mais je tâcherai de ne pas mourir de deux ans, et alors vous serez joliment logé sans qu'il vous en coûte rien ; de plus, je m'engage à ne pas vivre plus de quatre ou cinq ans. Moyennant

[1] Paris, chez Levavasseur, libraire, place Vendôme, 26.

ces offres honnêtes, je demande la pleine possession de votre terre, de tous vos droits, meubles, bois, bestiaux, et même du curé; et que vous me garantissiez tout jusqu'à ce que ce curé m'enterre. Si ce plaisant marché vous convient, vous pouvez d'un mot le rendre sérieux. La vie est bien courte pour que les affaires soient longues. » Le président adhère à la proposition de la meilleure grâce du monde; il consent à tout céder; terre, seigneurie, prés, vignes, droits, meubles, bois, bestiaux, curé, *and all.* « Vous vous obligez, ajoute-t-il, à ne vivre que quatre ou cinq ans : point de cet article s'il vous plaît, sinon marché nul... *La Providence se ferait de belles affaires si elle ne vous laissait ici-bas plus long-temps que Fontenelle. Elle n'est pas déjà si bien aujourd'hui avec le public.* » — « C'est, reprend Voltaire. pour augmenter mon bonheur, mon indépendance, que je vous ai proposé de me préférer à Chouet le fermier. C'est pour n'être ni en France, ni à Genève; car mon idée est de mourir parfaitement libre. Je suis très aise d'être dans un coin de terre, *dove non si vede mai la faccia della maestà,* et où les souverains m'envoient demander mon carrosse pour venir manger mon rôti... Conservez vos bonnes grâces au vieux suisse V., âgé de 64 ans *et bientôt de* 65. — N. B. *Que votre terre est dans un état déplorable et qu'on détruit votre forêt!* » (Ici la taquinerie commence à poindre.) — Après d'assez longs pourparlers, le marché se conclut et Voltaire prend possession de son comté : « J'ai, dit il, fait mon entrée comme Sancho Pança dans son île. Il ne me manquait que son ventre. Votre curé m'a harangué; Chouet m'a donné un repas splendide, dans le goût de ceux d'Horace et de Boileau... Les sujets ont effrayé mes chevaux avec de la mousqueterie et des grenades; les filles m'ont apporté des oranges dans des corbeilles garnies de rubans. » — Le président de répondre : « Honneur, salut, joie, santé et bénédiction *ad multos annos* au seigneur comte de Tourney, ci-devant mon voisin, aujourd'hui patron de ma case, dans tous les temps, dans tous les lieux, *à ce que j'espère,* mon ami. » Tout va donc le mieux du monde; sauf le *post-scriptum* de Voltaire et la prudente parenthèse de M. de Brosses, c'est un échange délicat de courtoisies affectueuses et de douceurs congratulantes. Mais surviennent peu à peu, et dans une progression continue, les petites tracasseries et les défiances exprimées en forme de prétérition, et les réclamations aigre-douces, puis les plaintes réitérées des agens d'affaires sur les abus de jouissance de l'hôte de Tourney, puis les importunités causées par l'humeur perturbatrice, la pétulance empiétante et tyrannique de ce nouveau châtelain, et par son empressement à profiter des avantages et à décliner les charges de sa seigneurie : c'est ici comme à Postdam; le désaccord est voisin de la rupture : l'indiscrète parcimonie de Voltaire la fait bientôt éclater. « J'ajoute encore une requête, écrit-il au président, c'est de trouver bon que je prenne pour me chauffer quelques moules de bois sec que le sieur Charlot Baudit ne vend point. Il est bien juste que je jouisse des choses nécessaires. Charlot Baudit est convenu, et on le sait assez, qu'il n'est que commissionnaire. Je vous ai payé en partie avant d'entrer en jouissance; il m'en coûtera, croyez-moi, plus de vingt-quatre mille livres pour améliorer votre terre... Je suis peut-être le seul homme en France qui en eût usé ainsi. Je répare Tourney avant même d'entrer en possession. Je fais plus, j'essuie toutes les algarades d'un fermier ivrogne qui a tout enlevé... et qui trouble mes ouvriers. *Cela mérite en vérité que vous me laissiez jouir de quelques mesures de bois de chauffage.* » Et plus loin il ajoute : « Chouet a ravagé le reste de votre forêt Hercinie, a laissé dépérir les prés et les vignes; j'ai tout raccommodé parce que j'aime l'ordre; j'ai planté des arbres dans votre forêt, j'ai fait porter de la terre neuve dans le champ maudit, et j'ai rendu fertile une pièce de terre qui n'avait pas produit un grain d'orge depuis le déluge. Vous ne m'en savez nul gré, je le sais bien, et je m'y suis très bien attendu; j'ai fait le bien pour l'amour du bien même, et le ciel m'en récompensera; je vivrai long-temps parce que j'aime la justice. Les fermiers-généraux ne l'aiment point, aussi sont-ils maudits dans S. Mathieu et dans le factum de Ramponneau, etc. »

Le président, décidé à tenir bon contre tout ce pathétique, se trouve fort surpris qu'il lui soit porté en compte et en paiement par Charlot Baudit quatorze moules de bois vendus à M. de Voltaire : il témoigne tout son étonnement à ce dernier : « Charlot, dit-il, donne pour explication qu'ayant été vous demander le paiement de sa livraison, vous l'aviez refusé en affirmant que je vous avais fait don de ce bois. Je vous demande excuse si je vous répète un tel propos, car vous sentez bien que je suis fort éloigné de croire que vous l'ayez tenu... Je ne prends ceci que pour le discours d'un homme rustique, qui ne sait pas que l'on envoie bien à son ami et son voisin un panier de pêches et une demi-douzaine de gélinottes, mais que si on s'avisait de lui faire la galanterie de quatorze moules de bois ou de six chars de foin, il le prendrait pour une absurdité contraire aux bienséances et le trouverait fort mauvais. J'espère que vous voudrez bien faire incontinent payer cette bagatelle à Charlot, parce que, comme je me ferai certainement payer de lui, il aurait aussi infailliblement son recours contre vous; ce qui ferait une affaire du genre de celles qu'un homme tel que vous ne peut avoir. » *Un homme tel que lui* se laisse néanmoins assigner, entre en fureur, et prenant à témoin le président de Ruffey, il se livre sans réserve aux plus incroyables conjectures : « Vous avez une belle âme, s'écrie-t-il, vous n'êtes point *fétiche!*... Il est cruel de passer de Cinna et de Rodogune à une assignation! *le misérable m'accable d'exploits* (il n'y en eut qu'un seul). Il faut répondre. Le fétiche demande de l'argent de ses moules et de ses fagots. Il dit dans son exploit que Baudit lui rend 12 livres du moule. — Baudit dans son exploit me demande 12 livres du moule. Il est évident que si le Fétiche avait vendu réellement à Baudit des bois à 12 livres le moule, le dit Baudit, marchand, les vendrait davantage. Il est clair qu'il compte avec le Fétiche de clerc à maître, et que le Fétiche lui donne quelque chose pour ses peines..... Qu'il tremble! Il ne s'agit pas de le rendre ridicule, *il s'agit de le déshonorer... Il paiera cher* la bassesse d'un procédé si coupable et si lâche. ». — « Je suis fâché de voir votre repos troublé par une bagatelle, répond le président de Ruffey; les petites choses ne sont pas faites pour affecter les grands hommes. Quoi! quelques onces d'un métal que vous possédez abondamment, demandées *peut-être* mal-à-propos, pourraient-elles altérer votre philosophie?... Outre les mauvaises plaisanteries des avocats, vous avez à craindre celles de la canaille littéraire, qui sera charmée d'avoir prise sur vous. L'enchanteur qui écrit votre vie apprendra-t-il à la postérité que vous avez plaidé pour des moules de bois?... — « Je ne crains point les fétiches et les fétiches doivent me craindre! Il n'y a qu'une voix sur le Fétiche!—Et se retournant vers le président de Brosses : « Vous n'êtes donc venu chez moi, Monsieur, vous ne m'avez offert votre amitié que pour empoisonner par des procès la fin de ma vie. J'achetai votre petite terre à vie;... je m'en remis à votre honneur, à votre probité. Vous dictâtes le contrat, je signai aveuglément... Mais je ne peux souffrir que vous me fassiez un procès pour deux cents francs, après avoir reçu de moi plus d'argent que votre terre ne vaut. » Il poursuit de ce ton et ne se fait faute d'aucune allégation calomnieuse. La querelle s'échauffe. Le président riposte : « Souvenez-vous, Monsieur, des avis prudens que je vous ai ci-devant donnés en conversation, lorsqu'en me racontant les traverses de votre vie, vous ajoutâtes que vous étiez d'un caractère *naturellement insolent*. Je vous ai donné mon amitié; une marque que je ne l'ai pas retirée, c'est l'avertissement que je vous donne encore de ne jamais écrire dans vos momens d'aliénation d'esprit, pour n'avoir pas à rougir dans votre bon sens de ce que vous avez fait pendant le délire..... Je vous ai seulement prévenu que je me ferais infailliblement payer de Baudit qui se ferait infailliblement payer de vous. Je l'ai fait assigner, il vous a fait assigner à son tour. Voilà l'ordre et voilà tout. De vous à moi il n'y a rien, et faute d'affaire point d'arbitrage. C'est le sentiment de M. le premier président, de M. de Ruffey et de nos autres amis communs, qui ne peuvent s'empêcher de lever les épaules en voyant un homme si riche et si illustre se tourmen-

ter à tel excès pour ne point payer à un paysan 280 livres pour du bois de chauffage qu'il a fourni. Voulez-vous faire ici le second tome de l'histoire de M. de Gauffecourt, à qui vous ne vouliez pas payer une chaise de poste que vous aviez achetée de lui? En vérité, je gémis pour l'humanité de voir un si grand génie avoir un cœur si petit, sans cesse tiraillé par des misères de jalousie et de lésine... Je vous fais, Monsieur, le souhait de Perse : *Mens sana in corpore sano.* » « Écoutez, ajoute le président en s'adressant à M. de Fargès, il me vient en ce moment une idée. C'est la seule honnêtement admissible pour moi, et tout sera fini. Qu'en votre présence, il envoie les 280 livres au curé de Tourney, pour être distribuées aux pauvres habitans de la paroisse; alors tout sera dit. De mon côté, je passerai en quittance les 280 livres à Charles Baudit; et voilà le procès terminé au profit des pauvres. Cela est bien court et bien aisé. » On peut croire que cette transaction fut acceptée par Voltaire et qu'il paya, tout en rechignant; car il se plaint amèrement et à plusieurs reprises, à M. Lebault, conseiller de grand'chambre à Dijon, auquel il fait plus d'une demande de vin, sans doute intéressée. On ne peut entendre sans rire le vieil avare, bongonner et grommeler entre ses dents : « Tâchez, Monsieur, de me vendre *bon marché* votre vin, dont je fais bien plus de cas que de *cette grande forêt* de la *magnifique terre* du président. Je suis devenu délicat, mais pauvre; je sais qu'il y a vin et vin, comme il y a fagot et fagot; c'est du bon que je demande... bien potable, bien gardable, et *surtout très peu cher, attendu que le président de Brosses m'a ruiné*... Il serait doux d'avoir l'honneur de le boire avec vous et que ce terrible président n'y mît point d'absinthe... Il me fait boire la lie du vin de la terre de Tourney...; si vous vendiez votre vin aussi cher qu'il vend le sien, vous feriez une fortune immense. Il y a près de deux ans que je bois du vinaigre, et le président de Brosses n'y met pas de sucre... » On pourrait prendre tout ceci pour un accès de fureur bouffonne; *iratusque Chremes tumido delitigat ore;* mais, pour être ridicule, le ressentiment de Voltaire n'en est pas moins sérieux. Il fit fermer à M. de Brosses les portes de l'Académie, et non moins déloyal que vindicatif, il ne rougissait pas d'assurer M. de Ruffey qu'il agréait la candidature du président, lorsqu'il déclarait à d'Alembert qu'il la repoussait de toutes ses forces. « On dit que le président de Brosses se présente, écrit l'illustre *Raton* à son cher *Bertrand*. Je sais qu'outre les *Fétiches* et les *Terres australes*, il a fait un livre sur les langues, dans lequel ce qu'il a pillé est assez bon, et ce qui est de lui est détestable... Je souhaite que le *Fétiche*, *l'Infulatus de province* n'ait point la place due aux La Harpe, aux Delille, etc... Je passe le Rubicon pour chasser le *nasillonneur délateur et persécuteur*, *et je déclare que je serai obligé de renoncer à ma place*, *si on lui en donne une*... » Fiez-vous donc à cette dérisoire profession de mansuétude qu'il affichait naguère. « Rousseau, disait-il, imprime que je suis le plus violent et le plus adroit de ses persécuteurs : moi, persécuteur! c'est Jeannot-lapin qui est un foudre de guerre! » Cinq ans après, cette âme débonnaire osait écrire à M. de Brosses, devenu premier président : « Je n'ai d'autre intérêt que de mourir dans vos bonnes grâces... »

Cette affaire des quatorze moules de bois est l'épisode dominant, le nœud dramatique autour duquel viennent se ranger une foule d'incidens secondaires et de scènes accessoires, d'un comique non moins vif et non moins original. L'effrayante activité de ce vieillard se dévorerait elle-même, si elle n'avait pour alimens les luttes qu'elle soulève et les affaires qu'elle se crée. «Tantôt il importune un prince du sang pour se faire lieutenant des chasses, tantôt il s'agite en tous sens pour le syndicat de la noblesse de Gex : il est en d'incessantes hostilités avec tous les hommes d'église du canton. La gabelle n'a pas d'ennemi plus délié... : il veut être le banquier du pays de Gex comme Pâris de Montmartel est celui de la cour. Le voici qui entre dans des spéculations sur le sel : il a des gentilshommes à lui, qu'il fait ses ambassadeurs en Suisse pour cet objet. Puis il est remué par tout cela : il prend au sérieux ces petites agitations; il s'en

émeut sincèrement avec cette mobilité de passion qui n'est qu'à lui. »

Jamais cet homme n'eut un jour de paix, une heure de recueillement, une minute de sérieux retour sur lui-même. *Quitter le long espoir et les vastes pensées* n'était pas fait pour lui. Tout action, et tout mêlé à l'action de son temps, il ne s'attaqua jamais qu'aux surfaces des choses, et il se tint constamment, pour ainsi dire, à la circonférence de son être : il n'eut pas un seul instant le loisir de rentrer en soi, et ne songea nullement à mettre un temps d'arrêt entre la vieillesse et la mort; il vécut fiévreux et mourut debout. L'ambition, la cupidité, la jalousie, l'instinct et l'appétit du mal le rendirent infidèle au sybaritisme théorique qu'il aimait à professer, comparant la vie à un enfant qu'il faut bercer jusqu'à ce qu'il s'endorme. Le démon inquiet dont il était possédé, tint sans cesse l'œil ouvert et le pied levé, celui dont la morale familière se réduisait à cette épitaphe de pourceau : « Bois, mange et divertis-toi, car le reste n'est rien. » Mais une volupté singulière, assurément inconnue aux Sardanapales vulgaires, en faisait un dissident, un hérétique, même dans la religion du plaisir. Le libertinage de l'esprit, sa volupté de prédilection, le préservait, à certains égards, de l'avilissante pratique des doctrines qu'il enseignait. Cette ardeur frénétique qui le poussait à l'accomplissement de son œuvre maudite, dut mainte fois prendre sur *son somme* et troubler la paix de *sa digestion*. L'espérance de se moquer du genre humain précipitait l'instant de son réveil. « Quand cette faculté me manquera, disait-il, ce sera un signe certain qu'il faudra que je parte. » Cette faculté et lui partirent de compagnie; ils étaient naturellement inséparables. Toute cette vie ne fut qu'un long sarcasme, une conspiration incessante contre le retour de toute gravité, de toute dignité personnelle. Il en vint à cette affliction de ne pouvoir être sérieux, sous peine de ridicule, et je ne sache rien de plus plaisant que cette sensibilité tragique dont il se drapait de temps en temps, et que l'on voit mesquinement dépérir comme un ajustement théâtral, comme le manteau de pourpre d'un roi de coulisse. Amis ou ennemis, il prend tous ses contemporains en épigramme. La Baumelle et Fréron exercent moins sa secrète malignité, que les philosophes, ses féaux, qu'il appelle sa livrée. On peut d'ailleurs apprécier sa manière de prendre les hommes et les choses à l'enfantillage de ses enthousiasmes et de ses colères; à l'égoïste et puérile pusillanimité qu'il témoigne dans le débit de ses recettes de prosélytisme irréligieux; recettes de *vieux polichinelle* qui « joue avec la vie, qui ne la trouve bonne qu'à cela. » Il faut, à l'entendre, que « chaque enfant, vieux ou jeune, fasse ses bouteilles de savon. » Enfant lui-même, il l'accorde; mais enfant incorrigible et désespéré, il ne jugeait la vie que par l'emploi qu'il en faisait ou qu'il en voyait faire à son exemple; il ne jugeait l'homme que par lui-même ou par ses philosophiques imitateurs, ses lourds et serviles Sosies. Ce magnifique dédain qu'il professait pour l'humanité, ce mépris particulier qu'il affichait pour la France dans son étroite et inintelligente anglomanie, n'était donc en dernier ressort que le dédain de l'humanité, de la France, telles qu'il se les imaginait ou telles qu'il les avait faites; partant, ce dédain de son pays ne saurait être que le dédain de sa vie et de ses œuvres; ce mépris pour son siècle, un involontaire, mais intime mépris pour soi-même. Et, chose admirable, ils haussaient les épaules, lui et *ses gens*, à la vue de leur propre ouvrage! Ils prenaient ce pays en pitié, après l'avoir mis hors la loi de vie et de vérité qui avait fait ses grands siècles et ses grands hommes! Et ils dénigraient, les imprudens, et ces hommes et ces siècles! Et ils nous livraient à l'étranger, chétifs, dépouillés, honteux de la nudité à laquelle ils nous avaient réduits et des mutilations qu'ils nous avaient fait subir. Dans leur sacrilége étourderie, ils supprimaient toutes nos gloires, et leur patriotisme rougissait de notre dénûment! Qu'est-ce, après tout, que Bossuet? Qu'est-ce que Fénelon? Qu'est-ce que Malebranche? Qu'est-ce que Pascal, pour qui s'est condamné à ne plus voir la vérité qui les éclaire? Sans cette vérité, que sont-ils? et, sans eux, que sommes-nous? Ah! certes, on peut faire fi de la France, quand on se fait

une France moins Pascal, moins Malebranche, moins Fénelon, moins Bossuet! Et, à cet égard, le mépris des Voltaire est honorable pour notre patrie; car ce mépris doit nous convaincre que, soustraction faite des gloires selon l'orthodoxie, elle est réduite à la mendicité. Ce mépris la glorifie; car c'est bien là le *mépris venu de l'abîme !*

Mais, néanmoins, ce qui distingua toujours cet homme et le plaça hors de la cohue encyclopédique; ce qui ranima en lui, par intervalles, quelques lueurs des sentimens dont il semblait vouloir se défaire à tout prix, ce fut son admiration innée pour le siècle précédent, dont il avait vu s'éteindre les derniers rayons. Parfois il lui arrivait de mesurer tristement la prodigieuse distance qui séparait les fils de leurs pères. C'était un remords d'homme d'esprit et de goût qui lui faisait répéter souvent: « Notre siècle est un pauvre siècle, auprès de celui de Louis XIV ! Mille raisonneurs et pas un seul homme de génie !...... La disette d'hommes en tous genres fait pitié ! La France subsistera, mais sa gloire, mais son bonheur, son ancienne supériorité, qu'est-ce que cela deviendra ?... » N'est-ce pas là une protestation douloureuse contre cette fatalité qui l'a fait naître quelques années trop tard, en même temps qu'une condamnation de sa volonté complice, qui, ployée à vingt ans par le débordement infect de la régence, s'est refusée depuis à se redresser ? Il perdit l'instinct du bon et du juste dans ce naufrage qui engloutit tout le grand siècle. De là, sans doute, cette constante prévarication de sa pensée, entièrement déshéritée des inspirations du cœur, qui, chez lui, avait cessé de battre au sortir de l'enfance. Dès lors, tout amour comme toute équité, était devenu pure fonction d'une intelligence qui avait survécu à cette funeste castration morale. Il n'avait retenu qu'une certaine conscience de tête, qui le contraignait à d'étranges palinodies. Cet amour forcené des doctrines négatives, qui le portait, dès l'abord, à en accueillir indistinctement tous les missionnaires, propagateurs-instrumens, traducteurs-manœuvres, soulevait toujours en lui, à quelque temps de là, un dégoût amer, une réaction impatiente; et cette rectitude littéraire, qui, parfois, lui tenait lieu du sens de l'honnête à jamais perdu, vengeait alors la raison et la vérité des jugemens échappés à son indiscrète philosophie. « Votre livre, dit-il à Helvétius, est dicté par la saine raison. » Et il écrit au président de Brosses: « Le fatras de l'*Esprit* d'Helvétius ne méritait pas le bruit qu'il a fait. Si l'auteur devait se rétracter, c'était pour avoir fait un livre philosophique sans méthode, tout farci de contes bleus. » Mais cet involontaire retour au vrai en matière de goût, était bien impuissant à suppléer en lui la loi morale dont il s'était affranchi. Aussi, pour quelques traits pareils de désintéressement involontaire, quoique fort souvent sollicité par une boutade égoïste, quelle intempérance d'improbités en revanche ! quel cynisme effronté et puéril ! quelle honteuse assiduité dans cette cour soixante ans faite à toute erreur, à toute malfaisance ! C'est dans cette correspondance inédite que l'on peut s'assurer intimement, et par les fréquentes témérités du poète, et par certaines communications au moins étranges dans la bouche du magistrat, que l'œuvre infâme commence à mûrir. On est pénétré d'une vive inquiétude et d'une profonde pitié à voir les meilleurs esprits concourir à l'anarchie des idées; les protecteurs élevés de l'ordre civil tremper dans le prosélytisme de l'insurrection; l'élite de la société française conspirer contre toute loi sociale. On sent, à cette atmosphère étouffante, sillonnée de courans électriques, que l'orage de la révolte et de l'incrédulité couve, grossit et s'approche. Il se passe déjà dans la marche et le développement de la philosophie certains phénomènes qui se reproduiront plus tard dans la conduite politique de la révolution. La proscription intellectuelle, lancée contre tout anti-philosophe, apparaît comme le prélude de la proscription du forum, qui, plus tard, frappera de mort ou d'exil tout suspect d'incivisme et de contre-révolution. Il n'est pas jusqu'au despotisme inquiet, ombrageux de Voltaire, réclamant, aux pieds des hauts et puissans seigneurs, l'embastillement de ses ennemis, qui ne soit comme un symptôme avant-coureur de la tyrannie des philosophes-triumvirs.

C'est dans l'ordre de la société intellectuelle comme une dictature anticipée de Robespierre. La loi des suspects et les visites domiciliaires n'auraient-elles pas une parenté prochaine avec la criminelle inquisition que le poète de la tolérance exerce sur les morts des hommes illustres de son temps. Voyez-le donc penché sur le chevet des mourans, comme cette satanique figure de la galerie de saint Bruno, épier avec une exécrable sollicitude les dernières intentions et les derniers soupirs.

Il semble disputer ces âmes au repentir suprême, au pardon solennel; il vante, il encourage de tous ses efforts l'orgueil endurci; il admire et divinise les agonies païennes; il semble spéculer sur l'impénitence et la damnation, tant son ricanement est amer. S'il arrive que des *frères*, des *adeptes* se transforment, à l'heure d'angoisse, en *marionnettes*, en *poules mouillées!* Infernal génie, *forts* ou *faibles*, tout passe également par son sourire. Assurez-vous qu'il se moque le premier de ceux qui ont la bonhomie de perdre leur âme sur l'autorité de sa parole. N'a-t-il pas lui-même résumé l'aveugle, le scandaleux entraînement de sa destinée et de son caractère, en ces mots qui le jugent et le condamnent : « *Je passe ma vie à me tromper. — Rien n'est plus doux que de rire des sottises des hommes.* »

Nous ne terminerons pas cet article sans remercier l'éditeur de cette publication d'avoir ajouté un document si précieux, illustré avec tant d'esprit, de patience et de sagacité, à cette correspondance générale d'un homme qui, en se révétant lui-même, a donné la plus complète biographie psychologique de son siècle.

L. MOREAU.

ROME CHRÉTIENNE.

IIe SIÈCLE.

Beati estis cum maledixerint et persecuti vos fuerint... gaudete et exultate, quoniam merces vestra copiosa est in cœlis.

EV. SEC. MATT. CAP. V.

Vous êtes heureux, lorsqu'on vous maudit et qu'on vous persécute... réjouissez-vous alors et tressaillez d'allégresse, car votre récompense sera grande dans les cieux.

EV. SELON S. MATH. CHAP. V.

Les anciens ont divinisé la vie; les modernes ont divinisé la mort.

Madame de STAEL, *Corinne.*

Au deuxième siècle, la position de l'Eglise se modifie; elle n'a plus besoin seulement d'apôtres pour prêcher la bonne nouvelle aux hommes simples et justes de cœur, et de martyrs pour lui rendre témoignage dans les amphithéâtres; il lui faut encore des orateurs, des philosophes, des savans, pour répondre à la philosophie et à la science païennes qui commencent à s'émouvoir; il lui faut d'habiles dialecticiens pour démêler toujours la vérité à travers les subtiles arguties des hérétiques. L'aurore de ce siècle vit la mort de saint Clément, le dernier compagnon des apôtres, et son déclin l'apparition brillante de Tertullien et d'Origène. J'ai dit ailleurs [1] comment, durant cette période, le paganisme me sembla s'arrêter pour reprendre des forces : les empereurs furent, pour la plupart, des hommes doux, d'une société avenante, d'un gouvernement facile; la philosophie idolâtre put s'enorgueillir de quelques rares et beaux génies; enfin, on eût pu douter un instant de la décrépitude du culte antique, si ce mouvement de réaction fût venu de lui, et si ceux qui se portaient ses défenseurs eussent ajouté foi à ses symboles. Mais quel homme fut moins païen qu'Epictète et

[1] *Revue Européenne*, t. VI et VII.

Marc-Aurèle? était-ce dans les traditions sacerdotales de Rome et de la Grèce, de Parthénope et d'Amathonte, qu'ils avaient trouvé ces aphorismes de vertu, cette morale plus élevée, plus sévère, plus digne, qu'ils venaient enseigner à un monde qui n'en voulait plus? Il y avait alors deux partis dans la société païenne, le parti des hommes matériels, adonnés aux plaisirs des sens, quelque grossiers qu'ils fussent, incrédules, impies, ne voyant de désirable que la luxure et le néant; c'est ce parti qui domina sous Néron et ses successeurs jusqu'à Antonin; et le parti des hommes graves, au cœur noble, à l'âme ardente, qui comprenaient ce qu'il y a d'humiliant dans une vie toute brutale, et cherchaient un refuge contre l'abîme où s'engloutissait le monde, dans d'austères principes malheureusement sans sanction : ces hommes étaient Antonin, Marc-Aurèle et un petit nombre de philosophes; tout en sacrifiant de fait aux idoles, ils se prenaient à douter du paganisme, et peut-être leur morale si vantée n'était-elle déjà qu'une émanation de ces enseignemens évangéliques qui se répandaient dans les familles et n'avaient pas été sans venir jusqu'aux oreilles impériales. Cette réaction fut de peu de durée; que pouvaient en effet des préceptes sévères quand rien n'en garantissait l'exécution? La morale n'est qu'une brillante utopie, qu'un mot vide de sens dès qu'on la sépare du dogme; aussi le monde retomba-t-il lourdement après cette invasion momentanée de la philosophie; il se vautra dans la boue et le sang, il s'en gorgea à plaisir sans prendre garde qu'avant peu il en étoufferait de plénitude.

Quant au christianisme, en dehors de ces mouvemens intérieurs, de ces accès de fièvre de la religion mourante, il souffrait, attendait et priait. La philosophie ne fut pas plus indulgente pour lui que la débauche; n'a-t-on pas dit que les sophistes étaient des *animaux de gloire et d'orgueil* [1]? on aurait pu ajouter d'envie et de haine, si ces sentimens n'étaient les conséquences immédiates des premiers : les persécutions recommencèrent donc et les instrumens de supplice se multiplièrent.

L'un de ceux qui souffrirent d'abord le martyre à Rome fut un vieillard, un évêque, Ignace d'Antioche, pasteur qu'une douceur angélique, une piété expansive et touchante, une tendre et inaltérable charité, avaient rendu le bien-aimé de son troupeau. Lorsque Trajan le condamna à aller servir de spectacle au peuple oisif de la capitale, Ignace ne répondit qu'un mot : Je vous rends grâces, mon Dieu, de ce que vous avez bien voulu m'honorer de ce témoignage de votre amour, en permettant que je sois lié de chaînes comme Paul votre apôtre. Promené ainsi par les villes et les bourgades, depuis Antioche jusqu'à Séleucie et à Smyrne, partout le noble captif rencontrait des évêques, des diacres, des fidèles députés par les églises, pour lui donner des secours, s'unir à ses prières et recevoir ses paternelles bénédictions. Il enseignait encore, le saint prêtre, il affermissait les faibles, consolait les affligés; vous eussiez dit d'un bienheureux, insensible au mal, et qui reporterait toute sa compassion sur nos souffrances.

Lorsque les chrétiens de Rome le surent près des portes de leur ville, ils coururent à sa rencontre et l'accueillirent avec cet empressement, cette joie de frères qui souffrent et qui espèrent ensemble; il y en avait même beaucoup qui voulaient se répandre parmi le peuple pour chercher à l'attendrir et lui faire demander la grâce du vieillard; mais le vieillard leur dit : « Je crains votre charité, j'appréhende que vous n'ayez pour moi une pitié trop tendre.... Laissez-moi servir de nourriture aux lions et aux ours, c'est un chemin fort court pour arriver au ciel. Je suis le froment de Dieu, il faut que je sois moulu pour devenir un pain digne d'être offert à Jésus-Christ; flattez plutôt les bêtes qui doivent me déchirer, afin qu'elles me déchirent tout entier, et qu'il ne reste plus rien de moi qui puisse être à charge à personne.... Obtenez du Seigneur que je sois reçu de lui comme une victime d'une agréable odeur. En arrivant à Rome j'espère trouver les bêtes prêtes à me mettre en pièces, puissent-elles ne me point faire

[1] Tertullien.

languir! J'emploierai d'abord les caresses pour les engager à ne me point épargner, et si ce moyen ne me réussit pas, je les irriterai contre moi, afin qu'elles m'ôtent la vie. Que le feu me réduise en cendres, qu'une croix me fasse mourir d'une manière lente et cruelle ; qu'on lâche sur moi des tigres furieux et des lions affamés, qu'on disperse mes os, qu'on meurtrisse mes membres, qu'on broie mon corps, que tous les démons épuisent sur moi leur rage, je souffrirai tout avec joie, pourvu que je jouisse de mon Dieu [1]. »

Ignace fut conduit à l'amphithéâtre, c'était sans doute l'amphithéâtre Flavien, cet immense Colysée qui servait aux fêtes solennelles du peuple-roi [2]. Lorsque j'ai visité pour la première fois ses gigantesques débris, lorsque j'ai parcouru ses gradins brisés, ses places vides, et que j'ai vu sa noble circonférence se développer autour de moi, là pantelante et déchirée, ici imposante et grandiose, il m'a été impossible de ne pas me reporter à ce jour de mort, ce jour horrible. Oui, je voyais la foule ruisselant à grands flots sur la *voie sacrée*, sur la pente du Cœlius, accourant de l'Esquilin et du quartier des *Carènes* : ivres de joie, peuple et sénateurs se ruaient vers les portes du cirque ; on entendait de grands cris, un affreux tumulte ; bientôt les parois de marbre de l'amphithéâtre avaient disparu derrière des milliers de toges et de laticlaves, et il y avait une agitation, un frémissement d'impatience qui faisait rugir les lions dans leurs cachots. Qu'attend-il, que demande-t-il ce peuple? est-ce quelque gladiateur connu, quelque Hercule indompté qui étouffe un ours de ses mains, domine la vigueur des taureaux et la rage des tigres? Est-ce quelque lutte en champ clos, quelque combat à outrance où l'adresse le dispute à la force?

[1] Voyez *Collect. Patr. duor. prim. secul.*, t. II.

[2] Il n'y avait alors à Rome que deux amphithéâtres, celui de Statilius Taurus, aujourd'hui place de *Monte-Citorio*, et l'amphithéâtre Flavien terminé et consacré par Tite ; c'était dans ce dernier qu'étaient célébrées toutes les grandes fêtes, et le nombre des martyrs qui y ont péri est très considérable. Le corps de saint Ignace repose aujourd'hui sous le maître-autel de la petite église de Saint-Clément, derrière le Colysée.

Non, c'est un vieillard qu'il veut, qu'il appelle, et on lui livre le vieillard! Il a la tête haute et calme ; les acclamations, les trépignemens que causent sa vue, sont pour lui comme s'ils n'étaient pas. Les bêtes, entendez-vous? les bêtes crie-t-on de toutes parts ; et le patient s'agenouille, et deux lions s'élançant de leurs repaires, le dévorent en un instant.

Oh! qui dirait alors le délire, la frénésie de cette horde de cannibales! le plaisir a été trop court sans doute, il en voudrait d'autres! Le peuple-roi n'est-il pas un dieu, et ne lui faut-il pas des hécatombes? Mais voyez dans ce coin obscur, sur ce gradin plus silencieux, il y a quelques hommes qui cherchent à dérober leurs larmes ; ils s'enfuient tout-à-coup de l'amphithéâtre, s'arrachent aux clameurs menaçantes de la multitude ; revenus chez eux, ils écriront ce qu'ils ont vu pour la consolation de leurs frères et l'édification de l'Eglise.

« Après que nous eûmes vu de nos propres yeux ce spectacle, qui nous fit répandre beaucoup de larmes, disent-ils, nous passâmes la nuit dans la maison où nous étions logés en veilles et en prières, suppliant Notre Seigneur de nous consoler de cette mort, en nous donnant quelque gage assuré de la gloire qui l'avait suivie. Dans la consternation où nous étions tous, quelques uns s'étant un peu endormis, virent saint Ignace qui entrait comme à la hâte et nous embrassait ; d'autres le virent comme priant pour nous et nous donnant sa bénédiction ; il apparut aussi à quelques uns tout en sueur, comme une personne qui sort d'un pénible et laborieux combat, se tenant debout devant le Seigneur avec une grande confiance et comblé d'une gloire ineffable.... Nous vous avons marqué le jour et le temps de sa mort, afin que nous puissions nous assembler tous les ans pour honorer son martyre, dans l'espérance de participer à la victoire de ce généreux athlète de Jésus-Christ [1]. » Admirable et sainte religion, qui n'avait que des hymnes de joie pour les souffrances, et qui était parvenue à ennoblir, à rendre désirable la plus terrible des crises humaines, la mort!

[1] *Acta sanctorum. Sanctus Ignatius Theophorus.*

Sous Adrien et sous Antonin le sang continue de couler, et on voit se renouveler deux fois l'épouvantable sacrifice des Machabées et de leur mère. Adrien avait résolu de se construire, au pied de la colline de Tibur, un palais qui fût comme un abrégé de toutes les merveilles de l'art, où les formes des monumens de la Grèce et de l'Egypte, l'aspect des paysages qui l'avaient frappé se trouvassent reproduits avec cette perfection de travail, cette richesse de décoration qui devaient appartenir à sa puissance et à son orgueil. Le palais édifié, on consulta les oracles, et on appela les prêtres des dieux pour en faire la dédicace. Or, les oracles répondirent : — La veuve Symphorose et ses sept fils nous déchirent tous les jours en invoquant leur dieu. — Symphorose était veuve d'un tribun qui avait souffert et était mort plutôt que de s'agenouiller devant les idoles. Elle vivait retirée à Tibur, enseignant à ses enfans la vertu et le courage, et faisant redire peut-être de pieux cantiques aux échos qui, tant de fois, répétèrent le bruit des orgies d'Horace et des soupirs voluptueux de Properce et de Délie. L'empereur l'appelle devant lui, l'humble femme, et il lui ordonne de faire voler l'encens devant ses dieux ; mais Symphorose n'a qu'une réponse : —Mon mari Gétulius et son frère Amantius étant vos tribuns, ont souffert divers tourmens pour le nom de Jésus-Christ, et ont vaincu vos démons par leur mort : ils ont été couverts d'ignominie devant les hommes, et ils jouissent maintenant de la vie éternelle. — L'empereur la menace, mais elle ne répond plus rien. Alors on la conduit au temple d'Hercule, qui s'élevait riche et majestueux, avec ses portiques, ses colonnes, au centre de la ville. Là, elle est souffletée, pendue par les cheveux ; mais les supplices sont aussi impuissans contre elle que les menaces. On ne trouve de moyen d'en avoir raison que de la précipiter dans l'Anio, au pied du temple de la sybille. — Les sept fils de Symphorose comparurent ensuite devant Adrien ; mais aussi inébranlables que leur mère, on les attacha à sept pieux autour du temple d'Hercule, et là ils furent démembrés à force de poulies.

J'ai vu Tivoli, petite cité s'élevant riante et fraîche sur les débris de la blanche Tibur ; je l'ai vue toute fière de sa sybille, de ses cascatelles, promenant gaîment le voyageur de la *villa* d'Horace à celle de Mécène, de l'humble demeure de Properce au palais d'Adrien : j'ai descendu sur le bord de son Anio, dans les grottes retentissantes ; mais indifférent au bourdonnement monotone de ses *ciceroni*, je cherchais le lieu où mourut Symphorose. Remonté sur la colline, je demandai le temple d'Hercule ; mais le temple d'Hercule est mort comme son dieu : à peine en découvre-t-on quelques vestiges derrière l'abside d'une basilique chrétienne ! La maison d'Horace est devenue le patrimoine d'un couvent ; la madone de *Quintiliolo* a seule profité de l'héritage de Quintilius Varus ; et le splendide palais d'Adrien, ses propylées, ses temples, ses thermes, ses amphithéâtres, tout cela enfoui parmi les buissons et sous les herbes, n'offrant plus que des débris informes d'inscriptions que la science a grande peine à épeler, eût été depuis long-temps bouleversé par le soc, sans la protection de quelques moines qui y ont succédé aux empereurs romains [1] !

Un dévouement analogue à celui de Symphorose amena, sous les Antonins, le supplice de Félicité, dame romaine, et de ses sept fils [2]. C'est dans la place de Mars que cette généreuse femme comparut avec ses enfans devant les juges, et qu'elle résista à leurs offres bienveillantes comme à leur colère. Ses enfans et elle furent mis à mort ; les uns eurent la tête tranchée, d'autres furent assommés à coups de lanières garnies de balles de plomb, et les derniers périrent sous le bâton.

Mais ne voilà-t-il pas assez de supplices ? Qui ne sait combien de Chrétiens souffrirent à cette époque, en ne parlant même que de ceux de Rome ! Qui ne sait la constance de saint Ptolémée, de saint Luce, de saint Télesphore dans la capitale du monde, pendant qu'à Lyon deux

[1] Les Jésuites de Roccabruna. — la *villa* d'Horace est un couvent de Saint-Antoine.

[2] Il ne faut pas confondre cette sainte avec une autre Félicité qui fut martyrisée à Carthage avec sainte Perpétue dans le troisième siècle.

jeunes hommes, saint Alexandre et saint Epipode, saint Symphorien à Autun, en Asie saint Polympe, montaient au ciel comme autant d'élus des églises naissantes, pour y porter le témoignage de leur foi et les prémices de leur amour.

Tous ces supplices, toutes ces tortures inquiétaient peu l'Eglise; mais ce qui commençait à la contrister, c'étaient les scissions multipliées qui s'opéraient déjà dans son sein. Il y a d'heureux personnages qui repoussant tout dogme précis comme un texte à la discussion, se perdent avec jouissance dans la pensée unique, infinie de Dieu; braves gens qui conçoivent sans doute la matière sans la forme, l'idée sans l'expression, l'harmonie sans les accords, qui ne sont en effet qu'un champ ouvert aux discordances; la Divinité, enfin, sans sa définition, car toute définition de Dieu est un dogme. O! laissons-les dans leur béatitude; ils y ont d'autant plus de droits, qu'elle est d'invention toute nouvelle et qu'elle aura moins de durée peut-être. Au deuxième siècle de notre ère et dans tous les siècles suivans, on a envisagé la religion d'un tout autre point de vue, comme une révélation divine dont chaque parole était sacrée, un vaste symbole dont toutes les parties se correspondent entre elles, et auquel on ne pouvait pas plus retrancher une syllabe qu'une note à une suave mélodie. De là, les prières des fidèles et la sollicitude des évêques, du moment qu'un profane osait toucher à l'arche sainte. Les Gnostiques, hommes charnels, trouvent d'abord la morale chrétienne trop sévère, et ils s'en façonnent une facile et relâchée. Marcius, tout au contraire, vient à Rome prêcher un renoncement plus absolu que ne l'ordonnait même l'Evangile à tout plaisir des sens [1]. Montan ente une nouvelle secte sur celle de Marcius. Pour répondre à ces attaques simultanées, les chefs de l'Eglise s'assemblent plusieurs fois, et notamment à Rome, en 192: ce sont les premiers conciles après celui de Jérusalem. Leurs décrets étaient promptement divulgués, répandus par les docteurs et les prélats, qui, de toutes parts, prenaient la défense de la foi catholique: c'étaient saint Irenée dans les Gaules, Clément d'Alexandrie en Afrique, saint Julien à Rome. On compte jusqu'à huit apologies des Chrétiens, publiées dans ce siècle, tant contre les imputations calomnieuses des idolâtres, que contre les subtilités des hérétiques: ce sont les apologies de saint Quadrat et de saint Aristide, présentées à Adrien; les deux de saint Justin, celle de Meliton, évêque de Sardes, adressée à Marc-Aurèle, et celles d'Athénagore, de Miltiade, de saint Apollinaire d'Hiéraple.

[1] Marcius condamnait le mariage; ses sectateurs s'abstenaient de chair, n'usaient que d'eau, même dans le sacrifice, faisaient des jeûnes fréquens et sévères.

Saint Justin tenait une école à Rome, où, sous la robe de philosophe et avec les formes de discussion habituelles à la philosophie, il enseignait les dogmes chrétiens avec une austère et rude franchise: — « Recevez une doctrine toute divine, disait-il à ceux qui venaient l'entendre, qui ne forme pas des poètes et des orateurs, mais des hommes tout célestes; qui procure l'immortalité, qui divinise en quelque sorte l'homme, qui détache de la terre, élève au ciel, guérit les passions et reforme entièrement le cœur: voilà ce qui m'a fait changer. Venez avec moi; apprenez ce que j'ai appris; et puisque j'ai été ce que vous êtes, ne désespérez pas d'être un jour ce que je suis [1]. »

J'ai vainement cherché à Rome le lieu où a pu se trouver l'école de saint Justin. Les antiquaires nous disent bien que César demeurait dans la voie *Subassa*: ils s'efforcèrent de découvrir quelques vestiges de la tribune où montait le rhéteur Cicéron, quand la peur ne lui clouait pas la langue; mais qu'importe de savoir où vécut, où prêcha, où écrivit saint Justin? Ce qu'il importe, c'est que César ne fut qu'un tyran, Cicéron qu'un philosophe sans bonne foi, un orateur à effets étudiés, un homme politique sans caractère, et que Justin sut réunir, dans sa sauvage éloquence, la conviction et l'entraînement; que toute sa vie fut consacrée à l'enseignement et à l'amélioration de ses semblables; qu'il fut noble, courageux, indépendant, et que le front haut il ne craignit pas de dire aux empereurs: —

[1] Saint Justin, *Exhortatio ad gentes.*

« Nous n'adorons que Dieu seul, mais nous sommes disposés à vous obéir avec joie dans tout le reste, vous reconnaissant pour nos souverains et les maîtres du monde, et demandant instamment à Dieu, qu'avec la puissance, vous ayez aussi un esprit droit et une conduite sage. Si vous n'avez aucun égard à nos remontrances, nous n'y perdrons rien, persuadés, comme nous le sommes, que chacun souffrira dans les flammes éternelles la peine due à ses crimes, et que Dieu lui demandera compte de tout le pouvoir qu'il lui aura donné [1]. » — Ces quelques phrases ne valent-elles pas à elles seules toutes les mélodieuses périodes de Cicéron?

Saint Justin fut martyrisé à l'âge de 64 ans.

Rome était universellement considérée comme le centre de l'unité catholique. — C'était la plus grande et la plus ancienne église connue de tout le monde, disait saint Irenée, et c'était à elle comme à la principale que tous les chrétiens devaient s'unir. — Aussi voyons-nous les évêques les plus influens et les plus célèbres venir à Rome, dès le second siècle, pour conférer avec le souverain pontife sur les questions de foi et de discipline. L'histoire cite entre autres saint Polycarpe et saint Hégésippe : saint Polycarpe était évêque de Smyrne et le plus vénéré des prélats de l'Asie; saint Hégésippe avait abjuré le judaïsme et s'était adonné à recueillir les traditions apostoliques, pour qu'elles se transmissent plus sûrement parmi les fidèles. Il est regrettable que leur passage à Rome n'y ait été consacré par aucun monument, aucune église; mais alors les disciples de la loi nouvelle fuyaient, se cachaient; à peine pouvaient-ils se réunir à la clarté du jour, et le plus souvent ils étaient obligés de s'enfoncer vivans dans les cavernes, pour y dérober à l'inquisition jalouse de leurs ennemis les reliques de leurs saints et le mystère de leurs sacrifices. Ces cavernes, creusées dans un espace immense, offraient un impénétrable asile aux malheureux proscrits. Figurez-vous des milliers de voies, étroites, basses, tortueuses, se croisant dans toutes sortes de directions, affreuses solitudes où les ténèbres sont éternelles, et où la lumière elle-même faiblit comme étouffée par l'humidité des miasmes qu'on y respire. A la tombée de la nuit les chrétiens s'y enfonçaient comme des ombres; ils y creusaient dans les parois trois ou quatre niches oblongues, les unes au dessus des autres, pour y déposer autant de cercueils, puis ils muraient l'entrée de ces niches. Dans chaque cercueil se trouvait le corps d'un disciple, avec les instrumens de son supplice s'il avait eu le bonheur d'être martyr; quelquefois un écriteau portant son nom, une fiole de son sang, les insignes de sa dignité, et une couronne si c'était une vierge. C'était dans les carrefours de ce dédale de la mort qu'on célébrait l'office; on y priait au milieu des siens, et tous les signes de destruction disparaissaient alors sous les symboles de l'espérance.

Il y avait beaucoup de ces catacombes autour de Rome; on les appelait *cimetières* de Κοιμάω, *je dors*, mot touchant, empreint de toute la placidité d'une pure conscience. On peut visiter encore de nos jours ceux de saint Cyriaque, sur la route de Tivoli; de saint Calepodius, sur la voie Vitellienne; de saint Zénon, aux eaux Salviennes; de saint Félix, de Pontianus, de Generosa, des saints Abdon et Sennen et de saint Jules, près de la porte *Portese*, et le plus vaste de tous, le plus illustre, celui de Galiate [1]. Grégoire de Tours raconte que l'affluence des chrétiens était considérable à l'un de ces cimetières, où étaient les corps de saint Chrysanthe et de sainte Daria; les empereurs en firent combler l'ouverture, laquelle ne fut retrouvée que long-temps après le règne de Constantin [2].

Les catacombes de Calixte ont près de six milles d'étendue : c'est là que les fidèles déposèrent les corps de saint Pierre et de saint Paul, lorsqu'ils craignirent, durant les persécutions du troisième siècle, que leurs sépultures ne fussent violées.

[1] Saint Justin, *Apolog. prim.*

[1] L'entrée des catacombes de saint Cyriaque est dans l'église de Saint-Laurent, hors des murs; celle du cimetière de saint Calepodius, dans l'église de Saint-Pancrace; celle des catacombes de saint Zénon dans l'église des saints Vincent et Anastase. Ces dernières contiennent les reliques de 10,000 martyrs.

[2] Greg. Tur., *Miracula*, cap.

Ils y ensevelirent successivement 14 papes et 170,000 martyrs. L'entrée de ces sombres grottes donne dans l'église actuelle de Saint-Sébastien *hors des murs;* sur la porte est inscrit ce passage de saint Jérôme : *Lorsque j'étais enfant, et que je m'adonnais aux études libérales, j'allais souvent aux catacombes* [1]. — Or, lorsque j'ai parcouru ces lieux saints, nous étions ensemble trois jeunes hommes, nous livrant avec jouissance comme Jérôme au plaisir de l'étude, mais poussés loin de notre patrie par des circonstances toutes diverses; l'un par l'exil, et qui dirait la tristesse de son âme? un autre par l'aspiration ardente de son cœur à un bien plus grand que les richesses et les avantages du monde dont il était comblé, et qui portait déjà la robe du sanctuaire; et moi, enfant de cette civilisation légère qui effleure tout, cherchant des émotions et des souvenirs, scrutant les pierres des temples, les débris des palais avec le zèle d'un âge où les illusions sont encore toutes vives, mais aussi avec cette foi chrétienne qui est plus puissante encore que l'imagination, et qui à tous trois nous était commune. Un vieux moine alluma une petite bougie et nous précéda dans l'escalier inégal et tortueux; il marchait vite, car ses pieds étaient faits à ce terrain glissant et à ses rudes aspérités; à peine sa bougie exhalait-elle une lueur vacillante à travers les vapeurs qui s'étiolaient : je l'appelai une fois, et sa voix cadavéreuse retentit faiblement sous ces basses voûtes : Venez, venez, disait-il; et il marchait toujours; et nous le suivions, baissant la tête, nous heurtant à chaque pas contre les murs dans l'épaisseur desquels reposent des pontifes, des martyrs, des vierges; tous les rangs y sont pressés, tant elles sont étroites les rues de cette ville de la mort! Là, nous disait le religieux, fut trouvé le corps de sainte Cécile; voilà la place où dormait sainte Philomène; cette niche plus grande, c'était un sanctuaire; cette pierre plus haute, c'était un autel! Voilà l'humble tabernacle où l'hostie sainte était exposée à la vénération des saints, car alors sainteté et christianisme étaient presque même chose. Nous trouvâmes plusieurs petites lampes en terre, avec le monogramme du Christ dont se servaient les fidèles. J'avais déjà vu à la bibliothèque du Vatican les calices, les patènes, les croix dont on faisait usage dans ces premiers siècles. Oh! combien nous aurions voulu, au milieu de tous ces vivans souvenirs d'une époque de foi et de courage, entendre encore les cantiques des prédestinés, les paroles de paix des confesseurs, les prières ardentes des néophytes, et les pieux enseignemens des Soter, des Victor, des Anicet, vertueux pontifes qui se soumettaient aux adversités avec un ineffable dévouement, et accueillaient les jours mauvais par des actions de grâces! Mes amis et moi nous étions dominés par une inexprimable émotion, différences de caractères, de vies et d'habitudes, tout cela s'était confondu dans un même sentiment de respect, dans un retour profondément triste et réfléchi sur notre temps et sur nous-mêmes. Le froid qui nous pénétrait, la bougie qui se consumait lentement, eurent peine à nous arracher de ces sépulcres, tant la religion y est grande, tant les vertus auxquelles l'homme peut atteindre y paraissent hautes et sublimes!

J'ai vu depuis lors d'autres catacombes où le caprice de l'homme s'est plu à jouer avec la mort; les croix et les lampes y sont formées d'ossemens; les débris des cadavres y dessinent des fleurs, des arabesques, mille formes gracieuses, comme les piques et les sarbacanes dans les arsenaux militaires. A Palerme, lorsqu'un capucin a trépassé, on le met nu dans une bière percée à jour, et cette bière est exposée au dessus d'un torrent; la colonne d'air qui tourbillonne par l'effet du torrent dessèche bientôt ses membres livides, sa peau brunit, elle se colle sur les os, mais demeure intacte et n'a pas l'aspect hideux du squelette. Ce travail accompli, on reprend le mort, on le revêt de ses habits de chœur, et il est placé debout dans une niche, à la suite de ceux de ses frères qui l'ont précédé dans ces caveaux funèbres. Chacun d'eux tient à la main un écrit sur lequel est le nom qu'il porta, le lieu où il naquit, l'âge qu'il vécut, le nombre d'années qu'il passa dans le monastère. Le der-

[1] *Cùm essem puer et liberalibus studiis erudirer, solebam cryptos....* (Hieron., *in Ezechiel.*)

nier de ces hôtes de la mort, lorsque je passai à Palerme, était un Français, Pierre Desachard de la Rochelle, il avait vécu 102 ans! On ne saurait se représenter l'effet de ces longues galeries de moines, aux yeux clos, à la figure hâve et silencieuse, vous présentant tous l'histoire de leur vie, comme pour vous dire ce que chantaient les trépassés de Machiavel : *Nous fûmes ce que vous êtes, vous serez un jour ce que nous sommes!*

De ces galeries on passe dans d'autres plus somptueuses, plus riches; là sont les privilégiés de la fortune, les hautes et puissantes dames qui on payé pour ne pas disparaître tout-à-fait de la scène du monde, pour ne pas être enfouies dans un sombre et obscur tombeau; elles sont là, chaussées de satin, vêtues de velours, étalant aux regards du passant les joyaux qu'elles promenaient de plaisirs en plaisirs, et qui maintenant gisent flétris sur leurs cadavres, et la longue énumération de leurs titres et des titres de leurs ancêtres [1]; et de ce satin, de ce velours, à travers ces joyaux, sortent des épaules noires, des figures noires, desséchées, amoindries par le trépas. Ce contraste est hideux; ces parures, ces costumes de fête, ces titres d'orgueil étalés autour d'une repoussante momie, la rendent plus repoussante encore. La mort chez les moines conserve du moins sa dignité, chez eux elle apparaît terrible, mais grave et digne, la robe de bure va bien à une tête froide et décharnée!

Eugène DE LA GOURNERIE.

[1] Les Siciliens ajoutent toujours à leur nom, dans l'énumération de leurs titres, le nom de celles de leurs aïeules qui appartiennent à de grandes familles : ainsi vous verrez *Hercule Palagonia, prince de Palagonia, et Gravina et Moncada et Butera et Partana ... et ... et ... et ...*; ces titres occupent quelquefois deux ou trois lignes. Parmi les dames ensevelies aux capucins de Palerme, j'en remarquai une vêtue de soie verte brochée en argent; elle portait le nom de Lucchesi-Palli.

M. Etchegoyen, colonel d'artillerie, fait imprimer en ce moment un livre sur la philosophie des sciences considérées sous le point de vue de l'unité. Nous attendons qu'il ait paru pour en entretenir nos lecteurs. On nous en communique l'*Introduction* qui pourra leur donner une idée du but et du plan de cet important ouvrage : nous en insérons la première moitié dans cette livraison, la seconde trouvera place dans la livraison suivante.

DE L'UNITÉ,

OU

APERÇUS PHILOSOPHIQUES

SUR

L'IDENTITÉ DES PRINCIPES

DE

LA SCIENCE MATHÉMATIQUE, DE LA GRAMMAIRE GÉNÉRALE ET DE LA RELIGION CHRÉTIENNE [1];

Par

UN ANCIEN ÉLÈVE DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE.

« Je voyais que la géométrie ou la philosophie de l'étendue conduisait à la philosophie du mouvement, et la philosophie du mouvement à la science de l'esprit. »

LEIBNITZ, Lettre à Arnaud, p. 417. (Exposition de la doctrine de Leibnitz sur la religion.)

« Celui qui trouve tout dans l'unité, qui rapporte tout à l'unité, et qui voit tout dans l'unité, peut avoir le cœur stable et demeurer en paix avec Dieu. »

(Imitat. de J.-C., l. 1er, ch. III, de la Doctrine de la Vérité. Traduct. du P. Gonnelieu.)

Omnia in mensurâ et numero et pondere disposuisti.

(Sap., XI, 21.)

INTRODUCTION.

Plus d'un lecteur sera peut-être étonné de la hardiesse du titre que nous avons donné à ce livre. Mais, s'il se donne la peine de le parcourir, il se convaincra bientôt que : *toutes les sciences sont en réalité les rameaux d'une même tige*, comme Bacon l'a dit admirablement. A la vérité, ni Bacon, ni personne après

[1] Deux vol. in-8°. — Prix : 12 fr. Paris, Debécourt, libraire-éditeur, rue des Saints-Pères, 69.

lui, n'a fait connaître quelle est cette tige, principe universel de toutes les sciences, et surtout quelle est la loi universelle du développement de la tige en ses rameaux, ou du principe dans les diverses branches des connaissances humaines. Tel est néanmoins l'immense problème que nous avons entrepris de résoudre, et sa solution à la fois simple, claire, évidente et portée au plus haut degré de certitude, étonnera sans doute encore bien plus que le titre même que nous avons mis en tête de ce livre.

Dieu, selon les desseins impénétrables de sa providence, se sert souvent des instrumens les plus faibles et les plus obscurs, pour manifester sa vérité, et nous en sommes certainement un exemple. Entièrement inconnu aux savans et aux gens de lettres, nous n'avons aucun titre antérieur scientifique ou littéraire à faire valoir, pour appeler l'attention du public sur notre ouvrage. Mais le même esprit qui, dans sa miséricorde infinie, a daigné nous l'inspirer, le fera agréer sans doute aux hommes qui cherchent sincèrement la vérité : notre livre trouvera son lecteur.

Après cette action de grâces rendue dans l'effusion de notre cœur et de notre gratitude, à l'auteur de tous biens et de toute lumière, nous allons sans aucun autre préambule entrer en matière.

Le problème énoncé ci-dessus par Bacon est complétement résolu, et nous allons exposer la série des découvertes qui nous ont conduit à sa solution, après un travail long, pénible, opiniâtre, et qui a duré plusieurs années.

De ces découvertes, la plus importante par ses résultats, quoiqu'elle ait été la seconde dans l'ordre où elles se sont offertes à notre esprit, est la loi universelle de la génération des idées de *nombre* et de *grandeur*, ou *la langue même des nombres*, langue totalement inconnue quant à son origine et à ses principes, et qu'un grand nombre de philosophes, à commencer par Pythagore, Platon et Kong-tzée, ont vainement cherchée depuis la plus haute antiquité jusqu'à nos jours [1].

[1] Fabre d'Olivet, *Cosmogonie de Moïse*, versions littérales, page 300.

Parmi les modernes, Leibnitz, dont le vaste génie embrassait en quelque sorte la totalité des connaissances humaines, s'est beaucoup occupé de la recherche d'une langue universelle, applicable à toutes les sciences, sans soupçonner que celle des nombres était précisément la langue qu'il cherchait, attendu que les idées des nombres peuvent s'appliquer également à tous les ordres d'idées possibles, comme Malebranche l'avait déjà clairement entrevu [1], non seulement dans les mathématiques pures et leurs applications multipliées aux sciences physiques qui leur appartiennent de droit et de fait, mais encore dans la logique, dans la grammaire générale et dans la religion elle-même, qui sont des sciences purement métaphysiques. Au surplus, voici comment M. Laromiguière résume les idées que Leibnitz a eues sur la langue uiverselle qu'il cherchait.

Leibnitz forma de très bonne heure, dit-il, le projet d'une histoire de *la langue caractéristique universelle*, dont cependant il n'a laissé que les premières pages. Voici ce qu'elles contiennent :

1° Leibnitz remarque d'abord que depuis le siècle de Pythagore, on a toujours pensé que *la science des nombres et les caractères numériques recélaient de grands secrets*.

Que plusieurs savans avaient cherché des caractères universels, c'est-à-dire des caractères applicables, non seulement aux idées de nombre, mais à toute espèce d'idées.

Ces caractères une fois trouvés, on aurait eu une *caractéristique universelle*, dont il était permis de tout espérer, *pour établir un ordre parfait dans les connaissances, et pour les communiquer avec facilité, parce que chacun aurait pu lire dans sa propre langue ce qui se serait trouvé écrit dans cette langue ou caractéristique universelle, comme chacun lit dans sa propre langue les nombres exprimés par les caractères universels de l'arithmétique*, 1, 2, 3, 4, *etc.*

2° Leibnitz ajoute que personne ne

[1] *De la Recherche de la Vérité*, livre 3, chapitre 5, et livre 6, chapitre 6.

s'est avisé qu'une pareille langue serait le premier de tous les arts, *l'art d'inventer*, de *démontrer* et de *juger*.

3° Qu'il avait eu lui-même cette idée, étant presque enfant, et qu'il s'en était occupé toute sa vie.

4° Que cette idée consiste à dresser un catalogue exact, non pas des notions simples, mais *des notions composées*, c'est-à-dire *des jugemens ou des pensées, et à marquer chaque jugement ou pensée d'un caractère propre et spécial. De cette manière on aurait un alphabet de pensées ; et si l'on trouvait un moyen sûr de combiner tous les élémens de cet alphabet, ou toutes les pensées élémentaires, il n'y aurait rien à quoi l'intelligence de l'homme ne pût atteindre.*

5° *Que cette nouvelle langue ajouterait à la puissance du raisonnement* plus que le télescope n'ajoute à la puissance de l'œil, plus que l'aiguille aimantée n'a ajouté aux progrès de la navigation, et qu'à moins d'être inspiré du ciel, ou de posséder l'autorité du plus grand monarque, il serait impossible de faire, pour le bien ou la gloire du genre humain, *quelque chose de plus avantageux que d'enseigner une pareille langue.*

6° Qu'il admire qu'aucun des savans dont la mémoire nous est parvenue n'ait soupçonné tout ce que renfermerait cette découverte; que, surtout, il est surpris que ces choses ne se soient pas présentées à Aristote, à Jungius de Lubeck dont il vante l'immense capacité, ou à Descartes.

7° Il dit enfin qu'il a eu le bonheur de trouver ce qui a échappé à tant d'autres; qu'il va nous le faire connaître.... Et là finit *l'histoire de la caractéristique universelle* [1].

Cette langue universelle existe, c'est celle des nombres. Tout le monde la parle, mais personne n'en connaît ni l'origine ni les principes. Elle remplit complétement les conditions préscrites par Leibnitz dans le programme qu'on vient de lire. et certes personne ne l'a cultivée avec plus de gloire que Leibnitz lui-même. Mais il ne pouvait pas soupçonner que l'arithmétique fût une langue, comme au surplus toutes les autres sciences rationnelles le sont également, parce qu'il ignorait tout-à-fait, comme on l'ignore encore aujourd'hui, d'où nous viennent les idées de *nombre* et de *grandeur ;* et c'est justement là que gisait toute la difficulté de la découverte. M. Lacroix, membre de l'Institut, a dit : *Je confesse mon ignorance sur la manière dont les idées de nombre et de grandeur s'acquièrent* [1]. Et c'est probablement de cette ignorance que viennent ces nuages que certaines démonstrations mathématiques laissent dans l'esprit, qui faisaient dire à d'Alembert, au rapport du même auteur : *Allez en avant et la foi vous viendra* [2]. Enfin, Leibnitz lui-même avait déclaré auparavant : *J'ai montré ailleurs qu'il y avait jusque dans la géométrie des premières notions qui n'avaient point encore été assez développées par les géomètres* [3].

Il y avait donc ici deux choses à trouver ou à découvrir :

1° D'où nous viennent les idées, non seulement de *nombre* et de *grandeur*, mais encore toutes les idées possibles ;

2° Quelle est la loi universelle de la génération, ou du développement naturel et nécessaire des idées les unes des autres.

Or, nous prouvons mathématiquement et grammaticalement, grâce à la langue universelle des nombres :

1° Que toutes les idées ou toutes les pensées qu'il est possible à l'esprit humain de concevoir et d'énoncer, ne sont, à commencer par l'énonciation même des nombres et des lettres de l'alphabet, que l'idée de Dieu développée et modifiée à l'infini, en tout et partout, en vertu d'un principe générateur de triple égalité, contenu en Dieu même, et dont le premier axiome de la géométrie est la formule générale ;

2° Que cette génération naturelle et nécessaire des idées se formule finalement en cette loi :

En tout et partout, l'infini absolu en-

[1] *Leçons de Philosophie*, tome III, 10e leçon.

[1] *Traité élémentaire de calcul différentiel et de calcul intégral. Discours préliminaire.*

[2] — *Idem.*

[3] *Esprit de Leibnitz*, ou *Recueil de pensées choisies*, tome I, page 156.

gendre l'infini relatif, comme l'infini relatif engendre le fini; et la génération inverse est absolument impossible.

L'infini absolu est l'idée de l'être qui n'a ni commencement ni fin; il est seul, il est unique; c'est l'Être simple, l'Être singulier par excellence.

L'infini relatif est l'idée de l'être qui a un commencement et n'a point de fin: il y en a une infinité.

Enfin le fini est l'idée de tout être qui a un commencement et une fin, et il y en a également une infinité.

Nous avons vérifié et constaté l'existence de cette loi dans quatorze sciences, savoir: l'arithmétique, l'algèbre, le calcul infinitésimal, la géométrie, la logique, la minéralogie, la physique terrestre, la physique céleste ou l'astronomie, la zoologie, la botanique, la grammaire générale, la musique, et enfin la religion catholique ou la religion universelle de l'unité, qui domine et qui engendre de sa plénitude toutes ces sciences, y compris la langue universelle même des nombres.

Non, aucun idiome, aucune expression ne pourraient rendre ici le torrent de délices, le bonheur inénarrable dont notre âme a été inondée, lorsqu'il a plu à la miséricorde divine de nous faire voir cette immortelle loi dans cette haute évidence, dans cette invincible certitude. Nous l'avons saluée et appelée du nom de *Loi universelle de la création*. En effet, on la trouve en tout et partout, dans l'ordre physique comme dans l'ordre intellectuel; c'est-à-dire qu'à l'origine du temps la création universelle des êtres a été réalisée en vertu de cette loi; et qu'ensuite, dans toute l'étendue du temps, ces mêmes êtres sont conservés et perpétués en vertu de la même loi.

Oh! que Leibnitz avait raison de croire que *la science des nombres et les caractères numériques recélaient de grands secrets*.

Ces trois idées, l'infini absolu, l'infini relatif et le fini, sont les fondemens essentiels de toutes les sciences rationnelles, c'est-à-dire de celles qui, ayant pour principe la vérité, ont pour fin nécessaire la recherche ou le développement des vérités composées qui en dérivent, la vérité fondamentale dont on part étant prise pour unité génératrice. Par leurs combinaisons naturelles et nécessaires, ces trois idées élémentaires mettent en évidence, avec une extrême simplicité, les numérations ou les parties du discours de chaque science particulière qui sont des langues, comme les langues proprement dites sont aussi des sciences; et ces diverses numérations ou parties du discours sont partout identiques, quant au nombre des termes significatifs qui les composent.

Jusqu'à présent l'on n'a considéré en philosophie que les deux idées opposées et contradictoires de l'infini absolu et du fini, et il en a été de même dans les mathématiques. L'omission de l'idée intermédiaire ou de l'infini relatif, qui est le lien universel et nécessaire des deux premières, a empêché que l'on pût voir avec évidence que toutes les sciences sont en effet les rameaux d'une même tige, comme Bacon l'avait parfaitement deviné.

Cependant Pascal, dans ses immortelles pensées, avait clairement constaté l'existence de cette idée intermédiaire, lorsqu'il a dit que les infinis mathématiques, en grandeur et en petitesse, sont toujours infiniment éloignés de l'Être ou du néant, ou de l'unité et de zéro [1]. C'est-à-dire que, dans l'ordre des quantités, l'infini mathématique est réellement un être qui a toujours un commencement, mais qui n'a point de fin: comme par exemple, la série naturelle des nombres entiers est un être qui a un point de départ fixe, et point de limite assignable dans son développement ascendant; et une fraction périodique est aussi un être qui a un point de départ fixe, et sans limite assignable dans son développement descendant. La langue universelle des nombres confirme pleinement cet aperçu du grand homme. Mais pour le voir dans toute sa généralité, il fallait auparavant trouver la loi universelle même de la génération des idées de *nombre* et de *grandeur*, et par suite celle de toutes les idées qu'il est possible à l'esprit humain de concevoir et d'énoncer, dans quelque ordre de connaissances que ce soit.

[1] *Réflexions sur la Géométrie en général.*

Nous partons, dans notre travail, de l'idée simple, absolument simple, la plus essentiellement simple de toutes les idées possibles, puisqu'elle est indécomposable; en un mot, nous partons de l'idée de l'unité numérique, exprimée dans toutes les langues articulées ou écrites, par la parole universelle *un* ou son équivalent, et proclamée par tous les dictionnaires comme étant le principe des nombres. Or, avec cette idée unique, nous démontrons *à priori*, sur la numération même de l'arithmétique, prise pour base fondamentale de toutes les numérations ou de toutes les parties du discours, dans quelque science ou dans quelque langue que ce soit : que les nombres entiers, fractions et fractionnaires ne sont que l'*unité modifiée*, et que cette *idée unique* se trouve à la fois dans tous les nombres et tout entière dans chacun d'eux, même dans les fractions, puisqu'elle est tout entière dans le dénominateur.

Nous démontrons ensuite que l'algèbre ou les idées algébriques ne sont que des modifications du nombre; que le calcul infinitésimal ou les idées des infinis mathématiques en grandeur ou en petitesse, ne sont aussi que des modifications naturelles et nécessaires du nombre, et par conséquent de l'unité fondamentale. D'où il suit que l'arithmétique, l'algèbre et le calcul infinitésimal, ne forment qu'une seule et unique science, nommée par Newton arithmétique universelle, et dans laquelle l'unité est toujours en tout et partout, et tout entière dans chaque quantité; ou ce qui revient au même, que ces trois sciences ne sont, dans toute leur immensité, que l'unité ou la parole universelle *un*, développée et modifiée à l'infini.

De là, nous passons à la géométrie, et nous faisons voir que toutes les idées géométriques exprimant les diverses modifications de l'étendue, ne sont aussi que des modifications du nombre. Nous déterminons en même temps et nous mettons en évidence les neuf idées *élémentaires* constituant la numération ou les parties du discours de cette science, et au moyen desquelles on peut la construire sur-le-champ depuis alpha jusqu'à oméga. D'où il suit que dans l'ordre des sciences, la géométrie est la modification naturelle et nécessaire de l'arithmétique.

Nous passons ensuite à la mécanique, et nous faisons également voir que toutes les idées de force, de vitesse, de temps et de mouvement qui constituent essentiellement cette science, ne sont aussi que des modifications du nombre, et par conséquent de l'unité fondamentale. Nous mettons également en évidence la numération particulière ou les neuf parties du discours de cette science qui est une modification naturelle et nécessaire de l'arithmétique et de la géométrie combinées ensemble, ou procédant de l'une et de l'autre.

Dans cette synthèse, nous mettons toujours l'unité en évidence, quelque transformation qu'elle subisse : elle est à la fois en tout et partout, et tout entière dans chaque endroit.

Ayant ainsi déterminé et mis en évidence les numérations particulières de l'arithmétique universelle, de la géométrie et de la mécanique, dont la première seule était connue jusqu'à présent, nous obtenons, par leur addition, la numération universelle ou les parties du discours de la science mathématique depuis alpha jusqu'à oméga, comprenant dans son immensité les *idées élémentaires* qui, par leur combinaison naturelle et nécessaire, constituent la totalité des idées mathématiques possibles.

Ainsi la langue des nombres se trouve établie. Elle a, comme toutes les langues articulées ou écrites, neuf parties du discours, qui embrassent la totalité de la science des quantités, et un alphabet complet de vingt-sept termes ou vingt-sept *pensées élémentaires*.

Tel est sommairement le sujet principal du livre premier de la première partie.

Mais, dans cette immense synthèse qui a été l'œuvre du temps, puisque nous prenons les sciences telles qu'elles sont, telles qu'elles se trouvent constituées dans les livres élémentaires servant de base dans l'enseignement public, sans jamais nous permettre d'y rien ajouter, ni d'en rien retrancher; dans cette immense synthèse, disons-nous, ou dans cette génération naturelle et nécessaire

des idées mathématiques dérivant toujours les unes des autres, et dans laquelle nous avons pris la parole universelle *un*, d'où tout émane, dans son acception vulgaire, une loi permanente et invariable se manifeste : c'est que cette idée fondamentale engendre toujours, dans ses modifications successives, ou trois idées, ou six idées, ou neuf idées distinctes, essentiellement contenues en une seule et unique idée.

Dans le second livre de la première partie, nous cherchons la raison de cette loi, et nous démontrons *à priori*, sur les nombres mêmes, que l'unité mathématique ou l'idée exprimée par la parole universelle *un*, enferme ou contient en elle-même un principe de triple égalité, dont le premier axiome de la géométrie est l'expression générale ; et que par conséquent, en vertu de ce principe, l'unité doit toujours se développer nécessairement, dans ses diverses modifications. par un nombre d'idées distinctes, produit nécessaire de trois.

Nous démontrons plus tard, dans la grammaire générale, que cette même parole *un*, principe des nombres, idée absolument simple ou indécomposable, contient dans son indivisibilité absolue, et manifeste d'une manière éclatante dans le langage du calcul, les trois élémens fondamentaux de toute affirmation ou proposition possible ; savoir : le nom, le verbe et l'adjectif ; et que par conséquent, dans l'ordre grammatical, toutes les idées mathématiques dérivent d'une proposition fondamentale, ensuite développée et modifiée à l'infini en vertu du principe de triple égalité contenu dans l'unité même, et cette proposition, origine et base de toutes les propositions possibles, signifie :

Dieu est existant !

Le nom universel *Dieu* étant le principe générateur de tous les noms possibles ; le verbe universel *être* étant le principe générateur de tous les verbes possibles ; et l'adjectif universel *existant* étant le principe générateur de tous les adjectifs ou qualificatifs possibles.

Ainsi, la langue des nombres, perdue dès la plus haute antiquité, vainement cherchée depuis par les plus grands philosophes, est, grâce à Dieu, retrouvée aujourd'hui. Elle a un alphabet complet de vingt-sept termes ; elle a ses neuf parties complètes du discours ; et enfin toutes les idées qu'elle manifeste, quels que soient d'ailleurs les signes ou les caractères hiéroglyphiques dont elle se serve pour les exprimer, sont toutes, dans toute leur immensité, des propositions à trois termes, contenant toujours le substantif, le verbe et l'adjectif. C'est une langue essentiellement hiéroglyphique et la plus éminemment religieuse qui existe.

Leibnitz s'étonnait, comme on l'a vu ci-dessus. que la découverte de la langue universelle qu'il imaginait, ne se fût pas présentée à Aristote, Jungius de Lubeck ou à Descartes. On sera bien plus étonné, lorsqu'on viendra à considérer l'incroyable simplicité de celle des nombres, qui est la véritable langue universelle, que cette découverte si simple, et, au premier aspect, si facile, ne se soit pas présentée plus tôt à l'esprit de géomètres aussi éminens et aussi religieux que Pythagore, Platon, Archimède, Avicenne, Copernic, Cavalieri, Keppler, Descartes, Pascal, Newton, Euler et Leibnitz lui-même. Cette réflexion, dont nous avons eu souvent l'occasion de constater la vérité dans le courant de notre travail, nous a convaincu qu'une nouvelle vérité ou plutôt une nouvelle manifestation de l'éternelle vérité, ne parvient jamais à la connaissance des hommes que quand Dieu le veut et comme il veut, quelque obscur, quelque faible que puisse être l'instrument dont il se sert dans sa miséricorde infinie.

Parmi les auteurs dont les ouvrages sont parvenus à notre connaissance, Malebranche nous paraît être celui qui a entrevu le plus clairement l'universalité de la langue des nombres ou de la science des nombres, dans la recherche de la vérité.

« *Les idées des nombres*, dit-il, *sont* « *les règles immuables et les mesures* « *communes de toutes les choses que nous* « *connaissons et que nous pouvons con-* « *naître*. Ceux qui connaissent parfaite- « ment les rapports des nombres et des « figures, ou plutôt l'art de faire les « comparaisons nécessaires pour en con- « naître les rapports, *ont une espèce de*

« *science universelle, et un moyen très* « *assuré pour découvrir avec évidence et* « *certitude tout ce qui ne passe pas les* « *bornes ordinaires de l'esprit* [1]. »

La langue des nombres est non seulement, comme Malebranche le pensait, *une espèce* de science universelle applicable à toutes les sciences métaphysiques ou physiques ; mais bien réellement, après la religion d'où elle dérive, la science ou la langue universelle par excellence, et auprès de laquelle, dans la recherche de la vérité, tous les autres idiomes articulés ou écrits, anciens ou modernes, ne sont absolument rien, comme on le verra dans la grammaire générale.

L'énumération seule des principales découvertes que nous avons continué à faire dans l'ordre métaphysique et physique, et dont nous allons rendre compte très sommairement, pourra donner d'avance une idée de l'excellence de cette langue dans la recherche de la vérité.

En effet, après avoir trouvé que l'unité ou la parole universelle *un*, se développe dans les mathématiques en vertu de son principe de triple égalité qui se modifie à l'infini, nous avons résolu incontinent, avec la plus grande facilité, les autres axiomes géométriques, en les ramenant invariablement à l'unité. Ils ne sont que des modifications successives du principe de triple égalité lui-même.

De là, nous sommes passé à la logique, et nous démontrons que l'art de raisonner comprend aussi une numération complète de neuf termes significatifs, et nous l'avons mise en évidence. C'est toujours l'unité se modifiant en tout et partout, en vertu de son principe de triple égalité. On voit ici clairement que cet immortel principe est un principe générateur universel.

Ayant ainsi acquis la certitude entière, complète, absolue, que la langue universelle des nombres ou la loi universelle même de la création, est complétement vérifiée et constatée par six sciences métaphysiques ; savoir : l'arithmétique, l'algèbre, le calcul infinitésimal, la géométrie, la mécanique et la logique ; nous abordons les sciences physiques, ou plutôt nous passons du monde intellectuel dans le monde matériel, et nous commençons par la minéralogie ou le troisième règne de la nature, en prenant pour base le traité de minéralogie du célèbre Haüy, universellement adopté aujourd'hui par l'Europe savante.

Or, la minéralogie, qui a pour objet la considération des phénomènes de la cristallisation des métaux, manifeste aussi, avec une éclatante évidence, sa numération complète de neuf termes significatifs, dont tous les autres faits ou phénomènes minéralogiques ne sont que le développement naturel et nécessaire. Et le principe générateur de cette numération physique et de ses modifications à l'infini, est toujours, comme dans les sciences métaphysiques, l'éternelle unité, ou son expression universelle *un*, se développant en tout et partout, en vertu de son principe de triple égalité. D'où il suit que la géométrie métaphysique et la géométrie physique sont absolument identiques.

De cette identité absolue entre les deux géométries, dérivent des conséquences importantes.

Déjà Laplace avait supposé que la force d'affinité qui produit les divers phénomènes chimiques, et par conséquent ceux de la cristallisation, était une modification de la pesanteur universelle, agissant sur les atomes en raison inverse du carré des distances. Cette hypothèse est complétement vérifiée. Plus tard, nous démontrons aussi que la force de cohésion est une modification de celle d'affinité. En sorte que les trois forces attractives qui agissent sur toutes les parties matérielles de l'univers ; savoir : la pesanteur, l'affinité et la cohésion, ne sont fondamentalement qu'une seule et même force, ou l'unité même en action agissant toujours en vertu de son principe de triple égalité modifié à l'infini ; car, nous avons déjà démontré dans la mécanique, d'après le traité de dynamique de d'Alembert et l'exposition du système du monde par Laplace, et d'ailleurs comme conséquence naturelle et nécessaire de la génération universelle des idées de *nombre* et de *grandeur* :

« Qu'il n'y a point de force possible

[1] *De la Recherche de la Vérité*, liv. 6, ch. 6.

« hors de l'unité, ni de mouvement pos-« sible sans l'unité, c'est-à-dire, sans « que l'unité même soit en action. »

Il résulte encore de l'identité absolue des deux géométries, que l'hypothèse des physiciens français, sur l'existence des atomes, est parfaitement vraie ; et que le système dynamique avancé par les panthéistes allemands, est radicalement faux.

De cette identité résulte enfin, que l'univers physique considéré dans sa totalité est essentiellement fini ou limité en étendue, comme nous l'avons d'ailleurs démontré dans le livre premier, par des considérations purement géométriques.

Toutes ces questions qui, au premier abord, paraissent si terribles, si formidables, sont résolues avec une incroyable simplicité par l'immortel principe de triple égalité contenu dans l'unité, et ne sont que des jeux d'enfans dans la langue des nombres.

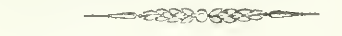

PHILOSOPHIE DE L'HISTOIRE[1],

PAR F. SCHLEGEL,

TRADUIT DE L'ALLEMAND PAR M. L'ABBÉ LECHAT.

Nous n'avons pas la prétention de juger encore l'œuvre de Frédéric Schlegel ; nous ne ferons pas non plus, comme les critiques en ont la manie, un petit traité de philosophie vague sur ce livre. Nous nous efforcerons au contraire de présenter l'analyse de ce vaste travail de l'un des plus célèbres écrivains de l'Allemagne contemporaine.

Je dois beaucoup à cet auteur. Je n'avais lu que les livres de la critique française, c'est-à-dire des traités ingénieux sur la forme de la poésie, lorsque l'*Histoire de la littérature ancienne et moderne* me tomba sous les yeux. Quelle que soit l'insuffisance de ce livre pour nous Français, habitués à priser avant tout la méthode et une grande lucidité de langage, on ne peut se dissimuler son influence sur tous les hommes qui font de la critique aujourd'hui.

La France, qui attend encore *la Philosophie de la vie* du même écrivain, recevra avec reconnaissance *la Philosophie de l'histoire*, que vient de lui donner un professeur distingué de l'Université, M. l'abbé Lechat. Cette traduction nous semble se distinguer surtout par une clarté à laquelle ne nous ont pas accoutumés les interprètes de l'Allemagne.

Ce titre, *Philosophie de l'histoire*, a quelque chose d'effrayant. Il indique dans l'auteur la prétention d'expliquer la marche de l'humanité, de voir à travers le monde visible les causes invisibles qui le font agir, de montrer à l'homme les idées de Dieu sur sa destination. Il ne faut pas se le dissimuler, on s'engage à tout cela avec ces mots à la tête d'un livre. Nous aimons mieux Bossuet, qui promet peu et donne beaucoup. Toutefois, nous ne voulons pas dire que Schlegel nous ait peu donné.

Les premiers mots de l'auteur allemand indiquent qu'il a compris toute sa mission. « La philosophie n'a pas d'objet plus important, dit-il, de plus grand devoir, que de tenter, autant que ce résultat est possible par la science, le rétablissement de l'image divine dans l'homme.

« S'agit-il seulement de constater ou d'opérer ce rétablissement dans la conscience individuelle, cette tâche regarde la philosophie pure. Mais la philosophie de l'histoire, se proposant l'espèce humaine tout entière, doit montrer, par l'expérience extérieure, la marche de cette restauration dans le développement de la vie et dans les diverses périodes de l'univers.

« Or, en suivant cette voie on arrive et l'on s'arrête avec confiance aux trois conclusions suivantes : que d'abord et dans le premier âge du monde, la parole de la sainte tradition et de la révélation divine était le seul point d'appui de la foi, la seule garantie de la fraternité future, qui doit un jour rallier l'espèce humaine dispersée et travaillée par la discorde ; qu'ensuite dans la période moyenne de l'univers, à côté de la puissante et diverse influence que, suivant la mesure qui lui fut assignée, chacune des grandes nations exerça sur le monde d'alors, la

[1] 2 vol. in-8°. Parent-Desbarres, rue de Seine-Saint-Germain, 43.

force supérieure de l'amour éternel put seule avec le Christianisme affranchir et sauver l'humanité ; qu'enfin la réhabilitation complète, vers laquelle s'achemine progressivement et graduellement le genre humain, ne peut avoir lieu qu'alors que la lumière pure de la vérité éternelle aura pleinement éclairé le monde et la science, événement heureux, objet de tout espoir chrétien et de toute promesse divine, qui ne verra son accomplissement que dans la dernière période de l'univers. » (T. I, pag. 11 et 12.)

Après de profondes considérations sur la communauté d'origine de toutes les races humaines, sur le désaccord introduit dans la conscience de l'homme par son opposition à la volonté divine, sur les faits antédiluviens constatés par la tradition de tous les peuples, Schlegel s'oriente et aborde l'étude partielle de chaque nation. Il commence par la Chine, parce que, selon son expression, elle est située à l'extrémité orientale de cette ligne du progrès humain de l'Orient à l'Occident. Il résume en peu de pages tout ce que nous savons sur cet empire, sur son histoire, ses mœurs, sa langue, sa religion, sa science, son gouvernement. Il s'aide des lumières de tous et principalement des travaux de l'orientaliste que le monde pleurera long-temps. «L'illustre français, le savant Rémusat, dit-il, a donné une nouvelle vie aux études chinoises et a répandu sur ce pays un jour beaucoup plus vif que celui qui l'avait éclairé jusqu'ici. » Toutefois, il faut le dire, le chapitre de Schlegel est encore une preuve de l'insuffisance de nos connaissances sur cette contrée. L'Inde occupe trois leçons dans ce livre. Schlegel s'y est arrêté avec complaisance parce que ce pays est encore peu exploré en Europe. L'esprit de système, qui nous nuit à tous plus ou moins dans ce siècle, peut bien entraîner quelquefois Schlegel. Quand il vient à comparer les quatre grandes nations orientales de la première époque du monde, les Chinois, les Indiens, les Égyptiens et les Hébreux, il attribue à chaque nation une des quatre facultés fondamentales qu'il trouve dans l'homme : *la raison, l'imagination, l'entendement, la volonté*. Des philosophes avaient dit que les facultés principales de l'homme, celles d'où découlent toutes les autres et qui constituent son essence, étaient l'amour, l'intelligence et la volonté. Depuis, on les a même réduites à deux : on a dit seulement *l'intelligence et l'amour ;* on a prétendu que la volonté rentrait dans l'intelligence. Je ne veux pas m'arrêter sur ces discussions qui demanderaient des développemens impossibles ici ; mais je doute que les facultés fondamentales de Schlegel soient pleinement satisfaisantes. Quoique dans l'application il différentie suffisamment la raison et l'entendement, il n'en est pas moins vrai que dans le langage philosophique, ces deux facultés rentrent par plusieurs côtés l'une dans l'autre, et que différentes par beaucoup de nuances, elles ne le sont pas assez fondamentalement pour être toutes deux des facultés premières dans l'homme. Schlegel comprend probablement la faculté d'*amour* dans l'*imagination* ou dans la *volonté*. Il faut le croire, car on ne peut supposer qu'il y ait ici omission entière. L'auteur nous montre les quatre grands peuples orientaux caractérisés par ces facultés fondamentales. La Chine, dit-il, est surtout remarquable par la raison, l'Inde par l'imagination, l'Égypte par l'entendement, le peuple hébreu par la volonté. Je ne chercherai pas à analyser les idées de l'auteur sur la philosophie de l'Inde et sur les diverses familles des langues, idées ingénieuses et profondes, qui ont elles-mêmes l'air d'une analyse, tant elles sont rapides ; mais j'aime à citer un fragment sur les sacrifices, parce que je ne me rappelle pas avoir lu cette pensée ailleurs, et qu'elle peut servir de contrepoids à quelques assertions de notre illustre compatriote Joseph de Maistre.

« ...Outre ces holocaustes d'enfans, un autre genre de sacrifices assez commun, très surprenant en soi, et fort remarquable sous le rapport historique, était celui des adolescens encore purs.

« A ce sujet je pourrais rappeler cette pensée émise précédemment, que l'erreur la plus redoutable est celle qui, dans son principe et dans l'intimité de sa nature même, se mêle à une idée, à un sentiment profond, mais confus de la vérité ! Ceci une fois admis, ne pourrait-on pas voir dans la plainte énigmatique de La-

mech sur le meurtre mystérieux de l'adolescent dont parle Moïse en traitant des Caïnites, une sorte de document qui attesterait que les sacrifices humains, et spécialement ceux de ce genre, ont pris naissance parmi la race de Caïn, qui poussait déjà si loin ses impiétés; et qu'ils provenaient en partie d'une opinion erronée et d'un pressentiment mal compris de quelque satisfaction vraiment nécessaire, mais fort reculée dans l'avenir? Ce que le saint patriarche du peuple choisi avait clairement découvert en plongeant son regard inspiré et prophétique dans les secrets de la vérité divine, lorsque Dieu lui intima l'ordre, qu'il révoqua ensuite, de sacrifier son fils bien-aimé, aurait donné lieu à la parodie diabolique qui fait le fond et l'objet spécial des sacrifices humains de l'ancien paganisme. » (T. I, p. 252.)

Il ne faut pas demander à ce livre le récit des faits. L'auteur allemand n'a pas cherché à imiter Bossuet, qu'il admire profondément. Vous ne trouverez pas là ces fortes et sublimes pages sur l'Égypte, ces grandes peintures épiques du Discours sur l'histoire universelle; c'est toujours l'influence sur le monde, l'esprit des choses que cherche Schlegel.

Après quelques pages sur la Perse, qu'il peint comme le peuple de transition entre le vieux monde oriental et le monde grec, il nous introduit dans la Grèce, et marque avec profondeur la différence fondamentale de ces deux premières phases historiques. Là, l'immuabilité, l'unité; ici le mouvement, la variété. La Grèce et Rome n'occupent que deux leçons, l'Inde seule en occupe trois.

L'auteur a pensé que ces époques avaient été assez étudiées. Il apprécie avec une sagacité rare l'art et la science des Grecs, ainsi que leur politique. Il nous semble qu'il ne s'est pas assez arrêté sur Alexandre et sur sa mission sociale. Nous aimons son chapitre sur Rome; le colosse ne l'a pas ébloui. Il a jugé sévèrement ce grand vol de l'univers commis par les légions romaines. Nous aimerions à citer bien des fragmens de cette neuvième leçon, qui n'est qu'une colère réfléchie contre la dominatrice du monde. Il peint en quelques lignes énergiques cette gigantesque corruption dont le souffle de Dieu seul pouvait purifier l'humanité.

Dans la dixième leçon, le Christianisme prend possession de l'histoire. Cette grande expansion de l'amour divin, de l'esprit de sacrifice personnel, est éloquemment exposée en quelques pages. La vie des premiers chrétiens donne à l'auteur occasion de manifester son enthousiasme pour notre religion sublime. « L'action que le christianisme exerça, surtout à son berceau, ressemble à une commotion électrique qui se communiqua à toute l'humanité, avec la rapidité de l'éclair, et à un fluide magnétique qui porta jusqu'aux dernières extrémités de ses membres la vie et le mouvement...

« Avec le sentiment et la foi de la présence de leur invisible roi et de leur souverain maître au milieu d'eux, avec ces torrens de vie céleste qui inondaient leurs âmes, comment eussent-ils pu priser leur existence sur la terre? Comment, dans leur guerre contre les puissances des ténèbres, ne se seraient-ils pas sacrifiés de grand cœur, lorsque cette guerre était le partage et la condition même de leur vie? C'est ce qui nous explique et nous fait concevoir l'incroyable promptitude avec laquelle le christianisme envahit les vastes provinces de l'empire romain, et s'étendit bien au delà dans tout l'univers, pénétrant et animant de sa vive chaleur, comme un feu divin, toutes les âmes qu'il trouvait disposées à le recevoir. » (T. II, p. 30.)

Nous passons rapidement à travers les sanglantes persécutions des empereurs et les luttes du paganisme contre la religion de l'avenir, jusqu'à ce que Constantin fasse asseoir le christianisme sur le trône. Schlegel ne s'arrête peut-être pas assez sur les colossales figures des annales humaines, Alexandre, Constantin, Charlemagne : il s'occupe avec plus de prédilection des diverses races germaines, des invasions des peuples du nord, des principales hérésies qui se sont combattues au sein du christianisme. Son jugement sur Mahomet est sévère. Schlegel aura été fatigué de la manie de quelques écrivains de ce temps, qui vont toujours comparant le prophète arabe, et Socrate, et plusieurs autres, à un nom de toutes manières incomparable. Cette absurde

prétention devait révolter un homme qui apprécie avec une rare profondeur l'immensité des bienfaits répandus sur le monde par les idées chrétiennes. Dans sa treizième leçon, il examine leur mission sur *l'état.* Les lignes suivantes résument ses pensées sur cette matière.

« Ainsi, sans égard à la forme extérieure de la constitution, partout où, à des traits fondamentaux, vous reconnaîtrez une justice pleine d'amour qui s'appuie sur Dieu, le sentiment d'une abnégation prête à sacrifier à l'établissement de l'ordre divin dans le monde, tout intérêt particulier et jusqu'à la vie même, accueillez ces signes qui caractérisent le plus heureux développement de l'idée chrétienne, du droit et de l'état.

« Au contraire, là où nous apercevons l'arbitraire, le despotisme, la violence, une injustice absolue quelconque, quand même tout cela serait recouvert du manteau du pouvoir spirituel ou séculier, là, certainement, l'entreprise est anti-chrétienne, car le sentiment qui y préside est anti-chrétien. » (T. II, p. 140.)

Schlegel, dans son *Etude sur le moyen âge*, remarque avec raison que tout ce qu'il y eut de beau dans cette période historique, vint du christianisme. Il lui appartenait de mieux caractériser les croisades, ce grand choc de l'Occident contre l'Orient, cette lutte de la religion qui conduit l'humanité en avant contre un culte ennemi de tout progrès. Ses pages sur les guerres terribles des Gibelins et des Guelfes, nous ont semblé très remarquables : il fait remonter jusque là ce long duel des deux partis qui se combattent encore sous nos yeux dans l'Europe. « C'est toujours, dit-il, le parti de ceux qui courent après la liberté et les innovations, le parti de ceux qui tiennent inébranlablement à la foi antique et au sentiment basé sur elle. »

Le grand vice du moyen âge est ce penchant à l'absolu et à l'extrême, ces passions exclusives qui précipitent les hommes dans les grands crimes et les vengeances féroces. L'esprit chrétien seul tempérait ces bouillantes colères. A la fin du dernier siècle, un effroyable spectacle a été donné aux hommes : ces mêmes passions extrêmes, abandonnées entièrement de l'esprit de Dieu. Il en est resté dans toutes les mémoires d'étranges épouvantemens. C'est un consolant spectacle que l'apaisement qui semble se faire aujourd'hui dans beaucoup d'esprits, que la tolérance politique qui succède dans les hautes intelligences aux idées exclusives et hostiles. Encore quelques années, et cette disposition aura pénétré dans les masses, où fermente encore le vieux levain de discorde et de haine.

L'espace nous manque pour suivre Frédéric Schlegel dans toutes ses idées sur la philosophie et la poésie du moyen âge. D'ailleurs, c'est la partie la moins nouvelle de *la Philosophie de l'Histoire* qui résume à ce sujet ce que l'auteur a exprimé avec plus de détails dans *l'Histoire de la littérature ancienne et moderne.*

Le jugement sur Luther a subi l'influence allemande. Schlegel admire profondément le génie de cet homme ; il insiste beaucoup sur cette idée, que Luther, lorsqu'il a commencé à parler et à écrire dans le sens protestant, était loin de prévoir où il allait entraîner une partie du monde. Il entrait dans les impénétrables desseins de Dieu que l'humanité passât par tous les orages nés de la parole de Luther ; mais l'auteur allemand n'est pas un calme spectateur des faits de l'histoire, comme les philosophes ecclectiques de notre France ; il se prend à regretter souvent que les passions humaines aient ainsi broyé les peuples. Il dit au début de sa seizième leçon :

« La réforme telle qu'elle était au quinzième siècle, hautement réclamée comme le plus pressant besoin du temps, non seulement par les désirs de la foule si souvent vaine et flottante, mais par les vrais et légitimes représentans de l'opinion publique dans l'Etat et dans l'Eglise même ; la réforme dont l'idée avait été long-temps auparavant arrêtée, fixée avec précision et généralement adoptée, la vraie réforme enfin devait être une réforme divine. Car alors elle eût porté en elle-même sa haute sanction, elle se fût accréditée par les faits ; et loin d'opérer une scission, sans aucun égard pour les décisions légitimes, passées et présentes ; loin de fonder un édifice à

part sur un fondement négatif et nouveau, elle ne se serait jamais et sous aucun prétexte, séparée du centre sacré et de la vénérable base de l'antique tradition chrétienne. » (T. II, p. 264.)

F. Schlegel peint à grands traits la marche du protestantisme, sa puissance avouée dans la religion chez plusieurs peuples, sa puissance secrète chez d'autres, restés fidèles au culte catholique. Il nous montre le protestantisme s'emparant de la philosophie et de la science, et produisant enfin l'immense éruption de la révolution française. On ne saurait trop répéter aux hommes cette grande vérité historique, que les luttes sanglantes des derniers siècles ont eu pour cause le brisement de l'unité religieuse, et que la cessation de ces luttes et une paix réelle ne peuvent naître que du rétablissement de cette unité. On aime à voir l'auteur, après son long voyage à travers les siècles, nous jeter des paroles d'espérance : il prévoit une grande époque, où une grande effusion de lumières rapprochera la société de Dieu. Il nous semble que notre siècle a compris cette glorieuse mission, le retour à la religion par la science.

L'humanité a besoin de voix qui la soutiennent et la consolent. Nous avons vu avec chagrin les grandes mélancolies du dernier livre de Chateaubriand. Oh ! que les plus admirés parmi les hommes ne désespèrent pas ainsi ! qu'ils tendent la main aux faibles ! qu'ils relèvent les fronts abaissés ! Le voyage de l'humanité est long et laborieux. Que les plus forts l'aident à porter la croix qui mène à la gloire ! Le livre de Schlegel est surtout bienfaisant, parce qu'il est plein d'espérance et de courage ; parce qu'il prévoit l'immense avenir que le christianisme réserve encore à la société humaine. En vain les écrivains sans croyance religieuse sont offusqués de cet éclat, la science marche dans les voies de Dieu. A ceux qui étudient avec soin les diverses phases du travail de cette époque, il est facile de remarquer depuis quelques mois un ton de colère qui semblait abandonné pour toujours. Au grand respect professé pour *le passé du catholicisme*, a succédé je ne sais quelle aigreur qui semble rappeler d'autres temps. Je ne pourrais que plaindre ceux qui, attirés un moment vers la vérité, s'en détourneraient encore. Je les plaindrais du fond du cœur, car il y a entre ces hommes et moi de véritables sympathies ; car personne ne les suit dans leurs veilles avec un intérêt plus vif et plus constant ; car je sens qu'il y a en eux bien des vues généreuses et grandes. Mais s'ils s'obstinent à ne pas voir la base véritable de toute société et de toute science, ils ne peuvent élever qu'un édifice qui croulera, et ils auront perdu de belles facultés et semé dans une terre qui ne produira jamais.

AMÉDÉE DUQUESNEL.

ARCHÉOLOGIE.

DEUXIÈME ARTICLE.

De certaines compositions bizarres qui décorent les églises du Moyen Age. — Bas-reliefs satiriques. — Danses macabres.

Nous avons essayé, dans un premier article [1], de démêler et de mettre en évidence le sens moral de certaines figures monstrueuses ou grotesques qui décorent les églises du moyen âge. Nous avons constaté que, bien qu'elles choquent notre délicatesse, et qu'elles paraissent, au premier abord, également outrageuses pour la majesté du temple et pour les lois du goût, elles étaient néanmoins destinées à édifier les fidèles, à leur inspirer l'horreur de l'enfer ; des passions, servantes du diable ; du péché, son pourvoyeur [2]. Sans absoudre

[1] Voyez la livraison d'octobre.

[2] Il n'y a pas longues années que, dans les églises de la basse Bretagne, les prédicateurs, pour inspirer à leur rustique auditoire une haine robuste contre les sept péchés capitaux, déroulaient des pancartes où ces péchés étaient peints sous formes de bêtes monstrueuses. Les plus énergiques figures de rhétorique n'auraient pas assurément obtenu le même succès. — Au moyen âge, pour exciter les fidèles à la délivrance du saint Sépulcre et les faire rougir de l'opprobre qu'ils laissaient peser sur le nom chrétien, on faisait circuler dans les villes et les campagnes

de tout reproche les naïfs artistes qui parfois, allièrent trop librement les enseignemens et les souvenirs augustes du christianisme aux poétiques mensonges de la tradition populaire, il nous a été facile de disculper leurs intentions et de les placer sous la sauve-garde de la maxime du divin maître : Paix aux hommes de bonne volonté.

Il faut pourtant l'avouer : quelques unes de leurs créations se refusent obstinément à toute interprétation charitable. Caricatures grossières, dirigées non plus contre Satan et contre les instincts charnels qui lui asservissent l'homme bestialisé ; non plus contre le pauvre serf, rebut de la société, abruti par la misère et type de l'humanité dégradée ; mais contre les moines, contre le clergé, contre le pape lui-même : on ne saurait y méconnaître des essais isolés de révolte intellectuelle, et comme un souffle avant-coureur de l'esprit de dérision et d'impiété qui se déchaîna si violemment au seizième siècle.

On voyait jadis, dans l'intérieur de la cathédrale de Strasbourg, deux bas-reliefs dont l'impudence contrastait si étrangement avec le caractère religieux et l'élan mystique de l'édifice, qu'on eût dit en vérité que c'était le *malin* qui les avait sculptés de sa propre griffe ! Une opinion vraisemblable les fait remonter jusqu'à l'année 1298 : ils ont cessé depuis long-temps d'affliger les regards des fidèles, sans périr entièrement pour l'histoire de l'art, car on les a gravés et décrits plusieurs fois.

L'un de ces bas-reliefs représentait une procession d'animaux, en tête de laquelle se dandinait un ours tenant d'une main un bénitier, de l'autre un goupillon. Derrière l'ours, un loup portait une croix et un lièvre un cierge allumé ; puis venaient un cochon et un bouc, dressés également sur les pattes de derrière, et soutenant une civière sur laquelle reposait un renard, héros de la fête. Entre les jambes des porteurs, apparaissait une chienne, flairant le cochon, *canis femina, partes eas quæ sub caudâ sunt suis, attrectans.* Dans l'autre bas-relief, un cerf, debout près d'un autel et élevant un calice, semblait dire la messe. En avant de l'autel, un âne à longues oreilles, faisant l'office de diacre, chantait l'épître dans un grand livre qu'un chat lui présentait appuyé sur sa tête en guise de pupitre.

Vainement on s'ingénierait à découvrir dans cette ménagerie cléricale autre chose qu'une satire muette, mais sanglante, contre les vices et les ridicules que l'artiste prête au clergé. Paillardise, intempérance, habitudes derapine, poltronerie, ignorance, grossièreté stupide, perfidie cachée sous des dehors calins et faisant patte de velours ; tout cela symbolisé par le bouc, le porc, le loup, le lièvre, l'âne, l'ours, le chat, et toutes ces bêtes vaquant à des fonctions sacrées ! Là ne s'arrête pas l'insolence du sculpteur ; il ose s'attaquer au souverain pontife ! De même que les deux animaux immondes qui supportent le brancard personnifient les moines, soutiens de la papauté, de même le renard qui repose sur ce trône mobile, personnifie la papauté elle-même ! On sait en effet que tel était le rôle symbolique du renard dans les satires populaires du quatorzième siècle, et, entre autres, dans le poème qui porte le nom de cet animal. Sauval (*Antiquités de Paris*) rapporte que le clergé de cette ville faisait réellement une procession dans laquelle figurait un renard habillé d'un surplis fait à sa taille et coiffé d'une tiare en carton. Des volailles, mises à sa portée, tentaient son appétit carnassier, qu'on avait pris soin d'aiguillonner par un long jeûne, et le renard croquait les pauvres poules. On dit que cette farce ignoble amusait singulièrement Philippe-le-Bel, qui prétendait y voir une image des exactions du pape avec lequel il avait

l'image d'un cavalier sarrasin dont le cheval salissait de son urine un tombeau surmonté d'une croix : à cette vue, il n'y avait pas un chevalier qui ne portât la main à la garde de son épée, pas une femme qui ne fît vœu de filer jusqu'à sa dernière quenouille pour contribuer aux frais de la croisade.—Saint François d'Assises avait coutume, chaque fois qu'il prononçait en prêchant le doux nom de Jésus, de promener sa langue sur ses lèvres, lentement et avec délectation, comme s'il eût savouré un rayon de miel; cette piété mimique édifiait beaucoup l'assistance. Si ces usages et ces figures ne conviennent point à notre civilisation, qui oserait néanmoins reprocher au prêtre et à l'artiste d'avoir parlé la langue de leur temps et de leur peuple ?

des démêlés. Si le fait est vrai, honte au prince qui ne rougit pas de livrer la majesté pontificale aux risées de la populace, alors qu'il déshonorait son propre règne par une cupidité spoliatrice et meurtrière[1]!

Un livre publié dans les dernières années du seizième siècle, par *Jacobus Heerbrandus*, contient une description et une explication détaillée des bas-reliefs grotesques de la cathédrale de Strasbourg. L'auteur, protestant, ennemi déclaré des *papistes* et des moines, triomphe, et ne se tient pas de joie en trouvant, dans une œuvre du moyen âge et dans un édifice sacré, une satire qui anticipait de plus de deux siècles sur les grossièretés de Luther. Il comprend et commente ces sculptures avec toute la sagacité de la haine, et chacun des éloges qu'il adresse à l'artiste catholique se tourne en un reproche mérité contre ce mauvais fils de l'Eglise. Celui de tous les personnages contre lequel il s'indigne le plus virulemment, c'est le lièvre qui tient un cierge allumé, image, suivant lui, des docteurs pusillanimes qui possèdent la lumière de la vraie doctrine, mais tremblent pour leur peau, et, n'osant faire bande à part, hurlent avec les loups qui ont usurpé les insignes du bon Pasteur. Si une chienne suit le porc et le bouc, c'est que, dit Jacques Heerbrand, « *cum talibus impudicis canibus abligurîunt quæstum quem ex funeribus, et exequiis, atque indulgentiis comparant.* » Ces quelques lignes donnent une idée de l'*aménité* de ses commentaires. Il les clot par la tirade suivante, qui n'est pas moins grotesque que les bas-reliefs : « *Ex quibus apparet, superioribus seculis, etiam densissimis papatus tenebris, non defuisse homines cordatos, pios et bonos christianos, qui, turpi ecclesiasticorum vitâ offensi, cum cuncti tacerent lapidesque loqui necesse esset, errores papatus, idolomaniam multiplicem, tyrannidem, inscitiam, libidines vagas quocumque potuerunt modo damnaverunt, pontificiosque doctores canendos esse monuerunt, tanquam lupos, ursos, hircos, sues et asinos*[1] *!* »

Le même écrivain engage les voyageurs qui passeraient par Pforzheim à visiter une église de cette ville, dans laquelle ils trouveront un bas-relief non moins édifiant, à son avis, que ceux de Strasbourg. Un loup, couvert d'un froc, harangue un troupeau d'oies, au bec desquelles pendent des *pate-nôtres*, espèce de chapelet. Un renard, placé sous la chaire du prédicateur, épie l'auditoire emplumé que régente un *fou*, debout sur le premier plan, et portant grelots et marotte. Dans le cuculle ou capuchon rabattu sur les épaules du diseur d'homélies, on aperçoit le long cou d'une ouaille déjà captive.

Ceci n'a pas besoin d'explication.

D'Agincourt, dans une des planches de son ouvrage, *Histoire de l'art prouvée par les monumens*, a reproduit deux sculptures d'une église gothique, qui représentent un loup et un chien, vêtus également d'un habit monacal, et lisant dans un livre d'Heures.

Dans des peintures satiriques de l'église abbatiale d'Alpirsbech, un loup et un ours se tiennent près d'un abbé assis, comme des courtisans près d'un roi. L'ours joue de la harpe. Le loup, couvert d'un capuchon, tient un bréviaire en main. Ces deux bêtes, ou plutôt les personnages qu'elles représentent, portent leur signalement moral gravé en exergue : *Ferus in rapinâ. Vagus in ludo.*

Les stalles d'un grand nombre d'églises, et notamment celles qui garnissent le chœur de l'abbaye de Saint-Etienne de Caen, offrent une série de figurines, tour à tour graves et bouffonnes, naïves et malicieuses. Les divers états de la société ont leurs représentans dans ces

[1] Anquetil (*Histoire de Reims*), raconte que les chanoines de cette ville faisaient, le jour du vendredi saint, une procession qui ne parait guère moins étrange que celle de leurs confrères de Paris. On l'appelait *la procession du hareng ;* chaque chanoine traînait avec grave souci un hareng, que le chanoine suivant s'efforçait de fouler aux pieds. Était-ce une manière *d'enterrer le carême* et de témoigner, aux approches de Pâques, une joie moitié chrétienne, moitié gastronomique ?

[1] Messire Jacques Heerbrand injuriant en latin, nous avons cru pouvoir nous permettre de transcrire ce curieux échantillon du vieux style protestant.

galeries de miniatures sur bois. Le clergé y est d'ordinaire caricaturé de la façon la plus irrévérencieuse.

L'encadrement d'une porte latérale de Notre-Dame de Rouen, est orné de bas-reliefs grotesques qui datent de la seconde moitié du quatorzième siècle, et parmi lesquels on remarque un moine à tête de porc, qui appuie nonchalamment sur sa main droite son sale grouin et sa lourde mâchoire.

Certes, si les censures de saint Bernard n'eussent frappé que les monstres de cette espèce, nous n'aurions eu garde d'élever des doutes contre la convenance de leur sévérité. De pareilles licences ne justifient que trop la colère d'un moine saxon, *Joannes Hermensis*, qui écrivit en 1370 un poème contre les artistes malavisés, *opus meretricum in ecclesiâ pingentes*. Heureusement elles sont peu nombreuses, et n'apparaissent guère dans l'histoire de l'art que vers la fin du treizième siècle. Ce fut seulement alors que les confréries laïques d'artistes, tout en perpétuant dans l'architecture des églises les traditions, les types, le génie sérieux du sacerdoce qui avait fait leur éducation, donnèrent parfois carrière à leur verve satirique dans les ornemens accessoires, se plurent à sculpter ou à peindre le sarcasme, et tournèrent en personnalités odieuses des figures qui n'avaient été employées par leurs prédécesseurs que comme une protestation pieuse contre Satan et un humble aveu des infirmités humaines. La même dégénération se fait remarquer, à la même époque, dans le caractère des *mystères et moralités*. Joués originairement dans un but d'édification, ils devinrent peu à peu des farces scandaleuses, qui profanaient les sujets sacrés par l'indécence de la mise en scène et les traits burlesques du dialogue [1]. Quelques membres indignes du clergé se prêtèrent comme spectateurs ou même comme acteurs à ces aberrations de l'art, ainsi que le témoignent les censures ecclésiastiques portées contre eux [1]; et cet étrange oubli de leur dignité nous explique aussi comment, vérifiant les paroles du sage : *corruptio optimi pessima*, ils tolérèrent de la part des artistes chargés de décorer les églises des allusions cyniques à des désordres dont ils ne savaient plus rougir ; car on ne croira pas apparemment que ce fût par un excès d'humilité et de pénitence qu'ils commandèrent et payèrent ces insultes à bout portant. En outre, la rivalité qui existait, dans certaines localités, entre le clergé régulier et le clergé séculier, entre l'*abbaye* et la *paroisse*, se traduisit par des guerres d'épigrammes qui

[1] Les noms des confréries qui exécutaient ces jeux scéniques sont aussi bizarres que leurs fêtes : c'étaient les *Bazochiens*, les *Enfans sans souci*, les *Fous de Clèves*, les *Cornards d'Évreux*. On fut obligé de les réprimer par des lois. Une ordonnance de 1555 défend, sous peine d'amende et de deux mois de prison au pain et à l'eau, de rien représenter d'indécent ni de scandaleux. Une ordonnance de 1598 interdit de jouer aucun mystère ni vie de saint.

[1] Le grand pape Innocent III, pour prévenir les bouffonneries et les mascarades auxquelles donnaient occasion les *mystères* joués dans l'intérieur des églises, établit le canon suivant : « *Ludi theatrales etiam prætextu consuetudinis in ecclesiis vel per cleros fieri non debent. Non tamen hic prohibetur repræsentare prosepe domini, magos, et qualiter Rachel ploravit filios suos, et in pascha sepulchrum domini.*

« *Histriones a laicis transmissos clerici non recipiant.* » (Concile de Ravennes, en 1280). « *Clerici non sint joculatores aut goliardi* » (Concile de Salisbury, en 1310).

Durand, dans son *Rationale* des offices divins, qu'il écrivit au XIIe siècle, dépose des mêmes désordres : « *In quibusdam locis in die Paschæ, in aliis in Natali, prælati cum suis clericis ludunt, vel in claustris, vel in domibus episcopalibus, ita etiam ut descendant ad choreas et cantus.* »

Les conciles de Bordeaux en 1588, de Bourges en 1584, d'Aix en 1585, défendent aux ecclésiastiques d'être acteurs ou spectateurs dans les comédies, fêtes et danses, ni aucuns jeux que les comédiens et les farceurs ont coutume de représenter.

Le concile de Milan, en 1566, veut qu'on se borne à faire le récit des actions des saints, au lieu de les mettre en scène, à cause des paroles irrévérencieuses et de la liberté trop grande introduites dans les représentations.

Ce furent sans doute ce laisser-aller clérical et ce mélange de sacré et de profane, qui amenèrent l'usage des sermons comiques, si long-temps conservé en Catalogne et dans les provinces méridionales de la France.

Remarquons que l'institution des *cours d'amour* date aussi de la fin du XIIIe siècle. Après être arrivé à son apogée, le génie religieux et héroïque du moyen âge commençait dès-lors à décliner.

ont laissé trace sur les murs des deux camps.

Il convient d'avouer franchement et sans embarras, sinon sans douleur, ces fautes, ces usages vicieux, ces restes de la licence barbare, dont l'Eglise a triomphé, et qui firent ombre, durant le moyen âge, à de si éclatantes vertus, pur fruit du christianisme. Peut-être même y a-t-il quelque profit à étudier dans leur côté faible ces temps *de mœurs chevaleresques et de foi naïve*, en faveur desquels s'est opérée une réaction sans mesure, et à surprendre jusque sur les monumens qui les honorent le plus, des traits tels que la plus impudente calomnie n'oserait en prêter au sacerdoce moderne. Il ne faut pas que le passé monopolise l'admiration des chrétiens.

Pour compléter cette revue, dans laquelle nous n'embrassons que les sujets qui provoquent spécialement la curiosité de l'observateur par la bizarrerie même de la conception ou de la forme, nous dirons quelque chose des *danses des morts*, autrement appelées *danses macabres*, que les artistes multiplièrent durant le cours du quinzième siècle, et qui ont été illustrées par Holbein. Ces tableaux fantastiques représentaient une série d'images de la Mort, dansant avec des personnages de tout âge, de tout sexe, de toute condition. Tantôt ces génies funèbres, renforcés d'une légion de diables, mènent une ronde immense, dans laquelle s'entrelacent vieillards ossifiés par l'âge et jeunes hommes luxurians de santé, matrones tremblotantes et sveltes jeunes filles, chevaliers et moines, empereurs et mendians, tous emportés dans le gyre fatal et tourbillonnant comme la paille que chasse le vent. Marche! marche! marche! semble crier à cette foule haletante et échevelée, une voix sortie de l'abîme, et le cercle tourne bruyant, pressé, rapide, et vous diriez entendre claquer les os des squelettes. Tantôt le bal se fractionne en un certain nombre de menuets ou sarabandes, que la Mort danse seule à seul avec chacun de ses tributaires. Entre la terrible danseuse et le malheureux qu'elle entraîne, s'établit un dialogue qu'on devine à leurs gestes, mais qui, pour plus de clarté, est d'ordinaire versifié au dessous de chaque groupe.

Le *cabinet des estampes*, bibliothèque du roi, possède une copie d'une danse macabre, très détaillée, qui fut peinte sur le mur de la cour du château de Blois, en 1502, lorsque le roi Louis XII occupa et fit embellir ce château. Elle se compose d'une trentaine de petits tableaux, dans lesquels les divers états de la société, personnifiés par un représentant unique, reçoivent de la Mort, et sans ménagemens, la leçon que l'Eglise donne à ses enfans, le mercredi des Cendres : *Memento homo quia pulvis es et in pulverem reverteris.* Voici les noms des personnages dans l'ordre des invitations que leur adresse la reine du monde : le pape, l'empereur, le moine, l'usurier, le médecin, l'amoureux, le cardinal, le roi, le patriarche, le connestable, l'advocat, le ménestrel, le curé, le laboureur, le chevalier, l'évesque, l'escuier, le cordelier, l'enfant, le clerc, l'hermite, l'abbé, le bailly, l'astrologue, le bourgeois, le chanoine, le marchand, le chartreux, le sergent, tous avec les insignes de leurs conditions respectives et les costumes du temps; de sorte que c'est un cours de modes en même temps qu'un cours de morale. Le moraliste lui-même, duement et confortablement enveloppé dans un manteau garni de fourrures, est assis à quelque distance des malheureux humains dont il déplore le sort et gourmande l'attachement à la vie. A ses pieds gît un squelette, et dans le compartiment qu'il occupe, on lit tout un sermon en vers sur les fins dernières de l'homme. Ce qui vaut mieux que ses froides sentences, c'est le symbole de l'espoir et de la Rédemption, le crucifix qui se dresse à l'autre extrémité de la ligne. Au pied de l'arbre de vie, d'un côté sont étendus trois cadavres, et de l'autre, trois jeunes hommes à cheval lèvent les yeux vers l'image consolatrice : la foi en regard du trépas, l'immortalité au delà du tombeau, les vers du sépulcre pour le corps esclave du péché, et, surnageant à tant de misère, l'espérance de la résurrection puisée dans un regard de la victime propitiatrice!

Dans cette danse macabre de Blois, la

Mort est dure de paroles envers l'homme et ne lui ménage pas le sarcasme. C'est avec un respect cruellement ironique qu'elle invite le pape à la suivre le premier, en lui citant le vieil adage : *A tout seigneur, tout honneur.*

Elle dit au gros abbé qui fait le récalcitrant :

Abbé venez tost vous fuyez
N'ayez ja la chiere esbahie
Il convient que la mort suyvez
Combien que moult lauez haye
Commandez adieu labaye
Qui gros et gras vous a nourry
Le plus gras est premier pourry.

L'avocat est prié malicieusement par la Mort de venir plaider sa propre cause devant le grand juge, et, si faire se peut, rendre blanc ce qui est noir, comme il avait coutume pour les cliens riches. Elle se moque non moins incivilement du médecin et de sa fiole, de l'amoureux et de ses romances, du chevalier et de son armure, etc. L'hermite et le chartreux, par exception, sont traités par elle avec la politesse presque bienveillante de l'huissier qui salue un débiteur facile et prêt à payer. Les paroles qu'elle adresse au nouveau-né, en le ravissant de son berceau, présentent, sous une forme brutale, la même idée que celles de l'*Ange à l'Enfant* dans la délicieuse pièce de Jean Reboul ; elles se résument en ces deux vers du poète nîmois :

La Providence te fait grâce
Des jours que tu devais couler.

Cette danse macabre, dont nous ne possédons aujourd'hui qu'une copie en miniature, avant d'être peinte en 1502 dans la cour du château de Blois, avait été primitivement sculptée le long du mur du cimetière des Innocens, à Paris, dans l'emplacement où depuis les gracieuses Naïades de Jean Goujon ont épandu l'eau de leurs urnes.

L'abbaye de la Chaise-Dieu, en Auvergne, conserve encore quelques fragmens d'une danse des morts, peinte autour du chœur. Le concile de Bâle en fit peindre une sur les murs du cimetière de Saint-Jean, appartenant aux Dominicains. On en voit une copie et deux têtes originales conservées dans le vestibule de la bibliothèque de la ville. Le même sujet se reproduit le long de la galerie couverte du pont de Berne. Au quinzième siècle, cloîtres, cimetières, églises, châteaux, ponts couverts, halles et marchés, présentaient fréquemment des compositions de ce genre. Au seizième siècle, on en cisela jusque sur la garde et le fourreau des armes de luxe. Holbein fournit pour cet usage un dessin-modèle dont on peut voir la gravure au *cabinet des estampes*, et qui représentait un roi, une reine, un guerrier, une femme, un moine et un enfant dansant avec la Mort. Malgré la petitesse des figures, Holbein leur a donné une expression saisissante. Le désespoir du monarque qui laisse tomber son sceptre ; l'abattement puéril de la reine qui mène après elle son petit chien ; l'humeur acariâtre de la femme qui se débat et se tord comme une mégère ; l'impuissant courroux du soldat qui se met en garde contre la Mort ; la résistance du gros moine qui ne lâche point son gobelet à boire, sont rendus avec autant d'esprit que de vérité. Toutes ces figures devaient être ciselées sur le fourreau d'un poignard.

Les antiquaires hésitent à se prononcer sur l'origine des danses macabres et sur celle de la dénomination elle-même. L'opinion la plus générale est que les danses des morts furent appelées danses macabres, du nom de Macaber, qui, le premier, traita ce sujet bizarre dans des vers allemands, traduits en latin par P. Desrey, de Troyes, en 1460. Quant à la cause occasionnelle de ces représentations, quelques uns la trouvent dans la grande dépopulation produite par les différentes pestes qui désolèrent l'Europe, durant le cours du moyen âge ; ils prétendent que ce fut pour perpétuer le souvenir des vengeances célestes, et frapper incessamment d'une terreur salutaire l'esprit des peuples si vite oublieux du péril, que le clergé fit dresser ces tableaux dans lesquels éclatent les menaces de la terrible moissonneuse. Et en effet, la danse des morts de Bâle fut commandée par les pères du concile, à l'occasion de la peste qui dévasta cette ville pendant qu'ils y étaient

assemblés. Les vers allemands qui accompagnent et commentent le tableau, y furent ajoutés après coup en 1568.

Peut-être faut-il, avec d'autres antiquaires, chercher à cet usage une origine moins accidentelle. M. Magnin, dans son cours sur les origines du théâtre moderne, incline à croire que la coutume de représenter les danses des morts sur les murs des cloîtres, des églises et des cimetières, provint d'une autre coutume plus ancienne qui s'était introduite durant la barbarie du moyen âge, et qui consistait à danser effectivement sur les tombeaux des morts, et jusque dans l'intérieur des églises. Les textes abondent pour prouver la réalité de ces étranges démonstrations de la piété populaire, qui avaient lieu surtout dans les vigiles des fêtes, et qui dégénérèrent promptement en saturnales.

Dès le sixième siècle, en 578, elles sont prohibées par le neuvième canon du concile d'Auxerre; elles sont également exclues, *de solemnis sanctorum*, par le vingt-troisième canon du concile de Tolède, en 627, et le dix-neuvième du concile de Châlons, en 659. Le pape Léon IV défend : « *Carmina diabolica quæ nocturnis horis super mortuos vulgus facere solet.* (Labbé, t. VII, p. 37.)

Le trente-cinquième canon d'un synode tenu à Rome en 826, contient des renseignemens plus détaillés sur ces danses nocturnes et fantastiques, assez semblables à celles que les *trembleurs* mènent aujourd'hui dans leurs conciliabules [1] :

« *Sunt quidam et maxime mulieres, qui festis ac sacris diebus atque sanctorum natalitiis, ballando, verba turpia decantando, choros tenendo ac ducendo, advenire procurant : qui, si cum majoribus veniunt peccatis, cum majoribus revertuntur* [2]. *Tali facto debet unusquisque sacerdos diligentissime populum admonere, ut pro solâ oratione his diebus ad Ecclesiam recurrant, quia ipsi qui talia agunt, non solum se perdunt, sed etiam alios deprimere attendunt.* »

Lorsque l'Eglise, sévère gardienne des mœurs, eut purgé les lieux saints de ces désordres, les danses des morts ne furent plus exécutées que dans les jeux populaires, sur les planches des théâtres forains [1]. Dans les cloîtres, dans les cimetières, dans l'intérieur des temples, on se contenta de les sculpter et plus souvent de les peindre. La plus ancienne image de ce genre que nous connaissions, est celle de Minden en Westphalie, elle date de 1383.

Quelle que soit, au reste, l'origine historique de ces représentations, elles offrent un attrait piquant par le contraste entre la sévérité de la leçon et le comique de la forme sous laquelle elle est donnée. La Mort y varie à l'infini les méchans tours qu'elle joue aux humains; ici, perfide chambellan, elle porte la queue du manteau d'un empereur, et grimace derrière le dos de sa majesté; là, coiffée du chapeau de cardinal, elle assiste à l'installation d'un vieillard vénérable, dont la tête plie sous le poids de la triple tiare [2]. Ailleurs, c'est un

[1] Voyez les *Lettres sur les méthodistes*, par un docteur protestant. Les plus inconcevables aberrations contemporaines n'ont pas même le mérite de l'originalité. Dès 680, des moines de Syrie avaient aussi prétendu que la danse était une excellente manière de rendre le culte à Dieu, et les *agonilites* ressuscitèrent la même absurdité en 721.

[2] On sait comment un bon curé de campagne traduisait ces paroles, devant un auditoire de pèlerins qui avaient chômé outre mesure le patron du lieu : « M. T. C. F., un quart de ceux qui m'entendent sont venus à jeûn; les trois quarts, ce soir, s'en retourneront ivres; c'est cinquante pour cent de bénéfice que le diable gagne avec vous. »

[1] Voyez dans la *Danse macabre* du bibliophile Jacob une description détaillée d'une de ces représentations scéniques.

[2] Le cérémonial de l'élection des papes prescrit un avertissement symbolique, qui les dispensait de recevoir les triviales leçons que les artistes leur ont prodiguées dans les danses des morts. Après qu'un cardinal a annoncé au peuple romain l'élection du nouveau pontife : *Gaudium magnum nuntio vobis : papam habemus reverendissimum N...*, et qu'on l'a revêtu des attributs de sa dignité, le maître des cérémonies, tenant deux roseaux, emblème du sceptre fragile que l'on fit porter au Sauveur du monde avant de l'attacher sur la croix, prend le roseau à l'extrémité duquel est une bougie allumée; il l'approche de l'autre roseau, auquel est attachée une étoupe, et, s'inclinant devant sa Sainteté, il met le feu à l'étoupe, en disant : *Pater sancte, sic transit gloria mundi.* Frappante image du néant de toutes les grandeurs et les gloires terrestres! elles éblouissent de leur éclat les faibles mortels, et s'évanouissent en fumée. (V. les *Lettres sur l'Italie*, par M. Pierre de Joux, pasteur protestant converti au catholicisme.)

pauvre aveugle qu'elle pousse vers une fosse, après avoir rompu l'attache du chien qui le guidait. Assise à côté de buveurs, elle leur verse le vin à flots et les provoque à de meurtrières ivresses. Elle se glisse derrière un marchand occupé à peser l'or si laborieusement acquis, et dépose un crâne luisant dans un des plateaux de la balance, pour faire contre-poids aux ducats. Les amoureux, les coquettes, les grandes dames sont l'objet privilégié de ses railleries; elle trouble les plus doux tête à tête, en faisant un tapage infernal sur son tambourin. A une duchesse toute occupée de l'importante affaire de sa toilette, elle présente un collier d'os semblable à ces trophées sinistres dont aiment à se parer les guerriers des tribus indiennes. A une autre qui se regarde dans un miroir, elle offre l'image d'un hideux squelette. Une autre encore, qui repose sur un lit moelleux, est réveillée par deux squelettes qui entr'ouvrent les rideaux et font grincer l'archet sur un violon satanique. Quelquefois une philosophie d'une brutalité moins vulgaire et d'une tendresse mélancolique, inspire l'artiste. Ainsi, dans la danse macabre de Bâle, on voit une femme qui porte un berceau vide; la pauvre mère suit spontanément la Mort qui lui a ravi son enfant : *Rachel plorans filios. Noluit consolari quia non sunt.*

L'esprit satirique que nous avons signalé dans certains *grotesques* des quatorzième et quinzième siècles, se reproduit avec plus de cynisme encore dans les *danses macabres*, qui furent voisines ou contemporaines de la Réforme. Les injures que la mort adresse au gros abbé de la danse de Blois, sont politesse comparées à ce qu'elle dit, dans la danse de Bâle, à une abbesse d'un embonpoint suspect. Les dignitaires ecclésiastiques sont fréquemment accompagnés, dans les danses macabres, du *fou*, qui était le triste luxe des rois et des seigneurs, et ils portent cavalièrement le faucon sur le poing.

La manière dont la Mort est représentée donne lieu à la même observation que nous avons faite pour les personnifications de Satan; c'est un type sans grandeur, une grossière image de la décomposition cadavérique. En général, les artistes du moyen âge n'ont rien trouvé de mieux pour figurer la Mort que de mettre, soit une faulx, soit la pioche du fossoyeur aux mains d'un squelette ou d'un *écorché*. Et certes on a lieu de s'étonner de ce prosaïsme et de cette pauvreté d'idées, quand on songe aux magnifiques emblêmes que fournissaient les livres sacrés. Cette Mort là est païenne : aux chrétiens qu'elle vient délivrer de la dure servitude de la chair pour les initier à la vraie vie, elle aurait dû, ce semble, apparaître sous d'autres traits.

Nous nous souvenons néanmoins d'avoir vu un vitrail d'une église de Rouen, où l'idée de la vanité des joies de ce monde, sitôt détruites par la Mort, fille du péché, est rendue avec autant de dignité que d'énergie. A l'une des extrémités du vitrail, qui se divise en trois compartimens, le peintre verrier a représenté Adam et Ève chassés du paradis terrestre par l'ange armé du glaive flamboyant; à l'autre extrémité, une femme, jeune, d'une merveilleuse beauté, le sourire sur les lèvres, éblouissante de pierreries, la tête couronnée d'un diadème, semble réunir tout ce que les hommes aiment et admirent, grâce, puissance, bonheur : vous diriez qu'elle a éludé l'anathème fatal, et que, pour cette créature privilégiée, Dieu a oublié de verser une goutte d'amertume au fond du calice. Mais, derrière elle, entre elle et Eden, dans le compartiment intermédiaire, apparaît la Mort, drapée dans un voile majestueux, le visage sévère et calme, comme il convient à un ministre du Tout-Puissant; elle tient d'une main le bout d'une chaîne qui va s'enrouler au cou de la gracieuse victime, et de l'autre brandit un triple javelot au dessus de sa tête couronnée.

Nous pourrions citer aussi les admirables fresques du *Campo-Santo* de Pise, et surtout celle qui a pour nom le *Triomphe de la Mort, il trionfo della Morte*, et pour auteur André Orgagna. Mais ces tableaux funèbres trouveront leur place dans un prochain article que nous nous proposons d'écrire sur les sépultures chrétiennes.

Paul Lamache.

PRÉFACE HISTORIQUE

DE

LA VIE DE SAINT HUGUES [1].

La vie politique de saint Hugues peut servir à fournir de précieux matériaux pour l'histoire de notre ville et de notre province : c'est pendant son épiscopat que commença à se former, sous la première race des Dauphins, comtes d'Albon, la province de Dauphiné, à laquelle nous rattachent toutes nos traditions domestiques, tous nos sentimens de patriotisme local.

Or, pour bien apprécier le caractère et les actions de saint Hugues, il est nécessaire de jeter un coup d'œil rapide sur l'histoire de la ville et du diocèse qu'il fut appelé à régir, ainsi que sur l'état social au milieu duquel il se trouva placé.

Grenoble, qui dépendait du territoire des Voconces [2], fut connue d'abord sous le nom de Cularo, puis sous celui de Gratianopolis. Après la conquête de l'Allobrogie par les Romains, Cularo fit partie de la Gaule narbonnaise et ensuite de la province Viennoise ; ville de second ou de troisième ordre et d'une importance très inférieure à celle d'Arles, de Vienne ou de Lyon, elle fut cependant mise au rang des municipes [3]. En cette qualité, elle avait un corps d'administrateurs et de juges, *ordo decurionum, curia, ordo municipalis* : ce corps était présidé par des duumvirs.

Les duumvirs étaient chargés du recouvrement des deniers publics et de la levée des troupes ; ils réunissaient les attributions administratives aux attributions judiciaires, et embrassaient l'intendance suprême de toutes les parties du gouvernement municipal. Leur pouvoir pouvait se comparer à celui du consulat romain avant la création de la préture.

Les jugemens des décurions, présidés par les duumvirs, relevaient, pour les causes civiles les plus importantes, du lieutenant ou gouverneur impérial établi à Vienne qui était la capitale de la province.

« Vers le milieu du IVe siècle de l'ère chrétienne [1], il s'établit encore dans les villes des magistrats connus sous le nom de *defensores*. C'étaient des espèces de tribuns choisis par le peuple parmi les plébéiens, et en dehors des décurions. Cette charge, d'abord essentiellement temporaire, devint ensuite quinquennale. Justinien en fixa plus tard la durée à deux ans [2] ; elle acquit une grande importance dans les villes de province autres que les municipes. Là surtout où il n'y avait pas de duumvirat, les *defensores* ne se bornèrent pas à protéger leurs concitoyens contre l'oppression des lieutenans impériaux et de leurs délégués ; ils exercèrent de plus une juridiction volontaire et contentieuse en matière civile, et furent chargés de l'instruction des affaires criminelles.

Or, à Grenoble, nous avons trouvé parmi nos inscriptions monumentales celle-ci, qui était autrefois dans la rue Saint-Jacques :

P. CASSIO
MANSUET
FLAMINI VIRB.
SCRIB. ADIT
D. V. JUR. DIC., etc.

Il résulte de là que le Grenoblois Cassius avait été flamine, scribe, édile et *duumvir*, revêtu d'une juridiction réelle, *D. V. juri dicundo*.

Grenoble possédait encore, comme le prouve cette inscription et plusieurs autres, des flamines et un collége de prêtres augustaux.

[1] Nous avons reçu cette préface historique d'un ouvrage qui sera publié prochainement ; elle nous a paru offrir par elle-même un assez vif intérêt pour que les lecteurs de l'*Université* nous sussent gré de la leur communiquer. (*Le D.*)

[2] Peuple dépendant des Allobroges.

[3] M. de Savigny, l'un des critiques les plus profonds et les plus judicieux de l'Allemagne moderne, dit, dans son Histoire du droit romain au moyen âge, que très peu de villes, dans les Gaules, jouissaient du *Jus italicum*, ou des priviléges attachés aux municipes ou colonies de l'Italie ; ces priviléges principaux étaient : 1° le domaine quiritaire des immeubles, et par conséquent la capacité de la mancipation, de l'usucapion et de la vindication ; 2° l'exemption de la capitation ; 3° l'organisation indépendante des cités italiennes et un droit de juridiction réelle donné aux duumvirs, quartumvirs, quinquennales ou édiles. Plus loin, M. de Savigny ajoute : « Quand, dans les inscriptions d'une ville provinciale, on trouve le titre d'une magistrature italique, du duumvirat par exemple, je regarde cette circonstance comme une trace certaine du *Jus italicum*. »

[1] L. 1, *Cod. de defensor.*

[2] L. 4. *Cod. de defensor.*

« Cette institution dut exister à Grenoble, mais sans y prendre autant d'extension que dans les cités non municipales. » Les causes criminelles furent de bonne heure soustraites à la juridiction municipale, pour être soumises à celle des agens de l'empereur. Il est probable encore que Grenoble possédait des compagnies d'artisans, organisées en colléges particuliers, suivant le fameux édit de Septime Sévère, auquel je crois qu'on doit faire remonter l'origine des corporations du moyen âge.

Dans les campagnes, les Romains établirent un grand nombre de forts (castella) pour contenir la turbulence indomptable des Voconces et des Allobroges. Les soldats et officiers recevaient, dans le territoire protégé par ces forts, des bénéfices révocables, qui étaient pour ainsi dire des supplémens de solde en propriétés.

Quand les Bourguignons firent invasion dans cette partie des Gaules, ils s'emparèrent de ces bénéfices qu'ils rendirent viagers, et procédèrent au partage des autres terres de la manière suivante : ils reçurent la moitié des cours et jardins [1], les deux tiers des terres labourées et le tiers des esclaves [2]; les forêts restèrent en commun [3]. Les hommes libres bourguignons qui se présentèrent plus tard ne reçurent que la moitié des terres sans esclaves [4]; les affranchis bourguignons un tiers [5]. Le Romain et le Bourguignon s'appelaient réciproquement *hospes*, et habitaient, à ce qu'il paraît, les mêmes logemens, dans les manses ainsi partagées. Mais les Bourguignons, comme tous les Germains, s'établirent rarement dans les villes [6], dont le séjour leur était tant odieux. Aussi les Gallo-Romains purent s'agglomérer, sans être inquiétés, dans les campagnes; ils continuèrent de jouir de leurs institutions municipales et de presque tous les priviléges qui y étaient attachés; seulement, les *comites* des Bourguignons remplacèrent les lieutenans impériaux ou *rectores* des Romains, et eurent aussi leurs délégués qui se mêlèrent aux magistrats municipaux. Il paraît même que le sort des décurions, dont la responsabilité était devenue si onéreuse sous la domination romaine, s'adoucit beaucoup sous l'empire des Germains.

Tous les historiens ont remarqué que les Bourguignons, quoique ariens, eurent une grande tolérance pour la religion des vaincus [1]. Cette tolérance s'étendit de la religion à l'administration et au gouvernement : plus que tous les autres Germains, ils laissèrent chacun libre de suivre ses lois et ses usages. Les Gaulois continuèrent donc, sous leur domination, à se régir par la loi romaine, et leur existence sociale n'eut pas à subir de trop brusque révolution [2].

Cependant les rois francs, qui étaient catholiques, parvinrent à la faveur de la popularité que leur donnait leur orthodoxie, à expulser les rois bouguignons et à se mettre à leur place; mais il n'y eut pas de nouveau partage par suite de ce changement de dynastie. Les Francs acceptèrent l'ordre qu'ils trouvèrent établi dans cette partie des Gaules, où la conquête avait été moins brutale et moins destructive que dans celle qu'ils avaient envahie sous la conduite de Clovis.

Plusieurs invasions, celle des Lombards et celles des Hongres, passèrent comme des orages sur l'ancienne province viennoise [3]; celle des Sarrasins qui réussirent à s'établir dans les Alpes cottiennes, et qui même, suivant quelques auteurs [4],

[1] *Lex Burgundiæ*, tit. 54, § 5.

[2] *Id., id.*, § 1.

[3] *Tit.* 13, § 67.

[4] *Lex Burg. addit.* 2, liv. II.

[5] *Lex Burg.*, tit. 57.

[6] Savigny, *Hist. du Droit romain*, tome 1er, p. 228 et 229.

[1] A la différence des Visigoths ariens, qui furent au contraire intolérans et persécuteurs dans le midi des Gaules. Montesquieu, *liv.* XXVIII, *chap.* I, fait aussi remarquer que les Bourguignons donnèrent aux Romains des lois douces et impartiales.

[2] Le droit bourguignon continua à subsister en Bourgogne comme droit personnel. Il existait encore au temps de Louis-le-Débonnaire, à qui Agobardus conseillait, en 840, d'imposer le droit franc aux derniers sectateurs du droit bourguignon. (Savigny, *Hist. du Droit romain*, t. 2, p. 8.)

[3] Voir le manuscrit de Raymond Juvénis sur l'Histoire du Dauphiné, et l'Histoire des Hautes-Alpes, par M. de Ladoucette, ancien préfet.

[4] Chorier et Valbonnays admettent ce fait; la plupart des critiques modernes le rejettent et révo-

prirent et occupèrent momentanément Grenoble, laissa des traces plus durables de ses victoires et de ses ravages.

Dans les neuvième et dixième siècles, les Normands débarquèrent sur les côtes de Provence, et poussèrent assez loin leurs excursions et leurs brigandages en remontant les rives du Rhône.

Pendant que ces invasions se multipliaient sur tous les points de l'empire de Charlemagne, les faibles successeurs de ce grand monarque dépeçaient son vaste héritage et ne savaient pas le défendre. Les populations pillées et décimées se réfugiaient autour des abbayes ou des châteaux fortifiés, et demandaient asile ou protection aux grands bénéficiers qui s'y renfermaient ; ces bénéficiers, faisant acheter chèrement leurs services aux princes qui les réclamaient, finirent par obtenir la reconnaissance légale [1] de l'hérédité de leurs fiefs, déjà établie en fait depuis plus d'un siècle. Les églises des évêchés et des monastères arrachaient également à l'autorité royale ou impériale des concessions à perpétuité ; et c'est ainsi que la féodalité s'assit sur les ruines de la royauté carlovingienne.

Parmi les suzerainetés indépendantes qui se formèrent sous les successeurs de Charlemagne, l'histoire signale celle de Bozon, qui se composa un royaume de l'ancienne province viennoise et d'une partie de la Bourgogne de Gondebaud.

Bozon étant gouverneur de cette partie des Gaules, avait épousé Hermengarde, fille de l'empereur Louis II. Ce mariage exalta son ambition et lui fit rêver une couronne. Il s'était montré comme le rempart de la population confiée à ses soins, contre les Normands, les Hongres et les Sarrasins, il s'était rendu le pape favorable par d'adroites flatteries. Les seigneurs, et surtout les évêques de son duché, s'étaient attachés à lui comme à un appui indispensable et tutélaire ; ils cédèrent donc sans peine aux instigations secrètes du pape Jean VIII, et à celles de l'ambitieuse Hermengarde qui, née sur le trône, faisait les plus grands efforts pour y remonter. Pendant que les deux fils de Louis-le-Bègue, Louis III et Carloman, se disputaient la France occidentale, une assemblée de seigneurs et de prélats se réunissait à Mantaille, dans la commune d'Anneyron, à six lieues au midi de Vienne [1] ; là, cette assemblée, présidée par Otram, archevêque de Vienne, offrit la couronne au duc Bozon, en lui traçant avec noblesse les devoirs de la royauté, et en lui demandant de jurer de les remplir. Bozon répondit avec une apparente humilité, et fit toutes les promesses qu'on exigeait de lui. Après avoir lu sa réponse, l'assemblée, composée de six archevêques, de dix-sept évêques [2] et de quelques seigneurs, rendit, le 15 octobre 879, un décret par lequel elle déclarait élire pour roi le duc Bozon.

Il est à remarquer que, dans cette assemblée, les évêques eurent la plus grande part à l'élection du nouveau roi. Ce fait mérite l'attention des historiens, parce qu'il prouve l'extension que prenait le pouvoir ecclésiastique. Aussi les grands bénéficiers et les possesseurs de fiefs ne dédaignaient plus, comme le faisaient autrefois les Francs, de rechercher les épiscopats et les abbayes, qui avaient été long-temps presque exclusivement possédés par les familles d'origine gauloise.

En 890, après la mort de Bozon, un nouveau concile s'assembla à Valence [3] pour donner la couronne au jeune prince Louis, fils de ce monarque, sous la tutelle d'Hermengarde et du duc Richard ; ce concile ne fut composé, cette fois, que d'archevêques et d'évêques ; ce fut donc un nouveau pas fait par le pouvoir épiscopal.

quent surtout en doute la nécessité prétendue où auraient été les évêques de Grenoble de quitter leur siége pendant plus de cent ans. J'ai traité ailleurs cette question historique.

[1] Sous Charles-le-Chauve, à l'assemblée de Kiercy.

[1] Voir l'*Histoire de Vienne*, de M. Mermet, p. 210 et suivantes.

[2] *Simul cum primoribus*, dit l'acte d'élection. Les archevêques étaient, Otram, de Vienne ; Aurélien, de Lyon ; Teutram, de la Tarentaise ; Robert, d'Aix ; Rostaing, d'Arles, et Théodoric, de Besançon. Les évêques étaient, Rodbert, de Valence ; Bernard, de Grenoble ; Hélias, de Vaison ; Hémico, de Die ; Adalbert, de Maurienne ; Bipaco, de Gap, etc.

[3] *Hist. de l'Eglise de Vienne*, par Maupertuis, p. 145.

On comprend qu'après avoir exercé le droit d'élire des rois, les évêques virent croître dans leurs diocèses respectifs leur crédit et leur autorité ; il leur fut d'ailleurs facile d'obtenir de la royauté, qu'ils avaient mise sous leur dépendance, toutes les concessions et toutes les grâces qu'ils pouvaient désirer. C'est à cette époque qu'il faut faire remonter la suzeraineté dont jouissaient les évêques de Grenoble [1] sur tout le Graisivaudan, avant que les comtes d'Albon, le fer à la main, en eussent exigé le partage.

Tous les rois de Bourgogne, dans les neuvième et dixième siècles, se distinguèrent par leurs libéralités envers les évêques à qui ils devaient la création de leur couronne; mais nul ne se montra plus prodigue envers le haut clergé et les monastères que Rodolphe III, dit le Fainéant, fils de Conrad le Pacifique. Cependant, son exemple ne fut pas imité par les seigneurs de son royaume qui, presque partout, rançonnaient sans pitié les gens d'église. Un concile qui eut lieu à Anse, en 995 [2], la deuxième année du règne de Rodolphe III, se plaint de *ces hommes inquiets et avides, qui envahissent les biens ecclésiastiques, et qui vont jusqu'à ruiner des églises par leurs violences.*

La féodalité guerrière commençait donc à entrer en lutte avec la féodalité mitrée.

Quand Rodolphe le Fainéant eut laissé ses états à l'empereur Conrad, ces deux puissances se trouvèrent en face l'une de l'autre, sans qu'il y eût auprès d'elles un roi qui pût leur servir d'arbitre et de médiateur.

L'empereur Conrad, dont la minorité fut d'ailleurs longue et orageuse, n'y eut qu'une autorité lointaine et nominale, qui n'empêcha pas de sentir la privation d'un souverain particulier dans l'étendue de l'ancien royaume de Bourgogne. Les empereurs Henri III et Henri IV, souvent frappés d'anathèmes pontificaux, y virent leur pouvoir plus d'une fois contesté. Aussi on trouve dans de vieilles chartes de ce temps ces mots significatifs : *Deficiente Burgundiæ rege* [1], *regem expectando* [2].

D'un autre côté, les empereurs ne voulurent pas confier à un seul duc le gouvernement du pays dont Bozon s'était fait un royaume : l'exemple de l'heureuse ambition de ce seigneur les tenait en méfiance.

Ils se contentèrent donc de conférer le titre de comte à quelques possesseurs de fiefs déjà établis héréditairement dans le pays [3], et à reconnaître aux archevêques et évêques une autorité seigneuriale et temporelle dans leurs diocèses, sous la réserve de l'hommage en qualité de grands vassaux de la couronne impériale.

Cette position singulière de l'ancien royaume de Bourgogne, laquelle n'a jamais été bien caractérisée par les historiens et les publicistes, peut jeter un

[1] Ils n'avaient conservé d'autre acte de concession que celui du comté de Salmoirenc, fait par Bozon et confirmé, en 894, par l'empereur Louis. Encore saint Hugues n'eut pas connaissance de cet acte, lors de ses démêlés avec l'archevêque de Vienne.

[2] *Histoire de la sainte Eglise de Vienne*, par Charvet, p. 268.

[1] *Acte XX du premier cartulaire de saint Hugues.* Cet acte est de 1037, et par conséquent de beaucoup antérieur à son épiscopat.

[2] *Dominum adorando, regem expectando*; acte XIII du premier Cart. de saint Hugues. Cet acte prouve que l'évêque Arthaud, de qui est cet acte et qui vécut jusqu'en 1060, ne reconnaissait pas l'autorité de l'empereur Henri IV, dans son diocèse de Grenoble.

[3] C'est ce qui arriva probablement aux sires de Vienne, qui prétendaient descendre des rois de Bourgogne. Le premier qui porta le titre de comte fut Othe-Guillaume; il s'établit dans le Mâconnais ou dans la Haute-Bourgogne, après avoir été adopté par le duc Henri de Bourgogne, second mari de sa mère et petit-fils de Hugues-le-Grand, comte de Paris. Reynard, son fils, prit le nom de comte de Mâcon et de Bourgogne; le fils de Reynard fut Guillaume, surnommé Tête-Hardie, qui fut le père du comte Etienne et de Guy, d'abord archevêque de Vienne, puis pape, sous le nom de Calixte II, ainsi que nous le verrons dans la vie de saint Hugues.

Il ne paraît pas que ces comtes aient eu jamais une grande puissance ni une juridiction bien étendue.

Il y avait encore des ducs de Bourgogne descendant du duc Robert, fils aîné de Robert, roi de France; ils n'occupaient que le nord de la Bourgogne, qui fut séparé de l'empire, tandis que le midi y resta attaché.

Le midi de la Bourgogne s'appela Comté, et le nord prit le nom de Duché.

grand jour sur les origines du Dauphiné et servir à expliquer ce qu'il y eut de particulier dans le régime féodal de cette province.

Dans les autres portions de la France, en Flandre, en Champagne, en Aquitaine, etc., il y avait un seul comte ou un seul duc qui avait acquis l'autorité prépondérante, et de qui tous les autres seigneurs relevaient ; il était dans la grande chaîne féodale l'anneau qui rattachait à la royauté les vassaux inférieurs, soit laïques, soit ecclésiastiques. Au moment du démembrement de l'ancienne Bourgogne, nous ne voyons rien de semblable dans la partie de ce royaume où se forma plus tard le Dauphiné : aucun seigneur n'y avait une autorité prépondérante et reconnue. Une foule de prélats, de comtes, de possesseurs de fiefs, prétendaient tous relever immédiatement de l'empereur, et, par ce moyen, restant indépendans les uns des autres, ils se procuraient des suzerainetés de fait à la faveur de la faiblesse du pouvoir impérial.

De cet état de choses, il résulta que beaucoup d'hommes libres purent échapper au servage, et que beaucoup de terres purent rester franches ou de franc-alleu. Le peu d'étendue de juridiction des suzerains ou vassaux immédiats, ne leur permit pas les abus de pouvoir, et chacun d'eux se croyait obligé à des ménagemens envers les petits propriétaires et les hommes libres, tandis qu'au contraire, dans le reste de la France, les comtes et ducs avaient réduit à l'état de serfs presque tous les hommes libres non possesseurs de fiefs, et avaient joint à leurs domaines, ou asservi à des tributs et droits féodaux, les petites terres isolées appartenant à des propriétaires peu puissans.

Aussi la présomption légale en Dauphiné, sauf preuve contraire [1], était que *toutes les terres étaient franches et tous les habitans libres* [2]. La maxime fameuse *nulle terre sans seigneur* n'était pas reçue dans cette province, et on n'aurait pas pu lui appliquer la première partie de cet axiome de *Chantereau Lefèvre*, si juste par rapport à la France en général : *Les fiefs y ont asservi les hommes libres et mis en liberté les esclaves.*

Outre les vassaux [1], arrière-vassaux, taillables [2] et main-mortables [3], il y avait donc en Dauphiné deux classes d'hommes que l'on ne trouvait pas communément dans les autres provinces de France. Les uns étaient francs comme étant de race de gens libres et propriétaires de terres allodiales : ceux-là ne devaient ni cens, ni hommage au seigneur du territoire [4], mais un simple serment de fidélité. Les autres étaient ceux qui ne prêtaient pas foi et hommage, quoique soumis à des cens ou services.

Ces deux classes d'hommes étaient particulièrement protégées par les archevêques et évêques, ainsi que par les abbés des monastères. C'est parmi eux que se recrutait surtout la haute cléricature, qui avait la plus grande influence dans l'élection des prélats ; et quand un seigneur recherchait l'épiscopat pour un membre de sa famille, il avait soin de les ménager pour obtenir leurs suffrages.

La haute puissance du clergé, dans l'ancien royaume de Bourgogne, fut favorable à la conservation de cette classe d'hommes libres, qui fixa principalement sa résidence dans les grandes cités épiscopales ou dans les petites villes qui s'élevaient à l'entour des monastères. Ainsi, on put y voir les Francs ou Bourguignons libres, mais non possesseurs de fiefs, s'y allier aux anciennes fa-

[1] La présomption *juris et de jure*, comme disent les jurisconsultes.

[2] Guipape, *Question* 307, et Salvaing de Boissieu, *Traité des Fiefs ;* passim.

[1] Il y avait deux sortes de vassalité, la réelle et la personnelle, c'est-à-dire celle qui avait pour cause la tradition des fonds, et celle où l'on n'avait pour motif que de se procurer un protecteur.

[2] Il y avait aussi deux sortes de taillables, les taillables à miséricorde et les taillables dans certains cas seulement ; s'ils mouraient sans enfans naturels et légitimes, les seigneurs recueillaient leurs successions de plein droit : lorsque des taillables sortaient de la terre de leurs seigneurs et allaient s'établir dans celle d'un autre, le seigneur suivait ses hommes.

[3] Les main-mortables étaient ceux dont la condition se rapprochait le plus de celle des anciens esclaves.

[4] Guipape, *ibidem.*

milles curiales et sénatoriales des Gaulois, et y former le noyau de ce qu'on appela plus tard la haute bourgeoisie, tandis que les colléges des artisans, fondés par Septime Sévère, reprenant une nouvelle vie sous les ailes de la religion, donnaient de temps en temps accès dans leur sein aux serfs affranchis des seigneurs, et sous le nom de corporations d'arts et métiers, concouraient d'une manière plus ou moins directe à la nomination des échevins ou consuls et des autres magistrats municipaux.

On voit dans les chartes et registres de Vienne et de Grenoble, que ces libertés municipales n'ont jamais entièrement cessé d'y exister. Si les évêques avaient le droit de publier des règlemens municipaux, les citoyens avaient celui de les accepter ou de les refuser par l'organe de leurs magistrats réunis en corps politique; ils délibéraient sur leurs intérêts et se taxaient pour les dépenses publiques; ils défendaient quelquefois avec un courage opiniâtre les faibles restes de leurs antiques franchises. Un esprit d'indépendance animait tous les habitans de ces anciens municipes, devenus villes épiscopales; ils combattaient avec persévérance les tentatives d'empiétemens sans cesse renouvelées par les comtes et hauts barons du voisinage; et pour se soustraire aux hommages, tributs ou services que ces seigneurs voulaient leur imposer, ils se courbaient avec empressement sous le sceptre paternel de l'Eglise. Alors, au lieu de cette obéissance qui humilie quand la force l'impose, ils pratiquaient une soumission que la foi pouvait ennoblir et la piété sanctifier.

La garde des clefs de la ville était confiée aux évêques; ils avaient aussi des droits de diverses sortes, tels que des préférences sur les marchés, les banalités des fours et des moulins, les péages, la leyde [1], etc. La justice se rendait en leur nom; ils pouvaient faire la guerre comme les autres seigneurs, et malheureusement plus d'un prélat de ce temps abusa de ce droit funeste, si peu en harmonie avec un ministère de paix et de charité.

Or, comme les hommes libres et les artisans ne rencontraient de repos et de protection qu'à l'ombre des églises, ils s'efforçaient de maintenir ces prérogatives du haut clergé, comme les remparts de leurs propres priviléges. Souvent c'était de leurs rangs que sortaient les évêques et les chanoines. Tout citoyen en entrant dans le sacerdoce pouvait, grâces à l'élection, aspirer au camail ou à la mitre. Quelquefois même des hommes renommés par leur savoir et leurs vertus, quoique laïques, étaient élevés à l'épiscopat par d'unanimes suffrages; c'était une sorte de magistrature tribunitienne et populaire. « Ainsi que plusieurs publicistes l'ont remarqué, elle avait « remplacé celle des défenseurs, *defensores*, tombée en désuétude après l'établissement des Barbares dans les « Gaules. Elle avait pour mission de défendre les opprimés, de protéger les « faibles et de s'opposer à tous les abus « de pouvoir. » Aussi tous les habitans des villes étaient intéressés à ce que l'autorité de l'évêque se conservât intacte et puissante, car leurs libertés diminuaient à chaque conquête faite par les seigneurs sur cette autorité tutélaire.

Les querelles du pontificat et de l'empire, qui prirent tant de développement sous les papes Alexandre II et Grégoire VII, furent encore assez favorables dans le midi de l'ancienne Bourgogne à l'autorité temporelle des évêques. Les empereurs, dont le trône était sans cesse ébranlé par des excommunications et des révoltes, furent souvent obligés de s'abaisser humblement devant le saint siége; et pendant que cette suprématie de la tiare sur les couronnes était ainsi hautement proclamée, le pouvoir des évêques acquérait dans la même proportion une sorte de supériorité morale sur celui des barons. Les seigneurs féodaux de la Bourgogne, qui, pour se débarrasser du joug des empereurs, avaient, de concert avec les prélats, pris parti pour la papauté, s'aperçurent trop tard

[1] La leyde était un impôt sur le commerce des grains. Saint Hugues en diminua la rigueur, et racheta une portion de son droit de leyde à des seigneurs à qui ce droit était inféodé; il prévint par là les rapines et les exactions auxquelles donnait lieu une inféodation tombée entre les mains de petits tyrans féodaux. (Voir l'acte XXXI du deuxième cartulaire.)

de la faute qu'ils avaient faite, et cherchèrent à détruire par la force l'influence populaire de leurs dangereux rivaux. Nous en verrons plus d'un exemple dans le cours de cet ouvrage.

Au reste, cet immense accroissement de puissance et de richesse dans le haut clergé produisit un déplorable effet sur la plupart de ses membres : il introduisit parmi eux une effrayante corruption. Vers la fin dn onzième siècle, un double danger semblait menacer l'Eglise catholique. D'un côté, c'étaient la guerre acharnée que lui avait déclarée Henri IV, les efforts de ce prince pour créer un schisme, ses tentatives de persécution contre la papauté et l'épiscopat orthodoxe; d'un autre côté, c'étaient les mauvaises mœurs, la barbarie, l'ignorance du clergé séculier, ennemis domestiques bien plus funestes encore. Cette contagion commençait à se répandre dans beaucoup de monastères, et quelques uns d'entre eux gardaient seuls encore le précieux dépôt de la piété et du savoir des premiers temps, quand Grégoire VII parut, chargé par la Providence d'une grande mission réformatrice à laquelle il ne faillit pas.

Dans le même temps, au milieu d'une foule de chapitres corrompus, d'évêques simoniaques et sacriléges, il s'éleva quelques prélats qui, par leur sainteté, leur force d'âme et leur génie, secondèrent admirablement les plans régénérateurs du chef de l'Eglise.

De ce nombre fut saint Hugues dont j'ai entrepris d'écrire l'histoire.

Il me reste maintenant à indiquer les matériaux qui m'ont servi à composer cet ouvrage.

En compulsant le volumineux recueil des Bollandistes, on trouve une vie de saint Hugues, qui fut écrite en latin dans le douzième siècle par le chartreux Guignes, sur l'ordre du pape Innocent II. Ce religieux, qui fut le contemporain et l'ami de notre saint prélat, l'a peint principalement du point de vue pieux et ascétique. Il y a dans cet ouvrage des détails de caractère et de mœurs privées qui sont fort curieux et que rien ne saurait remplacer. Le style en est un peu barbare, et pourtant il ne manque ni de feu, ni d'énergie : il se teint souvent avec bonheur d'une couleur fortement mystique, empruntée aux livres saints.

Mais l'intérêt religieux qui domine dans cette biographie en exclut presque complétement l'intérêt historique. On y rencontre à peine une légère mention des événemens politiques dans lesquels Hugues fut appelé à jouer malgré lui un rôle si important. Soit que le solitaire de la Chartreuse eût une trop grande indifférence pour les agitations du monde, auxquelles l'avait soustrait la paix du désert, soit qu'il fût dans la nécessité de voiler une partie de la vérité [1] par ménagement pour les puissances de son temps, il n'a dessiné son héros que de profil, et n'a donné sur sa vie que des notions tout-à-fait insuffisantes. J'ai donc tâché de compléter cette biographie par des documens puisés dans des chroniques ou histoires inédites du Dauphiné, et dans des actes ou cartulaires que saint Hugues a lui-même recueillis, et qui existent encore à l'évêché de Grenoble. De cette manière, en ajoutant quelques traits à la physionomie du grand saint, j'ai pu peindre le grand homme sous toutes ses faces; enfin, j'ai fait tout ce qui était en mon pouvoir pour élever en l'honneur du plus illustre de nos évêques un monument national, où fussent consignés tous les faits remarquables de sa vie.

ALBERT DU BOYS.

[1] Il dit, en parlant de l'excommunication lancée par saint Hugues contre le comte d'Albon : *Ut plura taceamus;* il fait assez entendre par là qu'il croyait ne pouvoir pas tout révéler.

BULLETINS BIBLIOGRAPHIQUES.

DE LA CHARITÉ LÉGALE, DE SES EFFETS, DE SES CAUSES;

PAR F. M. L. NAVILLE,
Ministre du Saint Evangile à Genève.

Quelles mesures pourraient employer les gouvernemens afin de faire disparaître ou de prévenir la charité légale, d'autant plus funeste qu'elle est ainsi soutenue par l'opinion ?

1° Pour la faire disparaître dans les pays où la taxe est complète et enracinée, comme en Angleterre, il faudrait chercher un remède dans quelque mesure radicale prise hors de la sphère de la charité légale, et non pas seulement dans la suppression de certains abus, dans des améliorations purement administratives, dans de nouvelles manières de distribuer les secours [1].

Là où la taxe complète n'a pas pris de profondes racines, il n'y a pas à insister; il faut y renoncer tout-à-fait. C'est ainsi que le canton de Neufchâtel, où elle avait été établie en 1773, l'a supprimée en 1819.

Si la taxe est incomplète, il ne serait pas prudent peut-être de la supprimer absolument et sans distinction, à cause de circonstances extraordinaires, comme une famine, une guerre. Alors elle devra être soumise à diverses conditions. Ainsi elle sera directe et spéciale, afin de pouvoir être, par la suite, plus facilement supprimée; elle ne servira pas à fonder des établissemens permanens qui aient besoin d'être entretenus indéfiniment par son secours; elle fournira du travail utile à tous, aux contribuables comme aux indigens ; elle se lèvera de préférence sur les spectacles et les autres divertissemens, sur les amendes: elle sera consacrée au soulagement de misères tellement évidentes qu'on ne craigne pas les abus.

2° Pour prévenir la charité légale, les devoirs des gouvernemens sont de combiner et de répartir les impôts, de manière à ce qu'ils pèsent le moins possible sur les classes peu fortunées ; de favoriser la division des propriétés la plus propre à assurer le bien-être général ; de provoquer et faciliter le défrichement des terres incultes ; d'empêcher, par de sages précautions, que la loterie, les jeux publics, les cabarets, ne soient des foyers de démoralisation et de ruine ; de mettre à la portée de la masse du peuple des moyens faciles d'instruction et d'éducation; d'encourager la fondation des caisses d'épargne, des sociétés d'assurances, de toutes les institutions propres à développer l'esprit d'ordre, de prévoyance, d'économie.

Les gouvernemens se bornant à ce rôle tout de bienveillance et de protection, la charité privée pourra se développer et faire sentir sa légitime influence. Ici, M. Naville distingue six principes qui lui paraissent devoir servir de base à tout plan d'organisation de la charité privée. Il les développe en terminant son ouvrage, afin de ne point laisser les esprits sous l'impression de l'affligeant tableau qu'il a tracé jusque-là. En voici une courte analyse.

Ier Principe. Il faut se frayer une route entre deux extrêmes : l'un est une pitié imprudente et facile, qui, par la prodigalité de ses dons, tend à encourager dans les pauvres un esprit de paresse, d'imprévoyance et de dissipation ; l'autre est une excessive circonspection qui fait que dans la crainte de produire ces résultats, on distribue ses aumônes avec une parcimonie et des réserves que l'humanité réprouve. N'imitons pas les partisans de la charité restrictive qui ont pour principe de n'administrer des secours gratuits que pour les maux et les accidens que la prudence humaine ne peut pas prévoir. Il est impossible de réduire ce principe en pratique.

Afin que les secours soient répartis convenablement, sans cumuls, sans abus, il sera bon que les amis de l'humanité se concertent, se réunissent en sociétés de bienfaisance, et s'organisent d'après un plan général. Chaque classe particulière d'indigens relèvera d'une administration spéciale. On pourra distinguer d'abord

[1] M. Naville ne dit pas quelle mesure radicale il desirerait voir employée. Pressentirait-il que le catholicisme seul est un adversaire capable de lutter avec avantage contre le paupérisme?

entre les pauvres valides et ceux qui sont invalides. La section pour le soulagement des pauvres valides se diviserait en trois comités : le comité *du travail*, auquel l'indigent serait d'abord adressé, et qui n'aurait d'autre tâche que de l'aider à trouver quelque occupation ; le comité *des prêts*, qui lui ferait une avance, s'il avait besoin d'outils, de matériaux, d'instruction ; le comité *des dons*, qui lui accorderait un secours gratuit, si en le chargeant d'une dette, on risquait de lui imposer un fardeau trop pesant pour ses forces. On diviserait la section pour les invalides en autant de comités qu'il y a de genres de misères : les enfans, les vieillards, les aveugles, les sourds et muets, les malades, les incurables, demandent tous des soins différens.

II. Le pauvre ne doit pas être secouru seulement dans son indigence matérielle : il faut avoir égard aux exigences de sa nature morale. Les associations, constituées comme il vient d'être dit, seront dans la position la plus favorable pour donner de précieuses consolations, et de salutaires avis aux infortunés confiés à leurs soins. Une tutelle précieuse pour le pauvre s'établira. La sympathie de ceux qui lui donneront des soins en doublera le prix : on mettra à sa portée les livres propres à l'instruire, à nourrir en lui les sentimens de la piété, à lui procurer un noble délassement. Des comités particuliers seront chargés de distribuer ces nouveaux secours.

III. La charité doit respecter les liens qui unissent le pauvre à la famille : elle doit avoir égard au rôle important que la vie domestique est appelée à remplir dans les destinées humaines. On ne séparera donc pas les personnes unies par le sang : loin de leur ravir les moyens de remplir les devoirs mutuels de la parenté, on fera servir la bienfaisance dont ils seront l'objet à leur en faciliter l'exercice ; on adoucira l'isolement des pauvres sans famille, en les plaçant dans des maisons où ils puissent former des liens d'affection. Les soins de la famille sont bien plus avantageux que tous les autres aux vieillards et aux enfans. Le nombre des asiles pour les uns et les autres devra être borné. Les hôpitaux resteront, parce que les maisons des indigens n'offrent en général aucune des conditions que requiert le soin des malades. Il y aura des établissemens spéciaux (M. Naville n'ose pas dire des couvens) pour les infortunés que de fâcheux antécédens excluent de la société et qui s'y trouvent exposés à d'affreuses tentations. « C'est à tort, s'écrie l'auteur, que dans le fanatisme d'un zèle aveugle et quelquefois impie, on a envelopé dans le même arrêt de proscription des institutions vieillies, que la superstition avait fondées ou fait dégénérer, et de pieux établissemens où le génie de l'humanité confiait à la religion des maux qu'elle seule pouvait adoucir, de vertueuses résolutions qu'elle seule pouvait protéger. »

IV. Il ne faut pas seulement soulager la misère, il faut encore prendre toutes les mesures propres à la prévenir : 1° on donne aux enfans des classes inférieures de la société un ensemble de connaissances et de talens qui puissent les mettre à même de pourvoir à leur subsistance dans des circonstances variées ; 2° des lots parcellaires de terrain seront distribués aux personnes que l'indigence menace : le défrichement des terres incultes offrira du travail : les émigrations, conseillées avec prudence, soulageront à la fois et ceux qui resteront sur le territoire et ceux qui l'abandonneront ; 3° les monts-de-piété peuvent rendre de grands services lorsqu'ils ont été fondés dans un esprit de charité et organisés avec intelligence. La Savoie, l'Espagne, le Mexique offrent ou ont jadis offert à cet égard de beaux exemples. Mais des monts-de-piété où l'on perçoit un intérêt qui s'élève au quart, au tiers, à la moitié du capital, ne sont, à vrai dire, que des gouffres de misère : ce sont les institutions les plus usuraires, les plus impies, dont, après les jeux publics et la loterie, la société soit accablée ; 4° les caisses d'épargne ont, comme moyen préventif de la misère, une influence que l'expérience confirme tous les jours. En joignant au principe de l'épargne celui de l'association, on trouverait moyen d'appliquer aux achats faits par des personnes peu aisées, mais réunies, l'économie qu'un seul, lorsqu'il est riche, trouve à acheter en gros ; 5° les sociétés d'assurance ou de prévoyance mutuelle sont très utiles : car elles tendent à distribuer entre un grand nombre d'individus les pertes résultant d'accidens qui, sans ce partage, précipiteraient dans la misère les personnes qui les éprouvent ; 6° les magistrats, les pasteurs et les autres notables des populations rurales, devraient organiser dans leurs communes des réunions où ils se feraient eux-mêmes un devoir d'assister pour y maintenir l'ordre, la décence, la modération, pour y communiquer et y entretenir le goût des plaisirs honnêtes et peu coûteux qu'on substituerait ainsi aux excès du jeu et aux débauches du cabaret.

V. Tout système de charité privée doit être organisé de manière à amener l'esprit de bienfaisance, à l'activer, à l'entretenir. Il faut faire des collectes spéciales pour chaque classe d'indigens, afin que chacun donnant pour le genre de misère qui le touche le plus, le fasse avec

libéralité. On doit aussi en user sagement et ne pas lasser la bienfaisance par des demandes trop fréquemment répétées.

VI. Il convient d'encourager les actes spontanés de charité des personnes qui se mettent en rapport immédiat avec les pauvres pour les assister elles-mêmes, et d'imprimer à ces actes la direction la mieux entendue dans l'intérêt du soulagement de la misère. L'industriel assistera le comité de travail de ses lumières et de son crédit. Le capitaliste avancera des fonds au comité des prêts, administrera les caisses d'épargne et de prévoyance mutuelle. Le jeune homme mettra au service des pauvres l'activité de son âge et l'ardeur de son zèle. Le ministre de la charité exercera sa noble mission dans le comité des secours moraux.

Si ces principes étaient appliqués à l'organisation de la charité, ce serait encore en vain cependant que l'on se flatterait d'en voir surgir d'heureux résultats. Il est, ajoute M. Naville, deux conditions indispensables à leur réussite : la charité dans les riches, la bonne volonté dans les pauvres.

Or, la religion chrétienne peut seule produire et vivifier la charité; c'est elle qui a placé au chevet des malades ces sœurs qui leur font le sacrifice des douceurs de la vie : c'est elle qui a placé auprès des fous, des épileptiques, *les frères de Saint-Jean-de-Dieu, en qui la charité triomphe chaque jour des instincts les plus puissans de la nature, et dont la vie se compose de prodiges de dévouement*[1]. Il ne faut donc pas se flatter de voir réussir un plan de bienfaisance, si les hommes appelés à l'œuvre ne sont pas animés du principe vivifiant du Christianisme. *Peu importe*, du reste, *à quelle secte ils appartiennent : ce n'est pas par les croyances qui les divisent, c'est uniquement par l'amour qui les réunit sous les bannières de la charité, qu'ils méritent le titre de chrétiens.*

Pour favoriser dans les pauvres la bonne volonté, les bonnes dispositions à améliorer leur position, il faut reconnaître qu'une éducation bien dirigée est nécessaire. L'instruction, dépouillée de toute influence religieuse et morale, ne peut contribuer que bien faiblement au soulagement de l'indigence. L'instruction doit donc développer la conscience de manière à prévenir les vices qui sont la cause la plus fréquente de la misère ; elle doit nourrir dans les âmes le sentiment de leur dignité morale, favoriser l'esprit de prévoyance, puiser enfin dans la religion les pensées et les sentimens qui dirigeront la jeunesse.

« Oui, s'écrie M. Naville, et ce sont ses dernières paroles, Oui, il est inutile de vouloir travailler au soulagement et à la diminution de la misère, si les classes aisées ne sont pas disposées à faire des sacrifices pour celles qui ne le sont pas, et s'il n'y a pas dans ces dernières un esprit de tempérance, d'ordre, de prévoyance, d'économie. Tant que ces conditions ne seront pas mieux remplies qu'elles ne le sont actuellement, tous les projets que l'on fera, toutes les peines que l'on se donnera pour combattre le paupérisme, n'auront qu'un succès apparent ou éphémère. On croira de temps à autre avoir fait quelques pas vers le but, et bientôt après on s'en trouvera plus éloigné qu'on ne l'était auparavant..... Rechercher et appliquer les meilleurs moyens de ranimer cet esprit du Christianisme qui a été si fécond en bonnes œuvres, et d'assurer à la masse de la population une éducation qui l'élève dans l'échelle intellectuelle et morale, telle est donc la tâche que les amis du pauvre doivent se proposer avant tout.... Si l'on ne veut pas prendre ces principes pour base, et que l'on s'obstine à chercher dans des remèdes partiels, superficiels, sans vertu, la guérison de la grande plaie sociale du paupérisme, les fléaux d'une misère toujours croissante et de la charité légale sont là, menaçans, envahissans ; et lorsque, sous leur influence délétère, le droit de propriété sera attaqué, la société détruite, le bien-être général anéanti, et que la société ébranlée dans ses bases ne présentera plus que trouble et confusion : que l'on ne s'en plaigne pas, on l'aura bien mérité. »

Ainsi, le dernier mot de M. Naville, la pensée tout entière de son ouvrage, est ceci : Le Christianisme est indispensable au bien-être de la société. La charité légale ne succombera nulle part, elle continuera de grandir là où elle a déjà pris racine, elle germera dans les pays qui ne la connaissent point encore, et le paupérisme, cette grande plaie du monde moderne, deviendra incurable, si le Christianisme n'intervient pas. Sans lui la charité privée ne peut

[1] Les paroles soulignées sont les propres paroles de l'auteur. Bien souvent j'ai rencontré dans ce livre des hommages semblables rendus à la charité catholique, qui seule a pu enfanter jusqu'à présent ces prodiges de dévouement qui étonnent et accablent les protestans. Comment donc ne voient-ils pas, eux qui, effrayés de la divergence de leurs opinions, disent aujourd'hui que le christianisme consiste seulement à s'aimer, comment ne voient-ils pas qu'alors le vrai christianisme est dans l'église catholique, puisque c'est là qu'est le plus ardent amour, le seul pur, le seul dévoué ?

rien; ses œuvres sont mortes, elles sont frappées d'avance de stérilité.

Nous ne pensons pas autrement. Mais quel est ce Christianisme? Ici, nous nous séparons. Ce n'est pas par la croyance, dit M. Naville, qu'on est chrétien, c'est par l'amour. Nous, nous disons : L'amour n'existe pas sans la croyance, la charité sans la foi. On est chrétien par la foi et par les œuvres, et les œuvres ne sont rien sans la foi ; et si l'on nous demande quelle est cette foi, nous montrons le symbole des Apôtres. Les protestans, qui disputaient précisément sur les articles de ce symbole, et qui ne pouvaient pas s'entendre, ont fini par convenir entre eux qu'il n'en serait plus question, et que le Christianisme consisterait seulement dans l'amour de Dieu et du prochain. Aveugles qui ne voient pas que l'unité des cœurs n'existera jamais sans l'unité des intelligences!

Voyez, en effet, ce qu'est devenu l'amour chez eux, cet amour sur lequel ils se rejettent pour ressaisir une ombre de l'unité qu'ils ont abandonnée. Il est mort, et c'est de sa poussière qu'est sortie la charité légale. Car il ne faut pas s'y tromper, ce n'est pas la charité légale qui tue l'esprit de bienfaisance, c'est parce que celui-ci est déjà mort que celle-là prend naissance. On peut réduire toutes les causes de cette funeste institution, énumérées par M. Naville, à une seule, qu'il regarde lui-même comme très grave, l'absence de la charité chrétienne. Comment donc alors se fait-il que cette absence de charité coïncide avec l'apparition du protestantisme, qu'elle se retrouve avec lui dans les mêmes lieux, aux mêmes époques, s'il n'y a pas entre eux une secrète alliance?

Dira-t-on que la charité était éteinte avant la venue des réformateurs, et que ceux-ci, pour la ranimer, combattirent sans relâche les désordres de la cour de Rome et les superstitions catholiques, sous lesquels le Christianisme véritable et primitif, *qui consiste dans l'amour*, avait succombé. Il faut que les réformateurs s'y soient bien mal pris, ou que le destin leur en ait beaucoup voulu, puisque, depuis trois siècles, ils n'ont fait qu'anéantir le peu de charité qui restait parmi les peuples, et que là où ils pouvaient faire leur expérience sous les auspices les plus favorables, c'est-à-dire dans les pays où ils ont régné sans partage, le paupérisme a grandi et règne avec eux; tandis que les pays catholiques se sont tenus à l'abri du fléau, et qu'ils montrent tous les jours, aux yeux étonnés de la réforme, des prodiges d'amour qu'elle n'égalera jamais.

Non, la réforme ne s'est pas faite au nom de la charité, et le protestantisme n'est pas charitable; la preuve qu'il ne l'est pas, c'est qu'on ne peut tirer de lui que de l'argent, jamais des œuvres [1]. Il nous étourdit du nombre de ses souscripteurs pour les missions lointaines, des sommes énormes dont il dispose afin d'imprimer et de propager la Bible. Tant de milliards de feuilles d'impression ont été colportées par nous dans les deux mondes, nous disent les protestans, la religion chrétienne pénètre par tout l'univers avec nos bibles et nos missionnaires. Oui, mais dites-nous donc, je vous prie, les conversions solides que vous avez faites, et comptez-nous vos martyrs. Etre missionnaire en Chine, par exemple, n'est-ce pas avoir une place qui rapporte six mille francs de traitement pour nourrir le titulaire, sa femme et ses enfans, à la charge par lui de résider à Canton, sous le canon des Portugais, et d'envoyer par le pays des bibles fort bien reliées, et que l'industrie locale a bientôt transformées en cornets à poivre? Si cela est de la charité, vous en avez, je le reconnais, vous en avez beaucoup. Si, au contraire, la charité est celle qui donne, non pas de l'argent, mais elle-même, qui se sacrifie, qui souffre, qui meurt pour rendre au Christianisme une peuplade ignorée, un sauvage, un enfant; oh! celle-là, vous ne l'avez pas!

Vous vous étonnez ensuite que vos pauvres deviennent impérieux, exigeans, qu'ils n'aient pas pour vous de reconnaissance; et quelle reconnaissance vous doivent-ils? Pourquoi? pour l'aumône d'une pièce d'argent? Est-ce que la reconnaissance est une chose vénale? est-ce que vous pouvez dire combien de larmes d'amour mérite cette taxe que la nécessité vous impose? Quand un pauvre, à qui je mets un sou dans la main, verse une larme de reconnaissance, en vérité je suis prêt à pleurer de honte moi-même, d'obtenir tant pour si peu de chose! Quoi! c'est Jésus-Christ, il l'a dit, c'est Jésus-Christ à qui je donne dans la personne du pauvre, c'est Jésus-Christ qui s'incline devant moi, c'est l'amour de Dieu incarné qui me remercie par ces lèvres balbutiantes, et qui laisse tomber de cette paupière depuis long-temps peut-être desséchée par la douleur, une larme..... Ah! qu'est-ce que tous les trésors du monde pour payer cette larme divine!

Aussi, ce n'est pas pour mon argent que le pauvre me remercie et pleure, c'est à cause de l'amour qui est en moi; c'est parce que, dans ce sou, il y a de mes sueurs et des sueurs de mes pères, et que je les lui sacrifie. Le denier de la veuve pèsera beaucoup dans la balance de Dieu, il pèsera plus que l'or du riche, parce que dans ce denier il y a des heures de veille

[1] Il est bien entendu que toute règle a ses exceptions. Je parle ici en général.

et de fatigues passées auprès du rouet de l'indigence. Ce que paie le pauvre par ses larmes, ce sont d'autres larmes ; par son amour, il répond à un autre amour qui a précédé le sien et qui est descendu jusqu'à lui volontairement.

Mais vous, hauts dignitaires de l'Eglise protestante, qui vivez des dépouilles de l'ancien clergé catholique et charitable, vous, seigneurs puissans qui vous êtes assis sur les ruines des Saints, vous tous qui avez gagné facilement vos richesses, et qui les laissez aller difficilement, que demandez-vous au pauvre de Jésus-Christ? Comment voudriez-vous qu'il vous bénît et vous aimât? Il n'y a pas une étincelle d'amour dans vos cœurs. Il faut vous arracher les secours que vous devriez répandre à pleines mains ; il faut faire un détour pour arriver jusqu'à vous, et vous promettre des fêtes, des spectacles, des bals, afin que vous ne regardiez pas comme perdu tout ce que vous aurez donné. On vous fait souscrire pour de magnifiques repas, afin qu'au moins il y ait sous la table des miettes que l'indigent puisse ramasser. Et vous croyez que ce pauvre va vous donner, pour cela, ce qu'il a de plus précieux, son bien unique, un peu d'amour? Vous croyez que sa volonté, fortifiée par vous, va s'animer, et que ses efforts le tireront de la misère où il est plongé. Détrompez-vous! celui qui ne donne au pauvre que de l'argent, et pas autre chose, celui-là, non seulement le pauvre ne l'aime pas, mais il le hait, mais il se fait un plaisir de lui extorquer cet argent, mais il le raille et il l'insulte. L'insolence de la classe qui reçoit des secours dénote un profond égoïsme dans la classe qui les accorde. Il n'y a qu'un remède à l'un comme à l'autre, c'est la charité : il faut aimer pour être aimé. Si dans les pays protestans cette insolence existe, c'est que les protestans n'aiment pas. C'est qu'encore une fois, chez eux l'unité des cœurs a été brisée avec l'unité des intelligences.

Quand donc, ô nos frères de la réforme, verrez-vous ce grand anathême qui pèse sur votre tête et y reconnaîtrez-vous la cause de cette charité légale contre laquelle vous vous débattez? Lorsqu'un homme ne sait si son voisin croit aux mêmes vérités que lui, est-ce qu'il peut y avoir épanchement entre ces deux âmes? Et si le premier qui croit telle pratique nécessaire au salut, s'aperçoit que le second n'en tient compte, est-ce qu'il n'y a pas dès lors une barrière entre eux deux? Il restera sans doute, dans leurs rapports mutuels, cette politesse exquise, mais froide, qui existe entre des hommes d'opinions diverses obligés de se voir souvent : mais que sera devenue la charité intérieure, ce feu ardent qui se communique si rapide à tout ce qui l'approche? Lorsqu'un homme est froissé par le contact des autres dans ses croyances intimes, il se replie sur lui-même, à moins que, comme les catholiques, il ne croie le salut du monde attaché au triomphe de ses doctrines. C'est ainsi que les protestans ont vu tomber peu à peu tous les liens qui les unissaient, et les individus seuls sont restés. Persuadés que chacun est libre dans sa voie et peut avoir raison, nul d'entre eux n'est tenté de communiquer ses idées et de les faire prévaloir. On trace autour de soi un cercle que personne ne franchit ni du dedans, ni du dehors. On ne s'entend pas; partant, on ne s'aime pas.

Car, qu'est-ce autre chose l'amour, que l'union de deux volontés pour arriver à une même fin? Et comment cette union sera-t-elle complète, si les intelligences se disputent sur la fin à laquelle elles tendent, et sur les moyens propres à l'obtenir? Cette fin, ces moyens, l'Eglise catholique les indique à ses enfans. Ils y adhèrent pleinement et de toutes les forces de leur intelligence. Alors leurs volontés s'unissent pour employer les uns et atteindre l'autre, et de cette union sont nées des merveilles d'amour que les intelligences protestantes et isolées admirent sans les comprendre.

F. L.

Le Christianisme présenté aux gens du monde, par Fénelon.

[1] In-18 ; chez Rouge, rue de Vaugirard, 38, et chez Denoix, rue du faubourg Saint-Honoré, 62.

Cette publication est un choix de divers écrits et de divers passages des écrits de Fénelon, mais non pourtant un de ces recueils qu'on appelle *œuvres choisies*. Les *œuvres choisies* sont rarement composées d'une manière satisfaisante ; l'éditeur prend au hasard selon son goût, et il n'est guère de lecteur qui n'y regrette et n'en veuille rejeter quelque chose. On n'a point prétendu ici mettre en abrégé le génie de Fénelon à la portée du plus grand nombre ; une pensée plus heureuse a inspiré ce travail fort modeste, mais fort précieux pour quiconque sent la nécessité de la vie chrétienne. Fénelon avait conçu le projet et le plan d'un ouvrage de piété qui en facilitât la pratique aux gens du monde, et il désirait que Bossuet l'exécutât ; Bossuet apparemment n'eut pas le loisir de s'en occuper. Un jeune ecclésiastique, déjà d'une assez grande expérience dans la conduite des âmes, a vu qu'on pouvait aisément, à défaut de Bossuet, remplir le but et le plan de Fénelon avec les ouvrages même de Fénelon. De cette manière, le choix n'a point été arbitraire, et a dû rapprocher dans les écrits de ce grand et aimable évêque, tout ce qui se rapporte à une même idée. Ainsi les deux premiers volumes contiennent les motifs et les preu-

ves de la foi catholique; les deux volumes suivans, extraits de sa correspondance, donnent des règles de conduite d'autant plus certaines, que Fénelon les a tracées réellement pour diverses personnes qu'il voulait raffermir dans la religion. Les deux derniers volumes, par de simples méditations, portent l'âme, préparée par les lectures précédentes, dans la voie de la perfection où nous appelle l'Évangile. Il y a peu de livres de piété plus généralement utiles ; le nom de Fénelon a suffi pour le faire comprendre, et, en moins d'un an, la première édition, tirée à deux mille exemplaires, est déjà presque tout épuisée.

E. D.

Raison du Christianisme; 2e édit. (Extrait de la *Gazette de France*, numéro du 1er octobre.)

Le succès et le prompt enlèvement de la première édition de la *Raison du Christianisme* en douze volumes in-8° ont nécessité une seconde édition en trois volumes grand in-8°. Nous avions à répondre à de nombreuses demandes, et nous nous trouvons aujourd'hui en mesure d'y satisfaire. Nous nous félicitons d'un empressement qui témoigne des progrès de la foi chrétienne dans ce pays. D'un côté les hommes éclairés ont voulu se fortifier par la méditation de ces nombreux et illustres témoignages ; d'autre part, sur le titre et le but de ce livre, les esprits moins fermes et qui cherchent la vérité ont été attirés par l'autorité des grands noms que réunit cet important recueil.

On connaît le plan de la *Raison du Christianisme;* mais nous devons y revenir pour les personnes qui ne savent pas quelle est la pensée de cette publication. Nous avons voulu réfuter la philosophie du dix-huitième siècle, par une masse de preuves empruntées à tout ce qu'il y a eu de plus illustre dans la philosophie et dans la science pendant quatre siècles. Cent quatre-vingt-seize écrivains appartenant à la métaphysique, à la physique, à la science du droit, à l'histoire, aux lettres ; mathématiciens, astronomes, jurisconsultes, moralistes, législateurs, guerriers, ont apporté leur tribut à cet ensemble où la science et la foi se prêtent un mutuel appui.

Le résultat de ce travail a dépassé nos espérances. Nous pouvons en parler sans être accusés de pensée personnelle, car la gloire en est à celui qui a éclairé et inspiré tant d'éloquens organes, l'admiration et le respect reviennent à ces hautes intelligences qui ont trouvé dans leur raison exercée par la méditation et l'étude les motifs et les fondemens de leur foi.

La nouvelle édition de la *Raison du Christianisme*, quoique moins volumineuse que l'ancienne, a reçu de nouveaux développemens et contient plus de matières. C'est par une combinaison typographique que ce résultat a été obtenu. Les trois volumes, bien imprimés sur deux colonnes, renferment tout ce que contenait la première édition, avec de nouveaux articles, des additions, des notes et des commentaires. On peut en faire la demande à la librairie de M. Sapia, rue du Doyenné, n° 12, et chez MM. Pourrat frères, rue des Petits-Augustins, n° 5 : le prix en est fixé à 39 fr. pour Paris, et le port en plus pour les départemens, 5 fr.

Nous espérons pouvoir publier cette année un volume de la traduction des Saints Pères, et un volume de la nouvelle édition de la Bible, de M. de Genoude.

Études littéraires et philosophiques, par D. Fabre d'Olivet ; *De la poésie primitive et de la poésie tragique des Grecs, deuxième édition*[1].

Les lettres grecques et latines, après avoir été long-temps l'objet d'un culte exclusif, ont vu se faire contre elles une énergique réaction. Cette réaction, légitime dans son principe, est devenue peut-être injuste dans ses conséquences; et les études classiques, autrefois honorées sans mesure, ont été proscrites sans jugement. La science catholique ne saurait s'associer à ces rigueurs extrêmes. Pour remplir les conditions du titre glorieux qu'elle porte, la science catholique doit être universelle. Rien dans la création, rien de ce qui a sa place dans l'histoire ne saurait lui rester étranger, puisque partout elle trouve les deux sujets préférés de toutes ses méditations : les bienfaits de Dieu et les douleurs de l'homme. Du pied de la croix du Golgotha, point de départ et rendez-vous de toutes les conceptions chrétiennes, on voit l'histoire entière se diviser en deux parties : jusque-là l'antiquité, depuis là les temps modernes. Sans doute ces derniers semblent plus doux à parcourir ; on y respire un air plus pur, on y foule un sol plus connu : de grandes vertus s'y rencontrent à de courts intervalles et reposent heureusement le regard : quelque chose de fraternel se fait sentir dans toutes les nations, dans toutes les littératures de la chrétienté. Mais ce n'est pas non plus un travail inutile que de retourner aux âges antérieurs et de repasser par les chemins où l'humanité marcha pendant quatre mille ans sous l'ombre de la mort et sous le joug de l'esprit du mal. Il est bon de voir de près ce qu'elle versa de sueurs et de sang durant ces longs siècles d'esclavage, et comment Dieu se souvint d'elle, et la visita ainsi que Joseph dans sa prison. Car, en même temps qu'un peuple privilégié était le gardien de la vérité religieuse, il y avait dans chaque peuple des âmes héroïques qui restaient inébranlables au milieu de la grande apostasie; il y avait la double lumière de la conscience et de la raison qui éclairait tout homme venant en ce monde ; il y avait les souvenirs d'une révélation primitive, toujours vivans sous les voiles de la fable et de la superstition ; enfin, au sein de toutes les sociétés il y avait des philosophies, des législations, des arts

[1] Paris, Mme Munilla, rue des Batailles, 17 ; Hachette, rue Pierre-Sarrasin, 12 ; Lecointe et Pougin, quai des Augustins, 49; Treuttel et Würtz, rue de Lille, 17 ; Postel, rue du Roule, 4.

qui représentaient d'une manière imposante, quoiqu'imparfaite, les trois idées suprêmes du Vrai, du Bien et du Beau, reflets des trois grands attributs de la Divinité. — Ainsi les littératures païennes, dépositaires des traditions altérées et des espérances confuses du vieux monde, seront fécondes en enseignemens, si on s'approche d'elles non avec un aveugle respect, mais avec une critique libre et forte; non pour s'agenouiller devant elles comme faisaient les savans de la Renaissance, mais pour les interroger et les juger avec cette supériorité que la Foi nous donne.

Ces considérations, qu'on nous pardonnera d'avoir développées si longuement, devaient nous faire accueillir avec faveur le livre que nous annonçons; et le nom de l'auteur déjà ancien dans la science nous répondait, sinon de la justesse de ses vues, au moins de la gravité de ses recherches. Notre attente n'a pas été trompée. Ce livre est la réunion de quatre dissertations sur quatre des plus nobles poètes dont la Grèce se soit enorgueillie : Orphée, Eschyle, Sophocle, Euripide. Exposition de l'état de la poésie grecque aux époques marquées par ces quatre grands hommes; vie de chacun d'eux, jugement sur l'ensemble de leurs œuvres, analyse détaillée de ces œuvres et traduction des plus beaux passages : telle est la sage méthode reproduite dans les quatre dissertations, sans que la répétition du même ordre engendre la monotonie. Une érudition exacte et abondante, des aperçus ingénieux, un style élégant, achèvent de rendre cette lecture attrayante et profitable : *miscuit utile dulci.*

Et cependant nous n'ajouterons pas la première partie de cette classique formule d'éloge : *omne tulit punctum.* Les qualités qui peuvent faire le mérite d'un livre sont entre elles comme de bonnes sœurs : la présence des unes fait songer aux absentes : les premières sont bienvenues, mais on ne saurait s'empêcher de regretter les autres. Nous éprouvons ici quelque chose de semblable. Notre curiosité, réveillée par le titre de cet ouvrage et satisfaite sur plusieurs points, a souffert de ne l'être pas également sur tous. Ainsi les questions relatives à l'existence d'Orphée, à la réforme religieuse qui porta son nom, à l'authenticité des poèmes qui lui sont attribués; ces questions, solennellement débattues entre les Hellénistes les plus distingués, nous ont paru effleurées plutôt qu'approfondies. L'influence des mœurs d'Athènes sur son théâtre et de son théâtre sur ses mœurs est saisie avec sagacité et décrite avec bonheur : mais pourquoi Athènes seule eut-elle un théâtre digne de retentir jusqu'à nous? Quelles causes tinrent la muse tragique enchaînée au pied du Parthenon, tandis que les autres villes de la Grèce, riantes et couronnées de fleurs, semblaient la convier à leurs fêtes? Voilà le problème dont la solution manque et méritait cependant d'être tentée. Les progrès de la poésie dramatique sont éclairés pas à pas, mais son berceau reste dans l'ombre, et son origine est racontée trop crédulement peut-être d'après les vieux récits des grammairiens et des rhéteurs. Pour nous, nous ne saurions nous résigner à croire à ce *chant du bouc*, qui aurait préludé aux chants de Prométhée et d'OEdipe-Roi. Nous nous défions extrêmement des étymologies données par les anciens en général, mais surtout de celles que la vanité ingénieuse des Grecs inventa pour établir l'autochthonie de leurs institutions, et dérober les emprunts que leur civilisation naissante et pauvre avait dû faire aux civilisations avancées de l'Orient. L'Orient eut dès la plus haute antiquité des représentations scéniques auxquelles présidait une pensée religieuse : la Chine et l'Inde élevèrent à l'ombre de leurs temples des théâtres magnifiques où se célébraient les louanges des dieux et les aventures des héros; et la Muse qui inspira Célidara aux rives du Gange n'a rien à envier à la Melpomène du Parnasse hellénique. D'un autre côté, on a cru reconnaître les traits essentiels du drame dans plusieurs de ces écrits divins qui forment la Bible; on retrouve encore ces traits dans le récit des pompes que déployaient les prêtres de l'Égypte : la Phénicie enfin ne se lassait pas de répéter chaque année la représentation solennelle du trépas d'Adonis; immense tragédie dont les peuples entiers se faisaient les acteurs. Les Grecs donc, ces enfans ingrats qui avaient tout reçu et tout oublié, avaient dû recevoir aussi la poésie tragique comme une forme du culte, comme un moyen d'initiation aux mystères : elle dut habiter d'abord dans le sanctuaire d'Éleusis, où elle se contenta long-temps d'ordonner cet assemblage d'apparitions, de symboles et de dialogues par lesquels on agissait sur l'esprit des initiés. Un jour enfin, plus audacieuse, elle sortit de l'enceinte sacrée, elle descendit dans la cité voisine, au milieu d'une multitude avide de nouveauté, de bruit et d'éclat; elle y chanta ce qu'elle avait appris dans le temple; et les drames presque tous religieux d'Eschyle lui attirèrent l'accusation du secret violé. Obligée alors de se séculariser dans le choix de ses sujets, elle garda néanmoins son caractère primitif, elle lia ses solennités aux fêtes des dieux nationaux, elle mit des hymnes dans la bouche des vieillards et des femmes qui formaient ses chœurs, elle conserva à ses acteurs un rang honorable entre les citoyens et fit un titre de gloire de ce qui chez les nations postérieures devint un stigmate d'infamie. — Ceci n'est qu'une hypothèse, mais fondée sur des faits suffisans, ce nous semble, pour balancer l'autorité de l'opinion commune sur laquelle s'appuie l'hypothèse contraire.

Il nous reste à prononcer contre l'ouvrage de M. Fabre d'Olivet une censure plus sérieuse. L'érudition, la sagacité, le style sont des instrumens précieux, mais rien de plus : et ces instrumens ne sauraient ni porter haut ni frapper juste, s'ils ne sont mis en œuvre par une philosophie clairvoyante et élevée. Or, telle n'est point celle qui essaie de renouveler dans un siècle meilleur les doctrines du dix-huitième siècle, celle qui n'osant point se montrer visière levée aime à se glisser enveloppée de généralités perfides, et qui affecte de comprendre dans une formule d'assimilation sacrilége tous les révélateurs, *tous les sages voués à la régénération de l'humanité* (page 7). Cette philosophie-là ne mît-

elle qu'une fois la main dans un livre remarquable d'ailleurs, y laisse une empreinte misérable qui le flétrit.

Cours complets d'Écriture Sainte et de Théologie[1].

Les éditeurs de cette importante publication se proposent de réunir en deux corps d'ouvrages les meilleurs traités qui existent sur toutes les parties de la théologie, et les meilleurs commentaires de tous les livres saints.

On ne peut nier qu'un pareil travail, bien exécuté, n'offre de grands avantages aux hommes qui s'occupent des études sacrées, en réunissant sous leur main des élémens épars dans cent auteurs divers. La plus grave difficulté consistait ici dans le choix des richesses : comment reconnaître d'une manière précise quels chefs-d'œuvre devraient être préférés au milieu de tant de chefs-d'œuvre produits par nos théologiens et nos grands commentateurs ?

Au lieu de se confier à leur propre discernement, les éditeurs ont sollicité, par des lettres consultatives, l'avis d'un aussi grand nombre que possible, d'hommes faisant autorité en cette matière, évêques, grands-vicaires, supérieurs et professeurs de séminaires, et c'est du concours des réponses que doit résulter le choix.

Les notes que les éditeurs se proposent de placer au bas du texte seront plus au moins justes, plus ou moins savantes, et nous ne pouvons qu'en préjuger favorablement d'après les honorables fonctions qu'ils remplissent dans l'enseignement ou le ministère ecclésiastique ; d'après les noms et les titres cités dans le *Prospectus*. Mais restera toujours le mérite intrinsèque d'une collection méthodique d'ouvrages d'élite. Les éditeurs veulent que les Cours soient véritablement *complets* : ils y joindront, introductions, préfaces, dissertations, scholies, sommaires, appendices, concordances, tables et index. La réalisation de ce plan ne peut manquer d'assurer le succès d'une œuvre dont l'annonce a été accueillie avec une faveur générale. Un dictionnaire et une grammaire de langue hébraïque accompagnent le *Cours d'Écriture Sainte*, ainsi qu'un atlas, du prix de 5 fr., auquel on est libre de ne pas souscrire, et qui doit contenir, avec la description des lieux, la figure des objets importans de l'antiquité sacrée et profane. La théologie dogmatique et morale sera suivie d'un triple cours de théologie mystique, canonique et liturgique.

[1] Voir aux annonces.

Un de nos collaborateurs, M. Cyprien Robert, vient de publier un volume intitulé : *Essai d'une philosophie de l'art, ou introduction à l'étude des monumens chrétiens*[1].

[1] En vente chez Debécourt, rue des Saints-Pères, 69. Prix, 6 fr. 50.

Notes omises dans la dernière livraison et qui se rapportent à la leçon de M. H. Margerin.

[1] L'effet de ces circonstances particulières est souvent très considérable. C'est ainsi que sur le revers méridional des Alpes, dans la large vallée d'Aoste, par 46° de latitude, on trouve des vignes jusqu'à 600 toises de hauteur, et qu'à 400 elles produisent encore des vins muscats très forts; tandis qu'au pied septentrional des Pyrénées, par 43° de latitude, il n'y a plus de vignes à 330 toises de hauteur, et vers 200 toises, elles ne donnent que des produits très faibles en quantité et en qualité.

[2] Ces documens sont extraits du dernier ouvrage de M. de Candolle sur la géographie des plantes.

[3] Voir l'intéressante notice de M. Arago sur la température actuelle du globe.

[3'] L'expression transcendante du rapport de la circonférence au diamètre est un fruit des mathématiques modernes, entièrement ignoré des anciens, que Leibnitz a rendu possible en introduisant l'infini dans la science, et auquel ont dû concourir les efforts de plusieurs grands géomètres.

Archimède avait trouvé par la méthode d'exhaustion,

$$\pi = \frac{22}{7}$$

et Métius,

$$\pi = \frac{355}{113}$$

Leibnitz a trouvé au moyen des séries :

$$\pi = 4\left(1 - \frac{1}{3} + \frac{1}{5} - \frac{1}{7} + \text{etc.}\right)$$

Cette valeur est déjà plus instructive que les précédentes, en ce qu'elle porte le caractère de loi; et

il est clair qu'aucun procédé expérimental ne pourrait y atteindre, ni même la vérifier.

Jean Bernouilli a découvert

$$\pi = 2.\,\frac{l\sqrt{-1}}{\sqrt{-1}}$$

expression purement théorique, qui caractérise complètement la nature du rapport.

Vandermonde a trouvé au moyen des factorielles,

$$\sqrt{\pi} = 2.\left(\frac{1}{2}\right)^{\frac{1}{2}|-1}$$

résultat qui paraît plus curieux qu'instructif.

Hoëné Wronski, en partant de la relation problématique,

$$e^{\pi\sqrt{-1}} = 1$$

a obtenu

$$\pi = \frac{2.\infty}{\sqrt{-1}} \quad (1+\sqrt{-1})^{\frac{1}{\infty}} - (1-\sqrt{-1})^{\frac{1}{\infty}}$$

expression purement théorique comme celle de Bernouilli, qui, composée de l'infiniment grand et de l'infiniment petit, met *en dehors* les derniers élémens du nombre π. C'est seulement au moyen de cette expression qu'il est possible de comprendre et apprécier le rôle fondamental que joue ce nombre dans la théorie des sinus et cosinus, et en général de toutes les fonctions circulaires et elliptiques.

La succession des transformations qu'a subies le nombre π, depuis la valeur approximative et usuelle d'Archimède jusqu'à l'expression théorique et infinitésimale de Wronski, est instructive en ce qu'elle reproduit exactement le progrès de la science mathématique elle-même depuis les anciens jusqu'à nos jours.

[4] D'après les expériences de Dalton et de Gay-Lussac, sur la dilatation des gaz, on a construit la formule empirique

$$v = V\,(1 + \alpha\,t)$$

dans laquelle v et V désignent les volumes correspondans aux températures t et 0. On a déduit pour la force expansive :

$$p = P\,(1 + \alpha\,t)$$

p et P étant les forces relatives aux températures t et 0; or, il n'est pas difficile de voir que ces deux formules ne sont que les deux premiers termes du développement des deux lois indépendantes de l'expérience :

$$v = Ve^{\alpha t} \text{ et } p = Pe^{\alpha}.$$

[5] Cette distinction de la chaleur propre et de la chaleur libre est pleinement confirmée par les intéressantes expériences de M. Mitscherlich sur la cristallisation des corps à diverses températures.

[5'] La sagesse antique avait aperçu cette dépendance des réalités par rapport aux idées, et en particulier de la physique par rapport à la mathématique. L'arithmétique et la musique formaient le premier degré de l'enseignement que Pythagore donnait à ses disciples; et Platon n'admettait à ses leçons que ceux qui savaient la géométrie.

[6] Cette haute signification naturelle que nous attribuons aux deux nombres métaphysiques e et π, a sa raison dans les deux expressions théoriques

$$e = (1 + \alpha)^{\omega}$$

et

$$\pi = \frac{2\,\omega}{\sqrt{-1}} \quad (1+\sqrt{-1})^{\alpha} - (1-\sqrt{-1})^{\alpha}$$

dans lesquelles α et ω désignent l'infiniment petit et l'infiniment grand; et sont liés par la relation $\alpha.\omega = 1$.

COURS COMPLETS
D'ÉCRITURE SAINTE
ET DE THÉOLOGIE,

1° DÉDIÉS A N. S. P. LE PAPE GRÉGOIRE XIV;

2° FORMÉS UNIQUEMENT DE COMMENTAIRES ET DE TRAITÉS, PARTOUT RECONNUS COMME DES CHEFS-D'OEUVRE, ET DÉSIGNÉS PAR UNE GRANDE PARTIE DES ÉVÊQUES ET DES THÉOLOGIENS DE L'EUROPE CATHOLIQUE, UNIVERSELLEMENT CONSULTÉS A CET EFFET;

3° PUBLIÉS, SOUS LA DIRECTION D'UN ÉVÊQUE,

Par vingt-six Ecclésiastiques, dont quatorze français, tous curés, supérieurs ou professeurs de séminaires, dans Paris, et douze étrangers appartenant à autant de nations différentes de l'univers catholique, mais tous membres d'un des clergés des diverses paroisses ou des divers séminaires de la capitale.

Le Prospectus *fait et publié, trois mois après l'envoi, dans toute l'Europe, de plus de* 5,000 *lettres consultatives et après réception d'une grande partie des réponses.*

Chaque *Cours* forme vingt forts et magnifiques volumes grand in-8°, à deux colonnes.

On souscrit aux deux ouvrages à la fois, ou à chacun en particulier. — Les deux *Cours* marchent de front.

Un volume paraît tous les quinze jours.

Prix, 5 fr. le volume, jusqu'au quinze décembre; 6 fr. après cette époque, les souscripteurs retardataires pouvant occasionner, après le premier tirage, une nouvelle composition dont le coût serait de 50,000 écus; et ces prix étant les plus bas auxquels de pareils ouvrages puissent être donnés, ne seront jamais baissés même après la première publication terminée.

Les personnes qui souscriront *à l'un des deux Cours*, avant le 15 novembre, jouiront de cinq avantages.

Le premier est de pouvoir souscrire sans affranchir leur lettre.

Le second est de ne payer que de semestre en semestre, et après la réception des volumes parus.

Le troisième est de recevoir *franco* les volumes au chef lieu d'arrondissement et chez la personne désignée dans la lettre de demande.

Le quatrième est de ne verser les fonds qu'à leur propre domicile et sans frais, ou bien au lieu où seront déposés les volumes et aussi sans frais.

Le cinquième est d'avoir droit à ce que l'administration des *Cours* leur envoie aux prix marqués dans les divers *prospectus* et *catalogues*, tous les objets de librairie ou d'église, et leur serve ainsi de correspondant gratuit à Paris.

Ces avantages sont très dispendieux pour les éditeurs, et diminuent considérablement le prix réel de l'ouvrage.

Malgré ces cinq avantages et leur prix de 5 fr., les volumes des *Cours complets* contiennent à peu près la même quantité de matières que ceux de la *Bible* de M. Glaire, du *Répertoire de l'Écriture-Sainte*, par M. Matalène; du *Musée Catholique*, par M. James; de l'*Histoire du Christianisme* de Fleury continuée par M. Vidal; du *Saint Augustin* et du *Saint Chrysostôme*, par M. Gaume; du *Panthéon littéraire* de M. Buchon; de la *Collection des Classiques* de M. Nisard, et environ le double de ceux des *Bibles* de M. de Genoude et Drack; de la *Théologie* de Liguori et autres; de la *Bibliothèque Ecclésiastique*; onze beaux ouvrages à bon marché, presque tous édités en ce moment, et qui coûtent, à raison de la différence de la quantité des matières ou de la beauté de l'exécution, les uns une fois, les autres deux ou trois fois autant que les *Cours Complets.*

Toute personne qui, outre sa propre souscription *aux deux Cours*, procurera un abonné à l'un des deux *Cours*, recevra *gratis*, libre de tout port et à son choix, un des ouvrages suivans: Lactance, Arnobe et Minutius-Félix réunis, Gérard, Barruel, Chevassut, Sainte-Thérèse, Rodriguez, Bullet, Pinault, Racine, Delille, le *Keepsake Religieux*, ou la *Philosophie Chrétienne*; si elle procure deux souscriptions, elle recevra également à son choix, gratis et franc de port, Saint-Bernard, Saint-Ambroise, Croizet, Dequesne, Baudrand, Massillon, Fénelon, Maury, Laharpe, Anquetil, Plutarque, les deux Corneille réunis, ou les *Lettres Curieuses et Édifiantes;* si elle en procure trois, elle recevra de la même manière, Bourdaloue, Feller, Rollin ou le *Dictionnaire de l'Académie;* si elle en procure quatre, elle recevra Saint-François de Sales, Berault-Bercastel, Godescard, Henrion, Berruyer, Montargon, Fléchier, Proyard ou de Maistre; si elle en procure cinq, elle recevra De la Luzerne, Bergier, Bossuet ou Châteaubriand; si elle en procure huit, elle recevra la *Bibliothèque Universelle des Sciences Ecclésiastiques.* Le treizième exemplaire est donné gratuitement à celui qui en prend douze; avantage précieux pour les libraires et les séminaires, où les élèves peuvent facilement se réunir. Enfin, la personne qui procurera quinze ou trente souscriptions à l'un des deux *Cours*, recevra les œuvres complètes de Saint-Augustin ou de Saint-Jean-Chrysostôme. Ceux qui auraient déjà les ouvrages ci-dessus désignés, peuvent en demander d'autres, d'un prix égal. Pour être cru, il suffira d'affirmer qu'on a déterminé tel ou tel souscripteur dont on donnera l'adresse exactement.

Au moyen de si fortes et si belles primes, un prêtre un peu zélé pourra facilement se monter une bibliothèque choisie; il n'aura qu'à visiter ceux de ses confrères qu'il croira susceptibles de s'abonner: de tels ouvrages n'ont besoin que d'être indiqués, ils se recommandent et se placent d'eux-mêmes.

Adresser sa lettre de souscription à MM. les Éditeurs des *Cours Complets* d'Écriture-Sainte et de Théologie, rue des Maçons-Sorbonne, 7, à Paris.

L'UNIVERSITÉ

CATHOLIQUE.

SCIENCES RELIGIEUSES ET PHILOSOPHIQUES.

COURS SUR LA RELIGION

CONSIDÉRÉE DANS SES BASES

ET

DANS SES RAPPORTS AVEC LES OBJETS DIVERS DES CONNAISSANCES HUMAINES.

QUATRIÈME LEÇON.

Suite de l'exposition générale du cours.

Le monde païen vu du Calvaire. — Empire romain, grande unité matérielle. — L'univers n'est point enfermé dans le cercle de la domination romaine. — Monde barbare, que nous étudierons plus tard. — Monde d'Orient. — Caractère opposé de la vie sociale dans l'Orient et dans l'Occident : raison de ce phénomène. — Conjectures sur l'époque de la conversion de l'Inde et de la Chine au Christianisme. — Le sceau de la Providence, visible dans la puissance de Rome ; Rome chrétienne explique Rome païenne. — La loi de la marche de l'humanité dans les temps anciens, est-ce la décadence ou le progrès? — Distinction : décadence et progrès, sous deux points de vue divers.

Pendant que l'existence miraculeuse du peuple de Dieu conservait le double principe de l'unité du genre humain, brisée par le péché, et préparait tous ses développemens futurs [1], quelles révolutions emportaient les autres branches de la grande famille des hommes, et qu'était devenue, dans le reste du monde, la pensée primitive de la société?

Si, ne nous arrêtant plus aux limites de la Judée, du pied de la croix où nous nous sommes placés, comme dans le seul point de vue d'où l'on entrevoit les desseins éternels réalisés dans le temps, nous considérons le spectacle que le monde nous présente à cette époque solennelle de son existence, une chose fixe d'abord toute notre attention, une œuvre qui vient d'être consommée, et dans laquelle nous apercevrons tout à l'heure la main visible de la Providence ; Rome, dont la puissance a grandi pendant près de huit siècles, qui rêve une grande unité matérielle, dont le lien sera le glaive que ses mains, fatiguées de la conquête du monde, ont remis aux mains d'un empereur ; cette cité orgueilleuse, qui, ne voyant plus devant elle aucune nation qui n'ait été foulée sous les pieds de ses triomphateurs, se croit maîtresse de l'univers, ferme le temple de Janus, et jette, par la bouche d'Auguste, aux peuples vaincus, comme une cruelle insulte, comme un insolent défi, ce mot de PAIX que les anges faisaient entendre, dans le même temps, sur le berceau du Sauveur, comme une promesse céleste.

Rome se trompe dans son orgueil ; ses aigles n'ont pas embrassé tout l'univers dans leurs serres victorieuses. Au nord, par delà le Rhin et le Danube, contre lesquels Rome a appuyé les frontières

[1] Voyez la 6e livraison, p. 421, t. I.

de son empire, dans ces régions inexplorées, ces solitudes inconnues d'où elle croit n'avoir rien à craindre, les hordes barbares, destinées à venger le monde, ont déjà pris position, comme dans un campement immense; et si Rome n'était pas étourdie par le bruit de ses fêtes impures et de ses joies dissolues, elle entendrait déjà des bruits effrayans lui arriver du fond du désert ébranlé par la marche lointaine de l'armée des nations qui s'avance, impatiente sous la main de Dieu qui la retient. A l'orient, plus loin que ces Parthes et ces Garamantes que Rome a vus enchaînés les derniers au char de ses triomphateurs, et qu'elle suppose placés aux confins du monde, je vois tout un monde dont Rome soupçonne à peine l'existence; l'Inde, la Chine, ces vieilles sociétés dont le berceau se cache dans les ténèbres qui couvrent le berceau de la race humaine, et qui sont destinées à vivre encore pendant une si longue suite de siècles en dehors du mouvement qui emporte le reste de l'humanité.

Or, laissant de côté les peuples barbares que nous étudierons lorsque la justice de Dieu ouvrira devant eux les barrières de l'empire romain, si nous comparons les deux mondes qui sont devant nous et que nous cherchions à saisir le phénomène le plus général qui caractérise leur existence, nous apercevons tout d'abord une prodigieuse opposition. L'Occident, c'est l'agitation, c'est le bruit; c'est une scène mobile où les peuples succèdent aux peuples, où les empires s'élèvent sur les ruines des empires, où les races diverses, tour à tour victorieuses, se passent le sceptre du monde et le flambeau de la civilisation; où la variété infinie des institutions que l'on voit naître des débris d'autres institutions, des formes sociales qui modifient des formes plus anciennes, reflète toutes les changeantes pensées, reproduit toutes les capricieuses combinaisons de l'esprit de l'homme, jusqu'à ce qu'enfin l'épée des légionnaires enraye ce mouvement prodigieux et absorbe tout, fixe tout dans la grande unité de l'empire romain. L'Orient, au contraire, c'est le repos, c'est l'immobilité; ce sont des peuples qui vivent d'une idée que chaque génération lègue à la génération qui la suit, et que le temps n'use point; des sociétés qui ont jeté l'ancre sur l'océan des âges et qu'aucun souffle de tempête ne chasse en avant, qu'aucun courant n'entraîne; c'est la Chine, famille patriarchale qui, en se développant, est devenue un grand empire, et qui, ayant fait dériver toute son organisation du principe primitif et divin de la piété filiale, nous montre dans son étonnante longévité l'accomplissement de la promesse temporelle que Dieu a attachée à ce précepte; c'est l'Inde qui a pétrifié, si j'ose ainsi parler, toute l'existence sociale, qui comprime le germe de toute révolution, de tout progrès par l'inflexible hiérarchie de ses castes, fondée sur des traditions religieuses qui ont altéré le dogme de l'unité primitive de la race humaine; ce sont deux grandes nations enfin qui ne se ressemblent pas, mais qui nous apparaissent toutes les deux toujours semblables à elles-mêmes, appuyées sur la religion et sur le passé comme sur une base immuable, en sorte que l'on dirait que la roue des révolutions et des siècles qui tourne dans l'Occident avec une rapidité que l'œil a peine à suivre, s'est endormie, dans l'Orient, sur son axe immobile.

Ainsi les deux lois qui constituent l'existence de l'homme et de l'humanité, l'*unité* et le *développement* se partagent l'ancien monde. J'ignore les raisons que la philosophie pourrait imaginer pour expliquer ce remarquable phénomène; mais je crois en apercevoir la haute et véritable cause dans l'économie des desseins de Dieu, qui nous est manifestée par l'histoire de la révélation, et, si j'ose ainsi parler, dans la chronologie à laquelle la marche progressive du christianisme sur la terre a été soumise dans le plan éternel de la régénération de l'homme. C'est dans l'Occident qu'est le théâtre où s'est accomplie l'œuvre de la rédemption, le point de départ de cette révolution surnaturelle qui doit lentement et dans la longue durée des âges s'étendre à tout l'univers; c'est la partie du monde qu'embrassa le cercle de la domination romaine, qui a participé la première au bienfait de la réparation; donc il est naturel que le mouvement,

que le principe actif, libre, qui développe, mais qui use la vie sociale, ait été donné à cette fraction de l'humanité. Lorsque tout à l'heure nous étudierons la société antique, telle qu'elle se présente à nous au moment où elle arrive au pied de la croix, nous verrons, d'une part, que, épuisée par la blessure, de jour en jour plus profonde, que la superstition et la philosophie ont faite à son intelligence et à son cœur, elle ne peut plus attendre, elle tombe et se meurt, à moins qu'une main divine ne la relève et ne lui communique le principe d'une nouvelle vie; et nous reconnaîtrons, d'une autre part, que le travail actif, opiniâtre de la société des anciens temps n'avait pas été stérile, puisqu'il a produit la plupart des élémens matériels qui, pénétrés par l'esprit du christianisme, ont servi à la construction de la société moderne. Par une raison contraire, le principe d'*unité* qui conserve, en la condensant, la vie sociale, a dû appartenir à l'Orient; car l'Orient, où l'Eglise n'a fait encore de nos jours que de faibles et partielles conquêtes, avait à attendre beaucoup plus long-temps sa renaissance par le christianisme. Or, s'il nous était permis de hasarder ici une conjecture, ne pourrions-nous pas supposer avec quelque vraisemblance que le jour n'est pas loin où la foi chrétienne qui, suivant les promesses célestes, doit éclairer, comme le soleil, toutes les contrées de la terre, se lèvera sur ces lointaines contrées. D'après les observations unanimes des voyageurs les plus dignes de foi, le temps, qui a marché plus lentement dans l'Orient que dans le reste du monde, a marché cependant, et il emporte les derniers restes des traditions, de la foi, des mœurs; tout ce passé auquel la Chine et l'Inde demeurèrent attachées d'une main si forte leur échappe, et ces peuples seront bientôt réveillés par le bruit que feront, en s'écroulant sur leur base minée, les institutions à l'ombre desquelles ils ont dormi pendant une si longue suite de siècles. On remarque là des symptômes tout-à-fait semblables à ceux qui présagèrent dans l'Occident la grande rénovation opérée par le christianisme; on voit des sociétés qui ne peuvent échapper à la mort si elles ne sont prochainement régénérées; le sens de toutes les formes politiques et religieuses est perdu; il ne reste que des simulacres vides de toute pensée, un grand corps près de tomber en dissolution si un esprit nouveau ne vient point l'animer. Or, cet esprit d'où peut-il venir? Je le demande au philosophe incroyant lui-même, y a-t-il aujourd'hui une puissance au monde, autre que l'Eglise, à qui il ait été donné de faire revivre les nations éteintes, de reconstruire un monde avec les débris d'un monde écroulé? Et n'est-il pas remarquable que les barrières qui nous séparaient de l'Orient commencent à s'abaisser, que les routes par lesquelles notre foi et notre science pourront pénétrer dans l'Inde, dans la Chine, s'ouvrent dans le temps même où la foi et la science de la Chine et de l'Inde s'éteignent? Qui vous a dit que ce n'est pas là le but providentiel auquel concourent, sans s'en douter, tous ces hommes de laborieuses études qui, dans les diverses parties de l'Europe, consument leur vie à dissiper la nuit dans laquelle l'Orient était enveloppé pour nous, à pénétrer les secrets de ses langues sacrées, à déchirer les voiles de ses symboles, à fouiller dans le sanctuaire de son passé mystérieux? L'homme fait presque toujours, à son insu, l'œuvre de Dieu. Qui vous a dit encore que le doigt de Dieu, qui prépare tous les élémens de cette grande révolution, n'est pas caché dans tout ce que nous voyons de nos jours, et qui trouble quelquefois le chrétien qui n'aperçoit que l'action de l'homme? Qui vous a dit que ce n'est pas l'Eglise qui recueillera, en définitive, les fruits de toutes les conquêtes de l'intelligence sur la matière dont notre siècle s'enorgueillit, et que l'imprimerie qui fixe et multiplie la parole, la vapeur et les chemins de fer qui la porteront bientôt si rapidement d'un bout à l'autre de l'univers, le télégraphe qui lui prête des ailes pour voyager dans les airs, que toutes les inventions, en un mot, par lesquelles l'homme a vaincu les limites que le temps et l'espace opposent à l'expansion de la pensée et à la libre communication des peuples, ne sont que la préparation matérielle de la grande ère prédite dans

nos livres saints, où, du haut de la chaire éternelle, la parole du vicaire du Christ retentira dans toutes les contrées du monde, et où toute la terre ne sera qu'un grand bercail uni sous la houlette d'un seul pasteur? Pour moi, je salue, avec amour, dans l'avenir, cette espérance qui me semble s'échapper de l'étude du passé et du présent; et c'est pourquoi je me réjouis de toutes les légitimes entreprises de l'homme dans le monde matériel, ne doutant pas que les victoires de l'homme ne préparent les victoires de Dieu; et c'est pourquoi je ne me laisse point abattre par les malheurs qui sont la conséquence nécessaire des entreprises illégitimes et quelquefois sacriléges de l'homme dans le monde moral, convaincu que le bien sortira encore ici du mal, que ces bouleversemens, que ces révolutions dont le spectacle est si triste, sont peut-être une épreuve salutaire, une crise d'expiation et de souffrance que l'Eglise doit traverser pour s'avancer vers de nouveaux triomphes, que sais-je? le creuset d'où les principes d'ordre et de liberté, immortels, divins, sur lesquels repose le monde social créé par le christianisme, sortiront plus brillans, plus purs, au moment d'être appliqués aux sociétés nouvelles que l'Eglise doit faire entrer dans sa grande unité.

Mais revenons au monde d'occident, ou, ce qui est la même chose, à l'empire romain qui, à l'époque où nous nous sommes transportés, résume en lui tout ce monde.

La naissance et les accroissemens rapides, prodigieux, de la puissance de Rome, sont, sans aucun doute, un des spectacles les plus merveilleux qu'offre l'histoire du monde. Mais ce spectacle ravit surtout l'œil du chrétien, qui, dans cette suite inouie de triomphes par lesquels toutes les nations sont amenées tour à tour aux portes du Capitole, dans ce concours de causes diverses, dans ce travail non interrompu de huit siècles, par lequel est consommée à la fin la grande unité matérielle où vient se fondre tout le monde païen, aperçoit les desseins de la Providence qui prépare une plus haute unité. Élevez vos pensées au dessus de l'homme, jusques à Dieu, cherchez dans le ciel le principe des révolutions de la terre, demandez à Rome chrétienne le mot de Rome païenne, et vous aurez l'intelligence de ses mystérieuses destinées, dont elle-même n'avait que l'aveugle instinct; vous verrez la réalité cachée au fond des fables dont se berçait son fol orgueil; vous aurez le sens de ces titres de cité reine, de ville éternelle qu'elle s'arrogea sans les comprendre; vous saurez pourquoi ses poètes étaient inspirés sans le savoir eux-mêmes, lorsqu'ils disaient que dans le Capitole est la pierre immobile autour de laquelle doivent tourner, jusqu'à la fin des siècles, les destins de l'univers.

Du reste, Dieu fait ses œuvres dans ce monde par les mains des hommes; les révolutions les plus surnaturelles dans leur but, s'accomplissent par un enchaînement de causes naturelles. Rome avait reçu d'en haut la mission de plier tour à tour toutes les nations de l'Occident, de les enfermer dans le cercle d'une grande unité matérielle dont le Capitole serait le centre. Tout dans le génie de ce peuple, dans le caractère de ses institutions paraît merveilleusement ordonné, dès l'origine, vers ce grand but; tout y concourt, les vices aussi bien que les côtés admirables de sa constitution; car la guerre extérieure est la condition rigoureuse de la paix intérieure; que le sénat cesse un moment de porter au dehors l'inquiète activité du peuple, et l'incessante querelle de la démocratie contre l'aristocratie renaît, en sorte que Rome est condamnée à conquérir le monde sous peine de mort. De plus, cette société née pour le combat, qui tire de son génie, de ses mœurs, de son organisation une invincible force à laquelle rien ne résiste, a en même temps, dans sa constitution et dans sa politique, je ne sais quoi de doux et de facile qui adopte tout, qui lui assimile tout. « Rome, dit M. Michelet, « n'est point un monde exclusif. A l'intérieur, la cité s'ouvre peu à peu aux « plébéiens; à l'extérieur, au Latium, à « l'Italie, à toutes les provinces. De « même que la famille romaine se recrute par l'adoption, s'étend et se divise par l'émancipation, la cité adopte « des citoyens, puis des villes entières « sous le nom de *municipes*, tandis « qu'elle se reproduit à l'infini dans ses

« colonies ; sur chaque conquête, elle « dépose une jeune Rome qui représente « sa métropole. Ainsi, tandis que la cité « grecque, colonisant, mais n'adoptant « jamais, se dispersait et devait, à la « longue, mourir d'épuisement ; Rome « gagne et perd avec la régularité d'un « organisme vivant ; elle aspire, si je l'ose « dire, les peuples latins, sabins, étrus- « ques, et, devenus romains, elle les « respire au dehors dans ses colonies, et « elle assimila ainsi tout le monde [1]. »

Rome, c'est donc tout le monde païen ; les races, les sociétés diverses ont été absorbées tour à tour dans ce grand tout, elles y sont entrées avec tout ce qu'elles étaient ; Rome a tout accueilli. Entrez dans son Panthéon, vous verrez tout le ciel du paganisme ; visitez ses théâtres, ses places publiques, pénétrez dans le foyer domestique, vous retrouverez la vieille Egypte avec ses mystères impurs ; la Grèce ingénieuse avec sa philosophie, ses sciences, ses arts, ses fêtes ; la molle Asie avec son luxe et ses voluptés. Rome, c'est le gouffre qui a englouti le torrent des siècles païens, avec tout ce qu'il roulait de superstitions, de mœurs diverses, d'anciennes erreurs, de débris de plus anciennes vérités ; en sorte qu'étudier Rome, c'est étudier tout l'ancien monde.

Or, une première question se présente naturellement. Ce monde que Rome contient et résume, est-ce une dégradation, est-ce un perfectionnement du monde primitif ? la loi de la marche de l'humanité dans les anciens temps est-ce la décadence ou le progrès ?

La réponse à cette question se trouve, ce nous semble, dans une distinction dont le principe a été déjà posé.

La société, comme l'homme, comme tous les êtres finis qui ont été jetés dans le temps et dans l'espace, a ses racines dans l'être infini. Le lien de son existence, ce sont les principes d'ordre et de justice que l'humanité a reçus de Dieu à l'origine, et qu'elle a été chargée d'appliquer diversement, suivant les états divers où elle passe, entraînée par la révolution des âges.

D'où l'on voit qu'il y a deux conditions du véritable progrès social : il faut, premièrement, que le fond divin qui est le principe nécessaire de l'existence et des développemens de la société humaine, ne soit point altéré ; il faut, secondement, que l'activité libre de l'homme s'exerce sur ce fond primitif, en fasse sortir peu à peu tous les perfectionnemens dont il renferme le germe.

D'où il suit encore qu'il peut y avoir à la fois progrès et décadence, que l'humanité peut avancer et reculer en même temps, sous deux points de vue divers.

C'est ce que nous voyons dans l'ancien monde.

Car, en premier lieu, l'humanité se meurt, comme nous l'avons déjà dit, comme nous essaierons de le prouver plus tard, au moment où, quarante siècles après être tombée en Adam et après avoir été chassée du paradis terrestre, elle arrive au Golgotha et est relevée et remonte vers le ciel par la croix de Jésus-Christ. Tous les principes nécessaires de la vie sociale, la foi, la conscience, la liberté, sont usés, il ne reste plus d'autre lien possible de l'empire que la force, impuissante à maintenir long-temps l'harmonie de ce grand corps près de périr au milieu d'effrayantes convulsions.

Mais, en second lieu, tous les pas de l'humanité dans la route longue et pénible qu'elle a été condamnée à parcourir depuis la chute jusqu'à la Rédemption, n'ont été perdus ; l'essor désordonné de la liberté, qui a fini par miner toutes les bases de l'ordre, a, sous d'autres rapports, abouti à de grands et précieux résultats ; dans la philosophie, dans les lettres, dans les arts, dans la législation, dans tous les ordres sur lesquels peut s'exercer la liberté de l'esprit humain, j'aperçois une suite d'heureux efforts, des conquêtes légitimes qui serviront de point de départ à de plus belles conquêtes ; en sorte que le vieux monde païen, au moment où il s'affaisse dans la tombe sous le poids de ses vices et de ses erreurs, lègue cependant un magnifique héritage au monde meilleur qui doit venir après lui.

C'est à la lumière de cette distinction qui nous paraît éclairer la question que nous nous sommes proposée, que nous

[1] *Introduction à l'Histoire universelle.*

étudierons, dans la prochaine leçon, l'état de la société païenne à l'époque où elle fut renouvelée par le christianisme.

L'ABBÉ DE SALINIS.

COURS D'INTRODUCTION

A

L'ÉTUDE DES VÉRITÉS CHRÉTIENNES.

NEUVIÈME LEÇON [1].

Les innombrables étoiles que nous découvrons dans le ciel, ont chacune des relations avec la terre, à qui elles distribuent quelques uns de leurs rayons; mais elles ont en outre, avec l'ensemble du système du monde dont nous n'apercevons qu'une faible partie, des relations supérieures, qui se prolongent et s'enfoncent dans les mystérieux abîmes de l'espace infini. Il en est ainsi des vérités religieuses, qui forment comme la voûte étoilée du monde des intelligences. Elles ont deux faces : l'une est leur face terrestre, relative aux détails pratiques dont se compose la vie actuelle de l'homme; l'autre est plus générale; elle se rapporte aux lois suprêmes de la création. Il est impossible de traiter convenablement d'une seule de ces vérités, sans l'envisager alternativement sous ces deux rapports. La confession, comme discipline morale, exerce sur l'ordre social terrestre une influence qui se produit dans des faits palpables; nous l'avons vu lorsque nous examinions les fonctions qu'elle remplit dans le régime spirituel de l'humanité. Mais, comme canal de la grâce divine, elle se lie aux lois du monde surnaturel dont elle est une dérivation; nous devons dès lors, pour la considérer sous cette face, nous permettre ici une échappée de vue vers le monde surnaturel lui-même.

Le genre humain peut être comparé à un vaisseau qui traverse l'Océan. Les uns disent : ce vaisseau ne marche que parce que le vent le pousse; tous les mouvemens de l'équipage n'y font rien; d'autres disent : il ne marche que parce que les matelots manœuvrent; le vent n'y fait rien; d'autres enfin disent : il marche, parce que les manœuvres de l'équipage se combinent avec la direction du vent.

Les fatalistes disent : le souffle irrésistible de Dieu pousse les hommes où il veut; l'influence divine produit toutes les actions humaines; le libre arbitre de l'homme n'est qu'une apparence vaine, dépourvue de toute efficacité.

Les partisans exclusifs du libre arbitre disent : il n'y a point de grâce divine qui influe sur les déterminations de la volonté humaine; toutes les actions de l'homme sont le produit de sa seule liberté.

Les chrétiens disent : la volonté libre de l'homme est placée dans un milieu spirituel où souffle l'esprit de Dieu, et ce souffle c'est la grâce.

Admettre la grâce, c'est reconnaître un monde supérieur au monde de la nature, c'est poser le fondement de l'ordre surnaturel. Si l'humanité est dans un état de déchéance, on doit trouver dans l'homme un fond de répugnance à croire à un ordre surnaturel, de même que le sauvage, homme dégradé, a de la répugnance à croire qu'il existe une vie supérieure à la sienne, qu'on nomme civilisation. Mais en même temps, il doit y avoir aussi en nous un attrait qui nous porte à la foi à un monde surnaturel, cette espèce de souvenir intime de l'état d'où nous sommes déchus. Ce pressentiment, cette aspiration vers notre réintégration future, est l'étincelle cachée sous la cendre.

Le rationalisme et le naturalisme sont les formes scientifiques de cette répugnance dont nous venons de parler. Point de mystères, dit le rationalisme; point de miracles, dit le naturalisme, entendant par ce mot de miracles, non seulement tout fait sensible, supérieur aux lois de la nature physique, mais encore toute action divine dans les choses humaines, supérieure à l'enchaînement des causes et des effets moraux que la conscience nous révèle. Ces deux systèmes sont frères; ils sont issus d'une même pensée fondamentale. Le naturalisme refuse d'ad-

[1] Voir la VIIIe leçon dans la livraison d'août.

mettre, dans le monde moral, un ordre de faits qui ne peut pas être formulé selon les lois de l'activité humaine, par la même raison que le rationalisme exclut du monde intellectuel toute croyance qui ne peut pas être encadrée complétement dans les formules de la raison. Tout ce qui ne vient pas se ranger catégoriquement dans nos conceptions sur les relations nécessaires de principe et de conséquence, de cause et d'effet, doit être éliminé de l'esprit humain : voilà l'idée-mère de ces deux systèmes.

Lorsqu'on part de cette idée, et qu'on remonte la grande échelle des dogmes religieux, en abattant tout ce qui ne tombe pas sous le niveau du rationalisme et du naturalisme, on finit par se trouver face à face avec le problème de la création. Or, comment concevoir la création ? Voulez-vous la concevoir suivant la relation de causes et d'effets que l'expérience nous suggère ? Mais toutes les causes particulières que nous connaissons, agissent sur des choses préexistantes à leur action : il faudra donc se représenter la création comme l'action de Dieu sur une matière éternelle ; vous arrivez au dualisme. Voulez-vous concevoir la création suivant la relation de principe et de conséquence fournie par la pure raison ? Si le monde est sorti de Dieu comme la conséquence sort de son principe, le monde n'est qu'une expansion de la substance divine : il existe par la même nécessité que Dieu même ; il est un attribut de Dieu, comme la puissance, l'intelligence, la bonté ; il fait partie de son essence. Le monde, en un mot, est Dieu, et le panthéisme le plus complet est la vérité suprême.

Le dualisme et le panthéisme sont donc les deux termes que vous ne pouvez éviter, ou plutôt si vous passez par le premier, vous arrivez forcément au second. Après que vous avez conçu la création comme l'action de Dieu sur une matière préexistante, il vous reste à concevoir la nécessité de cette action. Vous avez posé la question du *comment*, et vous l'avez résolue d'après la relation de causes et d'effets, conforme à l'expérience. Vous ne pouvez dès lors résoudre la question du *pourquoi*, que d'après la relation de principe et de conséquence ; car, dans toutes les séries d'idées, la réponse au *comment* et la réponse au *pourquoi* se correspondent. Vous direz donc que Dieu et la matière sont liés ensemble par une action de l'un sur l'autre qui est une conséquence nécessaire de leur existence : ce qui revient à dire, avec les panthéistes, que l'Etre éternel, à la fois actif et passif, existe sous les deux modes d'esprit et de matière.

Pour échapper au panthéisme, il faut donc se réfugier dans cette idée, que la création est un acte libre de Dieu. Les dualistes, qui ne la conçoivent d'abord que comme l'effet d'une *puissance*, sont obligés de la concevoir, d'accord avec les panthéistes, comme un postulat nécessitant, absolu, de l'éternelle *raison*. Vous n'échappez à ces deux systèmes qu'en affirmant qu'elle est un produit de l'amour, car l'amour seul est compatible avec la notion de liberté. Ce mot de liberté, appliqué à Dieu, a, sans aucun doute, un sens transcendant, un sens supérieur à celui auquel cette expression est limitée, lorsque nous l'appliquons aux actes de l'homme. Elle ne pourrait être qu'incomplète et défaillante, s'il s'agissait d'expliquer l'essence de la liberté divine ; mais si elle est insuffisante comme expression positive, elle est indispensable comme locution négative, parce que le langage humain n'a pas d'autre mot pour affirmer que l'acte divin de la création n'est pas une nécessité de Dieu, ou, en d'autres termes, que le monde n'est pas Dieu.

Arrêtons-nous ici un instant, car la base première des objections du rationalisme et du naturalisme contre l'ordre surnaturel vient de s'écrouler. Pourquoi le repoussent-ils fondamentalement ? parce qu'il ne peut être circonscrit dans les formules de l'expérience ni dans celles de la raison. Or, à l'origine de toutes les questions humaines, deux routes s'ouvrent : il faut ou nier la création, en affirmant l'identité absolue de Dieu et du monde, ou reconnaître que la création, par cela même qu'elle est un acte de souveraine liberté, dépasse toutes nos notions expérimentales de causes et d'effets, toutes nos catégories de principes et de conséquences. Il faut

choisir : voulez-vous vous précipiter dans le panthéisme, vous sentez-vous de force à croire qu'il n'y a pas d'autre essence que l'essence divine, pas d'autre volonté, d'autre action que l'action et la volonté divine; que tout ce qui se fait, c'est Dieu qui le fait; que le libre arbitre, le vice et la vertu, le mal et le bien, ne sont que des chimères; que toutes les idées, en un mot, sur lesquelles repose tout l'ordre moral, ne sont qu'un inexplicable rêve de l'intelligence? Ou bien consentirez-vous, pour éviter cette catastrophe universelle du monde moral, consentirez-vous à croire que la création est un acte libre, et qui, comme tel, ne peut être asservi à nos conceptions, qui expriment la nécessité logique ou métaphysique des choses? Mais alors, de quel droit rejetez-vous l'ordre surnaturel, sous prétexte qu'il présente le même caractère? En punition de vos argumens contre la plus petite partie de la foi à l'ordre libre de la grâce, vous êtes vous-même sous le poids d'une nécessité fatale, qui vous chasse vers le tombeau de toute vérité, semblable à cette voix qui, suivant Bossuet, pousse incessamment l'homme dans la route de la mort. Vous vous moquez de la vertu *irrationnelle* de l'eau bénite; soit; mais la prière est-elle plus rationnelle? Vous la nierez donc aussi, et avec elle la religion telle qu'elle a toujours été conçue. La voix vous dit: Marche, marche! Et la création libre, qu'en dites-vous? Vous hésitez peut-être, mais votre science la formule-t-elle mieux? La voix vous crie: Marche encore! Vous voilà donc panthéiste; vous voilà sur le bord de l'immense gouffre où toutes les idées se confondent dans le chaos. Encore un dernier pas: marche, et tu ne marcheras plus. Vous aviez dit en partant: Qu'est-ce que cet atome du prétendu monde surnaturel? je vais l'écraser sous mes pieds; et, au bout de la route, sous vos pas, l'univers s'abîme.

Tout cela ne prouve point sans doute que, de fait, l'ordre surnaturel existe; mais cela prouve qu'on ne doit pas, de droit, nier son existence; cela prouve qu'il ne faut point dire: Je ne veux pas examiner s'il est, parce que je sais qu'il ne peut pas être; mais qu'il faut dire: C'est la plus haute des choses possibles. Voyons donc si ce sublime possible ne serait pas aussi une imposante réalité. Si l'on entrait toujours sincèrement dans ces dispositions, les preuves historiques de l'existence d'un ordre surnaturel feraient une toute autre impression; mais quand on examine des témoignages avec une arrière-pensée fixe contre les faits attestés, lorsque, dans le même individu, le rationalisme solitaire dit non au moment où le bon sens social, qui vit de témoignages, est prêt à dire oui, il y a schisme dans la raison, et de ce schisme il ne peut sortir que le doute. Dans nos tribunaux, la décision du juré, qui prononce sur le point de fait, précède l'arrêt du juge, qui prononce sur le point de droit. Chacun de nous porte en soi un juré et un jurisconsulte, et la religion, fille du Christ et comme son père, immortelle accusée en ce monde, nous supplie et nous ordonne de ne pas prononcer son éternel bannissement de nos âmes, en procédant comme nous ne voudrions pas le faire s'il s'agissait de condamner le vagabond le plus suspect à un quart-d'heure de prison.

Reprenons d'autres conséquences des considérations qui précèdent. Qu'est-ce que l'ordre surnaturel? Qu'on me permette une comparaison, pour rendre plus sensible la réponse. J'ai fait une statue d'argile, et mon œuvre est bonne; puis, en vertu d'un secret que je possède, je la transforme en marbre ou en or, et mon œuvre est meilleure. Si j'avais été contraint de travailler l'argile, et que la même contrainte m'eût forcé ensuite de travailler aussi une matière plus précieuse, je dirais que, sous l'empire de cette nécessité une et égale, mes deux travaux ne constituent qu'un seul et même ordre d'action, puisque le second ne serait qu'une suite obligée du premier; mais comme j'ai agi librement dans les deux cas, il y a deux ordres distincts, puisqu'ils sont conçus comme séparables, le premier n'entraînant pas nécessairement le second. La statue d'argile c'est, si l'on veut, l'ordre de la nature, c'est-à-dire cet ensemble de propriétés qui résultent, pour chaque espèce d'êtres, du fait même de leur création. Cet ordre a été un produit libre de

l'amour divin; mais, cet acte libre une fois posé, il a des suites nécessaires qui constituent ce qu'on appelle l'ordre de la nature. Toutefois, il ne peut être conçu comme épuisant toute la fécondité de l'amour divin; si donc cet amour se détermine en vertu de sa liberté à surajouter aux propriétés qui sont inséparables de la création, des dons supérieurs qui n'en découlent pas nécessairement, il y aura ici un second ordre distinct du premier; si l'un est appelé ordre de la grâce et l'autre ordre de la nature, ce n'est pas en ce sens que celui-ci ne serait pas originairement gratuit lui-même, puisqu'au contraire la simple création, qui ne nous était pas due, est, sous ce rapport, la première grâce; mais on les distingue, on les oppose comparativement l'un à l'autre, parce que l'ordre de nature, bien qu'il soit le support de l'ordre de grâce, n'est pas comme un germe qui le produit forcément. Je demande maintenant: pourquoi nier l'existence d'un ordre surnaturel? est-ce parce qu'il est un produit libre de l'amour divin? mais à ce titre il faudrait nier la création elle-même. Est-ce parce qu'il verse au sein de la création des dons qui ne font pas essentiellement partie de la nature des êtres? Mais n'est-il pas, au contraire, plus raisonnable de penser que l'ordre de la nature une fois constitué, l'effusion de l'amour divin ne s'est pas arrêtée comme un fleuve tari? Est-ce parce qu'on supposerait qu'un être, par cela même qu'il a été créé, doit pouvoir s'élever, par sa seule énergie interne, à tous les degrés, à tous les modes d'existence, sans aucune intervention de l'action divine? Dieu ne serait donc plus à son égard qu'un automate sublime dans les siècles des siècles. L'existence du monde surnaturel est bien plus concevable que son absence; s'il n'existe pas, la volonté personnelle de Dieu, vu qu'elle ne peut se produire que par des actes d'amour libre, a éternellement abdiqué l'action qui lui est propre; s'il existe, elle y déploie une action permanente. L'ordre de nature semble appeler, en quelque sorte, l'ordre de grâce comme une manifestation incessante du moi vivant infini; la nature mendie la grâce, car si elle est riche comparée au rien, elle est bien pauvre en face du possible.

C'est donc au sein de l'ordre surnaturel, c'est par la grâce que l'on conçoit que Dieu exerce perpétuellement sur l'humanité une action libre, et entretient avec elle des rapports personnels, tandis que l'ordre de la nature ne nous offre que l'enchaînement des causes secondes. De l'ordre surnaturel doivent rayonner divers moyens coordonnés à ce suprême mode d'existence. Par les uns, l'homme doit pouvoir solliciter la grâce, par les autres, il la reçoit. La prière est comme une question continuelle, que le cœur de l'homme adresse à l'amour divin : les sacremens sont la réponse de cet amour.

L'ABBÉ PH. GERBET.

SCIENCES SOCIALES.

COURS D'ÉCONOMIE SOCIALE.

CINQUIÈME LEÇON [1].

Toute loi révélée implique un pacte entre son auteur et le croyant, puisqu'elle stipule un échange de services, les uns de protection, les autres d'obéissance. Elle constitue donc un véritable contrat, à la rédaction duquel le fidèle n'apporte, il est vrai, que la plénitude de sa dépendance, mais qui n'en est pas moins la charte de son immortalité, charte inviolable; car nous parlons ici du catholicisme, et notre Dieu est bien plus fidèle à ses promesses que nous à

[1] Voir la IVe leçon, t. II, p. 161.

nos craintes et à nos espérances. Cette magnifique association du Créateur avec la créature diffère des associations purement humaines, en ce que le Créateur fait lui-même la part de ses obligations, et doit seulement ce qu'il consent à donner. Mais du moment où l'homme reçoit l'acte de son alliance avec l'infini, il sort de son abaissement primitif; et pourvu qu'il remplisse avec fidélité les engagemens dictés d'en haut, le jour viendra où, dans l'orgueil de sa reconnaissance, il pourra se proclamer, à la face du ciel et de la terre, créancier de celui qui a fait l'un et l'autre.

Ainsi, le croyant, par le fait même de sa croyance, est en société avec Dieu; et quand un seul homme de foi existerait sur la terre, il ne végéterait pas à l'état de nature, puisqu'une dualité harmonique résulte de son union avec l'Eternel. Cependant, cette dualité présuppose, dans sa partie terrestre, une conviction profonde et de la réalité de la partie divine et de l'authenticité du contrat qui est leur lien commun. Affaiblir la foi du croyant, c'est dénouer le nœud qu'elle a formé, en ce sens du moins que l'incrédule raisonnera et agira nécessairement comme si Dieu n'existait pas, comme si le pacte révélé devait son origine à une odieuse imposture. Au même titre, en vertu de la nécessité où nous sommes de réputer vraies les croyances les plus folles, aussi long-temps qu'elles demeurent nos croyances, l'idolâtre est également en société avec ses fausses divinités, société imaginaire sans doute, car on ne communie pas avec le néant, mais par laquelle il se sent aussi lié que si le bloc de marbre qui reçoit ses hommages avait puissance pour lui imposer une loi et la faire respecter.

Or, la sociabilité n'est autre chose que cette association primordiale de l'individu avec la Divinité vraie ou fausse qu'il accepte comme l'arbitre souverain de son sort, à laquelle il obéit aux dépens, s'il le faut, de son intérêt immédiat, parce que son intérêt bien entendu le veut ainsi. Supposez maintenant plusieurs hommes animés de la même foi dans la même déité, et chacun d'eux étant l'associé de l'être surhumain qu'ils adorent ensemble, ils seront par la force même des choses, et sans qu'il y ait besoin d'un acte spécial, associés entre eux, et la société spirituelle existera dès lors. Il y aura, si nous osons nous servir de cette expression, comme une cristallisation sociale, et elle s'opérera fatalement à la fois et fortuitement par le hasard de leur rencontre et l'énergie de l'attrait qui les domine. Ainsi les parcelles qui jaillissent de l'enclume du forgeron deviennent autant de corps distincts, car leur premier *attachement* a péri sous le poids du marteau. Mais si elles sont jetées dans la sphère d'attraction du même aimant, elles s'agitent, et bientôt, malgré leur mutuelle indifférence, elles se pressent les unes contre les autres, et ne forment plus qu'un tout unique avec la pierre aimée de chacune d'elles.

Il suit de là que la croyance en un Dieu vengeur et rémunérateur n'unit pas directement les hommes entre eux, ou en d'autres termes, que l'association du croyant avec ses semblables n'est qu'une conséquence, un accident en quelque sorte de son association avec la Divinité. Sociable avec celle-ci dans la mesure de son obéissance, il n'est sociable avec ceux-là qu'au degré où l'exige la loi divine ou réputée telle, qui est son *criterium* du bien et du mal, c'est-à-dire, de son bien et de son mal à *lui*, seul bien et seul mal dont s'inquiète l'amour du *moi*. Car le croyant, sauf les exceptions si rares et si exclusivement catholiques que nous avons précédemment indiquées, confond toujours sa notion du devoir avec celle de son intérêt bien entendu ou éternel. Il ne se reconnaît donc le débiteur d'aucun autre mortel, parce que dans la vie future il n'a rien à en attendre, rien à en redouter. Que si dans ce monde il se subordonne fréquemment à ses semblables, la Divinité n'en demeure pas moins le centre vers lequel convergent toutes ses obligations, les obligations auxquelles il croit, qu'il n'estime pas un niais verbiage, qui ne soulèvent pas au fond de sa conscience un amer dédain. Simple prolétaire, il défendra, et même au prix de son sang, les droits de la propriété, lorsque son culte les déclare sacrés, les proclame inviolables. Toutefois, que le propriétaire

ne s'imagine pas que le croyant lui reconnaisse autre chose qu'un privilége octroyé, et surtout qu'il se garde bien d'affaiblir la foi du pauvre dans l'autorité céleste, qui impose à celui-ci le devoir d'une pénible longanimité. Car la faim, cette mauvaise *conseillère*, n'y perdrait rien de sa puissance, et bientôt elle planerait seule et insatiable sur les débris de toutes les fortunes.

Nous venons de voir que la sociabilité de chaque croyant a pour cause déterminante la qualité de sociétaire d'un pouvoir surhumain, et que la société spirituelle se forme spontanément par le contact de ceux qui acceptent comme divine la même législation. Chaque culte a la sienne, et par conséquent une société spirituelle distincte se groupe autour de chaque culte. Néanmoins, ces législations, malgré leur dissidence, se ressemblent toutes, en ce que les dispositions qui y sont enfermées se partagent invariablement en deux grandes catégories, l'adoration et la morale. L'une régit les rites, les sacrifices, les prières, et dans les religions qui osent s'en occuper, le for intérieur avec les intentions qui n'apparaissent que là ; l'autre spécifie les obligations de l'individu à l'égard de ses semblables, les actes qui réagissent sur eux, et que le pacte révélé ordonne ou défend.

Avec la vie future, ces actes, alors même qu'ils nuisent au prochain, sont indifférens en eux-mêmes, car la Divinité ne venge évidemment que ses propres injures, et nous ne pouvons l'outrager que par notre désobéissance. L'amour du *moi*, éclairé par l'éternelle vérité ou obscurci par les plus grossières erreurs, ne reconnaît donc d'autre distinction entre le bien et le mal que les commandemens dans lesquels il a foi. Il réduit toutes les vertus et tous les vices à une vertu unique, la soumission, à un seul vice, la révolte ; et par conséquent, chaque fois que la volonté divine ne se prononce pas, il s'abandonne, ainsi que nous l'avons déjà dit, à l'intérêt changeant, fugitif et insocial du moment.

Toutes les religions définissent ainsi le bien et le mal. Le fétichiste lui-même ne leur donne pas une autre forme, et les vaines tentatives que la philosophie a faites afin d'arriver à une notion différente et intelligible de l'un et de l'autre, prouvent assez l'impuissance de la raison humaine, lorsqu'elle veut fonder le droit qui civilise sur la négation d'un Dieu vengeur et rémunérateur. On a vu l'incrédulité moderne se faire matérialiste, et demander la sanction de sa morale à *l'utile* terrestre de l'individu. Puis, dans l'effroi que lui inspiraient les tendances nécessaires de cet utile, elle entreprit de le dompter en le soumettant au capricieux despotisme du législateur temporel, prince ou peuple, n'importe. Plus tard, honteuse d'avoir substitué à la suprématie naturelle, et par conséquent légitime, d'un être supérieur, la mobile et déshonorante souveraineté de la force humaine, elle explora avec les spiritualistes le domaine de l'abstraction, et dans ces lieux vides de toute réalité, elle se façonna un *bien* à sa guise, indépendant de Dieu, et recevant d'elle seule sa forme et sa substance. Enfin, lasse des ruines qu'elle avait faites, épouvantée de sa propre insouciance pour le *bien* idéal qu'elle avait rêvé, mais toujours déterminée à ne jamais ployer le genou devant le Créateur, elle en est venue à un dernier excès. Mêlant par un nouvel effort les doctrines les plus contraires, empruntant à l'Evangile ses maximes pratiques, à l'athéisme son mépris du Créateur, au stoïcisme sa vertu sans récompense, elle a confondu la notion véritable du *juste* avec celle des besoins temporels de l'humanité, et inventé ce que nous n'hésitons pas à appeler *l'anthropolâtrie*, puisque dans ce culte d'une origine récente, *l'utile* terrestre de l'homme collectif devient le terme suprême des devoirs de l'individu. Que dis-je ! Dieu lui-même, quand on veut bien tolérer son existence ou son intervention, n'est que l'esclave infini de cet utile si étroit et si mesquin. Car il ne peut être injuste, et comme dans les croyances de cette singulière *Eglise*, la justice a sa limite dans l'utile humain réduit à sa forme périssable, il est fatalement obligé de prescrire tout ce qui convient, de défendre tout ce qui nuit en ce monde à la faible humanité. Ainsi, dans le délire de leur orgueil, les

auteurs de cette prodigieuse doctrine se constituent centre de l'univers tout entier. L'Eternel lui-même ne vit qu'à leur profit ; il descend devant eux des hauteurs de son ineffable majesté ; il est dépouillé de son libre arbitre ; il n'est plus que le serviteur imbécile de notre chétive espèce.

C'est ici qu'éclate la sagesse profonde et terrible de la Providence. Ne pensez pas que la folie de ces pygmées soit perdue pour elle, que cette déification de l'homme ne tourne point à sa gloire. Sur la terre comme au haut des cieux et au fond des enfers, tout ce qui vit, tout ce qui pense, les réprouvés et les élus conspirent, ceux-ci dans l'ivresse de leur joie, ceux-là dans les angoisses de leur rage, à faire éclater la magnificence de ses œuvres. Voyez ces novateurs superbes ! Ils ont sondé les infirmités de leur débile déité ; ils ont cherché les préceptes d'une morale en harmonie avec ses besoins, et voici que tous leurs efforts n'aboutissent qu'à nous redire ce que le chrétien, dès ses plus jeunes ans, a appris sur les genoux de sa mère, le Catéchisme. Et cependant, ils ne s'avoueront point vaincus ! ils ne frémiront pas d'une involontaire admiration, en découvrant le rapport si parfait qui existe entre la loi évangélique et la nature intime de la société humaine, rapport tel que de leur propre aveu l'observance de l'une est la condition rigoureuse du progrès matériel de l'autre ! Ils ne se hâteront point de proclamer que le *charpentier* de Nazareth n'aurait pu posséder une science si profonde des misères inhérentes au genre humain, s'il n'avait habité avant la naissance du temps à la droite de son *Père !* Leur cœur ne s'amollira pas en voyant que l'Eternel nous a assez aimés pour faire de notre obéissance l'agent le plus sûr de l'utile humanitaire ! Non. Le mensonge aura ses chants de triomphe en ce monde aussi bien que dans l'abîme. A peine leur raison a-t-elle ratifié les enseignemens moraux du christianisme, que déjà ils se croient capables de les inventer, parce qu'ils ont été capables d'en mesurer l'incomparable fécondité. Ils iront plus loin encore. Dans leur superbe aveuglement, ils oseront à la fois nier la révélation et s'en emparer, soutenir que la loi du Dieu vivant n'est pas sa loi, et néanmoins qu'elle est obligatoire devant lui, au degré où le veut la fortune du banquier ou du prolétaire. Alors, la morale cessera d'être divine ; elle deviendra sociétaire dans son but, et Dieu lui donnera une sanction obligée, car il ne sera ni bon ni miséricordieux, ni juste à cause de l'amour qu'il a pour ses créatures, gratuitement et librement, parce qu'il daigne se complaire dans le bien qu'elles se font; mais grâce aux lois de sa nature, en vertu de son organisme, au nom de cet ordre général dont il est le serf nécessaire. *Non raggionam mai di lor, ma sguarda e passa.*

On a vu des sociétés spirituelles se façonner les plus ridicules croyances, adorer de vils animaux, se prosterner devant un ognon, et cependant, les plus ignorantes comme les plus éclairées s'accordent à reconnaître dans la volonté divine, dans le *bon plaisir,* qu'on nous passe ce terme, de la Déité, la règle suprême et unique du juste absolu. C'est que la justice est un mot vide de sens, à moins qu'on ne le rattache à des actes, et qu'ainsi on ne lui rende sa forme propre, qui est celle d'un adjectif qualifiant un fait et ne le constituant pas. Or, la justice d'un acte consiste dans l'adjudication de l'avantage, gloire, honneur ou profit qui en résulte, à celui qui y a droit, et par conséquent elle se résume dans la préférence qu'accorde celui qui agit à *l'utile* de l'être auquel revient légitimement cette préférence. Si donc il y a antagonisme entre l'utile divin et l'utile de l'humanité, la raison ne saurait hésiter quant au choix qu'elle doit faire, car elle croit *juste* la subordination de l'intérêt personnel à l'intérêt général, parce que le genre humain est plus, vaut mieux que chacun des individus dont il se compose ; et dès lors, à moins d'affirmer que le genre humain est plus, vaut mieux que la Divinité, elle est obligée d'avancer qu'il y a injustice à ne pas chercher l'utile divin aux dépens de l'utile humanitaire. Mais l'utile divin n'est et ne saurait être, dans la mesure où nous pouvons y concourir, que notre obéissance, et par conséquent il se sépare de l'utile humanitaire ou

s'en rapproche selon qu'il y a harmonie ou désaccord entre les commandemens célestes et les besoins de l'homme collectif. Cela posé, qui osera dire qu'il y a harmonie nécessaire entre les uns et les autres, ou en d'autres termes, que toute révélation qui enlève quoi que ce soit au bien-être temporel de notre espèce, qui lui impose un seul sacrifice véritable et permanent, est incontestablement fausse ? personne ; nous ne craignons pas de le proclamer tout haut ; personne, si ce n'est ceux qui aspirent à éteindre toute foi dans la révélation en prouvant qu'elle est inutile ; que sans elle, à l'aide de notre seule intelligence, nous avons la faculté d'apprendre tout ce que Dieu a daigné nous enseigner.

En effet, alors même que Dieu chercherait comme unique fin de ses œuvres la conservation d'un ordre conforme à sa nature, en ce sens qu'il s'y complaît, nous ignorerions encore si sur notre misérable planète, vrai grain de sable égaré dans l'immensité des espaces, le désordre n'est pas une des conditions de l'ordre général. Que savent de celui-ci et que peuvent en savoir ceux qui limitent ses rapports à notre vie présente ? Iront-ils demander à l'amour du Créateur les lois d'une harmonie qui embrasse peut-être des dissonances partielles? Mais rationnellement, l'âpreté de quelques cultes, leur barbarie si l'on veut, ne sont pas incompatibles avec l'existence de cet amour, parce que, d'une part, il s'épanche sur l'ensemble des êtres, et de l'autre, nous n'avons pas en nous-mêmes la certitude que les misères de notre vie mortelle ne soient pas la préface obligée d'une immortalité de gloire. Le papillon qui nage dans les airs comme une fleur détachée de sa tige, n'a-t-il point rampé dégoûtant vermisseau pour devenir une chenille plus dégoûtante encore ? Il y a donc erreur évidente à inférer soit de la réalité d'un ordre universel, soit de l'amour de Dieu, que ses commandemens se modèlent invinciblement sur les exigences temporelles de notre espèce. Cette insolente conclusion n'est possible qu'autant que l'on subordonne l'utile divin à l'utile humanitaire. Alors celui-ci sera le *criterium* du juste, et alors, par une conséquence non moins logique, la science des besoins de l'homme renfermera la science tout entière des volontés divines. Car la loi de Dieu sera écrite dans nos infirmités ; et comme elle s'y manifestera d'une manière nette et précise, toute autre révélation dégénérera en un luxe parasite, en une dépense de force inutile, en une impossible superfétation de la clarté céleste.

Nous nous serions moins longuement occupés de cette grave question, si elle ne devait pas avoir une haute influence sur la solution de plusieurs problèmes qui appartiennent à notre science. Ainsi, les religions entre lesquelles se partagent les habitans de notre globe, diffèrent les unes des autres non seulement dans leurs dogmes, mais encore dans leurs préceptes moraux, et cette dernière anomalie serait un phénomène inexplicable, si l'homme apercevait même confusément que les convenances terrestres de son espèce constituent la règle fatale et la limite de la justice absolue ou divine. Au contraire, si cette justice ne dépend que d'elle-même, ces dissidences morales cessent d'étonner, et l'on conçoit aisément que l'imposture, abusant d'une vérité fondamentale, ait pu commander, au nom de la Divinité, les crimes les plus horribles ; toutefois, les *anthropolâtres* auraient tort de s'en prévaloir. Admettez avec l'humanité tout entière, que Dieu attache, quand il lui plaît, au bonheur éternel de l'individu, des conditions fatales au bonheur temporel de l'espèce, et le mal que le mensonge en fera sortir vous paraîtra léger, si vous le comparez aux conséquences du principe contraire ; car l'on ne peut identifier la notion de justice avec le bien de l'humanité, sans être bientôt amené à désarmer Dieu de ses vengeances. Quel est l'*anthropolâtre* qui consentira à vouer aux flammes éternelles une partie, la partie peut-être la plus considérable de l'être collectif dans lequel il s'adore ? Le culte humanitaire ne tend donc à rien moins qu'à enlever à la société les garanties données par la foi en une vie future. Comme il efface l'enfer de son symbole, il neutralise le ciel. En effet, les récompenses perdent leur action coërcitive, ne sont plus des récompenses, du moment où elles ne peuvent échapper à

personne ; et par conséquent, ce système si doux à notre orgueil aurait, s'il pouvait prévaloir, tous les résultats pratiques de l'athéisme. Que deviendrait la société civile si le code pénal était abrogé ? ce que deviendrait la société spirituelle sous l'empire d'une croyance qui place l'utile humanitaire sur le trône de la justice absolue.

Or, la morale de chaque culte, par cela même qu'elle enseigne à l'individu comment il doit servir son Dieu ou ses Dieux dans la personne du prochain, renferme nécessairement les statuts organiques de la société primitive, de cette société qui n'a encore ni magistrats, ni bourreaux, qui est toute de conscience, dans laquelle les ministres véritables ou supposés de la Divinité administrent et gouvernent sans autre force que celle puisée dans la conviction des croyans. Ces derniers, nous raisonnons toujours dans l'hypothèse de l'état de nature, forment déjà l'aristocratie de leur espèce ; ils ne languissent plus dans l'isolement de leur brutalité première. Le titre d'associé de l'Être suprême a conféré à chacun d'eux une dignité nouvelle. De bipèdes qu'ils étaient ils sont devenus hommes, et bientôt, grâce au lien qui les unit à une nature supérieure, ils seront unis les uns avec les autres, et les affections mutuelles qui naîtront de ce contact, raffermiront chaque jour davantage la communion des cœurs, commencée par la communauté des croyances. Pourquoi se fuyaient-ils auparavant ? Pourquoi la propriété leur était-elle inconnue ? Pourquoi leurs amours si passagers ne donnaient-ils ni à la mère l'appui d'un époux, ni aux enfans la protection d'un père ? c'est qu'aucun d'eux n'avait foi dans un Dieu vengeur et rémunérateur, et qu'ainsi nul d'entre eux ne pouvait avoir foi dans ses semblables ; car le devoir, avec sa sanction pénale, seule chose qui le rende obligatoire pour l'amour du *moi*, n'existait pas encore, en ce sens du moins qu'ils ne le connaissaient pas. L'oisif donc n'éprouvait aucun remords, aucune honte, aucun regret, quand il dépouillait le travailleur, parce que son *juste* était la force ou l'adresse. En vertu de la même ignorance ou du même principe, chacun se jouait de la vie d'autrui, et la femme libre égarant la paternité dans le dédale de ses attachemens, en faisait un problème que personne ne songeait à résoudre. Mais du moment où il y eut des hommes et des femmes remplis de la crainte d'un Être suprême, et convaincus qu'il défend le vol, le meurtre et l'adultère, toutes les saintes amitiés de la vie sociale vinrent vivifier de leur présence le berceau de la famille et de la propriété. La fidélité de la femme qui croit produisit le mariage et ses joies ineffables, la tendresse du père pour ses enfans, des enfans pour leur père, du frère pour le frère. La sécurité des personnes et des choses engendra à son tour, avec le travail et la propriété, les affections qui naissent si vite de l'affinité des caractères, des positions, des intérêts, lorsque des défiances ardentes et perpétuelles ne les empêchent pas d'éclore. En même temps le mariage consacrait la propriété en lui donnant le rempart de la famille, et la propriété, de son côté, en s'attachant au sol, *immobilisait* la famille et créait la patrie pour en faire le centre d'attachemens plus généraux et dès lors plus élevés.

Ainsi, la première société spirituelle assura tout d'abord à chacun de ses membres les principaux bienfaits de la société parfaite, c'est-à-dire, de la société à la fois civile et religieuse. En effet, elle fit plus qu'imposer des devoirs, elle créa des droits, mais en les faisant précéder des devoirs, et en leur refusant cette existence absolue ou essentielle qui est une des niaiseries de la morale philosophique. Elle se garda donc de dire à l'époux et au travailleur qu'ils possédaient un droit personnel, l'un à la chasteté de l'épouse, l'autre à la jouissance des fruits de son labeur ; mais elle plaça le lit nuptial et la propriété sous la sauvegarde du Dieu qui venge et qui punit, et ils reçurent l'un et l'autre du devoir imposé à leurs semblables, un droit fondé sur la volonté divine, et dérivant d'elle sa force et sa réalité. Ils l'obtinrent, pour ainsi dire, par voie d'exclusion, et il demeura d'autant plus inviolable, il souleva d'autant moins de répugnances qu'il n'avait rien d'absolu. En abuser, c'était méconnaître sa céleste origine,

et les limites qui lui étaient assignées constituaient à leur tour et de la même manière le droit de l'épouse et celui du non possesseur.

Si la foi des croyans avait toujours été assez forte pour dompter l'intérêt temporel dans ses révoltes contre l'intérêt éternel, la société spirituelle n'aurait évidemment éprouvé aucun besoin, quant à son repos intérieur, de se constituer sous une autre forme, de devenir une société civile; mais deux causes que l'affaiblissement de la foi sociale devait rendre plus actives l'y contraignirent bientôt. En premier lieu, les croyans primitifs étaient entourés de non croyans, et ils devaient se réunir afin de protéger par la jonction de leurs forces individuelles des biens concentrés sur un étroit espace, et dès lors exposés, quelle que fût l'insociabilité mutuelle des assaillans, à des agressions collectives. L'isolement dans la défense eût été trop funeste, une surveillance de tous les instans était trop urgente pour que les membres de la société spirituelle ne comprissent pas la nécessité d'une organisation purement temporelle et destinée à rallier les énergies éparses de la communauté, afin de donner à la résistance la certitude d'être à la fois présente et victorieuse sur tous les points menacés ou attaqués. En second lieu, les croyans eux-mêmes en se multipliant et s'étendant au loin sur une terre qui leur appartenait du droit du travail, ne tardèrent point à se diviser en sociétés spirituelles distinctes, ayant chacune ses dogmes et sa morale, et dès lors ennemies ou tout au moins rivales; adorant des dieux différens, et des dieux qui imposaient trop souvent le devoir de haïr quiconque ne les servait pas; elles eurent enfin à redouter des ennemis bien autrement dangereux que les farouches bipèdes des forêts. Le progrès même de la propriété, ses priviléges diversement compris ou consacrés, amenèrent des luttes entre les membres de ces associations toutes fondées sur la même croyance radicale, un Dieu vengeur et rémunérateur, mais qui en faisaient des applications si opposées. Alors surtout commencèrent les hiérarchies sociales, autres que celles de la société spirituelle que gouvernait le prêtre et le père qui était aussi un prêtre : il fallut une force armée et disciplinée, avec ses chefs, des finances, des impôts, et généralement tout ce qui constitue l'ensemble d'une administration régulièrement et constamment protectrice.

Cependant les familles se multipliaient au sein de chaque société spirituelle, et en même temps les droits de la propriété se compliquaient chaque jour davantage par la création d'intérêts nouveaux. L'industrie, le commerce s'enlaçaient à la terre pour la féconder sans doute, mais aussi pour rendre de plus en plus obscure l'application de la loi morale, en faisant surgir des difficultés qu'elle n'avait pas prévues ou n'avait prévues que d'une manière générale. La juridiction du père de famille ne pouvait s'écarter beaucoup du foyer domestique, et à la longue celle du prêtre serait devenue insuffisante, alors même qu'elle n'eût pas dû fléchir un jour devant l'autorité du chef militaire qui, lui aussi, avait commencé par être prêtre ou père, et fini par être roi. Ainsi, un autre organisme tout intérieur devint encore indispensable, et cette nouvelle nécessité fut bientôt aggravée, d'un côté, par la faiblesse des croyans, et de l'autre par l'invasion de l'incrédulité.

A l'origine de la société spirituelle, c'est-à-dire, lors de la formation de la première famille humaine, l'intérêt temporel de l'individu se liait à son intérêt éternel trop intimement pour que de l'un à l'autre il pût y avoir un véritable et surtout un continuel antagonisme. Aucune des misères, aucune des cupidités qui sont la plaie toujours saignante des peuples nombreux et parvenus à une haute civilisation, n'existait encore. La haine était privée de son principal aliment, la soif de la richesse; et la bonne foi ne supposant aucun effort était à peine une vertu. Caïn, jaloux par un motif d'un autre ordre, pouvait bien assassiner Abel; jamais il n'eût songé à le voler. Ainsi, dans le principe, la rareté des tentations dut donner aux plus anciennes sociétés spirituelles une stabilité qu'elles perdirent à mesure qu'elles étendaient leur bien-être matériel, et que les arts embellissaient la fortune de charmes auparavant inconnus, en

agrandissant le cercle des jouissances permises à elle seule. L'intérêt temporel, le bien présent acquit donc graduellement une prodigieuse intensité, et nous ne devons pas être surpris, qu'aiguisé par des besoins réels ou imaginaires, il ait bien souvent triomphé des promesses infinies, mais lointaines de son immortel rival.

Ces luttes si pénibles du for intérieur, luttes où bien des fois l'intérêt éternel avait succombé, rendirent plus évidente encore la nécessité d'une discipline interne; et en enfantant avec les lois humaines des magistrats et des bourreaux, elles concoururent puissamment à la formation de la société civile : toutefois, elles furent suivies de deux autres conséquences. Le croyant, fatigué de ses remords, essaya de concilier les deux intérêts, qui, par leur opposition, lui causaient de si vives angoisses ou lucoûtaient de si rudes sacrifices : il écouta avec une funeste complaisance les imposteurs qui flattaient, au nom du ciel, sa passion dominante, et les cultes se multiplièrent ou se corrompirent au point que l'intelligence humaine dut s'abdiquer elle-même ou se redresser incrédule, et par conséquent *insociale*. A ce dernier état, elle n'était accessible qu'à la crainte des châtimens terrestres, et le législateur humain dut s'armer d'une volonté de fer, afin de la contenir. Non qu'il eût pu y parvenir si les croyances religieuses n'eussent encore régné sur les cœurs de l'immense majorité des gouvernés; mais par des causes que nous dirons ailleurs, ces société anciennes, et bientôt idolâtres, étaient trop faiblement constituées pour qu'elles pussent résister à l'action dissolvante d'une active controverse. Nous verrons plus tard qu'elle est toujours mortelle aux cultes entachés de la plus légère erreur, et qu'il n'a été donné qu'au seul catholicisme de survivre à la liberté des croyances, quand elle a été écrite dans les lois, et pleinement et hautement accordée à la philosophie.

C. de Coux.

(*La suite au prochain numéro.*)

SCIENCES HISTORIQUES.

COURS D'HISTOIRE DE FRANCE.

CINQUIÈME LEÇON [1].

Constitution de l'Église, deuxième partie; gouvernement; autorité du Saint-Siége.

La vie spirituelle ou la religion, qui doit rattacher l'homme à Dieu, et par cette sublime alliance unir entre eux les hommes, ne pouvant venir que de Dieu, ne peut non plus être maintenue que par sa providence spéciale. Il faut, en un mot, une délégation divine, un pouvoir spirituel, un *sacerdoce*. L'idée de religion implique nécessairement celle-ci, le genre humain ne l'a jamais entendu autrement. Toutes les nations antiques ont toujours attribué un caractère sacré aux ministres de leurs idoles, comme les peuplades les plus sauvages à leurs plus grossiers devins; croyance vraie au fond, absurde seulement dans son application, et un peu moins absurde pourtant que la prétendue réforme, qui ne reconnaît ses prétendus pasteurs ou ministres que pour des commissaires publics de culte et de morale. Car toute religion qui renonce au sacerdoce, qui avoue qu'elle n'exerce pas divinement, se dément elle-même, et fournit par là une preuve certaine qu'elle n'est rien. Certes, il convenait que Dieu marquât spécialement son au-

[1] Voir la IVe leçon, t. II, p. 192.

torité dans la société spirituelle, et il y a pourvu par la *hiérarchie*, ou *gouvernement sacré* de l'Église, terme d'un sens très juste ici. Il s'agissait en effet, non seulement de la produire visiblement sur la terre, mais de perpétuer pour elle la foi, la règle, les grâces, c'est-à-dire d'établir pour elle un pouvoir d'enseignement, un pouvoir de décision, un pouvoir de protection ou d'impulsion. D'où il est évident tout d'abord que ces pouvoirs ont commencé avec elle, et que le gouvernement est de la même date comme de la même origine que le dogme et la discipline. Voyez aussi ce qu'a fait le divin Rédempteur : A peine se fut-il déclaré par la prédication de Jean, fils de Zacharie, et par le baptême qu'il voulut recevoir de ses mains, deux disciples de ce saint précurseur vont s'attacher au Sauveur annoncé, qui les admet à sa suite; voilà les premiers fidèles, la première Eglise. Un de ces deux, André, amène bientôt Simon, son frère, et le Sauveur regardant ce nouveau venu, lui dit : tu seras appelé *Céphas*, c'est-à-dire *Pierre*. Après les noces de Cana, il leur dit encore sur le bord de la mer de Galilée : Suivez-moi et je vous ferai pêcheurs d'hommes. Il monte sur la barque de Simon, et de là commence à instruire la foule. Presque aussitôt la foi et la haute vocation de Simon Pierre sont confirmées par la première pêche miraculeuse et par ces paroles : « Ne crains « point, désormais ce seront des hommes « que tu prendras. » Un peu plus tard il choisit douze d'entre ses disciples « pour « être avec lui et pour les envoyer prê- « cher ; il les nomme apôtres (*envoyés*), » et Simon Pierre est le premier. Un peu plus tard encore, il leur donne ses pouvoirs et ses instructions, les envoie exercer leur mission, et « ils vont par les « bourgades évangélisant et guérissant « partout [1]. » Une autre fois, il désigne soixante-douze disciples pour le précéder deux à deux dans tous les lieux où il devait aller, leur accordant aussi de guérir les malades [1]. Il est impossible de ne pas reconnaître déjà trois degrés très distincts dans cette autorité spirituelle, confiée à des hommes choisis. Pierre est le premier de tous; après lui les apôtres, après les apôtres les soixante-douze disciples; et pour employer ici le langage de la science moderne, en Pierre réside la prééminence monarchique, dans les apôtres l'aristocratie des évêques, et dans les soixante-douze une aristocratie inférieure, celle des simples prêtres, plus rapprochés des fidèles ou de la démocratie. Tous ceux qui remplissent les fonctions spirituelles, sont également envoyés avec le pouvoir d'évangéliser et d'opérer la guérison des âmes, dont la guérison du corps était la figure. Mais les apôtres sont supérieurs en attributions comme en dignité; et parmi eux Simon est appelé *Pierre;* seul il marche sur les eaux et y est soutenu par le Seigneur [2]; c'est lui ordinairement que le Seigneur interroge, et c'est lui qui porte la parole; c'est lui qui deux fois déclare que *Jésus* est le *Christ*, et c'est à lui qu'il est répondu : « Je te « donne les clefs du royaume des cieux, « etc. [3]. » C'est à Pierre que les publicains s'adressent pour demander les deux drachmes de tribut. C'est à Pierre que cette assurance est donnée : « Satan vous « a demandés tous pour vous cribler...., « mais j'ai prié pour toi afin que ta foi ne « défaille point, et toi, un jour converti, « confirme tes frères [4]. » Nul pouvoir particulier n'est attribué aux fidèles, au peuple; seulement les fidèles ont entendu souvent les enseignemens du divin Maître en commun avec les apôtres et avec Pierre, et plus d'une fois, c'est en présence des fidèles, que Pierre et les apôtres ont reçu du divin Maître les instructions de leur vocation extraordinaire. Enfin, il est bien clair que ces instructions et ces pouvoirs ont uniquement pour objet l'intérêt des fidèles.

On le voit; pendant le temps que le Messie avait fixé pour converser avec les hommes, tout est plein et régulier dans

[1] Saint Math., c. III, IV, V, IX, X, XI;—Saint Luc, III, IV, V, VI, IX; — Saint Marc, I, III, VI; — Saint Jean, I, II; — Voyez aussi l'histoire de N.-S. J.-C., par de Ligny, tom. I, ou la Concorde des Évangiles, travail très utile que vient de publier M. l'abbé Arnaud.

[1] Saint Luc, c. X.
[2] Saint Mat., XIV, 28.
[3] Saint Jean, VI, 68; — Saint Math., XVI, 15.
[4] S. Mat., XVII, 22; — S. Luc., XXII, 31, 32.

son œuvre, le gouvernement comme le dogme et la discipline. Cela est incontestable pour qui se donne la peine d'y regarder. On dit à ceux qui méconnaissent la foi catholique : Lisez les prophètes, c'est l'Évangile raconté d'avance; lisez l'Évangile, ce sont les prophéties accomplies. On peut dire avec la même exactitude : Lisez l'Évangile, vous y voyez l'Église conçue et formée d'avance; regardez l'Église, c'est le plan de l'Évangile réalisé, ou plutôt continué. Il serait assez singulier en effet que l'Église eût un fondateur qui n'eût rien fondé, ou qui n'eût fondé qu'à moitié; qu'il eût apporté le salut au monde, la doctrine, la vérité, sans avoir songé aux moyens de les transmettre aux générations futures. D'où vient donc cette obstination moderne à soutenir que l'Église s'est formée d'une manière incertaine, que ses origines sont confuses, et qu'elle est parvenue à la longue, par une suite de circonstances imprévues, comme la plupart des choses de ce monde, à une organisation régulière? En voici la raison; il est plus commode d'avoir une *opinion* qu'une *croyance;* l'opinion n'oblige à rien; on respecte et on admire ainsi le Christianisme, sans conséquence pénible, sans retour inquiet sur soi-même; on reste indépendant d'esprit et de cœur, on n'est point contraint à régler rigoureusement ses pensées et sa conduite sur une belle institution, qu'on proclamera même volontiers la plus belle, mais institution humaine, qui, comme telle, n'a pas le droit d'astreindre la conscience. De la sorte, sans contester ouvertement la divinité du *Fils de l'homme*, on la nie indirectement dans son œuvre, avec une apparence de bonne foi; car on a simplement analysé et noté des faits qui sont extérieurement humains, puisqu'on les voit accomplis par des hommes, et l'on a jugé raisonnable de les apprécier humainement. Mais ces faits, pour être *raisonnablement* notés, demandaient une observation non superficielle, plus ou moins arrêtée sur quelques points; il y fallait une attention générale et continue. Or il est un fait surtout, qui termine les Evangiles, et qui donne à l'Église son action propre, c'est la mort même de son fondateur. Ordinairement nul ne s'en remet à autrui de l'accomplissement de ses desseins; nul législateur, nul fondateur, nul conquérant, ne compte sur son influence dans l'avenir, s'il ne l'a pas exercée lui-même, s'il n'a pas essayé du moins ses institutions, son gouvernement ou ses armes, s'il ne laisse enfin son nom honoré et ses actes en vigueur. Ici rien de semblable : le *Libérateur* des Juifs déclare que son royaume n'est pas de ce monde; il ne réclame pas même le sceptre tombé de David et de Juda; le *Désiré* des nations ne sort pas de la Judée; le *Réparateur* du genre humain ne réforme aucune loi du pays, ne produit aucune combinaison politique, et il meurt en croix comme un criminel. Tout semble périr avec lui; le maître frappé, les disciples se dispersent; ils n'ont plus d'espérance; *nos autem sperabamus* [1]; ses promesses sont oubliées; le sanhédrin ne craint plus celui qu'il appelle l'imposteur, et pendant soixante jours il n'entend plus parler de lui; profond silence. Où est l'Église alors? disent les habiles; on la chercherait en vain. Sans doute, les ténèbres du Calvaire vous l'ont cachée; vous voulez ensuite trois ou quatre siècles bien comptés pour reconnaître une Église, une société religieuse, une espèce de société organisée vous ne savez comment. Vous attendez bien davantage pour affirmer que cette Église a un gouvernement et quelle en est la forme; admirable expédient pour refuser votre adhésion! Mais qu'on se rappelle la misérable fin de toutes les sociétés particulières qui se sont séparées du Catholicisme dès le commencement, que l'on considère les variations et les divisions incessantes du protestantisme, et qu'on se demande si l'Église humainement formée, avec le même défaut d'organisation intérieure, n'eût pas subi humainement aussi la même destinée, et s'il eût jamais pu sortir de ces essais incohérens une *Eglise catholique?* N'est-il pas manifeste qu'en niant son origine surnaturelle, on est absolument contraint d'admettre, pour expliquer son existence, une force extraordinaire dans son organisation? A moins qu'on ne veuille dire que la sagesse de la doctrine a fini par produire un gouvernement régulier, ce qui serait

[1] Saint Luc, XXIV, 21.

toujours le même prodige; puisque ce n'est pas chose plus naturelle de voir une doctrine se conserver pure pendant plusieurs siècles provisoirement, dans une société irrégulière, que de voir un gouvernement invariable perpétuer une même société avec une même doctrine. Je sais bien que les protestans n'ont garde d'admettre la perpétuité de la foi dans l'Église catholique, et qu'ils n'admettront pas davantage la solidité de l'organisation produite par la doctrine; ils se condamneraient eux-mêmes; mais ils n'échappent par une dénégation insensée que pour tomber dans une plus grande absurdité. Car, tout en se contredisant les uns les autres touchant le dogme, ils s'en réfèrent tous à la primitive Église; et, comme le remarquait un savant ecclésiastique, la seule époque du dogme certain, selon eux, est aussi, selon eux, l'époque d'organisation la moins certaine. L'Église y fut à la fois sans reproche et sans règle, pure et inordonnée; puis, pour rendre la contradiction plus choquante, c'est au moment où le dogme aurait péri, où la vérité aurait disparu, que se serait élevé un gouvernement régulier, assez habile pour faire croire pendant douze ou quinze cents ans qu'il était l'Église. Ainsi la pureté de la doctrine pendant trois ou quatre siècles, de l'aveu des protestans, et la durée de l'organisation catholique, par l'exemple contraire des anciennes hérésies et du protestantisme, supposent nécessairement l'existence contemporaine et inséparable du dogme et de la hiérarchie. Quand nous n'aurions pas d'autre preuve, celle-là me semblerait irréfragable : telle est l'Église catholique aujourd'hui, telle elle a dû être en tout temps.

Mais les preuves positives ne manquent pas. Les ténèbres du Calvaire ne furent pas de longue durée : pendant que les Pharisiens s'applaudissaient d'avoir étouffé la vérité, de ne plus rencontrer devant leurs yeux le Juste importun ni ses amis, pendant cette paix de l'iniquité, sur la colline de Sion, dans l'habitation obscure de l'un des disciples, les apôtres, les disciples et les saintes femmes avec la céleste mère du Rédempteur, persévéraient unanimement dans la prière; environ cent vingt fidèles entouraient dans le cénacle cette troupe choisie [1]. Vous cherchez l'Église, la voilà; elle est bien petite, bien faible, il est vrai; elle se cache encore de peur des Juifs; elle n'a ni or, ni argent, ni puissance, ni art; elle est méprisable aux yeux du monde, elle ne s'en défend pas, elle l'avoue, mais elle en triomphe [2]. Tout à l'heure elle va parler aux Juifs, qui demandent des miracles, aux Gentils, qui cherchent la sagesse, et elle va leur prêcher ce Sauveur crucifié, scandale pour les Juifs, folie pour les Gentils, mais vertu et sagesse de Dieu [3]. Le maître n'est plus là, et ses disciples seront bien plus intrépides que quand il les soutenait de sa présence, car il est ressuscité et l'Eglise est ressuscitée avec lui, et elle paraîtra au grand jour avec force et avec ordre, « comme une armée rangée en bataille » selon l'expression du concile de Trente [4]. Rien n'est changé dans son gouvernement. Le Sauveur, sorti de la mort, dès sa première apparition aux apôtres a confirmé leurs pouvoirs : « Comme mon père m'a envoyé, je vous envoie [5]. » Et bientôt après, sur la montagne de Galilée, où il a convoqué les disciples avec eux, il leur a dit : « Tout pouvoir m'a été donné, etc.; « allez, enseignez; je suis avec vous [6]. » Mais c'est encore Pierre qui a été le premier averti de la résurrection, qui le premier a vu le Sauveur ressuscité [7], qui a reçu du bon pasteur cette recommandation : « Pais mes agneaux, pais mes brebis [8]. » Pierre reste le chef; lorsqu'ils attendaient dans le cénacle la venue de l'Esprit saint, selon la divine promesse, c'est Pierre qui s'est levé et qui a proposé de donner à un autre l'*épiscopat* vacant de Judas, « en choisissant un nou« vel apôtre parmi tous ceux qui avaient « suivi le Sauveur dès le commence-

[1] Act. Apost., I, 13, 14, 15; — Constitut. Apost., V, 19; — Baronius ad Ann. XXXIV.

[2] I. Cor., I, 26, 27, 28, 29; Et ignobilia mundi elegit Deus, et ea quæ non sunt, ut ea quæ sunt destrueret.

[3] I. Cor., I, 22, 23, 24.

[4] Sess., XXIV, c. IV.

[5] Joan., XX, 21.

[6] Math., XXVIII, 18, 19, 20.

[7] Joan., XX, 2; — Luc, XXIV, 34; — I. Cor., XV, 5.

[8] Joan., XXI, 15.

« ment [1]. » Pierre fait la première prédication, la première guérison miraculeuse, prononce la première sentence, qui fut si terrible, sur Ananie et Saphire. Pierre répond aux princes des prêtres, quand il est cité devant eux avec Jean. Dieu avertit le centurion Corneille de s'adresser à Pierre pour être baptisé. La vocation des Gentils est révélée à Pierre seul; les Gentils sont évangélisés d'abord par Pierre, de même que les Juifs; et les apôtres apprennent de Pierre qu'il en doit être ainsi. Pierre tient le premier concile touchant les observances légales [2]. Pierre enfin exerce partout la primauté suprême, monarchique, qu'il transmit à ses successeurs sur le siége de Rome, les trois premiers désignés par lui [3].

M. Guizot, examinant l'organisation intérieure de l'Eglise [4], laisse tomber à peine le dernier coup d'œil de sa rapide analyse sur la papauté, ou, comme il l'appelle, le système de la monarchie pure, et il n'en parle qu'à la fin, « parce « que les faits ne nous l'ont pas encore « montré; que ce système était fort loin « de dominer à cette époque (au Ve siè- « cle), de prétendre même à dominer, « et que la sagacité la plus exercée, l'ar- « deur même de l'ambition personnelle, « n'eût pu pressentir ses futures desti- « nées. Cependant, ajoute-t-il, on voyait « déjà croître de jour en jour la consi- « dération et l'influence de la papauté; « il est impossible de consulter avec im- « partialité les monumens du temps, « sans reconnaître que de toutes les par- « ties de l'Europe on s'adresse à l'évêque « de Rome pour avoir son opinion, sa « *décision* même, en matière de foi, de « discipline, dans les procès des évêques, « en un mot, dans toutes les occasions « où l'Eglise est intéressée : souvent ce « n'est qu'un avis qu'on lui demande, et « quand il l'a donné, ceux à qui l'avis « déplaît ne s'y soumettent pas; mais un « *parti puissant s'y range toujours*, et « d'affaire en affaire sa prépondérance « devient plus marquée. » M. Guizot attribue à ce progrès *insensible* de la papauté deux causes principales, et déjà objectées depuis long-temps : « 1° le sys- « tème du patriarchat *encore* puissant « alors, qui aida beaucoup à l'élévation « exclusive de l'évêque de Rome, seul « patriarche en Occident; 2° la tradition « que saint Pierre avait été évêque de « Rome, et l'idée *également fort répan- « due* que les papes étaient ses succes- « seurs. »

On pourrait discuter sur ce passage où les concessions, si atténuées qu'elles soient, accordent malgré elles en détail ce que l'on conteste en principe. Ce serait un facile et petit avantage; l'illustre écrivain, par l'embarras même de ses efforts, met son opinion hors de doute; c'est tout ce que je veux constater. Selon son hypothèse, qui n'est toujours que celle de la réforme, l'Eglise et ses institutions n'auraient existé qu'en *germe* dans les cinq premiers siècles, et le germe de la papauté y serait le moins perceptible de tous. Courte vue assez bizarre chez des gens qui ont long-temps affirmé l'existence d'une Eglise invisible, et donné l'invisibilité comme un caractère de sa vérité.

Un disciple de M. Guizot, et un moment son suppléant, a prononcé après lui plus résolument que « la primatie de « Rome commence à poindre confuse et « obscure [1] avec le pape Innocent Ier. » Il n'est pas rare de voir les disciples plus décisifs que les maîtres; ainsi l'on répète d'âge en âge, avec plus d'assurance, toutes ces belles découvertes historiques, écloses de la science et de la bonne foi luthérienne. Il est donc nécessaire d'insister sur la perpétuité de l'autorité du Saint-Siége, l'appui de l'unité hiérarchique, la clef de voûte de tout le gouvernement de l'Eglise.

La démonstration de la supériorité du Saint-Siége consiste en trois genres de preuves, 1° la tradition, 2° les actes des papes, 3° le maintien public de leur autorité par eux-mêmes. Je n'ai à m'occuper ici que des quatre premiers siècles, la démonstration se continuera naturellement pour la suite de ce cours dans les observations qui se présenteront sur les rapports de l'Eglise avec l'état. La tradi-

[1] Act., I, Psalm. LXVIII-28, CVIII-8.
[2] Act. II, III, IV, V, VI, X, XI, XV.
[3] Constitut. Apost., VII-47.
[4] Cours de Civilisation, 3e Leçon, t. Ier, p. 108.

[1] M. Michelet, Hist. de France, t. Ier, p. 112.

tion, on la trouve unanime, magnifique dans les écrits des Pères, et surtout dans ceux des premiers siècles. Le plus jeune des deux écrivains que je viens de citer n'a pas pu sérieusement s'imaginer qu'avec une note empruntée au manuel de Gieseler, il ébranlerait ce monumental hommage de l'antiquité catholique. Il me semblerait voir un enfant sur les marches du Vatican, essayant de renverser d'un coup de son épaule la superbe basilique de Saint-Pierre. On sent que l'objet de ce cours et la mesure de cette leçon ne me permettent pas de produire ici la foule des textes mémorables qui témoignent avec respect et avec amour pour l'autorité des évêques de Rome; ce n'est pas la faute de l'Eglise si on ne lit plus les Pères : toutefois, il n'est pas même absolument nécessaire de les lire, deux ou trois ouvrages modernes auraient suffi pour donner une idée positive de la tradition sur ce sujet[1], au lieu de s'en rapporter à un érudit protestant. Le livre de Gieseler, fort vanté par M. Guizot[2], paraît être un arsenal commode de documens ecclésiastiques; mais il n'est pas sûr de se fier à son érudition. On cite, d'après lui, saint Augustin et saint Jérôme comme n'interprétant pas le *tu es Petrus* en faveur de l'évêque de Rome; si on avoue que saint Hilaire, saint Grégoire de Nysse, saint Ambroise et saint Chrysostôme reconnaissent les droits de saint Pierre, on ajoute : « A mesure qu'on avance dans « le cinquième siècle, on voit tomber « peu à peu l'opposition[3]. » Resterait encore à expliquer comment l'opposition serait tombée, quand bien même on admettrait comme opposans les quatre passages cités, qui se réduiraient d'ailleurs à l'opinion personnelle de deux grands hommes. Mais le fait est qu'il n'y a pas l'ombre d'opposition, parce que ni l'un ni l'autre ne s'y propose de traiter la question de l'autorité du Saint-Siége. Il s'agit d'un tout autre sujet. Saint Jérôme, dans tout son commentaire sur Amos, ne songe qu'à montrer les punitions réservées aux hérésies. Dans son livre contre Jovinien, il défend uniquement le célibat ecclésiastique, vigoureuse apologie que Gieseler rappelle bien imprudemment pour la cause protestante, et qu'un poète célèbre eût bien fait de lire avant de composer son épisode humanitaire. Saint Augustin ne s'occupe pas davantage de la juridiction dans les deux écrits dont on s'appuie; il est facile de voir sa pensée expliquée par Fénelon, qui combat Jurieu précisément par les deux textes allégués[1]. C'est une malencontreuse ressource de citer en témoignage contre le Saint-Siége deux des Pères qui ont le plus fermement proclamé son autorité. Qui ne connaît la lettre de saint Jérôme au pape saint Damase, par laquelle il proteste, au milieu d'un triple schisme, de n'écouter que le *successeur du pêcheur*[2]? Et le mot de saint Augustin : *Rome a parlé, la cause est finie*[3]. Il est vrai que j'ai entendu interpréter ce mot ainsi : La cause est finie, c'est-à-dire il n'y a plus rien à faire que d'attendre le consentement de l'Eglise, ou, en d'autres termes, la cause n'est pas finie; mais cela prouve seulement que certains esprits ont une manière particulière d'entendre saint Augustin, le latin et la logique. Au reste, nos deux saints perdaient si peu de vue la dignité suprême du Saint-Siége, qu'ils lui rendaient hommage même dans des questions étrangères, si l'occasion s'en présentait. Et par exemple, en prenant complétement trois des quatre textes objectés, on y trouverait d'assez bonnes choses contre l'objection[4]; un de ces

[1] Voyez Bossuet, Méditations sur la Cène, 70e jour, et même son discours sur l'unité de l'Église; Fénelon, *de summi Pontificis auctoritate;* les Lettres du docteur Milner, traduites de l'anglais sous ce titre : Excellence de la Religion; et encore Thomas Moore, Voyage d'un gentilhomme irlandais à la recherche de la vérité; cet ouvrage aussi traduit est d'une forme très piquante; mais voyez surtout la critique de l'Histoire ecclésiastique de Fleury par Marchetti.

[2] Cours de Civilisation, Ire Leçon.

[3] M. Michelet, ib.; Gieseler, Lehrbuch der Kirchengeschichte, zweite Periode, t. Ier, p. 310.

[1] Fén., du Ministère des Pasteurs.

[2] Hieron., Epist. LVII.

[3] Aug., Serm. 131, aliàs 2 de Verb. Ap. Il ajoute: Puisse l'erreur finir aussi!

[4] Hieron. adv. Jovin., I... Tamen propterea inter duodecim *unus* eligitur, ut, *capite constituto*, schismaticis occasio tollatur. August. in Joan. tract. CXXIV, IV, V : quod *plus illis* eum diligeret Petrus... cujus Ecclesiæ Petrus Apostolus propter apostola-

textes est tiré d'un sermon de saint Augustin ; il y en a plusieurs à la suite, sous ce même titre : pour le jour natal des apôtres Pierre et Paul ; aucun ne traite de la juridiction ; en les lisant attentivement, on s'aperçoit que le saint évêque veut affermir le respect et la confiance des fidèles à l'égard du caractère épiscopal ; et si l'on en demande la cause, un de ces sermons l'indique assez clairement [1]. Rome venait d'être prise par Alaric, la résidence de saint Pierre, livrée à la dévastation, semblait ébranler la foi des chrétiens, comme si tout était perdu. Saint Augustin a besoin de rassurer, de retenir en quelque sorte son troupeau. On peut apprécier par ce fait seul ce qu'était la papauté pour le monde catholique : admirez la force et l'à-propos des citations protestantes !

D'ailleurs, il est un moyen plus facile de constater la supériorité des papes, c'est de considérer la suite des faits, la suite de leurs actes. Sans doute la tradition, cet accord perpétuel de sentiment à travers la diversité des temps et des lieux, est une invincible déclaration du principe ; mais quoi de plus simple que de voir les papes agir, de les entendre parler ? Un philosophe niait le mouvement, pour toute réponse on se mit à marcher devant lui. Si l'on veut se donner la peine de parcourir les annales de l'Eglise, on verra un des premiers successeurs de saint Pierre, vers l'an 95, saint Clément, répondre et décider touchant la déposition audacieuse de quelques prêtres par des laïcs dans l'Eglise de Corinthe [2]. Saint Jean vivait encore, il avait sur saint Clément l'avantage d'être apôtre ; il exerçait de fait, de droit et par l'ascendant de sa vertu une surveillance générale sur les Eglises de l'Asie mineure ; sa résidence était moins éloignée que Rome. Ce n'est pas cependant au vénérable apôtre, au disciple bien-aimé qu'on s'adresse, c'est à l'évêque de Rome, et l'évêque de Rome décide sans hésiter, parce qu'il est l'héritier de saint Pierre. Le différend sur la célébration de la Pâque, lequel remplit une grande partie du second siècle, montre avec bien plus d'éclat l'autorité du Saint-Siége, par la fermeté du pape saint Anicet, et par celle du pape saint Victor, qui alla jusqu'à menacer d'excommunier les Eglises d'Asie. Vers cette époque, l'Eglise de Lyon députe saint Irenée, alors simple prêtre, au pape saint Eleuthère, pour le prier de donner la paix à l'Eglise. Plus tard, au troisième siècle, autre menace d'excommunication et décision souveraine de saint Etienne contre la hautaine résistance de Firmilien et même de saint Cyprien, le pape refusant de voir et de laisser loger chez les fidèles à Rome deux évêques qui lui apportaient une lettre synodale d'Afrique. Le même pape ne fut pas moins invoqué par saint Cyprien et par Faustin, évêque de Lyon, pour qu'il déposât Marcien, évêque hérétique d'Arles ; et presque aussitôt, par un acte contraire du même pouvoir, il rétablit deux évêques déposés d'Espagne, que plusieurs collègues reçurent sans difficulté sur cette seule décision, quoiqu'ils sussent bien que la bonne foi de saint Etienne avait été surprise. Peu après, ce fut au Saint-Siége que saint Denis d'Alexandrie dénonça l'hérésie de Sabellius ; et lui-même accusé ensuite par de simples fidèles qui ne l'avaient pas compris, il eut soin d'écrire au pape saint Denis pour se justifier. Cette suprématie était si peu douteuse, que les païens l'avaient remarquée, malgré leur ignorance des affaires de l'Eglise, et que l'empereur Aurélien renvoya à Rome la cause du patriarche d'Antioche, Paul de

tùs sui *primatum* gerebat *figuratâ generalitate personam*... abundantiore gratiâ unus idemque primus Apostolus. Id., de div. Serm., 295, aliàs 108 : Hinc ergo Petri *excellentia* prædicatur, quia *ipsius universitatis et unitatis Ecclesiæ figuram* gessit. M. Michelet ne donne pas un mot de ces passages, il produit seulement une phrase d'une lettre d'Innocent I[er] ; Gieseler est de meilleure composition, il a laissé, peut-être par mégarde, presque tout ce que je rapporte ici, et il donne un assez long morceau de la lettre du Pape, quoiqu'il en supprime encore quelque chose que je rétablirai tout à l'heure.

[1] August. de div. Serm. 296, aliàs 106.

[2] Iren. adv. hær., III, 3 ; Clem. Alex., Strom., IV ; Euseb. Hist. Eccles., III, 12, 27, V, 6. Sans recourir pour tous les faits qui suivent aux documens anciens, aux Lettres de saint Cyprien, aux Conciles, à Théodoret, Socrate, etc., on peut consulter l'Hist. Ecclés. de Fleury, malgré ses falsifications ; il n'a pu taire les plus importans événemens comme il a tronqué les textes. V. la Critique de Fleury par Marchetti.

Samosate (274). Constamment les évêques, dans leurs différends entre eux, s'en réfèrent au pape; les hérétiques, avant tout, cherchent à gagner Rome, et le parti rejeté de Rome est nécessairement hétérodoxe.

Tel fut le pouvoir papal au milieu des entraves de la persécution; que sera-ce quand l'Eglise, sortant des catacombes au quatrième siècle, sa constitution paraîtra au grand jour? Dès lors l'action de l'autorité centrale n'étant plus gênée, des circonstances plus graves amènent des décisions plus solennelles. Le Saint-Siége seul meut et arrête tout; c'est évidemment le pivot sur lequel tourne tout le gouvernement catholique. Si le concile de Nicée s'assemble, deux simples prêtres en signent les décrets, les premiers comme légats du pape; si les ariens, furieux, déposent dans des conciliabules le grand Athanase et deux autres évêques, ceux-ci en appellent à Rome, et le pape saint Jules, en vertu du droit de saint Pierre, revise le procès dans un concile romain (341), rétablit les trois appelans; et comme on *commençait* à s'écarter de l'antique soumission, il constate, maintient, fortifie par de nouveaux canons, le droit d'appel, la juridiction souveraine du Saint-Siége, ce que le concile de Sardique eut soin de confirmer (347). Le pape Liberius lui-même, avec sa faiblesse, dont on a fait une vaine objection, n'est pas moins une preuve de cette suprématie[1]. Voyez avec quelle astucieuse opiniâtreté les ariens s'acharnent après ce saint vieillard pour lui arracher une approbation! Ils poursuivent, ils veulent perdre saint Athanase, le plus habile défenseur de la vérité, mais ils sentent qu'ils n'auront rien fait à moins qu'ils n'obtiennent du pape la condamnation de ce grand homme et une adhésion à leur doctrine. Et quand ils ont extorqué une concession nullement fondamentale et nulle par la souffrance et la captivité, comme ils triomphent, par la pensée que l'Eglise sera vaincue dans la personne de son chef! Bientôt la fermeté de Liberius, libre et rendu à son siége, les força de reconnaître cette vérité que le pape Vigile exprima si bien deux siècles après dans une circonstance semblable: « Vous me tenez captif, mais vous ne tenez pas saint Pierre. » Le pontificat de saint Damase, de saint Sirice, de saint Anastase ne termine pas cette époque moins souverainement, et le cinquième siècle s'ouvre par l'appel de saint Jean Chrysostome au pape saint Innocent. Il est très vrai qu'on n'obéissait pas toujours au Saint-Siége, que les ariens apprirent les premiers à lui résister, à braver sa juridiction; mais personne toutefois, en résistant, ne contestait aux papes le droit de prononcer, personne n'avait encore imaginé de décliner leur autorité, moyen le plus simple et le plus certain s'il eût été recevable.

Car ceci est très digne de remarque; une dénégation d'autorité n'eût pas été seulement provoquée alors par des actes, mais en outre par les déclarations les plus formelles et les plus publiques des papes. Qu'on rejette tant qu'on voudra les premières décrétales; nous verrons ailleurs ce qu'on en doit penser, si tout le bruit qu'on a fait à ce sujet en valait la peine et prouve quelque chose; mais en supposant qu'on doive les regarder comme nulles, qu'y gagnera-t-on? si c'est au quatrième siècle seulement que les papes ont parlé si hautement de leur autorité, il fallait bien qu'ils ne dissent rien qui ne fût parfaitement connu et établi, sans quoi ce langage inoui, et cette prétention étrange, en face d'une puissante hérésie, eût infailliblement choqué les esprits et soulevé les plus énergiques réclamations. Or voici comment s'exprimait le pape saint Jules aux évêques d'Orient: « Ignorez-vous que c'est « la coutume qu'on nous écrive d'abord, « et qu'ainsi par là ce qui est juste soit « défini? Si donc un soupçon de ce genre « s'était élevé contre cet évêque (saint « Athanase), il fallait écrire à l'Eglise « d'ici. Mais maintenant sans nous en « avoir informés, après avoir fait comme « il leur a plu, ils veulent encore que « nous décidions comme eux, sans avoir « examiné. Ce ne sont pas là les préceptes de Paul; ce ne sont pas là les traditions des Pères, c'est une toute autre

[1] V. les Lettres du Cardinal Litta; Godescard, Vie des Saints, t. IV, p. 43; André Duchesne, Hist. des Papes, et une autre Hist. des Papes, par de Glen.

« manière, une pratique nouvelle. Rece-« vez de bonne volonté, je vous y ex-« horte, ce que je vous écris pour le bien « commun. Ce que nous avons reçu du « bienheureux apôtre Pierre, je vous le « montre, et je ne vous aurais pas écrit « ces choses pensant qu'elles sont mani-« festes à tous, si ce qui vient de se passer, « ne nous avait troublés[1]. » Ensuite le pape saint Sirice : « En considération de no-« tre devoir, il ne nous est pas libre de « dissimuler ni de nous taire, à nous qui « sommes obligés à un plus grand zèle « que tous les autres pour la religion « chrétienne. Nous portons les fardeaux « de tous ceux qui sont chargés, ou plu-« tôt c'est le bienheureux apôtre Pierre « qui les porte en nous, qui nous pro-« tège et nous défend en toutes choses, « comme nous en avons la confiance, « nous héritiers de son administration[2]. » Après lui, saint Anastase : Je ne négli-gerai pas de « garder parmi mes peuples « la foi de l'Evangile et d'unir par mes « lettres, autant que je le pourrai, toutes « les portions de mon peuple, éparses « dans les diverses contrées; de peur « qu'une nouveauté profane ne se glisse... « etc. [3]. » Saint Innocent dit de même à l'évêque Decentius : « Qui ne sait que ce « qui a été transmis à l'Église romaine « par le prince des apôtres, Pierre, et « qui a été gardé jusqu'à présent, doit « être observé par tous ; qu'on n'y peut « rien ajouter ni introduire?..... Ainsi « nous te répondrons non dans la pensée « que tu ignores cela, mais afin que tu « gouvernes les tiens avec une plus gran-« de autorité, ou que si quelques uns s'é-« cartent des institutions de l'Église ro-« maine, tu les avertisses ou tu ne diffè-« res pas de les déclarer; afin que nous « puissions savoir quels sont ceux qui « introduisent des nouveautés, ou qui « présument de conserver la coutume « d'une autre église que de l'Église ro-« maine. » Ailleurs, au sujet des troubles de l'Eglise d'Espagne : « Nos frères, Hila-« rius, co-évêque, et le prêtre Elpidius, « sont venus vers le *siége apostolique*, et « dans *le sein même de la foi* ils ont dé-« claré avec douleur et gémissement que « la paix était détruite dans la province, « etc. » Et encore aux Pères du concile de Carthage : « Suivant les exemples de « l'antique tradition, et la discipline ec-« clésiastique....., vous affermissez la « force de votre religion, vous qui avez « décidé de référer à notre jugement. « Vous savez en effet ce qu'on doit au « *siége apostolique*, d'où est sorti l'épi-« scopat même et toute l'autorité de ce « nom. » Il rappelle ensuite les primi-tives institutions « qui ont fixé par une « sentence *non humaine, mais divine*, « que nulle affaire touchant les provin-« ces les plus écartées et les plus éloi-« gnées ne fût regardée comme finie, « avant d'être parvenue à la connaissance « *du siége apostolique*, afin que toute « décision fût confirmée selon ce qui est « juste par son autorité; et que toutes « les autres églises prissent de là ce qu'il « faut prescrire, ce qu'il faut éviter, « comme des ruisseaux partis d'une même « source, qui couleraient à travers les « diverses contrées dans la pureté de leur « natale origine [1]. » Ce langage si peu douteux ne changea point depuis. Si maintenant on réfléchit que tous les pa-pes des cinq premiers siècles sont révé-rés sans contestation pour leur sainteté : « Jusqu'alors (503), dit Fleury, les papes « avaient été si saints qu'ils pouvaient « donner lieu à cette pensée que le Saint-« Siége rendait impeccable, ou que Dieu « n'en permettrait l'entrée qu'à des pré-« destinés ; » si l'on réfléchit qu'ils par-laient de la sorte, avec une simplicité si ferme dans des actes officiels et des cir-constances si importantes, attestant tou-jours la tradition, sans être jamais con-tredits, il sera impossible de ne pas re-connaître la suprématie fondamentale, originelle des papes; on comprendra que cette supériorité fut toujours pour eux un droit parce qu'elle fut toujours un devoir : que le titre de *Saint-Siége*, de *siége apostolique*, exclusivement gardé par le siége de Rome, ne peut pas être d'acquisition humaine, et enfin que le onzième siècle en appelant Grégoire VII

[1] Julii ad Orientales Epist. III, ex Apologiâ secundâ Athanasii.

[2] Sir. Epist. ad Himerium.

[3] Anast. Epist. III.

[1] Innoc., Epist. I, XXIII, XXIV. Innocent Ier, dit M. Michelet, avance quelques *timides* prétentions.

l'*apostolique*, le *Seigneur apostolique*, n'a rien innové.

Que signifie l'explication de la suprématie papale par la résidence dans la capitale de l'empire, et par le système du patriarchat ? Très certainement la position de Rome n'était point indifférente ; la Providence qui se sert des choses d'ici-bas pour ses desseins, et qui avait fait la puissance romaine pour de bonnes raisons, savait pourquoi elle envoyait saint Pierre à Rome, et y plaçait le centre de la religion catholique : c'est que nulle cité au monde ne fut plus corrompue, plus long-temps et plus obstinément idolâtre [1]. La foi y devait trouver plus d'obstacles ; voilà pourquoi le prince des apôtres vint s'y établir : le poste de l'honneur ne devait être durant trois cents ans que le poste du péril. « L'honneur du martyre fut donné par primauté à l'Église de Rome, dit Bossuet, et trente papes confirmèrent de leur sang la foi qu'ils communiquaient à toute la terre. » Ce n'était donc pas Rome qui pouvait alors contribuer à la supériorité du Saint-Siége, mais le siége de saint Pierre qui pouvait seul soutenir un privilége de persécution par un privilége de force. Quand la persécution cessa, le même instinct qui avait poussé les empereurs païens à détruire l'Église romaine, éloigna les empereurs chrétiens de cette cité, qui n'était déjà plus le centre du gouvernement. La grandeur et la puissance passa à Constantinople ; Rome ne fut plus capitale, elle ne fut plus rien, et loin que cette position donnât de grands avantages aux papes, Rome ne fut sauvée des désastres qui l'assaillirent jusqu'au milieu du douzième siècle, que par la présence du souverain pontife. Sans les papes, Rome eût été effacée de la terre.

La sixième leçon, qui paraîtra le mois prochain, achèvera l'exposition du gouvernement de l'Église, et montrera dans ce gouvernement les mêmes caractères de sainteté, d'unité et d'universalité que dans la doctrine.

Édouard Dumont.

[1] Beugnot, Destruction du paganisme, 2-2, 5-3.

LETTRES ET ARTS.

COURS D'ÉTUDES SUR L'ART ANTIQUE.

QUATRIÈME LEÇON.

Suite de l'art hindou. — Des pagodes, ou second âge de l'architecture asiatique.

1° *Caractères généraux de cette architecture.*

On a vu dans l'article précédent les monumens primitifs de l'Inde ; mais outre cette architecture souterraine et indestructible, comme les montagnes même dont elle a creusé les entrailles en catacombes innombrables, il y a encore une foule de pagodes, hautes et énormes pyramides, commes celles de Carnate, Ramiseram, Déogour, Tanchore, Benarès, Djagrenat, Tripetty, la plupart vouées à Siva. On en trouve des débris ainsi que des restes de palais avec leurs longues colonnades perdues, jusqu'au milieu des forêts de l'île enchantée de Ceylan, maintenant peuplée par des demi-sauvages, jadis foyer d'une civilisation brillante [1].

Or, cette seconde époque de l'archi-

[1] Adelung, *Mithridates oder allg. Sprachenkunde*. Berlin, 1806, t. I.

tecture, celle des pagodes proprement dites, diffère de la première par un emploi presque continuel du triangle et de la pyramide, par un dédain de plus en plus prononcé pour la ligne horizontale et rampante, et par la formation définitive de la coupole. Au reste, ces masses pyramidales que termine un dôme écrasé, composées de cinq à dix étages dont chacun est de quelques pieds plus étroit que celui de dessous, demeurent sombres à l'intérieur comme la pagode souterraine, avec les mêmes entrées mystérieuses, presque sans aucun jour, faiblement éclairées par des lampes, qui projettent leur lueur sur les mêmes rangs de colonnes à chapiteaux symboliques.

Ce n'est guère que dans les temps modernes que cette architecture devient plus riante et plus légère, tout en conservant son type sacerdotal et brahmanique en forme de carré, dont chaque côté regarde l'un des quatre points cardinaux, du sein duquel s'élance le quadruple triangle, dédié à la Trimourti, ou le sphéroïde alongé vers le ciel, souvenir de l'œuf-monde primitif. Au milieu est la cella où le Brahmane peut seul entrer, et qui ne reçoit qu'un mystique rayon soit par une ouverture de la voûte, soit par une lampe. Des nefs basses, où le peuple s'assemble sous l'œil des idoles secondaires, s'étendent à l'entour et sont elles-mêmes précédées par des portiques et des cours où se trouvent les piscines sacramentelles; le tout environné d'un mur d'enceinte, souvent d'une demi-lieue de circuit. Dans les avenues s'élèvent çà et là des obélisques de granit; tel est celui qui précède le temple de Modobédery[1], près de Mangalor, colonne monolithe, de couleur brune, haute de cinquante-deux pieds, et dont le chapiteau porte quatre lions tenant des chaînes au bout desquelles pendent des clochettes.

Le peintre Hodges, dans ses *Vues de l'Inde*, a dessiné une de ces anciennes pagodes[2], simples pyramides construites en plaçant seulement les uns sur les autres des blocs de granit prodigieusement gros, quelquefois longs de vingt à trente pieds, superposés sans aucun ciment; ces édifices primitifs, singulièrement ressemblans aux temples et pyramides d'Egypte, n'ont d'ouverture qu'une petite porte haute à peine d'un mètre, qui mène à une salle unique de douze ou vingt-quatre pieds en carré; et, du centre du plafond à peinture, une lampe descend sur l'obscène Lingam, devant qui les prêtres sacrifient. D'autres temples plus petits, mais exhaussés au haut d'un escalier circulaire, entourés de portiques et de colonnades extérieurs, rappellent vivement les gracieuses rotondes latines de Vesta, dont elles ne diffèrent qu'à cause des dragons, des dauphins et des monstres bizarres, qui semblent jouer sur les toits et s'entrelacer aux gouttières.

Enfin quelques uns, renonçant tout-à-fait au caractère cyclopéen, sont simplement bâtis de briques. Tel est au bord de la mer, près de Mavalipouram, un temple en ruines dédié à Siva, et dont la cella aux murs couverts de bas-reliefs, est enveloppée de plusieurs cours que vient remplir la marée.

Mais avant de décrire ces pagodes, il est bon d'examiner par quelles transformations successives l'art brahmanique est parvenu à sortir du troglodytisme pour faire monter vers le ciel ces masses de rochers sous lesquelles il avait rampé si long-temps. Cette série de tentatives nous paraît résumée mieux que partout ailleurs dans les catacombes d'Ellora. Parcourons-en les diverses grottes, peut-être nous apparaîtront-elles comme autant de pas de plus en plus clairs vers l'affranchissement de l'art.

2° *Monumens de transition. Temples d'Ellora et de Kénéri.*

Le premier monument qu'on découvre en gravissant le coteau, porte un caractère lugubre : isolée vers le sud et séparée de toutes les grottes qui suivront, s'étend une longue rangée de portiques souterrains, nommés Dherwara ou le canton des impurs; des plafonds très bas, sans presque aucun ornement, des pi-

[1] Langlès, *Monum. de l'Hind.*
[2] Planche 22ᵉ.

Asiat. resear., t. I.

liers écrasés, à base carrée, à fûts arrondis et à coussins pour chapiteaux, y prolongent leurs files uniformes jusqu'à un étroit sanctuaire où siége solitaire l'idole du lieu, espèce de Bouddha étranger, aux oreilles plates, aux cheveux crépus, que les Parias viennent adorer. Du haut de ces portiques découverts, une cascade admirable se précipite dans la vallée, et prouve que les lois atroces qui avaient voulu jadis interdire à une masse d'hommes la jouissance même de Dieu, n'ont pu leur ravir le spectacle de ses beautés et de son amour dans le plus magnifique de ses temples, celui de la nature manifestée par les montagnes.

Après cette solitude dont aucun homme libre n'approche sans se souiller, le premier temple qui s'ouvre est celui du Sabha ou de l'Assemblée, dit aussi Djagannatha, destiné sans doute dans l'origine aux simples fidèles. Cette espèce de temple paroissial, avec sa facade posée sur quatre piliers que portent des éléphans, et dont les chapiteaux sont surmontés par des lions, a trente-quatre pieds de profondeur sur cinquante-sept de large; et son sanctuaire, très exhaussé au dessus de la nef, en est séparé par un escalier que gardent deux statues appelées les *Portières de Vishnou* par les Brahmanes qui montrent ces ruines. Une foule de figures en adoration, accroupies sur leurs talons et les deux mains sur leurs genoux, comme tant de statues égyptiennes, environnent ce sanctuaire au plafond orné de curieuses peintures.

Directement au dessous de cette première grotte en est une autre où l'on descend par une étroite ouverture; elle est carrée et pose sur douze piliers dont ceux des quatre angles diffèrent de tous les autres; de là un corridor introduit dans le premier temple, consacré spécialement à Rama, profond de trente-six pieds; il est orné de deux rangs de colonnes, aux fûts couverts de feuillages et aux bases revêtues de figures nues en bas-relief, entrelacées comme des grâces. Jusqu'ici rien de nouveau, à la vérité, n'apparaît en architecture, mais on arrive au temple d'Indra, Dieu du firmament.

Celui-ci est déjà une véritable pagode ou pyramide carrée à plusieurs étages et terminée en rotonde, bien que le tout soit taillé dans le roc. Extérieurement, entouré d'obélisques, de colonnes, de dieux portiers, de lions, d'éléphans et autres animaux, ce lieu, dit le ciel ou le palais d'Indra, est plein de magnificences; le second étage surtout est tellement chargé de sculptures, qu'il faut renoncer à les décrire en détail; la plupart sont relatives aux fonctions astronomiques du Dieu, ainsi que les cercles qui ornent le plafond de la cella, élevé de quatorze pieds sur une étendue de dix-huit pieds en carré. Mais en y comprenant la nef, la longueur de ce second temple est de soixante-dix-neuf pieds sur soixante-six de large, et les colonnes en ont vingt-deux d'élévation, moins celles qui, au nombre de douze, avec leurs fûts chargés de feuillages, environnent dans la cella carrée l'autel central dédié au soleil, représenté par le Lingam. Ici les proportions ont grandi avec l'harmonie des détails, l'ensemble revêt de plus en plus une imposante beauté.

A deux cents toises de ces grottes, un couloir de cent pieds de long dans le roc vif mène à une autre merveille souterraine, c'est le Doumar-Leyna. L'entrée en est gardée par deux lions qui tiennent chacun sous ses griffes un jeune éléphant terrassé; aux deux côtés du péristyle sont deux groupes de statues: l'un représente le juge des enfers, Dherma-Radjah, assis, une massue à la main, avec le cordon brahmanique sur l'épaule, et à ses côtés la belle Sitâ, gigantesque comme lui; l'autre est Siva qui, auprès de son bœuf chéri, a l'air de danser avec une troupe d'autres dieux. Entré dans le temple, on le trouve divisé par sept rangs de piliers en autant de parties distinctes, ornées d'une foule de cariatides debout et de sculptures en relief; mais au lieu d'être au centre des sept nefs ou rangs de piliers parallèles qui s'entrecroisent à angle droit, la cella, toujours carrée, est au fond du temple, environnée d'un portique avec lequel elle communique par quatre escaliers orientés aux quatre vents. Un cabinet latéral sans liaison avec l'ensemble du plan, et qui

peut-être était secret, communique avec le sanctuaire.

On monte ensuite dans les étages supérieurs, où siégent d'autres divinités, mais toutes ces salles sont étroites ; et enfin, de la dernière ou de la plus haute, un escalier extérieur, orné de galeries sculptées et décoré çà et là de divers animaux accroupis, redescend le flanc de la montagne, en face de la magnifique cascade tombant de plus de cent pieds d'élévation dans un abîme d'où sort la petite rivière qui traverse le village d'Ellora.

Nous voilà revenus au bas de la montagne : ici se présente un autre temple destiné au peuple comme le premier ; c'est la grotte de Djenouassa ou des cérémonies nuptiales. Le long vestibule ou viranda qui la précède est orné des statues des divers dieux de l'hymen, de l'engendrement et de l'amour, entourés de leurs valets qui tiennent en main des tchaouri ou queues de buffles enmanchées dans une verge pour chasser les mouches : le dieu du soleil, Sourya, y est en hermaphrodite, traîné par sept chevaux; de prétendues grâces demi-nues, leurs tchaouri à la main et le cordon de l'hymen pendu à leur cou, avec de petits cupidons jouant à leurs pieds, couvrent de leur vaste corps les piliers. Quant au temple proprement dit, on y entre par une porte que gardent deux colosses mâles avec leurs épouses toutes petites, pour signifier peut-être l'infériorité de leur sexe. L'intérieur des nefs à plafonds bas et à entablemens rectilignes, portés par des lions de style égyptien, pose sur des rangs de colonnes cannelées ; leurs chapiteaux déroulent, suivant l'usage, les immenses feuilles des tropiques, toujours renversées et pendantes vers la terre au lieu de se dresser vers le ciel, comme les acanthes corinthiennes sous le climat tempéré de la Grèce. Mais au lieu de blâmer en ce point les Hindous, peut-on ne pas admirer la vérité avec laquelle ils ont su rendre les phénomènes naturels de leur pays ?

La grotte du Nil-Kant-Mahdiou, du grand dieu au gosier bleu (Nila-Kanthamaha-deo), c'est-à-dire de Siva, paraît n'être qu'une continuation de ce temple du mariage, destinée à symboliser les maux qui viennent empoisonner la joie de l'hymen et tueront les époux, s'ils ne sont secourus par Siva. Les Soura et les Assoura, bons et mauvais anges, barattaient la mer de lait au moyen du Merou qu'ils faisaient tourner comme un pivot sur le dos de la tortue, fondement de l'univers ; et, en ayant tiré l'Amrita, breuvage d'immortalité, ils le burent avidement, sans rien laisser aux hommes qu'une boisson aigre et empoisonnée : pour en préserver le genre humain, Siva consentit à la boire ; de là vient la couleur bleue de sa gorge où le poison s'est arrêté. Siva est surtout cher aux Hindous pour ce trait caractéristique de sa vie ; aussi voyons-nous la plupart des temples d'Ellora et de l'Hindoustan voués à ce dieu ou à ses serviteurs. Celui du Nila-Kantha se distingue de tous les précédens en ce qu'il offre une plus violente tentative d'affranchissement des types sacerdotaux. L'aire ou cour extérieure découverte, grand parallélogramme où règne, accroupi au centre, le bœuf Nandi, sculpté dans le roc vif, ressemble encore à toutes les autres ; mais la nef unique, avec ses quatre bas-côtés étroits, formés par quatre rangs de piliers, a déjà un caractère particulier ; séparée par un vestibule de la cella carrée, qui est rejetée au fond du temple, elle est appelée la Salle des sacrifices, et contient dix statues de dieux de grandeur naturelle, la plupart avec quatre bras. Plusieurs dieux ont de petits sanctuaires séparés, tels sont Tchandra et Pretchand, ou Lunus et son épouse le soleil avec leur fils. Là, comme dans beaucoup d'autres lieux, figurent, opposées, les deux statues de Kartiguêya, le dieu de la guerre et de la force, et de son vainqueur le rusé Ganesa, à tête d'éléphant, dieu des arts, de la prudence et de la ruse, allégorie chère aux Brahmanes.

Le superbe temple du Ramichouer ou de Rama-Isouara, incarnation de Vishnou, semble une dernière continuation des grottes matrimoniales : deux statues de femmes sont aux deux extrémités du vestibule, qui sépare la vaste cour du bœuf Nandi d'avec la nef, ou portique carré dont le sanctuaire est environné : ce portique, soutenu par un rang de piliers à base cubique, à fût cannelé et rond,

auquel sont adossées des statues, offre sur ses entablemens rectilignes de longues files de bas-reliefs; et autour de l'épaisse muraille de rocher qui ferme des quatre côtés le sanctuaire, ne laissant d'accessible que l'escalier par où l'on y monte, s'ouvrent une foule de niches à sculptures allégoriques. L'un des groupes offre l'avare et sa famille, squelettes décharnés qui crient, avec des gestes lamentables, après des voleurs qu'on voit s'enfuir chargés d'or : en face de ces riches avares qui meurent de faim, Siva danse avec ses musiciens. Plus loin sont exprimées les querelles de ménage de ce dieu avec son épouse Parvâti; c'est une série de jeux et de scènes bizarres. Puis vient un mariage où, suivant l'usage, le prêtre donne aux nouveaux conjoints la noix de coco brisée en deux portions symboliques, et qu'ils sont invités à réunir en une seule, comme elles l'étaient primitivement. Ailleurs, le malheureux Ravana, ravisseur de l'Hélène indienne, sert de marche-pied à Rama caressant sa belle Sita qu'il vient de reconquérir, et son rival voit leurs amours; le ciel demi-circulaire que porte Ravana, et où grimpent les satyres de Rama, est formé par superposition de pierres en saillie. Car, sur aucun monument de l'Inde antique, il n'y a trace de voûte, pas même ici où l'influence grecque est pourtant visible, dans le profil souvent très pur des statues et les coiffures élégantes et de plus en plus recherchées des femmes, dont les cheveux avaient été jusqu'ici tressés sans luxe et d'après des règles sacrées. Le Ramichouer est long de quatre-vingt-dix pieds et offre, parmi ses sculptures, des morceaux d'un très haut mérite; cependant il le cède encore pour la majesté de l'ensemble et la beauté des détails au Keilaça, palais de Siva, qui occupe à peu près le centre des innombrables excavations de la montagne.

Ce vaste ensemble de salles est la copie fidèle du vrai Keilaça, jardin enchanté, paradis de Siva, placé sur l'un des trois pics mythologiques de l'Himalaya ou du Mérou. Dans ce lieu de toutes les aventures galantes du dieu de l'amour, le printemps ne finit jamais; là, sur des tapis de fleurs suspendus au dessus des neiges éternelles, au dessus de la mort et d'incommensurables abîmes, dansent et s'endorment les laitières toujours jeunes, aux gazouillemens des oiseaux de mille couleurs cachés dans de voluptueux bosquets. Ce paradis qui surpasse tout ce que le voyageur des Alpes, errant au dessus des glaciers, rêve quelquefois de délices dans ses aériennes solitudes, au bord des fontaines magiques, ce paradis a été dessiné et sculpté ici dans le roc. Malheureusement, ce ne sont plus que des ruines, malgré la profusion de statues qui remplissent encore ses longues files d'appartemens : en outre, ce couvent ou palais sacerdotal offre mille traces de constructions modernes de style grec, égyptien, mauresque, mêlé à l'antique style hindou. Le temple proprement dit est une pyramide dégagée, quoique de roc, au centre d'une aire très vaste et découverte; cette pyramide qui n'a presque plus rien du premier âge de l'architecture, est entourée de statues d'hommes et d'éléphans en diverses poses, jetant de l'eau par leurs trompes ou soutenant des fardeaux. Quant au plan fondamental, il paraît formé de neuf divisions, trois plus grandes au centre et trois autres à chacun des côtés. C'est ainsi qu'on trouve beaucoup de pagodes à neuf étages, non collatéraux, mais superposés, et nommés dans les livres liturgiques les neuf joyaux de Vishnou. Les nombreuses cours qui précèdent ce temple sont munies de puits pour les prêtres, et d'obélisques ou piliers isolés, d'ordinaire surmontés d'un lion. Le bœuf sacré est accroupi seul devant l'entrée du palais; un pont taillé dans le roc conduit aux étages supérieurs, et sert en même temps comme de dais à Bhavani, l'épouse de Siva, qui est dessous assise dans un lotos entre deux éléphans dont les trompes se joignent au dessus de sa tête : d'autres ponts et des escaliers conduisent à d'autres étages, éclairés çà et là de quelques fenêtres qui, dans les monumens réellement primitifs, sont tout-à-fait inconnues; parmi ces salles, il y en a qui ont de quatre-vingts à cent pieds de longueur sur plus de soixante de large. Sir Malet en a remarqué une très étroite, avec piliers, et dont la voûte

était arquée ; il ajoute que c'est le premier cintre qu'il ait vu : au reste, sa hauteur n'était que de quatorze pieds, et là comme partout « il n'y a, dit Langlès, nul vestige de voussoirs ni de claveaux. » Mais toujours des ponts rectilignes sont jetés d'un temple supérieur à un autre temple, et des escaliers descendent aux catacombes de dessous, maintenant remplies de décombres, ou bien s'élèvent jusqu'aux terrasses de roc vif qui couronnent le Keilaça. De grands cercles avec quatre lions aux quatre coins, dessinent les centres de ces aires, bordées de pyramides et de dômes allongés en tonneau, dont les cintres bizarres, taillés dans le roc vif, sont tantôt tronqués à leur sommet, tantôt rétrécis à leur base, de manière à présenter deux renflemens latéraux comme le ventre d'une bouteille ; d'ordinaire le haut de ces dômes, orné d'animaux, s'aiguise presque en ogive. Le Keilaça sert encore aujourd'hui de modèle pour les pagodes. Il communique par une très étroite ouverture avec des labyrinthes mystérieux et profonds, où, suivant Langlès, « nul voyageur n'a encore eu le courage de s'engager. »

Non loin du palais de Siva est la grotte du Dês-Avatar ou des dix descentes de Vishnou ; le temple proprement dit ou l'étage supérieur, profond de cent pieds, haut de quatorze, est partagé en sept rangs de piliers qui forment autant de salles ; au bout est un vestibule qui termine le grand carré du temple ; et de ce vestibule un escalier monte, entre un huitième rang de piliers, à l'étroite cella carrée et taillée dans le rocher qui forme une grotte à part. Dans les sept nefs se déroule l'histoire des dix Avatars ou incarnation de Vishnou ; le portique antérieur, ou viranda, est également orné de statues ; à gauche de ce portique s'aperçoit l'ouverture étroite d'une chambre sans liaison avec le plan général, et qui peut-être était secrète ; des citernes taries sont disposées dans l'aire ou terrasse extérieure, à laquelle on monte du bas du rocher par des escaliers grossiers, de plus en plus délicats à mesure qu'ils approchent du sanctuaire.

Mais nous voici arrivés à un temple qui, s'il est d'origine brahmanique, est incontestablement le plus remarquable d'Ellora et peut-être de tout l'Hindoustan, il est nommé la chaumière de Biskourma ou de Visoua-Karma, le dieu des arts, fils de Brahma et son architecte. Ce génie inspirateur des soixante-quatre métiers a les trois yeux de la science, une couronne ou tiare de pierreries sur la tête, des colliers, bracelets et autres ornemens d'or autour de ses membres blancs et nus. Assis à l'européenne, au fond de son temple, dans un siége soutenu par deux lions et élevé sur une estrade, il semble méditer profondément; à ses côtés, deux serviteurs debout tiennent des chasse-mouches ; huit génies planent, également nus, au haut de la niche cintrée ou ogivale qui l'enveloppe, et derrière laquelle s'élève un autel circulaire que surmonte un globe conique.

Malet a vu dans ce dieu méditant seul sous cette grande voûte en demi-cercle, le Tout-Puissant qui rêve la création de l'univers sous la voûte silencieuse de l'espace illimité. Quoi qu'il en soit, l'architecture de ce temple est grandiose et vraiment belle, on dirait presque une basilique primitive, et Langlès est allé jusqu'à le croire bâti par des barbares chrétiens d'Abyssinie et d'Afrique ; mais les piliers octogones, sans nul ornement ni chapiteaux, sont d'une simplicité et d'une beauté de proportions qui manquent d'ordinaire aux monumens copies. Ces deux rangs de piliers forment deux sombres et étroits bas-côtés, à plafond plat, tandis que la nef centrale est voûtée en ogive imparfaite, et se termine par une abside semblable à celles des Romains. Une frise de bas-reliefs embrasse tout le pourtour du temple et est surmontée par un rang de statuettes assises sur la plinthe à laquelle aboutissent les nervures plates de la voûte, nullement croisées, mais parallèles comme les cercles d'un tonneau. L'autel arrondi en cône, derrière la statue du dieu artiste, a environ vingt-quatre pieds de haut, la nef en a trente-cinq d'élévation sur quarante-trois de largeur, et soixante-dix-neuf de profondeur jusqu'au fond de la cella ; vingt-huit piliers octogones et deux carrés à l'entrée la supportent ; elle est précédée

d'une grande cour carrée et d'un péristyle à trois portes, au dessus desquelles règne extérieurement une longue galerie ou balcon très sculpté, qui a vue sur l'intérieur du temple par une grande rosace et des portes couvertes d'arabesques. Cette salle, pratiquée au haut de la façade de presque tous les temples de l'Inde, est destinée à l'orchestre, placé ainsi en dehors pour se faire entendre du peuple réuni dans les cours, en même temps que des initiés qui, retirés sous les nefs sacrées, ne reçoivent de cette musique turbulente que des accords amortis par la distance et rendus plus mystiques.

Un temple absolument semblable à cette espèce de basilique se trouve parmi les grottes de l'île de Salsette, dans la montagne de Kénéri. Cette curieuse montagne offre une longue file de cavernes à plusieurs étages, pareils aux hypogées en gradins de la chaîne libyque de l'Egypte; consistant en chapelles, cellules et salles monastiques à plafond bas, chacune de dix à quarante pieds en carré, précédée d'un escalier de six ou sept marches, d'un portique étroit à deux ou à quatre piliers couverts de sculptures, avec une piscine pour les ablutions. Du reste, l'intérieur de ces petits temples, très nu, n'a que de rares sculptures. Souvent, près de la porte, est une base de colonne pareille à celles des bénitiers, et qui semble en avoir porté. Qui sait s'il n'y eut pas dans ces ruines, comme dans celles d'Afrique, une Thébaïde chrétienne? Des bancs taillés dans le roc y suivent partout la base des murs, et d'une terrasse à l'autre, le long du flanc de la montagne, mille escaliers s'entrecroisent.

Mais ce qu'il y a de plus remarquable, est la vaste catacombe appelée *Salle du Conseil*, dont les piliers et le plan général, encore plus égyptiens, rappellent vivement à Langlès certaines salles de la Nécropole de Thèbes. Elle est précédée d'un viranda ou portique à huit piliers, avec des piscines, et çà et là sur les côtés s'ouvrent des appartemens séparés; mais partout les colonnes y ont le style indien, carrées à leur base, elles portent des chapiteaux, quelquefois un coussin, surmontés d'architraves, qui soutiennent des poutres de rocher, comme à Éléphanta, unies avec le plafond écrasé, et au plus élevé de douze pieds.

A une demi-lieue de ces grottes est un autre couvent brahmanique souterrain, nommé Montpezir, dont les moines portugais s'emparèrent au seizième siècle: la grotte devint une église de Notre-Dame de la Miséricorde, et ses murs sculptés furent recouverts de chaux; maintenant le badigeon tombe et laisse voir les longs bas-reliefs mythologiques. La légende place dans ces grottes l'entrée d'un labyrinthe sans fin, et inextricable comme ceux d'Egypte. Il est même dit que l'abbé des moines portugais y étant descendu avec eux, ils marchèrent pendant sept jours, munis de vivres, de flambeaux et de pelotons de fil pour reconnaître leur route, mais sans trouver un seul soupirail, ni autre chose que des citernes et des cellules, suivant Diego de Couto. Les Brahmanes prétendent que ce canal passait sous la mer et faisait communiquer plusieurs pagodes entre elles. On cite dans l'Hindoustan d'autres chemins semblables, qui auraient servi aux prêtres dans les temps de guerre pour le gouvernement secret du pays. Quoi qu'il en soit, la plus vaste de ces grottes se nomme l'Eglise, parce que ces moines portugais l'avaient jadis consacrée au culte chrétien. C'est une longue nef basilicale, à voûte arquée, quoique non encore ogivale ni plein-cintrique; trente-deux colonnes octogones la soutiennent: leurs bases, carrées, sont couvertes de petits champs de bas-reliefs, séparés par des tiges d'arbres en forme de colonnettes, comme on en voit, suivant Langlès, sur des bas-reliefs d'Egypte.

Ce temple est dédié à Vishnou qui s'y tient debout, le corps entouré, comme certains dieux du Nil, des replis du serpent mystique, lequel darde au dessus de lui ses cinq têtes. La nef est précédée, selon l'usage, d'une cour carrée en terrasse où l'on monte par un escalier de six marches. Deux *portiers*, adossés aux piliers du péristyle, en gardent l'entrée. Au fond de la grotte, arrondie en abside, est une masse de rocher, terminée en cône, que rien ne prouve être creusée à l'intérieur, et que jadis surmontait un dais ou ombrelle de pierre descendant

de la voûte. Cette singulière espèce d'autel, qu'on rencontre dans toutes les pagodes des Bouddhistes de Ceylan, est appelée Dhagope. Il s'en trouve une autre dans une petite chapelle, ronde comme un baptistère, appuyée à l'un des côtés de l'aire extérieure, et dont les murs sont tout chargés de reliefs. Les Druides semblent avoir connu ces Dhagopes. La nef intérieure, bien plus vaste, élevée et majestueuse que les grottes d'Eléphanta, offre une longueur non interrompue de quatre-vingt-trois pieds sur trente de large. Le rang de piliers qui circule tout autour et passe par derrière le chœur, n'est placé qu'à six pieds de la muraille, ce qui détruit presque les bas-côtés; leurs chapiteaux, très inégaux entre eux, quelques uns même à peine ébauchés et sans nulle sculpture, portent des lions, des guerriers à pied, des arbres, sur lesquels des éléphans montés par leurs cornacs versent de l'eau avec leurs trompes. La nef seule est grossièrement cintrée en berceau, les deux bas-côtés n'ont qu'un plafond très bas, qui n'excède pas la hauteur des piliers, « et où sont tracées des rainures régulières, destinées à recevoir des poutres de bois, comme dans les grottes de Karli, dit Langlès. » Peut-être y suspendait-on des *voiles* ou tapis les jours de fête.

Des bancs et des sofas de pierre sont taillés partout dans le roc de ces temples. On y trouve aussi une foule d'inscriptions en lettres inconnues, comme celles dont on a déjà parlé.

Mais il est temps de passer enfin des monumens taillés aux monumens bâtis, des blocs creusés dans l'ombre aux blocs harmonieux, disposés par assises, et qui montent vers le ciel, ouvrant leurs flancs à la lumière.

3° *Des plus anciennes pagodes ou pyramides.*

Les premières pagodes ne furent pas autre chose qu'un pénible entassement de pierres, en retraite les unes sur les autres, de manière à former un carré qui va se rétrécissant à mesure qu'il s'élève. Pour ces édifices si simples, il suffisait de poser les blocs. « Cette superposition d'assises en retraite donne les plus grandes facilités aux constructeurs, et assure une solidité inadmissible dans tout autre système de construction. Il ne faut donc pas s'étonner si la forme pyramidale semble caractériser les plus anciens monumens, et notamment les pagodes [1]. »

Une des plus anciennes, à en juger par l'architecture, et certainement une des plus riches, est celle de Ramesouram, située dans l'île de Rameçour, et qu'on dit avoir été bâtie par Rama. Ses murs, de blocs alternativement horizontaux et transversaux, d'un style tout-à-fait cyclopéen, sont hauts de cent pieds et tout couverts de sculptures à l'extérieur. Mais intérieurement, il n'y a que trois chapelles peu spacieuses, où l'on pénètre par trois portes fort basses, et où sont plusieurs idoles; la centrale est un petit dôme dédié à Mahadéo, les autres plus petites le sont à Rama et à Sita. Trois autres portes, absolument semblables aux précédentes, ouvrent, au delà du monument, sous un cloître ou portique, soutenu par 2500 piliers, d'une architecture bizarre, à scènes fantastiques et cosmogoniques sculptées sur les fûts : tout cet édifice, où les Brahmanes peuvent seuls entrer, a six cents pas en carré.

Une autre pyramide assez ressemblante à celle de Rama, mais bien plus imposante, est celle de Tanjaour, regardée par lord Valentia [2] comme le plus beau modèle d'édifice pyramidal qui soit dans l'Inde. Aussi est-elle appelée par excellence *la grande*. C'est en effet la plus remarquable par l'étendue de sa base, par la richesse, la multiplicité des statues et bas-reliefs qui en décorent les murs, et surtout sa hauteur d'au moins 200 pieds. Ainsi elle égale en élévation les tours de Notre-Dame de Paris; mais combien elle leur est inférieure pour l'élan et la beauté! et puis l'intérieur, au lieu d'offrir de vastes nefs, n'est pas même creusé; c'est un massif énorme de maçonnerie, au centre duquel s'ouvre une étroite et sombre salle carrée, où les Brahmanes sacrifient à la lueur d'une lampe qui descend de la voûte. Telle est aussi intérieurement la pagode de Déogor; des lignes rouges,

[1] Langlès, ib.
[2] *Travels in India*, t. I.

tracées sur la surface extérieure de celle de Tanjaour, indiquent qu'elle est la propriété exclusive des Brahmanes. A sa base un massif, dont la largeur est égale aux deux tiers de l'élévation totale, monte jusque vers le quart de la hauteur, après quoi l'édifice s'amincit d'étage en étage jusqu'au seizième ou dernier, couronné d'un dôme assez élancé et d'une boule de métal surmontée d'une pointe. Ces seize étages ont autant de rangées de pilastres et d'entablemens, qu'interrompent des fenêtres surmontées de trèfles et de de rosaces. Ces fenêtres remplies de lampions produisent, à certaines fêtes, une illumination fameuse chez les Hindous, comme l'est chez nous celle de la coupole du Vatican. De nombreux personnages momies, en postures symboliques, et huit taureaux couchés, ornent la façade dont le centre est rempli par une vaste rosace qu'on dirait presque gothique. Sous le péristyle ou portique carré qui précède la pagode, et dont les pilastres à chapiteaux portent des lions de style égyptien, une profusion de taureaux ruminans, posés de distance en distance, semblent faire leur cour au grand bœuf colossal, de porphyre bronzé, d'un seul bloc. qui haut de 13 pieds, long de 16, mesure avec son poitrail une circonférence de 26 pieds. Les Hindous aux grandes fêtes dansent encore autour de cette idole, comme Israël autour du veau d'or; ils le barbouillent de couleurs diverses et lui suspendent au cou des guirlandes de fleurs, ainsi que firent jusqu'à l'an de notre ère 1379 les sabéens d'Egypte ou adorateurs des astres, pour le sphynx près du grand Caire : ce fut l'abbé d'une dervicherie ou monastère musulman qui, sachant que pour une idole mutilée, c'est-à-dire impuissante à se défendre, le culte cesse partout, le mit dans l'état où notre armée l'a trouvé. Mais encore plein de vie, le bœuf de Tanjaour, selon les Hindous, se lève toutes les nuits, comme la lune dont il est l'emblème, pour faire le tour de la pagode-monde, mise sous sa protection; et de son côté la grande idole du lieu, Siva, une fois par an fait le tour de la ville, traîné par des taureaux sur un échafaud ambulant, au milieu d'effroyables cris de joie que pousse une armée de pélerins.

Dans cette pagode très antique, se trouvent pourtant, çà et là, des traces d'ogives. Son dôme étroit, flanqué de quatre taureaux à ses angles, offre sur ses côtés quatre murs en sphéroïde alongé.

Près de Madras, la pagode de Talicot est de même ornée d'ogives régulières qui contrastent avec le lourd colosse accroupi de son idole, le bœuf Nandi, long de douze pieds, haut de huit et demi, qu'encore actuellement les montagnards couronnent de fleurs.

Près de là, sont dans le fleuve Kâverî, les vestiges d'un pont ruiné, qui dut avoir trois cents pas de long, et qui était formé de larges pierres posées en plates-bandes sur des colonnes de granit noir larges de deux pieds sur vingt de haut. « Je le crois le seul pont qu'on ait essayé de bâtir dans l'Hindoustan, dit Langlès. » En effet, sans la voûte point de pont, et ce peuple de vieux enfans ne connut la voûte qu'après avoir perdu son indépendance.

Un autre temple qui n'est plus, il est vrai, pyramidal, mais qui mérite d'être cité pour sa position singulière, est celui de Tritchinapali, rocher brut de trois cents pieds d'élévation, avec un escalier intérieur, surmonté d'une très belle voûte, et qui mène à la cella carrée du sommet. Des vaches accroupies et quelques idoles l'ornent au dedans et au dehors. Il ne diffère, au reste, des temples-grottes, qu'en ce qu'il est, comme tous les temples bouddhiques du Thibet, taillé sur un haut lieu. Au pied du roc à pic coule une rivière.

Enfin, la primitive pyramide cesse tout-à-fait à Benarès, dont la grande pagode, convertie en mosquée par Aureng-Zeb, est déjà presque une croix grecque, avec une coupole au centre, dont un escalier extérieur en spirale atteint le sommet, et dont les quatre bras ou nefs sont terminés chacun par une haute tour.

Malheureusement, on ne peut rien dire de certain du fameux temple de Sumnat, détruit par les Musulmans, et qui fut la merveille de l'Asie. Cinquante-six pilastres, couverts de lames d'or et de pierreries, supportaient le plafond de la cella, dont l'idole, d'un seul bloc

de pierre, avait cinquante coudées de hauteur. Une lampe unique, avec sa lumière reflétée en mille sens par les diamans, éclairait tout ce temple comme un soleil, dit la légende. Il est à regretter qu'aucun détail authentique ne soit resté sur ce monument.

4° Description d'une pagode-type.

La pagode la plus renommée, sous le rapport de l'art, est celle de Chalembroum, dédiée à Brahma, et située à neuf lieues de Pondichéry. La tradition lui donne quatre mille ans d'existence; elle a quatre entrées, que surmontent autant de pyramides, chacune haute de cent douze pieds. Sa forme générale est un carré alongé de l'est à l'ouest, et il mesure trois cent quatre-vingts toises de circonférence, dont cent soixante seulement pour la largeur du nord au sud. Trois murs d'enceinte l'environnent, compris l'un dans l'autre et bâtis en briques, mais revêtus de superbes pierres de taille : ils sont hauts de trente pieds et épais de dix pieds au moins à leur base, car ils en ont sept à leur sommet. Les quatre portes d'entrée sont soutenues chacune par deux pilastres hauts de quarante-cinq pieds, d'une seule pierre, et dont les deux chapiteaux, que sépare un espace de vingt-sept pieds, sont réunis par une chaîne de pierre, transversale et mobile, formée de vingt-neuf chaînons; et d'après Caylus, il faut que les deux pilastres et la chaîne aient été tirés de la même pierre, qui devait avoir au moins soixante pieds de long. Or, il y a quatre de ces étonnantes chaînes. Plusieurs lions de style égyptien occupent les entablemens au dessus de ces pilastres, que surmontent avec leurs sept étages les quatre pyramides hautes de cent cinquante pieds, mais dont les trente de la base seulement sont en pierre de taille, tandis que le reste est en brique. Ces sept étages, avec autant de portes ou grandes fenêtres carrées, sont couverts d'une profusion de sculptures en terre cuite, vernies en blanc, et où de longues rangées de statues figurent des scènes d'initiation ou des drames cosmogoniques. Ici Krishna joue de la flûte devant un troupeau de moutons qui l'écoute à l'occident, tandis qu'un pélerin s'avance vers lui de l'orient. Ailleurs, une déesse à cheval sur une oie est suivie d'autres dieux; ou bien ce sont des sacrifices; Vishnou endormi sur le serpent, emblême de la fin du monde; des bœufs, des éléphans, des chevaux au galop, des divinités assises. Ces bandes de sculptures vernies sont séparées par de larges ceintures en cuivre qu'on avait soin de dorer pour les cérémonies; mais ces sept écharpes d'or qui ceignaient la taille des pyramides, sont maintenant noircies et oxidées par la pluie. Le sommet de ces pagodes est en cône tronqué, figurant un masque hideux et gigantesque, à quatre faces qui regardent les quatre points cardinaux.

Trois cloîtres successifs enfermés dans cette enceinte, servent eux-mêmes de ceinture à une cour intérieure où sont trois petites pagodes semblables, à péristyles chargés de sculptures, et dont la cella, bâtie d'énormes pierres, mais étroite et ténébreuse, n'est éclairée que par des lampes. Dans l'une on adore Siva sous forme de Lingam, dans l'autre Vishnou couché sur son serpent, et dans la dernière Brahma; mais l'image de ce dernier est absente de son temple, dont cinq piliers de bois de sandal décorent l'entrée, symboles des cinq castes et des cinq élémens (le *vent*, modification de l'*air*, forme le cinquième); et dix-huit piliers du même bois, exprimant, ajoutent les Brahmanes, les dix-huit livres des Pouranas, séparent le Naos de la cella, au fond de laquelle le dieu *invisible, mais présent comme l'air qu'on respire,* siége sur un trône d'or. Ce sanctuaire, caché par un rideau violet, n'est qu'une estrade élevée de cinq marches, qui règne le long de la muraille du fond : il est pavé de cinq grandes dalles de marbre, qui rappellent, par leur forme et le ton de leurs couleurs, selon les Brahmanes, les cinq voyelles ou syllabes sacrées. Deux statues de portiers à têtes d'animaux, gardent l'entrée de cette chapelle, nommée la salle d'Or, parce qu'elle est couverte en cuivre éclatant, et surmontée de neuf boules dorées, qui indiquent les neuf ouvertures du corps humain et les neuf Avatars ou Sauveurs. Le toit en est porté sur soixante-quatre chevrons, nombre des arts et métiers

brahmaniques. Quatre-vingt-seize verges, répondant aux quatre-vingt-seize modes de la pensée humaine, forment la grille dont est environné ce sanctuaire symbolique.

Plusieurs chapelles et pagodes subalternes entourent le grand temple, ainsi que dix piscines régénératrices, dont la plus vaste, nommée *Fleuve de Siva*, et en forme de parallélogramme entouré de beaux portiques sculptés à jour, rappelle indirectement la *mer d'airain* du temple de Salomon.

Parvati, femme de Siva, jouit là aussi d'un magnifique temple, divisé en trois parties, correspondantes à la nef, au chœur et au sanctuaire d'une basilique. Dans la nef, une allée centrale est entre quatre nefs collatérales, étroits bas-côtés formés par six rangs de piliers, au fût entièrement couvert de sculptures plus ou moins grotesques, et qui portent les larges pierres des plafonds. La seconde division, déjà très sombre, qui correspond au chœur chrétien, est de plain-pied avec la nef, mais séparée d'elle par un mur où sont percées une grande porte centrale et deux petites. Là, sur une estrade élevée de trois pieds, règne le bœuf de Siva, la tête tournée vers le sanctuaire étroit, éclairé seulement par des lampes toujours brûlantes qui entourent la statue de la déesse, de grandeur naturelle. Placée en face de la porte basse et unique par où l'on entre dans la cella, cette statue, du fond de son mystère, domine le temple. Tous les jours ses prêtres la lavent dans une eau que boivent ensuite les pélerins. Trois boules dorées surmontent le toit en dôme de ce petit temple placé au fond du grand.

A quelque distance au sud s'ouvre une salle portée sur cent colonnes, et qui sert de reposoir pour les processions de la déesse, lorsqu'on la porte pompeusement visiter la chapelle des *Joies sans fin* ou de l'*Eternité*, située à l'orient de la grande piscine. L'entrée méridionale s'annonce par une magnifique avenue de colonnes rangées sur quatre files; c'est par là que Siva, descendant du ciel dans une pompe triomphale, s'avança vers son épouse. Les fûts, hauts d'environ trente pieds, mais qui n'ont ni bases ni chapiteaux, portent divers épisodes du mahbarata et de la théogonie hindoue, sculptés avec une étonnante délicatesse. Cette belle colonnade aboutit à une vaste enceinte exhaussée de sept ou huit marches très douces, et dont le plafond, formé d'immenses pierres, pose sur environ mille colonnes, chacune d'un seul bloc de granit haut de trente pieds, si ingénieusement alignées, que de quelque côté qu'on se tourne, on voit se dérouler une allée parfaitement droite. Ce superbe édifice, appelé l'Ananda-Chabeï, en carré alongé, de trois cent soixante pas de longueur sur deux cent dix de large, était autrefois ouvert de toutes parts : le mur qui l'environne aujourd'hui, et qui ne ferme que les entrecolonnemens extérieurs, est musulman. Cette forêt de colonnes dessine différentes nefs, dont celle du milieu, répondant en droite ligne à la façade du temple, est couverte de briques liées par un ciment impénétrable à l'eau, et que Langlès croit semblable à celui des bains de Julien à Paris. Par ce ciment, les briques ont acquis la solidité des blocs de rochers. Les allées latérales ou bas-côtés sont incomparablement plus étroites, et au lieu de briques ont des plafonds de pierres d'une prodigieuse grandeur, posées à plat sur les colonnes et les chambranles, et des portes.

Quant à la pagode proprement dite, entourée de tous côtés par d'autres portiques à colonnes, elle se compose de trois parties. La première est vide et semble pour le peuple; la seconde, large salle carrée, au centre de laquelle s'élève, haut de trois pieds, un autel de pierre, autrefois tout couvert de lames d'or, et destiné pour les offrandes du feu, précède directement la cella où gît l'idole. Les nombreuses inscriptions de cette pagode, en caractères dont on a perdu l'intelligence, et plus sûrement encore le style de son architecture, font croire qu'elle a été bâtie avant Jésus-Christ.

Chalembroum est la plus vaste et la plus fameuse des pagodes; c'est comme le Saint-Pierre du brahmanisme. Le roi de l'univers, Siva, a dit : *Je suis moi-même un de ses trois mille prêtres*. Depuis qu'elle existe elle sert de modèle à tous les temples hindous, et ses rapports étonnans avec les anciens temples égyptiens,

ont été soigneusement notés par Caylus et Maurice. Mais les Français la transformèrent en caserne ; leurs officiers changèrent la cella de la belle Parvati en une profane salle de festins, pour y traiter les Anglais et les Hollandais du voisinage. Puis assiégés dans cette citadelle, déjà munie autrefois de bastions mauresques, ils durent céder au nombre. Et maintenant Chalembroum est aux Anglais, qui y ont habilement réhabilité les Brahmanes.

CYPRIEN ROBERT.

REVUE.

DE L'UNITÉ,

OU

APERÇUS PHILOSOPHIQUES

SUR

L'IDENTITÉ DES PRINCIPES

DE

LA SCIENCE MATHÉMATIQUE, DE LA GRAMMAIRE GÉNÉRALE ET DE LA RELIGION CHRÉTIENNE[1];

Par

UN ANCIEN ÉLÈVE DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE.

> « Je voyais que la géométrie ou la philosophie de l'étendue conduisait à la philosophie du mouvement, et la philosophie du mouvement à la science de l'esprit. »
>
> LEIBNITZ, Lettre à Arnaud, p. 417. (Exposition de la doctrine de Leibnitz sur la religion.)
>
> « Celui qui trouve tout dans l'unité, qui rapporte tout à l'unité, et qui voit tout dans l'unité, peut avoir le cœur stable et demeurer en paix avec Dieu. »
>
> (Imitat. de J.-C., l. 1er, ch. III, de la Doctrine de la Vérité. Traduct. du P. Gonnelieu.)
>
> Omnia in mensurâ et numero et pondere disposuisti.
>
> (Sap., XI, 21.)

SUITE DE L'INTRODUCTION.

Dans le livre troisième, qui termine la première partie, nous examinons les grandes découvertes faites dans la physique céleste et la physique terrestre, par Copernic, Kepler et Newton. Ces immortelles découvertes viennent les unes après les autres rendre un éclatant témoignage au principe de triple égalité essentiellement contenu dans l'unité, ou à la loi universelle même de la création, en vérifiant et en constatant son invincible certitude. Nous réfutons en passant des paradoxes, ou plutôt des erreurs graves avancées par Buffon et d'autres auteurs, sur le caractère de la certitude dans les sciences, et qui sont empreintes du plus absurde matérialisme.

Ainsi déjà, dans cette première partie de notre travail, nous avons trouvé, grâce à la langue des nombres, que la loi universelle de la création qui en dérive, est complétement vérifiée et constatée par neuf sciences rationnelles, dont six métaphysiques et trois physiques.

Une fois cette base solidement établie, nous interrogeons cette même loi dans le livre premier de la seconde partie, pour connaître quels sont, dans l'œuvre même de la création, les êtres qui satisfont à sa plénitude; c'est-à-dire, l'infini absolu ou Dieu étant l'unité universelle engendrant tous les êtres possibles, quel est l'être ou la collection d'êtres qui est *l'infini relatif;* et pareillement, quel est l'être ou la collection d'êtres qui est le *fini;* et enfin, quels sont les rapports invariables qui existent entre eux, d'où l'on déduit facilement leurs natures relatives.

Pour trouver ces diverses solutions,

[1] Deux vol. in-8°. — Prix : 12 fr. Paris, Debécourt, libraire-éditeur, rue des Saints-Pères, 69.

nous démontrons pour la troisième fois, et cette fois par la physique céleste, en nous appuyant, d'une part, sur l'Exposition du système du monde par Laplace; et de l'autre, sur les Considérations sur l'univers par Herschell : que l'univers physique, ou toutes les modifications possibles de la matière, indépendamment des hypothèses de Descartes et de Newton sur l'espace plein ou vide, ne peuvent former au total qu'une étendue essentiellement finie ou limitée, l'espace dans lequel tous ces êtres nagent n'étant lui-même tout au plus qu'un infini relatif en étendue.

Et comme l'étendue est, ou l'essence même de la matière, ou la propriété fondamentale par laquelle cet être se manifeste à nos sens et à notre esprit, il s'ensuit que l'univers physique, ou l'étendue matérielle, est le dernier terme ou le fini par excellence exprimé dans la loi universelle de la création.

Il y a plus : la langue des nombres qui fait connaître ce résultat avec son imperturbable simplicité et son invincible certitude, tient ici, comme au surplus dans une foule d'autres occasions qu'il ne nous a pas été possible de signaler, parce que dans cet exposé sommaire, nous marchons véritablement à tire d'aile, franchissant toujours une multitude de rapports ou de vérités intermédiaires dignes du plus haut intérêt, et qui lient toutes nos propositions depuis la première jusqu'à la dernière, sans interruption ou solution de continuité quelconque; la langue des nombres, disons-nous, tient ici identiquement le même langage que la religion : elle prouve que l'univers physique a été tiré du néant ou du zéro, qui est un adjectif universel dans les nombres. Assurément, cette langue, pas plus que la religion, ne nous apprend point le *comment* de cette création ; mais nous affirmons qu'elle tient ici un langage identique avec celui de la science divine.

La nature intime des êtres nous étant complétement inconnue, nous ne pouvons les connaître que par les idées que nous en avons, c'est-à-dire, par les différences ou les rapports qui existent entre eux, sous quelque point de vue qu'on les considère. Or, d'après la langue des nombres, l'infini absolu, ou l'unité, ou Dieu, est essentiellement l'opposé, le contraire du fini ou de l'univers physique, comme l'être est l'opposé du néant, ou l'unité numérique de zéro. Et comme, d'après cette même langue, il est impossible, mais d'une impossibilité absolue, qu'il y ait aucune force hors de l'unité, ni de mouvement possible sans que l'unité elle-même soit en action, il s'ensuit que l'étendue matérielle, ou, en général, l'être que nous appelons la matière, ainsi que toutes ses modifications possibles, sont totalement dépourvues d'elles-mêmes de *force* et de *virtualité*. Par suite, la langue des nombres dévoile clairement que l'infini absolu, ou l'unité, ou Dieu, est un être universel, inétendu, agissant perpétuellement sur la totalité des êtres spirituels et corporels existant dans la nature, en vertu de son immortel principe générateur de triple égalité, développé et modifié à l'infini ; c'est-à-dire, que Dieu est :

Un *esprit* universel.
Une *parole* universelle.
Une *force* universelle.

Les deux termes extrêmes de la loi universelle de la création étant ainsi invariablement déterminés et caractérisés, par les rapports infinis ou inassignables qui les séparent, l'on détermine, et toujours avec l'extrême simplicité, avec l'extrême évidence qui caractérisent les idées sur les nombres, la nature relative de l'infini relatif comparé soit à l'infini absolu, soit au fini. Et comme il y a une infinité d'infinis relatifs, de la même manière qu'il y a une infinité d'êtres corporels finis, la langue des nombres nous dévoile, avec sa haute certitude, qu'il y a neuf classes ou catégories d'infinis relatifs qui sont des êtres essentiellement spirituels, comme les neuf chœurs d'anges dont parle l'Ecriture, ayant chacun un commencement et jamais de fin sous le rapport de la durée ; et qu'enfin, il y a une dixième classe d'êtres qui sont mixtes, comme l'homme, composés à la fois d'esprit et de corps, qui complète cette numération des êtres intelligens créés. Elle attribue le nombre caractéristique 10 à l'homme, indiquant par là sa double nature et son rang dans la création des êtres spirituels ; et ce qu'il

y a d'admirable, c'est que la version littérale de la cosmogonie de Moïse sur la création d'Adam, lui assigne absolument le même nombre.

« Je ne sais ce qui est possible, je ne « sais ce qui est impossible : de ma vie « je n'ai étudié que le *nombre ;* je ne « crois qu'au *nombre* : c'est le signe, « c'est la voix, c'est la parole de l'in- « telligence, et comme il est partout, « je la vois partout [1] ! »

En effet, la langue des nombres développant toujours la loi universelle de la création, classe ensuite avec son invincible certitude la totalité des êtres spirituels et corporels existans dans l'univers, en faisant ressortir les rapports inassignables ou infinis qui existent entre eux, et cette classification se formule ainsi :

Dieu, l'ange, l'homme, l'animal, le végétal, le minéral.

De manière qu'il existe dans l'univers, considéré dans sa totalité absolue, six classes d'êtres, dont trois spirituels et trois corporels, l'homme comme être mixte, appartenant à la fois à ces deux classes.

Et en effet, nous avions déjà trouvé que l'homme, considéré comme être mixte, appartenant à la fois dans cette vie à l'esprit et à la matière, était dans l'échelle des êtres, moyenne proportionnelle entre Dieu et l'univers physique ; c'est-à-dire, que l'un avait cette proportion, à cause de l'égalité des rapports qui séparent à la fois l'homme de l'esprit universel et de la matière :

Dieu est à l'homme, comme l'homme est à l'univers physique.

Ainsi, l'homme comprend l'univers, et l'univers ne le peut comprendre ; il contient l'univers, et l'univers ne le peut contenir !

Or, la langue des nombres fait connaître par cinq sciences physiques ; savoir : la physique terrestre, la physique céleste, la minéralogie, la zoologie et la botanique (ces deux dernières par la classification générale des êtres qu'elles considèrent), telles qu'elles sont constituées et enseignées aujourd'hui sur toute la face de l'Europe, que Dieu ou l'esprit universel agit constamment, dans la création et la conservation des êtres corporels, par sa force universelle, en produisant en tout et partout du mouvement calculé ou raisonné, en vertu de son immortel principe générateur de triple égalité modifié à l'infini ; c'est-à-dire, que la force en vertu de laquelle une pierre pèse sur la surface de la terre, la terre sur le soleil, le soleil sur le centre de gravité du groupe d'étoiles auquel il appartient, et enfin la totalité des êtres corporels existant dans la nature sur le centre de gravité de l'univers physique, en les faisant d'ailleurs mouvoir harmonieusement dans l'espace en vertu de la même loi, est identiquement la même force qui fait naître, croître et périr le végétal ; qui fait naître, vivre et mourir l'animal : agissant ainsi simultanément sur tous les êtres corporels et leurs modifications possibles, en vertu de cette éternelle loi.

Pareillement, la langue des nombres prouve, la grammaire générale en main, c'est-à-dire, par la réunion des principes immuables et communs qui constituent toutes les langues possibles, écrites ou articulées, que la parole a été révélée primitivement à l'homme par Dieu même, et que cette révélation est perpétuée sur toute la face de la terre de génération en génération, en vertu de la même loi qui fait mouvoir les corps célestes dans l'espace ; qui produit, en minéralogie, les phénomènes chimiques de la cristallisation ; qui, dans la la botanique, fait naître, croître et périr le végétal ; qui, en zoologie, fait naître, vivre et mouvoir l'animal.

Que cette révélation commence dans l'épellation même des lettres de l'alphabet ; qu'elle continue, en se développant, quand on les syllabe, qu'on forme les mots, les phrases, etc., en s'élevant ainsi, de composition en composition, jusqu'aux combinaisons les plus hardies de la parole, servant à la manifestation des conceptions les plus sublimes de la pensée.

Arrivé à cette hauteur, on voit d'une même vue, Dieu ou l'esprit universel, qui contient tout l'univers, et qui est à

[1] De Maistre, *Les Soirées de Saint-Pétersbourg*, ou *Entretiens sur le gouvernement temporel de la Providence*, tome II, 8e Entretien.

la fois en tout et partout et tout entier dans chaque endroit, dans une action perpétuelle, agissant simultanément sur la totalité des êtres spirituels et corporels de la création :

Sur les esprits, par sa parole universelle ;

Sur les corps, par sa force universelle.

Eclairant, mouvant et conservant l'univers !

Et à l'instant, la langue des nombres nous révèle que Dieu ou l'esprit universel, est également dans un repos perpétuel à l'origine même ou au centre universel de toute création possible, propriété exclusivement inhérente à l'Etre des êtres ou à l'infini absolu, lui seul dans l'univers pouvant être à la fois en repos et en mouvement, de la même manière qu'il est à la fois en tout et partout, et tout entier dans chaque endroit.

O Seigneur tout-puissant ! que votre langue universelle des nombres est admirable et sublime !

Dans le second livre de la seconde partie, nous appliquons la langue des nombres à la recherche de la génération naturelle et nécessaire des idées grammaticales, applicables à toute langue possible articulée ou écrite. Et cette langue, la plus simple, la plus parfaite et la plus sublime de tous les idiomes possibles, est si positivement la langue universelle par excellence, qu'elle développe, explique et met en évidence les principes de la grammaire générale elle-même, avec infiniment plus de simplicité et de clarté qu'on ne pourrait jamais le faire dans quelque autre idiome que ce soit, ancien ou moderne.

En effet, il résulte de notre travail que :

La parole universelle *un* ou l'unité, expression numérique de Dieu, principe générateur universel de toutes les idées mathématiques possibles,

Est à la parole universelle *être étant*, verbe substantif, expression verbale de Dieu, principe générateur universel de toutes les idées grammaticales possibles,

Comme la totalité des idées mathématiques exprimant des *rapports* qui s'engendrent les uns des autres, en vertu du principe de triple égalité contenu dans la parole *un*, développé et modifié à l'infini,

Est à la totalité des idées grammaticales exprimant des *pensées*, qui s'engendrent également les unes des autres, en vertu du même principe, développé et modifié aussi à l'infini.

Or, dans l'ordre grammatical, la *pensée* est toujours un rapport déterminé ou indéterminé ; et dans l'ordre mathématique, le *rapport* est une *pensée* déterminée ou indéterminée, c'est-à-dire, limitée ou illimitée. Et c'est une chose merveilleuse à considérer que la loi qui a créé, qui perpétue et qui conserve tous les êtres de la nature, est la même loi qui détermine tous les *rapports* qui existent entre eux sous quelque point de vue qu'on les considère ; et enfin la même loi qui détermine toutes les *pensées* qu'il est possible à l'esprit humain de concevoir et d'énoncer ; et c'est la langue universelle des nombres qui nous fait cette étonnante révélation !

C'est ce qui est en effet constaté au plus haut degré de certitude par l'application que nous avons faite de cette langue à la grammaire générale de l'abbé Sicard, successeur du célèbre abbé de l'Epée dans la direction de l'institution des Sourds-Muets, l'obligation où il était de transmettre la science de la parole à ces infortunés l'ayant mis à même de scruter et d'approfondir cette science incomparablement mieux que n'ont pu le faire les grammairiens qui l'avaient précédé ou ceux qui l'ont suivi. Ici, comme partout ailleurs, la langue universelle des nombres découvre et met en évidence toutes les profondeurs de la science de la parole, et projette la plus éclatante lumière sur sa céleste origine.

En effet, en partant de l'idée simple ou absolument indécomposable, exprimée par le verbe substantif, et prise pour unité parole, l'on en déduit avec la plus grande facilité les autres parties du discours, en développant cette unité en tout et partout en vertu du principe générateur de triple égalité qu'elle contient. Ainsi, le verbe substantif engendre d'abord tous les verbes concrets ; il engendre également tous les noms possibles. Ensuite, le verbe et le nom, soi

séparément, soit combinés ensemble, engendrent l'adjectif, qui procède également de l'un et de l'autre. Enfin, le verbe engendre immédiatement après le participe et la conjonction : le nom engendre l'article et le pronom, et l'adjectif la préposition et l'adverbe. En sorte que l'on voit d'un coup d'œil l'unité parole ou la parole universelle créatrice, être à la fois dans toutes les parties du discours et tout entière dans chacune d'elles, et se développant en tout et partout en vertu de son principe générateur de triple égalité, modifié à l'infini, identiquement comme son expression numérique ou la parole *un*, dans la formation de la numération universelle de la science mathématique.

Cette génération naturelle et nécessaire des idées grammaticales est exposée dans un tableau où l'on peut saisir d'un coup d'œil le mouvement universel de la parole, et par conséquent de la pensée dont elle est l'expression, et qui en est toujours inséparable, comme M. de Bonald l'a parfaitement observé [1]. Ce développement, auquel nous avons appliqué un calcul simple et facile à comprendre, donne à son *maximum* quarante cinq termes, nombre immensément important dans la religion comme dans les sciences, qui a été consacré par tous les conciles, depuis celui de Nicée jusqu'à celui de Trente inclusivement, comme nous le verrons un jour, s'il plaît à Dieu, dans la troisième partie.

La parole étant toujours l'expression de la pensée, il résulte du développement naturel et nécessaire de la parole elle-même par le principe générateur de triple égalité, modifié à l'infini :

1° Que toutes les *pensées* qu'il est possible à l'esprit humain de concevoir et d'énoncer, ne sont que l'idée même de *Dieu*, développée et modifiée à l'infini par ce principe ;

2° Que toute autre génération de *pensées* est absolument impossible, puisqu'en tout et partout l'infini absolu engendre l'infini relatif, comme l'infini relatif engendre le fini, la génération inverse étant impossible.

[1] *Dissertation sur la Pensée de l'Homme et sur son Expression.* OEuvres de M. de Bonald, t. III.

Déjà Malebranche avait vu clairement cette vérité fondamentale quand il a dit : « Dieu est le lieu des esprits comme « l'espace est le lieu des corps. »

Parmi les Pères de l'Eglise, saint Augustin et saint Thomas en ont beaucoup approché. Postérieurement, Descartes, Bossuet et Fénelon disaient formellement qu'on ne peut avoir l'idée du fini, si l'on n'a au préalable celle de l'infini.

Mais la religion, qui est la science des sciences, ou la science même par excellence et sans laquelle il n'eût jamais existé sur la terre l'ombre même d'une science, proclame cette immortelle vérité par la bouche même de Dieu.

« Je jure par MOI-MÊME, dit le Sei« gneur, que tout genou fléchira devant « MOI, et que toute langue confessera « que je suis DIEU [1] ! »

Nous examinons ensuite les différens modes de transmission de la parole dans leur ensemble et leurs détails, et nous démontrons, à commencer par l'épellation même des lettres de l'alphabet, que l'idée de Dieu, unité universelle génératrice de toutes les pensées qu'il est possible aux intelligences créées de concevoir et d'énoncer, dans quelque ordre de connaissances que ce soit, est transmise par une révélation universelle constamment en action, perpétuée de génération en génération sur toute la face de la terre, indépendamment de la volonté de l'homme ; et que cette idée fondamentale, qui contient toute la création, se développe dans les élémens de la parole, comme dans toutes les sciences, en vertu de son principe générateur de triple égalité, modifié à l'infini.

Il se manifeste également dans le discours soutenu en prose et en vers. Nous le faisons remarquer dans des morceaux choisis de Massillon, Bossuet, Bourdaloue et Racine ; et l'on voit clairement que la pensée et son expression, qui sont toujours inséparables, manifestent un triple mouvement qui n'a pas été encore observé, que nous sachions, par les littérateurs.

C'est toujours et éternellement la même loi qui fait mouvoir les corps célestes

[1] Isaïe, XLV, 24. Saint Paul, *Épître aux Romains*, XIV, 11.

dans l'espace, qui produit les phénomènes chimiques, qui fait naître et croître le végétal, qui fait naître, vivre et mourir l'animal; parce que comme tous les êtres engendrés sortis des mains de l'esprit universel créateur, nous avons en Dieu *la vie, le mouvement* et *l'être* [1].

Les principes de la musique sont également expliqués par la même loi, et nous remontons à ce sujet dans la plus haute antiquité.

De là, nous passons à la langue universelle même des nombres qui nous a fait faire toutes ces découvertes, ainsi qu'une multitude d'autres qu'il nous a été impossible d'indiquer dans cet exposé rapide, et nous la considérons dans l'ordre grammatical. Nous démontrons que tous les nombres, ainsi que toutes les idées mathématiques possibles qui en sont les modifications nécessaires, sont, comme nous l'avons déjà dit, des propositions complètes chacune à trois termes, comprenant le nom, le verbe et l'adjectif, dérivant ensuite nécessairement les unes des autres, et fondamentalement de l'unité universelle qui contient toute la création. Là, se dévoilent, avec une précision et une clarté qu'on ne saurait obtenir d'aucun autre idiome, les relations philosophiques ou les rapports éternels qui existent entre ces trois parties essentielles du discours. Le principe de triple égalité y est toujours en évidence. Le verbe ou l'unité universelle génératrice de la parole et par conséquent de la pensée, est, à son origine, moyenne proportionnelle entre le substantif et l'adjectif; ou en d'autres termes : ce n'est que par le moyen du verbe que l'on peut connaître le substantif et l'adjectif, et le rapport qui existe entre eux; ou enfin, l'esprit humain ne peut parler et par conséquent penser, que par la révélation divine du verbe.

« Toutes choses m'ont été données en « main par mon père : et personne ne « connaît qui est le fils, sinon le père ; « ni qui est le père, sinon le fils; *et « celui à qui le fils l'aura voulu* RÉVÉ- « LER [2]. »

Nous comparons ensuite sous un point de vue général, et uniquement sous le rapport des principes de la grammaire, la langue des nombres aux autres langues particulières ou nationales, et nous démontrons :

Que la première remonte nécessairement à l'origine même du genre humain; qu'elle est essentiellement hiéroglyphique, inaltérable, universelle ou catholique comme la religion elle-même d'où elle dérive, parce que la pensée et le signe qui l'exprime y sont toujours invariables;

Que ses principes se trouvent dans toutes les langues dont les parties du discours sont constituées logiquement, qu'elles en sont pénétrées, et que ce n'est qu'en vertu de cette pénétration qu'elles sont et peuvent être logiques, les principes primitifs universels de la logique étant dans leur simplicité élémentaire dans les nombres mêmes;

Que toutes les autres langues sont nécessairement locales et variables, et nous démontrons pourquoi cette variabilité leur est absolument inhérente;

Qu'en les comparant à la langue des nombres, comme instrumens pouvant servir à la recherche de la vérité ou des rapports invariables, dans quelque ordre de connaissances que ce soit, elles lui sont infiniment inférieures, pour ne pas dire complétement nulles;

Que, comparées entre elles, il y en a dont les principes constitutifs sont défectueux ou illogiques;

Et qu'enfin, dans la langue des nombres, le signe ou l'expression n'entrave jamais le libre essor de la pensée; tandis que, dans les langues vulgaires, les règles qui déterminent le développement du signe ou de l'expression, sont toujours hérissées de difficultés ou d'exceptions, difficultés qui réagissent nécessairement sur le développement même de la pensée qui en est toujours inséparable.

Ainsi, en nous résumant, nous avons d'abord trouvé l'alphabet ou les *pensées élémentaires* de la langue des nombres;

Ensuite ses neuf parties du discours ou sa numération universelle;

Enfin la loi universelle de la formation de la proposition dans cette langue, et par conséquent sa syntaxe.

[1] Saint Paul, *Actes des Apôtres*, XVII, 28.
[2] *Évangile de saint Luc*, X, 22.

Au moyen de cette langue, dont nous nous servons implicitement avant de la mettre totalement en évidence, nous sommes parvenus à établir *un ordre parfait dans les connaissances*, comme Leibnitz le demandait de la langue universelle qu'il méditait, puisque nous faisons générer la totalité des sciences, comme d'ailleurs Bacon de son côté l'exigeait, D'UNE IDÉE UNIQUE, développée et modifiée à l'infini, en tout et partout, sous l'empire D'UNE SEULE et UNIQUE LOI, contenue dans cette même IDÉE.

La langue des nombres est donc invinciblement la véritable langue universelle, la langue applicable dans la recherche de la vérité, à toutes les branches des connaissances possibles, tant dans l'ordre métaphysique que physique, ou, comme disait Leibnitz, l'*art d'inventer, de démontrer et de juger*.

Nous abordons ensuite la fameuse question, si l'homme par lui-même a pu inventer la parole et par conséquent les langues; et nous démontrons, sans difficulté, grâce à celle des nombres, que cette invention est métaphysiquement et physiquement impossible.

Nous démontrons également qu'il n'existe point d'*idées innées* : Dieu fait homme le dit même implicitement dans son évangile ; mais pour le comprendre avec évidence, il fallait savoir auparavant que toutes les pensées qu'il est possible à l'esprit humain de concevoir et d'énoncer, ne sont que l'idée même de Dieu développée et modifiée à l'infini, en vertu de son principe générateur de triple égalité, et, dans l'ordre purement scientifique, il n'y avait au monde que la langue même des nombres qui pût nous faire cette révélation.

Il résulte de là que Dieu même a révélé la parole à l'homme, et qu'ensuite cette révélation primitive est perpétuée invariablement de génération en génération sur toute la face de la terre, indépendamment de la volonté et des conventions humaines. C'est en ce sens profond que Fénelon a dit si admirablement :

« L'homme s'agite et Dieu le mène. »

Enfin, nous faisons voir que la Genèse explique parfaitement le *pourquoi* et le *comment* de ce don merveilleux qui a fait de l'homme le roi de la terre ; et l'on voit en même temps, dans la religion catholique ou de l'unité universelle, le principe et l'origine de toutes les sciences, qui jaillissent de son sein maternel, comme les rayons d'un cercle, partant de leur centre commun, se projettent invinciblement sur tout le pourtour de sa circonférence. Les sciences ne sont que les hérauts de la religion ou de l'éternelle vérité, embrassant dans leur plénitude la totalité même de l'œuvre de la création.

Par suite de la génération naturelle et nécessaire de toutes les idées ou de toutes les pensées qu'il est possible à l'esprit humain de concevoir ou d'énoncer, la totalité des connaissances divines et humaines doit être formulée ainsi qu'il suit :

PRINCIPE GÉNÉRATEUR DES ÊTRES.	PREMIER DÉVELOPPEMENT.	SECOND DÉVELOPPEMENT.
DIEU ou L'unité universelle.	L'unité religion ou la religion catholique.	Les sciences politiques.
	L'unité parole ou la grammaire générale.	Les sciences littéraires.
	L'unité numérique ou la science mathématique.	Les sciences physico-mathématiques ou naturelles.

Nous ne publions en ce moment que le développement numérique de l'unité numérique et celui de l'unité parole; réservant pour plus tard la publication

du développement de l'unité religion considérée dans ses dogmes, sa doctrine et son culte, attendu que nous désirons connaître auparavant le jugement qui sera porté sur les deux premières parties. D'ailleurs, la découverte de la langue universelle des nombres est, indépendamment de la religion, tellement importante par elle-même, puisqu'elle ramène la totalité des sciences à l'unité, qu'elle doit, selon toute apparence, produire de grandes modifications dans les idées et les opinions reçues aujourd'hui, sur les principes et l'origine des sciences. Il y a donc déjà, dans cette première publication, un motif suffisant pour appeler l'attention et provoquer les méditations des penseurs.

Cependant on ne doit pas s'imaginer que ce livre, tant par l'immense importance de son objet que par l'universalité des sciences qu'il embrasse, soit le moins du monde au dessus de la portée du commun des lecteurs. Loin de là, les connaissances mathématiques requises pour le comprendre se bornent simplement aux règles de l'arithmétique et aux premières notions sur les proportions et les progressions. Quant aux termes techniques particuliers à la science, ainsi qu'aux figures géométriques, qui sont des expressions hiéroglyphiques, on trouvera leur signification simple et élémentaire dans le dictionnaire de la langue usuelle, et cette connaissance suffira pour entendre complétement le texte ; car le merveilleux de la langue des nombres, c'est précisément de *vulgariser*, si l'on peut parler ainsi, et d'exprimer avec la plus étonnante simplicité les hautes théories, les connaissances transcendantes, qui, dans la réalité, ne nous paraissent telles qu'à cause de l'imperfection ou de la constitution illogique des langues dans lesquelles nous les avons acquises. Et cette simplicité, cette extrême clarté sont telles que, si Dieu nous accorde la grâce de pouvoir dans la suite porter notre travail au degré de développement, de maturité et de perfection que sa nature comporte, on pourra enseigner simultanément les principes de la religion universelle, de la grammaire générale et des sciences mathématiques, et par conséquent de la totalité des connaissances divines et humaines. On doit juger par là de la perfection morale et de l'essor prodigieux que la langue des nombres est susceptible de donner à l'esprit humain ; car, dans la recherche de la vérité, elle est essentiellement la langue universelle par excellence, et elle doit conduire en tout et partout infailliblement à l'unité universelle ou à la religion même d'où elle dérive.

Saint Athanase appelait le Dieu des chrétiens, le Dieu *Est*, le Dieu *Un*. Mais il est incomparablement plus facile de voir et de comprendre les merveilles de la création et la loi immuable qui la régit dans Dieu *Un* que dans Dieu *Est*, quoique ces deux idées expriment absolument le même être : parce que la langue universelle des nombres, basée sur Dieu *Un*, est aussi incomparablement plus simple, plus parfaite, plus sublime que toutes les langues articulées ou écrites qui ont existé ou qui existent sur toute la face de la terre, et qui sont établies sur Dieu *Est*.

L'on ne nous reprochera pas du moins d'apporter ici un nouveau système de philosophie, ni de nouvelles hypothèses philosophiques, puisque nous n'en admettons aucune, si elle n'est rigoureusement vérifiée, constatée ou démontrée par le calcul. Loin de là, notre livre, quel que soit d'ailleurs le sort qui lui soit réservé lors de son apparition, aura pour résultat infaillible de renverser de fond en comble tous ces prétendus systèmes philosophiques qui ont été ou qui sont directement ou indirectement contraires à la religion catholique, apostolique et romaine, telle que l'Eglise universelle nous l'enseigne dans son infaillibilité absolue. La langue universelle des nombres, qui met en évidence les principes identiques de la science divine et de la science humaine qui en dérive nécessairement, est désormais un héritage incommutable acquis à l'humanité, et l'enfer même ne pourra plus l'en dépouiller. Remercions et bénissons-en la Providence, qui a voulu faire paraître cette étonnante découverte précisément dans l'état moral si triste et si déplorable où se trouve en ce moment l'humanité. La science est sortie primitivement du sein de la religion universelle de l'unité ;

et toute science rationnelle doit nécessairement y ramener, de la même manière que quand on prend un bâton par un bout et que l'on parcourt toute son étendue, l'on doit nécessairement arriver à l'autre bout, quel que soit celui par lequel on commence. Or, dans les sciences, ces deux bouts sont essentiellement l'unité, et ces mêmes sciences prouvent unanimement qu'en tout et partout, l'unité est son propre principe, sa propre raison, sa propre fin.

Dans cette immense synthèse, où, en partant de l'idée exprimée par la parole universelle *un*, nous avons développé sous l'empire d'une seule loi contenue dans cette même idée, sans aucune interruption ou solution de continuité quelconque, la génération naturelle et nécessaire de toutes les pensées qu'il est possible à l'esprit humain de concevoir et d'énoncer dans quelque ordre de connaissances que ce soit; la génération des idées de *nombre* et de *grandeur* qui était inconnue, nous a conduit à la connaissance de la langue universelle des nombres qui était aussi inconnue; et celle-ci, à la connaissance de la loi universelle de la création qui était complétement ignorée, et en vertu de laquelle Dieu a engendré tous les êtres, et par laquelle il gouverne et conserve l'univers. Et quand nous avons vu cette loi immortelle, vérifiée et constatée dans toute son étendue, sans l'ombre d'une exception possible, par quatorze sciences rationnelles, en les prenant telles qu'elles sont, telles que le temps les a constituées et fait parvenir jusqu'à nous, sans jamais nous permettre d'y rien ajouter, ni d'en rien retrancher; alors, notre esprit accablé sous la grandeur de cette découverte que nous ne devons qu'à la miséricorde divine, s'est profondément humilié devant le Seigneur, car il n'y a rien dans l'univers qui écrase l'orgueil comme la connaissance de la vérité.

Ainsi, nous qui avons encore eu le bonheur de ramener à l'unité d'où tout dérive les plus mémorables découvertes qui aient honoré l'esprit humain jusqu'à ce jour, nous ne dirons pas avec Laplace qui louait d'Alembert d'avoir réduit toutes les lois de la mécanique à celles de l'équilibre:

« Cette manière de ramener les lois « du mouvement à celles de l'équilibre, « dont on est principalement redevable « à d'Alembert, *est générale et très lu-* « *mineuse*. On aurait lieu d'être surpris « qu'elle ait échappé aux géomètres qui « s'étaient occupés avant lui de dyna- « mique, *si l'on ne savait que les idées* « *les plus simples sont presque toujours* « *celles qui s'offrent les dernières à l'es-* « *prit humain*[1]. »

Non! non! l'esprit humain abandonné à ses propres forces n'est pour rien dans nos découvertes.

« Ne multiplions pas les paroles orgueil- « leuses, nous glorifiant nous-mêmes; « que notre ancien langage ne se retrouve « plus dans notre bouche; CAR LE SEI- « GNEUR EST LE DIEU DES SCIENCES, ET « C'EST LUI QUI PRÉPARE TOUTES LES PEN- « SÉES[2]! »

ROME CHRÉTIENNE.

III[e] SIÈCLE.

> Nous ne sommes que d'hier et nous remplissons tout, vos villes, vos îles, vos châteaux, vos bourgades, vos camps, vos tribus, le palais, le sénat; nous ne vous laissons que vos temples.
>
> TERTULLIEN. — *Apologétique.*

> Si je rêve deux heures aux bords du Tibre, je suis aussi savant que si j'avais étudié huit jours.
>
> BALZAC.

La première année du troisième siècle vit paraître deux ouvrages qui font époque dans l'histoire ecclésiastique, l'*Apologétique* de Tertullien et son livre des *Prescriptions*. C'était la défense du christianisme s'élevant jusqu'à l'éloquence la plus vive et la plus abondante contre les calomnies des païens, et jusqu'à la dialectique la plus dominante et la plus serrée contre les argumens des hérétiques. Voilà donc ce qu'étaient devenus ces

[1] *Exposition du Système du Monde*, liv. III, chap. V.

[2] *Les Rois*, liv. I, II, III.

gens *sans connaissance des arts*, *sans nulle teinture des lettres*, *cette loi du peuple*, comme parle Cecilius dans le dialogue de Minutius Félix! Au premier siècle, ce sont les âmes simples, les âmes humbles et droites qui sont préférablement appelées de Dieu; au second, saint Justin et saint Clément d'Alexandrie ne craignent plus d'abaisser au pied de la croix leur orgueil philosophique: mais au troisième, la propagande chrétienne finit par s'emparer de tout ce qu'il y a de grand, de noble, de puissant par l'intelligence. — Au second siècle, les païens s'enorgueillissaient d'Epictète, de Favorin, de Celse, de Plutarque; mais au troisième, on ne vit plus parmi eux que des historiens obscurs, des poètes sans verve, des philosophes sans crédit, tels que Plotin et Porphyre. C'est une dégénérescence complète; la société tombe énervée dans la crapule; ne lui demandez plus rien qui exige de la force ou du caractère; elle n'a plus de force que pour rire d'un rire convulsif dans les orgies, de caractère que pour hurler encore: *les chrétiens aux bêtes!*

Alors aussi s'agrandit et paraît plus au jour la famille chrétienne. Quels hommes que ceux qu'elle produit ou qu'elle soumet à ses croyances? C'est d'abord Tertullien, génie ardent comme le soleil qui brûle les champs de l'Afrique, mais aussi incorrect que la pensée lorsqu'elle déborde comme de l'eau bouillante, subtil quelquefois, ainsi que la philosophie ancienne qu'il répudiait cependant avec une fougueuse énergie, mais surtout grave, éloquent, austère d'une austérité imprudente, car peut-être ne se défiait-elle pas assez de l'orgueil.

On retrouve facilement dans Origène la transition de la philosophie au christianisme: c'était Platon jeûnant, priant, couchant sur la dure, mais croyant toujours à la vertu de la raison, et se laissant entraîner par elle à admettre des principes dont il n'apercevait qu'à demi les conséquences. — Voyez maintenant saint Hippolyte, saint Denys d'Alexandrie, saint Grégoire Thaumaturge, saint Cyprien surtout! quelle réunion de génies ardens et forts! comme il y a de la sève dans ces natures de l'Orient, chez qui l'entraînement se trouve uni à la science la plus profonde, la hauteur de volonté à la plus inaltérable modestie! C'est bien de ces hommes, de saint Cyprien, par exemple, qu'on pouvait dire que *le zèle de la maison de Dieu les dévorait.* Sous saint Cyprien Carthage devint un concile permanent, et, en quelque sorte, le centre de la chrétienté. L'évêque correspondait avec tous les évêques; il les rappelait souvent à la rigueur de la vérité et de la discipline, et n'épargnait pas même le souverain pontife dans son ardente inquisition. Qui ne connaît en effet sa lettre au pape saint Corneille qui avait usé de ménagemens envers le schismatique Félicissime? — « Il ne faut pas, mon très cher frère, abandonner la discipline de l'Eglise, lui disait-il, ni rien perdre de la gravité épiscopale, parce qu'on nous charge d'injures et qu'on tâche de nous épouvanter. J'embrasse avec tendresse ceux qui sont vraiment pénitens; mais si quelques uns croient pouvoir se faire ouvrir la porte par les menaces et par la terreur, plutôt que par l'humiliation et par les larmes, qu'ils sachent que le camp invincible de Jésus-Christ ne cède point à des menaces. Un évêque attaché à l'Evangile, et gardant les préceptes de Jésus-Christ peut être tué, mais non vaincu. »

Il ne paraît pas que saint Cyprien soit jamais venu à Rome, mais il écrivit plusieurs fois au clergé de cette ville et au souverain pontife, et eut de longs démêlés avec le pape saint Etienne. Tertullien et Origène demeurèrent également fidèles à l'Afrique, et les rapports du premier avec Rome eurent de bien fâcheux résultats, s'il est vrai, comme l'affirme saint Jérôme, que ce furent l'envie et les mauvais traitemens des ecclésiastiques romains qui le précipitèrent dans l'hérésie.

Saint Hippolyte eut au moyen âge une église aux portes de Rome, près de Saint-Laurent *hors des murs*: c'est dans les ruines de cette église qu'on trouva, au seizième siècle, le fameux cycle pascal dont le saint était l'auteur; il était gravé en lettres grecques sur la chaire dans laquelle la statue du prélat était assise. Ce cycle commençait à la première année du règne d'Alexandre Sévère; il était de seize ans, et il y en avait successivement plusieurs autres d'un même nombre

d'années redoublés sept fois, ils déterminaient la fête de Pâques pour cent douze ans. La statue de saint Hippolyte avec ses cycles, curieux monumens de la primitive Eglise, se voit aujourd'hui à la bibliothèque du Vatican [1].

C'est vers cette époque qu'on doit reporter la fondation des premières églises. Nous avons vu que jusque-là les chrétiens s'assemblaient dans des maisons particulières, dans les catacombes; et l'oratoire édifié par saint Anaclet au Vatican n'était, à vrai dire, qu'un tombeau autour duquel on venait prier. Mais la paix dont jouirent les disciples de la loi nouvelle durant les dernières années du second siècle, leur nombre qui s'augmentait, qui englobait déjà des légions, des sénateurs, des magistrats, des consuls; leur foi, leur confiance dans l'avenir, tout cela leur donna le courage d'élever à la clarté du soleil des basiliques pour leurs sacrifices. Ainsi nous voyons dans Origène que lors de la persécution de Maximin, en 236, plusieurs basiliques furent brûlées. — La plus ancienne de Rome est Sainte-Marie *in Trastevere:* elle fut construite en 224 par le pape saint Calixte, sur l'emplacement qu'avait occupé la *taberna meritoria*, hôtel des invalides des armées romaines. Une tradition religieuse s'attachait à ce lieu; on prétendait que lors de la naissance de Jésus-Christ, il y était sorti de terre une source d'huile qui coula tout un jour et alla se repandre dans le Tibre. — Cette église a été rebâtie au quatrième siècle par le pape saint Jules, avec des débris antiques; on y apporta des colonnes de différens diamètres, des chapiteaux de tous les ordres, mais la disposition en fut grande et majestueuse. Restaurée depuis lors, en 1139, enrichie de peintures du Dominiquin, de mosaïques curieuses et d'un brillant portique, elle est somptueuse aujourd'hui et éclatante comme toutes les églises romaines, cette première maison de prières des fidèles des vieux siècles, cette chapelle révérée où sainte Cécile et sainte Françoise aimèrent si souvent à venir s'agenouiller aux pieds de celle qui releva leur sexe, et lui légua comme un modèle sa vie toute de pudeur et d'amour.

Près de cette église en est une autre dédiée au fondateur de Sainte-Marie, le pape saint Calixte: c'était la maison d'un soldat romain dans laquelle le pontife se réfugia lors de la persécution d'Alexandre Sévère: on y voit encore le puits où il fut jeté par ceux qui le poursuivaient.

Plusieurs autres églises romaines appartiennent encore à cette époque, Sainte-Cécile *in Trastevere* bâtie par Urbain I^er^ en 232, Saint-Pancrace érigée en 272 par le pape Félix, et peut être Sainte-Prisca du mont Aventin, et Sainte-Pudentienne [1].

Sainte Cécile vivait au commencement du troisième siècle, si l'on en croit les actes de son martyr [2]. On sait que convertie au christianisme, mais vivant dans une famille païenne, elle avait dissimulé sa croyance, allant de nuit aux assemblées des fidèles et consacrant ses jours à chanter dans la solitude les louanges du bien-aimé de son cœur. Son père avait résolu de la marier, car un païen pouvait-il supposer que sa fille voulût demeurer vierge? La virginité pour toute personne autre que les vestales, emportait avec elle une certaine idée de honte, et il fallait toute l'élévation des idées chrétiennes pour la comprendre et l'admirer. Le mariage se conclut donc; on le célèbre avec de grandes fêtes, et Cécile se laisse conduire triste et silencieuse *comme l'agneau devant celui qui le tond.* Quelque péril que semble courir sa pudeur, elle va où on la mène, la pauvre fille, car elle a foi dans celui qui n'abandonne pas ceux qui espèrent.—Maintenant, qui pourrait dire cette scène touchante entre la jeune épouse timide, mais aussi courageuse et douce qu'elle est pure, et l'époux ivre de joie qui lui a été donné? Il n'y a que le christia-

[1] Cette statue se trouve dans la troisième salle du corps transversal de la bibliothèque, à gauche. Elle est vis-à-vis de la statue d'Aristide de Smyrne.

[1] Quelques auteurs reportent à l'an 61 la fondation de l'église Saint-Sylvestre *in Capite*. Les données sur lesquelles repose cette opinion sont infiniment vagues; nous parlerons de cette église au septième siècle. Saint-Clément, la plus curieuse aujourd'hui des vieilles églises de Rome, est fort ancienne; il n'en est question cependant dans l'histoire qu'au cinquième siècle.

[2] Ces actes ne sont pas authentiques.

nisme pour nous offrir de ces tableaux d'une pureté inénarrable, pour faire naître dans nos âmes de ces émotions ravissantes, que nous autres hommes du monde, hommes mariés et appréciant toute la dignité de la position que Dieu nous a faite, nous ne sentons pas moins vivement, et qui descendent en nos cœurs comme une vision du ciel. Qui peut dire ce qui se passa dans l'âme de ce jeune homme, païen, sensuel, ayant sa part comme nous tous des passions qui nous agitent, à la révélation de cette pensée étrange, de ce culte immatériel, à ces paroles d'une entraînante douceur, qui le supplient, qui le conjurent de respecter des membres consacrés, de ne pas souiller une pudeur qui ne s'appartient plus à elle-même, et de vivre comme un ange près d'un ange, dans l'intimité de la confiance et de la vertu? Le jeune homme se révolte; il bondit, il reproche; mais il y a dans la voix de son épouse comme un charme qui le domine; elle est d'ailleurs sous la garde d'un esprit céleste, et elle ne craint rien. — Faites donc que je voie cet esprit qui vous protège, s'écrie Valerianus, et j'adorerai votre Dieu! — Alors Cécile se lève; elle lui apprend où est la retraite mystérieuse d'Urbain, le pontife des fidèles, et lui dit de l'aller trouver.

C'était au dessus de la fontaine d'Egérie, au dessus du vallon dans lequel Numa allait chercher des inspirations et du silence, au lieu même où a été érigée la petite église de *Sant' Urbano alla Caffarella*, qu'Urbain, caché dans un secret oratoire, instruisait et baptisait les catéchumènes. Valérien avait résolu de se rendre près de lui; mais il dormait encore, lorsqu'une apparition merveilleuse vint répandre du baume sur les plaies de son cœur. Un être tout resplendissant de lumière, corps visible mais aérien et glorieux, s'approcha de lui. Cécile était à ses côtés; il mit leurs deux mains l'une dans l'autre, et les couronna de roses et de lys d'une pure blancheur. — Le frère de Valérien, Tiburce, entra alors dans la chambre. — Qu'est-ce? dit-il; ce lieu est embaumé des parfums des lys et des roses, pendant que la saison est encore froide, et que nulle part les fleurs ne sont épanouies! D'où vient cette odeur enivrante? — Valérien se tut, mais il fut trouver Urbain, et reçut de lui l'eau sainte du baptême. Tiburce abjura à son tour le culte des idoles, et les deux nouveaux chrétiens vécurent dans la société de Cécile comme des frères, priant et faisant le bien, jusqu'au moment où ils furent appelés au ciel par la voie sanglante du martyre.

L'église de Sainte-Cécile fut consacrée par le pape Urbain au lieu même où était la maison qu'avait habitée la sainte avec son époux et Tiburce. Rebâtie en 821 par saint Pascal, on y transporta alors, des catacombes de Calixte, les corps des trois bienheureux. Cette église est noble et élégante; mais le beau portique qui la précède, la riche châsse d'argent dans laquelle reposent les dépouilles mortelles de Cécile [1], le pavé d'albâtre sur lequel elle est placée, le jaspe, l'agathe, les pierres orientales qui la décorent, les quatre-vingt-dix lampes qui brûlent perpétuellement devant elle, tout cela est peu de chose auprès des pieux souvenirs qui s'attachent à ce lieu vénéré. On voit encore près de la première chapelle à main droite, une chambre de bains où le préfet de Rome voulut faire étouffer la sainte et où elle reçut la mort; le tuyau de plomb qui portait les eaux et les tuyaux de briques qui répandaient de brûlantes vapeurs dans l'étuve existent toujours, précieuses antiquités, qui élèvent l'âme par des pensées de vertu et de courage, au lieu de l'abaisser comme tant d'autres par des idées de plaisir, de débauche ou d'une grandeur fastueuse et oppressive.

Saint Pancrace était un jeune romain qui, à l'âge de quatorze ans, confessa la foi et souffrit le martyre. Le lieu où il fut décapité fut consacré, vers la fin du troisième siècle, par une église dédiée d'abord à saint Calepodius, et placée ensuite sous son invocation. L'église actuelle conserve encore quelques unes des dispositions de l'ancienne. On y voit encore les deux chaires de porphyre ou *ambons*, dans lesquelles on lisait, aux premiers siècles, l'épître et l'évangile.

[1] Cette châsse fut donnée à l'église de Sainte-Cécile par le pape Clément VIII, après une guérison qu'il attribua à l'intercession de la sainte.

Une chapelle souterraine a été pratiquée à l'endroit du martyre du saint, et près d'elle un escalier sombre et tortueux conduit au cimetière de saint Calepodius [1].

Au dire de quelques auteurs, un oratoire fut formé dès l'année 164 par le pape saint Pie I^er^, au lieu qu'avait habité saint Pierre. J'ai dit que ce lieu était au pied de l'Esquilin; l'apôtre avait logé chez Pudentius, citoyen romain, qui fut des premiers, avec ses fils Novatus et Timothée et ses filles Praxide et Pudentienne, à abjurer le culte des idoles. Ainsi les deux premiers oratoires connus à Rome furent consacrés au souvenir de ce chef des envoyés de Dieu; on vint prier dans sa demeure comme on allait prier sur sa sépulture. Bientôt et peut-être dès le troisième siècle, une église remplaça l'oratoire; sainte Pudentienne en fut la patronne; on y rassembla dans la suite des âges des colonnes antiques; elle fut ornée de bas-reliefs de Jean-Baptiste *della Porta* et de peintures du Pomarancio; mais ce qui y appelle surtout les chrétiens, c'est la pensée du pêcheur de Tibériade, *venant en voyageur* dans le monde qu'il voulait conquérir, *seul, mais accompagné de la force de Dieu* [2]; c'est la vue de ce puits dans lequel Pudentienne répandait le sang des martyrs, et de cette humble table sur laquelle Pierre offrait le sacrifice [3].

Au nombre des premiers disciples de la loi nouvelle à Rome, l'Ecriture cite entre autres Aquila et Prisca ou Priscilla son épouse: saint Paul les appelle ses aides en Jésus-Christ, *adjutores meos* [4]; et il travailla avec eux à fabriquer des tentes, lorsque exilés de Rome, ils se réfugièrent à Corinthe [5]. Or, la maison qu'ils avaient occupée sur le mont Aventin fut transformée dans la suite en église par saint Eutychien, qui en fit la consécration en 289. Tout près de cette église fut autrefois le temple de Diane, le centre fameux de la confédération latine; tout près, la demeure de Trajan et celle de Licinius Sura, célèbre personnage de cette époque; devant elle on aperçoit des arcades pantelantes, et l'emplacement du grand cirque dont il ne reste plus que les cachots; partout des débris majestueux le plus souvent informes. Seule, la petite église ne connaît point d'âge; renouvelée, restaurée par la piété toujours fervente, plus elle a compté d'années et plus les arts se sont étudiés à la rajeunir [1].

L'édification de ces églises dénote une sève bien puissante dans le christianisme, car qui ne sait toutes les luttes qu'il eut à soutenir, tous les obstacles qu'il eut à vaincre dans le siècle qui commença avec Caracalla et finit avec Dioclétien! L'hérésie, le schisme se liguaient en quelque sorte avec les sectateurs des idoles pour saper dans sa base une religion qui menaçait de tout dominer et qui en effet devait tout dominer, comme la vérité dont elle était le symbole. Aujourd'hui c'est Novat semant la discorde parmi les églises, prêchant la tolérance à Carthage et la sévérité à Rome; plus tard, Novatius se faisant ordonner évêque de Rome, du vivant du pape saint Corneille, au milieu d'un repas, par trois évêques pris de vin et de débauche: puis Sabellius, Hiérax, Paul de Samosate, Manès, prêchant qu'il n'y a qu'une personne en Dieu, que le mariage est une fornication hideuse, que Jésus-Christ n'avait été qu'un pur homme, qu'il y a en nous deux principes, l'un bon et l'autre mauvais, ainsi que l'avaient enseigné les dualistes de l'Orient.

L'Église demeure inébranlable au milieu de toutes ces attaques, mais une autre plaie se prenait dès-lors à la ronger. C'était le relâchement, la tiédeur, enfans du doute et de la mollesse, qui tremblent tour à tour devant la foi et devant le monde, capables du bien, sans vertu, et du mal, sans vice. Ainsi les prières communes étaient moins suivies; on voyait des confesseurs eux-mêmes

[1] L'église actuelle de Saint-Pancrace ne date que de 1609; elle a été restaurée en 1814.

[2] Ballanche.

[3] J'ai dit qu'il y avait à Saint-Jean de Latran une autre table sur laquelle on prétend que saint Pierre a célébré la messe. — Il y a 3000 martyrs ensevelis dans l'église Sainte-Pudentienne.

[4] *Ad Romanos*, Cap. XVI, v. III.

[5] *Acta Apostolorum*, Cap. XVIII, v. II.

[1] Sainte-Prisca a été rebâtie et restaurée dans les huitième, quinzième et dix-septième siècles; depuis 1814 on lui a fait de grandes réparations.

donner l'exemple de l'attachement aux biens terrestres et d'une vie sensuelle [1]; enfin, dans les persécutions d'Alexandre Sévère, de Maximin, de Dèce, de Dioclétien, il y eut de nombreuses et désolantes apostasies. Alors on institua des peines plus rigoureuses pour des fautes auparavant presque inconnues, et des conciles de Carthage et de Rome, tenus en 251, dressèrent une nouvelle série de canons pénitentiaux. — Ceux qui voulaient faire pénitence se présentaient le premier jour du carême sur le seuil de l'église, en habits pauvres et déchirés; le prêtre leur répandait de la cendre sur la tête et leur donnait un cilice, puis les portes étaient fermées devant eux. Ils devaient alors passer leur temps à pleurer et à gémir; seulement, aux jours de fête, ils venaient à l'église, écoutaient les sermons et les lectures, mais sortaient avant la prière. Lorsqu'il y avait déjà plusieurs années qu'il subissaient la pénitence, on leur permettait de prier avec les fidèles, mais la face contre terre et seulement avant le sacrifice; plus tard, ils pouvaient prier debout, mais devaient se retirer à l'offertoire. Enfin, lorsque la peine avait été accomplie dans toute son étendue ou diminuée par l'autorisation des martyrs, des confesseurs ou des évêques, le réconcilié se présentait en habits de suppliant; on le faisait entrer au milieu de ses frères et il recevait l'absolution solennelle [2].

La pénitence était de deux ans pour le vol, de sept pour la fornication, de onze pour le parjure, de quinze pour l'adultère, de vingt pour l'homicide, et de toute la vie pour l'apostasie. La pénitence était également de toute la vie, dans quelques églises, pour l'idolâtrie, l'homicide et l'adultère. On alla même jusqu'à refuser l'Eucharistie, à l'article de la mort, aux apostats; mais les conciles de Carthage et de Rome mitigèrent à cet égard la rigueur de la discipline, et ne privèrent pas des consolations spirituelles le moribond qui avait long-temps gémi.

[1] Saint-Cyprien, *de Lapsis*.

[2] Tous ces degrés de la pénitence se trouvent indiqués dans la célèbre épître canonique de saint Grégoire Thaumaturge.

Or, les persécutions furent nombreuses dans ce siècle : Alexandre Sévère, Maximin, Dèce, Valérien et Dioclétien, prirent plaisir à décimer les fidèles. Cinq papes, saint Calixte, saint Fabien, saint Luce, saint Etienne et saint Sixte souffrirent le martyre, pendant que saint Irenée à Lyon, saint Saturnin à Toulouse, saint Denis et ses compagnons à Lutèce, saint Cyprien, saint Fructueux et les six mille six cents hommes de la légion thébaine étaient torturés, brûlés, massacrés dans les autres parties de l'empire. On comptait à Rome, en 250, quarante-six prêtres, sept diacres, sept sous-diacres, quarante-deux acolytes et cinquante-deux exorcistes, lecteurs et portiers. Les fonctions des diacres, dans les momens d'épreuve, étaient surtout de visiter les prisonniers, de leur donner des secours, de leur amener des prêtres. Lorsqu'un prêtre ou un évêque était captif, on prodiguait l'argent aux geôliers pour pouvoir pénétrer dans le cachot, assister au sacrifice et emporter l'Eucharistie dans sa demeure; alors, à défaut de table, le prêtre consacrait sur les mains des diacres; de leur côté, les pasteurs qui étaient libres visitaient les fidèles, priaient avec eux, et prenaient toute espèce de soins pour que nul ne manquât du pain des forts. « Il y avait ici un vieillard fidèle, nommé Sérapien, écrit quelque part saint Denis d'Alexandrie [1]; étant tombé malade, il demeura trois jours de suite sans voix et sans sentiment; le quatrième jour, s'étant un peu éveillé, il appela le fils de sa fille, et lui dit : Eh! mon enfant, jusqu'à quand veut-on me retenir? de grâce, qu'on se hâte de m'envoyer à Dieu; faites venir un prêtre. L'enfant courut..... et le prêtre donna à l'enfant un petit morceau de l'Eucharistie, lui ordonnant de le tremper et de le faire couler dans la bouche du vieillard. L'enfant retourna, et Sérapien lui dit : Mon enfant, faites ce que vous a dit le prêtre, et me délivrez. L'enfant trempa l'Eucharistie et la fit couler dans la bouche du vieillard, qui rendit l'esprit après un léger soupir. »

Parmi les martyrs qui souffrirent à

[1] Lettre à Fabien, évêque d'Antioche.

Rome dans ce siècle, le plus célèbre est, sans contredit, le diacre Laurent. Le pape Sixte avait été arrêté avec une partie de son clergé pendant l'office ; or, on sait comment, lorsqu'il marchait au supplice, Laurent s'approcha de lui : — Mon père, lui dit-il, où allez-vous sans votre fils, en quoi vous ai-je déplu ? vous n'avez pas coutume d'offrir de sacrifices sans ministre. — Mon fils, un plus grand combat vous est réservé, répondit le pontife, vous me suivrez dans trois jours.

Or il arriva que le préfet de Rome, voulant s'emparer des richesses qu'il supposait aux chrétiens, fit venir Laurent, le premier des diacres. — Montrez-moi, lui dit-il, les trésors de votre église, les vases d'or, les coupes d'argent dans lesquelles elle reçoit le sang de la victime, les magnifiques chandeliers qui éclairent vos cérémonies nocturnes. — Oui, notre église a de grands trésors, répondit Laurent, de plus grands que ceux de l'empereur, vous les verrez! Et le saint diacre appelle, rassemble les pauvres nourris des aumônes saintes, les aveugles, les boiteux, les malades, dirigés, soutenus, consolés par les fidèles ; et l'âme pleine d'une pieuse joie : — Venez, dit-il au païen, venez voir les richesses de notre Dieu! Le païen s'irrite, il menace : — Eh quoi! s'écria Laurent, ne valent-ils pas mieux que de l'or, ces infortunés accueillis par une bienfaisance secourable, et éclairés de la lumière divine? Profitez de ces richesses pour Rome, pour l'empereur et pour vous !

Alors commença le drame sanglant qu'ont immortalisé les actes des saints et les chefs-d'œuvre des artistes. C'était, si l'on en croit la tradition, au sommet du Viminal, dans une noire prison, au lieu même où s'élève aujourd'hui Saint-Laurent *in panisperna*. Le corps du martyr fut déchiré à coups de fouet, puis exposé sur un gril rouge : or, pendant que sa chair brûlait, sa figure était rayonnante, et le théâtre du supplice comme embaumé de parfums ; il priait pour la conversion et le bonheur de Rome, et il pria jusqu'à la fin. Ses reliques, enlevées par les chrétiens, furent portées hors de la ville et enterrées sur le chemin de Tibur, au lieu où s'est élevée dans les siècles suivans la grande basilique placée sous son invocation [1].

Je le demande, à ne considérer cette chronique et celle de sainte Cécile que d'un point de vue tout humain, en pourrait-on concevoir où la morale se revêtît de formes plus touchantes et plus sublimes ? Quoi de plus simple, de plus naïf que ces récits! Leur vérité, à défaut d'autres preuves, n'eût elle pas été démontrée par leur ingénuité même? C'étaient la vertu et le courage se mettant à la portée de tous, rejetant les poses théâtrales et les périodes emphatiques, et cependant ne dissimulant rien, ne niant rien, mais enveloppant les plus terribles souffrances, les épreuves les plus ardues, d'un nuage de confiance en Dieu et de sainte espérance qui en faisait disparaître l'horreur.

Il y avait là des paroles d'encouragement et de consolation pour tous : au bouillant jeune homme, on racontait l'histoire de ce jeune martyr que Dèce fit conduire dans un riant jardin, près d'un ruisseau ombragé de grands arbres et qu'il livra ainsi pieds et poings liés aux séductions d'une courtisane ; le jeune homme se coupa la langue avec les dents et la lui cracha à la figure.

Les soldats des armées, les vétérans des légions romaines avaient l'exemple de Maurice et de ses compagnons, et celui de Sébastien, capitaine de la première compagnie des gardes prétoriennes, lequel, plutôt que de renier sa foi, se laissa conduire à l'hippodrome, et y fut percé de flèches. — Le lieu du supplice de ce martyr a été consacré depuis lors par la fondation de l'église de *San Sebastiano alla polveriera ;* son corps fut jeté dans un égout qu'on voit près de *San Andrea della valle*, mais les chrétiens l'en retirèrent et le portèrent au cimetière de Calixte sur lequel fut construit dans la suite *Saint-Sébastien-aux-catacombes* [2].

[1] Il y a cinq églises à Rome dédiées à saint Laurent ; — Saint-Laurent *hors des murs*, qui est une des sept basiliques romaines ; — Saint-Laurent *in damaso*, au palais de la chancellerie ; — Saint-Laurent *in Lucina*, près du *Corso* ; — Saint-Laurent *in miranda*, derrière les colonnes du temple d'Antonin et Faustin ; — et Saint-Laurent *in panisperna*, sur le Viminal.

[2] Le martyre de saint Laurent eut lieu en 259,

Y avait-il dans la société chrétienne des âmes faibles, languissantes, regrettant les plaisirs enivrans de leur vie passée et doutant de la grâce divine? on leur parlait d'Aglaé et de Boniface; d'Aglaé la courtisane, qui avait des charriots, des eunuques, de riches palais: qui, l'été, parmi les enchantemens de Baya, près des rives embaumées de la voluptueuse Parthénope, entourée de sénateurs et de chevaliers, d'adolescens et de vieillards, était plus aimée, plus adorée que les dieux! Boniface, l'intendant, le confident de ses plaisirs, lui dit en partant pour un voyage. — Que penseriez-vous si je vous apportais des reliques des martyrs? — Aglaé répondit par le sarcasme à l'ironie de son serviteur : — Si on vous apporte de nos reliques, reprit alors Boniface, du moins ne les refusez pas! — et Boniface partit, et il fut touché de la grâce, et il souffrit pour la foi chrétienne, et ses reliques vinrent à Aglaé. Or, Aglaé la courtisane fut touchée à son tour de cette voix mystérieuse qui nous parle souvent au cœur, et à son tour, elle souffrit et mourut pour Dieu. Les corps de Boniface et d'Aglaé avaient été déposés sur le mont Aventin, et ils y étaient environnés des hommages des fidèles [1].

Quant aux vierges, aux enfans, n'avaient-ils pas l'exemple de Pancrace et d'Agnès? n'avaient-ils pas vu Agnès, jeune fille pure comme Cécile, menée au cirque *agonal* (aujourd'hui place Navone), et là menacée, injuriée, outragée! Rien n'altéra la sérénité de son front aussi blanc et aussi impassible que s'il eût été de marbre de Carrare : on va la conduire dans un lieu de débauche, sous les arcades du cirque, et elle ne tremble pas, la jeune fille! elle ne rougit pas, elle si chaste! elle dont une seule pensée, une seule image honteuse eût épouvanté la candeur! mais un ange la protége sans doute comme Cécile, comme toutes les vierges, ces âmes privilégiées qui s'isolent, se privent d'appui ici-bas, pour trouver plus d'aide, plus d'amour au ciel! Je suis descendu dans le lieu infâme où fut exposée Agnès. Ses voûtes d'une antique architecture, ses vieilles mosaïques y rappellent la scène dont il fut le théâtre plus vivement encore que le bas-relief de l'Algarde qui est placé sur l'autel. Voyez-vous cette infortunée conduite par deux soldats? les habitantes de ce vil repaire l'accueillent par des risées obscènes; c'est chose étrange en effet pour elles, chose ridicule, que cette réserve, cette modestie toute angélique! elles veulent dépouiller Agnès, mais ses cheveux croissant aussitôt, l'inondent de toutes parts et servent de rempart à sa pudeur : le fils du préfet de Rome ose la fixer d'un regard impur, mais il tombe mort sur la place. Oh! c'est alors qu'il faut voir le préfet lui-même, le persécuteur, le bourreau d'Agnès s'humiliant aux pieds de sa victime, et réclamant son fils. La victime joint les mains, lève les yeux au ciel, et le jeune homme renaît à la lumière; mais elle! elle a assez combattu, elle soupire après la couronne que lui tressent les séraphins et les archanges; pourquoi eût-elle attendu encore, pauvre exilée, lorsque le tranchant du glaive pouvait, dans un clin d'œil, la rendre à sa patrie [1]?

Figurez-vous maintenant une famille chrétienne écoutant ce récit du fort vaincu par le faible, de la plus impuissante jeune fille visiblement secourue, protégée par Dieu. Comme toutes les âmes s'élèvent à cette narration pieuse! combien il y a de foi, de vertu, de courage dans tous les cœurs! un nouveau sang circule de veine en veine; les résolutions les plus sublimes n'effraient plus; elles deviennent simples et vulgaires. Que peut après cela le paganisme avec ses plaisirs abrutissans, sa mollesse, ses jouissances physiques? Il n'apparaît plus dans la société que comme le tripot infect où l'orgie retentit hideuse et bruyante,

et celui de saint Sébastien en 288. L'église de *San-Sebastiano alla polveriera* est près du *Forum*.

[1] Le martyre de saint Boniface et de sainte Aglaé eut lieu en 290. Leurs corps sont à l'église de Saint-Alexis, qui fut d'abord dédiée à saint Boniface.

[1] Sainte Agnès fut martyrisée en 304. Nous en parlons ici afin de terminer l'ère des grandes persécutions qui cessa avec Constantin. Il y a deux églises dédiées à cette sainte à Rome; Sainte-Agnès de la place *Navone*, où l'on voit le lieu dans lequel elle fut exposée, et Sainte-Agnès de la voie *Sallaria*, construite à l'endroit où fut trouvé son corps.

et d'où la foule s'éloigne branlant la tête et détournant les yeux.

Eugène DE LA GOURNERIE.

UNIVERSITÉS

IRLANDAISE ET ANGLAISES.

Nous empruntons à une revue irlandaise un travail qui nous a paru de nature à intéresser nos lecteurs par les détails précis qu'il contient sur des établissemens peu connus en France. Tout en pressant les pensées de l'auteur pour n'en donner que la substance, nous nous sommes efforcé de ne dénaturer ni l'esprit ni le style de son œuvre.

« Les directeurs d'un établissement national encourent une responsabilité proportionnée à l'importance des intérêts que cet établissement est destiné à servir. Ce principe applicable aux chefs de toutes les institutions publiques, est surtout vrai à l'égard des hommes chargés de la direction de l'éducation chez un peuple. Un hôpital, s'il est mal administré, soulage, il est vrai, un moindre nombre de malades, mais sans préjudice pour l'avenir, tandis qu'une école publique étend son influence au delà du présent, et transmet aux temps futurs le bien ou le mal incorporé dans sa constitution. Les torys, sous le prétexte spécieux de veiller aux intérêts de la religion, se sont assuré le monopole des sources de l'éducation. L'Université irlandaise est encore plus oligarchique dans son organisation que celles d'Oxford et de Cambridge. A Dublin, le prévôt et les membres du corps des anciens (*senior fellows*) constituent le seul sénat ou assemblée délibérante reconnue par la charte de l'Université, et ils ont, pour élire les officiers et conférer les grades, les pouvoirs qui, dans les Universités anglaises, appartiennent à un corps composé des maîtres ès-arts et de docteurs dans les hautes facultés.

« Le personnel du collége de Dublin, qui se partage les revenus de la fondation, consiste, en outre des chefs non résidens (*visitors*), en un prévôt qui n'est pas nécessairement membre de la congrégation universitaire (*fellow*), un corps des anciens (*senior fellows*), composé de 7 membres, celui des nouveaux (*junior fellows*) de 18 membres, et 70 boursiers (*scholars*). Chaque membre du corps des anciens reçoit environ 2,000 liv. sterl. (50,000 fr.) par an ; les nouveaux ont chacun de 500 à 700 livres (de 12,500 fr. à 17,500). Tout membre de ces deux corps (lesquels forment ensemble la congrégation universitaire), est tenu d'appartenir à la religion protestante ; et, à l'exception de trois, ils doivent entrer dans les ordres sacrés. Un de ces trois est élu *Medicus*, et est destiné à faire de la médecine sa profession ; les deux autres sont attachés au barreau. Les bourses peuvent valoir 60 livres (1,500 fr.) par an ; elles conduisent à trouver facilement des élèves privés, et à être élu à un des divers emplois particuliers à cette classe d'étudians. Le membre de la congrégation universitaire l'est à vie, à condition de demeurer célibataire ; le boursier l'est pour cinq ans. Les catholiques sont exclus de l'un et de l'autre de ces titres. On a donné pour raison de leur exclusion de la congrégation universitaire, que la possession de la qualité de membre entraînerait une surveillance sur les devoirs religieux des élèves. Mais il ne s'ensuit pas qu'ils dussent, en raison de ce titre, être éligibles aux chaires de théologie, et nous ne voyons pas pourquoi ils seraient moins aptes que les professeurs protestans à communiquer l'instruction classique ou scientifique. Malgré les désavantages de leur position, un nombre considérable des étudians sont de la foi catholique, et l'on devrait regarder comme vivement désirable de leur rendre l'instruction religieuse accessible, quand même elle différerait en certains points de celle que les protestans voudraient leur départir. Que pourrait-on objecter de raisonnable à l'admission de deux ou trois prêtres catholiques qui auraient acquis par leurs talens le titre de membres de la congrégation universitaire, et dont la juridiction dans les matières religieuses serait circonscrite aux étudians de leur foi ? Quant à l'admission au titre de boursier, auquel nulle surveillance religieuse n'est attachée, est-il donc nécessaire, pour que le protestan-

tisme subsiste en Irlande, que le mérite classique reste sans récompense? Ou croit-on que la croyance au dogme de la transsubstantiation rende un homme incapable d'apprécier Homère et Virgile? La réception de la communion, selon le rite protestant, a été rendue par le conseil législatif du collége une condition *sine quâ non* de l'admission à une bourse, et l'accomplissement de cet acte religieux de la part de l'étudiant doit être constaté sur les registres du collége. La tentation est présentée avec beaucoup d'art. Ici, il n'est pas nécessaire, comme pour entrer dans la congrégation universitaire, de continuer pour la vie la profession du protestantisme; le candidat pauvre, à qui une pension annuelle de 60 livres, et la facilité de se procurer des élèves, sont des objets d'importance, n'a qu'à laisser sommeiller ses principes pendant cinq ans seulement; peut-être même un seul acte d'apostasie peut suffire, et pendant le reste des cinq ans, il demeure dans la jouissance de ses honneurs classiques chèrement achetés; protestant déclaré, mais dont on se méfie; catholique secret, mais méprisé. Est-il, nous le demandons, compatible avec un système quelconque de foi chrétienne, de se faire les patrons du vice et d'offrir un appât à la déloyauté? ou bien, se forme-t-il de bons protestans du rebut du catholicisme? La discipline de l'Université de Dublin est encore très défectueuse sous le rapport de l'instruction religieuse en général, et des soins à prendre pour que les pratiques du culte consolident la piété dans le cœur des jeunes gens. Elle ne songe pas davantage à les instruire dans les devoirs du citoyen, enseignement qui, dans l'état actuel des affaires politiques, serait si précieux en Irlande pour rapprocher et fondre les partis.

« Quant aux Universités anglaises, elles peuvent aussi, selon les conditions de leur organisation, être, dans l'Etat, les instrumens du bien ou du mal. Les appâts pécuniaires que présente Oxford à la concurrence des jeunes gens, sont environ 450 bénéfices, 24 principalats de colléges, à peu près 570 places de membres de la congrégation de l'Université, plusieurs centaines de bourses et de récompenses pécuniaires pour les élèves qui se distinguent; enfin, plusieurs emplois universitaires assez lucratifs. Cambridge présente 330 bénéfices, 17 principalats de colléges, 420 places de membres de la congrégation, plusieurs centaines de bourses et de prix en argent, 15 principalats d'écoles de seconde classe, et différens emplois universitaires dont quelques uns sont richement rétribués.

« Le père ou le tuteur du jeune homme qu'on veut envoyer à l'Université, s'adresse à un maître ès-arts, qui doit d'abord s'assurer de ce que sait le nouvel élève, puis porter son nom sur le registre d'un collége dont le choix a été déterminé à l'avance. Quelque temps après, le novice vient s'établir résident, ordinairement dans le terme d'octobre. Il est alors de son devoir de suivre les cours du collége et d'en subir les examens; mais l'Université ne s'occupe pas de lui avant le cinquième terme au moins, c'est-à-dire environ dix-huit mois après son entrée comme résident. Alors a lieu l'*examen préalable*. Les sujets déterminés pour cet examen sont un court livre ou deux d'un auteur latin et d'un auteur grec, l'un des quatre Evangiles ou les actes des Apôtres, et les preuves du Christianisme par Paley. Après avoir passé par cette *terrible* épreuve, l'étudiant est encore remis tranquillement aux soins de son collége, et l'Université ne lui demande rien jusqu'à ce qu'il ait terminé la carrière d'études qui précède l'obtention du grade. Elle le mande alors pour qu'il se soumette à l'*examen final*. La nature de l'épreuve dépend de l'étudiant; s'il ne prétend qu'à un grade ordinaire (*ordinary degree*), c'est-à-dire qu'à se faire recevoir dans ce qu'on appelle *la foule* (οἱ πολλοί), il est examiné sur les six premiers livres de l'Iliade, les six premiers de l'Enéide, les six premiers d'Euclide, l'algèbre tout-à-fait élémentaire, les preuves du Christianisme par Paley et la Philosophie morale du même auteur. Quelques questions lui sont encore adressées sur l'Entendement humain de Locke, sur la trigonométrie rectiligne, et de temps à autre sur les élémens de la physique; il peut, *ad libitum*, répondre ou non à ces questions. Si l'étudiant aspire à obtenir ce qu'on appelle

un grade dans *les honneurs* (il s'agit ici de Cambridge), il est dispensé de l'examen ci-dessus, et l'épreuve consiste uniquement en sujets mathématiques ; puis, s'il a obtenu son grade, il peut, mais seulement alors, concourir, s'il le juge à propos, pour les *honneurs classiques*, ce qui exige un mérite réel. A Oxford, c'est à peu près la même chose, sinon que pour l'*examen final*, l'élève doit répondre sur la logique, écrire une composition latine, et être interrogé d'une manière généralement assez stricte sur la théologie. Dans l'examen pour les *honneurs*, les sujets sont de la même nature que pour l'*examen final*, mais en plus grand nombre ; la logique est indispensable, et l'on exige plus de composition. »

Par ce qui précède, on voit que les Universités à qui un dépôt a été confié, le résignent aux colléges particuliers, et les colléges au principal ou à un précepteur privé, ou aux maîtres ès-arts répandus sur la surface du royaume. L'étude de la théologie est aussi très superficielle ; nous avons mentionné parmi les sujets pour l'*examen préalable*, un des évangiles grecs ou les Actes des Apôtres, et les preuves du Christianisme par Paley. Lors de l'*examen final* (à Cambridge), l'ouvrage de Paley reparaît encore, si l'étudiant n'aspire pas aux *honneurs ;* à Oxford, on exige quelque chose de plus. Si l'étudiant a l'intention d'entrer dans les ordres sacrés, il doit suivre le cours du professeur de théologie, 20 leçons dans le trimestre ; aucune preuve ne lui est demandée du profit qu'il a tiré de cette instruction ; l'Université se contente de ce qu'il ait assisté aux leçons ; on lui en donne un certificat, et on l'envoie à l'évêque pour recevoir l'ordination. Ainsi, pour le droit et la médecine, il y a au moins un examen spécial ; rien de tel pour la théologie, il suffit d'avoir obtenu un grade ès-arts ; le grade ès-arts ne donne pas qualité pour celui de M. D. (*medicinæ doctor*), tandis qu'il conduit à celui de D. D. (*divinitatis doctor*) ; aussi ce titre est-il peu estimé.

Nous résumerons cet article en observant que si les Universités anglaises fournissent des hommes remarquables dans toutes les branches d'études, ce sont ceux que la nature a doués de cette heureuse force de caractère qui leur fait vouloir, quelles que soient les circonstances qui les entourent, l'excellence à laquelle ils atteignent. A un âge où la résolution d'étudier, distraite par mille objets divers, aurait besoin d'être confirmée par des règles dont l'observance renforcerait la discipline intérieure de l'âme, l'absence de lois strictes et qui poussent à l'étude une volonté naturellement chancelante, entraîne de graves inconvéniens pour la grande majorité des élèves.

EXAMEN CRITIQUE ET HISTORIQUE DU DICTIONNAIRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

(6e édition.)

PRÉFACE DE M. VILLEMAIN.

Troisième article.

Pour mettre en relief l'influence trop légèrement effacée du Dictionnaire de l'Académie sur les destinées de la langue française, nous n'avons qu'à suivre celle-ci dans la marche ascendante où elle semble depuis deux siècles avancer toujours d'un pas égal avec la composition et les perfectionnemens de son vocabulaire. La valeur de cet ouvrage national et la suite de ses éditions se comprendront beaucoup mieux, rapprochées des progrès de la langue dont il est devenu le précieux dépôt. Embrassons donc leurs développemens parallèles dans un même coup d'œil historique ; et, sans sortir du cadre de nos recherches, mais afin de le remplir, voyons comment, de son rang d'idiome *vulgaire*, le français des premières années du dix-septième siècle a pu graduellement s'élever à la suprématie, et revêtir le caractère d'universalité qui semblait le partage exclusif de la langue latine. Nous pourrons le voir ensuite, au milieu d'une explosion révolutionnaire, coopérer puissamment à une nouvelle formation sociale, et devenir

l'un des élémens constitutifs de notre nationalité: nous soulèverons enfin le grave problème de son avenir, soit comme expression du beau littéraire dans les productions du génie et du goût, soit comme instrument général de communication dans les rapports de la politique et de la civilisation moderne.

Au commencement du dix-septième siècle, la langue française, troublée comme la société par les discordes civiles et religieuses, s'épurait de tout ce qu'elle avait charrié d'impur dans le cours d'une longue agitation : un abîme la séparait de la poésie naïve du treizième siècle, de la gloire littéraire qui l'avait rendue si puissante au moyen âge : elle était tombée si bas dans sa décadence qu'en se relevant elle semblait sortir une seconde fois de la barbarie. Aussi l'Italie nous traitait-elle encore de *Barbares*, comme au temps des guerres de Charles VIII, et malgré l'alliance qu'Henri IV jurait avec elle par son mariage avec Marie de Médicis. Les universités, les nombreuses académies ultramontaines continuaient d'attirer par l'éclat des lettres et des arts ceux que les désirs de conquête ne pouvaient plus conduire au delà des monts; et, en 1610, Padoue avait compté sans étonnement Gustave-Adolphe et ses compagnons du Nord parmi les auditeurs de Galilée. Depuis que les cardinaux cicéroniens de Léon X, malgré leur pieux respect pour la belle latinité, n'avaient pu faire oublier le *toscan* de Dante, son *vulgare illustre*, poli par Pétrarque et Boccace; depuis que cet idiome, élevé à la perfection dans les écrits de l'Arioste, du Tasse et de Machiavel, avait charmé par son harmonie toutes les classes de la société italienne, il s'était répandu promptement chez les nations voisines, et par sa douceur et son élégance était devenu la langue favorite de l'Europe. D'un autre côté, l'espagnol étalait l'âge d'or de la poésie castillane, et déployait avec majesté les richesses littéraires d'une civilisation puissante. Soutenu par la supériorité de la politique de Madrid, il régnait dans les cours de Naples et de Milan, de Bavière, de Vienne et de Bruxelles. La Ligue lui avait ouvert la France, et le mariage d'Anne d'Autriche avec Louis XIII, la cour de nos rois : nos meilleurs écrivains se piquaient de le savoir, et Corneille lui empruntait les premières de nos tragédies héroïques et comédies de caractère, le Cid et le Menteur. C'est ainsi que les langues espagnole et italienne, celle-ci héritière des Médicis, l'autre de Charles-Quint et de Philippe II, après s'être partagé la gloire littéraire du seizième siècle, conservaient à l'entrée du dix-septième siècle leur empire sur l'Europe. Rappelons toutefois qu'elles régnaient sous la commune et vénérable autorité de la langue latine; celle-ci restait dans l'opinion des peuples le véhicule sacré de la civilisation et du droit des gens, le lien présumé immortel de la grande famille chrétienne : on continuait de la choisir de préférence dans les sujets graves et sérieux, écrits, non pour la faveur du présent et la popularité contemporaine, mais pour les jugemens de l'avenir et les suffrages de la postérité. C'est ainsi que le latin fut alors adopté par notre célèbre de Thou, l'impartial narrateur de nos discordes civiles et religieuses, si jaloux de la gloire qu'il attendait en composant l'histoire de son temps.

Toutefois malgré cet exemple remarquable de leur autorité, les prestiges de l'idiome classique n'avaient guère plus qu'un siècle à vivre. Au commencement du dix-huitième siècle, le philosophe Vico devait protester encore en leur faveur. Mais vainement s'indigna-t-il qu'on n'eût point mis sous leur protection le récit des sanglantes guerres de la succession d'Espagne. C'était la dernière fois qu'on leur attribuait ainsi le noble privilége et le pouvoir exclusif de consacrer les grandes choses à l'immortalité [1].

[1] « Qui peut, dit Vico, songer sans indignation, que malgré l'importance de cette fameuse guerre de la succession d'Espagne, la plus grande, peut-être, depuis la seconde guerre punique, il ne s'est pas trouvé un souverain qui chargeât quelque plume habile de la consacrer à l'éternité, en l'écrivant dans la langue latine, dans la langue de la religion et de la jurisprudence romaine, commune à toute l'Europe? Quelle preuve plus évidente que les princes, loin d'encourager les progrès des lettres, ne leur accordent aucune protection, lors même que l'intérêt de leur gloire le demande. » (*Lettre de Vico*, 1726, traduction de M. Michelet. t.

La langue française, à l'époque où nous l'avons prise, était donc engagée dans une double lutte. Elle avait à s'affranchir d'une ancienne souveraine et à triompher de deux jeunes rivales qui venaient la refouler jusque sur son propre territoire. Je ne parle pas du vieil idiome des troubadours qui languissait alors dans nos provinces méridionales, malgré les traditions conservées du *gai savoir*, malgré les jeux floraux de Toulouse. L'italien et l'espagnol qu'il unissait l'un à l'autre géographiquement devaient encore une fois le reconnaître leur frère, avant qu'il dégénérât sans retour et fût réduit au rôle humiliant de patois; mais c'était pour recueillir ses derniers soupirs comme langue littéraire, c'était pour lire son testament en traduisant les œuvres de son dernier poète. Lui vivait donc, n'attendant plus que son oraison funèbre, mais celle-ci fut sublime comme la muse indignée de Goudouli à la mort du roi béarnais, et les éclairs poétiques d'un noble cœur illuminèrent d'une gloire inattendue autant que méritée, deux tombes dignes de se fermer en même temps, celle de Henri IV, le héros de notre midi, et celle de la langue qu'il avait toujours aimée. Mais quelque étroit que fût son empire à l'extérieur ou sur le sol même de la France, le français n'était pourtant pas déshérité de sa vie interne ni du pressentiment de son avenir. Quelques érudits du seizième siècle, inspirés par le patriotisme, lui avaient prédit vaguement un retour favorable de la fortune. Fauchet l'avait mis sur la voie de ses destinées futures en lui rappelant combien, au moyen âge, il avait été *prisé* et répandu dans toute l'Europe. C'était le meilleur moyen d'encourager les savans nationaux à le cultiver *comme un beau jardin* où les étrangers, à l'exemple de leurs prédécesseurs, reviendraient bientôt cueillir les fleurs de poésie que jadis l'Espagne et l'Italie, l'Angleterre et l'Allemagne empruntaient à nos trouvères et à nos troubadours, pour en embellir leurs chansons et leurs romans [1]. Henri Etienne l'avait servie plus directement en essayant de lui rendre, dans le présent, les honneurs que Fauchet lui avait restitués dans le passé, et en l'engageant dans une lutte corps à corps avec l'espagnol et l'italien, où il s'efforçait d'établir *la préexcellence de la langue française sur toutes les vulgaires* [2].

Les mêmes pensées, vaguement exprimées dans *la défense et l'illustration de la langue française*, par du Bellay, se retrouvent en germe dans les lettres des deux Pasquier, Etienne et Nicolas son fils [3]. Peut-être conviendrait-il, pour donner un centre commun aux prévisions éparses et disséminées de ces divers écrivains, de les rattacher à l'académie que Ronsard, Baïf, du Bellay, et les autres poètes de la Pléiade, avaient fondée dans le but spécial « de travailler, comme l'énonçaient ses statuts, à l'avancement du langage français. » On sait qu'en 1570, Charles IX s'en était déclaré le protecteur et le premier auditeur, afin, disait-il dans ses lettres patentes, que ladite académie fût suivie et honorée des grands. Mais cette institution éphémère, dont la plupart des circonstances rappellent pourtant la fondation durable de Richelieu, n'en fut pas même l'avorton anticipé. Tous les élémens qui la composaient et jusqu'à son souvenir, semblent avoir disparu dans les troubles de la ligue; et s'il en restait quelques débris, ce furent sans doute ces conjectures vagues et incertaines que nous avons déjà signalées. Au surplus il est inutile de faire remarquer combien l'isolement les rendait impuissantes, combien elles étaient loin encore d'une conception nette et arrêtée, surtout d'une application féconde et progressive!

Qui donc eut l'honneur de l'initiative

I, p. 163.) Cette protestation en faveur du latin comme langue littéraire, est peut-être la plus remarquable qui ait été faite depuis que Pétrarque, sans orgueil pour les chefs-d'œuvre poétiques que l'amour de Laure lui inspirait en langue vulgaire, fonda ses prétentions à l'immortalité sur son poème latin *Africa*, dont le nom est à peine aujourd'hui connu, et reçut, comme poète latin, les honneurs du triomphe au Capitole.

[1] Fauchet, *de la Langue et de la Poésie française*, chap. V, l. I, f° 544; *OEuvres complètes*.

[2] Projet du livre intitulé de la *Préexcellence du Langage français*, 1579.

[3] Voir l'*Essai sur l'universalité de la langue française*, par M. Allou, p. 106.

dans cette voie nouvelle? Il est curieux de le connaître, car l'auteur véritable des travaux, non plus individuels, mais collectifs, qui devaient imprimer à notre langue une impulsion générale et durable, ne fut pas français d'origine; ce fut un doux et pieux étranger, français par ses œuvres et par sa mort, l'ami de Henri IV et de notre patrie, saint François de Sales, né dans la Savoie, près d'Annecy; c'est lui qui établit dans cette ville, près de trente ans avant la naissance de notre Académie nationale, et à l'exemple de ce que l'Académie de la *Crusca* faisait déjà pour l'italien, la première association de gens de lettres qui aient eu pour objet principal de leurs travaux sur les langues la culture de l'idiome français [1].

Cette fondation eut lieu en 1607, alors que la France, toute guerrière, songeait si peu elle-même à cultiver son idiome, et restait si loin encore de cette civilisation ultramontaine qui avait couvert l'Italie de sociétés littéraires. Saint François de Sales avait composé lui-même les statuts de son académie, d'abord pour propager l'amour des belles-lettres qui lui semblaient si propres à gagner les cœurs à la vertu en leur faisant perdre le goût du vice, et puis dans le but spécial, si honorable pour notre patrie, d'épurer sa langue et d'en rédiger la Grammaire et le Dictionnaire [1]. Peut-être l'idée de ce dernier ouvrage lui avait elle été donnée par le Dictionnaire de Nicot, premier essai en ce genre composé dans le seizième siècle, et publié en 1606. Quoi qu'il en soit, sous le titre d'*Académie florimontane*, la société d'Annecy avait choisi pour symbole un oranger chargé de fleurs et de fruits, avec cette devise : *Flores fructusque perennes*. Et, par une singulière destinée qui nous révèle encore son caractère et sa mission, elle forma dans son sein le principal collaborateur du Dictionnaire de l'Académie française, notre prosateur Vaugelas, qui devait nous apporter, avec les fruits des leçons de saint François de Sales, les fleurs littéraires des montagnes de la Savoie. Combien leurs parfums sont doux à respirer dans les écrits où le saint évêque joignit à l'onction inimitable de son style toute la candeur d'Amyot et l'originalité piquante de Montaigne. Aussi l'Académie française reconnaissante, les mit-elle d'abord parmi les modèles dont les

[1] « De linguarum ornatu, ac præcipue gallicæ tractator, » dit l'auteur de *la vie et des gestes de saint François de Sales*, résumant les constitutions de l'Académie d'Annecy. Nous regrettons vivement de n'avoir pu nous les procurer dans leur texte primitif. Nous sommes du moins heureux de pouvoir remercier à cette occasion un savant professeur du séminaire de Chambéry, M. Depommier, qui veut bien s'occuper de leur recherche et dont le zèle éclairé parviendra, nous l'espérons, à les découvrir dans les archives épiscopales d'Annecy. Quant à l'Académie de cette ville telle que nous la connaissons d'après l'auteur déjà cité, comme la plupart des universités d'Italie, elle était loin de se borner à la culture des langues et des belles-lettres; elle faisait encore une large part aux sciences exactes et positives, et recherchait avec non moins de soin un but d'utilité pratique et immédiate. — Voyez la *vie du saint fondateur*, par Charles Auguste de Sales, in-4°; *Lugduni* 1634, p. 303. — Et la *statistique du département du Mont-Blanc*, par M. de Verceilh, t. v, p. 334.

[1] On se ferait difficilement une idée de la pauvreté des rapports littéraires dans la France de cette époque, si l'on ne lisait en 1612 le *Dessein d'une académie et de l'Introduction d'icelle en la cour*, dans lequel l'auteur propose pour sujet de travaux académiques une *Thèse de mœurs ou de guerre*, après quoi, dit-il, si quelqu'un de l'académie a des vers, une épigramme, un sonnet, une chanson, un madrigal en latin, français, italien, ou espagnol, de sa façon, il pourra le mettre en jeu. » Cet opuscule, digne de la décadence où nos lettres étaient alors tombées, est dédié à la régente Marie de Médicis, et constate de la manière la plus explicite la supériorité de la civilisation italienne sur celle de la France. Le passage suivant fera connaître la distance qui les séparait l'une de l'autre, et permettra d'apprécier l'influence de la première sur la seconde. « Les princes et gentils-hommes d'Italie (lesquels j'allègue, dit l'auteur, comme fort civilisez, gentils et versez ès lettres et en l'art de la guerre), se délectent fort au passe-temps des Académies, et il n'y a bonne ville en Italie qui n'en ait une, deux ou trois, ès quelles, certains jours de la semaine, les plus beaux esprits s'assemblent, tantôt à porte ouverte, tantôt à huis clos, et là s'entretiennent de tout ce que la nature et l'art ont de plus précieux et de plus exquis. » (Page 6.)

passages feraient autorité dans son Dictionnaire [1]. Plus tard, il est vrai, par une préoccupation funeste contre la naïveté de notre vieux langage, elle les crut surannés et les oublia. Mais il ne serait pas moins curieux d'en faire la comparaison avec les ouvrages d'un autre père de notre idiome qu'elle avait également oublié, avec ceux du méthodique et précis Calvin auquel Bossuet accorde cette louange d'avoir excellé dans sa langue maternelle, et aussi bien écrit qu'homme de son siècle [2]. » On sait comment notre français, instrument puissant de prosélytisme dans les mains du réformateur, était passé en héritage à ses disciples de Genève. Saint François de Sales le prit à son tour, devina son génie, et le fit servir avec non moins de puissance au maintien et à la propagation des idées catholiques. Singulière destinée! étonnante analogie avec ce qui devait se reproduire deux siècles après, lorsque le christianisme et notre littérature, troublés par la révolution française, comme l'une et l'autre l'avaient été, sous Henri IV, par les guerres civiles et religieuses, reçurent encore de la Savoie leur meilleur écrivain et leur plus zélé défenseur. A l'exemple de saint François de Sales, dont il renouvelait la double mission, peut-être sans le savoir, M. de Maistre se fit de la langue française un instrument de propagande chrétienne ; et lui rendant sa beauté littéraire, son caractère incisif, son éloquence rapide et meurtrière dans l'attaque, l'aiguisa comme une arme à deux tranchans.

Après la fondation de l'Académie *florimontane*, qu'en ce moment nous regrettons de ne pouvoir faire mieux connaître, après cette imitation italienne placée sur la route de la France, et faite au profit de sa langue et de sa littérature, le chemin était ouvert à la fondation de l'Académie française ; mais pour y arriver, pour y conduire, non pas une seule ville, mais tout une grande nation, alors restée en arrière parce qu'elle n'avait pas voulu suivre celles qui l'avaient devancée, il fallait un homme de volonté et de génie. Richelieu régna bientôt, qui put s'emparer de tous les germes d'avenir, féconder toutes les pensées de perfectionnement et réaliser le bien en attendant le mieux. Il eut particulièrement en littérature la conviction qu'une langue sert toujours la supériorité d'un écrivain, en raison même de sa nature plus parfaite, et qu'il suffit de la rendre susceptible de toutes les beautés de style et de forme, pour que les beautés de pensées et de sentiment jaillissent de son sein revêtues d'une jeunesse divine et d'une force éternelle. Il fonda donc l'Académie française et lui confia les destinées de notre langue ; et, se livrant lui-même à la culture de l'idiome national, il rappelait César écrivant sur l'analogie des mots. Nous ignorons si l'ouvrage perdu du général romain était digne de lui, et s'il renfermait des germes de grandeur littéraire pour le siècle d'Auguste, mais nous savons du moins que le ministre français poursuivit sans relâche dans tous ses loisirs, la perfection de notre langue, pour la plus grande gloire de notre littérature, et qu'il songeait à faire de notre Académie nationale un riche et pompeux Prytanée, où tous les esprits éminens des nations voisines, tous les savans distingués de l'Europe, eussent été conviés à produire leurs ouvrages sous la haute magistrature des académiciens français. Nobles projets, dont une petite part accomplie fut une des plus belles dans la renommée de Colbert et de Louis XIV, lorsque leurs bienfaits allaient chez nos alliés ou nos ennemis, cherchant partout les talens oubliés et méconnus, afin d'ajouter un nouveau fleuron à la couronne de France.

Après l'Académie Française, sanctuaire et chambre législative de notre langue, nous ne pouvons oublier la cour de nos rois, qui en fut la meilleure école, le creuset le plus actif et le grand laboratoire. La perfection pratique du langage, comme celle de la politesse et de l'urbanité, était devenue son plus beau privilége ; elle semblait seule avoir le droit de créer les mots nouveaux, de consacrer les expressions choisies, de caractériser avec finesse les nuances de la pensée et les formes de l'élocution ; elle en disposait comme des modes, avec le sentiment de sa supério-

[1] Préface de M. Villemain, p. XII.
[2] *Idem.*

rité à les manier; aussi, parmi les nouveautés du langage, rien ne circulait en France, n'était reçu des beaux esprits de province, qui ne fût déjà marqué au coin de la cour. Celle-ci était le dictionnaire vivant de tous ceux qui attendaient celui de l'Académie. Les orateurs de la chaire et du barreau lui empruntaient les plus belles fleurs de leur éloquence, et tous les écrivains se piquaient de relever de sa juridiction. Rendez-vous de l'élite de la nation et des ambitieux qui sentaient le besoin de mettre le charme de la parole et la force de la persuasion au service de leur politique, la cour eut une action puissante et salutaire sur les progrès de notre langue; elle l'épura, la perfectionna dans la pratique, comme l'Académie française dans la théorie, et la surveilla dans la circulation usuelle, comme celle-ci dans les livres. C'est ainsi qu'elle prit une part puissante aux développemens de notre idiome, tant que dura le travail de sa formation. Mais une fois fixée dans la marche qu'elle devait suivre, la langue cessa d'être vassale de la cour pour appartenir à la nation, elle rentra dans le domaine public et ne reconnut d'autre maître que le consentement général, l'*usage*, son juge naturel et souverain légitime.

Toutefois, dans le dix-septième siècle et bien avant dans le dix-huitième, l'exemple des hautes classes fut la source unique de cette nouvelle autorité alors sans contrôle dont l'Académie promulguait les lois.

De là, le *bon usage* distingué avec soin du mauvais, et qui, d'après la définition de Vaugelas, n'était que la façon de parler de la plus saine partie de la cour, conformément à la façon d'écrire de la plus saine partie des écrivains; car à la cour appartenait le mérite de la première culture, celui de la langue parlée, de la parole vivante, première image de la pensée dont la parole écrite n'était que le second reflet. Le consentement des bons auteurs, leur vérification, mettait ensuite le sceau et le titre qui autorisaient l'usage admis dans les classes supérieures. Alors les décisons de l'Académie lui imprimaient leur sanction complète, définitive; c'était l'acte le promulgation qui met les citoyens en demeure, qui rend la loi obligatoire pour tous.

Telles furent les remarques des auteurs qui s'occupèrent de la langue avec le plus de soin, d'abord individuelles et controversées, mais bientôt généralement admises et passées en force de chose jugée, dès que la cour du grand roi les eut reconnues et leur eut donné, comme à tous les élémens de nationalité française qui passaient par ses mains, son caractère de force et de stabilité. Mais, remarquons-le bien, à mesure que l'élite de la nation devint plus nombreuse et reposa sur une base plus large, le sens du mot *usage* suivit la même progression et prit plus d'étendue. Il ne s'agit point d'en fixer les limites, mais d'en indiquer la source, d'en constater l'autorité : celle-ci n'est, en matière de langue, que l'application d'une vérité philosophique, savoir, qu'il faut suivre en tout la loi générale si l'on veut échapper à la censure générale, et non son sentiment particulier, lorsqu'il est contraire au sentiment universel [1]. Cela ne veut pas dire qu'on ne puisse jamais innover dans les mots et en créer de nécessaires pour des idées entièrement nouvelles. La nécessité parle aussi en souveraine, mais le souverain parle avant tout pour être compris, et bon gré malgré finit par entendre les mots dans le sens qu'y attachent ceux qui l'écoutent : dès lors les sujets, donnant à ses paroles le sens qui leur plaît, retrouvent ici leur toute-puissance pour les admettre ou les rejeter. Ainsi Tibère essaya vainement de naturaliser, dans la langue latine, l'expression grecque *monopole*, car il pouvait bien, lui disait un sénateur, innover dans la cité romaine par l'introduction d'un citoyen étranger, mais non par celle d'un mot nouveau. Auguste, au contraire, était parvenu à fonder de nouvelles institutions, parce que le peuple avait peu à peu changé lui-même le sens des titres républicains, et leur avait fait signifier des élémens d'une tout autre nature; preuve évidente de l'influence que le consentement général exerce sur les innovations du langage : celles-ci ne doivent passer dans un idiome qu'à la condition d'y être admises d'abord par l'*usage*.

[1] Expressions de Vaugelas.

Quem penes arbitrium est et jus et norma loquendi.

Telle fut la règle constamment suivie par l'Académie, le principe qui la dirigea dans tous les travaux de son Dictionnaire ; encore avait-elle soin de ne souscrire qu'à l'usage universellement reçu, à ses changemens définitivement accomplis, et nullement à ceux qui commençaient. « Car en matière de langue, disait-elle, il faut suivre le public et non le prévenir. » Elle se fit donc l'organe et le tribunal de l'*usage*, seul législateur à qui la raison et le besoin du mieux ne devaient, d'après elle, imposer aucunes lois. Tous les mots anciens ou nouveaux qu'il adoptait ou rejetait, elle les rejetait ou adoptait fidèlement, vieillissant ou rajeunissant avec lui sous le poids de toutes ses modifications, ne soupçonnant pas qu'elles pussent jamais dégénérer en caprices et la conduire plus tard, par la perte des bonnes traditions, dans la voie rapide de la décadence.

Il y avait loin, sans doute, de ces attributions modestes, de ce pouvoir bien moins conservateur et monarchique que passivement représentatif dans la république de la langue et des lettres, avec le génie violemment réformateur de Richelieu, qui prétendait façonner notre idiome comme nos institutions politiques ; mais l'usage fut plus fort que lui, et il a régné sur l'ancienne Académie, dont il a fait la force en donnant pour base à ses décisions le consentement alors supérieur et présumé général. Il a régné sans partage, malgré Bossuet lui-même, qui, tout en le reconnaissant comme le père des langues, lui déniait l'autorité absolue et croyait devoir le modérer plutôt que d'y céder aveuglément. Aussi cet écrivain aimait-il à voir dans la fondation de Richelieu « un conseil souverain et perpétuel, dont le crédit, établi sur l'approbation publique, peut réprimer les bizarreries de l'usage et tempérer les déréglemens de cet empire trop populaire [1]. » Mais comme cet empire ne comprenait réellement, au dix-septième siècle, que la cour et le monde savant assez restreint qui se modelait sur elle, il nous explique pourquoi notre idiome, dans cette première époque de formation où il recevait ses empreintes durables de la main des plus beaux génies, n'a emprunté aucun des caractères de la multitude, bien qu'elle possède le droit imprescriptible d'établir et de régler les langues. Il nous montre en même temps par quelle influence le français a su réunir tous les avantages qui le distinguent : la clarté sans laquelle il ne saurait exister, sa netteté dans l'expression, l'ordre naturel de ses constructions grammaticales, la justesse la plus stricte dans ses comparaisons, et les images de notre littérature, le bon goût de nos écrivains et cette absence de pauvreté comme de superflu, cette mesure dans la force, ce rien de trop qui les distinguent ; en un mot, la majesté peut-être un peu froide de Louis XIV et tous les avantages d'une haute raison, développée toutefois au détriment des grâces si naïves et si abondantes de la littérature de nos bons aïeux.

Ce riche héritage de nos pères était pourtant facile à conserver sous l'influence des traditions non encore interrompues. Mais l'Académie française, trop voisine du soleil de la cour pour apercevoir un trésor qu'il n'éclairait pas de sa lumière, et soumise au despotisme républicain de l'usage, à l'aristocratie librement reconnue des illustrations contemporaines, n'employait son pouvoir qu'à porter le coup de mort à ce qui restait de l'ancienne langue, et à déblayer ce qu'elle appelait ses ruines. C'était, du reste, le même travail qui s'opérait alors sans distinction du bon et du mauvais sur tous les débris du moyen âge. Au lieu donc de rajeunir avec choix tant de formes de langage qu'il était plus facile de ranimer que de remplacer, elle dédaigna ces richesses primitives de notre idiome pour d'autres moins vives et moins naturelles, mais nouvellement acquises et mieux travaillées. Heureusement pour ce vieux français qu'un oubli académique fit trop légèrement tomber en désuétude, Lafontaine le connut et l'étudia ; ce fabuliste inimitable, qui ne dut l'avantage de l'être qu'à sa prédilection pour nos anciens auteurs, à l'imitation de leurs contes et de leurs fabliaux, nous a du moins conservé la plus belle part de leur langage ; il l'a fait revivre

[1] Préface de M. Villemain, page XVIII.

dans ses écrits comme pour renouer les fils de la tradition qui doit nous ramener au goût de notre première littérature, et à l'illustration de ses monumens trop long-temps délaissés dans les manuscrits. Aujourd'hui vienne donc un nouveau Lafontaine pour les étudier, et nous verrons encore renaître leurs beautés fortes et touchantes, leurs grâces piquantes et naïves : sous les pinceaux retrouvés du fabuliste, elles embelliront un âge littéraire plus avancé, et les formes de notre langue, de cet instrument docile et maniable, dont le bon écrivain se rend toujours maître, assouplies par une vertu secrète, céderont une seconde fois au génie d'une imitation intelligente et créatrice; elles se retremperont dans une atmosphère de poésie vierge et primitive, et reparaîtront colorées d'images neuves et originales, qui n'auront ni l'aspect bariolé d'une mosaïque, ni les prétentions surannées de l'*archaïsme*.

Mais revenons aux principes qui ont dirigé l'Académie. Dès les premières années de sa fondation, l'examen critique du *Cid*, si remarquable pour son époque, avait annoncé, bien qu'elle ne s'y fût livrée qu'à son corps défendant et pour plaire à son protecteur, qu'elle n'était pas indigne d'une autorité littéraire, ni incapable de communiquer à l'idiome national les avantages qui font aujourd'hui sa force et son excellence. Elle sut depuis conserver à ses décisions leur première autorité; et par l'influence de la cour, par celle de tous les esprits éminens du royaume qu'elle appelait dans son sein, elle fit triompher la souveraineté absolue de l'usage, en s'y soumettant la première, et par cet exemple accoutuma peu à peu les écrivains à se défendre de la manie d'innover, despotisme si attrayant pour un auteur. Elle parvint de la sorte à établir une manière commune et uniforme de penser sur la langue; et tel fut son ascendant ou plutôt le génie de notre idiome et de notre civilisation, que la nation la plus éclairée du monde se soumit volontairement à son tribunal. On peut donc lui appliquer ce qu'Etienne Pasquier disait des parlemens : ils nous avaient affranchis des divisions et de l'anarchie des justices féodales en faisant reconnaître la justice du roi, en rendant celle-ci partout présente et visible; de même l'Académie, parlement littéraire, donnant une âme et un corps au principe d'unité de langage, qu'on aurait à peine soupçonné sans ses décisions, le fit parler, le fit agir, et chassa devant lui l'arbitraire du néologisme individuel et les souverainetés locales des dialectes de provinces. Tel fut son rôle et la manière dont elle le remplit. Nous avons fait connaître ses pouvoirs constituans, ses attributions et l'influence qui en découlait sur la formation de la langue française; c'était dire comment celle-ci s'est constituée dans la pensée de son tribunal suprême, et comment elle devait un jour devenir une et identique pour tous les habitans du même sol; en même temps sa législation nous a donné la philosophie de son histoire intérieure; et nous n'avons plus à nous en occuper jusqu'à la révolution de 89, qui au dehors comme au dedans devait agir si puissamment sur ses destinées. Durant cette période de développemens internes, la langue française a acquis le plus précieux de ses avantages, elle possède, du moins en principe et en attendant que les faits viennent répondre à la théorie, cette forte et inébranlable unité qui lui donnera un si grand ressort d'expansion, et peut-être mieux que toute autre cause rendra raison de sa propagation extérieure et du maintien de son universalité moderne.

Comment donc celle-ci a-t-elle pu naître, grandir et se faire accepter? En 1635, il s'agissait encore pour Richelieu de *tirer le français du nombre des langues barbares*. Et voilà que deux siècles après cet idiome devient celui de tous les peuples civilisés. Quelle révolution! quelle marche rapide, et qu'il a dû être vaste et fécond le mouvement des idées qui a produit un si grand changement dans la destinée des mots!

En fondant l'Académie d'Annecy, saint François de Sales avait établi un avant-poste contre l'influence de la langue italienne, et donné à la nôtre le premier signal de l'indépendance; mais tandis que, du côté de la Savoie, la France secouait le joug de l'imitation ultramontaine, les rapports politiques de nos rois avec la Hollande et les princes de la fa-

mille d'Orange-Nassau ranimaient l'ancien usage de notre idiome et le consolidaient vers le nord de l'Europe. Les comtes de Nassau, français d'origine par leur principauté d'Orange, correspondaient dans leur ancienne langue maternelle avec Henri IV; et les relations diplomatiques des états de Hollande avec la France, comme on peut le voir dans les pièces originales des collections manuscrites de Béthune et de Dupuy, étaient de même rédigées en français. Un instant la régence de Marie de Médicis avait arrêté le cours naissant de l'influence nationale. Mais bientôt notre politique relevée par Richelieu, nos alliances avec la Suède et les principautés d'Allemagne et d'Italie, nos sympathies traditionnelles avec la Pologne, permirent à nos ambassadeurs de parler hautement et de faire comprendre leur langue dans les trois quarts de l'Europe. Toutefois, malgré la prépondérance de leurs voix, les réponses officielles ne leur étaient jamais faites qu'en latin. L'emploi d'un idiome vulgaire y eût paru d'une singulière prétention, et eux-mêmes n'ambitionnaient encore pour le français qu'une place dans les préliminaires des traités. Mais, en 1648, à l'époque mémorable du traité de Westphalie, où l'Europe réunie comme une grande famille, fixa les intérêts et les relations politiques du monde moderne, notre langue maniée par des ambassadeurs éloquens et habiles, parut avec tant d'éclat dans toutes les relations diplomatiques, qu'on pouvait pressentir dès lors qu'elle y obtiendrait bientôt la supériorité [1].

Le traité de Westphalie, décisif pour notre prépondérance politique et pour l'histoire moderne qu'elle sépare définitivement des traditions du moyen âge, assure à notre langue tous les débouchés qui lui manquaient pour déborder à l'extérieur. La carrière lui est ouverte, et désormais elle va marcher à pas de géant. Déjà son usage était familier à toutes les cours du Nord, qui en faisaient à la fois un objet de mode et d'étude; aussi accordaient-elles la plus haute faveur à l'Académie française, comme à l'institution qui en surveillait l'emploi. La fille de Gustave Adolphe, Christine, alors sur le trône de Suède, lui envoya son portrait, et cette fidèle alliée de la France, généreuse protectrice de Descartes, correspondant avec nos plus illustres écrivains, leur annonçait déjà par une lettre datée d'Upsal, le dessein d'abdiquer la couronne pour *cultiver les lettres en repos*, se promettant bien, disait-elle, que la langue française serait la *principale langue de son désert* [1]. Elle fit plus encore; venue en France quelques années après, en 1658, elle voulut visiter l'Académie, la surprendre au milieu d'une séance ordinaire, se faire une idée des soins qu'elle consacrait à la culture de notre langue, écouter même la lecture d'un cahier du Dictionnaire. Curiosité piquante pour l'histoire de cet ouvrage et de notre idiome dont les progrès marchaient d'un pas égal avec ceux de notre civilisation; scène d'un genre nouveau pour une souveraine du Nord, et trop agréablement instructive pour qu'une autre plume que celle de M. Villemain dût nous en tracer le tabl au.

Vingt ans plus tard, la paix de Nimègue, apogée du règne de Louis XIV, vint signaler à la fois les conquêtes du grand roi et celles de notre langue. Force il y eut à l'Europe vaincue de comprendre l'idiome du vainqueur. Toutefois, dans la rédaction du traité comme à celui de Westphalie, la force des habitudes diplomatiques maintint la forme usitée, et conserva au latin son caractère international et officiel. Aussi bien il eût été imprudent de lui ravir coup sur coup le pouvoir de fait et celui de droit, lorsque le français entrait en pleine jouissance du premier. D'ailleurs, ne suffisait-il pas à notre langue d'être déjà parlée dans

[1] Le com'e de Nassau s'exprima en français dans sa v site à l'ambassadeur d Espagne. Les impériaux ayant harangué le comte d'Avaux en latin, celui-ci leur répondit en français; et le duc de Longueville n'employa jamais que cette langue en traitant d'affaires avec l'ambassadeur de l'électeur du Brandebourg, D. Fromhold, qui lui répliquait en français. Lors de l'expédition du traité de paix, toutes les parties contractantes proposèrent le latin (*Meyer, Acta pacis, Westphal.*).

[1] Préface de M. Villemain, p. XIII.

toutes les maisons d'ambassadeurs et par les hautes classes des peuples alliés ou ennemis qui se modelaient à l'envi sur les envoyés de la cour de France ? Le français, sans rival dans les rapports de la société européenne et sûr de l'avenir, attendait avec patience que son empire fût librement et officiellement proclamé par la voix unanime des nations [1].

A cette époque, le goût des imitations françaises avait déjà fait invasion à la fois chez nos voisins d'outre-Rhin et ceux d'outre-mer. Les Stuarts l'avaient arboré sur le trône de la Grande-Bretagne, comme un signe de vassalité. Il y prit racine et s'y fortifia, malgré l'opposition nationale de Guillaume et de la reine Anne. La fière aristocratie des lords célébrant les victoires de Marlborough, singeait dans ses fêtes la noble et imposante figure du grand roi ; et Pope, dans son *Essai sur la critique*, prosterné devant le législateur du Parnasse français, déclarait vainement que *les braves Bretons méprisent les lois étrangères* [2]. D'ailleurs, l'Angleterre dans ses relations politiques avec la France, avait généralement reconnu la suprématie de notre idiome ; elle n'avait pas même osé la nier sous le protectorat de Cromwel, lorsque Milton, secrétaire d'état pour la rédaction des pièces latines, s'efforçait de conserver au latin son caractère consacré de langue diplomatique universelle. Cette république, dont l'orgueil national regardait alors comme indigne d'une nation libre de correspondre avec les princes étrangers autrement que dans la langue latine commune à tous les peuples de l'Europe, traita pourtant toutes ses affaires en français dans ses rapports avec le roi de France. C'était l'ancien tribut de la conquête des Normands qu'elle payait plus volontiers à la clarté de notre idiome.

D'un autre côté, la célèbre guerre de la succession d'Espagne avait rompu les barrières que l'arrogance cérémonieuse des ambassadeurs de Madrid, d'autant plus inflexible qu'elle cachait plus de faiblesse, avait si long-temps opposées à l'introduction de notre langue dans nos rapports avec le cabinet de l'Escurial. Pour la France et pour son idiome, il n'y eut plus de Pyrénées, et désormais celui-ci put s'asseoir sur le trône de Charles-Quint, qui deux siècles auparavant l'avait nommé lui-même une *langue d'état*. Dans le siècle suivant, une guerre nouvelle rapprochant quelques débris dispersés de la vieille monarchie espagnole, viendra soumettre encore à la même influence la riche monarchie des Deux-Siciles (1738), les principautés de Parme et de Plaisance (1748) ; et les souverains de ces contrées, rejetons du grand roi, instrumens fidèles de sa politique et toujours Français par le cœur, s'uniront dans un pacte de famille, et sèmeront dans tout le Midi les germes de la civilisation française.

Mais déjà un fatal événement, à jamais déplorable dans le beau règne de Louis XIV, avait obtenu le même résultat dans le nord de l'Europe et dans tous les pays protestans. La révocation de l'édit de Nantes avait dispersé par le monde deux cent mille Français sans patrie, précepteurs futurs des peuples et des rois, initiateurs de nos alliés et de nos ennemis dans tous les secrets de notre industrie, de nos ressources morales et matérielles, de notre littérature, et en tout et pour tout de notre génie national et de sa langue. Un immense mouvement précurseur du mouvement plus grand encore qui devait un siècle plus tard ébranler le monde, agitait les sociétés modernes. Les Français étaient alors partout, dans les camps,

[1] En 1673, l'évêque de Beauvais, ambassadeur de France auprès du roi de Pologne, assure dans une lettre à Charpentier que tous les ministres étrangers avaient complimenté ce prince en français, et que c'était en cette langue que s'exprimaient aux audiences publiques le nonce du Pape, l'ambassadeur de l'Empire et ceux de Brandebourg, de Danemark, de Bavière, de Neubourg et d'Angleterre. (Charpentier, *de l'Excellence de la langue française*, t. I, chap. XIII.)

[2] Le siècle littéraire de la reine Anne est un dernier reflet du siècle de Louis XIV, et comme si le grand roi avait eu pour destinée de rencontrer toujours Guillaume et de faire des conquêtes, ne pouvant envahir l'Angleterre avec des gens d'armes, il y pénétra avec des gens de lettres ; le génie d'Albion, qui ne céda pas à nos soldats, céda à nos poètes. (Chateaubriand, *Préface de la traduction de Milton*.)

dans les ateliers, dans toutes les cours de l'Europe : il semble même que l'ancien continent ne fut point assez vaste pour eux. Tandis que Louis XIV fondait des colonies françaises dans les Indes, dans la Louisiane et le Canada, les malheureux réfugiés de l'édit de Nantes allaient de leur côté porter l'amour de la mère-patrie dans les forêts de l'Amérique du nord, au cap de Bonne-Espérance ou dans les mers de l'Asie, à la fois victimes et missionnaires de notre civilisation, comme furent plus tard les émigrés de 93, lorsqu'ils allèrent visiter les tombeaux de leurs devanciers en exil, et comme eux payer noblement le pain de l'hospitalité par l'enseignement des sciences et des idées françaises, par la propagation de leur langue nationale.

Tous les événemens de la fin du dix-septième siècle jetèrent de la sorte les fondemens, non de la monarchie universelle qu'une crainte chimérique pouvait seule attribuer à Louis XIV, mais de notre civilisation à laquelle la gloire de ce roi éminemment national dans sa politique extérieure, est d'avoir su imprimer un caractère cosmopolite et universel. La prépondérance de son règne avait permis à nos ambassadeurs d'introduire la langue française dans toutes les négociations diplomatiques. Avant de mourir, ce prince put encore avec orgueil la voir admettre dans la promulgation officielle des traités, et signaler au milieu même des revers de nos armes, les progrès toujours croissans de notre suprématie sociale. C'est ainsi que la paix de Riswyck en 1697, d'abord rédigée en français, avait été expédiée en latin. Mais en 1714, celle de Rastadt, fruit de la victoire de Denain, était devenue elle-même pour notre idiome un triomphe décisif. Elle fut conclue en français par le prince Eugène et le maréchal de Villars; et pour la première fois fut brisé aux yeux de l'Europe surprise, le charme qui avait rendu sacré dans la politique le latin, désormais mort pour elle, mais que devait ranimer long-temps encore l'opiniâtreté des jalousies inter-nationales.

Raymond Thomassy.

BULLETINS BIBLIOGRAPHIQUES.

La douloureuse Passion de Notre Seigneur Jésus-Christ, d'après les méditations d'Anne Catherine Emmerich, religieuse augustine du couvent d'Agnetenberg à Dulmen, morte en 1824; 2e édit. [1]

Un des poètes les plus distingués de l'Allemagne actuelle, M. Brentano, a bien voulu se faire le secrétaire des visions de la sœur catherine Emmerich, et nous les transmettre avec quelques détails sur la vie de cette fille extraordinaire; et un de nos amis a cru faire une œuvre édifiante en traduisant pour nous le livre de M. Brentano. Il faut le dire, il n'entreprit d'abord ce travail qu'avec une certaine défiance, et s'attendant à trouver dans le public français, naturellement peu mystique, des dispositions bien différentes de celles qu'avait montré le public allemand; et pourtant une première édition rapidement épuisée est déjà venue en nécessiter une nouvelle: le livre est accueilli en France comme il le fut en Allemagne.

Quel que soit le jugement qu'il plaise de porter sur la nature de cet ouvrage et sur la personne qui l'a dicté, nous remercions ici et M. Brentano et notre ami de la lecture qu'ils nous ont procurée. *La douloureuse Passion de Notre Seigneur Jésus-Christ* n'est point un livre destiné à parcourir le *monde* pour ramener vers le christianisme ceux qui sont malheureusement relégués aux extrémités de la philosophie humaine, pour faire réfléchir ceux qui ne réfléchissent pas; mais un livre que les chrétiens liront avec charme, qui aura une place dans leur bibliothèque, et qu'ils reprendront dans quelques uns de ces momens où on éprouve le besoin de contempler jusque dans ses profondeurs le mystère de la passion de Jésus-Christ. Ils ne se demanderont pas alors si la sœur Emmerich a été réellement inspirée pour nous dévoiler les détails de la Passion, pas plus que l'on ne se demande, en admirant les vierges de Raphaël, si c'est bien là l'image réelle de Marie; et, en passant plusieurs heures de ravissement devant la descente de croix de Rubens, si c'est exactement ainsi que le Christ est descendu de la croix.

Nous prions d'abord le lecteur de nous suivre dans le récit de la vie de la sœur Emmerich donné par M. Brentano. Nous n'avons point la prétention de reproduire tout ce qu'il y a de grâce et de beauté poétique dans l'histoire que nous avons sous les yeux, mais il y a ici assez de faits curieux et admirables pour que nous soyons sûrs de ne point manquer d'intérêt. Voici donc ce qui arriva au commencement de ce siècle à une pauvre religieuse dans le fond d'un couvent d'Allemagne.

Anne Catherine Emmerich naquit de pauvres et pieux paysans, dans le hameau de Flamske, à une demi-lieue de Coesfeld, ville de l'évêché de Munster, le 8 septembre 1774. Elle fut baptisée dans l'église de Saint-Jacques à Coesfeld. Dès son enfance, sa vie fut surnaturelle, une sorte de miracle continuel: ses communications avec le monde invisible étaient pour elle chose plus simple que ses rapports avec les personnes qui l'entouraient. Son ange gardien lui apparaissait à chaque instant sous une forme enfantine pour la soutenir et l'encourager; la sainte Vierge, les Anges, les Saints, venaient à elle dans la prière, s'entretenaient avec elle, prenaient de ses mains les couronnes de fleurs qu'elle avait tressées pour leur fête, la reconduisaient à son logis avec de douces et divines paroles, et le long du chemin lui enseignaient l'Histoire Sainte. Tout ce que rêve l'imagination pure et un peu fervente d'un enfant chrétien, tout cela était réalité pour la jeune Anne Catherine.

Au sortir de ses visions elle racontait ce qu'elle avait vu, ce qu'elle avait entendu, et on l'écoutait avec une admiration qui l'étonnait, car elle croyait que la même chose arrivait à tous les enfans chrétiens. Elle eut de très bonne heure le don singulier qu'ont eu plusieurs saints, dans les choses spirituelles et matérielles: une sainte affinité pour les choses de Dieu, une sainte horreur pour les choses du démon. Il y avait des lieux d'où on la voyait fuir comme invinciblement, ou bien sur lesquels on la voyait s'arrêter à prier et à faire pénitence; c'est que là de grands péchés, de grands crimes s'étaient commis. D'autres fois, quand un prêtre passait avec le Saint-Sacrement, elle était avertie intérieurement, se prenait à courir, et venait s'agenouiller sur le passage du prêtre, en adoration devant la sainte Eucharistie.

Quelques mortifications, quelques pénitences que s'imposât Anne Catherine, elle ne s'en livrait pas moins à ses travaux de jeune paysanne avec ardeur: elle acceptait avec la plus grande résignation la position que le ciel lui avait faite. Si peu de pain qu'elle eût, elle en manquait souvent, parce qu'elle donnait le sien aux pauvres, disant que c'était la volonté de Dieu que d'autres fussent nourris par elle.

Vers sa vingt-quatrième année, Dieu lui accorda

[1] Chez Debécourt, libraire, rue des Saints-Pères, 69; in-8°: prix, 7 fr.

de souffrir un des supplices que souffrit le Christ pendant le temps de sa vie terrestre, les douleurs du couronnement d'épines. Ainsi que plusieurs autres saints et saintes, le Christ lui apparut sous la forme d'un jeune homme radieux, lui offrant en même temps une couronne de fleurs et une couronne d'épines, et l'invitant à choisir celle de ces couronnes qui lui plaisait davantage. Elle prit avec un pieux empressement la couronne d'épines, et, depuis cette époque, on a vu plusieurs fois le sang couler de son front sur son visage avec abondance; et son front et sa tête se gonfler douloureusement comme ils auraient pu le faire sous une couronne d'épines fortement enfoncées.

Plusieurs fois Anne Catherine avait désiré d'entrer dans un couvent pour se consacrer entièrement à Dieu qui l'appelait d'une manière si marquée et si privilégiée : mais sa pauvreté avait jusqu'ici été un obstacle; tous les couvens auxquels elle s'était présentée (les Augustines de Borken, les Trappistines de Darfeld et les Clarisses de Munster), étant pauvres comme elle. Son désir fut enfin exaucé en 1802; les parens d'une jeune fille que désiraient beaucoup les Augustines de Dulmen déclarèrent qu'ils ne laisseraient entrer leur fille que si Anne Catherine était reçue avec elle.

Elle prononça ses vœux solennels le 13 novembre 1803. « ... Je vivais, dit-elle, en paix avec Dieu et avec les créatures. Quand je travaillais dans le jardin, les oiseaux venaient à moi, se posaient sur ma tête et sur mes épaules, et nous chantions ensemble les louanges de Dieu. Je voyais toujours mon ange gardien à mes côtés, et quoique le mauvais esprit cherchât à m'assaillir et à m'effrayer de toutes sortes de manières, il ne lui était pas donné de me faire grand mal. Mon désir du Saint-Sacrement était si irrésistible que souvent la nuit je quittais ma cellule et m'en allais à l'église, si elle était ouverte; dans le cas contraire, je restais à la porte, ou près des murs, même l'hiver, agenouillée ou bien prosternée, les bras étendus et en extase. Le chapelain du couvent qui avait la bonté de venir de bonne heure pour me donner la sainte communion, me trouvait dans cet état; mais quand il s'approchait et ouvrait l'église, je revenais à moi, me rendais en hâte à la table de la communion et trouvais mon Seigneur et mon Dieu. Lorsque j'étais chargée des fonctions de sacristaine je me sentais tout d'un coup comme ravie, et je montais et me tenais dans des endroits élevés de l'église, sur des corniches, des saillies de maçonnerie, et des moulures où il paraissait impossible d'arriver humainement. Alors je nettoyais et arrangeais tout. Il me semblait toujours avoir au dessus de moi des esprits bienfaisans qui m'enlevaient et me soutenaient. Cela ne me surprenait pas, car j'y étais habituée dès mon enfance : je n'étais jamais long-temps seule, et nous faisions tout ensemble bellement et amicalement. C'était seulement parmi les hommes que je me trouvais seule, au point d'en pleurer comme un enfant qui veut retourner au logis. »

Nous sommes dans ce monde, nous dit le christianisme, pour ressembler le plus possible à Jésus-Christ. Or, Jésus-Christ, c'est l'être innocent, l'être souffrant, l'être expiateur et rédempteur par excellence. Tous ceux donc qui souffrent avec la volonté d'expier par leur souffrance leurs fautes ou les fautes d'autrui, Dieu leur fait cette grâce, qu'ils ressemblent par là au Christ. Qu'ils s'élèvent à une innocence de plus en plus grande, avec une ardeur expiatrice de plus en plus forte, Dieu leur fera cette grâce que leurs souffrances ressembleront de plus en plus à celles du Christ, non pas seulement dans l'intention et dans l'idée, mais dans la forme même. Ce qui d'abord n'était pour eux que désir et aspiration de l'âme, deviendra réalité et partie de leur propre existence : leur vie se confondra de plus en plus avec la vie du Christ.

C'est ainsi que Dieu a permis que plusieurs de ses saints fussent accablés sous le poids réel d'une croix, portassent à leur front les marques d'une couronne d'épines, à leurs mains et à leurs pieds les trous sanglans des clous qui furent enfoncés dans les membres sacrés du Sauveur. Il y a dans l'Église catholique un nombre assez considérable de personnages pieux qui ont eu l'honneur de voir leur corps marqué par les plaies du Christ, et de souffrir tout ce que ces divines plaies firent souffrir à l'homme Dieu : on en connaît plus de cinquante. La sœur Emmerich eut pendant plusieurs années sur le milieu de la poitrine une croix sanglante que le Christ était venu lui-même tracer de sa main; elle eut dans la paume des mains, avec des douleurs qu'elle appelait *inexprimables*, des plaies saignantes.

Ces mêmes personnes que Dieu a jugées dignes de ressembler si réellement au Christ, sont, comme le fut le Christ, la représentation vivante des dogmes fondamentaux du christianisme, et leur histoire est quelquefois comme la sublime démonstration des principales propositions de la philosophie chrétienne. Chacun de nous a présentes à l'esprit les belles pages où de Maistre fait ressortir l'excellence du dogme de la réversibilité des peines et des mérites : chacun de nous sera touché à la lecture de ce que la sœur Emmerich assumait de douleurs sur son corps et sur son âme pour épargner aux autres la douleur ou même la mort du corps et de l'âme. Cette pauvre fille avait en effet le don de prendre pour elle les souffrances des autres. « Tantôt elle demandait la maladie de quelque personne qui ne savait pas souffrir patiemment, et l'allégeait de tous ses maux ou d'une partie en les prenant elle-même : tantôt, voulant expier quelque péché, elle se livrait à Dieu, et le Seigneur acceptant son sacrifice, lui permettait cette expiation en union aux mérites de sa passion, sous la forme de quelque maladie corrélative au péché qu'elle voulait effacer. Elle avait donc à supporter des maladies qui lui étaient propres, des maux qu'elle prenait à autrui, certaines douleurs pour expier les fautes des autres, et très fréquemment des souffrances de satisfaction fort diverses pour les âmes du purgatoire (p. xxx). »

Ces maladies continuelles et la douleur de ces stigmates semblaient devoir à chaque instant épuiser

sa vie qui n'était cependant pas épuisée. Afin que sa passion fût plus semblable à celle du Sauveur, il fallait qu'elle fût insultée et maltraitée, qu'elle fût un scandale. Cela ne manqua point. Dans les momens où elle aurait eu le plus besoin de repos et de recueillement, on venait de tous côtés la voir comme une chose curieuse et faite pour l'amusement du public. Bien peu en profitaient, le plus grand nombre s'en allait, la moquerie et le blasphème à la bouche. « Ainsi cette femme qui, pendant de si longues heures de sa jeunesse, avait prié devant les images des douloureuses stations du Christ, ou devant les croix sur le chemin, était devenue elle-même comme une croix sur la voie publique, insultée par l'un, arrosée par un autre des larmes du repentir, considérée comme un objet d'art par un troisième, ornée de fleurs par des mains innocentes! »

Des personnes de la plus haute distinction sociale et du plus grand mérite intellectuel visitèrent dans ses douleurs et dans ses extases la sœur Emmerich: le doyen Overberg, le comte de Stolberg et sa famille, la princesse de Salm, l'évêque Sailer et d'autres, qui tous virent couler le sang de ses mains stigmatisées, revinrent pleins de vénération pour sa personne, et furent, le reste de leur vie, en communication de prières avec elle.

C'est en 1818 que M. Brentano, sur la recommandation du comte de Stolberg et de l'évêque Sailer, put visiter la sainte fille, et en obtint la permission de passer chaque jour plusieurs heures près d'elle. Pendant ces heures de conférence et d'expansion, « elle lui racontait sans réserve les épreuves, les joies, les douleurs de toute sa vie. Elle lui livrait tout son intérieur avec la miséricorde bienveillante d'un pieux solitaire qui offre le matin les fruits et les fleurs que la nuit a fait éclore dans son jardin à un voyageur fatigué, lequel ayant perdu son chemin dans le désert du monde, le retrouve près de son ermitage. Elle fit cela, continue M. Brentano, comme un enfant de Dieu, sans soupçon, sans défiance, sans vue particulière: que Dieu l'en récompense. »

Vers la fin de 1819, après sept ans de prières, elle obtint que peu à peu ses stigmates cessassent de répandre du sang et de lui causer les inexprimables douleurs qu'elle avait endurées avec un si grand courage pendant si long-temps. Depuis cette époque, ce n'est qu'à de rares intervalles que le sang coula de ses cicatrices, de son front, de ses mains, de ses pieds, de son côté.

Si sa vie fut habituellement douloureuse et cruelle, elle fut pourtant parsemée de momens délicieux et ravissans. Le caractère principal de ses extases était d'assister fréquemment non seulement aux fêtes de la terre, mais encore aux fêtes du ciel. Lorsque l'Église revêt ses habits de deuil, la pauvre sœur devenait, il est vrai, plus triste, plus souffrante, plus mourante: mais lorsque l'Eglise devient joyeuse dans ses chants, dans ses habits, dans les fleurs et les parfums de ses autels, lorsque les saints et les anges se réjouissent dans le ciel autour de la mère des saints et de la reine des anges, ou bien au pied du trône de l'Eternel, alors Anne Catherine sentait son sang rafraîchi, et assistait en réalité aux concerts célestes. L'approche de Noël était sensible pour elle comme les premiers rayons du soleil de printemps pour les premières fleurs des jardins, et Pâques renouvelait complètement sa vie comme le soleil d'été mûrit les moissons de nos champs. Elle avait, par l'effet d'une intuition privilégiée, le sens de chaque jour de l'année ecclésiastique, et était ainsi toujours présente à ce qui se passe de plus profond et de plus mystique dans l'Eglise catholique.

Elle mourut le 9 février 1824, comme le lecteur peut supposer qu'elle mourut, sans que nous lui donnions les détails de cette sainte mort.

Maintenant, qu'est le livre que nous annonçons, composé par M. Brentano, traduit par M. de Cazalès? Une partie des choses racontées par la sœur à M. Brentano, tout ce qui concerne la passion de Notre Seigneur.

Ces récits n'ont aucune authenticité, comme livres inspirés: nous le savons bien, et nous ne les donnons que pour ce qu'ils sont. L'Eglise quand elle approuve ces sortes de livres (comme elle l'a fait pour celui-ci, comme elle l'a fait pour d'autres), se contente de déclarer qu'ils ne contiennent rien de contraire à la foi, et qu'ils sont propres à entretenir la piété. Mais quiconque lira ces pages avec attention y trouvera une si grande fidélité de détails, une intelligence si profonde de la pensée chrétienne, une telle vérité de peinture, que, considérant que cela a été vu et dit par une pauvre religieuse illettrée et ignorante, il lui sera permis de penser que l'esprit de Dieu a parlé par la voix de Catherine Emmerich: il croira lire un commentaire sacré de l'Evangile, et peut-être que ses larmes mouilleront le livre.

Nous nous abstenons ici des nombreuses réflexions scientifiques qui pourraient être faites sur l'extase, à propos de Catherine Emmerich: ce sujet fécond pris dans toute sa généralité, dépasserait de beaucoup les bornes que nous avons voulu donner à cet article.

Lettres sur l'Italie considérée sous le rapport de la religion, par M. Pierre de Joux, *ci-devant pasteur président du consistoire de la Loire et de la Vendée*; 2e édit. [1].

L'auteur de ces lettres fit, en 1825, son abjuration solennelle entre les mains de Mgr. l'Archevêque de Paris. Depuis longues années il mûrissait ce projet, dont l'accomplissement ne fut retardé que par des nécessités de position. « J'ai fléchi long-temps, je l'avoue, sous le joug de circonstances impérieuses, sous la loi de la nécessité. Une épouse vertueuse et tendrement aimée, entourée de mes treize enfans, me demandait du pain pour elle-même et pour eux. Je n'avais pour nourrir une si grande famille que le traitement de cent livres sterling que je recevais annuellement comme pasteur. J'aurais bien eu pour

[1] Voir les annonces de la livraison précédente.

moi seul l'esprit de renoncement et le courage des sacrifices, mais je me croyais d'autant moins le droit d'immoler les intérêts de ma compagne et de ma jeune fille, qu'elles ne partageaient point mes sentimens religieux, et que le protestantisme était leur croyance. Il y a de plus une raison particulière qui a suspendu pendant long-temps l'acte solennel de mon retour à la religion de mes ancêtres, c'est le désir ardent de me rendre utile à mes frères errans, en faisant précéder de la publication de ces lettres la profession de ma foi. Il m'a fallu près de huit ans pour rassembler les matériaux indispensables pour ce genre de composition. »

Ces *Lettres sur l'Italie* se distinguent de toutes les relations de voyage qui les ont précédées, par le but sérieux et chrétien de l'auteur. L'art, les monumens, les beautés naturelles de la péninsule, les souvenirs ou les spectacles profanes qui préoccupent les *touristes* ne tiennent dans ses lettres qu'une place minime et n'y apparaissent que comme encadrement des réflexions morales. Il date ses *Lettres* de l'Italie qu'il visita en 1817, parce que ce grand centre du catholicisme, si peu connu et tant calomnié par les observateurs superficiels, lui fournit à chaque pas l'occasion de relever une erreur ou une imposture, de justifier une pratique religieuse; de constater la transmission du dogme, depuis les apôtres jusqu'au pape qui est aujourd'hui chargé de la garde du dépôt; d'admirer enfin une institution, un bienfait, une magnificence pieuse de cette religion dont le pontife visible bénit le monde du haut du balcon de l'église de Saint-Pierre. La controverse gagne ainsi en à-propos, en intérêt, ce qu'elle peut perdre du côté de la méthode.

Les *Lettres* sont adressées à un jeune lord de la communion anglicane, que son docte et fervent ami essaie de ramener à l'unité. Mais les autres sectes protestantes, plus avant enfoncées dans la voie perdue des négations, ne sont pas totalement oubliées par M. de Joux, puisque toutes, dans leurs divergences infinies d'opinion, s'accordent à contester les vérités qu'il établit et sur lesquelles portèrent les premiers coups des prétendus réformateurs. Les dogmes du purgatoire, de la communion des saints, de la présence réelle, le célibat ecclésiastique, l'emploi du latin comme langue sacrée et des images comme moyen d'édification, la papauté, les ordres monastiques, sont tour à tour l'objet de considérations corroborées par les aveux et les témoignages des écrivains les plus recommandables du protestantisme. Citons une page qui en résume plusieurs autres sur le *culte:*

« Si vous me demandez, Milord, comment il arrive qu'on n'éprouve point dans vos églises cette paix profonde, ce doux calme et ces ravissantes émotions (de l'aveu unanime des personnes de votre communion), *c'est*, vous répondrai-je avec sincérité, *c'est que vous n'avez point de culte;* c'est que vos prédicateurs ne parlent qu'à la raison, à l'intelligence, et, s'ils ont des mouvemens oratoires, à la sensibilité; c'est enfin que là où il n'y a point de *présence réelle*, là où ne se célèbre point le *sacrifice perpétuel* prédit dans les livres saints, il ne saurait y avoir de véritable culte, point de vraie adoration, point d'anéantissement par le sacrifice de tout son être, de sa raison par la foi, de son cœur par le détachement des biens périssables, de ses sens par la mortification et le renoncement.

« Culte admirable, seul propre à la faible humanité! Culte à la fois intérieur et spirituel, extérieur et sensible! ce n'est pas le culte des anges et des purs esprits, c'est *celui de l'homme.* »

Et ailleurs, au sujet des chants sacrés: « La raison peut parler avec éloquence des vérités de la religion, mais il n'est donné qu'à l'amour de célébrer la louange divine. *Parla la raggione, mà l'amor canta.* Et voilà pourquoi, dit un célèbre écrivain, nous chantons nos symboles: car la foi ne réside point seulement dans l'intelligence; elle s'enracine dans la volonté, elle pénètre le cœur même. Ah! Milord, vous n'entendrez jamais chanter dans les églises d'Italie ce début simple et touchant de la confession de foi, sans éprouver une émotion profonde: *In voi credo, ô Dio mio.* Et que serait-ce si vous eussiez entendu l'apôtre de la Californie, le père Salvaterra? On rapporte, dans l'histoire des missions du Paraguay, qu'il abordait les sauvages les plus cruels dont on ait jamais eu connaissance, sans autre arme que son luth dont il savait tirer les sons les plus doux, et il se mettait à chanter le symbole: *In voi credo, ô Dio mio*, etc. »

Il est remarquable que les deux tendances opposées et extrêmes vers lesquelles le protestantisme diverge, le déisme et le mysticisme, aboutissent également à la destruction du culte extérieur.

M. de Joux insiste donc avec raison sur l'importance des rites, des cérémonies sacrées, des pratiques de piété, puisqu'il ne saurait y avoir, à proprement parler, de religion sans culte régulier. Et qu'il nous soit permis de rappeler ici avec quelle puissance de logique un écrivain protestant d'une haute autorité, M. Guizot, démontre que, *sans une autorité religieuse qui proclame le dogme, qui maintienne les preceptes correspondans à ses doctrines, qui recoure, s'il le faut, aux admonitions et à la censure, comme c'est son droit et son devoir*, il n'y a point non plus de religion, mais seulement *une forme de la sensibilité individuelle, un élan de l'imagination, une variété de la poésie.* (Histoire de la Civilisation européenne, leçon V, page 5 et suivantes.) Ce témoignage mérite d'être cité en passant, aujourd'hui que la *religiosité* trouve ses apôtres et ses zélateurs qui s'indignent quand des voix amies les avertissent qu'ils coopèrent sans le vouloir peut-être à la ruine de la *religion.*

Les *Lettres sur l'Italie*, quoique destinées spécialement aux protestans, présentent aux lecteurs catholiques plus d'un genre d'intérêt; et nous qui avions été chargé d'en rendre compte dans ce recueil, nous avons parcouru les deux volumes avec ce plaisir que l'habitant d'une magnifique contrée goûte à accompagner un étranger qui lui signale une foule de beautés auxquelles la familiarité même du spectacle l'avait rendu moins attentif. Certaines considérations sur le rôle social de l'Eglise et de

la papauté paraîtront peu nouvelles aux lecteurs qui ont suivi les débats historiques soulevés depuis l'époque où ces lettres parurent pour la première fois, c'est-à-dire, depuis 1823; car, un grand nombre de vérités qu'il fallait disputer, il y a dix ans, à des préventions qui semblaient avoir acquis force de chose jugée, sont aujourd'hui hors de conteste et sont devenues, Dieu merci! des *lieux communs*. Mais les détails que M. de Joux donne sur le caractère du clergé séculier ou régulier d'Italie, sur les institutions civiles ou religieuses de Rome, et notamment sur la congrégation de la Propagande, sur les améliorations matérielles introduites dans les états romains par les derniers papes, sur l'origine et la convenance des usages observés à la cour pontificale, auront pour la plupart des lecteurs l'attrait de l'inconnu. Nous reproduisons, en l'abrégeant, le tableau qu'il trace de la vie habituelle des papes:

« Voyez dans son habillement, dans son équipage, dans son intérieur, le prince souverain de plusieurs provinces, dont les revenus montent à environ sept cent mille livres sterling; voyez-le vivre d'une manière si simple, si évangélique, qu'il est peu d'hommes qui consentissent à s'astreindre à d'aussi grandes privations, que ne pourrait compenser, pour tout autre qu'un vrai chrétien, la splendeur de la tiare.

« Entrez dans ses vastes et magnifiques palais, le Quirinal, le Vatican, la Villa-Gandolfo sur le mont Saint-Albe; vous serez reçu dans l'antichambre de sa Sainteté par un prélat revêtu des habits pontificaux, décoré de la pourpre, et faisant l'office d'introducteur. — Vous cherchez un potentat superbe et vous redoutez la présentation... La porte s'ouvre et votre cœur se rassure; vous trouvez un vieillard courbé sous le poids des travaux et de sa dignité, affaibli par l'abstinence, assis sur un fauteuil, ayant une table devant lui, dans une chambre meublée simplement, comme celle d'un religieux: ne craignez pas de vous prosterner en le saluant par trois fois, selon l'usage de l'Eglise orientale, qui s'est transmis en Europe; vous porterez avec respect vos lèvres sur la croix brodée au dessus de sa pantoufle: il vous tendra la main pour vous relever; il s'entretiendra avec vous comme un père tendre avec le fils qu'il aime, et ne vous laissera point aller qu'il ne vous ait béni. »

Le pape est absolument privé de toutes les distractions et de toutes les joies qui tempèrent pour les autres souverains les sollicitudes du trône, et qui sont même l'apanage des hommes pourvus de quelque richesse. Repas somptueux, réunions des deux sexes, secrète et douce intimité du foyer domestique, plaisirs de la chasse, spectacles, tout cela lui est interdit par sa dignité.

« Depuis l'intervention du concile de Trente qui pénétra dans le sanctuaire du palais pontifical, le pape mange seul; le silence des cloîtres préside à sa table, à laquelle personne n'est admis. Sixte-Quint bornait à six sous anglais (douze sous de France) la dépense de chacun de ses dîners; Innocent XI n'excéda jamais une demi-couronne (trois francs), par repas. L'austère Pie VII n'a jamais dépassé pour les frais journaliers de sa table, la somme de six francs. Après avoir consacré le matin tout entier au service divin et à l'administration des affaires publiques, il visitait une église, un hôpital; c'était là son unique distraction. »

L'innocente satisfaction de varier la forme et la couleur de ses vêtemens est refusée au souverain pontife. Il est constamment vêtu de blanc, symbole de pureté, et c'est à tort que les protestans ont coutume de le représenter couvert d'écarlate d'après une pitoyable interprétation que Luther fit d'un verset de l'Apocalypse.

« Clément XIV (Ganganelli) étant malade, ses médecins lui conseillèrent de monter à cheval tous les jours: craignant de manquer à l'étiquette, il se retira à la campagne pour prendre l'exercice prescrit. »

« Benoit XIV (Lambertini), ce prince aimable, spirituel et d'une rare affabilité, désirait de voir l'arrangement intérieur d'un nouveau théâtre: il le visita le plus secrètement qu'il lui fut possible avant qu'il fût ouvert au public. Dès le lendemain matin, on lut au dessus de la porte même par laquelle le souverain pontife était entré, cette inscription: *Porte sainte, indulgence plénière pour ceux qui y passent.* Telles étaient les malignes expressions du blâme général que Benoit XIV encourut pour une curiosité que les Romains trouvèrent peu convenable dans un pape. »

Le style de l'auteur des *Lettres sur l'Italie* est quelquefois abondant jusqu'à la prolixité. On pourrait contester aussi quelques unes des opinions qu'il a émises sur divers points d'archéologie. Ses efforts pour interpréter des passages de l'Apocalypse, dont les protestans avaient prétendu tirer parti contre Rome, sont restés au dessous des difficultés d'un sujet qui donnera lieu à d'éternelles controverses. Mais, cette part faite à la critique, son livre n'en conservera pas moins un attrait et un mérite spécial, par les documens détaillés et peu connus qu'il contient, par une bonne foi et une honnêteté que n'exclut point l'ardeur du prosélytisme, et enfin par les antécédens de l'auteur qui rendent ses témoignages plus précieux.

Odes d'Horace, traduites en vers, par B. L.-C., ancien élève de l'école polytechnique.

Lorsque j'étais encore en rhétorique, je me suis demandé plusieurs fois, en voyant, au commencement de mon Horace, ces mots: *Q. Horatii Flacci Carmina, ab omni obcœnitate expurgata*, comment il se pouvait faire que la même plume qui avait écrit ces odes admirables, *Justum ac tenacem propositi virum*, *Quis desiderio sit pudor*, et tant d'autres, eût tracé en même temps des lignes qu'il ne fût pas permis à des oreilles chastes d'entendre lire. J'étais parfois tenté de croire que nos professeurs d'avant les révo-

lutions (mon Horace est de 1750) étaient aussi par trop sévères, et qu'ils n'avaient sans doute banni, sous ce nom d'*obscœnitates*, que quelques unes de ces idées nonchalantes si familières à Horace, sur la brièveté de la vie et sur la nécessité d'en jouir promptement.

Je demande humblement pardon de ces pensées à mes professeurs, et je confesse mon ignorance d'alors, ma grossière ignorance. Voici une nouvelle traduction d'Horace, avec l'original complet en regard, qui justifie entièrement à mes yeux les coupures et les suppressions.

Il y a, par le temps qui court, des hommes qu'on appelle littérateurs et qui s'épuisent à faire ce qu'ils appellent des *éditions complètes*. Ils vont ramasser dans les coins les plus obscurs des bibliothèques et ailleurs, tout ce qui touche de près ou de loin à leur auteur favori. Heureux celui qui dépiste un vers jusque-là inconnu aux mortels infortunés! Trois fois heureux celui qui découvre un passage entier, une ode, un livre! Occupation puérile et ridicule, qui absorbe tous les momens de créatures que Dieu avait douées d'une intelligence et d'un cœur! Occupation criminelle et impie quand elle a pour résultat d'augmenter le nombre de ces œuvres funestes par l'erreur des doctrines et par l'immoralité des préceptes.

L'auteur de la traduction que nous annonçons n'est pas du nombre de ces littérateurs. Il n'a rien découvert : il n'a pris que ce qui existait avant lui; mais c'était déjà trop. Toutefois, il faut lui rendre cette justice qu'il a voilé parfois les nudités du poète latin, et qu'il s'est contenté d'images faibles et imparfaites pour rendre les expressions crues de l'original. Demi-mesure qui ne fait que pallier le mal et ne le neutralise pas!

Pourquoi ne pas retrancher tout-à-fait ces odes qui offensent la morale? Pourquoi tenir à cette vaine gloriole d'auteur qui se dit : J'ai traduit tout Horace? Moi, je tiendrais à honneur de dire au contraire : Je n'ai pas tout traduit; assuré qu'ainsi je ne nuirais à personne. Horace, le premier, y gagnerait. Je lui pardonnais, hier encore, son laisser-aller, je l'excusais sur la rigidité présumée de mes maîtres, je répétais avec bonheur, entre autres, cette ode *Angustam amicè pauperiem pati*, qui exprime si noblement des sentimens que le paganisme n'avait pas éteints dans le cœur des hommes. Maintenant, grâce à l'éditon complète, je ne puis m'empêcher de me représenter Horace, ivre de vin et de débauches, s'écriant :

> Dulce et decorum est pro patriâ mori,

et ce contraste me fait plaindre le poète et presque oublier la poésie.

Le premier reproche que j'aie à faire à cette traduction c'est donc d'être complète : et il est si grave, que je ne sais, en vérité, s'il est nécessaire après celui-là, de s'arrêter au reste. Horace est un poète contre lequel il est bien difficile de lutter. J'ai vu à ce sujet tant d'essais couronnés de peu de succès, que je ne conseillerais à personne de tenter de nouveau l'aventure.

Les traducteurs suivent nécessairement l'un ou l'autre des deux modes généraux de traduction. L'un s'attache au modèle et le suit pas à pas, s'efforçant de reproduire la concision et l'énergie du latin; l'autre paraphrase au contraire, et ne se laisse pas effrayer par les longueurs de la langue française. Le premier est obligé de passer sous silence des expressions et même des phrases, s'il veut se renfermer strictement dans le même nombre de vers que l'original : le second passe peu de choses, mais il délaye tout. Celui-là est obscur à force de précision, plus latin que français, et souvent peu poétique : celui-ci est clair, mais, sans s'écarter du sens, change souvent la valeur des expressions. Les savans aiment mieux le premier, parce qu'ils se plaisent à voir la lutte engagée de près et corps à corps. Ceux qui ne peuvent connaître Horace que dans une traduction, préfèrent le second : il est généralement plus compréhensible, il a plus de rhythme et de poésie.

Je puis donner ici un exemple de ces deux sortes de traduction. La première a été employée dans l'ouvrage de M. B. L.-C.; la seconde, encore inédite, et qui le sera probablement toujours, m'a été communiquée par un homme qui aime à passer ses courts instans de loisir avec les grands écrivains de l'antiquité, ou plutôt avec quelques unes de leurs œuvres, car c'est un éternel regret, pour ceux qui aiment l'étude des modèles, que cette distinction continuelle qu'il faut faire avec les païens.

Le lecteur jugera bien mieux par les traductions qui suivent d'une des plus belles odes d'Horace, des inconvéniens et des avantages de chacune, qu'il ne le pourrait faire par mes réflexions. La première est pour les savans, la seconde pour ceux qui ne connaissent pas le latin : quant à ceux qui, sans être savans, sont sensibles aux beautés de la langue latine, je les renvoie à Horace lui-même.

HORACE, liv. III, Ode 1, *Odi profanum vulgus, et arceo.*

1re *traduction, par* M. B. L.-C.

Loin de moi, loin de moi le profane vulgaire!
Jeunes Romains, silence aux accens de ma voix!
Pontife des neuf sœurs, je vais dire à la terre
Des chants qu'on entendra pour la première fois.

Si les peuples des rois redoutent la colère,
Le vainqueur des Titans est le maître des rois :
Au moindre mouvement de son sourcil sévère,
Le monde entier s'ébranle et reconnaît ses lois.

Que le riche de plants couvre un vaste domaine;
Que le sang des héros n'aspire qu'aux honneurs;
Qu'un autre aux yeux de tous descende dans l'arène,
Opposant à l'envie et sa gloire et ses mœurs.

Mais la nécessité dans la même balance
Pèse le sénateur et ses nombreux cliens;
Elle agite nos noms, et dans son urne immense
Les saisit au hasard, inconnus ou puissans.

Si le fer suspendu luit sur ta tête impie,
Quel goût peux-tu trouver à des mets savoureux?
Ni le chant des oiseaux, ni la douce harmonie,
Ne sauraient rappeler le sommeil sur tes yeux.

Le paisible sommeil aime les toits champêtres;
Il ne dédaigne point de modestes chevets,
Ni l'humide vallon qu'ombragent de vieux hêtres,
Ni Tempé, dont Zéphyr agite les bosquets.

Qui borne ses désirs au vœu de la nature
Ne s'alarmera point de la fureur des flots,
Ni de l'effort des vents au coucher de l'Arcture,
Ni du ciel orageux au lever des chevreaux.

S'il voit de ses vergers l'espérance trahie,
Si ses plants sont brûlés et ses raisins amers,
Il supporte en silence et la grêle et la pluie,
Les feux de Sirius ou le froid des hivers.

Des poissons chaque jour la prison se resserre;
Les flots sont usurpés par nos hardis travaux;
Le riche, au sein des eaux, dégoûté de la terre,
Jette les foudemens de ses palais nouveaux.

Mais ce maître orgueilleux, la crainte, la menace
Le poursuivent partout, et jusque sur les bancs
De son vaisseau doré le noir chagrin prend place,
Monte sur son coursier et s'attache à ses flancs.

Hélas! il est trop vrai, les marbres de Phrygie,
La pourpre, qui du jour semble vaincre les feux;
Les vignes de Calès, les parfums de l'Asie,
Ne rendent point le calme au cœur du malheureux.

Dois-je donc désirer un palais magnifique,
Embelli par les arts et suspendu dans l'air,
Changer mon toit sabin et mon vallon rustique
Pour de l'or qu'on envie et qui coûte si cher?

2e *traduction, inédite.*

Loin, bien loin l'odieux, le profane vulgaire!
L'oracle saint frémit : du profond sanctuaire,
Romains, ne troublez point la paix :
Silence! des neuf sœurs interprète fidèle,
Je répète des chants qu'une oreille mortelle
Avant moi n'entendit jamais.

Chefs d'un humble troupeau qui tremble et les révère,
Les rois, enfans des dieux, commandent à la terre,
Et Jupiter commande aux rois :
Sur les géans vaincus sa foudre roule et gronde;
Il meut tout d'un clin d'œil; il dit un mot, le monde
S'incline, attentif à ses lois.

Le riche étend au loin son superbe héritage;
Escorté des cliens dont il reçoit l'hommage,
Il fend leurs flots adulateurs;
Ce grand vante l'éclat d'une illustre naissance;
Et l'obscur plébéien par sa vertu s'élance
Au faîte sacré des honneurs.

Qu'importe? Le destin, ce tyran inflexible,
Les frappant tour-à-tour de sa verge terrible
Sous son joug courbe tous les fronts;
Dans un même néant il confond, il égale
Les rois et les sujets; et dans l'urne infernale
Roulent à la fois tous les noms.

Pour le coupable heureux est-il des jours de fête?
Le fer nu, par un fil suspendu sur sa tête,
Change en fiel ses mets somptueux;
Ni le chant des oiseaux, ni la docte harmonie,
Ne ramènent le calme en son âme flétrie,
Le sommeil fuit loin de ses yeux.

Le doux sommeil se plaît en un champêtre asile;
Il ne dédaigne pas, sous le chaume tranquille,
L'humble couche du laboureur;
Au bruit des clairs ruisseaux fuyant dans la prairie,
Sous l'aile des zéphyrs, sur la rive fleurie
Il goûte l'ombre et la fraîcheur.

Qui borne ses désirs au simple nécessaire
Ne craint pas que des vents l'orageuse colère
Soulève l'abîme des flots;
L'air sillonné de feux ou chargé de nuages,
Le lever du chevreau, l'Arcture aux noirs présages,
N'ont jamais troublé son repos.

Que d'un été sans eau la chaleur desséchante
Brûle ses pampres verts; que la grêle tranchante
Siffle sur ses arbres en fleur;
En vain un sol menteur trahit son espérance,
Ou son verger du temps accuse l'inconstance...
Il faut si peu pour son bonheur!

Le prodigue entassant, dans la mer envahie,
Ces rochers, masse énorme où son palais s'appuie,
Ira bâtir au sein des eaux;
Son or dominateur a dédaigné la terre;
Des poissons étonnés l'empire se resserre
Sous ses gigantesques travaux.

Mais le cruel remords, mais la peur menaçante,
Comme un spectre acharné le poursuit, le tourmente;
Il traîne partout son ennui;
Il fuit : sur ses coursiers le chagrin monte en croupe,
De ses vaisseaux dorés il assiége la poupe,
Il vogue ou galope avec lui.

Du Falerne embaumé la liqueur pétillante,
Le feu des diamans, la pourpre étincelante
Où s'enveloppe la douleur,
La pompe des palais, les marbres de Phrygie,
Ces suaves parfums qu'enfante l'Arabie,
Guérissent-ils les maux du cœur?

Et pourquoi donc changer mon modeste héritage,
Ce vallon de Sabine, où je dors sous l'ombrage
Parmi les gazons et les fleurs,
Pour ces biens imposteurs que l'ignorance admire,
Ces superbes lambris où le riche soupire
Sous le fardeau de ses grandeurs.

Hymnes de Synésius, *évêque de Ptolémaïs, traduits du grec, avec le texte en regard, par* J. F. Grégoire *et* F. Z. Collombet[1].

Ce volume est une bonne fortune pour ceux qui, fatigués des fables du Parnasse mythologique, aiment toujours néanmoins la langue et la littérature de la Grèce antique. Les hymnes de Synésius sont remplis d'une belle et riche poésie; ils nous reflètent d'ailleurs admirablement l'une des physionomies les plus originales du quatrième siècle, cette curieuse époque où le monde païen revêtu des doctrines plus épurées de la philosophie orientale comme d'une dernière armure, soutenait encore une lutte désespérée contre le christianisme triomphant. Synésius suspendu entre ces deux influences ne se laissa que peu à peu pénétrer de la foi nouvelle. De même dans ses vers « l'extase un peu rê« veuse, dit M. Villemain, dont les traducteurs ont « reproduit la notice pleine d'intérêt au commence« ment de leur livre, est insensiblement remplacée « par une foi plus positive, et l'imagination du poète « finit par se confondre avec le symbole de l'évê« que. » Issu d'une famille riche et illustre, élevé à l'école des néo-platoniciens d'Alexandrie et d'Athènes, savant, riche, heureux, il se fit encore admirer par sa vertu. Le peuple de Ptolémaïs, sa ville natale, le demanda pour évêque, et Théophile, patriarche d'Alexandrie, le pressait de consentir à sa consécration. Il se défendait en alléguant ses goûts, ses opinions sur la nature de l'âme, sur la résurrection de la chair, peu d'accord avec la théologie chrétienne. Il était marié, et c'était un nouveau motif de refus de sa part; mais on n'en tint pas compte. Ne savons-nous pas d'ailleurs que jusqu'à présent l'Église orientale n'a pas fait comme celle d'occident une loi absolue du célibat ecclésiastique, et c'est sans doute une des causes de son infériorité: elle a des prêtres pour entretenir le feu sacré chez elle, elle n'envoie pas de missionnaires pour l'allumer plus loin. Pauvre mère, à peine lui reste-t-il assez du pain céleste de vérité pour nourrir ses premiers nés, et tandis que notre Église, beauté toujours ancienne et toujours nouvelle, continue d'être féconde et d'enfanter des nations à Jésus-Christ, elle tremble à toute heure de voir se rompre le lien d'unité qui la fait vivre en l'attachant à sa sœur et lui communiquant un peu de sa force immortelle!

Synésius devenu évêque s'appliqua à la méditation de l'Écriture-Sainte et aux soins charitables de l'épiscopat; il fut un pasteur vigilant et extirpa l'arianisme du sein de son troupeau. Mais il ne cessa pas de s'appliquer à l'étude de la philosophie profane; les plaisirs des champs, le goût des arts et de la poésie continuèrent d'occuper ses jours.

Il invite sa lyre à abandonner « les chansons du « vieillard de Téos pour suivre l'inspiration pure « de la divine sagesse qui le presse d'entonner de « pieux cantiques, etc., » et la chasteté de ses accords conserve un peu des grâces d'Anacréon........ Il demande de « connaître les choses de Dieu, » et aussitôt il ajoute: « Puisse venir à moi la sagesse, « excellente compagne du jeune âge comme des « vieux ans, et reine de la richesse! La sagesse « supporte en riant et sans effort la pauvreté...... » Mais c'est la pauvreté au point seulement où elle est supportable encore au sage, et non celle à laquelle se condamnaient alors les solitaires de la Thébaïde: « Que j'aie seulement assez pour n'avoir pas besoin « de la chaumière du voisin, et pour que la nécessité « ne me réduise pas à de sombres inquiétudes. » Ailleurs, les maux de sa patrie ravagée par les barbares se présentent à son esprit, et il trouve des accens qui semblent un écho de la harpe de David: « .... J'ai enduré de nombreuses fatigues, de la« mentables tourmens, quand je portais en mon « cœur la mère patrie. La terre était arrosée de la « sueur de mes membres qui combattaient chaque « jour. Ma couche était inondée des larmes qui sor« taient chaque nuit de mes yeux. » Il chante les mystères de la foi, et l'on s'étonne de rencontrer sous la plume du poète la précision dogmatique de l'ange de l'école: « Une seule source, un seul prin« cipe brille sous une forme trois fois resplendis« sante. Là où se trouve la profondeur du Père, là « se trouve aussi la splendeur du Fils, enfantement « ineffable de son cœur; là éclate encore la sagesse « créatrice du monde, et la lumière de l'Esprit « saint qui resserre cette unité. » Écoutez le prélude de l'hymne au Dieu fait homme: « Chantons le « fils de l'épouse qui n'a pas connu le lien d'un « hyménée mortel; les conseils ineffables du père « ont présidé à la naissance du Christ, et les « flancs sacrés d'une vierge ont enfanté, sous la « forme d'un homme, celui qui communique aux « mortels la source de la véritable lumière. » Le dernier chant est une prière pleine d'onction: « Souviens-toi, ô Christ, Fils du Dieu souverain, « souviens-toi de ton serviteur, pécheur malheu« reux qui a écrit ces choses, et délivre-moi de ces « passions funestes qui s'attachent à mon âme char« gée de souillures. Donne-moi de voir, ô Sauveur « Jésus, ta splendeur divine. Quand je paraîtrai de« vant elle je chanterai un hymne au médecin des « âmes, au médecin des corps, au Père suprême et « à l'Esprit saint. »

Un hymne de saint Clément au Christ Sauveur qu'on n'apprécierait pas bien par une citation détachée, termine heureusement ce beau volume.

Les fragmens que nous avons transcrits suffiront à faire juger du mérite des traducteurs. Leur phrase est toujours pure et naturelle. En conservant fidèlement la pensée de l'auteur grec, ils ont su reproduire aussi sa facile abondance, et, autant que possible, le coloris tantôt riche, tantôt brillant de sa poésie. Ils promettent de publier dans la suite les poèmes de saint Grégoire de Nazianze; ce sera un nouveau service rendu aux amis des lettres chrétiennes; c'est à eux tous de les encourager à le faire.

J. D.

[1] Chez Perisse frères.

Essai d'une Philosophie de l'Art, ou Introduction à l'étude des monumens chrétiens, par C. Robert.

Aujourd'hui que l'Art chrétien excite une attention qu'on peut dire sérieuse, un livre où toutes les questions artistiques, en pratique comme en théorie, se présenteraient discutées et approfondies sous le double point de vue de la philosophie et de l'histoire, ne serait-il pas une chose utile? ne pourrait-on pas même les regarder comme un des besoins de l'époque?

Cette conviction a du moins présidé aux recherches dont on offre maintenant le résultat dans un travail à la fois esthétique et historique sur les trois branches du dessein: peinture, sculpture et architecture. Ce travail, qui résume toutes les théories sur le beau, auquel s'adjoint un tableau descriptif et critique des diverses époques de l'art, depuis son origine jusqu'à nos jours, est destiné à servir d'introducteur aux études comme aux voyages de l'artiste, et de quiconque s'occupe des monumens. Car, jusqu'ici, les *Manuels* d'art, soit pour les amateurs, soit pour les praticiens, quelque remarquables que soient plusieurs d'entre eux, ne se sont que peu occupés de la philosophie de l'art, encore moins de son histoire. Ils abandonnent l'individu sans principes fixes d'esthétique, sans logique du beau, au joug d'une pratique aride, ou aux jugemens mobiles d'une imagination capricieuse. D'ailleurs, ces livres trop spéciaux ne sont point écrits pour la généralité des lecteurs. Il nous a semblé pouvoir remplir cette lacune, en joignant à de nombreuses lectures les impressions personnelles puisées dans de longs voyages, sans lesquels il est impossible de bien sentir l'esprit des siècles, et ce qu'ils ont produit.

Les différentes *techniques* dans les trois arts ont été considérées ici comme ayant une haute importance, et caractérisant chacune un système à part de conception et d'idéal: c'est pourquoi il a fallu les discuter, et montrer quelles seraient les meilleures. De nombreux procédés, négligés ou perdus, ont été présentés comme pouvant remplacer avec avantage l'insuffisance de plus en plus démontrée des méthodes actuelles.

L'architecture des temples, et les divers moyens qu'il y aurait de la régénérer et de rendre à nos églises leur splendeur évanouie, ont été l'objet d'un examen tout spécial.

On a successivement passé en revue les nations mortes et vivantes, jugeant leurs œuvres anciennes et nouvelles, et tâchant de classer chacune d'elles dans l'échelle du beau. L'Orient et l'Occident, le Nord et le Midi, nous ont offert leur éternelle antithèse. On a rattaché au midi les plus belles inspirations du moyen âge. Et, du reste, sans prévention contre les peuples du Nord, si hautement doués, si naturellement bons, on s'est déclaré, en matière d'art, contre l'adoption des traditions septentrionales, vu que les plus hauts génies septentrionaux eux-mêmes ont toujours opté en faveur de celles du Midi. On n'en veut nullement conclure que ces grandes nations n'aient pas dans le monde une mission puissante, et que l'Allemagne surtout ne soit une des conditions les plus nécessaires au développement de la civilisation. Mais de pareilles questions n'entrent pas dans le cercle de ce livre.

Néanmoins, l'état présent des peuples est le seul but de ces recherches sur leur passé: aussi, sont-ce leurs travaux les plus récens qui ont attiré dans la dernière partie la principale attention. Et ce n'est qu'en combinant long temps les deux termes de ce *qui fut* et de ce *qui est*, qu'on a espéré pouvoir tirer enfin la conséquence ou le troisième terme du syllogisme, en proclamant ce qui pour l'art chrétien *sera bientôt;* c'est-à-dire, sa rénovation et son triomphe.

Dans le but d'offrir en quelque sorte les pièces justificatives, et d'enrichir le texte d'un intérêt de plus, cinq lithographies ont été ajoutées à l'ouvrage. Elles contiennent des monumens historiques de peinture, de sculpture, de numismatique, choisis dans différens âges, afin de rendre plus sensible aux yeux la pensée de chaque époque, et le développement religieux de la société dont l'art est toujours l'écho.

Cet ouvrage se trouve:

A la librairie de Hachette, rue Pierre-Sarrazin, 12;

Debécourt, rue des Saints-Pères, 69;

F.-G. Levrault, rue de la Harpe, 81.

Les Pères de l'Église[1], *traduction française, avec des notices historiques et des notes explicatives, publiée par* M. de Genoude. — Tome Ier, sous presse pour le mois de janvier.

Voici le début d'une nouvelle et vaste entreprise littéraire, qui intéressera vivement le public religieux, destinée à former le complément de la *Raison du Christianisme*, dont le succès si grand prouve avec évidence le retour du siècle à la religion. Cette traduction française des Pères de l'Eglise ne pouvait paraître dans des circonstances plus propices. Le temps de l'impiété est fini, le monde, las du doute, cherche une foi positive. Mais l'atmosphère de haine et de ténèbres dont l'a enveloppé le philosophisme du dernier siècle, pèse encore sur lui. La plupart des bibliothèques privées, composées sous l'empire de ces sectes anti-sociales, manquent absolument de grands ouvrages en faveur de la vérité. Il n'est pas de maison qui ne sente le besoin de recomposer sa bibliothèque, et les Pères de l'Eglise qui font le fondement naturel de toute collection de ce genre, manquent à la plupart d'entre elles. Il est urgent de faire sortir ces livres de l'oubli où ils sont tombés, de renouveler des éditions épuisées ou perdues, de les éclairer par des notes nouvelles qui répondent aux besoins

[1] 20 volumes grand in-4°, de cent feuilles chacun.

nouveaux, et de dévoiler à tous les yeux ce fanal immense qui a dirigé tous les progrès de la civilisation moderne.

Citer l'auteur de cette publication, c'est en faire assez l'éloge. Par ce dernier travail, qui couronne si dignement les travaux de toute sa vie, se trouveront réunies en un seul faisceau, impossible à rompre, toutes les autorités connues en faveur du Christ depuis le commencement du monde. C'était le moyen le plus sûr d'en finir avec les sophistes, que de leur montrer qu'ils ont toutes les sommités intellectuelles de l'humanité contre eux, et les trois grandes publications de M. de Genoude : sa traduction nouvelle de la Bible, la Raison du christianisme et les saints Pères obtiendront ce résultat; ainsi tous les défenseurs de la vérité depuis plus de trois mille ans auront été appelés, et leurs témoignages divers, tous unanimes, proclameront qu'il n'y a dans leurs croyances qu'une seule et divine unité.

Ainsi seront réfutés les philosophes qui prétendent que les prêtres ont fait la religion, que le christianisme a perdu sa pureté primitive, que les symboles de l'Eglise n'ont été formulés que plus tard, que les sacremens sont d'invention barbare. La vérité chrétienne annoncée aux patriarches, aperçue par Moïse et les prophètes, dévoilée enfin et réalisée par Jésus-Christ, est tout entière contenue dans les écrits des Apôtres et des premiers Pères Grecs et Latins. *Tout ce que nous croyons, l'Église primitive l'a cru.* Ce grand fait est prouvé dans le *Discours préliminaire*, placé par M. de Genoude en tête du premier volume, qui contiendra en outre le *Tableau des trois premiers siècles* chrétiens, et les écrits des *Pères apostoliques*:

Saint Justin,
Tatien,
Athénagore,
Théophile,
Saint Irenée,
Saint Clément d'Alexandrie.

Mais n'anticipons pas sur le temps, et malgré le plaisir que nous éprouverions à sonder d'avance l'esprit de ces grands auteurs, et les importantes recherches historiques et philosophiques dont ils sont accompagnés, attendons qu'ils aient paru.

Del Rinnovamento dell' antica filosofia italiana, discorso critico di Michele Parma. *Del sansimonismo discorso. — Melodie religiose, poesie dello stesso autore.* — Milano, Ant. Fort. Stella figli; Torino, Giusseppe Plomba.

Melodie sacre, ovvero inni, cantici et salmi popolari della chiesa volgarizzati dà Samuele Biava. — Milano, Giacomo Agnelli.

Long-temps les voyageurs qui venaient de visiter la terre d'Italie nous rapportèrent de sinistres nouvelles. Ils disaient que cette antique mère des grands hommes et des grandes choses était devenue stérile, et que sur ses monumens en ruines s'agitait obscurément une population dégénérée. Ils disaient qu'aux chants de ses poètes, aux accens inspirés de ses philosophes, avait succédé le silence de l'impuissance. Et nous, entendant ces discours, nous nous affligions parce que nous aimions l'Italie comme la sœur aînée des nations chrétiennes, nous l'aimions d'un amour traditionnel, et son honneur nous semblait se confondre avec l'honneur même de notre Foi. Mais voici que deux voix s'élevèrent et franchissant la barrière des Alpes, elles retentirent par toute l'Europe, couvrirent tous les murmures ennemis et nous annoncèrent que l'Italie était encore vivante, forte et féconde. Ces deux voix étaient celles de Manzoni et de Pellico.

Mais lorsque des hommes tels que ceux-là paraissent quelque part, ils ne sont point seuls : le Génie a toujours un cortége et une postérité : autour des maîtres se fait une école, une famille intellectuelle qui s'anime de leur esprit, se nourrit de leurs traditions, qui les reproduit sous d'autres formes, les continue en d'autres temps. Il y a donc une école italienne réunie sous une même inspiration religieuse, philosophique et littéraire : catholique par ses croyances, et cependant saintement jalouse de la gloire nationale; attentive, mais non servilement docile aux doctrines de l'étranger; digne par conséquent de l'estime de l'étranger, et plus encore de la nôtre.

A cette école appartiennent les opuscules que nous signalons aujourd'hui, et dont les pages en trop petit nombre nous révèlent toutefois des talens et des travaux peu communs. Nous avons remarqué surtout le premier discours de M. Michel Parma : l'ouvrage de M. Mamiani della Rovere y est critiqué avec une calme et respectueuse sévérité; il s'y rencontre des considérations profondes sur l'union nécessaire de deux sciences que Bacon et ses disciples ont vainement tenté de désunir, la théologie et la philosophie. Dans un autre écrit le Saint-Simonisme déjà mort est cité au tribunal de la raison, comme ces rois d'Égypte qu'on jugeait avant de leur donner la sépulture; et la part est bien faite de ses erreurs, de ses turpitudes et de ses mérites involontaires. Il nous serait téméraire de juger des vers tracés dans une langue qui n'est point la nôtre : ce sont des fleurs vues à travers le cristal et dont le parfum nous échappe. Cependant les mélodies sacrées de M. Samuel Biava nous ont paru une heureuse tentative. Si l'Église, pour conserver la majestueuse unité de la prière publique, veut que ses hymnes, ses cantiques et ses psaumes se chantent dans la langue de saint Jérôme et de saint Ambroise sous la voûte des temples, elle permet aussi, elle désire que ces chants, traduits dans tous les idiomes de la terre, soient mis sur les lèvres des humbles et des petits, soient répétés sous le toit du pauvre, consolent ses travaux de chaque jour et sanctifient ses joies. La Muse qui entreprend cette tâche pieuse et populaire en est toujours récompensée; car toujours dans ses pensées, dans son langage il lui restera quelque ineffaçable ressemblance avec la Muse divine dont elle se fit l'interprète et dans la familiarité de laquelle elle vécut.

Keepsake religieux. — Livre des Saintes, contenant la *Vie et les Actes de la sainte Vierge* [1], *de sainte Madeleine, de sainte Clotilde, de sainte Cécile, de sainte Catherine, de sainte Ursule, de sainte Geneviève, de sainte Elisabeth de Hongrie et de sainte Thérèse, avec des Méditations poétiques; terminé par une Notice historique sur les Femmes chrétiennes.* Orné de 21 grav. Beau vol. petit in-4°, prix 12 fr. [2].

Le luxe typographique de ce volume, les vignettes qui l'*illustrent*, le rendent éminemment propre à être offert en étrennes, en même temps que la nature même des sujets qui y sont traités, et les inspirations heureuses que la religion et l'histoire ont fournies aux écrivains et aux poètes qui ont érigé ce monument à la gloire des héroïnes du christianisme, le distinguent de ces productions éphémères dont la futilité n'est souvent que le moindre défaut. L'édition de 1836 diffère des deux précédentes par quelques additions, retranchemens, modifications que plusieurs des auteurs ont cru devoir faire à leur œuvre.

[1] Par M. l'abbé Gerbet.

[2] Paris, chez Debécourt, libraire, rue des Saints-Pères, 69.

Comme quoi Napoléon n'a jamais existé; 2e édit. [1].

Vous connaissez ou vous ne connaissez pas le volumineux ouvrage de l'*Origine des Cultes*, par Dupuis. Le système de l'auteur est de symboliser tous les personnages historiques, et de ne voir que des constellations là où nous croyons toucher des êtres en chair et en os. Ainsi Abraham et tous les patriarches, constellations; Jésus-Christ et les Apôtres, constellations; partout et toujours constellation. N'importe à quelle heure du jour, l'auteur ne voit et ne montre que des étoiles, et sous sa main l'histoire se réduit à un cours d'astronomie. L'opuscule que nous annonçons a pour but de réfuter *ab absurdo*, le système de l'auteur en l'appliquant à Napoléon.

Rien de plus piquant et de plus inattendu.

[1] Paris, chez J.-J. Risler, rue de l'Oratoire, 6.

FIN DU TOME SECOND.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LE TOME SECOND.

IN DE LA TABLE.

ERRATA DU TOME DEUXIÈME.

Page 15, deuxième colonne, ligne 6, commencerons à faire remarquer, *lisez* commencerons par faire remarquer.

P. 16, première colonne, ligne 51, des talens, *lisez* des valeurs.

P. 96, ligne 4 de la note 1, Nebum, *lisez* Nebüm.

— deuxième colonne, ligne 21, *lisez ainsi :* qui à force de s'acharner sur les détails perdent complétement le sens de l'ensemble, à prendre, etc.

P. 98, première colonne, ligne 1 de la note 1, sur la Bible, *lisez* sur sa Bible.

P. 102, deuxième colonne, ligne 23, sur le mont Nabo, *lisez* Nebo.

P. 179, note 2, verre poli, *lisez* verre pilé.

P. 182, première colonne, ligne 23, le magnétisme est une puissance, *lisez* le magnétisme est en puissance.

P. 322, deuxième colonne, ligne 7, des plus aimés, *lisez* les plus aimés.

ERRATA DU TOME DEUXIÈME.

ivraison de Mars. Pag. 161, col. 1re, lig. 5, au lieu de *opposition*, lisez *position*.

Pag. 162, col. 2, lig. 28, au lieu de *vu à quoi s'en tenir*, lisez *su à quoi s'en tenir*.

Pag. 163, col. 1re, lig. 3, au lieu de *leur instruction*, lisez *leurs instructions*.

Pag. 163, col. 2, lig. 6, au lieu de *véritablement*, lisez *nécessairement*.

Ibid. lig. 19, au lieu de *que diriez-vous*, lisez *que disiez-vous*.

Ibid. lig. 45, au lieu de *inévitable*, lisez *irrésistible*.

Pag. 164, col. 2, lig. 26, au lieu de *en pourrait*, lisez *ne pourrait*.